HISTOIRE DU RÈGNE DU KHÉDIVE ISMAÏL

VOLUMES PARUS :

Tome Ier. — Les premières années du règne (1863-1867).
— II. — L'Apogée (1867-1873).
— III. — L'Empire Africain :
1re partie (1863-1869).
2e — (1869-1873).
3e — (1874-1876).

EN PRÉPARATION :

4e partie (1876-1879).

L'ouvrage comprendra en outre :

Tome IV. — L'Administration du Khédive.
— V. — Les dernières années du règne.

G. DOUIN
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE

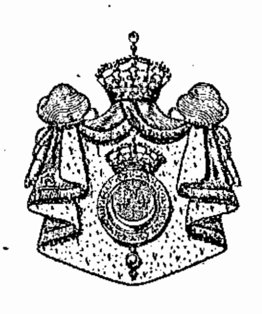
HISTOIRE DU RÈGNE
DU
KHÉDIVE ISMAÏL

TOME III

L'EMPIRE AFRICAIN

3E PARTIE (1874-1876)

FASCICULE B



IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE
POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

MCMXLI

CHAPITRE IX.

L'EXPÉDITION DE LA CÔTE DES BENADIR.

1. — INSTRUCTIONS À MCKILLOP PACHA.

L'expédition militaire que le Khédive dirigea vers l'Océan Indien, à l'automne de l'année 1875, allait le mettre en contact et en conflit avec le sultan de Zanzibar que protégeait l'Angleterre.

L'idée de prendre pied sur la côte de cet océan n'était pas, à vrai dire, nouvelle. A la fin de l'année 1872, le vice-roi, sans nouvelles de l'expédition Baker, et la croyant en difficulté, avait songé, on l'a vu [1], à envoyer par cette route une colonne de secours commandée par le colonel Purdy. Il s'agissait, à l'époque, de débarquer à Mombasa, en plein accord avec Seyid Bargach, sultan de Zanzibar, dont on devait solliciter les conseils et l'appui [2]. Trois ans plus tard, le but change; l'ambition du Khédive se précise. S'il s'agit toujours d'ouvrir une route entre la région des lacs équatoriaux et la mer, le vice-roi compte, à la faveur de cette entreprise, affirmer son autorité sur une vaste région, y faire régner la sécurité, annexer en un mot à l'empire égyptien l'immense territoire en forme de corne que le continent africain projette dans l'Océan Indien.

Peu après son arrivée dans la province équatoriale, Gordon, on le sait, frappé de la difficulté et de la lenteur des communications entre Gondokoro et Khartoum, avait songé à s'ouvrir une route plus courte vers la mer, à travers les pays situés à l'est de l'Ouganda, où les montagnes et les fleuves

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 88 et suiv. — [2] Cf. t. III, 2e partie, p. 91.

dévalent d'une pente rapide vers l'Océan Indien. Le Khédive, cependant, avait résisté à ce projet. Il pensait que le commerce de la province équatoriale prendrait la voie du Nil, comme étant la plus naturelle et la plus facile [1]; et peut-être n'aurait-il jamais changé d'idée sans la visite que lui fit le sultan de Zanzibar en Égypte, au cours de l'été de l'année 1875.

Fils de Saïd bin Sultan, le sultan de Mascate, qui réunit à sa principauté les villes arabes de la côte orientale d'Afrique, déplaça en 1840 le siège de son gouvernement de Mascate à Zanzibar et signa avec l'Angleterre, en 1845, un traité qui interdisait l'exportation des esclaves de ses possessions africaines, Seyid Bargach bin Saïd bin Sultan avait succédé à son frère Majid en 1870 [2]. Il régna tout d'abord avec le concours des chefs arabes et, fort de leur soutien, rejeta les nouvelles propositions restrictives que lui fit l'Angleterre au sujet de la traite. Obligé, trois ans plus tard, de céder à la pression britannique, il signa le 5 juin 1873, avec la Grande-Bretagne, un traité qui interdisait le transport d'esclaves par mer d'une partie à l'autre de ses possessions [3]. Fidèle depuis lors à son amitié avec l'Angleterre, Seyid Bargach suivit les conseils prudents et fermes du docteur Kirk, consul général de Grande-Bretagne à Zanzibar, qui, en retour, veilla désormais jalousement à maintenir l'intégrité des possessions du Sultan [4]. Cette politique nouvelle reçut sa consécration lors du voyage que fit Bargach en Europe en 1875. Parti d'Aden le 9 mai 1875, il arriva le 15 juin en Angleterre où il resta un mois. Il fut reçu par la reine Victoria à Windsor et par le prince de Galles à Londres, visita l'arsenal de Woolwich, le camp d'Aldershot, la Direction générale des Postes et le British Museum. Il assista aux courses d'Ascot, aux représentations de *Lohengrin, Acis et Galatée* et *Barbe-Bleue,* à des dîners, à des bals, à des

[1] Cf. *supra,* p. 247, lettre du Khédive à Gordon, 17 septembre 1875.

[2] Majid, qui avait succédé à son père, régna à Mascate de 1856 à 1870.

[3] Ce qui revenait à interdire la traite entre les îles de Zanzibar, Pemba et Mafia d'une part, et la côte d'autre part, ainsi qu'entre les différents ports de la côte. Mais la route de terre, entre ces derniers ports, restait ouverte à la traite.

[4] Sur la politique des sultans de Zanzibar et le rôle de Kirk, cf. R. Coupland, *The Exploitation of East Africa,* 1856-1890, Londres 1939.

garden-party, fut reçu au Guildhall et banqueta à Mansion House. Bien accueilli partout en raison du traité qu'il avait signé deux ans plus tôt pour réprimer la traite, il compléta cet acte diplomatique par un traité additionnel qui fut passé à Londres le 14 juillet 1875 [1]. Des visites à Birmingham, Liverpool, Manchester et Brighton lui firent faire connaissance avec les grands centres commerciaux et industriels de l'Angleterre [2]. Le 15 juillet 1875, Bargach bin Saïd partit pour Paris, où il s'arrêta une dizaine de jours avant d'aller s'embarquer à Marseille pour regagner Zanzibar en passant par l'Égypte.

Le souverain, qui montrait un intérêt si vif pour la civilisation occidentale, n'en demeurait pas moins un prince très attaché à la culture de l'Orient. « Il possédait dans les recoins de sa salle de réception, écrit en 1873 le Rév. G. Badger [3], une grande collection d'ouvrages arabes imprimés en Égypte, comprenant des géographies, des histoires et des grammaires, outre quelques ouvrages religieux. Je découvris, de plus, en conversation avec lui, qu'il lisait avec diligence d'autres livres arabes modernes sur la puissance, les ressources, les forces militaires et navales comparées des différents États de l'Europe. Il était arrivé à la conclusion que le vice-roi d'Égypte était un très riche souverain, et il écouta attentivement les explications que je lui donnai sur la position du Khédive vis-à vis-du Sultan [4]. » Le Khédive Ismaïl, de son côté, entretenait avec le sultan de Zanzibar des relations fort courtoises. En mai 1873, le vice-roi ayant appris que le sultan avait l'intention de se rendre en pèlerinage aux Lieux-Saints et de venir ensuite en Égypte, lui avait offert de mettre un bateau spécial à sa disposition [5]. L'année suivante, il intercéda en faveur d'une parente du

[1] Cet acte prévoyait la capture des bâtiments qui porteraient des esclaves autres que ceux au service de leurs maîtres ou employés à la navigation, que ces esclaves fussent destinés à la vente ou non.

[2] Cf. R. Coupland, *op. cit.*, p. 239, 240.

[3] Le Rév. G. Badger accompagna Sir Bartle Frere à Zanzibar en 1873 et lui servit d'interprète.

[4] Cf. *Correspondence respecting Sir B. Frere's Mission to the East Coast of Africa*, p. 49, Report by the Rev. G. Badger, 14 janvier 1873.

[5] A. A., Reg. 1946, *Ordres supérieurs*, pièce 121, p. 67, le Khédive au sultan de Zanzibar, 25 mai 1873.

sultan qui vivait en Europe dans une situation pitoyable[1]. Aussi Seyid Bargach était-il assuré d'être bien accueilli lorsque, le 6 août 1875, il arriva à Alexandrie sur le paquebot *Èbre*, de la Compagnie des Messageries Maritimes. Le Khédive le reçut avec les plus grands honneurs. « Le canon des forts, écrit le consul général de France, a salué l'entrée dans le port du bâtiment qui portait Sa Hautesse, et les fils du Khédive : Tewfik pacha, prince héritier, Ministre de l'Intérieur, Hussein pacha, Ministre de la Guerre, de la Marine et des Travaux publics, les Ministres des Finances, des Affaires étrangères, le gouverneur d'Alexandrie et plusieurs autres hauts fonctionnaires sont allés le recevoir à bord en grand uniforme.

« Après les quelques paroles de bienvenue d'usage, le souverain africain est descendu dans un canot de gala et s'est rendu directement au palais de Ras el-Tine, où l'attendait le Khédive dans le grand salon de réception. Son arrivée dans ce palais a été saluée de nouveau par des salves d'artillerie. Seyid Bargach bin Saïd est ensuite monté en voiture pour aller, avec une brillante escorte, à l'hôtel du Ministre des Finances, où des appartements avaient été préparés pour lui et sa suite. Deux heures après, le Khédive accompagné du prince héritier est venu rendre visite à son hôte[2]. »

Le surlendemain, le sultan de Zanzibar visita la ville et parcourut en voiture découverte la rue Chérif pacha et la place Méhémet Ali, où une foule considérable se pressait pour le voir[3]. Le 7 août au soir, le prince héritier Tewfik pacha donna au palais n° 3 un dîner de 24 couverts en l'honneur de l'hôte de son père. Le Khédive le combla d'attentions et de cadeaux. Seyid Bargach, de son côté, fit au vice-roi et aux princes des présents, dans le nombre desquels figurait, fait assez étrange, une grande quantité de pots de confitures[4]. Le 8 août, il partit pour le Caire, où il

[1] A. A., Reg 3, *Ordres supérieurs*, pièce 10, p. 9, le Khédive au sultan de Zanzibar, 4 octobre 1874. Il s'agit de la princesse Seyida Salme, sœur de Bargach, qui épousa l'Allemand Heinrich Rente ; cette mésalliance attira sur elle les foudres de ses frères. (Cf. R. Coupland, *op. cit.*, p. 46, 48.)

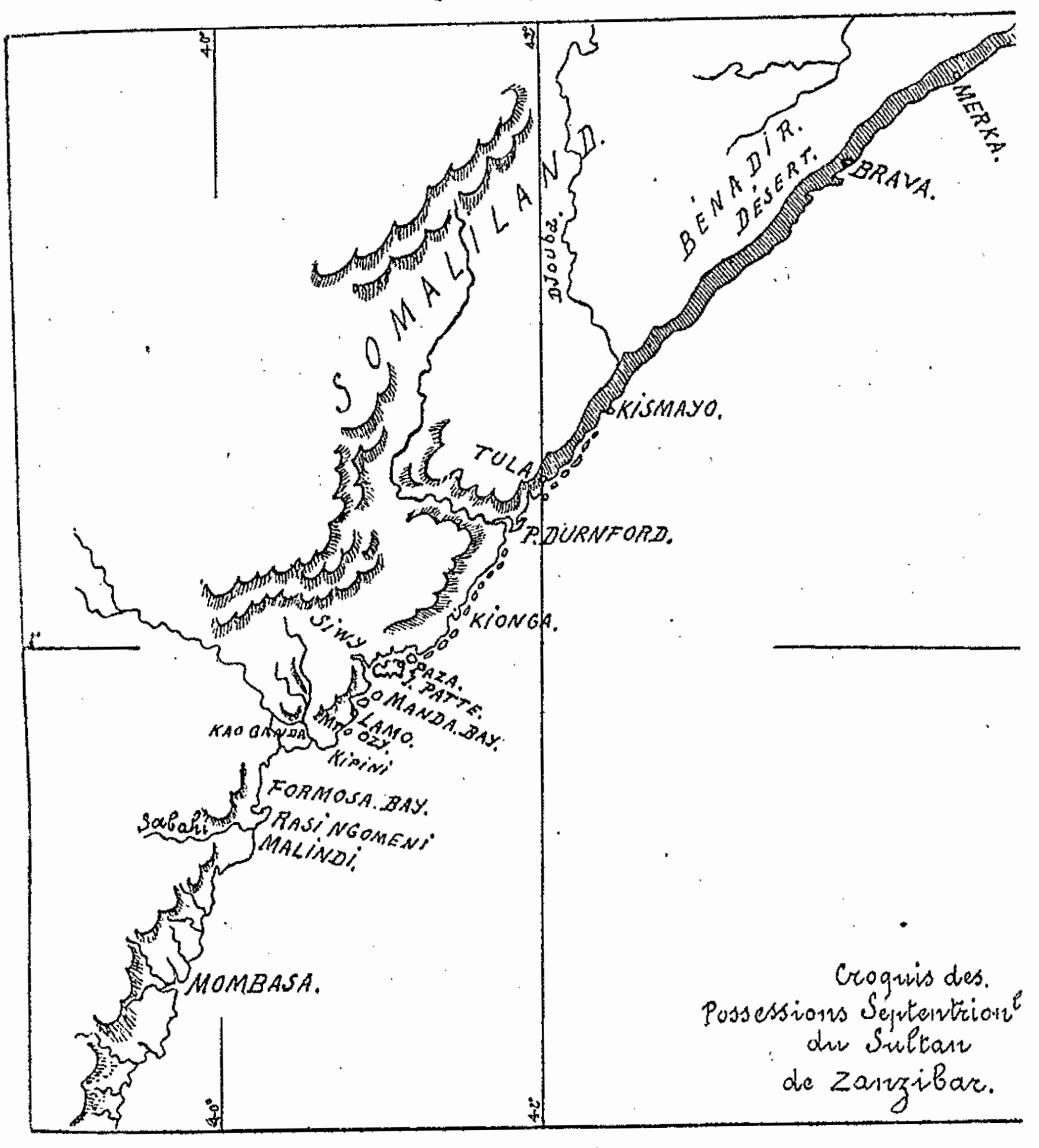
[2] A. E., Égypte 56, Pellissier au Ministre des Affaires étrangères, Alexandrie, 7 août 1875.

[3] Cf. le *Moniteur égyptien* du 7 août 1875.

[4] Ce détail est donné par le consul général de France.

demeura, jusqu'au 24, l'hôte du Khédive, puis il s'embarqua à Suez et rentra le 19 septembre 1875 à Zanzibar.

On s'était naturellement préoccupé dans l'entourage du vice-roi de



connaître l'importance du pays gouverné par Seyid Bargach, et, le 29 juillet 1875, le général Stone, chef de l'état-major, avait soumis au Khédive, en guise d'information, la traduction d'un article publié dans le *Geographical*

Magazine sur l'État de Zanzibar, avec une carte figurant l'étendue de son territoire. D'après cet article, les possessions du sultan s'échelonnaient sur le continent depuis le petit îlot de Warsheik situé par 2° 30' de latitude nord, jusqu'au cap Delgado au sud. Cependant le *Moniteur Égyptien*, dans son numéro du 31 juillet 1875, publia une étude sur l'État de Zanzibar, où l'on se bornait à dire que le sultan possédait, sur le continent, « une bande étroite de territoire aux limites mal définies ». Qu'en était-il au juste sous ce rapport? Seyid Bargach possédait-il ou non les ports somalis de Brava, Merka et Mogadisho qui jalonnent au nord de l'embouchure du fleuve Djouba, la côte des Benadir jusqu'à Warsheik?

Lorsqu'il avait conclu avec l'Angleterre les traités de commerce de 1821 et de 1839, le fondateur de l'État de Zanzibar avait fixé sa frontière méridionale au cap Delgado, mais n'avait indiqué aucune limite vers le nord. Cependant Saïd bin Sultan lui-même, dans une lettre officielle qu'il écrivit au secrétaire d'État au Foreign Office en 1844, avait désigné le port de Mogadisho comme l'extrême limite de ses États de ce côté. Et c'est ce même point qui figura dans la sentence arbitrale prononcée par lord Canning, en avril 1861, pour départager les prétentions rivales des souverains de Mascate et de Zanzibar[1]. Cependant le traité de 1845, passé entre l'Angleterre et Zanzibar pour la répresssion de la traite, mentionnait l'île Kiwayu, qui dépend du port de Lamo, comme limite nord de l'État de Zanzibar, ce qui excluait des possessions du sultan le port de Kismayo et la côte des Benadir. Quant au dernier traité conclu le 5 juin 1873, il était, lui, resté muet sur l'étendue des possessions du sultan sur la terre ferme. En raison de leur silence ou de leurs contradictions, les traités passés par l'État de Zanzibar ne permettaient donc pas de définir avec précision la frontière septentrionale du royaume du sultan. A défaut d'un état de droit, quelle était donc la situation de fait dans cette région?

« Majid, écrit M. Coupland, comme son père Saïd, réclama la suzeraineté sur toutes les villes de la côte entre le cap Delgado au sud et Warsheik au nord, et, pour l'affirmer, il préleva un pourcentage sur les droits de douane. Dans les ports principaux comme Mombasa, Kilwa et Lamo, il continua à nommer des gouverneurs et à installer de petites garnisons.

[1] Sur cette question, cf. R. Coupland, *op. cit.*, p. 26 à 31.

Quant aux villes somalies, elles paraissent être devenues encore plus indépendantes que du temps de Saïd. A Merka, seulement, d'après un rapport du docteur Kirk de l'année 1871, il y avait des soldats et une douane, mais l'emprise de Zanzibar ne s'étendait pas au delà de la ville. Mogadisho et Brava, centres importants d'un commerce d'exportation de grains, acceptèrent également la suzeraineté de Majid; leur véritable maître, toutefois, était plus proche que Zanzibar. Toute la région côtière entre Mogadisho et le fleuve Djouba était contrôlée à cette époque par un nommé Ahmed Yusuf, puissant chef somali résidant à Geledi, qui commandait à une force de 40.000 hommes de tribus. Brava, notamment, fut obligée de lui payer tribut pour obtenir d'être protégée contre les assauts et le pillage, tâche qui aurait dû incomber à Majid [1].» Aussi le consul Kirk engagea-t-il ce dernier à affirmer son autorité sur la côte des Benadir, soit par la force, soit par d'autres moyens, car les principaux commerçants dans ces ports étaient des Indiens, dont les intérêts souffraient de cet état d'anarchie.

Le conseil fut suivi. Lorsque Sir Bartle Frere visita en 1873 l'État de Zanzibar, il nota en effet que le poste le plus avancé vers le nord, tenu par les troupes de Bargach, se trouvait à Warsheik [2]. Le port de Brava avait été occupé par les troupes du sultan deux ans auparavant [3]. A l'automne de l'année 1874, M. Holmwood, fonctionnaire du consulat général de Zanzibar, se rendit à son tour sur la côte des Benadir [4]. Il toucha d'abord à Kismayo, port situé à dix milles au sud de l'embouchure du Djouba. Colonie somalie, la ville lui parut susceptible de s'accroître sous l'active

[1] Cf. R. Coupland, *op. cit.*, p. 63.

[2] Cf. *Correspondence respecting Sir B. Frere's Mission*, p. 108, Sir B. Frere à lord Granville, 7 mai 1873. Il y a lieu de faire remarquer toutefois que Sir Bartle Frere ne fit que passer devant Merka sans aller à terre et ne se rendit pas à Warsheik. Son information n'est donc pas sûre.

[3] Cf. *Correspondence*, etc., p. 85.

[4] Le rapport de Holmwood, en date du 17 novembre 1874, a été publié dans *Correspondence with British Representatives and agents abroad and Reports from Naval Officers relating to the Slave Trade*, 1875, p. 3 à 18. Dans ce rapport, Holmwood déclare que les ports situés au nord de Lamo n'ont jamais, à sa connaissance, été visités par un fonctionnaire du Consulat. Un rapport administratif du même auteur, pour les années 1873-1874, se trouve publié dans le même volume, p. 76 à 92.

direction de son gouverneur ; la garnison, fournie par Zanzibar, s'élevait à 80 soldats. Un millier de Somalis occupaient la ville et la parcouraient armés de pied en cap, mais le fort était bon et commandait la place ; ses canons enfilaient la rue principale et quelque courageux qu'ils fussent, les Somalis ne pouvaient braver un canon, même lorsqu'il était mal servi par des soldats arabes. « Du fleuve Djouba à Brava, poursuit M. Holmwood, le pays est entièrement entre les mains des Somalis et les dhows donnent un grand tour à cette côte, car la mort ou la captivité serait presque certainement le lot de tout équipage qui s'y échouerait. On ne peut donc, pour le moment, considérer le pays comme faisant partie des possessions de Zanzibar, bien que le gouverneur de Kismayo parle déjà d'annexer la bouche principale du Djouba [1]. » Au nord de ce fleuve, le premier port que l'on rencontre est celui de Brava, ville de 4.500 habitants environ, dont les quatre cinquièmes sont constitués par des Somalis et leurs esclaves [2]. La population arabe comprend une cinquantaine de personnes ; trois ou quatre Indiens musulmans [3], sujets britanniques, y résident pendant la saison commerciale. La ville comprend une cinquantaine de maisons bâties en pierre, mais la majorité de la population vit dans des huttes. Il n'y a pas de fort, et bien qu'il reste des traces d'une vieille muraille, la ville est à la merci des tribus pillardes qui l'entourent à une vingtaine de milles de distance. Ces tribus, écrit M. Holmwood, ont de longue date prélevé un tribut sur la population citadine, accroissant leurs demandes à mesure que la prospérité de la ville augmentait, et c'est ce qui a conduit les habitants à consentir à recevoir une garnison arabe, dans l'espoir que celle-ci rebâtirait les murailles et construirait un fort. Mais, bien que les troupes du sultan et un gouverneur arabe assurent nominalement le pouvoir depuis trois ans à Brava, ils n'ont rien fait et le gouverneur s'est vu obligé de payer aux Somalis de la brousse, comme jadis,

[1] Cf. *Correspondance, etc. Slave Trade*, 1875, p. 91, 92. Le gouverneur de Kismayo occupait déjà en fait un petit fort construit en boue à l'embouchure du Djouba et demanda au sultan la permission de s'y établir en force. (Cf. *Slave Trade*, 1875, p. 16.)

[2] Le cinquième restant était constitué par des 'Mbalazi, soumis par les Somalis.

[3] Les Banians, commerçants de religion hindoue, n'y pouvaient vivre en raison du fanatisme des Somalis musulmans.

un tribut annuel qu'il prélève sur la ville [1]. Aussi est-il détesté par tous les partis et n'a-t-il réussi à maintenir son pouvoir qu'en profitant des petites querelles qui divisent les deux principales tribus, appuyant tantôt l'une, tantôt l'autre, bafoué tour à tour par les deux partis et récoltant les insultes du public. Le gouverneur est d'ailleurs incapable de remplir son poste et manque tout à fait de dignité, tant devant les vingt-sept soldats qui composent la garnison que devant les Somalis de la ville. Aussi les commerçants, se sentant fort mal protégés, ont-ils peu à peu quitté les lieux et le port de Brava est en pleine décadence [2].

Le port de Merka, situé à 58 milles au nord de Brava, se développait par contre rapidement. La ville possédait un fort et une garnison importante de 150 hommes, que commandait, au nom du sultan, le gouverneur Salim Yakoub. Plus au nord, la ville de Mogadisho n'avait accepté que tout récemment de recevoir des troupes arabes, qui s'y étaient glissées à la faveur des discussions survenues entre les tribus habitant les deux quartiers de la ville. Quoique placé à la tête d'une troupe de 180 hommes, le gouverneur Mohamed bin Sultan ne possédait encore qu'un pouvoir précaire; la ville n'avait pas de fort et des désertions se produisaient journellement parmi les soldats dont la solde n'était pas payée. Quant à Warsheik, bien que la place fût réclamée par le sultan comme sienne, cette prétention, déclare M. Holmwood, n'était reconnue ni par le chef de la localité, ni par la population; Seyid Bargach n'y possédait en fait aucun représentant [3].

Ainsi, sur la partie de la côte des Benadir qui s'étend depuis Kismayo jusqu'à Warsheik, le sultan de Zanzibar n'avait établi son autorité qu'en quatre endroits, et encore de ces quatre points, deux seulement, Kismayo et Merka, étaient réellement susceptibles de résister à une attaque des tribus somalies. Tout le reste du territoire échappait à son pouvoir. Quant à la partie de la côte qui s'étend au sud du fleuve Djouba, depuis Kismayo jusqu'à Lamo, et qui était occupée principalement par la tribu des Bajuni, mi-somalie, mi-souhalie, elle répondait un peu mieux à l'autorité du sultan

[1] Ce tribut était payé à Abou Bekr Yusuf, frère de Ahmed Yusuf, chef somali de Geledi.

[2] Cf. *Slave Trade*, 1875, p. 11, 12.

[3] Cf. *Slave Trade*, 1875, p. 16.

en ce sens que Mzi Saif al-Istamboul, chef de cette tribu, avait accepté le titre de gouverneur de Paza, ce qui le plaçait nominalement sous la dépendance de Zanzibar ; les hommes de sa tribu, toutefois, refusaient de reconnaître comme sultan Seyid Bargach qui n'était, à leurs yeux, qu'un parent du gouverneur de Lamo [1]. A Patte et à Siwy, le gouverneur Seyid bin Hilal bin Hamed commandait, au nom du sultan, à 80 soldats Balouchi. A Lamo, où tenait garnison une quarantaine de soldats, le gouverneur Seyid bin Soud bin Hamed était personnellement populaire, mais les habitants montraient une grande désaffection à l'égard du gouvernement du sultan, et seule la crainte des Somalis qui, en raison de leur proximité, pouvaient tenter inopinément un coup de main sur la ville, tenait les partis ralliés à l'autorité. A Ozi et Kipini, situés dans la partie nord de la baie Formosa, le gouverneur Seyid bin Ali commandait à 5 hommes, tandis que Mambrui possédait une garnison de 10 hommes [2]. Ainsi donc le pouvoir du sultan, bien qu'un peu mieux établi sur cette partie de la côte, ne s'y affirmait encore que de distance en distance, et c'est la crainte d'être pillée par les tribus de l'intérieur qui retenait la population des villes du littoral sous so 1 autorité.

Telle était la situation de fait sur la partie de la côte africaine qui s'étend au nord de la baie Formosa. Le Khédive ignorait naturellement tous ces détails, mais il savait fort bien que sur le continent l'autorité du sultan ne s'étendait guère au delà des murs de ses forteresses garnies de soldats arabes et qu'en beaucoup d'endroits, notamment dans les pays somali et galla, on niait son pouvoir et on refusait de lui obéir. Aussi ne jugea-t-il pas nécessaire d'élever la moindre remarque lorsque, au cours d'une conversation qu'il eut au Caire avec Seyid Bargach, ce dernier l'entretint de ses prétentions à dominer tout le littoral africain qui s'étend jusqu'au ras Hafoun, et lui fit connaître son intention d'arborer son drapeau, dès son retour, à l'embouchure du Djouba et sur ce cap. Mais il fit son profit de la confidence, et lorsque, quelques jours plus tard, il reçut les lettres de Gordon en date des 26, 27 juin et 17 juillet 1875, dans lesquelles le colonel, reprenant la question du débouché sur l'Océan Indien, suggérait qu'à défaut de la baie Formosa ou de Port Durnford, sur lesquels le

[1] Cf. *Slave Trade*, 1875, p. 16, 17. — [2] Cf. *Slave Trade*, 1875, p. 15.

sultan de Zanzibar avait peut-être des droits, les Égyptiens pourraient s'établir à l'embouchure du Djouba, il saisit l'occasion qui se présentait d'affirmer ses droits et passa résolument à l'action.

Depuis qu'il avait occupé, dans le golfe d'Aden, la côte des Somalis et que le sultan de Constantinople lui avait cédé l'administration de Zeyla « et de ses dépendances », le vice-roi se considérait, en effet, comme le possesseur légitime du pays entier des Somalis. Au su de tout le monde, ce pays s'étendait vers le sud jusqu'au fleuve Djouba. Le sultan de Zanzibar ne pouvait donc s'y installer sans commettre un acte d'usurpation, un envahissement du territoire égyptien. Jusqu'ici, dans le désir de ménager les susceptibilités de Seyid Bargach, expliqua le Khédive à Gordon, il avait différé d'accepter son plan, tant était vive sa répugnance, en prenant Formosa, « d'occuper un pays sur lequel le sultan de Zanzibar n'avait jamais exercé aucun droit, il est vrai, mais sur lequel il pouvait avoir des vues plutôt que des prétentions ». Aucune objection de la sorte, par contre, ne pouvait naître de l'occupation de l'embouchure du Djouba. « En formant cet établissement, manda-t-il au colonel, je ne cours aucun danger de léser les droits d'un voisin avec lequel mon désir le plus vif est d'entretenir des relations amicales. L'embouchure du Djouba nous appartient ; c'est le point qui, sur le littoral, sépare le territoire de Zanzibar d'avec celui des Somalis. Les cartes les plus élémentaires indiquent cette limite tout autant que les cartes les plus perfectionnées. Le territoire des Somalis, dont la partie nord est déjà occupée par nous, nous appartient aussi bien dans son littoral oriental que dans son littoral nord. Donc en ouvrant la route entre les lacs et l'embouchure du Djouba, nous sommes toujours sur notre territoire [1]. » Le vice-roi était si convaincu de son bon droit qu'il jugea inutile d'ouvrir, comme le lui recommandait Gordon, une négociation avec les puissances intéressées, dans le but de s'assurer que son entreprise ne rencontrerait pas d'opposition de leur part ; il était persuadé, d'ailleurs, que ces puissances apprécieraient le bien-fondé de ses motifs et applaudiraient à ses efforts.

Pour diriger l'expédition destinée à se rendre dans ces parages, le Khédive choisit Mckillop pacha qui, au printemps de l'année 1875, avait déjà

[1] Cf. *supra*, p. 250, lettre du Khédive à Gordon, 17 septembre 1875.

empli, à sa satisfaction, une mission sur la côte des Somalis. Peut-être ussi l'idée que le chef de l'entreprise pourrait se trouver en contact avec es autorités étrangères, conduisit-elle le vice-roi à faire choix de cet officier e marine anglais passé au service de l'Égypte; la collaboration avec ordon en serait également facilitée. Le colonel Chaillé-Long, qui de ongue date avait offert ses services pour cette expédition, fut désigné our commander les troupes de terre [1]. Mckillop se trouvait à cette poque dans le golfe d'Aden. Comme le temps pressait, on se dispensa de rappeler au Caire [2], et, le 17 septembre 1875, le Khédive lui envoya ar écrit les instructions suivantes :

« Mon cher Pacha,

J'ai fait choix de vous pour prendre le commandement d'une expé- lition que j'envoie sur le littoral de nos possessions au sud du cap Guarda- ii. Le colonel Long est chargé par moi de vous amener à Berbera trois ompagnies [3] avec leurs munitions etc., embarquées sur le *Tantah* et le *essouk*. Sur les trois compagnies qui se trouvent à Berbera, vous en pren- frez deux. Cela fera cinq compagnies. Quant aux bateaux, je mets sous os ordres, outre le *Tantah* et le *Dessouk*, le *Saaka* avec Radouan pacha, que vous prendrez avec vous, et encore le *Latif* si vous le préférez au *Mohamed Aly*.

« Pour vous bien pénétrer de l'esprit de votre mission et vous mettre par là à même de pourvoir à toute circonstance fortuite, je vous remets ous ce pli copie des ordres que j'ai fait parvenir au général Gordon. Vous errez qu'il s'agit d'ouvrir au commerce une communication nouvelle ntre les lacs et l'Océan. C'est à cette œuvre, confiée au général, que vous es destiné à coopérer.

[1] Long était placé sous les ordres de McKillop, ainsi qu'il ressort des instructions nnées par le Khédive au colonel le 17 septembre, dans lesquelles on lit : « McKil- p est investi par moi du commandement supérieur de la flotte et des troupes stinées à l'expédition de Djouba : vous êtes donc sous ses ordres. »

[2] Un télégramme expédié du Caire le 15 septembre à McKillop lui ordonna de ster à Berbera pour attendre des ordres ultérieurs.

[3] Le texte original porte 3 bataillons; c'est là une erreur, car les instructions ne nentionnent plus par la suite que des compagnies.

« Le débouché que j'ai indiqué à Gordon pacha est l'embouchure du fleuve Djouba. C'est donc là que vous devez vous rendre. C'est là que vous devez débarquer, vous établir et attendre l'arrivée du général Gordon ou bien les instructions qu'il vous fera parvenir, car un de vos premiers soins est de chercher à savoir où il se trouve et à communiquer avec lui. Je désire que le temps qui s'écoulera entre votre débarquement et l'arrivée du général soit mis à profit par vous; votre installation à Djouba doit être permanente, elle doit avoir, dès le principe, des bases sérieuses et qui assurent sa vitalité. Installez donc vos troupes en leur donnant l'organisation des colonies militaires; employez-les à se suffire à elles-mêmes pour leur nourriture. Je fais embarquer pour leur usage une variété de graines et de légumineuses; les soldats peuvent et doivent, au milieu de leurs exercices militaires, se livrer à l'agriculture. Je tiens beaucoup à cette manière de les organiser et, si vous établissez quelque poste dans l'intérieur, que la même idée et la même organisation président à son installation.

« Vous devez explorer le pays toujours dans la direction des lacs, faire tracer sa configuration, en faire dresser la carte. Faites pousser quelques détachements dans l'intérieur du pays. L'étendue que vous pourrez ainsi faire parcourir et reconnaître dépendra complètement de vous et des dispositions que vous trouverez parmi les populations. Vous ne devez pas oublier que ces populations qui, en fait de commerce, ne connaissent que la traite et la rapine, pénétreront bien vite le but de l'expédition et qu'en conséquence, il est douteux que vous rencontriez auprès d'elles des sentiments d'amitié.

« Vous avez à bord de la flotte deux ou trois canots à vapeur; faites explorer le cours du fleuve Djouba par une partie de vos équipages; nolisez à Berbera quelques barques indigènes que vous pourrez faire servir à cette même exploration, si vous les trouvez adaptées à ce service.

« Avant d'effectuer votre débarquement, ayez soin d'affirmer mes droits à la possession des bouches du Djouba suivant les formes et les usages consacrés en semblables circonstances. Je dois vous faire observer que les formalités que vous remplirez ne sont pas une prise de possession, puisque Djouba nous appartient déjà, mais simplement une affirmation, une consécration de mes droits à la possession de ce territoire, qui fait partie du pays des Somalis.

« Si j'appelle votre attention sur ce point, c'est pour vous prémunir sur un état de choses qui pourra peut-être se présenter. C'est le suivant :

« Le sultan de Zanzibar, pendant son séjour au Caire, m'a entretenu de ses prétentions sur tout le littoral jusqu'au cap Hafoun. Je n'ai pas voulu le contredire ; il était mon hôte et le silence m'était imposé par les lois les plus élémentaires de la courtoisie et de l'hospitalité ; il m'a même fait entendre que son intention était, dès son retour, d'arborer son drapeau sur Djouba et ras Hafoun. C'est pour éviter des difficultés ultérieures, pour empêcher de sa part un acte d'usurpation, un envahissement de notre territoire que je précipite votre départ. Notre drapeau flottant à l'embouchure du Djouba, cette affirmation de mes droits prévient toute conséquence fâcheuse que l'intention du sultan de Zanzibar, s'il venait à l'exécuter, pourrait entraîner à sa suite. Je suis persuadé qu'à votre arrivée à Djouba, vous ne trouverez aucun drapeau arboré, ni aucune autorité constituée et que votre débarquement se fera pacifiquement, mais on doit prévoir le cas où vous trouveriez la place occupée par le sultan, soit nominalement, soit effectivement. Dans ce cas, vous aurez à procéder d'abord envers les occupants d'une manière amicale, en les invitant à se retirer ; s'ils ne cèdent pas, vous userez des moyens militaires que j'ai mis à votre disposition, car il s'agit alors pour vous de rentrer en possession d'un territoire qui relève de mon gouvernement. Je veux que sur ce point vous soyez bien pénétré de mon idée. L'embouchure du Djouba est à nous. Je désire vivre en bonnes relations spécialement avec le sultan de Zanzibar, mais je ne souffrirai aucune atteinte à mes droits, à plus forte raison une occupation.

« Je suis décidé à faire la police parmi les populations arabes et nègres entre le littoral de la mer et les lacs. Je désire que la sécurité règne dans ces régions et que les trafiquants et les voyageurs puissent parcourir le pays en toute sécurité. Je n'épargnerai aucun moyen pour parvenir à ce but ; s'il faut employer la force, je l'emploierai pour punir et châtier ceux qui s'y opposent. Voilà ma décision que vous devez vous efforcer, soit par vos paroles, soit par vos actes, d'inculquer dans tous les esprits. Ce langage, vous pouvez le tenir hautement à tous en général et spécialement à toute personne que le sultan de Zanzibar pourrait vous envoyer ; car il est à prévoir que le sultan de Zanzibar, dès qu'il saura votre installation,

pourrait avoir l'idée de vous envoyer soit un de ses officiers, soit un intermédiaire choisi parmi les personnes accréditées auprès de lui, avec invitation de vous retirer. La réponse que vous aurez à lui faire en ce cas ressort de la lettre et de l'esprit de mes instructions. Vous êtes soldat, vous avez des ordres auxquels votre devoir est d'obéir ; Djouba est à moi, et, sans un ordre de moi, la force même ne vous ferait pas quitter le poste que vous occupez. Vous maintiendrez votre dire sans sortir de la limite que j'ai tracée à votre langage, quel que soit l'envoyé ou l'intermédiaire du sultan, et vous aurez soin de n'entrer dans aucune discussion et vous déclarerez que vous n'y êtes nullement autorisé. Si l'envoyé de Zanzibar se trouve être un intermédiaire choisi par lui parmi les agents accrédités auprès de son gouvernement, vous aurez pour dernière réponse à le référer à moi. Vous me préviendrez par la voie la plus rapide. L'importance de cette recommandation ne vous échappera pas sans doute.

« Occupez-vous au plus tôt à établir une communication aussi régulière que possible entre Djouba et Berbera. Voyez quel parti vous pourrez tirer des Somalis marins et des bateaux indigènes comme éléments des services de communication. Je tiens beaucoup à ce service, non seulement au point de vue du gouvernement, mais comme un premier pas pour attirer le commerce. J'espère, mon cher pacha, vu l'importance que j'attache au succès de l'entreprise confiée au général Gordon, que vous ferez tout pour coopérer à sa réussite. Je désire que dès que le général sera arrivé, vous lui remettiez le commandement de vos troupes et que vous vous mettiez à sa disposition avec la force navale sous vos ordres, car c'est au général qu'appartient le commandement civil et militaire dans toute cette partie de mes possessions. J'ignore si l'embouchure du Djouba présente un mouillage sûr pour vos bâtiments. Au cas où il ne vous serait pas possible d'y stationner, vous débarquerez avec vos troupes et vous chercherez dans le plus proche voisinage un bon mouillage où vous vous installerez.

« Je n'ai plus rien à ajouter. Je désire seulement vous faire une dernière recommandation qui se rapporte aux explorations que vous êtes appelé à faire. Ne commencez à envoyer des détachements vers l'intérieur que lorsque vous serez complètement installé et organisé sur le littoral et que vous serez assuré que le sultan de Zanzibar aura abandonné toute idée et toute prétention sur cette partie de notre territoire.

« Je désire encore qu'après votre installation, vous fassiez partir sur un des bateaux à vapeur un détachement qui ira occuper soit Guardafui, soit ras Hafoun. Vous examinerez quel est le point le plus convenable et vous donnerez ordre à l'officier que vous y enverrez de procéder à son installation, après avoir rempli toutes les formes consacrées en pareilles circonstances.

« Je termine mes instructions en vous réitérant mes ordres de vous abstenir de toute attaque non motivée par des raisons sérieuses ; mais il est superflu de vous rappeler que si vous êtes attaqué, vous ne devez avoir qu'une considération devant les yeux, à savoir l'honneur de mon drapeau que je confie tout autant à votre prudence qu'à votre courage [1]. »

Ces instructions furent accompagnées d'une lettre de Nubar, dans laquelle le Ministre des Affaires étrangères du vice-roi entretenait plus particulièrement Mckillop de la partie diplomatique qu'il aurait à jouer avec les agents accrédités auprès du sultan de Zanzibar. « La mission, disait-il, est importante et demande un homme de tête et de cœur. C'est pour cela que le Khédive vous a choisi. Pour moi je ne vous recommande qu'une chose et en cela je ne fais que suivre l'idée du Khédive, c'est la plus grande discrétion et la plus grande réserve au cas où des agents accrédités auprès du sultan de Zanzibar se présenteraient à vous et vous inviteraient à vous retirer, soit au nom du sultan, soit au nom de leur gouvernement. Ce dernier cas me semble improbable, sinon impossible, à moins que le gouvernement au nom duquel on vous adressera cette invitation ne veuille ouvertement se mettre en lieu et place du sultan, et aucun gouvernement n'a encore émis une pareille prétention. Ainsi donc, en pareil cas, référez l'intermédiaire ou le plénipotentiaire au Khédive ; c'est à lui u'on doit s'adresser et non à vous, chargé d'exécuter ses ordres. Quant ux prétentions du sultan, pas besoin de vous dire qu'elles ne sont pas dmissibles ; les raisons en sont déduites tout au long dans vos instrucons, ce qui me dispense de les répéter. Son Altesse me charge de vous ire que vous devez garder d'une manière secrète, mais plus que secrète,

[1] A. A., le Khédive à McKillop pacha, Guézireh, 17 septembre 1875. Cette ttre a été publiée dans le *Journal of the Royal African Society*, en juillet 1935.

le but de votre destination. En dehors du colonel Long qui le connaît, nul à votre bord ne doit le savoir que lorsque vous serez rendu à Djouba. Le Khédive pense que le secret de l'expédition est indispensable et, en vous faisant part de cet ordre vice-royal, il ne me reste, mon cher pacha, qu'à vous souhaiter succès et prospérité (1).»

Deux hauts fonctionnaires égyptiens, Radouan pacha et Abd el-Razzak bey furent attachés à l'expédition (2). Habitués à traiter avec les populations somalies, ils apporteraient à Mckillop le concours nécessaire pour pratiquer une bonne politique indigène.

2. — OCCUPATION DE LA CÔTE DES BENADIR.

Mckillop prit à Berbera le commandement de sa petite escadre qui se composait de la frégate *Mohamed Aly,* des transports *Tantah* et *Dessouk,* et se rendit d'abord à Siyara, où il rallia la corvette *Latif,* montée par Radouan pacha, et approvisionna ses bâtiments en eau. Les troupes avaient reçu cinq mois de solde d'avance, sous déduction d'un cinquième, les marins trois mois d'avance seulement et les rations de viande, de beurre etc., ne leur avaient pas été payées ; McKillop demanda en conséquence au Khédive de lui envoyer 3.000 L.E. à Berbera pour les besoins du personnel composant l'expédition (3). Le 2 octobre 1875, l'escadre égyptienne quitta Siyara et se dirigea vers le ras Hafoun, où elle arriva le 5 (4). Le lendemain Harsi Mohamed, oncle du sultan de Hafoun Osman Mahmoud (5), se présenta avec le cheikh du bandar de Sanda et dix-huit indigènes, et informa McKillop qu'ils seraient très heureux de voir leur territoire annexé à l'Égypte. Le pacha fit droit à leur demande et leur remit deux

(1) A. A., Nubar à McKillop, 16 septembre 1875.

(2) A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièces 7 et 8, p. 3, O.S. à Radouan pacha et à Abd el-Razzak bey, 17 septembre 1875.

(3) A. A., McKillop au Khédive, 1er octobre 1875.

(4) Le départ de Berbera de l'escadre égyptienne chargée de troupes et sa marche en direction du cap Guardafui furent aussitôt signalés à Londres par le résident politique à Aden (cf. F.O. 78 - 3188, nouvelles d'Aden du 30 septembre au 6 octobre 1875).

(5) Le sultan est aussi appelé dans certains documents Osman Mohamed.

peaux égyptiens ainsi que différents cadeaux. Des lettres furent adres-
; au sultan de Hafoun, qui se trouvait à l'intérieur du pays, pour l'in-
ier qu'un bon accueil lui serait réservé à son retour et qu'il serait
umé en qualité de représentant du gouvernement dans la région (1).
7 octobre, McKillop et Radouan pacha se rendirent au bandar de Sanda,
mpagnés d'un détachement d'infanterie ; le drapeau fut hissé, avec le
monial d'usage, à un mât dressé au centre de la ville, au milieu de la
et de l'allégresse des habitants (2). Ceux-ci jurèrent fidélité au Khédive
ils baptisèrent du nom de sultan Ismaïn (3). Puis McKillop alla planter
même le pavillon égyptien sur le sommet du ras Hafoun. Après avoir
de l'eau, l'expédition quitta le 7 octobre cette côte inhospitalière que
soldats arabes avaient surnommée *El ouich bita afrit* (la figure du dé-
) (4), et fit route vers la côte des Benadir. La traversée fut longue et
ible, pour des raisons que McKillop expliqua au vice-roi en ces termes :
charbon qui fut chargé sur le *Mohamed Aly* à Suez n'était que de la
ssière et des débris, que le mécanicien même avait refusé d'accepter ;
nt à celui qui m'a été envoyé à Berbera sur les vapeurs *Tantah* et
souk, il laisse à désirer. Les machines de tous les vapeurs, à l'exception
Tantah, sont en mauvais état. Les bateaux mêmes sont complètement
pourvus de cordages de rechange, de toile, de bois, d'outils et tout ce
i est strictement nécessaire. Aucun outil n'est en possession des méca-
iens pour la réparation ou rechange de quelque tuyau. Aucune citerne
plémentaire n'a été ajoutée aux bateaux qui devaient suffire aussi
r les troupes. Votre Altesse comprendra sans peine les difficultés que
eu à surmonter en luttant avec ces bateaux contre des courants qui,
uis Siyara, acquièrent une vitesse de 3 à 4 milles par heure, alimentés
la mousson et qui étaient complètement en notre défaveur. Heureu-
nt qu'aucune tempête ne vint pour nous occasionner des dégâts ou
s qui n'auraient pas pu être réparés (5). » L'expédition, on le voit,
ssentait cruellement de son improvisation. A deux reprises, il fallut

A. A., Rapport de Radouan pacha, 4 novembre 1875.
A. A., Dossier 3/6, pièce 4, Radouan pacha à Khairi pacha, 4 novembre 1875.
A. A., Rapport de McKillop au vice-roi, 1er novembre 1875.
Cf. Long, *My life in Four Continents,* t. I, p. 176, 177.
A. A., McKillop au Khédive, 1er novembre 1875.

s'arrêter sur des côtes désertes pour charbonner. La deuxième opération eut lieu près de Brava, où McKillop laissa les navires *Mohamed Aly* et *Latif* avec Radouan pacha, tandis qu'il se dirigeait avec le *Tantah* sur Djouba à la recherche du *Dessouk* qui détenait dans ses flancs le précieux charbon de soute.

Pendant leur séjour près de Brava, le *Mohamed Aly* et le *Latif* envoyèrent leurs chaloupes à terre pour faire de l'eau, mais les indigènes refusèrent aux marins égyptiens l'accès du puits[1]. Radouan pacha écrivit alors une lettre au gouverneur de Brava, Mohamed bin Musaoud, pour se plaindre. Sans l'intervention d'un nommé Salamis, de la tribu des Habr Awal de Berbera, affirmait-il, une collision entre les Arabes et les sauvages aurait eu lieu. Le pacha demandait en conséquence au gouverneur de punir les coupables et de prendre les mesures nécessaires pour prévenir le retour de pareils incidents, parce que, disait-il, « les navires égyptiens croisent dans la région pour examiner le pays et protéger les tribus musulmanes »[2]. Au reçu de cette lettre, l'émir de Brava envoya des messagers aux Bédouins pour les engager à laisser les Égyptiens prendre l'eau qui leur était nécessaire, et adressa une lettre d'excuses à Radouan pacha ; les navires purent alors s'approvisionner, aidés par les indigènes.

Cependant McKillop avait poursuivi sa route vers le fleuve Djouba, à l'embouchure duquel il arriva le 16 octobre[3]. « L'agitation de la mer, rapporte le colonel Long, nous empêcha de débarquer. Un pêcheur somali nous fit savoir qu'un bon port existait à quinze milles au sud et nous y pilota.

« Kismayo, poursuit le colonel, est situé au sud de l'Équateur, dans la courbe d'un bassin formé dans les terres, d'un demi-mille de large et dont l'entrée difficile ne comporte qu'un étroit passage percé entre deux masses de rochers... Au loin, pleinement visible à l'œil nu, s'élevait un fort en pierre, sur le parapet duquel se trouvaient des canons et des hommes qui, torches en main, les agitaient d'un air de défi. Le lieutenant Hassan Wassif

[1] Ce puits d'eau saumâtre se trouvait à 7 milles de distance environ du mouillage.

[2] La lettre de Radouan pacha a été publiée dans *Correspondence relating to the Slave Trade,* 1876, p. 307, où elle est datée du 17 ramadan 1292 (17 octobre 1875).

[3] C'est la date citée par Long.

.voyé à terre avec un pavillon parlementaire et, peu après, il revint
uatre dignitaires qui, en montant sur le pont, nous ordonnèrent avec
nce de partir. McKillop répudia toute intention de déranger la gar-
, mais demanda simplement la permission de débarquer pour se
rer de l'eau pour nos soldats, nos chevaux et nos mules. Les digni-
de Kismayo refusèrent, sur quoi toutes les embarcations furent
ées et le débarquement commença, tandis que les dignitaires étaient
ıs en otage.

vec la première compagnie d'infanterie fut débarqué un dignitaire
é de porter au [gouverneur du] sultan l'expression de nos intentions
ques. Quatre compagnies furent ainsi débarquées ; les autres digni-
furent ramenés à terre dans mon embarcation avec moi-même et le
nant Hassan. « Maintenant, leur dis-je en les renvoyant à leur chef,
s à Hamed [1] que nous ne voulons ni sa ville, ni son fort, ni ses soldats,
; que nous désirons de l'eau et que nous occuperons les puits. Si un
coup de canon est tiré du fort, il en cuira à Hamed. » Le sable du rivage
t un excellent moyen de défense et nous fûmes bientôt solidement
ıchés. Avant l'aube, je dé'achai une compagnie et la conduisis en
e de la ville, et, à un signal convenu, nous nous précipitâmes, baïon-
au canon, à la gorge du fort qui n'était pas gardée, et qui fut ainsi
eusement pris sans perte de vie humaine [2]. »

a prise de possession de Kismayo donna lieu à une grande cérémonie.
s soldats et les marins égyptiens se formèrent en carré autour du mât
avillon où flottait le drapeau rouge de Zanzibar. Hamed, le gouverneur,
déprimé, se plaça à gauche de McKillop. Le pavillon de Zanzibar fut
é puis amené, et les couleurs égyptiennes montèrent au haut du mât,
ées de vigoureuses acclamations en turc, poussées par les détachements
navires : *Effendemiz chok yacha* (Puisse notre maître le Khédive vivre
nellement !) [3]. »

colonel Long reçut ensuite l'ordre de se rendre par voie de terre
ı'au fleuve Djouba, où il établit son camp sur un cap élevé dominant
urs d'eau.

Le gouverneur de Kismayo s'appelait Hamed bin Abdulla.
Cf. Long, *op. cit.*, t. I, p. 178, 179.
Cf. Long, *op. cit.*, t. I, p. 180, 181.

Une fois Kismayo en son pouvoir, McKillop retourna avec le *Tantah* devant Brava, où il avait laissé au mouillage le *Mohamed Aly* et le *Latif*. Le pouvoir qu'exerçait dans cette ville le sultan de Zanzibar était des plus précaires. Radouan pacha avait mis le temps à profit et commencé des pourparlers avec les principaux résidents de la ville. Ceux-ci se plaignaient de ce que Seyid Bargach se fût emparé de leur territoire par la force et que, bien qu'il prélevât une dîme importante sur leurs marchandises, il ne les défendît point contre les incursions des autres tribus ; Ahmed Yusuf, notamment, le chef somali de Geledi, levait sur eux un tribut annuel de 3.000 dollars et parfois davantage. Quant aux Anglais, ils les opprimaient également, détruisaient leurs dhows et s'emparaient de leurs esclaves [1]. En un mot, les habitants se déclaraient broyés par le sultan et par les Anglais. Les Égyptiens les leurrèrent-ils par de fausses promesses? Leur promirent-ils, pour les gagner, de les protéger contre les opérations des croiseurs anglais et de les autoriser à importer librement la main-d'œuvre servile, comme l'affirme le docteur Kirk [2]? Cela paraît peu probable. Les habitants, qui souffraient de l'état de choses actuel, devaient être naturellement portés à voir dans les nouveaux venus des protecteurs et à les accueillir comme des libérateurs. Aussi, à l'arrivée de McKillop, le cheikh Chighou Abdio et quelques-uns des principaux notables de Brava se rendirent-ils auprès de lui pour signer un document par lequel ils demandaient au Khédive d'Égypte d'assumer la protection de la ville de Brava et des territoires placés en bordure de la rivière Djouba [3].

[1] Cf. *Slave Trade,* 1876, p. 353, 354, lettre de Ahmed Yusuf au cheikh Abdul Aziz, 14 novembre 1875.

[2] Cf. *Slave Trade,* 1876, p. 307, mémorandum de Kirk sur la prise de Brava par les Égyptiens.

[3] Voici le texte de ce document qui se trouve dans le dossier 3/6 *Abdine.*

Requête en arabe datée du 23 ramadan 1292 (23 octobre 1875) présentée par les cheikhs de Brava, Chighou Abdio, Mouna Hassan, Abd el-Nour Abdi, Hag Abou Bekr Ibn Mohamed, Mohamed Ibn Rifaï, Omar Ibn Chighou et Mouna Ibn Aly, à l'Amiral commandant l'expédition du puissant roi Ismaïl.

Excellence,

« Depuis quinze ans, nous sommes soumis au gouvernement du sultan de Zanzibar Seyid Bargach et lui payons une dîme représentant 5 o/o de la valeur de tous articles et objets, à l'exception de l'ivoire pour lequel nous payons 12 tallaris et quart par

Le 26 octobre, McKillop débarqua à la tête d'une cinquantaine de soldats. Reçu par la garde du sultan qui se composait de 25 hommes mal équipés, il ordonna d'abord de les désarmer; après quoi le pavillon du sultan de Zanzibar fut amené et remplacé par celui du sultan de Turquie, que saluèrent de coups de canon les bâtiments présents sur rade. Après avoir pris complète possession de la place, on procéda au désarmement de la population, et la garde de la ville fut confiée à une garnison égyptienne [1]. Les habitants furent avisés que l'importation de la main-d'œuvre servile et la vente des esclaves étaient désormais interdites.

Après avoir pris possession de Brava, sans coup férir, McKillop appareilla avec le *Tantah* et le *Mohamed Aly* pour Djouba, emmenant avec lui huit habitants de Brava décidés à faire valoir leurs droits sur cette région. « Le fleuve, rapporte Radouan pacha, est large comme le Nil et il se déverse avec force dans la mer, ce qui produit de fortes vagues à son embouchure. Le débarquement des soldats s'est poursuivi avec beaucoup de difficultés. Ils ont été établis sur le bord du fleuve, à huit milles de

farâssila. Pourtant le dit sultan ne nous protégeait pas contre les ennemis. Les Arabes des montagnes nous attaquaient constamment et s'emparaient de nos biens et de nos enfants. Nous nous sommes plaints à lui souventes fois, mais sans aucun résultat, et il ne pouvait empêcher ces attaques. Comme vous êtes arrivé à Brava, notre village, que nous avons appris que vous êtes musulman, que vous relevez du gouvernement de notre bienfaiteur le roi Ismaïl et que vous êtes délégué par lui pour inspecter le littoral oriental d'Afrique jusqu'à Djouba et y instaurer la paix et la sécurité, nous vous adressons cette requête pour vous prier de nous envoyer le pavillon musulman et de le hisser dans notre village dénommé Brava, afin que nous dépendions du gouvernement khédivial et protégions ainsi nos vies et nos biens, en même temps que nous serons à l'abri des attaques des ennemis. Et comme la région de Djouba et ses dépendances à l'est appartiennent à nos pères depuis très longtemps, que Seyid Bargach s'en est emparé parce qu'il est le roi de ce pays, que Djouba et ses habitations se trouvent délaissés par suite des dissentiments qui règnent entre lui et nous, comme enfin la dite région fait partie des dépendances du gouvernement égyptien, nous sollicitons de la miséricorde royale l'autorisation d'habiter la région de Djouba et de nous y établir, car il y existe des maisons qui nous appartiennent depuis longtemps. Nous prions Dieu de maintenir la puissance, la gloire et la prospérité de notre bienfaiteur le roi Ismaïl et de ses nobles enfants. »

[1] McKillop ne laissa à Brava qu'un détachement composé d'un lieutenant et de 50 soldats. Ce détachement fut renforcé par la suite.

la côte, dans un endroit élevé et sain [1].» Au cours de cette opération, le *Latif* perdit, à l'entrée de la rivière, un aspirant de marine et quatre matelots et le *Mohamed Aly* un matelot. En raison de l'insécurité du mouillage, McKillop dut conduire ses navires à Kismayo, sans avoir pu achever son ravitaillement en eau. On était à la veille du Baïram. Pour célébrer cette fête, les canons tonnèrent et les bateaux furent pavoisés et illuminés. Le lendemain, 1er chawal (31 octobre 1875), les habitants et les commerçants de la ville se rendirent auprès de McKillop pour lui présenter leurs souhaits. Le gouverneur de Kismayo avait été également invité à célébrer la fête avec les Égyptiens, mais il ne parut pas. On apprit alors que Hamed bin Abdulla, effrayé par les coups de canon de la veille, s'était enfui avec les 60 soldats qu'il commandait dans la direction de Lamo. Les commerçants eux-mêmes, à vrai dire, n'étaient pas très rassurés. « Nous calmâmes leurs appréhensions, déclare Radouan pacha, en leur faisant comprendre le but de progrès et de civilisation poursuivi par Son Altesse. Une force de 95 soldats, avec deux canons de montagne, deux lance-fusées et une mitrailleuse, fut placée dans le bandar afin de sauvegarder la vie et les biens des habitants et de défendre le drapeau égyptien. Les habitants manifestèrent leur joie en voyant toutes les mesures prises [2].» Radouan pacha fut nommé gouverneur de Kismayo qui prit le nom de Port-Ismaïl.

Cependant l'escadre manquait de charbon. McKillop envoya le vapeur *Tantah* à Zanzibar, avec le major Joyce, pour s'en procurer et acheter de l'outillage [3]. Les chevaux et les mules ayant bien supporté le change-

[1] A. A., Dossier 3/6, pièce 4, Radouan pacha au mihradar, 4 novembre 1875.

[2] A. A., Dossier 3/6, pièce 4, rapport de Radouan pacha, 4 novembre 1875. Le pacha explique que le port de Kismayo, ainsi que Djouba et ses environs, étaient, dix ans plus tôt, habités par les Galla, mais que des gens de Hafoun, de la tribu du sultan Osman Mohamed, et des Warsigli, les en délogèrent par la force et prirent leur place, et que deux ans après ils demandèrent la protection du sultan de Zanzibar.

[3] McKillop lui signa deux traites, l'une rédigée en français pour £. 1.000 sur Hassan Aly bey, maamour à Aden, et l'autre écrite en arabe, en date du 5 novembre, pour £. 1.000 ou plus, sans préciser de nom, la personne qui l'accepterait se chargeant d'en recouvrer le montant du Ministère égyptien de Finances. M. Joyce reçut également 6.000 tallaris en argent pour ses achats, au cas où l'on n'accepterait pas ses traites. (Cf. A. A., rapport d'Abd el-Razzak bey, 16 novembre 1875.)

ment de climat, le chef de l'expédition demanda au Khédive de lui envoyer encore 40 mulets et 20 chevaux qu'on occuperait aux transports. « Ces animaux, écrivit-il, causent un grand étonnement aux indigènes de ces parages qui n'ont que des bêtes très chétives et inaptes à quelque service que ce soit [1]. » Il réclama aussi des chaloupes à vapeur, dont l'emploi, déclara-t-il, éviterait bien des peines aux équipages et permettrait d'accélérer le travail.

Le 9 novembre, Radouan pacha partit pour Djouba, afin d'y faire construire un magasin en bois destiné à conserver les munitions et les approvisionnements. Il s'occupa également de pousser les travaux agricoles entrepris sur les berges fertiles du fleuve. Un jardin d'une superficie d'un feddan fut planté de graines diverses et clôturé. On releva sur les bords du Djouba la présence d'un grand nombre d'arbres dont le bois ressemblait à celui qu'on importe de Turquie en Égypte. Radouan pacha demanda au Caire l'envoi de bûcherons et de menuisiers, ainsi que de maçons pour construire des maisons en pierre ; il sollicita aussi l'envoi de deux bateaux et de quelques barques pour faciliter les déplacements des soldats le long de la rivière, car, par suite du manque de chameaux, il était impossible de se déplacer par voie de terre [2].

Conformément à ses instructions, McKillop écrivit à Gordon pour l'aviser de son arrivée à Djouba. « Comme je crois, lui dit-il, que vous aurez reçu une copie de mes ordres, le Khédive me disant vous l'avoir envoyée, je n'ai pas besoin de vous faire connaître l'objectif de ma venue ici. Notre arrivée ici fut des plus problématiques, car on nous fit partir manquant de tout : charbon, eau et provisions. Et quelle côte ! Cependant je ne vous énumérerai pas mes besoins et mes misères ; j'ose dire que vous avez assez des vôtres.

« Maintenant, quant à exécuter les ordres qui m'ont été donnés de pousser vers la région des lacs pour vous rencontrer, nous sommes entièrement dépourvus de tout moyen de transport. J'ai 400 soldats ici et 150 à Brava, 16 chevaux, 8 mules, pas de chameaux, pas de bœufs. Je ne puis déplacer aucun de mes navires pour aller en chercher, n'ayant

[1] A. A., McKillop au Khédive, 1er novembre 1875.
[2] A. A., Dossier 3/6, pièce 8, Radouan pacha à Khairi pacha, 17 novembre 1875.

pas une tonne de charbon dans leurs soutes, et j'ai été obligé, tout à fait contre mon gré, d'envoyer un de mes paquebots postaux à Zanzibar pour me procurer du charbon et des approvisionnements, afin de pouvoir établir une communication, via Berbera et Massawa, avec le Caire.

« La route la plus indiquée pour marcher à votre rencontre (si nous réunissons des moyens de transport) me semble être une ligne droite partant à quelques milles au sud de l'Équateur et tirée en direction de l'ouest-quart-sud-ouest vers le mont Kenya. Les Somalis, ici, ont peur de s'approcher des Galla. J'essaie d'en amener quelques-uns à prendre cette lettre et à partir à votre recherche [1]. »

Le 15 novembre, le vapeur *Tantah* revint de Zanzibar. Il avait tout juste réussi à se procurer 400 tonnes de charbon, pour lesquelles on avait demandé le prix élevé de 70 shillings la tonne. Son capitaine rapporta également une lettre de Seyid Bargach, adressée à « l'émir des bateaux égyptiens » et qui était ainsi conçue :

« J'ai appris que vous êtes arrivé sur notre côte avec des soldats, des canons et des chevaux, que vous avez tous débarqué sur notre territoire et que vous avez enlevé notre drapeau. Actuellement, nous vous demandons sans retard de prendre tout ce que vous avez fait débarquer et de partir. Nous n'avons permis à votre bateau de prendre du charbon à Zanzibar que dans le seul but de vous aider à quitter nos possessions, tandis que la mousson est contraire [2]. » McKillop transmit cette lettre au Khédive sans l'accompagner d'aucun commentaire [3].

Dans l'intervalle, un singulier incident s'était produit près du fleuve Djouba. « Le 11 novembre, rapporte Abd el-Razzak bey, le binbachi Farahat effendi s'était rendu en mission avec le youzbachi Mohamed

[1] Cf. *Slave Trade*, 1876, p. 377. Cette lettre a été également publiée par le Rév. George Percy Badger dans le *Times* du 17 octobre 1876.

[2] F.O. 84 - 1417, annexe II à la dépêche de Kirk à lord Derby, 15 novembre 1875. La lettre est datée du 11 chawal 1292, correspondant au 10 novembre 1875.

[3] McKillop demanda à cette époque au Khédive de confirmer l'avancement qu'il avait accordé à deux de ses officiers ; il avait promu le kaïmakam Aly bey Choukri, commandant le *Mohamed Aly*, au grade de miralaï, et le saghkolaghassi Ahmed Amin commandant le *Latif*, au grade de binbachi (A. A., McKillop au Khédive, 15 novembre 1875).

effendi Essayed et 50 soldats réguliers munis de haches, afin de faire déblayer la route qui mène du fleuve à la localité de Djouba, incendiée il y a huit ans par les tribus de Kablalah. Ils étaient accompagnés de huit soldats armés affectés à leur protection. A 5 heures de la journée [1], et alors qu'ils étaient en plein travail, ils virent arriver du côté de Brava 200 Somalis environ, qui déversèrent sur eux une pluie de balles. Le binbachi fit alors venir les guides de Brava qui se trouvaient avec lui et s'enquit auprès d'eux à ce sujet. Ils l'informèrent qu'on ne pouvait que les combattre et ouvrir le feu contre eux. On donna alors ordre aux huit soldats de tirer, ce qui fut fait. Deux Somalis furent tués et les autres prirent la fuite. On se rendit ensuite à l'endroit où les deux Somalis étaient tombés et on constata qu'il s'agissait de deux habitants de Brava qui, avec leurs compatriotes, avaient tiré des coups de feu en signe d'allégresse à l'approche des soldats. Les derniers ne sont nullement fautifs, car ce sont les guides de Brava, apparentés pourtant aux personnes tuées, qui les ont induits en erreur en leur faisant croire qu'il s'agissait d'ennemis et qu'il fallait les combattre. L'un des deux Somalis tués est parent à Chighou Osman, cheikh des cheikhs des tribus Touna, et l'autre est un des esclaves de ce cheikh. Cet esclave était un chef de brigands et c'est lui qui a incendié la ville de Kismayo et le bandar de Moubarak, sur le bord du fleuve Djouba. Le binbachi a remis au pacha une lettre datée du 11 novembre 1875 et signée par six des guides de Brava qui se trouvaient en sa compagnie, savoir : Chighou Osman, El-Kadi Aly, El-Hag Mohamed, Mohamed Bechir, Chighou Abdou et Aboubekr Chighou, confirmant la thèse exposée par lui. McKillop pacha demanda alors au colonel Long, commandant des troupes, de procéder à une enquête à ce sujet. Une lettre en français fut reçue du colonel attestant l'exactitude des faits rapportés par le binbachi et par les guides. Le colonel voulait pourtant adresser un blâme au binbachi [2], mais nous

[1] C'est-à-dire vers 11 heures du matin.

[2] Dans son ouvrage : *My Life in Four Continents* (t. I, p. 184), Long raconte cet incident de la manière suivante : « Le major Farhard Mogibe n'était pas resté inactif en mon absence. Ambitieux d'être promu, il imagina être le héros d'une grande bataille. Quand j'arrivai, je trouvai qu'il avait quitté le camp le matin et qu'il était en train d'attaquer avec furie un campement de sauvages qu'après beau-

n'approuvâmes pas son point de vue, ne voulant pas prêter le flanc à une critique quelconque. En fait, ces 200 individus tiraient des coups de feu en signe de joie. Mais comme ils ne furent pas reconnus par les guides qui se trouvaient avec le binbachi, ce malheureux incident s'est produit et nul ne doit en assumer la responsabilité. L'affaire, ajoute Abd el-Razzak bey, donna naissance à une légende qui se propagea sur tout le littoral oriental d'Afrique, à savoir que huit soldats khédiviaux tinrent tête à 200 hommes armés de fusils et en tuèrent même deux, sans avoir subi aucun mal [1]. »

De crainte que l'incident ne provoquât quelque ressentiment parmi la population de Brava, McKillop s'empressa de renforcer la garnison de cette place en y envoyant un détachement de 50 hommes et une pièce de canon [2]. Mais les craintes du pacha s'avérèrent vaines. Partout se manifestaient des sympathies pour les nouveaux maîtres du pays. C'est ainsi que le 14 novembre, McKillop reçut à Kismayo la visite de 200 sages et habitants de l'Ogaden, qui témoignèrent leur reconnaissance et leur joie pour le rattachement de leur pays au gouvernement égyptien. Le jour suivant, le pacha reçut des habitants de Djouba et de Brava une lettre [3] dans laquelle ils exposaient qu'ils se trouvaient depuis huit ans en conflit continuel avec les gens des tribus de Kablalah et Harat et qu'ils désiraient maintenant faire la paix avec eux et devenir des frères. En conséquence, le lendemain 16 novembre, les cheikhs et sages des tribus de Touna,

coup de difficultés, j'avais persuadé à venir s'établir près de nous, en les assurant de notre protection. Mon arrivée empêcha opportunément le massacre, et le rêve de Farhard fut expié par une arrestation et une disgrâce subséquente. »

[1] A. A., Dossier 3/6, pièce 7, journal d'Abd el-Razzak bey, 16 novembre 1875. McKillop, dans sa lettre du 15 novembre au Khédive, ne semble pas avoir été dupe, de l'explication et qualifie les indigènes tués de malfaiteurs. « Les soldats, dit-il, ne commirent ce fait qu'en défendant leur vie contre une charge d'indigènes armés de fusils qu'ils déchargèrent sur les soldats ; heureusement aucune balle n'arriva au but. »

[2] A. A., McKillop au Khédive, 15 novembre 1875. Radouan pacha dit que le renfort envoyé à Brava comprenait 73 soldats et deux canons de montagne (A.A., dossier 3/6, Radouan pacha à Khairi pacha, 17 novembre 1875).

[3] Cette lettre était signée par Chighou Osman, El-Kadi Aly, El-Hag Mohamed Ibn Abd el-Kader et Mohamed Ibn Bechir.

de Kablalah et de Harat, de même que ceux de Brava et des trois îles dépendant de Touna [1] se rendirent à bord du *Mohamed Aly*. « Nous fîmes la paix entre eux, rapporte Abd el-Razzâk, et ils jurèrent tous sur l'épée et le Coran de demeurer unis, de ne plus s'attaquer les uns les autres, de s'établir chacun dans sa région, de la faire prospérer, d'y entreprendre la culture des terres et d'être soumis au gouvernement khédivial. Ce serment fut prêté en notre présence et devant McKillop pacha, Radouan pacha, Aly bey Choukri, commandant du bateau, et un certain nombre d'officiers... Nous avons alors remis des épées et des pelisses aux trois cheikhs des îles, qui sont Mohamed Châm, El-Hag Bassili Omar et Mohamed Ibn Sagwa [2]. »

La santé générale du corps expéditionnaire était bonne, et seuls quelques hommes tombèrent malades du scorbut. McKillop les fit mettre à bord du *Dessouk*, qu'il transforma en hôpital après avoir pris l'avis des médecins. Il projetait, lorsqu'il aurait rempli ses soutes, de se rendre à Merka avec le *Mohamed Aly* pour prendre possession de la ville, y abaisser le drapeau de Zanzibar et hisser le drapeau égyptien. Après une sérieuse étude du port de Kismayo, McKillop reconnut que si l'accès n'en était pas facile, il présentait par contre, sous beaucoup de rapports, une sûreté réelle pour les navires à vapeur. Lors de son passage à Brava, il avait ramassé du sable contenant de petites parcelles dorées ; après fusion, cette matière laissa une composition de couleur noire jaunâtre, que le chef de l'expédition envoya au Caire aux fins d'analyse [3].

Le mardi 16 novembre, arrivait à Kismayo le vapeur *Mehallah*, monté par Fedrigo pacha [4]. Il apportait une compagnie de renfort qui fut débarquée le soir-même, deux officiers le colonel Ward bey et le sous-lieutenant Mohamed Kany, enfin de nouvelles instructions pour McKillop pacha.

[1] A savoir les îles de Kiyâma, Touâla et Toula.

[2] A. A., journal d'Abd el-Razzak, 16 novembre 1875.

[3] A. A., McKillop au Khédive, 15 novembre 1875.

[4] A son départ d'Égypte, le *Mehallah* avait franchi le canal de Suez et fait route sur Massawa qu'il quitta le 7 novembre. Le 11 novembre, il doublait Guardafui dans la matinée, et ras Hafoun dans la nuit. Le 14, il passa devant la ville de Mogadisho et mouilla le 16 à 5 heures p.m. à Port-Ismaïl (Kismayo). (Cf. A. A., rapport de Fedrigo pacha sur son voyage de Massawa à Port-Ismaïl, 16 novembre 1875.)

Lors du départ de l'expédition, on l'a vu, le Khédive avait manifesté le désir très net de ne pas empiéter sur les domaines du sultan de Zanzibar et revendiqué seulement pour lui-même la côte des Somalis jusqu'à l'embouchure du Djouba. Ses dispositions, toutefois, n'allaient pas tarder à se modifier. Du 23 au 26 octobre 1875, le prince de Galles qui se rendait aux Indes, s'arrêta en Égypte, où il fut l'hôte du vice-roi. Dans sa suite, se trouvait Sir Bartle Frere. C'était une ancienne connaissance du Khédive ; il était passé au Caire en décembre 1872, alors qu'il se rendait à Zanzibar pour négocier avec Seyid Bargach un traité destiné à réprimer la traite [1]. Nul n'était mieux à même que lui de renseigner le vice-roi sur l'étendue et la nature du pouvoir qu'exerçait sur la côte le sultan. Le Khédive l'entretint donc de ses projets. « Aucune difficulté politique n'est survenue et ne surviendra du fait de notre occupation, écrivit Nubar à Gordon quelques jours après l'entretien. Vous savez que le prince de Galles est passé dernièrement par le Caire, en route pour les Indes. Sir Bartle Frere l'accompagnait. Son Altesse a causé avec lui ; il a approuvé tous les projets, toutes les idées de son Altesse au sujet de cette nouvelle voie de communication [2]. » La conversation avait été si satisfaisante en vérité que, le 29 octobre 1875, trois jours après le départ du prince de Galles, le Khédive envoyait à McKillop le complément d'instructions qui suit :

« Je vous avais donné ordre dans mes précédentes instructions de choisir, au cas où l'embouchure du Djouba ne présenterait pas un mouillage convenable pour vos navires, un port dans les environs, soit au sud, soit au nord, pour y établir temporairement votre station. Vous connaissez le but que je poursuis ; il ressort de toutes mes instructions à vous adressées : former dès à présent un établissement qui, par sa nature et sa position, puisse servir de débouché et d'entrepôt à tout le commerce qui ne manquera pas de se développer dans le centre de l'Afrique. Les bouches du Djouba, d'après leur configuration, ne pourront jamais assurer l'avenir d'un trafic étendu.

« D'après toutes les informations prises, tous les avantages requis se trouvent réunis à Formosa. Je me suis donc décidé à faire des établissements à Formosa, et c'est vous que je charge d'y aller pour y jeter les

(1) Cf. t. III, 2e partie, p. 691 et suiv.

(2) A. A., Nubar à Gordon, 10 novembre 1875.

premières bases d'un débouché qui, je le prévois, prendra dans l'avenir et au profit de tous une extension considérable. Je tiens à ce que vous alliez vous-même prendre en mon nom possession de la rade de Formosa [1] et de celle de Durnford qui, moins importante, se trouve située entre ce dernier port et Djouba. La conduite que vous devez tenir à l'égard des populations sera en tout conforme à mes premières instructions. A l'endroit du sultan de Zanzibar, je n'ai pas besoin de vous dire que si, après son retour, il a institué à Formosa une autorité quelconque, je ne puis en tout cas considérer cette autorité que comme fictive et illusoire ; le pouvoir du sultan a peine à se maintenir en face de l'île qui compose sa principale possession, comment peut-il maintenir l'ordre à Formosa et protéger les intérêts qui sont appelés à s'y grouper lorsque Gordon aura ouvert les communications avec les régions des lacs? Pourtant je veux vivre en bons termes avec lui, et si une autorité quelconque se trouve établie déjà, vous ne la molesterez pas, mais vous la considérerez comme n'existant point et vous vous établirez sur le côté de la rade inoccupé par elle. Vous resterez à Formosa tant que vous le croirez nécessaire et vous vous porterez de votre personne partout où vous croirez votre présence utile.

« Ces instructions vous seront remises par Fedrigo pacha, que je vous envoie avec le *Mehallah*.

« J'ai donné pour instructions à Fedrigo pacha, une fois Formosa occupé et vous sans inquiétude, de parcourir tout le littoral de l'Afrique depuis Formosa jusqu'à Berbera, pour me signaler toutes les rades qui peuvent présenter un abri aux navires, les améliorations dont elles sont susceptibles et les emplacements nécessaires à l'établissement des phares. C'est là le but principal de sa mission.

[1] La baie Formosa, on le sait, avait été le premier point indiqué par Gordon sur la côte, en raison de la rivière Tana qui y débouche. La vue très juste de Gordon se trouve confirmée par M. Holmwood qui, dans son rapport commercial sur l'État de Zanzibar, dressé pour les années 1873 et 1874, écrivait : « Les rivières Ozy et Tana, qui se jettent dans la baie Formosa, à vingt milles de distance l'une de l'autre forment sans aucun doute une des grandes voies naturelles de pénétration dans l'intérieur de l'Afrique qui n'ont jamais été explorées, mais qui, il y a des raisons de le croire, deviendront éventuellement de la première importance. » (Cf. *Correspondence relating to the Slave Trade,* 1875, p. 87.)

« Pourtant Fedrigo pacha doit se mettre à votre disposition, soit que vous ayez besoin de le laisser à Djouba pendant votre voyage à Formosa, soit que vous faisant accompagner par lui, vous lui laissiez temporairement la protection de cette rade.

« Ce n'est que lorsque vous croirez pouvoir vous dispenser de son concours que Fedrigo pacha commencera à exécuter les instructions que je lui ai données relativement à l'étude des ports et rades du littoral.

« Je fais des souhaits pour que vous ne rencontriez que des facilités dans votre tâche [1]. »

Ainsi le Khédive s'annexait d'un trait de plume un ruban de côte long de deux cents milles environ au sud du fleuve Djouba, englobant la ville et le port de Lamo tenus par une garnison de Zanzibar.

Pendant que le *Mehallah* débarquait les approvisionnements militaires destinés à la frégate *Mohamed Aly* et au campement de Djouba, et qu'il passait 100 tonnes de charbon à cette frégate et 50 tonnes à la corvette *Latif*, Fedrigo pacha débarqua à Kismayo, où il rencontra les omdehs et les cheikhs des tribus qui y résidaient. Le 19 novembre, il partit pour Djouba par la voie de terre et revint le lendemain. Après avoir pris connaissance de ses nouvelles instructions, McKillop, que la maladie avait retenu quelques jours à la chambre et qui n'avait pu encore expédier sa lettre à Gordon, la rouvrit et y ajouta un post-scriptum daté du 22 novembre, pour dire au colonel qu'il venait de recevoir l'ordre de prendre possession de la baie Formosa, d'où il s'efforcerait de lui envoyer un courrier. Deux jours plus tard, le chef de l'expédition s'embarqua avec 50 soldats et sa suite sur le *Mehallah* et fit route avec Fedrigo pacha vers le sud. Le 25 novembre au matin, on doubla le port de Lamo et, dans l'après-midi, le navire laissa tomber l'ancre dans la baie Formosa, près du village de Shaka.

« Un homme, rapporte Fedrigo pacha, qui prétendait être le sous-chef du village, est arrivé avec un canot le long du bord pour présenter les compliments de son chef absent et, d'après son dire, en visite à Lamo.

« J'ai débarqué avec S.E. McKillop pacha et une dizaine de soldats. Le village de Shaka n'est autre chose qu'un dépôt d'esclaves reconnaissable d'après les différents types des habitants. Pas de chef visible et pas

(1) A. A., le Khédive à McKillop, 29 octobre 1875.

de force armée. Il y a deux puits d'eau un peu saumâtre, près de ruines ressemblant à la façade d'une ancienne chapelle du temps des Portugais, et, un peu plus haut que le village, près d'autres ruines, il y a des tombeaux très anciens. La petite rivière Ozy se jette dans la mer à une distance de deux milles environ au nord du village. L'approche en canot est dangereuse à cause de la petite profondeur et des brisants de la mer près de son embouchure. En raison de ces obstacles, il serait très dangereux et très difficile de se procurer de l'eau avec les embarcations. Il faudrait avoir des bestiaux pour la transporter près du village. La plage est trop ouverte et exposée aux vents et à la grosse mer depuis le sud-est jusqu'au nord-ouest. Le cap Coumany était hors de vue. Sur la hauteur du cap, à l'est du village de Shaka, il y a un autre petit village nommé Chebine, où réside le chef du village de Shaka. Pas de culture dans les environs. Dans le village de Shaka, il y a un très mesquin bazar et une espèce de gargote... Dans les huttes, il y avait beaucoup de doura. Un seul voilier caboteur était au mouillage. Au moment de monter dans les embarcations, un soldat se disant déserteur de Zanzibar a réclamé la protection et est venu à bord.

« Vendredi matin, 26 novembre, le *Mehallah* est en mouvement pour descendre vers le sud, le long de la côte de la baie Formosa, vers le cap Coumany, pour voir si la baie de ce côté-là pouvait offrir quelque point de débarquement plus avantageux et plus sûr en vue de maintenir les communications avec la terre et le campement militaire. Ne pouvant découvrir aucune position convenable, la proue du *Mehallah* a été dirigée sur Lamo. La baie Formosa, en conséquence, ne peut convenir d'aucune façon à être le point principal de ralliement avec l'intérieur, ne pouvant offrir les ressources et les sécurités nécessaires pour former le dépôt et la base des opérations militaires [1]. »

Le 26 novembre dans l'après-midi, le navire jeta l'ancre entre les îles Lamo et Manda, par cinq brasses de profondeur et à un mille de l'entrée du port de Lamo. Ayant aperçu du monde rassemblé sur la plage de l'île de Lamo, McKillop donna l'ordre de préparer trois embarcations et 20

[1] A. A., rapport du voyage de Port-Ismaïl à la baie Formosa et retour, par F.M. Fedrigo pacha, 29 novembre 1875.

soldats pour descendre à terre, et de tenir tout le monde prêt en cas d'attaque. Pendant que ces ordres s'exécutaient, un militaire nommé Salem, qui déclara être le sous-chef de Lamo, vint à bord pour présenter les compliments de son chef Saudi bin Hamed el-Giafery. Questionné par McKillop, l'individu déclara que tout le monde à Lamo s'était sauvé au moment de l'arrivée du *Mehallah*. McKillop le prit dans son embarcation; Fedrigo suivait avec la chaloupe armée, tandis que la troisième embarcation était dirigée par le lieutenant Aly. Le déserteur ramassé à Formosa voulait descendre également, mais comme on le soupçonnait d'être un espion, il fut retenu à bord. En approchant de la plage, les pachas découvrirent un campement, masqué à la vue, où flottait le drapeau de Zanzibar. Près de là se trouvaient deux pièces de canon pointées sur les embarcations, et environ 350 hommes armés de fusils de toute espèce et d'autres armes, avec mèches allumées, prêts à faire feu [1]. Dès que les Égyptiens eurent débarqué, Saudi ben Hamed el-Giafery s'avança vers eux, suivi des autres chefs et d'hommes armés; très ému et avec des signes marqués d'agitation, il les invita à prendre place près de lui, sous une espèce de tente improvisée pour abriter les visiteurs du soleil. « Avec beaucoup de dignité, rapporte Fedrigo pacha, il a cherché à soutenir les droits de l'émir de Zanzibar et a prié S.E. McKillop pacha de ne pas entrer dans le village avec les soldats, en promettant de nous fournir tout ce dont nous pourrions avoir besoin. Comme la masse des hommes armés avec les mèches allumées serrait de plus en plus la tente, McKillop, voyant l'état de surexcitation de ces gens et considérant que le moindre malentendu aurait amené un conflit, a sagement ordonné l'embarquement et prit congé du chef dans des termes convenables en conservant l'apparence et les prestiges de notre supériorité. La force de 20 soldats n'était pas suffisante pour faire face à une telle masse d'hommes armés et cela aurait été commettre une folie compro-

[1] Un Européen, le voyageur Hildebrandt, se trouvait à ce moment-là à Lamo. Dans une lettre qu'il adressa de Mombasa, le 31 décembre 1875, au docteur Schweinfurth, Hildebrandt écrit : « J'étais il y a un mois à Lamo quand arriva un bateau égyptien... On y avait réuni jusqu'à 400 soldats des places avoisinantes; on avait aussi élevé des redoutes en sacs de terre à l'embouchure du port; ces redoutes étaient flanquées de quelques vénérables pièces de canon datant du temps des Portugais. »

mettant la position[1]. » Les Égyptiens se rembarquèrent. A une certaine distance du village, ils aperçurent, derrière une pointe de sable et enfoncé plus profondément dans la baie, le fort de Lamo, qui paraissait assez bien conservé, et à l'abri duquel étaient mouillés une vingtaine de caboteurs.

McKillop avait pensé à s'emparer de Lamo par surprise et avait reculé devant l'attitude résolue du gouverneur. « Trompé par les paroles mensongères d'un soldat déserteur de Zanzibar, écrivit-il au Khédive, je descendis accompagné d'une vingtaine de soldats à Lamo. Je dus passer devant la forteresse que je veux bien honorer de ce nom, construite d'une palissade masquant quelques pièces de canon. Je remarquai à mon passage, par la position des tirailleurs, qu'ils n'attendaient qu'un signal pour nous couler ; malgré cela, je continuai ma route et je débarquai sur la côte, où je fus reçu par le gouverneur entouré de près de 300 hommes, armés jusqu'aux dents et prêts à faire feu sur nous. Mesurant notre position et la leur, je jugeai meilleur de faire une retraite honorable et à notre avantage. De retour à bord, je levai l'ancre avec l'espoir de revenir la jeter une autre fois dans d'autres conditions et je me dirigeai vers Port-Durnford[2]. »

Le samedi 27 novembre, au début de l'après-midi, le *Mehallah* se présenta à l'entrée de Port-Durnford. Deux embarcations furent envoyées en avant pour sonder la passe. Le navire les suivit et pénétra dans la partie extérieure du port qui est bien abritée et où il mouilla par 5 brasses de fond. Aucun village, aucun habitant ne furent aperçus. Ce soir là, on débarqua du côté nord-est du port, mais sans rien trouver ni voir. Des sondages avec la chaloupe à vapeur furent entrepris dans la direction du port intérieur. Le lendemain dimanche, de grand matin, les officiers de l'état-major partirent en embarcation pour dresser le plan du port, tandis que les pachas McKillop et Fedrigo, le colonel Ward et le major Joyce partaient avec la chaloupe à vapeur armée de lance-fusées et remorquant une embarcation portant une dizaine de soldats, pour pénétrer dans le port intérieur et rechercher l'embouchure de la rivière Durnford. Les sondages révélèrent que l'eau était assez profonde pour recevoir en toute sûreté le plus grand nombre de navires. Mais sur tout le parcours effectué

[1] A. A., rapport de Fedrigo pacha, 29 novembre 1875.
[2] A. A., McKillop au Khédive, 6 décembre 1875.

et qui dépassa 25 milles, on n'aperçut ni village ni eau douce ; on rencontra seulement deux canots de pêcheurs, et le second déclara que l'embouchure de la rivière se trouvait à une heure et demie de distance. Comme la profondeur diminuait et que la journée s'avançait, on dut faire demi-tour. Les pachas rentrèrent fort désappointés de ne pouvoir utiliser un port si spacieux et si sûr, à cause du manque d'eau. Devant l'impossibilité de tirer parti de Port-Durnford pour l'établissement d'un dépôt et d'un campement militaire, McKillop décida de retourner à Kismayo. Le *Mehallah* se mit en route le lundi 29 novembre au matin et arriva à Port-Ismaïl l'après-midi, non sans avoir talonné à l'entrée sur un banc de corail [1].

Pendant l'absence de McKillop, le colonel Long n'était pas resté inactif. Muni de la chaloupe à vapeur qu'il avait demandée, il partit du camp de Djouba le 24 novembre, avec 25 hommes et une pièce de canon, accompagné des lieutenants Hassan Wassif et Mahmoud, dans le but d'explorer le fleuve Djouba et de voir dans quelle mesure son cours pourrait servir de voie de pénétration dans l'intérieur du continent africain. La navigation se fit sans incident jusqu'à Bardera, où résidait le sultan qui avait massacré dix ans plus tôt le voyageur allemand Von der Decken [2]. Se rendant alors compte à la direction générale du fleuve que celui-ci était trop orienté vers le nord pour faciliter l'établissement d'une communication avec Gordon, Chaillé-Long fit demi-tour et rentra à Djouba. Un tracé soigneux du cours du fleuve fut fait par les lieutenants Hassan Wassif, Mahmoud et Abd el-Razek [3].

Le 27 novembre, arriva de Brava l'émir Mohamed, fils du sultan de Johanna, l'une des îles Comores. Cet hôte tout à fait inattendu fit part à Radouan pacha du désir de son père d'être gouverné par l'Égypte [4]. Il portait également une lettre par laquelle le sultan de la Grande Comore réclamait la même faveur. A leur retour à Kismayo, les pachas McKillop et

[1] A. A., rapport de Fedrigo pacha, 29 novembre 1875.

[2] Sur ce massacre, qui eut lieu à la fin de septembre 1865, cf. R. Coupland, *op. cit.*, p. 113.

[3] Cf. Long, *op. cit.*, t. I, p. 183, 184.

[4] Cf. dans Long, *op. cit.*, t. I, p. 186 et suiv., le récit fantaisiste qu'il fait de sa rencontre avec le prince de la Grande Comore.

Fedrigo conseillèrent à l'émir Mohamed de se rendre au Caire afin de soumettre sa demande directement au vice-roi. L'émir s'embarqua sur le *Mehallah* qui partit peu après pour l'Égypte [1].

Ce n'étaient pas seulement les princes des lointaines Comores qui demandaient la faveur de passer sous la domination du Khédive. L'arrivée des Égyptiens sur la côte des Benadir avait produit dans le pays une grande commotion et, de toutes parts, affluaient des demandes de soumission. « Les habitants de l'île de Mohla, du bandar de Mombasa, et de toutes les régions avoisinantes, rapporte Radouan pacha, surtout ceux qui sont sous la dominations du sultan de Zanzibar, ont présenté des demandes en ce sens [2]. » La vie s'organisait le long de la côte placée sous la domination égyptienne. A Kismayo, le commerce se développait. Un quai en bois avait été construit pour faciliter la manutention des marchandises. Djouba et Brava voyaient également leur prospérité s'accroître. Mais on manquait de moyens et aussi de spécialistes et d'ouvriers qualifiés pour donner l'impulsion nécessaire. Abd el-Razzâk bey dressa une liste de la main-d'œuvre indispensable ; elle ne comprenait pas moins de 312 hommes appartenant à toutes les professions : médecins, ingénieurs, menuisiers, charpentiers, agriculteurs, boulangers, etc. Suivait une liste des objets de toute sorte nécessaires au développement des villes, la nomenclature des graines nécessaires à la culture des terres etc. [3]. McKillop, de son côté, réclamait un bateau-citerne ponté, un petit vapeur, une locomobile de 10 chevaux, une pompe et des tuyaux en fer de huit pouces de diamètre, en quantité suffisante pour établir une canalisation de 20 milles de longueur à l'effet d'amener à Kismayo l'eau du fleuve Djouba. Il envoya Radouan pacha à Brava avec mission d'acheter les chameaux nécessaires aux transports et lui-même s'apprêtait, dès qu'il aurait reçu du charbon de soute, à se rendre à Lamo pour prendre possession de la ville [4], quand toute cette activité, qui témoignait de l'effort civilisateur de l'Égypte, se trouva soudain interrompue par un ordre du Khédive qui rappelait McKillop en Égypte.

[1] A. A., Dossier 3/6, pièce 6, Radouan pacha à Khairi pacha, décembre 1875.
[2] A. A., Dossier 3/6, pièce 6, Radouan pacha à Khairi pacha, décembre 1875.
[3] A. A., dossier 3/6, pièce 10, McKillop pacha au mihradar, 2 décembre 1875.
[4] A. A., McKillop au Khédive, 6 décembre 1875.

3. — LES RÉPERCUSSIONS DE L'EXPÉDITION ÉGYPTIENNE.

C'est le 7 novembre, dans la nuit, que le sultan Seyid Bargach apprit l'arrivée de l'escadre égyptienne sur la côte des Benadir, la saisie du port de Kismayo, bientôt suivie de celle de Brava, et l'installation des troupes du Khédive à Djouba. Son indignation fut grande. Au consul Kirk, rentré d'une visite à Tanga le 9 novembre, il déclara que l'occupation d'une partie quelconque de ses possessions par une force armée, sans sa permission, constituait un acte de guerre et devait être traitée comme tel ; il se proposait en conséquence de saisir le paquebot égyptien *Tantah* qui se trouvait mouillé dans le port de Zanzibar et de l'empêcher d'emporter les 400 tonnes de charbon qu'il venait d'embarquer. La saisie, ajoutait-il, ne souffrirait aucune difficulté, car le vapeur se trouvait mouillé à moins de 300 mètres d'une batterie où 40 canons étaient en position. Le consul d'Angleterre calma son ardeur. Il lui fit observer que bien que les ports de Kismayo et Brava saisis par les Égyptiens fissent autant partie de ses possessions que l'île de Zanzibar elle-même, il n'avait pas la force nécessaire pour soutenir les mesures sommaires qu'il se proposait de prendre. La saisie du navire égyptien ne ferait qu'attirer tout le poids de l'escadre égyptienne sur Zanzibar et donnerait à son commandant une excuse pour adopter des mesures de représailles et commettre d'autres actes illégaux. Mieux valait, dans ces conditions, se borner à protester par écrit contre l'occupation de son territoire et informer McKillop pacha qu'il laissait partir son ravitailleur avec du charbon, afin qu'il n'alléguât pas la pénurie de combustible comme une excuse pour s'attarder dans ses États. Bien qu'à contre-cœur, Seyid Bargach finit par se rendre à ces raisons. Un des yachts du sultan fut expédié le 10 novembre à Lamo avec des dépêches pour le gouverneur de cette place, et il fut entendu que le sultan notifierait par écrit au commandant de l'expédition égyptienne qu'il protestait contre le débarquement de troupes armées sur son territoire et demandait leur retrait immédiat [1].

[1] Cette note fut remise au capitaine du dit yacht, et, en copie, au commandant du vapeur *Tantah*. Le texte de cette note a été reproduit p. 653.

En dépit des conseils de modération qu'il avait donnés au sultan, le consul Kirk jugea la situation très grave. L'occupation prolongée du territoire de Zanzibar par les forces égyptiennes devait avoir pour effet, selon lui, d'entraîner très rapidement la dislocation de cet État, la perte du pouvoir du sultan sur la côte et l'établissement d'un état d'anarchie ruineux à la fois pour le commerce et pour les efforts tentés jusqu'ici en vue de supprimer la traite. Déjà la rumeur courait que certains désordres étaient survenus dans le district de Mombasa, et les indigènes ignorants, accoutumés à prier le vendredi dans leurs mosquées pour le Sultan de Turquie, comme chef de leur religion, suivaient les événements avec intérêt [1]. Quant aux marchands d'esclaves, ils faisaient courir le bruit que la traite allait reprendre une nouvelle activité à la suite de l'occupation de Djouba par les Égyptiens, et que ces derniers méritaient toute la sympathie de la population en raison du fait qu'ils étaient musulmans et appartenaient à la même secte que le peuple de Zanzibar [2]. Le consul demandait en conséquence à son gouvernement de lui faire connaître ses vues sur l'occupation du territoire de Zanzibar. Quelle conduite devait-il adopter à l'égard des autorités égyptiennes? Devrait-il employer la force pour défendre les intérêts britanniques si ceux-ci étaient affectés et les sujets britanniques malmenés? Quel langage tiendrait-il au sultan au cas où Seyid Bargach, trouvant que l'amitié de l'Angleterre ne lui procurait aucune assistance pratique et immédiate, se tournerait vers une autre puissance [3]?

Sur ces entrefaites, le sultan reçut une lettre du gouverneur de Kismayo expliquant les circonstances dans lesquelles celui-ci avait jugé convenable de se retirer à Lamo. Puis, le 17 novembre, le yacht envoyé à Lamo revint à Zanzibar ramenant le gouverneur de cette place ainsi que Hamed bin Abdulla, gouverneur de Kismayo. Lorsque Seyid Bargach apprit que ce dernier avait eu peur de porter sa lettre au commandant des forces égyptiennes, il le fit mettre aux fers pour désobéissance et lâcheté. Quant au gouverneur de Lamo, il reçut l'ordre de retourner sur-le-champ à son

[1] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, Zanzibar, 11 novembre 1875.
[2] F.O. 84 - [illegible], Kirk à lord Derby, [illegible] novembre 1875.

poste. Le sultan décida également d'envoyer au Khédive une lettre de protestation et la rédigea comme il suit :

« La nouvelle m'est parvenue le 7 novembre que quatre de vos navires sont arrivés dans nos possessions et ont saisi les ports de Brava et de Kismayo, en expulsant nos gouverneurs et nos soldats de ces ports.

« Après les gages d'amitié que nous avons échangés, nous ne nous attendions pas à cela de votre part. Le 7 novembre, votre navire *Tantah* est arrivé à Zanzibar et nous avons interrogé le capitaine Mohamed bin Mousa à ce sujet. Il nia tout, mais il n'y a pas de place au doute en ce qui concerne la vérité de ces nouvelles. Nous lui avons néanmoins permis de prendre du charbon et autres objets indispensables, afin de lui donner les moyens de quitter nos possessions.

« Maintenant, si vous désirez maintenir les bonnes relations entre nous, ordonnez à vos gens de quitter notre royaume, et si jamais vous avez encore l'occasion d'envoyer qui que ce soit dans notre pays, écrivez-nous comme le font les autres nations qui, lorsqu'elles désirent envoyer une expédition, nous en demandent la permission [1]. »

Seyid Bargach écrivit aussi à lord Derby, Secrétaire d'État au Foreign Office, pour lui annoncer l'invasion de son territoire, lui faire part de son intention de résister et demander l'assistance du gouvernement britannique [2]. Kirk appuya la demande, en faisant valoir que le service ainsi rendu lui permettrait d'obtenir du sultan l'addition au traité de 1873 de mesures propres à réprimer la traite qui se faisait par voie de terre vers ses possessions du nord [3].

Les expéditions dirigées par le vice-roi vers Harrar, Aoussa et la côte des Benadir n'avaient pas manqué de retenir l'attention des chancelleries européennes. En France, on se préoccupait surtout du sort d'Obock, où l'on n'avait pas renoncé à former un établissement et qui menaçait d'être entouré de toutes parts par les possessions du vice-roi. En vue d'éviter un malentendu, l'agent de France reçut l'ordre d'attirer l'attention du

[1] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby n° 163, 17 novembre 1875, annexe : Seyid Bargach au Khédive.

[2] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby n° 166, 18 novembre 1875, annexe : Seyid Bargach à lord Derby, 16 novembre 1875.

gouvernement du Khédive sur le fait «qu'Obock est depuis près de quinze ans une possession française» et que le gouvernement français « a le droit de compter que les agents de Son Altesse voudront bien ne pas le perdre de vue dans les opérations dont ils pourront être chargés sur la côte d'Aden [1]». De son côté, le général Stanton n'avait pas été peu étonné d'apprendre de la bouche même du Khédive qu'une fois maître de Harrar, son intention était de faire partir de cette ville deux reconnaissances, dont l'une se dirigerait à travers l'Abyssinie du sud jusqu'à la source du Nil Bleu, pour descendre ensuite ce fleuve jusqu'à Fazoglou, tandis que l'autre chercherait à gagner les sources de la rivière Djouba afin de suivre son cours jusqu'à son embouchure dans l'océan Indien. Cette intention, jointe à l'envoi de McKillop sur la côte des Benadir, parut à Stanton signifier que le vice-roi désirait prendre possession de l'énorme étendue de territoire qui s'étend depuis la côte des Somalis, sur le golfe d'Aden, jusqu'à la rivière Djouba [2], et lorsque Nubar, quelques jours plus tard, lui déclara que Son Altesse projetait également de prendre possession de la côte africaine jusqu'à la baie Formosa en vue d'ouvrir un débouché à la région des lacs équatoriaux, l'agent d'Angleterre ne put s'empêcher de lui dire qu'il trouvait le vice-roi «trop avide» dans ses tentatives d'agrandissement [3]. Ces renseignements parvinrent à Londres au moment où le gouvernement anglais se proposait précisément de conclure avec l'Égypte une convention reconnaissant les droits du Khédive sur la côte des Somalis. Comme l'ambition du vice-roi, du côté de l'Abyssinie, venait d'être frustrée par l'échec et la mort de Munzinger [4], on pensa tout d'abord au Foreign Office qu'il était préférable de laisser le vice-roi tirer seul la morale des faits. L'abstention était d'autant plus indiquée que le gouvernement anglais venait d'acheter les actions du Canal de Suez et que s'il intervenait auprès du Khédive si peu de temps après cette transaction, il paraîtrait vouloir s'immiscer dans les affaires égyptiennes, mesure

[1] A.E., *Égypte* 56, le Ministre des Affaires étrangères à M. Pellissier, 26 octobre 1875. M. Pellissier s'acquitta de ses instructions par une lettre qu'il écrivit à Nubar pacha le 18 novembre 1875.

[2] F.O. 78 - 3188, Stanton à lord Derby, 11 novembre 1875.

[3] F.O. 78 - 3188, Stanton à lord Derby, 14 novembre 1875.

[4] Cet épisode sera traité dans un autre chapitre.

qui aurait peut-être pour effet de provoquer le ressentiment du vice-roi [1]. Telles étaient les vues du Foreign Office lorsqu'arriva à Londres un télégramme d'Aden [2] contenant la demande d'assistance faite par le sultan de Zanzibar : « Quatre navires égyptiens avec 400 hommes de troupes, de l'artillerie et des chevaux, déclarait Seyid Bargach, ont débarqué soudainement sans préavis et occupé Brava, Djouba et Kismayo, amené notre drapeau, hissé celui du Khédive. Nous demandons votre intervention et attendons votre réponse avant d'employer d'autres mesures pour protéger notre territoire et notre indépendance.» A ce télégramme était joint une dépêche de Kirk, qui demandait des instructions et sollicitait les moyens de protéger les intérêts anglais, aucun croiseur britannique ne se trouvant pour l'instant à Zanzibar [3]. Lord Derby agit aussitôt.

(1) F.O. 78 - 3188, notes de lord Tenterden, en date du 30 novembre, sur la dépêche de Stanton du 14 novembre 1875.

(2) Ce télégramme était transmis par le général Schneider, à qui Bargach avait adressé le 16 novembre 1875 la lettre suivante : « Nous vous informons que le Khédive d'Égypte a envoyé ses navires à vapeur dans notre pays et capturé nos territoires, à savoir Brava et Kismayo, et chassé nos soldats et gouverneurs par la force. Mais, Dieu le voulant, avec l'assistance du gouvernement anglais, nous ne cacherons pas notre puissance contre eux. Nous ferons usage de notre force autant que nous le pourrons. Le Khédive a fait cela soudainement, à notre insu, et nous ne croyions pas qu'une telle affaire pût venir de lui ou de toute autre personne, parce qu'il y a le gouvernement anglais qui donne la justice et empêche les outrages contre qui que ce soit et interdit les mouvements sur mer avec des soldats et des canons comme l'a osé cet homme... *Le résultat de la tromperie se retourne contre les trompeurs.* Nous désirons vous informer de cet événement.» (I.O. *Letters from Aden,* Seyid Bargach au général Schneider, 16 novembre 1875). En transmettant cette lettre au gouvernement de Bombay, le général Schneider déclara que vu l'état de paix existant entre le Khédive et le sultan de Zanzibar, les actes de McKillop ne pouvaient être considérés que comme une «expédition de pirates». (I.O. *Letters from Aden,* Schneider au gouvernement de Bombay, 1er décembre 1875.)

(3) F.O. 84 - 1417, télégramme du vice-roi des Indes, 3 décembre 1875. Le sultan, par un télégramme privé adressé au Rév. G.P. Badger, en appelait également à l'opinion publique anglaise. Ce télégramme était ainsi conçu : « Dites au peuple anglais que les Égyptiens avec 4 navires et 400 soldats et des canons ont, sans avertissement, saisi et occupé la partie nord des possessions de Zanzibar, amené mon pavillon à Brava et à Kismayo, saisi les forts et désarmé mes troupes.» Badger publia le télégramme dans le *Pall Mall Gazette* et le fit suivre d'un commentaire qui

Le 3 décembre 1875, deux télégrammes partirent de Londres à l'adresse du général Stanton. Le premier informait le général de la protestation élevée par le sultan de Zanzibar contre l'attaque et l'occupation de son territoire par une force navale égyptienne et le chargeait d'attirer très sérieusement l'attention du Khédive sur ce sujet; « le gouvernement de Sa Majesté, ajoutait lord Derby, espère que toute expédition contre le territoire de Zanzibar sera rappelée. » Dans la seconde dépêche, le secrétaire d'État invitait Stanton à agir fortement sur le vice-roi pour lui faire sentir l'inopportunité de son action à l'égard du sultan de Zanzibar; un tel acte ne pouvait, disait-il, que produire un effet défavorable sur l'opinion publique en Angleterre et le crédit financier de l'Égypte se trouver sérieusement atteint par ces guerres « lointaines et sans profit »[1].

Avisé, par ses agents sans doute, de l'appel adressé au gouvernement britannique par Seyid Bargach, le Khédive sentit venir le grain et commença à serrer ses voiles. « Nous avons appris par un télégramme de Londres, écrivit-il en effet à McKillop pacha, que l'imam de Zanzibar a protesté de ce que nous avons désarmé ses troupes et envahi son territoire. J'ai reçu aussi ce matin votre télégramme m'annonçant votre arrivée à Djouba. Je comprends par votre télégramme que vous n'avez pas rencontré de résistance ni de difficultés dans votre prise de possession, puisque vous demandez les canots à vapeur pour explorer le Djouba. Je vais vous faire expédier le charbon et les provisions que vous demandez. Quant aux canots à vapeur, le *Mehallah* avec Fedrigo pacha vous les a amenés. Malgré la facilité avec laquelle vous paraissez vous être établi à Djouba, je vous recommande d'une manière formelle et expresse de ne pas vous éloigner du

se terminait par ces mots : « Aucune raison n'est assignée à cet acte d'agression de la part de l'Égypte qui, pour l'instant, ne peut être regardé que comme un outrage fait de gaieté de cœur, d'autant moins excusable que le Khédive avait accordé au sultan de Zanzibar une réception très amicale pendant son récent séjour en Égypte. Il n'y a aucun doute que la possession de ces deux localités soit de la plus grande valeur pour l'Égypte depuis qu'elle a occupé Zeyla, Berbera et Harrar avec ses troupes; mais si c'est là l'unique motif de leur annexion, il faut espérer que l'Angleterre et les autres puissances européennes qui ont contracté des engagements par traité avec le sultan de Zanzibar, interviendront promptement pour empêcher sa spoliation. »

[illegible] Derby à Stanton, [illegible] 3 décembre 1875.

littoral et de n'envoyer aucun détachement dans l'intérieur. Abandonnez actuellement l'idée d'explorer le Djouba, car, pour des raisons que je vous ferai connaître par lettre, je désire vous voir vous concentrer sur le littoral et sous aucun prétexte n'avancer dans l'intérieur. Quant à Formosa et aux instructions envoyées par Fedrigo pacha, je dois ajouter que si vous ne vous êtes pas dirigé sur ce point, abstenez-vous d'y aller ou d'y envoyer qui que ce soit. Au cas où l'expédition sur Formosa aurait déjà eu lieu, je vous recommande de ne pas prendre possession de cette localité si vous trouvez une autorité quelconque de Zanzibar déjà établie et, dans ce cas, de retourner à Djouba. Vous ne vous établirez à Formosa qu'autant que vous ne trouverez aucune autorité constituée de la part de Zanzibar [1]. » Mais cette note d'instruction n'avait pas encore, semble-t-il, été expédiée, lorsque le général Stanton fit auprès du vice-roi la démarche qui lui était prescrite. Soit qu'il ait été frappé par l'annonce toute récente du double désastre qui avait frappé les expéditions Arendrup et Munzinger, soit qu'il ait pressenti les conséquences graves auxquelles l'exposait l'action de McKillop sur la côte des Benadir, le Khédive céda aussitôt aux représentations de l'agent d'Angleterre [2]. Il jugea néanmoins devoir donner une explication des raisons qui l'avaient poussé à entreprendre cette expédition et, sur son ordre, Nubar pacha rédigea la note suivante qui fut remise le 7 décembre au général Stanton.

« Depuis plus d'un an le colonel Gordon pressait le Khédive d'ouvrir une communication entre les lacs et l'océan Indien. Il déclarait que la traite était complètement supprimée dans toute l'étendue de son gouvernement et se déclarait prêt à entreprendre d'ouvrir la communication qu'il indiquait.

« Le Khédive a vu dans l'idée du colonel Gordon, non seulement le moyen d'ouvrir au commerce une communication plus facile avec les lacs, mais en même temps aussi le seul moyen d'écraser à jamais la traite qui, supprimée dans les régions nord des lacs, s'exerce sur une vaste échelle dans les parties entre ces lacs et l'océan. C'est dans ce but et dans ces intentions que Son Altesse expédia McKillop pacha sur le littoral de

(1) A. A., Le Khédive à McKillop, document sans date.
(2) F.O. 78 - 3188, Stanton à lord Derby, 5 décembre 1875.

l'océan, afin de jeter dans ces parages les fondements d'un établissement qui pût, dans la suite, servir de débouché au commerce. L'emplacement désigné à McKillop pacha était indéterminé; ses ordres portaient de chercher cet emplacment sur la partie du littoral qui se trouverait la plus proche des lacs. Son Altesse savait que l'imam de Zanzibar avait des prétentions sur le littoral, mais elle savait en même temps que ce n'était que des prétentions et que l'autorité du sultan de Zanzibar ne s'exerçait, si elle s'exerçait, que d'une manière illusoire; pourtant McKillop pacha avait des ordres stricts de respecter le drapeau de l'imam et de ne s'établir que là où n'existait aucune autorité constituée.

« Le Khédive a appris avec chagrin que ses instructions ont été outrepassées par McKillop pacha qui, de sa propre autorité, se trouve avoir occupé un territoire sur lequel l'imam de Zanzibar prétend exercer une autorité, quoique cette autorité soit nulle et illusoire.

« Son Altesse a donné ordre à McKillop pacha de retourner à Berbera. Si le Khédive abandonne l'idée d'un établissement sur le littoral de l'océan, s'il consent à laisser ces contrées livrées à l'anarchie et à une autorité nominale incapable de se faire respecter, et cela parce que cette autorité se trouve représentée plus ou moins illusoirement, ce n'est pas sans un sentiment de regret qu'il le fait.

« Ce n'est pas la possession de nouveaux territoires qu'il convoite. Ses possessions du centre de l'Afrique sont assez vastes pour contenter une ambition plus vaste que la sienne, et l'Égypte n'a qu'à gagner à restreindre son action sur des nations barbares.

« La suppression de la traite, dans les contrées qui lui appartiennent déjà, a coûté cher à son gouvernement en hommes et en argent; mais l'idée d'abattre à jamais l'esclavage sur une côte où seul il possède les moyens, le pouvoir et la volonté de le faire, l'idée d'ouvrir ces vastes et riches contrées à un commerce florissant en y établissant la sécurité que, seul aussi, il a les moyens, la volonté et le pouvoir d'établir, sont les seules raisons qui lui font considérer avec chagrin le retour de McKillop pacha que le gouvernement de Sa Majesté la Reine vient de lui conseiller[1]. »

[1] Note du 7 décembre 1875, annexée à la dépêche de Stanton n° 160 du 9 décembre 1875.

Le 14 décembre, le général Stanton fut reçu de nouveau en audience par le Khédive pour lui présenter, à titre privé, la lettre que Seyid Bargach avait adressée à Son Altesse pour se plaindre de l'agression commise contre ses possessions. La lettre était rédigée en termes convenables et l'agent d'Angleterre pressa le vice-roi de répondre au sultan, sur un ton également conciliant, qu'il n'avait pas eu l'intention de violer son territoire et que, dès qu'il avait su ce qui s'était passé, il avait donné l'ordre à McKillop de se retirer de la côte des Benadir. Le vice-roi éleva des objections; une telle lettre, déclara-t-il, lui paraissait inutile du moment que l'ordre de retraite avait été donné. Il laissa cependant le général Stanton sous l'impression qu'il déférerait à son désir [1].

4. — L'INCIDENT DE BRAVA.

La démarche prescrite au général Stanton avait été aussitôt télégraphiée au Dr Kirk à Zanzibar. Lord Derby, qui connaissait le zèle et la fermeté déployés par ce fonctionnaire pour soutenir les intérêts du sultan Bargach, crut devoir joindre à son télégramme un conseil de prudence. « Une collision avec la force égyptienne devrait être évitée si possible», manda-t-il, et il ajouta : « Le gouvernement de Sa Majesté fera tous ses efforts pour mettre fin au malentendu.» Le conseil, on va le voir, n'était pas superflu.

Quelques jours après le départ du courrier pour Aden, le navire de guerre *Thetis*, venant des Seychelles, était arrivé à Zanzibar. Le capitaine Ward, qui le commandait, ayant reconnu avec Kirk que la perturbation produite par l'occupation militaire des Égyptiens dans la partie nord des possessions du sultan, y rendait la présence d'un bâtiment de guerre désirable en vue de protéger les intérêts anglais, accepta de mettre son navire à la disposition du consul général pour visiter la côte des Benadir. On savait à ce moment à Zanzibar que les Égyptiens, après avoir pris Brava, avaient signifié à la population de la ville que la traite serait désormais interdite. Prenant texte de cette information, Kirk, avant de partir, représenta au sultan que sa politique devait désormais consister à tirer parti de l'occasion pour ratifier ce que les Égyptiens avaient publiquement

[1] F.O. 78 - 3188, Stanton à lord Derby, 18 décembre 1875.

fait à Brava, et il lui suggéra d'étendre la mesure à toutes les villes somalies et d'abolir l'esclavage dans le pays tout entier [1]. Seyid Bargach y consentit et remit à Kirk un acte muni de son sceau qui confirmait la franchise des esclaves dans le Benadir et ordonnait aux gouverneurs de suivre sous tous les rapports les ordres que le consul leur donnerait.

Le 28 novembre, la *Thetis* mouilla devant Merka qui battait encore le pavillon de l'État de Zanzibar. Pourvue d'une forte construction en pierre et de murailles, la place se trouvait en état de résister à une agression des Somalis, mais non à une attaque des Égyptiens. Kirk et le capitaine Ward conférèrent avec le gouverneur et lui demandèrent ce qu'il ferait au cas où ces derniers donneraient l'assaut à la ville ou chercheraient à corrompre les indigènes comme ils l'avaient fait à Brava. Le gouverneur répondit qu'il était capable de repousser une attaque ouverte et entendait tenir la place jusqu'au bout, qu'il avait avec lui 150 hommes sur lesquels il pouvait compter et que, quoique les Égyptiens eussent entamé une correspondance et commencé à intriguer avec la population, il se sentait passablement en sécurité. Le consul enjoignit au gouverneur de publier un avis déclarant que, par ordre de Sa Hautesse le Sultan, tous les esclaves du pays des Benadir devaient être affranchis et l'esclavage aboli.

Kirk se rendit ensuite à Mogadisho, « place mal famée, écrit-il, où jusqu'ici les Européens n'ont été admis qu'avec difficulté et, pendant leur séjour, gardés virtuellement prisonniers. Mogadisho a la réputation d'être un centre de fanatisme musulman et une place trop sacrée pour que les infidèles puissent être admis à y entrer sur un pied tant soit peu égal à celui des croyants. Tout ceci, ajoute-t-il, est maintenant changé depuis que le sultan de Zanzibar y a établi une force de 200 soldats et que la crainte de l'annexion par l'Égypte est suprême dans l'esprit de la population » [2].

[1] Cette mesure devait avoir pour effet d'interdire, aussi bien par voie de terre que par voie de mer, la traite qui se faisait le long de la côte vers le pays des Somalis.

[2] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, 29 novembre 1875. Kirk alla voir les ruines voisines de la ville ; il visita la vieille mosquée Chirazi qui porte des inscriptions datant de 624 ans et superbes carreaux de faïence émaillés. A quelque distance dans l'intérieur, on montre les murs et les ruines de la vieille ville [illegible]

Le 30 novembre, la *Thétis* battant pavillon de l'agent politique au mât de misaine, jeta l'ancre devant la ville de Brava sur laquelle flottait le pavillon turc. «Le commandant Ward et moi, rapporte Kirk[1], ayant résolu de conserver une stricte neutralité dans nos rapports avec la terre, en attendant les ordres de votre Seigneurie relativement à l'état des affaires existant entre le sultan de Zanzibar et les envahisseurs égyptiens, mais décidés à insister sur le droit qui découle de notre traité avec Zanzibar d'exercer librement et en toute indépendance nos devoirs consulaires et autres envers les sujets britanniques, nous nous dirigeâmes vers la terre sans armes et sans aucune suite, à l'exception de notre secrétaire arabe Ali bin Saleh et d'un domestique indigène du consulat, ainsi que c'est notre habitude de le faire.

« Lorsque nous atteignîmes le rivage, nous fûmes arrêtés sur la plage par une garde d'environ 50 soldats égyptiens armés qui s'informèrent du but de notre visite. Le commandant Ward étant en uniforme fut reconnu, et comme je me trouvais avec lui et débarquais d'un bâtiment de guerre anglais, je déclinai de répondre à leurs questions. En faisant route vers la ville, nous rencontrâmes d'abord de la résistance de la part des soldats[2] qui, ensuite, nous suivirent, et lorsque je remis une lettre qui m'avait été confiée à Zanzibar à l'agent indigène d'une maison allemande, l'officier

sur une circonférence d'un mille de rayon et où l'on trouve partout des fondations de constructions anciennes attestant que Mogadisho fut jadis une place de grande importance.

[1] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, 2 décembre 1875. Cf. également *Correspondence relating to the Slave Trade,* 1876, p. 303 et suiv. Une traduction française des documents relatifs à l'incident de Brava se trouve dans les Archives d'Abdine.

[2] Le commandant Ward, dans son rapport au contre-amiral Macdonald déclare : « Au débarquement, le Dr Kirk et moi fûmes reçus par une garde de soldats égyptiens, alignés sur la plage, qui nous demandèrent ce que nous venions faire ; comme nous refusâmes de satisfaire leur curiosité, ils nous informèrent que nous ne pouvions aller plus loin. Nous essayâmes de continuer notre chemin sans faire la moindre attention à eux et, après être passés dans deux ou trois rues, suivis de près par les soldats, nous fûmes finalement obligés de nous arrêter, les soldats barrant notre route et nous informant qu'on avait [illegible]

nmandant les troupes la saisit brutalement et me l'aurait arrachée de ce si je ne l'en avais empêché [1].

« J'étais porteur d'autres lettres des négociants britanniques à leurs ents à Brava et me trouvai dans l'impossibilité de les leur remettre, car Indiens avaient été chassés de la ville et nous-mêmes nous trouvions rêtés par les soldats qui s'opposaient par la force à notre marche. A rrivée du commandant, après avoir décliné mon rang et ma mission et i avoir fait connaître que j'étais venu pour le service en qualité de consul énéral de Sa Majesté Britannique, nous demandâmes formellement qu'on ous laissât aller librement où nous voulions. Cette demande ayant été efusée grossièrement et notre liberté d'action se trouvant entravée par es soldats qui agissaient sous les ordres immédiats du commandant, ous retournâmes à bord [2]. »

Tandis que ces événements se passaient dans la ville, une embarcation e la *Thetis* montée par des officiers qui se rendaient à terre, sans armes, pour se promener, s'approcha du rivage. Sur le rapport qui lui fut fait, l'officier qui accompagnait le docteur Kirk, donna l'ordre de s'opposer par la force à leur débarquement [3].

[1] « Le lieutenant Ibrahim effendi Halim, déclare Fedrigo pacha dans son rapport du 11 décembre 1875, a agi très mal en défendant au Dr Kirk et au commandant Ward de circuler librement dans la ville et en arrachant la lettre des mains du Dr Kirk. » Un conflit surgit par la suite entre cet officier et le youzbachi qui commandait la ville ; on le soupçonna également d'avoir empoisonné plusieurs personnes et McKillop prescrivit de faire une enquête sérieuse sur les faits qui lui étaient reprochés. (Cf. A. A., McKillop au Khédive, 6 décembre 1875.)

[2] Le commandant Ward dit dans son rapport : « ce gouverneur qui, apparemment souffrait d'une indisposition, fit son apparition et nous informa d'une manière très péremptoire que nous ne pouvions avancer. En conséquence, après avoir protesté verbalement avec force contre l'entrave apportée à notre liberté, nous nous rembarquâmes. »

[3] Abd el-Razzâk bey, dans son *Journal des événements* transmis le 7 décembre, déclare que le consul était accompagné de soldats anglais et que le youzbachi commandant à Brava fit comprendre au Dr Kirk qu'il ne pouvait autoriser le débarquement de soldats armés dans un territoire occupé par une force égyptienne ; qu'il était disposé à les recevoir à terre à condition qu'ils fussent sans armes et qu'il chargerait quelques soldats égyptiens de les escorter au cas où ils craindraient une attaque quelconque de la part des indigènes. Fedrigo pacha, qui enquêta sur l'incident,

Le lendemain matin, 1er décembre, la *Thetis* quitta son mouillage et se rapprocha de la côte pour tenir la ville sous le feu de ses canons, puis le Dr Kirk et le commandant Ward envoyèrent à terre une note afin de protester contre la façon dont ils avaient été traités la veille et demander : *a*) que les prétentions émises par le commandant de la garnison égyptienne d'intervenir dans les droits dont ont joui jusqu'ici les officiers britanniques dans les territoires appartenant au sultan de Zanzibar sur la côte orientale de l'Afrique soient retirées formellement ; *b*) que, pour donner un effet pratique à ce retrait, une assurance par écrit soit envoyée à bord de leur navire, portant que le Dr Kirk et le commandant du H.M.S. *Thetis* pourront débarquer librement à 1 heure p.m. le jour même. « Dans le cas où le capitaine du H.M.S. *Thetis* ne recevrait pas la susdite garantie à midi aujourd'hui, ajoutaient les auteurs de la note, il commencera à 1 heure de l'après-midi à prendre d'actives mesures afin d'affirmer les droits garantis aux sujets britanniques dans les territoires du sultan de Zanzibar et de soutenir l'honneur du pavillon britannique. Le Dr Kirk et le capitaine du H.M.S. *Thetis* tiennent les officiers commandant la garnison égyptienne responsables de toute perte de vie humaine et de toute destruction de propriété qui pourraient résulter du rejet de leur juste demande[1]. »

Cette protestation, dans laquelle le consul Kirk affectait de considérer la ville de Brava comme continuant à faire partie des possessions africaines

déclare dans son rapport du 11 décembre, que le capitaine Abd el-Rahman effendi a très bien agi en ne permettant pas le débarquement de la force armée, « chose que le Dr Kirk et le commandant Ward savaient être contraire aux règlements et se sont bien gardés de mentionner dans leur protestation ». On ne peut cependant mettre en doute la parole du Dr Kirk et du commandant Ward. Ils débarquèrent sans armes et sans suite. Puis lorsque l'embarcation montée par les officiers anglais approcha du rivage, « elle fut, rapporte Kirk, obligée de faire demi-tour par un corps nombreux de troupes alignées sur la plage et qui chargèrent leurs fusils pour appuyer leurs injonctions, l'ordre de charger leurs armes et de résister par la force aux officiers ayant été donné en notre présence par l'officier égyptien en ville ». Ces versions contradictoires ne peuvent s'expliquer que par un malentendu, l'officier égyptien qui était en ville ne vit pas arriver l'embarcation anglaise, il crut au rapport que lui fit son subalterne, lequel prit pour des soldats armés les officiers qui étaient en réalité sans armes.

[1] Cf. *Slave Trade*, 1876, p. 304, 305.

du sultan de Zanzibar, ne pouvait être acceptée par le gouverneur égyptien. La menace d'user de la force devait être également repoussée. Persuadé enfin que les Anglais avaient voulu la veille débarquer des troupes armées, le youzbachi Abd el-Rahman effendi répondit à la sommation en ces termes :

« Hier, 30 novembre, votre vaisseau est arrivé à 8 heures et demie (heure arabe)... et une tentative fut faite de débarquer par la force.

« Nous ignorons dans quel but vous êtes venus sans une permission que vous auriez dû d'abord obtenir, car vous commandez sur la mer et ne devriez pas violer les règles militaires.

« Quant au Dr Kirk, il nous est inconnu et nous ne le reconnaissons pas. Il est contraire à tout gouvernement de commettre un acte de violence et d'entrer sans permission dans une propriété en quelque lieu que ce soit, et nous savons que les Anglais, surtout, sont liés par la loi et n'aiment pas à employer la force. Ils savent que le Khédive d'Égypte a pris possession de ces pays et y a établi des gardes militaires, et que des officiers d'infanterie et de cavalerie vont arriver pour occuper toute la côte est de l'Afrique. A présent, S.E. l'agent du Khédive est ici, et il est connu publiquement que c'est l'honorable McKillop pacha et qu'il y a avec lui trois autres pachas : d'abord l'honorable Fedrigo pacha, puis l'honorable Radouan pacha et enfin l'agent de S.E. McKillop pacha, l'honorable Abd el-Razzâk bey; ceux-ci se trouvent à présent dans le district de Kismayo. Il était du devoir du commandant, avant de venir ici, d'envoyer quelqu'un de sa part pour communiquer avec eux et obtenir la permission de l'un des officiers qui se trouvent sur la côte est de l'Afrique.

« Quant à l'assaut violent et illégal commis à notre égard, nous ne connaissons pas la raison pour laquelle vous êtes venus ici. Si c'est pour votre plaisir, il faut obtenir d'abord une permission du gouverneur du pays, afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires pour vous recevoir honorablement, selon les règles en usage entre vous et nous.

« Quant à la présence du capitaine et du Dr Kirk, cela n'a pas d'importance, mais le débarquement des soldats est impossible. S'il vous est

nécessaire de prendre des provisions et de l'eau, cela sera fait par nous de suite, sur demande, comme à l'ordinaire. Quant à vos préparatifs en vue d'employer la force, nous sommes tout à fait prêts à faire de même; mais eu égard au fait que vous avez agi insolemment en envoyant de force vos soldats et en pénétrant dans cette localité par la violence, ne savez-vous pas ce que Dieu dit dans son Livre : « N'entrez pas dans la maison d'autrui sans sa permission? »[1].

La réponse du youzbachi fut remise à bord de la *Thetis* à 11 heures du matin, avant l'expiration du délai fixé. Le consul conclut de sa lecture que l'officier déclinait « virtuellement» de lui donner la garantie requise. Toutefois, avant de prendre des mesures de rigueur qui devaient entraîner la destruction de nombreuses propriétés appartenant à des sujets britanniques, Kirk et Ward jugèrent bon de faire appel une fois de plus au commandant égyptien, pour obtenir de lui la reconnaissance de leurs droits, à savoir « la permission de débarquer et, une fois à terre, de communiquer avec qui bon leur semble, et avant tout avec les agents des commerçants anglais, sans aucune surveillance ni contrainte de la part des officiers ni des troupes égyptiennes, et d'exercer par ailleurs librement tous les droits dont les officiers britanniques ont joui jusqu'ici dans la ville de Brava». Une réponse à cette dernière communication était demandée avant 2 heures p.m.[2].

La lettre fut portée à terre par le lieutenant Lopez, à qui le youzbachi se déclara prêt à donner entière satisfaction aux demandes qui lui étaient faites, et il lui remit, pour le capitaine Ward, une réponse ainsi conçue :

« Pour ce qui regarde votre désir de débarquer pour votre plaisir ou pour changer d'air, il n'y a aucune objection et vous pouvez le faire ainsi que tous les officiers de votre navire, mais les soldats ne peuvent être autorisés à débarquer.

« En ce qui concerne Votre Excellence, il n'y a aucun obstacle à ce que vous alliez pour votre plaisir partout où il vous plaira; et si vous avez besoin d'aller à un endroit quelconque, nous n'avons rien à dire pour ceux qui se sont adressés à nous.

[1] Cf. *Slave Trade*, 1876, p. 305. — [2] Cf. *Slave Trade*, 1876, p. 306.

« Quant à votre lettre, elle nous est parvenue ; nous l'avons lue et avons compris son contenu, et nous attendons le débarquement de Votre Excellence[1]. »

Cette lettre ne satisfit pas davantage le consul Kirk ; elle lui parut même contenir des expressions si inconvenantes qu'il décida, de concert avec le commandant Ward, de rédiger une proclamation publique[2], aux termes de laquelle si, à l'expiration de la demi-heure qui suivrait leur retour à bord, il n'était pas fait droit à leurs demandes, la *Thetis* ouvrirait le feu ; après quoi, tous deux se rendirent à terre pour voir si les Égyptiens étaient disposés à céder.

« A notre débarquement seuls et sans armes comme auparavant, rapporte Kirk, nous fûmes rencontrés sur le rivage par le commandant qui, en présence de quelques-uns de ses hommes et de plusieurs habitants, rétracta toutes les expressions répréhensibles contenues dans sa dernière lettre, spécialement celle qui laissait supposer que nous n'étions pas venus pour le service. Il garantit personnellement qu'on nous permettrait de circuler en ville, d'aller où il nous plairait et de communiquer avec quiconque, sans être accompagnés ni suivis par les troupes égyptiennes. En conséquence, nous traversâmes la ville jusqu'à la maison d'un Indien, où les sujets britanniques furent rassemblés. Là il fut convenu que le lendemain à 8 heures du matin, ils se rendraient tous à bord de la *Thetis* pour démontrer ainsi clairement aux Égyptiens et aux habitants de la ville que nous étions prêts à assurer l'indépendance de nos sujets et à protéger leurs intérêts[3]. »

Pendant son séjour sur la côte, Kirk avait recueilli quelques renseignements sur l'occupation égyptienne. Bien que les Égyptiens eussent interdit la traite, rapporte-t-il, l'ordre n'avait pas été mis en vigueur ; non seulement les caravanes d'esclaves qui suivaient la route de terre avaient été autorisées à entrer dans la ville, mais deux navires avaient reçu permission de faire voile avec des esclaves à bord. Chaque navire indigène devait payer à l'entrée une taxe de 5 dollars ; les papiers de bord

(1) Cf. *Slave Trade*, 1876, p. 306.
(2) Cf. *Slave Trade*, 1876, p. 306.
(3) F. O. 84 : 1415, Kirk à lord Derby, 2 décembre 1875.

étaient saisis pendant le séjour des navires au port. Avant de juger un procès civil, un droit de 10 p. 100 était exigé sur le montant de la somme réclamée, et un autre droit de 10 p. 100 levé sur la somme accordée par décision de justice. La soldatesque traitait les indigènes avec brutalité et cruauté. Les châtiments étaient fréquents et sévères, d'autant plus que deux tentatives avaient déjà été faites pour empoisonner le gouverneur ainsi que les habitants qui avaient, les premiers, accueilli les Égyptiens. Pour achever ce tableau poussé au noir, le consul d'Angleterre déclarait que le commerce se trouvait complètement arrêté; les marchandises ne se vendaient pas, les produits de l'intérieur n'arrivaient plus à la ville et le crédit était entièrement détruit [1].

Le 2 décembre 1875, la *Thetis* quitta Brava et se dirigea sur Lamo, le consul voulant voir « jusqu'où les Égyptiens avaient poussé leurs intrigues de ce côté». En débarquant, Kirk vit avec plaisir que le gouverneur avait érigé sur le rivage une batterie, protégée par des sacs de terre, pour commander l'entrée de la crique et qu'il se tenait prêt à repousser les Égyptiens par la force. Il jugea que la visite de McKillop à la baie Formosa ne pouvait avoir d'autre but que d'entrer en relations avec Simba, chef du district de Witu, et de se faire céder par lui l'île de Patte [2]. Les Égyptiens avaient également noué des intrigues avec le chef de Siwy [3]. Le gouverneur de Lamo déclara au consul qu'il avait assez de troupes pour résister à une attaque ordinaire des Égyptiens, mais qu'il était embarrassé par le nombre de mauvais sujets provenant de Witu, ainsi que par les Bajuni venus de Paza et de la côte. Ces derniers se comptaient par milliers et ils se tenaient dans la ville, prêts à piller, attendant de voir qui serait vainqueur, car la croyance était généralement répandue que les Égyptiens, repoussés une première fois de Lamo, reviendraient en force pour s'emparer de la ville. Les marchands indiens, sujets britanniques, étaient nombreux à

[1] *Slave Trade,* 1876, p. 307, mémorandum de Kirk sur la prise de Brava par les Égyptiens.

[2] Ancien chef de l'île de Patte, Simba avait dû se retirer de cette île quand sa tribu fut soumise par Seyid Majid en 1866.

[3] Kirk précise que les Égyptiens lui réclamèrent le paiement d'une dette soi-disant due à un homme de Kismayo et lui offrirent en même temps de l'aider à

Lamo[1] et leur inquiétude était grande; Kirk s'employa à les rassurer et leur déclara qu'il les assisterait de tout son pouvoir[2].

A son retour à Zanzibar, le consul trouva un rapport du Rév. W.S. Price, supérieur de la mission à Mombasa, disant que la ville était dans un état de panique, que toutes sortes d'étranges rumeurs y circulaient; on ne doutait pas que les « Turcs», après la prise de Brava et de Kismayo, ne dirigeassent leurs navires de guerre sur Mombasa; le wali prenait à la hâte des mesures de défense et 1.000 kegs de poudre venaient d'arriver de Zanzibar; beaucoup de gens s'enfuyaient pour se mettre en sûreté[3]. Ainsi la nouvelle de l'invasion des Égyptiens s'était déjà répandue fort loin vers le sud le long de la côte et provoquait un état de fermentation générale; le commerce était paralysé et, au dire du consul, la stabilité du pouvoir du sultan sur la côte africaine compromise[4]. Kirk transmit au gouvernement de l'Inde un mémoire des commerçants indiens installés sur la côte, qui se plaignaient de l'atteinte portée à leur commerce par l'occupation des villes de Brava et de Kismayo par les Égyptiens[5]; il fit valoir que les pertes subies par eux seraient encore bien plus considérables si on laissait ceux-ci occuper les localités qui se trouvent situées entre l'embouchure du Djouba et les régions annexées par eux récemment dans le nord du pays des Somalis, car « il est clair, disait-il, que le premier effet de leur domination sera de ruiner le commerce existant et finalement

[1] Leur nombre s'élevait à près de 80, d'après le rapport de Kirk.

[2] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, 8 décembre 1875.

[3] *Slave Trade,* 1876, p. 310, Price à Kirk, 27 novembre 1875. Si nous en croyons une lettre publiée dans le *Journal des Débats* du 16 janvier 1876, émanant d'un correspondant, par ailleurs fort bien renseigné, qui écrivait de Zanzibar le 15 décembre 1875, Seyid Bargach aurait en outre envoyé à Mombasa « plusieurs devins et sorciers qui doivent faire des invocations, des sacrifices, dire des prières et semer du riz dans les rues pour détourner ou empêcher les Égyptiens de s'emparer du pays ou pour leur faire arriver un malheur s'ils tentaient de le faire. Il faut dire qu'à Zanzibar, personne, parmi les Arabes, ne doute de l'efficacité de ces mesures et que le sultan lui-même doit croire qu'elles auront un plein succès, si toutefois les sorciers connaissent leur métier».

[4] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, 9 décembre 1875.

[5] Les commerçants indiens déclaraient avoir pour £ 55.921 de marchandises

d'ériger un système de monopoles sous le drapeau égyptien dont nos sujets seront entièrement exclus». Dans ces conditions, le consul se déclarait prêt à agir, même d'une manière agressive si c'était nécessaire, pour défendre les intérêts britanniques dans les limites territoriales de sa juridiction[1].

Non content de défendre les intérêts britanniques, Kirk se fait le champion des intérêts étrangers. Il informe son collègue M. de Gaspary, consul de France, qu'un boutre battant pavillon tricolore et qui allait de Mayotte à Merka, a été arrêté et détenu par les autorités égyptiennes à Brava. Le consul de France, dit-il, a télégraphié pour qu'on lui envoie une canonnière. « Un tel acte, affirme-t-il, ne saurait pour un moment être toléré par la France ou par toute autre nation civilisée, et je ne doute pas qu'il ne se produise une collision immédiate dès l'arrivée de la canonnière française[2].» Quelques jours après, c'est le tour d'un bugalow appartenant à un commerçant indien, sujet britannique, d'être malmené par les Égyptiens à Brava. Kirk consulte aussitôt le commandant Ward sur les mesures à prendre pour répondre « à cette agression qui montre, dit-il, que notre action à Brava a totalement fait faillite, et que notre patience en cette occasion ne peut vraisemblablement que conduire à de plus sérieuses complications »[3]. Des nouvelles de Kismayo annoncent que les autorités égyptiennes prétendent prélever une rente foncière, sous prétexte que toute la terre appartient au Khédive, qu'un droit de 8 p. 100 a été établi sur toutes les importations et les exportations, et que les Égyptiens réquisitionnent les marchandises à des prix fixés par eux et sans rapport avec la mercuriale[4]. Enfin la rumeur court également à Kismayo que les Égyptiens se proposent d'envoyer une centaine d'hommes

[1] Cf. *Slave Trade,* 1876, p. 311, Kirk à Aitchison, 10 décembre 1875.

[2] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, 13 décembre 1875. Dans sa dépêche du 15 décembre 1875, où il rendit compte de l'incident au Ministre des Affaires étrangères à Paris, M. de Gaspary ne dit cependant pas avoir demandé l'envoi d'une canonnière. Sa dépêche, par contre, montre bien la nature des propos alarmistes tenus par Kirk. « Le gouvernement égyptien, paraît-il, est dans l'intention de s'emparer de toute la côte orientale d'Afrique et se dispose à envoyer, d'après ce que m'a dit M. Kirk, dix autres bâtiments de guerre et 12.000 hommes. » (A.E. Zanzibar, vol. IV, dépêche n° 10.)

[3] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, n° 188, 15 décembre 1875.

[4] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, n° 190, 15 décembre 1875.

par voie de terre pour attaquer la garnison du sultan à Merka [1]. Aussi le 15 décembre, Kirk décida-t-il d'envoyer le navire de guerre *Diamond* [2] à Lamo, « dans le but de ramener la confiance et d'assurer la sécurité de la ville à la fois contre une attaque armée des Égyptiens ou contre des troubles intérieurs consécutifs à leurs intrigues » [3]. Il obtint du sultan de Zanzibar une lettre ordonnant au gouverneur de cette place de se ranger en toutes choses à l'avis du commandant Bosanquet [4] et du vice-consul, et il écrivit lui-même au chef des Bajuni une lettre énergique destinée à le convaincre que tout désordre ou crime commis dans son district serait sommairement réprimé et puni [5].

Ainsi le consul Kirk est devenu l'âme de la résistance contre les Égyptiens. Il a parcouru la côte africaine depuis Mogadisho jusqu'à Lamo, excité à la résistance les gouverneurs des places restées fidèles au sultan ; il menace de châtiments exemplaires les chefs de tribu qui désobéiraient et il envoie à Lamo un navire de guerre qui a l'ordre d'intervenir si la place est

[1] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby n° 182, 14 décembre 1875. Dans son rapport du 11 décembre 1875, Fedrigo pacha rapporte à ce sujet ce qui suit : « Le jour de mon départ de Brava, S.E. Radouan pacha m'a communiqué le contenu de la lettre que plusieurs chefs de Merka ont adressée au capitaine Abd el-Rahman pour l'inviter à se rendre avec la force prendre possession, au nom du Khédive, de la ville de Merka, lettre qu'ils ont expédiée par deux de leurs confrères arrivés la veille par voie de terre. Ces deux messagers ont raconté que le Dr Kirk avec le délégué de Zanzibar ont visité d'abord Mogadisho et puis Merka, étant en route pour Brava. Ils ont ajouté qu'eux et leurs collègues partisans du gouvernement du Khédive, à la vue de l'approche de la corvette *Thetis*, avaient cru voir paraître une corvette égyptienne et que, pour faciliter le débarquement et la prise de possession de la ville, ils avaient réussi à faire renfermer les soldats de l'émir de Zanzibar dans la forteresse pour les cerner et empêcher tout mouvement de défense. Ils ont ajouté que lorsque leur ruse a été découverte après le débarquement des Anglais, ils ont eu beaucoup à souffrir des vexations de la part de l'autorité de Zanzibar, et que les persécutions augmentaient tous les jours. »

[2] Le *Diamond* fut ensuite renforcé par le navire *Vestal*.

[3] Comme le *Diamond* devait rester au mouillage de Manda, loin de la ville, il fut décidé de détacher un officier de marine, le lieutenant Carew, à Lamo même, où il séjournerait sur un des yachts du sultan et exercerait temporairement les fonctions de vice-consul.

[4] Commandant le *Diamond*.

[5] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby n° 191, 15 décembre 1875.

attaquée par les Égyptiens. A Zanzibar même, il soutient le courage de Seyid Bargach, fortifie sa volonté de résistance et lui fait envoyer des munitions dans les places fortes du littoral [1]. Toute cette activité cadre fort peu, semble-t-il, avec les instructions de lord Derby qui prescrivent à Kirk de faire tout son possible pour éviter une collision avec les Égyptiens et précisent que le gouvernement anglais ne veut voir, dans tout ce qui vient de se passer, qu'un malentendu [2]. C'est que Kirk se croit mieux informé que le Secrétaire d'État sur les visées des Égyptiens. Lorsque les instructions du Ministre lui parvinrent le 14 décembre, il répondit aussitôt qu'il ne s'agissait point d'un malentendu, mais bien d'un désir nettement affirmé par le Khédive de s'agrandir et d'annexer à l'Égypte des territoires appartenant au sultan de Zanzibar. Partout, affirmait-il, les Égyptiens tramaient des intrigues et, tablant sur l'ignorance et le fanatisme des indigènes, faisaient croire qu'ils agissaient au nom du Sultan de Turquie, suprême pontife de la religion musulmane. L'État de Zanzibar se trouvait menacé de démembrement. Devant le péril extrême qui menaçait les intérêts commerciaux et politiques de la Grande-Bretagne, il avait concentré dans les eaux de Zanzibar une petite escadre composée des navires *Thetis, Diamond, Vestal, Flying Fish,* et l'*Arab* était prochainement attendu. Une attaque des Égyptiens sur Lamo, ajoutait-il, suffirait à justifier l'entrée en ligne des forces britanniques qui, non seulement défendraient ce port, mais se porteraient sur Kismayo où étaient concentrées les forces navales égyptiennes [3]. Le consul ne doutait pas qu'en apprenant la violence dont les Égyptiens avaient usé à son égard à Brava, lord Derby ne fût conduit à lui donner des instructions qui lui permettraient d'agir avec décision.

Le Foreign Office cependant ne suivit pas son consul. En ce qui concerne l'incident de Brava, lord Derby chargea le général Stanton d'attirer très

[1] « Le sultan est désespéré, écrit le M. de Gaspary le 15 décembre. Sa Hautesse, ainsi qu'elle me l'a dit, est persuadée qu'aucune puissance ne s'opposera à l'envahissement de son territoire, mais elle est décidée à se défendre et fait en ce moment fortifier tous les ports. » (A.E. Zanzibar, vol. IV, Gaspary au Ministre des Affaires étrangères, 15 décembre 1875.)

[2] F. O. 78 - 2403, lord Derby à Stanton n° 91, 3 décembre 1875.

[3] F. O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby n° 103, 14 décembre 1875.

sérieusement l'attention du Khédive « sur le grave danger de collision avec des puissances amies que des opérations dans le genre de celles entreprises par McKillop pacha pouvaient faire naître [1] » ; écrivant à Kirk, il reconnut que ce dernier était dans la limite de ses droits en insistant pour débarquer et pour communiquer avec les sujets britanniques, mais, en même temps, il lui rappela que « le recours à des mesures extrêmes pour appuyer une demande de l espèce ne serait justifiable qu'en cas de danger à la vie et aux biens des sujets britanniques, et qu'à moins qu'un tel danger n'existe, un agent doit en référer au Foreign Office pour instructions avant d'être justifié à poursuivre une ligne de conduite qui pourrait avoir pour conséquence de précipiter une guerre entre deux pays amis » [2]. Les appels répétés de lord Derby à la modération montrent qu'en la circonstance le Dr Kirk, par son action précipitée, dépassa les limites que la prudence et la raison conseillaient. On en eut d'ailleurs le sentiment sur les lieux-mêmes parmi les Égyptiens. « D'après toutes les informations recueillies des différentes sources, écrivit Fedrigo pacha, il est évident que le Dr Kirk a cherché le moyen de frapper sur le faible et que, n'ayant pas réussi, il a saisi un prétexte pour avoir l'occasion de protester contre l'occupation de Brava afin de créer une question diplomatique et d'être ainsi agréable à l'émir de Zanzibar. Le docteur Kirk, par le voyage du *Tantah* à Zanzibar pour se procurer le charbon nécessaire en vue de retourner à Berbera, était bien informé de la présence de S. E. McKillop pacha, chef de l'expédition, à Port-Ismaïl [3], et c'est à lui qu'il aurait dû demander des explications, s'il était autorisé ou s'il était en droit de le faire [4]. » En fait, si l'expédition égyptienne ne provoqua pas un conflit plus grave, cela tient à deux circonstances fortuites ; d'abord à ce que, dans sa tournée au sud du fleuve Djouba, McKillop ne trouva ni à Formosa ni

[1] F. O. 78 - 2505, lord Derby à Stanton, 19 janvier 1876. A la communication de Stanton, le Khédive répondit en manifestant ses regrets de l'incident, mais en rappelant la version de ses agents selon laquelle les troupes égyptiennes n'avaient entendu s'opposer qu'au débarquement des forces armées venues à terre avec le Dr Kirk et le commandant de la *Thetis*.

[2] F.O. 84 - 1451, lord Derby à Kirk, n° 6, 14 janvier 1876.

[3] Nom donné par les Égyptiens à Kismayo.

[4] A.A., Rapport de Fedrigo pacha, 11 décembre 1875.

à Port-Durnford des localités propices à un établissement militaire, et ensuite à ce que ses navires se trouvèrent immobilisés à Kismayo faute de charbon, ce qui le mit dans l'impuissance de tenter, comme il y avait songé, une opération de vive force pour s'emparer de Lamo.

5. — LE RETOUR DE L'EXPÉDITION ÉGYPTIENNE.

Après avoir décidé de rappeler l'expédition de McKillop, le Khédive se trouva fort embarrassé pour exécuter sa décision ; les soutes des navires étaient vides et il fallait tout d'abord leur procurer du charbon pour qu'ils pussent prendre la route du retour. Le 3 décembre, Khairi pacha télégraphia à Hassan Aly bey, agent du gouvernement égyptien à Aden, de louer un bateau d'une des compagnies de navigation étrangères pour porter à Djouba 2000 tonnes de charbon, ainsi que de la graisse, de l'huile et des provisions de bouche [1]. On songea également au Caire à utiliser le *Mansourah* qui devait se trouver à Berbera ou à Zeyla [2], et finalement on se rabattit sur le *Tantah* [3], le *Mansourah* se trouvant en avarie de machine. Le *Tantah* partit d'Aden le 14 décembre [4] avec des dépêches chiffrées du vice-roi, et le résident politique d'Aden profita de l'occasion pour envoyer à McKillop une copie du télégramme en date du 5 décembre, dans lequel lord Derby annonçait que le Khédive avait consenti à rappeler immédiatement ses forces [5]. Le vice-roi, de son côté, adressa à Abd el-Razzâk bey, pour être communiqué à McKillop [6], l'ordre impérieur suivant :

« Il vous a été précédemment envoyé deux dépêches chiffrées [7] où nous

[1] A.A., télégramme à Hassan Aly bey, 3 décembre 1875.

[2] A.A., télégramme à Hassan Aly bey, 3 décembre 1875.

[3] A.A., télégrammes des 4, 6 décembre 1875.

[4] Le navire portait environ 1.400 tonnes de charbon (cf. I.O. *News Report from Aden*, 9 au 15 décembre 1875).

[5] I.O. *Letters from Aden*, le général Schneider au Secrétaire d'État pour l'Inde, 8 décembre 1875.

[6] Le vice-roi n'avait pas de code chiffré en langue européenne pour communiquer avec McKillop. Les télégrammes destinés à ce dernier furent chiffrés en arabe et adressés à Abd el-Razzâk bey.

[7] Ces dépêches n'ont pas été retrouvées.

vous demandions d'enlever les drapeaux hissés aux régions de Kismayo et de Brava et de faire revenir les soldats qui y étaient établis. Comme votre retour ne pouvait avoir lieu par suite du manque de charbon, nous vous envoyons actuellement 2000 tonnes de charbon à bord du bateau qui transporte cet ordre, sans compter le combustible qui a été chargé à bord du *Tantah*. Vous devez, à la réception de ce charbon, le distribuer aux bateaux faisant partie de l'expédition et quitter ces régions avec tous les soldats de l'expédition, sans y rien laisser (à savoir ni soldats, ni drapeaux), à l'exception du pavillon hissé à Ras Hafoun. Vous laisserez ce pavillon, mais sans soldats, et vous ferez en sorte d'obliger les habitants à le protéger et à le garder. Vous reviendrez avec tous les bateaux à Berbera où vous laisserez Radouan pacha avec le *Latif*, et vous débarquerez tous les soldats de terre qui vous accompagnent, en vue de les y établir, le dit pacha ayant été nommé dans cette région en remplacement de Gamâli pacha. Toutefois, au cas où certains de ces soldats seraient malades, vous ne les laisserez pas à Berbera et vous les ramènerez avec vous. D'autre part, si Radouan pacha désire maintenir le *Saaka* à Berbera, vous le lui laisserez. Dans le cas contraire, ce bateau partira pour Massawa, tandis que vous tous, y compris le colonel Long, Gamâli pacha, Fedrigo pacha [1] et les soldats malades, vous vous rendrez directement à Suez avec le *Mohamed Aly*, le *Tantah*, le *Dessouk* et le *Mehallah*. Nous avons transmis ce même jour nos ordres en français à McKillop pacha et nous vous demandons de vous y conformer [2]. »

Le *Tantah* arriva à Kismayo le 22 décembre, portant à McKillop son ordre de rappel. Le commandant de l'expédition n'avait pas encore réussi à cette date à envoyer à Gordon la lettre qu'il avait commencée lors de son arrivée sur la côte des Benadir. « Depuis que je vous ai écrit ce qui

[1] Fedrigo pacha avait quitté Brava le 11 décembre 1875 sur le *Mehallah*, emmenant avec lui les envoyés de l'émir des îles Comores qui se rendaient au Caire. Après avoir relâché à Bander Marayeh, à Berbera (où il arriva avec 10 tonnes de charbon seulement), à Zeyla, à Tadjoura et à Massawa, il arrive à Suez le 4 janvier 1876 (A.A., rapport du voyage de Port-Ismaïl à Suez, par Fedrigo pacha, 4 janvier 1876).

[2] A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs*, pièce 67, p. 32, O.S. à Abd el-Razzâk bey, 14 décembre 1875. Un ordre supérieur de même teneur fut en effet adressé par le Khédive à McKillop le 14 décembre 1875.

précède, ajouta-t-il à sa missive, je suis allé à Formosa et j'ai trouvé que c'était une baie ouverte, sans eau douce pour une station. Je me suis alors rendu à Lamo, que je n'ai pas occupé, car j'aurais dû employer la force contre les troupes de Zanzibar. J'ai maintenant l'ordre de rentrer à Suez, troupes et tout. Je vous enverrai cette lettre en courant la chance qu'elle vous parvienne de Lamo par une des caravanes. Les chances sont si faibles que je n'ajouterai rien de plus, si ce n'est que je vous souhaite de continuer vos succès.» En post-scriptum, McKillop ajouta : «Lamo est le point à occuper si le projet doit encore être exécuté, ou mieux encore Mombasa ; tout cela fait partie du territoire de Zanzibar si l'on considère la côte seulement.» Enfin le 25 décembre, d'autres nouvelles lui étant parvenues, McKillop acheva sa lettre à Gordon : « Le pauvre Munzinger et 200 de ses soldats, écrivit-il, ont été massacrés par les Somalis. Raouf pacha est bloqué dans la ville de Harrar [1].»

L'escadre dut attendre l'arrivée d'un charbonnier norvégien pour remplir ses soutes et près d'un mois encore devait s'écouler avant qu'elle ne quittât la côte des Benadir [2]. Ce fut pour le consul Kirk une nouvelle période d'anxiété. Tout lui était matière à grief contre les Égyptiens. L'établissement de l'English Church Mission à Rabai [3] était-il menacé d'une attaque de la part des Souahéli, c'était, assurait-il, « le résultat

(1) Cf. *Blue Book relating to the Slave Trade,* 1876, p. 377, McKillop à Gordon, diverses dates.

(2) Cf. Long, *op. cit.,* t. I, p. 193. D'après Long, l'escadre quitta Kismayo le 10 janvier 1876 et arriva à Suez le 5 février. D'après les documents égyptiens, le *Dessouk*, monté par McKillop pacha et Long, arriva à Suez le 6 février (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.,* pièce 12, l'agent de la Khédivieh à Suez à Khairi pacha, 6 février 1876). McKillop partit le lendemain pour le Caire par train spécial. La frégate *Mohamed Aly,* qui portait sa suite, dut s'arrêter à Ras Hafoun, faute de charbon qu'on lui envoya de Berbera (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.,* pièce 16, l'agent de la Khédivieh à Suez à Khairi pacha, 7 février 1876). Pendant le séjour de la frégate à Ras Hafoun, Abd el-Razzâk bey compléta la tractation avec le sultan des Miggertin. Le *Mohamed Aly* quitta Berbera le 12 février 1876. Mohamed Gamâli pacha, qui se trouvait à bord, décéda près de Bab el-Mandeb d'une commotion cérébrale ; son corps fut débarqué à Massawa et enseveli sur le ras Abd el-Kader (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.,* pièce 131, Abd el-Razzâk bey à Khairi pacha, 17 février 1876). La frégate rentra à Suez le 27 février 1876.

(3) Localité voisine de Mombasa.

des rapports mis en circulation par les Égyptiens disant qu'ils avaient été envoyés par le Sultan des Musulmans pour protéger les pauvres Mahométans de l'Afrique Orientale contre l'oppression de Seyid Bargach qui s'était abandonné à l'influence des Chrétiens et avait autorisé le pillage de leurs esclaves et de leurs navires »[1]. L'akida de Mombasa, qui s'était précédemment exilé à la suite d'une rébellion, ayant soudain reparu à Zanzibar, Kirk ne doute pas qu'il n'ait été induit à entreprendre ce voyage à la suite « des rapports indigènes exagérés sur les desseins et les succès des Égyptiens à Brava et à Kismayo et en raison des perspectives qu'ils ouvrent aux aventuriers de la côte »[2]. A Brava, Radouan pacha a noué des rapports avec le sultan Ahmed Yusuf de Geledi et des présents ont été échangés ; des messages ont été également envoyés aux chefs de Merka, ce qui, d'après Kirk, indique l'intention des Égyptiens d'attaquer la place avant peu. A Kismayo, leurs exactions deviennent de plus en plus grandes[3]. Enfin le 7 janvier 1876 arriva de Lamo à Zanzibar la nouvelle rassurante que les Égyptiens avaient amené leur pavillon à Kismayo et embarqué leurs troupes ; avant leur départ, ils avaient conseillé aux commerçants d'écrire aux autorités de Zanzibar pour leur demander l'envoi d'un gouverneur[4]. Kirk respira, sa politique triomphait. Il prit soin d'expliquer au sultan que le départ des Égyptiens était dû à la pression de l'Angleterre, que maintenant l'heure était venue pour lui d'agir[5], et le 15 janvier 1876 il obtint de Seyid Bargach une proclamation officielle supprimant l'esclavage dans la partie nord de ses possessions[6] et, par voie de conséquence, la traite qui s'effectuait par la route de terre vers le pays des Somalis[7]. Anticipant la mesure dès la fin de décembre, Kirk

[1] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, n° 198, 25 décembre 1875. Kirk détacha aussitôt le navire de guerre *Arab* à Mombasa pour rétablir la confiance. Le navire revint à Zanzibar le 7 janvier 1876, et rapporta que tout était calme dans cette ville.

[2] F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, n° 200, 25 décembre 1875.

[3] F.O. 84 - 1452, Kirk à lord Derby, n° 8, 6 janvier 1876.

[4] F.O. 84 - 1452, Kirk à lord Derby, n° 9, 8 janvier 1876.

[5] F.O. 84 - 1452, Kirk à lord Derby, 11 janvier 1876.

[6] C'est-à-dire depuis Port-Durnford jusqu'à Warsheik, soit sur une longueur de côte de 300 milles.

[7] Pour le texte de cette proclamation, cf. *Correspondence relating to the Slave Trade,* 1876, p. 376.

vait alors écrit à son gouvernement : « Si les Égyptiens n'avaient pas envahi les possessions de Zanzibar, il aurait pu s'écouler longtemps avant qu'une occasion se présentât de prendre l'initiative d'une mesure radicale à l'effet de supprimer la traite en abolissant l'esclavage par une loi, mesure dont l'odieux restera désormais, aux yeux du peuple, attaché aux Égyptiens et aux chefs de Brava qui ont été leurs dupes [1]. » Ainsi l'expédition égyptienne, qui l'a tant tourmenté, aura au moins servi à quelque chose ! A la fin de janvier 1876, le consul, apprenant que les Égyptiens sont partis ou sur le point de le faire, n'y tient plus : il s'embarque sur un navire de guerre britannique, vole vers la côte des Benadir, constate en passant que les navires égyptiens ont quitté Port-Durnford, et débarque à Kismayo qui fut le centre de l'occupation égyptienne. L'autorité du sultan de Zanzibar est solennellement restaurée, sa proclamation affichée, tandis que la présence d'un vaisseau et du consul anglais atteste aux yeux de tous que ce retour à l'ancien état de choses est l'œuvre de la Grande-Bretagne et le résultat de sa puissance [2].

A Londres, depuis le début de l'incident, on n'avait jamais cessé de considérer l'occupation de la côte des Benadir comme un malentendu ou une erreur; c'est l'expression qu'employa lord Derby en conversation avec M. Gavard, Chargé d'affaires de France, qui était venu l'entretenir de la question [3]. Par ailleurs, la note remise par Nubar pacha au général Stanton le 7 décembre 1875 avait été prise en très sérieuse considération au Foreign Office. En disant que l'objectif de l'expédition était non seulement d'ouvrir au commerce une route plus courte vers la région des lacs équatoriaux, mais d'écraser une bonne fois et pour toujours la traite des esclaves, le vice-roi était assuré d'obtenir une audience favorable à Londres. « Les objectifs que le Khédive se propose d'atteindre, lit-on dans

(1) F.O. 84 - 1417, Kirk à lord Derby, 28 décembre 1875.

(2) F.O. 84 - 1452, Kirk à lord Derby, 2 février 1876.

(3) A.E., *Angleterre* 770, le Ministre des Affaires étrangères au marquis d'Harcourt 15 décembre 1875; *Égypte* 57, le Ministre des Affaires étrangères à M. Outrey, 8 février 1876. Par un acte signé en 1862, la France et l'Angleterre s'étaient interdites de rien entreprendre contre l'indépendance de Zanzibar. Seyid Bargach avait donc fait appel à la France en même temps qu'à l'Angleterre, et il était naturel que les deux puissances se concertassent au sujet de l'incident survenu.

les commentaires que provoqua à Londres la dépêche du général Stanton[1], tels qu'ils sont définis dans la note de Nubar, méritent toute espèce d'encouragement de notre part, s'ils peuvent être atteints sans violer les droits du sultan de Zanzibar qui, en tant que prince indépendant et allié de ce pays, a, à son propre détriment, fidèlement exécuté les engagements du traité qui le lie à nous et mérite, en conséquence, considération et protection de notre part.

« Il est donc regrettable que, animé de ces vues, le Khédive ne les ait pas fait connaître au gouvernement de Sa Majesté et au sultan de Zanzibar avant d'envoyer l'expédition commandée par McKillop pacha. S'il avait pris ce parti, le malentendu qui s'est élevé entre le sultan et lui aurait pu être prévenu et son expédition assistée au lieu d'être contrecarrée...

« En ce qui concerne l'objectif poursuivi par le Khédive d'ouvrir une route entre les lacs africains et l'Océan Indien, je ferai observer que s'il désire tirer parti des conquêtes faites par Gordon dans le district des lacs, il a pleinement raison de chercher à établir une voie sûre de communication avec l'Océan Indien, car toute tentative de transporter les produits vers le nord à travers l'Égypte serait futile à l'extrême, la route étant trop longue et trop difficile.

« Je crois en conséquence qu'il serait de bonne politique de notre part d'aider le Khédive à obtenir un port sur la côte orientale de l'Afrique, pour lui servir de base d'opérations en vue de communiquer avec les lacs, s'il s'avère que Gordon y a établi l'autorité de Son Altesse.

« Pourvu que notre commerce et nos communications avec l'intérieur de l'Afrique ne soient pas entravées par des droits restrictifs ou trop élevés, il serait de notre intérêt d'aider à placer toute la côte de l'Afrique orientale sous la juridiction d'autorités fortes et convenablement constituées, qui protégeraient le commerce et supprimeraient la traite.

« Mais nous devrions nous entendre distinctement avec le Khédive au sujet des droits à établir, de la côte à occuper et de la question de l'esclavage, avant de consentir à l'aider dans l'accomplissement de ses vues, et il serait également politique d'établir un accord à ce sujet avec le sultan de Zanzibar[2]. »

[1] Dépêche n° 160 du 9 décembre 1875.

[2] F.O. 78 - 3188, note sur la dépêche de Stanton n° 160 du 9 décembre 1875.

Le Khédive, de son côté, trouvait qu'on ne rendait pas justice à ses vues nobles et élevées. Dans un entretien qu'il eut à cette époque avec M. Cave, il fit allusion à la dépense très considérable qu'entraînaient les efforts qu'il faisait, sur le désir de l'Angleterre, pour arrêter la traite. C'est dans ce but qu'il entretenait 14.000 hommes de troupes au Darfour, là où 6.000 suffiraient. De plus les exportations du Soudan avaient diminué des deux tiers, par suite de la disparition du commerce légitime qui, dit-il, accompagnait jadis celui des esclaves. La route entre l'Équateur et l'Égypte était longue et incertaine, et Gordon pacha avait conseillé d'établir un port sur l'Océan Indien. « Le seul endroit où cela pouvait se faire, poursuit M. Cave dans le compte rendu qu'il fit à lord Derby de cet entretien, serait situé à dix milles au sud du fleuve Djouba, qui sépare son territoire de celui de Zanzibar, et le vice-roi déclara qu'il serait reconnaissant au gouvernement de Sa Majesté s'il consentait à intervenir entre le sultan de Zanzibar et lui pour provoquer tel échange de territoire qui lui donnerait ce port et lui permettrait d'y créer un établissement... A moins que quelque chose de cette sorte ne soit fait, il se verrait obligé de se retirer de l'Équateur et de cesser ses efforts pour supprimer la traite.» M. Cave ajoutait : « Je doute fort que le Khédive se retire de l'Équateur, où il espère obtenir le monopole du commerce de l'ivoire, mais en même temps il n'y a pas de doute que le port en question procurerait plus d'avantages à l'Égypte qu'il n'en donne à Zanzibar [1].» Quelques jours plus tard, le vice-roi s'exprima au général Stanton dans des termes à peu près semblables et demanda une fois encore l'assistance du gouvernement britannique pour lui permettre de se procurer un port [2]. Évidemment le sujet lui tenait à cœur. Lord Derby décida alors d'agir. Le 4 février 1876, deux dépêches partirent de Londres, l'une à l'adresse de Stanton, l'autre destinée au consul général à Zanzibar. Dans sa lettre à Stanton, le Secré-

(1) *Correspondence relating to the Slave Trade*, 1876, p. 298, M. Cave à lord Derby, 3 janvier 1876.

(2) F.O. 78-3189, Stanton à lord Derby, 9 janvier 1876. Au cours de cet entretien, le Khédive estima à près d'un million de livres la dépense qu'il avait encourue pour ouvrir le district des lacs équatoriaux. Le 5 février 1876, le vice-roi reçut en audience le correspondant du *Daily Telegraph* et s'entretint longuement avec lui de la même question (cf. W. Beatty Kingston, *Monarchs I have met*, p. 226, 227).

taire d'État fit savoir que le gouvernement britannique était en principe favorable au projet du Khédive, mais qu'il voulait d'abord connaître les vues du Dr Kirk [1]. Le vice-roi exprima aussitôt sa reconnaissance à lord Derby pour ses intentions, déclara que Kismayo était le seul port qui présentât les facilités requises et qu'il était prêt à payer au Sultan de Zanzibar une somme raisonnable pour l'acquérir [2]. Au docteur Kirk, lord Derby développa longuement les arguments qui militaient en faveur de la thèse du Khédive et lui transmit une copie de la note de Nubar pacha et des lettres de Stanton [3].

L'attitude prise par le consul général d'Angleterre à Zanzibar depuis le début de l'incident ne laissait que trop présager le sens de sa réponse. Sa méfiance des intentions du vice-roi fut encore accrue lorsque, à son arrivée à Lamo, on lui remit la lettre que McKillop avait écrite à Gordon et confiée, avant son départ, à un sujet britannique pour qu'il la dirigeât sur Lamo [4]. La lecture de cette lettre l'éclaira pleinement sur les desseins réels du vice-roi que la note de Nubar ne dévoilait qu'à demi [5]. Il se rendit compte que le Khédive avait non seulement voulu prendre les 300 milles de côte qui s'étendent au nord du Djouba, mais qu'il avait songé à saisir en sus 200 milles de littoral au sud de ce fleuve, au détriment des possessions du sultan de Zanzibar. « A en juger par la conduite de cette expédition au début, répondit Kirk à lord Derby, il est clair que Son Altesse [le Khédive] pensait que l'un des ports de la côte des Somalis conviendrait le mieux au but qu'il se proposait et que la rivière Djouba

[1] F.O. 84-1450, lord Derby à Stanton, *Slave Trade* n° 4, 4 février 1876.

[2] F.O. 84-1450, Stanton à lord Derby, 18 février 1876.

[3] F.O. 84-1451, lord Derby à Kirk, 4 février 1876.

[4] F.O. 84-1452 et *Slave Trade*, 1876, p. 376, Kirk à lord Derby n° 32, 2 février 1876.

[5] Lord Derby ne manqua pas de relever dans une dépêche à Stanton la contradiction qui paraissait exister entre les déclarations faites par McKillop à Gordon concernant les instructions qu'il avait reçues du Caire et l'assurance donnée par le Khédive que McKillop avait outrepassé ses instructions; mais il ne lui prescrivit pas d'attirer l'attention du gouvernement égyptien sur ce point (cf. F.O. 78-2505, lord Derby à Stanton, 10 mars 1876). Stanton répondit que la contradiction pouvait s'expliquer par l'ignorance des autorités égyptiennes quant aux frontières des possessions du sultan de Zanzibar (F.O. 78-2506, Stanton à lord Derby, 29 mars 1876).

pourrait devenir une voie de pénétration (vers la région des lacs). L'occupation de Brava, l'ostentation avec laquelle le pavillon de Zanzibar fut insulté et les soldats du sultan chassés, plus encore, la prétention hautaine du gouverneur d'empêcher par la force toute communication entre les fonctionnaires et les sujets britanniques à Brava, étant des faits distinctement répudiés par Son Altesse, doivent être traités, dans la mesure où cela nous concerne, simplement comme un excès de zèle grossièrement malavisé de la part de McKillop pacha qui est évidemment un homme tout à fait incapable de diriger une mission dans le genre de celle qui lui a été confiée.

« Il est cependant rapporté dans la lettre de cet officier au colonel Gordon, qu'après son arrivée à la rivière Djouba et l'occupation de Brava, il reçut le 22 novembre les ordres du Khédive à l'effet de prendre possession de la baie Formosa, c'est-à-dire du district s'étendant entre Lamo et Mombasa, et, en fait, après avoir reçu cet ordre, il essaya de s'emparer de Lamo, ce qu'il aurait fait, dit-il, sans l'attitude prise par les soldats du sultan.

« Suivant les instructions du Khédive qui lui prescrivaient de chercher sur la côte une station — la plus proche du lac — McKillop pacha recommanda finalement Mombasa comme préférable à Lamo, et l'on pense qu'il se serait dirigé sur ce port si le projet du Khédive avait été exécuté.

« Dans la mesure où nous connaissons le pays, je crois que McKillop donna un bon conseil, car non seulement les routes qui conduisent de la côte au lac présentent dans cette région peu d'obstacles naturels, mais les tribus indigènes y sont moins récalcitrantes et moins puissantes que plus au nord...

« Il ressort de là, avec une clarté suffisante, que ce n'était pas simplement un port sur la côte des Somalis que le Khédive avait en vue, ou qui aurait convenu à son projet, mais bien la possession d'un port de la côte de l'Afrique orientale choisi de manière à lui assurer le monopole du commerce de la région des lacs équatoriaux où, jusqu'à présent, après une marche de 2.000 milles à travers un pays dans une partie duquel elles réussissent tout juste à se maintenir, ses troupes n'ont jamais pénétré, mais où les marchands de Zanzibar, pourvus des marchandises des sujets britanniques, font maintenant constamment le commerce.

« Que le Khédive vise au monopole du commerce dans la région des lacs, à l'exclusion de tout autre pays, résulte assez évidemment du premier accord que les officiers du colonel Gordon ont essayé de passer avec Mtésa,

souverain indépendant du pays situé au nord du lac Victoria, à l'effet de prohiber tout commerce avec les gens de Zanzibar qui, depuis l'époque où vivait son père Sunna, roi d'Ouganda, se sont rendus dans ce pays, ont converti le roi actuel à l'Islamisme et gagné une certaine influence dans la région, avant que les Égyptiens ne s'en fussent approchés à moins de plusieurs centaines de milles.

« Dans quelle mesure sont fondées les audacieuses assertions de Nubar pacha concernant la suppression effective de la traite, Votre Seigneurie est mieux à même d'en juger ; je suis toutefois certain que l'expérience de la récente expédition montre que, loin d'encourager l'idée que les intérêts britanniques ou la suppression de la traite gagneraient à un changement de maître et au transfert du commerce de la région des lacs des mains de Zanzibar à celles des Égyptiens, c'est l'inverse qui se produirait.

« Pendant leur brève occupation de la côte, toutes les obstructions possibles et toutes les entraves artificielles au commerce — communes dans le Levant mais jusqu'ici inconnues dans ces régions — ont été introduites. Le droit des étrangers de posséder des biens réels dans le pays a été dénié, un monopole du commerce de transport sous pavillon égyptien esquissé, un tarif officiel institué et le cours forcé des pièces de monnaie égyptienne dépréciée a reçu un commencement d'exécution.

« Il me semble dès lors qu'à tout point de vue un établissement égyptien sur cette côte est une chose à éviter si c'est possible. Personne ne croit sérieusement que le Khédive soit plus sincère que le sultan de Zanzibar dans son désir de supprimer la traite. Tous deux, indubitablement, agissent en cette matière mus par des influences diverses ; sur le second, grâce aux traités, à notre position commerciale dominante dans le pays, à nos relations politiques et à une vieille tradition, nous avons une influence et une puissance que nous ne pouvons jamais espérer exercer sur le gouvernement égyptien.

« La position du Khédive est évidemment basée sur la supposition gratuite que les lacs du Nil et les régions adjacentes, explorés et révélés au monde jusqu'ici par les Anglais seuls, où les commerçants de Zanzibar ont depuis des années l'habitude de se rendre, mais où le drapeau ottoman est inconnu, appartiennent de droit à l'Égypte. Appelé par Votre Seigneurie

coucher par écrit ma très forte conviction que, tandis qu'aucun des avantages avancés par Son Altesse ne découlera probablement de la permission à lui donnée d'occuper un port de l'Afrique orientale, le projet tout entier est au contraire préjudiciable à notre commerce, à notre influence, à la politique que nous suivons pour la suppression de la traite, et que, sous sa forme présente, il ne devrait pas être encouragé par nous[1]. »

Si, à ces arguments, on ajoute le vif ressentiment provoqué chez le consul par les procédés égyptiens, le manque de franchise du Khédive envers le sultan de Zanzibar, et aussi, il faut bien le dire, le mépris affiché par lui à l'égard de ce prince qu'il appelait irrévérencieusement « un despote musulman besogneux et possesseur d'esclaves », on comprend aisément que le projet du vice-roi n'ait pas été jugé par Kirk d'une manière impartiale. On sait d'ailleurs que Gordon, trop occupé à établir le pouvoir de l'Égypte dans la région des lacs, avait abandonné de lui-même l'idée de chercher un débouché sur l'Océan Indien. Le vice-roi n'eut donc pas à regretter l'échec de sa tentative. Bien qu'il eût promis à Stanton d'écrire à Seyid Bargach une lettre pour lui exprimer ses regrets[2], il s'abstint de le faire, jugeant sans doute, après les explications que lui donna McKillop, qu'il serait injuste de désavouer cet agent une seconde fois[3].

[1] F.O. 84 - 1452, Kirk à lord Derby, 6 mars 1876.

[2] F.O. 78 - 2500, Stanton à lord Derby, 3 février 1876.

[3] A son retour de la côte des Benadir, McKillop s'était montré très réservé à l'égard du général Stanton quant aux buts de son expédition et à la teneur de ses instructions. Mais quand il sut que le consul général connaissait la teneur de la lettre qu'il avait écrite à Gordon, il ne crut plus devoir se tenir sur la réserve et il lui fournit la copie de ses instructions. « Je n'avais pas le choix, manda-t-il à Stanton quant au débarquement à Kismayo. Je n'avais pas une tonne de charbon, une pinte d'huile ou de graisse pour les machines, et ayant eu deux officiers et sept hommes noyés à l'embouchure du torrent boueux (le Djouba), je fus *obligé* de chercher un port. Le gouverneur de Zanzibar menaça de faire partir ses canons; je m'installai malgré ses protestations, mais je fis partir les troupes immédiatement pour les rives de la Djouba. » (F.O. 78-2501, McKillop à Stanton, 11 avril 1876). Dans sa correspondance, le consul Kirk reconnaît lui-même qu'au sud de Warsheik, tous les points de débarquement possibles sur la côte étaient occupés par les garnisons de Zanzibar (cf. F.O. 84-1452, Kirk à lord Derby, 6 mars 1876). Il en résulte que le Khédive, en prescrivant à McKillop de s'installer sur la côte, en un point *non occupé* par les forces

CHAPITRE X.

L'ÉGYPTE ET L'ABYSSINIE.

1. — ARAKEL BEY, GOUVERNEUR DE MASSAWA.

L'expédition de la côte des Benadir avait abouti à un échec diplomatique ; les vues ambitieuses du Khédive sur l'Abyssinie allaient entraîner l'Égypte dans un conflit sanglant avec le roi Jean.

Le négus Johannès ne pardonnait pas aux Égyptiens la prise des Bogos[1] qu'il considérait comme un territoire abyssin ; bien déterminé à en reprendre possession, il avait repoussé les ouvertures amicales que le Khédive lui avait faites par l'entremise du missionnaire Flad[2]. Lorsque les Abyssins de Dembelas pillèrent les bestiaux des Arabes Tawas[3], aucune satisfaction ne fut donnée aux réclamations de Munzinger, dont les lettres, adressées au ras Bariou, ne reçurent que des réponses évasives. Bien plus, à la fin d'avril 1874, ces mêmes Abyssins commirent un nouvel acte d'agression contre les Arabes. Munzinger décida alors de passer à l'action. Il forma sous les ordres du miralaï Mohamed Saïd bey une petite expédition comprenant 400 soldats, dont 200 du 1er bataillon du Senhit et 200 du 2e bataillon d'Amideb, ainsi que des cavaliers arabes appartenant aux tribus des Beni-Amer, des Halayika, d'Algheden et des Barea ; un canon fut joint à cette petite force. Saïd bey reçut l'ordre de pénétrer dans

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 337 et suiv. — [2] Cf. t. III, 2e partie, p. 430, 431. — [3] Cf. t. III, 2e partie, p. 431.

le Dembelas, pour se faire rendre le bétail volé par des moyens pacifiques, si possible, et prendre des otages qui répondraient à l'avenir de la sécurité des frontières; en cas de résistance, il userait des moyens de force.

L'expédition se mit en route le 26 mai 1874. L'apparition des Égyptiens sur leur territoire ne suffit pas à amener les gens de Dembelas à composition; ils tuèrent même un Arabe des Beni-Amer. Saïd bey usa alors de la force; il s'empara de 1.102 vaches, de 300 chèvres et d'un âne et prit une douzaine de notables comme otages, dont deux enfants des omdehs de Dembelas. Puis il écrivit à ces derniers une lettre en abyssin et une lettre en arabe, pour les engager à mettre fin à leurs attaques. Tous les cheikhs de Dembelas se présentèrent alors au colonel et sollicitèrent l'aman; mais lors des discussions qui eurent lieu au sujet de la restitution des biens volés, leurs réponses ne furent pas satisfaisantes; Saïd bey retint en conséquence, auprès de lui, sept de ces cheikhs en même temps que cinq des otages précédemment pris, y compris les enfants des omdehs. Alors la crainte et la frayeur s'emparèrent des habitants et ils sollicitèrent le départ de l'expédition. Munzinger prescrivit à Saïd bey de percevoir sur la région une somme de 600 tallaris qui serait distribuée à titre de compensation aux propriétaires dépouillés de leur bétail, et d'exiger des gens de Dembelas le paiement d'une somme de 800 tallaris, avant de leur rendre les vaches dont il s'était emparé. Enfin, pour s'assurer de la soumission définitive des habitants, il emmènerait avec lui à Senhit, comme otages, les enfants des omdehs et ferait signer aux cheikhs l'engagement formel de ne plus se livrer à de nouvelles attaques contre les populations soumises à l'Égypte [1]. Malgré ces mesures, Munzinger envisageait l'avenir sous un jour assez sombre; à des hôtes de passage qu'il reçut à Kassala en janvier 1875, il déclara qu'avant trois ans il y aurait une guerre entre l'Égypte et l'Abyssinie à propos du pays des Bogos, car les Abyssins se montraient fort jaloux de l'Égypte depuis qu'elle y avait déployé sa puissance, et attendaient seulement d'être mieux préparés pour le lui arracher [2].

A Massawa, le gouvernement de la ville et du Samhar avait été confié

[1] A.A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 55, p. 95, Munzinger bey à la Maïa, 4 juin 1874.

[2] Cf. Arthur B.R. Myers, *Life with the Hamran Arabs*, p. 55.

à la fin de l'année 1873 à Arakel bey[1]. « Neveu de Nubar pacha[2], Arakel bey a fait en Europe de fortes études, écrit M. du Houssoy qui le rencontra à Massawa en décembre 1873..... Il semblait destiné à une brillante fortune et cependant jusqu'à ce jour, comme le dit son oncle lui-même, « il n'a su plaire à personne». Nubar pacha ne l'aime pas; il n'a pas plu au vice-roi dont il a été le secrétaire particulier après la chute d'Eram bey et avant Barrot bey; enfin il était chef de division au Ministère des Affaires étrangères lorsqu'il eut l'idée de demander le gouvernorat de Massawa. S'il faut en croire les bruits et les on-dit de la Cour, Arakel bey aurait espéré un grade supérieur en partant pour ce poste, mais il n'a rien obtenu et n'est à Massawa que dans l'attente d'une position meilleure; il a d'ailleurs pris son parti de la situation qui lui est faite en ce moment et, avec ses goûts de travail, il compte s'occuper activement de tout ce qu'il faut créer ou améliorer dans les vastes contrées qui relèvent de son administration[3].» Le voyageur Raffray, qui passa à Massawa au mois d'avril 1874[4], note à son tour qu'Arakel bey avait reçu une éducation tout à fait française, qu'il parlait la plupart des langues européennes et savait même apprécier toutes les délicatesses de leur littérature, et qu'il joignait à ces connaissances variées beaucoup de bienveillance et une exquise distinction[5].

De sa culture française nous avons un témoignage probant dans la correspondance qu'il entretint au cours de son exil avec Barrot bey, son successeur comme secrétaire particulier du Khédive. « Vos recommandés sont tous arrivés à Massawa, lui écrit-il le 20 janvier 1875; le docteur Carbonnel, vous le connaissez et je n'ai rien à changer à votre appréciation; lord Mayo, dès son débarquement, ne demandait qu'à voir des

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 560.

[2] En réalité Arakel n'était pas le neveu de Nubar pacha, mais sa famille avait un lien de parenté avec celle de Nubar.

[3] A.E. *Corresp. polit.*, Égypte 55, M. du Houssoy à M. de Cazaux, Alexandrie, 5 janvier 1874.

[4] Il avait accompagné M. de Sarzec dans son voyage en Abyssinie. Partis de Massawa le 13 août 1873, ils y rentrèrent le 3 avril 1874. Achille Raffray a fait le récit de son voyage dans un volume intitulé : *Abyssinie*, qui fut publié à Paris en 1876.

[5] Cf. Raffray, *Abyssinie*, p. 383.

lions, des tigres, des léopards et autres fauves ; un instant j'ai cru qu'il me prenait pour un directeur de ménagerie ; ensuite il a voulu tout de suite essayer des chevaux, des mules, des dromadaires ; lui et ses trois compagnons ont exécuté au beau milieu de l'unique place de Massawa une fantasia désordonnée au grand ébahissement de la population, accourue en masse à ce spectacle aussi inaccoutumé qu'inattendu. Pendant ce temps, je n'étais pas à mon aise ; où loger ces fils d'Albion, me disais-je ; heureusement ils ont eu la bonne idée de vouloir dès le premier jour camper. Un campement est vite organisé ici. Ils ont été ravis de leur demeure improvisée, et moi j'en étais enchanté, je n'avais pas à leur montrer le taudis où je bivaque pour ainsi dire depuis un an ; des multitudes de chauves-souris y nichent, les rats y exécutent des fandangos qui ne sont pas très espagnols, le vent et la pluie y pénètrent à leur guise par la toiture à moitié effondrée, les volets mal clos et les portes qui ont toujours la prévenance de s'ouvrir d'elles-mêmes à la moindre brise. Quelle hérésie pour un lord que pareille résidence de gouverneur ! Du reste, je vous l'avouerai, aux yeux des étrangers, notre tort est d'être pauvrement installés sur les bords de la mer Rouge ; les Anglais, par contre, s'établissent partout solidement, c'est par là qu'ils commencent ; Aden est bien près d'ici, la comparaison, sous ce rapport, n'est évidemment pas à notre avantage ; aussi est-ce cette considération qui m'a en grande partie déterminé à faire construire quelque chose de plus digne du gouvernement égyptien que la bicoque actuelle ; lorsque quelque étranger me demande où se trouve située la résidence du gouverneur, je lui montre la maison qu'on bâtit, tout est dit. Quant à moi, après un an de séjour, il me serait indifférent de continuer à habiter dans mon logis actuel ; je me suis habitué à rester exposé nuit et jour aux fantaisies d'un climat qui vous oblige à coucher huit mois de l'année sur la terrasse, et encore... vous y étouffez.

« Pour en revenir à lord Mayo, il est parti d'ici il y a environ quinze jours sous bonne escorte ; il m'a écrit dernièrement qu'il comptait se rendre à Adiabo avec le fameux Kirkham qu'il avait rencontré en s'approchant des frontières d'Abyssinie. Kirkham est cet aventurier anglais qui, après avoir été sergent dans l'armée des Indes, a jugé à propos de

atteint son but, il est général et peut faire pendant à l'illustre Boum. Je ne suis pas fâché de savoir lord Mayo en Abyssinie ; lorsqu'il reviendra, il fera la même réflexion que plusieurs Européens qui, en franchissant la frontière et en apercevant un ou deux bachi-bouzouks, n'ont pu s'empêcher de dire : « C'est égal, du moins maintenant nous voici en lieu sûr... » Ce n'est pas, je le sais, l'opinion des meetings humanitaires en Angleterre, mais les meetings... même humanitaires peuvent se tromper [1]. »

Le général Kirkham, mentionné par Arakel, n'était d'ailleurs pas dans les bonnes grâces des autorités égyptiennes de Massawa ; leurs relations s'envenimèrent à tel point que Kirkham finit par se plaindre au Caire, dans une lettre adressée au Khédive par l'entremise du général Stanton. Mais bien que Kirkham eût fait figure d'ambassadeur du négus auprès des cours européennes [2], il ne semble guère y avoir appris le langage courtois, car Stanton hésita à remettre au vice-roi une missive couchée en termes si peu diplomatiques que le Foreign Office prescrivit à son agent de la renvoyer à son auteur [3].

De son poste à Massawa, Arakel surveille l'empire voisin d'Abyssinie et, dans un style mi-sérieux, mi-plaisant, il fait part à son correspondant Barrot, des renseignements qu'il recueille. Le retour d'Abyssinie, où il a passé quatorze mois, de M. Doussot, ancien capitaine de frégate, compromis dans les affaires de la Commune, mais « parfaitement calme aujourd'hui », donne au gouverneur l'occasion de brosser un tableau de la situation de l'Éthiopie. « De même que la plupart des Européens sérieux qui ont voulu se rendre utiles au gouvernement abyssin, écrit-il, M. Doussot n'a pu rien faire parce que tout croule au milieu de l'anarchie la plus complète, et cet état de choses dure depuis maints lustres. Voilà qui est égayant pour les populations ! Les révoltes ne discontinuent pas ; hier c'était le Wolkaït, le Godjam, ce sera demain telle autre province et ainsi de suite jusqu'à ce que l'ombre de gouvernement du roi Jean soit renversée ; le même avenir sera, cela va sans dire, réservé à son successeur. Dans l'Amhara, le négus est détesté parce qu'il y est resté trop longtemps ;

[1] A.A., Arakel à Barrot, Massawa, 20 janvier 1875.

[2] Sur sa mission en Europe, cf. t. III, 2e partie, p. 373 et suiv.

[3] F.O. 78-2404, Stanton à lord Derby, le Caire, 11 février 1875. — F. O. 78-2403, le Foreign Office à Stanton, 26 février 1875.

ses soldats vivaient aux dépens du pays, maintenant aux trois quarts ravagé. Au Tigré, Sa Majesté abyssine est honnie parce qu'elle a eu le tort de naître dans cette province ; pour trancher le nœud de tant de difficultés, le négus a cru devoir recourir à un singulier moyen, celui de courir de plus grands dangers, en voulant sérieusement entreprendre une opération contre le Choa. Cette guerre tant de fois annoncée, quel en sera le résultat? Il est difficile d'apprécier à leur juste valeur les divers renseignements ; les fausses nouvelles, avec ou sans intention, abondent. Le roi Jean paraît faire grand cas de son armée ; il pourrait être désabusé, car, ainsi que je l'ai entendu dire, les armes sont surtout dangereuses pour ceux qui s'en servent. M. Doussot, à son tour, a rapporté de son voyage la même impression en ajoutant ce détail curieux, qui ne m'était pas complètement inconnu, qu'à Gondar un Italien fabrique des obus pour l'artillerie avec des boîtes à sardines.

« Le prétendu corps des officiers est à l'avenant et le plus connu des généraux, Kirkham, chasse pour le quart d'heure avec lord Mayo aux environs du Tacazzé, après avoir été envoyé en mission au Tigré. Quelle est cette mission? *Chi lo sa* diraient les Italiens. D'aucuns assurent que le négus, las autant des libations que du zèle de Kirkham, lui aurait donné le Tigré ; il se serait à la fois débarrassé de l'importun personnage et lui aurait confié une charge impossible à prendre au sérieux, le négus étant sûr et certain que précisément parce que le guerrier anglais est tenu de prélever l'impôt, celui-ci, comme par le passé, rapportera surtout de jolis chiffres sur le papier. D'autres envisagent la question à un point de vue différent. Kirkham a pour conseiller, secrétaire, maire du palais, un certain Woled Boron. Autrefois marchand à Massawa, ce drôle, qui a exercé et exerce tous les métiers dès qu'il y trouve son profit, aurait été peiné de constater que les affaires étaient loin de produire de brillantes recettes ; il avait beau écrire des actes officiels, rédiger des ordres du jour et des bulletins pour son général, administrer sa maison, être son factotum, lui acheter à Basso des esclaves galla jeunes et jolies (que dirait lord Shaftesbury, président d'une Société anti-esclavagiste !), de minces bénéfices étaient l'unique résultat de fonctions aussi nombreuses que variées. Jugeant la situation en homme prudent, il aurait profité de ce que l'on voulait éloigner son maître pour l'engager à accepter la mission

de relever le prestige de l'autorité impériale au Tigré; de cette façon, rapproché de Massawa, Woled Boron compte sur la multiplicité de ses capacités comme sur la variété de ses combinaisons pour regarnir, grâce à ses relations commerciales, son escarcelle atteinte de consomption.

« Peut-être y a-t-il du vrai dans les deux versions; et enfin ceux qui affirment que l'aventurier anglais est au Tigré pour surveiller les faits et gestes des autorités égyptiennes n'ont peut-être pas complètement tort; d'autant plus que le négus, malgré son incontestable talent de dissimulation, ne peut déguiser ses sentiments dès qu'il s'agit de l'Égypte; il la craint sans cesse, c'est son cauchemar. Seulement le poste d'observation, fût-il confié à je ne sais combien de Kirkham, est une faible garantie. L'anarchie perpétuelle a précipité dans un tel abîme l'Abyssinie que les notions d'ordre, de discipline, de devoir, n'existent presque pas, même à l'état rudimentaire; tout lien social est rompu ou pour le moins relâché, de telle sorte que ces vastes contrées sont à la merci d'un vigoureux coup de main; au conquérant voulant s'emparer de l'Abyssinie, les instruments nécessaires sont de bonnes cartes, quelques officiers intelligents et trois ou quatre mille hommes bien armés. Ceux qui soutiennent le contraire sont des personnages douteux, désireux de se donner de l'importance. Avoir des agents discrets à Gondar, se ménager des intelligences au cœur du pays, se tenir au courant des aspirations des habitants, autant de moyens préconisés par les Lazaristes ou les missionnaires parce que, dans leurs visées, le rôle d'intermédiaire leur incomberait. Pour eux ce serait le moyen sûr de s'assurer l'avenir; suivant les circonstances, on agirait contre le négus qui a interdit l'accès de ses États aux faiseurs de conversions, ou, par contre, en procédant par intimidation, de grands avantages seraient arrachés, peut-être dans un moment de faiblesse, au potentat éthiopien, et alors on dénoncerait à l'Europe les menées indignes de ceux qui, jamais las de conquêtes, menacent de renverser les derniers vestiges de la plus ancienne civilisation chrétienne en Afrique; ce double jeu permettrait de pêcher en eau trouble, l'idéal de certaines gens auquel rêvent trop souvent ceux qui disent être venus ici pour prêcher la vraie foi [1]. »

[1] A.A., Arakel à Barrot, Massawa, 12 février 1875.

Nul doute que ces lettres, adressées à son secrétaire particulier, n'aient passé sous les yeux du Khédive et aidé à former chez lui l'opinion que l'Abyssinie n'est pas en état de résister à ses armes. Mais Arakel ne se contente pas de rapporter les renseignements qu'il recueille, il agit. Au sud de Massawa s'étend le pays des Danakil, contrées mal ou peu connues, habitées par des tribus qui relèvent de l'Égypte, mais qui n'observent pas toujours une attitude absolument correcte vis-à-vis des autorités gouvernementales. Arakel ira les visiter dans l'espoir de leur « inculquer des notions plus saines». Le comte Zichy [1], que l'inconnu attire, l'accompagnera. « C'est un gai compagnon, mande Arakel à Barrot, voyageur intrépide, sachant toujours se rendre utile ; il me fait grand plaisir en me suivant chez les Danakil ; il sera bien près des populations dont il rêve sans cesse, les Galla, puisque les Azobo-Galla sont à environ 70 milles anglais de nos frontières au sud-ouest du pays des Danakil. A part le côté administratif du voyage qui nécessairement est le point important, il y a nombre d'études curieuses à faire : langue, mœurs, droit coutumier, traditions, légendes, tout est inconnu. Jugez après cela, mon cher Barrot, si j'ai le droit de me plaindre [2].» Le 16 février 1875, Arakel, à la tête de 150 soldats et de deux pièces de canon, s'embarqua à Massawa à destination de Edd [3].

Pendant les deux mois qui suivirent, il parcourut le pays des Danakil et visita les principales tribus : les Belassoa, dont une petite partie vit groupée sous le cheikh Mohamed Soliman dans le bas des vallées qui débouchent au nord de la grande plaine de sel, tandis que le reste de la tribu [4], installé au nord-ouest de cette plaine, demeure encore indépendant — les Herto, nom donné maintenant aux seuls Damhita [5] qui

[1] Le comte Zichy partit du Caire pour Massawa au début de janvier 1875, avec des lettres de recommandation du Khédive pour Munzinger et Arakel. L'intention du comte était de faire un voyage d'études dans l'intérieur du pays.

[2] A. A., Arakel à Barrot, 12 février 1875.

[3] A.E., *Corresp. polit.*, Massawa, t. II, Sarzec au Ministre, 2 mars 1875.

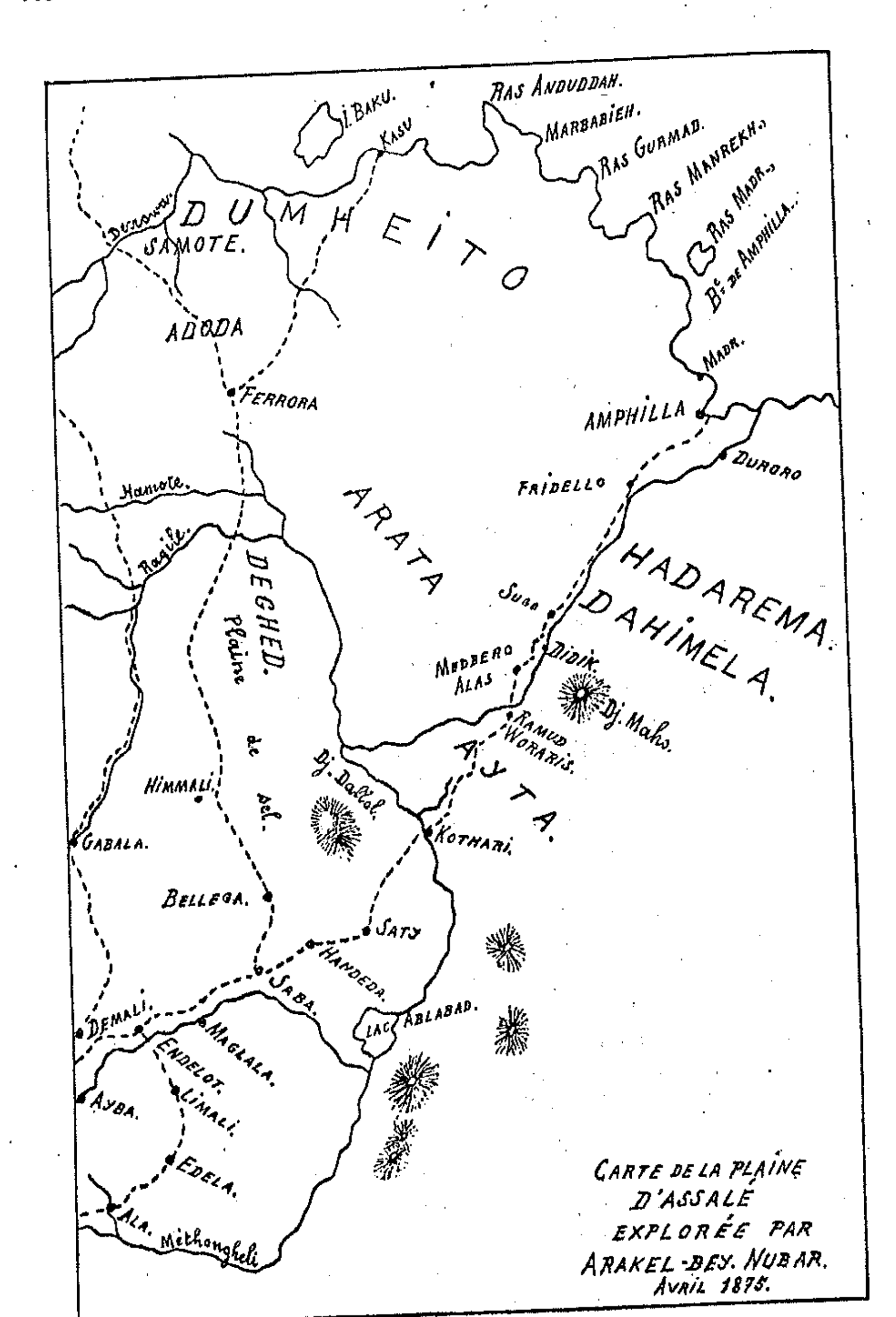
[4] Les trois quarts au moins de la tribu, ajoute Arakel.

[5] Les traditions locales, rapporte Arakel, disent que le pays aurait été conquis dans les premiers siècles de l'Islam par des tribus arabes qui seraient les Ad'Ali, les Modoito et les Damhita. Sous la dépendance de celles-ci, auraient également

habitent la presqu'île de Bouri avec leur chef Osman Saleh — les Dahimela, dont le cheikh est Aly Kefer et qui vivent de part et d'autre de la grande plaine de sel, ceux de l'est soumis au gouvernement égyptien, ceux de l'ouest indépendants ou nominalement tributaires de l'Abyssinie — les Hadarma, tribu peu nombreuse, dirigée par le cheikh Mohamed Idaha et vivant autour de l'oasis de Saroita — les Dankali qui occupent, avec leur cheikh Moustapha Neghus, la côte orientale de la presqu'île de Bouri. A Roheita et à Beiloul, les habitants sont pour la plupart des Modoito ; Edd, au contraire, appartient aux Damhita groupés sous le cheikh Mahmoud Ahmed. Les Somal, enfin, avec leur cheikh Mahmoud Ismaïl, occupent le district formé par les îles Howakil et Bakar et la partie de la côte comprise entre Madar et Harena.

les Hadarma, ainsi que d'autres groupes encore. Les conquérants prirent d'abord possession des territoires situés entre Roheita et Aoussa, où les Ad'Ali sont encore fixés aujourd'hui (en 1875) ; les Modoito s'avancèrent, au sud d'Aoussa, jusqu'au delà du 10° degré de latitude et ne s'arrêtèrent qu'en se heurtant aux Somalis à leur gauche (c'est-à-dire à l'est) ; plus tard ils durent rétrograder sur leur droite (c'est-à-dire à l'ouest) devant les envahissements successifs des Galla, qui forment maintenant trois peuplades distinctes : les Azobo-Galla, les Yedjou-Galla et les Ghedje-Galla, établies entre l'Abyssinie et le Choa à l'ouest et Aoussa à l'est.

Les Damhita, suivis des Dahimela et des Hadarma, se dirigèrent soit au nord-ouest de Roheita, où ils parvinrent à s'emparer des vallées d'Ala et de Sabba, soit au nord de Roheita, en longeant la côte, et s'emparèrent de la presqu'île de Bouri, d'où ils expulsèrent les premiers occupants originaires du Tigré, sauf les habitants des îles et des côtes nommés Dankali. Si les Damhita ne rencontrèrent d'abord guère de résistance et ne trouvèrent que des traces d'établissements militaires des Frous (Farsi persan) au nord de Roheita et de Beiloul, il n'en fut pas de même plus tard, lorsque les Abyssins qui s'étaient, malgré l'invasion arabe, maintenus à Beiloul et à Birou, voulurent ramener sous leur domination tout le pays. La guerre sainte fut proclamée, il y a environ trois siècles, par un certain cheikh Ishak ; les Abyssins furent défaits et obligés d'abandonner complètement ces contrées. Par la suite les Damhita, répandus un peu partout depuis la presqu'île de Bouri jusqu'aux environs de Beiloul, et de Beiloul jusqu'à Doda, Ala et Sabba, formèrent entre eux une confédération connue sous le nom de Herto dont les Dahimela, les Ganinto, les Hadarma, les Dankali étaient les sujets. Les Ganinto et les Dankali le sont restés ; les Dahimela se sont rendus indépendants il y a plus de deux siècles ; quant aux Hadarma, ils ont été reconnus comme formant une tribu distincte par le gouver-



I. BAKU.
RAS ANDUDDAH.
KASU
MARBABIEH.
RAS GURMAD.
RAS MANREKH.
RAS MADR.
RAS AMPHILLA..
Bc. DE AMPHILLA.
DUMHEITO
SAMOTE.
ADODA
FERRORA
MADR.
AMPHILLA
DURORO
FRIDELLO
Hamote.
ARATA
Ragile.
DEGHED.
Plaine de sel.
HADAREMA.
DAHIMELA.
Suga
MEDBERO ALAS
DIDIK.
Dj. Maho.
RAMUD
WORARIS.
AJTA.
Dj. Dallol.
HIMMALI
KOTHARI.
GABALA.
BELLEGA.
SATY
HANDEDA.
SABA.
LAC
ABLABAD.
DEMALI.
MAGLALA.
ENDELOT.
LIMALI.
AYBA.
EDELA.
ALA.
Méthongheli
CARTE DE LA PLAINE D'ASSALÉ EXPLORÉE PAR ARAKEL-BEY. NUBAR.
AVRIL 1875.

Cependant l'objectif principal d'Arakel était d'atteindre la grande plaine de sel nommée Assalé. Débarqué à Madar, il passa par Defta, Raâ Bouy, Galalina, Kondohara. Une heure de marche seulement sépare cette dernière localité des premières couches de sel qui, « comme d'immenses nappes de glace», couvrent la plaine d'Assalé. Celle-ci se trouve à 200 pieds au-dessous du niveau de la mer ; sur une longueur de vingt milles et une largeur de dix, sa surface est complètement cristallisée ; les torrents qui descendent des montagnes du Tigré ainsi que les cours d'eau qui viennent y déboucher du nord et de l'est, ont formé sur son pourtour des marais qui « étreignent» pour ainsi dire les nappes de sel. « De Kondohara au cratère d'Assalé, auprès duquel se trouve le grand centre d'exploitation, écrit Arakel, il y a cinq heures de distance à chameau ; à l'est se trouvent les plateaux pierreux des Dahimela de la plaine ; au sud s'étend le lac d'Ablabad [1], qui compte environ cinq milles anglais de long sur deux ou trois milles de large, et fait scintiller ses eaux limpides au pied d'un énorme cône noirâtre, le volcan d'Ert'Ali ; à l'ouest sont les vallées des Dahimela du haut pays et des Belassoa adossées aux montagnes du Tigré ; au centre s'élève le djebel Dalol ; au nord, enfin, se dresse le mont Maraa, volcan éteint, à l'entrée de la plaine de Basso. La partie de la plaine de sel qui, du djebel Dalol s'étend jusqu'au lac Ablabad, s'appelle, du nom du cratère situé à une heure du lac, Assalé ; l'autre partie, qui du djebel Dalol remonte au nord jusqu'au mont Maraa, porte le nom de Guibrou [2]. »

Le grand centre d'exploitation du sel est à Assalé. Ce minéral sert de monnaie courante à une grande partie des populations abyssines et des tribus galla dans leurs transactions commerciales. Les pièces de sel, mesurant vingt-cinq centimètres de long, quatre centimètres de haut et quatre centimètres et demi de large, nommées *hadely*, ont un cours connu dans les diverses provinces d'Abyssinie. Il s'en exporte une moyenne de 8.700 kantars par semaine, soit 417.600 kantars par an. Le transport se fait à dos de chameau, de mulet ou d'âne ; le premier porte une charge de quatre kantars, qui équivaut à 300 hadelys, le second une charge de un kantar ou 75 hadelys, le troisième une charge de trois quarts de kantar

[1] Ou Ablabad. [2] Ou Gibrou.

ou 56 hadelys. En prélevant une taxe de 15 piastres par chameau, de 5 piastres par mulet et de 2 piastres et demi par âne, Arakel calculait que le revenu annuel de la saline s'élèverait à 80.700 tallaris. Quant à l'exploitation du Guibrou, elle est beaucoup moins régulière, et les Belassoa seuls semblent tirer parti du sel de la plaine du nord.

Entre Guibrou et Assalé se dresse le djebel Dalol; il mesure à la base deux milles et demi de long sur un mille de large, et s'élève à 250 pieds environ au-dessus de la plaine. « C'est, écrit Arakel, un cratère semblable à une vaste cuve, dont les parois formées par d'immenses blocs de sel rougi ou noirci, enferment des masses de soufre et de cendre qui se renouvellent constamment. Le soufre est, à ce qu'il paraît, de bonne qualité; peut-être le gouvernement trouverait-il quelque avantage à utiliser ces soufrières, ne serait-ce que pour son usage particulier, auquel cas il n'aurait que les frais de transport à payer. De Suez à Madar et vice-versa, par bateaux à voile, le transport ne saurait, je pense, être fort coûteux; du djebel Dalol à Madar il y aurait moyen de louer des chameaux à raison de trois tallaris pour tout le voyage; quant à la main-d'œuvre, je n'ai obtenu aucune donnée parce que les indigènes en général aiment mieux ne pas fréquenter les parages du djebel Dalol qu'ils disent hanté par des esprits malfaisants; les Abyssins seuls ont profité du soufre qui est ici surabondant [1]. »

Jusqu'à présent la plaine de sel a été exploitée par les Danakil et les Abyssins, sans que la moindre redevance ait été payée pour cette exploitation. Pour en tirer parti, il faudrait l'occuper militairement. L'opération serait facile. Entre l'Abyssinie et Assalé, le seul chemin praticable est celui qui, en sortant de la plaine, débouche aux puits de Hanga'ela. Un blockhaus, placé en cet endroit, pourvu d'une garnison de 250 hommes et armé de 4 pièces de montagne, suffirait à commander la route. Les mêmes mesures devraient être prises pour la plaine de Guibrou où les Belassoa ne peuvent accéder que par la vallée du Derirou, car si l'on négligeait d'occuper militairement cette plaine, tout le mouvement qui se fait à Assalé se transporterait à Guibrou, en vue d'échapper aux taxes

[1] Arakel envoya au Caire, en même temps que des échantillons de sel, des morceaux de soufre provenant du djebel Dalol.

et aux redevances. La garnison de Hanga'ela, forte de deux compagnies de soldats nègres et de 32 artilleurs, coûterait 20.554 tallaris par an; celle du fort Derirou, composée d'une compagnie de soldats nègres et de 16 artilleurs pour armer les deux canons qui y seraient placés, coûterait 16.277 tallaris; soit pour l'ensemble 30.831 tallaris par an. Déduction faite de ces dépenses, l'occupation de la plaine de sel rapporterait au gouvernement égyptien un revenu de 50.000 tallaris. Il y aurait lieu naturellement, pour maintenir l'ordre dans la plaine, de s'assurer le concours des Dahimela qui habitent à l'est, au sud et à l'ouest de cette plaine; à eux incomberait la tâche d'entretenir en bon état les puits de Hanga'ela, de Derirou, ainsi que ceux qui se trouvent entre la plaine de sel et Madar; ils fourniraient aussi les moyens de transport, serviraient de guides, transmettraient les lettres et les dépêches, et surveilleraient les environs de la grande plaine de sel; leur chef Aly Kefer, reconnu comme cheikh par le gouvernement, donnerait des renseignements précis à l'officier qui commanderait les deux forts; son zèle serait un gage de sécurité pour les soldats égyptiens.

A l'occupation de la plaine de sel, Arakel ne voit pas seulement un profit matériel immédiat; d'autres avantages en découleraient. « Les Danakil, écrit-il, se croient encore aujourd'hui hors de la portée du gouvernement parce qu'ils savent que Massawa est loin; peu habitués à l'ordre et à la tranquillité, les indigènes enfreignent les lois, commettent des excès, agissent à leur guise; ils ne craignent généralement pas leur cheikh; quant aux autorités gouvernementales qui sont à douze, quinze ou vingt jours de distance, ils n'ont pas à s'en préoccuper : voilà leur manière d'apprécier la situation. La force seule leur en impose; aussi le jour où ils auraient vu des canons et des fusils à Assalé, ils renonceraient pour la plupart aux actes d'insubordination par trop fréquents encore; au lieu de se croire hors d'atteinte, ils finiraient par se soumettre complètement; ainsi l'occupation de la grande plaine de sel est le meilleur moyen de tenir le pays, auquel le gouvernement ne saurait renoncer, d'abord à cause du prestige qu'il doit garder intact en face des populations de ces contrées, en second lieu en prévision de l'avenir. Pour le moment, les côtes de la mer Rouge jusqu'à Roheita constituent le territoire des Danakil appartenant à l'Égypte; ce n'est même pas la moitié de tout le

pays habité par ces tribus et c'est là partie la plus pauvre ; le haut pays, où les cours d'eau abondent, où les pâturages nourrissent de nombreux troupeaux, où le climat est relativement tempéré, est en partie indépendant, en partie tributaire, de nom, de l'Abyssinie. Les populations qui s'y trouvent ont à souffrir de l'anarchie et espèrent s'y soustraire en se soumettant aux autorités égyptiennes. Tel est le cas pour les Dahimela de la vallée de Sabba, pour les Damhita de Doda, pour les Ad'Ali d'Aoussa, et même pour les Azobo-Galla. Outre l'avantage immédiat qu'offrirait l'occupation de ces contrées et qui permettrait de pourvoir, dans de bien meilleures conditions, à l'administration du pays des Danakil, il y aurait, il me semble, un intérêt de premier ordre à ne renoncer ni aux tribus du haut pays, ni aux Galla. Une fois le chemin ouvert jusqu'à Aoussa, quelles que soient les circonstances qui puissent gêner ou entraver la navigation dans la mer Rouge, les communications directes par terre avec les Somalis, le Harrar, seraient assurées. D'un autre côté, la soumission des Azobo-Galla serait un fait très important ; de nouvelles routes seraient ouvertes à l'action civilisatrice du gouvernement de Son Altesse ; il y aurait à lutter contre des coutumes sauvages, des mœurs barbares qui alimentent l'esclavage et dépeuplent des pays riches et fertiles, mais les Galla, d'un autre côté, étant braves, belliqueux avant tout, s'adonnant cependant à l'agriculture et au commerce avec succès aussi, fourniraient probablement d'utiles éléments de colonisation à ceux qui seront appelés à les amener à un ordre de choses régulier [1]. »

Lancé en si bonne voie, le gouverneur ne s'arrête pas à Bab el-Mandeb ; il veut franchir le détroit. C'est ainsi qu'ayant appris l'arrivée de l'aviso français *Latouche-Tréville* dans ces parages et l'intention de son commandant de faire valoir les droits de la France sur le territoire d'Obock, il conteste aussitôt le pouvoir que s'est arrogé le cheikh local de vendre ce territoire à la France. Les bords de la mer, en cet endroit comme sur toute la côte jusqu'à Massawa, fait-il observer, sont habités par les Danakil, dont les diverses tribus relèvent du gouvernement égyptien ; le ras Bir et la baie d'Obock, notamment, sont occupés par les Ad'Ali dont le cheikh, nommé Bourhan, dépend du gouvernorat de Massawa où il touche

(1) A. A., Arakel à Barrot, 27 mai 1875.

régulièrement son traitement chaque année; comment, dès lors, leur territoire pourrait-il appartenir à une autre puissance que l'Égypte [1]? Telles étaient les idées du gouverneur; elles dénotaient un esprit hardi, actif, ambitieux, prompt à saisir les occasions de servir les intérêts de son pays et à combattre les prétentions susceptibles de contrarier leur développement naturel.

Arakel bey revint au siège de son gouvernorat dans les premiers jours du mois de mai 1875. Une ou deux semaines à peine s'étaient écoulées qu'il vit paraître à Massawa le naïb Abd el-Rahim qui rentrait d'Abyssinie. Le retour de ce personnage soulagea grandement le gouverneur. Parmi les incidents qui marquèrent les rapports de l'Égypte avec le roi Johannès, il n'en est peut-être pas de plus curieux que celui de la mission confiée au naïb d'Arkiko. « L'automne dernier, explique Arakel à son confident Barrot, je recevais à Kassala l'ordre d'envoyer à sa haute destination une lettre adressée par Son Altesse au « Sultan d'Abyssinie »; je donnais aussitôt avis au naïb Mohamed Abd el-Rahim, constamment en rapports avec le négus, et, quoiqu'employé égyptien, bien vu à la cour de Gondar, d'avoir à se tenir prêt à partir. Quelques jours après, toutes les dispositions ayant été prises, je remettais au naïb la lettre de Son Altesse en lui recommandant de la porter lui-même au négus. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre, le naïb étant déjà à Adoua, que la lettre de Son Altesse était, il est vrai, adressée au « Sultan d'Abyssinie », mais qu'il s'agissait du roi Ménélik, souverain du Choa, et non du roi Jean le négus d'Abyssinie; j'étais désolé, mais il était trop tard pour remédier au regrettable quiproquo; faire revenir le naïb, c'eût été donner inutilement l'éveil aux gens du négus; le mieux, pensais-je, c'était de laisser parvenir la lettre à sa destination puisque, d'un côté, il m'était assuré que la lettre ne contenait rien de compromettant et que, d'autre part, je pouvais espérer que le naïb ayant lu sur l'adresse le titre de « Sultan d'Abyssinie », ne se douterait pas de la méprise. J'étais cependant fort inquiet toujours sur les conséquences du regrettable malentendu, lorsque j'appris enfin que le roi Jean avait parfaitement accueilli le naïb Mohamed et qu'il lui

[1] A.A., Arakel à Riaz pacha, Ministre des Affaires étrangères, Dagoura, 3 mai 1875.

avait remis une réponse adressée à notre Auguste Maître. Voici ce qui s'était passé.

« Le naïb Mohamed Abd el-Rahim, très zélé toutes les fois qu'il s'agit de mission en Abyssinie, s'était immédiatement rendu auprès du ras Bariou, gouverneur du Tigré ; celui-ci, avant d'accorder une escorte au naïb, voulait attendre les ordres du roi ; le naïb Mohamed prit alors quelques hommes à son service et alla rejoindre, dans le Semien, un des favoris du roi, le dedjazmatch Hagos. Le négus fut prévenu de la mission du naïb, qui reçut aussitôt l'invitation d'avoir à se présenter chez le roi à Matchera, dans le Beguemder. Arrivé au lieu indiqué un vendredi après-midi, le naïb Mohamed fut reçu par le roi le samedi dans la matinée ; il lui exposa quel était l'objet de sa mission et lui remit la lettre du Khédive. Le roi se leva et porta, en signe de respect, en présence de quelques personnages de sa cour, entre autres le dedjaz Gabrou, cette lettre à son front avant de l'ouvrir ; dès qu'il l'eut lue, il se montra fort satisfait et dit que c'était la réponse à la lettre qu'il avait adressée à Son Altesse par l'entremise d'un certain Mohamed Aman, il y a de cela environ un an et demi [1]. Au bout de quelques jours, le roi remit au naïb sa réponse à la lettre du Khédive et lui dit de partir le plus tôt possible ; aussi le naïb revint-il, dès qu'il put, à Massawa, où il m'apporta, avec la lettre adressée au Khédive, un billet du roi pour moi, afin de recommander le prompt envoi de son message à Son Altesse [2]. »

Le négus désirait que le naïb Abd el-Rahim fût chargé de porter lui-même son message au Caire. Mais Arakel n'osa prendre sur lui de satisfaire ce désir. Bien qu'employé égyptien, le naïb était considéré à Massawa comme un homme du roi Johannès ; grand propriétaire en Abyssinie, sa position, il faut le reconnaître, était assez difficile et ne lui permettait guère d'avoir une ligne de conduite très franche. « Intelligent, assez adroit, écrit à son sujet Arakel, il ne peut toujours contenir son désir d'être un personnage important. Il s'est ainsi attiré beaucoup d'inimitiés ; il a même été accusé d'avoir fourni des renseignements et des indications

(1) Sur l'envoi de cette lettre et la suite qu'y donna le Khédive, cf. t. III, 2e partie, p. 418.

(2) A.A., Arakel à Barrot, 29 mai 1875.

à M. de Sarzec, à l'époque où celui-ci croyait être sur le point d'inventer la question d'Abyssinie[1]. Bref, il s'est plusieurs fois compromis mal à propos et a nui à son avenir en voulant y arriver trop vite ; son impatience entrave ses mérites.» C'était cependant un homme bien précieux que ce naïb et l'intermédiaire en quelque sorte obligé dans les rapports du gouverneur de Massawa avec les autorités éthiopiennes. Il déclara cette fois à Arakel que le désir du roi de régulariser ses rapports avec l'Égypte par un traité de paix était aussi vif que sérieux ; Johannès entendait n'élever aucune prétention sur les territoires contestés, que ce fût le pays des Bogos, Ghinda ou Mensa ; son seul désir était de s'entendre avec le vice-roi. Arakel en conclut que ce désir de paix était motivé par la situation précaire de l'Abyssinie. Bien que l'empereur Johannès se fût récemment réconcilié avec le roi de Choa, Ledj Oubié, à ce que l'on disait, s'était révolté contre le négus et, à la tête de dix mille hommes, était parti à la conquête de l'Amhara ; le Godjam avait de nouveau déclaré son indépendance et le Wolkaït se trouvait, paraît-il, en pleine rébellion. Seul le Tigré semblait offrir un asile de sûreté au négus. Il y séjournait pour le moment, laissant entendre qu'il allait marcher vers le sud-est de son empire pour mettre fin aux déprédations des Ad'Ali et des Azobo-Galla[2]. En somme la mission du naïb Abd el-Rahim, si imprudemment aventuré en Abyssinie, n'avait pas mal tourné pour les intérêts égyptiens, puisqu'il rapportait un gage des intentions pacifiques du négus, et l'on ne peut qu'admirer l'habileté de la chancellerie du Caire à rédiger des messages qui pouvaient être remis indifféremment, sans provoquer de conséquences fâcheuses, au roi Johannès ou à son rival. Cependant, à la suite de cette méprise, Ménélik, roi du Choa, n'avait pas reçu la lettre qui lui était destinée, et le silence du vice-roi à son égard ne risquait-il pas de porter atteinte aux bons rapports qu'il s'efforçait précisément d'entretenir avec l'Égypte ?

[1] Sur le rôle de M. de Sarzec, cf. t. III, 2e partie, chap. VII et VIII, *passim*.
[2] A.A., Arakel à Barrot, 29 mai 1875.

2. — RAPPORTS DE L'ÉGYPTE AVEC MÉNÉLIK.

Maître de la province du Choa, occupé à agrandir son royaume aux dépens des Wollo dans le nord et des Galla dans le sud, Ménélik avait refusé de reconnaître Johannès comme négus lorsqu'il eut ceint la couronne d'Abyssinie. Cette attitude le rapprocha du Khédive Ismaïl dont il connaissait les desseins ambitieux, et, dès la fin de l'année 1872, il était entré en rapports épistolaires avec le vice-roi [1]. Afin de développer ces relations, Ménélik songea d'abord à recourir aux bons offices de Monseigneur Massaja, chef de la mission catholique du Choa. « En premier lieu, rapporte ce prélat dans ses Mémoires [2], Ménélik s'adressa à moi, me priant d'entamer et de conclure ces tractations d'alliance. Il comptait beaucoup sur ma coopération car, sachant que j'étais l'ami de Munzinger, alors au service du Khédive Ismaïl, il espérait qu'en attirant à sa cause quelqu'un qui disait être un partisan plus fervent que son maître de la conquête de l'Abyssinie, il aurait de son côté un auxiliaire très puissant.» Mais bien que la mission catholique bénéficiât des faveurs de Ménélik [3], Monseigneur Massaja refusa de se prêter à ces démarches ; peu de temps après, d'ailleurs, le vénérable prélat s'éloigna de la cour du roi de Choa.

Le rôle qu'avait refusé de remplir l'évêque catholique fut assumé par

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 363, 364.

[2] Cf. G. Massaja, *Mes trente-cinq années de mission dans la Haute-Éthiopie*, t. IX, p. 216. Le premier volume de cet ouvrage a seul été traduit en français par l'abbé Abel Gaveau, Lille, s. d.

[3] En 1875, la mission catholique du Choa, dirigée par Mgr. Massaja, comprenait un prélat français Mgr. Taurin, coadjuteur de Mgr. Massaja, les pères Louis de Gonzague et Ferdinand. Ses principaux établissements étaient, dans les domaines du roi de Choa : Escha, Fekrié Gumb, Houen Amba, Aman, Daro Mikael, Finfini. Dans les pays galla indépendants, le principal siège de la mission catholique se trouvait à Kaffa ; venaient ensuite Lagarnara, Ghera, Gemma, Abba Giffâr etc. ; ces établissements étaient desservis par Mgr. Coccino, évêque du Maroc *in partibus* et le père Léon. Il existait aussi au Choa, à cette époque, une mission protestante, composée de son chef M. Mayer et de deux autres Allemands, MM. Grainer et Jacob, qui s'étaient installés à Mal Houze. (Cf. *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1878, p. 901 et suiv. article de Louis-Lande sur le voyageur Arnoux.)

un transfuge de la cour de l'empereur Johannès, le ras Ali Bourrou [1]. Quelques années plus tôt, Bourrou, conseiller intime de Kassa [2], s'était rendu en Égypte, chargé de mission par son maître [3]; il était entré en contact avec Munzinger, à qui il eut l'occasion de rendre service [4]. Passé au service de Ménélik [5], il devint à la fois le conseiller et l'agent d'exécution de son nouveau maître dans les rapports que ce dernier voulait nouer avec l'Égypte. En février 1874, Ménélik avait écrit au Khédive Ismaïl une lettre [6] que Munzinger fut prié de transmettre à destination [7]. Le moudir général du Soudan oriental [8] avait de bonnes raisons de favoriser le souverain du Choa. D'une part, Ménélik prenait grand soin des sujets égyptiens qui se rendaient dans ses États ; de l'autre, loin de s'unir à Kassa, il prétendait conserver son indépendance [9], et l'on disait même qu'ils étaient sur le point d'en venir aux mains [10]. Aussi Munzinger fit-il diligence pour transmettre au Caire la lettre de Ménélik. Dans cette missive, rédigée en abyssin, le roi du Choa sollicitait les conseils du Khédive en vue « du développement des sciences en Abyssinie» ; il désirait, disait-il, le bien de ses sujets et le progrès de son pays, mais les brigands et les voleurs étaient très nombreux et il n'y existait aucune organisation ; aussi demandait-il qu'on lui envoyât « des personnes de confiance ayant une connaissance approfondie des arts et des métiers [11]».

[1] Sur ce personnage, cf. t. III, 2e partie, p. 336, 370, 403.

[2] Le futur empereur Johannès.

[3] Une première mission eut lieu en février 1869 (cf. t. III, 2e partie, p. 304) et une deuxième à l'automne de 1870 (cf. t. III, 2e partie, p. 316).

[4] Cf. t. III, 2e partie, p. 311, 314.

[5] En novembre 1874 d'après une lettre de M. Pellissier en date du 23 août 1875.

[6] La lettre était datée du 26 Touba 1866, qui correspond au 3 février 1874.

[7] A.A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 52, p. 95, Munzinger à la Maïa, 10 mai 1874.

[8] C'était le titre de Munzinger.

[9] A.A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 34, p. 50, Munzinger à la Maïa, 11 janvier 1874.

[10] A.A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 52, p. 95, Munzinger à la Maïa, 10 mai 1874.

[11] A.A., Reg. 1950 (2e partie), *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 121, p. 37, le mihradar à Munzinger, 14 juin 1874.

Après avoir lu cette lettre, le Khédive demanda à Munzinger des éclaircissements. Que voulait exactement Ménélik? Quelles sciences et quels métiers désirait-il introduire dans son pays? Munzinger répondit par des propositions [1] dont le Khédive s'inspira pour rédiger sa réponse à Ménélik [2]. Cette lettre, toutefois, ne parvint pas à sa destination, le gouverneur de Massawa l'ayant, on l'a vu, adressée par erreur à l'empereur Johannès [3].

A la fin de l'année 1874, arriva en Abyssinie le voyageur français Arnoux [4]. Parti de Marseille l'année précédente, avec MM. Jaubert, Dissard et Béranger, il était passé au mois de février à Aden, où il avait déclaré au résident politique qu'il comptait se rendre à Ankobar, capitale du Choa, et établir un comptoir à Obock en vue d'ouvrir une route commerciale entre l'Abyssinie et la côte [5]. A Zeyla, où il débarqua le 28 février 1874, il reçut une lettre de Ménélik, l'avisant que l'émir Aboubekr était chargé de lui procurer les moyens de transport et les guides nécessaires pour le conduire au Choa. Le 4 mars, Arnoux quittait en conséquence Zeyla pour Embabo, localité située sur la rive nord du golfe de Tadjoura, où la caravane devait s'organiser sous la conduite du fils d'Aboubekr. Il y resta plusieurs mois, retenu, déclare-t-il, par les intrigues de Munzinger qui voulait à tout prix empêcher son départ, et à l'instigation duquel Aboubekr inventa mille prétextes pour le retarder. Finalement, le 22 septembre 1874, Arnoux quitta Embabo pour le Choa. En cours de route, MM. Dissard et Béranger furent assassinés par deux indigènes de la tribu des Adel [6]. Vers la fin de novembre, Arnoux arriva enfin à Litché et fut reçu par Ménélik le 17 janvier 1875. C'est à cette époque que Ménélik proclama l'abolition de l'esclavage dans son royaume. En vertu de cet édit, tout chrétien éthiopien ne pourrait plus désormais

(1) Nous n'avons pas retrouvé la lettre que Munzinger adressa au mihradar en réponse à la sienne du 14 juin 1874.

(2) A.A., Reg. 1871, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 23, p. 73, la Maïa à Munzinger, 3 août 1874.

(3) Cf. *supra,* p. 713.

(4) Sur ce personnage, le but de son voyage et ses précédents rapports avec Ménélik, cf. t. III, 2e partie, p. 363 note 1.

(5) I. O., *Letters from Aden,* vol. 47, le résident politique d'Aden au gouvernement de Bombay, 26 février 1874.

(6) Ou Adâli

vendre ni acheter d'esclaves, et si quelque esclave était conduit en fraude sur les marchés, il aurait le droit de revendiquer sa liberté et de réclamer la protection des juges ; tout musulman qui traverserait le royaume, conduisant des esclaves, serait arrêté, enchaîné, mené en prison et jugé ; quant aux esclaves rendus à la liberté, ils seraient reconduits dans leur pays ou admis à leur gré dans la maison du roi.

L'entreprise du sieur Arnoux contrecarrait-elle, comme il le prétend, les vues de Munzinger? C'est ce que nous ne savons. Toujours est-il que le voyageur français demeura près du roi et le suivit lorsque, à la fin de janvier 1875, Ménélik partit pour Worra-Ilou, place fortifiée qu'il avait aménagée dans le pays des Wollo pour tenir en respect cette turbulente tribu. Les Wollo-Galla s'étaient, à cette époque, divisés en deux groupes : l'un, conduit par le général Mohamed Ali, s'était rallié à Ménélik, tandis que l'autre, conduit par l'imam Abba Ouatto, fils de la princesse Mestèouat, continuait la résistance nationale et s'appuyait sur l'empereur Johannès. Les intentions de ce dernier à l'égard de Ménélik restaient d'ailleurs douteuses. Arnoux, à la tête d'une escorte de 100 Gondariens habillés à l'européenne et appuyés par plusieurs milliers d'Abyssins, poussa une reconnaissance dans la direction de Magdala ; Abba Ouatto se retira aussitôt dans sa forteresse. Le bruit se répandit alors dans l'Abyssinie du nord que Ménélik avait reçu l'appui d'une troupe de Français arrivés au Choa avec des armes à feu et, si l'on en croit Arnoux, cette rumeur n'aurait pas été étrangère à la paix que Johannès conclut trois mois plus tard avec Ménélik [1]. Par ce traité, passé le 16 mai 1875, Ménélik consentait cependant à reconnaître Johannès comme son suzerain, à lui payer tribut et à tenir de sa main l'investiture du Choa, comme fief relevant de la couronne d'Éthiopie [2].

[1] Cf. *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1878, article de L. Louis-Lande. D'après P. Matteucci, Ménélik aurait envoyé au roi Johannès des propositions de paix que ce dernier aurait fini par accepter. Ménélik aurait fait don à Johannès de 300 cavaliers (cf. MATTEUCCI, *In Abissinia,* Milano 1880, p. 186).

[2] A.E., Massawa, t. II, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, Massawa, 14 août 1875. La soumission de Ménélik, obtenue diplomatiquement et sans effusion de sang, ajoute Sarzec, a eu pour conséquence immédiate la soumission des Taltal, Azobo-Galla, Galla-Raya, Adel, Wollo-Galla et d'un grand nombre d'autres peuplades.

A la cour du roi de Choa, Arnoux avait retrouvé ras Bourrou, qu'il tenait pour suspect depuis que ce dernier avait fait échouer en 1870 l'entreprise de M. Godineau de la Bretonnerie [1]; il le croyait d'ailleurs gagné aux intérêts de l'Égypte. Mais c'est en vain qu'Arnoux s'efforça de mettre Ménélik en garde contre ce qu'il appelle la duplicité de son agent. En mars 1875, ras Bourrou quitta le Choa pour se rendre en mission auprès du Khédive. Déguisé en moine [2], il traversa toute l'Abyssinie et se rendit à Keren auprès de Munzinger, puis au Caire. Quelques semaines plus tard, Ménélik ayant appris qu'un nouveau patriarche venait d'être nommé en Égypte, s'adressa derechef au Khédive pour qu'il ordonnât au prélat de lui envoyer un évêque. « Vous n'ignorez pas, écrivait Ménélik, que nous professons la même religion que les Coptes et que nous sommes les enfants d'une même Église... J'attends la réponse avec mon délégué, ras Bourrou, lors de son retour. Une fois que la route entre l'Égypte et l'Abyssinie sera arrangée, j'enverrai une délégation pour recevoir l'évêque. Dès maintenant, nous allons négocier ensemble en vue d'améliorer la situation des commerçants et des agriculteurs. J'espère que ces négociations auront pour résultat de resserrer les relations d'amitié entre nous, non seulement dans le présent mais aussi dans les siècles futurs [3]. » Ainsi la mission confiée par Ménélik à ras Bourrou avait pour but de passer un traité de commerce et d'amitié entre le Choa et l'Égypte.

Le Khédive appela Munzinger au Caire pour arrêter avec lui la politique à suivre à l'égard de Ménélik. Dès le mois d'octobre 1872, Munzinger, on l'a vu [4], avait suggéré au vice-roi de s'emparer de la principauté d'Aoussa, en vue de détourner sur Assab ou Beiloul les caravanes qui

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 317 et note 3. Les indélicatesses commises par Ali Bourrou sont également signalées dans une lettre adressée d'Alexandrie le 23 août 1875 par M. Hadjoute Pellissier au Ministre par intérim des Affaires étrangères d'Égypte, Chérif pacha.

[2] Cf. Pellegrino Matteucci, *op. cit.*, p. 186.

[3] A.A., Carton 5, *Abdine*, dossier 2, pièce 6, lettre en abyssin de Ménélik à Ismaïl pacha, roi d'Égypte, 14 Bachans 1868 (22 mai 1875). Ménélik envoyait en même temps au Khédive une cuirasse et un bracelet « en or pur », incrustés de pierreries. La lettre et les cadeaux furent confiés à un nommé Boghos Effendi.

[4] Cf. t. III, 2e partie, p. 361, 362.

se rendaient du Choa ou du pays des Galla à la côte. Au début de 1873 [1] et encore en janvier 1874 [2], il était revenu sur son projet et avait pressé son adoption. En juillet 1875, le Khédive jugea l'heure venue de le réaliser. L'occupation d'Aoussa permettrait d'ouvrir la route du Choa. Munzinger pacha [3] se rendrait en conséquence à Tadjoura, récemment cédée à l'Égypte avec Zeyla, et y établirait un gouvernorat. « Son installation devient d'autant plus nécessaire, lui écrivit le vice-roi, que le roi Ménélik m'a écrit deux lettres pour me demander d'établir des relations commerciales régulières avec l'Égypte et d'ouvrir entre les deux pays des routes qui assurent au commerce toute sécurité et facilité. Je vous charge du soin de faire ouvrir ces routes et je vous laisse juge des mesures que vous estimerez les meilleures pour assurer un résultat. Je ne pense pas que vous rencontriez des difficultés de la part des populations ; celles-ci sont musulmanes et je ne doute pas, comme nous l'avons toujours vu ailleurs, qu'elles ne viennent d'elles-mêmes demander la protection de mon gouvernement, auprès duquel elles trouvent sécurité et facilité pour leurs intérêts [4]. »

Le délégué de Ménélik devant partir avec Munzinger, le Khédive le munit pour son maître d'une lettre rédigée dans les termes suivants :

« Au moment le plus heureux et dans la plus pure des joies, nous venons de recevoir votre lettre transmise par un délégué spécial de votre part. Nous avons été satisfait des nouvelles relatives à votre santé, en même temps que du désir formulé par vous de maintenir à jamais les liens d'amitié entre nous. En fait, des relations cordiales basées sur l'amitié et la bonne entente doivent être établies entre voisins, puisque cette amitié et cette bonne entente persistent [5]. Et comme Zeyla a été rattachée aussi

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 397, 398 et p. 410, 411.

[2] Cf. t. III, 2e partie, p. 276.

[3] La nomination de Munzinger au grade de mirmiran parut au *Moniteur Égyptien* du 7 juillet 1875.

[4] A.A., le Khédive à Munzinger, 27 juillet 1875. Cette lettre constituait une confirmation écrite des décisions arrêtées verbalement au Caire entre le Khédive et Munzinger.

[5] Ménélik, on le sait, avait précédemment fait à deux reprises profession d'amitié envers l'Égypte.

à notre gouvernement et que notre pays se trouve actuellement plus rapproché du vôtre, cette amitié doit être renforcée et nos relations doivent se resserrer.

« Le progrès du pays, la prospérité des habitants et le développement du commerce, principalement entre contrées voisines, devant entraîner la réparation des routes et leur aplanissement en vue de permettre le passage, sans difficultés ni fatigues, des caravanes de commerce et des voyageurs sur ces routes, et comme des ordres ont été adressés par nous à qui de droit en vue de faire aplanir les routes se trouvant dans notre région, il y a lieu pour vous d'adopter les mesures requises en vue de rendre faciles les routes établies dans votre région.

« Nous avons reçu à deux reprises le délégué envoyé par vous [1]. Nous avons causé avec lui et nous nous sommes rendu compte de son expérience et de sa sagesse. Nous avons été satisfait de la présence de pareils hommes auprès de vous.

« Nous avons ensuite reçu une autre lettre de votre part, transmise avec votre second délégué [2], et où vous nous affirmez votre amitié et demandez l'envoi d'un évêque de la part du patriarche copte d'Égypte. Nous avons alors prié le patriarche de choisir un évêque pieux et chaste, et il nous a dit qu'il tiendra une réunion au patriarcat d'Égypte en vue de choisir un évêque chaste, de bonne conduite et parfait. Si Dieu le veut, cet évêque, après son élection, vous sera envoyé avec tous les honneurs et le respect qui lui sont dûs.

« Nous avons été très satisfait d'apprendre que vos idées bienfaisantes sont constamment dirigées vers la civilisation, le progrès et la tranquillité des habitants. De notre côté, nous ne manquerons pas de vous fournir toute l'aide que vous nous demanderez en vue d'atteindre ces buts bienfaisants, car les voisins doivent s'entr'aider et nous ne vous demandons en retour qu'une amitié sincère et le maintien de la sécurité et de la tranquillité entre les deux parties.

« Votre délégué nous ayant demandé en votre nom l'envoi d'armes en vue de maintenir la sécurité sur les routes, nous vous avons envoyé

[1] Il s'agit de ras Bourrou.

[2] Ce second délégué s'appelait Boghos.

500 fusils et un canon avec tous leurs accessoires tels que poudre, balles etc.[1]. »

Dès qu'il eut reçu ses instructions, Munzinger s'était hâté de partir pour Suez, où étaient déjà rassemblées les trois compagnies qu'il devait emmener avec lui. A la vérité, l'organisation de sa petite expédition se ressentait de la hâte avec laquelle elle avait été faite. L'habillement des hommes avait besoin d'être renouvelé ; ils n'avaient pas de chaussures de rechange, point de médecin, ni de médicaments ; les 200 fusils, les 50 réservoirs d'eau commandés par lui n'étaient pas arrivés. Il ne savait quelle solde il devait payer aux soldats et aux artilleurs[2]. Khairi pacha donna aussitôt au Ministère de la guerre l'ordre de satisfaire à toutes les demandes de Munzinger[3]. Mais ce dernier n'attendit pas la livraison des objets qu'il désirait ; il s'embarqua sur le *Koufit* et laissa à l'autorité supérieure le soin de les lui faire suivre par un autre vapeur[4].

Si Munzinger avait fait moins diligence, il aurait reçu avant de quitter l'Égypte, l'avis que le Khédive lui adressa le 31 juillet pour modifier la teneur de ses instructions. « Les journaux d'Europe, expliqua le vice-roi à Munzinger, commencent à parler de l'annexion de Zeyla et insinuent, à cette occasion, que cette annexion a été demandée par nous en vue de l'Abyssinie. Je viens donc vous recommander une très grande prudence dans la mission que je vous ai confiée, afin que rien dans vos démarches ne puisse donner prise à des réflexions de cette nature. A cet effet, vous irez jusqu'à Aoussa, mais vous ne pousserez pas au delà de ce point ; vous pourrez y faire venir les cheikhs pour arriver à ouvrir autant que possible les routes au commerce. Vous aurez soin surtout de ne pas envoyer d'expéditions militaires au delà d'Aoussa et de ne rien

(1) A.A., Reg. 2, *Ordres supérieurs,* pièces 189, p. 92, le Khédive au roi des rois d'Éthiopie, 27 juillet 1875. Ces armes ne furent effectivement envoyées que le 19 septembre 1875.

(2) A.A., Reg. 32, *Arr. Abd.,* pièces 39 et 40, Munzinger à la Maïa Sanieh, 28 juillet 1875.

(3) A.A., Reg. 5 (Officieux), *Dép. Maïa Sanieh,* Khairi pacha au Ministère de la Guerre, 29 juillet 1875.

(4) Le gouverneur de Souakin signala l'arrivée de Munzinger à Souakin le 1er août 1875 et son départ pour Massawa deux jours plus tard.

faire qui puisse toucher à l'Abyssinie et nous créer ainsi des difficultés [1].»

Ainsi la mission confiée à Munzinger à la fin du mois de juillet 1875 était apparemment toute pacifique et devait être conduite de manière à ne pas troubler les rapports amicaux qui régnaient encore à cette époque entre l'Égypte et le roi Johannès. Mais les événements qui survinrent à cette époque sur les confins égypto-abyssins allaient en altérer le caractère et amener entre l'Égypte et l'Abyssinie le conflit que le Khédive désirait précisément éviter.

3. — TENSION DES RELATIONS ENTRE LE KHÉDIVE ET JOHANNÈS.

Le 8 et le 9 août 1875, arrivèrent au Caire deux télégrammes d'Alaeddin bey, vékil général du Soudan oriental, qui donnaient des nouvelles alarmantes de l'Abyssinie. Dedjaz Gabrou, l'un des généraux du roi Jean, venait d'entrer au Hamacène avec des troupes, tandis qu'un autre chef, dedjaz Maro, se portait à Godofélassié; le négus lui-même était attendu à Adoua pour la fin du mois. Les tribus établies au Hamacène, effrayées par les mouvements des Abyssins, avaient pris la fuite dans la direction de Senhit et imploraient l'autorisation d'y être reçues comme réfugiées. Le chef de l'une d'elles, nommé Walad Farrach, s'était déjà présenté à Keren, accompagné de 600 personnes, dont 380 soldats, et demandait à s'établir à l'intérieur des frontières égyptiennes. La seconde dépêche précisait que trois chefs abyssins s'étaient portés sur les localités de Siria, Saa et Kaa [2] qui commandent les passes de la montagne à deux jours

[1] A.A., le Khédive à Munzinger, 31 juillet 1875.

[2] Ces localités n'ont pu être identifiées; nous pensons que les noms qui les désignent sont des erreurs de transmission. *Siria* paraît être mis pour *Sarawé,* qui est le nom d'une province, et *Saa* et *Kaa* réunis peuvent signifier Tsazéga, capitale du Hamacène. Il s'ensuivrait alors que le second télégramme répète sous une autre forme le contenu du premier. Ce n'est pas ainsi toutefois qu'il fut interprété au Caire, et le Khédive le porta, ainsi que le premier, à la connaissance des agents et consuls étrangers pour leur indiquer la gravité de la situation survenue sur les frontières soudano-abyssines, à la suite des mouvements ordonnés par le roi Jean.

de distance de Senhit, et que l'on prêtait au roi Jean l'intention de les suivre avec son armée. En présence de cette menace, Alaeddin bey avait décidé de quitter le Taka pour se porter à Senhit et appelé en renfort deux compagnies de la garnison d'Amideb [1].

Le Khédive fit aussitôt ce que la raison et l'humanité commandaient. « Nous vous ordonnons, télégraphia-t-il au vékil général du Soudan oriental, de faire bon accueil à toute personne qui viendrait de sa propre initiative dans une région égyptienne, que ce soit Walad Farrach, les Arabes du Hamacène ou autres, et de les installer à l'intérieur des frontières du gouvernement, dans les endroits où les soldats sont établis. Vous devrez leur procurer tout le confort voulu, les bien soigner et les bien traiter, soit en matière religieuse, soit en toute autre matière. Si l'on vous demande de les rendre ou de les renvoyer chez eux, vous ne devez pas y donner suite et vous répondrez que... le gouvernement ne peut pas les rendre du fait que ces personnes sont venues dans le but de mettre en sécurité leurs vies et leurs biens. Si un homme de confiance vient et leur donne l'aman nécessaire et que ces personnes manifestent le désir de rentrer chez elles, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'elles partent, si elles en font la demande [2]. » En même temps, le Khédive prit les mesures de défense qu'imposait la situation. Il ordonna de faire partir pour Massawa deux bataillons, des canons et des munitions, et enjoignit à McKillop pacha, directeur général des Ports et Phares, de s'embarquer sur le *Latif* et de se porter vers la région menacée, afin de veiller à la

[1] A.A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièces 110, 113, Alaeddin bey à Khairi pacha, 25 et 30 juillet 1875.

[2] A.A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 452, ordre supérieur à Alaeddin bey, 9 août 1875. En exécution de ces instructions, Walad Farrach fut reçu avec sa suite à Senhit où on lui fournit du doura. Quelques jours après son arrivée, la grande majorité de ses hommes le quitta; Walad Farrach les laissa partir après s'être fait rendre leurs armes qui lui appartenaient en propre (A.A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 362, Alaeddin bey à Khairi pacha, 18 août 1875). Dedjaz Gabrou ayant écrit à Munzinger pour lui demander de renvoyer les Arabes réfugiés à Senhit, celui-ci répondit en lui communiquant l'ordre de la Maïa Sanieh et ajouta qu'il n'y avait aucune utilité à lui écrire du moment que le roi d'Abyssinie n'était pas en bons termes avec le Khédive (A.A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 371, Munzinger à Khairi pacha, 19 août 1875).

sauvegarde du littoral jusqu'à la cessation des troubles[1]. Munzinger fut avisé des événements et reçut l'ordre de suspendre son voyage à Tadjoura. « Vu votre connaissance parfaite des affaires de ces régions, lui manda le vice-roi, nous vous mettons au courant de la situation pour que vous l'examiniez avec votre attention habituelle. Quant à la personne venue de la part du roi Ménélik[2], vous louerez une barque spéciale pour elle et l'enverrez à Tadjoura pour qu'elle retourne chez elle. Vous lui recommanderez de dire au roi Ménélik de se porter à l'attaque du roi d'Abyssinie sans retard. Si Ménélik a besoin d'autres fusils que ceux qui ont été envoyés, vous lui donnerez ce dont il a besoin pour lui venir en aide[3]. » A la Sublime Porte, le Khédive expliqua que le roi d'Éthiopie, profitant de ce qu'il avait dû dégarnir ses frontières pour faire face aux événements du Darfour, avait mobilisé ses forces et envoyé trois détachements dans le Hamacène[4]. Il déclara au consul général d'Angleterre qu'il regrettait d'autant plus cette situation que, loin d'avoir en quoi que ce soit provoqué l'hostilité du roi Johannès, il lui avait fait faire des ouvertures de paix et d'alliance qui avaient été rejetées par ce prince[5]; il ajouta qu'il croyait que l'influence de M. de Sarzec, récemment revenu à Massawa[6] n'était pas étrangère à

[1] A.A., Reg. 2, *Ordres supérieurs*, pièce 10, p. 27, O.S. à Munzinger, 11 août 1875; pièce 191, p. 93, O.S. au gouverneur de Massawa, 11 août 1875; pièce 9, p. 27, O.S. à Alaeddin bey, 11 août 1875. McKillop quitta Suez le 13 août avec six compagnies sur le vapeur *Latif* et arriva à Souakin le 16 août. Le vice-roi lui ordonna de poursuivre sa route sur Massawa, où il arriva le 21.

[2] Il s'agit du ras Bourrou.

[3] A.A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 461, Khairi pacha à Munzinger pacha, 10 août 1875.

[4] A.A., Reg. 43, *Abd.*, p. 142, le Khédive à Abraham pacha, 11 août 1875.

[5] Le vice-roi fait sans doute allusion ici à la mission confiée à M. Flad au début de 1874.

[6] On a vu au tome III, 2e partie, p. 430 note 2, les raisons pour lesquelles M. de Sarzec fut rappelé en France. Le 9 décembre 1874, le Khédive apprenant par Mgr. Touvier que M. de Sarzec retournerait à Massawa en qualité de consul, fit écrire une lettre par le chef de son secrétariat M. Barrot à M. de Cazaux, agent de France, pour dire que le rappel de M. de Sarzec en France avait eu lieu en vue de lui être personnellement agréable et de faciliter les bonnes relations entre les deux pays. A Paris, on contesta cette interprétation et l'on fit valoir que la réintégration

ces événements[1]. De son côté, le chevalier de Cischini, consul général d'Autriche-Hongrie, mandait à sa Cour : « Le Khédive, qui entrerait en guerre avec l'Abyssinie contre sa volonté, paraît pourtant décidé, au cas où il s'y verrait contraint, à agir avec toute sa puissance et à ne pas poser les armes avant qu'un succès décisif n'ait amené une paix durable. Au cas où l'on entrerait vraiment en hostilité avec le roi Jean..., il est à prévoir que le gouverneur général égyptien, Munzinger pacha, que l'on peut considérer comme le véritable organisateur de la nouvelle domination égyptienne au Taka, à Kassala et aux Bogos, qu'il aida à conquérir, jouerait un rôle prépondérant[2]. »

Les dépêches adressées par le Khédive à Munzinger et aux gouverneurs de Massawa et de Souakin subirent de longs retards en raison des avaries survenues à la ligne télégraphique du Soudan[3]; aussi le premier ne trouva-t-il pas, en arrivant à Massawa, l'ordre du vice-roi qui suspendait sa mission à Tadjoura. Instruit toutefois des événements par son vékil général, Munzinger agit dans le sens souhaité : il partit aussitôt pour

de M. de Sarzec à Massawa était exclusivement dictée, comme l'avait été son rappel, par des considérations de convenance pour le service. Cet agent ne bénéficiait d'ailleurs d'aucune promotion ; il retournait à Massawa comme vice-consul, dans la situation qu'il occupait originairement (A.E., Massawa, t. I, note relative à M. de Sarzec, 15 décembre 1874). La Porte donna son exequatur à M. de Sarzec, sans en référer au gouvernement égyptien qui protesta à Constantinople (A.A., Reg. 43, *Abd.*, p. 139, le vice-roi à Abraham pacha, 9 avril 1875). La Porte répondit au vice-roi en le priant de regarder comme nul et non avenu le firman d'exequatur (A.A., Barrot à Chérif pacha, 31 juillet 1875). Le 15 septembre 1875, elle avisait le vice-roi qu'à la suite des démarches faites par le Ministère turc des Affaires étrangères, l'ambassade de France venait de l'informer que M. de Sarzec allait être remplacé dans son poste par M. Carbonnel.

[1] F.O. 78 - 2404, M. Cookson à lord Derby, Alexandrie, 11 août 1875.

[2] Vienne, *Archives politiques,* Alexandrie 1875, Fasc. XXXVIII, 174, rapport de Cischini, 11 août 1875.

[3] La ligne se trouvait avariée entre Dongola et Berber, et le moudir de Dongola reçut l'ordre de transmettre les dépêches à Berber par méhariste (A.A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 460, Khairi pacha au moudir du Dongola, 10 août 1875) ; cette avarie fut réparée le 17 août. Mais une autre avarie s'était produite dans la ligne quelques jours plus tôt, entre Berber et Kassala cette fois (A.A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 132, la station télégraphique de Berber à la Maïa Sanieh, [illegible])

Senhit, afin de se rendre compte sur place de la situation. Lorsqu'il parvint à Keren, il apprit que le roi d'Abyssinie se trouvait à Adoua, où il s'occupait à faire « construire une muraille» pour se protéger contre les Égyptiens. « Le roi Jean fait savoir à toute personne qui se rend auprès de lui, poursuit Munzinger, qu'il a l'intention d'attaquer les soldats égyptiens qui se trouvent sur les frontières. Dans une localité appelée Sarawé [1], située à mi-chemin entre Adoua et le Hamacène, se trouve une grande armée sous le commandement de trois grands chefs. Dedjaz Gabrou, gouverneur du Hamacène, se trouve à Tsazéga, localité située à quinze heures de Senhit, et un corps nombreux y est concentré. A son arrivée au Hamacène, il a donné des instructions interdisant à toute personne de se rendre à Senhit; toute personne allant de Senhit au Hamacène est arrêtée. Dans la nuit du 9 août, 400 habitants du Hamacène, environ, sont partis pour piller Mensa qui dépend de Senhit; après être entrés dans nos frontières, ils ont pris peur et ont rebroussé chemin. Dans le courant de ce mois-ci, à plusieurs reprises, ces habitants ont pillé des vaches à Mensa. Quand les propriétaires de ces vaches se sont présentés pour demander qu'on les leur rende, ils ont été frappés et mis en prison [2].»

La situation n'était pas moins inquiétante du côté d'Amideb. Le maamour de cette place informa en effet Munzinger que Walad Marrag, gouverneur d'Adiabo, était descendu avec des troupes dans la région des Bazen ; la population des frontières avait pris peur et la situation demeurait incertaine. « Si cet état de choses continue, commentait Munzinger, les habitants subiront de grands dommages et l'administration fonctionnera mal, car tous les soldats et le personnel se tiennent prêts à combattre [3].» Plutôt que de laisser traîner les choses en longueur, Alaeddin bey était d'avis de trancher dans le vif : « Il nous paraît préférable, manda-t-il à Khairi pacha, d'envoyer un ultimatum au roi pour lui demander d'éloigner ses troupes, dans un délai fixé, des positions qu'elles occupent

[1] Nous avons vu que Sarawé est le nom d'une province.

[2] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 204, Munzinger à Khairi pacha, 13 août 1875.

[3] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 204, Munzinger à Khairi pacha, 13 août 1875.

sur les frontières; sinon, on agira avec lui de la façon qui convient et selon les circonstances [1]. »

Munzinger prit les mesures nécessaires pour assurer la défense des frontières. L'attaque du roi Jean paraissant viser Senhit, placé au centre du front dont Massawa et Amideb forment les ailes, il demanda l'envoi des deux compagnies soudanaises qui avaient été désignées pour l'accompagner à Tadjoura. Ce renfort porterait l'effectif de la garnison de Senhit à 11 compagnies, 4 canons de montagne et 2 mitrailleuses, soit environ 1.200 soldats réguliers; on s'occupait en outre de renforcer les fortifications de la place. Alaeddin bey était à Amideb avec 5 compagnies du 2e bataillon; Munzinger prescrivit à la moudirieh du Taka d'envoyer, en renfort à ce dernier, deux compagnies armées de fusils Remington et deux mitrailleuses, ce qui porterait à 7 ou 800 le nombre des soldats réguliers; le vékil général disposait en outre de 200 cavaliers bachi-bouzouks et arabes. A Massawa, il y avait deux compagnies de mouhafizines, ainsi que les trois compagnies amenées par Munzinger sur le *Koufit;* la place possédait en outre des artilleurs et des bachi-bouzouks ainsi que 200 cavaliers des ordis de Ragab agha et Kheireddin agha [2]. « Nous avons l'intention pour le moment de patienter et d'attendre que les Abyssins attaquent les frontières, manda Munzinger au Caire. C'est alors, si Dieu le veut, et avec l'aide du Khédive, que toute la force armée quittera Senhit, Amideb et Massawa pour se réunir dans le Hamacène. Tous les soldats sont contents d'attendre l'arrivée de l'ennemi [3]. »

L'arrivée à Massawa le 21 août de McKillop pacha, qui amenait 6 com-

[1] A.A., Reg. 32, *Arr. Abd.,* pièce 205, Alaeddin bey à Khairi pacha, 13 août 1875.

[2] Ces 200 cavaliers, destinés à Zeyla, avaient été arrêtés à Massawa par suite d'une avarie de machine survenue au *Koufit* qui les transportait. Le 23 août, le vice-roi ordonna à Munzinger d'appeler à Massawa le vapeur *Dessouk*, qui était allé porter à Zeyla Raouf pacha et ses troupes, et d'y embarquer les 200 soldats de Ragab agha et de Kheireddin agha pour qu'ils aillent rejoindre Raouf pacha (A.A., Reg. 23, *Dép. Abd.,* pièce 581, Khairi pacha à Munzinger, 23 août 1875).

[3] A.A., Reg. 32, *Arr. Abd.,* pièce 251, Munzinger à Khairi pacha, 17 août 1875. Munzinger demandait qu'on lui envoyât d'urgence des fusées et une bonne quantité de fusils pour lui permettre « d'exterminer l'ennemi » en cas d'attaque. Il réclamait aussi des soldats spécialistes pour manipuler les fusées.

pagnies sur le *Latif*, avait été précédée de celle du *Damanhour* [1] qui transportait les deux autres compagnies de ce bataillon ainsi que des artilleurs, et suivie de celle des navires *Giaffarieh* et *Mohamed Aly* [2], qui, sous la conduite de Gamâli pacha, amenaient le second bataillon envoyé d'Égypte. Ainsi, le 24 août, se trouvait réuni au voisinage de l'Abyssinie un nombre de troupes suffisant pour en imposer à ce pays. Khairi pacha prescrivit à Munzinger de laisser McKillop à Massawa et l'autorisa à écrire, comme il le proposait, une lettre au roi Jean qui s'inspirerait des directives suivantes : « L'arrivée du roi avec ses troupes à proximité des frontières égyptiennes a provoqué l'insécurité parmi les habitants, sans parler de l'irruption des Abyssins dans nos frontières et le pillage auquel ils se sont livrés. Ces faits causent l'insécurité et sont contraires aux droits de voisinage. Les intentions du roi sont inconnues. C'est pourquoi vous demandez qu'il vous fasse connaître ses projets et ses intentions et vous l'invitez à rentrer avec ses troupes à l'intérieur de ses frontières comme par le passé, car s'il refuse et persiste dans ses intentions ostensiblement mauvaises, vous seriez obligé de vous défendre et de l'éloigner à tout prix des frontières. » « Si la nécessité s'impose à vous de faire avancer des troupes, ajoutait Khairi pacha, comme vous connaissez parfaitement les localités et les voies de communication faciles, vous choisirez les endroits convenables pour y installer les troupes sur un terrain plat, se prêtant aux opérations militaires, car il est probable que, dans leur ignorance, les Abyssins se livreront à une attaque à l'improviste. Si vous décidez de marcher avec ces troupes, vous devrez au préalable vous concerter avec McKillop pacha et vous entendre avec lui sur les opérations que vous jugerez bonnes et en rapport avec les nécessités de la défense. Si, à la suite de votre lettre, les Abyssins se retirent complètement de nos frontières et rentrent chez eux, et prouvent par là qu'ils n'ont plus l'intention d'attaquer, ce serait préférable. Si, par contre, ils persistent dans leur attitude agressive, vous serez alors obligé de vous défendre et de prendre toute mesure nécessaire en la circonstance. Vous devez prendre bonne note que nous

[1] Le *Damanhour* arriva à Massawa le 18 août.

[2] Ces navires arrivèrent à Massawa le 24 août.

n'avons pas l'intention de saisir cette occasion pour rentrer chez eux ou nous emparer de territoires leur appartenant. Toute notre pensée est de les éloigner des frontières et de nous défendre contre leurs attaques. C'est pourquoi votre lettre doit être rédigée avec beaucoup de gentillesse et d'amabilité, car si cet incident se dénoue sans guerre, nous vous en serons plus reconnaissant [1]. » Deux jours plus tard, le Khédive renouvelait à Munzinger ses instructions de rester sur la défensive, mais entre temps l'idée qu'il avait déjà exprimée de détourner le roi Jean d'une attaque contre l'Égypte, en distrayant son attention sur une autre partie de son empire, se précisa dans son esprit. « Comme nous n'avons pas intérêt à nous battre avec les Abyssins, manda-t-il à Munzinger le 20 août, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que vous preniez les mesures nécessaires pour pousser Ménélik, roi de Choa, à attaquer Kassa. De cette façon, ce dernier serait occupé dans une guerre avec Ménélik. En tout cas, vous devez appliquer tous vos efforts à faire surgir un litige entre eux deux pour qu'ils se livrent bataille [2]. » Dans les jours qui suivirent, l'idée se développa et conduisit le Khédive à adresser le 26 août 1875 à Munzinger de nouvelles instructions qui étaient rédigées comme il suit :

« J'ai reçu hier soir votre télégramme du 18 août et j'ai tout lieu de croire, par les appréciations qui y sont contenues, que les Abyssins n'oseront pas sortir de leurs frontières pour faire irruption sur notre territoire. Les dispositions prises par vous, le déploiement de nos forces les ont sans doute fait réfléchir et, s'ils ne se sont pas avancés jusqu'à présent, on est conduit à présumer que le roi Jean licenciera ses troupes ou les éloignera de nos frontières. C'est précisément ce que je désire, car avant tout, ainsi que je vous l'ai fait savoir, je ne veux pas de collision avec les Abyssins qui forcerait mes troupes à passer la frontière. Au reçu du télégramme susdit, j'ai pris une décision que vos appréciations m'ont suggérée. Je vous la fais connaître, ainsi que les raisons qui m'ont déterminé.

[1] A.A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 527, Khairi pacha à Munzinger, nuit du 18 au 19 août 1875.

[2] A.A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 545, Ordre supérieur à Munzinger, 20 août 1875.

« Le meilleur moyen d'éviter une collision avec le roi Jean, c'est de lui montrer d'une manière frappante que nous sommes préparés et qu'il ne fait sur nous aucune impression. En second lieu, c'est de l'inquiéter sur ses derrières, soit en lui faisant croire que nous allons soulever Ménélik contre lui, soit en acceptant en effet les offres de service que Ménélik m'a fait faire [1]. Ce double but serait atteint : 1° en laissant nos troupes disposées comme vous les avez disposées, toujours sur leurs gardes et prêtes à attaquer si on les attaque ; 2° par la reprise du voyage de Tadjoura [et de la mission] dont je vous avais chargé auprès de Ménélik, mission interrompue par le rassemblement des troupes du roi Jean.

« L'absence de la frontière du gouverneur général [2] témoignerait auprès de Kassa du peu de cas que nous faisons de ses tentatives, en même temps que la présence de nos troupes lui montrera à quel point nous sommes préparés. Votre mission auprès de Ménélik le fera réfléchir et décidera promptement la dispersion de ses bandes. Je vous prie donc de laisser le commandement des troupes à Alaeddin bey, que vous mettrez au courant des dispositions prises par vous, ainsi que de mes idées relativement au mouvement du roi Jean. Vous prendrez pour escorte les troupes qui avaient déjà été fixées et vous vous rendrez à Tadjoura pour exécuter les ordres que je vous ai donnés et le projet de convention de commerce dont nous nous sommes entretenus.

« Relativement à ce traité, vous concevez, mon cher pacha, que je ne puis vous tracer pour votre conduite que les lignes principales ainsi que les principes que je désire poser. Les questions de détail ne peuvent être traitées d'une manière complète que par vous, car elles tiennent toutes, non seulement aux articles qui servent à l'importation ou à l'exportation, mais en même temps à la valeur relative de ces articles.

« Ainsi donc, mon cher pacha, ne perdez pas de vue : 1° que les relations commerciales entre nos deux pays, soit dans les échanges entre eux, soit dans le transit, doivent être complètement libres ; 2° que les sujets égyptiens qui désirent faire le commerce dans les États de Ménélik ou exercer une industrie quelconque pourront le faire librement sous la

[1] Ces offres durent être verbales, car nous n'en avons retrouvé aucune trace dans les archives égyptiennes.

[2] C'est-à-dire de Munzinger lui-même.

sauvegarde des lois et usages du pays ; que les sujets égyptiens qui exercent leur commerce ou leur industrie en Abyssinie seront soumis complètement aux lois et coutumes qui régissent les propres sujets de Ménélik ; qu'ils seront en tout sur le même pied, jouissant des mêmes droits et privilèges que ces derniers ; 3° si, dans la suite, le roi Ménélik était amené à accorder des privilèges ou des droits supérieurs à quelque autre nation, les sujets égyptiens jouiraient par ce fait même de ces mêmes privilèges et de ces mêmes droits ; en un mot, qu'ils seront toujours et pour la durée du traité sur le pied de la nation la plus favorisée. Il serait bien aussi que les sujets égyptiens eussent le droit d'acquérir et de posséder des immeubles et des propriétés à l'instar des indigènes, si vous trouvez que cela n'est pas contraire à leur organisation ; 4° les sujets du roi Ménélik qui feraient le commerce ou exerceraient une industrie sur le territoire de mon gouvernement, soit dans mes possessions du Soudan, soit en Égypte même, seront en tout traités comme il est dit dans les articles ci-dessus, naturellement en dehors de la clause qui les placerait sur le pied des nations les plus favorisées. Sur ce point, vous concevez, mon cher pacha, que nous ne pouvons pas accorder la réciprocité, car les traités qui nous lient avec les puissances européennes sont anciens et existent déjà, tandis que ceux que Ménélik pourrait faire sont encore à être discutés, conséquemment inconnus dans leurs conditions.

« Le second principe que vous ne devez pas perdre de vue et le plus important, puisque sans lui il n'y a pas de commerce possible, c'est la sécurité entière et l'exemption complète de tout droit ou de toute contribution de quelque nature qu'elle soit, des marchandises qui auront acquitté le droit légal de douane que le traité fixera.

« Si le Choa a des douanes intérieures, ces douanes doivent être abolies. S'il a, ou s'il établit des octrois, des droits de consommation ou autres, ces droits ne doivent point peser sur les marchandises qui auront acquitté la taxe légale de douane, certifiée par un raftié délivré par la douane elle-même et qui doit spécifier la provenance, la quantité et la qualité de la marchandise. De même, si quelques seigneurs vassaux ou fonctionnaires du roi Ménélik ou si quelques tribus exerçaient des exactions et prétendaient lever des droits sur ces marchandises, le gouvernement du roi serait tenu d'empêcher un pareil état et de réduire ces seigneurs

vassaux ou fonctionnaires, quels qu'ils soient, à l'impuissance d'exercer leurs exactions.

« Il est évident que mon gouvernement s'engage aux mêmes clauses et conditions qui sont exposées dans l'article précédent pour toute marchandise traversant son territoire.

« Cette clause qui concerne la sécurité du commerce est essentielle, car sans elle, il n'est point de commerce. Ces bases une fois posées, la question du traité se réduit à une question d'estimation et de tarif.

« Sur ce point, il y a deux manières de procéder : 1° ou mettre un droit uniforme et *ad valorem* sur toutes les marchandises importées ou exportées ; 2° ou faire des classifications des divers articles de commerce et fixer un droit, plus ou moins élevé, que chacune de ces catégories devrait acquitter. Je laisse le choix entre ces deux manières de procéder entièrement à votre appréciation, mais je pense que le premier mode est à préférer par cela seul qu'il offre plus de simplicité.

« La seule chose que je vous recommande d'une manière toute spéciale, c'est de ne pas perdre de vue que mon désir et mon intention, en entrant dans des relations commerciales avec le roi Ménélik, c'est de développer le commerce au profit de nos deux pays et que conséquemment, soit les droits d'entrée, soit les droits de sortie, soit ceux pour les marchandises en transit doivent être calculés de manière à ne pas être une entrave au commerce, qui doit nécessairement contribuer aux dépenses qui servent à le protéger, mais ne pas supporter des charges qui l'entravent. La fixation de ces droits est la question principale que seul vous pourrez déterminer, connaissant si parfaitement la nature des deux pays, de leurs ressources et de leurs besoins.

« Une fois, mon cher pacha, que vous aurez pris tous vos arrangements avec Ménélik, vous pourrez signer ce traité, mais en spécifiant d'une manière formelle mon examen préalable ainsi que ma ratification. Vous me l'enverrez avec un rapport détaillé dans lequel vous exposerez les raisons qui vous auront déterminé pour un tel droit plutôt que pour un autre ; car je tiens à me rendre un compte exact et parfait des motifs qui auront guidé vos appréciations et vos calculs.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que les armes et les matières premières de guerre doivent être prohibées même en transit.

« Cependant je laisse à votre jugement et à votre connaissance des hommes et des circonstances, de décider si vous vous rendrez de votre personne au Choa auprès du roi ou si vous inviterez le personnage que le roi m'avait envoyé au Caire [1] à venir dans un lieu, que vous désignerez d'avance, discuter avec vous les conditions de ce traité. Le lieu que vous désigneriez pourrait être sur la route de Tadjoura, où je veux qu'en tout état de choses vous vous rendiez pour remplir la mission dont je vous ai chargé, mission retardée par le mouvement de Kassa. Pour vous guider dans le choix que vous ferez, je dois vous dire qu'une de mes intentions en faisant ce traité est de reconnaître le roi Ménélik ainsi que son gouvernement, et surtout de faire savoir que je l'ai reconnu. A cet effet même, je vais lui envoyer le patriarche qu'il m'a demandé. Mon intention étant telle, vous jugerez vous-même s'il convient mieux que vous alliez au Choa pour faire cette convention, ou s'il suffit d'inviter le personnage déjà mentionné à se rencontrer avec vous sur la route que vous devez parcourir pour remplir votre mission [2]. »

[1] Ras Bourrou.

[2] A.A., Instructions du Khédive à Munzinger, le Caire 26 août 1875. A ces instructions, était annexé le projet de traité commercial suivant :

Son Altesse le vice-roi Ismaïl pacha, Khédive d'Égypte, d'une part, et Ménélik, roi d'Abyssinie, de l'autre, étant également animés du désir de resserrer les relations d'amitié et de commerce et d'assurer la paix entre leurs peuples, le roi Ménélik a envoyé le ras Bourrou porteur d'une lettre qui l'autorise à conclure un traité d'amitié, et Son Altesse le Khédive, de son côté, a nommé pour son plénipotentiaire.....

Lesquels ont convenu des articles suivants :

1° Le commerce est libre dans toute l'étendue des deux États respectifs sous réserve des droits de douane.

2° Les droits perçus par les douanes égyptiennes étant fixés par les traités conclus entre les diverses puissances, le roi Ménélik s'engage à ne faire percevoir dans ses États que les mêmes droits.

3° Chacune des deux parties contractantes garantit sur son territoire la sûreté du commerce et des caravanes.

4° Les ressortissants de chacun des deux États établis ou de passage sur le territoire de l'autre sont soumis à la juridiction et à la justice locales.

5° Le roi Ménélik s'engage à seconder de toutes ses forces et de tout son pouvoir

Avant de partir pour Tadjoura, Munzinger reconstituerait les détachements que les circonstances avaient conduit à détourner de leur destination pour les affecter à la défense des frontières. L'un d'eux, composé de deux compagnies, d'un canon de montagne et de fusées de guerre, accompagnerait Gamâli pacha à Berbera; le second, comprenant des soldats réguliers et des bachi-bouzouks rejoindrait Raouf pacha à Zeyla; le troisième enfin, composé également de soldats réguliers et de bachi-bouzouks, escorterait Munzinger lui-même dans sa mission au Choa. Les soldats des deux bataillons de renfort arrivés à Massawa combleraient les vides créés par ces prélèvements. Munzinger disposerait les troupes sur les frontières aux points voulus pour en renforcer la défense [1]. Il donnerait au gouverneur de Massawa et à Alaeddin bey, vékil général du Soudan oriental, les instructions requises pour qu'ils exécutent toutes les mesures décidées par lui [2]. L'attention d'Alaeddin bey fut en outre spécialement attirée sur l'importance de la région d'Amideb; il reçut l'ordre d'y établir un des deux binbachis envoyés d'Égypte avec les bataillons de renfort [3].

Les mesures militaires prises par le Khédive avaient amené un grand mouvement à Massawa et ne pouvaient manquer d'être connues en Abyssinie. « En ce moment, écrivait de ce port M. de Sarzec le 1er septembre,

dans les limites de son pays les efforts que fait Son Altesse le Khédive pour empêcher le commerce des esclaves.

6° S.A. le Khédive ayant dû, dans l'intérêt de la sûreté publique, prohiber l'importation des armes et des munitions de guerre sur toute l'étendue de la côte africaine, fera son possible pour accorder au roi Ménélik toutes les facilités qui ne seront pas directement contraires au but de ces mesures.

7° Le présent traité entrera en vigueur à dater d'aujourd'hui le... 1875.

[1] Dans cette répartition, Munzinger devrait veiller cependant à placer les troupes dans les régions où le climat serait le plus salubre pour elles, et le vice-roi rappelait à ce propos que les deux bataillons envoyés à Massawa appartenaient à l'armée régulière et ne devaient pas être confondus avec des bataillons de discipline.

[2] A.A., le Khédive à Munzinger, 26 août 1875; Reg. 2, *Ordres supérieurs*, pièce 11, p. 100, O.S. à Munzinger, 27 août 1875.

[3] A.A., Reg. 2, *Ordres supérieurs*, pièce 203, p. 98, O.S. à Alaeddin bey, 27 août 1875.

sept bâtiments égyptiens, dont une frégate de 40 canons [1] et un aviso [2], se trouvent dans le port [3].

« Le chiffre des troupes actuellement débarquées s'élève à 3000 hommes d'infanterie, 1000 hommes d'artillerie et 250 cavaliers bachi-bouzouks.

« J'apprends par voie indirecte que les troupes égyptiennes qui se trouvent cantonnées à Kassala et dans les districts environnants viennent d'être, elles aussi, concentrées dans les Bogos.

« Des renforts considérables venus du Caire, par le Haut-Nil, à Khartoum ont été dirigés sur Metemma, dernière ville frontière égyptienne au nord-ouest de l'Abyssinie [4].

« La plus grande agitation règne ici, le télégraphe ne cesse de fonctionner entre Massawa et le Caire.

« Munzinger bey organise à Keren, ville capitale des Bogos, les troupes qu'Arakel bey lui expédie de Massawa au fur et à mesure de leur débarquement [5].

« Tout fait présumer une double attaque simultanée des troupes égyptiennes pénétrant à la fois en Abyssinie de Metemma sur Gondar dans l'Amhara, et de Keren sur Tsazéga dans le Hamacène, province depuis longtemps convoitée par l'Égypte...

« L'empereur Johannès est toujours à Adoua.

« Les dernières nouvelles que je reçois d'Abyssinie m'apprennent que le négus, tout en restant dans sa capitale, concentre de nombreuses troupes dans la province de Hamacène.

(1) Le *Mohamed Aly*.

(2) Le *Latif*.

(3) Le 1er septembre dans l'après-midi, le vapeur *Zagazig* apporta à McKillop l'ordre de partir pour Berbera avec le *Latif* et le *Mohamed Aly*. Gamâli pacha, qui montait le *Mohamed Aly*, déclara alors à McKillop qu'il avait des ordres spéciaux du vice-roi et que « suivant les règlements du service », il les suivrait sans le consulter. McKillop télégraphia aussitôt au Caire pour demander au Khédive de mettre fin à ce conflit d'autorité (A.A., McKillop à Khairi pacha, 2 septembre 1875). Les deux navires appareillèrent pour Berbera le 4 septembre.

(4) Cette assertion est inexacte.

(5) En réalité les troupes ne quittèrent pas Massawa ainsi qu'on le verra plus loin.

« Contrairement au plan suivi par son prédécesseur Théodoros, lors de sa guerre avec les Anglais, Sa Majesté Éthiopienne serait décidée à se replier devant l'ennemi et à attirer autant que possible l'armée égyptienne dans l'intérieur, tout en faisant le vide derrière elle.

« Malgré l'envahissement probable de son territoire, le négus serait en outre décidé à ne livrer bataille qu'à la dernière extrémité. Sa Majesté n'aurait pas perdu l'espoir de voir les puissances européennes intervenir, convaincue qu'elle est qu'elles ne permettront pas à l'Égypte de commettre vis-à vis-de l'Abyssinie un nouvel acte de spoliation [1]. »

Averti de l'arrivée des troupes égyptiennes à Massawa, le roi Johannès prit des mesures en vue de protéger le Hamacène et donna l'ordre d'occuper militairement les passages de Guererâ et de Beit Girgis. Le premier se trouve sur la route de Massawa au Hamacène par Gumhod, le second sur le chemin direct de Massawa au Hamacène par Ailet ; les deux passages sont à seize heures de distance de Massawa et à environ dix heures de marche des villages précités. Arakel, qui mandait ces nouvelles au Caire, déclara que de telles mesures étaient entièrement injustifiées. « Elles ne peuvent être considérées comme de sages précautions dictées au roi Jean par la prudence, écrivit-il ; ce sont des démonstrations hostiles. En effet, depuis leur débarquement, les deux bataillons n'ont pas quitté leur campement à une heure de distance de Massawa ; il n'y a pas eu le moindre mouvement de troupes, aucune disposition menaçante n'a été prise de notre côté, et cela malgré la provocation d'une force armée assez considérable [2] se rapprochant de plus en plus de nos frontières. » Arakel accuse ensuite le roi Jean de vouloir faire à l'Égypte une guerre des nerfs. « Les dispositions prises par le négus, poursuit-il, sont conformes au but qu'il veut atteindre : inquiéter le gouvernement égyptien, l'obliger à augmenter sa force armée dans le Soudan oriental, le maintenir aussi longtemps que possible sur le qui-vive, le contraindre à de grands sacrifices, rendus stériles par le fait de l'impossibilité dans laquelle se

[1] A.E., *Corresp. polit.*, Massawa, t. II, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, 1er septembre 1875.

[2] Arakel évalue les « bandes » abyssines « munies de mauvais fusils, de lances ou simplement de glaives » à 30.000 hommes environ.

trouve l'Égypte (suivant l'opinion de nombre d'Abyssins) d'attaquer l'Abyssinie. Il ne faut pas néanmoins compter absolument sur cette manière de voir; à un moment donné, le roi Jean pourrait se jeter tête baissée dans une aventure, attaquer l'Égypte et tâcher de reconquérir ainsi son prestige fort diminué; je doute cependant que le roi ait de si tôt recours à ce dernier moyen; l'imprévu en Abyssinie est à l'ordre du jour, l'invraisemblable y est fort possible, mais je pense que le négus préférera, somme toute, suivre le système actuel et, par des démonstrations hostiles, forcer le gouvernement égyptien à être prêt pour une campagne sans lui déclarer la guerre.»

Arakel n'est pas d'avis d'accepter une pareille situation. « La question, dit-il, est de savoir jusqu'à quel point il est admissible de tolérer des démonstrations hostiles... Plus le gouvernement égyptien fera preuve de longanimité, plus il se montrera modéré, plus il évitera toute attaque, et plus les Abyssins deviendront intraitables, plus ils seront présomptueux, parce qu'ils se croiront invincibles et redoutables pour l'Égypte. S'ils se bornaient à des simples bravades, il n'y aurait guère là de grave inconvénient, non il ne s'agit pas de cela; après avoir impunément menacé le gouvernement égyptien cette année, le roi Jean aura l'année prochaine recours aux mêmes provocations, il augmentera les démonstrations hostiles, il en sera ainsi jusqu'au jour où il aura été démontré aux Abyssins par un acte de vigueur qu'on ne provoque pas impunément sans cesse l'Égypte...

« A un autre point de vue encore, ajoute Arakel, la question mérite d'être examinée. Les intérêts administratifs de ces contrées se trouvent atteints par l'attente continuelle d'entreprises belliqueuses de la part de l'Abyssinie. Le gouvernorat de Massawa peut, avec ses ressources, suffire à ses besoins; il en est de même du gouvernorat de Souakin; la moudirieh du Taka aurait grand besoin d'utiliser ses revenus pour améliorer sa situation financière et tirer parti de ses richesses naturelles; or le territoire de Senhit ne peut entretenir et nourrir deux bataillons, c'est au Taka, à Massawa et à Souakin qu'incombe la tâche de pourvoir aux besoins des troupes en garnison dans le pays des Bogos; de là des difficultés financières auxquelles il sera difficile de remédier tant que la situation de l'Abyssinie vis-à-vis de l'Égypte n'aura pas été régularisée

et que la ligne des frontières n'assurera pas aux territoires égyptiens une protection plus efficace contre n'importe quelle surprise tentée par les Abyssins ; c'est l'unique moyen de remédier à une situation fausse tant au point de vue de l'intérêt général que des besoins strictement administratifs [1]. »

Ainsi Arakel bey pousse à la guerre contre Johannès pour rétablir le prestige de l'Égypte et mettre fin aux difficultés politiques et financières qui assaillent les régions du Soudan limitrophes de l'Abyssinie. A cette époque vivait à Massawa, des subsides de l'Égypte, un certain émir Abay [2], neveu du ras Haïlou [3], qui, soupçonné comme son oncle d'avoir des accointances avec des agents du gouvernement égyptien, avait dû fuir du Hamacène pour échapper aux mauvais traitements et à l'emprisonnement. L'émir Abay remit à Arakel une supplique dans laquelle il exprimait le vœu de voir son pays dépendre directement du gouvernement égyptien ; ce vœu, assurait-il, était partagé par la majorité des habitants de cette province qui, fatigués des excès et des vexations sans nombre dont ils avaient à souffrir, enviaient la sûreté et la sécurité dont jouissait le pays des Bogos. Arakel transmit la supplique au Caire : « La possession du Hamacène, déclara-t-il, vaudrait au gouvernement égyptien des frontières sûres et faciles à garder d'abord ; en second lieu, Senhit perdrait son importance stratégique, une petite garnison de deux ou trois compagnies serait suffisante et les troupes actuellement sous les armes dans le pays des Bogos occuperaient le Hamacène qui, au besoin, avec ses ressources, pourrait pourvoir à l'entretien d'un régiment ; le Soudan oriental serait, par ce fait même, soulagé des charges qui pèsent sur lui et qui nuisent à ses intérêts... En pleine paix, il ne faudrait pas songer à un pareil procédé, mais les démonstrations hostiles de l'Abyssinie seraient aisément, je pense, considérées partout comme une déclaration de guerre. Qu'est-ce, sinon un *casus belli*, le rassemblement de troupes allant sans cesse grossissant sur les frontières? L'occupation militaire

[1] A.A., Arakel bey à Khairi pacha, Massawa, 2 septembre 1875.

[2] Ou Gabay, d'après un autre document.

[3] Sur ce personnage et sur ses rapports avec l'Égypte, cf. t. III, 1re partie, p. 407.

des routes au col de Guererâ et au col de Beit Girgis à dix heures de la frontière, n'est-ce pas un *casus belli?* Le général anglais Kirkham, au service de l'Abyssinie, produisant à tout venant un décret royal du négus par lequel il est nommé en pleine paix gouverneur non seulement de Ghinda, territoire qu'il est possible jusqu'à un certain point de disputer à l'Égypte, mais encore de Zulla, d'Amphila et de la grande plaine de sel d'Assalé [1] dont la possession légitime ne saurait être contestée par qui que ce soit à l'Égypte, comment considérer sa nomination sinon comme un *casus belli?* Les provocations ne manquent pas, les démonstrations hostiles sont nombreuses; aussi les indigènes sont-ils convaincus qu'une répression sévère va mettre un terme aux menaces dont l'Abyssinie abuse par trop depuis quelque temps [2].»

Les circonstances paraissent favorables au gouverneur de Massawa. C'est en vain que Johannès compte sur l'appui de la France et de l'Angleterre; cette dernière puissance ne tient pas à intervenir dans les affaires

[1] Dans un autre document, Arakel rapporte que Kirkham a montré à un Français qui exploite une coupe de bois à Sabargouma le firman du roi Jean le nommant gouverneur de cette région, et lui a demandé de lui payer l'impôt. «Les Abyssins, explique Arakel, disent que la région de Ghinda leur appartient, et nous, nous avons toujours dit que cette région nous appartenait. De tout temps, ni les Abyssins ni nous n'avons perçu d'impôts dans cette région. Quant à Zulla et Amphila, ils font partie du littoral de la mer Rouge et paient un impôt depuis l'établissement du gouvernement égyptien à Massawa.» Arakel ajoute que la distance qui sépare Massawa de Ghinda est de un jour et demi et qu'il y a un poste de bachi-bouzouks établi à Sabargouma pour garder le matériel de la scierie (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 26, Arakel à Khairi pacha, 4 septembre 1875). Le Français mentionné par Arakel, s'appelle Baptiste Mellière; il avait installé depuis trois ans une scierie à vapeur à Sabargouma, dans le but d'y débiter des bois pour le divan de Massawa, et il avait déjà coupé plus de 3.000 pieds d'arbre, lorsque Kirkham lui demanda d'arrêter son exploitation. Mellière en référa à M. de Sarzec, consul de France à Massawa, qui l'envoya à Keren pour exposer le fait à Munzinger. La réponse de ce dernier, d'après Sarzec, fut la suivante : «Le général Kirkham a raison; Ghinda n'appartient pas à l'Égypte, vous n'avez donc point le droit d'y couper des bois. Vous pouvez seulement abattre et enlever les arbres sur le terrain des montagnes qui fait face à la mer depuis la base jusqu'aux crêtes.» (A.E., *Massawa,* t. II, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, n° 26, Ghinda, 6 octobre 1875.)

[2] A.A., Arakel bey à Khairi pacha, Massawa, 4 septembre 1875.

d'Abyssinie [1]. Le royaume du négus est en pleine anarchie ; les négociants, qui en viennent, se plaignent des désordres qui désolent le pays [2]. Devenu de plus en plus méfiant, Johannès soupçonne tous les hauts dignitaires d'être dans l'intention de déserter sa cause. Il vient de faire périr le ras Walad Mariam, mais cet exemple n'empêchera pas les défections [3]. Le ras Woronya, gouverneur de l'Amhara, n'attend qu'une occasion favorable pour abandonner le roi Jean ; il tourne ses regards du côté du Choa et s'est entendu avec l'imam Ahmed, chef des Wollo-Galla, qui lui aurait promis son concours. Ras Adal, gouverneur du Godjam, a de son côté pris ses dispositions pour se déclarer indépendant dès que les circonstances le permettront [4]. Ménélik, l'ennemi le plus redoutable du négus, compte lui aussi, après le Maskal [5], passer la frontière, pénétrer dans l'Amhara et entrer en hostilités avec Johannès. Il n'est pas jusqu'à l'oncle du négus, le vieux ras Areya, qui, ambitieux et mécontent, froissé dans son amour-propre par son neveu, ne soit prêt à

(1) Arakel bey eut à cette époque connaissance d'une lettre écrite par ordre du résident politique d'Aden à Aito Samuel, ancient agent du roi Théodoros et détenu en prison par Johannès, qui s'était plaint aux Anglais des mauvais traitements que lui infligeait le négus. Dans cette lettre, le résident politique déclinait d'accorder aucune assistance à Aito Samuel et lui disait que son gouvernement ne désirait pas intervenir dans les affaires d'Abyssinie.

(2) Les commerçants se plaignaient également des mesures vexatoires prises par le roi Jean à l'égard du commerce qui se faisait entre Adoua et Massawa ; ces mesures comportaient tantôt l'interdiction pure et simple de transporter des marchandises d'une ville à l'autre, tantôt l'imposition d'une double taxe. Dans l'espoir d'y voir mettre fin, les commerçants souhaitaient naturellement l'arrivée des forces égyptiennes (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 97, Arakel à Khairi pacha, 9 septembre 1875).

(3) Munzinger écrivait de son côté le 26 août à Khairi pacha que Ledj Oubié, neveu de Théodoros, qui occupe le pays s'étendant entre Gallabat et Gondar, recherche l'amitié du Khédive et demande qu'on lui donne des armes pour soutenir la lutte contre le roi Jean. Le Khédive accéda à la requête, mais prescrivit de lui faire passer les armes « en contrebande » (A.A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 373, Munzinger à Khairi pacha, 26 août 1875 ; Reg. 24, *Dép. Abd.*, pièces 59 et 63, le Cabinet du Khédive à Munzinger, 4 septembre 1875).

(4) A la même époque, Alaeddin bey télégraphiait de Senhit au Caire que le ras Adal avait livré bataille au ras Woronya, gouverneur de Gondar (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 50, 11 septembre 1875).

passer dans le camp ennemi [1]. Ainsi l'empereur est menacé de divers côtés. Les Lazaristes français, eux-mêmes, ayant perdu l'espoir d'obtenir du roi Johannès des concessions en faveur de leur apostolat [2], poussent l'Égypte à agir contre l'Abyssinie. Mgr Touvier cherche à démontrer à Arakel que « le gouvernement égyptien aurait la majorité des vrais amis de la civilisation et du progrès pour lui, s'il se décidait à mettre fin à l'anarchie qui désole les États du négus ; l'unique moyen d'atteindre ce but, selon lui, serait l'intervention d'abord, puis l'occupation du Hamacène [3] ». Toutes les nouvelles, tous les désirs conspirent donc à montrer que l'Abyssinie sera une proie facile. « Le gouvernement égyptien, écrit encore Arakel, une fois qu'il se serait décidé à agir, serait contraint, pour rectifier et régulariser ses frontières, d'occuper et de garder au moins le Hamacène et tout le Tigré ; il posséderait de riches contrées, en état de fournir les moyens d'entretien de trois ou quatre bataillons, et les frontières qu'il aurait acquises le mettraient à même de ne jamais être exposé à n'importe quelle surprise. » Maintenir, comme on le fait présentement, les troupes en cordon le long de la frontière, depuis Mensa jusqu'à la plaine d'Assalé, c'est les vouer à l'impuissance ; elles ne réussissent pas à protéger le pays contre le pillage et les déprédations; ce qu'il faut, c'est franchir les frontières. « Opérant en une seule masse, les deux bataillons [4], avec le concours des forces militaires se trouvant dans le

(1) A.A., Arakel à Khairi pacha, 15 septembre, 3 octobre 1875.

(2) On sait que le négus avait interdit aux prêtres catholiques de circuler dans les provinces d'Abyssinie, d'y convertir les populations et de célébrer ouvertement ou clandestinement leur culte. Mgr Touvier envoya à la cour du négus le père Duflot dans l'espoir d'obtenir des concessions, se faisant fort, en pareil cas, d'empêcher le gouvernement égyptien d'entreprendre quoi que ce soit contre l'Abyssinie, en assurant à ce dernier pays la protection de la France (A.A., Arakel à Khairi pacha, 15 septembre 1875). La mission n'eut aucun succès.

(3) A.A., Arakel à Khairi pacha, 23 septembre 1875. Arakel est d'accord avec Mgr Touvier sur ce point, mais il ne suit pas l'évêque dans son désir de voir Ménélik supplanter le roi Jean. Les Lazaristes, dit-il, favorisent le roi du Choa, parce qu'il se montre tolérant, semble vouloir attirer les Européens et accueille parfaitement les étrangers ; ils croient que Ménélik n'aura pas besoin de chercher son appui auprès du clergé national et laissera pleine et entière liberté d'action aux prêtres catholiques.

(4) Il s'agit des deux bataillons qui avaient été [illegible]

Soudan oriental, rendraient de grands services; ils pourraient être à volonté dirigés sur le Tigré par Adoua, ou par la route suivie par les Anglais, tandis que les troupes en garnison à Senhit et à Amideb avanceraient de leur côté vers le Hamacène et y pénétreraient [1]». Au moment où Arakel bey écrivait ces lignes, le Khédive avait pris depuis quelques jours la décision de faire entrer ses troupes en Abyssinie.

[1] A.A., Arakel à Khairi pacha, 23 septembre 1875. Au cours de cette période, Arakel ne cesse de signaler les déprédations commises par les Abyssins aux dépens des tribus soumises à l'Égypte. A Assous, trois membres de la tribu Wodian (ou Wadin) ont volé sept vaches à Omar Walad Ismaïl, et porté leur butin à dedjaz Gabrou qui leur a dit : «Ne craignez rien. Amenez-moi tout ce que vous pourrez voler aux sujets du gouvernement égyptien. Vous ne courez aucun risque tant que vous êtes sous ma protection.» Arakel ajoute que la tribu Wadin dépend des Arabes Habab et qu'elle paie l'impôt au gouvernement depuis 1581, année copte commençant le 11 septembre 1864 (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 279, Arakel à Khairi pacha, 19 septembre 1875). Le ras Areya, oncle du roi Jean et gouverneur de l'Okulé-Kouzaye, a pillé du bétail appartenant à la tribu des Alayan, fraction des Assawarta, et mis en prison deux de ses cheikhs, sujets et contribuables du gouvernement égyptien (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 282, Arakel à Khairi pacha, 20 septembre 1875). Les soldats du roi Jean lèvent les impôts au Hamacène. Ces impôts comprenaient : *a*) l'impôt dû au roi; *b*) l'impôt pour les besoins des soldats; *c*) l'impôt dit des provisions de l'armée et pour la perception duquel les soldats peuvent demander aux habitants du doura, de la farine, des vaches, des moutons. Or, cette année, on se propose de lever deux fois l'impôt des provisions, une fois en nature et une fois en monnaie (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 283, Arakel à Khairi pacha, 21 septembre 1875). Un Kastâne du Hamacène, nommé Nakoussial, a prélevé 20 tallaris sur des gens de la tribu des Adwa en leur disant : «Je suis maamour de la part du ras Gabrou. Si vous ne me payez pas cette somme, je ferai venir les soldats du ras Gabrou pour vous piller» (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 296, Arakel à Khairi pacha, 22 septembre 1875). Le 23 septembre, Arakel signale que les Abyssins ont pillé à trois reprises la tribu des Rassamou, tué le frère du cheikh de la tribu et poignardé un autre de ses frères (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 297, Arakel à Khairi pacha, 23 septembre 1875). Le 24 septembre, le gouverneur de Massawa est saisi d'une plainte par Idris Walad Madian, de la tribu de Choum, dont le bétail a été emmené à Tsazéga par les gens de dedjaz Gabrou (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 309, Arakel à Khairi pacha, 24 septembre 1875). Le gouverneur de Massawa demanda au Caire, le 5 octobre, de traduire devant un tribunal militaire et d'appliquer la loi martiale à tous les individus qui se rendraient coupables de vol (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 459, Arakel à Khairi pacha, 5 octobre 1875).

CHAPITRE XI.

LES EXPÉDITIONS ARENDRUP ET MUNZINGER.

1. — L'EXPÉDITION ARENDRUP.

En vertu des instructions reçues du Caire, Munzinger avait écrit au roi Jean une lettre « très affable» dans le but de s'entendre avec lui sur une paix « avant que des dommages ne soient supportés par les deux parties», et il avait chargé le naïb Mohamed de porter cette lettre à destination [1]. Plutôt que de répartir les deux bataillons envoyés d'Égypte entre Senhit et Amideb, il avait préféré les garder groupés à Massawa [2], et il pensait attendre, avant de partir pour Tadjoura, la grande fête que les Abyssins célèbrent chaque année le 15 du mois de Tout [3] et au cours de laquelle ils ont l'habitude de se concerter, afin de connaître leurs mouvements ou tout au moins leurs intentions [4]. Le 6 septembre, le vice-roi lui avait encore confirmé, par dépêche, son intention de rester

[1] A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 51, Munzinger à Khairi pacha, 13 septembre 1875.

[2] Il donnait de cette décision les raisons suivantes : 1° les grosses difficultés qu'on rencontrerait pour leur transport et celui de leurs provisions; 2° les premières fraîcheurs commençant à se faire sentir à Massawa dans le courant de septembre, la santé des troupes y serait meilleure qu'à Amideb, notamment, région dévastée par les fièvres; 3° en cas d'attaque, la distance à franchir pour gagner Adoua serait moindre en partant de Massawa et la route plus facile que celle qui relie Senhit à Adoua (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 31, Munzinger à Khairi pacha, 11 septembre 1875).

[3] Correspondant au 25 septembre (1875).

[4] A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 31, Munzinger à Khairi pacha, 11 septembre 1875.

sur la défensive [1]. Neuf jours plus tard, cependant, tout était changé. « La maamourieh de Tadjoura et de Aoussa revêtant un caractère important et urgent, manda le Khédive à Munzinger le 15 septembre, n'attendez pas les nouvelles d'Abyssinie qu'on a promis de vous communiquer, mais partez pour Tadjoura avec les soldats qui sont désignés pour vous accompagner, et accomplissez votre mission conformément à nos instructions. Il faut que vous partiez immédiatement [2]. » Cet ordre atteste la hâte du vice-roi à exécuter le plan nouveau qu'il a conçu.

Ce plan implique en effet un renversement complet de la politique de conciliation suivie jusque-là à l'égard de l'Abyssinie. « Les différents rapports que vous m'avez adressés, écrit le Khédive à Arakel bey le 17 septembre 1875, rapports qui m'ont été confirmés par des communications venues de diverses autres autorités, m'ont déterminé à abandonner l'attitude défensive que j'avais commandé à mes troupes de maintenir ; j'ai en conséquence nommé le colonel Arendrup au commandement des troupes campées actuellement dans votre gouvernement et le Senhit. »

Le colonel Arendrup, à qui allait échoir l'honneur de rétablir le prestige de l'Égypte, était un ancien lieutenant de l'artillerie danoise. Venu au Caire pour rétablir sa santé, il y avait rencontré le général Stone qui, trouvant en lui un officier de bonne éducation et bien doué, suggéra au Khédive de le prendre à son service avec le rang de lieutenant-colonel [3]. Malgré ce grade, ses fonctions étaient plutôt celles d'un civil, jusqu'au

[1] A.A., Reg. 24, *Dép. Abd.*, pièce 70, O.S. à Munzinger, 6 septembre 1875. Le 25 août 1875, Abd el-Razzak bey écrivait de Massawa à Khairi pacha qu'il avait rencontré un Européen qui possédait des renseignements sur la région d'Aoussa, et il offrit de l'envoyer au Caire auprès de Son Altesse et de se rendre lui-même à Tadjoura pour ramener quelques habitants de cette région (A.A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 384). Khairi pacha lui répondit, le 6 septembre, qu'il n'y avait pas lieu « de s'attarder à ces choses » (A.A., Reg. 24, *Dép. Abd.*, pièce 69).

[2] A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 21, O.S. à Munzinger, nuit du 14 au 15 septembre 1875. D'après un ordre envoyé à Munzinger le 6 septembre, il devait s'arrêter à Assab pour y placer un maamour et un certain nombre de soldats (A.A., Reg. 24, *Dép. Abd.*, pièce 70).

[3] Cf. William Mc. E. Dye, *Moslem Egypt and Christian Abyssinia*, New-York, 1880, p. 131.

moment où il reçut le commandement de cette expédition en même temps qu'il était promu colonel. Au dire du général Loring, Arendrup n'avait jamais entendu un coup de canon tiré par un adversaire ni eu de rapports avec un peuple peu civilisé [1]. Les instructions que lui traça le Khédive, datées du palais de Guezireh le 17 septembre 1875, étaient ainsi conçues :

« Monsieur le Colonel,

« Vous avez dû remarquer, par les rapports que je vous ai fait communiquer, la situation créée au Soudan oriental par l'attitude prise depuis quelque temps par le négus d'Abyssinie.

« Le négus, avec des bandes indisciplinées se montant à environ trente mille hommes, s'est avancé à seize heures de marche de Massawa et se trouve campé à huit lieues environ de mes frontières. Depuis longtemps des incursions sont faites au nord et à l'ouest de notre territoire ; les populations qui nous sont soumises sont pillées. Les mesures purement défensives que j'ai imposées aux divers commandants de mes forces enhardissent les pillards, et les populations effrayées se demandent qu'est devenu mon gouvernement qui, depuis nombre d'années, leur a procuré la sécurité. Le prestige qui, en grande partie, fait la force et soutient les autorités constituées, est ébranlé. On commence à douter de notre puissance ; ce sentiment prend de l'extension et, des tribus frontières, il peut gagner les populations du centre ; la mission suédoise a abandonné sa station à Aïlet et s'est rendue à Massawa, demandant aide et protection.

« La province de Taka est insuffisante à pourvoir aux frais occasionnés par les quelques renforts que j'ai fait expédier à Massawa ; toutes les ressources de Souakin sont absorbées également et le commerce, de même que l'agriculture, se trouvent privés, par suite de l'attitude du négus, des ressources qui ont servi jusqu'à présent à leur développement. Et pourtant aucun mouvement de nos troupes ne peut justifier la marche en avant du négus. Nos deux bataillons se trouvent campés à une heure de Massawa ; ceux au Senhit restent toujours en dedans de nos frontières.

[1] Cf. W.W. Loring, *A Confederate Soldier in Egypt*, New-York, 1884, p. 301.

Ainsi donc, d'une part insécurité des populations et diminution du prestige de mon gouvernement, d'autre part nécessité d'expédier d'Égypte des renforts qui entraînent des dépenses et appauvrissent le pays.

« Le négus me force donc, dans un intérêt de conservation, d'abandonner la réserve que j'avais ordonnée au commandant de mes troupes ; par son attitude et entraîné qu'il est par quelques aventuriers qui l'entourent, il veut me forcer à prendre l'initiative des hostilités, oubliant sans doute que ce n'est pas toujours celui qui prend l'offensive qui se trouve être l'agresseur.

« Malgré la nécessité qui me presse, je pousse pourtant si loin le désir de vivre en paix avec mon voisin d'Abyssinie, qu'au préalable j'ai pris le parti d'envoyer sur les lieux une personne sûre, dégagée des influences locales dont il faut se défier et que les autorités constituées subissent elles-mêmes involontairement, afin de m'assurer jusqu'à quel point l'état des esprits m'a été exactement dépeint.

« J'ai fait choix de vous, Monsieur le Colonel, pour cette importante et délicate mission. Je vous ai investi du commandement en chef des troupes qui se trouvent dans le gouvernorat de Massawa et le Senhit, auxquelles vous adjoindrez trois compagnies que vous embarquerez avec vous à Suez.

« Votre premier soin, en arrivant à Massawa, sera d'étudier l'esprit des populations et de vous rendre bien compte de l'effet que produisent sur elles les mouvements du négus et l'inaction que j'ai imposée aux autorités locales. Si les rapports que je vous ai communiqués vous semblent entachés d'exagération, vous devez m'en prévenir par télégraphe et rester, comme auparavant, campé loin de la frontière aux alentours de Massawa, prêt à repousser toute attaque que le négus pourrait diriger contre notre frontière.

« Il se peut qu'à votre arrivée, le négus se soit retiré, soit qu'il ait cédé à des nécessités intérieures, soit qu'une lettre pleine de conciliation qui, sur mon ordre, lui a été adressée par le gouverneur général du Soudan oriental, lui ait démontré le danger de sa conduite à mon égard.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que dans ce cas, et à plus forte raison, vous devez vous abstenir d'une manière absolue de tout mouvement

« Mais si le négus occupe toujours les mêmes positions dans le voisinage de nos frontières, si son attitude ne s'est pas modifiée, il faudra agir énergiquement, et, en prévision des retards que la longueur des communications ne peut manquer d'apporter, je crois utile de vous tracer d'avance votre ligne de conduite.

« Si, à votre arrivée, le roi Jean se trouve n'avoir point répondu à la lettre du gouverneur général ou si, ayant répondu, sa réponse ne répond point à notre attente, entrez sans hésitation dans le Hamacène que vous occuperez.

« Ou le roi se portera à votre rencontre, ou il se retirera devant vous ; dans le premier cas, je ne doute pas qu'avec vos troupes bien armées, vous ne parveniez à disperser facilement les bandes indisciplinées que, malgré elles, le roi Jean traîne à sa suite ; poursuivez-les, mais ne les poursuivez pas au delà des frontières du Hamacène. Malgré sa conduite à mon égard, je veux montrer au roi Jean que si j'ai passé la frontière, ce n'est nullement dans le désir de lui faire la guerre, mais bien pour éloigner de mes frontières les bandes armées qui, par ses ordres, pillent nos populations et dévastent nos districts. Si je vous indique les frontières du Hamacène comme devant servir de limite à votre poursuite, je n'entends point cette expression dans un sens absolu. La guerre a des nécessités. Ces frontières peuvent ne point vous offrir une bonne base d'opérations. En ce cas-là, passez-les et choisissez auprès d'elles les positions qui militairement vous présenteront le plus de sécurité. Après l'occupation du Hamacène, proposez au roi Jean de vous donner des garanties, celles que vous croirez suffisantes pour la sécurité future de mes frontières ; c'est à lui à accepter ou à refuser, mais vous continuerez à occuper le Hamacène tant que vous ne serez pas satisfait sur vos demandes. C'est à vous à déterminer les garanties que vous demanderez. Si le roi Jean recule devant votre mouvement offensif, vous occuperez de même le Hamacène, et vous vous arrêterez soit à la frontière, soit au delà de ces frontières dans des positions stratégiques qui vous offriront le plus d'avantages.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que vous devez accorder toute protection à la population qui vous recevra avec joie afin d'échapper au pillage auquel la soumet l'armée du roi Jean.

« Vous veillerez à ce que vos troupes conservent leur discipline et se conduisent comme si elles étaient sur un territoire ami. Vous ferez savoir au roi Jean que vous ne vous retirerez pas tant qu'il n'aura pas fourni des gages et des garanties qui nous permettent d'espérer un avenir plus assuré et des rapports plus tranquilles.

« Pour compléter ces instructions générales, je dois ajouter, Monsieur le Colonel, qu'Alaeddin bey se trouve à Amideb, à quelque distance de la frontière abyssine ; il est stationné sur la route télégraphique qui mène à Massawa. Vous vous mettrez en communication avec lui. Sera-t-il nécessaire qu'il fasse un mouvement en avant pour appuyer le vôtre? Ce mouvement d'Alaeddin bey est-il superflu et vos forces seules suffisent-elles pour mener à bonne fin la mission dont vous êtes chargé, sont choses que je laisse à votre appréciation comme militaire ; mais dans l'un comme dans l'autre cas, vous sentirez vous-même la nécessité de vous mettre en communication avec Alaeddin bey et de concerter vos mouvements mutuels.

« Ces instructions, Monsieur le Colonel, ne se rapportent qu'à une partie seulement de votre mission.

« Le roi Jean, en même temps qu'il nous menace du côté de Massawa, s'arroge vers le sud-est l'autorité sur certains districts qui nous appartiennent ; ce n'est plus les bandes qui y font des incursions de pillage, c'est lui qui fait acte d'autorité, qui s'y arroge le pouvoir ; le roi Jean a nommé son général Kirkham gouverneur et commandant en chef de Ghinda et d'Assalé, où se trouvent situées les salines.

« Le général Kirkham, en vertu de sa nomination, a réclamé des droits des populations de ces districts, et même en a exigé d'un certain Français occupé à abattre des arbres dont il fait le commerce, droits dont mon gouvernement l'avait exempté.

« La conduite du roi Jean du côté de nos possessions sud ne peut être considérée du même point de vue que ses mouvements en dedans de ses États, sur la frontière du Hamacène. On doit donc agir sur ce point d'une manière différente. Nul besoin d'écrire ou de prévenir le roi Jean d'avance. A peine arrivé à Massawa, vous vous consulterez avec le gouverneur sur les dispositions des lieux et vous enverrez la force nécessaire pour repousser le général Kirkham, ou tout

autre qui pourrait s'y trouver en son nom ou au nom du roi Jean, et, afin de prévenir toute attaque ultérieure, vous verrez à y laisser une force capable de repousser toute incursion ou attaque ultérieure des Abyssins.

« L'ordre que je vous donne relativement aux districts d'Assalé et de Ghinda et au général, quelqu'impératif qu'il soit, reste subordonné, quant à son exécution, à votre mouvement principal sur le Hamacène. Vos forces suffisent-elles pour ces deux mouvements simultanés, ou sont-elles insuffisantes? C'est une question que vous résoudrez vous-même une fois sur les lieux. Si une action simultanée est possible ou favorable à vos mesures, faites-la; sinon, concentrez toutes vos forces pour le mouvement sur le Hamacène, en laissant ensuite à décider le mouvement sur Assalé.

« En étudiant ces instructions, je suis persuadé que vous vous pénétrerez de l'esprit qui m'anime; je ne cherche aucune annexion, mais je désire dorénavant ne point encourir par un caprice du gouvernement d'Abyssinie des dépenses inutiles, ainsi que soustraire d'une manière définitive les populations du Soudan aux pillards encouragés par le roi Jean.

« Une fois pénétré de l'esprit de ces instructions, je suis convaincu que les mesures que vous prendrez seront complètement en harmonie avec mes idées [1]. »

Arakel bey reçut une copie de ces instructions et l'ordre d'aider Arendrup de toute l'expérience qu'il avait acquise de ces pays : « La manière dont j'entends organiser le Hamacène, lui disait le Khédive, dépendra nécessairement et beaucoup de l'attitude du roi Jean, de la situation de l'Abyssinie après la retraite ou la défaite du négus. Je ne puis donc me prononcer dès à présent, mais je ne vous cache pas pourtant que l'organisation du Hamacène en une principauté vassale sous l'autorité de son ancien prince, actuellement à Massawa où il a cherché un refuge contre les poursuites du roi Jean, est un projet qui me semble réunir

[1] A.A., le Khédive à Arendrup, 17 septembre 1875. Une copie de ces instructions se trouve également dans les archives anglaises. (Cf. F.O. 78-2404, annexe à la dépêche n° 95 de M. Cookson en date du 27 septembre 1875.)

›us les avantages sous tous les rapports. Le Hamacène organisé en ›ouvernement vassal ou bien en gouvernement indépendant, sous ma ›rotection, serait une bonne barrière entre l'Abyssinie et notre territoire; ›e serait une garantie de sécurité et de tranquillité à venir pour nos ›opulations. Je vous préviens pourtant que mes idées ne sont pas complètement arrêtées sur ce point et je désire savoir de vous si ce prince réfugié à Massawa et dont la famille a toujours exercé l'autorité dans le Hamacène est un homme qui ait su ou qui saurait s'attirer le bien vouloir (*sic*) et la sympathie des populations de ces provinces. Prenez des informations à ce sujet et faites-moi un rapport soit sur lui, soit sur les autres princes, ses proches [1].»

Le kaïmakam Rustum Nagui bey fut désigné pour agir en qualité de kaïmakam des troupes placées sous le commandement d'Arendrup [2]. Alaeddin bey reçut l'ordre de se concerter avec eux en vue d'adopter les mesures nécessaires et d'entreprendre les mouvements militaires requis [3]. En outre, le Khédive fit remettre à Boghos effendi, délégué de Ménélik, 500 fusils avec leurs accessoires et cartouches, et donna l'ordre de faciliter son retour au Choa [4], où il le renvoyait avec une lettre pour son maître. Dans cette missive, le vice-roi déclarait à Ménélik que son délégué lui ferait certaines « communications verbales» de sa part; il l'informait que Kassa, roi d'Abyssinie, avait levé ses troupes et les avait réparties sur les frontières du Soudan, mouvement qui indiquait « de mauvaises intentions» de sa part et constituait en même temps une « atteinte» aux frontières de l'Égypte [5]. Les bateaux *Kosséir* et *Hodeida* furent mis à la disposition d'Arendrup qui quitta Suez le 20 septembre [6].

[1] A.A., le Khédive à Arakel bey, 17 septembre 1875.

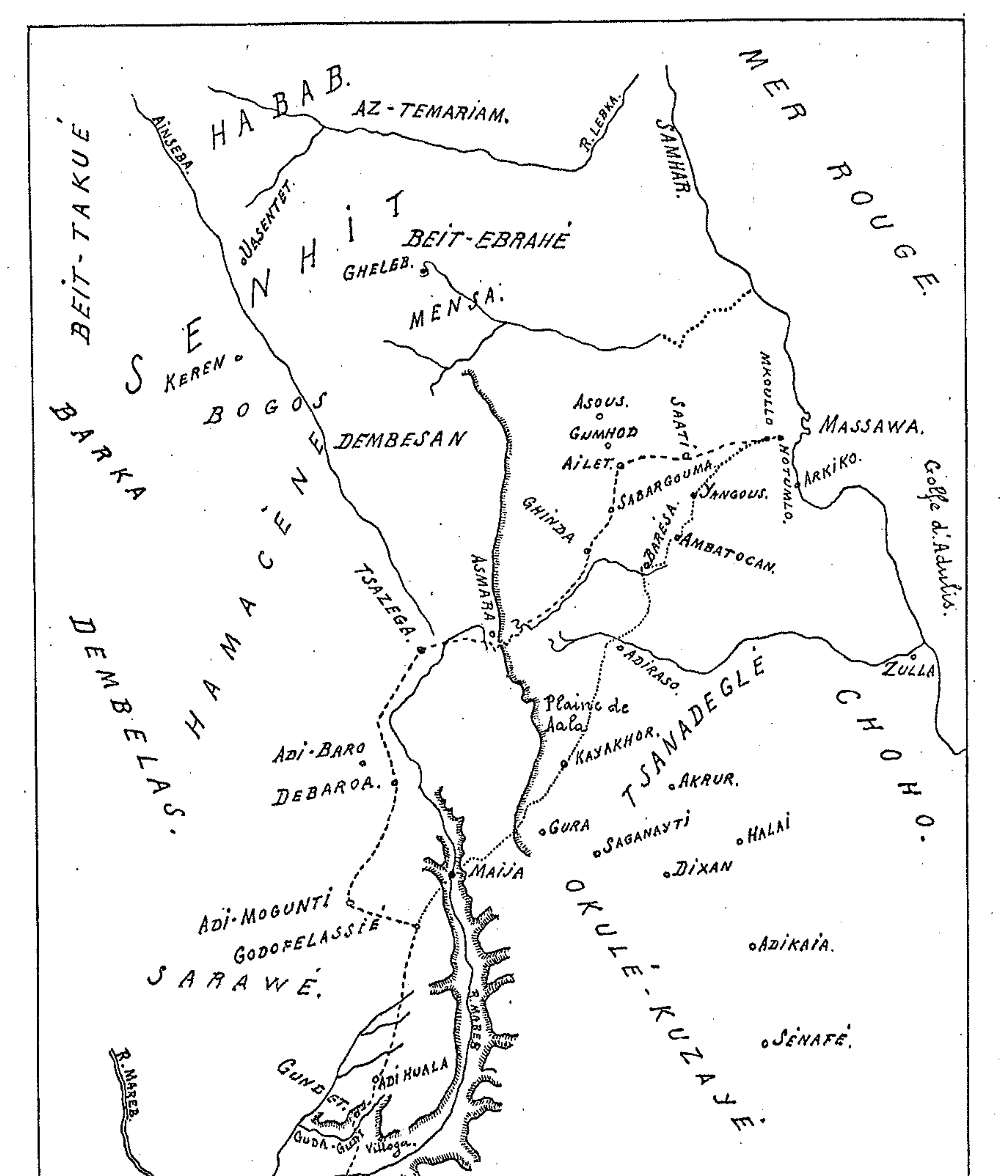
[2] A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 9, p. 3, O.S. à Arendrup bey, 18 septembre 1875.

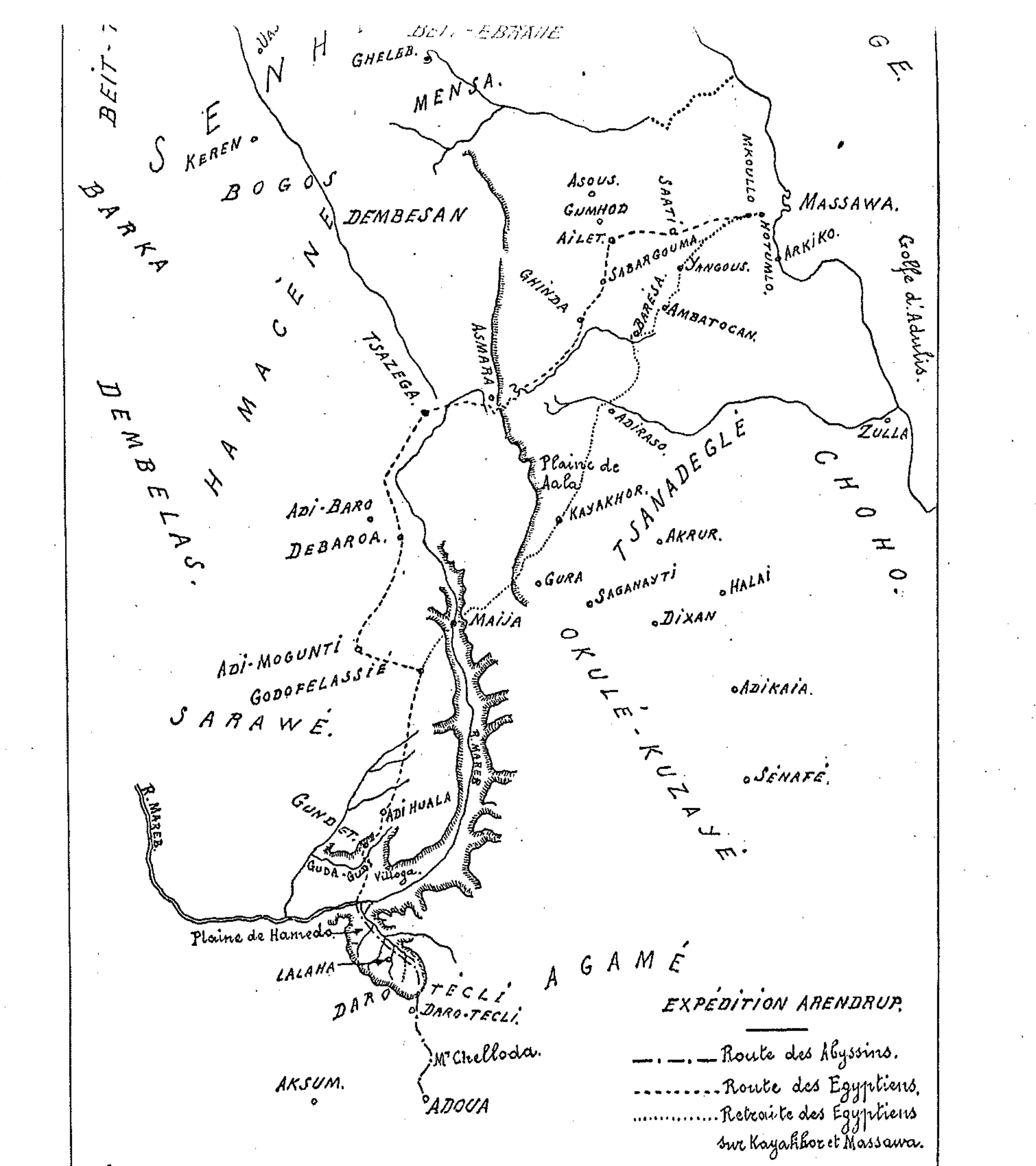
[3] A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 12, p. 4, O.S. à Alaeddin bey, 18 septembre 1875.

[4] A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 14, p. 6, O.S. au gouverneur de Zeyla, 19 septembre 1875.

[5] A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 13, p. 4, le Khédive à Ménélik, 18 septembre 1875.

[6] A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 107, l'agent de la Khédivieh à Khairi pacha, 20 septembre 1875.


HABAB.
AZ-TEMARIAM.
R. LEBKA.
SAMHAR.
MER ROUGE.
AINSEBA.
UASENTET.
SENHIT
BEIT-EBRAHE
GHELEB.
MENSA.
BEIT-TAKUE
KEREN
BOGOS
BARKA
DEMBESAN
ASOUS.
GUMHOD
AILET.
SAATI
MKOULLO
MASSAWA.
HOTUMLO.
ARKIKO.
Golfe d'Adulis.
SABARGOUMA
SANGOUS.
GHINDA
BARESA.
AMBATOCAN.
HAMACENE
TSAZEGA.
ASMARA
ADIRASO.
ZULLA
DEMBELAS.
Plaine de Aala
KAYAKHOR.
TSANADEGLE
CHOHO.
ADI-BARO
DEBAROA.
AKRUR.
GURA
SAGANAYTI
HALAI
MAIJA
DIXAN
OKULE-KUZAJE.
ADI-MOGUNTI
GODOFELASSIE
SARAWE.
ADIKAIA.
SENAFE.
R. MAREB.
ADI HUALA
GUDA-GUDI
Villaga.



MENSA.
GHELEB.
SENHIT
BEIT-
BOGOS
KEREN
BARKA
DEMBESAN
HAMACEN
DEMBELAS.
TSAZEGA.
ASMARA
GHINDA
ASOUS.
GUMHOD
AILET.
SAATI
SABARGOUMA.
SANGOUS.
BARESA.
AMBATOCAN.
MKOULLO
MASSAWA.
HOTUMLO.
ARKIKO.
Golfe d'Adulis.
ZULLA
CHOHO.
ADIRASO.
TSANADEGLE
Plaine de Aala
KAYAKHOR.
AKRUR.
GURA
SAGANAYTI
HALAI
DIXAN
MAIJA
ADI-BARO
DEBAROA.
ADI-MOGUNTI
GODOFELASSIE
SARAWE.
OKULE-KUZAJE.
ADIKAIA.
SENAFE.
R. MAREB
R. MAREB
GUNDET.
ADI HUALA
GUDA-GUDI
Villoga.
Plaine de Hamedo
LALAHA
DARO TECLI
DARO-TECLI.
AGAMÉ
Mt Chelloda.
AKSUM.
ADOUA
EXPÉDITION ARENDRUP.
Route des Abyssins.
Route des Egyptiens.
Retraite des Egyptiens sur Kayakhor et Massawa.

Le colonel Arendrup emmenait dans son état-major le binbachi Dennison, ancien officier américain gradué de West-Point, qui appartenait à l'arme du génie, le major égyptien Omar Rouchdi, le major Durholz, de nationalité suisse, qui avait servi quelque temps dans l'armée du Pape et remplissait depuis plusieurs années les fonctions de secrétaire particulier du général Stone [1]. Il arriva à Massawa le 26 septembre à 2 heures de l'après-midi, et fit aussitôt débarquer les troupes et le matériel embarqués sur ses navires [2]. Le lendemain, le corps expéditionnaire fut formé au camp de Mkoullo ; il comprenait 18 compagnies d'infanterie armées de Remington, deux batteries de 6 pièces de montagne howitzer, 6 lance-fusées et un petit détachement de 14 cavaliers [3].

Arendrup avait reçu du Khédive l'ordre de recueillir sur place tous les renseignements nécessaires avant de décider sa ligne de conduite. Le gouverneur de Massawa eut peu de peine, semble-t-il, à le convertir à ses vues [4]. « Dès son arrivée, manda le gouverneur au Caire, M. Arendrup a recueilli ici tous les renseignements que je pouvais lui fournir et il a été mis à même de juger la situation et d'apprécier les conditions dans lesquelles se trouvait placé le Soudan oriental par les provocations et les menaces dont le roi Jean a cru, depuis plusieurs mois, pouvoir user vis-à-vis de l'Égypte. Ce n'est qu'après avoir été convaincu que le mauvais vouloir du roi n'avait fait qu'augmenter dans ces derniers temps, que la longanimité du gouvernement égyptien, loin de ramener le souverain à des idées justes, l'avait encouragé à se montrer de plus en plus l'ennemi irréconciliable du gouvernement de Son Altesse, que patienter davantage ce serait laisser impunément porter atteinte au prestige du gouvernement

(1) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 132.

(2) 2 officiers, 130 artilleurs avec leur équipement complet et 10 cavaliers se trouvaient sur le vapeur *Hodeida;* trois compagnies d'infanterie sur le *Kosséir* (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 314, Arakel à Khairi pacha, 26 septembre 1875).

(3) A.A., Arendrup à Khairi pacha, 3 octobre 1875. Deux compagnies devaient rester à Massawa.

(4) « Rêves de conquête, de puissance et de gloire, écrit Dye en parlant d'Arakel, entraient dans l'imagination de ce conseiller jeune, ardent et ambitieux, qui, puissamment secondé par le comte Zichy, eut peu de difficulté à imposer ses vues à Arendrup et à façonner, sinon même à contrôler entièrement l'expédition. » (Cf. Dye, *op. cit.*, p. 132.)

égyptien, de façon à lui rendre plus difficile l'administration du Soudan, ce n'est, dis-je, qu'après avoir acquis cette conviction que M. le colonel Arendrup bey a décidé de faire marcher vers le Hamacène les troupes qui sont sous ses ordres [1].» Plus brièvement, Arendrup déclara au Caire qu'il avait trouvé l'état de choses à Massawa « conforme aux rapports du gouvernorat» et qu'il avait en conséquence décidé de procéder à l'occupation du Hamacène. N'ayant trouvé sur place que 15.000 tallaris [2], il demanda au Caire de lui en envoyer d'urgence 30.000 autres [3], ainsi que 6.000 vêtements chauds destinés à protéger les troupes contre les rigueurs du climat du Hamacène [4].

Les ordres du Khédive prescrivaient au gouverneur de Massawa d'examiner le genre de gouvernement qu'il conviendrait de donner au Hamacène après son occupation. Confier cette région à l'un des descendants de l'ancienne famille régnante, toujours en lutte entre eux, ce serait, déclara Arakel, y perpétuer l'instabilité. « Les deux membres les plus importants de la famille, deux anciens rivaux, manda-t-il au Caire, sont aujourd'hui pour ainsi dire prisonniers du roi Jean : dedjaz Haïlou, oncle du prince réfugié à Massawa, et Walad Mikaïl. Un autre membre de la famille nommé Haïlou est depuis longtemps à Senhit. Quant au prince venu ici, c'est un jeune homme de 18 à 20 ans, sans expérience et qui n'a jamais pris part aux affaires. Le mieux, je crois, serait... de

(1) A.A., Arakel à Khairi pacha, 3 octobre 1875.

(2) Dont 10.000 dans la caisse du 1er bataillon et 5.000 qu'Arakel espérait pouvoir ramasser à Massawa.

(3) A.A., télégramme d'Arendrup, Massawa, 29 septembre 1875. Arendrup considérait que le « meilleur et même l'unique moyen de gagner la confiance et la bienveillance des habitants du Hamacène était de dépenser au début un peu d'argent en achetant des vivres etc.». Il avait aussi besoin d'argent pour « d'autres buts». 15.000 tallaris lui furent expédiés du Caire le 12 octobre par le *Sennar* que commandait M. Privileggio, et 10.000 par le *Mansourah*, commandé par Hussein Rahmi.

(4) A.A., télégramme d'Arendrup, 1er octobre 1875. Arendrup demandait 6.000 pièces de chacun des vêtements suivants : flanelle, caleçon de laine, ceinture de laine, couverture de laine, paire de souliers forts; et, en sus, 200 pièces des mêmes effets pour les officiers subalternes. Cette demande fut transmise par Khairi pacha au Ministère de la Guerre le 30 octobre 1875 (A.A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh*, p. 25).

maintenir autant que possible intacte l'organisation actuelle du Hamacène ; le véritable moyen d'inspirer de la confiance aux habitants, c'est de les gouverner de façon à ce qu'ils s'aperçoivent le moins possible du changement qui a eu lieu ; maintenir les institutions actuelles, les utiliser de manière à assurer la tranquillité et la sûreté, empêcher le moindre désordre, offrir des garanties de sécurité en appliquant les lois en vigueur dans le pays, respecter les us et coutumes, voilà, je pense, le moyen le plus rapide pour s'établir solidement dans le Hamacène.» Arakel préconisait donc l'administration directe de ce pays par l'Égypte. « Les populations du Hamacène, ajoutait-il, sont depuis longtemps désireuses d'être gouvernées par les représentants du pouvoir souverain de notre Auguste Maître ; si on leur inspire de la confiance, si on respecte leurs traditions et leurs croyances, on trouvera chez elles le concours le plus empressé (1). »

Le 2 octobre, le commandant Durholz, avec 4 compagnies du 2e bataillon (2) qui formaient le premier détachement du corps expéditionnaire, partit de Mkoullo à 6 heures du soir, avec ordre de se rendre par Saati à Sabargouma, au sud de Aïlet et à deux heures de Ghinda (3). Comme le major devait faire réparer la route jusqu'à Sabargouma et même au delà, un détachement de 15 sapeurs mineurs fut attaché à sa colonne. Un deuxième détachement, comprenant 4 compagnies, 6 canons et 4 fusées, partit le 5 octobre pour la frontière ; trois jours après, le 8 octobre, un troisième détachement, composé de deux compagnies, se mit en marche à son tour. Arendrup quitta Massawa de sa personne le 10 octobre avec une compagnie. Deux compagnies escortant le convoi de munitions et de vivres devaient partir le lendemain et trois autres suivre aussi vite que possible ; la force dirigée vers la frontière comprendrait alors 16 compagnies et deux batteries (4). Le jour où Arendrup quitterait

(1) A.A., Arakel à Khairi pacha, 3 octobre 1875.

(2) Ce bataillon était commandé par Ahmed effendi Fawzi.

(3) La troupe devait marcher sans tentes et emporter 2 jours de provisions en poche et 15 jours à dos de chameau, 40 cartouches en giberne et 100 coups en réserve.

(4) A.A., télégrammes d'Arendrup, 2, 7 et 10 octobre 1875. L'équipement du corps expéditionnaire n'était pas parfait car, dans son télégramme du 7 octobre, Arendrup signalait que le docteur était « sans instruments ».

Sabargouma, Alaeddin bey devait, de Senhit, diriger 6 compagnies à sa rencontre à Tsazéga [1]. Le colonel ne pensait d'ailleurs pas que le roi Johannès s'opposât de vive force à son entrée dans le Hamacène [2].

Le 5 octobre, la première colonne arriva à Sabargouma et poussa un détachement, sous la conduite d'un officier, jusqu'à Ghinda. « Tous les chameaux qui se trouvaient sur le plateau, écrit M. de Sarzec qui était de passage dans cette localité, ont été saisis et emmenés de force. Des soldats se sont même avancés à plus de quatre heures de Ghinda, jusqu'au pied des derniers contreforts du haut plateau abyssin sur lequel se trouve Asmara dans le Hamacène. Ici la panique est générale. Les gens du Tigré qui campaient sur le plateau avec leurs troupeaux fuient vers l'intérieur. Les caravanes des marchands abyssins se rendant à Massawa ont été arrêtées, leurs mules et autres bêtes de somme saisies, déchargées et employées de force au transport des bagages de soldats [3]. »

Au moment où les troupes égyptiennes abordaient le plateau abyssin pour entrer dans le Hamacène, des événements graves se déroulaient dans la province voisine d'Okulé-Kouzaye. Profitant de l'absence du gouverneur, le ras Areya, mandé à Adoua par le négus, son fils Ambeya pénétra le 7 octobre dans le canton du Tsanadéglé et tomba sur la bour-

[1] Ces compagnies devaient être mises en marche de manière à arriver à Tsazéga le dimanche 17 octobre avant midi. Elles seraient commandées par un binbachi. Chaque soldat porterait 40 cartouches et chaque compagnie emporterait 8 caisses de munitions. Arendrup demandait également à Alaeddin bey de lui envoyer les animaux de la batterie d'artillerie, sans les canons; il lui prescrivait de rester à Senhit et de se tenir prêt à lui envoyer les soldats qui se trouvaient à Amideb, au cas où il aurait besoin de renforts. Deux compagnies resteraient à Senhit (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 481, Alaeddin bey à Khairi pacha, 11 octobre 1875).

[2] Les renseignements reçus d'Abyssinie, à la date du 3 octobre, disaient en effet que dedjaz Gabrou se hâtait de rassembler les soldats qu'il avait dispersés dans la province pour percevoir les impôts, et que son intention était de battre en retraite. Par ailleurs, les contingents les plus sûrs du roi Jean, fournis par la province d'Agamé, n'étaient pas encore à pied d'œuvre; une partie d'entre eux se trouvait à Adoua, tandis que l'autre partie était restée par ordre royal à proximité d'Assalé pour s'opposer au besoin à l'exploitation de la plaine de sel (A.A., Arakel à Khairi pacha, 3 octobre 1875).

[3] A.E., Massawa, t. II, de Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, Ghinda, 6 octobre 1875.

gade de Saganayiti, sous le prétexte de lever les impôts. Les habitants résistèrent aux exactions des soldats et le fitaorari Hagos, commandant militaire du canton, soutint et défendit les droits du Tsanadéglé à la tête de ses hommes. Ambeya, exaspéré, donna aux siens l'ordre de faire feu. Une des premières victimes fut le fitaorari. Les habitants de Saganayiti eurent alors recours aux armes et Ambeya fut égorgé avec onze de ses soldats, tandis que le reste des troupes prenait la fuite [1]. Or le Tsanadéglé était l'unique territoire où, malgré l'ordre d'expulsion lancé par le roi Jean contre les Lazaristes, la mission catholique possédât encore des établissements. Aussi Mgr. Touvier, effrayé à la pensée du danger qu'allaient courir ses prêtres lorsque ras Areya reviendrait pour venger la mort de son fils, crut-il devoir immédiatement implorer le secours et la protection du gouvernement égyptien. Quelques notables, envoyés par les habitants du Tsanadéglé, vinrent également trouver Arakel bey le 12 octobre pour lui dire qu'ils désiraient devenir dorénavant les sujets du Khédive [2]. Le gouverneur, qui se trouvait sur le point de partir pour rejoindre Arendrup, afin de l'assister de ses conseils au cours de son expédition, se mit aussitôt en route avec eux pour le quartier général.

Arendrup était arrivé à Sabargouma le 11 octobre et y avait trouvé tout en bon ordre. La route de Ghinda étant réparée [3], il poussa, le 12 octobre, le commandant Durholz avec 4 compagnies sur cette localité ; le lendemain, il mit en route une deuxième colonne derrière la première. Arakel rejoignit le colonel le 13 à Sabargouma et l'entretint des incidents du Tsanadéglé. Bien qu'il déclarât ne pouvoir rester indifférent à l'appel de Mgr. Touvier ni au sort des habitants de ce canton, Arendrup répondit qu'il ne pouvait rien changer pour le moment aux dispositions militaires qu'il avait prises ni dévier de sa route pour leur porter assistance ; il donna rendez-vous aux notables à Asmara, car il lui paraissait aisé, une fois parvenu à Tsazéga, de secourir le Tsanadéglé, le chef-lieu du Hamacène ne se trouvant qu'à deux petites journées de marche de Saganayiti.

[1] Pour le récit détaillé de ces incidents, cf. J. de Coursac, *Le règne de Johannès*, Romans, 1926, p. 298.

[2] A.A., Arakel à Khairi pacha, Mkoullo, 12 octobre 1875.

[3] La route restait néanmoins très dure pour les chameaux.

Le 14 octobre, Arendrup arriva à Ghinda, et le lendemain il poussa le commandant Durholz sur Asmara avec 4 compagnies. Lui-même comptait le suivre de près avec 4 autres compagnies, une batterie et 4 fusées. « Nous devons arriver ce soir au pied des deux derniers défilés avant Asmara, écrivit-il au Caire à cette date, et demain j'espère y entrer avec la troupe sans bagages, comme les chameaux ne pourront plus avancer. Arrivé en haut, je compte — le naïb Mohamed qui est avec nous dans la suite du gouverneur me l'assure — trouver des bœufs, mulets, ânes etc., pour aller nous chercher nos bagages; en attendant, nous entrons avec trois jours de biscuit en poche, 40 cartouches en giberne et 50 cartouches en réserve sur le dos des 16 mulets de l'autre batterie d'artillerie. A Asmara, si tout va bien, je laisserai deux compagnies et deux canons et marcherai avec le reste sur Tsazéga, où je compte être le dimanche 17 avant-midi. J'ai donné l'ordre à six compagnies de Senhit de m'y rencontrer à cette heure. Aussitôt que possible, je pousserai alors vers la frontière sud — Debaroa — et l'occupation du Hamacène sera faite [1]. »

Avant de quitter Ghinda, Arendrup adressa une lettre au roi Johannès [2]. Le négus restait, disait-on, enfermé depuis plus de dix jours dans sa demeure, pour cause de maladie selon les uns, à la suite de nombreux accès de colère selon les autres, et ne cessait de conférer avec ses chefs, parmi lesquels on citait dedjaz Gabrou et ras Areya [3].

La distance de Ghinda à Madet est de six heures de marche environ et le chemin relativement facile; mais au delà de Madet la route n'est plus praticable aux chameaux, aussi fallut-il établir une station en ce point, situé au pied du premier des deux grands défilés qui conduisent à Asmara. La montée sur le plateau abyssin fut très dure. Bien qu'on eût pris la précaution de réduire au minimum les provisions et les bagages qui furent chargés sur 30 mulets d'artillerie, la colonne ne mit pas moins de quatorze heures pour s'élever jusqu'à Asmara. Accompagné d'un bataillon et d'une batterie, Arendrup arriva dans cette ville le 16

(1) A.A., Arendrup à Khairi pacha, Sabargouma, 13 octobre — Ghinda, 15 octobre 1875.

(2) Nous n'avons pas retrouvé le texte de cette lettre.

(3) A.A., Arakel à Khairi pacha, 15 octobre 1875.

octobre. Devant l'avance des Égyptiens, les soldats du roi Johannès s'étaient repliés sur Tsazéga. Le colonel reçut de la population un accueil amical [1]; il décida de rester un jour à Asmara pour faire reposer les troupes et les animaux qui avaient eu trois jours consécutifs de marches très fatigantes [2]. « Mes soldats sont presque nu-pieds après les ascensions, télégraphia-t-il au Caire le 17 octobre. Les nuits sont très froides ici; cette nuit nous avons eu 7° centigrades.» Et il demanda à Khairi pacha de hâter l'expédition des souliers et des autres effets chauds réclamés par dépêche avant le départ de Massawa [3]. Le 18 octobre, Arendrup poussa jusqu'à Tsazéga, chef-lieu du Hamacène, où il opéra sa jonction avec les six compagnies soudanaises venues de Senhit et commandées par le binbachi Farag Effendi [4]. Il avait laissé le commandant Durholz à Asmara, avec deux compagnies, deux canons et une fusée de guerre, avec ordre de se retrancher et de couvrir le défilé menant à Madet et à Ghinda, où le commandant du 1er bataillon Aly effendi Raëf était resté, avec deux compagnies et deux canons, pour surveiller l'acheminement des convois venant de Massawa. Le soin de mettre en marche ces derniers incombait à l'adjudant-major Mohamed effendi Chobaki, commandant la garnison de Massawa.

A leur arrivée à Tsazéga, il ne restait aux troupes qu'un jour de biscuit en poche; chaque soldat disposait de 100 cartouches seulement et l'artillerie de deux caisses de munitions, soit 24 coups par pièce; les tentes avaient été laissées en arrière à Massawa. L'ennemi n'avait heureusement opposé aucune résistance; la marche du corps expéditionnaire avait été si rapide que dedjaz Gabrou, surpris de voir les Égyptiens arriver si vite, avait dû renoncer au dernier pillage qu'il s'était promis de faire dans le pays; le soir même du jour où les Égyptiens arrivaient

[1] «Tous les habitants d'Asmara et des alentours, écrit Arakel le 17 octobre, sont venus à notre rencontre et ont fourni aux soldats et aux animaux, de leur propre initiative et avec empressement, tout ce dont ils avaient besoin» (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 567, Arakel à Khairi pacha, 17 octobre 1875).

[2] A.A., télégramme d'Arendrup, Asmara, 16 octobre 1875.

[3] A.A., télégramme d'Arendrup, Asmara, 17 octobre 1875.

[4] Ces compagnies appartenaient au 1er bataillon du 2e régiment d'infanterie soudanaise.

à Asmara, il avait plié bagage et quitté à minuit le camp de Tsazéga qu'Arendrup occupait maintenant [1]. Quelques maraudeurs appartenant à l'armée abyssine furent pris et désarmés; le Hamacène se trouvait délivré de ses bandes de pillards. Avant d'avancer vers la frontière méridionale de cette province, Arendrup décida d'assurer solidement son service de ravitaillement et de transport [2].

M. de Sarzec avait précédé de quelques jours la marche du corps égyptien [3]. Il se rendait à Adoua pour porter au roi Johannès le cadeau d'armes fait au régus par le maréchal de Mac-Mahon, armes dont la saisie par les autorités de Massawa avait, on l'a vu, créé un incident diplomatique entre la France et l'Égypte [4]. Lorsque le consul arriva à Tsazéga, dedjaz Gabrou lui apprit « que les troupes égyptiennes venaient d'occuper Ghinda, qu'un autre corps parti des Bogos remontait la vallée de l'Ainseba et se dirigeait sur Tsazéga; que Munzinger pacha, accompagné d'Alaka Bourrou, venait de s'embarquer à Massawa avec 600 soldats égyptiens pour une destination inconnue, tandis qu'un corps de 6.000 hommes, parti de Metemma, avait pénétré dans le Kouara et n'était plus qu'à deux journées de Gondar [5] ». Se voyant menacé d'une attaque concentrique, dedjaz Gabrou prit le parti de se retirer sur Debaroa; puis, lorsque les Égyptiens eurent atteint Tsazéga, il ne se sentit plus en sûreté à Debaroa et se replia sur Addi Mogunti, localité de la province du Sarawé, où il rencontra dedjaz Maro. Ancien gouverneur de l'Agamé

[1] A défaut des tentes laissées à Massawa, les cabanes en paille du camp abyssin fournirent aux troupes égyptiennes un abri très apprécié.

[2] A.A., Arendrup à Barrot bey, Tsazéga, 23 octobre 1875. «Les moyens de transport de Madet doivent tous être trouvés ici, écrivait Arendrup; c'est là que j'ai trouvé les plus grandes difficultés malgré les prix relativement élevés que je paie.»

[3] Nommé consul à Bassorah, M. de Sarzec se rendait en Abyssinie pour la dernière fois. Parti de Massawa le 28 septembre 1875, il arriva à Ghinda le 1er octobre et y séjourna jusqu'au 11 octobre, dans l'attente des porteurs qu'il avait demandés au gouverneur abyssin du Hamacène; il arriva le 13 à Asmara et le 14 à Tsazéga.

[4] Cf. t. III, 2e partie, p. 428 et suiv.

[5] A.E., Massawa, t. II, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, 24 décembre 1875. La nouvelle de l'entrée des Égyptiens dans la province de Kouara était fausse. Sarzec, lui-même, trouva la nouvelle très exagérée, néanmoins il la télégraphia à Paris.

et longtemps rebelle envers le roi Jean, dedjaz Maro avait fini par faire sa paix avec le négus qui l'avait nommé gouverneur du Sarawé. « Dedjaz Maro, rapporte Arakel, reprocha amèrement sa conduite à Gabrou et lui dit que leur devoir à tous deux était de marcher à la rencontre des troupes égyptiennes ; un conseil fut convoqué auquel prirent part, outre dedjaz Gabrou et dedjaz Maro, le fitaorari [1] Woled Guirguis, le belambara [2] Woled Selassé et le beleta [3] Woled Dankel ; après le conseil, une lettre fut envoyée au roi, soit pour lui demander des renforts, soit pour hâter son arrivée [4]. » Les chefs abyssins ne disposaient en effet que de 3.000 hommes. On doutait cependant, du côté égyptien, que Johannès accédât à la demande de ses gouverneurs. « Les compétitions sans frein, le manque de dévouement des hauts dignitaires, écrivait Arakel au Caire, sont la cause bien naturelle des hésitations du roi. Sur qui doit-il et peut-il compter ? Il ordonne à ras Wororya, gouverneur de l'Amhara, de lui envoyer des troupes [5] ; le ras se borne à répondre que, menacé d'un côté par le roi Ménélik, de l'autre par ras Adal [6], il ne pouvait amoindrir ses forces, mais qu'il était heureux de profiter de l'occasion pour offrir à son royal maître cinq chevaux en cadeau. Les seuls qui ne trahiront pas sont ceux qui, comme dedjaz Gabrou, n'ont rien à espérer de qui que ce soit excepté du roi ; par contre des chefs comme Woronya ou même Areya [7] sont tous plus ou moins suspects [8].

[1] Titre signifiant « commandant de l'avant-garde ».
[2] Nom signifiant « aide de camp ».
[3] Titre équivalant à « conseiller intime » et donnant à son titulaire droit d'accès auprès du souverain, sans se faire annoncer.
[4] A.A., Arakel à Barrot, Tsazéga, 23 octobre 1875.
[5] D'après Arakel, ce ras disposait de 12.000 hommes armés.
[6] Gouverneur du Godjam.
[7] « Ras Areya, écrit Arakel dans une autre lettre, a toujours été avide et ambitieux ; l'Okulé-Kouzaye qu'il gouverne ne lui rapporte pas suffisamment, il se trouve souvent à court de ressources ; quant à sa position, elle n'est pas telle qu'il l'a rêvée ; il est ras, mais il a une des plus petites provinces à gouverner, il est par conséquent mécontent » (A.A., Arakel à Barrot, 23 octobre 1875).
[8] Dedjaz Maro, au dire d'Arakel, regrettait d'avoir trop facilement consenti autrefois à traiter avec le négus, et n'hésiterait pas à se prononcer contre Johannès pour pouvoir de nouveau prendre possession de l'Agamé.

Il ne faut guère, malgré les défections possibles, compter sur des dispositions moins hostiles du roi, c'est trop tôt; M. de Sarzec lui répète sans cesse que, dans un mois au plus tard, le gouvernement égyptien sera contraint d'évacuer le Hamacène, ce qui compromettra sa domination dans tout le Soudan, que la France et l'Angleterre interviendront en faveur de l'Abyssinie, que la retraite forcée des troupes égyptiennes sera la défaite la plus désastreuse pour le gouvernement de Son Altesse... Aussitôt que le négus se sera aperçu combien les prévisions de M. de Sarzec sont chimériques, il saura peut-être maîtriser son orgueil, plutôt que de risquer sa couronne; peut-être sentira-t-il que son véritable intérêt lui commande de s'arranger avec le gouvernement égyptien [1].»

Ainsi, dans le camp égyptien, on se flattait de l'espoir que le négus éviterait d'en venir aux mains et qu'il suffirait d'exercer sur lui une forte pression militaire pour l'amener à résipiscence. Le 26 octobre, Arendrup quitta Tsazéga pour marcher dans la direction d'Adoua [2]. Ce jour là, le père lazariste Duflot, fugitif, rejoignit le quartier général et demande asile; il rapporta que l'église catholique avait été pillée et le pays dévasté par les soldats du ras Areya, et renouvela la demande d'assistance militaire pour la protection du Tsanadéglé. Le 27 octobre, Arendrup arriva à Debaroa. Informé que dedjaz Maro occupait un plateau, à deux heures de marche de la localité, avec une petite force d'observation, tandis que dedjaz Gabrou était à Addi Mogunti avec la force principale, il envoya son lieutenant-colonel, avec deux compagnies, reconnaître la position où campait Maro; cet officier revint à 8 heures du soir, sans avoir trouvé personne. Le 28 dans la soirée, des espions rapportèrent au colonel que dedjaz Maro et dedjaz Gabrou s'étaient réunis devant Addi Mogunti, dans l'intention de l'attaquer pendant la nuit. Les avant-postes furent doublés et les troupes passèrent la nuit sous les armes. Mais l'attaque n'eut pas lieu. Au lever du soleil, le 29 octobre, Arendrup poussa une colonne légère composée d'un bataillon, deux canons et deux fusées, sur Addi Mogunti. Lorsque les Égyptiens y arrivèrent à 1 h. 30 p.m., ils trouvèrent que l'ennemi avait évacué la place la veille dans l'après-

[1] A.A., Arakel à Barrot, Tsazéga, 23 octobre 1875.

[2] Le train fut laissé à Tsazéga, sous le commandement du major Omar Rouchdi, avec ordre de rejoindre l'armée aussi vite que possible.

midi, et s'en était allé camper à Addi Agoga, localité située à trois heures de distance. En vue d'assurer la sécurité de ses troupes pendant la nuit, Arendrup confia 5 compagnies soudanaises au binbachi Farag effendi, lui donna trois bons guides et le fit partir à 11 heures du soir avec ordre de surprendre et de capturer ou, tout au moins, de chasser radicalement les troupes qu'il trouverait sur sa route.

« Le commandant Farag effendi, trois fois décoré au Mexique, écrit Arendrup, ne m'inspirait pas beaucoup de confiance en sa capacité, mais la chose était simple, l'ordre distinct et je comptais sur son courage, la seule qualité demandée. A 3 heures du matin, il arriva devant les avant-postes qui firent feu ; il répondit vivement, fit sonner l'alarme et s'arrêta jusqu'au lever du soleil. Un habitant du village vint alors l'avertir qu'il pouvait prendre dedjaz Maro et tout son monde par un mouvement tournant, mais il préféra marcher tout droit, trouva l'ennemi parti en bon ordre, vit encore, de l'autre côté du défilé, l'arrière-garde de l'ennemi à une distance de deux kilomètres, recommença le feu, puis, le trouvant inutile, sonna la retraite sous les murmures de ses soldats. On trouva sur place trois soldats ennemis tués, ainsi que deux négociants abyssins appartenant à une caravane qui était campée entre les avant-postes et le camp [1]. Un cheval ennemi fut pris. De notre côté, un guide fut tué [2] et deux de nos fusils démontés. Je n'ai aucun doute que tout cela aussi était par notre feu [3]. »

Surpris à Addi Agoga par l'avant-garde égyptienne dans la nuit du 29 au 30 octobre, Gabrou et Maro s'étaient hâtés de battre en retraite vers Gundet, dans l'intention de passer le Mareb et de se rapprocher d'Adoua. « La retraite des deux chefs est facile à expliquer par leur

[1] Les soldats pillèrent naturellement les négociants, mais, par ordre d'Arendrup, tout le butin leur fut rendu.

[2] Sa veuve reçut 50 tallaris, déclare Arendrup, et « je suis sûr, ajoute-t-il, qu'elle a eu de nombreuses envieuses parmi les dames mariées d'Addi Mogunti ».

[3] A.A., Arendrup à Khairi pacha, 11 novembre 1875. La mollesse déployée en cette circonstance par le commandant Farag effendi conduisit Arendrup à le traduire devant un conseil de guerre qu'il présida en personne. Farag effendi fut suspendu de son commandement et renvoyé à Senhit ; l'adjudant-major, qui arriva au camp le 5 novembre au soir avec les deux dernières compagnies du bataillon de Senhit, assuma provisoirement le commandement du bataillon.

méfiance réciproque, écrivit Arakel au Caire ; dedjaz Gabrou, sans passé militaire, du moins comme chef d'une armée, ne voulait pas laisser à dedjaz Maro la direction unique de la résistance à opposer aux troupes égyptiennes, parce que ce dernier aurait pu en profiter pour satisfaire son ambition personnelle et qu'il en aurait eu à lui seul tout le profit. Dedjaz Maro, de son côté, se sentant surveillé, songeant toujours à la possession de l'Agamé, dont il avait été dépouillé, préférait rester inactif et se réserver ainsi l'avenir [1].»

Le 1er novembre 1875, Arendrup marcha d'Addi Mogunti à Godofélassié, chef-lieu de la province du Sarawé, tandis que le commandant Durholz, arrivé à Addi Mogunti le 31, y était laissé avec un détachement. Le colonel séjourna quelques jours à Godofélassié. Depuis l'arrivée des troupes à Debaroa, le biscuit était presque terminé et le soldat vivait « de la main à la bouche», c'est-à-dire des provisions qu'il pouvait trouver à acheter chez les habitants. Il y avait assez de viande de bœuf, mais la difficulté était de trouver du pain. Le peu de sacs de biscuit qui restaient devaient être gardés pour les expéditions qui seraient reconnues nécessaires. De petites rations de farine, de froment, d'orge, de teff etc., furent trouvées avec peine et distribuées. Les difficultés augmentèrent naturellement avec les déplacements. Mais les soldats acceptèrent tout : marches rendues pénibles par la nature du terrain, rations minces et extraordinaires, car ils n'avaient ni ne savaient construire les fours nécessaires pour cuire le pain. Enfin, le 3 novembre dans l'après-midi, arrivèrent les restes du dépôt laissé à Debaroa avec le commandant Omar Rouchdi. Cet officier était accompagné de deux Anglais. correspondants l'un du *Standard*, l'autre du *Daily Telegraph ;* Arendrup leur fit le meilleur accueil.

Pendant son séjour à Godofélassié, le colonel acheva d'organiser sa nouvelle ligne de communication avec Massawa. Ayant reconnu que la route de Ghinda, Madet, Asmara offrait de grandes difficultés aux transports et qu'elle lui enlevait trop de monde, il avait, dès le 25 octobre, pris des dispositions nouvelles. Les détachements de Madet et de Ghinda (5 compagnies et deux canons) reçurent l'orde de marcher sur Kayakhor [2],

[1] A.A., Arakel à Barrot, 10 novembre 1875.

[2] Ces troupes étaient placées sous le commandement du major Raëf effendi.

tandis que le détachement d'Asmara rejoindrait le gros de l'armée. La route de Massawa à Kayakhor était praticable aux chameaux. Le service d'escorte serait fait par la garnison de Massawa, augmentée d'une des compagnies du corps expéditionnaire. Kayakhor deviendrait la station intermédiaire entre le quartier général et Massawa et serait gardée par 4 compagnies et deux canons. Ces unités feraient le service de garnison et escorteraient les convois de Kayakhor au quartier général, en passant par Goura et Godofélassié, suivant une route qu'on rendrait praticable aux chameaux. Le changement de la ligne de communication offrait plusieurs avantages : il substituait à l'ancienne route une voie plus courte et plus facile, permettant d'économiser 3 compagnies, 2 canons et 2 fusées; la garnison placée à Kayakhor servirait en même temps à protéger le Tsanadéglé.

Arendrup ne perdait pas de vue en effet la nécessité de secourir la mission catholique et la région dévastée par les soldats du ras Areya. Aussi, dès qu'il eut appris que les troupes parties de Madet et de Ghinda seraient le 5 novembre à Kayakhor, décida-t-il d'affecter le commandant Durholz à cette besogne. Appelé d'Addi Mogunti avec son détachement, Durholz arriva le 5 à Godofélassié et reçut dans la soirée les instructions du colonel. Le 6 novembre, au lever du soleil, le commandant se mit en route avec 2 compagnies et 2 fusées pour sa destination [1]. Arakel bey aurait vivement désiré l'accompagner dans l'Okulé-Kouzaye, mais, à la demande d'Arendrup, il resta au quartier général pour diriger le service important dont il avait consenti à se charger.

Cependant le roi Johannès avait, dès le 23 octobre, fait proclamer la guerre. Vêtu de son costume royal, précédé de ses hérauts, suivi des grands dignitaires portant le globe, le glaive et le sceptre, ayant à ses côtés le patriarche, il parcourut les rues d'Adoua, pour publier solennellement l'ordre adressé à tous ses sujets, aptes à porter les armes, d'avoir à se réunir autour de lui; le patriarche excommuniait et maudissait d'avance tous ceux qui manqueraient à l'appel [2]. Informé de l'appel

[1] D'après Dye, Durholz s'établit dans l'Okulé-Kouzaye à Saganayiti, dans le but d'empêcher ras Areya, gouverneur de la province, de lever des troupes sur le flanc des Égyptiens, et aussi afin de rassurer la population (cf. DYE, *op. cit.*, p. 135).

[2] A.A., Arakel à Barrot, 10 novembre 1875.

aux armes lancé par le négus, Arendrup se hâta de pousser ses troupes de l'avant. Dans la matinée du 3 novembre, il envoya un détachement composé de 2 compagnies et d'une fusée en reconnaissance vers Addi Huala et Gundet et en confia le commandement au comte Zichy. « A Massawa, explique-t-il dans un rapport qu'il adressa à la Maïa, je rencontrai chez le gouverneur une connaissance du Caire, le comte W. Zichy, ancien officier de la cavalerie autrichienne, avec laquelle il avait fait les guerres de 1859 et 1866. Il était là comme amateur de chasse et connaissait une partie de l'Abyssinie et les Abyssins. Il se mit à ma disposition comme explorateur des routes. Arakel bey, à qui je m'adressai pour obtenir des informations sur lui, me disait qu'il connaissait le comte de près depuis deux ans, qu'il l'avait accompagné au cours de plusieurs de ses voyages dans le gouvernorat et qu'il n'avait qu'à se louer de lui comme gentleman et homme énergique. Je n'hésitai plus à accepter ses services. Sur ma demande, il fut muni de dix bachi-bouzouks par le gouvernorat de Massawa et, le 8 octobre, il quitta Massawa pour Asmara. Il a continuellement devancé ou accompagné l'avant-garde, toujours par mes ordres et suivant mes instructions, et il m'a, du commencement, rendu des services sérieux. Il accompagna comme amateur l'expédition à Addi Agoga; mais malheureusement je ne me sentis pas le droit de lui donner le commandement. Après le résultat de cette expédition, je n'hésitai cependant plus. Par toute sa conduite, il avait su non seulement gagner toute ma confiance, mais aussi celle de mes officiers et quand, le 2 novembre, je donnai l'ordre que le détachement de reconnaissance vers Addi Huala et Gundet devait être sous ses ordres, je sais qu'on l'accepta sans la moindre hésitation [1]. »

Le 4 novembre, Arendrup reçut du comte Zichy un rapport annonçant que l'ennemi avait dépassé le Mareb et qu'il attendait ses ordres. Le colonel ordonna de lui envoyer le lendemain 2 compagnies, 2 canons et une fusée en renfort, avec un convoi de munitions et de biscuit. Cependant, à minuit et demi, un nouveau courrier arriva pour dire que le comte avait besoin de renforts avant la nuit suivante. Arendrup lui

[1] A.A., Arendrup à Khairi pacha, 11 novembre 1875. Pour régulariser cette situation, Arendrup demanda au Khédive de nommer le comte Zichy au grade de commandant attaché à son état-major. Le comte Zichy avait à cette époque 36 ans.

expédia en conséquence sur-le-champ deux compagnies de soldats nègres qui rejoignirent le comte dans la matinée du 5 ; le détachement prévu se mit également en route avec le convoi et 30 cavaliers Beni-Amer, prélevés sur un groupe de 60 hommes montés qui était arrivé à Godofélassié le 3 novembre sous la conduite de son chef Hamed bey [1]. Ce détachement arriva à destination le 5 novembre au coucher du soleil. Le comte Zichy, commandant l'avant-garde, disposait ainsi de 6 compagnies, 2 canons, 2 fusées et 30 cavaliers.

Arendrup demeura à Godofélassié pour attendre le détachement qu'il avait rappelé d'Asmara, ainsi que deux compagnies soudanaises demandées au Senhit et destinées à compléter le bataillon fourni par Alaeddin bey [2]. Ces troupes arrivèrent le 5 novembre à 10 heures du soir, avec un convoi de vivres et de munitions. Le 6 dans la matinée, le colonel partit pour Addi Huala, ne laissant à Godofélassié, pour garder le dépôt, que 3 compagnies fatiguées par les marches des jours précédents. Au coucher du soleil, la colonne arriva à Addi Huala, mais le convoi n'entra au camp qu'à 11 heures et demie du soir. La route suivie se révéla extrêmement mauvaise et pénible, tant pour les hommes que pour les animaux, et comme il importait grandement de choisir une meilleure voie pour établir les communications avec Kayakhor, Arendrup chargea le commandant Dennison, de l'état-major, d'explorer à l'est et à l'ouest les autres routes menant d'Addi Huala à Godofélassié et au Mareb. Dennison rentra de son expédition le 10 novembre, sans avoir découvert une meilleure route. Arendrup fit en conséquence améliorer celle que l'on avait parcourue.

Averti du départ d'Arendrup de Godofélassié, le comte Zichy prit position le 6 novembre à 10 heures du matin près de Gundet, à deux heures de marche d'Addi Huala, en un point d'où il dominait à la fois

[1] Ces 60 cavaliers furent envoyés par Alaeddin bey à la suite d'une demande qu'Arendrup lui adressa de Tsazéga.

[2] Ces deux compagnies furent prélevées sur la garnison d'Amideb (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 587, Alaeddin bey à Khairi pacha, 31 octobre 1875). Le 6 novembre, Alaeddin bey reçut une nouvelle note d'Arendrup lui demandant de tenir prêtes à partir 3 autres compagnies du bataillon d'Amideb (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 15, Alaeddin bey à Khairi pacha, 6 novembre 1875).

les deux routes qui conduisent d'Adoua au Sarawé. Le 7 novembre, Arendrup visita cette position, la trouva bien choisie, et le 8, au lever du soleil, il poussa une reconnaissance à Gundet et vers le Mareb. Des hauteurs de Gundet, la vue s'étend sur la région montagneuse au milieu de laquelle se trouve Adoua. On montra au colonel les « soi-disant » camps du ras Bariou et du roi. « Ils doivent être à dix heures de marche de nous », manda-t-il au Caire. Arendrup fit améliorer la route entre Addi-Huala et Gundet, afin de la rendre praticable aux chameaux. « La position ici est très bonne, écrivit-il d'Addi Huala le 11 novembre, et j'y resterai tranquillement jusqu'à ce que la mission du commandant Durholz soit accomplie, à moins qu'il n'arrive des choses inattendues [1]. »

Les mouvements rapides et bien coordonnés d'Arendrup lui avaient permis d'occuper sans coup férir la ligne du Mareb qui, dans son opinion, mettait le corps expéditionnaire à l'abri des surprises de l'ennemi. Mais que faisaient pendant ce temps les Abyssins ? Ils ne montraient aucune envie de négocier, car l'émissaire envoyé auprès du négus avec la lettre d'Arendrup venait de revenir en déclarant que Johannès refusait de répondre à cette lettre. Le colonel ordonna alors au naïb Abd el-Rahim de se rendre en personne auprès du roi pour l'inviter à envoyer ses délégués en vue de discuter les conditions de la paix [2]. Arakel, qu'Aren-

[1] A.A., Arendrup à Khairi pacha, 11 novembre 1875. Dans le rapport qu'il adressa au Caire, Arendrup mentionne avec éloges le lieutenant-colonel Rustum Nagui bey et le commandant d'artillerie Ismaïl effendi, les commandants d'état-major Durholz et Dennison, l'adjudant-major Mohamed effendi Chobaki, commandant la garnison de Massawa.

[2] A.A., Dossier 5/1, rapport de Mohamed Adam sur ce qui est survenu au naïb Mohamed Abd el-Rahim, 24 novembre 1875. Le naïb fit quelques difficultés pour partir, mais finit par se mettre en route le 6 novembre. À son arrivée auprès du roi Jean, celui-ci lui dit : « Tu es venu avec les soldats pour t'emparer du Hamacène et en devenir le moudir de la part du gouvernement égyptien. » Sur ce, il le fit prisonnier et l'envoya à Adoua. Dye (*op. cit.*, p. 137) dit que le naïb parut devant le roi Jean avec quelques hommes d'Aïlet habillés et armés comme les soldats égyptiens, et demanda la permission d'entrer au service du roi, en déclarant qu'il avait abandonné l'Égypte. Mais le roi devina sa ruse, le fit saisir et emprisonner. La version du naïb lui-même se trouve contenue dans une lettre qu'il adressa au gouverneur de Massawa et que Nachât bey transmit au Caire le 12 décembre 1875. « S.E. Arendrup bey et le gouverneur de Massawa, écrit-il, nous avaient demandé

drup s'était adjoint pour les négociations politiques, croyait savoir que Johannès, effrayé d'apprendre l'entrée des Égyptiens dans le Hamacène, avait songé tout d'abord à se retirer dans l'Agamé, mais que M. de Sarzec, arrivé près de lui à Adoua (1), lui avait conseillé la résistance, en l'assurant que les troupes égyptiennes étaient peu nombreuses et nullement en état de l'inquiéter sérieusement (2). « Le ras Bariou (3), gouverneur du [illegible] de nous rendre auprès du roi d'Abyssinie pour conclure un traité de paix au sujet des frontières. Quand nous nous sommes présenté auprès du roi, nous avons délibéré avec lui sur le traité de paix et ses clauses. Le roi n'a pas voulu [l'accepter] et a ordonné de nous mettre en prison. Nous avons été mis aux fers ainsi que nos gens et nous avons été envoyés dans une montagne nommée Ambas Ayat. Après le combat, le roi s'est renseigné auprès du moawen qui se trouvait avec lui ; ce dernier lui a dit que j'étais depuis sept ans en correspondance avec le Grand Bienfaiteur et que je lui avais demandé des soldats pour conquérir l'Abyssinie. Le roi s'est alors fâché et a conféré avec ses ministres. Après la délibération, il a décidé de nous mettre à mort. Par la suite, il nous a mandé auprès de lui et nous nous sommes présenté au Mareb. Après cela, l'évêque d'Abyssinie et Choulga Aloula sont intervenus et ont dit que la décision serait prise à Adoua. A notre arrivée à Adoua avec le roi, on nous a dit qu'après l'intervention en notre faveur des sus-nommés, le roi nous demandait [une rançon de] 11,000 tallaris et 100 tallaris pour chacun des cinq soldats qui se trouvent avec nous, ceci pour nous épargner la peine de mort. Nous prions Votre Excellence de communiquer ceci à notre Grand Bienfaiteur » (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 566, Nachât bey à Khairi pacha, 12 décembre 1875). En transmettant cette lettre au Caire, Nachât bey la commenta dans les termes suivants : « Nous sommes allés aux renseignements pour nous assurer si le contenu de la lettre du naïb Abd el-Rahim est exact. Nous apprenons qu'il n'a pas été mis aux fers. Le sus-nommé est un des favoris du roi. On dit qu'il a levé l'impôt de 40 localités. Je crois que cette lettre a été écrite avec une arrière-pensée » (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 578, Nachât bey à Khairi pacha, 12 décembre 1875). En fait Abd el-Rahim fut bel et bien emprisonné par le roi Jean.

(1) Après son départ de Tsazéga, de Sarzec passa le 16 octobre à Addi Baro, le 17 à Addi Mogunti, le 23 à Darotécli et arriva le 25 octobre à Adoua, où se trouvait le négus [illegible]

(2) A.A., Arakel à Barrot, 10 novembre 1875.

(3) « Parmi les nombreux chefs abyssins, écrivait Arakel, ras Bariou s'est constamment distingué par son inébranlable fidélité au trône. Déjà gouverneur du Tigré sous le règne de Théodoros, il a combattu contre le roi Jean, à cette époque rebelle, et l'a défait ; c'est durant cette campagne que Bariou devint borgne, ayant été, dans une rencontre, grièvement blessé à la tête par le souverain actuel

Tigré, écrivait Arakel le 10 novembre, a conseillé au roi de rester à Adoua avec son armée, du moins pour le moment. Quant à lui, il comptait aller de l'avant avec ses troupes et attaquer l'avant-garde égyptienne au delà du Mareb ; seulement, ayant appris que cette avant-garde avait été promptement suivie par le corps principal, il a dû s'arrêter à Aba Thomas, à quelques heures de distance de Gundet. Pour avoir des forces plus considérables que celles dont il dispose, Bariou est obligé d'attendre nombre de retardataires, cultivateurs du Tigré, qui ont de la peine à quitter leurs champs et leurs chaumières ; les véritables soldats, militaires de métier, sont pour la plupart dans l'armée du roi ; celle-ci campe à Addi Barakh, tout près d'Adoua. Ses chefs sont : Choulga Aloula, l'ami du négus, son frère Bacha Guèbre Mariam, ayant sous ses ordres les meilleurs soldats et les mieux armés, dedjaz Hagos, dedjaz Woled Denkel, dedjaz Tessama. Des grands vassaux aucun n'a paru, à l'exception de ras Areya, qui était attendu au camp royal lundi passé (8 novembre)[1].» Le ras Woronya, chef de l'Amhara, Wagchoum Kabdi[2], chef du Wag et du Lasta, le ras Adal, chef du Godjam, notamment, se réservaient : « Ils attendent la suite des événements, mandait Arakel ; aussitôt qu'ils croiront le moment venu de se déclarer, ils se révolteront, en cherchant à être sûrs que la révolte servira leurs intérêts.» Quant au ras Haïlou, que le roi Johannès avait nommé gouverneur du Seloa, il avait pris nettement position : après avoir refusé d'obtempérer aux ordres du roi, il s'était retiré dans les montagnes avec ses soldats. Certains chefs montraient des dispositions favorables aux Égyptiens. C'est ainsi que le dedjaz Woled Denkel[3], qui se trouvait dans le camp royal, avait envoyé récemment encore un prêtre à Arakel pour lui faire savoir « qu'il se tenait à sa

lui-même. A son avènement, le roi Jean maintint le ras dans ses fonctions et, jusqu'à présent, il n'a jamais eu à regretter d'avoir pris cette mesure ; il a continué à être, comme par le passé, un sage fonctionnaire et un serviteur dévoué : « Votre Majesté «m'a rendu borgne, a-t-il dit au roi ; c'est à son service que, s'il le faut, je perdrai «l'œil qui me reste.» Il est homme à tenir sa promesse» (A.A., Arakel à Barrot, 10 novembre 1875.)

[1] A.A., Arakel à Barrot, 10 novembre 1875.

[2] Arakel l'appelle Zewakchim Kebadé.

[3] Aussi appelé Wadenkal et qui n'est autre que Walad Mikaïl.

disposition». Marié à la nièce du roi, appelé à de hautes fonctions, il était à même, selon Arakel, s'il le voulait réellement, «de précipiter la crise, peut-être nécessaire pour arriver à une solution pratique [1]». Quant à Wagchoum Kabdi, qui disposait de mille fantassins, de cinquante cavaliers armés de fusils et de cinq à sept mille hommes armés de lances et de sabres, il avait fait également savoir à Arakel qu'il ferait de son mieux en vue d'être utile au gouvernement égyptien, dès que le roi Jean aurait cessé de s'interposer entre les troupes égyptiennes et lui. « Il faut tirer avantage des dispositions hostiles des ras et des dedjazmatch envers le roi, mandait Arakel le 12 novembre ; leur inaction est utile ; il n'y a pas lieu d'opposer des refus à leurs demandes, car, à l'occasion, il sera possible d'exploiter leur ambition effrérée. Il y a cependant limite à tout ; avancer toujours avec les troupes qui occupent aujourd'hui le Hamacène, le Sarawé et l'Okulé-Kouzaye, ne sera guère aisé du moment qu'il s'agira de dépasser de beaucoup les limites actuelles. Je ne veux nullement discuter sur ce qui est ici uniquement de la compétence de M. le colonel Arendrup, seul juge dès qu'il s'agit de stratégie ; je ne me permets de faire des observations qu'autant que la connaissance des lieux et des gens m'y autorise peut-être ; c'est à ce point de vue qu'il me semble qu'il serait imprudent de pénétrer dans le centre de l'Abyssinie, avec des forces peu nombreuses, afin de tendre la main à des chefs prêts à se révolter s'ils étaient soutenus par les troupes égyptiennes. Le mieux serait que les révoltés agissent séparément ; leur présence au camp gênerait, je crois, les mouvements des troupes régulières et comme, en restant inactifs, ils servent les intérêts du corps expéditionnaire, il est préférable, en les encourageant, de les laisser agir à leur guise plutôt que de les appeler au quartier général [2].»

La lettre d'Arakel reflète l'embarras dans lequel se trouvaient les chefs de l'expédition. Les troupes égyptiennes avaient envahi trois provinces abyssines sans rencontrer de résistance ; elles étaient arrivées à la frontière du Tigré, et cependant aucun des grands vassaux de l'empire n'avait

[1] A.A., Arakel à Barrot, 10 novembre 1875.
[2] A.A., Arakel à Barrot, Addi-Huala, 12 novembre 1875.

encore bougé, ni voulu profiter de l'embarras dans lequel se trouvait Johannès pour lever l'étendard de la révolte. Le roi refusait d'entrer en pourparlers avec l'envahisseur et levait des troupes parmi les provinces fidèles. Arendrup, de son côté, ne possédait pas assez de forces pour franchir la ligne du Mareb et imposer à Johannès un combat décisif ou le forcer à la retraite, mouvement qui déciderait les grands vassaux à se prononcer. Au Caire, on apprécia correctement la situation. Dès le 11 novembre, on y avait appris que les forces égyptiennes s'étaient avancées jusqu'à Gundet, près du Mareb, et que le quartier général se trouvait à Godofélassié (1). Le 18 novembre, le Khédive reçut le télégramme qu'Arendrup lui avait envoyé le 9 de Addi Huala : « D'après votre dépêche du 9 que je viens de recevoir, lui écrivit le vice-roi, je vois que vous vous avancez vers Adoua et que votre mouvement a obligé les troupes de Kassa à se retirer.

« Il devient évident pour moi que la tactique suivie par Kassa consiste à se retirer devant vous, pour vous engager dans l'intérieur du pays et, vu le peu de forces dont vous disposez, mettre en danger vos communications avec le Hamacène et Massawa. Dans cette situation, votre propre tactique est indiquée ; c'est d'entrer dans Adoua ou, si vous jugez la position plus sûre au point de vue stratégique, de prendre position sur le Mareb ou autre (*sic*) et de ne pas dépasser Adoua ou les points que vous choisirez dans ses environs ; ensuite, d'assurer vos communications avec le Hamacène et Massawa, et de prendre des dispositions comme si vous alliez o cuper Adoua d'une manière permanente. C'est par là que vous donnerez à réfléchir au roi Jean et lui ferez voir que vous n'êtes point tenté de jouer son jeu. Pour cela, il n'y a aucun doute pour moi qu'il vous faut des renforts. Je vais vous envoyer quatre bataillons, une batterie d'artillerie et un escadron de dragons, ainsi qu'une compagnie de mineurs pour ouvrir des routes qui faciliteront vos communications.

« Cette situation stratégique et administrative (*sic*) prise, ouvrez des négociations avec le roi Jean pour arriver à un traité de paix qui nous assure notre sécurité future. Il est probable qu'en présence de notre

attitude, le roi Jean, qui nécessairement doit être inquiet sur les dispositions de ses grands vassaux, prête une oreille attentive à vos ouvertures. Mais pour forcer le roi Jean encore plus à sentir la nécessité de s'entendre avec nous, vous pourrez, par des émissaires secrets, flatter les passions ou l'ambition des princes de Gondar et du Godjam et peut-être même du roi Ménélik.

« Voilà la ligne à suivre que je vous indique en principe. Si le roi Jean résiste et refuse de négocier avec nous, ce n'est plus seulement à flatter les passions des princes vassaux que vous devez vous borner, mais, s'il le faut, il faut leur donner des encouragements, même leur fournir des ressources et des moyens et leur promettre notre protection et notre concours. C'est eux alors qui feront leurs propres affaires contre le roi Jean, sans que vous ayez à vous dégarnir de vos troupes ou à suivre les Abyssins dans leur retraite. C'est à vous alors de traiter avec celui qui sera le plus fort et qui aura pris de la prépondérance. Car vous ne devez pas perdre de vue le but que je vous ai indiqué et qui est de conquérir notre sécurité future. Lorsque je fixe Adoua comme point extrême où vous deviez vous avancer, je ne prétends point régler les mouvements militaires que la nécessité peut commander de faire. Mais je vous trace la voie à suivre en principe, afin qu'autant qu'il est en votre pouvoir vous régliez à votre tour vos mouvements stratégiques et votre conduite ; les détails, dépendant des circonstances qui peuvent changer de jour en jour, sont nécessairement laissés à votre appréciation.

« Deux bataillons seront le 26 à Suez avec 4 pièces ; le reste partira plus tard [1]. »

L'envoi de 4 bataillons de renfort qui devaient tripler l'effectif du corps expéditionnaire, montre combien avait été sous-estimée à l'origine la force nécessaire à Arendrup pour atteindre le but politique tracé par le Khédive. Toute la question, maintenant, était de savoir si ces renforts auraient le temps d'arriver sur les lieux, avant que ne se produisissent « les choses inattendues » dont parlait Arendrup dans son rapport du 11 novembre.

[1] A Al. le Khédive à Arendrup, le Caire, 18 novembre 1875.

2. — LES COMBATS DE GUNDET.

Le 25 octobre, M. de Sarzec était arrivé à Adoua pour remplir auprès du négus la mission pacifique dont il était chargé. Les rapports de confiance établis entre le négus et lui l'autorisaient à recevoir les confidences du roi Jean. Le 27 octobre, le négus fit communiquer au consul la lettre qu'Arendrup lui avait adressée. Dans cette lettre, le chef du corps expéditionnaire déclarait au roi Jean « que l'Égypte n'avait point l'intention d'envahir l'Abyssinie, ni même de s'emparer du Hamacène ; que le vice-roi ayant appris que le négus avait nommé un Anglais, le général Kirkham, gouverneur d'Asmara, Ghinda et Amphila, Son Altesse avait craint pour ses possessions de la côte et lui avait enjoint d'occuper sur le plateau l'entrée des défilés qui conduisent au Samhar ; que le négus gouvernait mal ses peuples et que ceux-ci s'en étaient plaints au Khédive ; que ce dernier ne tenait pourtant point à lui faire la guerre, qu'il était toujours son ami et désirait, comme par le passé, continuer à vivre avec lui en bonne intelligence etc. [1] » Mais comment le négus pouvait-il croire à ces assurances pacifiques, alors qu'Arendrup, après avoir occupé l'entrée des défilés, s'était porté à Asmara, Tsazéga et Debaroa ? Le 30 octobre, on apprit à Adoua que les Égyptiens, continuant leur marche en avant, venaient d'occuper le Hamacène et le Sarawé.

Le 2 novembre, Johannès déclara à Sarzec qu'il quitterait Adoua le jour même pour se mettre à la tête de ses troupes et marcher au-devant de l'armée égyptienne. A 11 heures du matin, en effet, le négus quitta Adoua. Au moment où il sortait de son palais, le sol fut violemment secoué par un tremblement de terre et du faîte du mont Chelloda [2] vola aux pieds du roi une avalanche de pierres. Se jetant aussitôt au bas de son cheval et se prosternant le visage contre terre, au milieu de ses soldats terrifiés, le négus remercia Dieu à haute voix de ce signe par lequel le Ciel lui annonçait « que le jour était enfin venu où la vieille terre d'Éthiopie allait pouvoir engloutir ses envahisseurs [3]. »

[1] A.E., Massawa, t. II, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, 24 décembre 1875.

[2] Montagne qui domine, au nord, la ville d'Adoua.

[3] A.E., Massawa, t. II, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, 24 décembre 1875.

Lorsqu'il quitta Adoua, Johannès n'avait pas mille soldats avec lui. Il alla établir son camp à trois heures de la ville. Mais l'appel de l'abouna à la guerre sainte avait été entendu et, le 8 novembre, plus de 70.000 hommes se trouvaient groupés autour du roi. Dans la nuit du 9 au 10 novembre, le négus se mit en marche sur Darotécli. Il traversa les défilés montagneux sans s'y arrêter et alla camper non loin d'Adderbati, dans la plaine d'Hamedo, à quelques heures seulement des troupes égyptiennes. Le 14 novembre, le négus poussa ses troupes vers le Mareb ; son avant-garde traversa la rivière et s'arrêta le long d'un des petits torrents qui coulent vers l'ouest avant de se jeter dans la rivière [1].

Le dimanche 14 novembre [2], les femmes et les enfants du village de Gundet voulant aller puiser de l'eau dans un étang situé au delà du lit desséché du torrent, en furent empêchés par les Abyssins. Ils se plaignirent au comte Zichy [3], qui occupait une position voisine. Le comte détacha un groupe de cavaliers pour les protéger. Ceux-ci firent feu sur les Abyssins et en tuèrent environ une dizaine [4], tandis que le reste prenait la fuite, laissant leurs morts et leurs blessés sur le terrain. L'un des morts tomba entre les mains des Soudanais qui mutilèrent le cadavre, selon l'usage en vogue parmi les Abyssins et leurs voisins noirs. En apprenant ce fait, Arendrup prit les mesures nécessaires pour réprimer cette cruauté barbare [5]. Il écrivit aussi, le 14, à Alaeddin bey pour lui

[1] Ces torrents sont à sec, sauf pendant la période des pluies.

[2] Le 16 chawal 1292, d'après le compte rendu officiel. Or d'après les tables de correspondance, le 16 chawal correspond au 15 novembre, mais il peut y avoir une incertitude d'un jour dans le calendrier musulman. Le binbachi Omar Rouchdi place cet incident le mercredi 10 novembre et ajoute que le comte Zichy en rendit compte à Arendrup le lundi 15 novembre ; il paraît difficile de croire que le comte ait attendu cinq jours pour rendre compte à son chef de cette rencontre d'avant-garde.

[3] Le compte rendu officiel, publié dans le *Moniteur Égyptien* du 3 décembre 1875, mentionne que l'avant-garde égyptienne était commandée par l'adjudant-major Morgan agha, auquel était adjoint le comte Zichy. Nous savons en effet que le comte n'avait pas de rang dans l'armée égyptienne ; c'est cependant lui, comme nous l'avons vu, qui commandait effectivement l'avant-garde.

[4] Le compte rendu officiel parle de 50 tués.

[5] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 137.

demander de lui envoyer 3 compagnies du 2e bataillon soudanais qui tenait garnison à Amideb, ainsi que 100 caisses de munitions [1].

Le 15 novembre au matin, Arendrup fut informé par le comte Zichy que le roi d'Abyssinie avait l'intention d'attaquer à la fois Gundet et Addi Huala et qu'il avait constitué à cet effet trois détachements; le premier attaquerait Gundet de front, le deuxième aborderait Addi Huala par l'est en suivant la route d'Addi Gouri, tandis que le troisième se porterait sur le plateau par la route de Saad Biladi, localité sise à une heure et demie de marche au sud-ouest de Addi Huala. Les espions envoyés par le quartier général rapportèrent des nouvelles analogues. Arendrup discuta alors avec son entourage la situation. Il voulait prévenir l'ennemi en prenant l'initiative de l'attaque et livrer combat à Gundet, dont l'emplacement lui paraissait favorable [2]. « Certains de ceux qui l'accompagnaient, lui conseillèrent d'y renoncer en lui exposant qu'un champ de bataille entouré de montagnes les mettrait en état d'infériorité vis-à-vis de l'ennemi. Mais il leur répondit que c'était son affaire et qu'il était préférable de livrer bataille à Gundet plutôt que d'attendre l'ennemi à Addi Huala [3]. » Sa résolution une fois prise, Arendrup ordonna au major Dennison de se rendre avec une demi-compagnie à Saad Biladi pour garder cette passe; le major Rouchdi reçut l'ordre de partir avec l'autre moitié de la compagnie et d'aller prendre position à Addi Ankour,

(1) A l'arrivée de ce message, le 19 novembre, Alaeddin fit partir sur-le-champ 100 soldats de Senhit avec les munitions et 13 cavaliers arabes, et il manda au kaïmakam qui se trouvait à Amideb de lui envoyer à Senhit 2 compagnies afin de les acheminer sans retard à l'armée d'Arendrup (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 134, Alaeddin bey à Khairi pacha, 19 novembre 1875).

(2) A.A., Reg. 34, *Abd.*, pièce 225, rapport du binbachi Omar Rouchdi, reçu au Caire le 26 novembre 1875.

(3) A.A., dossier 5/1, *Abd.*, pièce 3, Ahmed Nachât bey à Khairi pacha, 28 novembre 1875. Le général Loring, dans son ouvrage : *A Confederate Soldier in Egypt* (p. 301 et suiv.), écrit que le major Dennison, « officier expérimenté, comprenant la situation, pria le colonel de ne pas exposer la force en allant dans la vallée, vu que le roi, en force, cherchait sans aucun doute sa route le long du Mareb, sous le couvert de son épaisse végétation et des mimosas. Sans tenir compte de ce sage conseil, Arendrup entra dans la vallée ». Dye dit également (*op. cit.*, p. 137) que Dennison déconseilla la position de Gundet, commandée par les hauteurs environnantes et favorable aux embuscades et aux surprises.

Plan de la batail
entre les Egyptiens
agent consulaire
dressé par le m

Camps des A

Camps des

Rou

Route

Point où a p
avec son ava
immédiatem

Point où
et mis en

Point de
bataille

Route de

N.

PLATEAU.

Rivière Marab.

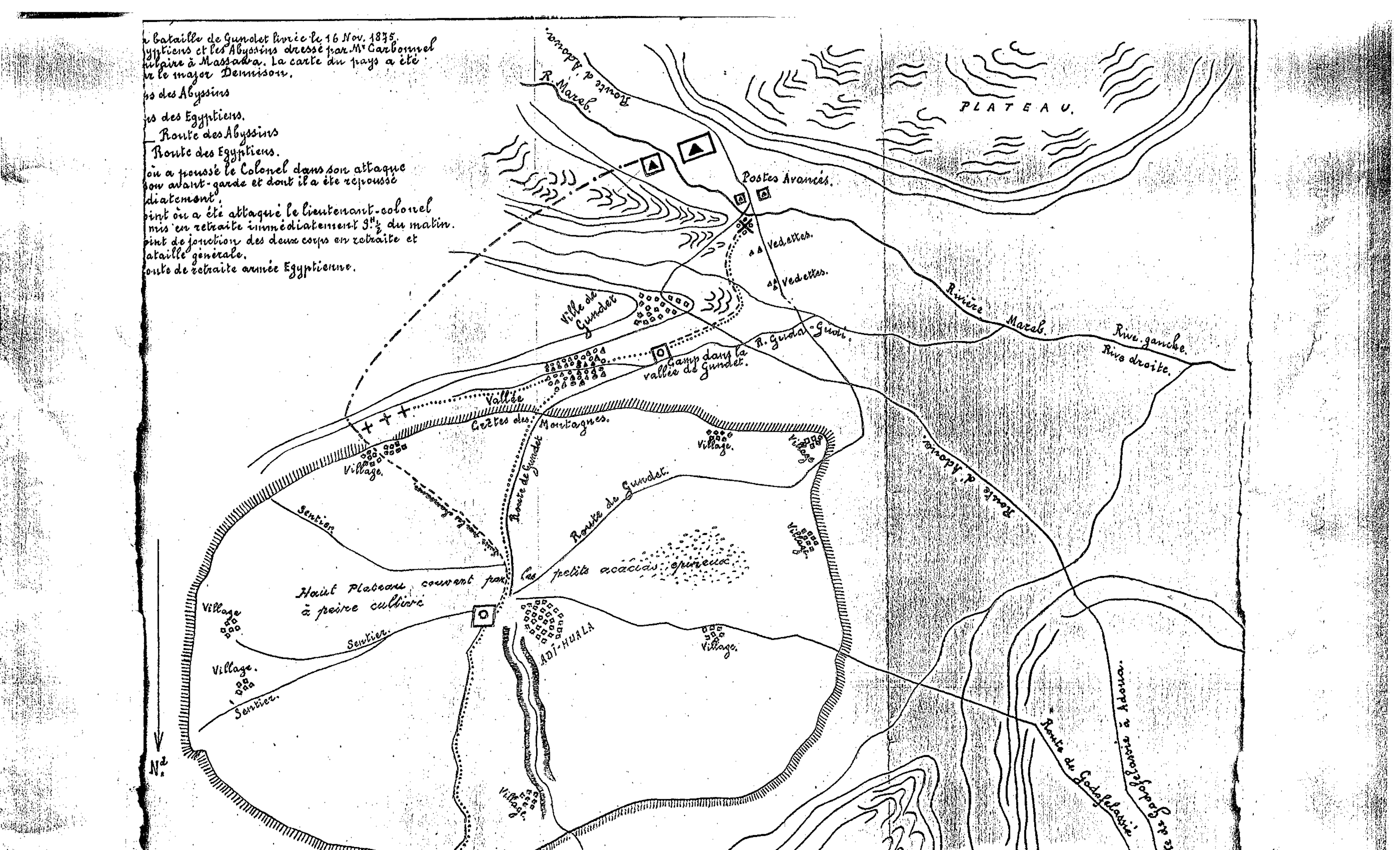
Rive gauche.

Rive droite.

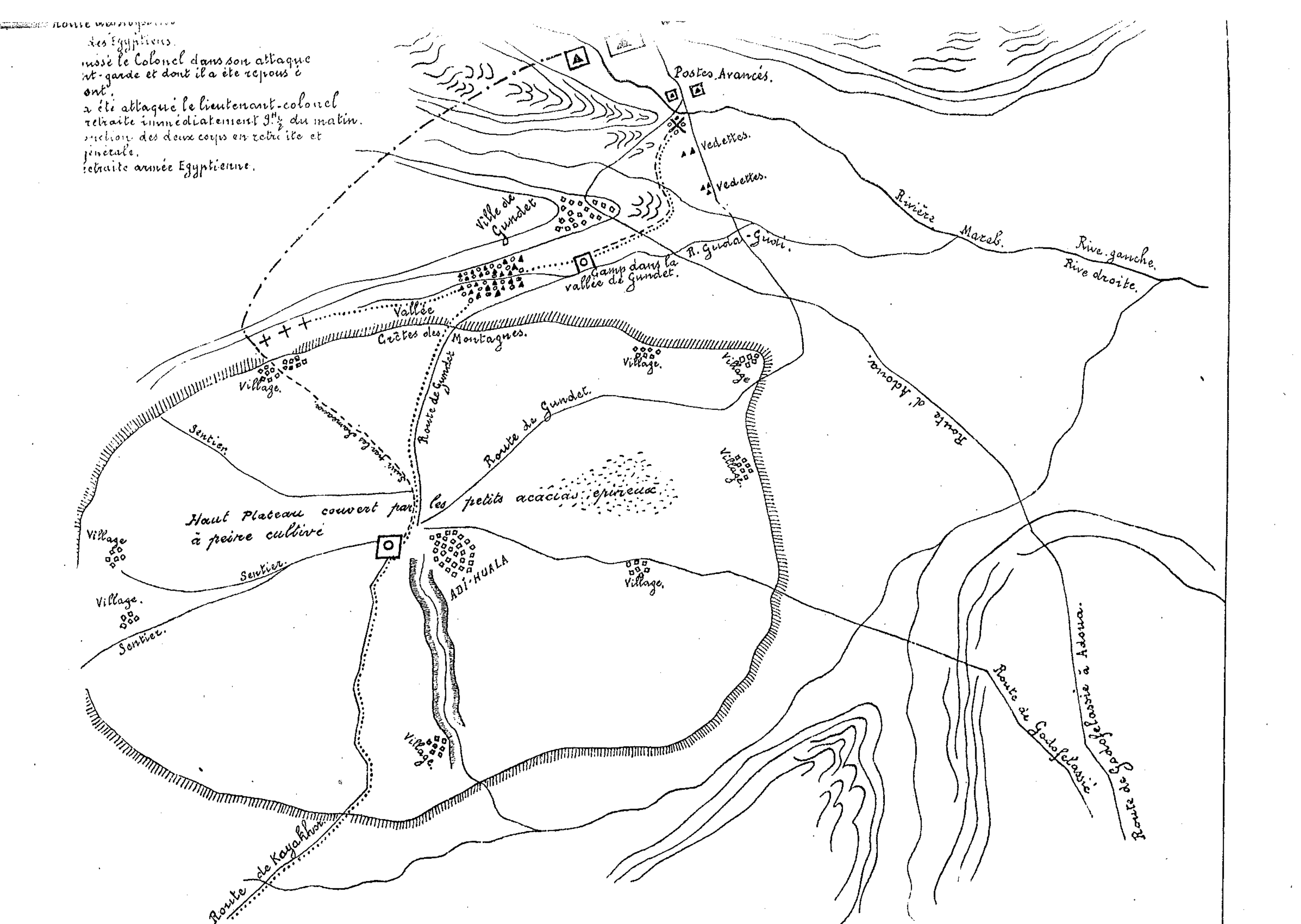
Route d'Adoua.

Route de Godofelassie

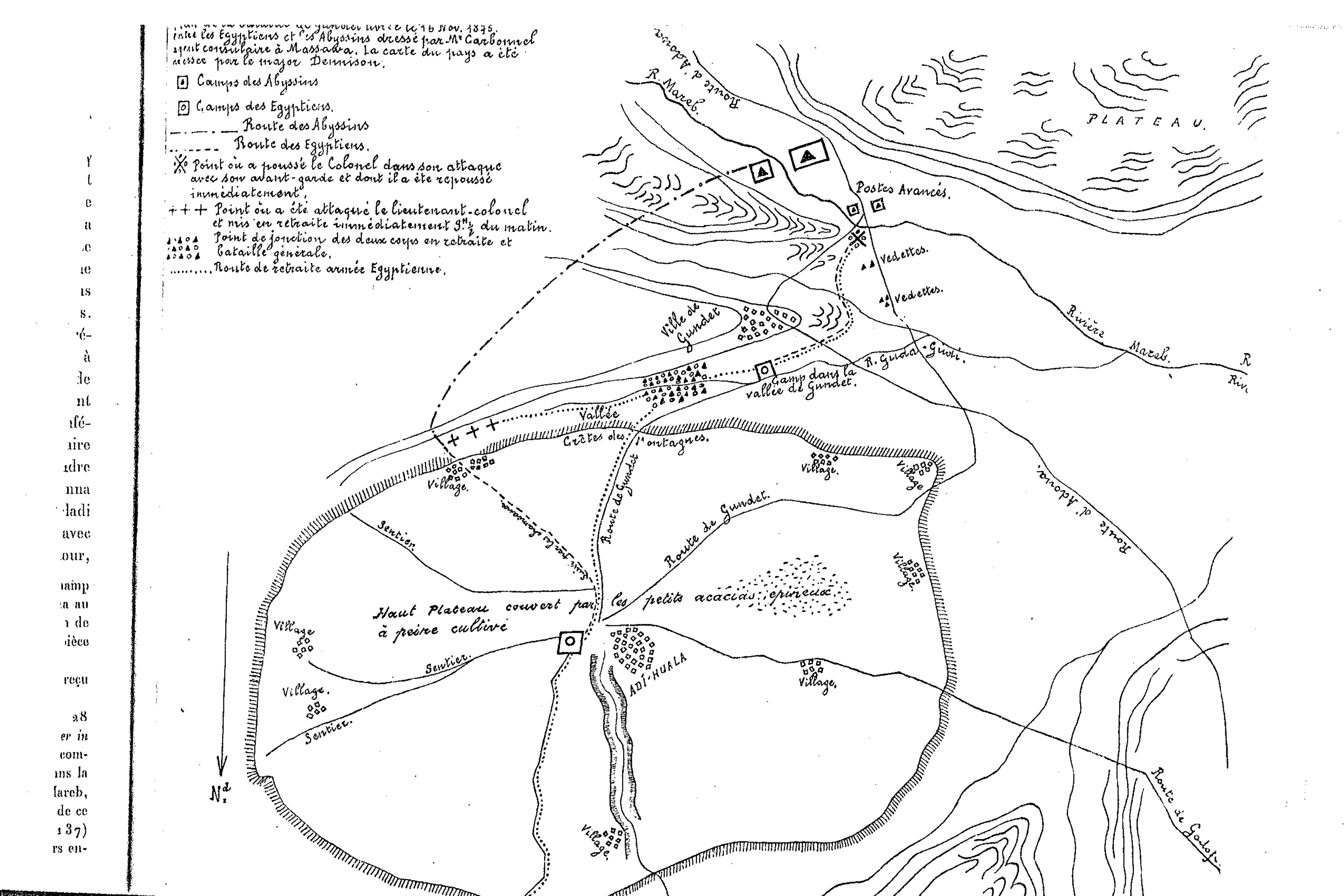
de Godofelassie à Adoua.



…a bataille de Gundet livrée le 16 Nov. 1875.
…gyptiens et les Abyssins dressé par Mr Carbonnel
…ulaire à Massaoua. La carte du pays a été
…r le major Dennison.
…ps des Abyssins
…ps des Egyptiens.
Route des Abyssins
Route des Egyptiens.
…où a poussé le Colonel dans son attaque
…son avant-garde et dont il a été repoussé
…diatement.
…oint où a été attaqué le lieutenant-colonel
…mis en retraite immédiatement 9h ½ du matin.
…oint de jonction des deux corps en retraite et
…ataille générale.
…oute de retraite armée Egyptienne.
Route d'Adoua.
R. Mareb.
PLATEAU.
Postes Avancés.
Vedettes.
Vedettes.
Rivière Mareb.
Rive gauche.
Rive droite.
Ville de Gundet
R. Guda-Gudi.
Camp dans la vallée de Gundet.
Vallée
Crêtes des Montagnes.
Village.
Village.
Village.
Route de Gundet
Route de Gundet.
Route d'Adoua.
Sentier.
Village.
Haut Plateau couvert par les petits acacias épineux
à peine cultivé
Village
Sentier.
ADI-HUALA
Village.
Village.
Sentier.
N.
Village.
Route de Godofelassie
Route de Godofelassie à Adoua.



des Egyptiens.
ussé le Colonel dans son attaque
nt-garde et dont il a été repoussé
ont.
a été attaqué le lieutenant-colonel
retraite immédiatement 9h½ du matin.
des deux corps en retraite et
générale.
etraite armée Egyptienne.
Postes Avancés.
Vedettes.
Vedettes.
Ville de Gundet
R. Guda-Gudi.
Rivière
Mareb.
Rive gauche.
Rive droite.
Camp dans la vallée de Gundet.
Vallée
Crêtes des Montagnes.
Village.
Village.
Village.
Route de Gundet
Route de Gundet.
Route d'Adoua.
Sentier.
Village.
Haut Plateau couvert par les petits acacias épineux
à peine cultivé
Village
Sentier.
ADI-HUALA
Village.
Village.
Sentier.
Village.
Route de Kayakhor.
Route de Godofelassie.
Route de Godofelassie à Adoua.


Nov. 1875.
entre les Egyptiens et les Abyssins dressé par Mr Carbonnel
agent consulaire à Massawa. La carte du pays a été
dressée par le major Dennison.
Camps des Abyssins
Camps des Egyptiens.
Route des Abyssins
Route des Egyptiens.
Point où a poussé le Colonel dans son attaque avec son avant-garde et dont il a été repoussé immédiatement.
Point où a été attaqué le lieutenant-colonel et mis en retraite immédiatement 9h½ du matin.
Point de jonction des deux corps en retraite et bataille générale.
Route de retraite armée Egyptienne.
Route d'Adoua
R. Mareb.
PLATEAU.
Postes Avancés.
Vedettes.
Vedettes.
Ville de Gundet
Rivière Mareb.
R. Guda Gudi.
Camp dans la vallée de Gundet.
Vallée
Crêtes des Montagnes.
Village.
Village.
Village
Route de Gundet
Route de Gundet.
Route d'Adoua.
Sentier.
Haut Plateau couvert par les petits acacias épineux
à peine cultivé
Village
Village.
Sentier.
Sentier.
ADI-HUALA
Village.
Village.
Village
Route de Godofelassi
Nd

village qui garde la passe d'accès au plateau à l'est de Addi Huala [1]; puis, après avoir confié au kaïmakam Rustum Nagui bey le commandement des forces laissées à Addi Huala, il partit le 15 novembre à 10 heures du matin avec 4 compagnies et deux canons de montagne pour rejoindre le comte Zichy dans la vallée du Mareb [2].

Ce n'est qu'en arrivant à Gundet, semble-t-il, qu'Arendrup se rendit compte de l'extrême gravité de la situation. « Les rapports de mes espions, télégraphia-t-il au Caire, me font savoir que le roi Jean a été rejoint par les troupes de Gondar et qu'il a arrêté sa marche à une distance d'environ trois jours (?). Dans l'attente d'une attaque de sa part avec des troupes nombreuses, je me prépare suivant les circonstances à me retirer sur Madi Rado [3], où j'ai laissé six compagnies, ou à appeler à moi le commandant Durholz. En tout cas des renforts sont nécessaires. Expédiez trois ou quatre bataillons sans perte de temps [4]. »

Le comte Zichy disposait de 6 compagnies et de deux canons et Arendrup lui apportait en renfort 4 compagnies et deux pièces d'artillerie. Le camp égyptien, placé aux environs de Gundet, était couvert, dans la direction du Mareb, par des avant-postes. Dans la nuit du 15 au 16 novembre, les Abyssins franchirent en force la rivière et attaquèrent les avant-postes égyptiens. Voyant que le comte était engagé, Arendrup envoya aussitôt à Rustum bey l'ordre de venir le rejoindre à Gundet avec 5 compagnies, deux canons de montagne, deux fusées, les bagages du quartier général et les transports. Puis, après avoir laissé une compagnie à Gundet et placé une deuxième compagnie en flanc-

(1) Chacun de ces officiers reçut en outre 6 cavaliers Beni-Amer.

(2) A.E., Massawa, t. II, Carbonnel au Ministre des Affaires étrangères, 28 novembre 1875.

(3) Nous ne connaissons pas de localité de ce nom et pensons qu'il s'agit de Addi-Huala.

(4) Cette dépêche, déchiffrée par Nubar lui-même, ne porte pas de date, ce qui rend son utilisation délicate. Arendrup, on l'a vu, s'est rendu à Gundet les 7 et 8 novembre; mais ni sa correspondance qu'on possède jusqu'au 12 novembre au matin, ni les télégrammes dont il donne copie dans sa dernière lettre, ne mentionnent de demande de renforts. Celle-ci est donc postérieure au 12 novembre au matin et comme la dépêche fut écrite à Gundet, elle ne peut l'avoir été que le 15 novembre.

garde, il se porta en avant pour rejoindre le comte Zichy dans l'espoir de surprendre l'ennemi en pleine marche. Le terrain sur lequel s'avançaient les Égyptiens était couvert de bois taillis et de broussailles qui masquaient la vue. Arrivé à un passage resserré, nommé Kesad Ikka, Arendrup se heurta à d'importantes forces abyssines qu'il n'avait pas eu le temps de reconnaître et qui l'attaquèrent par surprise. Il ordonna à quatre compagnies de se déployer, tandis que, sous la protection des quatre autres, les canons et les fusées étaient mis rapidement en position. Cependant les forces ennemies grossissaient, et bientôt, loin de songer à prendre l'offensive, il ne fallut plus penser qu'à se défendre. La nature du terrain empêchait les Égyptiens de se former en carré et de tirer parti de la supériorité de leurs armes. Arendrup descendit de cheval, prit un fusil et commença à tirer sur l'ennemi. Peu d'instants après, les Abyssins, attaquant en masse, encerclèrent les troupes égyptiennes et les écrasèrent sous leur nombre. 150 soldats arabes et soudanais, blessés pour la plupart, trois youzbachis dont deux étaient arabes et un soudanais, un moawen et trois moulazim soudanais tombèrent aux mains de l'ennemi [1].

[1] A.A., Reg. 34, *Abd.*, pièce 325, Alaeddin bey à Khairi pacha, 29 novembre 1875. Alaeddin, dans son rapport, reproduit la déposition des moulazim Rihan agha et Sultan agha du 1er bataillon soudanais qui furent faits prisonniers au cours de ce combat et recouvrèrent leur liberté par la suite. La veille, Alaeddin bey avait recueilli le récit d'un ombachi et de trois soldats appartenant également au 1er bataillon soudanais et d'un soldat du 2e bataillon soudanais. Leur récit diffère sur certains points de celui des officiers. D'après eux, il y avait dans la région de Gundet 2 compagnies soudanaises et 3 arabes appartenant au 2e bataillon, 2 canons de montagne et 2 lance-fusées, avec le comte Zichy et le moawen du 2e bataillon. Arendrup arriva de Addi Huala le 15 novembre à midi avec 4 compagnies soudanaises, 4 canons de montagne et 2 lance-fusées. Laissant au camp une compagnie arabe et deux canons, il quitta Gundet à minuit avec 8 compagnies et marcha vers le Mareb jusqu'à l'aube. C'est à ce moment qu'on rencontra les avant-postes abyssins. L'ennemi ouvrit le feu le premier. Le hokoumdar donna l'ordre de contre-attaquer avec toutes les troupes à l'exception de deux compagnies qui restèrent avec les canons. « Les Abyssins étaient très nombreux ; ils sont venus par derrière nos troupes et s'emparèrent des armes chargées sur les chameaux. Finalement les officiers prescrivirent aux soldats de se retrancher. Les Abyssins, en très grand

Cependant Rustum bey, touché par l'ordre d'Arendrup, faisait à la hâte ses préparatifs de départ pour rejoindre le hokoumdar à Gundet. Les binbachis Dennison et Omar Rouchdi le rallièrent à ce moment[1]. Ils les mit au courant de la situation, ordonna au dernier d'activer le transport des bagages de concert avec le naïb Mohamed Adam, et confia à Dennison le commandement des deux compagnies et des quatre canons qui devaient rester à Addi Huala. Puis, prenant avec lui cinq compagnies, un canon, deux lance-fusées, il se mit en route une heure environ après le lever du jour, emmenant le gouverneur Arakel bey, le binbachi Ahmed effendi Fawzi, commandant le 2e bataillon de la maamourieh, et le binbachi d'artillerie Ismaïl Raghi effendi.

« Pêle-mêle, les troupes excitées, les chameaux et les mules à moitié chargés, descendirent la pente de la montagne[2] en une masse confuse, écrit le colonel Dye. L'artillerie, l'infanterie et les bêtes de charge étaient échelonnées d'Addi Huala à Gundet. Une force ennemie considérable tomba sur cette colonne. Quoique surpris à moitié par cette attaque, l'engagement commença dans des conditions plus favorables pour les Égyptiens. La montagne abrupte qu'il avait derrière lui permit à Rustum bey de concentrer ses forces et l'élévation du terrain lui donnait une vue dominante et un meilleur champ de tir pour son artillerie. Toutefois, il n'avait pu éviter la précipitation en disposant ses troupes sous le feu de l'ennemi, qui avait déjà gravi la rive droite du Mareb, contourné par la gauche la hauteur qui s'étendait transversalement devant le front

La région était très boisée. Nos troupes s'effrayèrent et s'éparpillèrent au lieu de se retrancher. Les soldats furent vaincus et tués. » (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 797, Alaeddin bey à Khairi pacha, 28 novembre 1875.)

[1] Rustum bey leur avait donné l'ordre la veille de revenir à Addi Huala si aucun fait saillant ne se produisait pendant la nuit (cf. le rapport d'Omar Rouchdi).

[2] D'après le voyageur G. Simon, *L'Éthiopie*, p. 110, la différence de niveau entre le plateau de Addi Huala et le lit du Mareb est de 700 mètres environ. « Presque à pic et couvert de pierres roulantes, écrit-il, le chemin serpente à travers le flanc de la montagne, au milieu de roches basaltiques. » Le kaïmakam ne prit d'ailleurs pas le sentier direct, mais, emprunta, plus à l'est, la piste qui avait été rendue accessible aux chameaux.

de la position occupée par les Égyptiens, et commencé l'attaque. L'artillerie du bey fut mise en position et en batterie, ainsi que les fusées, et son infanterie disposée sur la crête. Cette position fut maintenue et l'engagement continua sans interruption pendant quelque temps, avec des avantages égaux de part et d'autre. Cependant la masse principale de la multitude armée qui composait l'armée du négus et qui avait hâté sa marche au premier bruit du combat, avait achevé le massacre du premier corps et accourait maintenant comme des animaux voraces à la seconde curée. Ils grimpèrent sur la hauteur comme des fourmis et, passant sur la crête, descendirent sur les hommes de Rustum, les prenant de front, de flanc et par derrière. Ils les entourèrent, se resserrèrent sur eux et les entassèrent en un tas sanglant, masse de chair humaine devenue méconnaissable [1]. »

L'acte final de la tragédie qui se déroula dans la vallée du Guda, ne dura guère plus d'une heure [2]. « Au début du combat, rapporte encore Dye, le lieutenant-colonel Rustum bey était tombé en combattant bravement. Blessé à la tête, il avait bandé sa blessure avec son mouchoir, et il continua à donner des ordres et à encourager ses hommes jusqu'à ce qu'une seconde balle l'abattît. Au moment de rendre le dernier soupir, il donna l'ordre de charger et de combattre jusqu'à la mort. Là aussi tomba Arakel. Le fougueux gouverneur, quoique blessé à mort par une balle qui lui avait traversé le corps, stimula les officiers et les hommes par sa présence et son exemple, jusqu'à ce que tout espoir se fût évanoui. Alors, au dire des Abyssins, il se dressa sur un rocher, avala le contenu d'une fiole et mit fin à sa vie avec un coup de revolver [3]. »

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 139, 140.

[2] Une heure d'après Dye, deux heures d'après Sarzec; le rapport officiel parle d'une lutte qui « s'engagea à 1 heure du matin et dura jusqu'au soir »; M. Carbonnel, consul de France à Massawa, dit que le combat dura de 8 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

[3] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 140. Certains détails du récit de Dye sont puisés dans le compte rendu officiel du combat qui parut au *Moniteur Égyptien* du 3 décembre 1875. Ce compte rendu, ainsi que le rapport dressé à Massawa par Ahmed Nachât bey, sont basés sur la déposition d'un soldat nommé Hassan Ahmed (cf. A.A., Reg. 34, *Abd.*, pièce 197). Le récit de Dye, comme le nôtre, se sépare de celui du soldat sur un point important : Hassan Ahmed déclare qu'après le combat de l'avant-

Des quinze compagnies qui prirent part à l'action, une seule parvint à s'échapper et à se replier sur Addi Huala. Tout le reste fut pris ou tué, soit dans la lutte au bord du Mareb avec Arendrup, soit dans la vallée du Guda avec Rustum bey[1]. Les armes, les fusées, six pièces d'artillerie

garde, Arendrup revint avec un moawen et quatre cavaliers vers les troupes qu'il avait laissées au camp de Gundet, et dont Hassan Ahmed faisait partie, qu'il y organisa la défense contre les Abyssins et participa au deuxième combat avec les trois compagnies de tête du détachement amené par Rustum bey. Arakel bey aurait combattu avec les deux dernières compagnies amenées par le kaïmakam et péri avec elles. L'assertion qu'Arendrup fut présent aux côtés de Rustum bey dans le deuxième combat, ne nous paraît pas admissible. M. de Sarzec qui, comme on le verra plus loin, parcourut le champ de bataille, découvrit en effet le cadavre d'Arendrup à l'endroit où s'était livré le premier combat près du Mareb ; il dut ensuite faire plusieurs kilomètres avant d'atteindre le lieu où fut livré le deuxième combat. Par ailleurs, il y a un point qui mérite un éclaircissement. Quinze compagnies en tout se trouvèrent mêlées à l'action, dont huit combattirent sous Arendrup et cinq avec Rustum bey ; il en reste donc deux dont on ignore le sort ; ce sont celles que Arendrup laissa derrière lui au camp de Gundet ou posta en flanc-garde. Hassan Ahmed qui appartenait à l'une d'elles, assure même qu'il y en avait trois. L'une de ces compagnies, commandée par le youzbachi Ibrahim el-Hariri, rejoignit Addi Huala après une marche forcée ; mais que sont devenues les autres? Il est possible qu'elles aient battu en retraite dans la direction du corps qu'amenait Rustum bey et combattu avec lui. Mais il est possible aussi que, privées de toute direction, elles aient tout simplement mis bas les armes. Un témoignage vient à l'appui de cette opinion. On se rappelle qu'Arendrup fut rejoint en cours de route par deux journalistes anglais ; or l'un d'eux, M. William Houghton, publia dans le *Times* un récit du combat du 16 novembre, auquel il déclare avoir assisté. On y trouve ce détail que trois compagnies « passèrent en masse aux Abyssins » au début de l'action. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que les Abyssins firent beaucoup plus de prisonniers que ne l'indiquent la déposition de Hassan Ahmed (un moawen, un moulazim d'artillerie, deux sergents et dix-huit soldats) et le rapport officiel (un sous-lieutenant, un aide-major et vingt sous-officiers et soldats). Pendant plusieurs semaines après le combat, ces prisonniers regagnèrent, isolément ou par groupes, Massawa et Senhit ; plusieurs mois après, il en existait encore en Abyssinie. En définitive, il subsiste quelque obscurité sur la manière dont se déroulèrent les combats de Gundet, aucun des chefs de l'expédition n'ayant survécu au désastre pour raconter ce qui se passa.

[1] Le rapport officiel minimise les pertes en ne parlant que de 11 compagnies comme ayant pris part au combat. D'après le même rapport, le nombre des morts aurait été de [illegible] hommes d'infanterie, joints au personnel d'une batterie

avec leurs munitions, les bagages, la caisse de l'armée tombèrent aux mains de l'ennemi. Assoiffés de vengeance, les Abyssins mutilèrent les cadavres des Égyptiens et émasculèrent [1] leurs prisonniers [2]. Le combat près du Mareb n'avait coûté au roi Jean que 31 tués et 55 blessés. Celui du Guda Gudi fut plus sanglant ; les Abyssins eurent 355 blessés et laissèrent 521 morts sur le champ de bataille [3]. Le négus perdit aussi dans le combat quelques personnages de marque. A défaut du ras Woronya et du gouverneur d'Adoua signalés à tort comme tués dans le rapport

[1] « La plupart des blessés égyptiens que je vis à Adoua étant émasculés, rapporte M. de Sarzec, je ne crus pas devoir taire au négus les sentiments de dégoût profond que ces mutilations m'inspiraient. Je ne cachai pas non plus à Sa Majesté l'effet déplorable que ces actes barbares produiraient en Europe lorsqu'ils y seraient connus. Le négus me répondit, et je pus contrôler ensuite auprès des prisonniers égyptiens eux-mêmes l'exactitude de ce dire, que ces cruautés qu'il réprouvait et déplorait lui-même n'avaient été de la part de ses soldats qu'un acte de représailles et de vengeance, les soldats égyptiens s'étant les premiers rendus coupables de ces mutilations » (A. E., Massawa, t. II, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, 24 décembre 1875).

[2] Quelques détails furent donnés par les moulazim Rihan agha et Sultan agha sur le sort des prisonniers capturés au premier combat. « Ceux-ci, rapportèrent-ils, sont venus avec Abba Bazbaz (le roi Jean) et son armée à Gundet, où ils sont restés deux jours. Là, ils ont trouvé les soldats morts (au cours du deuxième combat), la plupart nus et émasculés, y compris un grand nombre de notables et d'officiers. Ces prisonniers ont suivi ensuite l'armée abyssine à Addi Huala, où ils ont comparu devant Abba Bazbaz qui, par l'intermédiaire d'un drogman, leur a demandé quels étaient ceux qui étaient chrétiens. Ils répondirent qu'ils étaient tous musulmans, à l'exception toutefois des soldats arabes qui se disaient tantôt chrétiens et tantôt musulmans. Les indécis furent mis à mort (?). Abba Bazbaz leur fit savoir par l'interprète que ceux qui voulaient rentrer chez eux n'avaient qu'à partir. De crainte d'être émasculés au cas où ils manifesteraient le désir de partir, ils ont répondu qu'ils désiraient rester. Abba Bazbaz les a autorisés à rester trois jours... A l'expiration de ce délai, il a ordonné de les torturer (émasculer?), puis il est revenu sur sa décision, et ils sont restés avec les ras (?). » (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 325, Alaeddin bey à Khairi pacha, 29 novembre 1875. Le déchiffrement de cette dépêche est parfois douteux ; nous avons indiqué les passages ou les mots obscurs par des points d'interrogation.)

[3] Ces chiffres sont donnés par M. de Sarzec. Quelque importants qu'ils soient, ils sont loin d'égaler le chiffre de 15.000 hommes assigné aux pertes abyssiniennes dans le rapport officiel égyptien.

officiel égyptien [1], il paraît à peu près certain que le ras Gabrou, légendaire par sa bravoure, y perdit la vie [2].

Postés au village de Addi Huala, les majors Dennison et Rouchdi [3] ne pouvaient rien voir ni rien entendre de ce qui se passait dans la vallée. Deux heures après le départ du kaïmakam, le cheikh du village vint les avertir que la fusillade continuait dans la région de Gundet. Une heure plus tard, un cavalier Beni-Amer revint et annonça que les troupes avaient été battues et les canons pris. Puis, successivement, arrivèrent d'autres hommes portant des nouvelles contradictoires; les uns disaient que les troupes égyptiennes avaient été battues, les autres qu'elles étaient victorieuses. Soudain apparurent sur le plateau des cavaliers et des fantassins abyssins qui s'approchèrent à 1.500 mètres du village; ils se divisèrent en quatre groupes et restèrent à la vue jusqu'à la nuit. Les deux officiers commencèrent aussitôt des préparatifs de défense; les deux compagnies furent rassemblées et entreprirent la construction d'un mur en pierre. Du coucher au soleil à l'aube du jour suivant, arrivèrent successivement des soldats blessés; certains d'entre eux étaient émasculés; leur vue refroidit l'ardeur des troupes qui craignaient d'être attaquées. Dans le courant de la nuit, le youzbachi Ibrahim el-Hariri arriva à Addi Huala, avec 60 hommes de sa compagnie, dans un état de fatigue et de dénuement extrême. Chargé par Arendrup de garder une hauteur à l'est de Gundet, il avait assisté au combat et à l'anéantissement des troupes. Le major Rouchdi écrivit alors à Alaeddin bey pour lui dire d'envoyer d'urgence des troupes à Addi Huala et de demander des renforts au Caire. Peu après, on apprit qu'un convoi de ravitaillement, envoyé de Kayakhor par le major Aly Raëf effendi, se trouvait arrêté à quelque distance de Addi Huala, tous ses conducteurs ayant pris la fuite. Le major Rouchdi envoya aussitôt un détachement à sa rencontre avec une dizaine d'ânes; la moitié du convoi arriva avant le jour; l'autre moitié rejoignit le camp le lendemain vers 11 heures du matin.

[1] Ce rapport mentionne aussi la mort du ras Raga, vizir du roi d'Abyssinie.

[2] Cf. Raffray, *Abyssinie*, p. 250, note 1.

[3] Les renseignements qui suivent sur ce qui se passa à Addi Huala sont empruntés au rapport très complet du major Rouchdi.

Dans la matinée du 17 novembre, certains habitants des localités voisines vinrent dire aux officiers égyptiens qu'ils avaient entendu le bruit du combat dans la vallée. Croyant que le hokoumdar était encore vivant, le major Denniso. déclara qu'il fallait lui ouvrir un chemin de retraite et qu'il allait à cet effet se porter avec deux compagnies et deux pièces de canon à la lisière du plateau[1]; mais l'officier égyptien qu'il avait chargé de transmettre ses ordres, revint bientôt en disant que les hommes refusaient de marcher. Les majors avisaient aux mesures à prendre pour mater cette insubordination, quand le soldat Hassan Ahmed, appartenant à la 3e compagnie du 2e bataillon, arriva flanqué d'un soldat abyssin, avec une lettre du roi d'Abyssinie, qui était rédigée dans les termes suivants :

« Nous Jean, avec la grâce de Dieu roi des rois d'Abyssinie et de ses provinces, aux émirs vénérés Arakel bey et aux commandants des troupes égyptiennes, officiers et sous-officiers.

« Je vous envoie mes salutations et l'aman royal. Nous vous faisons savoir qu'il est de tradition dans tous les pays du monde que personne ne doit attaquer son voisin à l'intérieur de ses frontières. Vous avez actuellement attaqué nos frontières, nos provinces et tout ce qui dépend de notre royaume. Nous avons patienté jusqu'à ce jour et nous n'aurions jamais cru que vous seriez à même de faire cela. Ceci est dû certainement aux conseils de certaines personnes méchantes qui n'ont aucune crainte de Dieu et qui ne connaissent pas la façon de gouverner les divers pays, conformément aux ordres de Dieu. Vous avez actuellement attaqué nos frontières et vous êtes venus jusqu'au cœur de notre pays, non point de votre propre initiative, mais comme nous l'avons dit. Je vous donne l'aman et je prends l'engagement devant Dieu de ne vous faire aucun mal et de ne faire tomber aucun cheveu de votre tête. Mais puisque vous avez eu l'audace d'entrer dans notre royaume et de vous battre avec nous d'une façon illégale, vous devez nous remettre vos armes. Si vous désirez rester avec nous, on vous réserve la plus grande aise et le meilleur confort. Si vous voulez rentrer dans votre pays, vous pourrez le faire

[1] Il y avait à ce moment 4 compagnies à Addi Huala, la garnison primitive ayant été renforcée depuis la veille par l'arrivée successive de la compagnie d'Ibrahim el-Hariri et de la compagnie de Ahmed effendi Abd el-Kader qui escortait le convoi de ravitaillement.

sans [subir] aucun tort ni difficulté, accompagnés de vos soldats. Dieu est témoin de ce que je viens de dire. Faites-nous connaître votre réponse.»

Après avoir lu cette lettre, le major Rouchdi se concerta avec Dennison et le naïb Mohamed Adam sur la conduite à tenir. Aux questions qu'on lui posa, le soldat Hassan Ahmed répondit que toutes les troupes avaient été tuées et le matériel capturé. Le palefrenier du gouverneur, nommé Hussein Ibrahim, arriva sur ces entrefaites et confirma la nouvelle. Les deux officiers adressèrent alors au roi Jean la réponse suivante :

« Nous vous envoyons nos salutations. Nous, officiers des troupes égyptiennes campées à Addi Huala, avons reçu votre lettre et pris connaissance de son contenu. Quant à la remise des armes, cela est impossible tant que nous sommes vivants. Le hokoumdar se trouve à Godofélassié et nous lui avons envoyé votre lettre pour qu'il en prenne connaissance. Nous ferons ce qu'il nous dictera de faire. Salutations.»

Au moment où ils signèrent cette lettre, les majors Dennison et Rouchdi n'avaient plus aucun doute sur le sort du corps expéditionnaire dont il ne subsistait que les 360 hommes placés sous leurs ordres. Toute résistance étant impossible, ils décidèrent de décamper au plus vite, en laissant derrière eux ce qu'ils ne pouvaient emporter. Leur réponse au roi Jean n'avait d'autre but que de leur permettre de gagner du temps. Celle-ci partie, le major Dennison donna aussitôt l'ordre de départ. On encloua les quatre canons, car on manquait d'animaux pour les transporter. Les hommes bouclèrent leurs ceinturons, prirent leurs fusils et six douzaines de cartouches ainsi que deux ou trois biscuits chacun et se mirent en route pour Godofélassié [1].

[1] Les Abyssins, on l'a vu, s'étaient présentés la veille devant Addi Huala et n'avaient pas attaqué. Le colonel Dye donne, de ce fait, l'explication suivante : « Le roi avait assigné à dedjaz Haïlou, gouverneur du Hamacène, et à ses troupes la tâche de capturer ou de détruire la force d'Addi Huala. Mais à la lecture des papiers d'Arendrup tombés entre ses mains, le roi crut trouver la preuve de la trahison du gouverneur. Il le fit saisir, et comme les Abyssins combattent généralement pour leur chef, les soldats du Hamacène perdirent la tête et restèrent inactifs pendant plus de vingt-quatre heures. A 2 heures de l'après-midi, le 17 novembre, ils furent ramenés contre leur ennemi, mais s'aperçurent alors qu'il avait décampé.» (Cf. Dye, *op. cit.*, p. 44.) Il y a lieu de faire remarquer que dedjaz Haïlou n'était pas gouverneur du Hamacène.

Au coucher du soleil, on arriva près du village nommé Addi Agaouga. La petite troupe s'arrêta; les officiers passèrent l'inspection des soldats et constatèrent qu'ils étaient au complet. On se remit en route et, après avoir traversé Godof'lassié, on descendit l'akaba qui conduit à la vallée du Mareb. Halte fut faite à cet endroit pour permettre aux troupes de se reposer jusqu'au lever de la lune. Les hommes marchèrent ensuite sans interruption jusque vers 2 heures du matin [1]. «Ce fut une nuit terrible, écrit le colonel Dye. Les majors Dennison et Rouchdi prirent la tête de la colonne et, revolver au poing, menaçant de brûler la cervelle à quiconque les dépasserait, ils réussirent à empêcher cette retraite de se transformer en déroute. Quelques hommes, pour alléger leur marche, jetèrent leurs fusils et se débarrassèrent même de leurs pantalons et autres vêtements [2].» A 2 heures du matin, la petite troupe s'arrêta pour prendre trois heures de repos; les hommes n'avaient pas dormi depuis trois jours! A ce moment survinrent deux Musulmans de Godofélassié, qui déclarèrent au major Rouchdi que le roi Jean, furieux de ce que les troupes égyptiennes eussent refusé de livrer leurs armes et pris la fuite, avait lancé des soldats à leur poursuite. Bien que les hommes fussent à bout de forces, le major Dennison donna l'ordre de reprendre la marche. Ce n'est que le jeudi 18, vers 4 heures de l'après-midi [3], que les troupes arrivèrent à Kayakhor. De 60 à 70 hommes manquaient à l'appel, égarés en cours de route ou tombés de fatigue le long du chemin.

Aly Raëf effendi, qui commandait la garnison de Kayakhor [4], se trouvant être le plus ancien des binbachis présents, assuma le commandement de l'ensemble des troupes. Après avoir consulté ses collègues, il jugea qu'il était préférable d'abandonner Kayakhor, situé dans le pays des Kastanes [5] et exposé à une attaque facile, pour rentrer à l'intérieur des frontières égyptiennes. Sur le conseil de Dennison, il envoya un mot

[1] «8 heures de nuit», d'après le rapport d'Omar Rouchdi. On sait que les heures de nuit sont comptées à partir du coucher du soleil.

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 145.

[3] 10 heures du jour, d'après le major Rouchdi. Les heures du jour sont comptées à partir du lever du soleil.

[4] Celle-ci comprenait, le 18 novembre, 4 compagnies et 2 canons.

[5] [illegible] aux chrétiens abyssins.

au major Durholz, installé avec deux compagnies à Saganayiti à un jour de distance de Kayakhor, pour l'informer du désastre survenu à Arendrup et lui conseiller de se replier sur Massawa [1]. Puis vers 2 heures du matin dans la nuit du jeudi au vendredi, après avoir chargé sur des chameaux tout le matériel, les armes et les canons qui se trouvaient à Kayakhor, les troupes se mirent en route. La 5e compagnie d'infanterie ouvrait la marche, et immédiatement après s'avançait le convoi avec les blessés et les hommes fatigués, suivi du reste des troupes. Aly Raëf effendi avait pris la précaution d'envoyer un moulazim avec une vingtaine de soldats et deux cavaliers Beni-Amer reconnaître la passe qui se trouvait à une demi-heure de la station sur la route de Massawa. Grâce à cette mesure, la troupe déboucha sans encombre dans la plaine de Haala. Après avoir parcouru un kilomètre et demi environ, on entra dans une forêt. Le ciel était couvert de nuages, la nuit obscure et la vue bouchée par les arbres. Soudain, rapporte le major Omar Rouchdi, on entendit « des voix terrifiantes dans la montagne ». Bien que ce ne fût là sans doute que la voix d'un berger tiré brusquement de son sommeil par le passage des troupes [2], la peur s'empara des soldats. Le convoi se dispersa. Dix cavaliers Beni-Amer qui fermaient la marche de la colonne, passèrent au galop près des soldats en criant que les Abyssins les suivaient. Ce fut alors un sauve-qui-peut général. Jetant armes et vêtements, les hommes se réfugièrent sur les collines. Impuissants à arrêter les fuyards, les binbachis Dennison et Omar Rouchdi continuèrent leur route sur Massawa [3]. Avec l'aide de ses officiers, Aly Raëf effendi parvint à rallier un certain nombre de fuyards. Il leur fit rebrousser chemin jusqu'à l'endroit où la panique avait eu lieu; on retrouva tous les chargements à terre.

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 145.

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 145.

[3] Leur conduite fut sévèrement critiquée notamment par le naïb Mohamed Adam et le soldat Hassan Ahmed, qui déclarèrent dans leur déposition que les deux binbachis « furent les premiers à s'enfuir ». L'accusation est purement gratuite. En cours de route, Dennison et Rouchdi rencontrèrent un youzbachi, nommé Metwalli Hilmi, qui était chargé de porter à Adoua des caisses d'argent ainsi que des munitions destinées au corps d'Arendrup. Ce dernier, on le voit, avait pensé pouvoir pousser avec ses forces jusqu'à la capitale du Tigré (cf. A.A., Dossier 5/1, pièce 1, annexe n° 8 à la lettre de Nachât bey, en date du 28 novembre 1875).

Les chameaux, pour la plupart, s'étaient dispersés. La troupe reprit alors sa marche sur Adiraso, où l'on s'occupa de rassembler les bagages et le matériel abandonnés. D'autres soldats rallièrent à ce moment : les uns arrivaient montés les autres à pied accompagnés par des Kastanes. Chaque Kastane qui amenait un soldat reçut une gratification d'un tallari. La troupe n'ayant plus de vivres, le major Aly Raëf fit demander au gouvernorat de Massawa de lui envoyer cinq jours de biscuit [1]. Le lendemain, il quitta Adiraso et gravit le mont Bamba, où l'on passa la nuit. Le jour suivant, la petite troupe continua sa route jusqu'à Ambatokan, où elle rencontra les soldats venus de Massawa au-devant d'elle avec des provisions. On distribua un sac de biscuits à chaque compagnie. Le lundi 22 novembre, Aly Raëf effendi arriva enfin à Hotumlo, où il installa ses soldats [2]. Les binbachis Dennison et Rouchdi l'avaient précédé à Massawa [3], pour transmettre au Caire les premières nouvelles de la défaite. Le major Durholz ne tarda pas à arriver à son tour, après avoir suivi pour plus de sûreté le cours de l'Aligudi et passé par Arkiko [4]. Au total dix compagnies ayant appartenu au corps expéditionnaire revinrent à Massawa.

Cependant le négus Johannès, après sa victoire à Gundet, s'était porté à Addi Huala. C'est de là que le 9 du mois de Hedâr 1868 [5], il adressa à M. de Sarzec, resté à Adoua, le billet suivant :

« Moi et mes soldats, grâce au Ciel et à l'intercession des Saints et par le Dieu des armées, nous sommes sains et saufs.

« Bonne nouvelle : j'ai vaincu !

[1] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 145, le vékil des travaux à Massawa à Khairi pacha, 21 novembre 1875.

[2] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 265, Nachât bey à Khairi pacha, 26 novembre 1875 : copie du rapport présenté par Aly Raëf effendi, binbachi du 1er bataillon de la maamourieh. Cf. également A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 207, le vékil des travaux à Massawa à Khairi pacha, 23 novembre 1875. (Il y a lieu de noter que le calendrier à Massawa paraît être en avance d'un jour.)

[3] Où ils arrivèrent le 20 novembre dans l'après-midi (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 144, le vékil des travaux à Massawa à Khairi pacha, 21 novembre 1875).

[4] Son arrivée à Arkiko est signalée par le vékil des travaux à Massawa en même temps que celle d'Aly Raëf effendi à Hotumlo.

[5] Correspondant au 18 novembre 1875.

« Par la grâce de Dieu, j'ai battu mes ennemis.

« De tous les Égyptiens qui avaient envahi mon pays, pas un seul n'a survécu; tous sont morts. Mon cœur est dans la joie. Vous, mon ami, réjouissez-vous aussi. Venez maintenant, sans perdre de temps [1]. »

A Addi Huala, le roi Johannès tint un conseil, à l'issue duquel il fut décidé d'avancer à la fois sur Massawa et sur Senhit. Certains ras, toutefois, déconseillèrent ce mouvement, en rappelant que le Choa venait de se révolter [2]. Peut-être aussi le souverain craignit-il de s'attirer des difficultés avec les puissances étrangères. Toujours est-il qu'il renonça bientôt à son dessein et décida de licencier son armée. Des forces suffisantes furent laissées au gouverneur du Hamacène pour observer la route conduisant d'Asmara à Massawa [3].

Cependant le consul de Sarzec, répondant à l'invitation du roi, était parti d'Adoua le 22 novembre pour rejoindre Sa Majesté. « Le 23, écrit-il, m'étant égaré dans les défilés du Darotécli, je trouvais à ma sortie des montagnes et faisais transporter à mon campement de la plaine d'Hamedo, sur les bords de la rivière Lalahà, le comte Zichy, blessé et horriblement mutilé lors de la première bataille de Kesad Ikka.

« Depuis huit jours qu'avait eu lieu cette bataille, sans soins, sans nourriture, sans asile de nuit, le comte avait pourtant eu le courage de se traîner en marchant sur les coudes et les genoux, des bords du Mareb au point où je venais de le relever, espérant avoir la force d'arriver jusqu'à Adoua, où il savait que j'étais.

« Lorsque je le trouvai, le comte était à bout de forces, ses horribles blessures envahies par les vers.

« Je le pansai de mon mieux et, ne pouvant le laisser dans ce désert ni l'envoyer à Adoua, je fis faire un brancard pour le transporter avec moi à Addi Huala, où, près du roi, il pourrait trouver les soins que nécessitait son état.

(1) A.E., Massawa t. II, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, 24 décembre 1875.

(2) Cf. sur ce point la déposition des moulazim Rihan agha et Sultan agha, déjà citée.

(3) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 146.

« Mais il me fallait trouver des porteurs. Or, depuis la guerre, les villages avaient été abandonnés, les champs étaient déserts. Enfin, à force d'argent, je parvins à engager quelques balaguères [1], et le 25, après des difficultés inouïes, nous arrivions auprès des montagnes de Gundet, à une demi-journée d'Addi Huala.

« Là, une nouvelle déception m'attendait. Le roi, ne me voyant pas venir et forcé de rentrer à Adoua, venait de quitter Addi Huala.

« Sa Majesté me faisait prier par ras Bariou, son oncle, de retourner à Adoua, où elle m'attendait. Je dus revenir sur mes pas. Cette fois, il m'était impossible de ramener le comte avec moi. L'état de ses blessures, l'impossibilité de me procurer des porteurs ne me le permettaient pas.

« J'entrai dans le village d'Arato, dans le district de Gundet, et y louai une maison où je déposai le comte. Puis, après l'avoir recommandé au choum [2] du pays, le confiant aux soins d'un Européen et de sa femme qui revenaient avec moi à Massawa, et lui laissant un de mes domestiques avec les remèdes nécessaires, je me remettais en marche pour Adoua, où j'arrivais de nouveau le 27 [3]. »

Après avoir été reçu en audience par le négus, Sarzec, dans les premiers jours de décembre, se disposa à partir pour la côte. « Plusieurs blessés égyptiens, apprenant mon départ, écrit-il, étaient venus me supplier de les emmener avec moi. Je demandai au négus de vouloir bien m'y autoriser, ce que Sa Majesté m'accorda aussitôt. Mais lorsque je réclamai la même faveur pour le comte Zichy, que j'avais dû laisser au village d'Arato, ainsi que j'en avais rendu compte au roi, Sa Majesté déclara que cela lui était impossible et qu'elle le gardait. »

Le 7 décembre, M. de Sarzec quitta Adoua, accompagné de quelques négociants européens qui lui avaient demandé l'autorisation de voyager avec lui, et des blessés égyptiens qu'il ramenait à Massawa. Il voulut passer par les champs de bataille si fraîchement arrosés de sang. « Dans

[1] Mot abyssin signifiant : « paysan. »

[2] Choum, titre s'appliquant à toute personne ayant une charge de l'ordre administratif. (Cf. Guébré Sellassié, *Chronique du règne de Ménélik II,* publiée par Maurice de Coppet, p. 91 note 4.)

[3] A.E., Massawa, t. I, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, 24 décembre 1875.

la matinée du 9 décembre, écrit-il, après avoir franchi le Mareb, j'arrivai presque immédiatement sur le premier champ de bataille de Kesad Ikka.

« Je pus alors m'expliquer les dires abyssins qui, jusque là, m'avaient paru entachés d'impossibilité.

« Comment, en effet, était-il possible d'admettre qu'un corps de 1000 hommes armés de Remington, commandé par des officiers européens, disposant de 4 pièces de canon, ait pu succomber en vingt minutes, ne tuant aux Abyssins que 31 hommes et ne leur en blessant que 55?

« Cette colonne, formant l'avant-garde du corps commandé par le gouverneur de Massawa Arakel bey, trompée par les manœuvres du négus, alors qu'elle comptait surprendre l'armée abyssinienne avait été surprise elle-même, en marche et sous bois, dans un terrain couvert de taillis et de broussailles [1], où ses armes à longue portée et à tir précipité lui étaient inutiles, où son artillerie elle-même était paralysée.

« De là l'écrasement complet, instantané de ce corps et la perte insignifiante infligée à l'armée du négus.

« C'est là qu'étaient tombés le miralaï Arendrup et le comte Zichy.

« Quoiqu'il y eût vingt-quatre jours que la bataille de Kesad Ikka eût eu lieu, grâce à la sécheresse du sol et à l'absence de hyènes et de chacals dans ces parages hantés par le lion, les cadavres, abandonnés pourtant sans sépulture sur le champ de bataille, se trouvaient dans un état parfait de conservation, et il me fut facile de reconnaître le corps du général Arendrup frappé d'une balle dans l'oreille droite...

« Le soir, je campais dans la vallée de Gundet, à une heure de marche du second champ de bataille.

« Le lendemain je me rendais à Guda Gudi, dans le but d'y rechercher le cadavre d'Arakel bey et de le faire enterrer.

« Mais là les corps entassés sur une épaisseur de près d'un mètre dans l'espace très restreint où le gouverneur de Massawa s'était retranché, déchirés par les vautours et les hyènes qui abondent dans cette vallée, décomposés par l'humidité du sol, se trouvaient agglutinés les uns aux autres et complètement méconnaissables.

[1] Certains voyageurs français parlent même d'une gorge qui n'avait pas plus de 50 mètres de largeur (cf. A.E., Égypte 57, note rédigée par le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé pour M. Outrey, le Caire, 7 février 1876).

« Ce n'était plus qu'à la nature des cheveux qu'il était possible de reconnaître un soldat égyptien d'un nègre soudanais. Et quoique je passasse plus de trois quarts d'heure au milieu de ce monceau de cadavres, il me fut impossible de reconnaître celui que je cherchais [1]. »

Quant au comte Zichy, Sarzec ne le retrouva plus au village d'Arato. « Enlevé de sa maison le samedi 4 décembre, sur l'ordre et par les soldats du négus, pour de là être transporté à Adoua, il était mort le lendemain en arrivant au village d'Adderbati. Malgré tout ce que je pus faire, ajoute Sarzec, il me fut impossible d'apprendre quelle avait pu être la cause de cette mort. Le comte, me dirent les gens auxquels je l'avais confié, était, à son départ d'Arato, aussi bien que pouvaient le permettre ses blessures. J'ai la conviction certaine que même s'il a été achevé en route par les soldats chargés de le transporter à Adoua, ce n'a pu être en aucun cas sur l'ordre du négus [2]. »

M. de Sarzec rentra à Massawa le 18 décembre 1875 et fit remettre à l'autorité militaire les huit blessés égyptiens qu'il avait ramenés avec lui d'Adoua.

3. — L'EXPÉDITION D'AOUSSA.

Au reçu du télégramme du Caire, daté du 15 septembre, qui lui prescrivait de partir immédiatement pour Tadjoura et Aoussa, Munzinger s'empressa de réunir les chameaux nécessaires pour se rendre à Massawa. Son séjour à Senhit n'avait pas été heureux ; il avait vu mourir son fils

[1] A.E., Massawa, t. II, Sarzec au Ministre des Affaires étrangères, 24 décembre 1875. Dans son ouvrage (*op. cit.*, p. 147), Dye écrit que Sarzec chercha longtemps parmi les morts le corps d'Arakel bey pour l'enterrer et « finit par le trouver étendu sur le dos sur un rocher, les membres étendus, la figure souriante, comme s'il avait ri à la mort. Une balle lui avait traversé l'oreille droite ». Dye fait évidemment confusion entre Arakel et Arendrup, le seul dont Sarzec ait retrouvé le corps.

[2] Cf. J. de Coursac : *Le règne de Yohannès,* p. 311, 312. Dans une lettre du consul d'Autriche à Suez, en date du 27 janvier 1876, il est dit que le comte Zichy succomba à ses blessures le 15 décembre 1875 dans le village d'Adirbate (ou Adderbati), et qu'il y fut enterré. Dye précise qu'il fut enseveli hors des murs de la petite église près de laquelle il mourut ; « c'est le seul des hommes tombés à Gundet, ajoute-t-il, qui ait reçu la sépulture chrétienne ». (Cf. Dye, *op. cit.*, p. 147, 148.)

qu'il aimait tendrement et sa disparition lui causa un profond chagrin [1]. Il souffrait également des intrigues d'Arakel bey qui, jeune, ambitieux et jaloux de son autorité, cherchait à l'éloigner d'une région qui avait été l'objet de sa dilection et le théâtre de ses travaux [2]. « Le gouvernement égyptien, déclara-t-il à Mgr. Touvier, m'envoie là-bas pour me faire tuer, et moi-même je ne crois pas que je reviendrai. Si toutefois il m'est possible d'arriver jusqu'au Choa, je chercherai à m'y créer une position, mais je ne retournerai jamais en Égypte [3]. » Le 24 septembre, il quitta Senhit et arriva le 29 à Massawa, où il organisa le détachement qui devait l'accompagner. Celui-ci comprenait trois compagnies de soldats arabes et une compagnie de Soudanais, trois canons et deux fusées, en tout 480 hommes, auxquels furent adjoints 54 soldats bachi-bouzouks commandés par Idris agha et qui appartenaient à l'ordi d'Ismaïl Hakki bey [4]. Munzinger répartit ses troupes sur deux vapeurs, le *Zagazig* et le *Hodeida*. A bord de ce dernier navire, se trouvait M. Boghos, délégué du roi de Choa. « Il me dit, rapporte Munzinger, qu'il portait avec lui 500 fusils dont Son Altesse avait fait cadeau à Ménélik ; comme sa destination était Zeyla, je ne me vis point dans la nécessité d'examiner la vérité de ses assertions [5]. » Munzinger était accompagné de sa femme [6], ainsi que de son secrétaire européen Hagenmacher [7], et d'un Français nommé Lanfrey, employé de la maison Tramier, Lafage et Cie de Marseille [8]

[1] A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 30, Alaeddin bey à Khairi pacha, reçu au Caire le 14 septembre 1875.

[2] Cf. J.V. Keller-Zschwokke, *Werner Munzinger Pascha, sein Leben und Wirken*, Aarau, 1891, p. 62.

[3] Cf. J.V. Keller-Zschwokke, *op. cit.*, p. 63.

[4] Aucun médecin n'avait encore été désigné pour accompagner l'expédition ; Munzinger demanda qu'on lui en envoyât un d'urgence (A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 407, Munzinger à Khairi pacha, 2 octobre 1875).

[5] Les fusils dont il est question étaient bien, on l'a vu, un présent du Khédive à Ménélik.

[6] « Ma femme est avec moi, écrivait Munzinger à son ami Dor bey, et sera mon recours dans les heures d'abattement, car j'aurai besoin d'encouragement. »

[7] Hagenmacher était un officier suisse, compagnon et ami de Munzinger. Il avait fait sur l'Abyssinie un travail des plus intéressants (cf. *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie*, n° 2, février-juin 1876, p. 235).

[8] Cette maison avait un comptoir à Massawa.

qui se rendait au Choa [1]. Ras Bourrou s'était joint également à l'expédition.

Munzinger arriva à Tadjoura le 5 octobre 1875 dans l'après-midi. Les premiers jours furent employés à former le camp égyptien qui fut placé à côté du village, sur la plage, à une distance de 200 mètres du seul puits existant, qui donnait du reste une eau douce et abondante.

Les soldats bachi-bouzouks, ayant appris au départ de Massawa que leur paie ne serait que de 100 piastres par mois tout compris, trouvèrent cette somme insuffisante; à leur arrivée à Tadjoura, une quarantaine d'entre eux déclarèrent à Munzinger qu'ils se refusaient à servir le gouvernement égyptien à ce prix. Le gouverneur se trouva ainsi placé dans la « pénible nécessité» de les renvoyer par la première occasion à Souakin [2]. Quant à leur chef, il demeurerait à Tadjoura, avec le reste des soldats, et tâcherait de former un petit corps d'irréguliers indigènes.

Munzinger se rendit bientôt compte qu'il ne pourrait emmener avec lui toutes ses troupes et que, faute de moyens de transport, il serait obligé de partir « très léger». Il devrait, notamment, laisser derrière lui une grande partie de ses munitions et de ses vivres; aussi choisit-il une colline située au-dessus du village et commandant à la fois la rade et le puits, pour y établir un petit fort, capable de contenir une garnison de 30 à 50 hommes et ses approvisionnements. On creusa dans le roc un magasin pour les munitions; on prépara la chaux et les pierres nécessaires pour construire un magasin aux vivres et une maison pour loger le maamour et la garnison. Mohamed Ezzat effendi, officier du génie attaché à l'expédition, dressa le plan de la localité [3]. Aucun port n'existait à Tadjoura, dont la rade offre toutefois un abri sûr pendant l'hiver. En été, les navires et les barques vont s'abriter contre les vents de sud-ouest à dix milles plus à l'ouest, près d'Embabo, où l'on trouve de la très bonne eau et un petit village. L'ancrage, à Tadjoura comme à Embabo,

[1] M. Mitchell, ingénieur des mines, qui se rendait à Zeyla, avait également pris passage sur ce navire.

[2] L'ordi d'Ismaïl Hakki bey tenait garnison à Sinkat.

[3] Avant son départ de Tadjoura, Munzinger transmit au Caire le plan dressé par cet officier (A.A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 1, Mourour, p. 17, Munzinger à la Maïa Sanieh, 26 octobre 1875).

est excellent; la mer est généralement tranquille et le débarquement facile; les navires mouillent à 300 mètres du rivage, par 25 brasses de fond, mais la grande profondeur de la mer est un inconvénient auquel Munzinger pensait remédier plus tard, en établissant des mouillages sur bouées, lorsque Tadjoura aurait pris assez d'importance pour justifier cette dépense. Pour le moment, il songeait à construire une petite jetée, d'une centaine de mètres de longueur, afin de faciliter le débarquement.

Le village de Tadjoura comptait 300 maisons environ, bâties en bois, et trois mosquées construites en pierre. « Les habitants, écrit Munzinger ont vécu exclusivement jusqu'à présent du commerce des esclaves qu'ils exportent à Hodeida. Ils n'ont ni cultures, ni bestiaux; il faudra les habituer maintenant à d'autres genres de commerce, en leur ouvrant les routes de l'intérieur qui mènent par Aoussa au Choa. Notre premier but est donc de nous assurer d'Aoussa, qui est la clef de la route de commerce du Choa.

« Dès notre arrivée, poursuit-il, nous nous sommes hâtés de réunir tous les renseignements nécessaires sur le district d'Aoussa et les routes qui y mènent. Aoussa se trouve à une trentaine de lieues d'ici [1]; la route est pierreuse, mais sans grande difficulté; elle passe à côté de la saline Assal, qui est un peu moins qu'à mi-chemin; après avoir passé cette saline, l'eau devient abondante et courante, formant des étangs et de petits lacs, tandis que, entre Tadjoura et Assal, elle est rare en été; mais en hiver les pluies forment des dépôts d'eau dans les cavités du roc. La route ne présentera donc pas de grandes difficultés; elles nous viennent des hommes plutôt [2]; les gens de Tadjoura, marchands d'esclaves, voient avec mauvais œil notre établissement, et ce n'est qu'avec grand'peine qu'ils s'apprêtent à nous fournir à cher prix les cinquante

[1] Soit à 36 heures de marche, ou 6 jours de route, ajoute Munzinger.

[2] Quelques jours plus tard, Munzinger écrivait à Dor bey : « Notre tâche devient plus difficile à mesure que nous la voyons de plus près, pas autant matériellement que moralement parlant, parce que nous avons à faire à une population étrangère et inconnue, et que nous ne savons pas encore le moyen propre à gagner sa confiance. Encore ici, l'honnêteté et la droiture nous viendront en aide, je l'espère, pour nous gagner sinon les cerveaux, du moins les cœurs». (Cf. *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie*, 1876, notice biographique sur Munzinger, par Dor bey.)

chameaux qui doivent nous emporter d'ici. Je dis cinquante chameaux, qui seront juste suffisants pour transporter le strict nécessaire, c'est-à-dire dix jours de vivres et les munitions de guerre; tout bagage viendra après. Je me suis décidé à agir de la sorte, parce que le pays d'ici ne peut fournir davantage; Massawa et Zeyla ont besoin de leurs chameaux vu leurs mouvements de troupes, et je ne peux perdre le temps nécessaire pour faire acheter des chameaux à Berbera. Notre expédition n'aura donc point l'embarras de richesse.

« Quant aux grands chefs de l'intérieur, il y en a deux qui méritent considération; l'un se trouve au-dessus du lac Assal et s'appelle Hamed Leheta [1]; l'autre est notre ancienne connaissance Mohamed Walad Hanfari [2], sultan d'Aoussa. J'ai envoyé des lettres à tous les deux pour les exhorter à se soumettre. Le premier ne paraît pas mal disposé, mais ne s'est pas encore prononcé; le second était, depuis des années, très mal disposé à l'égard de l'Égypte; mais j'espère qu'il sera plus raisonnable aujourd'hui [3]. »

Les préparatifs de départ prirent plus de temps que Munzinger ne l'avait escompté. On était dans le mois de Ramadan où l'activité se ralentit dans les pays d'Islam. Une autre contrariété provint de l'absence de l'émir Aboubekr, qui se trouvait à Zeyla. Jouissant d'une grande influence, l'émir aurait pu apporter à l'expédition une aide précieuse; à défaut il fournit par écrit tous les renseignements et les conseils nécessaires. Munzinger écrivit aussi au roi Ménélik une lettre rédigée « dans le sens de ses instructions ». « Je vous prie d'assurer Son Altesse, manda-t-il au Caire, que je compte conduire à bonne fin et en peu de temps cette expédition, que des causes personnelles me font impérieusement désirer d'obtenir de Son Altesse la gracieuse permission de me retirer en congé aussitôt que l'expédition sera en bon chemin, mais que plus tard je ne serai que trop heureux de servir Son Altesse dans une capacité quelconque, si Elle daigne toujours m'en charger [4]. »

(1) Munzinger écrit Loeyta.

(2) Munzinger l'appelle Hanfera. On trouve aussi l'orthographe Anfari, Amphari, Hanfali.

(3) A.A., Munzinger à Abdulgelil bey, Tadjoura, 15 octobre 1875.

(4) A.A., Munzinger à Abdulgelil bey, 15 octobre 1875.

Pour épargner à ses gens une marche fatiguante dans le sable du rivage, Munzinger s'embarqua dans la nuit du 26 au 27 octobre à bord du vapeur *Zagazig* pour se faire déposer à Gela Heffo [1], à quinze milles à l'ouest de Tadjoura. Quelques heures après son départ, arriva à Tadjoura la corvette *Sennar*, dont le commandant, nommé Privileggio, portait une lettre du Khédive par laquelle le vice-roi informait Munzinger qu'il mettait ce navire à sa disposition, dans le cas où il aurait besoin de son concours pour une mission importante et urgente [2]. Prévenu aussitôt de l'arrivée du *Sennar*, Munzinger donna ses instructions au commandant Privileggio avant de s'enfoncer dans l'intérieur du pays. Ce dernier devrait tout d'abord organiser un service de courrier entre Tadjoura et Zeyla. Au lieu d'emprunter la route de terre qui nécessiterait une longue étude, Munzinger suggérait d'employer la voie de mer et d'acheter une barque arabe à voile, bonne marcheuse, qui ferait le service entre les deux ports. Il enjoignait ensuite à Privileggio d'étudier la baie intérieure du Ghubbet Kharab. « Il n'y a pas de doute, écrivait-il, que des navires puissent entrer; les Anglais, du reste, l'ont étudiée et visitée plusieurs fois; moi-même j'étais empêché d'y entrer n'ayant pas trouvé de pilote à Tadjoura; mais vous pouvez vous en procurer à Zeyla par l'entremise du vice-gouverneur Aboubekr. Il faudrait trouver un point de débarquement à l'extrémité ouest de la baie et examiner s'il est possible de faire une route de chameaux depuis ce point jusqu'au lac Assal, où elle rejoindrait la grande route d'Aoussa. Cette étude est très importante, parce qu'une route par mer de Tadjoura à l'extrémité ouest du Ghubbet Kharab raccourcirait le chemin d'Aoussa et du Choa de quatre journées de caravane. » Cette étude finie, Privileggio se rendrait dans la baie d'Assab, où, au lieu de s'établir à l'entrée, sur le terrain acquis quelques années plus tôt par la Société Rubattino [3], il irait planter le pavillon égyptien à l'embouchure de grand torrent qui se jette dans la mer après avoir côtoyé le village d'Assab, distant de deux milles de la côte. Il

[1] Aussi orthographié : Gelalofo, Gallifou.

[2] La lettre du Khédive est datée du 11 octobre 1875. Le *Sennar* partit de Suez le 13 octobre, relâcha à Massawa du 20 au 24 pour charbonner, et arriva à Tadjoura le 27 octobre à 2 heures p.m.

[3] Cf. t. III, 2e partie, p. 242 et suiv.

dresserait un procès-verbal de la cérémonie, confierait la garde du drapeau à quelques soldats irréguliers amenés de Tadjoura et à qui il laisserait deux mois de vivres, puis reviendrait à Tadjoura, après avoir expliqué la situation aux indigènes d'Assab et remis un pavillon au chef du village qui en assumera la garde moyennant une paie mensuelle de cinq tallaris. Munzinger ajoutait qu'il ne manquerait pas d'envoyer à son arrivée à Aoussa un détachement qui se rendrait à Assab par voie de terre [1].

En apprenant le départ de Munzinger de Tadjoura, le Khédive lui écrivit une dernière fois du Caire, le 9 novembre, pour lui recommander « de bien étudier les ressources et la situation d'Aoussa et de ses environs, et de ne pas pousser plus loin avant d'y avoir installé une bonne administration qui y assure solidement l'autorité du gouvernement». « Je ne vous fais pas cette recommandation, ajoutait le vice-roi, dans l'idée de vous arrêter ou de vous donner un contre-ordre, mais uniquement pour que, étant un organisateur et non un explorateur, la bonne organisation de ces pays soit votre principale préoccupation [2].»

Débarqué sur la côte à Dallou le mercredi 27 octobre au matin, Munzinger y fut rejoint par les 50 chameaux qui, sous la surveillance de Farag agha, lieutenant de la compagnie soudanaise, et de 20 soldats, avaient emprunté la route de terre. Le corps expéditionnaire comprenait la 1re et la 3e compagnie [3] envoyées du Caire et placées sous le commandement du moawen Ismaïl effendi Halet, une batterie formée de deux canons de montagne du calibre de 4 et de deux fusées de guerre [4], une compagnie soudanaise du 1er bataillon du 2e régiment d'infanterie du Soudan, forte de 103 hommes et commandée par le youzbachi Ibrahim Diab. Un commis du Soudan oriental, nommé Rizk effendi, l'officier

[1] A.A., Munzinger à G. Privileggio bey, commandant le *Sennar*, 28 octobre 1875.

[2] A.A., le Khédive à Munzinger, Palais d'Abdine, 9 novembre 1875.

[3] La 1re compagnie de 100 soldats, était commandée par le lieutenant Aly effendi Habib, avec un sous-lieutenant sous ses ordres. La 3e compagnie, forte de 100 hommes également, était commandée par le youzbachi Essayed effendi Abd el-Meguid, qui avait deux sous-lieutenants sous ses ordres. La 2e compagnie, forte de 105 hommes, fut laissée à Tadjoura à la garde du fort et des approvisionnements.

[4] Cette batterie, servie par 46 artilleurs, était commandée par le moulazim Youssef effendi Chahine.

d'état-major Mohamed Ezzat effendi et un moawen du Soudan oriental accompagnaient également l'expédition qui comprenait au total 361 officiers et soldats. La pénurie des moyens de transport ne permit à Munzinger d'emporter, outre les six douzaines de balles dont était muni chaque soldat, que six caisses de cartouches par compagnie, six caisses de munitions par canon, huit caisses de fusées, du biscuit pour dix jours et un costume de rechange par soldat.

Le chef du corps expéditionnaire prit de sérieuses mesures pour se garantir contre une attaque soudaine de l'ennemi pendant la marche[1]. A 200 mètres en avant de la colonne, marchait un groupe d'éclairage composé d'un officier et de 15 ou 20 soldats, accompagnés d'un des six guides pris à Tadjoura sous la garantie du cheikh de cette localité. Venaient ensuite l'officier d'état-major et le youzbachi du bataillon soudanais, accompagnés d'un autre guide et de 50 soldats. Les canons et leurs munitions suivaient, encadrés à droite et à gauche par les artilleurs, puis les chameaux transportant les cartouches et la caisse, chacun d'eux protégé par cinq soldats; derrière ceux-ci, marchaient les chameaux transportant les vivres et les bagages, ainsi que les femmes et les enfants. Le flanc droit de la colonne était gardé par la 1re compagnie, son flanc gauche par la 3e compagnie. Enfin, à l'arrière et à 100 mètres de la colonne, se tenait un moulazin avec 20 soldats, un clairon et un guide. Ce dispositif, indiqué par l'officier d'état-major Mohamed Ezzat effendi, devait permettre d'organiser facilement la défense immédiate en cas d'attaque. Il fut décidé que les troupes se mettraient en route chaque matin au lever du soleil et s'arrêteraient, après quatre heures de marche, pour se reposer pendant la forte chaleur; l'après-midi aurait lieu une seconde étape d'une durée de deux heures seulement. Pour la nuit, on camperait sur un terrain plat, un peu élevé et dépourvu d'arbres; la colonne serait formée en carré, avec les canons et les fusées placés aux angles.

Le jeudi 28 octobre, à 5 heures du matin, le corps expéditionnaire quitta Dallou et traversa un terrain ondulé qui, par Gela Heffo, le

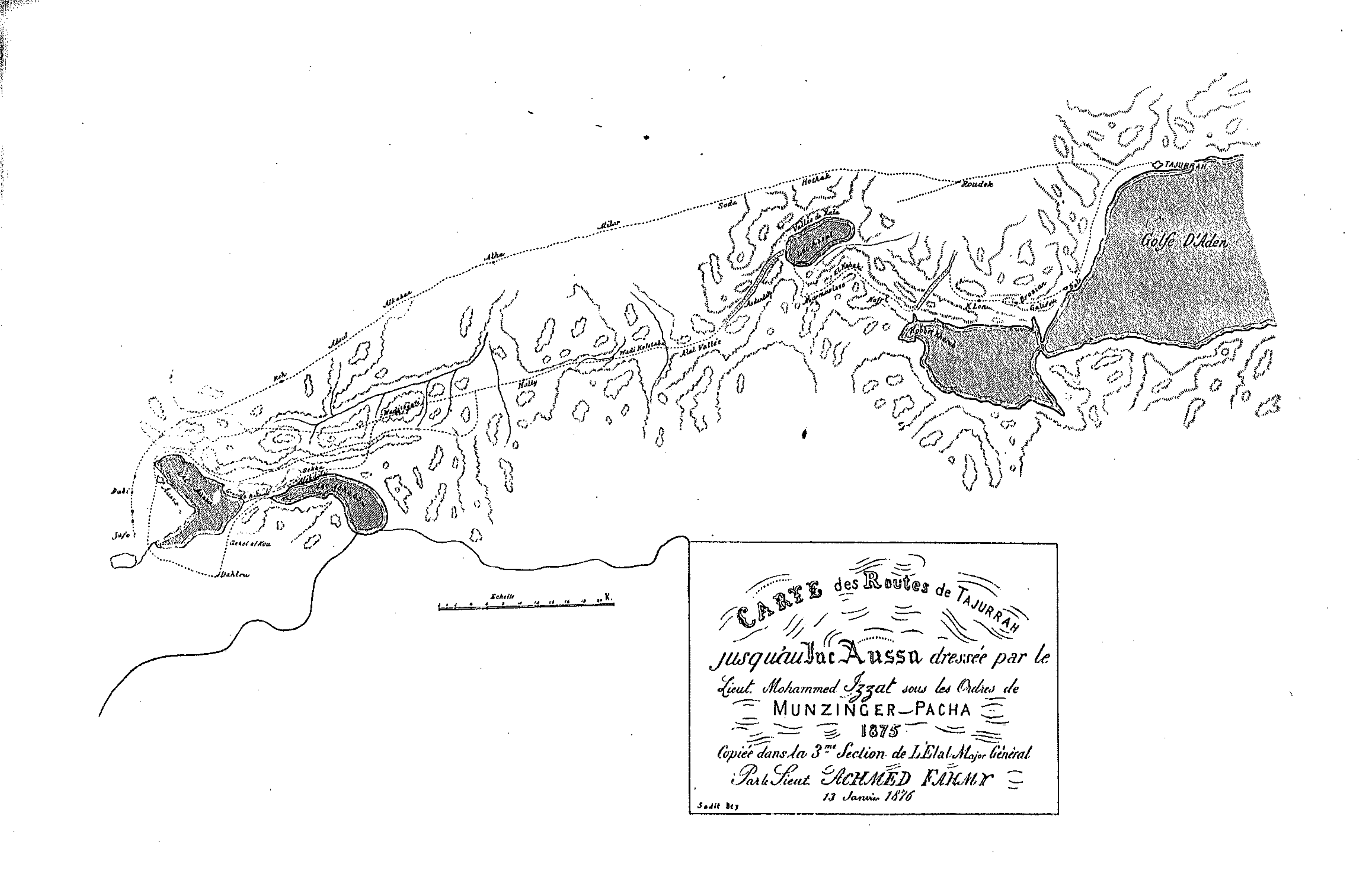
[1] Les renseignements qui précèdent et ceux qui suivent sont extraits du rapport très complet dressé le 10 décembre 1875 par Mohamed Ezzat effendi (A.A., dossier 3/5, *Abdine*, pièce 2).

conduisit à Broustane, où il passa la nuit. Le lendemain, la colonne franchit la vallée d'Alwa, puis celle de Rayssa et atteignit le soir le rivage du Ghubbet Kharab. Le samedi 30 octobre, elle continua sa route par Dafari, gagna le lac Assal, franchit la colline de Muya et suivit la rive du lac. Le lendemain, dimanche, le corps expéditionnaire passa par Marmarissou, Halkastane et atteignit le soir la saline d'Assal [1], « située sur la frontière du territoire d'Aoussa » ; on n'y trouva ni eau pour les troupes, ni nourriture pour les bestiaux. Le lundi, 1er novembre, la colonne reprit sa marche, traversa la saline et arriva à Goungounta, localité pourvue d'une source d'eau courante ; les troupes y passèrent la nuit. Le 2 novembre, le corps expéditionnaire passa par Asdanda, et parvint à Alouli. Le lendemain, on franchit la vallée de Matrass, puis celle de Kalloutaba. Le 4 novembre, on atteignit la vallée de Yobki, et le lendemain la marche de la colonne la conduisit à Tou'ou'ou. Le samedi 6 novembre, on se mit en route à destination de la colline d'Aoussa. Un différend surgit alors entre les guides sur la route à suivre, les uns prétendant qu'il fallait prendre à droite, les autres à gauche. On prit finalement la route de gauche qui s'avéra être la mauvaise. Trois heures furent perdues en tours et détours, au bout desquelles on se retrouva sur la bonne route. Le lendemain dimanche (7 novembre), la marche reprit ; la colonne escalada la colline d'Aoussa et arriva au bord de la rivière du même nom. Comme les provisions étaient complètement épuisées [2], on égorgea deux chameaux pour nourrir les troupes.

Le lundi 8 novembre, la colonne demeura campée sur la rive de l'Aoussa tandis que Munzinger parlementait, par l'entremise des guides, avec les Arabes du pays. C'est alors que parut Mohamed Walad Leheta, cheikh de la région. Il déclara au chef de l'expédition qu'il était soumis au gouvernement khédivial, qu'il avait reçu sa lettre et lui avait envoyé sa réponse, mais que le messager avait pris une autre route que celle

[1] D'après le voyageur Borelli, les Danakil y chargeaient chaque année 1.500 chameaux qui portaient 150 tonnes de sel au Choa ; le négus percevait, ajoute-t-il, une taxe spéciale sur ce produit (cf. J. Borelli, *Éthiopie méridionale*, p. 42).

[2] [illegible] Munzinger n'avait pris que dix jours de vivres.


TAJURRAH
Golfe D'Aden
Roudek
Hothak
Soda
Milur
Alha
Albaba
Alaul
Koh
Alal Vallée
Hilly
Dabi
Sufo
Gebel el Kou
Dahlou
Echelle
K.
CARTE des Routes de TAJURRAH
jusqu'au lac Aussa dressée par le
Lieut. Mohammed Izzat sous les Ordres de
MUNZINGER–PACHA
1875
Copiée dans la 3me Section de L'Etat Major Général
Par le Lieut. ACHMED FAHMY
13 Janvier 1876
Sadit Bey

par laquelle le pacha était venu. « Nos biens sont les vôtres, ajouta-t-il. Nos terres, nos enfants et tout ce que nous possédons vous appartient. Il n'y a aucune différence entre nous.» En présence d'une déclaration aussi formelle, Munzinger lui fit confiance et remit au cheikh une pelisse d'honneur et 80 tallaris. Il lui demanda de lui apporter, contre paiement, des vaches, des moutons et du maïs pour nourrir ses troupes et le chargea de lui procurer un émissaire qu'il désirait envoyer au cheikh d'Aoussa Mohamed Walad Hanfari, pour l'engager à venir auprès de lui; il lui promit enfin de lui confier des fonctions importantes dans la nouvelle administration. On remarqua que Walad Leheta omit de revêtir la pelisse qu'il venait de recevoir; il répondit à Munzinger qu'il lui enverrait des vaches et des moutons, mais qu'on ne trouvait du maïs qu'à Aoussa; il avait déjà, ajouta-t-il, envoyé un émissaire à Walad Hanfari, qui s'était enquis de la route suivie par le pacha, dans l'intention sans doute de se porter au-devant de lui; il produisit enfin un homme, parlant l'arabe, qui devait se charger d'acheter le maïs à Aoussa. Munzinger remit à ce dernier 40 tallaris.

Ce jour là, les guides qui avaient accompagné la colonne insistèrent vivement pour retourner à Tadjoura. Ils quittèrent le campement dans le courant de la nuit, après avoir reçu 16 tallaris et pris charge du courrier officiel. Munzinger n'avait pas cru devoir s'opposer à leur départ, après que Walad Leheta eut déclaré qu'il connaissait la route et qu'il se faisait fort de conduire la colonne jusqu'à Aoussa. Comme le cheikh laissait voir la crainte que lui inspirait Mohamed Walad Hanfari, le pacha le rassura : « Si Walad Hahfari ne se soumet pas, lui dit-il, je le tuerai et te nommerai à sa place; mais s'il se soumet, tu n'as rien à craindre.» Walad Leheta envoya alors quatre vaches à Munzinger à titre de cadeau et lui promit d'apporter les moutons, les vaches et les chameaux qu'il avait demandés.

Les guides emportaient pour le maamour de Tadjoura une lettre dans laquelle Munzinger lui prescrivait de mettre en route le plus tôt possible sur Aoussa, par la route directe, un détachement de 40 soldats commandé par un moulazim, avec les provisions et les bagages du corps expéditionnaire; quant aux 65 hommes restants de la compagnie, ils devraient également partir, mais le pacha désirait qu'ils s'arrêtassent en cours de

route pour réparer le chemin aux endroits les plus difficiles [1]. Le courrier expédié par Munzinger comprenait aussi un télégramme pour le Khédive [2], auquel Nubar pacha répondit du Caire le 24 novembre, dans les termes suivants : « J'espère que cette lettre vous trouvera à Aoussa, d'où nous est parvenu votre dernier télégramme. Son Altesse m'a ordonné de vous faire connaître un événement malheureux qui vient d'arriver en Abyssinie, parce qu'il peut exercer une influence indirecte sur l'esprit des populations qui vous environnent. Son Altesse pense que vous devez vous tenir sur vos gardes et ne pas vous avancer, vous concentrer à Aoussa ou sur un point facile à défendre jusqu'à ce que l'événement malheureux dont je vais vous entretenir ait été effacé par une revanche éclatante. » Nubar faisait ensuite le récit du désastre de Gundet et renouvelait à Munzinger ses conseils de prudence : « N'avancez pas et si vous voyez que les populations se sont enhardies sous l'effet de l'événement dont je vous parle, concentrez-vous à Aoussa ou autre part et attendez le rétablissement de notre prestige. » En post-scriptum, le ministre ajoutait : « Je pense que le moment serait mal choisi pour ouvrir des négociations avec le roi Ménélik relatives à une convention commerciale. Son Altesse me charge de vous dire qu'il croit convenable d'entamer ces négociations dans des moments plus favorables, à moins que Ménélik lui-même ne les entame le premier [3]. »

Cette lettre ne devait jamais parvenir à Munzinger. Le chef du corps expéditionnaire avait placé sa confiance en Walad Leheta qui, malgré ses protestations de dévouement, le trahissait. Chef de la tribu des Adoï-Mara, Leheta agissait de connivence avec Mohamed Hanfari, chef de la tribu des Assaï-Mara. Or ce dernier était un fervent adepte du Senoussisme et avait juré sur le Koran, au lit de mort de son père, de fermer aux Européens, y compris les Turcs et les Égyptiens, le territoire soumis à

[1] A.A., Privileggio à Barrot bey, 22 novembre 1875. En exécution de l'ordre reçu, le maamour de Tadjoura calcula qu'il lui faudrait au moins 100 chameaux pour les deux expéditions ; il pensait pouvoir en acheter une cinquantaine à Tadjoura ou aux environs, et il écrivit à Hassan Aly bey, à Aden, de lui en acheter 50 autres et de les lui expédier sur la corvette *Sennar*.

[2] Ce télégramme n'a pas été retrouvé dans les archives d'Abdine.

[3] A.A., Nubar pacha à Munzinger, le Caire, 24 novembre 1875.

sa domination, et de faire disparaître ceux qui passeraient à portée du poignard des Khouan (affiliés)[1]. Les deux hommes complotèrent la perte de Munzinger et Mohamed Leheta se chargea de l'exécution.

Endormi dans une trompeuse sécurité, le pacha resta campé les 9 et 10 novembre[2] à l'endroit où il s'était arrêté le 8. Il s'en était remis à Walad Leheta du soin de le conduire à Aoussa. Le cheikh lui exposa que la route du nord était difficile et qu'il faudrait, en la suivant, quatre jours pour atteindre Aoussa; en revanche celle du sud était facile et pouvait en deux jours et demi le conduire à destination; Munzinger opta donc pour cette dernière. Le jeudi 11 novembre, la colonne se remit en route. Les troupes avaient à peine fait un mille, qu'on perdit

(1) Cf. G. Ferrand, *Notes sur le pachalik de Harrar,* dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est,* 1886, p. 236.

(2) Au cours de ces deux journées, Privileggio, commandant le *Sennar,* exécuta les instructions de Munzinger. Il partit le 9 novembre de Tadjoura pour explorer la baie du Ghubbet Kharab. A l'entrée de la baie, il trouva un courant de près de cinq nœuds, alors que son navire ne pouvait marcher plus de six nœuds. Il envoya deux embarcations pour sonder l'entrée, «opération difficile, dit-il, mais qui me donna le courage de revenir à la charge et de franchir à toute vitesse de machine le détroit, non sans une forte appréhension».

«Une fois dedans, poursuit-il, un magnifique bassin s'est présenté devant moi, couronné de hautes montagnes d'un aspect volcanique et sans le moindre signe de végétation. Je me suis dirigé vers l'extrémité ouest-nord-ouest de la baie, au point le plus proche du lac Assal, et je mouillai le navire dans une baie assez vaste sur une profondeur de 9 brasses d'eau.» Le lendemain (10 novembre), Privileggio débarqua avec une cinquantaine d'hommes munis de provisions pour deux jours, et se dirigea vers la route d'Aoussa qu'il atteignit près de la station de Muya, et gagna Khalasitama. Après y avoir fait reposer sa troupe, il se remit en marche, en suivant cette fois la route des caravanes; arrivé à mi-chemin de Muya, il tourna le dos au lac Assal et rejoignit le soir même le Ghubbet Kharab par une route différente et assez bonne pour les chameaux. Cette petite expédition confirmait qu'il était possible, en débarquant dans la baie de Ghubbet Kharab, d'abréger de quatre jours la distance entre Tadjoura et Aoussa. Privileggio apprit des guides qu'en débarquant sur la côte ouest de la baie, en un endroit nommé Ada-Ali, on pouvait rejoindre Alouli, autre station de la route d'Aoussa, en un jour de marche à dos de chameau; cette route offrait toutefois l'inconvénient de s'approcher du pays des Issa Somalis, très redoutés par les habitants de Tadjoura (A.A., Privileggio à Barrot bey, Tadjoura, 15 novembre 1875).

de vue le guide qui précédait la colonne. Mohamed Ezzat fit arrêter la marche, chercha le guide et l'ayant aperçu au sommet de la montagne, le fit venir et lui demanda d'indiquer la route. Le guide s'y refusa et déclara qu'il ne se mettrait en marche qu'à l'arrivée de Walad Leheta. Munzinger fut avisé de l'incident. Après une heure et demie d'attente, l'ordre fut donné de décharger les chameaux. Ce n'est que vers 3 heures de l'après-midi que Leheta parut. La colonne se remit en marche et suivit une route obstruée d'arbustes et de pierres qui la rendaient difficilement praticable. Après deux heures de marche, on s'arrêta pour la nuit et Leheta fit apporter quatre vaches.

Le vendredi 12 novembre, on marcha depuis 11 heures du matin jusqu'au coucher du soleil; la route présenta les mêmes difficultés que la veille. Le lendemain 13 novembre, la colonne s'ébranla au petit jour et, après cinq heures de marche, atteignit la source du fleuve d'Aoussa. Munzinger voulut s'arrêter en ce point, mais le cheikh Leheta fit valoir qu'il existait un peu plus loin un endroit plus propice au campement des troupes. Il s'y rendit avec le pacha et lui indiqua un endroit boisé, situé au pied de la montagne, où les soldats, dit-il, pourraient se reposer à l'ombre. Munzinger donna l'ordre de s'y arrêter et d'attendre l'arrivée du reste de la colonne qui s'était égrenée tout le long de la route. Deux heures plus tard, Walad Leheta quitta le pacha sous prétexte d'aller chercher des chameaux, des vaches et des moutons. Après son départ, un indigène se présenta avec cinq moutons seulement; Munzinger refusa de les accepter en disant qu'ils ne pouvaient suffire aux besoins des troupes. L'Arabe repartit et revint quelques temps après avec cinq autres moutons; les dix bêtes furent alors remises à la 1re et à la 3e compagnie. Vers 4 heures de l'après-midi, l'ombachi Moustapha, de la compagnie soudanaise, vint dire à son youzbachi que le sous-lieutenant Mohamed effendi Rifai, de la 3e compagnie, ne pouvant supporter les tortures de la faim, avait mangé avec sa femme et sa fille des herbes de la montagne et qu'ils étaient tous trois mourants. Informé du fait, Munzinger ordonna au moawen Ismaïl effendi de prendre un moulazim et quatre soldats, d'aller voir ce qui se passait et de ramener en même temps le reste de la colonne. Le moawen se borna à parcourir un kilomètre et revint. Munzinger envoya alors un sergent avec deux soldats et des provisions,

à dos de mulet, pour ramener le sous-lieutenant et sa famille. La nuit était tombée depuis une heure que nul n'était encore revenu. A ce moment un soldat soudanais vint prévenir Diab agha qu'il avait aperçu un soldat égyptien blessé, étendu tout près de la rivière. On se porta à son secours, puis on l'interrogea. Le soldat déclara qu'il appartenait au détachement commandé par le sous-lieutenant Mohamed Rifai. Quand celui-ci eut, ainsi que sa famille, assouvi sa faim en mangeant des herbes de la montagne, il voulut regagner le camp. Le détachement passait dans un défilé resserré entre la montagne et le fleuve lorsqu'il fut attaqué par des Danakil ; cinq hommes furent tués et les quatre autres blessés[1]. A la suite de cet incident, l'hostilité des indigènes ne faisait plus de doute. Aussi lorsque, peu de temps après, l'un d'eux se présenta au camp, fut-il saisi et lié à la roue d'un canon. Les soldats voulaient même le tuer, mais Munzinger s'y opposa en disant qu'il leur serait utile. Deux heures plus tard, un autre indigène arriva au camp avec une vache et son veau, et déclara qu'il venait les remettre au pacha de la part du cheikh Leheta ; on l'arrêta également.

Munzinger donna alors au youzbachi Diab agha l'ordre d'occuper la localité la plus proche. Mais ce dernier, ainsi que Mohamed Ezzat effendi, exposèrent qu'il fallait d'abord attendre l'arrivée du reste de la colonne, puis s'assurer de l'existence d'une localité dans le voisinage. Le pacha approuva cet avis. Diab agha partit alors avec un moulazim et une cinquantaine de soldats à la recherche des retardataires. Ils les trouva engagés dans un combat avec les indigènes. Ces derniers prirent la fuite à l'approche des Égyptiens et toutes les troupes qui composaient la colonne expéditionnaire se trouvèrent enfin réunies au camp.

« Le pacha, rapporte Mohamed Ezzat, réunit alors ses officiers et discuta avec eux sur les mesures à prendre et la manière dont on rendrait compte à Son Altesse des événements survenus. Certains officiers tombèrent d'accord pour dire que les retardataires avaient été attaqués et tués par une tribu de brigands arabes. D'autres, par contre, jugèrent que cette attaque était l'œuvre des Arabes qui avaient manifesté leur

[1] D'après un rapport du maamour de Tadjoura, en date du 22 novembre 1875, les indigènes auraient eu dans cette affaire 22 tués (A.A., dossier 3/5, pièce 1).

soumission au gouvernement. Le pacha répondit à ces derniers que les Arabes soumis ne pouvaient avoir agi ainsi, car leur cheikh, bien qu'absent, s'était joint aux Égyptiens. Cette version fut approuvée. Le pacha ordonna aux officiers de poster avec soin des sentinelles aux endroits requis, et les soldats furent ensuite établis pour la nuit de la manière suivante : une partie de la 1re compagnie à l'est et l'autre partie au nord ; une partie de la 3e compagnie au nord et l'autre partie à l'ouest ; la compagnie soudanaise au sud ; le pacha, les artilleurs, la suite et les bestiaux furent placés au centre. Enfin l'ordre fut donné de se lever de très bonne heure afin de pouvoir atteindre [le lendemain] la ville d'Aoussa.

« Deux heures avant le jour, continue Mohamed Ezzat, le pacha se réveilla et cria au clairon de sonner le réveil. Il entendit alors le bruit de la marche d'une troupe nombreuse dans la montagne, et vit les Arabes surgir de tous côtés et se jeter sur les soldats. Il ordonna au clairon de sonner la charge. Les soldats se mirent debout, mais certains d'entre eux n'eurent pas le temps de se préparer. Trois salves furent tirées par les troupes. Le moawen Ismaïl Halet cria à l'artillerie d'entrer en action. Le commandant de l'artillerie lui demanda de lui faire place du côté de la 1re compagnie. Entre temps, les Arabes s'étaient jetés sur les soldats de la 1re compagnie. Ces derniers reculèrent et les Arabes se trouvèrent au centre de la place. La poussée des Arabes augmentant, les soldats de la 1re compagnie continuèrent à reculer. Ce que voyant, la compagnie soudanaise courut jusqu'à la rivière, poursuivie par les Arabes. Nous sommes entrés dans la rivière jusqu'à ce que l'eau atteignît notre poitrine. Nous nous sommes ensuite arrêtés et avons déversé un feu nourri sur les Arabes qui reculèrent. Nous sommes alors sortis de la rivière, mais d'autres Arabes venant à la rescousse, nous fûmes obligés de reculer une seconde fois. Le feu se poursuivit et je reçus à ce moment un coup de lance au côté gauche. Mon agresseur fut tué par les balles des soldats. Ma blessure était légère et je criai au saghkolaghassi d'aller de l'avant afin de pouvoir disposer de l'ennemi. Un Arabe me donna alors un coup de lance à la tête qui atteignit l'os. Je plongeai ma tête dans la rivière et, entre temps, je chargeai mon fusil que j'avais tenu hors de l'eau. Lorsque ma tête émergea à la surface, je vis ce même Arabe qui se disposait à me donner un autre coup. Je fis feu sur lui à bout portant. A ce moment,

les Arabes reculèrent. Ils revinrent à la charge pour la troisième fois et les soldats furent obligés de reculer à nouveau. La bataille se poursuivit jusqu'au lever du jour. Le nombre des Arabes diminua peu à peu, puis ils reculèrent et la victoire resta aux soldats qui sortirent de l'eau. Lorsque le soleil se leva et que le tir put être mieux dirigé contre les Arabes, ces derniers prirent la fuite en emportant les bestiaux, les tissus et les habillements des troupes. Les soldats les poursuivirent jusqu'à ce qu'ils les eussent perdus de vue dans la forêt et dans la montagne.»

Le lieutenant Mohamed Ezzat, dont nous venons de citer le rapport, avait joint son sort à celui de la compagnie soudanaise et laissé Munzinger combattre sur place avec les soldats de la 1re et de la 3e compagnie égyptienne. Le boulouk amin Khalil Sangar rapporte que le cheikh arabe qui avait trahi Munzinger se rendit à la tente du pacha, dont il connaissait l'emplacement ; il le trouva hors de sa tente et un duel s'engagea entre eux. « Ce fut le cheikh qui commença, rapporte le boulouk amin ; il frappa le pacha d'un coup de lance à la gorge ; celui-ci fit feu sur le cheikh et l'ordonnance du pacha l'acheva. Tous deux tombèrent à terre [1].» Un jeune chrétien du Choa, nommé Gohar, domestique de Munzinger, rapporte que le pacha tomba en luttant, après avoir lui-même abattu d'un coup de fusil et de deux coups de pistolet trois Danakil qui l'attaquaient ; un coup de sabre l'atteignit à la tête, un autre lui fracassa l'humérus gauche et il reçut encore plusieurs coups de lance [2].

Après le recul des assaillants, Mohamed Ezzat retourna à l'endroit où avait campé la colonne. Les bestiaux, les meubles et les habillements

[1] A.A., dossier 3/5, *Abdine,* pièce 2 (annexe), rapport de Khalil Sangar, 13 décembre 1875.

[2] Cf. dans Keller-Zschwokke, *op. cit.,* p. 67-70, la lettre de Franz Hassen au colonel Munzinger, 24 décembre 1875 ; p. 70-72, la lettre de Wild adressée du Caire à Petermann, Gotha, le 17 janvier 1876 et une lettre de Th. von Heuglin au même Petermann en date du 22 janvier 1876 ; ces trois correspondants ont recueilli la déposition de Gohar ; leurs versions présentent toutefois de légères divergences. Dor bey, de son côté, dit que Munzinger fut frappé de quatre coups de couteau par le fils du cheikh Mohamed Leheta, avant que celui-ci ne fût tué par le chaouich du pacha (cf. Keller-Zschwokke, *op. cit.,* p. 65-67, lettre de Dor bey à la famille de Munzinger, et la notice biographique qu'il publia sur Munzinger dans le *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie,* 1re série, p. 121-127).

avaient été emportés, mais les munitions, les canons, les armes, ainsi que les bagages, jonchaient le champ de bataille. Il trouva Munzinger étendu à terre sous sa tente et respirant encore. Les troupes qui restaient s'apprêtèrent alors à défendre chèrement leur vie. Les canons et les munitions furent transportés sur un terrain élevé, où l'on porta également le pacha ainsi que le corps de sa femme. Bien que mortellement blessé, Munzinger gardait toute sa lucidité d'esprit ; il dicta ses dernières volontés en allemand à son secrétaire Hagenmacher [1].

« Sur ces entrefaites, rapporte Mohamed Ezzat, les Arabes nous attaquèrent de nouveau de tous côtés. Je chargeai moi-même le canon et visai un groupe compact d'Arabes. Un grand nombre d'entre eux furent tués et les autres se dispersèrent, car on tirait le canon pour la première fois depuis le commencement du combat. Le tir se poursuivit avec intensité et les canons, de même que les fusées, firent de nombreux ravages parmi les Arabes. Finalement, ils prirent la fuite en laissant 800 morts environ sur le terrain. Je voulus alors reconnaître les pertes que nous avions subies et je trouvai, parmi les morts, toute la famille du pacha, toutes les femmes et les enfants, tous les officiers d'infanterie, le commandant de l'artillerie, tous les soldats artilleurs, à l'exception de seize d'entre eux dont quelques-uns étaient blessés, plus de 100 soldats des troupes égyptiennes d'infanterie, 28 soldats de la compagnie soudanaise et le Français M. Lanfrey [2]. Quant aux Arabes, ils avaient perdu 6.000 hommes environ, sans compter ceux qui se trouvaient dans l'eau [3].

[1] Cf. les lettres de Wild et de Heuglin, déjà citées.

[2] Dans son ouvrage intitulé : *Obock, le Choa, le Kaffa,* p. 46, le voyageur P. Soleillet écrit : « On m'a raconté à Ankobar un beau trait de M. Lanfrey. Il avait sa tente à côté de celle du pacha et il fut l'un des premiers blessés quand les Adel surprirent l'armée égyptienne. Il avait des domestiques très dévoués qui, le voyant blessé, le transportèrent dans une île de l'Hawash. Revenu à lui, il aurait dit : « Non, ce ne serait pas honnête », et, s'échappant des bras de ses serviteurs, il vint tomber, percé de coups de lance, à côté des cadavres encore palpitants de Munzinger pacha et de sa femme. »

[3] Dans un autre rapport sur les événements d'Aoussa, présenté conjointement par l'officier d'état-major Mohamed Ezzat, le youzbachi de la compagnie soudanaise Ibrahim Diab, le moulazim awal et le moulazim tâni de la même compagnie,

« Le youzbachi de la compagnie soudanaise [1] et moi prîmes en main le commandement des troupes. Le moawen du Soudan oriental était d'avis de remettre ce commandement à l'émir abyssin ras Bourrou, mais nous n'approuvâmes pas cette idée [2].

« Nous discutâmes alors les mesures à prendre en vue de revenir à Tadjoura, car les provisions étaient épuisées depuis quelques jours et les munitions suffisaient à peine à nous protéger jusqu'à notre arrivée au dit port. Quant à l'émir Bourrou et au moawen Hagenmacher, ils étaient d'avis de se rendre à Aoussa ; mais nous n'approuvâmes pas cette idée, car nous n'avions pas de chameaux et les munitions étaient insuffisantes. Nous prîmes donc des munitions en quantité suffisante et les distribuâmes aux soldats. Les armes qui ne nous étaient pas nécessaires furent brisées et les canons rendus inutilisables. Nous voulûmes transporter le pacha avec nous, mais celui-ci, qui se trouvait à l'agonie, car il avait reçu quatre coups de lance, fit appeler l'officier d'état-major et lui dit : « Vous avez assisté à la rencontre et à ses diverses péripéties « et vous savez comment je fus frappé. A votre arrivée à Tadjoura, vous « devez dresser une carte de la rencontre en même temps que le rapport « y afférent et les transmettre à notre Auguste Bienfaiteur, afin qu'il « en prenne connaissance et qu'il venge mon honneur et celui de nos

rapport à peu près identique à celui que nous citons, on lit que la perte approximative des Arabes fut de 4.000 tués dans la nuit du samedi au dimanche, lors de la grande rencontre, sans compter ceux qui périrent dans l'eau ; 800 Arabes tués au cours de la seconde rencontre le dimanche, et 260 Arabes tués pendant la retraite, au total 5.060 hommes. Le chiffre des Arabes tués au cours du combat de nuit, qui fut très confus, nous paraît fort exagéré. Le domestique Gohar paraît plus proche de la vérité lorsqu'il dit que le champ de bataille était jonché de 172 cadavres égyptiens et de 500 Danakil.

[1] Nommé Ibrahim Diab.

[2] Les Abyssins, qui accompagnaient la colonne, échappèrent au massacre. D'après une lettre du voyageur Alfred Ilg, datée du 23 février 1888, ils durent leur salut au fait qu'ils s'étaient établis assez loin du camp, sous un buisson, et qu'ils purent ainsi fuir sans être aperçus. (Cf. KELLER-ZSCHWOKKE, *op. cit.*, p. 75-77.) Ce voyageur, qui recueillit les témoignages de deux Abyssins qui assistèrent au combat, ajoute que la femme de Munzinger se défendit aussi courageusement et tua, dit-on, cinq indigènes.

«soldats[1]». Avant de nous mettre en marche, nous voulûmes nous mettre d'accord sur le chemin à suivre. En effet, nous ne pouvions prendre la même route qu'à l'aller, car elle est escarpée, et nous risquions d'être attaqués et pris par les Arabes. Nous empruntâmes donc une autre route à l'est du lieu de la rencontre.

«A 5 heures de la journée, nous quittâmes les lieux en transportant une des fusées avec les bombes requises. Les Arabes ne cessaient de nous suivre. Chaque fois que leur nombre augmentait, nous nous arrêtions et livrions bataille. Puis, lorsqu'ils se dispersaient, nous poursuivions notre chemin. A un moment donné, l'émir Bourrou s'assit par terre et nous dit qu'il ne pouvait plus marcher. Nous le laissâmes à cet endroit et continuâmes notre chemin. Lorsque nous fûmes à 200 mètres environ, les Arabes attaquerent l'émir. Il en tua deux. Quant à nos soldats, ils s'arrêtèrent et firent feu sur les Arabes; cinq d'entre eux mordirent la poussière. Nous continuâmes ensuite notre route. Arrivés à une vallée, les Arabes nous attaquèrent. La fusée entra en action, de même que les fusils. Trente des leurs furent tués. Comme les bombes étaient épuisées, nous brisâmes la fusée et nous reprîmes la marche jusqu'à la nuit. Nous nous assîmes alors épaule contre épaule en forme de carré, dont le centre fut occupé par les blessés. Nous demeurâmes ainsi jusqu'au matin.

«Le lundi 15 novembre, nous nous remîmes en marche, en dépit de la faim dont nous souffrions depuis six jours. L'eau vint à manquer lorsque nous atteignîmes les montagnes de Gamri, près de la vallée de Haguina. Les Arabes étaient toujours à nos trousses. En descendant de la montagne, nous fûmes attaqués par les Arabes qui nous lançaient des pierres. Nous nous arrêtâmes et ouvrîmes le feu contre eux. Plus de quarante Arabes furent tués. Quant aux soldats, quatre d'entre eux périrent des suites des blessures mortelles occasionnées par les pierrres et quatre autres, pris de vertige, tombèrent de la montagne, d'une hauteur de 600 mètres. Nous atteignîmes la vallée de Haguina vers le

[1] Il ne semble pas que Munzinger soit tombé vivant aux mains de l'ennemi. Franz Hassen, dans sa lettre déjà citée, rapporte en effet que «Addi Gobar (en réalité Eid el-Gayar), lieutenant du bataillon soudanais de Keren, et Abou Dolo, caporal au même bataillon, déclarèrent qu'ils virent mourir Munzinger».

coucher du soleil, et, après nous être approvisionnés en eau, nous poursuivîmes notre chemin, car cette région est boisée et les Arabes se cachaient parmi les arbres. Vers la nuit, nous arrivâmes à un endroit ouvert de tous côtés. Nous nous y arrêtâmes, comme la veille, jusqu'au matin.

« Mardi, 16 novembre, nous poursuivîmes notre route jusqu'à ce que nous atteignîmes un khor contenant de l'eau. Nous nous y reposâmes et, après avoir pris notre provision d'eau, nous le quittâmes l'après-midi. A notre sortie du khor, nous fûmes attaqués de front par 400 Arabes environ. Nous nous étendîmes par terre et, lorsqu'ils furent à 200 mètres environ, nous ouvrîmes le feu sur eux. Plus de la moitié des Arabes tombèrent sous nos balles et les autres se débandèrent à droite et à gauche. Nous rejoignîmes la route principale et continuâmes notre chemin jusqu'à la nuit que nous passâmes comme la veille. Ce fut notre dernier combat et nous ne vîmes plus d'Arabes autour de nous [1]. »

Le mercredi 17 novembre, la colonne franchit la vallée de Matrass, où les soldats s'approvisionnèrent en eau et en fruits de palmier doum; le soir, la petite troupe gagna la vallée d'Alouli, où elle passa la nuit. Le lendemain, le moawen Hagenmacher s'arrêta à bout de forces [2]. Il fut laissé derrière et la colonne gagna la vallée de Muya, où elle passa la nuit. Le vendredi 19 novembre, au coucher du soleil, la troupe atteignit Gela Heffo, où elle put acheter une dizaine de moutons. Le lendemain, les soldats gagnèrent le port de Dallou et poussèrent jusqu'à Embabo, où le fils de l'émir de Zeyla leur offrit l'hospitalité la plus large. L'argent de la caisse, qui avait été réparti entre les soldats avant le commencement

[1] A.A., dossier 3/5, *Abd.*, pièce 2, rapport de Mohamed Ezzat effendi à Abd el-Kader pacha, 10 décembre 1875.

[2] Dans le compte rendu de la séance de la *Société khédiviale de Géographie* du 18 février 1876, on lit les détails suivants : « Dans l'affaire où Munzinger fut tué, Hagenmacher parvint, avec un certain nombre d'hommes résolus, à se frayer un chemin à travers l'ennemi; pendant trois jours et trois nuits, n'ayant pu emporter d'autre provision que des cartouches, ils durent marcher, se battant constamment, sans boire, sans manger et sans dormir; vers la fin du troisième jour, la poursuite de l'ennemi se ralentit et Hagenmacher arriva à un puits; il se précipita avec avidité sur l'eau, mais quelques instants après il la rendait avec des flots de sang et expirait sur la place même. »

de la retraite, fut alors réuni [1], et le youzbachi, chargé de la garde de la caisse, remit au fils de l'émir douze tallaris à titre de cadeau.

Le dimanche 21 novembre, les débris du corps expéditionnaire arrivèrent à Tadjoura. Ils comprenaient 73 soldats soudanais et 73 Arabes, soit 146 hommes en tout et quatre officiers : Mohamed Ezzat effendi de l'état-major, le youzbachi Diab agha, le moulazim Eid el-Gayar agha et Farag agha, seuls survivants des 361 officiers et soldats partis quelques semaines plus tôt avec Munzinger. Abd el-Kader pacha accourut à Tadjoura à la nouvelle du désastre [2] et prit aussitôt les mesures nécessaires pour mettre la localité en état de défense. On prêtait en effet à Mohamed Hanfari l'intention de venir l'attaquer pour s'emparer des armes, des munitions et de l'argent qui s'y trouvaient en dépôt, et cette menace rendait l'attitude de la population fort douteuse [3].

[1] Par la suite, un certain nombre de soldats accusèrent l'officier Mohamed Ezzat de les avoir dépouillés de leur argent à cette occasion (A.A., dossier 3/5, *Abd.*, pièce 7, Privileggio à Barrot bey, Tadjoura, 12 janvier 1876).

[2] Il y arriva le 26 novembre 1875.

[3] A.A., Privileggio à Barrot bey, 29 novembre et 15 décembre 1875.

CHAPITRE XII.

LA GUERRE D'ABYSSINIE[1]. — LA PRÉPARATION.

1. — RÉACTION DU KHÉDIVE APRÈS LE COMBAT DE GUNDET.

La nouvelle du combat de Gundet livré le mardi 16 novembre fut connue à Senhit dès le vendredi soir[2]; ce n'est que le lendemain toutefois qu'Alaeddin bey apprit par Massawa l'étendue du désastre[3]. 146

[1] Ouvrages et articles imprimés contemporains des événements ou rédigés par des témoins oculaires :
— Article dans le *Times* du 12 octobre 1876, citant un article paru six mois plus tôt dans la *Bombay Gazette;*
— Notes d'un officier d'état-major, dans *Blackwood's Edinburgh Magazine,* juillet 1877;
— DE SUZZARA, *L'expédition de Ratib pacha,* juillet 1877, dans *Revue d'Égypte,* t. II, p. 640 et suiv.;
— DYE, *Moslem Egypt and Christian Abyssinia,* New York 1880, chap. XX à LIV;
— LORING, *A Confederate soldier in Egypt,* New-York 1884, p. 329 à 450;
— F. VON THURNEYSSEN PACHA, *L'expédition de l'Égypte contre l'Abyssinie,* dans le *Bulletin de l'Institut égyptien,* 1911;
— MOHAMED RIFAAT BEY, *Gabr il kasr fil khalas min il asr* (Les ailes brisées; libération de captivité), le Caire 1314 (en arabe).

[2] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.,* pièce 142, Alaeddin bey à Khairi pacha, 20 novembre 1875. La nouvelle arriva donc en trois jours, alors qu'Alaeddin déclare que la distance qui le sépare de Gundet est de cinq jours de marche rapide.

[3] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.,* pièce 150, Alaeddin bey à Khairi pacha, 21 novembre 1875. La dépêche de Massawa annonçait également que Hamed bey, nazir du kism des Beni-Amer, Ahmed Haggag, nazir d'Algheden, et Mohamed effendi Alia, nazir des Mallenga, avaient péri dans le combat ainsi que les cavaliers arabes, à l'exception de dix d'entre eux. Une dépêche postérieure de Massawa déclare toutefois que Ahmed Haggag se trouvait à Godofélassié le 21 novembre, que les Abyssins l'avaient émasculé et que les musulmans de la région s'efforçaient de le faire échapper (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.,* pièce 263, le vékil des travaux à Massawa à Khairi pacha, 28 novembre 1875).

soldats étaient partis deux jours plus tôt de Senhit pour renforcer Arendrup [1]; en apprenant la nouvelle, ils rebroussèrent chemin. La garnison de la place s'élevait à 550 hommes; celle d'Amideb comptait 192 soldats et artilleurs et 80 bachi-bouzouks méharistes. On prêtait aux Abyssins l'intention d'attaquer Senhit, Amideb, ainsi que les villages arabes; la panique s'était emparée des habitants et Alaeddin bey télégraphia au Caire pour demander des renforts [2].

A Massawa, l'alarme était plus grande encore. Les habitants de la banlieue abandonnèrent leurs maisons et vinrent se réfugier dans l'île. Le bruit courait que le roi Jean voulait faire son entrée « à cheval » à Massawa [3]. La place n'avait pour toute garnison que deux compagnies de mouhafizines et quelques artilleurs; le vékil des travaux à Massawa demanda aussitôt des renforts au Caire [4] et télégraphia au gouverneur de Souakin de lui envoyer promptement des bachi-bouzouks [5].

Le Khédive répondit aussitôt aux appels de secours; il donna l'ordre de faire partir sur-le-champ pour Massawa un régiment d'infanterie fort de 4 bataillons [6]. Cette nouvelle produisit un effet rassurant sur les populations. « A notre arrivée à Massawa, manda Ahmed Nachât bey [7] le 24 novembre, nous avons constaté que les habitants et les commerçants de la ville étaient très inquiets et bouleversés et s'étaient décidés à s'en aller. Nous les avons tranquillisés en leur assurant que notre Grand Bien-

(1) Cf. *supra*, p. 776 note (1), où Alaeddin bey ne mentionne d'ailleurs que 113 soldats.

(2) A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 147, Alaeddin bey à Khairi pacha, 21 novembre 1875.

(3) A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 148, le vékil des travaux à Massawa à Khairi pacha, 22 novembre 1875.

(4) A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 141, le vékil des travaux à Massawa à Khairi pacha, 21 novembre 1875.

(5) A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 146, le gouverneur de Souakin à la Maïa Sanieh, 21 novembre 1875.

(6) A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 371, Khairi pacha au vékil des travaux à Massawa et à Alaeddin bey, 23 novembre 1875.

(7) Nachât bey était, au dire de M. de Suzzara, chargé d'une mission auprès de Ménélik. Parti de Suez, via Souakin, il arriva le 22 novembre à Massawa, où le vékil des travaux du gouvernorat le mit au courant des événements (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 152, Nachât bey à Khairi pacha, 22 novembre 1875).

faiteur ne pouvait que prendre sa revanche ; ils se sont alors tranquillisés, et cette tranquillité s'est accrue à l'arrivée des 9 compagnies commandées par le binbachi Aly Raëf effendi et les deux compagnies du binbachi Durholz, et à la nouvelle de la prochaine arrivée des bachi-bouzouks venant de Souakin et de quatre bataillons venant du Caire. Le gouvernorat se trouvant sans personne en qui l'on puisse avoir confiance [1], je vous prie de donner des instructions au commandant Durholz pour assurer la protection de la ville, car il est le plus qualifié [2]. » Les nouvelles reçues d'Abyssinie le 24 novembre indiquaient d'ailleurs que le roi Jean avait renoncé à venir à Massawa pour le moment [3], mais même s'il avait l'intention de prononcer une attaque sur la ville [4], le Khédive estimait que, avec les 11 compagnies revenues de l'expédition Arendrup et les 2 compagnies de mouhafizines présentes à Massawa, la place était en mesure de se défendre [5]. Les deux compagnies soudanaises ramenées par le binbachi Durholz furent renvoyées à Senhit, tandis que les 200 bachi-bouzouks envoyés de Souakin, avec leur chef Ismaïl Hakki bey, arrivèrent à Massawa le 27 novembre [6].

Au Caire, le Khédive chercha à tenir secrète aussi longtemps que possible la nouvelle du désastre d'Arendrup [7]. Il refusa de laisser venir dans la capitale des témoins oculaires des événements [8]. Carbonnel, le nouveau

(1) Arakel bey, gouverneur de Massawa, ayant, on l'a vu, péri à Gundet.

(2) A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 223, Nachât bey à Khairi pacha, 24 novembre 1875.

(3) A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 227 bis, le vékil des travaux à Massawa à Khairi pacha, 24 novembre 1875.

(4) Le 28 novembre 1875, Nachât bey câblait au Caire que, selon un bruit venu d'Abyssinie, le roi Jean s'était avancé de Addi Huala à Godofélassié (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 285).

(5) A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Nachât bey, 28 novembre 1875.

(6) A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 224, le gouverneur de Souakin à Khairi pacha, 24 novembre 1875 ; pièce 274, Nachât bey à Khairi pacha, 27 novembre 1875.

(7) Le général Stanton n'en fut avisé officiellement que le 25 novembre au soir (F.O. 78-2405, télégramme de Stanton à lord Derby, 25 novembre 1875 à 7 h. p. m.). La nouvelle fut cependant connue à la suite d'une indiscrétion commise par deux commis-télégraphistes (Cf. Dye, *op. cit.*, p. 151).

(8) C'est ainsi que le binbachi Omar Rouchdi ayant sollicité l'autorisation de se rendre au Caire pour relater les événements à la Maïa, reçut l'ordre de rester à

consul de France [1], ayant fait savoir que le roi d'Abyssinie se proposait d'envoyer les têtes d'Arakel bey et d'Arendrup bey pour être remises à leurs familles, le vice-roi s'opposa à ce qu'on les envoyât au Caire. « Il y a sans doute une église à Massawa, manda-t-il à Nachât bey; on célébrera un service funèbre avec toute la pompe voulue et on les inhumera dans l'église [2]. » Toute l'activité du Khédive tendait à reprendre une revanche éclatante par les armes. « Bien que ce qui est arrivé en Abyssinie aux troupes égyptiennes, manda Khairi pacha à Alaeddin bey et à Nachât bey le 27 novembre, soit dû à ce que ces troupes, peu nombreuses, se sont aventurées dans un grand pays, sans avoir pris les précautions voulues ni déployé l'énergie nécessaire, S.A. le Khédive tient à tout prix à prendre une revanche. Une armée a été préparée à cet effet, composée de 16 bataillons d'infanterie, 1 rég'ment de cavalerie, 3 batteries d'artillerie et 6 lance-fusées, et placée sous le commandement général de Rateb pacha [3], sirdar de l'armée égyptienne, aidé du général Loring, chef d'état-major, et des généraux Osman Rifki pacha et Rached Rakeb pacha [4]. » Quatre bataillons

Massawa et de faire son rapport par écrit (A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièces 375 et 416, Khairi pacha au vékil des travaux à Massawa, 23 et 26 novembre 1875). Le 4 mars 1876, Khairi pacha gourmandait encore Nachât bey pour avoir laissé venir au Caire un barbarin émasculé, qui était au service de Rustum Nagui bey mort à Gundet. « Il donne des nouvelles de ce combat, écrivait Khairi pacha et a dévoilé des choses qu'il n'aurait pas dû dire » (A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 443, Khairi pacha à Nachât bey, 4 mars 1876).

[1] Désigné pour remplacer M. de Sarzec, Carbonnel partit de Suez le 2 novembre sur le vapeur *Mehalla* et arriva le 5 à Massawa, où il fut reçu avec honneur par le vékil du gouverneur, le directeur du Service sanitaire et le secrétaire de Mgr. Touvier (A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièce 284, Khairi pacha à Arakel bey, 4 novembre 1875; Fedrigo pacha à Khairi pacha, Massawa, 6 novembre 1875).

[2] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.,* pièce 253, Nachât bey à Khairi pacha, 27 novembre 1875; Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièce 452, Khairi pacha à Nachât bey, 28 novembre 1875.

[3] La désignation du généralissime donna lieu à des discussions au Caire. Nubar pacha soutenait la candidature du général Loring; Ismaïl pacha Saddik et Chérif pacha celle de Rateb pacha. Dans cette lutte d'influence entre le parti du progrès et le parti conservateur étroitement nationaliste, ce fut le second qui l'emporta (Cf. Dye, *op. cit.,* p. 151 à 154; Loring, *op. cit.,* p. 330).

[4] A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièces 423, 424, Khairi pacha à Nachât bey, à Alaeddin bey, 27 novembre 1875.

d'infanterie de la garde et deux batteries d'artillerie, commandés par Osman Rifki pacha, qui constituaient l'échelon avancé de cette armée, s'embarquèrent à Suez les 26 et 27 novembre sur les vapeurs *Gharbieh, Rahmanieh, Kosséir, Damanhour* et arrivèrent à Massawa le 1er et le 2 décembre [1].

La décision d'envoyer un corps expéditionnaire en Abyssinie avait été étudiée et prise au cours de plusieurs conseils [2] qui eurent lieu au palais d'Abdine sous la présidence du Khédive et auxquels assistèrent le prince Hussein, ministre de la Guerre, Nubar pacha, Chérif pacha, Rateb pacha, les généraux Stone et Loring, les colonels Field et Dye. « Le Khédive, rapporte Loring, déclara que l'objectif était de punir le roi Jean pour le mal fait à l'expédition Arendrup et pour d'autres outrages. Nubar pacha, ministre d'État, parla de se fortifier aux environs d'Adoua... Il insista vivement pour que, dès que l'objet principal de l'expédition, à savoir la punition du roi Jean, serait obtenu, la guerre se terminât et l'expédition revînt en Égypte. Il recommanda d'observer la loi internationale. Le mot de conquête ne fut pas prononcé, et j'eus l'impression que ce ministre était opposé à la guerre. Il dit que l'Égypte était déjà en deuil à la suite de la défaite d'Arendrup et que sa famille était dans une profonde détresse; Arakel bey, son neveu, avait été tué [3]. » Au cours de ces entretiens, rapporte encore Loring, « le Khédive insista auprès de Rateb pacha pour qu'il eût égard à mes conseils; en d'autres mots, pour qu'il les suivît. Pour donner plus d'emphase à cette injonction, Ismaïl plaça avec solennité ma main dans celle de Rateb, en témoignage de fraternité et nous chargea de ne former qu'un seul esprit [4] ». Toute l'opération devait être accomplie avant la saison pluvieuse qui commence généralement en mai [5]. L'expédition

[1] A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 462, Khairi pacha à Nachât bey, 28 novembre 1875; Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièces 365, 367, 381, 382, 388, Nachât bey à Khairi pacha, 1er et 2 décembre 1875.

[2] Dye précise qu'il y eut trois conseils et que le Khédive n'assista pas au second, à cause de la mort de son frère Moustapha survenue la veille (3 décembre) à Constantinople (cf. Dye, *op. cit.*, p. 158).

[3] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 330.

[4] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 331.

[5] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 158.

fut préparée par le prince Hussein, de concert avec le général Stone qui dressa également le plan de campagne [1].

Les instructions du Khédive à Ratib pacha, en date du 5 décembre 1875, étaient rédigées comme il suit :

« Je vous ai donné mes instructions verbales et vous ai fait connaître le but que j'ai en vue par l'expédition dont le commandement vous est confié. Je crois actuellement devoir résumer mes idées afin qu'elles soient toujours présentes à votre esprit.

« Le roi Jean, par sa manière d'agir à notre égard depuis près de quatre ans et dernièrement en rassemblant des troupes sur nos frontières, a encouragé l'esprit de rapine qui fait le fond du caractère des Abyssins et la base de leur ordre social. Par les incursions qu'il encourageait ou tolérait sur notre territoire, il jetait le trouble dans nos populations et, peu à peu, faisait perdre à mon gouvernement le prestige qui, en grande partie, le soutient dans ces contrées.

« Arendrup bey avait pour mission d'occuper temporairement le Hamacène, position stratégique qui aurait mis mes frontières à l'abri des attaques des Abyssins, de faire sentir au roi Jean la nécessité de vivre dorénavant en paix avec nous, et de ne rentrer sur notre territoire qu'après avoir assuré, par des garanties à stipuler, la tranquillité future de nos frontières.

« Le désastre qui vient d'atteindre Arendrup bey et son avant-garde complique actuellement la situation créée à mon gouvernement du Soudan par le roi Jean. Avec des populations aussi impressionnables que les nôtres, l'effet de ce désastre, qui, dans un autre milieu, serait réduit à sa juste valeur, prendra des proportions exagérées qui peuvent, à un moment donné, porter une atteinte profonde à l'autorité de mon gouvernement.

[1] « Le général Stone, rapporte Loring, avait reçu une longue communication de l'abbé Duflot, prêtre lazariste, qui avait vécu plus de neuf ans en Abyssinie. Il fournit un tableau parfait du pays, dessinant ses pistes, ses montagnes, ses rivières, ses défilés et ses passes. Ces renseignements ne laissaient rien à désirer aux militaires chargés de choisir la route convenable pour entrer en Abyssinie, et avant le départ du Caire, le général Stone et moi nous étudiâmes à fond le pays et fixâmes le chemin à suivre, Stone me laissant naturellement le soin de prendre d'autres informations à mon arrivée dans le pays » (cf. LORING, *op. cit.*, p. 335).

« C'est cet état de choses qui a nécessité l'envoi des forces que je mets sous votre commandement. Le but de votre mission est donc de rétablir le prestige de nos armes et, par là, celui de mon gouvernement, et, deuxièmement, de poursuivre et d'atteindre le but que je m'étais proposé en envoyant Arendrup bey. Pour assurer ces deux buts, vous devez nécessairement entrer en Abyssinie. Sur les quatre ou cinq routes qui mènent de Massawa sur les hauts plateaux de l'ennemi, vous aurez à choisir celle qui vous paraîtra la plus convenable. Je laisse ce point entièrement à votre appréciation. Si le roi Jean se présente pour s'opposer à votre mouvement, vos forces sont nombreuses et, dans un seul coup, vous regagnez le prestige que nous pouvons avoir perdu. Le roi Jean une fois battu, son armée dispersée, notre prestige est rétabli et, avec son rétablissement et l'effroi que vous aurez inspiré aux Abyssins, nos frontières seront assurées pour longtemps. Vous retournerez donc à Massawa en détruisant les retranchements ou fortifications provisoires que vous aurez établies.

« Mais quelque confiance que son dernier succès ait pu donner au roi Jean, je ne puis croire qu'il abandonne la tactique traditionnelle de sa nation [qui est] de se replier, de profiter de tous les accidents d'un pays montagneux pour n'attaquer l'ennemi qu'avec des masses supérieures et dans des positions avantageuses. Je pense donc que, pour en finir promptement avec lui, vous serez obligé de le suivre, de le chercher. Mais, dans ce cas, ne négligez aucune précaution pour assurer vos derrières, ainsi que vos communications avec Massawa ; n'avancez qu'avec prudence et, sous aucun prétexte, ne dépassez pas Adoua ; Adoua est la limite extrême que j'admets pour votre poursuite de l'ennemi. Une fois sa capitale occupée, c'est le roi Jean qui se trouvera nécessairement dans l'alternative ou de vous attaquer ou de nous faire des ouvertures pour négocier. Gardez-vous de repousser ces ouvertures ; provoquez-les au contraire par tous les moyens en votre pouvoir. Tâchez de connaître les dispositions de ses principaux feudataires ; éveillez la vieille rivalité qui existe entre eux et le roi ; gagnez-les à notre cause en leur faisant surtout connaître que mon but n'est point un but de conquête, que vous n'attendez que des garanties de paix pour évacuer le pays. Inquiétez le roi Jean par ces mesures ; vous l'amènerez ainsi à la décision de livrer bataille ou de négocier. C'est donc à le forcer à l'une ou l'autre de ces deux alternatives que vous devez

travailler. Car mon intention n'est pas que vous restiez indéfiniment ou que vous occupiez d'une manière permanente la capitale du Tigré. Si, au bout d'un certain temps dont je laisse la durée à votre appréciation, vous n'avez pu amener le roi Jean ni à une bataille ni à une négociation, frappez Adoua d'une contribution et rentrez avec toutes vos forces dans les lignes que vous aurez établies sur le haut plateau par lequel vous aurez fait votre entrée en Abyssinie. Renvoyez à Massawa la partie de vos troupes qui ne vous paraîtra pas nécessaire à la défense de ces lignes, où vous attendrez mes ordres et d'où vous ferez connaître au roi Jean mon intention d'occuper le plateau et de dominer le pays et de rentrer, s'il le faut, l'année prochaine dans sa capitale jusqu'à ce qu'il se soit décidé à nous donner les assurances que nous avons le droit de réclamer pour la tranquillité future de nos frontières.

« Je n'ai qu'une recommandation à ajouter ou plutôt à répéter : c'est de ne vous avancer qu'avec des forces suffisantes. Si les forces que vous avez ne vous suffisent pas pour garder d'une manière sûre vos communications lors de votre mouvement sur Adoua, n'hésitez pas un moment à me demander des renforts que je vous enverrai immédiatement. N'oubliez pas que je ne veux aucune conquête, que je ne convoite aucune partie du territoire ennemi, que je ne cherche que notre tranquillité future, que des relations commerciales entre les sujets du roi Jean et les miens, et que, conséquemment, vous devez traiter les habitants qui ne se portent pas à des hostilités contre vous, avec toute la modération que les circonstances de la guerre peuvent comporter. Ceux qui viendront chercher, comme l'ont fait précédemment les habitants du Hamacène, protection auprès de vous, doivent trouver cette protection contre les feudataires abyssins qui les tyrannisent. Ayez le plus grand respect pour les églises et pour toutes les places consacrées au culte. Dans les proclamations que vous serez appelé à répandre, faites ressortir le caractère de la guerre que le roi Jean nous a forcés d'entreprendre et que nous n'avons entreprise que pour pouvoir assurer notre tranquillité future.

« Je ne puis trop appeler votre attention sur ces points car ils sont de nature à abréger la guerre. C'est sur ces idées que vous devez régler votre conduite et vos mouvements [1]. »

[1] A.A., Instructions du Khédive à Rateb pacha, 5 décembre 1875.

Tandis que les préparatifs de l'expédition se poursuivaient fébrilement en Égypte, on apprit au Caire le désastre survenu à l'expédition d'Aoussa[1]. Le Khédive câbla aussitôt à Nachât bey pour lui dire d'envoyer par les moyens les plus rapides l'ordi d'Ismaïl Hakki bey à Tadjoura, où Abd el-Kader pacha organisait la défense de la place avec les débris de la colonne expéditionnaire[2]. Munzinger ayant disparu, le projet d'accord commercial avec Ménélik tombait à plat ; le Khédive décida alors d'ouvrir des relations avec le Choa par une autre voie, et il envoya Omar Azmi pacha à Zeyla[3], avec une lettre pour Ménélik, qu'Aboubekr, gouverneur de cette ville, reçut l'ordre de faire parvenir en mains sûres[4]. Cette lettre, dans laquelle le vice-roi faisait savoir au roi de Choa qu'il était prêt à le reconnaître comme négus d'Abyssinie s'il venait au-devant des troupes égyptiennes jusqu'à Adoua, était ainsi conçue[5] :

« Ras Bourrou, votre délégué, est arrivé auprès de nous en vue de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent. Il a porté à notre connaissance tout ce que vous lui avez dit et nous l'avons bien compris. Nous l'avons reçu avec beaucoup d'honneur et de respect et l'avons renvoyé auprès de vous avec une lettre et des cadeaux à votre adresse. Nous l'avons fait accompagner de Munzinger pacha, afin que tous deux, à leur arrivée auprès de vous, vous fassent part de l'amitié et de l'affection que nous vous portons. Mais, malheureusement, Munzinger pacha et ras Bourrou furent tués à la suite de la traîtrise des tribus d'Aoussa qui, après avoir présenté leur soumission, attaquèrent les soldats peu nombreux qui se trouvaient en leur compagnie et tuèrent les deux personnes ci-dessus mentionnées, en même temps que quelques-uns des soldats. Et quoique le restant des soldats égyptiens, au nombre de 160, ripostèrent à l'attaque de ces

[1] La nouvelle en fut connue au Caire le 28 novembre 1875.

[2] A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 467, Khairi pacha à Nachât bey, 28 novembre 1875.

[3] A.A., Reg. 5, p. 25, ordre à Omar Azmi pacha, 6 décembre 1875.

[4] A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs*, pièce 64, p. 32, O.S. à Aboubekr effendi, 6 décembre 1875.

[5] Nous citons cette lettre d'après le texte qui se trouve au palais d'Abdine. Il existe une autre traduction dans les archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, qui présente quelques variantes avec ce texte (cf. A.E., *Mémoires et Documents*, Abyssinie, t. III, f. 316 et suiv.).

tribus, les vainquirent et en tuèrent 5.000 environ, nous avons pourtant regretté la perte des deux personnes susnommées. Ce regret fut d'autant plus grand qu'il n'a pas été possible de vous faire part des communications dont ils étaient chargés. Avec l'aide de Dieu, les tribus d'Aoussa recevront le châtiment qu'elles méritent pour les actes sauvages accomplis, et nous ne les laisserons pas dans cet état de révolte et de rébellion.

« En outre, nous vous informons que depuis trois ans, le roi Jean d'Abyssinie ne cesse de piller et d'attaquer les sujets de notre gouvernement khédivial qui sont établis sur les frontières séparant l'Égypte de l'Abyssinie. Il incite certains de ses chefs d'armée à voler ces habitants et à s'emparer sans raison de leurs bestiaux et de leurs biens. Nous lui avons adressé plusieurs lettres amicales et l'avons prié de mettre fin à ces actes qui sont en contradiction flagrante avec les droits de voisinage. Mais il n'en fut pas convaincu et fit montre d'une hostilité complète. Il se hasarda même à déclarer qu'il était décidé à combattre les troupes égyptiennes et à empêcher le passage des commerçants entre l'Égypte et l'Abyssinie. En effet, il envoya un grand nombre de ses soldats à la région du Hamacène, qui avoisine nos frontières, et il effraya nos habitants par ses attaques incessantes contre eux, au point que l'insécurité régna en maîtresse dans ces régions et que les dits habitants furent sur le point de les quitter par crainte des actes sauvages du dit roi et de ses soldats qui ne sont pas conformes aux droits de voisinage. Le devoir de tout gouvernement étant de protéger ses sujets et ses frontières, nous avons été obligés d'envoyer deux bataillons de soldats égyptiens aux fins de protéger nos frontières et de défendre nos sujets contre le pillage et le vol entrepris sans aucune raison les justifiant. Notre but était d'établir des conditions très rigoureuses entre les deux parties afin d'empêcher ces attaques à l'avenir, car, en réalité, nous n'avions nullement l'intention de nous emparer de tout ou partie de l'Abyssinie. En effet, notre pays et nos sujets sont, grâce à Dieu, assez prospères et nous n'avons aucunement besoin de songer à prendre possession d'une partie de l'Abyssinie. Notre seul but était de maintenir la sécurité parmi les habitants de nos frontières et d'empêcher tout acte contraire aux droits de voisinage. A l'arrivée de nos soldats à la région de Massawa, et lorsque Jean apprit

la nouvelle de cette arrivée et quoiqu'il eût déjà fait revenir du Hamacène une partie de ses soldats, il y maintint l'autre partie avec leurs chefs, et leurs attaques contre nos sujets furent plus fréquentes. Arendrup bey, le commandant de nos troupes, fut alors obligé de s'avancer jusqu'à Addi Huala, avec l'un des deux bataillons sus-mentionnés, et de communiquer avec le roi Jean en vue de prévenir ces attaques, de fixer les conditions appropriées relativement aux frontières et de mettre fin au vol et au pillage. Pourtant, à peine le roi Jean apprit-il que les troupes égyptiennes ne se trouvaient pas réunies, mais étaient éloignées les unes des autres, qu'il les attaqua avec ses soldats et, grâce à la force numérique dont il disposait, il les anéantit presque en totalité et tua leur commandant et la majorité des officiers. Il ne se contenta pas de ce qui précède, mais fit passer par les armes ou châtra tout soldat égyptien qui tomba par la suite vivant entre ses mains. Tels sont les actes sauvages accomplis par le dit roi et que réprouve le genre humain.

« En apprenant ce qui précède, nous avons résolu de nous venger de ce roi pour les traitements qu'il a infligés à nos soldats et à nos sujets. Nous avons formé sur l'heure une forte armée de 15.000 combattants égyptiens et l'avons envoyée à Massawa avec tous armes, canons et munitions au complet, afin d'attaquer le dit roi et de lui infliger un châtiment exemplaire pour les actes qu'il a accomplis. Ceci aura lieu sans faute, et même s'il est nécessaire de porter le chiffre des combattants à 20.000 ou 25.000, nous enverrons les renforts requis afin de nous venger de cet homme et de « lui retourner la monnaie de sa pièce». Mais une fois que nos soldats auront défait cet homme et qu'ils se seront vengés, il sera alors nécessaire d'établir des conditions très sévères avec l'Abyssinie, car nous n'avons aucunement l'intention de nous emparer de cette région, ainsi qu'il est mentionné plus haut. En conséquence, au cas où vous vous trouveriez alors à Adoua et que vous vous y établissiez, nous serons très heureux d'établir ces conditions avec vous, car, à nos yeux, vous êtes plus digne et plus apte que d'autres à prendre possession de ce royaume et à conclure un accord avec nous pouvant entraîner l'établissement et le maintien des rapports commerciaux entre les parties, en même temps que la prospérité et la tranquillité des habitants des deux régions et le renforcement de l'amitié et de l'affection qui nous unissent.

« Nous espérons qu'à la réception de cette lettre, vous nous ferez part d'urgence de vos idées à ce sujet et nous mettrez au courant des mouvements que vous entreprendrez et des résolutions prises. Cette lettre doit nous parvenir d'urgence et dans le plus bref délai. Que Dieu vous garde[1]. »

Cependant les opérations entreprises par le vice-roi contre l'Abyssinie avaient ému les chancelleries européennes. A Paris, où l'on était surtout renseigné par les dépêches tendancieuses de M. de Sarzec, on trouvait que les actes du gouvernement égyptien, pour étendre son empire colonial, trahissaient « une conception d'ensemble exécutée progressivement et avec méthode». On constatait que l'investissement graduel de l'Éthiopie avait continué « avec une persévérance qui ne s'était pas démentie un seul instant», et que chacune des étapes accomplies par les troupes du Khédive marquait un progrès dans la voie de l'annexion. En fait, l'entreprise actuelle n'avait plus rien de commun avec une simple contestation de frontières et le gouvernement égyptien se trouvait aujourd'hui engagé dans une guerre dont la soumission de l'Abyssinie devait être le prix. « Il n'est donc que temps d'intervenir, écrivait le Ministre des Affaires étrangères au marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Londres, si l'on veut sauver des conséquences de la domination musulmane une société chrétienne qu'une propagande toute pacifique pourrait relever de son état actuel d'abaissement et de misère en la rattachant à la civilisation occidentale.» Et le Ministre envisageait de s'associer aux démarches que le gouvernement anglais jugerait sans doute à propos de faire pour « rendre la paix à cette partie du continent africain, en détournant le Khédive d'une voie que les intérêts de l'humanité, aussi bien que le soin de ses finances, lui conseillent d'abandonner» [2].

[1] A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 61, p. 30, le Khédive à Ménélik, 6 décembre 1875.

[2] A.E., Égypte 56, le Ministre des Affaires étrangères au marquis d'Harcourt, 7 décembre 1875. Tout en manifestant l'intention de faire pression sur le Khédive conjointement avec l'Angleterre, le gouvernement français n'en était pas moins décidé à s'abstenir de toute intervention dans les affaires d'Abyssinie. M. Carbonnel, successeur de M. de Sarzec à Massawa, avait cru bon d'ouvrir une correspondance personnelle avec Barrot bey, secrétaire particulier du Khédive, dans l'idée que ses lettres passeraient sous les yeux du vice-roi, et il s'efforçait de démontrer « qu'on ne peut conquérir l'Abyssinie et qu'en continuant la guerre, on y engouffrerait

En Angleterre, l'opinion publique se prononçait très vivement contre le projet, prêté au Khédive, d'annexer l'Abyssinie [1]. La Société anti-esclavagiste présenta un mémoire à lord Derby, dans lequel elle rappelait les démarches qu'elle avait faites, en octobre 1873, auprès de lord Granville sur le même sujet et demandait au gouvernement de s'interposer avec « toute la puissance que la position et les relations de la Grande-Bretagne avec l'Égypte lui donnent droit d'exercer» [2]. Mais lord Derby n'obtempéra pas à ce vœu. « Le gouvernement de Sa Majesté, écrivit-il au général Stanton, n'a aucun désir d'intervenir dans les différends qui ont pu donner lieu à la présente dispute entre l'Égypte et l'Abyssinie. Si l'objectif du Khédive est de tenter la conquête de l'Abyssinie, le gouvernement de Sa Majesté espère qu'il sera conduit à réfléchir avant de pousser plus loin une entreprise qui épuiserait les finances du pays et qui, même couronnée de succès, n'aurait d'autre résultat que d'ajouter à ses possessions une province dont les habitants, différents de race et de religion, seraient très difficiles à gouverner sans susciter des obstacles politiques d'un caractère très sérieux [3].» Aux représentations qui lui furent

hommes et argent sans espoir de rien récupérer»; il suggérait en conséquence un arrangement auquel la France, disait-il, pourrait aider par sa médiation, et il agissait de même vis-à-vis du roi d'Abyssinie (cf. A.E., Massawa, t. II, Carbonnel au Ministre des Affaires étrangères, 3 décembre 1875 et, dans les Archives d'Abdine, les lettres de Carbonnel à Barrot du 28 novembre et du 5 décembre 1875). Carbonnel fut désavoué en Égypte par M. Hadjoute Pellissier, consul général de France (cf. A.A., Pellissier à Barrot, 13 décembre 1875), et à Paris par le Ministre des Affaires étrangères qui lui rappela que son rôle était celui « d'un protecteur zélé bien que discret» des quelques intérêts commerciaux que les Français pouvaient avoir sur la côte, mais ne saurait aller au delà et que, sous le rapport politique, il devait éviter avec le plus grand soin « tout ce qui pourrait engager à son insu le gouvernement dans le conflit actuel». Le ministre regrettait également que Mgr. Touvier se fût trouvé mêlé aux incidents qui avaient provoqué l'entrée des troupes du Khédive en Abyssinie et déclarait qu'il ne saurait intervenir en sa faveur auprès du roi Johannès (A.E., Massawa, t. II, le Ministres des Affaires étrangères à M. Carbonnel, 15 décembre 1875).

[1] A.A., télégramme de l'Agence Havas-Reuter en Égypte, émanant de Londres, le 4 décembre 1875.

[2] F.O., 84 - 1412, Stanton à lord Derby, 24 décembre 1875.

[3] F.O., 78 - 2401, lord Derby à Stanton, 17 décembre 1875.

faites, le Khédive avait une réponse toute prête. Il répudiait toute idée de conquête ou d'annexion de l'Abyssinie; ses instructions à Rateb pacha en faisaient foi [1]. L'expédition qu'il préparait n'avait pour but que de venger l'honneur de ses armes et de restaurer le prestige de son gouvernement dans cette partie de l'Afrique. Il estimait qu'elle ne lui coûterait pas plus de 500.000 livres, mais dût-elle coûter un million de livres, il pensait que ses possessions africaines valaient bien cette somme. Lui serait-il possible, en effet, de maintenir sa position dans le Soudan et ailleurs, s'il se soumettait tranquillement à la défaite et à l'humiliation que lui avaient infligées les Abyssins? Le vice-roi ne désirait qu'une chose : assurer une paix honorable et durable entre son pays et l'Abyssinie, mais comme il ne pouvait faire des avances au roi Jean, et que ce dernier se refusait à faire le premier pas de son côté, il n'avait d'autre moyen, pour l'y obliger, que de faire entrer son armée en Abyssinie. Le Khédive jugeait d'ailleurs la position du roi très dangereuse; il était entouré d'ennemis; Ménélik, roi du Choa, lui était hostile, ainsi que les chefs du Godjam et de Gondar, et le vice-roi ne cacha pas à Stanton qu'il était disposé à les aider contre Johannès et même à reconnaître l'un d'eux comme roi d'Abyssinie; il ajouta, notamment, qu'il était en très bons termes avec Ménélik [2]. D'ailleurs, au moment où il fit cette réponse à l'agent d'Angleterre, ses troupes se trouvaient déjà réunies en grand nombre à Massawa. Les dés étaient jetés et il ne restait plus qu'à voir si le Khédive, comme il s'en flattait, gagnerait la partie.

2. — ORGANISATION DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE.

Parti de Suez le 7 décembre 1875, le général en chef Rateb pacha débarqua à Massawa le 11. Son état-major particulier comprenait sept aides de camp [3] : le lieutenant-colonel Abd el-Al bey Hilmy [4], les binba-

[1] Ces instructions furent communiquées au général Stanton.

[2] F.O., 78 - 2405, Stanton à lord Derby, 29 décembre 1875.

[3] Le 20 décembre 1875, Hussein bey, ex-maamour du service des pompiers, délégué au Soudan pour achever les travaux de la ligne télégraphique, fut nommé aide de camp de Rateb pacha. Il n'occupa pas longtemps ce poste, car le 31 décembre, il fut nommé directeur de l'hôpital de Massawa (cf. Journal de Ragab Saddik).

[4] Il fut, peu après, envoyé à Senhit pour remplacer Alaeddin bey pendant son absence motivée par un voyage au Taka.

chis von Thurneyssen [1], Khosrew Azmi effendi, Abd el-Latif effendi, les moawen Mohamed Fouad effendi, Mohamed Nessim effendi et Ragab Saddik effendi [2]. Quatre secrétaires lui étaient attachés : Mohamed Rifaat bey [3] provenant de la Maïa Sanieh, Hassan Fahmi bey, Hassanein Soliman effendi et Hassan Ahmed effendi [4]. L'état-major du corps expéditionnaire était presque entièrement composé d'officiers américains. Il comprenait le général W.W. Loring [5], le colonel Wm. Mc. E. Dye [6], le colonel Charles W. Field [7], le lieutenant-colonel Aly bey [8], le lieutenant-colonel Derrick [9], le lieutenant-colonel baron von Möckeln [10], le major Loshe [11],

[1] De nationalité autrichienne, il était récemment entré au service de l'Égypte.

[2] Ragab Saddik est l'auteur d'un journal en turc, conservé aux Archives d'Abdine que nous aurons fréquemment l'occasion de citer.

[3] Auteur d'une brochure sur l'expédition d'Abyssinie, citée p. 813, note 1.

[4] *Cf.* Journal de Ragab Saddik à la date du 6 décembre. Dye (*op. cit.*, p. 167) donne à cet état-major une composition un peu différente : 2 lieutenants-colonels, 3 majors, 1 adjudant-major d'artillerie, 1 capitaine d'infanterie et un secrétaire indigène ; il ajoute que le binbachi Khosrew Azmi effendi remplaça le 22 janvier 1875 Aly Raëf à la tête du bataillon de la maamourieh, et que von Thurneyssen fut placé plus tard sous les ordres du général Loring.

[5] Loring était venu en Égypte comme brigadier général au printemps de l'année 1870. Il fut d'abord employé en qualité d'inspecteur, puis envoyé en résidence près d'Alexandrie, avec le général Reynolds comme chef d'état-major et un commandement nominal de troupes sur la côte. Peu après il fut promu férik (cf. Dye, *op. cit.*, p. 164).

[6] Grâce à l'appui du général W. T. Sherman, Dye entra au service de l'Égypte en 1873 ; il fut chef de la 1re section du bureau de l'état-major (cf. Dye, *op. cit.*, p. 164).

[7] Field arriva en Égypte trois mois seulement avant d'être affecté à l'expédition de Rateb pacha (cf Dye, *op. cit.*, p. 164).

[8] « Un Italien, écrit Dye, qui avait servi assez longtemps en Égypte pour oublier sa famille en Italie » (cf. Dye, *op. cit.*, p. 164). Cet officier est mentionné dans le journal de Ragab Saddik sous le nom de Aly Helmi.

[9] Derrick avait servi aux États-Unis comme capitaine dans l'arme du génie. Il entra au service de l'Égypte quelques mois seulement avant la campagne d'Abyssinie (cf. Dye, *op. cit.*, p. 164).

[10] Möckeln avait quitté récemment le service de l'Autriche et était entré au service de l'Égypte quelques jours avant le départ de l'expédition (cf. Dye, *op. cit.*, p. 165).

[11] Récemment arrivé en Égypte.

le major Lamson [1], le chirurgien-major Wilson [2], le capitaine Porter [3], le capitaine Irgens [4], et quinze jeunes officiers égyptiens, dont 4 lieutenants attachés à l'expédition comme ingénieurs, 1 capitaine et 5 lieutenants comme traducteurs d'amharique, 4 lieutenants pour les signaux et un lieutenant comme traducteur d'anglais. Il y avait en outre les deux aides de camp du général Loring : le major Ibrahim Loutfi effendi qui parlait passablement l'anglais, et le lieutenant Raëf [5] qui parlait français. Enfin six officiers qui avaient appartenu à l'expédition Arendrup, les majors Omar Rouchdi, Durholz, Dennison, Aly Raëf [6], le lieutenant Rifaat effendi et le traducteur Ahmed Fahim effendi furent rattachés par la suite à l'état-major [7].

En raison du court délai qui précéda l'arrivée du corps expéditionnaire, peu de préparatifs avaient pu être faits à Massawa pour faciliter le débarquement des troupes et du matériel [8]. « La ville, écrit le colonel Dye, est située sur une île susceptible de contenir à peine plus des 2.000 ou 3.000 habitants qui s'y trouvent. Entre l'île et la terre se trouve une

[1] Entré au service de l'Égypte quelques semaines avant le départ de l'expédition, Lamson fut rappelé au Caire le 22 janvier 1876 et envoyé au Darfour, où il mourut.

[2] Wilson arriva au Caire juste à temps pour accompagner l'expédition.

[3] Fils de l'amiral Porter, de la marine des États-Unis ; il entra au service de l'Égypte quelques semaines seulement avant le départ de l'expédition.

[4] Récemment entré au service de l'Égypte.

[5] Mentionné par Ragab Saddik sous le nom de Ahmed Raëf effendi.

[6] Défavorablement impressionné par les rapports que lui avait faits Nachât bey sur les binbachis Aly Raëf et Omar Rouchdi, le vice-roi avait prescrit d'examiner leur conduite en vue de les renvoyer de l'armée (A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 558, Khairi pacha à Nachât bey, 8 décembre 1875). Les binbachis Dennison et Durholz se trouvaient également en disgrâce ; le premier soin de Loring fut de les en tirer. Aucun grief ne put être retenu contre ces divers officiers (cf. Dye, *op. cit.*, p. 195).

[7] Ragab Saddik cite également les noms des moulazim d'état-major Ahmed Azmi effendi et Abd el-Rahman Magdi effendi.

[8] Sur ces préparatifs, cf. A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièces 423 et 424, Khairi pacha à Nachât bey et à Alaeddin bey, 27 novembre 1875 ; Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 277, Alaeddin bey à Khairi pacha, 27 novembre 1875 ; Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 275, Nachât bey à Khairi pacha, 27 novembre 1875. Dans cette dernière lettre, Nachât bey réclame l'envoi de 30 pompes à eau.

autre île [1], portant le palais du gouverneur [2] à une extrémité [3] et reliée à la première île et à la terre par une chaussée étroite, longue de quelques centaines de mètres, récemment construite [4]. Entre les deux îles, la chaussée et une pointe de terre juste au nord de la ville et avançant de quelques centaines de mètres dans la mer [5], s'étend un bon port [6]... Les navires déchargent en chalands, car il n'y a aucune jetée du côté de Massawa et la jetée minuscule qui se trouve à la pointe ne permet pas, même aux navires les plus petits, de s'amarrer. Un magasin du gouvernement se trouve sur cette pointe de terre; on en fit le dépôt. Là furent déposés, au fur et à mesure de leur arrivée, le personnel et le matériel de l'armée, sauf les munitions qui, chose étrange, furent, pour plus de sécurité, réparties chez les habitants [7]. »

Les troupes arrivèrent successivement. 600 hommes destinés à compléter l'effectif des 4 bataillons d'infanterie de la garde envoyés en flèche au début de décembre, firent route avec le général en chef à bord du *Dakahlieh*, ainsi qu'un bataillon d'infanterie [8]. Cette dernière unité fut jointe aux 1er et 2e bataillons de la garde pour former, sous les ordres de Osman Ghaleb bey, le 1er régiment de la 1re brigade, dont le commandement échut au lewa Osman Rifki pacha. Le 14 décembre, arrivèrent 2 escadrons de cavalerie et le bataillon du binbachi Mohamed Aly effendi qui, avec

(1) L'île Taouloud.

(2) Ce palais était une belle construction à deux étages, surmontée d'un dôme blanc et entourée d'une vérandah soutenue par des colonnes octogonales en pierre de taille. Le toit reposait sur de minces colonnes en bois réunies par une balustrade. Le palais avait été construit par Arakel bey.

(3) On y trouvait aussi une maison abritant le harem du gouverneur, le réservoir d'eau de la ville, plusieurs maisons inachevées appartenant au gouvernement et un certain nombre de toukouls.

(4) On a vu qu'elle avait été construite par Munzinger.

(5) Il s'agit de la pointe qui termine la presqu'île Gerrar, aussi appelée île Gerrar, parce qu'aux plus hautes marées, la langue de sable qui l'attache à la côte est couverte par les eaux.

(6) Sa largeur est d'un demi-kilomètre et sa longueur d'un kilomètre environ. Le port est également abrité par la pointe Abd el-Kader.

(7) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 161, 162.

(8) Ce bataillon était commandé par le binbachi Khourchid Basmi (cf. Journal de Ragab Saddik).

les 3e et 4e bataillons de la garde, forma, sous les ordres de Mohamed Gabr bey, le 1er régiment de la 2e brigade, dont le commandement fut confié au lewa Rached Rakeb pacha. La 1re brigade s'établit à Hotumlo et la 2e à Mkoullo. On installa un appareil élévatoire à Hotumlo, où des puits furent creusés ainsi qu'à Mkoullo. A Hotumlo, l'eau jaillit du sol à la profondeur de 10 à 12 mètres. Quoique potable, elle était un peu saumâtre ; mais le binbachi de cavalerie Moustapha effendi découvrit un puits donnant une eau plus douce et plus abondante ; celle-ci, il est vrai, était chaude et devait être refroidie avant de servir à la consommation (1).

Dès son arrivée à Massawa, Rateb pacha avait rendu visite à l'hôpital militaire, accompagné du général Loring et de Nachât bey. Sa première impression fut satisfaisante. Outre les malades ordinaires, l'hôpital abritait les blessés de l'expédition Arendrup qui, par petits paquets, regagnaient Massawa (2). Tadjoura y envoya également les blessés de la colonne Munzinger (3). Un camp de convalescents fut établi au bord de la mer, à l'ouest de la ville, et pourvu de grandes tentes qui, à l'usage, se révélèrent très confortables. La santé générale des troupes, campées au bon air à Hotumlo et à Mkoullo, était d'ailleurs excellente. Dans les derniers jours de décembre, le docteur Mohamed Aly bey, qui avait offert de se rendre en Abyssinie pour soigner les malades et les blessés (4), arriva à Massawa, en compagnie de plusieurs médecins (5) ; il reçut le grade de médecin

(1) Pour tous ces détails, cf. le Journal de Ragab Saddik, *passim*.

(2) Ragab Saddik signale l'arrivée de 3 blessés le 12 décembre, de 3 blessés le 13, de 3 blessés le 14, de 8 blessés le 15. Il explique qu'Arendrup s'étant montré très généreux envers les habitants qui prenaient soin des soldats blessés demeurés dans les villages et les ramenaient ensuite au quartier général, ceux-ci furent entourés de beaucoup d'égards et ramenés au camp de régions distantes parfois de plusieurs jours de marche (cf. Journal de Ragab Saddik, 19 janvier 1876).

(3) 14 blessés arrivèrent de Tadjoura à Massawa le 12 décembre 1875. Le navire qui les amenait rapporta également les effets de Munzinger (A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 572, Nachât bey à Khairi pacha, 12 décembre 1875).

(4) A.A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh*, p. 39, le mihradar à Mohamed Aly bey, 6 décembre 1875.

(5) Le docteur Mohamed effendi Sélim, de passage à Massawa, fut adjoint au médecin-chef de l'hôpital de cette ville (A.A., Reg. 2906, *Dép. Gouvernorat de Massawa*, pièce 19, p. 12, Nachât bey au président du Conseil de Santé, 19 décembre 1875).

en chef. Ses efforts, conjugués à ceux de Mohamed Fawzi effendi, ne tardèrent pas à améliorer notablement l'état de choses existant et l'entretien de l'hôpital militaire ne laissa bientôt plus rien à désirer[1].

Les troupes continuèrent à arriver dans la seconde quinzaine de décembre[2] : 6 compagnies d'infanterie le 19 décembre[3], 3 compagnies du génie le 21[4], un troisième escadron de cavalerie le 24, un bataillon d'infanterie le 29 décembre[5], 2 bataillons d'infanterie le 30[6]. Une batterie d'artillerie arriva le 30 décembre ; une autre le 2 janvier 1876, et une batterie de canons de montagne le 15 janvier. Le *Kosséir* et le *Minieh* amenèrent encore des troupes d'infanterie le 7 et le 12 janvier, tandis que sur le *Mahroussa* arrivèrent le 12 janvier les 14 compagnies destinées à compléter le 2ᵉ régiment de la 1ʳᵉ brigade. Le 16 janvier 1876, l'effectif du corps expéditionnaire s'élevait à 4 régiments d'infanterie, forts chacun de 3 bataillons à 910 hommes ; 5 compagnies du génie et de sapeurs, soit 480 hommes ; 3 batteries de canons de montagne, chacune de six pièces ; 2 batteries d'artillerie de campagne ; 3 escadrons de cavalerie,

[1] Cf. Journal de Ragab Saddik, 4, 9, 13 janvier 1876.

[2] Pour accélérer les transports, le vice-roi chercha à affréter quelques navires étrangers. Le capitaine d'un vapeur de 993 tonnes qui se trouvait à Suez, demanda qu'on lui paie 1600 livres au comptant ; il commencerait le chargement le 29 décembre 1875 et quitterait Suez le 5 janvier 1876 ; la durée du déchargement à Massawa ne devrait pas dépasser 4 jours ; une indemnité de 80 livres lui serait payée par jour de retard à Massawa ou à Suez ; l'affaire ne fut pas conclue (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièces 206, 214, Ismaïl bey à Suez à Khairi pacha, 27 décembre 1875). Des pourparlers eurent ensuite lieu pour affréter un vapeur de la compagnie Worms (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 297, Ismaïl bey à Khairi pacha, 2 janvier 1876).

[3] Elles appartenaient au 2ᵉ bataillon du 2ᵉ régiment de la 2ᵉ brigade, binbachi Hassan Efflatoun effendi, qui arriva à Massawa avec le kaïmakam Hassan Mazhar bey.

[4] Une compagnie du génie et une compagnie de sapeurs étaient déjà arrivées à Massawa.

[5] Ce bataillon était commandé par le binbachi Aly Fahim effendi.

[6] Des bataillons étaient commandés par les binbachis Farag effendi Abd el-Al et Mohamed Amin effendi.

chacun de 176 chevaux [1]. Ces troupes étaient organisées et commandées comme il suit :

Infanterie :

1re brigade : S.E. Osman Rifki pacha, commandant.
Osman Ghaleb bey [2], miralaï du 1er régiment.
Khourchid Akef bey, miralaï du 2e régiment [3].

2e brigade : S.E. Rached Rakeb pacha, commandant.
Mohamed Gabr bey [4], miralaï du 1er régiment.
Osman Naguib bey, miralaï du 2e régiment.

Artillerie [5] :

Ismaïl Sabri effendi, binbachi des 1re et 2e batteries.
Ahmed Saïd effendi, binbachi commandant la 3e batterie.

Cavalerie :

Rached Hamdi effendi, binbachi du 1er escadron.
Moustapha effendi, binbachi du 2e escadron.
Mohamed Chaker effendi, binbachi du 3e escadron.

Train des équipages :

Ahmed Orabi bey [6], maamour de l'expédition.

Intendance :

Mohamed Chaker bey, intendant militaire.

Service de santé :

Hassan Hosni bey, directeur de l'hôpital militaire.
Mohamed Aly bey, inspecteur du service de santé.

(1) Journal de Ragab Saddik, 16 janvier 1876. Il y avait en outre à Massawa un bataillon de la maamourieh et plusieurs compagnies séparées, formant un total de 1200 hommes.

(2) Arrivé à Massawa le 11 décembre 1875 avec Rateb pacha.

(3) Ce régiment était entièrement composé de noirs.

(4) Arrivé à Massawa le 11 décembre 1875 avec Rateb pacha.

(5) Une batterie de canons Krupp de campagne fut envoyée à Massawa par la suite et envoyée à Goura dans le courant de février 1876.

(6) Le futur Arabi pacha ; il arriva le 20 décembre 1875 à Massawa.

Le service de la Trésorerie fut confié au lewa Soliman Niazi pacha, qui arriva à Massawa à la fin de décembre 1875, accompagné de plusieurs moawens. Parmi ceux-ci se trouvait le kaïmakam Mohamed Ismaïl bey, qui fut préposé à l'achat des animaux de boucherie. Le kaïmakam de cavalerie Mohamed Chaker bey s'occupa du transport de l'orge et de la paille avant d'aller remplacer Moustapha bey Kholoussi à l'Intendance [1]. Le 29 décembre, arrivèrent quatre officiers parlant l'abyssin et le 16 janvier plusieurs officiers spécialisés dans la transmission des signaux optiques, accompagnés de leur matériel. Enfin 14 imams furent attachés à l'expédition ; l'un d'eux fut affecté à l'hôpital, un second au quartier général ; les autres furent répartis entre les divers bataillons [2].

Vers la mi-décembre parvint à Massawa la nouvelle que S.A. Hassan pacha, fils du Khédive, allait rejoindre l'armée. Le prince, qui était lieutenant de hussards dans l'armée allemande, dut au préalable obtenir l'autorisation de l'empereur d'Allemagne pour servir dans les troupes égyptiennes. Le vice-roi précisa que son fils aurait le grade de miralaï et ferait partie de l'état-major placé sous la direction du général Loring [3] ; il demanda à Rateb pacha de l'emmener partout avec lui dans les batailles auxquelles il assisterait [4]. « Le 25 décembre, rapporte le consul général de France, le Khédive, les princes de la famille, les hauts fonctionnaires accompagnèrent Hassan pacha au Caire jusqu'à la gare du chemin de fer. En mettant lui-même son fils en wagon et en donnant le signal du départ le Khédive était vivement ému : « Allez, mon fils, allez, lui a-t-il dit, que « Dieu vous guide.» Le prince Hassan a accueilli les dernières paroles de

[1] Journal de Ragab Saddik, 9 et 15 janvier 1876.

[2] On se rendra compte de l'effort considérable qu'imposa à l'Égypte l'organisation de ce corps expéditionnaire, quand on saura que son effectif s'élevait le 19 janvier 1876 à 14.700 hommes, chameliers, saïs et domestiques compris, qu'on avait emmagasiné à Massawa des vivres pour nourrir les troupes et les animaux pendant neuf mois, transporté une quantité de munitions assez grande pour remettre 500 cartouches à chaque soldat, et 65 kantars de poudre pour les compagnies du génie (Journal de Ragab Saddik, 19 janvier 1876).

[3] A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 607, O.S. à Rateb pacha, 13 décembre 1875.

[4] A.A., Reg. sans numéro, pièce 6, p. 78, ordre à Rateb pacha, 25 décembre 1875.

son père en baisant ses mains à plusieurs reprises[1].» Le *Mahroussa* transporta le prince à Massawa où il arriva le 30 décembre. Sa suite comprenait le miralaï Youssef Chohdi bey, aide de camp, Édouard Zohrab, écuyer, et le docteur Badr effendi. Le prince fut reçu à Massawa avec les honneurs dûs à son rang; les vapeurs *Gharbieh, Yanbo* et *Messir,* pavoisèrent ainsi que le *Mehalla,* monté par Fedrigo pacha, qui rentrait de la côte des Somalis[2]; les équipages furent mis à la bande et 21 coups de canon tirés par le fort de Massawa[3] et par le vapeur *Gharbieh.* Rateb pacha et Loring pacha montèrent à bord du *Mahroussa* pour saluer le prince. A son débarquement, les honneurs lui furent rendus par un bataillon d'infanterie. Hassan pacha se rendit d'abord au palais du gouvernement où il reçut l'émir Mohamed, prince des îles Comores[4], le consul de France, les notables de la ville ainsi que les officiers généraux et supérieurs[5]. Puis il alla visiter l'hôpital, où Rateb pacha l'accompagna. Le 1er janvier, le prince, accompagné du sirdar et des lewas, inspecta les troupes établies à Hotumlo et à Mkoullo[6]. Huit agents de la sûreté, envoyés du Caire, s'installèrent à sa suite à Massawa[7].

[1] A.E., Égypte 56, Pellissier au Ministre des Affaires étrangères, 31 décembre 1875.

[2] Le *Mehalla* arriva à Massawa le 28 décembre (Journal de Ragab Saddik).

[3] Ce fort était armé de 14 canons; deux du calibre de 1 ½, huit du calibre 5, quatre canons légers de montagne, et était desservi par une vingtaine d'artilleurs commandés par un youzbachi. A Mkoullo, il y avait 3 canons dont un seul, de petit calibre, était employé; les deux autres étaient d'un modèle ancien; six artilleurs y étaient établis en permanence. A Arkiko, il y avait 4 canons de montagne, mais d'un modèle lourd (Journal de Ragab Saddik, 26 décembre 1875).

[4] Cf. *supra,* p. 663.

[5] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.,* pièce 288, Nachât bey à Khairi pacha, 30 décembre 1875. Cf. également Journal de Ragab Saddik, 30 décembre 1875.

[6] Journal de Ragab Saddik, 1er janvier 1876. L'auteur ajoute : «Au cours de cette inspection, les troupes qui se trouvaient rangées devant leurs tentes criaient à haute voix : «Longue vie à notre Souverain.» A la fin de la visite, le sirdar fit appeler tous les officiers; il leur transmit le salut de S. A. le Khédive et leur annonça la nouvelle de l'arrivée de S.A. Hassan pacha. Les officiers acclamèrent S.A. le Khédive et lui souhaitèrent longue vie. A leur tour, ces officiers firent part de ce qui précède aux soldats sous leurs ordres.»

[7] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.,* pièce 53, Nachât bey à Khairi pacha, 3 janvier 1876; Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 25, Khairi pacha à Nachât bey, 4 janvier 1876.

Le Khédive ne manifesta pas seulement son intérêt à l'armée en envoyant son fils partager ses périls, il pourvut au confort des troupes. Des flanelles et des bas de laine furent distribuées aux soldats pour les protéger contre les rigueurs du froid sur les hauts plataux abyssins [1]. A trois reprises, les 2, 10 et 21 janvier, des navires arrivèrent à Massawa avec une quantité de légumes frais et de fruits envoyés par le vice-roi à ses troupes [2]. Le bazar de la ville était médiocrement approvisionné; on n'y trouvait qu'un seul magasin, où les articles étaient peu nombreux et mis en vente à des prix doubles de ceux du Caire [3]. Les commerçants se plaignaient d'ailleurs de ce qu'on refusât à Suez de recevoir leurs marchandises à bord des navires en partance pour Massawa [4]. Beaucoup de gens de la banlieue, pris de crainte, étaient venus se réfugier dans la ville, et la vie matérielle y était devenue fort chère, malgré les efforts du gouvernement pour entraver la hausse des prix. Le pays ne produisait aucune céréale, alors que les besoins de l'armée en grains étaient très considérables. Par contre, il abondait en viande de boucherie; on acheta pour le ravitaillement de l'armée un très grand nombre de bœufs qui furent commis à la garde de bouviers engagés au mois [5]. Les habitants tirèrent également grand profit de la vente qu'ils firent aux soldats de lait, de miel, de fromage et autres denrées comestibles [6]. Aucun incident ne troubla l'harmonie entre la troupe et la population [7].

Pendant leur séjour dans les camps de Hotumlo, de Mkoullo et d'Arkiko, les troupes furent soumises à un entraînement militaire régulier; on les exerça au service en campagne; elles firent des patrouilles et des reconnaissances; elles furent également exercées au tir sur des cibles placées à 200 mètres et à 400 mètres. Ces exercices occupaient environ deux heures par jour; ils se répétaient parfois l'après-midi. Un tiers des troupes

[1] Journal de Ragab Saddik, 14 janvier 1876.
[2] Journal de Ragab Saddik, 2, 10, 21 janvier 1876.
[3] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 170, Nachât bey à Khairi pacha, 24 décembre 1875.
[4] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 78, Nachât bey à Khairi pacha, 4 janvier 1876.
[5] Journal de Ragab Saddik, 19 janvier 1876.
[6] Journal de Ragab Saddik, 19 janvier 1876.
[7] Journal de Ragab Saddik, 21 janvier 1876.

était d'ailleurs constamment employé au service de garde, si bien que l'armée était entourée de factionnaires très rapprochés les uns des autres[1]. A Mkoullo, Rached Rakeb pacha fit exécuter un vaste retranchement avec des paniers remplis de sable ou de terre. Le vendredi 7 janvier 1876, les troupes passèrent la journée à laver leurs vêtements et à astiquer leurs armes, en vue de la fête du Courban Beïram qui tombait le lendemain. Neuf coups de canon furent tirés en signe de réjouissance le vendredi après-midi, ainsi que le samedi. L'armée envoya à cette occasion ses vœux au Khédive[2]. Le 9 janvier fut encore un jour de repos pour les troupes. Entre le quartier général et les camps de Hotumlo, Mkoullo et Arkiko, les nouvelles passèrent très vite lorsque les équipes de signaux, débarquées à Massawa le 16 janvier, eurent installé leurs appareils optiques[3].

Des mesures disciplinaires durent être prises à l'égard de trois youzbachis. L'un d'eux, Mohamed Mahmoud effendi, s'était pris de querelle avec un binbachi; un autre, nommé Osman Chawkat effendi, fit vendre du sucre au camp par l'entremise des soldats; le troisième, Hawash Mountasser effendi, fut accusé de s'adonner aux stupéfiants. Le sirdar décida de renvoyer ces trois officiers au Caire, pour que leur disgrâce servît de leçon aux autres officiers[4].

3. — ORGANISATION DE L'ÉTAT-MAJOR.

Le Khédive, on l'a vu, avait pourvu l'armée d'un état-major européen très complet. Jamais auparavant la ligne et l'état-major[5] n'avaient été associés comme ils devaient l'être au cours de cette campagne. Aussi leurs rapports restaient-ils à définir. Loring aborda le sujet avec Rateb pacha au cours de la traversée, mais n'aboutit pas. Le sirdar avait tendance à

[1] Dans son journal, à la date du 7 janvier 1876, Ragab Saddik note que «les sentinelles demeurent constamment attentives et éveillées».

[2] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 156, S.A. Hassan pacha au Khédive, 7 janvier 1876.

[3] Pour tous ces détails, cf. le Journal de Ragab Saddik, *passim*.

[4] Journal de Ragab Saddik, 19 janvier 1876.

[5] On sait que l'état-major de l'armée était dirigé au Caire par le général Stone.

considérer son chef d'état-major comme un conseiller pur et simple, dont les pouvoirs ne devaient en rien empiéter sur les coutumes, les privilèges et les traditions légués à l'Égypte principalement par les Turcs [1]. Loring avait naturellement d'autres vues ; il voulait organiser un véritable état-major, sans toutefois heurter d'une manière trop abrupte les errements des officiers égyptiens. L'armée une fois débarquée, il revint à la charge auprès du commandant en chef ; il lui montra que l'état-major pouvait l'aider dans l'organisation de l'armée et la conduite des opérations. Rateb, désireux de maintenir l'harmonie, céda partiellement à ses sollicitations, et l'on aboutit à l'organisation suivante : le colonel Dye fut chef de la 1re section, avec le major Lamson comme assistant ; le colonel Field fut inspecteur général, avec le lieutenant-colonel von Möckeln comme second, poste dans lequel le remplaça le capitaine comte Sormani, arrivé quelques jours plus tard ; Möckeln prit alors temporairement le service des renseignements. Le lieutenant-colonel Graves, qui provenait de la Marine des États-Unis, dirigea la base navale. Le lieutenant-colonel Derrick fut nommé chef de l'arme du génie, avec, sous ses ordres, les majors Dennison et Durholz, le capitaine Irgens et deux lieutenants égyptiens. Le major Loshe fut l'intendant et le commissaire de l'état-major et le major Wilson son chirurgien ; leurs fonctions à tous deux ne s'étendaient pas au delà de l'état-major, car Rateb pacha n'avait que des notions très sommaires sur le département de l'Intendance et, pour lui, la troupe — que ce fût un bataillon, une compagnie ou un simple détachement — devait porter, quand c'était possible, tout son approvisionnement avec elle, chaque unité constituant un petit magasin et un dépôt. Aly bey, qui avait été nommé chef de l'artillerie, montra une telle insuffisance qu'il dut être remplacé par le major Sabri effendi ; on le chargea alors de construire la ligne télégraphique. « C'est tout ce que nous pûmes obtenir en fait d'organisation, ajoute Dye. Le système fonctionna mal. Le lieutenant-colonel Derrick avait-il besoin d'outils pour l'armée, il en remettait une liste au chef d'état-major ; ce dernier avait beaucoup de difficultés et employait des journées à obtenir du commandant en chef l'autorisation de télégraphier. Les Égyptiens, soupçonneux, croyaient à

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 171.

l'existence d'un chiffre secret entre les généraux Loring et Stone. Rateb envoyait la dépêche dans son langage confus, qu'il fallait ensuite corriger par des télégrammes répétés, d'où des délais [1].» La diversité des langues employées créait également un obstacle à la prompte expédition des affaires[2]; on ne parlait pas moins de quatre langues dans l'armée : le turc, l'arabe, l'anglais et le français. Rateb pacha, qui possédait très bien le français [3], ne comprenait pas l'anglais, alors que Loring ne parlait que très peu le français. L'état-major du sirdar d'un côté, l'état-major européen de l'autre avaient tendance à travailler chacun à part et constituaient en réalité deux organismes juxtaposés [4], au lieu d'être fondus en un seul [5]. La présence à l'armée du prince Hassan accrut encore les difficultés [6].

Le Khédive prescrivit d'établir une stricte censure sur toutes les correspondances. Toutes les lettres devaient être envoyées ouvertes au quartier général de l'armée, qui les acheminait ensuite au Ministère de la Guerre chargé de leur distribution ; il fut interdit à la poste de Massawa d'accepter aucune correspondance particulière [7]. La mesure provoqua un vif mécontentement parmi les officiers européens qui se crurent l'objet de la méfiance et du soupçon. Sur instructions venues du Caire, il fut décidé que ces derniers enverraient directement leurs lettres ouvertes au chef d'état-major, le général Stone, qui se chargerait de les faire parvenir à destination[8].

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 169 à 175.

[2] Journal de Ragab Saddik, 18 janvier 1876.

[3] Il avait été envoyé par Mohamed Saïd pacha à Paris pour s'instruire.

[4] Journal de Ragab Saddik, 17 janvier 1876.

[5] Cf. sur ce point De Suzzara, *op. cit.*, p. 644.

[6] Cf. sur ce point Dye, p. 186, 187. «Rateb pacha, écrit-il, se regarda comme personnellement responsable de la sûreté du prince. Si bien qu'il devint très vite apparent que Son Altesse jouerait le rôle d'un prince du sang et non pas, comme Loring s'en était flatté, le rôle d'un soldat.»

[7] Journal de Ragab Saddik, 19 janvier 1876.

[8] Dye, *op. cit.*, p. 190, 191; Loring, *op. cit.*, p. 341. La censure fut également appliquée aux correspondances commerciales (A.A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 137, p. 39, le mihradar au sirdar, 13 janvier 1876). Sur la demande de Soliman Niazi pacha, la censure fut levée le 31 août 1876 (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièces 300, 351, 425, Niazi pacha à Khairi pacha, 13, 21, 28 août 1876; Reg. 31, *Dép. Abd.,* pièces 49, 125, Khairi pacha à Niazi pacha, 19, 31 août 1876).

Des mesures très sévères furent prises pour empêcher l'accès des camps aux espions abyssins. A ce moment-là vivait à Massawa un certain Abdallah effendi, qui avait été naguère sous-gouverneur de la place [1]. Nachât bey ayant appris qu'il était en correspondance avec Kassa, fit cerner sa maison à l'improviste et saisir ses papiers. Parmi ceux-ci, on trouva un certain nombre de lettres écrites en langue abyssine, dont quatre ou cinq portaient le cachet du roi d'Abyssinie. Dans l'une d'elles, le négus informait Abdallah d'une victoire qu'il avait remportée et portait le fait à sa connaissance parce que, disait-il, il était « son ami » ; cette lettre datait de l'année 1287 [2]. Nachât bey informa Abdallah que s'il ne pouvait prouver, d'une façon irréfutable, qu'il était devenu depuis cette date, l'ennemi du roi Jean, il serait arrêté comme suspect d'intelligences avec l'ennemi [3]. Avisé du fait, le Khédive donna l'ordre d'envoyer Abdallah à Souakin [4], où il fut mis en prison [5].

4. — RENSEIGNEMENTS SUR LE PAYS.

Un des premiers devoirs qui s'imposaient à l'état-major était d'étudier les routes que l'armée pourrait emprunter pour gagner le plateau abyssin. Les prêtres lazaristes, qui connaissaient parfaitement le pays s'empressèrent de fournir à ce sujet toutes les indications désirables [6]. La route

[1] Cf. t. III, 2e partie, *passim*.

[2] L'année 1287 s'étend d'avril 1870 à mars 1871.

[3] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 353, Nachât bey à Khairi pacha, 21 janvier 1876.

[4] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièces 208, 209, Khairi pacha à Nachât bey, au gouverneur de Souakin, 23 janvier 1876.

[5] Les lettres incriminées devaient être traduites par les soins de l'état-major de Rateb pacha, mais leur contenu ne fut jamais transmis au Caire (A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 420, Khairi pacha à Rateb pacha, 2 novembre 1876; Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 147, Rateb pacha à Khairi pacha, 5 novembre 1876).

[6] Il existe dans les Archives d'Abdine deux questionnaires rédigés en français, l'un du 14 décembre, l'autre du 23 décembre 1875, qui enregistrent, semble-t-il, leurs déclarations.

de Ghinda et Asmara, suivie par Arendrup, fut écartée en raison des difficultés qu'elle présentait. Des trois autres routes donnant accès au plateau abyssin à travers la province d'Okulé-Kouzaye, l'une passait par Sénafé, l'autre par Taranta, la troisième par Kayakhor; l'état-major choisit la dernière en raison des facilités qu'elle offrait pour les transports. Pour se rendre de Massawa à Kayakhor, deux routes, d'ailleurs, étaient possibles : celle de l'Aligudi et celle de Demès, qui se rejoignent à Adiraso ; bien que les chameliers préférassent la première, c'est la seconde qui fut choisie, car elle parut plus accessible à la cavalerie et à l'infanterie; elle était aussi plus courte et présentait des points d'eau plus rapprochés [1]. Le choix de l'état-major corroborait les conclusions auxquelles le général Stone avait abouti au Caire.

Des renseignements furent également fournis à l'état-major sur le roi Jean et la manière de combattre des Abyssins. L'armée abyssinienne marche sans ordre; elle ne comprend ni avant-garde, ni arrière-garde, ni aile droite, ni aile gauche. Fantassins et cavaliers marchent confondus. Les soldats portent avec eux toutes leurs munitions. Il n'y a pas de service d'intendance; l'armée pille les villages où elle passe pour se nourrir. Le roi vise avant tout à éviter la bataille rangée ; il ne combat pas en plaine ; il cherche à surprendre les détachements isolés, les retardataires, les convois et les avant-postes, et se dérobe devant le gros de l'armée pour reparaître ensuite devant les corps séparés et les harceler. Sa tactique vise à attirer les troupes dans les défilés et les endroits difficiles. Intelligent, rusé et habitué à la guerre, il en connaît tous les artifices. Il sait simuler une fausse attaque, faire semblant de fuir pour entraîner les soldats à sa poursuite dans les fourrés, les buissons, les rochers, où les Abyssins grimpent avec une agilité extraordinaire, et se cachent pour tirer à bout portant sur l'ennemi. Il n'ignore pas que les Égyptiens ont des armes à longue portée et que leurs soldats sont disciplinés, aussi cherchera-t-il à paralyser ces avantages par sa tactique, la lutte corps à corps, l'élan et le nombre [2].

Les relations de l'état-major avec les prêtres catholiques n'étaient pas

[1] A.A., Deuxième questionnaire, 23 décembre 1875.
[2] A.A., Premier questionnaire, 14 décembre 1876.

vues d'un bon œil par les Égyptiens. « Bien que les prêtres français nous montrent de la sympathie, mandait le Khédive à Rateb pacha, et qu'ils soient en correspondance avec nous, on ne doit pas avoir une grande confiance en eux, ni compter sur leur amitié. Soyez gentils avec eux, traitez-les bien, mais méfiez-vous d'eux [1]. » Le sirdar ne manqua pas d'attirer l'attention du général Loring sur ce point [2]. Il préférait, pour sa part, se fier au naïb Mohamed qui, écrit Ragab Saddik, « recrute des interprètes, fait fonction de drogman quand on procède à l'interrogatoire des espions et autres, indique les routes et les passages que traversera l'armée et reconnaît, à leur aspect, les chrétiens des musulmans. C'est un guide de confiance pour le commandement général. Il lit et écrit parfaitement la langue arabe. Âgé de 50 ans environ, il semble être un homme sincère et de bonne conduite » [3].

5. — RAPPORTS AVEC LES ABYSSINS.

Bien qu'à la suite de sa victoire sur Arendrup, le roi Jean eût renoncé à marcher sur Massawa, il se préparait fiévreusement à la guerre. Il déclara à ses ras que le combat récemment livré à Gundet était sans importance à côté de celui qui se préparait. Un grand nombre de troupes égyptiennes allaient arriver du Caire et le prochain combat serait acharné. Il les encouragea à déployer tous leurs efforts en vue de cette lutte et leur dit qu'il combattait, non pas pour sa satisfaction, mais pour défendre leur pays et leur religion [4]. Il interdit aux habitants de pleurer leurs morts, afin de ne pas affaiblir leur moral, et leur ordonna de s'employer à rentrer le reste de la récolte [5]. Les fusils qu'il avait saisis aux Égyptiens avaient

[1] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 162, O.S. à Rateb pacha, 17 janvier 1876.
[2] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 296, Rateb pacha à Khairi pacha, 17 janvier 1876.
[3] Journal de Ragab Saddik, 13 janvier 1876.
[4] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 422, Alaeddin bey à Khairi pacha, 4 décembre 1875.
[5] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 471, Nachât bey à Khairi pacha, 6 décembre 1875.

été placés en lieu sûr, et l'on s'efforçait de faire des cartouches à leur usage [1]. Partout l'ordre était donné de fabriquer de la poudre et des balles. Parmi les prisonniers faits à Gundet, le roi Jean avait gardé les noirs ; il les avait incorporés dans sa compagnie de tirailleurs commandée par Choulga Aloula et les traitait bien dans l'espoir de se les attacher. Appuyé sur le clergé, il s'efforçait de susciter la ferveur religieuse des Abyssins, en faisant dire partout que les Égyptiens venaient s'attaquer à leurs croyances [2].

Aussi Rateb pacha jugea-t-il nécessaire, peu de jours après son arrivée à Massawa, de faire connaître ses intentions aux Abyssins [3]. Le 15 décembre, il adressa aux ulémas, aux émirs et aux notables d'Abyssinie la proclamation suivante :

« Par ordre de notre bienfaiteur le grand Khédive, nous pénétrerons sous peu dans votre pays. Nous n'avons pas pour but de le conquérir, de discuter ses droits ou de nous opposer aux lois qui y sont établies, mais

[1] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 540, Nachât bey à Khairi pacha, 10 décembre 1875.

[2] A.A., Premier questionnaire, 14 décembre 1876. Lorsque le naïb Mohamed Abd el-Rahim revint de captivité, il rapporta que la présence d'un grand nombre d'hommes auprès du roi Jean était due à l'initiative de l'évêque d'Abyssinie qui avait prêché la croisade. Il excitait les habitants à la lutte et les excommuniait au cas où ils se refuseraient à y prendre part. Il leur disait même que leurs femmes, leurs enfants, leurs maisons, nourriture et boisson ne leur appartiendraient plus s'ils ne prenaient pas part à la lutte. L'évêque envoya des proclamations dans toutes les contrées du pays et dans tous les marchés, disant que les Turcs étaient venus chez eux dans le seul but de leur faire abandonner leur religion (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 492, le sirdar à Khairi pacha, 9 mai 1876).

[3] Le colonel Dye rapporte que Ahmed Nachât bey voulut devancer le sirdar dans cette voie. Neveu du Ministre des Finances Saddik pacha, écrit-il, Nachât bey était un jeune homme de 22 ans environ, fort bien élevé et parlant parfaitement le français, mais fort présomptueux comme il sied à la jeunesse. Il rédigea une proclamation, contraire aux vœux du Khédive, dans laquelle, loin de répudier tout désir d'accroissement territorial aux dépens de l'Abyssinie, il parlait de subjuguer ce pays. Arrêté dans sa tentative, il revint à la charge auprès de Loring, et essaya de lui faire signer une lettre destinée à un Abyssin influent, dans laquelle il promettait à ce peuple argent, protection, liberté et suggérait de remplacer le roi d'Abyssinie par le gouvernement égyptien (cf. Dye, *op. cit.*, p. 198 et 200).

d'obliger le roi Johannès à demeurer dans ses régions, à respecter les frontières de l'Égypte et des autres pays qui l'avoisinent, à s'engager à l'avenir non seulement à maintenir la paix, mais à renoncer au pillage des biens des Égyptiens et autres et au meurtre des hommes, des femmes et des enfants innocents, à autoriser les habitants à s'adonner au commerce avec les Égyptiens et à protéger leurs biens.

« Nous portons à la connaissance des chefs des provinces que cette guerre est dirigée contre l'oppresseur qui a occasionné toutes ces difficultés et qui tyrannise le genre humain. Nous sommes disposés à conclure des traités d'amitié et de bonne entente avec eux. Avec l'aide de Dieu, je m'engage, moi et mon armée que je commande par ordre de notre bienfaiteur le grand Khédive, à vous accorder toute protection contre l'ennemi et le rebelle sauvage qui a châtré ses prisonniers de guerre.

« Je vous annonce, ô Émirs, que tous les habitants, hommes, femmes et enfants, seront assurés de notre protection et que tout ce dont nos soldats auront besoin leur sera payé un bon prix.

« Sachez enfin, ô Emirs, que nous vivons actuellement dans une ère de progrès et de civilisation, et que j'ai ordre de mon bienfaiteur le grand Khédive de respecter les temples, les églises, les autels et tous autres endroits affectés au culte, à quelque religion qu'ils appartiennent, sans qu'il y ait de différence entre eux [1]. »

Ainsi, dans cette proclamation, Rateb pacha annonçait aux Abyssins qu'il ne venait nullement leur faire la guerre, mais seulement châtier leur souverain. Il invitait les ras et les gouverneurs de province à se débarrasser de leur suzerain et à négocier séparément des traités d'amitié avec l'Égypte, qui les conviait à reprendre l'existence politique indépendante dont ils jouissaient avant que Théodoros n'eût unifié l'Abyssinie. L'argument était habile lorsqu'on songe aux profondes rivalités qui divisaient les grands feudataires de l'empire, dressés les uns contre les autres par l'orgueil et l'ambition, et la proclamation de Rateb pacha aurait peut-être atteint son but si elle avait été comprise des habitants, mais sa traduction en langue amharique était, paraît-il, si fautive qu'au dire du

[1] Cf. Journal de Ragab Saddik.

général Loring même les personnes les plus instruites du pays ne purent en saisir le sens [1].

A son arrivée à Massawa, Rateb pacha avait trouvé un certain cheikh Aly, de la région de Gondar, qui avait naguère servi d'intermédiaire entre Arakel et le chef abyssin Wagchoum Kabdi. Envoyé par l'imam Ahmed, gouverneur du Yedjou, auprès des autorités égyptiennes, le cheikh déclara à Rateb que son maître était las au plus haut point de l'autorité du roi Jean et qu'il désirait s'allier aux Égyptiens pour s'affranchir. En cours de route, il s'était également entretenu avec les gouverneurs de Sokota [2] et de Gondar [3], et il avait compris de leur conversation qu'ils désiraient eux aussi s allier aux Égyptiens ; la prudence, toutefois, n'avait pas permis à ces derniers de lui confier des lettres. Rateb pacha répondit à ces ouvertures ; il assura au cheikh que si ces gouverneurs tenaient leur parole et aidaient les Égyptiens, ils seraient délivrés du joug du roi Jean et recevraient des gratifications [4], et, comme le cheikh Aly devait retourner au Yedjou, il lui confia pour chacun des trois gouverneurs la lettre suivante :

« Je vous envoie, ô Émir, mes meilleures et chaleureuses salutations. Apprenez que le roi Jean, qui a l'habitude de traiter ses sujets avec tyrannie et despotisme et de leur infliger toutes sortes de souffrances, a voulu pénétrer dans les frontières égyptiennes limitrophes des siennes, et s'est mis à piller les habitants des frontières en répandant l'effroi et la crainte. Quand S.A. le Khédive, notre grand bienfaiteur, a appris cela, il a envoyé un détachement de soldats pour garder les frontières et ramener la sécurité parmi les habitants, tant pour leur vie que pour leurs biens. Sur ce, le roi Jean, ne tenant plus compte des droits de voisinage, a concentré un grand nombre de ses armées, ouvert la voie à la guerre et attaqué. Vu cet état de choses, notre grand bienfaiteur a été obligé d'envoyer une

[1] Cf. LORING, *op. cit.*, p. 385.

[2] Ville située dans la province de Wag. Le gouverneur de Sokota n'est donc autre que Wagchoum Kabdi.

[3] Le ras Woronya.

[4] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 596, le sirdar à Khairi pacha, 14 décembre 1875.

armée formidable, placée sous notre commandement, pour punir ce tyran et se venger de lui. Il nous a ordonné de ne pas nous éloigner de nos frontières et de ne pas occuper l'Abyssinie ni une partie de ce pays. Notre mission se limite à donner une leçon au roi pour [le punir de] toutes ses attaques, et cela uniquement dans le but de rétablir la paix parmi les habitants de nos frontières..., d'écarter toute agression du dit tyran et de rétablir le commerce entre les Abyssins et les Égyptiens... Nous avons appris qu'après vous être rendu compte des actes de ce tyran, vous désirez vous rallier à nous et nous prêter votre concours pour accomplir notre mission. Nous avons soumis votre désir à Son Altesse notre grand bienfaiteur qui s'en est réjoui et a témoigné sa satisfaction. Il vous promet liberté entière et vous demande d'être tranquille en ce qui concerne le sort de votre royaume. D'autre part, il vous accordera des récompenses qui vous feront grandement plaisir. Ceci au cas où vous tiendrez parole et exécuterez vos promesses. J'ai expliqué au porteur de la présente ce que j'ai à vous dire et il vous le fera savoir [1].» Rateb pacha se flattait de l'espoir que l'accord avec ces trois chefs serait conclu dans l'espace d'un mois.

Après le combat de Gundet, le roi Jean, mécontent de dedjaz Gabrou, gouverneur du Hamacène, l'avait remplacé par Walad Mikaïl [2]. Le nouveau gouverneur commença tout d'abord par témoigner sa loyauté à son souverain en lui envoyant des soldats fugitifs du corps d'Arendrup qu'il ramassa sur sa route. On lui prêtait même l'intention d'attaquer Senhit. Alaeddin bey, qui ne disposait que de 727 soldats dont 72 artilleurs, 18 musiciens et 30 malades, demanda aussitôt à Rateb pacha de lui envoyer un bataillon. Ce renfort lui permettrait de renvoyer à Amideb [3] les deux compagnies appartenant au bataillon de cette place qui n'était défendue que par 396 hommes [4]. Mis au courant de la situation, le

[1] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 32, le sirdar à Khairi pacha, reçu le 17 décembre 1875.

[2] Aussi appelé dans les documents de l'époque : Woled Donkel, Walda Mikaïl, Waldenkal.

[3] On comptait trois jours de marche de Senhit à Amideb.

[4] Dont 62 artilleurs et 60 mouhafizines du Taka (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 28, Alaeddin bey à Khairi pacha, 15 décembre 1875).

sirdar refusa de distraire aucune troupe pour renforcer Senhit. Il se retrancha d'abord derrière les instructions de la Maïa Sanieh qui lui interdisaient de disperser ses forces [1], puis il fournit une explication quelque peu surprenante de la part d'un commandant en chef. « En envoyant d'ici quelques soldats, écrivit-il au Caire, il est possible qu'ils supposent que l'armée tout entière est en mouvement et qu'ils se préparent à la guerre. Puis, lorsqu'ils verront qu'il ne s'agit pas d'un mouvement militaire, ils se livreront à des actes de pillage et de terrorisme sur les frontières, ce qui pourrait nuire à la réputation des troupes [2]. » On peut à tout le moins inférer de ces paroles que le sirdar n'avait pas une grande confiance dans la discipline de ses troupes.

Cependant, en même temps qu'il laissait répandre le bruit d'une prochaine attaque sur Senhit, Walad Mikaïl, par l'entremise d'un certain Taklâye Har, faisait savoir à Alaeddin bey que son attitude était feinte; retenu pendant trois ans en prison par le roi Jean, disait-il, il s'était, pour se libérer, engagé vis-à-vis de lui à venir au Hamacène recruter des soldats parmi les habitants afin d'attaquer les villages et le poste de Senhit, alors qu'en réalité, il aimait le gouvernement égyptien et était prêt à s'entendre avec lui [3]. Alaeddin bey n'accepta ces assurances que sous bénéfice d'inventaire et continua ses préparatifs de défense [4]. L'attitude de Walad Mikaïl ne laissait pas, en effet, d'être fort suspecte. Les nouvelles venues du Hamacène le montraient occupé à ramasser des troupes [5]; il ordonnait aux habitants d'Asmara de construire des retranchements pour défendre l'accès de l'akaba qui conduit au plateau

[1] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 89, le sirdar à Khairi pacha, 19 décembre 1875.

[2] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 166, le sirdar à Khairi pacha, 23 décembre 1875.

[3] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 29, Alaeddin bey à Khairi pacha, 15 décembre 1875.

[4] Le 16 décembre, Alaeddin bey demande au Caire la permission de lever 150 bachi-bouzouks parmi les Chaïghié, les mouwallidine (métis) et les Turcs, pour achever l'exécution des travaux en cours à Senhit (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 44, Alaeddin bey à Khairi pacha, 16 décembre 1875).

[5] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 46, Nachât bey à Khairi pacha, 17 décembre 1875.

abyssin [1]; il interdisait aux habitants de se rendre à Massawa sous peine de se voir confisquer tous leurs biens d'abord et couper le poing ensuite [2]. Son intention était de lever de force les impôts [3]. Il avait avec lui 60 fantassins armés de fusils et 500 soldats armés d'épées et de lances, et il incitait les habitants à se joindre à lui pour s'opposer à l'avance des Égyptiens [4].

Cependant le gouverneur du Hamacène ne pouvait se faire d'illusions : la population de cette province montrait, par son attitude, qu'elle se détachait du roi Jean. Les habitants ne voulaient ni payer l'impôt ni s'enrôler. « Si vous avez une force, disaient-ils à Walad Mikaïl, vous n'avez qu'à nous protéger. Quant à nous, nous demeurerons dans notre pays [5]. » De fait, les habitants du Hamacène et de l'Okulé-Kouzaye, provinces limitrophes du territoire de Massawa, tournaient leurs yeux vers les Égyptiens ; il en était de même de ceux du Sarawé, province qu'avaient traversée les troupes d'Arendrup. Dès le 15 décembre, le cheikh d'Addi Huala faisait savoir à Massawa qu'il sollicitait l'aide du gouvernement égyptien [6]. Abd el-Haï, cheikh de Debaroa, suivit son exemple [7]. Le 24

[1] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 223, Nachât bey à Khairi pacha, 26 décembre 1875. Un soldat soudanais, qui avait combattu à Gundet et qui arriva à Massawa le 31 décembre, déclara avoir vu à Asmara 1.500 soldats abyssins occupés à construire des retranchements sur deux monticules se faisant vis-à-vis et distants de 500 mètres environ (A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 22, le sirdar à Khairi pacha, 1er janvier 1876).

[2] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 249, Nachât bey à Khairi pacha, 28 décembre 1875. L'ordre semble avoir émané du roi Jean, car le 4 janvier 1876 Nachât bey télégraphiait à Khairi pacha que le roi d'Abyssinie avait défendu à ses commerçants de venir à Massawa (A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 87).

[3] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièces 227, 286, Abd el-Al bey à Khairi pacha, 27, 30 décembre 1875.

[4] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 23, le sirdar à Khairi pacha, 1er janvier 1876.

[5] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 204, Abd el-Al bey à Khairi pacha, 11 janvier 1876.

[6] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 23, Nachât bey à Khairi pacha, 15 décembre 1875.

[7] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 25, Nachât bey à Khairi pacha, 15 décembre 1875.

décembre, Walad Aloula el-Agfari, ex-vékil du dedjaz Gabrou, arrivait avec sa famille à Senhit pour se placer sous la protection des Égyptiens [1]. Le 25 décembre parut à Massawa Bahr Nagasch [2], cheikh de la ville de Sahr, dépendant de la moudirieh du Hamacène; il amenait avec lui des habitants appartenant à une dizaine de villages placés sous sa dépendance et déclara qu'il désirait jouir de la protection du gouvernement khédivial. Rateb pacha lui fit bon accueil, lui donna 10 tallaris, un vêtement de coton, lui recommanda de retourner dans son village, d'y rester paisiblement jusqu'à l'arrivée des soldats égyptiens au Hamacène, de faire de la propagande parmi les soldats des villages voisins et de lui envoyer de temps à autre des nouvelles d'Abyssinie [3]. A tous les Abyssins qui lui demandaient quelle conduite ils devaient tenir et s'ils devaient rester soumis au roi Jean ou se révolter, le sirdar conseilla de rester tranquilles, car une révolte prématurée ne pourrait que leur causer préjudice; quand l'armée égyptienne arriverait sur leurs frontières, les habitants recevraient de nouvelles instructions [4]. Le 29 décembre, arriva à Massawa Kentibaï [5] Sabahtou, cheikh de Baderheb, dépendant de la moudirieh du Hamacène, accompagné de son frère et de douze de ses proches, pour demander la protection khédiviale. Le sirdar ayant appris que ce cheikh avait tué une autre personne et pris la fuite parce que le gouvernement abyssin réclamait le prix du sang, ne l'agréa que provisoirement [6]. Le même jour, se pré-

[1] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 79, Alaeddin bey à Khairi pacha, 18 décembre 1875; pièce 176, Abd el-Al bey à Khairi pacha, 24 décembre 1875. Walad Aloula expliqua que son père, pour avoir accompagné les troupes égyptiennes, avait été jeté en prison par le roi Jean; sur sa demande, il fut envoyé à Massawa (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 253, le sirdar à Khairi pacha, 29 décembre 1875).

[2] Dans une lettre à Khairi pacha, Rateb pacha l'appelle Bahr Nagasch Hin el-Tin Walad Walad Gabr (A.A., Carton 52, pièce 366, 25 décembre 1876).

[3] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 193, Rateb pacha à Khairi pacha, 25 décembre 1875; pièce 222 Nachât bey à Khairi pacha, 26 décembre 1875. Nachât bey, de son côté précise que Bahr Nagasch a jadis renvoyé à Massawa un youzbachi d'artillerie et 7 soldats et qu'il est venu en aide aux traînards égyptiens.

[4] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 46, Nachât bey à Khairi pacha, 17 décembre 1875.

[5] Nom ou titre donné au fonctionnaire local.

[6] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 258, le sirdar à Khairi pacha, 29 décembre 1875. Nachât bey dit que Sabahtou était gouverneur de Karesti et rapporte que ce dernier, ayant été desservi auprès du roi Jean par deux individus nommés Tohmai

senta au sirdar un nommé Petros Walad Tohma, de la localité de Kounso, dépendant de la province d'Okulé-Kouzaye ; il déclara que ses parents et sa famille, au nombre de 600 personnes réparties en neuf endroits différents, avaient résolu de se soustraire à la tyrannie du roi Jean et de se soumettre au gouvernement égyptien ; il avait lui-même aidé l'expédition Arendrup et passé auparavant trois ans au Caire ; Rateb pacha le reçut chaleureusement [1]. D'autres Abyssins, comme Halka Walad Guirguis, avaient été jetés en prison en raison des sympathies qu'ils nourrissaient pour l'Égypte [2].

En présence de la désaffection de la population du Hamacène et de son désir de passer sous la domination khédiviale ou d'aller s'installer à l'intérieur des frontières égyptiennes [3], Walad Mikaïl prit son parti ; il écrivit à Rateb pacha pour lui dire qu'il voulait faire sa soumission au Khédive Ismaïl qu'il considérait comme son souverain, et il ajouta qu'il était prêt à aider les troupes égyptiennes [4]. Le sirdar lui répondit en termes convenables et lui promit une récompense au cas où ses actes seraient conformes à ses déclarations [5]. Ainsi mis en confiance, Walad

Walad Kaflai et Miraï Walad Hoguim et condamné à payer 1.000 tallaris d'amende, avait demandé protection à Arakel par l'entremise de son neveu. Après le combat de Gundet, le roi Jean jeta ce neveu en prison et envoya les deux individus précités avec des exprès pour arrêter le kentibaï. Ce dernier tua Miraï et s'enfuit à Massawa avec sa famille. Walad Mikaïl pilla alors tous ses biens (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 252, Nachât bey à Khairi pacha, 29 décembre 1875).

(1) A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 259, le sirdar à Khairi pacha, 29 décembre 1875.

(2) A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 23, le sirdar à Khairi pacha, 1er janvier 1876.

(3) C'est ainsi que le 19 janvier 1876, deux cheikhs venant de Samahiga arrivèrent à Senhit et dirent à Abd el-Al bey qu'ils désiraient placer les habitants de cette localité sous la protection du gouvernement égyptien et venir s'établir à Senhit. Le kaïmakam fit observer au Caire que, si on les acceptait, la majeure partie des habitants du Hamacène solliciterait le même traitement. Khairi pacha lui prescrivit alors de les rassurer et de les renvoyer chez eux (A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 341, Abd el-Al bey à Khairi pacha, 19 janvier 1876 ; Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièces 204, 205, Khairi pacha à Rateb pacha et à Abd el-Al bey, 23 janvier 1876).

(4) La lettre de Walad Mikaïl fut reçue à Massawa le 9 janvier 1876.

(5) A.A., Dossier 5/1, pièce 9, rapport journalier sur les événements survenus du 7 au 10 janvier 1876.

Mikaïl se découvrit. Il envoya à Massawa un délégué [1] qui déclara au sirdar que son maître avait rompu toutes relations avec le roi d'Abyssinie, qu'il se considérait comme sujet du gouvernement égyptien et servirait ce dernier avec sincérité ; en retour, il désirait que le gouvernement khédivial lui garantît son poste de gouverneur du Hamacène et assurât sa domination sur son pays d'origine qui comprenait toute l'étendue de territoire comprise entre le Mareb et le Hamacène [2] ; le délégué ajouta que tout ce que son maître avait fait jusque-là avait eu uniquement pour but de ne pas s'opposer ouvertement au roi [3]. Il était clair que Walad Mikaïl était un ambitieux, dénué de scrupules, qui, en changeant d'allégeance, ne visait qu'à étendre son pouvoir et à assurer sa domination sur une population récalcitrante. Rateb pacha répondit à ses ouvertures en des termes qui étaient de nature à le tranquilliser, mais il resta sur la réserve : « Nous nous méfions de lui, manda-t-il au Caire, car nous avons appris qu'il est trompeur et séducteur. »

6. — DÉMARCHE DU ROI JEAN.

Bien que décidé à résister aux Égyptiens, le roi Jean chercha à éviter la guerre et à faire prévaloir une solution de bon sens. Le 13 décembre 1875 [4], il adressa au Khédive la lettre suivante :

« De Johannès, roi des rois d'Abyssinie, par la grâce de Dieu, qui est assis sur le trône de David, son père, et qui est appuyé par Dieu, à El-Aziz Ismaïl pacha.

« Comment vous portez-vous? Quant à nous, nous jouissons, grâce à Dieu, d'une parfaite santé. Nous vous informons qu'une parfaite et incontestable amitié nous liait l'un à l'autre. Vous avez ensuite donné à Munzinger, dénommé le Diable, un poste de gouverneur près de notre

[1] Cet homme arriva à Massawa le 23 janvier 1876. Walad Mikaïl déclarait dans sa lettre au sirdar que son délégué lui tenait lieu de fils et avait toute sa confiance.

[2] Walad Mikaïl réclamait de ce fait la province du Sarawé.

[3] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 371, le sirdar à Khairi pacha, 23 janvier 1876.

[4] La lettre du roi Jean, rédigée en arabe, porte la date du 4 kiak 1867, qui est évidemment erronée. Il faut lire 4 kiak 1868, correspondant au 15 zilkadeh 1292 et au 13 décembre 1875.

pays. Lorsque nous nous sommes rendus à Azabo [1], vous avez ordonné d'envoyer des soldats dans notre pays. Nous nous sommes alors dit que lorsque vous sauriez que ces régions ne relèvent pas de votre autorité, vous nous les laisseriez certainement. Aussi avons-nous gardé le silence. Mais, alors que nous nous trouvions à Asmara et après notre retour de cette région et notre entrée à Adoua, notre ville, nous avons appris que vous aviez donné l'ordre à vos soldats de nous rejoindre à quelque endroit que nous serions, de nous arrêter et de nous amener auprès de vous. Quant à nous, qui comptons sur la force de Dieu dont nous sommes toujours fiers et n'avons pas à nous vanter de notre force, nous nous sommes encore tus lorsque nous avons appris que les troupes étaient entrées à Ghinda. De cette localité, elles sont entrées au Hamacène. Nous nous sommes armés de patience également. Du Hamacène, elles sont entrées au Sarawé et du Sarawé à Gundet, près de notre ville. Nous nous sommes alors demandé ce que nous devions faire à ce sujet. Nous avons été à leur rencontre et le Dieu juste les a fait tomber entre nos mains. Elles n'ont pas pu soutenir le combat une seule heure. Et maintenant, pour remercier Dieu de ce qu'il a fait pour nous, nous envoyons auprès de vous tous ceux qui ont échappé à la mort [2]. Quant aux esclaves [3], nous les avons sommés de se rendre auprès de nous. Mais ils refusèrent en déclarant : « On nous a achetés avec de l'argent et notre pays est de « tout temps ici et non ailleurs. »

« Mon frère, vous n'êtes pas plus grand que vos aïeux et nous ne sommes pas moindre que les nôtres. A quoi servirait-il de démanteler les frontières de ce royaume? Ce n'est pas bien. Il est préférable que nos positions respectives demeurent inchangées. D'autre part, si nous nous traitons en ennemis et que nous fassions couler le sang des soldats, cette effusion de sang attristera Dieu qui connaît la vérité [4]. »

La lettre du roi Jean fut confiée au général Kirkham qui devait accompagner les prisonniers égyptiens à Massawa. Retenu à Asmara par la

[1] C'est-à-dire pour combattre les Azabo-Galla.

[2] C'est-à-dire que le roi Jean renvoie les prisonniers égyptiens faits à Gundet.

[3] Le roi Jean vise ici les soldats nègres, capturés à Gundet.

[4] A.A., Carton 19, *Bahr Barra,* pièce 137, le roi Jean au Khédive, 13 décembre 1875.

maladie, Kirkham envoya ceux-ci à Massawa, avec une lettre pour le gouverneur de cette place, dans laquelle il affirmait que le roi désirait l'amitié du Khédive et la paix [1]. Les prisonniers, au nombre de 112 [2], arrivèrent à Massawa le 22 décembre, sous la conduite d'un officier. Ils rapportèrent que le roi Jean avait gardé par devers lui le moawen Ataa effendi, un youzbachi, un moulazim et 60 soldats soudanais disposés à lutter contre les Égyptiens. L'évêque envoyé dernièrement d'Égypte en Abyssinie avait, de son côté, retenu 12 soldats de religion copte, malgré que ces derniers eussent exprimé le désir d'être renvoyés à Massawa [3]. Un certain nombre de ces prisonniers avaient été cruellement mutilés et 37 d'entre eux castrés. Rateb pacha s'indigna : « Les Abyssins, manda-t-il au Caire, se sont livrés sur eux à des actes de sauvagerie incroyables, dont on n'a entendu parler nulle part. Lorsque la lutte prit fin et que la plupart de nos soldats périrent et tombèrent en martyrs, il s'en est trouvé parmi eux quelques-uns qui étaient atteints de nombreuses blessures. Leur douleur était tellement vive qu'ils étaient comme morts. Les Abyssins ont osé, avec leur nature sauvage et selon leur habitude inhumaine, piller tous les martyrs et les blessés, les dépouiller de tous leurs vêtements et les castrer. Dans l'état où ils étaient, ces blessés n'avaient pas conscience de ce qu'ils subissaient, tant ils souffraient de leurs blessures. Ils ne se sont rendus compte de la castration que lorsqu'ils sont revenus à eux.

(1) A.A., dossier 5/1, pièce 11.

(2) Dans sa lettre, Kirkham mentionnait seulement 105 prisonniers et un youzbachi. Par ailleurs, 14 prisonniers s'étaient présentés à Massawa entre le 17 et le 21 décembre, date où arrivèrent 3 soldats appartenant au détachement qui atteignit Massawa le lendemain. 17 autres soldats arrivèrent à Massawa du 23 au 28 décembre, puis 20 entre le 29 et le 31 décembre et 4 du 1er au 4 janvier 1876; le 5 janvier se présentèrent un youzbachi nommé Kheirallah effendi et 8 soldats (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 256; Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièces 9, 22, 85, 110, le sirdar à Khairi pacha, 28, 31 décembre 1875, 1er, 4, 5 janvier 1876). A Senhit, entre le 28 novembre et le 22 décembre 1875, arrivèrent isolément ou par groupes une soixantaine de soldats ayant appartenu au corps d'Arendrup; un certain nombre d'entre eux étaient blessés ou castrés. Au total 270 hommes environ revinrent à Massawa ou à Senhit entre le 28 novembre 1875 et le 5 janvier 1876.

(3) A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièces 124, 184, le sirdar à Khairi pacha, 21, 24 décembre 1875; pièce 228, Nachât bey à Khairi pacha, 28 décembre 1875.

Les ennemis ne se sont pas contentés de ces actes odieux; ils ont osé commettre des actes plus atroces; ils ont coupé les têtes des martyrs, leurs pieds et leurs mains. Et comme si ces actes, dont nous n'avons jamais entendu parler, ne suffisaient pas à satisfaire leur rancune, ils ont, au comble de leur méchanceté, brûlé quelques tués et coupé en morceaux les cadavres de quelques autres; ils ont jeté leurs membres épars sur les chemins... Les prisonniers ont subi des tortures indescriptibles [1].» La vue de leurs camarades horriblement mutilés jeta l'effroi parmi les soldats égyptiens et produisit un effet nuisible sur le moral de l'armée [2].

7. — ARRESTATION DE KIRKHAM.

Le 4 janvier 1876, les avant-postes égyptiens arrêtèrent trois Européens qui venaient d'Abyssinie. Conduits au quartier général, ils furent interrogés et fouillés. L'un d'eux était le général Kirkham; ses deux compagnons n'étaient autres que les journalistes anglais qui avaient rejoint l'expédition Arendrup à Godofélassié et assisté au combat de Gundet [3]. Rateb pacha les fit mettre tous trois en prison [4]. Les journalistes protestèrent

[1] A.A., Carton 52, Rateb pacha au mihradar, 25 décembre 1875.

[2] « Au lieu d'exciter l'indignation des Égyptiens et leur désir de venger leurs camarades mutilés, écrit le général Loring, la vue de ces derniers les remplit d'effroi, en voyant ces témoignages de la férocité, de la bravoure et de la force de l'ennemi. Les mutilés, en racontant leurs peines et leurs misères, ne manquèrent pas d'exagérer le courage et la puissance des Abyssins, les difficultés de pénétrer dans leur pays, et la mort presque certaine à laquelle on s'exposait. Cela eut un effet des plus nuisibles sur le moral de l'armée... Aussi les officiers commencèrent-ils à se plaindre amèrement de la guerre, déclarant qu'elle n'était pas nécessaire, et se lamentant à l'idée qu'ils seraient tous tués... Ils dirent que l'Égypte avait plus de terre qu'ils n'en pouvaient cultiver, et qu'il aurait mieux valu, pour leur pays, y garder l'armée afin de cultiver le sol et prendre soin de leurs familles. » (Cf. Loring, *op. cit.*, p. 346.)

[3] Les journalistes n'arrivèrent pas en même temps que Kirkham; ils furent arrêtés pendant la nuit, tandis que le général ne se présenta aux avant-postes égyptiens que le lendemain matin.

[4] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièces 108, 111, le sirdar à Khairi pacha, 5 janvier 1876; pièce 113, Nachât bey à Khairi pacha, 5 janvier 1876. Dans sa lettre à Khairi pacha, le sirdar explique qu'après le combat de Gundet, les deux journalistes anglais dont l'un appelé William Houghton se dit correspondant du *Daily Telegraph*,

aussitôt : « Nous sommes sujets anglais, dirent-ils au sirdar, et nul ne peut nous toucher ou nous emprisonner. D'autre part, vous n'avez pas annoncé à l'Europe que l'Égypte se disposait à faire la guerre à l'Abyssinie. » L'argument fit impression sur Rateb pacha[1]. Tout en les gardant sous surveillance, le sirdar leur assigna un logement dans sa maison et les fit manger à la table de l'état-major[2]. Khairi pacha ne tarda pas à faire savoir à Rateb pacha qu'aucun motif ne nécessitait l'emprisonnement des deux journalistes[3].

La personne de Kirkham était beaucoup plus suspecte, car il était général au service de l'Abyssinie. On trouva sur lui la lettre adressée par

et l'autre Albert Brown Houghton correspondant du *Standard*, ont fui en Abyssinie et ont été reçus par le roi Jean qui leur a remis des cadeaux. Lorsqu'ils furent arrêtés, ils demandèrent aux soldats quel était l'effectif de l'armée égyptienne, combien elle avait de canons et quel était l'âge du fils du Khédive. « Nos soldats, rapporte Rateb, leur ont répondu que notre armée comprend 70.000 hommes, que nous avons 100 canons et que le fils de notre monarque est âgé de 30 ou 32 ans. Ils ont alors dit qu'ils savaient que l'âge de Son Altesse était de 22 ans. » (A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 108, le sirdar à Khairi pacha, 5 janvier 1876.)

[1] « Pendant la guerre, écrivit le sirdar à Khairi pacha, le règlement autorise l'emprisonnement des sujets étrangers, au cas où une guerre serait déclarée contre un autre État. Il n'est pas à notre connaissance que l'Europe sache que nous sommes en guerre avec l'Abyssinie ou qu'elle ait été avisée à ce sujet. C'est pourquoi nous avons arrêté les deux sus-nommés et les avons placés sous surveillance. Nous vous prions de bien vouloir nous faire savoir si l'Europe a été avisée de notre état de guerre avec l'Abyssinie, ou si elle l'ignore, pour qu'on puisse appliquer le règlement envers eux ou envers d'autres. » (A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 109, le sirdar à Khairi pacha, 5 janvier 1876.) Le vice-roi fit répondre, le 14 janvier, que « tous les consuls généraux des nations amies avaient été avisés de la déclaration de guerre à l'Abyssinie. » (A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 144, Khairi pacha à Rateb pacha, 14 janvier 1876.)

[2] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 148, Rateb pacha à Khairi pacha, 7 janvier 1876. Dans cette lettre, le sirdar rapporte que le consul de France M. Carbonnel lui a dit, au cours d'une conversation, que les deux Anglais n'étaient pas des journalistes, mais des « vagabonds ». En fait, ils ne purent montrer leurs cartes prouvant leur identité de journalistes quand on les leur demanda, et dirent les avoir égarées. « Ce sont des menteurs, conclut Rateb pacha, et c'est à tort qu'ils se qualifient de journalistes et prétendent appartenir à la presse. »

[3] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 76, Khairi pacha à Rateb pacha, 8 janvier 1876.

le négus au Khédive, lettre qu'il remit au sirdar, une missive du roi Jean pour la reine d'Angleterre dont Kirkham refusa de se dessaisir, ainsi que diverses enveloppes adressées à des ministres en Europe, à des généraux et à des consuls. Parmi les autres papiers saisis sur sa personne se trouvaient deux documents qui parurent fort compromettants [1]. Jeté dans une cellule immonde [2], Kirkham excipa de son caractère d'ambassadeur pour réclamer un traitement plus humain. Khairi pacha fit savoir au sirdar que le général devait être traité d'une manière en rapport avec son grade [3].

[1] Le premier document, daté du 22 novembre 1875, portait que les deux journalistes anglais étaient mandatés pour conclure un emprunt avec des banquiers à Londres, aux conditions qui seraient établies par le général Kirkham. Le second document stipulait que Kirkham était mandaté pour remettre aux deux Anglais, en garantie de l'emprunt, le territoire situé dans un rayon de trois milles autour de Zulla, ainsi que les terrains qu'ils demanderaient « depuis les points occupés par les troupes égyptiennes jusqu'au Hamacène, y compris les montagnes, les mines, les douanes et tous autres domaines et dépendances ». Rateb pacha trouva ces pièces rédigées en termes vagues et équivoques. Les commentaires qu'il en fit ne le sont pas moins. Comme ces documents ne portaient ni la signature du roi Jean ni son cachet, il pensa que c'étaient des faux fabriqués par les deux journalistes pour leur permettre de sortir sains et saufs d'Abyssinie. Une fois arrivés en Europe, ils se feraient passer comme les représentants d'une société à laquelle le territoire de Zulla a été concédé par le roi Jean, et affirmeraient que les Égyptiens n'y peuvent pénétrer. Dans l'interrogatoire qu'ils eurent à subir, « les journalistes, rapporte Rateb, s'adressèrent à nous en ces termes : « Que vous a fait le roi d'Éthiopie pour que « vous envoyiez vos troupes jusqu'à la capitale de son royaume? Voulez-vous l'em- « mener captif en Égypte? Quels sont vos droits? » Le sirdar trouva que ces paroles étaient conformes aux termes employés par le roi Jean dans sa lettre au Khédive, et donc que celle-ci avait été rédigée sur l'avis et à l'instigation des journalistes. Aussi pensa-t-il, tout d'abord, devoir les maintenir en état d'arrestation jusqu'à la fin de la guerre (A.A., Carton 52, *Maïa Sanieh,* pièce 385, Rateb pacha à Khairi pacha, 5 janvier 1876).

[2] Cf. Dye, *op. cit.,* p. 181.

[3] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 76, Khairi pacha à Rateb pacha, 8 janvier 1876. Le lendemain le Khédive envoya à Rateb pacha l'ordre suivant : « Vous avez très bien fait d'être prudent en ne vous pressant pas de prendre la lettre adressée par Kassa-Jean à la reine d'Angleterre, que portait M. Kirkham. Ce dernier ne doit pas être emprisonné dans une chambre; il peut habiter la maison qu'il voudra à Massawa, à la condition d'être placé sous surveillance. Vous devez le prévenir qu'il n'est autorisé ni à se rendre en Abyssinie ou en toute autre localité, ni à venir

Invité alors à s'installer dans une maison à Massawa, Kirkham repoussa l'offre. Il refusa également de déjeuner avec Rateb pacha et de lui remettre la lettre adressée à la reine Victoria [1]. Par la suite, cependant, il se ravisa et accepta l'invitation. « Au cours du repas, rapporte Rateb pacha, nous profitâmes de ce qu'il était un peu éméché pour lui demander des renseignements au sujet de l'Abyssinie et des Abyssins. Il nous déclara que le roi Jean et ses sujets ne vivent que de pillage et de rapine. Il nous indiqua les routes faciles et difficiles de l'Abyssinie. Puis nous fîmes dévier la conversation vers la missive à la reine d'Angleterre. Nous lui conseillâmes, en vue de prévenir tout retard, de nous la remettre afin que nous la fassions parvenir à destination, au lieu de passer par l'entremise du consul général ; mais il s'y refusa et nous n'insistâmes pas [2]. »

Averti de l'arrestation des trois Anglais, le général Stanton ne crut pas devoir réclamer leur libération [3], mais des instructions venues de Londres lui prescrivirent de veiller à ce que les trois prisonniers fussent bien traités et élargis dès que cela serait possible [4]. Le 13 janvier, les deux journalistes furent transférés à Massawa [5]. L'un d'eux étant tombé malade de la dysenterie, ils demandèrent à être envoyés au Caire où, dirent-ils, l'enquête suivrait son cours [6]. Le Khédive consentit à leur départ de

ici. S'il désire se rendre au souk et se promener, il doit être accompagné par un ou deux officiers. Vous pouvez également quelquefois l'inviter à prendre un repas chez vous. En ce qui concerne la lettre adressée à S.M. la Reine, vous lui direz : « Donnez-« nous la lettre pour que nous la remettions au consul général d'Angleterre au Caire « et nous vous apporterons un accusé de réception de ce dernier et une déclaration « attestant que cette lettre n'a pas été ouverte »... S'il ne veut pas vous la remettre, vous lui ferez savoir qu'il ne doit l'envoyer nulle part. » (A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 82, O.S. à Rateb pacha, 9 janvier 1876.)

(1) A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 195, le sirdar à Khairi pacha, 9 janvier 1876.

(2) A.A., dossier 5/1, pièce 7, Rateb pacha à Khairi pacha, 15 janvier 1876. Dye fait allusion à ce dîner, au cours duquel, dit-il, on essaya de griser Kirkham pour obtenir des aveux, « mais il ne se trahit pas » (cf. Dye, *op. cit.*, p. 184).

(3) F.O., 78 - 2500, Stanton à lord Derby, 7 janvier 1876.

(4) Lord Derby à Stanton, 10 janvier 1876.

(5) Nachât bey leur assigna une maison et alloua à chacun d'eux un tallari par jour pour subvenir à leur existence (A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 249, Nachât bey à Khairi pacha, 14 janvier 1876).

(6) A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 255, le sirdar à Khairi pacha, 14 janvier 1876.

Massawa, à la condition expresse qu'ils ne vinssent pas s'installer en Égypte et se rendissent directement dans leur pays[1]. Les journalistes s'embarquèrent sur le vapeur *Gharbieh*[2]. Quant à Kirkham, il fut transféré à Massawa le 14 janvier[3]. Il déclara alors qu'il était protégé français, produisit à l'appui de son dire un document délivré par M. de Sarzec[4]

(1) A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 151, Khairi pacha à Rateb pacha, 16 janvier 1876.

(2) A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 295, le sirdar à Khairi pacha, 17 janvier 1876; pièce 316, Nachât bey à Khairi pacha, 18 janvier 1876.

(3) A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 281, Nachât bey à Khairi pacha, 15 janvier 1876.

(4) Rentré à Massawa le 18 décembre 1875, M. de Sarzec devint plus que jamais suspect aux yeux des Égyptiens. Il ramenait avec lui un certain Belman qui, au dire de Nachât bey, avait servi dans l'armée du roi Jean, et 15 soldats abyssins déguisés sous le nom de domestiques, et que le zélé gouverneur déclarait n'être autres que des espions destinés à porter des nouvelles en Abyssinie (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 90, Nachât bey à Khairi pacha, 20 décembre 1875). Le sirdar engagea vivement M. Carbonnel à presser le départ de son prédécesseur, mais M. de Sarzec prit son temps; il avait, disait-il, des comptes à liquider, des objets à mettre en caisse, et puis il ne voulait pas voyager sur un transport de troupes. Cependant on s'impatientait au Caire, et le Khédive télégraphia même à Rateb pacha d'entamer des pourparlers pour expulser Sarzec! Finalement, ce dernier consentit à s'embarquer sur le *Yanbo*, dont le départ fut reculé au 2 janvier 1876 à cet effet (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièces 135, 167, 225, le sirdar à Khairi pacha, 22, 24, 27 décembre 1876; Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 29, Nachât bey à Khairi pacha, 1er janvier 1876, pièce 33, le sirdar à Khairi pacha, 2 janvier 1876). M. Belman quitta Massawa quelques jours plus tard (A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 205, Nachât bey à Khairi pacha, 11 janvier 1876). Un autre Français, nommé Solin, que les Égyptiens accusaient d'avoir pris part au combat de Gundet, fut également éloigné de Massawa (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièces 125, 177, Nachât bey à Khairi pacha, 21, 25 décembre 1785). En dépit de l'ostracisme dont les Égyptiens le frappaient, M. de Sarzec trouva un défenseur en M. de Suzzara. « M. de Sarzec, écrit ce dernier, dont le caractère droit et sincère était tout le contraire de ce que s'imaginait faussement le commandant en chef, s'empressa de donner sans restriction aucune tous les renseignements qui lui furent demandés. C'est à l'aide de ces informations et de celles fournies par un certain Louis Hassen (sur ce personnage, appelé Franz Hassen, cf. t. II, 2e partie, *passim*) que l'on parvint à réunir des données sur les forces militaires de l'Abyssinie, en additionnant les contingents fournis par les diverses tribus » (cf. de Suzzara, *op. cit.*, p. 643).

et remit au gouverneur de la ville une protestation dans laquelle il réclamait au gouvernement égyptien 50 livres de dommages-intérêts par jour pendant toute la durée de sa détention [1]. Les autorités égyptiennes refusèrent de le laisser communiquer avec M. Carbonnel, vice-consul de France, et continuèrent à le tenir gardé à vue. Quels que fussent les motifs pour lesquels le roi Jean l'avait envoyé à Massawa, et il n'est pas exclu que parmi eux il y eût un réel désir de s'entendre avec l'Égypte, la mission confiée par lui à Kirkham échoua complètement devant l'hostilité des Égyptiens.

Après avoir envoyé sa lettre au Khédive, le roi Jean avait quitté Adoua pour se rendre dans l'Enderta. On peut présumer que le but de son voyage était, comme le dirent les espions à la solde de l'Égypte, de se procurer de l'argent, des armes [2] et d'échauffer l'enthousiasme des populations en vue de recruter parmi elles des soldats [3]. Peut-être aussi voulait-il soumettre quelques chefs rebelles, comme le ras Haïlou, gouverneur du Seloa, ou s'entendre avec les gouverneurs du Yedjou ou de Gondar, qui étaient jusqu'alors demeurés sur la réserve [4]. Il est possible également que Jean ait sollicité le concours de Namou Walad Nimr, le descendant du fameux cheikh qui avait jadis brûlé à Chendi le fils de Mohamed Aly [5]. Il importait dans ces conditions, de savoir combien le négus pouvait mettre de soldats en ligne. D'après les renseignements fournis par Sarzec et Franz Hassen

[1] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièces 355, 356, Nachât bey à Khairi pacha, 21 janvier 1876.

[2] En annonçant cette nouvelle au Caire, Nachât bey déclara avoir donné des instructions fermes aux diverses régions du gouvernorat pour interdire la vente des armes à quiconque (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 147, Nachât bey à Khairi pacha, 23 décembre 1875).

[3] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 1, Nachât bey à Khairi pacha, 31 décembre 1875.

[4] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 4, le sirdar à Khairi pacha, 31 décembre 1875; pièce 30, Abd el-Al bey à Khairi pacha, 1er janvier 1876.

[5] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièces 145, 196, le sirdar à Khairi pacha, 7 et 9 janvier 1876. Cette information fut donnée par Kirkham, qui ajouta que Namou avait vu, il y a deux ans, le roi d'Abyssinie et qu'ils étaient liés d'une grande amitié. En apprenant cette nouvelle, le Khédive nia que ce fût possible ; il rappela que le Defterdar avait, à l'époque, «exterminé la racine» de la famille de Nimr, dont aucun rejeton ne pouvait plus être en vie (A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 130, Khairi pacha au sirdar, 12 janvier 1876).

à l'état-major, le roi Jean pouvait disposer en tout d'environ 72.000 hommes, dont 3.000 cavaliers et 6.000 fantassins armés de fusils disparates ; il posséderait en outre 18 pièces d'artillerie ; cette évaluation ne tenait pas compte des contingents des tribus galla, pouvant s'élever à 10.000 hommes, ni de celui du Choa, montant à près de 20.000 hommes[1]. Kirkham fournit au général Loring des chiffres analogues ; dans quarante ou cinquante jours, assura-t-il, le roi aurait une force combattante de 60.000 hommes[2] ; en conversation avec Dye, il ajouta que l'artillerie avait jadis un grand effet moral sur les Abyssins, mais que la facilité avec laquelle ils s'étaient emparés des canons à Gundet, avait fait perdre à cette arme son prestige ; d'autres part, à l'entendre, les Abyssins étaient mieux pourvus de fusils et autres variétés d'armes à feu qu'on ne le supposait généralement[3], aussi conseillait-il aux Égyptiens de se méfier. Cependant, lorsqu'on rapporta ces informations à Rateb pacha, il n'y prêta pas créance[4]. Le sirdar semble également s'être illusionné sur le concours qu'il pourrait attendre des grands feudataires abyssins, ses informateurs indigènes s'attachant à ne lui faire passer que des nouvelles qui lui fussent agréables[5]. Il envoyait des émissaires aux chefs qu'on lui présentait comme rebelles, les incitait à persévérer dans leur ligne de conduite et leur promettait des gratifications[6]. Le ras Areya, à l'entendre, songeait à tirer son épingle du jeu ; le gouverneur de Sokota, le ras de Gondar, le gouverneur du Yedjou refusaient de se soumettre au roi Jean[7]. Cependant, lorsque le Khédive demanda à Rateb pacha s'il avait reçu une réponse aux lettres qu'il avait écrites à ces trois derniers personnages, le sirdar dut reconnaître que non[8]. Ainsi, au moment où l'expédition

(1) Cf. de Suzzara, *op. cit.*, p. 643.

(2) Cf. Loring, *op. cit.*, p. 348.

(3) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 183.

(4) Cf. de Suzzara, *op. cit.*, p. 643 ; Loring, *op. cit.*, p. 348.

(5) Cf. notamment A.A., dossier 5/1, pièces 9 et 1bis, rapports journaliers sur les événements survenus du 7 au 10 janvier 1876, du 11 au 14 janvier 1876.

(6) A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 4, le sirdar à Khairi pacha, 31 décembre 1875.

(7) A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièces 352, 371, le sirdar à Khairi pacha, 21, 23 janvier 1876.

(8) A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 207, Khairi pacha au sirdar, 23 janvier 1876 ; Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 374, le sirdar à Khairi pacha, 23 janvier 1876.

égyptienne s'apprêtait à quitter Massawa, son chef n'était assuré que du bon vouloir des populations du Hamacène et de l'Okulé-Kouzaye, et du concours, plus douteux, de Walad Mikaïl, gouverneur de la première province ; les grands feudataires de l'empire n'avaient donné aucun gage à l'Égypte.

8. — MOYENS DE TRANSPORT.

Lors de son arrivée à Massawa, le sirdar avait paru décidé à pousser rapidement ses forces à l'assaut du plateau abyssin. « Les circonstances présentes, écrivait-il le 12 décembre 1875, sont favorables à une attaque brusquée contre l'ennemi avec une force suffisante et avec toute la rapidité possible pour nous venger de lui et obtenir notre revanche. Cela l'empêchera de se concentrer, de se préparer et de choisir les occasions qui lui conviennent, sans compter que l'attaque aussitôt après la bataille précédente le jetterait dans un profond désarroi. Pour exploiter cette occasion qui se présente à nous et semer l'épouvante dans le cœur de l'ennemi, il nous faudra transporter les soldats au fur et à mesure, avec leurs munitions, leurs tentes, leurs armes, aux points où ils doivent se poster [1]. » Le problème qui se posait au sirdar pour joindre l'ennemi, était donc, avant tout, un problème de transports.

Cette question avait préoccupé le Khédive dès le commencement de décembre et il s'était adressé au gouverneur de Souakin et au vékil général du Soudan oriental pour savoir le nombre d'animaux qu'ils seraient, chacun, à même de fournir [2]. Le premier répondit qu'il pourrait acheter 300 chameaux au moins dans un délai de vingt jours, au prix de 35 tallaris par tête [3]. Alaeddin bey, de son côté, pensait qu'il pourrait se procurer dans sa moudirieh 5.000 chameaux de transport vigoureux, à des prix

[1] A.A., Carton 52, *Maïa Sanieh,* pièce 353, Rateb pacha à Khairi pacha, 12 décembre 1875.

[2] A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièces 488, 489, Khairi pacha au vékil général du Soudan oriental et au gouveneur de Souakin, 1er décembre 1875.

[3] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.,* pièce 366, le gouverneur de Souakin à Khairi pacha 1er décembre 1875. Le gouverneur réclamait à la Maïa l'envoi d'une somme de 20.000 tallaris, dont 10.000 étaient destinés à couvrir un arriéré dû.

variant de 20 à 30 tallaris [1]. Le Khédive prescrivit à ce dernier de commencer par en acheter 2.000, avec les bâts nécessaires [2]. Alaeddin bey décida alors que Massawa fournirait 400 chameaux, Souakin 300 et le Taka 1.300 [3]. Mais, dès le 7 décembre, le vice-roi portait à 3.000 le nombre d'animaux à acheter [4], et il envoya 50.000 tallaris à Alaeddin bey par le vapeur *Gharbieh* [5] pour procéder à cet achat. Le vékil du Soudan oriental demanda la permission de se rendre auprès des tribus du Taka, afin de surveiller et de hâter les opérations d'achat, car les chameaux qu'on lui avait envoyés jusqu'ici ne le satisfaisaient pas [6]; cette autorisation lui fut donnée et Rateb pacha envoya le kaïmakam Abd el-Al bey Hilmi à Senhit pour le remplacer pendant son absence [7].

120 chameaux arrivèrent de Senhit à Massawa le 15 décembre [8]; 150 autres furent expédiés par Alaeddin bey le 12 décembre ; le gouverneur de Massawa en acheta de son côté 180 [9]. Vers la mi-décembre, le gouverneur de Souakin s'en était procuré 300 et il les envoya à Massawa ainsi que 600 bâts, 3.000 gourdes et plusieurs milliers de

[1] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 363, Alaeddin bey à Khairi pacha, 2 décembre 1875.

[2] A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 512, Khairi pacha à Alaeddin bey, 2 décembre 1875.

[3] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 398, Alaeddin bey à Khairi pacha, 3 décembre 1875.

[4] A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 543, Khairi pacha à Alaeddin bey, 7 décembre 1875.

[5] A.A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 560, Khairi pacha à Alaeddin bey, 8 décembre 1875.

[6] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 482, Alaeddin bey à Khairi pacha, 8 décembre 1875. Des 3.000 chameaux à acheter, Massawa devait en fournir 600, Souakin 500 et le Taka 1.900.

[7] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 166, le sirdar à Khairi pacha, 23 décembre 1875. Abd el-Al bey arriva à Senhit le 18 décembre et Alaeddin bey partit le lendemain pour le Taka (A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 80, Alaeddin bey à Khairi pacha, 18 décembre 1875).

[8] Journal de Ragab Saddik, 15 décembre 1875.

[9] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 565, Alaeddin bey à Khairi pacha, 11 décembre 1875.

cordes[1]. Ces chiffres, toutefois, restaient très inférieurs aux besoins ; il ne fallait pas moins de 300 chameaux, en effet, pour transporter les approvisionnements et les munitions nécessaires à un bataillon d'infanterie pour dix jours[2]. Rateb pacha s'émut de cette situation ; il calculait que la mission confiée à Alaeddin bey prendrait au moins un mois et qu'il en faudrait deux autres pour que les chameaux arrivassent du Taka à Massawa[3]. La nourriture de ces animaux posait un autre problème. Lorsque Ahmed Oraby bey, maamour des transports du corps expéditionnaire, arrivé à Massawa le 20 décembre 1875, demanda à Nachât bey de lui procurer 200 ardebs de doura baladi, celui-ci fit savoir au sirdar que l'achat d'une pareille quantité de doura ferait monter les prix, car cette qualité de maïs faisait presque totalement défaut sur la place. Rateb pacha répliqua qu'il ne pouvait s'en passer et qu'il aurait en outre besoin de 5.625 ardebs, cette quantité représentant la consommation de trois mois. Or les habitants de Massawa étaient tributaires, pour leur doura, du Yémen, du Taka et de l'Abyssinie. Plus rien ne venait de ce dernier pays. Comme le prix de l'ardeb, en ville, s'élevait déjà à 115 piastres, Nachât bey suggéra de le faire venir soit d'Égypte, soit du Taka[4]. Une commande fut passée à Alaeddin bey, qui se trouvait alors à Fillik[5]. Le vékil général du Soudan oriental répondit que le doura cultivé dans la région du Gash ne serait pas mûr avant 45 jours ; qu'il en existait 500 ardebs dans la région d'Algheden, dépendant du Taka, et qu'il les expédierait à Massawa par les chameaux achetés pour le compte du gouvernement ; quant aux 5100 autres ardebs, on pourrait les trouver chez les Hamran qui sont établis à trois jours de distance du Taka ; cette région, toutefois, dépendait de la hokoumdaria du Soudan ; celle-ci aurait donc à les expédier avec les cha-

[1] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièces 6 et 143 et Reg. 36, pièce 46, le gouverneur de Souakin à Khairi pacha, 15, 22 décembre 1875 et 2 janvier 1876. 77 chameaux furent envoyés par voie de terre, 50 embarqués sur le *Yanbo* et 186 sur le *Koufit.*

[2] A.A., Carton 52, *Maïa Sanieh,* pièce 353, Rateb pacha à Khairi pacha, 12 décembre 1875.

[3] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.,* pièce 26, le sirdar à Khairi pacha, 15 décembre 1875.

[4] A.A., Reg. 35, *Arr. Abd.,* pièce 226, Nachât bey à Khairi pacha, 27 décembre 1875.

[5] Localité située au nord de Kassala.

meaux des Hamran et des Dabaïneh jusqu'à Senhit, d'où le doura serait porté à destination par les chameaux en cours d'achat [1]. On se procura également quelques centaines d'ardebs de doura à Souakin [2].

En même temps qu'on achetait des chameaux parmi les tribus du Soudan, l'Égypte envoyait de son côté des chevaux et des mulets, ainsi que l'orge et la paille nécessaires à leur nourriture. Le 26 décembre, le nombre total d'animaux de transport réunis à Massawa s'élevait à 1.370 têtes [3]. Rateb pacha, toutefois, estimait ne pas devoir bouger avant d'avoir sous la main 1.500 chevaux et mulets et 1.500 chameaux; or le 1er janvier 1876, il ne disposait que de 1.600 animaux, dont 593 chameaux seulement [4]. Mais d'autres bêtes ne tardèrent pas à arriver. Le 8 janvier, on comptait à Massawa 372 chevaux, 820 mulets, 1.122 chameaux et 5 ânes : au total, 2.319 animaux [5]. Des chameaux furent également envoyés d'Égypte [6]. Enfin la mission confiée à Alaeddin bey produisit des résultats : le 16 janvier 1876, il avait acheté et acheminé sur Massawa 1.700 chameaux; le Taka devait en fournir encore 200 pour atteindre le chiffre prescrit [7]. Sur les 500 chameaux fixés au gouvernorat de Souakin, 350 avaient été achetés; Massawa, qui devait en fournir 600, s'en était procuré 460 [8]. Ce fonctionnaire zélé proposait aussi de faire venir de Gallabat des vaches qu'on pourrait se procurer au prix de 10 à 13 tallaris et des mules qui coûteraient de 17 à 20 tallaris. Rateb pacha lui

[1] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 17, Alaeddin bey à Khairi pacha, 31 décembre 1875.

[2] Le gouverneur de Souakin avait 100 ardebs de doura en magasin et en trouva 135 à acheter au marché; il expédia ces 235 ardebs à Massawa, puis prépara un deuxième envoi de 320 ardebs qui partit le 6 janvier (A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièces 46, 139, le gouverneur de Souakin à Khairi pacha, 2 et 7 janvier 1876).

[3] Journal de Ragab Saddik, 26 décembre 1875.

[4] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 27, le sirdar à Khairi pacha, 1er janvier 1876.

[5] Journal de Ragab Saddik, 8 janvier 1876.

[6] Ragab Saddik, dans son journal, signale l'arrivée du *Dakahlieh* le 10 janvier avec 104 chameaux et, le lendemain, celle du *Damanhour* avec « un grand nombre » de chameaux.

[7] Dans la nouvelle répartition, le Taka devait fournir 1.900 chameaux.

[8] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièces 287, 288, Alaeddin bey à Khairi pacha, 16 janvier 1876.

demanda aussitôt d'acheter 1.000 vaches et autant de mules qu'il pourrait ; mais la pénurie de fonds engagea Alaeddin bey à modérer ses achats et il ne passa commande au maamour de Gallabat que pour 350 animaux[1]. On se procura également des mulets en Abyssinie[2]. Au cours de cette période, un assez grand nombre d'animaux périrent à Massawa en raison du changement de pâturage et d'eau[3] ; des corvées étaient constamment chargées d'enterrer leurs cadavres à Hotumlo et à Mkoullo[4]. Compte tenu de ces pertes, le nombre d'animaux réunis à Massawa le 18 janvier s'élevait à 2.800[5]. Ce chiffre était légèrement inférieur à celui qu'avait fixé Rateb pacha pour une avance ; néanmoins celle-ci était devenue possible, à condition de réduire le matériel à transporter et les bagages[6].

9. — LE CONSEIL DE GUERRE DU 8 JANVIER 1876.

Le 8 janvier 1876, jour de Courban Beïram, le sirdar réunit un conseil de guerre auquel assistèrent les généraux Loring, Rached Rakeb pacha et Osman Rifki pacha, ainsi que le colonel Dye. Rateb pacha expliqua que le gouvernement désirait qu'on avançât et il jugeait, pour sa part, que l'avance était devenue absolument nécessaire. On se préoccupa donc de savoir quelle route on prendrait et comment se ferait l'avance avec

[1] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 306, Alaeddin bey à Khairi pacha, 17 janvier 1876.

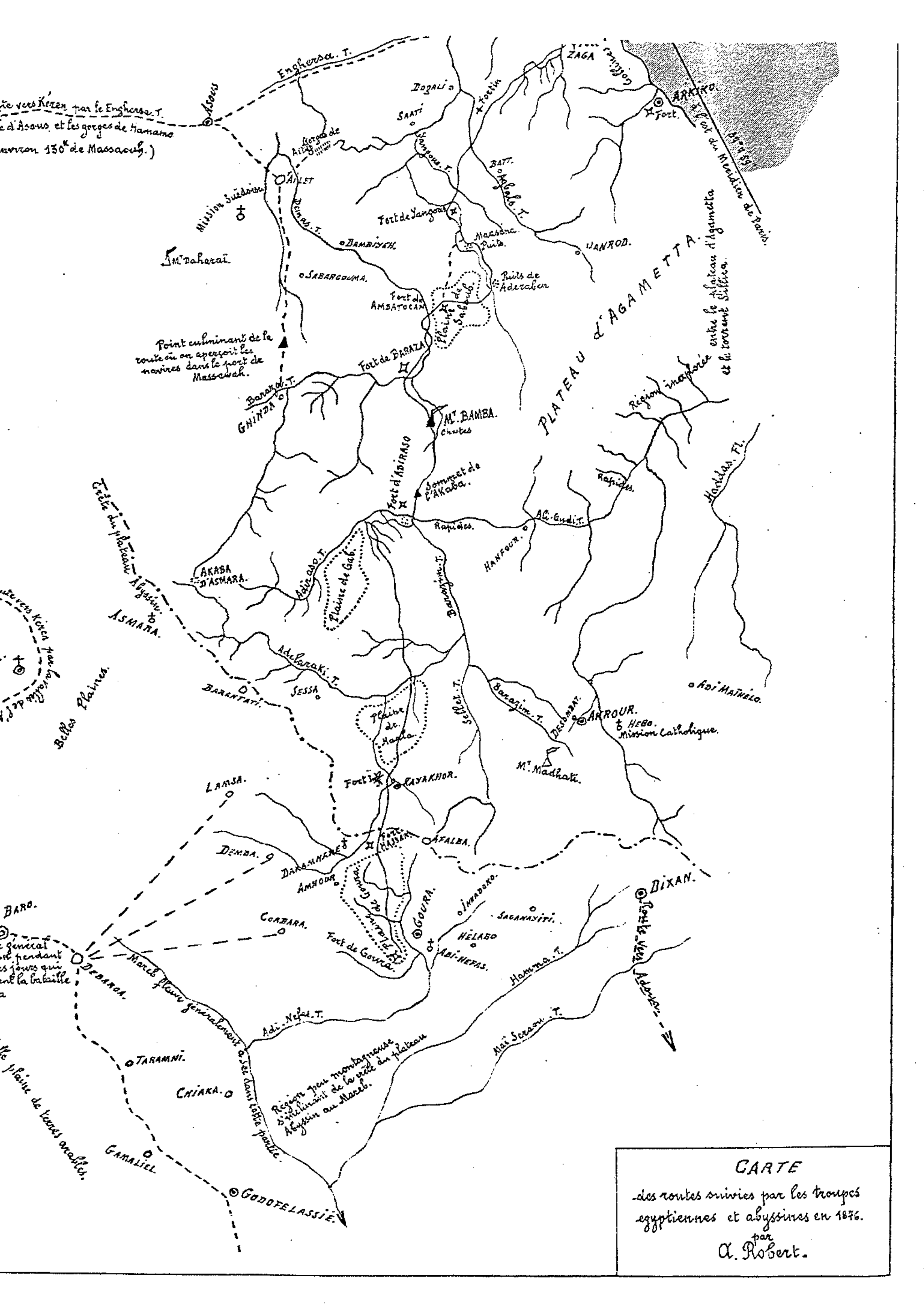
[2] Journal de Ragab Saddik, 15 janvier 1876.

[3] Journal de Ragab Saddik, 9 janvier 1876.

[4] Journal de Ragab Saddik, 14, 17 janvier 1876. Le 12 janvier, le sirdar rendait compte au Caire qu'il possédait 2.000 bêtes de somme. Comme, quatre jours plus tôt, Ragab Saddik en signalait 2.319, on peut se faire une idée de la mortalité qui sévit parmi elles.

[5] Journal de Ragab Saddik, 18 janvier 1876. Il était arrivé 300 bêtes le 15 par le *Gharbieh*. Le 21 janvier, le *Zagazig* amena 200 animaux, le *Koufit* 171 chameaux et le *Rahmanieh* un certain nombre de bêtes de somme. Le 22 janvier, 147 chameaux arrivèrent du Taka.

[6] D'après Dye, les tentes furent réduites dans la proportion de 175 à 15. Les bagages des officiers furent limités à 100 rotls pour les miralaïs et kaïmakams, 90 pour les binbachis, 75 pour les moawens et les youzbachis, 60 pour les moulazims. On fixa les quantités à transporter pour chaque homme et chaque unité ; on disposa du surplus et on réorganisa les batteries (cf. Dye, *op. cit.*, p. 203).


CARTE
des routes suivies par les troupes égyptiennes et abyssines en 1876.
par
A. Robert.
PLATEAU D'AGAMETTA
Région inexplorée entre le plateau d'Agametta et le torrent Sillica
ARKIKO
Fort
ZAGA
Collines
Enghersa T.
ASOUS
AÏLET
Mission Suédoise
Point culminant de la route où on aperçoit les navires dans le port de Massawah.
GHINDA
Fort de BARAZA
Fort de AMBATOCAN
Mt BAMBA
Chutes
Fort d'ABIRASO
Sommet de l'AKaba.
Rapides.
HANFOUR
Adi-Gudi T.
Haddas Fl.
Plaine de Gab
AKABA D'ASMARA.
ASMARA.
Crête du plateau Abyssin
Belles Plaines
SESSA
BARANTATI
Plaine de Hasla
KAYAKHOR.
AKROUR.
Hebo. Mission Catholique.
Mt Madhati.
LAMSA.
DEMBA.
AFALBA.
DIXAN.
Route vers Adoua
GOURA.
Fort de Goura.
HELABO
ABI-HEFAS.
CORBARA.
DEBAROA.
Mareb Plaine généralement à sec dans cette partie.
Adi-Nefas T.
Hamma T.
Mai Serarou T.
Région peu montagneuse s'inclinant de la crête du plateau Abyssin au Mareb.
TARAMNI.
CHIAKA.
GAMALIEL
GODOFELASSIÉ.

CARTE

MASSAWAH
Fort de Tawaloud.
Presqu'île Gerar
Cheik Abdel Kader
15° 56' 41" Latitude N.
37° 4' 59" à l'est du Meridien de Paris.
ARAIKO.
Fort.
Retranchement
Collines Dahamiennes
Fort ZAGA
M'KOULLO
HATUMLO
Ouadoubbi T.
Dessel. T.
DÉSERT DE EMBEREMI.
Egdasla. T.
Chiokoulkaï. T.
Maikroït. T.
Enghersa. T.
ASOUS
Route vers Keren par le Enghersa. T.
le village d'Asous et les gorges de Hamamo
(environ 130k de Massaouh.)
DOGALI
SAATI
Fortin
Yangous. T.
Fort de Yangous
Ailet Gorges de
AILET
Mission Suédoise
Demas. T.
BAMBIYEH.
SABARGOUMA.
Mt. Daharaï.
BATT.
Agbals. T.
HANROD.
Macaïna. Puits.
Puits de Aderaben
Plaine de Saboub
Fort de AMBATOCAN
Point culminant de la route où on aperçoit les navires dans le port de Massawah.
Fort de BARAZA
Baraza. T.
GHINDA
Mt. BAMBA.
Chutes
PLATEAU D'AGAMETTA
Région inexplorée entre le plateau d'Agametta et le torrent Sillica.
Haddas. Fl.
Rapides.
Sommet de l'Akaba.
Fort d'ADIRASO
Rapides.
Ali Gudi. T.
HANFOUR.
AKABA D'ASMARA.
Adiraso. T.
Plaine de Gab.
Crête du plateau Abyssin.
ASMARA.
Route vers Keren par la vallée de l'Ambaba.
TSAZEGA
Belles Plaines.
Adelaraki. T.
BARANTATI.
SESSA.
Barazim. T.
Sellet. T.
Barazim. T.
DESSEMBAT.
AKROUR.
HEBO. Mission Catholique.
ADI MAÏNELO.
Mt. Madhati.
Plaine de Massa
Fort
KAYAKHOR.
LAMSA.
DEMBA.
DARAMMARE
Fort MASSAR.
AFALBA.
DIXAN.
Route vers Adoua.
AMNOUR
Plaine de Goura
GOURA.
Fort de Goura
INNABOKO.
SAGANAYITI.
HELABO
ADI-NEFAS.
GOABARA.
ADI-BARO.
quartier général du roi Jean pendant les derniers jours qui précédèrent la bataille de Goura
DEBAROA.
Mareb fleuve généralement à sec dans cette partie
Adi-Nefas. T.
Hamma. T.
Maï Serason. T.
Région peu montagneuse s'inclinant de la crête du plateau Abyssin au Mareb.
TARAMNI.
CHIARA.
GAMAI.
Belle plaine de terres arables

les moyens de transport réduits dont on disposait. Or, rapporte Dye, bien que la route de Kayakhor eût été recommandée au Caire par le général Stone, conseillée à Massawa par le général Loring, et que les officiers du génie eussent même déjà commencé à y travailler pour l'améliorer, Rateb pacha ne l'avait pas encore acceptée. « Les renseignements que nous avions sur cette route, ajoute le colonel, n'étaient d'ailleurs pas complets ; les cartes étaient défectueuses, les informations parfois contradictoires. » Cependant il n'y avait plus de temps à perdre ; le Khédive voulait que l'expédition fût achevée avant la saison des pluies. De plus, si l'on tardait, le roi Jean pourrait se saisir des passes et entraver la marche, sinon même détruire la campagne dans l'œuf. On savait que la mobilisation effective des Abyssins ne se ferait qu'au dernier moment, à cause de la difficulté de nourrir les troupes, et qu'il faudrait deux ou trois semaines au roi Jean pour réunir ses soldats. La question pour les Égyptiens était donc d'atteindre, par étapes, le plateau de Goura, avant ce délai, c'est-à-dire avant que le roi n'en prît possession lui-même [1].

L'état-major suggéra à Rateb pacha de faire avancer sur Asmara la garnison de Senhit, afin de protéger les habitants du Hamacène contre les déprédations des Abyssins et de couvrir le flanc droit de la ligne d'opérations ; mais le sirdar évita de se prononcer à ce sujet [2]. Il fut également proposé au conseil de pousser un bataillon d'infanterie et deux canons jusqu'à Ghinda, point relié par une route à Baaraza, et où l'on élèverait un ouvrage capable de tenir plusieurs compagnies et l'artillerie. Quant à la force principale, elle suivrait la route passant par Yangous, Ambatokan, Baaraza, Adiraso, Kayakhor, et comprendrait 4.000 hommes, dont 5 compagnies du génie, une batterie et quelque cavalerie. Cette force se porterait d'abord à Baaraza, où elle établirait un dépôt fortifié, et d'où elle

(1) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 204 à 208.

(2) « Ayant, dès le début, décidé de prendre la route de Kayakhor, écrit Loring, je conseillai fréquemment d'amener les troupes qui étaient à Senhit et sur la frontière du Bogos ainsi qu'à Gallabat pour opérer sur notre flanc droit, et, particulièrement, de prendre à notre service les chefs amis et leurs guerriers, certains d'entre eux étant hostiles au roi Jean. On aurait pu amener d'autres personnages importants à nous aider, mais pour une raison inexplicable, je ne sais laquelle, cela ne fut jamais fait. » (Cf. Loring, *op. cit.*, p. 345.)

pousserait un détachement sur Adiraso pour occuper ce point et y constituer un dépôt de vivres. A Adiraso, situé dans l'Aligoudi, on trouverait de l'eau, du bois, des ombrages, et comme il n'y avait pas de pluie à cette saison, les vivres ne s'y abîmeraient pas. De nombreux détachements ou escortes circuleraient entre Massawa et Baaraza, en vue d'accélérer le transport des vivres et des munitions. Lorsque Baaraza serait devenu le dépôt général de l'armée, le commandant en chef pourrait avancer avec 4.000 hommes et deux ou trois batteries jusqu'à Kayakhor et s'emparer de la passe qui conduit au plateau de Goura. Tel fut le plan proposé au conseil par le colonel Dye; son exécution demanderait deux à trois semaines. Personne n'éleva d'objection [1].

[1] Cf. DYE, *op. cit.*, p. 210, 211.

CHAPITRE XIII.

LA GUERRE D'ABYSSINIE — L'INVASION.

1. — CONSTITUTION D'UN DÉPÔT À BAARAZA.

Le 11 janvier 1876, une force composée du 1er régiment d'infanterie de la 1re brigade, commandé par le colonel Osman Ghaleb bey, d'une batterie de 6 pièces d'artillerie de montagne, d'un escadron de cavalerie et de 5 compagnies du génie, le tout placé sous les ordres d'Osman Rifki pacha, quitta Mkoullo pour Baaraza avec un convoi de vivres et de munitions [(1)]. Les colonels Field et Derrick, les capitaines Irgens et Sormani, les lieutenants Rifaat effendi et Ahmed Raëf effendi de l'état-major se joignirent à la colonne, ainsi que Mohamed Ismaïl bey désigné en qualité de maamour chargé des achats. Rateb pacha et S.A. Hassan pacha se rendirent à quelque distance du camp pour voir passer les troupes [(2)]. Chaque soldat portait avec soi un fusil Remington et sa baïonnette, une giberne renfermant 20 cartouches, 1 havresac contenant cinq jours de biscuit et 100 cartouches, 1 pèlerine en laine, 1 capote en laine, et, en outre, 75 grammes de sel [(3)].

Au cours de la marche, la plus grande confusion ne tarda pas à régner dans le convoi; les chameliers s'enfuirent et se dispersèrent dans la

(1) A.A., Rég. 36, *Arr. Abd.*, pièce 218, le sirdar à Khairi pacha, 12 janvier 1876, le convoi comprenait 2000 bêtes de somme.

(2) Ragab Saddik note que les troupes défilèrent dans un ordre parfait et présentèrent les armes à leur passage devant le sirdar. Ce dernier leur adressait des mots d'encouragement. (Cf. Journal de Ragab Saddik, 11 janvier 1876.)

(3) Journal de Ragab Saddik, 10 janvier 1876. Le moawen ajoute qu'on ne remit pas de tentes à ces troupes par suite du manque d'animaux de transport.

montagne. Aussi, le lendemain, lorsque le bataillon soudanais commandé par le binbachi Farag effendi se mit en route, avec un convoi de 150 animaux chargés de munitions et de provisions, pour rejoindre la colonne partie la veille, le fit-on accompagner par l'escadron de cavalerie du binbachi Rached Hamdi, qui eut pour mission de rassembler les animaux abandonnés et de les conduire à Baaraza [1]. La route suivie par Rifki pacha se révéla difficile pour les chameaux jusqu'à Yangous, en raison des arbres touffus qui la parsèment. Le lewa reçut, en conséquence, l'ordre de renvoyer en arrière deux compagnies du génie qui, jointes à deux autres compagnies du 1er bataillon du 1er régiment de la 2e brigade expédiées de Massawa, sous les ordres du binbachi d'artillerie Ahmed Saïd effendi, eurent l'ordre de travailler à rendre la route praticable [2].

« Le 13 janvier, mande Rifki pacha au sirdar, nous avons quitté Yangous nous dirigeant vers Baazara et sommes arrivés à 6 heures de jour à Ambatokan. Il y existe une vaste étendue de terrain, d'une superficie de plus de cent feddans, où peuvent s'établir un grand nombre de soldats, mais comme l'eau ne s'y trouve pas en abondance, nous avons quitté cette localité à 7 heures et avons atteint Baaraza à 9 heures. L'eau y existe en abondance ; le terrain, toutefois, n'est pas très étendu. La station est entourée de tous côtés par de hautes collines, et elle est traversée en son milieu par un khor. Une partie de ce terrain suffit à l'établissement de 4 bataillons et l'autre partie à celui de l'Intendance. L'endroit n'est pas propice à l'érection de fortifications... Après notre arrivée à Baaraza, nous avons trouvé 4 personnes qui acceptèrent de nous servir d'espions. Nous en avons envoyé deux sur les routes du Hamacène et de Godofélassié, et les deux autres à Kayakhor, après avoir remis à chacune deux tallaris... Depuis mercredi, une pluie fine ne cesse de tomber, et comme nous

[1] A.A., Dossier 5/1, pièce 1bis, rapport des événements journaliers, 14 janvier 1876 ; Ragab Saddik, journal, 12 janvier 1876. Cet escadron revint à Massawa le 15 janvier 1876.

[2] Ragab Saddik, dans son journal, dit que ce travail fut effectué du 14 au 17 janvier, et que la route fut rendue accessible aux voitures aussi bien qu'aux bêtes de somme. Rateb pacha se rendit en personne sur les lieux pour donner les instructions nécessaires.

n'avons pas de tentes, les troupes en ont souffert et le biscuit a été mouillé [1].»

L'incident du convoi parti de Massawa le 11 janvier avait coûté son poste à Ahmed Orabi bey, maamour des transports [2], qui fut remplacé dans ses fonctions par le lieutenant-colonel Chaker bey. Lorsque les bêtes de somme revinrent à Massawa le 16 janvier pour prendre un nouveau chargement, Chaker bey organisa les transports sur un plan différent; mais la mauvaise conduite des chameliers et des saïs rendirent ses efforts inopérants. Ceux-ci ne cessaient de se disputer entre eux quand on procédait au chargement des animaux; on leur avait remis des armes dont ils ne connaissaient pas le maniement; aussi, en cours de route, profitaient-ils de la moindre occasion pour s'en débarrasser et les jeter sur le dos des animaux de transport [3]. Pour remédier à leur indiscipline, on affecta un plus grand nombre d'officiers aux convois et un soldat fut attaché à chaque groupe de deux chameaux. Mais l'amélioration ne fut pas sensible, tant la désorganisation était grande. Le major Loshe fut alors nommé chef des transports, en place de Chaker bey [4]. « Il y appliqua son infatigable énergie, écrit le colonel Dye, fit détacher plus d'officiers et un soldat par animal et réussit à systématiser son département et à nous sauver de la ruine [5].» Les conducteurs maltraitaient les animaux à un point tel que ceux-ci dépérissaient rapidement; mieux valait, dans ces conditions, confier les bêtes de somme à des soldats; Rateb pacha télégraphia en conséquence au Caire de lui envoyer des troupes pour remplacer

[1] La lettre de Rifki pacha, en date du 14 janvier 1876, est citée dans le journal de Ragab Saddik. Des tentes furent par la suite envoyées à Baaraza pour abriter les munitions et les approvisionnements. On s'aperçut aussi qu'une certaine quantité de biscuit envoyée à Baaraza était gâtée. Le moawen Mahmoud Fouad effendi fut chargé d'examiner le biscuit qui se trouvait au dépôt de l'intendance dans l'île Gerrar. A la suite de cet examen, une enquête officielle fut ouverte à l'encontre de Moustapha Khouloussi bey, ex-intendant général (cf. Journal de Ragab Saddik, 18 et 20 janvier 1876).

[2] Le colonel Dye écrit cependant que c'était un excellent officier.

[3] Journal de Ragab Saddik, 17 janvier 1876.

[4] Cette nomination, d'après Ragab Saddik, eut lieu le 18 janvier 1876. Loshe fut remplacé dans son service à l'état-major par le capitaine Porter.

[5] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 223, 224.

les chameliers. Par ailleurs, les bâts confectionnés pour les chameaux étaient trop petits et peu résistants ; ils duraient à peine une dizaine de jours et blessaient les animaux. Il en était de même des sangles des mulets et des chevaux. Il fallut fabriquer d'urgence de nouvelles selles, mais le temps faisait défaut [1]. Un deuxième convoi de 800 chameaux partit pour Baaraza le 19 janvier, escorté par 4 compagnies du 2e régiment de la 1re brigade [2], commandé par Khourchid Akef bey, et le lendemain les 2 bataillons soudanais qui complétaient ce régiment se mirent en route à leur tour [3].

A Baaraza, les officiers du génie Derrick, Dennison et Irgens construisirent un petit ouvrage de campagne pour protéger la station. Osman Rifki pacha, accompagné d'un détachement léger, poussa une reconnaissance jusqu'à Adiraso le 19 janvier ; le colonel Field l'accompagnait. On gravit d'abord l'akaba du mont Bamba, où l'on passa la nuit ; le lendemain, après avoir cheminé pendant quatre heures et franchi deux akabas, le détachement arriva à Adiraso. La route se révéla difficile et l'on se rendit compte qu'un gros travail serait nécessaire pour la rendre utilisable. A une heure de distance de Adiraso, Osman Rifki pacha trouva de l'eau en quantité équivalente « au débit de trois sakiehs », ainsi qu'une forêt facilement exploitable ; à proximité s'étendait un espace suffisamment vaste pour le campement des troupes [4].

Le 17 janvier, fut entreprise la construction de la ligne télégraphique militaire qui devait longer la route suivie par l'armée et relier ses diverses stations à Massawa. Salama bey, qui faisait une tournée d'inspection des lignes télégraphiques du Soudan, était arrivé à Massawa le 10 décembre 1875 [5]. Le vice-roi s'étant plaint à plusieurs reprises des lenteurs de la transmission des dépêches entre le Caire et Massawa, l'inspecteur réclama l'envoi d'une dizaine de contremaîtres et de cinq télégraphistes

[1] Journal de Ragab Saddik, 21, 22 janvier 1876.

[2] Journal de Ragab Saddik, 19 janvier 1876.

[3] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 349, le sirdar à Khairi pacha, 20 janvier 1876.

[4] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 360, le sirdar à Khairi pacha, 22 janvier 1876.

[5] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 543, Salama bey à Khairi pacha, 11 décembre 1875.

compétents [1]. A la demande du sirdar, il proposa de retenir les services de M. Voght, ingénieur en chef du télégraphe du Soudan oriental, dont le contrat était arrivé à expiration [2] et de lui confier la construction de la ligne militaire [3]. Deux compagnies d'infanterie du bataillon de la maamourieh, placées sous les ordres du lieutenant-colonel Aly bey, fourniraient la main-d'œuvre nécessaire. Il y eut, au début, quelques difficultés avec les habitants qui, de propos délibéré, arrachèrent les poteaux télégraphiques[4]. De son côté, le binbachi Ahmed Saïd effendi poursuivait la réfection de la route entre Yangous et Baaraza. Le 22 janvier, le moawen Mohamed Nessim effendi y fit passer cinq voitures chargées d'obus et l'on estimait que, quatre jours plus tard, la route pourrait livrer passage aux pièces d'artillerie.

Le 21 janvier, un convoi de vivres et de munitions partit pour Baaraza et fut suivi, le lendemain, par un deuxième convoi plus important encore. Les approvisionnements réunis dans cette station suffisaient maintenant pour permettre l'avance, sinon de toute l'armée, du moins de la plus grande partie des troupes. Le 23 janvier, 4 compagnies du 3e bataillon du 1er régiment de la 2e brigade quittèrent en conséquence Massawa pour Baaraza et il fut décidé que le quartier général se mettrait en route le lendemain. Un des régiments de Rached Rakeb pacha resterait provisoirement au markaz de Massawa et détacherait un contingent de soldats avec chaque convoi, de manière à se concentrer peu à peu à Baaraza.

2. — DIFFICULTÉS ENTRE RATEB PACHA ET LE GÉNÉRAL LORING.

Depuis qu'avait commencé l'avance des troupes, les rapports entre le sirdar et l'état-major étaient devenus plus tendus. Rateb pacha donnait

[1] A.A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 592, Salama bey à Khairi pacha, 14 décembre 1875.

[2] Le traitement mensuel de M. Voght était de 30 L.E., Salama bey proposa de le porter à 40 L.E.

[3] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 297, Salama bey, à Amideb, à Khairi pacha, 17 janvier 1876. Le Khédive approuva ces propositions (A.A., Reg. 17, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 26, p. 59, Khairi pacha à la Direction des Chemins de fer, 20 janvier 1876).

[4] Journal de Ragab Saddik, 21 janvier 1876.

des ordres directs à ses commandants de troupe, sans passer par le général Loring [1]; le chef d'état-major donnait de son côté des ordres qui n'étaient pas écoutés; comme résultat de ces tiraillements, la plus grande confusion régnait à Massawa. Loring finit par se plaindre au général Stone. Mis au courant des faits, le Khédive chargea le prince Hassan de rétablir l'harmonie entre le sirdar et son chef d'état-major. « Hâtez-vous, lui écrivit-il, de vous rencontrer seul avec le général Loring et, sans lui faire sentir que vous en avez été informé par nous, feignez que vous avez pris personnellement connaissance de ses plaintes dans certains milieux et adressez-vous à lui en ces termes : « Général, je me rends compte qu'il y a de l'animosité entre « les commandants ici; je sais que cela résulte de certaines intrigues et « que la raison en est que la plus grande force militaire égyptienne a été « mise maintenant sous votre commandement et le commandement du « sirdar. Comme, dans toute armée, il faut, pour remporter la victoire, que « ses commandants en chef soient nécessairement d'accord et que tout « différend entre eux empêche d'obtenir le résultat voulu; attendu que « si, à Dieu ne plaise, cette armée ne parvient pas à obtenir un bon résultat, « des conséquences funestes en résulteront ainsi que des torts considé- « rables pour le pays, qu'en outre la réputation des officiers américains « au service du gouvernement égyptien en souffrira, je n'ai pas besoin « de vous apprendre ce qui nous incombe. Pour ce qui est du sirdar, ce « n'est pas un homme insociable et je sais pertinemment qu'il vous aime « beaucoup. Vous n'ignorez pas que si ces rumeurs arrivent au Caire, « elles produiront une mauvaise impression. Je suis certain que vous êtes « un homme intelligent et habile qui ne manquera pas de déployer les « plus grands efforts pour sauvegarder l'honneur du gouvernement égyp- « tien; il se peut que les hommes qui se trouvent parmi vous n'aient pas « rapporté fidèlement et comme il convient les propos que vous tenez « les uns à l'égard des autres. C'est ainsi qu'ils provoquent des dissensions

[1] Ragab Saddik fait allusion à ces difficultés dans son journal à la date du 18 janvier 1876. « Il était d'usage, écrit-il, de communiquer au bureau d'état-major les ordres et les instructions donnés par le commandant en chef. Le bureau se chargeait alors de les transmettre aux sphères compétentes. Mais comme les officiers de l'état-major ne connaissent pas l'arabe, les travaux de bureau ont été déférés aux petits officiers attachés à l'état-major. »

« entre vous. Comme je me trouve ici, si vous voulez avoir une explication « avec le pacha le sirdar, je serai présent avec vous et je me chargerai de « lui faire comprendre votre désir.» Après cet entretien, poursuivait le vice-roi, exhortez-le à ne pas faire attention à de semblables cancans et à ne penser qu'à s'acquitter de sa tâche de la meilleure manière. Cherchez aussi à maintenir leur union [1].» En même temps, le Khédive chargeait son fils de rechercher « secrètement» les personnes qui provoquaient les intrigues entre le sirdar et le général Loring, et de les lui signaler aussitôt; il les ferait alors revenir en Égypte en les appelant en mission auprès de lui [2].

3. — OCCUPATION DE GOURA.

« Aujourd'hui lundi à 5 heures de jour, télégraphia Rateb pacha au Caire le 24 janvier, S.A. Hassan pacha, votre dévoué serviteur, le chef d'état-major et les officiers sont partis de Massawa, appuyés sur la protection divine, pour se rendre à Baaraza [3].» A leur arrivée à Mkoullo, un escadron se plaça en tête de la colonne et un deuxième escadron en queue. Nachât bey, gouverneur de Massawa, accompagna le prince jusqu'à trois heures de distance de la ville. A 11 heures de jour, le sirdar et le prince atteignirent Yangous [4], où ils furent accueillis par les 4 compagnies d'infanterie qui y étaient arrivées la veille et où ils passèrent la nuit [5]. Le

[1] A.A., Reg. 5 sans numéro, p. 28, O. S. à Hassan pacha, 23 janvier 1876.

[2] A.A., Reg. 5 sans numéro, p. 29, O.S. à Hassan pacha, 23 janvier 1876. Le Khédive prescrivit au prince de ne pas lui répondre directement, pour plus de sûreté, mais d'adresser ses dépêches à Chaker bey, vékil de sa daïra.

[3] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 380, Rateb pacha à Khairi pacha, 24 janvier 1876. Soliman Niazi pacha, trésorier de l'armée, resta à Massawa, avec mission d'envoyer à l'armée tous les approvisionnements dont elle aurait besoin.

[4] Le sirdar câbla au Caire que son arrivée à Yangous avait coïncidé avec l'arrivée de 207 articles d'habillement et autres, ayant appartenu au corps d'Arendrup, et que renvoyaient les cheikhs de Kayakhor, Sasnah et Goura. Parmi ces articles se trouvaient un fusil Remington, deux pistolets à six coups, deux tentes et un mulet (A.A., Reg. 36. *Arr. Abd.*, pièce 398, le sirdar à Khairi pacha, 25 janvier 1876).

[5] Journal de Ragab Saddik, 24 janvier 1876. Le moawen ajoute qu'il y avait à Yangous 3 batteries de montagne, 1 batterie de canons en acier, en cours de transport, et le détachement du binbachi Ahmed Saïd effendi, chargé de la réfection des routes.

départ de Massawa ne s'était pas fait sans un certain désordre ; la suite du prince Hassan s'était emparée de presque tous les chameaux et les gens de Rateb pacha avaient pris le reste, de sorte que le personnel de l'état-major resta en panne. Ce n'est que vers minuit que le général Loring et Dye purent se mettre en route avec un guide que leur donna Rached pacha ; ils rejoignirent le sirdar au point du jour à Yangous, où le colonel Möckeln, qui faisait fonctions de commandant de place, rétablit l'ordre dans les convois [1].

Le 25 janvier, les deux escadrons de cavalerie retournèrent à Mkoullo. L'artillerie se mit en route [2] avec l'infanterie, et le quartier général suivit [3]. La route, large et unie, convenait tout à fait à la marche des troupes [4]. Après un court arrêt à Ambatokan, on continua sur Baaraza, où le sirdar arriva à 6 heures et demie de jour. Le dépôt de l'armée s'y trouvait établi [5], au pied d'une colline couronnée d'un petit fort et les officiers du génie s'apprêtaient à construire une redoute sur un pic voisin dominant le fort [6]. Osman Rifki pacha commandait les troupes ; il avait sous ses ordres la 1re brigade, un demi-bataillon de la 2e brigade, 5 compagnies du génie et 4 batteries d'artillerie [7]. Les tentes du prince et de Rateb pacha furent dressées au sud-ouest du camp où les troupes, à défaut de tentes, avaient construit des huttes en branchages pour s'abriter de la pluie.

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 231 ; A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 387, Nachât bey à Khairi pacha, 25 janvier 1876.

[2] Le sirdar ne mentionne que 2 batteries ; il précise que ces canons furent transportés sur des charrettes traînées par des chevaux, sans qu'il y ait eu à les démonter (A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 409, le sirdar à Khairi pacha, 26 janvier 1876).

[3] Une compagnie fut laissée à Yangous.

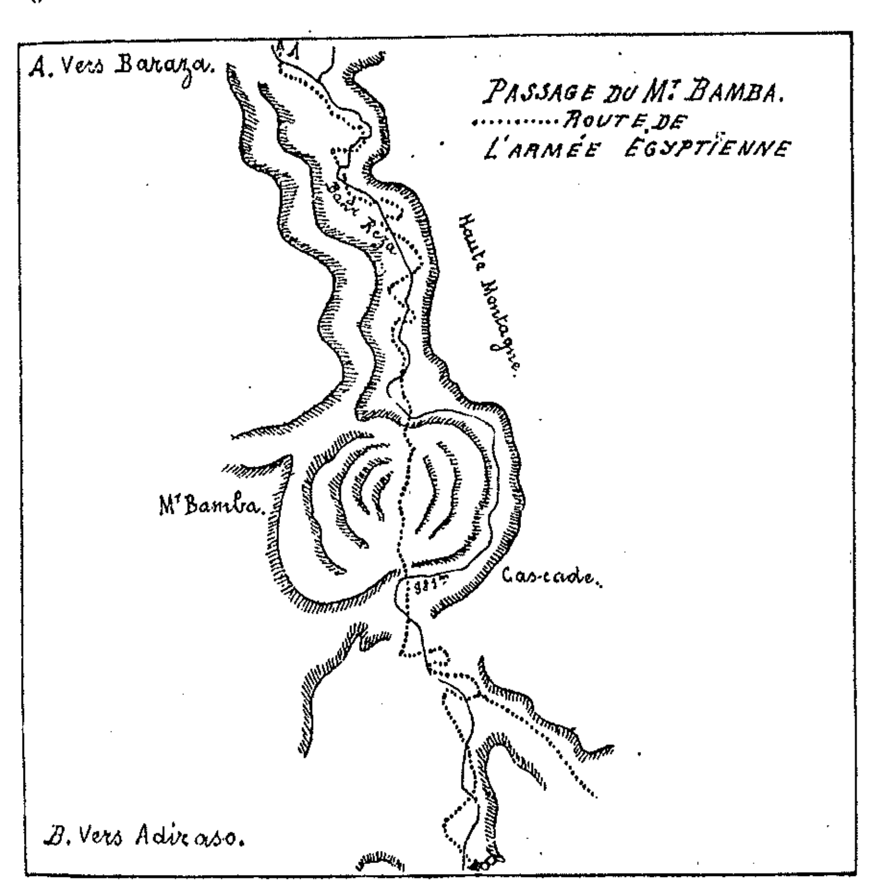
[4] Journal de Ragab Saddik, 25 janvier 1876.

[5] Ce dépôt contenait 3319 sacs de biscuit, 132 sacs de sel, 15 sacs de riz, 28 sacs de fèves, 83 sacs d'orge (Journal de Ragab Saddik, 25 janvier 1876). Ces provisions étaient gardées sous de grandes tentes.

[6] « Cette station militaire, note Ragab Saddik, est entourée des quatre côtés par de hautes montagnes et l'eau y existe en abondance. C'est pour cette raison qu'on a choisi cet emplacement », bien que la position ne soit pas bonne au point de vue militaire.

[7] Ragab Saddik note qu'il y avait 8.300 hommes à Baaraza, « y compris le bureau de l'état-major, le bureau de l'Intendance, le bureau de la Caisse et la suite de S.A. le prince ».

Le commandant en chef passa la journée de mercredi à Baaraza. Ce jour-là, un soldat qui avait pris part au combat de Gundet arriva au camp, accompagné d'une femme abyssine. Il déclara que cette femme l'avait soigné comme un fils et l'avait gardé près d'elle jusqu'à ce jour; une



gratification fut accordée à celle-ci [1]. Le major Loshe, chef des transports, arriva dans l'après-midi. On disposait de 568 chameaux en excellente forme, ce qui permettait de pousser de l'avant une force de 4.000 hommes, les chameaux portant les bagages, quinze jours de vivres, dix jours de demi-fourrage, 100 cartouches par homme et 74 coups par pièce. Chaque homme emporterait avec lui sept jours de vivres et cent cartouches [2].

[1] Journal de Ragab Saddik, 26 janvier 1876. — [2] Cf. DYE, *op. cit.*, p. 237.

Le jeudi 27 janvier, 4 bataillons d'infanterie, 23 canons de montagne, 5 compagnies du génie se mirent en route pour Adiraso. Un cinquième bataillon fut affecté à la garde du convoi. Le sirdar laissa à Baaraza un bataillon et une batterie, commandés par Osman Ghaleb bey [1], pour défendre la station [2]. Il pleuvait. Bientôt la colonne abandonna la route qui conduit à Ghinda [3] et, prenant à gauche, s'engagea dans une vallée qui s'élargit d'abord pour se rétrécir ensuite, à mesure que les montagnes s'élèvent, et se terminer par un défilé aux parois abruptes hautes de plusieurs centaines de pieds. Après trois heures de marche, on arriva au pied du mont Bamba. La route avait été rendue quelque peu praticable par les soins de Dennison. Il fallut une heure pour atteindre le sommet haut de 4.500 pieds environ [4], puis commença la descente, par une vallée étroite, où l'on dut, sur plusieurs centaines de mètres, faire sauter le rocher granitique pour livrer passage à l'artillerie. Les troupes atteignirent enfin, après une dure étape de quatorze heures, Adiraso, qui, avec son ruisseau, ses palmiers et ses acacias, parut comme un petit paradis [5]. Les officiers du génie choisirent aussitôt le sommet d'une colline comme site d'un fortin destiné à contenir 3 ou 4 compagnies et deux canons [6].

A l'arrivée du quartier général à Adiraso, deux Abyssins envoyés par le naïb Mohamed Abd el-Rahim, prisonnier du roi Jean, se présentèrent au sirdar. Ils expliquèrent que le roi Jean, croyant que les troupes égyptiennes emprunteraient le même itinéraire que jadis l'armée anglaise, avait eu tout d'abord l'intention de s'installer dans le Haouzen, et avait ordonné d'y transporter les canons qui se trouvaient à Adoua. Ayant

[1] Dye note cet officier comme très énergique et intelligent.

[2] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 449, le sirdar à Khairi pacha, 29 janvier 1876.

[3] Il est à noter que Rateb pacha ne fit pas occuper Ghinda, comme cela avait été proposé au conseil de guerre du 8 janvier 1876.

[4] Après avoir escaladé le mont Bamba, rapporte Ragab Saddik, « on a trouvé deux soldats qui avaient pris part à la bataille de Gundet; l'un d'eux avait une main coupée et l'autre était castré. Ils avaient un Kastane en leur compagnie ».

[5] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 237 à 240.

[6] Ragab Saddik note, dans son journal, que Adiraso n'est pas propre à un établissement militaire, car la localité est entourée de montagnes de tous côtés. On dut néanmoins l'adopter parce que l'eau y existait en abondance.

appris ensuite par Walad Mikaïl que les Égyptiens s'étaient mis en marche vers Kayakhor, il avait arrêté ce mouvement et quitté le Haouzen pour rentrer à Adoua, où il était attendu incessamment [1]. En apprenant cette nouvelle, le sirdar craignit de se voir devancé par les troupes du roi Jean aux défilés qui donnent accès au plateau abyssin, et décida de hâter sa marche sur Kayakhor, localité située au pied du plateau.

Le vendredi 28 janvier, après avoir laissé trois compagnies soudanaises et deux canons de montagne à la garde de la station et du dépôt d'Adiraso, la colonne se remit en route. Une longue marche, suivie d'une descente, conduisit les Égyptiens dans la plaine de Haala, qu'on traversa dans toute sa longueur sans trouver une goutte d'eau. Vers le soir, la colonne franchit un défilé très étroit donnant accès à une petite vallée où s'élève le village, de Kayakhor [2]. L'eau de cette localité suffit tout juste aux besoins de cinq compagnies et l'on ne put abreuver les animaux. La troupe dépassa le village, dont les notables vinrent faire leur soumission, et alla camper au pied du plateau. Une forte garde prit position sur le sommet pour assurer la sécurité du camp.

Le samedi 29 janvier, l'état-major partit à l'aube et gravit l'akaba qui conduit au plateau de Goura. La passe, qui aurait pu être victorieusement défendue par quelques centaines d'Abyssins, était déserte. Néanmoins, une fois arrivé au sommet, on aperçut des rassemblements dans le lointain et on jugea prudent d'attendre l'arrivée des troupes; les canons furent déballés et montés sur leurs affûts, puis l'armée égyptienne pénétra dans la vallée par une descente agréable et douce [3]. Le cheikh de Goura, appelé Bahr Nagassi, qui commande à 14 villages [4], fit bon accueil aux Égyptiens. Sur ses indications, le sirdar alla camper dans une petite vallée pourvue d'eau, située à l'est de Goura et Osman pacha y fit aussitôt commencer

[1] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 455, le sirdar à Khairi pacha, 30 janvier 1876.

[2] D'après Ragab Saddik, il existe au nord-ouest de Kayakhor, des champs cultivés d'une superficie de 1.000 feddans environ. Près de Kayakhor se dresse une haute colline où avait pris position le bataillon d'Aly Raëf effendi, lors de l'expédition Arendrup.

[3] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 246.

[4] C'est le chiffre mentionné par le sirdar; Ragab Saddik ne parle que de 11 villages.

des travaux de retranchement. Le train des équipages n'arriva que le lendemain. « Tous nos désirs, manda Rateb pacha au Caire le 29 janvier [1], visent actuellement à concentrer nos troupes dans cet endroit, où nous resterons jusqu'à l'arrivée de l'arrière-garde et la fin du transport des vivres et des munitions. Nous enverrons de toutes parts des émissaires pour recueillir des nouvelles d'Abyssinie. De cette façon, nous serons au courant de la situation. En cours de route, nous n'avons eu aucune perte en hommes ou en objets divers. Notre santé à tous, celle des officiers et des soldats est excellente [2]. »

4. — RAPPORTS AVEC LES ABYSSINS.

Le dimanche 30 janvier, Ledj Barraw, omdeh de Addi Huala, se présenta au camp égyptien, avec une soixantaine de gens armés, pour faire acte de soumission. Bien que sa localité eût été brûlée par le roi Jean à la suite du combat de Gundet, en raison de l'appui qu'il avait donné à Arendrup, et qu'il errât depuis lors sans feu ni lieu [3], Ledj Barraw exerçait une certaine influence sur une quarantaine de villages et était à même de réunir un grand nombre de partisans armés. Aussi le sirdar le reçut-il chaleureusement [4]. Une tente fut dressée pour lui à quelque distance du camp et des vivres lui furent envoyés ainsi qu'à ses hommes [5]. A la suite des informations que lui donnèrent Ledj Barraw et un espion sur les mouvements du roi Jean, Rateb pacha décida d'appeler sur-le-champ à Goura la brigade de Rached Rakeb pacha.

[1] La dépêche du sirdar porte la date du 3 Moharram 1293 qui correspond au 30 janvier 1876 ; mais Ragab Saddik, dans son journal, a perdu de vue que l'année 1292 était bissextile et comportait de ce fait 30 jours dans le mois de Zul Higga ; ayant omis de compter la journée du 30 Zul Higga 1292, toutes les dates de son journal, à partir de 1er Moharram 1293, doivent être diminuées d'une unité. Le sirdar nous paraît avoir commis la même erreur.

[2] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 472, le sirdar à Khairi pacha, 30 janvier 1876.

[3] Mohamed Rifaat déclare que Ledj Barraw ne vivait que de pillage depuis la perte de son village.

[4] A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 501, le sirdar à Khairi pacha, 31 janvier 1876.

[5] Journal de Ragab Saddik, 31 janvier 1876.

Chaque jour, de petits cheikhs appartenant aux localités voisines venaient faire leur soumission [1]. Rateb pacha demanda au Caire de lui envoyer des épées, des tarbouches, des châles, des selles brodées, des colliers munis d'une croix, des chaussures, des burnous, des kouffieh et même des tapis, pour les distribuer aux cheikhs abyssins comme une marque honorifique de la part du gouvernement égyptien [2]. Ledj Barraw reçut en cadeau, du commandant en chef, des vêtements et une somme d'argent, et le prince Hassan lui remit une pelisse brodée d'argent; il quitta le camp le 1er février [3].

Le père Duflot arriva au camp le 2 février et fut reçu avec de grands égards par les officiers d'état-major [4]. Il se rendit au marché en compagnie du naïb Mohamed Adam et du gouverneur de Goura, et, à la manière des ras abyssins, fit battre le tambour pour réunir les habitants. Lorsque les musulmans et les chrétiens eurent répondu à son appel, il leur tint le discours suivant : « L'armée égyptienne est venue combattre le roi Yohannès dans le seul but de prendre sa revanche et de se venger de lui. Tout musulman ou chrétien qui demeurera neutre, n'aura rien à craindre, ni injustice ni atteinte quelconque contre sa personne ou ses biens. Mais quiconque prendra part à la guerre aux côtés du roi sera considéré en ennemi et traité comme tel. L'armée et le gouvernement égyptiens sont renommés pour la justice et l'équité qui inspirent tous leurs actes. Ils achètent argent comptant tout ce dont ils ont besoin et ne font de tort à personne. Vaquez donc à vos occupations en toute liberté et sans rien

[1] Rateb pacha signale l'arrivée le 1er février de 12 omdehs et cheikhs appartenant à autant de localités de la moudirieh d'Okulé-Kouzaye, de 6 omdehs et cheikhs des localités de la moudirieh du Tigré et de l'omdeh de Tsazéga qui dépend de la moudirieh du Hamacène. Le lendemain arrivèrent 14 omdehs et cheikhs des localités situées dans l'Okulé-Kouzaye, l'omdeh de Baaraza, région qui comprend 13 localités, et trois omdehs des localités de la moudirieh du Tigré (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 52, le sirdar à Khairi pacha, 5 février 1876).

[2] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 10, le sirdar à Khairi pacha, 1er février 1876. Rateb pacha demanda aussi à Nachât bey de lui envoyer 100 costumes, de ceux que portent ordinairement les habitants de Massawa.

[3] Selon Mohamed Rifaat, on aurait dit à Ledj Barraw de se rendre où il voudrait jusqu'à ce qu'on l'appelât de nouveau.

[4] Journal de Ragab Saddik, 2 février 1876.

craindre.» 800 personnes environ écoutèrent ce petit discours et promirent d'en faire part à leurs parents et aux habitants de leurs régions [1].

Le 5 février, arrivèrent au camp des omdehs et des cheikhs venant des régions de Saganayti et de Had-Dak. Ils furent reçus avec beaucoup d'égards et logés dans des tentes spéciales dressées pour eux. Mais, au bout de peu de temps, ils commencèrent à se quereller, chaque parti accusant l'autre de demeurer soumis au roi Jean et de n'être pas sincère dans son prétendu loyalisme envers le gouvernement égyptien. « Puisque nous relevons actuellement du gouvernement khédivial, disaient la plupart d'entre eux, il est nécessaire que le commandant en chef procède à la nomination de nouveaux omdehs et cheikhs.» On eut quelque peine à leur faire comprendre qu'il était impossible, à l'heure actuelle, d'entreprendre un mouvement quelconque de cette sorte, et que chacun devait garder le poste qu'il occupait [2].

5. — CHANGEMENT DE POSITION DU CAMP.

Cependant le site choisi par Rateb pacha pour installer le camp présentait de graves inconvénients au point de vue militaire [3]. La vallée, très resserrée [4], était dominée par des collines élevées et boisées. Sous ce couvert, les Abyssins pouvaient s'approcher en rampant jusqu'à portée de fusil du camp, sans être aperçus, et tirer impunément sur les troupes égyptiennes. Selon l'expression de Loring, Rateb avait enfermé son armée dans un cul-de-sac [5]. Après avoir exploré la région de Goura, les officiers du génie trouvèrent de l'eau dans la partie sud de la plaine et suggérèrent d'y transférer le camp. Rateb pacha se laissa convaincre et le mouvement commença le 2 février. L'endroit choisi était boisé; ordre fut donné d'abattre les arbres et de les brûler, afin de priver l'ennemi de ce couvert et de dégager le terrain pour les mouvements militaires. Les troupes

[1] Journal de Ragab Saddik, 3 février 1876.

[2] Journal de Ragab Saddik, 5 février 1876.

[3] Pour la critique de cet emplacement, cf. Loring, *op. cit.*, p. 376, 377; Dye, *op. cit.*, p. 246, 248.

[4] Sa superficie, d'après Dye, était de 3 à 4 milles carrés.

[5] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 377.

réunies à Goura comprenaient 5 bataillons de la 1re brigade, 5 compagnies du génie et 5 compagnies du bataillon de Mohamed Aly effendi appartenant à la 2e brigade [1]; elles commencèrent aussitôt à se retrancher [2].

Rateb pacha manda à Goura le colonel du génie Lockett pour le consulter sur les travaux de fortification à entreprendre en vue d'assurer la sécurité de l'armée et de sa ligne de communication [3]. Lockett quitta Massawa le 8 février, inspecta en cours de route les travaux de défense commencés à Yangous [4] et à Baaraza [5]. Lorsqu'il passa le mont Bamba, il rencontra

[1] Journal de Ragab Saddik, 2 février 1876.

[2] Le moawen Ragab Saddik, qui reflète les idées de l'entourage de Rateb pacha, décrit comme il suit les avantages du nouveau camp : « L'emplacement de Goura est très étendu et suffit à l'établissement d'une armée de 50.000 hommes. L'eau y existe en abondance et, du point de vue militaire, il est très approprié pour la défense, car il remplit toutes les conditions requises à cet effet. Cet emplacement a été choisi, car il permet de protéger et de défendre la route venant de Kayakhor qui se divise par la suite en plusieurs routes. » (Journal de Ragab Saddik, 6 février 1876.)

[3] La mission, dirigée par le colonel Lockett, chef du 3e bureau, fut constituée au Caire à la fin de décembre 1875. Elle comprenait le lieutenant-colonel Baligh bey, le major belge Dulier, le lieutenant Moustapha Ramzi, les sous-lieutenants Ismaïl Sabri, Youssef Diah, Hussein Ramzi, et le dessinateur George Schreber. Selon les instructions du général Stone, en date du 17 janvier 1876, la mission était mise à la disposition de Rateb pacha dans le but de construire les ouvrages de défense que le sirdar jugerait nécessaires ou avantageux d'établir au fur et à mesure de son avance en territoire ennemi. Lockett était également chargé d'opérer des reconnaissances topographiques et scientifiques dans la région comprise entre Massawa et la ligne occupée par l'armée égyptienne sur le plateau abyssin. La mission quitta le Caire le 19 janvier et arriva le 29 à Massawa, dont elle commença par lever le plan.

[4] Les camps tracés en ce point pour recevoir les convois et les troupes n'étaient protégés que par des arbustes épineux contre les bêtes sauvages. Lockett choisit un emplacement plus élevé où il traça l'enceinte d'une redoute et indiqua au capitaine, qui commandait la compagnie stationnée en ce point, la manière d'exécuter un ouvrage de campagne.

[5] A Baaraza, Lockett reconnut que la position du fort était bien choisie, car elle commandait à la fois les vallées venant de Bamba et de Ghinda. Il conseilla à Osman bey, qui commandait la station, de construire des traverses pour protéger ses hommes contre les feux d'enfilade, une redoute intérieure, ainsi qu'un blockhaus dont il désigna l'emplacement sur une colline voisine dominant le fort.

le major Aly effendi Samah qui, à la tête d'un bataillon, s'efforçait d'améliorer la route[1]. A Adiraso, Lockett constata que la redoute construite par le lieutenant Mohamed effendi Rifaat était aussi bien située que possible, compte tenu du fait que la position est dominée de tous côtés par des hauteurs. Le colonel arriva au quartier général le 12 février[2].

A Goura même, les travaux du camp retranché se poursuivaient sous la direction du lieutenant-colonel Derrick, chef du génie de l'armée. Lockett proposa de convertir une partie des retranchements en un ouvrage fermé, fortement défendu, dont le plan, tracé tout d'abord pour recevoir une garnison de 3.000 hommes[3], fut ensuite réduit à l'usage d'un millier d'hommes ; le fort recevrait les approvisionnements de l'armée et abriterait les magasins souterrains destinés aux munitions. Les travaux de Fort-Goura furent alors entrepris[4]. Quant à la protection de l'akaba de Kayakhor, le colonel rejeta l'idée qu'on avait émise de construire une forte redoute capable de contenir une garnison de 500 hommes ou d'un bataillon, et proposa de s'en tenir à l'érection d'un simple blockhaus placé sur une position commandant l'akaba[5]. Lockett quitta Goura le 15 février et rentra le 17 à Massawa.

(1) Les difficultés étaient si grandes que le colonel examina s'il ne serait pas possible d'emprunter, pour les transports, le lit même du torrent qui contourne la montagne. Mais le torrent présentait des gradins perpendiculaires hauts de 60 à 100 pieds qui rendaient impossible la construction d'une route dans son lit ou au voisinage immédiat. Il ne restait donc qu'à déployer tous les efforts pour améliorer le passage de la montagne.

(2) Les observations de Lockett sont contenues dans un rapport adressé par lui au général Stone le 27 juillet 1876, rapport dont il existe une copie manuscrite à la Société Royale de Géographie d'Égypte au Caire.

(3) Cette conception répondait plus particulièrement à un désir de Rateb pacha, qui voulait abriter le plus de monde possible derrière des fortifications.

(4) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 262. Dye ajoute que l'ouvrage était bien défilé du feu de l'ennemi, sauf en un point élevé sur lequel on plaça une batterie.

(5) Les idées de Lockett furent d'ailleurs vivement combattues dans l'armée (cf. Dye, *op. cit.*, p. 261).

6. — TRANSPORTS ENTRE MASSAWA ET GOURA.

La capacité offensive de l'armée, sa vie même, dépendaient des transports qui devaient amener à Goura les troupes, les approvisionnements, les canons et les munitions laissés en arrière à Massawa. Le trajet à couvrir était de 77 milles [1]. Comme les animaux de charge étaient peu nombreux et leur fatigue excessive [2], il aurait convenu d'organiser les transports avec ordre et méthode. Or le tout arrivait pêle-mêle. On eut bientôt à Goura pléthore de munitions [3]; par contre les provisions manquaient. Quand la brigade de Rached pacha, appelée de Massawa par le sirdar, arriva [4], on s'aperçut qu'on n'avait pas assez de vivres pour la nourrir. Il fallut en conséquence diminuer les effectifs. Pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi, on renvoya peu à peu à l'arrière, sous prétexte d'escorter les convois qui retournaient, les troupes de la 2e brigade. Les ordres, toutefois, furent incomplètement exécutés et un tiers environ de la force de Rached pacha demeura à Goura, le reste retournant à Baaraza [5].

En lieu de troupes qu'on ne pouvait nourrir, l'état-major voulait faire venir au camp la batterie de canons en acier, ainsi qu'une batterie de canons Krupp récemment arrivée d'Égypte. Le major Dennison reçut

[1] 20 milles de Massawa à Yangous, 18 de Yangous à Baaraza, 7 milles et demi de Baaraza à l'akaba de Bamba, 7 milles de cet akaba à Adiraso, 16 milles d'Adiraso à Kayakhor, 8 milles et demi de Kayakhor à Goura (A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 500, le sirdar à Khairi pacha, 1er février 1876).

[2] Dès le 6 février, le sirdar signalait au Caire que 433 animaux avaient besoin de soins et de repos. Il écrivit à Alaeddin bey de lui acheter 600 chameaux. Ce dernier chargea Nachât bey de s'en procurer 200 et partit pour Senhit et le Taka à l'effet d'en acheter 400 (A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 53, le sirdar à Khairi pacha, 6 février 1876; pièce 57, Alaeddin bey à Khairi pacha, 7 février 1876). Alaeddin bey venait de se rendre auprès du sirdar à Goura, où il arriva le 2 février.

[3] 500 coups par pièce et 700 cartouches par fantassin, d'après Dye, *op. cit.*, p. 256.

[4] Ragab Saddik écrit, dans son journal, que le 2e bataillon du 1er régiment de cette brigade arriva le 6 février et les 1er et 2e bataillons du 2e régiment le 8 février 1876.

[5] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 257, 258.

l'ordre d'amener ces pièces à Goura. Après avoir reconnu que la route d'Adiraso à Arkiko par l'Aligoudi était moins favorable que celle de Baaraza au transport de l'artillerie, il partit de Massawa le 8 février avec le matériel. Le passage du mont Bamba se révéla extrêmement difficile. « Les attelages, écrit un témoin oculaire [1], devaient être fréquemment décrochés, et les pièces, les avant-trains et les caissons traînés à la main et soulevés dans les parties les plus étroites et les plus raboteuses. Je fus frappé de la magnifique capacité de travail et de la patience déployée par les soldats égyptiens dans la tâche de faire passer à toute force cette batterie de lourds canons d'acier à travers ce qu'on aurait pu, à bon droit, considérer comme une passe impraticable.» Ce travail fut d'ailleurs fait en pure perte, car Dennison ayant rencontré en cours de route Rached pacha qui rétrogradait sur l'ordre du sirdar [2], le lewa, sans cérémonie aucune, lui enleva la batterie et la ramena à Baaraza [3].

En raison du désordre survenu dans les transports, le général Loring, avec la sanction de Rateb pacha, détacha deux officiers d'état-major des plus énergiques le long de la ligne de communication, avec pleins pouvoirs pour régler les mouvements. Ce furent le lieutenant-colonel Möckeln, qui venait de rallier le quartier général, et le major Loshe qui n'avait cessé de déployer ses efforts pour améliorer le service des transports. Aly effendi el-Roubi [4], un excellent officier, fut chargé au quartier général de régler l'arrivée et le départ des convois. On calculait que si toute la force de Rached pacha retournait vers l'arrière [5] et si les transports étaient distribués avec économie, tous les approvisionnements seraient montés à Goura le 22 février au plus tard [6].

[1] Le colonel Lockett.

[2] Rached pacha qui était parti de Massawa le 5 février avec le dernier bataillon de sa brigade, fut touché par l'ordre du sirdar alors qu'il se trouvait entre Adiraso et Kayakhor; il fit demi-tour et retourna à Baaraza.

[3] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 259.

[4] Ragab Saddik note dans son journal que le moawen Aly effendi el-Roubi arriva au camp de Goura le 20 février pour surveiller les arrivées et les départs des convois et soigner les animaux malades.

[5] On a vu qu'un tiers de sa force était resté à Goura.

[6] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 265, 266.

Möckeln et Loshe rencontrèrent des difficultés de toute sorte au cours de leur mission. D'une manière générale, les animaux étaient très maltraités par le personnel commis à leur garde ; beaucoup de bêtes moururent aussi des piqûres de la mouche tsé-tsé. Le 22 février, on comptait 1.900 animaux hors de service, alors que l'armée disposait en tout de 6.000 bêtes de somme, *sur le papier* (1). Des abus furent commis et des animaux employés à des transports particuliers. On transporta aussi beaucoup d'objets inutiles. Finalement le colonel Field et le major Dennison furent détachés le long de la ligne, avec Möckeln et Loshe, pour accélérer les mouvements(2),

(1) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 267, 268.

(2) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 269, 271. Le moawen Ragab Saddik, dans son journal, note comme suit l'arrivée des colonnes de ravitaillement :

5 février, arrivée de deux colonnes, escortées l'une par le bataillon du binbachi Khourchid Basmi effendi et l'autre par le bataillon du binbachi Hamed effendi.

10 février, arrivée d'une colonne escortée par un escadron de cavalerie et une troupe d'infanterie.

13 février, arrivée d'une colonne de munitions et de vivres sans escorte. « Les convois défilent en toute sécurité, note le moawen, sans rencontrer aucun obstacle sur leur route. »

14 février, arrivée de trois colonnes de ravitaillement (biscuit et provisions) ; la première, comprenant 400 animaux, était escortée par l'escadron de cavalerie du binbachi Moustapha effendi ; la seconde par un escadron de cavalerie commandé par un moawen. Les trois colonnes effectuèrent le voyage de Massawa à Goura en six jours.

15 février, arrivée de deux colonnes : une de 320 chameaux escortée par une compagnie d'infanterie, l'autre de 130 chameaux avec des munitions pour l'artillerie.

17 février, arrivée de deux colonnes : une de 200 animaux escortée par deux compagnies d'infanterie, avec du biscuit et du sel ; l'autre, par une compagnie d'infanterie, avec du biscuit et des munitions.

19 février, arrivée d'une colonne de 300 animaux escortée par 2 compagnies soudanaises, avec du biscuit et des provisions.

20 février, arrivée d'une colonne de 300 animaux portant du biscuit.

22 février, arrivée d'une colonne de 400 animaux avec du biscuit.

23 février, arrivée de deux colonnes, une de 250 animaux, l'autre de 200 chameaux.

24 février, arrivée d'une colonne de 200 animaux (biscuit, sel, savon).

26 février, arrivée d'une colonne de ravitaillement comprenant 200 animaux.

1er mars, arrivée d'une colonne avec du biscuit.

4 mars, arrivée d'une colonne de 300 chameaux avec du biscuit.

Le transport de l'artillerie était subordonné à la mise en état de la route qui réunit Baaraza à Goura, notamment au point où elle franchit le mont Bamba. 12 compagnies furent affectées à ce travail [1]. Le 16 février, lorsque le colonel Lockett repassa le mont Bamba, en allant à Massawa, il constata que la route était devenue praticable à toute espèce de véhicule. L'artillerie put dès lors passer. Elle arriva à Goura le 26 février. Elle comprenait une batterie de 6 canons Krupp, une batterie de 6 canons en acier et 4 canons en bronze [2]. Outre ces seize pièces d'artillerie, le corps expéditionnaire disposait de 21 canons de montagne [3] et de 9 lance-fusées. Trois canons de montagne et trois canons en bronze furent mis en position à Kayakhor ; les canons Krupp et les canons en acier servirent à armer Fort-Goura [4].

7. — TÉLÉGRAPHE MILITAIRE.

Parallèlement aux transports, on s'occupait de poursuivre la construction de la ligne télégraphique militaire. Les difficultés qu'on rencontra furent nombreuses. Les poteaux avaient été plantés au milieu même du chemin suivi par les transports de l'armée, si bien que les bêtes de somme les accrochaient constamment et les renversaient [5]. Depuis le départ de Salama bey pour Senhit, il n'y avait plus à Massawa un seul spécialiste [6]. Le matériel envoyé du Caire était insuffisant ; de plus la majeure partie du matériel fourni ne convenait pas à la ligne en construction ; on dut y

[1] Journal de Ragab Saddik, 16 février 1876.

[2] Deux canons en bronze avaient été laissés à Baaraza.

[3] Trois canons de montagne avaient été laissés à Adiraso.

[4] Journal de Ragab Saddik, 26 février 1876.

[5] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 394, Nachât bey à Khairi pacha, 25 janvier 1876.

[6] Il résulte de là que M. Voght, désigné pour construire la ligne, ne rallia pas sur-le-champ. Il fut licencié le 10 mars 1876. Réclamé à plusieurs reprises par le directeur des Chemins de fer en Égypte, Nachât bey proposa le 1er avril 1876 de l'envoyer à Suez, mais le vice-roi refusa de lui laisser quitter Massawa (A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 6, Nachât bey à Khairi pacha, 1er avril 1876 ; Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 195, Khairi pacha à Nachât bey, nuit du 2 au 3 avril 1876).

suppléer en prélevant le matériel nécessaire sur le stock de Massawa [1]. Salama bey reçut l'ordre de retourner dans cette ville pour installer la ligne, mais cet ordre ne le toucha qu'après son arrivée à Berber, et il lui faudrait plusieurs semaines pour rejoindre son poste [2]. On décida alors au Caire d'envoyer à Massawa Ismaïl Fahmi effendi et deux contremaîtres [3]. « Le matériel du télégraphe arrivé avec l'armée a suffi à peine pour prolonger la ligne de Massawa [4] jusqu'à Baaraza, écrivit le sirdar à Khairi pacha ; elle ne fonctionne pas normalement jusqu'ici et ne peut transmettre les dépêches. Nous ne savons pas si c'est dû à la mauvaise qualité du fil, à la négligence de l'ingénieur ou à d'autres motifs, car avec le maximum d'efforts qu'on a déployés pour assurer le fonctionnement normal de la ligne et la désignation d'un grand nombre de maamours et de soldats pour atteindre ce résultat, nous n'y sommes pas parvenus, et c'est pourquoi nous ne voyons pas la nécessité de prolonger la ligne jusqu'à Kayakhor [5]. » En dépit de ces difficultés, la ligne finit par fonctionner et, le 21 février, les premières dépêches passèrent entre Massawa et Baaraza [6]. Il restait 40 milles environ de la ligne à poser pour amener le télégraphe jusqu'à Goura [7].

[1] Le 3 février 1876, Nachât bey signalait qu'il possédait 1000 poteaux télégraphiques en magasin et qu'on pourrait s'en procurer chez les habitants 300 autres, mais de deux mètres plus courts que les poteaux en magasin (A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 510, Nachât bey à Khairi pacha, 3 février 1876).

[2] A. A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 267, Khairi pacha à Salama bey, 4 février 1876; Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 91, Salama bey à Khairi pacha, 13 février 1876. En fait, Salama bey resta à Berber.

[3] A.A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 42, p. 65, le directeur des Chemins de fer à la Maïa Sanieh, 14 février 1876.

[4] Il s'agit de la ligne joignant le Caire à Massawa par Assouan, Dongola, Berber, Kassala, Senhit.

[5] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 208, le sirdar à Khairi pacha, 21 février 1876. Le sirdar répondait à une dépêche de Khairi pacha qui lui demandait s'il était utile de construire la ligne jusqu'à Kayakhor.

[6] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 183, Nachât bey à Khairi pacha, 21 février 1876.

[7] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 185, Nachât bey à Khairi pacha, 22 février 1896. Salama bey réclamait pour achever la ligne : 210 prises avec leurs vis, 300 rouleaux de fil n° 8 ou n° 12, 20 rouleaux de fil n° 16, des cisailles, fers à souder,

8. — LE MARCHÉ DE GOURA.

A côté du camp s'ouvrit un marché où les habitants des villages voisins apportèrent leurs produits : paille hachée, orge, doura, farine, ainsi que des œufs, des poulets, du miel et du lait. C'était là un moyen précieux d'approvisionner l'armée qui, jusqu'ici, avait dû tout faire venir de Massawa. Le kaïmakam Mohamed Ismaïl bey, moawen de la caisse, se fit dresser une grande tente en dehors du camp et procéda aux achats [1]. Le 1er février, on acheta 66 sacs d'orge et 8 sacs de farine pour le compte de l'armée. Bientôt les fournitures s'accrurent et les achats quotidiens s'élevèrent en moyenne à 20 sacs de farine et 70 ardebs d'orge [2]. La farine abyssine, obtenue en écrasant du blé sous la pierre, n'était, il est vrai, ni propre ni finement moulue ; on la payait 6 tallaris le sac, tandis que l'orge se vendait 4 tallaris l'ardeb [3]. Un millier d'habitants se rendaient chaque jour au marché, et les soldats, bien pourvus d'argent de poche, le fréquentaient de leur côté. Tout d'abord, les transactions se firent pacifiquement [4]. Mais l'harmonie ne tarda pas à être troublée. Un soldat s'étant pris de querelle avec un Abyssin, celui-ci porta plainte à l'autorité ; mais le soldat nia les faits qui lui étaient reprochés et l'on ne put prouver sa culpabilité [5]. Bientôt les différends surgirent plus nombreux. Le général Loring essaya alors d'améliorer la discipline du marché où, disait-il, les Abyssins étaient volés par les soldats sans pouvoir obtenir justice. Il demanda à Rateb pacha la permission de détacher chaque

marteaux et 4 appareils de mesure (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 195, Nachât bey à Khairi pacha, 22 février 1876). Du matériel fut également commandé à Londres. Il n'arriva en Égypte qu'au mois d'août 1876. Il ne fut pas, à ce moment, jugé opportun de poursuivre les travaux d'extension de la ligne. D'une dépêche de Salama bey, on peut cependant inférer que la ligne avait été poussée jusqu'à Adiraso (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 549, Salama bey à Khairi pacha, 16 septembre 1876).

(1) Journal de Ragab Saddik, 3 février 1876.

(2) Journal de Ragab Saddik, 5 février 1876.

(3) Journal de Ragab Saddik, 5 février 1876.

(4) Journal de Ragab Saddik, 6 février 1876.

(5) Journal de Ragab Saddik, 13 février 1876.

par un officier d'état-major pour surveiller les transactions. Cette mesure améliora les choses, mais n'atteignit pas son but, car les officiers d'état-major, qui ne pouvaient infliger de punitions eux-mêmes, s'aperçurent que les délinquants signalés par eux étaient absous par leurs supérieurs [1]. De plus leur intervention les rendit suspects aux yeux de l'armée égyptienne qui leur reprochait de manifester plus de sympathie aux chrétiens qu'aux soldats [2]. Bousculés et maltraités, les habitants s'éloignèrent peu à peu du marché et les prix montèrent à tel point que l'oke de beurre finit par se vendre un tallari environ et celle de miel un tallari. On trouvait aussi, au marché, des vaches, des moutons, des chèvres, des mulets, des chevaux, et certains commerçants de Massawa apportèrent du sucre, des dattes, du tabac et des étoffes [3]. Grâce à ce commerce, la nourriture des soldats fut largement assurée. Alors qu'au départ de Massawa, on leur distribuait journellement 80 dirhems de viande, la ration ne tarda pas à être portée à 130 dirhems, et elle fut maintenue à ce chiffre [4]. Le bœuf sur pied se vendait de 40 à 60 tallaris et le mouton de 0,75 à 1 tallari [5].

9. — ARRIVÉE DE WALAD MIKAÏL.

Le 2 février, Rateb pacha reçut une lettre de Walad Mikaïl, dans laquelle le gouverneur du Hamacène affirmait la sincérité de ses promesses antérieures, déclarait qu'il n'avait qu'une parole et exprimait de nouveau le désir de venir au camp et de se placer sous la protection du gouvernement égyptien. Le sirdar lui répondit qu'il l'attendait au quartier général. « Le dimanche qui suivit [6], rapporte Rateb pacha [7], Walad Mikaïl m'a envoyé deux de ses sujets pour m'annoncer qu'il viendrait le lendemain

(1) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 273, 274.
(2) Journal de Ragab Saddik, 14 février 1876.
(3) Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 32.
(4) Journal de Ragab Saddik, 6, 16, 22 février 1876.
(5) Journal de Ragab Saddik, 22 février 1876.
(6) Le dimanche 6 février 1876.
(7) A.A., dépêche de Rateb pacha, 11 février 1876, publiée dans le *Moniteur égyptien* des 20-21 février 1876. La dépêche fut édulcorée, en vue de sa publication. Nous avons rétabli aux endroits voulus le texte original (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 81, le sirdar à Khairi pacha, 11 février 1876).

chez moi, et que, dans le cas où il pourrait être reçu, je n'aurais qu'à lui en donner avis par l'un de ses deux envoyés, l'autre devant rester auprès de moi. Pour venir en toute confiance et sûreté, il a demandé qu'on lui expédiât le naïb et un exprès de ma part, avec son émissaire, et qu'on lui rendît les honneurs appropriés à son rang et à sa dignité. Comme il se présentait en qualité de vizir du roi Jean, sa demande fut agréée et avis lui en fut donné par l'un de ses deux envoyés. Le lendemain, dans la matinée, je lui ai expédié un de mes aides de camp, Mohamed Nessim effendi, et le naïb Mohamed Adam, ainsi que quatre sergents de cavalerie, accompagnés du second envoyé. Ils le rencontrèrent à une heure et demie de distance, venant de notre côté.

« Comme Walad Mikaïl avait plus de 2.000 cavaliers et fantassins, nous avons pensé que son arrivée, dans cet appareil, pouvait revêtir un caractère de tromperie, concertée avec le roi Jean. C'est pourquoi nous avons donné l'ordre à nos soldats de prendre les armes et de se tenir derrière les retranchements, apparemment au garde à vous comme pour le recevoir, mais prêts en réalité à faire feu si nous étions trahis. Vers 4 heures [1], il est arrivé avec son avant-garde, au son des tambours et autres instruments; il a fait halte à une certaine distance du quartier général; puis Osman Rifki pacha l'a reçu, avec quelques aides de camp et des cavaliers, et l'a introduit au quartier général, avec ses deux fils, deux autres personnages paraissant être ses vizirs, et cinq ou six gens de sa suite. Une salve de 11 coups de canon a été tirée du fort et la musique militaire s'est fait entendre.

« Walad Mikaïl est d'abord entré dans la tente du général Loring [2];

[1] Heure arabe.

[2] Loring a fait du personnage une description pittoresque : « Mikaïl, écrit-il, était un homme grand, solidement bâti, âgé de 60 ans, fort et nerveux. Il avait une tête splendide, ses boucles grises encerclées par une bande d'or. Sa tête entière luisait sous la couche de beurre fondu, ainsi que son cou et ses épaules, sous le soleil de midi. Sa figure distinguée, son nez proéminent à la romaine, ses yeux scintillants et profondément enfoncés dans l'orbite lui donnaient une expression merveilleusement rusée et intelligente. Il était vêtu de la toge et une riche peau de léopard était jetée sur son épaule; un sabre recourbé pendait à son côté droit et un bouclier en peau de rhinocéros, avec des cuivres étincelants, enserrait son bras gauche. Tel il apparaissait, monté sur son cheval, ses gros orteils passant dans les

on lui a présenté le café, puis il a mangé avec nous dans ma tente. Afin qu'il pût se reposer, une tente spéciale lui a été préparée. Dans l'après-midi, il a été présenté à S.A. le prince Hassan pacha; ensuite, je l'ai reconduit dans ma tente, et là, dans un entretien de trois heures que j'ai eu avec lui, j'ai expliqué que l'arrivée de nos troupes n'avait point pour but de porter atteinte à la religion ou à la nationalité des habitants du pays, ni de les molester d'aucune façon, comme le fait répandre le roi Jean, mais seulement de donner un exemple à ce prince et de prendre notre revanche sur lui, ainsi que sur ceux qui se sont associés à lui dans la guerre. Il m'a répondu que, de son propre mouvement, il désirait sincèrement entrer sous la protection du gouvernement du Khédive; qu'il était venu expressément dans ce but, avec les cheikhs et notables du Hamacène; que, depuis deux jours, il avait fait venir son épouse, parente du roi Jean, et lui avait laissé la faculté de retourner chez ses parents ou de rester avec lui; qu'après avoir pleuré, elle n'a pas voulu se séparer de lui et qu'elle a rompu toute relation avec ses parents, préférant rester sous la protection du gouvernement du Khédive. Walad Mikaïl a juré, sur sa foi religieuse, qu'il resterait fidèle à la détermination qu'il avait prise spontanément, dans le présent comme dans l'avenir. Vers la fin de la journée, il a exprimé le désir de passer la nuit, avec sa suite, en dehors de nos lignes fortifiées, ce qui lui a été accordé pour sa tranquillité. Une quantité suffisante de biscuit et de rations a été distribuée à ses soldats, à titre d'hospitalité. Il a offert, lui aussi, à nos troupes, au même titre, 15 vaches, 10 moutons et quelques cruches remplies de miel et de beurre, qui ont été acceptées.

étriers, et, pour ajouter à l'effet, ce grave et digne sauvage se couvrait du traditionnel parasol rouge. Ceux qui le précédaient ou le suivaient, faisaient résonner des tambours ou soufflaient dans des instruments qui rendaient un son aigu et perçant. Son cortège était formé par un curieux mélange d'humanité aux vêtements rapiécés; chefs, guerriers, domestiques, chevaux et mulets, mêlés dans une complète promiscuité, se poussant et se bousculant pour obtenir la meilleure place, et chacun profitant du désordre pour s'efforcer de paraître le plus grand chef du clan» (cf. Loring, *op. cit.*, p. 386). — Dye, de son côté, note «qu'on vit paraître Walad Mikaïl avec 300 hommes, tous à cheval, ramassis de rebelles, déserteurs et voleurs, à en juger par leurs mutilations... L'abbé Duflot nous dit qu'il était à la fois fratricide et parricide» (cf. Dye, *op. cit.*, p. 283, 284).

« Le mardi, Walad Mikaïl est venu dans ma tente et, après m'avoir montré une lettre du 25 touba[1] portant le cachet du roi Jean, dans laquelle celui-ci annonce son départ d'Adoua, ainsi que son arrivée à Gundet, il s'est retiré. Dans l'après-midi, le général Loring et moi, nous nous sommes rendus auprès de lui et nous lui avons remis une déclaration confirmant ce qui lui avait été dit dans notre entretien. Cette déclaration a été lue solennellement, tant en présence des siens que devant les notables du Hamacène et des autres localités. Des instructions ont été données par nous pour que Walad Mikaïl soit obéi et ses ordres exécutés, depuis le Mareb jusqu'au Hamacène[2]. Après quoi, une salve de sept coups de canon a été tirée et sa suite a fait résonner ses tambours. Notre musique a joué également certaines marches. Alors des félicitations lui ont été adressées par les siens et par ceux qui l'accompagnaient. Il en a été extrêmement touché.

« Quoique l'état des choses ait cette apparence [satisfaisante], nous continuons à être sur nos gardes et vous prions de vouloir bien nous envoyer les habillements et les cadeaux qui ont été précédemment demandés.

« Comme Walad Mikaïl doit se rendre au siège de son gouvernement et que, d'après sa promesse, il va faire des démarches pour attirer quelques-uns des chefs et les faire entrer sous la domination du gouvernement, nous lui avons promis, de notre côté, que s'il emploie ses efforts à cet effet, il rendra de grands services à S.A. le Khédive et obtiendra sa haute bienveillance.»

[1] Correspondant au 2 février 1876. Il existe, dans les archives égyptiennes, une lettre du roi Jean à Walad Mikaïl, datée du 27 touba 1868 (4 février 1876), ainsi conçue : « Comment vous portez-vous? Mon peuple et moi nous sommes, grâce à Dieu, en bonne santé. Vous dites que des coups de feu ne cessent d'être tirés dans le pays. Ne sommes-nous pas ici pour combattre? C'est la raison de notre présence ici. J'ai campé ici. Venez immédiatement sans perdre de temps ni la nuit ni le jour. Votre présence au camp de Sarêna est nécessaire» (A.A., carton 19, document 138).

[2] Répondant le 14 février à cette dépêche du sirdar, le Khédive lui écrivit : « Vous donnerez au gouverneur du Hamacène, en dehors des promesses que vous lui avez faites, celle qui suit : « Notre monarque annexera à votre pays d'autres « régions et vous nommera leur gouverneur. » (A. A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 310, O.S. à Rateb pacha, 14 février 1876.)

10. — VISITES DE NOTABLES ABYSSINS.

Après le départ de Walad Mikaïl qui eut lieu le 9 février, d'autres omdehs et notables des régions voisines vinrent faire leur soumission. Le 15 février, le sirdar remit une pelisse à Bahr Nagassi Goudafây, gouverneur des quatorze villages de la région de Goura, en récompense des services rendus par lui à l'armée; des pelisses en soie furent également remises à six omdehs et cheikhs de l'Okulé-Kouzaye. Le kentibaï Louba, omdeh de Chamzana, arrivé au camp avec 70 partisans, ainsi que Sagtoua et Nagoussa, gouverneurs de Godofélassié, qui vinrent accompagnés de 300 partisans [1], reçurent des pelisses et une petite somme d'argent. Depuis son départ, Walad Mikaïl écrivait au sirdar tous les deux jours pour affirmer son loyalisme. S'étant fait fort de rallier au gouvernement khédivial certains gouverneurs et chefs abyssins, il se plaignit à Rateb pacha de ce que Ledj Barraw ne voulût pas se placer sous ses ordres. Le sirdar manda ce dernier au quartier général. Le gouverneur d'Addi Huala se présenta au camp avec 150 partisans et expliqua les motifs de son refus. Il n'était pas seul à formuler des griefs contre Walad Mikaïl : d'autres habitants du Hamacène se plaignaient également de ses actes arbitraires, si bien que Rateb pacha délégua auprès de lui le naïb Mohamed Adam pour l'engager à renoncer à ses exactions et à ses pillages, moyennant le paiement d'une allocation qui lui permettrait de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille [2]. Walad Mikaïl demanda alors 5.000 tallaris par

[1] Journal de Ragab Saddik, 15 février 1876; A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 175, le sirdar à Khairi pacha, 17 février 1876.

[2] Journal de Ragab Saddik, 18 février 1876. Il existe dans les archives d'Abdine (carton 19, *Bahr Barra*, pièce 156) une lettre sans date de Walad Mikaïl, adressée à Rateb pacha et au prince Hassan, qui semble se rapporter à ces incidents. « J'ai eu connaissance des déclarations que vous ont été faites par les fellahs, y lit-on. Mais soyez sûr, ô seigneur, que je n'ai fait que ce qui vous est agréable et que je n'ai rien entrepris qui puisse amener la ruine du pays. Je sais que vous désirez la tranquillité dans ce pays et j'en serai moi-même content, bien entendu. Je vous remercie de tout cœur pour vos idées qui, je l'espère, demeurent toujours les mêmes, et pour la confiance que vous avez placée en moi, en me chargeant de surveiller le pays. J'entreprendrai cette tâche d'une manière parfaite, afin de mériter le

mois [1] ; on lui en alloua 500 [2]. Quant à Ledj Barraw, il persista dans son refus de se soumettre à l'autorité de Walad Mikaïl [3]. Une lutte d'influence divisait les deux hommes. Protégé de l'abbé Duflot, Ledj Barraw était soutenu par le général Loring, tandis que le sirdar, influencé par le naïb, favorisait Walad Mikaïl [4]. Sur les instances de Loring, Rateb pacha finit cependant pour conférer une pelisse d'honneur à Ledj Barraw [5]. Le 20 février, Ledj Asfahây Walad Farrach, chef de la région d'Arza, se présenta au quartier général, amenant avec lui un certain nombre d'omdehs et environ 200 partisans ; son influence s'étendait sur 115 localités [6]. L'omdeh de Sakfi amena de son côté 50 partisans, tous musulmans [7]. Walad Mikaïl reparut au camp le 21 février et y demeura deux jours [8] ; il revint le 29 février avec deux de ses enfants et quelques partisans. On lui remit un costume très riche pour lui-même et quatre autres costumes destinés à ses deux enfants et à deux de ses officiers supérieurs ; des épées et des selles leur furent également délivrées. Les cinq personnages revê-

traitement que vous avez promis de me faire parvenir pour moi et pour mes soldats. Suivant votre demande, je vous envoie cinq hommes et deux fusils avec Mohamed.»

[1] Journal de Ragab Saddik, 19 février 1876.

[2] Cf. MOHAMED RIFAAT, *op. cit.*, p. 18.

[3] Journal de Ragab Saddik, 18 février 1876.

[4] Sur cette lutte d'influence, cf. DYE, *op. cit.*, p. 286 à 288.

[5] Parlant de Ledj Barraw, Loring s'exprime ainsi : «Il était grand, magnifiquement bâti, et vint au camp au son des tambours et des trompes, accompagné de toute sa suite. De manières douces et agréables, il prétendait descendre de souche royale et désirait se joindre à nous pour combattre. Il aurait pu rallier une nombreuse suite de mécontents. Rateb pacha refusa positivement d'accepter ses services, comme il le fit des autres ; je n'ai jamais su pourquoi» (cf. LORING, *op. cit.*, p. 378).

[6] Journal de Ragab Saddik, 20 février 1876 ; A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 214, le sirdar à Khairi pacha, 21 février 1876. Mohamed Rifaat (*op. cit.*, p. 19) dit que Asfahây avait un frère nommé Azkadoun, qui habitait depuis quelque temps à Senhit avec un grand nombre de partisans, et qu'un désaccord séparait les deux frères, Azkadoun penchant en réalité pour le roi Jean. Mohamed Rifaat signale également la venue au camp de Choum Agami Sabahtou, mais ni Rateb pacha, ni Ragab Saddik ne mentionnent l'arrivée de ce personnage.

[7] Journal de Ragab Saddik, 20 février 1876.

[8] Journal de Ragab Saddik, 23 février 1876. Le moawen ajoute que le commandant en chef l'entoura de beaucoup de respect.

tirent ces vêtements, ceignirent leurs épées et se rendirent ensuite auprès du prince Hassan pour le remercier en portant leurs chaussures rouges sous le bras, car ils en ignoraient l'usage (1). Le 1er mars, le cheikh du village de Adiwafarti arriva au camp avec 24 cheikhs et habitants pour présenter sa soumission ; tous étaient musulmans, proprement habillés et portaient le turban comme les habitants du Hedjaz (2). Au cours de cette période, le père Duflot rendit les plus grands services comme intermédiaire entre les habitants et l'armée. Ayant longtemps vécu en Éthiopie, il parlait couramment l'abyssin et connaissait parfaitement le pays, ainsi que les us et coutumes de ses habitants (3). Ce n'est pas sans peine, toutefois, que le général Loring réussit à faire agréer ses services. Rateb pacha se fiait surtout au naïb Mohamed Adam qui exerçait sur lui une grande influence. Or le naïb, dépourvu de tout esprit critique, rapportait, sans les contrôler, les informations bonnes ou mauvaises de ses éclaireurs. Le chef d'état-major essaya tout d'abord de réagir contre son monopole en engageant les services de quelques Abyssins de l'Okulé-Kouzaye ; mais comme cette province était placée sous l'influence de l'abbé Duflot, les Égyptiens pensèrent naturellement que ces guides étaient recommandés par lui et les suspectèrent à cause de leur religion, de sorte que finalement on dut renoncer à leur emploi (4). Cependant, quelques temps après, le sirdar ayant reconnu l'incapacité du naïb, donna l'ordre de faire chercher l'abbé qui fournit dès lors au quartier général les informations nécessaires. Il accompagna notamment le capitaine Irgens dans une audacieuse reconnaissance à l'intérieur des lignes ennemies, qui l'amena à 30 milles seulement d'Adoua et lui permit de dresser une carte sommaire du pays, contenant toutes les informations utiles en vue d'une avance ultérieure (5).

(1) Journal de Ragab Saddik, 29 février 1876.

(2) Journal de Ragab Saddik, 1er mars 1876. Le moawen ajoute que la plupart des musulmans qui habitent les régions du Hamacène et de l'Okulé-Kouzaye sont civilisés, contrairement aux coptes d'Abyssinie qui sont sauvages. Ces musulmans parlent l'arabe littéraire ; certains d'entre eux connaissent la Charia et, pour la plupart, ils savent lire et écrire.

(3) Journal de Ragab Saddik, 3 mars 1876.

(4) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 275 à 279.

(5) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 290.

Ce ne furent pas les seules difficultés que rencontra le général Loring. Il était mal vu des officiers, contre certains desquels le bruit courait qu'il avait présenté des rapports secrets [1]. Il se plaignit de ce que le binbachi Ahmed Chaaban effendi eût porté atteinte à son autorité [2]. Ses ordres, disait-il, n'étaient pas obéis, ou ils étaient contestés [3] ; les chefs couvraient leurs subordonnés fautifs. On refusait d'informer l'état-major de l'effectif des troupes et des quantités d'approvisionnements. Les choses allèrent si loin que Loring se découragea et parla de s'en aller [4]. Le prince Hassan s'entremit alors pour rétablir l'harmonie et put bientôt mander au Khédive que tous les ordres étaient transmis, comme ils devaient l'être, par le canal de l'état-major, et que Rateb pacha ne faisait rien qui n'eût été au préalable approuvé par le général Loring [5].

De tous les concours spontanés ou sollicités, que lui offrirent les Abyssins, Rateb pacha ne tira d'ailleurs aucun parti. « En acceptant les réfugiés tels que Walad Mikaïl et autres, écrivit-il au Caire, nous n'avons pas l'intention d'enrôler qui que ce soit parmi eux dans nos rangs pendant la guerre. Nous visons uniquement à les détacher du roi Jean, pour que personne ne se rallie à lui, et de cette façon affaiblir la force du roi. A tous ceux qui se présentent, nous donnons tantôt du numéraire et tantôt des vêtements confectionnés à Massawa. Si certains parmi eux manifestent le désir de demeurer auprès de nous, nous leur disons : « Retournez dans

[1] Journal de Ragab Saddik, 16 février 1876.

[2] Le binbachi avait réprimandé l'ordonnance de Loring pour une faute commise. Le général porta plainte contre lui. Le sirdar décida d'enlever à Ahmed Chaaban effendi son bataillon et nomma son aide de camp Abd el-Latif effendi à sa place, mais par la suite il annula ce mouvement (Journal de Ragab Saddik, 19, 20, 22 février 1876). Le colonel Dye, de son côté, avait eu une altercation avec le binbachi Ibrahim effendi, officier d'état-major (Journal de Ragab Saddik, 2 février 1876).

[3] Loring lui-même reconnaît que les traducteurs ne furent pas toujours à la hauteur de leur tâche et que ce n'est pas sans raison que les officiers se plaignaient parfois de ne pouvoir comprendre les ordres qui leur étaient donnés (cf. Loring, *op. cit.*, p. 384).

[4] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 271 à 273.

[5] A.A., le prince Hassan au Khédive, 17 février 1876. Par ailleurs, les télégrammes adressés par le prince à Chaker bey, vékil de sa daïra, étaient envoyés directement au palais d'Abdine (A.A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 237, la Maïa Sanieh au bureau du télégraphe de Halfa, 29 janvier 1876).

« votre localité, occupez-vous de vos affaires, et envoyez-nous toutes les « nouvelles que vous apprendrez sur le roi Jean[1]. » Cette politique cadrait exactement avec les instructions du Khédive. Le vice-roi ne voulait pas que les Abyssins ralliés à l'Égypte participassent à la guerre ; il rappelait que les Anglais avaient adopté cette ligne de conduite au cours de leur marche sur Magdala. La seule force sur laquelle le sirdar devait compter était son armée[2].

Aussi Rateb pacha s'employait-il à grossir l'effectif du corps expéditionnaire. Il pensa un moment trouver du concours parmi les Arabes Beni-Amer qui étaient constamment en lutte avec les Abyssins. Au combat de Gundet, leur cheikh Hamed bey avait été tué et un de leurs notables, Ahmed Haggag, émasculé. Indignés du traitement subi par ce dernier et exaspérés par la mort de leur cheikh, les Beni-Amer s'étaient déclarés prêts à les venger et à s'enrôler gratuitement dans l'armée égyptienne. Le sirdar estimait qu'ils pouvaient mettre sur le pied de guerre 4.000 cavaliers, armés d'épées et de lances ; il y avait en outre à Senhit des Chaïghié qui offraient leurs services. Ces troupes, dans la pensée de Rateb pacha, pourraient servir d'éclaireurs ; habituées aux pays de montagne, elles pourraient aussi former l'avant-garde de l'armée, au cours de la prochaine rencontre avec les Abyssins, ce qui permettrait de ménager les troupes égyptiennes ; le sirdar demanda en conséquence au Khédive la permission de les utiliser[3]. Le vice-roi y consentit ; mais, peu confiant dans la solidité de ces troupes, il leur assigna une autre tâche ; les Beni-Amer, dit-il, feront le service de reconnaissance, et, lorsque l'ennemi battra en retraite, ils seront chargés de le poursuivre et de l'attaquer[4]. Sous cette réserve, il autorisa Alaeddin bey à procéder à leur recrutement[5]. Les résultats furent décevants. Tout d'abord, contrairement à ce que croyait le sirdar, il n'y avait pas de Chaïghié à Senhit ; 195 d'entre eux étaient répartis dans les diverses localités du Taka ; 200 autres Chaïghié méharistes non montés et un certain nombre de cavaliers arrivés de Berber offraient bien

(1) A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 220, le sirdar à Khairi pacha, 24 février 1876.
(2) A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 366, le Khédive au sirdar, 21 février 1876.
(3) A.A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 499, le sirdar à Khairi pacha, 31 janvier 1876.
(4) A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 259, O.S. à Rateb pacha, 3 février 1876.
(5) A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 266, O.S. à Alaeddin bey, 3 février 1876.

de s'enrôler, mais comme soldats rétribués ; ils voulaient 75 piastres par mois, ainsi que la ration de doura et de vivres pour eux et leurs montures [1] ; en fait, on ne trouva parmi eux que 33 volontaires. En ce qui concerne les Beni-Amer, leurs cheikhs se récusèrent et on ne réussit à réunir que 120 hommes non montés et 44 cavaliers dont 24 Hallenga [2]. Devant la médiocrité du résultat, le sirdar renonça à ce recrutement [3].

Il importait avant tout au succès de la guerre que les grands feudataires abyssins ne fissent pas cause commune avec le roi Jean. Le sirdar, on l'a vu, avait entamé des pourparlers à cet effet avec l'imam Ahmed, gouverneur du Yedjou, le ras Woronya, gouverneur de Gondar, et Wagchoum Kabdi, gouverneur de Sokota. Or on apprit bientôt au quartier général que le ras de Gondar avait rejoint le roi Jean avec des troupes, et que le roi du Choa et le ras du Godjam avaient également envoyé des contingents [4]. La nouvelle d'un rapprochement entre Ménélik et le ras Woronya laissa tout d'abord le Khédive sceptique [5]. Cependant la nouvelle ayant été confirmée par la voie de Zeyla, le vice-roi suggéra à Rateb pacha de tenter une démarche auprès de Ménélik qu'on disait être à Adoua ou à Gondar. « Notre monarque S.A. le Khédive, lui dirait le messager, nous a ordonné de vous reconnaître comme roi d'Abyssinie et de conclure un accord avec vous. Nous avons appris que vous êtes venu à Adoua. Si vous êtes venu dans cette ville pour nous combattre, d'accord avec Jean, faites-nous connaître la vérité pour la porter à la connaissance de notre sublime monarque le Khédive, qui désignera la personne que nous devrons reconnaître comme roi d'Abyssinie et rendra un ordre à cet effet [6]. » Par la suite, de plus amples renseignements montrèrent que la nouvelle était fausse ; loin de rallier le roi Jean avec ses troupes, Ménélik s'était borné à lui envoyer 5 à 600 chevaux. De même, le ras de Gondar ne s'était,

[1] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 135, Alaeddin bey à Khairi pacha, 17 février 1876.

[2] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 272, Alaeddin bey à Khairi pacha, 1er mars 1876.

[3] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 294, le sirdar à Khairi pacha, 2 mars 1876.

[4] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 52, le sirdar à Khairi pacha, 6 février 1876.

[5] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 300, O.S. au sirdar, 11 février 1876.

[6] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 302, O.S. au sirdar, 12 février 1876.

disait-on, rallié au négus que contraint et forcé, et ce dernier avait si peu de confiance en lui qu'il le faisait surveiller [1]. Cependant tout compte fait, et en exceptant le ras Woronya, Rateb pacha calculait que 22 ras s'étaient ralliés au roi Jean, sans qu'il pût d'ailleurs préciser l'importance de leurs contingents ; six ras seulement étaient opposés au négus, et Rateb leur faisait d'abondantes promesses dans l'espoir de les attacher à l'Égypte [2].

11. — MOUVEMENTS DU ROI JEAN. DISPOSITIONS DE RATEB PACHA.

Le jeudi 3 février, le roi Jean avait quitté Adoua et s'était dirigé vers le Mareb, tandis que son vékil, le ras Bariou, se portait à Ihsa ; tous deux avaient avec eux des forces considérables. Rateb pacha conclut de leurs mouvements que l'intention du négus était de l'attaquer avant qu'il eût achevé de concentrer ses forces [3]. « Le départ d'Adoua de Jean et sa marche dans votre direction ne peuvent que nous être très favorables», lui répondit le Khédive [4]. « Cherchez toujours à livrer combat dans un endroit convenable et se prêtant à une direction facile des troupes, lui dit-il encore. Plus l'endroit est étendu, mieux cela vaut. Les Abyssins ont l'habitude de combattre dans les passages étroits, dans les endroits impraticables et dans les forêts. Vous ne devez pas vous y prêter... A chaque mouvement, envoyez des éclaireurs. Soyez attentif et toujours sur vos gardes et en alerte [5].» Le vice-roi recommandait également au sirdar de concentrer ses forces et offrait de lui envoyer deux ou trois bataillons de renfort, s'il le jugeait utile.

Le lundi 14 février, on apprit au camp que le négus avait atteint Kaldam et réparti ses troupes dans les villages environnants pour leur permettre de vivre. « Comme les Abyssins croient que les jours de lundi, mardi et mercredi de chaque semaine leur portent bonheur, manda le sirdar au

[1] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 167, le sirdar à Khairi pacha, 16 février 1876.
[2] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièces 163, 167, 175, le sirdar à Khairi pacha, 15, 16, 18 février 1876
[3] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 81, le sirdar à Khairi pacha, 12 février 1876.
[4] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 310, O.S. à Rateb pacha, 14 février 1876.
[5] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 300, O.S. au sirdar, 11 février 1876.

Caire, le roi a ordonné à ses soldats de se préparer à attaquer [1]. » Jusqu'alors Rateb pacha avait paru décidé à marcher de l'avant [2] dès qu'il aurait réuni à Goura ses troupes et les approvisionnements nécessaires ; mais la longueur et la difficulté des transports, les fortes pluies qui ne cessaient de tomber à Yangous, à Baaraza, à Bamba et Adiraso, la fatigue des animaux et la crainte qu'il n'en succombât un plus grand nombre si l'on poussait de l'avant, lui firent ajourner ce projet et il demanda au Caire de lui envoyer dans le plus bref délai possible 2.000 animaux de transport au moins [3]. Le 18 février, le sirdar avait avec lui à Goura 7 bataillons d'infanterie, 2 escadrons de cavalerie et 20 canons de montagne [4].

Le commandant en chef avait établi des avant-postes sur les collines qui entourent le camp et décidé que la moitié des soldats monterait la garde à tour de rôle derrière les retranchements [5]. Une garde extérieure fut également placée en avant des chevaux de frise qui précédaient le fossé. Lorsqu'on apprit que l'ennemi s'était mis en marche, une certaine nervosité se manifesta parmi les troupes égyptiennes. Le 6 février, un ombachi établi aux avant-postes signala, pendant la nuit, qu'il avait vu un grand nombre de cavaliers ennemis. L'alerte fut donnée et l'armée courut aux armes. « Finalement, rapporte Ragab Saddik, on se rendit compte que cette nouvelle était purement imaginaire, mais les officiers et les soldats demeurèrent toute la nuit sur leurs gardes [6]. » « Selon les instructions données par Rateb pacha, ajoute le moawen, les soldats établis aux avant-postes et sur les retranchements doivent demeurer toujours en éveil. Des rondes sont effectuées à des heures très rapprochées, afin de se rendre compte que ces instructions sont strictement suivies. D'autre part,

[1] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 167, le sirdar à Khairi pacha, 16 février 1876.

[2] Si nous en croyons un rapport du conseiller de légation de Mayr, le vice-roi se flattait de l'idée que Rateb pacha se porterait en deux colonnes sur Adoua qui, disait-il, n'est qu'à 24 heures de distance de Goura, « à moins, ajoutait-il, qu'on ne soit forcé de pousser jusqu'à Aksoum, ancienne capitale du Tigré, considérée comme la ville sainte d'Abyssinie. » (Vienne, *Archives d'État*, le conseiller de légation de Mayr au Ministre des Affaires étrangères, le Caire, 12 février 1876.)

[3] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 167, le sirdar à Khairi pacha, 16 février 1876.

[4] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 175, le sirdar à Khairi pacha, 18 février 1876.

[5] Journal de Ragab Saddik, 2 février 1876.

[6] Journal de Ragab Saddik, 6 février 1876.

les officiers supérieurs effectuent à tour de rôle, pendant la nuit, des tournées d'inspection dans ce but, conformément aux instructions qui leur sont données. Suivant les lois de la guerre, les soldats se réveillent avec l'aube et se rendent aux retranchements où ils demeurent l'arme à la main jusqu'au lever du soleil. Une fois qu'ils se sont rendu compte de l'absence de tout danger, ils quittent les retranchements. Quant aux officiers supérieurs, ils demeurent souvent éveillés pendant la nuit jusqu'à six, sept et même huit heures [1]. »

Ce service intensif de surveillance, joint aux travaux que les soldats devaient exécuter pendant le jour, imposa à l'armée de grandes fatigues. « Les soldats, note Ragab Saddik le 16 février, commencent à se ressentir quelque peu des efforts qu'ils déploient [2]. » Le 17 février, eut lieu une autre fausse alerte ; l'ombachi d'un détachement ayant déclaré avoir aperçu des cavaliers ennemis, l'ordre fut donné aux troupes de prendre les armes ; on se rendit compte par la suite que l'ombachi s'était trompé [3]. La nervosité s'accrut. « Des paniques se produisirent, écrit Dye. Un nuage de poussière rapproché, produit par une vache, doublé par un nuage plus important et plus lointain, provoqué par un de nos convois, fut pris pour l'apparition d'une force ennemie, avant-garde et gros. Les canons furent chargés et c'est tout juste si un officier put intervenir à temps pour empêcher de faire feu.

« Une nuit, un coup de feu isolé d'une des sentinelles extérieures provoqua un feu général des troupes de garde aux remparts, qui tiraient des salves dans le noir sans savoir pourquoi. La garde extérieure n'eut que le temps de se jeter à plat ventre ou de fuir dans toutes les directions pour échapper à la destruction [4]. »

Le samedi 19 février, on apprit que le roi Jean, après avoir épuisé les ressources de la région où il demeurait, était arrivé au Mareb avec

[1] Journal de Ragab Saddik, 6 février 1876.

[2] « Pendant des semaines, écrit de son côté Dye, ces soldats patients et laborieux furent de garde quatre jours sur six ; le cinquième jour était employé à des travaux pénibles de fortification, et le sixième à des travaux de régiment, bataillon ou compagnie. »

[3] Journal de Ragab Saddik, 17 février 1876.

[4] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 279 à 282.

ses troupes. De là, il se dirigea sur Gundet et atteignit Addi Huala, situé à trois jours de marche militaire du camp de Goura. Les soldats abyssins furent de nouveau répartis dans le pays pour vivre de vols et de pillage, « conformément à leurs habitudes [1] ». Les villages jadis soumis à Ledj Barraw ne furent pas épargnés et 44 d'entre eux connurent les excès de la soldatesque [2]. Malgré la distance où se trouvait encore l'ennemi, Rateb pacha ordonna de redoubler de surveillance, surtout pendant la nuit : lui-même et les officiers supérieurs veillèrent cette nuit-là jusqu'à 2 heures du matin [3].

On prêtait au roi l'intention de se rendre ensuite à Aba Mataah, localité située entre la province du Hamacène et celle du Sarawé. Lés habitants de Godofélassié et des régions voisines, en apprenant l'arrivée du négus, abandonnèrent leurs maisons et s'enfuirent. Quatre soldats soudanais, qui avaient été faits prisonniers à Gundet, profitèrent des mouvements de l'armée abyssine pour prendre le large et gagner le camp égyptien : on sut par eux que 67 autres soldats soudanais étaient encore aux mains du roi Jean qui ne leur avait pas donné d'armes [4].

Le 22 février, on apprit l'arrivée du négus à Godofélassié. Le sirdar décida alors de concentrer ses forces ; il appela à Goura les troupes de Rached pacha [5] qui avaient été renvoyées à l'arrière et ordonna à Soliman Niazi pacha, qui commandait à Massawa, de faire partir pour le front le régiment de Rached Kamal bey arrivé à Massawa au début de février [6]. Dès que ses troupes seraient réunies, manda-t-il au Caire, le 23 février,

[1] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 207, le sirdar à Khairi pacha, 21 février 1876.

[2] Journal de Ragab Saddik, 17 février 1876.

[3] Journal de Ragab Saddik, 19 février 1876.

[4] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 207, le sirdar à Khairi pacha, 21 février 1876. Le 6 février, le sirdar rapportait au Caire que le roi avait chargé les soldats soudanais d'armer les canons capturés à Gundet, mais que ceux-ci rendirent les pièces complètement inutilisables.

[5] Journal de Ragab Saddik, 23 février 1876.

[6] En se rendant à Goura, Rached Kamal bey devrait laisser une compagnie à Yangous, 3 compagnies à Baaraza, 3 compagnies à Adiraso, 1 compagnie à Kayakhor, pour relever dans ces stations les troupes de la 2e brigade appelées au front (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 218, Nachât bey à Khairi pacha, 25 février 1876).

il irait de l'avant [1]. « Jean se dirigeant actuellement vers vous, écrivait de son côté le Khédive au sirdar, je crois qu'il serait prudent que vous l'obligiez à vous rencontrer sur un terrain qui nous convienne, je veux dire par là que vous devez choisir l'emplacement qui convient pour vous battre et que vous l'y attiriez par la ruse ou par d'autres moyens [2]. » Le vice-roi recommandait également à Rateb pacha d'éviter d'engager la bataille un lundi, un mardi ou un mercredi, jours fastes pour le négus et choisis par lui pour combattre afin de rehausser le moral de son armée [3].

Le jeudi 24 février, le roi Jean arriva à Adhari [4], avec l'intention de pousser sur Dariri, localité située à quatre heures de distance du camp de Goura [5]. La rumeur courait qu'il attaquerait soit samedi, soit lundi ; on disait aussi qu'il comptait diviser son armée en deux fractions : tandis que l'une d'elles attaquerait Goura pour immobiliser l'armée égyptienne, l'autre se porterait sur la ligne de communication, entre Kayakhor et Adiraso, dans le but de capturer les convois [6]. Le général Loring reconnut alors que le blockhaus élevé sur les indications de Lockett, au sommet de l'akaba de Kayakhor ne pouvait protéger la marche des convois pendant la traversée de la plaine de Haala, et, le 24 février, il obtint du commandant en chef la permission d'envoyer une force dans la vallée de Kayakhor pour surveiller les chemins débouchant de l'ouest dans la plaine ; cette force comprenait trois escadrons de cavalerie, trois canons de montagne et deux fusées [7]. Sur ces entrefaites, Rached pacha, que le sirdar avait appelé de Baaraza, arriva avec les trois batteries de campagne et deux bataillons ; celui du binbachi Mohamed Aly effendi continua jusqu'à Goura ; le bataillon du binbachi Khosrew Azmi effendi fut arrêté à Kayakhor et se joignit à la force chargée de surveiller la plaine. Osman Ghaleb

[1] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 220, le sirdar à Khairi pacha, 23 février 1876.

[2] A.A., Reg. *Dép. Abd.*, pièce 393, le Khédive au sirdar, 24 février 1876.

[3] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 387, O.S. à Rateb pacha, 23 février 1876.

[4] Ou Addi Hara.

[5] Ragab Saddik, dans son journal, indique que cette localité se trouve à 8 heures du camp.

[6] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 231, le sirdar à Khairi pacha, 26 février 1876.

[7] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 299.

bey, qui arriva peu après avec le restant des troupes [1], réunit ces diverses unités sous son commandement [2]. Ayant reçu pour instructions de protéger les convois qui arriveraient d'Adiraso, il réoccupa, étendit et renouvela les retranchements faits sur la colline de Kayakhor par le major Aly Raëf, au cours de l'expédition Arendrup. Il mit ses canons en position de manière à battre une route qui débouchait de l'ouest dans la vallée et employa sa cavalerie dans la plaine de Haala pour s'opposer à une attaque sur les convois [3].

Lorsqu'il eut réuni toutes ses forces, Rateb pacha renonça à aller de l'avant et décida d'attendre l'ennemi sur place. « Le point où nous campons, expliqua-t-il au Caire le 27 février, convient stratégiquement aussi bien pour livrer bataille que pour y construire des fortifications. Il donne accès à trois routes et constitue le carrefour de toutes nos communications. Il permet de ravitailler facilement notre armée en munitions. Enfin, comme les soldats de Johannès ne peuvent subsister qu'en pillant partout où ils passent, ils ont dévasté tous les villages sans y laisser quoi que ce soit. Telles sont les raisons pour lesquelles nous nous sommes maintenus ici [4]. »

Il importait, dans ces conditions, d'opérer des reconnaissances pour se renseigner sur la force et la position de l'ennemi. Rateb pacha s'y était longtemps opposé ; il finit par y consentir sous la pression du prince Hassan qui lui reprochait de « tourner ses soldats en vieilles femmes [5] ». De petits groupes ennemis s'étaient répandus dans le pays et, montés sur le sommet des collines à huit ou dix milles de distance, observaient le camp égyptien [6]. Le 26 février, le capitaine Sormani fit une reconnaissance avec un parti de cavalerie et délogea un avant-poste abyssin. Cette activité produisit un bon effet sur les soldats égyptiens ; ils avaient vu l'ennemi et celui-ci avait pris la fuite devant eux ; ce succès leur inspira

[1] 19 compagnies d'infanterie et 3 escadrons, d'après Dye.

[2] A.A., Carton 160, *Abdine,* dépêche du sirdar, 28 février 1876.

[3] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 299.

[4] A.A., Carton 160, *Abdine,* dépêche du sirdar, 27 février 1876.

[5] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 393.

[6] L'avant-garde de l'armée abyssine, note Ragab Saddik le 25 février, s'est rapprochée du camp au point qu'à travers les jumelles, on peut voir les tentes dressées par l'ennemi.

confiance[1]. Le 27 février, sur l'insistance du général Loring, appuyé par le prince Hassan, Rateb pacha consentit à faire sur le flanc de l'ennemi une forte démonstration; une force égyptienne comprenant 1.000 à 1.200 hommes des trois armes, commandée par le capitaine Irgens, se mit en route dans la direction de Debaroa.

Pendant qu'avait lieu cette reconnaissance, le prince Hassan, comme Rateb, se montra fort inquiet. « Monté sur une colline et regardant dans la mauvaise direction, rapporte Dye, le prince aperçut de la poussière. Il la prit pour la fumée d'un combat et fit part de ses soupçons à Rateb. Celui-ci fit sonner la générale. En moins de temps qu'il ne le faut pour le dire, un bataillon, 2 pièces d'artillerie, le commandant en chef et son état-major, le général Loring et son état-major, les brigadiers-généraux et leurs état-majors et des centaines d'hommes à leur suite, se répandirent dans la plaine, dans des directions différentes. Personne ne savait où il allait.

« La nuit vint; quelques hommes furent rassemblés sur les hauteurs en vue d'une bataille défensive. Rateb se percha sur un roc qui surplombait. L'excitation, la confusion étaient intenses. Officiers d'état-major et messagers, cavalerie, infanterie, artillerie, chameaux et mulets coururent dans toutes les directions pendant plusieurs heures, jusqu'au retour du capitaine Irgens, qui rentra une heure environ après la tombée de la nuit, après avoir fait une reconnaissance sans incident[2]. »

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 297.

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 297, 298. Loring donne de cet épisode le récit suivant : « Le capitaine Irgens, officier brave et expérimenté, avait été envoyé au dehors le 27 février, avec un fort parti d'éclairage pour accomplir une mission déterminée. Tandis qu'il était dehors, le prince Hassan sortit à une petite distance à l'ouest du camp et gravit une éminence rocheuse d'où l'on a une vue étendue; là, il aperçut une fumée qui se trouvait en fait dans une direction opposée à celle prise par le groupe d'éclairage. Il se précipita aussitôt tête baissée dans le camp, s'imaginant qu'un combat était engagé et communiqua la terrible nouvelle à Rateb, dont les craintes étaient toujours en éveil. Ce dernier alla plus loin et conjectura que toute la force avait été massacrée par les Abyssins. J'arrivai au camp; le trouvant en tumulte et Rateb excité, et reconnaissant de suite que l'alarme était sans fondement, j'essayai de le raisonner, mais ce fut en vain.

« Sans s'assurer de la route suivie par le parti en reconnaissance, il fit une sortie avec une force plus importante encore pour le secourir, se tordant les mains devant ses soldats, dans son angoisse, et déclarant que ces hommes étaient certainement

En apprenant la marche du roi Jean sur Dariri, le Khédive jugea que la bataille était imminente et qu'elle serait livrée à Goura. « Ceci est mieux pour nous », télégraphia-t-il au sirdar, et il décida de lui envoyer 3 bataillons en renfort [1], ainsi que 4 canons de montagne et 2 lance-fusées, sous le commandement de Zakaria bey. Craignant ensuite que ce renfort ne suffît pas, il décida de faire partir en sus 3 autres bataillons sous les ordres d'Ismaïl Kamel pacha [2]. Les troupes de Zakaria bey

tous tués et que le Khédive le ferait fusiller à son retour au Caire. En vain j'essayai d'expliquer, après être monté sur l'éminence, que le feu qu'on voyait n'était qu'un petit feu de bois dans le lointain et non la fumée d'armes à feu, Rateb parcourut trois milles et, la nuit arrivant, arrêta sa troupe dans un cul-de-sac, si bien que s'il y avait eu un ennemi important dans le voisinage, il aurait eu une bonne occasion de tuer les Égyptiens jusqu'au dernier. Rateb, tenant à sa peau, retourna au fort pour trouver qu'Irgens était rentré au moment fixé, innocent de tout ce qui venait d'arriver, et n'ayant pas vu ou entendu l'ennemi ce jour-là. Les nerfs du commandant en chef furent si ébranlés par cet événement qu'il ne se remit jamais, et, ce qui fut pire, cela mit fin à notre service d'éclairage. » (Cf. Loring, *op. cit.*, p. 394, 395.)

Le journal de Ragab Saddik donne sur cette reconnaissance les renseignements suivants :

« Le bataillon du binbachi Hamed Amin effendi et deux détachements de cavalerie sont partis aujourd'hui à 8 heures en reconnaissance vers Khor Baria, situé à l'ouest du camp. On a aperçu de la fumée qui s'élevait en l'air dans la région à laquelle s'étaient rendues les patrouilles de reconnaissance et on a cru que ces patrouilles étaient entrées en collision avec l'ennemi. On a, en conséquence, envoyé à leur secours, à 11 heures de la journée, deux bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et 4 canons de montagne. Après le départ de cette force, les patrouilles de reconnaissance arrivèrent au camp à 1 heure et demie de la nuit. Quant à la fumée qu'on avait aperçue, elle provenait de certains villages avoisinants. » Le moawen ajoute qu'un blâme fut adressé à Hamed Amin effendi pour n'avoir pas suivi minutieusement les ordres qui lui avaient été donnés et n'être pas revenu au camp à l'heure fixée.

[1] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 403, le Khédive au sirdar, 27 février 1876.

[2] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 416, le Khédive au sirdar, 28 février 1876. Le vice-roi pensait qu'il serait prudent d'envoyer les trois bataillons d'Ismaïl Kamel pacha à Senhit, d'où ils seraient dirigés sur Tsazéga. Nachât bey, de son côté, réclamait la présence à Massawa d'un bataillon et d'un navire de guerre, « en raison des bruits qui couraient sur les intentions des Abyssins d'attaquer la ville par une autre route et de la piller. » Après le départ du régiment de Rached Kamal bey, il ne restait à Massawa, disait-il, en dehors des malades, que 130 soldats (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 239, Nachât bey à Khairi pacha, 27 février 1876).

furent embarquées sur le *Mahroussa* et le *Rahmanieh* qui quittèrent Suez le 28 février[1].

A la suite de la reconnaissance du 27 février, Rateb pacha, craignant de nouveau pour sa ligne de communication, donna l'ordre d'arrêter à Kuaraza les convois partis de Massawa, et d'attendre, pour leur faire continuer route, l'arrivée des bataillons de Rached Kamal bey, chargés de les escorter jusqu'à Goura. La mesure était intempestive, car le roi Jean, qui s'était porté sur Aba Mataah le 26 février, intimidé par la reconnaissance égyptienne, replia ses avant-postes et resta immobile, avec le noyau de son armée, près de cette localité pendant deux ou trois jours. En dépit de l'efficacité qu'avait eue la démonstration du 27 et des conseils du général Loring qui le pressait d'en faire une nouvelle, plus importante encore, le sirdar se borna, le 28 février, à envoyer à la découverte un faible détachement de cavalerie, commandé par le binbachi Rached effendi[2], après quoi il n'en permit plus aucune. Le roi Jean eut dès lors ses coudées franches et entière liberté d'exécuter son plan. « Ses détachements, écrit le général Loring, se montrèrent avec impunité aux Égyptiens, tournant autour de nous, tandis qu'ils traversaient un pays habité par une population désaffectionnée, dont ils brûlaient les villages à titre de punition. Les populations de ces villages, pour éviter de plus grandes horreurs, s'enfuirent en grand nombre dans la vallée de Goura, donnant des récits détaillés des mouvements du roi et de ses intentions... Comme nous n'avions plus d'éclaireurs, ce n'est que par les fugitifs que nous pûmes obtenir des informations sur la position de l'ennemi[3]. » Intimidés par le voisinage des troupes du roi Jean, les habitants de Goura et des environs cessèrent peu à peu de fréquenter le marché établi près du camp; les marchandises se raréfièrent; l'orge, dont on achetait précédemment jusqu'à 150 ardebs chaque jour, ne fut plus livré que par quantités de 40 ardebs à la fois, et la hausse des prix provoqua des querelles entre les soldats et les Kastanes[4]. Deux jours plus tard, le phénomène inverse se produisit. Ces mêmes habitants, convaincus de la pro-

[1] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 427, le Khédive à Rateb pacha, 1er mars 1876.
[2] Journal de Ragab Saddik, 28 février 1876; Dye, *op. cit.*, p. 301.
[3] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 395.
[4] Journal de Ragab Saddik, 1er mars 1876.

chaine arrivée du roi Jean et craignant que ses troupes ne s'emparassent de leurs biens et de leurs produits, amenèrent au marché et offrirent à la vente les grandes quantités de grains qu'ils avaient en surplus et qu'ils ne pourraient emporter avec eux. « Certains de ces habitants, ajoute Ragab Saddik qui rapporte ces détails, viennent vendre leurs marchandises, puis se retirent avec rapidité, alors que d'autres n'osent plus même venir au camp [1]. »

Cependant le roi Jean avait quitté sa position le dernier jour de février. « Kassa a quitté le village d'Aba Mataah, écrivit le sirdar au Caire, et s'est dirigé vers le village de Balaklay [2], dépendant du Hamacène, où il campe. En cours de route, il est passé par le village de Baza Hanz, où il a brûlé l'habitation de Walad Mikaïl. Ce dernier s'est alors réfugié auprès de nous. On dit que Kassa, en quittant la localité où il se trouve, se dirigera vers nos positions. Une autre version dit qu'il se dirigera vers Kayakhor pour attaquer l'arrière-garde du corps expéditionnaire. Nous ne savons pas laquelle de ces deux versions est exacte. De toute façon, la position que nous occupons est bien fortifiée. Nous avons posté Osman Ghaleb bey à Kayakhor avec 5 pelotons de cavalerie, 3 bataillons d'infanterie et 3 canons de montagne, en vue de protéger les convois qui ne cessent d'arriver de Massawa [3]. Avec l'aide de Dieu, il n'y a pas lieu d'avoir peur [4]. Lorsque tout le corps expéditionnaire sera arrivé et que les sol-

[1] Journal de Ragab Saddik, 3 mars 1876. « De crainte d'être complètement anéantis, note le moawen à la même date, les habitants viennent se réfugier au camp ; mais, en même temps, ils font montre de loyalisme envers Kassa. Nul n'ignore la situation des Abyssins, leur pauvreté, leur état sauvage. Mais, d'un autre côté, ils ne sont pas ignorants en politique et si vous interrogez les petits fonctionnaires dans les localités et les villages sur les affaires du monde extérieur, ils vous répondront avec beaucoup d'intelligence et de bon sens. »

[2] Ou Kabla Kalâye, selon un autre document.

[3] Le 1er mars, le sirdar avait donné l'ordre aux convois de reprendre leur marche. Un convoi de 300 chameaux arriva à Goura le 4 mars au coucher du soleil, avec du biscuit.

[4] Selon Dye, Rateb pacha, en voyant que la marche du roi Jean menaçait sa ligne de communication, se serait hâté de battre en retraite si Loring ne s'y était opposé. Loring dit à Rateb d'agir avec confiance, comme si la ligne était raisonnablement en sûreté (cf. Dye, *op. cit.*, p. 300). On retrouve, semble-t-il, l'écho de ce conseil dans la lettre écrite par le sirdar au Caire.

dats établis à Kayakhor nous auront rejoints, nous attaquerons l'ennemi[1]. »

Le 1er mars, le roi Jean marcha dans la direction de Tsazéga. De ce point, il pouvait se porter soit sur Goura, par la route de Danba, soit sur Kayakhor, soit sur Senhit. Rateb pacha écrivit en conséquence à Abd el-Al bey de se tenir sur ses gardes, de renforcer la garnison du fort de Senhit et d'enrôler au besoin des Arabes Beni-Amer et des Chaïghié[2]. Rached Kamal bey reçut l'ordre de s'installer à Baaraza avec son régiment, afin de protéger ce point. Quant à Osman Ghaleb bey, il devrait veiller avec soin les mouvements de l'ennemi et tenir ses troupes concentrées dans le boghaz de Kayakhor et sur les hauteurs[3]. Rached bey, qui avait quitté Massawa le 1er mars, avec un convoi de 725 animaux, arriva le 2 mars à Baaraza, où il retrouva le colonel Field, qui avait reçu l'ordre de prendre la direction des opérations dans cette région[4]. Après le départ de Rached bey, le major Loshe, resté à Massawa avec 600 animaux et personne pour les charger ou les soigner, réquisitionna les civils, les femmes, les enfants, réussit à charger ce qui restait d'approvisionnements et partit aussitôt pour Baaraza, où il arriva dans la nuit du 3 mars[5]. A Goura, l'approche de l'ennemi incita le sirdar à hâter ses dispositions défensives. On acheva

[1] A. A., Carton 160, *Abdine,* dépêche du sirdar, 1er mars 1876.

[2] Abd el-Al disposait à Senhit de 785 soldats, dont 73 artilleurs et 31 musiciens. Il avait 4 canons de montagne et 2 mitrailleuses (A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.,* pièce 27, Abd el-Al bey à Khairi pacha, reçu le 1er mars 1876).

[3] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.,* pièce 303, le sirdar à Khairi pacha, 2 mars 1876. Pour l'intelligence topographique des lieux, il faut bien distinguer entre le *boghaz* et l'*akaba* de Kayakhor. Le boghaz est le défilé que l'on franchit pour entrer de la plaine de Haala dans l'étroite vallée de Kayakhor; l'akaba est la montée abrupte, la passe ou le col, qui de la vallée de Kayakhor conduit au plateau de Goura.

[4] Cet ordre, daté du 1er mars, était ainsi conçu : « L'ennemi, ces derniers jours, nous a gagnés sur le flanc et vers l'arrière, menaçant nos communications près de Kayakhor; maintenant il menace peut-être plus loin, par Ghinda. Il envoie des fourrageurs dans le pays des Bogos et menace Keren (Senhit). Envoyez les convois sous de petites escortes et gardez le régiment de Massawa à Baaraza jusqu'à ce que tous les convois aient pris la route du front et que le danger soit passé. Vous avez la direction entière des affaires là où vous êtes » (cf. Dye, *op. cit.,* p. 308).

[5] Cf. Dye, *op. cit.,* p. 304, 305.

de couper les arbres de façon à dégager entièrement le champ de bataille autour des retranchements. On transporta dans le fort récemment construit les vivres et le matériel de guerre placés dans le dépôt du camp. On établit à l'ouest du camp, sur une colline élevée, un poste de surveillance qui fut occupé, pendant le jour, par un détachement de cinq hommes et un caporal. Dans la nuit du 1er au 2 mars, une sentinelle de faction autour du camp crut voir l'ennemi s'approcher et donna l'alerte. Les soldats prirent les armes et 300 coups de feu furent tirés par eux au hasard, sans dommage, heureusement, pour les Égyptiens (1).

Le 2 mars, on apprit que le négus, au lieu d'entrer à Tsazéga, s'était arrêté à Addi Rassi, localité située à une heure de distance de la capitale du Hamacène (2), d'où il poussa des cavaliers à Lamza et à Danba, à la quête de l'eau. A cette nouvelle, Rateb pacha, craignant plus que jamais pour sa ligne de communication, exprima à nouveau le désir de se replier (3). Découragé, Loring céda aux vues du commandant en chef ; il lui conseilla d'arrêter les convois à Baaraza, d'envoyer la cavalerie qui se trouvait à Kayakhor dans la plaine de Haala et de quitter Goura avec l'armée pour Kayakhor et Adiraso. Mais Dye combattit cette décision ; il suggéra que le sirdar tînt bien en main, en vue des développements ultérieurs, la partie de l'armée de Goura qui n'était pas nécessaire pour défendre le fort contre un coup de main et de ne faire aucun mouvement précipité tant qu'on pourrait l'éviter ; il conclut en disant qu'il fallait, avant tout, hâter l'arrivée des convois au front. A 4 heures de l'après-midi, Loring avisa Dye que Rateb pacha était revenu sur sa décision (4). Le sirdar envoya Osman pacha Rifki à Kayakhor pour y prendre le commandement général des troupes.

12. — LE CONSEIL DE GUERRE DU 3 MARS 1876.

Le 3 mars, on apprit au camp égyptien que le roi Jean s'était porté à Lamza, tandis que ses ras occupaient Danba et Dongal (5) ; ainsi placé.

(1) Journal de Ragab Saddik, 1er, 2 mars 1876.

(2) A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 338, le sirdar à Khairi pacha, 2 mars 1876.

(3) Cf. *supra*, p. 908, note 4.

(4) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 308 à 312.

(5) A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 340, le sirdar à Khairi pacha, 4 mars 1876.

le négus menaçait à la fois Kayakhor et Goura, dont il n'était plus séparé que par la localité de Khor Baria, distante de trois heures du camp égyptien. Rateb pacha réunit alors un conseil de guerre auquel assistèrent le prince Hassan et tous les officiers égyptiens, pachas et beys. Le général Loring prit la parole. « Mon argument, rapporte-t-il dans ses Mémoires, fut que le fort de Goura était imprenable, que quelque chose devait être tenté tout de suite pour contrecarrer les mouvements du roi Jean et que, dans ce but, les défenses de Kayakhor devraient être complétées sans délai. Je conseillai de laisser une force de 7 à 800 hommes à Fort-Goura, avec un complément d'artillerie, vu que cette force pouvait défier l'ennemi et que 500 hommes, même, suffisaient à tenir la place. Le reste de l'armée, soit plus de 6.000 hommes, armés de fusils Remington et d'une puissante artillerie comprenant les canons Krupp, devrait partir de suite pour Kayakhor, distant de six milles et s'y réunir au corps d'Osman pacha, fort de 2.500 hommes et également pourvu d'artillerie, de manière à protéger non seulement nos arrières, mais à maintenir ouverte notre communication avec les renforts attendus sous peu. De plus, je recommandai d'appeler le plus tôt possible le général Field de Baaraza, où il commandait une force de 1.500 hommes. Au moment où le roi Jean serait en mesure de concentrer ses forces dans la vallée[1], nous pourrions alors, si nous le voulions, nous porter à sa rencontre en partant de Kayakhor, avec un effectif de 10.000 hommes. Dans notre position actuelle, nous pouvions attendre et surveiller ses mouvements. Tous nos efforts devaient tendre à amener des troupes de l'arrière, à renforcer les défenses de Kayakhor, à augmenter l'approvisionnement d'eau de ce fort, celle-ci étant rare et distante de la passe qu'on se proposait de fortifier. Il importait aussi d'envoyer des groupes d'éclairage plus importants pour détourner l'attention de l'ennemi et connaître ses mouvements et ses desseins. Il était certain que le roi Jean était près de nous, se déplaçant vers nos arrières ; il était sans vivres et, avec son immense foule bigarrée d'hommes, de femmes et d'enfants, il avait loin à aller pour se procurer de l'eau. Ses besoins l'obligeraient, de la position où il était, à prendre les pistes d'Amhour et d'Arato pour s'approvisionner. Ces pistes

[1] De Goura.

passaient entre Fort-Goura et Kayakhor et près de cette dernière localité. Tous ses efforts tendraient à pénétrer dans la vallée de Goura, où débouchaient ces pistes, et à s'y frayer un passage, sa largeur n'étant que de deux milles, pour gagner les collines où il trouverait eau et provisions... Une fois concentrés à Kayakhor, nous l'attaquerions en flanc, dès qu'il tenterait de traverser la vallée, avec toutes nos forces et sans hésitation... Avec notre force, notre discipline et notre armement splendide, un tel coup, frappé soudainement sur ses hordes, non préparées à cette attaque, serait certainement couronné de succès. Sous aucun prétexte nous ne diviserions nos forces : ce serait fatal. Nous ne placerions pas non plus nos forces en dehors des fortifications ou au delà de leur zone de protection, ni ne resterions sur la défensive : cela aussi serait fatal. A moins d'agir comme je le conseillais, les rochers, les collines et les vallées couvertes d'une végétation dense, donneraient à l'ennemi une protection complète et tous les avantages sur nous. J'insistai avec force auprès du Conseil sur le fait que si nous essayions de tenir une position défensive dans la vallée, avant peu un ennemi invisible se dissimulerait, comme ce fut le cas dans la malheureuse affaire d'Arendrup, derrière chaque buisson, rocher, ravin et colline, et finirait par nous entourer, comme il le fit de cette force. Ils pouvaient voir que la région était adaptée à ce genre de guerre, et il en résulterait de grandes pertes, sinon même la destruction de l'armée [1]. »

L'écho des paroles de Loring se retrouve dans une lettre que Rateb pacha écrivit au Caire ce jour-là. « L'ennemi, manda-t-il à Khairi pacha, a décidé de prendre toute l'eau possible à Lamza et à Danba, et de se rendre ensuite à un endroit pourvu d'eau, à proximité de Goura, où campèrent nos soldats, lors de notre arrivée. L'ennemi passera dans la plaine située entre notre camp et Kayakhor, à deux heures de distance. Il passera au pied de Kayakhor et, laissant Goura sur sa droite, il ira occuper cet endroit où l'eau est abondante [2]. » Mais bien que la délibération du conseil de guerre eût duré plusieurs heures [3], aucune décision

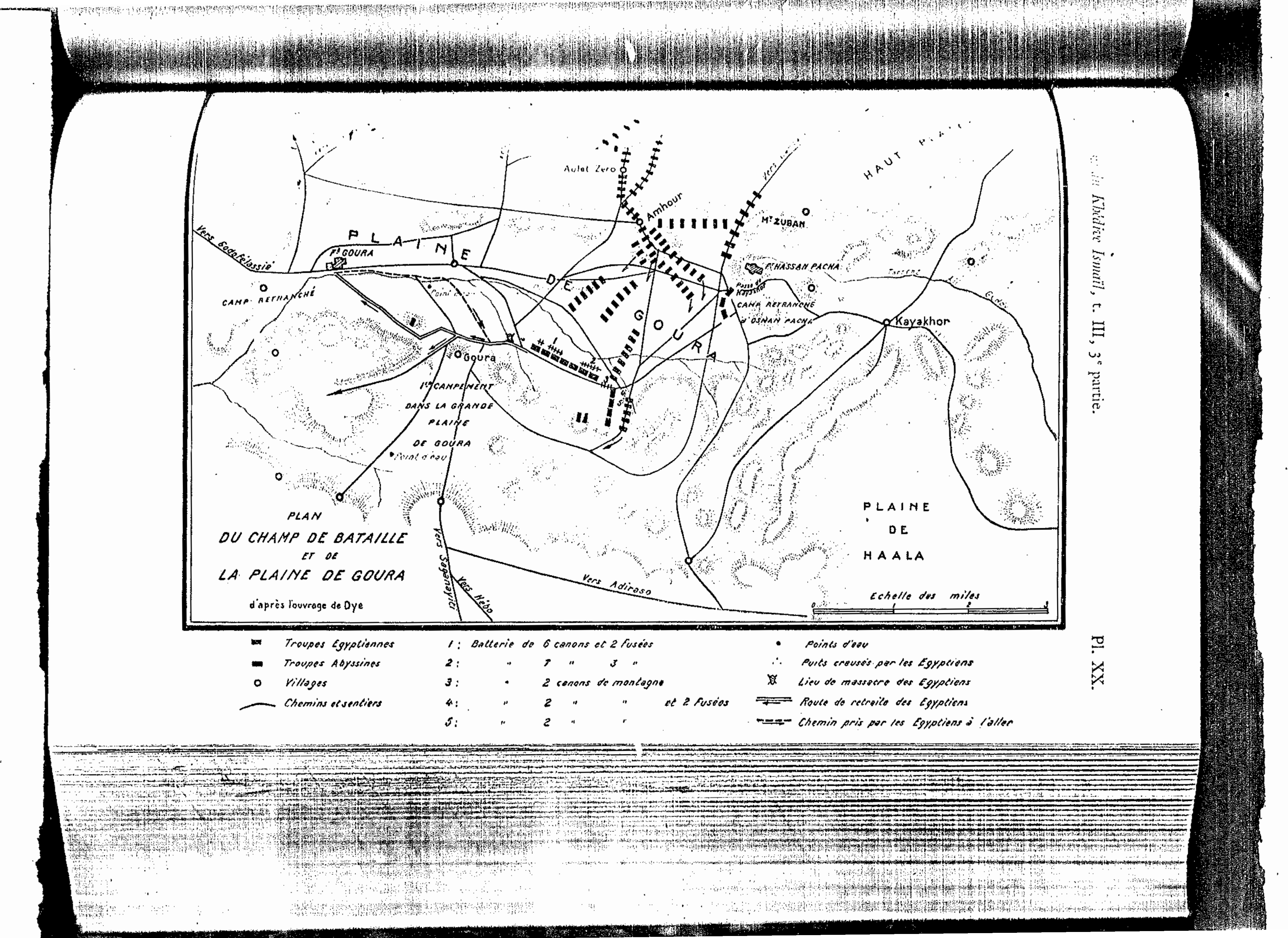
[1] Cf. LORING, *op. cit.*, p. 398, 400.

[2] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 339, le sirdar à Khairi pacha, 3 mars 1876.

[3] Elle se poursuivit entre les généraux égyptiens après que Loring eut quitté le conseil.

PLAN DE LA PLAINE
ET DU CHAMP DE BATAILLE DE GOURAH
D'APRÈS LE
Commt DULIER.

Vallée occupée par les bagages.
AHMOUR.
Vallée occupée par la reserve et les bagages
Bataille du Mardi.
1re position des Abyssins.
OUTAH.
TOHOUL.
Ma Orsa
Adi-Goulah.
Route Militaire entre les forts.
Adi-Nefas.
Gourah.
Route de Massawah.
Position de Kayakhor occupée le mardi par les troupes d'Osman-Pacha.
Plaine où vint camper le roi Jean après la bataille du 7 Mars.
R. Maye Sérawé.


PLAN
DU CHAMP DE BATAILLE
ET DE
LA PLAINE DE GOURA
d'après l'ouvrage de Dye
PLAINE DE GOURA
Vers Godofelassie
Ft GOURA
CAMP RETRANCHÉ
Goura
1er CAMPEMENT DANS LA GRANDE PLAINE DE GOURA
Point d'eau
Aulet Zero
Amhour
Mt ZUBAN
HAUT PLATEAU
Ft HASSAN PACHA
Passe de Kayakhor
CAMP RETRANCHÉ D'OSMAN PACHA
Kayakhor
PLAINE DE HAALA
Vers Saganeyti
Vers Hebo
Vers Adiraso
Echelle des miles
0 1 2 3
Troupes Egyptiennes
Troupes Abyssines
Villages
Chemins et sentiers
1 : Batterie de 6 canons et 2 fusées
2 : " 7 " 3 "
3 : " 2 canons de montagne
4 : " 2 " " et 2 fusées
5 : " 2 " "
Points d'eau
Puits creusés par les Egyptiens
Lieu de massacre des Egyptiens
Route de retraite des Egyptiens
Chemin pris par les Egyptiens à l'aller
du Khédive Ismaïl, t. III, 3e partie.
Pl. XX.

ne fut prise, aucun plan d'opération arrêté. Le journal de Ragab Saddik porte trace de ces discussions et laisse entrevoir la pensée intime de Rateb pacha. « Il résulte des déclarations des espions et des habitants, écrit le moawen à la date du 3 mars, que le roi d'Abyssinie, par ses mouvements tout autour du camp, tend à faire sortir nos troupes par la ruse hors du camp et à leur livrer bataille... Dans ses discours aux Abyssins, le roi déclare qu'il ne craint pas l'armée égyptienne. Telle est la situation actuelle. Mais Rateb pacha a pris ses dispositions afin d'assurer nos moyens de communication, d'organiser les travaux, de faire venir à Goura les grandes quantités de provisions et de matériel de guerre qui se trouvent à Baaraza et de réunir au camp toutes les troupes disponibles. En effet, en prévision de la bataille qui devra nécessairement avoir lieu sous peu, Rateb pacha tient à mettre de son côté toutes les chances de succès et il ne veut pas avoir le moindre doute quant à l'issue victorieuse de cette bataille.» Et quelques lignes plus loin, Ragab Saddik ajoute : « Certains officiers ne sont pas du même avis que le commandant en chef et jugent qu'il serait plus approprié de se hâter et de livrer bataille à l'ennemi. Mais ces officiers ont tort, car il est très dangereux de se hasarder à livrer combat sans être sûr de son issue [1].»

Le lendemain 4 mars, Osman pacha, qui commandait à Kayakhor, vint à Fort-Goura. Il s'entretint avec Rateb pacha et dit ensuite à Loring qu'il avait reçu l'ordre de venir avec toutes ses troupes se joindre au sirdar. Le chef d'état-major pensa qu'un tel mouvement découvrirait les arrières de l'armée et mettrait en danger la force du colonel Field et son convoi de vivres, qui étaient attendus sous peu à Kayakhor. Voulant prévenir ce malheur, Loring alla trouver de suite Rateb pacha et lui fit rapporter son ordre [2]. En conséquence de toutes ces discussions et de l'incertitude où l'on était sur le point qu'attaquerait le négus, l'armée resta divisée en deux fractions. « Les troupes qui se trouvent à Kayakhor comprennent 24 compagnies d'infanterie et 5 pelotons de cavalerie,

[1] Journal de Ragab Saddik, 3 mars 1876. On trouvera également dans l'ouvrage du général Loring (p. 400, 401), les commentaires que ce conseil de guerre inspira au prince Hassan.

[2] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 401. Dye place l'entretien d'Osman pacha avec Loring le 3 mars (cf. Dye, *op. cit.*, p. 313).

manda Rateb au Caire le 4 mars 1876. Nous avons envoyé Osman Rifki pacha auprès d'elles avec les instructions nécessaires. Nous aussi, nous sommes prêts au combat avec 7 bataillons d'infanterie et nous manœuvrerons selon les circonstances [1]. » Le commandant en chef consentit cependant à renforcer Osman pacha de trois pièces d'artillerie qui furent envoyées à Kayakhor le 4 mars au matin. Les petits postes furent renforcés et l'on chercha à obtenir les informations les plus promptes et les plus exactes sur l'ennemi, dont les avant-postes grossissaient sans cesse au point de devenir de véritables petites armées [2].

Cependant Rached Kamal bey, arrivé à Baaraza le 2 mars, loin de se placer sous les ordres du colonel Field, comme le désirait l'état-major, assuma le commandement de la force présente dans cette station. Mieux encore : le 4 mars au matin, il fit faire demi-tour à un convoi de 500 chameaux que Field avait mis en marche pour Goura [3]. Loring s'empressa d'intervenir. Il fit donner à Rached bey l'ordre d'accompagner avec ses troupes le dernier convoi de Field, puis il confirma à ce dernier l'ordre de prendre le commandement de toutes les forces et de tous les convois présents à Baaraza [4], de se mettre en route avec eux pour Adiraso, dont la garnison se joindrait à lui, et de venir à Goura [5].

[1] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 340, le sirdar à Khairi pacha, 4 mars 1876.

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 320.

[3] Cet arrêt dans la marche du convoi, contraire aux instructions de Loring, semble avoir été ordonné par Rached bey en accord avec Rateb pacha, car le moawen Ragab Saddik le mentionne dans son journal, à la date du 4 mars 1876.

[4] Cet ordre porte la date de 5 mars (cf. Dye, *op. cit.*, p. 325). Field ne laisserait derrière lui que les hommes et les canons nécessaires à la défense du fort de Baaraza.

[5] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 322 à 325. Field reçut copie de l'ordre adressé à Rached bey le 5 mars à 2 heures p. m. ; il en conclut que la route était libre et décida de diviser son convoi : 400 animaux partiraient le 6 mars au matin et lui-même se mettrait en route, avec le reste, le jour suivant, c'est-à-dire le 7. Le général Loring fut avisé de ces dispositions par une lettre qui lui parvint le 6 mars à 7 heures du soir (cf. Dye, *op. cit.*, p. 326).

13. — LE CONSEIL DE GUERRE DU 6 MARS 1876.

Le 5 mars, on apprit par des espions que le roi Jean avait la ferme intention de passer la journée du mardi 7 mars entre Kayakhor et Goura [1]. A l'audace de ses mouvements, il était clair que le négus, dont l'armée avait reçu d'importants renforts, ne se contenterait pas d'une guerre de partisans, mais voulait frapper un coup décisif. Le 6 mars, dans la matinée, Rateb pacha invita le général Loring à l'accompagner à Kayakhor [2]. On ramassa en route Osman Rifki pacha qui avait pris position au sommet de l'akaba, et le petit groupe se dirigea vers le camp d'Osman Ghâleb bey, situé dans la vallée. Aussitôt arrivé, le sirdar convoqua tous les officiers, sauf le major Durholz, à un conseil de guerre.

Du mont Zuban, qui domine à l'ouest la passe de Kayakhor, on pouvait, écrit Dye, apercevoir à l'occident, s'étendant de Danba à Dongal et de Dongal à Corbaria [3], à deux heures de distance, les cantonnements espacés et les bivouacs des Abyssins. Vers le sud, au pied du mont, s'étendait la plaine de Goura, longue de 7 milles et large d'un mille ou deux. Couverte d'arbustes nombreux, assez grands pour cacher l'infanterie, mais assez espacés pour permettre aux troupes de marcher dans toutes les directions, elle n'offrait d'autre obstacle que le lit du torrent qui y serpentait. Tout autour de la plaine se dressaient des collines ; celles de l'est, assez élevées, étaient cependant accessibles à l'infanterie et montraient, çà et là, des ouvertures où passaient les chemins muletiers conduisant aux villages environnants. Une demi-douzaine de villages parsemaient les points les plus élevés de la partie sud de la plaine et, dans leur milieu, était retranché

[1] Journal de Ragab Saddik, 5 mars 1876. Dye s'empressa de mander la nouvelle à Field (cf. Dye, *op. cit.*, p. 325). La nouvelle que le roi Jean livrerait combat le mardi 7 mars fut envoyée au Caire par le sirdar, par Alaeddin bey et par Nachât bey (A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièces 364, 365, Alaeddin bey à Khairi pacha, 5 et 6 mars 1876 ; pièces 343, 371, le sirdar à Khairi pacha, 6 mars 1876 ; pièce 352, Nachât bey à Khairi pacha, 8 mars 1876).

[2] Loring, pensant qu'il s'agissait d'inspecter les travaux de fortification, se fit accompagner du colonel Dye, sous-chef d'état-major, et du colonel Derrick, chef du génie.

[3] Ou Khor Baria.

le corps principal de l'armée égyptienne, dont l'effectif comprenait 7.700 hommes environ, y compris quelques escadrons, les pièces Krupp, la batterie de canons en acier, 4 pièces en bronze, 2 batteries et demie de montagne de six pièces chacune et 7 lance-fusées. Au pied du mont Zuban, à trois heures de distance du gros de l'armée égyptienne, s'étendait la vallée de Kayakhor, étroitement encerclée par les montagnes. Au nord, elle communique avec la plaine de Haala par un défilé étroit, et, au sud, par une passe plus large et très abrupte, haute de plusieurs centaines de pieds, avec la plaine de Goura. Au milieu de cette étroite vallée, s'élève une colline sur laquelle était retranchée une force égyptienne comprenant 2.500 hommes d'infanterie, trois pelotons de cavalerie, deux lance-fusées et 6 pièces de montagne. Ainsi la partie principale de la force d'Osman pacha se trouvait dans une position susceptible d'être coupée du reste du pays, sans espoir d'être secourue ou de s'échapper si le roi Jean s'emparait des passes conduisant aux plaines de Haala et de Goura. Il est vrai qu'on pouvait voir une partie des troupes d'Osman pacha placées en haut de l'akaba, dans une position choisie de manière à barrer la passe conduisant de Kayakhor à la plaine de Goura, position que l'on commençait à fortifier par un mur construit avec des pierres ramassées sur place. Néanmoins la position occupée par cette force au moment où se réunit le conseil de guerre et même le 6 mars au soir, était très tentante même pour un adversaire moins entreprenant que le roi[1].

Sur sa gauche et devant son front, le roi Jean voyait en effet s'étendre, dans la direction d'Adiraso, la plaine de Haala, où il savait que la force du colonel Field devait passer. Cette force comprenait non seulement un quart de l'infanterie égyptienne tout entière et deux canons, mais aussi les approvisionnements et les moyens de transport indispensables à l'armée. La position de Kayakhor constituait ainsi, pour lui, l'objectif le plus facile et d'autant plus intéressant qu'en s'en emparant, il couperait les communications du gros de l'armée égyptienne concentré à Goura. Il fallait donc s'attendre à ce que le roi débouchât dans la plaine de Goura par les routes de Danba-Amhour et d'Arato qui le conduisaient beaucoup plus près de Kayakhor que de Goura. Négligerait-il Kayakhor,

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 335, 336.

ce point si vulnérable, pour aller attaquer le gros de l'armée à Goura, retranché dans une position incomparablement plus forte, rendue telle par l'art et défendue — compte tenu de la puissance de l'artillerie — par une force six fois plus forte, alors qu'il n'avait aucun moyen d'en faire le siège et éprouvait de grandes difficultés de ravitaillement [1]?

Lorsque le conseil fut réuni, on décida que chacun donnerait son avis, en commençant par le plus jeune. Derrick proposa alors, en substance, de laisser une force suffisante à Fort-Goura et d'amener le reste des troupes à Kayakhor. Dye développa ce point de vue plus longuement. Il conseilla d'abord de hâter la marche du colonel Field qui amenait au front le reste de l'armée égyptienne. Sachant que l'opinion prévalant chez les généraux égyptiens était de ne pas quitter l'abri de Fort-Goura, il s'efforça de démontrer la nécessité d'effectuer une jonction avec les troupes d'Osman pacha. Il suggéra à cet effet de porter la force d'Osman Ghaleb bey, qui se trouvait dans la vallée de Kayakhor, au sommet de l'akaba, où elle se joindrait au reste des troupes d'Osman pacha pour fortifier une position choisie de manière à commander le passage venant de la plaine de Goura et protéger les communications de l'armée, ainsi que l'avance de Field. De plus, comme la force réunie d'Osman pacha ne suffisait pas à défendre cette passe large et irrégulière, et que la nature du terrain ne permettait d'établir, d'ici au lendemain, d'autre ouvrage de fortification qu'un mur en pierre qui serait construit pendant la nuit, Dye déclara qu'il était absolument indispensable d'appeler, de l'autre bout de la plaine, tout ce qui n'était pas strictement nécessaire à la défense de Fort-Goura. Il ajouta, toutefois, que la force appelée de Goura pourrait être temporairement arrêtée en route, entre les débouchés des routes venant de Danba-Amhour et d'Arato, afin de se réserver une possibilité de manœuvre jusqu'à ce que l'ennemi dévoilât ses intentions. L'une de ces routes débouchait dans la plaine de Goura à quelques centaines de mètres de la passe de Kayakhor et l'autre à deux milles environ. Placée entre ces deux débouchés, la force de Goura pourrait aisément soutenir celle d'Osman pacha et permettre d'accepter ou même de livrer combat. Pour tomber sur l'ennemi, le commandant en chef aurait, exception faite

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 336.

des troupes laissées à la garde de Goura, environ 10.000 hommes et 40 pièces de canon [1].

« Lorsque je suggérai de porter ainsi la force disponible de Goura à Kayakhor, rapporte Dye, le commandant en chef demanda aussitôt quelle force je laisserais à Goura; je répondis 1.000 à 1.200 hommes, sans compter les convalescents, les canons Krupp et 2 ou 3 pièces de montagne. « Je prendrai l'armée et vous donnerai le fort, répartit Rateb, « si vous me donnez cette opinion par écrit et un certificat attestant que « vous prenez toute la responsabilité.» Loring s'éleva contre cette proposition. Je déclarai l'accepter, mais Rateb n'y donna pas suite. Je dis encore que le roi, en raison de la difficulté de se procurer des vivres et de l'eau, serait contraint de traverser la plaine, même s'il ne voulait pas se battre, pour aller se ravitailler dans l'Okulé-Kouzaye, province de nos amis, qu'il dévasterait et pillerait. Il convenait donc de s'y opposer.

« En résumé, je désirais que le commandant en chef rassemblât ses forces avant que le roi Jean pût faire une manœuvre offensive sérieuse, et le retarder jusqu'à ce que toutes nos forces fussent réunies de manière à pouvoir livrer combat dans les conditions les plus avantageuses [2].»

Lorsque Dye eut fini de parler, Rateb pacha, au dire de Loring, se déclara d'accord avec l'opinion qui venait d'être exprimée. « Puis, ajoute-t-il, il se tourna vers Osman pacha et Osman bey, leur parla en turc pendant quelques minutes, pas assez longtemps pour leur répéter ce qui avait été dit; ceux-ci répondirent par un sourire. Rateb, apparemment amusé, se tourna vers nous et dit que nous étions tous d'accord [3].»

Il semble bien que le général Loring se soit mépris sur le sens des paroles du sirdar, car Rateb pacha, non seulement ne voulait pas quitter Goura, mais son idée était d'y concentrer toutes ses troupes. « Comme les forces militaires se trouvent réparties en diverses régions, écrit le moawen Ragab Saddik dans son journal, Rateb pacha n'est pas d'avis de faire sortir l'armée du camp pour combattre l'ennemi. Mais Loring pacha et le colonel Dye, miralaï d'état-major, sont contraires à cette idée et ils insistent sur la nécessité de faire sortir une partie des troupes

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 339 à 341. — [2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 341, 342. — [3] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 403.

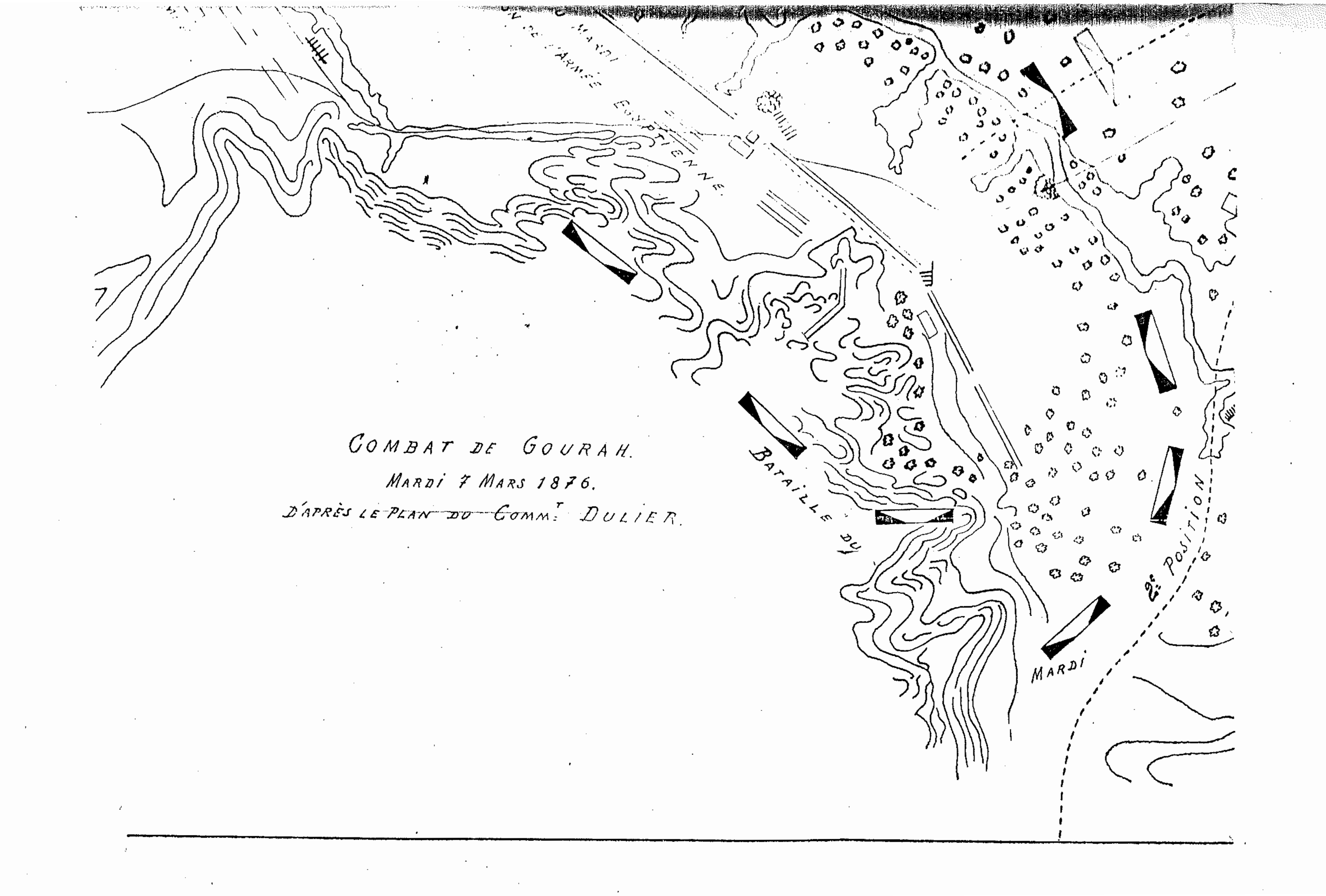
établies à Goura afin de livrer bataille[1]. » « Le sirdar, écrit de son côté Mohamed Rifaat bey, voulait que nos troupes se concentrassent à l'intérieur du fort et que les troupes de Kayakhor vinssent se joindre à elles, alors que les autres voulaient que nos soldats sortissent du fort pour rencontrer l'ennemi et ne laisser au fort qu'une garnison restreinte, tout en laissant à Kayakhor les troupes qui s'y trouvaient pour protéger les communications[2]. » La méprise de Loring fut d'ailleurs de courte durée. « Peu de temps après le retour à Fort-Goura, écrit-il en effet, je soulevai de nouveau avec Rateb pacha la question de notre mouvement sur Kayakhor et représentai qu'il ne devait pas être retardé au delà du délai nécessaire pour nous préparer et nous y rendre... Il ouvrit de grands yeux incrédules, comme s'il n'y avait pas songé, et dit finalement qu'il n'avait pas l'intention de donner d'ordres pour faire le mouvement. J'épuisai tous les arguments, mais, en dépit de son récent consentement, la persuasion et les prières furent vaines[3]. » Aucun ordre de mouvement ne fut donné pendant la soirée ni pendant la nuit. La seule décision que prit le sirdar, en conséquence de ce qui avait été convenu au conseil de guerre, fut d'amener de Kayakhor au sommet de l'akaba toutes les forces d'Osman bey qui se trouvaient dans la vallée. Celles-ci rejoignirent les troupes d'Osman pacha pendant la nuit. Mais Rateb pacha n'envoya pas au colonel Field l'ordre de venir à Kayakhor à marches forcées : du moins le colonel n'en reçut-il aucun[4]. Ainsi, à la veille du combat décisif, Rateb pacha et son chef d'état-major différaient radicalement d'avis sur ce qu'il convenait de faire pour affronter le roi Jean, le sirdar voulant livrer bataille à Goura et Loring à Kayakhor.

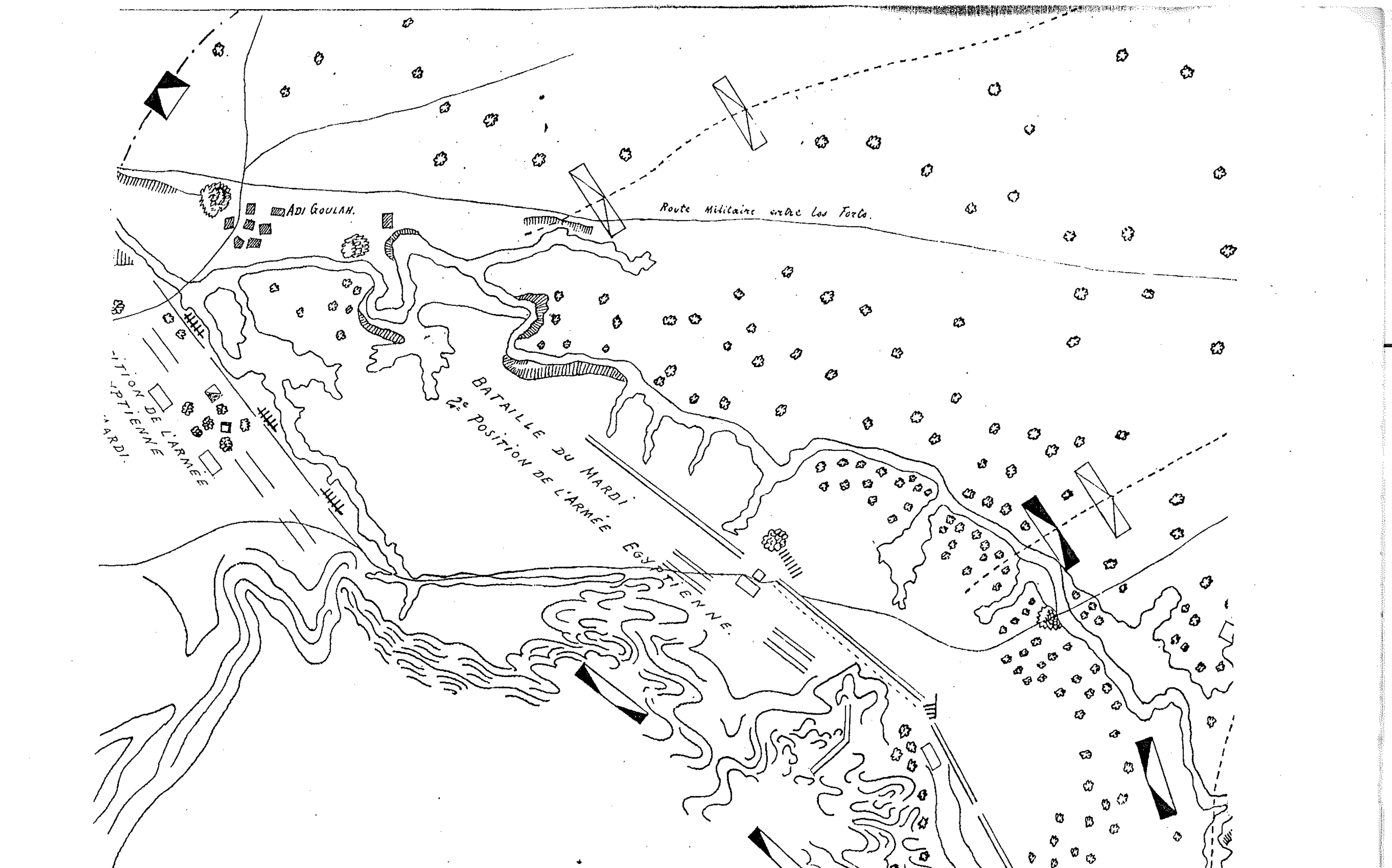
[1] Journal de Ragab Saddik, 6 mars 1876.

[2] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 47. Rifaat bey ajoute : « Le sirdar me demanda mon avis à ce sujet. Ayant constaté qu'il avait raison, je me suis rallié à lui et élevé contre les craintes exprimées par les autres chefs au sujet des voies de communication, car les Abyssins ne peuvent camper que dans un lieu riche en pâturages et en eau... En général, ils restent tout au plus deux semaines dans un même endroit. Comme Kayakhor n'a pas assez d'eau, les Abyssins ne s'y seraient pas installés. Ils ne seraient pas restés plus d'un jour. Ils n'auraient pu aller non plus à Adiraso et Baaraza, où l'eau fait défaut et où ils n'auraient pu se ravitailler. »

[3] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 403.

[4] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 343.


COMBAT DE GOURAH.
MARDI 7 MARS 1876.
D'APRÈS LE PLAN DU COMM.T DULIER.
BATAILLE DU
MARDI
2e POSITION
EGYPTIENNE



ADI GOULAH.
Route Militaire entre les Forts.
BATAILLE DU MARDI
2e POSITION DE L'ARMÉE EGYPTIENNE.
ITION DE L'ARMÉE
PTIENNE
ARDI.

CHAPITRE XIV.

LA GUERRE D'ABYSSINIE. — LA BATAILLE.

1. — LE COMBAT DU 7 MARS 1876.

Le mardi 7 mars, dès l'aube, Rateb pacha, monté sur le point le plus élevé de Fort-Goura, attendait l'ennemi. Le major Von Thurneyssen qui, dans la nuit du 6 au 7, avait été envoyé à trois heures de marche dans la direction de l'armée abyssine pour placer des avant-postes de cavalerie et surveiller ses mouvements, rentra au point du jour et rendit compte au général en chef que tout faisait prévoir que l'ennemi allait se porter en avant. Par la suite, le colonel Derrick, chef du service d'éclairage, resté au contact de l'ennemi, envoya de nombreux rapports sur ses mouvements, indiquant qu'il avançait le long des pistes, comme on l'avait prévu. Rateb pacha écouta tous ces renseignements sans prendre aucune décision.

Vers 10 heures du matin, on aperçut dans le lointain de fortes colonnes de poussière. Alors seulement le sirdar se décida [1]. Sans autre préavis, il ordonna de vive voix de laisser à Fort-Goura 2 bataillons et une partie de l'artillerie [2], tandis que le reste des troupes comprenant 7 bataillons [3],

[1] M. de Suzzara (*op. cit.*, p. 682) dit que Rateb pacha fit prendre les armes à ses troupes à 8 heures du matin ; Thurneyssen déclare que l'alarme fut sonnée dans le camp un peu avant 10 heures du matin.

[2] Les canons Krupp restèrent au fort, ainsi que la batterie de canons en acier qui, sortie tout d'abord, reçut du sirdar l'ordre de rentrer au fort. D'après M. de Suzzara, il resta au fort 1.500 hommes d'infanterie, 1 batterie de canons Krupp et 1 de canons en acier, soit 12 pièces en tout.

[3] 8 d'après Thurneyssen.

2 escadrons de cavalerie[1], 18 pièces d'artillerie[2] et quelques fusées, au total entre 5 et 6.000 hommes[3], reçut l'ordre de se former devant le camp.

« Lorsque Rateb pacha marchait avec l'armée, rapporte le général Loring, son habitude était de donner tous ses ordres en personne, sans l'intervention d'un officier d'état-major égyptien ou étranger. Monté à cheval, avec le prince, quelques minutes après la sortie des troupes, je fus surpris de trouver l'armée arrêtée à quelques mètres du fort, au lieu de la voir marcher directement sur Kayakhor. Le prince Hassan, souriant avec incrédulité, déclara qu'il pensait que Rateb attendait l'ennemi dans une autre direction. Tandis qu'il était dans cette position, évidemment incertain sur ce qu'il allait faire, je lui dis que les délais étaient dangereux et qu'il valait mieux se hâter d'atteindre Kayakhor, vu que l'ennemi ne pouvait être à plus de huit ou dix milles de distance, mais il ne bougea pas d'un pouce. Juste à ce moment, arriva une dépêche annonçant qu'on apercevait la poussière de l'ennemi sur les routes d'Arato et d'Amhour, conduisant dans la vallée entre les deux forts et plus près de Kayakhor[4]. » A cette nouvelle, Rateb donna l'ordre de se mettre en marche et l'armée se dirigea vers Kayakhor, en suivant le lit du torrent qui coule le long de la plaine.

« Nous avions fait un mille, rapporte Dye, lorsqu'un messager arriva, envoyé par le lieutenant-colonel Derrick qui opérait une reconnaissance dans la direction de l'armée du roi Jean. Le message disait qu'il ne voyait aucun ennemi sur les routes d'Arato et d'Amhour. Le messager avait dû quitter Derrick depuis longtemps, car on voyait maintenant de fortes colonnes de poussière dans la direction de Kayakhor. Cependant Rateb pacha s'accrochait encore à l'espoir que le roi attaquerait Fort-Goura ! Il fit en conséquence arrêter la colonne. Puis le commandant en chef fut frappé d'une idée subite : il fit obliquer la colonne sur la droite, jusqu'à la base des collines, pour lui faire prendre un chemin qu'on emprunte pour aller de Goura à Kayakhor lorsque la plaine est inondée. La colonne suivit lentement cette route, le sirdar marchant en tête, entouré de son

[1] 2 escadrons et demi d'après Thurneyssen.

[2] « Une douzaine de pièces de montagne » d'après Thurneyssen.

[3] 5.983 d'après Rateb pacha, 5.200 d'après Dye.

[4] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 403.

état-major, suivi par la cavalerie, une batterie, les bataillons d'infanterie, tandis que les autres batteries et un détachement d'infanterie fermaient la marche. Tout à coup la colonne s'arrêta. Loring, les officiers d'état-major, le commandant en chef examinaient les avantages qu'offrait, au point de vue militaire, un monticule rocheux, détaché de la rangée de hauteurs et situé à deux milles environ du fort. Convenait-il d'y établir une batterie? Je compris qu'on cherchait un champ de bataille. Pour condamner ce choix, il suffit de dire que cette position permettait à l'ennemi de nous couper à la fois de Kayakhor et de Fort-Goura... Loring me demanda mon avis. Je lui répondis que je pensais que nous devions avancer davantage. L'armée se remit en marche... Elle s'arrêta bientôt et une batterie fut pointée sur le parti de Derrick qu'on prenait pour ennemi[1].»

« Je sentis alors, déclare de son côté Loring, que Rateb pacha avait résolu de ne pas réunir ses forces[2], et que la meilleure chose à faire était de rendre sûre la position qu'il avait prise et de sauver l'armée. Cette position était sur la pente d'une chaîne proéminente, dont la hauteur principale entourait les derrières de l'armée à quelque distance... Il y avait, devant son front, un ravin large et profond qui contournait sa droite et séparait l'armée des collines placées à quelque distance derrière elle[3]. Une épaisse végétation de mimosas couvrait entièrement la vallée devant l'armée. Sur sa gauche, le chemin était libre et sans obstacle jusqu'à Fort-Goura, et la possession d'une colline proéminente qui se trouvait en partie devant sa gauche, assurait sa retraite... Je reçus une dépêche, que je lus au général, annonçant que l'ennemi s'avançait sur la piste de Danba... Sa ligne de marche était clairement indiquée par sa poussière. Rateb demanda avec étonnement pourquoi l'ennemi arrivait par là. Bientôt les Abyssins apparurent en grand nombre sur une chaîne à deux milles de nous. Nous restâmes longtemps sur notre position, avant que l'ennemi ne fût complètement en vue. Persuadé que le commandant en chef n'avait pas l'intention de quitter sa position actuelle, je pris sur son ordre des mesures immédiates pour y établir l'armée en sécurité[4].» Le docteur Wilson fut envoyé

(1) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 347 à 350.
(2) A celles de Kayakhor.
(3) Voir, sur le plan de Dulier, la première position de l'armée.
(4) Cf. Loring, *op. cit.*, p. 404, 405.

pour examiner le ravin qui contournait la droite de l'armée. Son rapport étant favorable, Loring proposa au commandant en chef d'aller de concert examiner la position de ce côté. Le prince Hassan les accompagna. Tandis que Loring donnait des ordres de détail, Rateb pacha traversa le ravin et, peu après, donna l'ordre de faire un mouvement. Loring se hâta de le rejoindre et arriva à temps pour l'entendre dire que l'armée s'arrêterait lorsqu'il ferait sonner le clairon par son ordonnance [1]. Que s'était-il passé et pourquoi le sirdar avait-il pris cette décision?

Le colonel Dye, sous-chef d'état-major, inquiet de la position choisie par Rateb pacha, s'était porté en avant pour reconnaître le terrain. Ayant constaté que l'étroit plateau, sur lequel les troupes étaient rangées, se prolongeait sur plusieurs centaines de mètres et conduisait à une grande brèche s'ouvrant dans la chaîne de hauteurs, par où l'on pouvait gagner les derrières de l'armée, il pensa qu'en étendant la ligne de ce côté, un champ de bataille plus favorable s'offrirait au sirdar. L'armée égyptienne commanderait l'accès de la brèche, ce qui obligerait le roi Jean, s'il voulait traverser la plaine, à passer près de Goura, c'est-à-dire sous le feu des canons Krupp du fort. De plus, il serait aisé, si l'on jugeait prudent de s'avancer davantage, de le faire et le commandant en chef pourrait, par sa droite, ouvrir une communication avec Osman pacha et croiser son feu avec celui de Kayakhor [2]. Convaincu de l'avantage qu'il y aurait à changer de position, Dye envoya le capitaine Irgens auprès du chef d'état-major pour lui exposer son point de vue.

Près d'une heure s'écoula sans qu'il reçût de réponse. Cependant l'ennemi continuait à s'approcher. Du sud, du nord, de l'ouest, par myriades innombrables, infanterie, cavalerie et artillerie, hommes, femmes et enfants s'avançaient pêle-mêle. Dans la plaine, ces masses étaient cachées par les buissons, mais on découvrit bientôt une ou deux colonnes qui se dirigeaient vers Kayakhor [3]. Anxieux de voir fermer la brèche qui séparait

[1] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 406.

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 351, 352.

[3] Le voyageur Matteucci rapporte que les soldats abyssins, fatigués par une longue marche, voulaient remettre l'attaque au lendemain. Pour les obliger à combattre, le roi Jean fit taillader toutes les outres de l'armée (cf. P. Matteucci, *In Abissinia*, p. 195.)

cette localité de l'armée, Dye rebroussa chemin, rejoignit le commandant en chef et chercha à le persuader d'avancer encore pour se rapprocher d'Osman pacha. Rateb pacha lui demanda s'il y avait de ce côté un bon terrain pour l'infanterie et les batteries ; sur une réponse affirmative de Dye, la colonne reçut l'ordre de se remettre en marche ; le colonel marcherait à sa tête et Rateb déclara qu'il arrêterait la colonne par une sonnerie de clairon, pour former l'armée en ligne face à gauche sur le terrain qu'elle occuperait à ce moment [1].

En fait la marche reprit et l'armée s'était déplacée de toute sa longueur, lorsque le commandant en chef fit sonner le halte-là [2]. A ce moment, la tête de la colonne avait atteint un point situé à deux milles de distance à vol d'oiseau des retranchements de Kayakhor [3]. La position choisie ne répondait pas entièrement au désir de Dye, mais comme il n'y avait plus aucun espoir de voir l'armée se rapprocher davantage des troupes d'Osman pacha, le colonel prit les meilleures dispositions possibles en vue de la bataille. L'escadron de cavalerie qui marchait en tête dégagea la route

(1) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 351 à 356.

(2) Cf. Loring, *op. cit.*, p. 407. Du récit de Dye (*op. cit.*, p. 356), il appert que le centre de l'armée s'arrêta au point où il aurait voulu, lui, établir la gauche, et donc que la halte fut sonnée trop tôt. M. de Suzzara (*op. cit.*, p. 683) critique également la position prise : « Rateb pacha, écrit-il, avait primitivement choisi pour livrer bataille une autre position bien plus favorable, rapprochée du camp retranché de Goura, laquelle possédait l'avantage d'une vue ouverte de tous les côtés et d'un terrain beaucoup plus vaste pour le déploiement des troupes... Le champ de bataille choisi [en deuxième lieu] avait ce grand désavantage d'être à une trop grande distance du camp de Goura pour que l'artillerie armant les retranchements pût prendre part à l'action et influer sur son résultat... Le terrain était des plus désavantageux pour les Égyptiens, *leur ligne de bataille étant coupée en deux par un ravin* aux bords très escarpés, profond de huit mètres et large de six ; un autre ravin semblable s'étendait à 500 pas de distance, parallèlement à leur front, offrant aux ennemis un abri suffisant, quoique sa profondeur fût un peu moindre que celle du premier... La position des Égyptiens s'appuyait immédiatement en arrière, à la chaîne de montagnes bordant à l'est la haute vallée de Goura. » (La phrase que nous avons soulignée indique, pour la deuxième position de la ligne de bataille, un emplacement qui n'est pas conforme à celui qui est porté sur la carte de Dulier).

(3) Et non pas à un mille, comme le dit Loring, qui aurait alors pressé une fois de plus Rateb pacha de faire sa jonction avec Osman pacha (cf. Loring, *op. cit.*, p. 407).

et se rangea vers la droite et l'arrière, à quelques mètres devant la chaîne de collines, dans un renfoncement compris entre deux éperons. Avec l'artillerie, Dye aurait voulu battre tout le terrain compris entre la droite de l'armée et Kayakhor, mais le major Sabri effendi, chef de l'artillerie, qui marchait avec la batterie d'avant-garde, lui expliqua que c'était impossible ; la portée des canons de montagne que l'on possédait n'était pas suffisante et on ne pouvait espérer faire venir des canons de campagne laissés au fort. Les pièces furent alors mises précipitamment en batterie, au delà du chemin, devant la cavalerie, au seul point qui offrît des vues dominantes pour l'artillerie [1].

Déployés sur une seule ligne, les sept bataillons étaient presque adossés à la chaîne de collines ; un espace de 500 pas s'étendait devant eux jusqu'au ravin creusé par le petit cours d'eau qui serpentait dans la plaine [2]. Une batterie, placée à l'aile gauche, faisait pendant à celle de Sabri effendi en position à l'aile droite. Rateb pacha se plaça près de la batterie du centre, en un point d'où l'on avait la meilleure vue possible sur la ligne de bataille [3]. Le prince Hassan resta, semble-t-il, à l'aile gauche. Le commandement de la droite fut confié à Rached pacha, le meilleur officier général de l'armée, et son attention particulièrement attirée sur l'importance qui s'attachait à ne pas laisser tourner son flanc par l'ennemi.

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 356.



[2] Nous ne connaissons pas le dispositif exact de l'armée égyptienne. Le rapport de Rateb pacha ne donne guère d'indications. Celui que Loring adressa au général Stone n'a pas été retrouvé dans les archives égyptiennes ; le récit que fit plus tard le chef d'état-major dans son ouvrage *A Confederate soldier in Egypt* est verbeux et comporte des contradictions. Loring, qui avait le récit de Dye sous les yeux, semble surtout préoccupé de mettre sa responsabilité à couvert. Le récit de Dye reste encore, à l'heure actuelle, le témoignage le plus précis que nous ayons sur le combat de Goura ; mais Dye était à la droite de l'armée et ne décrit que les épisodes qui se passèrent de ce côté. Les archives égyptiennes possèdent deux plans de la plaine de Goura, l'un dressé par Lockett, l'autre par le commandant Dulier, Mais les positions successives prises par l'armée, telles qu'elles sont indiquées sur le plan de Dulier, ne cadrent pas avec les renseignements qu'on trouve dans les ouvrages de Loring et de Dye. Ce dernier reproche d'ailleurs à Dulier d'avoir dressé sa carte de manière à la faire cadrer avec le rapport particulier de Rateb pacha (cf. Dye, *op. cit.*, p. 486).

[3] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 408.

Les préparatifs du combat furent faits à la hâte car l'ennemi était maintenant fort près. Son armée venant de l'ouest était formée de plusieurs colonnes ; celle de gauche se dirigeait vers Kayakhor ; la voisine suivait une direction telle que si sa tête appuyait légèrement à gauche, elle pouvait attaquer Kayakhor, tandis que si elle appuyait légèrement de l'autre côté, elle tombait sur l'aile droite des Égyptiens ; une troisième colonne se dirigeait effectivement sur l'aile droite de l'armée égyptienne ; une quatrième sur son centre, une cinquième sur son aile gauche[1]. Chaque colonne était commandée par un ras, tête nue, pieds nus, dans l'attirail du guerrier barbare, montant un cheval richement harnaché. Des musiques accompagnaient les ras et chacun des chefs. Au moment où les colonnes ennemies se dirigeaient vers l'armée égyptienne, le major Sabri effendi achevait de mettre ses canons en position. Comme sa batterie était placée tout à fait à l'extrémité de la ligne et se trouvait sans protection, Dye fit demander au bataillon de droite de venir se placer en soutien de l'artillerie. L'officier qu'il avait envoyé à cet effet, revint sans avoir réussi dans sa mission. Dye, alors, galopa lui-même jusqu'au bataillon et répéta sa demande au colonel. « L'ennemi était si près de nous, écrit-il, qu'on n'avait pas le temps d'en référer au chef d'état-major ou au commandant en chef». Le colonel finit par accéder à sa requête et le bataillon se mit en marche sur la droite. Ce mouvement laissa naturellement, à la droite de la ligne de bataille, un vide égal au front d'un bataillon[2] ; ce vide ne fut pas comblé, de sorte que les artilleurs de Sabri, la cavalerie et le bataillon formèrent un groupe qui combattit isolément à la droite de l'armée.

Il était 1 h. 30 de l'après-midi lorsque les premiers coups de canon furent tirés au centre et à la gauche de l'armée égyptienne[3]. Les projectiles

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 375. M. de Suzzara fait un récit tout à fait différent : « Les masses abyssiniennes descendues des hauteurs, écrit-il, firent halte à environ 3 kilomètres de la ligne de bataille des Égyptiens. Ces masses n'étaient pas divisées en corps de troupes séparés, mais s'avançaient agglomérées en une seule immense colonne ; elles se composaient, au début de la bataille, d'au moins 40.000 combattants ; ce chiffre fut constaté plus tard, en calculant la longueur et la profondeur du terrain occupé par les Abyssins à ce moment précédant le commencement de l'action. »

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 357, 358.

[3] Les heures citées par M. de Suzzara ne concordent pas avec celles de Dye. La phase d'engagement est décrite par lui de la façon suivante : « Vers 10 heures

lancés éclatèrent sur la droite de l'ennemi ; les troupes du négus appuyèrent alors sur leur gauche et se rapprochèrent de Kayakhor. On entendit à ce moment deux ou trois coups de canon tirés du haut de cette passe. La batterie d'Ismaïl Sabri ouvrit le feu à son tour sur les colonnes en marche. Bientôt l'engagement devint général sur tout le front. Les fusées joignaient leur effet à celui des canons ; l'infanterie tirait des salves sur l'ennemi qui avançait toujours.

Au-dessus du plateau où se trouvait la batterie de Sabri, se dressait un point rocheux qui servait d'observatoire à Dye et qui masquait le champ de tir des pièces sur la droite. Le sous-chef d'état-major donna l'ordre d'y transporter deux des pièces de la batterie. L'ordre fut promptement exécuté et les deux canons ouvrirent aussitôt le feu sur l'ennemi qui se dirigeait de ce côté. Quant au bataillon placé en soutien de l'artillerie, au niveau même de la batterie, ses vues n'étaient pas non plus entièrement dégagées ; Dye décida en conséquence de lui faire prendre position sur l'éperon qui commandait la brèche percée dans la chaîne de hauteurs, éperon dont la possession devenait indispensable, tant pour assurer le flanc de l'armée que pour protéger l'artillerie.

« L'ennemi, rapporte Dye, avait déjà atteint la gorge et attaquait notre flanc. Arrivé près du bataillon, je le trouvai apparemment sans officiers ;

et demie, le roi Jean facilement reconnaissable par les nombreux cavaliers qui l'accompagnaient, apparut au sommet des hauteurs s'élevant derrière l'armée ennemie. A ce moment partit le premier coup de canon du côté des Égyptiens, contre lesquels les masses abyssiniennes se mirent simultanément en mouvement, et cela avec une telle rapidité que, dans peu de minutes, malgré le feu violent d'artillerie dirigé contre eux, un certain nombre de guerriers ennemis émergèrent de la brousse à la distance d'à peine 1.000 pas du front de bataille.

« Il fut ouvert contre cette avant-garde un feu roulant de mousqueterie auquel les Abyssins ne répondirent que par des coups de feu isolés partis, comme on put s'en convaincre, de fusils Remington, mais qui, dirigés trop haut, ne firent aucun mal aux Égyptiens. Les projectiles de ceux-ci, au contraire, frappaient en plein dans les masses ennemies qui bien que masquées par les broussailles, se trahissaient par les nuages de poussière qu'elles soulevaient en avançant.

« Au bout d'un quart d'heure environ, le feu fut suspendu et, pendant le moment de silencieuse et menaçante attente qui suivit, les Égyptiens aperçurent les ennemis parvenus déjà à 400 pas de leur ligne ; ils continuaient à avancer lentement, mais la marche incertaine de leurs masses dénotait chez eux une hésitation manifeste. »

en tout cas, je ne rencontrai personne à qui donner des ordres pour faire porter les hommes sur la crête. Néanmoins, le flanc gauche du bataillon fut bientôt porté en avant et, après beaucoup d'efforts, j'obtins des hommes qu'ils avançassent un peu et s'étendissent sur la droite, dans une direction presque perpendiculaire à la ligne de bataille. Mais les pauvres diables se comportaient comme des agneaux allant à l'abattoir et s'arrêtèrent au pied de l'éperon. C'est en vain que je les suppliai de gravir la hauteur. Ils se tenaient pelotonnés au centre, sur six ou huit rangs de profondeur. Je gravis alors la crête et réussis à attirer les hommes derrière moi et à les poster derrière les rochers. Un parti d'Abyssins s'y était déjà rassemblé et attaquait la position. Cinq de nos hommes furent tués avant d'atteindre le sommet. Une partie du bataillon suivit, colonel en tête ; elle prit place sur la droite, prolongeant la ligne dans la direction de la crête de la chaîne principale. Descendu de l'éperon, je trouvai une compagnie sans poste. Je la poussai en ligne à la gauche, avec des vues dégagées sur son front et sur son flanc. De la crête occupée par nos hommes, nous pouvions voir la large ouverture de la brèche à quelques centaines de mètres seulement et je sentais que là était la clé de notre position tout entière. Il fallait des troupes à la droite du bataillon, jusqu'à la crête de la chaîne, pour empêcher de tourner ce flanc. Je rendis compte, demandai des troupes : rien ne vint [1].» Cependant la première et la deuxième colonne

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 359, 360. Le général Loring raconte ce qui se passa à la droite de l'armée de la manière suivante : «Les Abyssins s'approchaient maintenant visiblement et, de mon poste d'observation, trouvant que la batterie de droite avait été laissée sans protection, je me hâtai d'aller trouver Rached pacha et lui ordonnai de suite, au nom du général, d'envoyer immédiatement une force pour la soutenir. Pris d'une rage violente, il me déclara qu'elle avait été soutenue, mais que, sans sa connaissance ni sa permission, l'unité détachée à cet effet avait été soustraite à son contrôle immédiat et qu'il venait tout justement d'envoyer un officier pour se plaindre de cette interférence. En ma présence, un autre commandement fut donné pour soutenir la batterie. Peu après, ayant appris du colonel Derrick que la batterie était toujours sans protection, je me rendis de nouveau à la droite et vis que la force qui y avait été envoyée en revenait et que Rached parlait d'un ton irrité à l'officier qui la commandait ; mon impression est qu'il lui reprochait d'être revenu... Tandis que j'étais ici, convaincu que ce bataillon était en danger, un grand effort fut fait pour faire passer sur la colline une force qui se porterait à son aide,

ennemies qui s'étaient d'abord dirigées vers les retranchements de Kaya-khor, avaient maintenant changé de direction et, appuyant sur leur droite convergeaient sur la position occupée par les troupes qui entouraient Dye. « Notre ligne était déjà sauvagement assaillie, rapporte le colonel[1] quand ce renfort arriva. Aucun son n'arrivait des Krupp de Goura ; pas un écho de Kayakhor. Que faire? Obtenir des pièces pour battre plus d terrain entre nous et Kayakhor. Le capitaine Irgens venant d'arriver à la batterie, je lui demandai de se hâter de me les procurer. Rateb refusa.

« Deux cents mètres environ séparaient la batterie de la colonne en face d'elle. Canons, fusées, infanterie, cavalerie, tout le monde tirait. Les Abyssins continuaient d'avancer. Les artilleurs durent se saisir de leurs fusils. Une fusée produisit un effet terrible sur la tête de la colonne et la dévi sur la gauche.

« Les colonnes qui attaquaient notre centre et notre gauche, accueillies par un feu nourri, appuyèrent sur leur gauche, de notre côté, laissant cette partie de la ligne relativement libre.

« Craignant de voir notre flanc tourné, je détachai successivement Testaferrata et d'autres officiers au chef d'état-major et au commandant en chef pour demander des renforts : ils ne vinrent pas. Je ne pouvais quitter les troupes un moment, car elles étaient non seulement isolées, mais hors d vue du reste de l'armée.

« L'ennemi grossissait toujours en nombre. Aux milliers de fantassins avaient succédé des dizaines de milliers d'hommes qui donnaient l'assaut à notre position.

« Je gagnai la crête de la colline furieusement assaillie. Je vis le capitaine Sormani dans l'enfoncement en contre-bas, entre les éperons, et lui criai d'aller trouver Loring ou Rateb pour demander des renforts, mais il ne parut pas me comprendre et s'éloigna. Officiers et interprètes étaient tous partis. Les colonnes approchaient de la batterie ; j'y courus. Une des colonnes se trouvait droit devant, une autre sur le flanc droit, montan

tâche à laquelle je m'appliquai de mon mieux. Nous réussîmes à faire gravir la montagne à une partie de cette force ; à ce moment, trouvant que mes services étaient requis par le commandant en chef, je partis en laissant la troupe aux soins d'un officier d'état-major et de Rached.» (Cf. LORING, *op. cit.*, p. 409, 410.)

[1] Dont nous résumons ici le récit.

bravement la pente, tandis que des myriades de fantassins ennemis chargeaient sur le plateau qui nous séparait de la plaine en contre-bas, pour saisir la crête.

« L'artillerie, bien servie, et la cavalerie produisaient des effets considérables sur l'ennemi, mais il avançait toujours. Il arriva si près des pièces que le commandant saisit son revolver et quelques hommes leurs carabines. Un nouveau bond et les Abyssins étaient sur nous. On tira le dernier coup chargé et, le temps manquant pour recharger, on saisit les carabines. Un soldat, appartenant aux deux pièces placées sur le monticule, prit son temps, choisit son moment et, visant le chef de la colonne, l'abattit. C'était dedjaz Hegous, chef de cavalerie, du Chiré.

« Les colonnes, décimées, oscillèrent et glissèrent sur notre flanc. Elles furent remplacées par d'autres. 15 à 20.000 hommes, infanterie, cavalerie, assaillirent ainsi notre droite, toujours repoussés et rejetés en bas du plateau, dans l'ouverture de la gorge.

« La cavalerie ennemie, pénétrant par la brèche malgré le feu du bataillon, finit par tourner notre droite. J'avais en vain envoyé Thurneyssen, Johnson, Wilson, Porter, Irgens, Sormani, Testaferrata et quelques Arabes pour demander des renforts. Testaferrata fut tué, les autres ne revinrent pas.

« Enfin parut le lieutenant-colonel Derrick dans le renfoncement entre les deux éperons. Je l'appelai et lui dis de rendre compte au chef d'état-major que notre droite était tournée et que je conseillais de tenir les hauteurs en arrière de notre droite. Je lui demandai aussi de prendre d'abord les deux pièces de la batterie et de les placer juste à gauche de l'éperon et du bataillon, en ligne avec celui-ci. Ce mouvement permit à l'artillerie de balayer le terrain sur le front du bataillon, où des milliers d'Abyssins étaient postés derrière les rochers et de battre le fond de la gorge.

« Quand Derrick eut remis mon message à Loring, tous deux tournèrent à gauche à la recherche de Rateb qu'ils trouvèrent près du centre. A peine fut-il mis au courant de la situation que, sans donner aucun ordre, le sirdar s'éloigna rapidement à cheval le long de la ligne, pour rejoindre le prince qui se trouvait à l'extrême gauche, où il était resté pendant toute la bataille. Là, Rateb lui conseilla de prendre sa garde du corps et de regagner le fort aussi vite que possible. Le prince suivit ce conseil et partit ; et l'armée, naturellement, le suivit.

« Ainsi aucune troupe ne fut envoyée pour garnir les hauteurs à droite du bataillon [1].

« Lorsque l'ennemi, posté sur les hauteurs, vit l'armée égyptienne commencer sa retraite, il le signala à ceux d'en bas qui renouvelèrent leurs efforts contre notre position. Jusqu'ici ils n'avaient pu saisir la batterie ni déloger le bataillon. La vague déferla de nouveau, creva le centre du bataillon et le tourna par son flanc droit, où personne ne leur disputait le passage.

« Quelques minutes après qu'ils eurent atteint nos derrières, le bataillon tout entier fut submergé. Il y eut un corps à corps qui ne dura qu'un instant. Nos hommes n'avaient pas mis la baïonnette au canon. Ils firent tout ce que des hommes peuvent faire et moururent à leur poste, après avoir défendu la position jusqu'au bout.

« Vers la fin de cette tragédie, j'étais à la gauche du bataillon. N'entendant plus tirer les deux pièces portées de ce côté, je descendis des rochers pour voir ce qu'il en était. Leurs servants avaient aussi succombé et on ne voyait plus personne. Je courus vers l'autre partie de la batterie, où deux ou trois servants essayaient de tourner une pièce vers l'ennemi qui les chargeait. Trop tard ! Le flot passa. Rien ne resta plus de la batterie ni du bataillon [2]. »

[1] Le général Loring s'exprime à ce sujet comme il suit : « J'ai expliqué les grands efforts qui furent faits pour renforcer la droite de l'armée. Il est possible que si la batterie placée là avait été soutenue à fond par une très grande force, elle n'aurait pas, comme cela se produisit indubitablement à la fin, attiré l'attaque de l'ennemi... Aucun homme de bon sens ne peut penser un moment que cette batterie isolée, bien qu'elle ait pu être soutenue dans une certaine mesure par le petit bataillon de 400 hommes placé autour de la montagne et à une distance telle qu'il ne pouvait lui apporter une aide immédiate, que cette batterie isolée, dis-je, aurait pu repousser le roi Jean et ses 50.000 hommes. » (Cf. LORING, *op. cit.*, p. 411, 412.) Malgré l'assertion de Loring, il est certain qu'aucun renfort ne parvint jamais à la droite de l'armée.

[2] Cf. DYE, *op. cit.*, p. 360 à 366. Dye ajoute ici que l'escadron de cavalerie s'était sauvé bien avant. Ismaïl Sabri effendi, qui commandait la batterie, et le miralaï Mohamed bey Gabr qui commandait le bataillon, tombèrent sur le champ de bataille. Gabr fut tué et Sabri, cruellement blessé, fut fait prisonnier (cf. DYE, *op. cit.*, p. 375).

Ainsi à aucun moment la droite n'avait été secourue, malgré les appels pressants du colonel Dye. Qu'avait donc fait Rateb pacha? Lorsque le colonel Derrick eut remis à Loring le message de Dye annonçant que la droite était tournée, le chef d'état-major se rendit avec lui auprès du général en chef, à qui Derrick répéta son rapport. « Le sirdar se crut attaqué, rapporte Loring, ce qui était vrai ; à ce moment, la cavalerie placée à la droite avait pris la fuite et arrivait de l'arrière, mêlée à l'infanterie. Rateb, qui a le teint basané, en entendant ce rapport, devint couleur de cendre, alors que jusqu'ici il avait dissimulé toute émotion. Sans nous laisser le temps de dire un mot, il chevaucha rapidement vers la gauche, peut-être, pensâmes-nous, pour faire quelque chose en vue de sauver son armée. Mais il ne prit aucune mesure à cette fin. Effrayé au point de perdre toute trace de virilité, il s'enfuit délibérément et ne s'arrêta que lorsqu'il fut hors de tout danger. Après l'avoir regardé quelques instants pour voir quelles étaient ses intentions, je fis faire demi-tour à mon cheval et, ayant rassemblé quelques officiers d'état-major, je me rendis rapidement à la droite. La distance n'était pas grande ; nous fûmes bientôt près de la batterie et rencontrâmes l'infanterie et la cavalerie qui battaient en retraite dans une confusion chaotique. Il ne paraissait pas y avoir de cause immédiate à cette retraite, puisqu'il y avait peu ou point de fusillade dans aucune direction. Nous n'avions à ce moment, d'après les sources les plus sûres d'information, que peu d'hommes tués, fait qu'une visite subséquente du champ de bataille, effectuée par des officiers d'état-major, corrobora. C'est alors que nous vîmes bataillon après bataillon reprendre délibérément la route qu'ils avaient suivie à l'aller et s'éloigner, les officiers égyptiens donnant l'exemple [1]. » Il était environ 4 heures de l'après-midi.

[1] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 412, 413. M. de Suzzara fait, de cet épisode le récit suivant : « L'aile droite, composée de 3 bataillons, était, comme on le sait, postée au delà d'un profond ravin, sur une ligne obliquant fortement en arrière de sorte, que son extrémité ne pouvait être aperçue du centre. Vers midi et quart (soit 1 heure trois quarts après le premier coup de canon selon les heures adoptées par M. de Suzzara), on remarqua que ces troupes commençaient à se replier peu à peu vers la gauche ; un bataillon avait même commencé à passer le ravin. Les officiers d'état-major dépêchés immédiatement par Rateb pacha vers l'aile droite parvinrent jusqu'aux

Après avoir quitté la batterie privée de tous ses servants, le colonel Dye s'était dirigé vers l'armée qui battait en retraite. « Depuis le commencement du combat, écrit-il, deux points proéminents sur la crête de la chaîne, en arrière de notre centre droit, avaient été occupés par quelques-uns de nos hommes. Ces soldats se battaient maintenant désespérément avec une colonne ennemie qui avait passé sous la crête et qui attaquait leur position. La queue de la colonne égyptienne se trouvait à quelques centaines de mètres de là, marchant doucement derrière le prince. Les hommes de l'arrière commencèrent à ce moment, sans ordre de leurs

deux bataillons forma t l'extrémité de la ligne et constatèrent qu'ils suivaient aussi le mouvement de concentration vers la gauche, ce qu'on s'expliquait d'autant moins que, jusqu'à ce moment, ces troupes n'avaient pas été engagées et n'avaient pas eu pour ainsi dire de b'essés. On sut plus tard ce qui avait provoqué ce mouvement : les Abyssins, cherchant d'instinct à se soustraire aux effets meurtriers du feu dirigé sur eux par le centre et l'aile gauche des Égyptiens, avaient profité du ravin courant parallèlement au front de ces derniers pour se porter peu à peu en masse vers l'aile droite qui, ébranlée à cette vue, se déroba, au lieu de redoubler la vivacité de son feu. » (Suzzara, *op. cit.*, p. 685.) Von Thurneyssen, de son côté, écrit : « Le chef d'état-major m'avait envoyé pour demander un renfort pour l'aile droite. J'y étais revenu et croyais déjà à un heureux résultat, voyant que l'ennemi ne gagnait pas de terrain, lorsque, à ma grande surprise et sans qu'aucun ordre eût été donné, je vis plusieurs compagnies de notre centre cesser le feu et faire demi-tour à gauche, mettre le fusil sur l'épaule et quitter tranquillement le champ de bataille en rétrogradant sur leurs pas et prendre la direction de notre camp, que nous venions de quitter. Ce mouvement sembla devenir contagieux, car, immédiatement après, les autres bataillons commencèrent à suivre et rien ne put les empêcher de s'arrêter. Galopant d'un groupe à l'autre, j'essayai d'arrêter les fuyards et je vis plusieurs autres officiers (européens et égyptiens) essayer de faire la même chose ; nous aurions peut-être réussi si notre cavalerie n'avait pas été prise tout d'un coup d'une panique épouvantable, passant et renversant tout sur son passage, hommes, animaux. » Il est clair que les différents auteurs que nous avons cités ne sont pas d'accord sur l'origine du mouvement de retraite. Dye l'attribue à la gauche, Loring à la droite, Thurneyssen au centre, Suzzara aux troupes qui se trouvaient placées immédiatement au delà du ravin. Il n'est pas impossible que l'aile droite ait commencé à battre en retraite lorsque l'escadron de cavalerie posté de ce côté, eut donné le signal de la fuite ; et il se peut qu'en même temps l'aile gauche ait suivi le mouvement du prince Hassan que le sirdar pressait de se replier sur Fort-Goura. Ce qui est certain, c'est qu'à partir de ce moment l'armée égyptienne cessa véritablement d'être commandée et que le sirdar n'intervint plus dans ses destinées.

officiers, un tir inefficace contre l'ennemi qui passait à flanc de colline. C'était un triste spectacle que de voir les balles, passant bien au-dessus de l'ennemi, frapper nos propres hommes consternés et les chasser de leur forte position [1].

« Les Abyssins, procédant par bonds, eurent bientôt gagné le flanc gauche de la colonne en retraite qu'ils accablaient de leur feu. Sur l'autre flanc, sortant de la gorge et descendant la plaine au galop, apparut à ce moment la tête d'un parti de cavalerie ennemie. Les Abyssins, qui avaient nettoyé des éperons rocheux, étaient aussi sur nos talons. Nos troupes étaient tellement désorganisées, et on trouvait si peu d'officiers, qu'il était impossible de les arrêter ou de les former. Je réussis cependant à leur faire maintenir un feu constant sur l'ennemi, qui n'était plus qu'à quelques mètres sur nos flancs et notre arrière. De temps en temps, j'obtenais de quelques hommes qu'ils fissent halte pour tirer et essayer d'arrêter l'ennemi. Grâce à ces salves occasionnelles, les sauvages ne purent se précipiter sur la queue de la colonne et nous détruire en masse. Notre infanterie se retirait lentement, sans panique, présentant l'aspect de la cohésion et d'une force de résistance qu'elle ne possédait pas.

« Quand je dépassai l'arrière de la colonne, je trouvai le docteur Wilson qui marchait avec elle. Le seul officier de ligne que je pus apercevoir était Rached pacha. Il était au pied de la chaîne, marchant à pied, et luttait courageusement, l'épée à la main, contre un Abyssin ; près de lui un soldat d'ordonnance luttait contre un autre adversaire. Tous deux tombèrent avant qu'on ait pu comprendre clairement la situation. Je ne rencontrai plus d'officier jusqu'à ce que j'arrivasse près du point où s'était établi la gauche de notre ligne, au lit du torrent, abrupt et profond, que la route suit sur une certaine distance. Là les hommes s'arrêtèrent. Était-ce pour faire front et repousser l'ennemi? Nullement. La queue de la colonne s'engagea bientôt dans ce passage étroit et profond, où, dans une inextricable confusion, des centaines et des centaines d'hommes, officiers et soldats, état-major et troupes de ligne, chirurgiens et cheikhs, infanterie, cavalerie, artillerie, chevaux sans cavaliers, animaux de transport, chameaux

[1] Dye explique que le pied de la chaîne se trouvait à 75 ou 100 mètres de distance et la crête à 300 mètres environ, sur la gauche de la colonne en retraite.

et mulets, luttaient à mort, dans une poussière aveuglante, au milieu des plus terribles imprécations, pour se dégager. Personne ne pouvait plus les sauver ; l'ennemi était sur eux, l'arme haute, assoiffé de sang[1].

« Voyant le passage bloqué, je pris de côté et me trouvai bientôt derrière Loring et Möckeln. Je suivis le côté droit du torrent qui, tournant ici sur la droite, s'éloignait de l'arrière de la colonne vers la plaine dans la direction du corps de cavalerie abyssine. Bien que mon cheval glissât sur les berges abruptes du torrent, je réussis à le franchir et me trouvai de l'autre côté.

« Les Abyssins s'étaient précipités au carnage. Quelques minutes leur suffirent pour anéantir la masse d'hommes qui n'avaient pu se dégager du lit du torrent[2]. »

Lorsqu'il eut passé le ravin, le général Loring fit une fois de plus sonner le clairon pour essayer de rallier une partie de la force, mais celle-ci n'était plus qu'une cohue résignée à son sort et le chef d'état-major abandonna désormais ses efforts[3]. Le docteur Johnson fut blessé et capturé, peu de temps après, dans les environs ; le major Durholz était descendu de cheval pour ajuster sa bride, quand la cavalerie ennemie tomba sur lui ; il fut grièvement blessé et fait prisonnier ; peu de temps après, le docteur Wilson fut blessé à la jambe.

De son côté, le colonel Dye avait rejoint la queue de la colonne amputée des unités détruites dans le ravin. Là encore, on obtint de quelques hommes qu'ils tirassent de temps à autre sur l'ennemi, mais aucun ne consentit à s'arrêter. Les hommes tiraient d'ailleurs sans regarder ni viser, l'arme tournée dans une direction quelconque. « Je remontai la queue de

[1] M. de Suzzara rapporte l'épisode dans les termes suivants : « La conversion vers la gauche, entreprise par l'aile droite, s'exécuta d'abord en assez bon ordre. Il n'en fut pas de même au passage du ravin, car il n'y avait pour le traverser qu'un seul sentier escarpé et si étroit qu'à peine trois personnes de front pouvaient y passer l'encombrement des hommes se poussant pour franchir ce ravin, augmenté par les chameaux et les mulets chargés de munitions se frayant un chemin au milieu des soldats, produisit une effroyable confusion, dont les Abyssins profitèrent pour se jeter, le sabre et le javelot à la main, sur cette cohue désordonnée et la massacrer sans rencontrer presque de résistance. »

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 368 à 370.

[3] Cf. Loring, p. 416.

la colonne, rapporte Dye, et rejoignis Rateb pacha sur le monticule où l'on avait proposé, avant le combat, de placer une batterie. Le commandant en chef avait réussi à poster une vingtaine d'hommes parmi les rochers pour tenir à distance le petit corps de 200 à 300 cavaliers qui galopait dans la plaine et se rapprochait de nos colonnes. Je m'arrêtai pour l'aider. Les hommes tirèrent quelques coups de fusil et abandonnèrent leur poste ; les Abyssins se hâtèrent vers la tête de la colonne que le prince Hassan dirigeait.

« Le prince, avec une bonne partie de sa suite et tous les officiers, sauf quelques officiers d'état-major qui se trouvaient à l'arrière ou disséminés parmi les troupes, avait maintenant dépassé le village de Goura et conduisait la colonne vers le fort. Mais l'apparition du petit corps de cavalerie ennemie dans la plaine, qui faisait mine de vouloir lui couper la retraite, plongea la tête de colonne dans la consternation. Celle-ci, avec le prince en tête, changea alors de direction, comme pour s'échapper, et contourna par la gauche la colline qui se trouvait entre elle et le port de refuge [1]. »

En apercevant ce faux mouvement, Loring se hâta d'envoyer le capitaine Irgens en avant pour changer la direction de marche de la colonne. Mais pour une raison inexplicable, celle-ci continua à suivre la même direction. « Quoique le fort fût presque à un jet de pierre, rapporte Loring, la colonne persista à s'en détourner, bien qu'Irgens leur indiquât la bonne direction et ordonnât à la colonne de s'y rendre [2]. » Le prince Hassan et Rateb pacha, ainsi que les officiers qui les accompagnaient, finirent cependant par s'en détacher et prirent la direction du fort, au commandant duquel l'ordre avait été envoyé à plusieurs reprises [3] d'ouvrir le feu pour écarter la cavalerie ennemie. Derrick et Dye, qui chevauchaient à l'arrière, essayèrent également d'obtenir de quelques cavaliers qu'ils tirassent sur la cavalerie ennemie, mais ceux-ci, au lieu d'obtempérer à l'ordre, prirent la fuite avec le reste des hommes ; ce fut alors un

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 372.

[2] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 417.

[3] Dye envoya en effet successivement Porter, Sormani, Thurneyssen porter cet ordre au commandant du fort. Le major Thurneyssen confirme qu'il fut envoyé à Fort-Goura pour donner l'ordre « de faire tirer les grosses pièces sur les masses ennemies qui nous poursuivaient. »

sauve-qui-peut général vers le fort. Le prince Hassan déclara que la plus grande partie de la cavalerie s'enfuit honteusement en le devançant, alors qu'elle aurait pu balayer complètement ce corps ennemi qui menaçait sa droite[1]. Quant au fort, il se borna à tirer quelques coups de canon ; après quoi, Rateb pacha, qui y avait pénétré, donna l'ordre de cesser le feu.

Il était environ 5 heures du soir lorsque le sirdar, le prince, le chef d'état-major et la cavalerie se trouvèrent à l'abri des murs de Fort-Goura. Cependant la colonne d'infanterie égyptienne continuait imperturbablement sa marche vers les collines de Goura, dans une direction qui l'écartait de plus en plus du fort. Loring renouvela son escorte et, accompagné de quelques officiers, retourna sur ses pas pour la guider dans la bonne direction. « Nous nous en approchâmes aussi près que possible, écrit-il,

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 373, 374. M. de Suzzara fait, de la retraite, le récit suivant : « Rateb pacha, voyant que la journée était perdue, fit sonner la retraite et donna au prince Hassan l'ordre le plus sévère de se retirer au camp de Goura sous l'escorte de 200 hommes de cavalerie d'élite. Déjà, cependant, des détachements de cavaliers abyssiniens s'étaient avancés jusque dans le voisinage du camp (Fort-Goura), menaçant ainsi le flanc droit de la ligne de retraite des Égyptiens, tandis que d'autres détachements, après avoir tourné leur aile droite, les harcelaient par derrière et sur leur flanc gauche ; en même temps, les bataillons à peine mis en marche se trouvaient enveloppés et attaqués avec fureur à l'arme blanche par les masses innombrables de l'infanterie ennemie.

« Bientôt la retraite se changea en une déroute complète et, au lieu d'un combat d'armée contre armée, il n'y eut plus que des luttes individuelles, corps à corps, et des fuyards égorgés sans défense.

« Ce fut en vain que Rateb pacha et le prince Hassan qui s'était refusé à rentrer seul à Goura, firent à plusieurs reprises des efforts désespérés pour rallier les troupes et leur faire prendre une nouvelle position à mi-chemin du camp ; l'ennemi était trop supérieur en nombre et serrait de trop près les soldats fuyant en désordre pour qu'il fût possible d'arrêter la déroute.

« Le prince Hassan se fit jour bravement à travers les ennemis, le sabre et le revolver au poing, comme les autres officiers de l'état-major ; une balle frappa l'arçon de sa selle et une autre laboura le cou de son cheval... Il rentra sain et sauf au camp vers 5 heures du soir. »

Il y a lieu de noter que M. de Suzzara a composé son récit d'après les renseignements recueillis au Caire auprès de ceux qui participèrent à la bataille ; il paraît avoir exposé, plus particulièrement, les actes de Rateb pacha et du prince Hassan. Son récit n'est pas toujours corroboré par ceux de Loring et de Dye.

et dans une position où nous pouvions être vus distinctement, presque à portée de voix, tandis que nous échangions des coups de feu avec les Abyssins qui nous séparaient de la colonne. Nous essayâmes par tous les moyens d'attirer l'attention des Égyptiens pour qu'ils se tournassent contre le petit corps de cavalerie qui était sur leur flanc droit et immédiatement sur notre front. Il est impossible de dire la sensation d'horreur qui nous pénétra lorsque nous vîmes ce terrible spectacle : non seulement les Égyptiens se laissèrent tuer par une poignée de sauvages, mais ils continuèrent à se détourner lentement du fort et marchèrent dans les griffes de l'ennemi, conduite qui, sans doute aucun, devait aboutir à leur massacre général [1]. »

Ayant été rejoint par Osman bey Naguib qui fut le dernier officier égyptien à quitter les troupes, Loring l'envoya au commandant en chef pour lui expliquer la situation et l'inciter à prélever, sur les troupes fraîches qui étaient restées au fort, un détachement qui se porterait au secours de la colonne en retraite afin de la ramener au camp. Il ajouta qu'il resterait sur le terrain jusqu'à l'arrivée du secours, ou jusqu'à ce que le dernier soldat disparût dans les collines. « Le message fut répété au bey, ajoute Loring, pour lui faire bien comprendre l'ensemble de la situation. Je ne doute pas qu'il ne l'ait répété correctement, et ainsi Rateb laissa passer l'occasion de faire le dernier effort qui pouvait encore être tenté. Il est bon d'observer que Rateb pacha pouvait voir tout ce qui se passait du parapet du fort. Tout homme courageux aurait agi avec promptitude comme il lui était conseillé de le faire. D'autres messages de même nature furent envoyés, mais aucune réponse ne vint jamais, tandis que la petite force que j'avais avec moi s'éclaircissait peu à peu.

[1] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 419. M. de Suzzara donne de cet incident le récit suivant : « Un bataillon de troupes arabes, posté à l'extrême aile droite et commandé par le major Mohamed Aly, tout en se retirant en assez bon ordre et en combattant, dévia, pour de raisons inconnues, mais probablement sous la pression de l'ennemi, de la ligne directe de retraite, et se trouva à la fin totalement enveloppé par des masses infiniment supérieures en nombre, et coupé du reste de l'armée. Ce corps isolé prit position sur une colline à l'est du camp égyptien, et les hommes qui le composaient, après avoir brûlé leur dernière cartouche, furent écrasés par le nombre des ennemis et périrent jusqu'au dernier. Ce succès dut cependant coûter cher aux Abyssins, car l'on ne trouva nulle part leurs tombes aussi nombreuses que précisément en cet endroit. »

Les Égyptiens continuaient à marcher lentement, d'un pas mesuré et sans faire aucune résistance ; nous les vîmes jeter leurs armes, tandis que d'autres se laissaient tuer à coups de lance ou se rendaient en masse[1]. »

Rateb pacha ne dissimula pas au Caire l'étendue de sa défaite, mais il s'en excusa en l'attribuant à ses collaborateurs européens. « Lorsque, écrivit-il dans son rapport, les nouvelles annoncèrent le lundi 6 mars, que l'ennemi était en marche, se dirigeant vers Kayakhor, le général Loring pacha et le colonel Dye déclarèrent : « Sortons de nos retranche-« ments pour faire face à l'ennemi et le combattre en lui opposant une « partie des 9 bataillons cantonnés à Goura »... Je leur ai répondu qu'en quittant nos retranchements et en livrant bataille, nous dérogions aux règles de la stratégie et leur ai expliqué qu'en agissant selon leur point de vue, nous laissions à l'ennemi l'occasion de couper nos moyens de communication. Mais ils insistèrent et répondirent sur un ton tyrannique : « Une grande partie de nos troupes est arrivée à Kayakhor ». Et malgré toute mon éloquence pour leur démontrer que la force militaire dont ils disposaient était faible, je n'ai pas pu les dissuader... Faute de temps, et pour me conformer à l'ordre supérieur me commandant de m'entendre avec le général Loring pour tout acte se rapportant à mon commandement, j'ai dû, le lendemain, marcher à la tête de 7 bataillons d'infanterie et de deux escadrons de cavalerie. J'avais avec moi aussi 19 canons (de montagne et autres) et tout ce dont je disposais en fusées de guerre. Je me suis dirigé vers le point Est de la ligne reliant Kayakhor à la station de Goura. Et pendant que je réfléchissais pour trouver là un emplacement qui convienne, que je me préparais au combat et commençais déjà à exécuter mon plan, voilà que ma façon de voir n'eut pas l'heur de leur plaire. Ils conseillèrent de faire poster les troupes plus en avant, dans un endroit inopportun. Et voilà que l'ennemi apparaît à trois heures de la journée, représenté par une armée de 250.000 combattants environ[2], entre cavaliers et fantassins. Il se dirigea d'abord vers le poste de Kayakhor, mais, nous apercevant en dehors de nos retranchements, il ne tarda pas à changer de direction et à diriger ses forces vers nous. Les troupes de sept bataillons d'infanterie, aidés de

[1] Cf. LORING, *op. cit.*, p. 419, 420. — [2] Ce nombre paraît grandement exagéré.

leurs canons, s'empressèrent alors d'ouvrir, sur les forces de l'ennemi, un feu intense qui causa de grandes pertes dans leurs rangs et les mit en déroute à quatre reprises. L'ennemi recula, déçu et impuissant, devant nos projectiles qui le fauchaient. Mais, finalement, grâce à son grand nombre, l'ennemi nous assiégea de toutes parts et il s'ensuivit un corps à corps terrible où épées et lances furent employées. Comme nous nous devions de sauver le prince Hassan pacha, nous avons foncé avec un escadron de cavalerie, sur un des côtés de l'ennemi. Une fusillade intense et un corps à corps terrible à l'arme blanche nous permirent enfin de ramener avec beaucoup de peine S. A. Hassan pacha à nos retranchements. Sont morts, de sa suite, le médecin [1] et le saïs. Hassan pacha a tué de sa propre main quelques soldats ennemis. Quant à votre serviteur, ses pertes au champ de bataille furent les suivantes : deux katib, un trompette, deux saïs et un cheval... Nous avons perdu également dans cette bataille nos 19 canons [2] ainsi que les sept bataillons précités. Nous avons perdu aussi les officiers supérieurs de ces bataillons dont les noms sont mentionnés au commencement de cette dépêche [3], ainsi que d'autres officiers subalternes. Tous sont tombés entre les mains de l'ennemi, soit morts, soit blessés. Vers le coucher du soleil, nous nous sommes retirés dans nos retranchements...

« Ayant exposé les événements tels qu'ils ont eu lieu, je déclare que les seuls responsables du sort qui nous fut réservé sont le général Loring et son état-major [4]. »

[1] Le médecin du prince nommé Hassan Badr effendi ne fut en réalité que blessé et revint à Fort-Goura le 9 mars au matin. La dépêche de Rateb fut donc écrite avant son retour au camp.

[2] D'après Suzzara, les Égyptiens ramenèrent au camp les batteries de fusées et 2 pièces de canon ; on en retrouva trois autres les jours suivants.

[3] Les officiers supérieurs signalés comme morts ou disparus par Rateb pacha sont : le lewa Rached Rakeb pacha, le médecin en chef Mohamed Aly bey, le miralaï Mohamed Gabr bey, le kaïmakam Mohamed Choukri bey, 2 binbachis d'état-major, 6 médecins dont deux du grade de binbachi et quatre du grade de youzbachi, 6 binbachis d'infanterie.

[4] A.A., Carton 160 *Abdine*, pièce sans numéro. Le sirdar ayant perdu ses secrétaires au cours de la bataille, cette dépêche fut chiffrée par Soliman Niazi pacha et envoyée par lui au Ministre de la Guerre le 10 mars 1876.

Les pertes essuyées par l'armée égyptienne étaient considérables. « De toutes les forces avec lesquelles nous étions sortis, écrit le major von Thurneyssen, il ne restait plus que quelques centaines d'hommes d'infanterie; les escadrons de cavalerie étaient presque intacts, grâce à leur fuite précipitée [1]. Nous avions perdu 7 bataillons entiers et avions laissé tous nos canons sur le champ de bataille.

« N'ayant plus assez de monde pour tenir le camp retranché qui était d'une grande étendue, nous nous retirâmes dans le fort où il y avait déjà les deux bataillons que nous y avions laissés; cela, joint aux quelques hommes qui nous étaient restés, formait un effectif d'un peu plus de 2.000 hommes.

« La nuit qui suivit, du 7 au 8 mars, fut terrible. De 1200 à 1500 blessés arrivèrent pendant la nuit tous horriblement mutilés [2], couverts de coups de lance et de sabre et complètement nus (les Abyssins les ayant dépouillés de tous leurs vêtements). Nous n'avions plus que trois médecins vivants, en ayant perdu dix ou onze dans cette désastreuse journée.

« L'espace dans le fort était très restreint; nous étions tous pêle-mêle les uns avec les autres; les blessés mouraient faute de soins [3]; nous manquions d'eau, car les Abyssins nous cernant de tous côtés, nous empêchaient d'arriver à la rivière, d'où nous devions prendre l'eau.

« La nuit s'est passée dans une alarme constante; nos soldats tiraient des coups de fusil des remparts sans aucun but.»

On entendait dans le lointain les cris sauvages des Abyssins qui se réjouissaient de leur victoire [4].

(1) L'effectif des escadrons s'élevait à 350 hommes, d'après Suzzara.

(2) « Pendant les 24 heures qui suivirent le combat, écrit de son côté M. de Suzzara, environ 1.100 hommes plus ou moins grièvement blessés rentrèrent pareillement au camp.»

(3) « Les principaux chirurgiens, écrit Dye, manquaient ou étaient hors d'état de servir, et ce n'est que le troisième jour que les blessés purent recevoir les premiers soins. De 1.600 blessés, 200 environ succombèrent à leurs blessures.» (Cf. Dye, *op. cit.*, p. 379.)

(4) Cf. Loring, *op. cit.*, p. 420, 421. « La retraite des Abyssins, écrit M. de Suzzara, commencée vers 4 heures de l'après-midi, se prolongea pendant toute la

Cette nuit-là, Rateb pacha envoya un ordre secret à Osman Rifki pacha pour lui prescrire d'abandonner la position de Kayakhor et de venir avec ses trois bataillons à Fort-Goura, afin d'assurer la sécurité du prince [1]. Peu après minuit, on apprit à Goura que la force du colonel Field était arrivée à Kayakhor. Touché le 6 mars à 3 heures du matin par l'ordre qui lui disait de quitter Baaraza immédiatement, Field s'était mis en route à midi et était arrivé à Adiraso à 10 heures du soir. Il y rejoignit les majors Dennison et Loshe qui avaient accompagné le convoi précédent. Ce dernier était d'ailleurs déjà reparti, sur l'ordre d'Osman bey, pour Kayakhor, où il arriva avant la bataille. N'était la décision prise l'avant-veille par Rached Kamal bey de faire rétrograder le convoi de 400 bêtes de somme sur Baaraza, Field n'aurait pas été retardé et serait arrivé lui-même, avec sa force à Kayakhor, avant le combat [2]. Osman pacha, qui y commandait, aurait bénéficié de ses avis et de son assistance, ainsi que de l'aide de Dennison et de Loshe. Il aurait été conseillé au cours de la bataille et invité à y prendre une part active. En fait le pacha s'abstint de combattre; il ne tira pas un coup de fusil, alors qu'il possédait avec lui près de 5.000 hommes [3], 8 pièces d'artillerie, 2 fusées, et que l'armée du négus resta pendant près de trois heures à portée de canon, et pendant un temps appréciable à portée de fusil. Quand Field arriva, Osman pacha ne se rendait pas compte encore de son énorme faute, et il se félicitait de n'avoir pas engagé l'ennemi, car, disait-il, « nous aurions eu le même sort »[4].

soirée, et l'on voyait encore vers minuit leurs bagages franchir la montagne au-dessus du village de Goura. Leur camp était distant de 3 kilomètres en droite ligne de celui des Égyptiens, mais une chaîne de hauteurs escarpées l'en séparait. Il y régna pendant toute la nuit un vacarme tel qu'on l'entendait jusque dans le camp égyptien. »

(1) Cf. Loring, *op. cit.*, p. 420. Loring ajoute, en parlant du prince : « Ce brave jeune homme se mit à rire, parce qu'il savait que Rateb se préoccupait seulement de son propre salut. »

(2) Il ne parvint à Kayakhor qu'entre 8 et 9 heures du soir le 7 mars.

(3) En comptant les troupes amenées par Rached Kamal bey et le bataillon d'escorte du convoi avancé de Field.

(4) Cf. Dye, *op. cit.*, p. 380, 381.

Après l'arrivée de Field à Kayakhor, Loring discuta la situation avec son sous-chef d'état-major. « Sachant, comme nous le savions, rapporte Dye, que le corps ennemi principal se trouvait près de l'eau dans la plaine, à l'est du village de Goura, exalté par son succès, nous pensâmes qu'un effort devait être tenté pour rétablir notre situation. Je suggérai de faire venir le convoi qui se trouvait à Kayakhor, par le côté ouest de la plaine, jusqu'à Fort-Goura, sous la protection des troupes de Kayakhor, fortes maintenant de 7.000 hommes et pourvues de 12 pièces de canon, d'effectuer au jour la jonction de ces troupes avec la force disponible au fort et d'attaquer le roi par l'ouest ou le sud-ouest, dans son camp [1].» Loring alla trouver Rateb pour lui faire part de cette suggestion, mais le sirdar lui répondit qu'il ne croyait pas qu'il fût possible d'exécuter ce mouvement [2]. Osman pacha, de son côté, malgré l'ordre qu'il avait reçu de Rateb d'envoyer trois bataillons à Fort-Goura, n'avait pas bougé. Après l'arrivée de Field et bien que ce dernier le pressât d'exécuter l'ordre reçu, Osman pacha évita de prendre une décision, si bien que Field resta en selle toute la nuit, attendant vainement le signal de se mettre en marche [3].

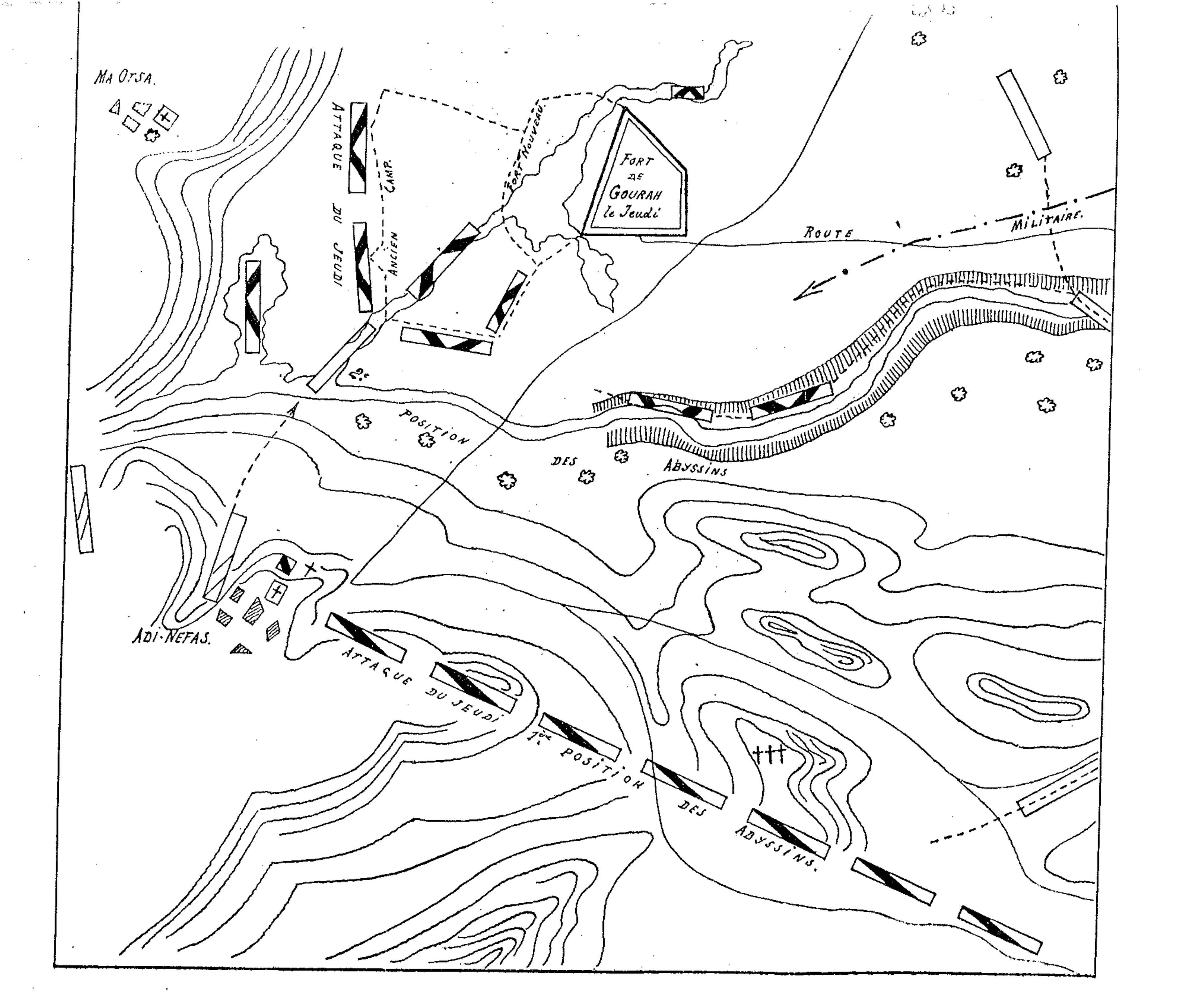
2. — L'ATTAQUE DE FORT-GOURA.

Le 8 mars, de bon matin, des tirailleurs abyssins entourèrent le fort et, se dissimulant derrière les retranchements évacués, la pile d'approvisionnements laissés hors du fort et les monticules de terre, ouvrirent un feu très gênant pour les Égyptiens, qui dura toute la journée. On leur répondit du fort par de volées d'artillerie et de mousqueterie. Les Égyptiens, note Dye, se battaient mollement. On avait toutes les peines du monde à les amener au parapet ; le nègre, au contraire, faisait un meilleur soldat, plus discipliné au feu et tirant mieux [4]. Les Abyssins firent des démonstrations analogues du côté des retranchements d'Osman pacha, tandis qu'un certain nombre d'entre eux s'occupaient à rassembler le butin fait au cours du combat de la veille, à enlever les morts et à les enterrer. Des maraudeurs s'enhardirent au point de venir jusqu'à l'inté-

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 381, 382. — [2] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 422. — [3] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 420. — [4] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 382.

ATTAQUE DE FORT GOURAH
DU JEUDI 9 MARS 1876.
D'APRÈS LE PLAN
DU COMMT DULIER.

MA OTSA.
ATTAQUE DU JEUDI
ANCIEN CAMP.
FORT NOUVEAU.
FORT DE GOURAH le Jeudi
ROUTE MILITAIRE.
2e POSITION DES ABYSSINS
ADI-NEFAS.
ATTAQUE DU JEUDI
1re POSITION DES ABYSS…



MA OTSA.
ATTAQUE DU JEUDI
CAMP.
ANCIEN
FORT NOUVEAU
FORT DE GOURAH le Jeudi
ROUTE MILITAIRE.
2e POSITION DES ABYSSINS
ADI-NEFAS.
ATTAQUE DU JEUDI
1re POSITION DES ABYSSINS.

des retranchements s'emparer des chameaux, des mulets, du bétail, entes et du matériel qui y avaient été laissés [1].

ring proposa au sirdar de faire sortir la cavalerie pour ramasser les és, mais Rateb refusa de laisser un seul soldat sortir du fort [2]. ndant, après beaucoup d'efforts, le chef d'état-major obtint l'autoion de faire effectuer quelques petites sorties. L'une d'elles, exécutée une compagnie de noirs, eut un plein succès [3]. Vers 4 heures de ès-midi, l'ennemi se retira de la plaine et les Égyptiens purent aller r l'eau dont ils avaient le plus grand besoin [4].

ns la nuit du 8 au 9 mars, d'autres blessés rallièrent le camp. Le 9, oint du jour, le médecin du prince, Badr effendi, revint au fort, entiènt nu; blessé au passage du ravin, il avait été fait prisonnier et emé en captivité. Pendant son séjour au camp ennemi, une femme abysprise de pitié, avait desserré ses liens, ce qui lui permit de s'échapper [5]. ajor Ismaïl Sabri effendi, qui avait reçu quatre blessures, avait été é par les Abyssins au village de Goura ; une femme indigène le recueile soigna et l'aida à s'échapper.

Sur la foi de la croyance généralement répandue que le roi Jean it combat de préférence le mardi et le jeudi, écrit M. de Suzzara, les

« Ces maraudeurs, rapporte M. de Suzzara, s'exposaient avec la plus grande rité au feu dirigé contre eux, qui en coucha par terre un bon nombre, sans cher aucunement les autres de continuer leur besogne de pillards. »

Cf. Loring, *op. cit.*, p. 423. « Vu la proximité d'un ennemi si nombreux et si , écrit M. de Suzzara, il fut jugé imprudent d'affaiblir la garnison si insuffi- du camp de Goura, en envoyant des détachements pour recueillir les blessés s sur le champ de bataille et ensevelir l'immense quantité de morts qui le aient. »

Cf. Dye, *op. cit.*, p. 384. M. de Suzzara écrit que ce détachement fut envoyé lu fort pour détruire les parapets entourant la partie abandonnée du camp. travail, dit-il, ne put être malheureusement accompli en entier, car une des s faces du parallélogramme, celle du sud, resta presque intacte, de sorte que demain les Abyssins trouvèrent derrière ce rempart un excellent abri. » Dye cette opération de démolition le lendemain.

Cf. Thurneyssen, *op. cit.* L'eau se trouvait à 500 pas environ en dehors du , d'après Suzzara.

Cf. Dye, *op. cit.*, p. 384. Certains prisonniers égyptiens durent ainsi leur liber- tendre sentiment qu'ils éveillèrent chez les femmes abyssines.

Égyptiens s'attendaient à être attaqués le jour suivant qui était un jeudi. La moitié de la garnison passa la nuit sous les armes; il faisait clair de lune, et les alentours du camp, dégagés jusqu'à la distance de 400 pas de broussailles et de buissons coupés par les soldats pour faire du feu, offraient un espace suffisamment découvert pour empêcher toute surprise. Il n'en était pas de même du côté sud, où le rempart resté debout et une profonde ravine, dans laquelle les Égyptiens allaient puiser de l'eau, offraient aux Abyssins toute facilité pour s'avancer et s'établir jusque près du réduit, à l'abri du feu de la mousqueterie.»

Dès la pointe du jour, le 9 mars, les Abyssins entourèrent Fort-Goura de tous les côtés. Profitant des obstacles pour se mettre à couvert, ils commencèrent à tirer sur la ligne tout entière. On pouvait voir des masses ennemies partiellemen dissimulées derrière les crêtes des collines environnantes, prêtes à se jeter sur le fort, si la garnison témoignait quelque faiblesse, ou si les hommes se démoralisaient sous l'effet du feu. A mesure que le bruit du canon et de la mousqueterie augmentait, les Abyssins, fort excités, couraient de la colline à la plaine et de là regagnaient les hauteurs, cherchant à occuper des positions plus fortes pour soutenir l'attaque et à serrer le fort de plus près. De 2.500 à 3.000 hommes entouraient l'ouvrage, tandis que le reste de l'armée du négus se tenait sur les collines. Une batterie de trois pièces qui protégeait, du côté égyptien, un point faible formant saillant, devint le point de mire des assaillants. Des centaines d'Abyssins, abrités derrière les anciens retranchements, l'attaquèrent; ils commandaient de plus le principal point d'eau et ne laissaient à la garnison assiégée que l'usage de puits moins exposés, mais d'un débit insuffisant. Tous les officiers et sous-officiers placés à la batterie furent tués ou blessés, ainsi que deux officiers d'état-major qui en prirent successivement le commandement[1]. A mesure qu'un homme tombait, un autre prenait sa place, jusqu'à ce que, finalement, pas moins de quinze d'entre eux succombèrent à ce feu meurtrier[2].

[1] L'un de ces officiers était aide de camp du général Loring.

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 387, 388. La plupart des pertes de la journée, du côté des Égyptiens, furent supportées par les artilleurs, «lesquels, écrit M. de Suzzara, en servant leurs pièces, étaient obligés de se montrer presqu'à découvert. Le succès de cette journée fut dû presque en entier à ces braves gens; mais déjà, dans celle

Vers 10 ou 11 heures du matin, l'ennemi ouvrit également un tir plongeant sur le fort avec des pièces qu'il avait capturées l'avant-veille et mises en position la nuit précédente, sur une colline dominante, à 1.200 ou 1.500 mètres à l'est du fort. Trois ou quatre obus seulement furent tirés et encore n'explosèrent-ils pas [1]. Les canons Krupp égyptiens, placés sur le tertre, eurent bientôt fait de détruire cette batterie avec quelques obus bien dirigés [2]. Lorsqu'ils entendirent le bruit de leurs canons, les tirailleurs abyssins redoublèrent leurs efforts. Une pluie de balles en schiste [3]

du 7, leur conduite avait été au-dessus de tout éloge; presque tous les servants des canons pris par l'ennemi s'étaient fait tuer sur leurs pièces. Une mention toute particulière est due au commandant de l'artillerie, le major Ismaïl Sabri effendi, qui, bien que rentré au camp seulement dans la matinée du 8, le visage fendu et atteint de quatre autres graves blessures, ne manqua pas, après un pansement sommaire, de prendre part au combat du 9, pendant lequel, couché entre deux canons, il ne cessa de diriger ses hommes et de les encourager.»

(1) «Vers 8 heures, écrit de son côté M. de Suzzara, un coup de canon partit des hauteurs dirigé contre le front est du retranchement; le boulet passa en sifflant pardessus le camp et alla se perdre au delà sans produire aucun dommage; un second projectile frappa la terre en deçà du but. L'artillerie égyptienne ayant exactement calculé la position des canons ennemis, dirigea contre eux son feu auquel les Abyssins répondirent encore une fois, après quoi il n'y eut plus de décharge d'artillerie de leur part. On sut plus tard que, dans la journée du 8, le roi Jean avait fait les plus grands efforts pour découvrir des artilleurs parmi les prisonniers égyptiens, dans l'intention, sans nul doute, de les forcer à servir ses canons, mais il n'en trouva aucun. Cette circonstance démontre la fausseté du bruit précédemment répandu, d'après lequel le négus aurait possédé 18 pièces d'artillerie bien servies et pourvues de munitions, qui l'auraient accompagné dans toutes ses expéditions.»

(2) On disposait au fort d'après Suzzara, de 14 pièces d'artillerie dont deux avaient été ramenées du champ de bataille.

(3) «Les Abyssins fabriquent eux-mêmes la poudre qui leur est nécessaire; pour cela, ils font venir le soufre des solfatares du pays des Adal; ils n'ont pas de plomb, il est vrai, pour couler des balles qu'ils remplacent par des lingots de fer forgé ou par de petites pierres rondes; mais ils emploient généralement le schiste qu'ils taillent en projectiles cylindro-coniques... Ces projectiles, trop légers, n'ont une portée ni juste, ni longue; de là probablement le peu d'importance que le négus accorde aux armes à feu dans les combats; il trouve aussi plus digne de lui, comme nous l'a fait remarquer un de ses soldats, de n'avoir à compter que sur le nombre et la valeur de ses guerriers pour défaire l'ennemi sans s'arrêter.» (Cf. G. Simon, *l'Éthiopie*, p. 91.)

tomba sur le tertre où le prince Hassan était campé, et quelques hommes, y compris un membre de sa suite, furent atteints. On s'occupa, dès lors, de construire des traverses à l'intérieur du fort pour abriter le personnel. Au bout de quelques heures, la partie de l'ouvrage qui n'était pas défilée, se trouva assez bien protégée par des sacs de biscuit [1]. A partir de ce moment, il y eut peu de blessés, sauf parmi les animaux, bien que la fusillade n'ait cessé d'être intense toute la journée [2].

Pendant l'attaque, les Abyssins se pressaient anxieusement sur les collines environnantes. Occasionnellement un obus Krupp éclatait parmi eux et les dispersait ou les tenait sur le qui-vive. Le négus lui-même, bien qu'au centre d'un des groupes les plus éloignés, n'échappa pas au tir de l'artillerie. Il se tenait sous un vaste sycomore qui le protégeait des rayons du soleil, lorsqu'un obus explosa près de lui et blessa une personne de sa suite [3]. Le feu diminua quelque peu d'intensité vers le soir [4]. Une ou

[1] D'après M. de Suzzara, on avait travaillé pendant la journée du 8 et la nuit du 8 au 9, à exhausser les parapets à l'aide de sacs contenant du biscuit, et à construire une sorte de parallèle doublant le front principal, qui procura une protection très efficace contre le feu dirigé d'arrière.

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 388.

[3] Rateb pacha mentionne le fait dans son rapport du 11 mars, mais indique qu'il s'est passé le vendredi 10 mars.

[4] «Le feu, écrit de son côté M. de Suzzara, dura sans interruption jusqu'à 4 heures du soir, sous les ardeurs d'un soleil dévorant qui firent épuiser par les Égyptiens leur provision d'eau jusqu'à la dernière goutte. Leurs efforts vraiment héroïques furent, du moins ce jour-là, couronnés de succès et eurent pour effet de les délivrer d'une situation réellement critique. Les masses principales des Abyssins, dans lesquelles le feu de l'artillerie égyptienne faisait de sensibles ravages, renoncèrent à s'avancer à portée de canon ; quant à leurs fusiliers, ils restèrent cachés derrière leurs abris, dont l'un notamment, le parapet non rasé du camp, fut à peu près démoli par les projectiles partis du réduit servant de retraite aux débris de l'armée. De la sorte la journée se passa, sans que l'ennemi, malgré sa bravoure poussée jusqu'au plus complet mépris de la mort, parvînt à se former en colonne d'attaque et à livrer l'assaut au retranchement égyptien, assaut dont le résultat final ne pouvait guère être douteux, vu l'insuffisance d'une garnison de 1.500 hommes, sans la moindre réserve, pour garnir un développement de 900 mètres de rempart, lequel étant d'un très faible relief et dépourvu même de fossé, ne pouvait offrir qu'un obstacle insuffisant aux assaillants... Les pertes des défenseurs du camp ne s'élevèrent ce jour-là qu'à 42 morts et 17 blessés, parmi lesquels 4 officiers.» (Cf. de

deux sorties faites par les Égyptiens permirent de repousser l'ennemi[1]. Il était indispensable de détruire les retranchements que les Abyssins avaient si efficacement utilisés. Les officiers d'état-major donnèrent l'exemple; trois d'entre eux, Derrick, Irgens et Porter, chargeant leurs outils sur leur dos, se portèrent à l'ouvrage et commencèrent à le démolir; une corvée fut alors envoyée pour exécuter le travail. Ces officiers trouvèrent près de 300 cadavres dans les retranchements voisins du point d'eau; les blessés légers s'étaient échappés[2]. Certains cadavres étaient

Suzzara, *op. cit.*, p. 741, 742.) — « L'ennemi a envoyé aujourd'hui le gros de son armée contre nos retranchements, lit-on dans le journal de Ragab Saddik, et il a entouré et assiégé notre camp de tous côtés. Les coups de canon et de fusil se suivaient sans interruption des deux côtés. Les deux bataillons d'infanterie qui n'ont pas pris part à la bataille d'hier et qui sont demeurés dans le fort, ont fait preuve d'un courage sans pareil en dépit de la pluie de balles qui tombait sur eux. Les forces ennemies qui nous ont attaqués aujourd'hui étaient formées en grande partie des amis personnels du roi et de ses soldats d'élite qui avaient pris l'engagement de s'emparer de nos retranchements et d'occuper le camp, quel qu'en fût le prix. A cet effet, ils firent preuve d'un grand courage au point qu'ils se rapprochaient à 15 mètres du khor situé du côté sud-est du camp. Mais le feu que déversèrent sur eux nos troupes les empêcha d'atteindre leur but. Chaque soldat ennemi qui montrait sa tête dans l'excavation où il se trouvait, ou qui avait le courage de se mettre debout, recevait sur-le-champ une pluie de balles. On a constaté qu'ils avaient perdu environ 5.000 tués, sans compter les blessés qu'ils transportaient au fur et à mesure. Le combat se poursuivit avec acharnement jusqu'à 11 heures de la journée. L'ennemi se retira du champ de bataille à la suite de la mort d'un des plus grands ministres du roi Johannès. De notre côté, un moawen d'infanterie, 3 officiers et 12 soldats furent tués au cours du combat et nous n'avons pas eu à déplorer d'autres pertes. On peut dire que cette bataille a été plus dure pour l'ennemi que celle de mardi passé, vu les grandes pertes d'hommes qu'il a subies comparativement aux nôtres et que l'armée égyptienne s'est bien vengée des Abyssins. »

(1) « Vers 5 heures, écrit M. de Suzzara, un premier détachement fut envoyé pour chercher de l'eau et retourna au camp sans avoir rencontré l'ennemi. » — « Je sortis du fort avec une compagnie de soldats soudanais, rapporte de son côté Thurneyssen, et je trouvai de 3 à 400 cadavres ennemis autour de notre fort, presque tous tués par des projectiles de nos canons, le feu de notre infanterie ayant été très peu efficace. »

(2) « On explora les alentours les plus proches du camp, écrit M. de Suzzara, jusqu'à l'ancien parapet et à la ravine, et l'on trouva dans cet espace 350 cadavres abyssiniens; les blessés et probablement la plus grande partie des morts avaient été emportés par les ennemis. »

mutilés ; les uns avaient les mains coupées, d'autres avaient été partiellement brûlés. Ces atrocités avaient dû être commises, lors de leur dernière sortie, par les troupes égyptiennes assoiffées de vengeance ; peut-être aussi achevèrent-elles les blessés incapables de se mouvoir. Avisé du fait, le général Loring ordonna d'enterrer les cadavres. On pouvait craindre, en effet, que les Abyssins, en découvrant ces mutilations, n'exerçassent des représailles terribles sur les prisonniers égyptiens qui se trouvaient en leur pouvoir. La corvée qui travaillait à démolir les retranchements réussit à enterrer deux ou trois douzaines de cadavres, dans le fossé, avant la nuit. Néanmoins les Abyssins n'ignorèrent pas le fait, car, dans la nuit du 9 au 10 mars, ils revinrent chercher les corps de leurs camarades tombés dans le combat et déterrèrent un des cadavres mutilés [1].

3. — RETRAITE DU ROI JEAN.

Au lendemain du combat du 9 mars, Rateb pacha adressa au Caire un rapport rédigé en ces termes :

« Dans ma précédente dépêche, j'ai exposé comment, lorsque l'ennemi fit son apparition, nous sommes sortis à sa rencontre, contrairement à mon avis et contre mon gré, et comment nous avons combattu toute la journée jusqu'à ce que nous eussions ramené S.A. le prince à nos retranchements. Nous avons exposé, dans cette dépêche, comment, de nos retranchements mêmes, nous avons poursuivi la lutte jusqu'au matin et comment l'ennemi, mercredi, divisa ses forces en deux parties : l'une en vue d'être dirigée sur Kayakhor et l'autre affectée à nous livrer bataille. Nous y avons aussi exposé que nous avions combattu toute la journée et que l'ennemi avait échoué à Kayakhor, par suite du grand nombre de soldats qui s'y trouvaient, et du fait que ces soldats ne quittèrent pas leurs retranchements.

« J'ajoute maintenant que l'ennemi n'a pas cessé, durant la nuit de mercredi à jeudi, ses escarmouches et ses attaques contre nos retranchements. Le lendemain matin, l'ennemi dirigea contre notre position une

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 388 à 390. Le général Loring parle longuement des mutilations que les Égyptiens firent subir aux cadavres de leurs ennemis et de l'intervention du prince Hassan pour remédier à cette terrible faute (cf. Loring, *op. cit.*, p. 427, 428).

grande force qui occupa la grande vallée située au sud des retranchements, et continua avec acharnement la bataille jusqu'à 10 heures [1], cherchant sans doute à envahir notre position et à exterminer tous ceux qui s'y trouvaient. Mais le prince, fils de S.A. le Khédive, et tous les officiers des deux bataillons qui occupaient cette position avec moi, se sont empressés de tirer leur épée et de livrer bataille, faisant preuve d'un courage qui leur valut de restreindre leurs pertes à 15 soldats et à 3 officiers, tués ou blessés. Quant à l'ennemi, il perdit, dans ce dernier engagement, un éminent ministre qui s'appelle le cheikh Kahal Lolah, qui fut trouvé mort, de même que 5.000 soldats qui ont été vus morts sur le champ de bataille, sans parler de ceux qui ont été tués au loin par les projectiles lancés par nos canons. L'ennemi a passé la nuit à se lamenter, pleurant les pertes cruelles qu'il a subies dans cette bataille acharnée. Les espions nous ont rapporté, en outre, que dans la bataille de mardi, un nombre incalculable de soldats de l'ennemi ont péri ; que, parmi les chefs tués se trouve le ras Woronya [2] qui est ministre, ainsi que le dedjaz Gabrou, gendre du ras Areya, et le dedjaz Hosse, Khazindar de Johannès.

« En un mot je ne crains rien, avec l'aide de Dieu, pour les retranchements dans lesquels je me suis fortifié, bien que les attaques dirigées contre nous se poursuivent continuellement. Pas un jour ne passe sans qu'un grand nombre de soldats ennemis ne périssent. Toutefois l'ennemi a rassemblé de nombreuses troupes sur les deux côtés du chemin reliant nos positions à Kayakhor. Il vise par là deux buts : 1° nous livrer bataille ; 2° couper nos communications et empêcher tout renfort de nous rejoindre. Par ce plan, il cherche à nous déloger et à déloger Osman pacha des retranchements, et à se trouver ainsi face à face avec nous.

« Son Altesse le prince est en toute sécurité et jouit d'une parfaite santé. L'envoi des soldats se trouvant à Massawa a été demandé. Mais il est, en outre, essentiel pour nous de faire venir de toutes façons des renforts de Kayakhor pour revenir à la charge et prendre notre revanche sur l'ennemi [3]. »

[1] Environ 4 heures de l'après-midi.
[2] Cette assertion est inexacte.
[3] A.A., Carton 160 *Abdine*, dépêche de Rateb pacha, 10 mars 1876.

Le 10 mars, à l'aube, on entendit des coups de feu qui jetèrent l'émoi dans le camp abyssin. Les soldats du roi Jean, croyant à une attaque des Égyptiens, se préparèrent au combat. Peu après, on apprit que ces coups de fusil avaient été tirés par les gardiens sur des prisonniers qui s'enfuyaient [1]. Les troupes égyptiennes, croyant de leur côté à une attaque, ouvrirent le feu de leurs canons Krupp et bombardèrent le camp ennemi par-dessus les monticules qui le cachaient à leur vue. Un des obus tomba près de la tente de Johannès [2]. Le négus donna alors à l'armée l'ordre de lever le camp. Bientôt on vit du fort s'élever des nuages de poussière au-dessus de la petite plaine de Goura. Peu après, quelques prisonniers qui avaient réussi à s'échapper rentrèrent dans les lignes. L'un d'eux, un capitaine appartenant à l'état-major, annonça que les Abyssins étaient en train de massacrer les prisonniers. L'état-major proposa alors de faire sortir la cavalerie pour recueillir les blessés. Mais le général Loring avait perdu toute influence sur Rateb pacha [3]. Ce n'est que tard dans la soirée que le sirdar, sur les instances du prince Hassan, se décida à faire sortir un détachement, et encore lui fixa-t-il comme tâche de récupérer une ou deux pièces d'artillerie restées sur le champ de bataille. Le lieutenant-colonel Derrick et le capitaine Irgens partirent avec ce détachement, mais dès qu'on fut à un mille environ du fort, les soldats montrèrent une terreur telle que les deux officiers s'en séparèrent. Tandis que les Égyptiens allaient chercher les pièces, les deux officiers américains se dirigèrent vers la position évacuée par l'ennemi. A en juger par l'immensité du camp répandu sur les vallées et les collines, le roi Jean avait dû réunir pour le combat plus de 100.000 hommes [4]. Les feux de bivouac brûlaient encore quand les officiers y arrivèrent. Un spectacle affreux s'offrit alors à leurs yeux. La plaine entière était couverte de morts et de mourants, victimes de la cruauté des Abyssins. Dépouillés de leurs vêtements, les prisonniers égyptiens avaient subi les plus indignes traitements ; les corps étaient cal-

[1] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 46.

[2] Journal de Ragab Saddik, 10 mars 1876.

[3] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 390.

[4] Le docteur Johnson, prisonnier des Abyssins, rapporta plus tard que le camp comprenait environ 100.000 personnes, dont 60.000 combattants (cf. Loring, *op. cit.*, p. 439).

més, broyés à coups de pierre ou de massue, hachés de coups d'épée et percés de coups de lance. Un coup de grâce, sous forme d'une balle, avait été communément donné, mais sans autre résultat, le plus souvent, que d'ajouter aux souffrances des prisonniers au lieu d'y mettre fin. Pendant près de trois jours, ils avaient été gardés dans le camp ennemi, entièrement nus, transis jusqu'à la moelle pendant la nuit, brûlés par les rayons du soleil pendant le jour, pieds et poings liés, les glandes tuméfiées par la douleur, sans nourriture, sans eau ; et puis, en fin de compte massacrés de sang-froid, sans le moindre remords [1].

Lorsque Derrick et Irgens, de retour à Goura, eurent fait leur rapport, on leur donna un parti de cavalerie et ils repartirent pour le camp abyssin, d'où ils ramenèrent une centaine de blessés qui avaient survécu à l'horrible massacre. Beaucoup d'entre eux moururent pendant le transport. Parmi les autres, un vieux major qui avait servi dans la cavalerie expira en arrivant au fort. On ne put rien savoir du sort de Mohamed Aly bey, du docteur Johnson, du major Durholz et de Testaferrata. On estima qu'un millier d'Égyptiens avaient péri dans cette affreuse boucherie.

La cavalerie ramena une pièce de canon appartenant aux Abyssins, qui leur avait été offerte jadis par le général Napier [2], ainsi qu'une ou deux

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 390, 391. Mohamed Rifaat bey, qui était parmi les prisonniers, écrit : « Le spectacle que j'ai vu, la façon dont les Abyssins ont traité nos prisonniers, m'ont rendu fou. Je n'ai vu que des morts à droite et à gauche. Des Abyssins conduisaient un prisonnier robuste, qu'ils avaient dépouillé de ses vêtements, pour le tuer. D'autres poussaient des soldats soudanais en les frappant à la tête de coups d'épée. J'ai appris aussi que les Abyssins ont mis le feu à des cabanes pour brûler leurs prisonniers ; ils ont pu s'échapper et nous ont ralliés avec des brûlures sur le corps. La barbarie des Abyssins est indescriptible. Avant de quitter notre camp, j'ai vu l'ennemi émasculer trois de nos prisonniers, un Égyptien et deux Soudanais. Le cas avait été fréquent à Gundet. Ici, ce fut rare ; il n'y eut que trois ou quatre soldats émasculés. Ce sont les Taltal qui s'adonnent à cette pratique ; ils sont méprisés de tous les Abyssins. J'ai appris que le roi d'Abyssinie a donné des ordres très fermes pour l'interdire et autorisé à tuer tout individu qui s'y livrerait. Il a donné cet ordre à la suite des manifestes répandus par nous, où nous critiquions ce mauvais traitement. » (Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 50.)

[2] « On trouva sur le champ de bataille du 7 mars, rapporte de son côté M. de Suzzara, un petit obusier de montagne portant pour inscription *Woolwich* 1818, mais il fut impossible de constater avec certitude ce qu'il était advenu des canons pris sur les Égyptiens. »

pièces abandonnées par les troupes égyptiennes sur le champ de bataille. Elle rapporta aussi le corps de Rached pacha. A l'examen du cadavre, on s'aperçut que la mort avait été causée par une balle qui lui avait traversé la poitrine, ce qui parut étrange, car on l'avait vu tomber au moment où il luttait avec un Abyssin à l'arme blanche. Son corps n'était ni rigide, ni décomposé; ainsi le décès remontait à quelques heures seulement, et Rached avait survécu à sa blessure pendant près de trois jours, exposé alternativement à l'ardeur du soleil et aux morsures du froid, sans nourriture, sans couverture, et il avait fini par mourir, après de longues souffrances, à l'endroit même où il était tombé en combattant, donnant à l'armée égyptienne un rare exemple de sacrifice et de dévouement [1].

Après le départ de l'ennemi, on commença à respirer et l'on put compter les pertes. Des 5.200 hommes [2] que Rateb pacha avait menés au combat, environ 400, pour la plupart des cavaliers et des officiers, étaient retournés avec leurs armes au fort. Près de 1.600 blessés, entièrement dépouillés de leurs vêtements et de leurs armes revinrent par la suite à Goura. Un millier d'hommes périrent sur le champ de bataille le 7 mars. Le reste, soit 2.200 hommes environ furent faits prisonniers et emmenés dans le camp ennemi; un millier d'entre eux furent massacrés le 10 mars au matin et les autres emmenés par les Abyssins [3]. Par la suite, 200 hommes moururent au camp de leurs blessures et 130 prisonniers furent restitués. Tout compte fait, sur les 5.200 hommes qui prirent part au combat, 3.270 furent tués ou moururent de leurs blessures ou disparurent, 1.400 furent blessés et 530 sortirent sains et saufs de la lutte [4]. Quant

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 392.

[2] Selon l'estimation du colonel Dye.

[3] Un certain nombre de ces prisonniers réussirent à s'échapper par la suite, et pendant douze jours après le combat, il ne cessa d'en revenir au camp.

[4] Ces chiffres sont ceux qui sont cités par Dye, *op. cit.*, p. 393, 394. Les chiffres fournis pas Rateb pacha, dans une lettre du 31 mars 1876 adressée à Khairi pacha, sont sensiblement différents. Le sirdar fixe à 5.983 le nombre des soldats qui prirent part au combat du mardi 7 mars. Sur ce nombre, 671, dit-il, rentrèrent sains et saufs au fort, 1337 blessés rallièrent le camp par la suite, 183 prisonniers revinrent indemnes et 135 blessés; le reste, soit 3.625 hommes (le calcul donne en réalité 3.657), représente le nombre des hommes tués pendant le combat, des blessés décédés des suites de leurs blessures, des prisonniers encore au pouvoir

aux Abyssins, ils eurent au cours des combats du 7 et du 9 mars environ 5.000 hommes tués ou blessés [1]. Mais l'armée du négus s'affaiblit en réalité beaucoup plus que ne l'indiquent ces chiffres. Aux morts et aux blessés, il convient en effet d'ajouter les déserteurs, c'est-à-dire les hommes qui, après avoir pris sur le champ de bataille leur part de butin, s'empressèrent de regagner leurs foyers. Si l'armée du roi Jean comptait environ 50.000 combattants lorsqu'elle se porta le 7 mars à l'attaque, elle ne s'élevait plus, trois jours plus tard, du fait des désertions et des pertes, qu'à la moitié environ de ce nombre. Cet affaiblissement fut sans doute une des causes de la retraite précipitée du négus [2].

4. — ENVOI DE RENFORTS À MASSAWA.

La nouvelle du combat du 7 mars fut annoncée à Massawa par deux bachi-bouzouks, postés aux environs de Sabargouma, qui entendirent la canonnade ce jour-là depuis midi jusque vers le coucher du soleil. Elle fut confirmée par deux soldats, dont l'un nommé Saïd Abd el-Kheir était le

de l'ennemi et des disparus. En transmettant cet état au Caire, le sirdar déclarait : «Quand l'ennemi s'est éloigné de l'armée, nous avons immédiatement envoyé les officiers et soldats pour inhumer nos martyrs, mais par suite du temps écoulé, ils étaient tous décomposés, ce qui ne nous a pas permis de distinguer les officiers des soldats. Nous avons pu reconnaître seulement les défunts Rached pacha, Mohamed bey Gabr, le binbachi Mohamed effendi Sadek, le docteur Ibrahim el-Kurdi. En dehors de ceux-ci, nous n'avons pu reconnaître personne. Nous avons appris également que les personnes qui suivent sont en vie : Ahmed effendi Chaaban, le binbachi Moussa effendi Nour. Nous sommes sûrs que les suivants sont en vie : Mohamed Rifaat bey, le kaïmakam Choukri bey, un médecin américain, un binbachi d'état-major et le moawen Mahmoud effendi Saïd. Quant aux prisonniers, nous ne savons pas leur nombre exact.» (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 2, le sirdar à Khairi pacha, 31 mars 1876.) Les états annexés à la dépêche du sirdar montrent que l'armée de Goura comprenait le 7 mars avant le combat : 1 lewa, 3 miralaï, 2 kaïmakam, 11 binbachi, 9 moawen, 58 youzbachi, 94 moulazim, 348 sous-officiers, 5.232 caporaux et soldats, 7 médecins. Sur ce nombre, périrent ou disparurent : 1 lewa, 1 miralaï, 1 kaïmakam, 8 binbachi, 5 moawen, 34 youzbachi, 63 moulazim, 165 sous-officiers, 3.228 caporaux et soldats, 5 médecins.

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 397.

[2] Cf. Dye, *op. cit.*, P. 398.

domestique de Hussein effendi Fakry, ex-moawen de l'expédition Arendrup, et l'autre nommé Bekhit faisait partie des gens du naïb Mohamed Abd el-Rahim; prisonniers tous deux des Abyssins, ils avaient réussi à échapper à leurs gardiens dans la confusion du combat et s'étaient dirigés sur Massawa; ils déclarèrent que l'ennemi avait subi de grosses pertes et que les troupes égyptiennes avaient réintégré leur camp victorieuses [1].

Soliman Niazi pacha, resté à Massawa, manda alors au moudir de Baaraza de lui faire passer toutes les nouvelles qui lui arriveraient de l'armée. Ce dernier transmit bientôt le rapport d'un Arabe Beni-Amer, méhariste, du service des transports, selon lequel l'ennemi occupait le terrain compris entre Kayakhor et Goura, ce qui empêchait le sirdar de faire passer des nouvelles; le moudir ajoutait que l'armée n'avait des munitions que pour deux jours de combat, alors qu'il restait à Baaraza 2.000 caisses de cartouches pour l'infanterie et 265 caisses de munitions pour l'artillerie [2]. En apprenant ces nouvelles, Soliman pacha donna aussitôt à Zakaria bey, arrivé depuis quelques jours à Massawa [3], l'ordre de partir pour le front avec 2 bataillons d'infanterie, 3 canons et 2 lance-fusées, et de prendre au passage les munitions laissées à Baaraza; 500 animaux de transport lui furent donnés à cet effet et il devait en trouver 200 autres à Baaraza [4].

Les nouvelles contradictoires transmises de Massawa arrivèrent au Caire le 10 mars, en même temps qu'une dépêche envoyée de Senhit par Alaeddin bey [5]; elles provoquèrent, de la part du Khédive, de pressantes demandes d'éclaircissements [6]. Outre les trois bataillons expédiés avec

[1] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièces 380, 392, Nachât bey à Khairi pacha, nuit du 9 au 10 mars et 10 mars 1876.

[2] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 394, Nachât bey à Khairi pacha, 10 mars 1876.

[3] Les 3 bataillons de Zakaria bey avaient quitté Suez le dernier jour de février sur le *Mahroussa* et le *Rahmanieh*. Le *Mahroussa* arriva à Massawa le 3 mars après le coucher du soleil (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 349, Nachât bey à Khairi pacha, 3 mars 1876).

[4] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 395, Nachât bey à Khairi pacha, 10 mars 1876.

[5] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 399, Alaeddin bey à Khairi pacha, 10 mars 1876. Alaeddin rapportait simplement qu'on avait entendu le bruit du combat : il ajoutait que Senhit est à trois jours de marche rapide de l'armée.

[6] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièces 488, 490, 492, Khairi pacha au maamour de Baaraza, à Nachât bey, à Soliman Niazi pacha, nuit du 10 au 11 mars 1876.

Zakaria bey, le vice-roi avait fait partir pour Massawa, dans les premiers jours de mars, deux autres bataillons commandés par Ismaïl pacha Kamel [1]; à ces cinq unités, il décida de joindre un sixième bataillon qui partirait sur le *Mahroussa;* il approuva l'envoi de Zakaria bey avec deux bataillons à Kayakhor, prescrivit à Soliman Niazi pacha de pousser un troisième bataillon en renfort à Baaraza [2] et demanda si Osman Rifki pacha se trouvait à Kayakhor ou s'il avait poussé avec ses troupes jusqu'à Goura [3]. L'incertitude du vice-roi, sous ce rapport, fut levée par deux télégrammes qui lui transmit Osman pacha le 11 mars et qui furent reçus le jour même au Caire. Les télégrammes émanaient du sirdar. « Il nous reste deux bataillons et deux batteries, déclarait tout d'abord Rateb pacha; Osman pacha se trouve à Kayakhor avec 6 bataillons et les convois, et il ne lui est pas possible de se joindre à nous. S.A. Hassan pacha se porte merveilleusement bien et se trouve avec nous. L'armée ennemie est composée de 200.000 hommes.» Ce télégramme alarmant était heureusement suivi d'une deuxième dépêche, dans laquelle le sirdar déclarait qu'au cours du combat livré le jeudi, un moawen de bataillon, 3 officiers et 15 nafar avaient été tués et que l'ennemi avait perdu 4.000 hommes. Osman pacha faisait savoir de son côté que les six bataillons, placés sous ordres à Kayakhor, étaient intacts, car ils n'avaient pas pris part à l'action, et il ajoutait : « Il nous est impossible d'aller jusqu'à l'armée, car l'ennemi se trouve sur la route et guette notre sortie des retranchements pour nous attaquer, comme il a précédemment attaqué les soldats de Goura le premier jour du combat [4].»

[1] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 466, le Khédive au sirdar, 8 mars 1876. Le vapeur *Gharbieh,* qui portait ces bataillons, arriva le 11 mars à Massawa.

[2] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 494, Khairi pacha à Soliman Niazi pacha, nuit du 10 au 11 mars 1876. Khairi pacha manda ensuite à Soliman pacha que le vice-roi n'avait pas l'intention de prescrire, du Caire, les mouvements à faire exécuter aux troupes. « Le transfert des troupes d'une place à une autre, ou tout autre mouvement militaire, ajouta le garde des sceaux, relève de S.E. le sirdar et de Osman pacha Rifki» (A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 497, Khairi pacha à Soliman pacha Niazi, 11 mars 1876).

[3] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 493, Khairi pacha à Nachât bey, nuit du 10 au 11 mars 1876.

[4] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.,* pièce 403, Osman pacha à Khairi pacha, 11 mars 1876.

Il résultait clairement de ces dépêches que Rateb pacha et le prince Hassan se trouvaient isolés à Fort-Goura, dont la garnison avait été dangereusement affaiblie à la suite des pertes subies dans le combat du 7 mars. Au cours de la nuit du 11 au 12 mars, le vice-roi expédia en conséquence à Nachât bey le télégramme suivant : « Veuillez nous informer d'urgence et après vous être mis en relations avec S.E. Rateb pacha par signaux militaires, de la situation du sirdar et nous faire connaître les munitions et les provisions qu'il possède à Goura et le temps pendant lequel il pourra résister à l'ennemi, cerné comme il est [1]. » Ce télégramme fut suivi, dans la même nuit, d'une deuxième dépêche adressée à Osman Rifki pacha. « Comme vous êtes en relations avec le sirdar par signaux militaires, lui manda le vice-roi, vous devez soumettre à S.E. le sirdar toutes les mesures que vous prenez. Vous devez aussi tenir compte des circonstances actuelles. Apprenez que le sort de l'armée égyptienne dépend actuellement de vous. De même que vous devez surveiller la situation de l'armée qui se trouve à Goura, vous devez également surveiller avec beaucoup de prudence les dangers que pourrait courir l'armée placée sous vos ordres. Vous devez aussi vous occuper sérieusement de conserver vos communications avec Massawa. On vous enverra d'ici par le *Mahroussa* deux bataillons en renfort, outre les trois bataillons envoyés avec Ismaïl pacha Kamel. Une batterie de canons Krupp sera également expédiée en vue de renforcer l'armée sous vos ordres. Actuellement, il vous incombe d'encourager vos soldats, sans leur montrer aucun signe de désespoir. Si nous relisons l'histoire d'Égypte, nous voyons que 10.000 Égyptiens ont souvent battu 100.000 soldats ennemis. Au lieu de regretter ce qui s'est passé, nous devons actuellement prendre les mesures nécessaires. Transmettez nos salutations à tous vos soldats. Que Dieu vous accorde la victoire et vous aide [2]. »

Le lendemain 12 mars, le vice-roi interrogea de nouveau Osman Rifki pacha : « Pouvez-vous, lui demanda-t-il, défendre dans les circonstances présentes le poste de Kayakhor que vous occupez actuellement, au cas où l'ennemi dirigerait sur vous ses forces ? Le terrain qui s'étend entre Kayakhor

[1] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 511, O.S. à Nachât bey, nuit du 11 au 12 mars 1876.

[2] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 512, Khairi pacha à Nachât bey, transmettant un O.S. à l'adresse de Osman Rifky pacha, nuit du 11 au 12 mars 1876.

et Baaraza peut-il être défendu et occupé, afin que l'ennemi ne puisse y pénétrer? Vous devez nous communiquer ces renseignements au plus vite et nous rendre compte des mesures que vous avez prises en vue de parer à l'attaque ennemie, de défendre la place, de protéger les voies de communication. Vous nous mettrez également au courant de la situation du sirdar au fur et à mesure. Vos mouvements doivent toujours être faits conformément à ses instructions. Si les communications sont rompues entre vous et lui, vous agirez seul. Bien qu'on ait télégraphié hier pour vous prescrire de veiller avec beaucoup de prudence aux dangers que peuvent courir vos troupes, vous demeurez toujours seul maître des décisions que vous jugerez opportun de prendre, car il se peut qu'on craigne d'entreprendre une chose, alors qu'en fait il n'en découlera aucun danger. Vous connaissez mieux que quiconque les mesures à prendre tant en ce qui concerne le poste de Goura que celui de Kayakhor. On vous a envoyé avec Zakaria bey et Ismaïl Kamel pacha 5 bataillons. A leur arrivée, vos troupes s'élèveront à 11 bataillons. Faites-nous savoir d'urgence si vous avez besoin d'autres renforts[1].» Sur ce dernier point, le vice-roi précisa sa pensée dans un deuxième télégramme du même jour : « Pouvez-vous percer les rangs de l'ennemi et arriver au poste de Goura? demanda-t-il à Osman pacha. Si c'est possible, quelle serait la force nécessaire? Faites-nous-le savoir d'urgence[2].»

Lorsqu'il eut reçu la lettre que le sirdar avait envoyée au Caire avec le chiffre de Soliman Niazi pacha[3] le lendemain du combat de Goura, le Khédive s'empressa de rassurer Rateb pacha. « Nous regrettons vivement l'erreur qu'a commise le chef d'état-major, lui manda-t-il. Malgré cela, il se produit quelquefois, au cours des guerres, des combats plus violents. Actuellement vous devez prendre les dispositions nécessaires, appropriées aux circonstances présentes. C'est vous qui en déciderez. Nous avons envoyé les renforts nécessaires en soldats et canons. Nous en envoyons d'autres. Nous avons confiance en votre courage et en votre dévouement

[1] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 513, Khairi pacha à Nachât bey, transmettant un O.S. pour Osman Rifki pacha, 12 mars 1876.

[2] A.A., Reg. 27, *Dép, Abd.*, pièce 514, Khairi pacha à Soliman Niazi pacha, 12 mars 1876.

[3] Cf. *supra*, p. 941 note 4.

et nous sommes sûr que vous encouragerez les soldats. Les renforts partent toujours pour rejoindre Osman Rifki pacha, qui a actuellement avec lui 11 bataillons d'infanterie[1]. Dans quelques jours, on complètera ce chiffre à 14 bataillons. Vous êtes relié à lui par signaux militaires. Vous pouvez, grâce à eux, faire ce qui vous sera possible, eu égard aux circonstances présentes. Efforcez-vous de défendre la place de Goura. Incha Allah! vous recevrez des renforts suffisants. Transmettez nos salutations à notre fils et à tous les soldats[2]. »

Comme il l'avait annoncé, le vice-roi donna l'ordre de faire partir sur le *Mahroussa* 2 bataillons et des pièces de canon, et il prescrivit à Nachât bey de garder en permanence un bataillon à Massawa pour assurer la défense de la place[3]. Osman pacha ayant télégraphié qu'aucun événement militaire n'avait eu lieu à Kayakhor le vendredi 10 mars et qu'il espérait rejoindre prochainement l'armée à Goura[4], le Khédive le mit en garde contre toute décision précipitée et lui renouvela l'injonction de n'agir que sur l'ordre du sirdar[5]. Ce n'est qu'à l'arrivée du rapport de Rateb pacha, écrit après le combat du 9 mars, que le vice-roi se rendit compte que le péril était provisoirement écarté. « Les opérations militaires qui se sont déroulées jusqu'à jeudi et qui ont abouti à la déroute de l'ennemi, nous ont vivement réjoui, manda-t-il au sirdar. Nous les approuvons toutes et nous sommes sûr que dorénavant vous prendrez toutes les mesures sages et fermes pour compléter la défaite de l'ennemi[6]. »

Glissant rapidement sur les pertes subies dans la journée du 7 mars, le vice-roi s'empressa de prévenir les agents étrangers du succès remporté

[1] Il est visible que le vice-roi anticipe ici sur les événements.

[2] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 515, Khairi pacha à Soliman Niazi pacha, 12 mars 1876.

[3] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 522, Khairi pacha à Nachât bey, 13 mars 1876.

[4] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 427, Osman pacha Rifki à Khairi pacha, 11 mars 1876.

[5] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 525, O.S. à Rifki pacha, nuit du 12 au 13 mars 1876.

[6] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 518, le Khédive à Rateb pacha, nuit du 12 au 13 mars 1876. Le vice-roi informait le sirdar que outre les 10 ou 11 bataillons présents à Kayakhor, il lui envoyait d'Égypte 5 bataillons et 2 batteries d'artillerie.

par l'armée égyptienne dans la journée du 9 [1]. Il reçut les félicitations des membres de la famille royale sur la belle conduite de son fils [2]. Le public, avide de nouvelles, n'apprit toutefois ce qui s'était passé que par un court entrefilet paru au *Moniteur égyptien* du 12 - 13 mars 1876, et l'on remarqua que les communiqués envoyés à la presse arabe étaient aussi sobres de détails que confus [3]. « Nous n'avons pas publié ici les événements qui ont eu lieu au cours du combat de mardi, manda Khairi pacha à Nachât bey, ni la perte et l'extermination de nos sept bataillons. Nous avons dit que l'ennemi a subi de très grosses pertes dans le combat de ce jour-là, et nous aussi ; que le combat a duré huit heures et que nos soldats sont rentrés dans les fortifications au coucher du soleil. Nous n'avons mentionné le nom d'aucun de nos héros. Sur ce, vous devez accorder toute votre attention à ce qu'aucun détail de ce combat ne soit dévoilé, et à ce qu'on ne mentionne pas à Massawa, parmi les habitants, les noms des tués. Si un Européen vous demande des renseignements, vous les lui donnerez de la façon sus-indiquée, c'est-à-dire d'une façon générale et sans précision. Vous devez veiller à ce que les officiers et leurs ordonnances, qui rentrent du combat, ne dévoilent quoi que ce soit à Massawa. Vous écrirez à S.E. le sirdar pour lui dire de recommander à toute personne qui partira de chez lui de ne donner aucun renseignement sur ce qui s'est passé au cours du combat de ce jour-là, et ce jusqu'à la fin des hostilités et le retour de l'armée. Vous ne devez autoriser quiconque à venir ici, tant les officiers que leurs ordonnances ou tout autre personne, et ce jusqu'à la fin des hostilités [4]. » Nachât bey reçut l'ordre de centraliser toutes les lettres, françaises ou arabes, officielles ou personnelles, adressées au Caire, à Suez ou à tout autre lieu, et de les envoyer au Ministère de la Guerre au Caire dans un sac cacheté à la cire rouge [5].

[1] F.O. 78 - 2501, Stanton à lord Derby, 13 mars 1876. — A.E. *Corresp. polit.*, Égypte 57, Outrey au Ministre des Affaires étrangères, le Caire 13 mars 1876.

[2] A.A., Carton 158, *Abdine,* divers, la princesse Zeinab et son mari Youssef Kamel pacha au Khédive, 17 mars 1876.

[3] Vienne, Archives d'État, rapport du conseiller de légation de Mayr, 25 mars 1876.

[4] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 15, Khairi pacha à Nachât bey, 16 mars 1876.

[5] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 8, Khairi pacha à Nachât bey, 15 mars 1876.

Les documents ou la poste provenant du sirdar et adressés au Ministère de la Guerre ou ailleurs, seraient aussi envoyés directement à la Maïa Sanieh en sac cacheté [1]. Toute personne venant d'Abyssinie serait placée en surveillance à Massawa [2]. Le vapeur anglais *Medina* de la British India, qui venait d'Aden et de Hodeida, étant arrivé à Massawa le 18 mars, avec deux passagers grecs et trois syriens, ceux-ci furent isolés au Lazaret et Nachât bey se réserva d'examiner leur cas à l'expiration de la quarantaine [3]. Ces diverses mesures avaient pour but de celer la vérité. Un souci du même genre intervint dans la rédaction du communiqué officiel sur les opérations d'Abyssinie que le Khédive adressa à Khartoum et à Senhit [4]; ce document mentionnait de tels succès qu'Alaeddin bey demanda au Caire l'autorisation de tirer le canon pour annoncer à tous la victoire des troupes égyptiennes sur les armées abyssines [5]; à quoi Khairi pacha répondit qu'il était préférable d'attendre la fin de la guerre [6]. Enfin le vice-roi fit savoir à Rateb pacha que les émissaires envoyés de Goura aux nouvelles devraient à leur retour lui dire, en présence des Européens, que les pertes ennemies s'élevaient à 35.000 hommes et même davantage; le sirdar ferait alors dresser des rapports en ce sens, en français et en arabe, et les enverrait en double exemplaire au Caire [7].

Après la retraite des Abyssins le vendredi 10 mars, la route se trouva dégagée entre Fort-Goura et Kayakhor. Rateb pacha en profita pour appeler à lui les trois bataillons d'Osman Ghaleb bey et les deux escadrons de cavalerie qui se trouvaient à Kayakhor. Le mouvement eut lieu dans la nuit du 10 au 11. Le sirdar prescrivit alors aux autorités de Massawa d'envoyer trois bataillons au front dans le plus bref délai pour remplacer la force tirée de Kayakhor [8], et fit entreprendre à Goura des travaux en

[1] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 49, Khairi pacha à Nachât bey, 20 mars 1876.

[2] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 502, Khairi pacha à Nachât bey, 11 mars 1876.

[3] A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 39, Nachât bey à Khairi pacha, 18 mars 1876.

[4] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 4, O.S. à Alaeddin bey et au hokoumdar du Soudan, 15 mars 1876.

[5] A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 8, Alaeddin bey à Khairi pacha, 15 mars 1876.

[6] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 26, Khairi pacha à Alaeddin bey, 16 mars 1876.

[7] A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 358, O.S. au sirdar, 14 mars 1876.

[8] A.A., Carton 160, *Abdine*, le sirdar à Khairi pacha, 11 mars 1876.

nue d'agrandir le fort qui devait maintenant contenir une garnison de 5 bataillons. A mesure que l'ennemi s'éloignait, Rateb pacha sentait renaître en lui la confiance. Il remercia le vice-roi des félicitations qu'il avait adressées aux troupes. « Les soldats sont tous prêts aux combats, manda-t-il au Caire ; avec l'aide de Dieu et l'appui de notre Bienfaiteur, nous disperserons sous peu l'ennemi [1]. » Dans une autre dépêche, il ne parlait de rien de moins que de l'exterminer [2]. Alarmé de cette ardeur guerrière, le khédive crut nécessaire de lui recommander la prudence et lui enjoignit de ne pas quitter la position de Goura « pour se rendre à Adoua », sans en avoir demandé au préalable l'autorisation au Caire [3].

A Massawa, Soliman Niazi pacha avait fait diligence pour envoyer les troupes au front. Zakaria bey partit le 11 mars avec deux bataillons ; le lendemain son troisième bataillon fut mis en route pour Kayakhor [4]. Le *Gharbieh* étant arrivé sur ces entrefaites avec deux bataillons commandés par Ismaïl Kamel pacha [5], l'un de ceux-ci partit dans la nuit du 12 au 13 mars avec le lewa et le kaïmakam du 4e régiment [6], tandis que l'autre restait en garnison à Massawa. Zakaria bey eut un voyage sans incident et rejoignit Osman pacha Rifki à Kayakhor le lundi 13 mars dans la matinée [7] ; les deux autres bataillons eurent un voyage plus mouvementé. Ismaïl Kamel pacha qui conduisait au front, avec son bataillon, un grand convoi de vivres et de munitions, rencontra le colonel Lockett [8] au pas-

(1) A.A., Carton 160, *Abdine*, le sirdar à Khairi pacha, 13 mars 1876.

(2) A.A., Carton 160, *Abdine*, le sirdar à Khairi pacha, 13 mars 1876.

(3) A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 531, Khairi pacha à Rateb pacha ; pièce 537, O.S. à Rateb pacha, 14 mars 1876.

(4) A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 413, Nachât bey à Khairi pacha, 11 mars 1876.

(5) Le navire arriva le 11 mars (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 416, Nachât bey à Khairi pacha, 11 mars 1876).

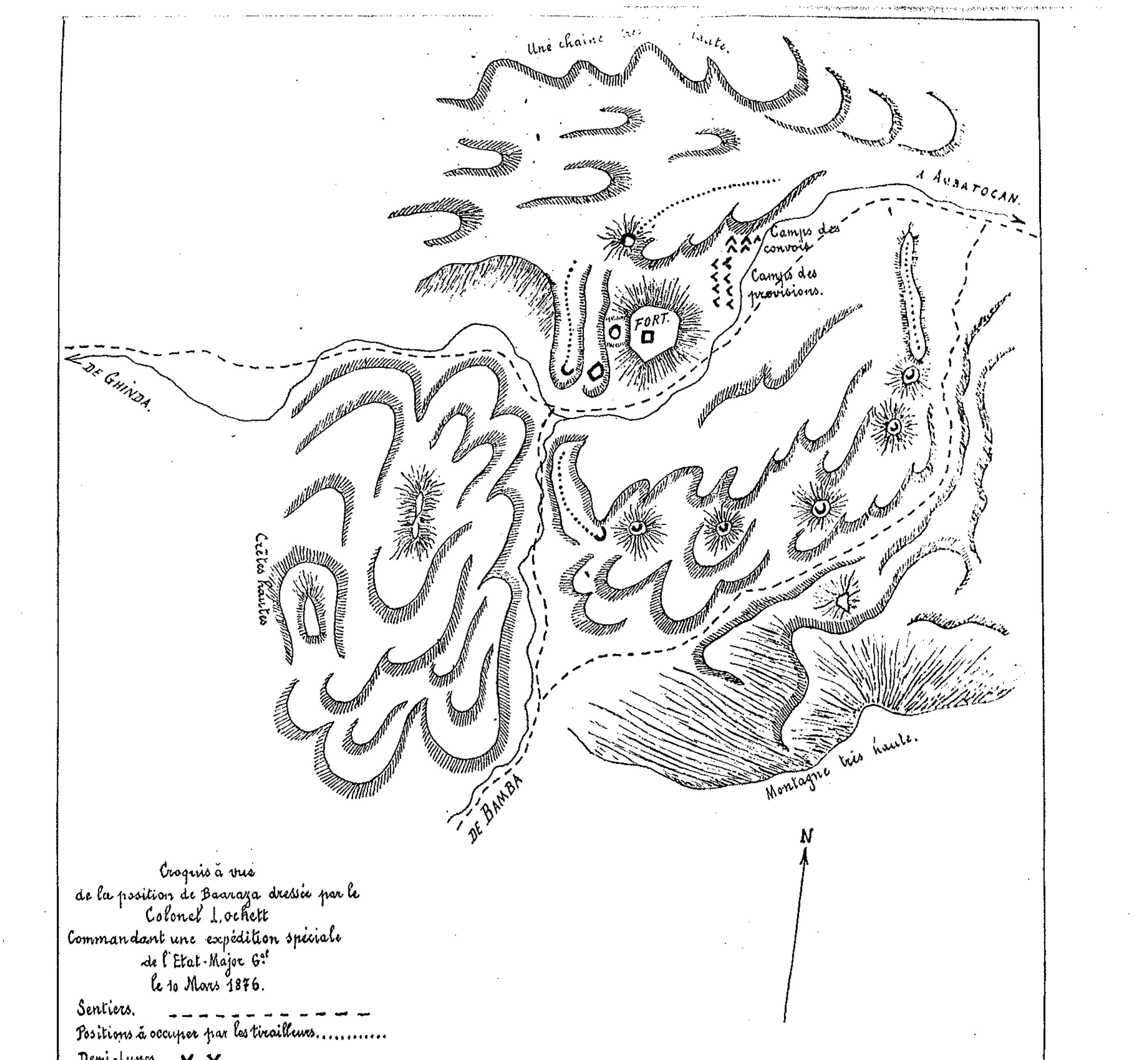
(6) A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièces 429, 446, Nachât bey à Khairi pacha, 12, 13 mars 1876.

(7) A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 3, Osman pacha Rifki à Khairi pacha, 13 mars 1876.

(8) Le 7 mars, jour du combat de Goura, Lockett entendit la canonnade d'Ambatokan où il se trouvait en train de procéder à la topographie du pays compris entre Massawa et Goura. Le 8, le colonel se porta à Baaraza. Des nouvelles fort confuses qui arrivaient du front, Lockett conclut que la ligne de communication avec l'armée

sage du mont Bamba et l'invita à se joindre à lui. A Adiraso, la troupe se renforça du 3e bataillon de Zakaria bey. Le pacha ayant reçu l'ordre de gagner Kayakhor à marches forcées, se mit en route avec ses forces le 15 mars à 2 heures du matin. Un peloton formait l'avant-garde, derrière laquelle marchaient le pacha et son état-major ainsi que Lockett et les officiers de la mission topographique; puis venaient les deux bataillons en colonne par quatre, suivis du train long d'un mille environ; un peloton formait l'arrière-garde. Au lever du jour, la longue colonne descendit vers la plaine de Haala. A ce moment, l'alarme fut donnée à l'arrière-garde et un officier se précipita à l'avant de la colonne pour annoncer qu'un fort parti ennemi approchait du convoi sur la gauche et n'en était distant que de 500 mètres. « Cela, rapporte Lockett, correspondait si bien avec la position que nous avions vu occupée par des bergers et leur bétail et par un grand troupeau de singes de forte taille, que nous supposâmes de suite qu'une erreur avait été commise. Un officier fut envoyé à l'arrière qui confirma cette hypothèse. La colonne reprit sa marche et fit halte sur la pente douce qui forme le commencement de la plaine de Haala. A ce moment l'alarme fut sonnée de nouveau à l'arrière-garde et répétée cette fois avec tant de persistance, que le pacha ordonna de former le carré et jeta son convoi dans l'intérieur. Après enquête, on découvrit que la même méprise était la cause de l'alarme donnée par l'arrière-garde. Après une heure de repos, la colonne se remit en marche à travers la plaine de Haala. Elle en avait parcouru un tiers environ, lorsque nous rencontrâmes un escadron de cavalerie envoyé à notre rencontre, pour nous servir d'avant-garde... De fait, il se plaça devant nous et se mit en

était coupée par l'ennemi. Il s'employa aussitôt à mettre la place en état de défense. Il y avait à Baaraza un demi-bataillon commandé par un binbachi, un convoi qui venait d'y arriver avec 200 hommes d'escorte, et un détachement de 120 hommes sous les ordres de Aly bey Italiani, qui travaillait à la pose de la ligne télégraphique. Chacun travaillait à part et les efforts étaient décousus. Lockett engagea le major égyptien à prendre le commandement de l'ensemble des forces et l'aida de ses conseils pour améliorer les défenses de la place, que l'ennemi pouvait menacer en venant de Ghinda ou de Bamba, et dont la redoute, assez bien construite, était dominée par les hauteurs environnantes (A.A., Lockett à Stone, 9 mars 1876). Sur le plan des défenses de Baaraza que nous publions, les lignes pointillées indiquent les positions à occuper, en cas d'attaque, par les tirailleurs égyptiens.



Une chaine très haute.
A AUBATOCAN.
Camps des convois
Camps des provisions.
FORT.
DE GHINDA.
Crêtes hautes
DE BAMBA
Montagne très haute.
N
Croquis à vue
de la position de Baaraza dressée par le
Colonel Lockett
Commandant une expédition spéciale
de l'Etat-Major Gal
le 10 Mars 1876.
Sentiers.
Positions à occuper par les tirailleurs...........

marche bravement, mais en une longue colonne formée sur deux rangs. Nous avions à peine marché une demi-heure dans cet ordre, quand la cavalerie fit volte-face, partit à fond de train sur nous comme un tourbillon et bouscula le pacha et son état-major en hurlant à toute voix : «Les Abyssins, les Abyssins, Allah ! Allah ! Formez le carré !» Nous étions entourés de broussailles qui masquaient la vue. Autant que nous pouvions voir, il n'y avait aucun signe de l'ennemi, mais le pacha et son état-major suivirent au galop la cavalerie. Quand nous aperçûmes l'infanterie, nous constatâmes que le bataillon de tête courait vers l'arrière dans ce qui me parut être une terrible confusion, mais le bataillon de queue avait fait halte et s'était formé sur deux côtés ; celui de tête compléta bientôt le carré, avec toute la cavalerie à l'intérieur... Le pacha, le major Dulier et moi, nous restâmes hors du carré, face à la direction supposée de l'ennemi. Je proposai au pacha de me laisser faire une reconnaissance, avec le major Dulier, sur l'avant. A ce moment même, un soldat énervé déchargea son fusil et aussitôt le carré tout entier ouvrit un feu épouvantable. Nous fîmes demi-tour et chevauchâmes vers le carré, criant du plus fort de nos voix : « Usbar ! Usbar !» Les clairons sonnèrent « Cessez le feu», mais les volées continuèrent pendant trois à cinq minutes. Pendant ce temps, nous nous trouvions tous trois devant le front d'un demi-bataillon, allant de droite à gauche et de gauche à droite, pour essayer de rétablir l'ordre. Aucun de nous ne fut blessé. Le convoi, au même moment, entrait dans le carré par l'arrière ; la face arrière du carré tirait comme le reste, mais pas un homme ou un animal ne fut touché. Les soldats déchargeaient leurs fusils placés à la hanche, sans épauler ni viser, et avec un angle tel que les balles passaient au-dessus de la tête d'un homme placé à quelques mètres de la ligne de feu. Finalement le feu cessa.» Lockett et Dulier se portèrent alors en avant et, à l'endroit où la cavalerie avait fait demi-tour, ils trouvèrent leur guide, un Choho, qui, avec deux autres Choho, était assis tranquillement sur le bord de la route. Ils avaient pris de l'avance sur la colonne et s'étant, suppose-t-on, arrêtés pour se reposer, avaient été la cause de toute cette panique. Lockett et Dulier revinrent près du pacha et rendirent compte ; ils obtinrent de lui un détachement de cavalerie, dont ils formèrent quatre piquets pour explorer les environs. On ne trouva pas trace d'ennemis. La cavalerie fut alors déployée à travers la plaine ; les troupes

se reformèrent en colonne et reprirent leur marche, et l'on parvint au pied de l'akaba de Kayakhor, sans autre incident, vers 3 heures de l'après-midi [1].

Les troupes amenées par Ismaïl pacha Kamel arrivèrent à Kayakhor le mercredi 15 mars [2]. Le lendemain Ismaïl pacha se rendit à Goura auprès du sirdar. Le 17 mars, Rateb pacha et le prince Hassan ordonnèrent au colonel Lockett de construire un fort puissant à Kayakhor, près des retranchements légers élevés à la hâte par Osman pacha Rifki la veille du combat du 7 mars. Ce fort, destiné à recevoir une garnison de 3 bataillons et entre 6 et 12 pièces d'artillerie, devait être placé de manière à commander l'akaba de Kayakhor et avoir de l'eau à proximité, son relief être tel que le fort ne pût être emporté par un assaut direct; l'ouvrage, enfin, devait pouvoir être construit dans un délai de vingt à trente jours. L'endroit choisi par le colonel comprit les deux plus hauts points voisins de l'akaba. S'il offrait l'inconvénient d'être commandé au nord par un plateau distant de 600 à 800 mètres, au sud par la chaîne de montagnes éloignée de 1.000 à 1.200 mètres, et d'être éloigné de 500 mètres du point d'eau, il avait par contre l'avantage d'offrir à l'artillerie un champ de tir étendu sur la plaine de Goura d'une part, sur l'akaba et la vallée de Kayakhor de l'autre [3]. Les travaux furent entrepris le 20 mars par le bataillon du génie dirigé par le major Aly effendi Samah. Le lendemain, 500 hommes de troupes commandés par Rached bey se joignirent aux sapeurs. Le 22 mars, 1.200 soldats étaient au travail sous les ordres de Rached bey et de Zakaria bey. L'abondance de la main-d'œuvre permit de pousser les travaux activement. Le 24 mars, l'ouvrage, qu'on appelait le fort de Kayakhor, du nom du village situé à deux milles de distance et

[1] Lockett, rapport de mission adressé au général Stone, 27 juillet 1876. A son arrivée à Kayakhor, Ismaïl pacha Kamel déclara à Rateb pacha que les Abyssins, au nombre de 40 à 50, s'étant montrés à la localité de Haala, il avait fait former le carré à ses troupes et tirer quelques balles «qui n'atteignirent pas leur but»; ensuite de quoi, l'ennemi se retira (A.A., Carton 160, *Abdine*, dépêche de Rateb pacha, 16 mars 1876).

[2] A.A., Reg, 38, *Arr. Abd.*, pièce 31, Osman pacha Rifki à Khairi pacha, 15 mars 1876.

[3] A.A., Lockett à Loring, 17 mars 1876.

à 1.000 ou 1.500 pieds plus bas, reçut, avec l'autorisation du prince, le nom de Fort-Hassan pacha. Le 30 mars, les travaux extérieurs se trouvèrent assez avancés pour recevoir les trois bataillons et les deux batteries de montagne destinés à y tenir garnison. Ils furent achevés dans les premiers jours d'avril et l'on poussa dès lors les travaux intérieurs. Le 5 avril, le prince Hassan et Rateb pacha visitèrent le fort et exprimèrent leur satisfaction [1].

Cependant le Khédive n'avait cessé d'activer l'envoi des renforts d'Égypte. Le *Koufit* quitta Suez le 13 mars avec une batterie Krupp et des munitions, ainsi que 115.400 cartouches pour fusil Remington [2]. « Dans deux jours, manda le vice-roi à Alaeddin bey dans la nuit du 13 mars, on enverra d'Égypte à Massawa des soldats par le vapeur *Mahroussa* et les autres navires qui se trouvent ici. De votre côté, vous devez, par l'intermédiaire d'émissaires à même de fréquenter les habitants des pays ennemis, faire courir le bruit qu'on recevra d'Égypte des troupes en nombre égal à celles qui se trouvent à Massawa et au Hamacène, et que dans trois jours se concentreront à Massawa des troupes deux fois supérieures à celles qui s'y trouvent actuellement, ceci pour détruire complètement les forces du roi Jean [3]. » En même temps, le Khédive faisait demander au vékil du Soudan oriental s'il ne serait pas possible de trouver de 15.000 à 20.000 Arabes, Chaïghié ou Beni-Amer, pour les joindre à l'armée [4]. La réponse d'Alaeddin bey ne fut pas encourageante ; il n'avait que 95 Chaïghié au Taka, employés comme bachi-bouzouks ; quant aux Beni-Amer, il avait discuté la question avec Mohamed, fils du défunt Hamed bey tué à Gundet. Les Arabes répugnaient à se joindre à l'armée ; ils faisaient valoir la longueur de la distance, le manque de chevaux, enfin la crainte de subir le même sort que les cavaliers qui avaient pris part à l'expédition Arendrup. « Nous pouvons les obliger par la force à aider le

(1) Rapport de Lockett au général Stone, 27 juillet 1876.

(2) A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 454, l'agent de la Khédivieh à Suez à Khairi pacha, reçu le 14 mars 1876.

(3) A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 535, Khairi pacha à Alaeddin bey, nuit du 13 au 14 mars 1876.

(4) A.A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 532, Khairi pacha à Alaeddin bey, nuit du 13 au 14 mars 1876.

gouvernement, poursuivait le vékil, mais cette mesure ne résoudra pas le problème, car nous ne pourrons en trouver un grand nombre. Ceux mêmes que nous prendrions s'échapperaient en cours de route et n'atteindraient pas même le camp de l'armée. Ceci sans parler du mécontentement que provoquerait cette manière de faire. Les Arabes ne sont pas habitués à porter des armes à feu et ne désirent pas en avoir, car ils ne savent comment s'en servir.» Alaeddin concluait qu'en dehors de 120 Arabes volontaires non montés et de 44 cavaliers déjà employés comme gallirs et payés par l'État, il était impossible de lever aucune troupe au Taka [1].

Le *Mahroussa* partit de Suez avec deux bataillons le 14 mars. Dès qu'il fut en vue de Massawa, le 17 mars, le bataillon qui tenait garnison dans cette ville fut envoyé à Mkoullo, afin de préparer son départ pour l'armée le lendemain. Un des bataillons amenés par le *Mahroussa* fut gardé à Massawa pour défendre la place, tandis que l'autre devait partir pour le front [2]. Le *Rahmanieh,* parti de Suez le 15 mars, avec un bataillon et deux canons de montagne [3], arriva à Massawa le 19 [4]. Le 17 mars, le vapeur *Messir* quitta Suez avec un chargement d'animaux et de divers ; le lendemain ce

[1] A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 15, Alaeddin bey à Khairi pacha, 15 mars 1876. Des offres de service vinrent d'ailleurs. Au début d'avril 1876, l'ex-cheikh des Bicharin à Berber sollicita du Khédive l'octroi du grade de sersawari et la permission de lever un contingent de 400 hommes, pris parmi ses parents et congénères, pour aller combattre en Abyssinie. Pour armer sa troupe, il demandait l'envoi de 400 fusils à deux coups ; il possédait 200 chevaux et se procurerait des dromadaires pour monter le reste de ses hommes (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièces 120, 140, 277, l'ex-cheikh des Bicharin à Berber à Khairi pacha, 8, 12 et 23 avril ; Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièce 243, Khairi pacha au cheikh des Bicharin, 11 avril 1876). En mai 1876, Emara agha Nimr, ancien nazir du kism de Rabatab, à Berber, proposa également de lever 400 cavaliers et méharistes pour servir en Abyssinie, contre livraison d'armes et remise de fonds pour acheter des montures (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.,* pièce 81, Emara agha Nimr à Khairi pacha, 25 mai 1876). Aucune suite ne fut, semble-t-il, donnée à ces deux propositions.

[2] A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièces 21, 33, Nachât bey à Khairi pacha, 17 mars 1876.

[3] A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 1, l'agent de la Khédivieh à Suez à Khairi pacha, 16 mars 1876.

[4] A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 51, Nachât bey à Khairi pacha, 19 mars 1876.

fut le tour du *Yanbo,* avec des canons, des chevaux et des mulets [1]. Le *Koufit,* qui avait amené du matériel à Massawa, en repartit pour Souakin à l'effet de charger 53 chameaux achetés par le gouverneur de cette place [2]; il ramena, outre ces animaux, 2.000 gourdes, 1.000 cordes et 90 bâts [3]. Le vapeur *Hodeida* quitta Suez le 27 mars avec 200 animaux et 800 kantars de biscuit [4], et le *Gharbieh* repartit pour Massawa le 31. Au total, en dehors des 12 bataillons d'infanterie qui composaient primitivement le corps expéditionnaire, le Khédive envoya successivement d'Égypte à Rateb pacha 12 autres bataillons en renfort. Le soin qu'il prit de faire grossir par la rumeur publique l'importance des renforts dirigés sur Massawa, dans la seconde quinzaine du mois de mars, montre d'ailleurs qu'il visait moins à parer à un péril immédiat qu'à intimider le roi Jean afin de le pousser dans la voie des négociations.

(1) A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièces 23, 36, l'agent de la Khédivieh à Suez à Khairi pacha, reçus les 17 et 18 mars 1876.

(2) A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.,* pièce 418, Nachât bey à Khairi pacha, 11 mars 1876; Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 509, Khairi pacha à Nachât bey, 12 mars 1876; Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 64, Nachât bey à Khairi pacha, 20 mars 1876.

(3) A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 119, le gouvernorat de Souakin à la Maïa, 24 mars 1876; pièce 135, Nachât bey à Khairi pacha, 25 mars 1876.

(4) A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 184, l'agent de la Khédivieh à Suez à Khairi pacha, 27 mars 1876.

CHAPITRE XV.

LA GUERRE D'ABYSSINIE. — LA NÉGOCIATION.

1. — L'ODYSSÉE DE MOHAMED RIFAAT.

A son départ de Fort-Goura, le mardi 7 mars, pour combattre le roi Jean, Rateb pacha avait laissé derrière lui son secrétaire pour la langue turque et la langue arabe Mohamed Rifaat bey. Ce dernier suivit l'action de loin avec des jumelles ; puis deux officiers étant venus dire que les troupes égyptiennes étaient victorieuses, il quitta le fort à pied, avec son fusil et des munitions, pour voir le combat de plus près. « Arrivé à 1.500 mètres du fort, rapporte-il dans ses Mémoires [1], je trouvai à mes côtés le secrétaire Hassan effendi Ahmed qui me suivait à pied. J'ai vu aussi le docteur Mohamed Aly bey à cheval avec son ordonnance, ainsi que le domestique du miralaï Mohamed bey Gabr monté sur un âne chargé d'eau. Le docteur ordonna à ce dernier de me donner sa monture. Je pris l'âne et remis au domestique mon fusil, décision qui s'avéra heureuse par la suite. Quelques instants après, j'entendis un grand vacarme et je vis deux de nos soldats qui revenaient effrayés. Les ayant interrogés, ils dirent que nos troupes avaient été battues. Je voulus retourner au fort, mais mon âne s'y refusa et continua sa marche ; je l'abandonnai alors et partis à pied.

« Je voulais rentrer, mais la distance était longue et je ne pouvais courir. Le secrétaire m'abandonna à mi-chemin et j'aperçus le docteur Mohamed

[1] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 34 à 40. Nous donnons de son récit une traduction libre.

Aly bey qui rentrait à cheval [1]. La cavalerie ennemie s'est alors portée à l'attaque du fort, nous a encerclés, et un cavalier abyssin m'a fait prisonnier. Les deux soldats ont voulu me délivrer en frappant le cavalier : celui-ci leur a demandé l'aman. Puis il m'a pris de nouveau. Je réussis à me séparer de lui, bien que sans armes. Il braqua alors son fusil sur moi, mais sans tirer, sans doute pour m'intimider, puis il me donna un coup d'épée derrière l'oreille gauche ; le sang a coulé. Il me frappa une deuxième fois au cou, en disant : « marche ! ». Si j'avais eu mon arme, il m'aurait certainement tué.

« Notre cavalerie ayant déclanché une contre-offensive, mon cavalier m'a quitté ; il est revenu ensuite me reprendre et m'obligea à marcher. Entre temps, notre fort bombardait l'ennemi. Pour éviter d'être blessé, le cavalier descendit de cheval et me fit signe de le suivre. J'ai pu voir de loin nos soldats combattre les Abyssins et un grand nombre d'hommes tomber des deux côtés. Nous avons continué à marcher jusqu'à ce que nous ayons atteint une colline ; les obus passaient sur nos têtes... Quand nous fûmes loin du danger, mon cavalier marcha lentement jusqu'à ce que nous eussions gagné un point d'eau. Il me donna alors à boire. Puis il prit mes effets en commençant par la veste tachée de sang. Nous avons continué notre marche jusqu'à ce que nous ayons atteint une plaine. Il était environ 11 heures de jour [2]. Je trouvai beauoup de monde en cet endroit, mais ne reconnus personne, tant j'étais effrayé ; je me rappelai toutefois avoir vu cette plaine. Nous y avons rencontré un certain nombre de nos soldats prisonniers. Mon cavalier leur a demandé si j'étais un de leurs chefs. L'un d'eux lui répondit oui, bien qu'il ne me connût pas. Mon cavalier s'empara alors de ma montre et de sa chaîne. Je cachai ma bague dans la poche de mon pantalon, car elle était pour moi un vieux souvenir. Après avoir mis la montre et la chaîne à son cou, le cavalier commença à parader à cheval en disant des mots dont je ne compris pas le sens. Je crois qu'il devait se vanter de sa bravoure en disant qu'il avait fait un prisonnier... Le soleil était près de se coucher. L'emplacement où nous étions est situé à l'est de Goura et nous y avions campé en premier

[1] Le docteur fut fait prisonnier quelques instants après par la cavalerie ennemie.
[2] Soit une heure environ avant le coucher du soleil.

lieu lors de notre arrivée, car j'y retrouvai quelques feuilles de papier portant mon cachet. A la tombée de la nuit, mon cavalier a pris le restant de mes effets et ne m'a laissé que mon pantalon, mon caleçon, mes chaussettes et mes chaussures. En fouillant dans mon pantalon, il découvrit la bague qu'il prit. Il fit froid cette nuit-là. Il me donna une serviette pour m'entourer le corps et m'apporta un morceau de pain. Malgré le froid, je dormis bien.»

Le cavalier qui avait capturé Mohamed Rifaat s'appelait Kouchou et appartenait à la province d'Enderta. Le mercredi matin, il conduisit son prisonnier à dedjaz Maro, à qui Rifaat déclara qu'il était le secrétaire du prince Hassan pacha. Voyant que l'armée égyptienne avait été battue et un grand nombre de ses soldats faits prisonniers, le secrétaire jugea qu'il était préférable d'entamer des pourparlers de paix pour éviter de plus grosses pertes à l'armée, et il s'en ouvrit à dedjaz Maro. Ce dernier manda l'interprète du roi. Rifaat déclara à celui-ci qu'il était secrétaire civil et non pas militaire ; que le combat qui venait d'avoir lieu avait été livré par l'avant-garde égyptienne seule et que derrière elle venait une armée de 32.000 hommes environ [1], que les Égyptiens se battaient pour venger Arendrup et qu'ils n'avaient pas l'intention d'occuper le territoire abyssin. Le combat d'hier, ajouta-t-il, a vengé Arendrup. Si un deuxième combat doit avoir lieu, de nouvelles troupes viendront du Caire. Dedjaz Maro, qui assistait à l'entretien, dit alors : « Votre chef accepterait-il de conclure la paix au cas où on le lui demanderait?» — « Oui», répondit Rifaat — « Quel serait l'intermédiaire?» — « Moi» — « Et si le roi refuse de faire la paix?» — « Le roi doit se conformer à l'avis de la majorité des ras qui demandent la paix», et Rifaat ajouta que la paix était préférable pour les Égyptiens comme pour les Abyssins. — « Je suis de cet avis, dit Maro. Je vais voir le roi pour le mettre au courant, puis je te ferai mander auprès de lui [2].»

Le jeudi soir, un Abyssin vint dire à Rifaat qu'on discutait la question de le mettre à mort. Rifaat avertit son cavalier : « Non, répondit ce dernier, vous avez l'aman.» A partir de ce moment-là, Kouchou ne le laissa jamais

[1] Rifaat grossit à dessein le chiffre des effectifs.

[2] Cf. MOHAMED RIFAAT, *op. cit.*, p. 44.

seul ; il se tenait à sa droite pendant la marche, un autre Abyssin marchait à sa gauche et un prêtre se tenait derrière lui ; ces mesures rassurèrent Rifaat. Vendredi, après le massacre des prisonniers, un Abyssin de l'Enderta vint le trouver pour le tranquilliser ; il répétait sans cesse : « Aman ! Aman ! » A côté de lui se tenait un soldat copte qui déclara à Rifaat qu'il devait la vie à cet Abyssin et au fait qu'il avait une croix tatouée sur la main. Un domestique de dedjaz Maro vint alors dire à Rifaat que le roi l'avait recommandé à ses troupes, ce qui acheva de le rassurer. Le même jour, un des ras abyssins le fit appeler et le félicita d'être toujours en vie. « Que ferais-tu, lui dit-il, si le roi t'appelait et te demandait d'être l'intermédiaire entre les troupes égyptiennes et lui pour conclure la paix ? » — « Je ferai ce que le bon Dieu me dictera de faire », répondit Rifaat. Le ras revint à la charge, mais Rifaat garda le silence ; il avait décidé de ne rien dire avant d'avoir vu le roi [1].

Le samedi (11 mars), le cavalier Kouchou remit à Rifaat un morceau de pain. Un délégué du roi parut ensuite ; il était chargé de conduire le secrétaire auprès de Sa Majesté. En arrivant près du camp, le cavalier s'agenouilla derrière une tente. Rifaat crut que c'était la tente du roi, mais ce n'était que son église ; elle était en drap rouge, tandis que la tente du roi est en drap blanc. Quelques instants après, le roi l'appela. Tous ceux qui se trouvaient près de lui quittèrent la tente à l'exception de son oncle le ras Areya. Le roi reçut le secrétaire égyptien la tête couverte d'un morceau de toile qui dissimulait ses traits. Ce n'est qu'après plusieurs visites qu'il parla à Rifaat dévoilé. De grande taille et le teint basané, Jean était nu-tête et portait ses cheveux arrangés à la manière des femmes ; il avait une figure allongée, des yeux couleur du miel, un grand nez, des dents apparentes. Pieds nus et très proprement vêtu, il était assis sur un lit, soutenu à droite et à gauche par des coussins. Sur une natte étendue à ses pieds, était assis l'oncle du roi. Comme Rifaat n'arrivait pas à se faire comprendre, le roi manda un interprète qui connaissait l'arabe, et le dialogue suivant s'engagea :

Le roi — « Quel est le but de votre venue ici et que pensez-vous faire ? »

Rifaat — « Notre intention est de rétablir les relations commerciales entre

[1] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 53.

l'Abyssinie et l'Égypte, et de raffermir l'amitié entre les deux pays. Quand Arendrup bey a délégué auprès de vous le naïb Abd el-Rahim pour parlementer à ce sujet, vous l'avez emprisonné, alors qu'un délégué ne doit jamais être mis en prison ni maltraité.»

Le roi — « Nous avons ordonné son emprisonnement parce qu'il nous a dit que le Khédive désirait s'emparer du territoire qui se trouve entre Massawa et le Mareb, fleuve qui coule à proximité d'Adoua, ancienne résidence du roi d'Abyssinie. En général, quant on veut parlementer, on n'envoie pas quelqu'un avec des soldats et des cavaliers. Arendrup bey est venu dans notre pays avec des troupes.»

Rifaat — « Les paroles du naïb ne sont pas conformes à la vérité et ne traduisent pas nos intentions. S'il s'est exprimé ainsi en réalité, il a parlé de son cru. Quant à l'arrivée d'Arendrup bey avec des troupes, comme l'Abyssinie comprend des vallées et des montagnes abruptes, où il y a beaucoup de brigands et de voleurs, il y a lieu de craindre [pour sa sûreté] si l'on vient seul. Les troupes qui ont accompagné Arendrup bey avaient pour mission de le protéger en cours de route et d'assurer les voies de communication. Pour vous en donner la preuve, Arendrup bey n'avait que 1.000 soldats seulement ; le reste était éparpillé dans diverses stations et chargé de lui apporter les provisions voulues, afin d'éviter toute dépense au roi d'Abyssinie.»

Le roi — « Bien que tu parles de cette façon, je connais le fond des choses. As-tu un cachet pour pouvoir écrire la lettre par laquelle nous demandons la paix?»

Rifaat — « Oui, mais le cachet se trouve avec le cavalier.»

« Le roi ordonna alors d'apporter le cachet, ajoute Rifaat, et j'ai été content de ce premier succès. J'ai compris également que le fait que le roi m'a chargé d'écrire une lettre pour demander la paix dénote son ignorance des affaires courantes et de la politique, et je remerciai Dieu de ce succès [1].»

Après l'audience, le secrétaire fut conduit à une tente qui contenait des lances et des boucliers, et qui appartenait à Lika Moukas Warki [2]. Il

[1] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 54 à 57.

[2] Rifaat explique que *Warki* veut dire *or*, et que le nom du personnage est Wilka

demanda une plume et du papier que lui apporta un Copte nommé Matta; et il rédigea une lettre au nom du roi adressée à S.A. Hassan pacha. En réalité, le négus voulait que la lettre fût écrite par Rifaat bey en son nom propre; mais ce denier expliqua à Matta qu'il était préférable que la lettre fût adressée par le roi lui-même et portât son sceau, car, en sa qualité de prisonnier, il ne pouvait écrire une pareille lettre. Le roi Jean approuva la suggestion, fit recopier le brouillon de Rifaat et y apposa son sceau. L'interprète du roi, nommé Desta, fut chargé de porter la lettre au camp égyptien, et le négus le fit accompagner par un youzbachi prisonnier, à qui l'on rendit ses vêtements pour la circonstance. Rifaat remit à l'envoyé une lettre en turc pour le sirdar, dans laquelle il le mettait au courant de ce qu'il avait vu en Abyssinie, de l'état des troupes abyssines et de leur nombre; il termina sa lettre en attirant l'attention de Rateb pacha sur la nécessité de liquider cette affaire à l'amiable [1].

2. — POURPARLERS D'ARMISTICE.

La lettre adressée de Balsa par le roi Jean au prince Hassan pacha était ainsi conçue [2] :

« Nous vous envoyons nos meilleures salutations en notre nom et au nom de nos armées. Grâce à Dieu, nous nous portons tous bien. J'espère que votre santé est bonne et que votre amitié pour nous est durable. Tout ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, la guerre entre notre pays et le gouvernement khédivial et l'ébranlement de la paix entre les deux pays, est dû à Munzinger pacha qui a intrigué entre nous, alors que notre amitié était grande avec notre frère Ismaïl pacha et que nous espérions qu'elle durerait. Tout a une cause. Vos armées ont attaqué notre territoire; elles

Moukas, qui signifie : *celui qui se dévoue pour le roi* (cf. MOHAMED RIFAAT, *op. cit.*, p. 62). Nous avons déjà rencontré ce personnage (cf. t. III, 1re partie, p. 378, 379), sous le nom de Murcha Werke. *Lika* ou *Liq* est un titre honorifique abyssin équivalant à celui de *docteur* (cf. M. DE COPPET, *op. cit.*, p. 88, note 8).

(1) Cf. MOHAMED RIFAAT, *op. cit.*, p. 59.

(2) Le texte est tout à fait semblable, quant aux idées, à celui que cite Mohamed Rifaat dans son ouvrage p. 58. La lettre du roi Jean est datée du 3 baramhat 1868, correspondant au 11 mars 1876.

se sont emparées du Hamacène et elles ont poussé jusqu'à proximité de notre capitale. Le combat s'est alors malheureusement produit [1]. Et bien que Dieu ne veuille pas qu'on verse du sang, vous ne vous êtes pas contentés de cela. Vous êtes venus avec vos armées et avez construit des fortifications sur notre territoire. Nous espérions que vous nous donneriez les motifs de cette agression ; rien de cela n'a été fait. Finalement nous avons dû venir et le combat a duré trois jours successifs, au cours desquels beaucoup de sang a été versé et dans nos rangs et dans les vôtres. Ces mesures ne plaisent à personne et Dieu ne les a pas autorisées. Nous en sommes, vous et moi, la cause. La cessation des hostilités est indispensable pour arrêter le sang versé. Si vous désirez entamer des pourparlers à cet effet, veuillez nous envoyer un délégué ou nous le faire savoir afin que nous vous en envoyions un de notre part. Nous nous confions à Dieu pour la réussite. Nous espérons que la réponse à cette lettre sera envoyée aujourd'hui même. Que Dieu vous garde [2]. »

Le délégué abyssin revint bientôt du camp égyptien avec une lettre du sirdar disant qu'il acceptait de négocier et demandait au roi Jean de lui envoyer un délégué [3]. Le négus écrivit alors le dimanche 12 mars une seconde lettre adressée conjointement au prince Hassan et à Rateb pacha. « En aucun temps, déclarait-il, l'histoire n'a marqué une ère d'inimitié entre le gouvernement égyptien et le royaume d'Abyssinie. Aucun méfait n'a été commis de part ni d'autre entre ces deux nations. Une amitié sincère les a toujours liées, mais c'est le grand diable qui cause l'inimitié entre deux frères ou deux amis, par des intrigues qui mènent à la guerre, cause du sang versé. Quant à nous, nous ne faisons qu'un avec notre frère aimé Ismaïl pacha, le grand Khédive. Actuellement, aucun désaccord n'existe entre nous et le fils de notre bien-aimé frère. De notre côté, la première et la seconde fois, nous avons été poussés à la guerre par un cas de force majeure, car les frontières n'ont pas été respectées, et parce que vous avez écouté les rebelles au royaume d'Abyssinie. Ce qui s'est passé est passé. La faute n'incombe ni à vous ni à nous, mais au méchant

[1] Le roi Jean fait ici allusion au combat de Gundet.

[2] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 458, le sirdar à Khairi pacha, 11 mars 1876.

[3] A.A., Carton 160, *Abdine*, Rateb pacha à Khairi pacha, 11 mars 1876.

qui a provoqué le versement du sang par des êtres humains, défendu catégoriquement par toutes les lois. Nous n'avons nullement attaqué vos frontières ; le voisin doit veiller à la défense des frontières de son frère et au respect des traités. Il est préférable et il convient mieux que l'accord et l'amitié unissent nos deux nations comme par le temps passé. Nous espérons que vous retournerez dans votre capitale. Nous vous restituerons tous vos soldats et vous pourrez rentrer chez vous la tête haute. Si vous refusez que l'amitié sincère lie nos deux nations, le Créateur du Ciel et de la Terre, qui a tracé à chaque nation ses frontières, décidera entre nous deux. Conformément à la tradition des amis, nous vous proposons l'amitié ou l'inimitié [1].»

Le ton de la lettre était conciliant. Pour mettre fin à la guerre, le négus demandait au sirdar d'évacuer le territoire abyssin et s'engageait à lui restituer les prisonniers en sa possession. La lettre fut portée au camp égyptien par l'interprète Desta, à qui le roi Jean adjoignit un fonctionnaire nommé Grindi Oustelli [2], ami de Lika Moukas dont il partageait la tente. L'homme était mal choisi, car il n'avait, au dire de Rifaat bey, aucun talent de diplomate. Aussi lorsque Rateb pacha lui demanda des explications, se borna-t-il à répondre qu'il venait lui remettre la lettre du roi et qu'il n'avait rien à ajouter [3].» Le sirdar s'étonna : « Vous vouliez engager des pourparlers, écrivit-il en substance au roi ; mais aujourd'hui vous contredisez ce que vous disiez hier, car vous déclarez : « Retournez à votre pays et que l'amitié se rétablisse à l'avenir entre nous.» Mais comment cette amitié se rétablira-t-elle à l'avenir et sous quelles conditions? C'est là une question vague et elle doit être bien exposée avant qu'une décision ne soit prise à ce sujet [4].»

Au Caire, on battit réclame autour de la lettre du roi Jean. On déclara qu'à la suite du revers subi par son armée, le négus demandait la paix, et on en fit grand cas, auprès de l'opinion publique, pour relever le

[1] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 477, le sirdar à Khairi pacha, nuit du 12 au 13 mars 1876.

[2] Mohamed Rifaat explique que *oustelli* signifie « chef des orfèvres ».

[3] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 62, 63.

[4] A.A., Carton 160, *Abdine*, Rateb pacha à Khairi pacha, 13 mars 1876.

prestige des armes de l'Égypte [1]. Le vice-roi, toutefois, savait au juste ce qu'il en était. Il prescrivit à Rateb pacha de recevoir le délégué éthiopien avec tous les honneurs dus à son rang, de lui expliquer qu'en envoyant Arendrup en Abyssinie, le Khédive n'avait eu d'autre but que de conclure avec le roi un accord solide et qu'il regrettait l'échec de la mission confiée au naïb Abd el-Rahim. Bien que de nouvelles troupes fussent en route pour l'Éthiopie, le sirdar accepterait l'armistice proposé et se déclarerait prêt à discuter les termes d'un traité de paix [2]. Il devrait avoir soin de ne pas rompre les pourparlers entamés, et demanderait au roi Jean de lui renvoyer les blessés égyptiens, en arguant qu'il avait au camp des médecins capables et des hôpitaux dotés de tout le confort nécessaire pour les soigner ; il offrirait de recevoir également les blessés de l'armée du roi et exprimerait le vœu que les Abyssins ne fissent pas subir aux prisonniers le traitement barbare qui leur était coutumier [3]. Quant à la demande d'évacuation présentée par le négus, le sirdar y répondrait de la manière suivante : « La demande que vous nous adressez de quitter immédiatement le pays avant la signature d'un traité de paix est contraire aux règles en vigueur entre les nations. Vous-même, vous connaissez ces règles, comme le montre le fait de nous avoir prévenus que vous alliez nous envoyer un délégué pour entamer des pourparlers. Nous, de notre côté, nous sommes tout disposés à discuter les conditions de paix avec le délégué que vous désignerez à cette fin. Nous pouvons vous assurer que notre monarque le Khédive n'a nullement l'intention de s'emparer de l'Abyssinie, comme en font foi les instructions qu'il a données à Arendrup bey par le passé. Il ne désire que conclure un traité de paix garantissant à l'avenir les bonnes relations d'amitié [4]. » Le

[1] De Massawa, Nachât bey écrivait à Khairi pacha : « C'est le cœur rempli de joie que je vous rends compte qu'à la suite des pertes énormes qu'ont subies les armées de Kassa mises en déroute par nos troupes victorieuses, et avec l'aide de S.A. le Khédive, Kassa a demandé une trêve à S.A. Hassan pacha pour parlementer. » (A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 468, Nachât bey à Khairi pacha, 14 mars 1876.)

[2] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 1, O. S. au sirdar, 14 mars 1876.

[3] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 2, O. S. au sirdar, 14 mars 1876.

[4] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 10, O. S. au sirdar, 15 mars 1876.

Khédive demandait enfin au sirdar de lui indiquer, au cas où le roi Jean refuserait de faire la paix, quelles dispositions il comptait prendre en vue de vaincre l'ennemi [1].

Les intentions pacifiques du roi Jean n'étaient pas telles qu'elles ne cédassent devant l'occasion de prendre sa revanche de l'échec cuisant qu'il avait essuyé dans la journée du 9 mars. C'est ainsi que le lundi 13 mars, le bruit courut dans le camp abyssin qu'on allait se battre de nouveau ; le roi fit reconnaître la position occupée par les Égyptiens à Kayakhor, dans l'idée de livrer combat le lendemain mardi, jour faste pour lui. Mais ayant constaté que les forces égyptiennes étaient nombreuses et bien retranchées, il changea d'avis [2]. La journée de mercredi fut également calme. « Pourtant écrivit le sirdar au Caire, le roi avait toujours considéré ces deux jours comme de bon augure pour lui. Il limite actuellement son activité, de jour et de nuit, à brûler et à piller les villages. On en déduit que, par peur, il n'ose plus s'approcher de nous [3]. » Si les rapports faits par les espions égyptiens sont exacts, les soldats abyssins ne voulaient plus se battre et déclaraient que si le roi ne les laissait pas retourner à Adoua, ils partiraient d'eux-mêmes [4]. Les espions disaient aussi qu'au cours d'un conseil qui avait suivi le combat du 9 mars, les ministres du roi Jean avaient opiné en faveur du retour de l'armée à Adoua et que Kassa ne réussit pas à les faire changer d'avis [5]. En fait de nombreuses désertions se produisirent dans le camp abyssin et Mohamed Rifaat constata que le nombre des troupes diminuait [6]. Le roi Jean, après avoir passé les journées de mardi et de mercredi à Afalbo, où il s'était rendu en quittant Balsa, quitta cette localité le jeudi 16 mars pour gagner Waldato. En le voyant s'éloigner, le prince Hassan demanda au Khédive la permission de rentrer en Égypte. « L'armée abyssine, câbla-t-il au Caire, ayant perdu de quarante à cinquante mille soldats environ dans la bataille qui s'est déroulée et ne

[1] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 11, O. S. au sirdar, 15 mars 1876.
[2] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 63.
[3] A.A., Carton 160, *Abdine*, le sirdar à Khairi pacha, 15 mars 1876.
[4] A.A., Carton 160, *Abdine*, Rateb pacha à Khairi pacha, 17 mars 1876.
[5] A.A., Carton 160, *Abdine*, Rateb pacha à Khairi pacha, 17 mars 1876.
[6] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 64.

pouvant plus poursuivre le combat, a quitté aujourd'hui la position qu'elle occupait et s'est dirigée vers Adoua. Dans trois ou quatre jours, la nouvelle de son arrivée à Adoua pourrait être confirmée. Il nous serait alors bien difficile de poursuivre l'armée abyssine et de lui livrer de nouveau bataille. En effet, nous n'avons pas de bêtes en nombre suffisant pour entreprendre cette expédition. D'autre part, il faudrait beaucoup de temps pour mettre à exécution une telle idée, et la saison des pluies approche. Aussi ne vois-je plus de nécessité à mon séjour ici et je sollicite qu'un ordre supérieur de S. A. le Khédive autorise mon retour en Égypte [1].» Le vice-roi n'y consentit pas. « Nous avons chez nous actuellement un certain M. Flad, qui a passé seize ans en Abyssinie, lui répondit-il. Nous désirons le déléguer [2] pour que, par son intermédiaire, des pourparlers soient entamés avec l'ennemi dans le but de sauver tous les soldats de nos sept bataillons faits prisonniers et de trouver un moyen de nous faire rendre les armes qui se trouvent entre les mains de l'ennemi, car nous espérons que ce dernier acceptera les conditions que nous lui dicterons. Si donc vous quittez actuellement l'Abyssinie pour venir ici, d'une part le courage de nos soldats campés là-bas se refroidira, de l'autre nous perdrons la situation dominante que nous occupons actuellement et qui passera à Jean, ceci non compris tous les on-dit qui se répandront au sujet de votre retour. Vous devez donc, mon fils, demeurer à votre place pour une durée de quinze à vingt jours. Si le climat de Goura ne vous convient pas, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que vous alliez à Kayakhor ou ailleurs. Le but que nous poursuivons vise à conclure un accord avec l'ennemi et à sauver nos prisonniers et nos armes. Ces mesures nécessitent du temps. Votre présence là, mon fils, pour quelques jours encore, n'est pas une grande affaire et ne peut être comparée au danger que vous avez couru pour sauver la patrie [3].»

En quittant Waldato, le roi Jean, au lieu de se diriger sur Adoua

[1] A.A., Carton 160, *Abdine*, le prince Hassan à Khairi pacha, 16 mars 1876.

[2] Le Khédive demanda à son fils de garder ce renseignement secret et de n'en parler à personne; il ne semble pas, d'ailleurs, que le vice-roi ait donné suite à ce projet.

[3] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 43, O. S. à Hassan pacha, nuit du 19 au 20 mars 1876.

comme on le croyait, se porta à Derira[1] dans le Hamacène. Il avait une vengeance à tirer du ras Walad Mikaïl. « A la suite du combat du mardi (7 mars), expliqua le sirdar, Walad Mikaïl fit son apparition derrière l'armée de Johannès, tua une grande partie de ses soldats, enleva un gros butin, tua un des deux lions du roi et s'empara vif du deuxième. Depuis le jour où il a perdu ses deux lions, le roi d'Abyssinie se considère comme dépossédé de son royaume. En effet, d'après les coutumes de ce pays, les rois d'Abyssinie attachent une grande importance à ces lions, dont la présence auprès d'eux est un bon augure. Pour cette raison, il ne s'est pas rendu à Adoua, mais s'est dirigé vers le Hamacène, dans le but d'incendier les villages de Walad Mikaïl et de lui livrer bataille afin de rentrer en possession du butin qui lui a été enlevé ainsi que du lion, et pour se venger de lui[2]. » En apprenant ces nouvelles, le Khédive prescrivit à Rateb pacha de prêter toute assistance à Walad Mikaïl, de le faire venir au besoin près de lui et de l'admettre à camper sous la protection du fort[3]. Au cas où le roi Jean engagerait de nouveau la bataille, le vice-roi ne voulait pas que les troupes égyptiennes sortissent de leurs retranchements ; elles se borneraient à livrer un combat défensif. « Nous avons répandu ici le bruit des pourparlers de paix, ajoutait le Khédive. Nous ne devons donc pas commettre des actes qui y soient contraires[4]. » A plus forte raison, l'armée ne devrait-elle pas marcher sur Adoua[5]. Mais si le roi Jean refusait de négocier, il serait impossible de quitter le Hamacène ; Rateb pacha devrait alors déterminer les positions qu'il conviendrait d'occuper dans cette province, les retranchements qu'il y aurait lieu d'y construire et le nombre de soldats à y laisser pour les défendre[6].

Le roi Jean ne séjourna pas longtemps à Derira ; en quittant cette localité, il se porta à Zolma et de là à Halhala. Cependant, depuis son départ

[1] Localité sise à 5 heures de distance environ de Goura.

[2] A.A., Carton 160, *Abdine,* le sirdar à Khairi pacha, 18 mars 1876.

[3] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièces 58 et 59, O. S. au sirdar, 21 mars 1876.

[4] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièce 54, O. S. au sirdar, nuit du 20 au 21 mars 1876.

[5] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièce 60, O. S. à Rateb pacha, nuit du 21 au 22 mars 1876.

[6] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièce 64, O. S. au sirdar, 22 mars 1876.

de Balsa, il n'avait plus donné suite aux pourparlers d'armistice. Inquiet sur les intentions du négus, le sirdar prit sur lui de renouer la négociation et il écrivit le 20 mars une lettre au roi Jean pour lui demander de le renseigner sur les motifs de son silence.

3. — PROPOSITIONS DE PAIX.

Au camp abyssin, Mohamed Rifaat bey s'était inquiété lui aussi de l'arrêt des négociations. Par l'entremise de Lika Moukas Warki, il obtint du roi l'autorisation d'écrire une lettre personnelle au sirdar pour lui en demander les raisons [1]. Sa lettre se croisa avec celle que Rateb pacha envoyait au négus. Le roi Jean fit communiquer cette dernière à Rifaat bey, ainsi que son projet de réponse. Le secrétaire trouva celui-ci insuffisant. Il fit valoir que la réponse ne traitait pas du rétablissement des affaires commerciales entre les deux pays, alors qu'une telle clause devait constituer la base de l'accord. La lettre du roi fut amendée en conséquence [2]. Paraphrase énergique de la lettre du 12 mars, la réponse du négus au sirdar était ainsi conçue :

« Votre lettre ne contient aucune réponse aux explications contenues dans la nôtre... Vous dites que vous êtes venu ici pour examiner l'agression commise contre vos émissaires à Gundet. Vous prétendez que c'est nous qui sommes venus ici pour livrer combat et verser du sang. Maintenant vous demandez un délégué pour discuter entre nous les conditions de paix et rétablir l'ancienne amitié. Nous vous répondons : Ô vous,

[1] Le sirdar, dans une lettre à Khairi pacha, donne une analyse du contenu de la lettre de Rifaat bey. « Il nous signale, écrit-il, que le roi Jean a personnellement un cœur pur, qu'il désire la paix, qu'il regrette le sang versé à deux reprises, qu'il désire de tout cœur nouer une amitié avec notre Grand Bienfaiteur S. A. le Khédive. Rifaat bey s'offre à servir comme intermédiaire pour mener à bonne fin les pourparlers et de la façon qui nous convient le mieux. Il évitera ainsi, dit-il, que le sang ne soit versé de part et d'autre et freinera l'esprit de vengeance. Il désire que nous lui fassions connaître nos idées à ce sujet et ajoute qu'on pourra arriver à conclure une paix favorable et qu'il attend nos ordres pour entamer les pourparlers » (A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 143, le sirdar à Khairi pacha, 24 mars 1876).

[2] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 69.

hommes grands et illustres, auxquels Dieu a donné une grande intelligence pour discerner le bien et le mal, les émissaires auxquels vous faites allusion étaient-ils au nombre de dix ou de vingt, et sont-ils venus pour examiner la situation? Est-ce nous qui, en raison de leur petit nombre, les avons battus, ou n'est-ce pas plutôt une grande armée qui a attaqué et pénétré dans notre royaume, sans aucune autorisation de notre part? Nous avions envoyé un émissaire pour nous renseigner sur la situation; il a été arrêté, frappé à la tête à coups de botte; ses yeux ont été arrachés, ses oreilles coupées, son ventre ouvert [1]. Ils sont ensuite arrivés au lieu où nous nous trouvions. Nous sommes alors venus pour connaître les motifs de l'arrivée de ces armées. Une distance de six heures nous séparait d'elles. Elles se sont levées de nuit et sont venues nous attaquer à l'improviste, alors que nous ignorions que nous étions en état de guerre avec elles. Le combat ayant été livré [2], elles ont été battues et les soldats qui ont pu échapper à la mort ont été restitués avec générosité.

« Quelques temps après, vous êtes venu vous-même dans notre pays avec votre chère armée, sans aucun préavis. Vous avez destitué et nommé des gouverneurs et procédé à la vente et à l'achat, avec la garantie de votre nom. Même mon serviteur Walad Mikaïl, que nous avions nommé gouverneur du Hamacène, nous a trahi et s'est rendu auprès de vous. Vous lui avez remis des vêtements somptueux parce qu'il s'était rebellé contre nous. Vous avez remis les rênes du gouvernement aux habitants de l'Okulé-Kouzaye en vue de les exciter contre nous. Je n'aurais jamais cru que vous fissiez de telles choses. Nous avons alors été amenés à changer d'opinion à ce sujet et nous sommes rentrés chez nous pour délibérer avec notre gouvernement et examiner s'il y avait des raisons à votre arrivée chez nous. Nous et toutes nos armées étions assoiffés par suite du manque d'eau. Nous sommes donc venus, avec nos armées, dans l'espoir de nous désaltérer avec l'eau de notre fleuve. Vous nous avez alors attaqués avec les canons et toute l'armée. Il y a eu des pertes et nous n'aurions jamais cru que vous fissiez de telles choses, car nous respectons notre vieille amitié avec notre frère bien-aimé Ismaïl pacha.

[1] Nous ne savons à quel incident le négus fait ici allusion.

[2] Il s'agit du combat de Gundet.

« Nos frontières partent de la mer et au delà, comme cela est connu par toutes les nations. Ces régions nous ont appartenu jusqu'à présent. Notre bien-aimé frère Ismaïl pacha a attaqué nos frontières. Ce n'est pas lui le responsable, mais les méchants qui ne craignent ni Dieu ni sa puissance. Au moment de notre accession au trône, nous espérions que notre frère bien-aimé nous restituerait toutes les régions des frontières qu'on nous avait volées. Nous avions écrit une lettre à ce sujet à notre frère S.A. l'honorable Khédive; Munzinger l'a prise et brûlée. Maintenant vous avez décidé de nous demander qu'on vous envoie un délégué pour discuter avec vous la détermination des frontières et des droits et pour raffermir l'amitié. La France, l'Angleterre et la Russie, ou toute autre nation, seront prises comme témoins entre nous; sinon quelle en est l'utilité?

« Grâce à Dieu, le fils de notre frère bien-aimé n'a pas perdu un seul cheveu. Je vous prie de rentrer auprès de votre gouvernement et dans votre pays, la tête haute, après avoir raffermi nos liens d'amitié, car nous ne formons qu'un seul corps. Ne sommes-nous pas des voisins et le voisin n'est-il pas un frère bien-aimé? Mais si vos idées tendent à nouveau vers la destruction, Dieu, le maître de toutes choses, qui a, dès le début, fixé les limites de chaque royaume, se dressera, j'en ai la foi sincère, entre nous et vous pour venger toute attaque contre les frontières. Je vous envoie à tous mes meilleures salutations et que Dieu vous garde.

« Quant aux relations commerciales entre l'Abyssinie et l'Égypte, nous n'avons donné aucun ordre à ce sujet et c'est vous qui avez interdit l'importation en Abyssinie des armes et de la poudre, et saisi le cadeau que nous avait envoyé l'Angleterre. Telles sont les raisons de l'interruption de ces relations. Quant à nous, nos instructions visaient non seulement l'Égypte, mais tous ceux qui venaient commercer avec nous : Anglais, Français et Syriens. Nous avons aboli les douanes entre ces commerçants et nous pour établir la paix et l'amitié entre tous mes frères. J'espère que, après votre retour auprès de votre gouvernement, tout sera fait pour le mieux [1]. »

[1] Le dernier paragraphe de cette lettre a été visiblement rajouté pour tenir compte des observations de Rifaat bey. Le texte de la lettre de Jean, télégraphié au Caire par le sirdar, ne portait pas de date (cf. A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 167, le sirdar à Khairi pacha, 25 mars 1876). Il résulte d'un échange ultérieur de

Le ton de cette lettre n'était pas particulièrement encourageant. Cependant Rifaat bey, à qui Rateb pacha avait demandé de s'entremettre afin de faire réussir la négociation avant la saison des pluies [1], alla trouver le roi pour le convaincre de la nécessité de faire la paix. Jean prescrivit alors d'écrire une deuxième lettre au sirdar pour lui demander l'envoi d'un délégué au camp abyssin, afin de négocier en sa présence les termes du traité [2]. Rateb pacha décida d'envoyer auprès du roi le binbachi de cavalerie Aly effendi el-Roubi, à qui il communiqua avant son départ les instructions de la Maïa ; celles-ci avaient trait à la restitution des armes, au renvoi des prisonniers et au libre commerce entre les deux pays. Aly effendi el-Roubi avait ordre de s'aboucher avec Rifaat bey [3] ; il ne devait toutefois prendre aucune décision définitive, mais rendre compte au sirdar qui, à son tour, soumettrait les questions au Khédive [4].

A l'approche du délégué égyptien, rapporte Rifaat bey, 2.000 hommes armés quittèrent le camp abyssin pour aller à sa rencontre. Aly effendi el-Roubi était accompagné de deux officiers de cavalerie dont l'un s'appelait Ahmed effendi Abd el-Ghaffar et l'autre était un youzbachi copte ; leur escorte comprenait 16 cavaliers. A leur arrivée au camp, les troupes abyssines se mirent à crier : « Dongola Goura», cri qui fut répété à plusieurs reprises [5]. Au cours de l'audience qu'il accorda au délégué égyptien, le

correspondance entre Khairi pacha et le sirdar, que la lettre du roi est datée du 14 baramhat 1868, correspondant au 22 mars 1876 (A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 124, Khairi pacha au sirdar, 26 mars 1876 ; Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 237, le sirdar à Khairi pacha, nuit du 28 au 29 mars 1876).

[1] Dans son ouvrage, Rifaat bey donne *in-extenso* le texte de la lettre que lui adressa le sirdar (cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 70 à 72).

[2] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 72. D'après Rateb pacha, la lettre du roi fut envoyée le 14 baramhat 1868, correspondant au 22 mars 1876.

[3] Par la suite, le Khédive prescrivit d'écarter Rifaat bey des négociations, parce que étant prisonnier, disait-il, il ne pouvait rien envoyer qui ne passât sous les yeux de l'ennemi (A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 110, O. S. au sirdar, nuit du 25 au 26 mars 1876).

[4] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 143, le sirdar à Khairi pacha, nuit du 23 au 24 mars 1876.

[5] Rifaat bey explique que *Dongola* signifie «chevaux» ; les Abyssins criaient donc : «Des cavaliers de Goura.»

roi Jean lui dit : « Ce maudit diable qu'est Munzinger pacha a épousé une femme sans conscience de la moudirieh de Senhit en vue de s'emparer de cette moudirieh. Ensuite, il a construit un fort à Senhit et s'est emparé de la ville, conformément à son désir. Quelque temps après, Arendrup bey a eu l'audace d'entrer dans la ville de Gundet à proximité de notre capitale, et il nous a envoyé dire que le territoire qui s'étend jusqu'au Mareb appartient au gouvernement khédivial et que nous avons perdu toute attache avec ce pays. Quand nous avons entendu ces paroles qui ressemblent à du poison, nous avons perdu patience et ceci a causé le sang qui a été versé par la suite. S.A. le Khédive ne s'est pas arrêté là. Il a fait marcher contre nous une grande armée et les événements qui ont suivi sont connus. Si, actuellement, vous voulez la paix, il vous incombe de nous restituer la moudirieh de Senhit qui m'appartient et de payer des dommages pour toutes les pertes que j'ai subies durant cette longue période.» Le binbachi écouta ce discours en silence, puis il répondit brièvement dans le sens de ses instructions et repoussa les revendications du roi.

Le négus réunit alors ses ministres et ses ras pour délibérer avec eux au sujet de la paix et de la restitution des armes; tous s'y déclarèrent opposés. « Si vous désirez qu'on restitue les armes que nous avons prises après avoir perdu un grand nombre de nos hommes et de vies humaines, dirent-ils au roi, et si vous avez l'intention de traiter de la paix sur cette base, prenez note que nous ne rendrons jamais ces armes et que nous ferons de nouveau la guerre et que nous refusons toute paix.» Le roi Jean leur reprocha leur attitude et les renvoya, mais il n'en dut pas moins céder devant leur hostilité. Il était clair que les ras considéraient les armes qu'ils avaient prises comme un butin de guerre et qu'ils repoussaient la paix dans la crainte d'avoir à les rendre, tandis que le roi était disposé à les restituer afin de se débarrasser au plus tôt des Égyptiens pour pouvoir tourner son attention contre les grands feudataires rebelles à son autorité[1].

Aly el-Roubi passa deux jours au camp abyssin. Le roi décida alors d'envoyer son propre délégué à Goura pour négocier avec le sirdar les conditions de la paix, et il nomma à cet effet, sur l'instigation de Rifaat

[1] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 234, le sirdar à Khairi pacha, 30 mars 1876.

bey qui prisait fort son intelligence, Lika Moukas Warki en personne. Ce dernier partit muni d'une lettre très conciliante du négus pour Rateb pacha[1]. Avant de quitter le camp, les délégués égyptiens reçurent chacun, en cadeau, un cheval, un mulet, une lance et un bouclier[2].

Lorsqu'il arriva à Fort-Goura[3], l'envoyé abyssin fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang[4]. Il expliqua que le roi Jean avait craint tout d'abord que le massacre des captifs[5] ne constituât un sérieux obstacle à la conclusion de la paix; mais les attentions dont il était l'objet, ajouta-t-il, ne pouvaient que calmer ses craintes et être acceptées par lui comme un témoignage de bonne volonté et le présage d'une paix rapide[6]. Lika Moukas déclara ensuite que le roi accepterait d'élargir et de rendre tous les prisonniers faits au cours de la guerre ainsi que lors de l'expédition Arendrup, et qu'il était également disposé à conclure avec l'Égypte un traité de commerce et un traité postal. Quant à la restitution des armes, que réclamait le Khédive, il était impossible d'y satisfaire. Le roi voulait bien les restituer, mais il ne pouvait les reprendre aux soldats. « Les soldats abyssins, expliqua-t-il, ne sont pas des réguliers, mais des particuliers qui s'enrôlent dans l'armée comme volontaires dans l'intention d'en tirer profit. Aussi ces soldats ayant compris qu'ils devaient restituer les armes en leur possession, il les ont brisées sur les rochers et se sont enfuis. Le roi Jean, dit-il, regrette donc de se trouver dans l'impossibilité de restituer

[1] Le texte de cette lettre datée du 17 baramhat 1868 (25 mars 1876) fut télégraphié au Caire par le sirdar (A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 230, le sirdar à Khairi pacha, 28 mars 1876).

[2] Cf. MOHAMED RIFAAT, *op. cit.*, p. 75.

[3] Lika Moukas Warki comptait dans sa suite son gendre Parkyns, fils putatif du voyageur Mansfield Parkyns, auteur de l'ouvrage *Life in Abyssinia.*

[4] Dye note qu'il fut reçu avec de grands honneurs (cf. DYE, *op. cit.*, p. 433, 434).

[5] Dans une lettre à Khairi pacha en date du 24 mars, le sirdar fixa à 300 le nombre des captifs massacrés le 10 mars (A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 130). Le nombre des prisonniers, d'après les renseignements envoyés au sirdar par Mohamed Rifaat s'élevait à plus de 100 (A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 145, le sirdar à Khairi pacha, 25 mars 1876).

[6] Cf. DYE, *op. cit.*, p. 435. Moukas Warki s'efforça d'ailleurs de donner l'impression que le massacre se fit sans ordre positif du roi.

ces armes, et, devant cet état de choses, il aimerait que les dites armes soient considérées comme des dons offerts par S.A. le Khédive.» Rateb pacha rendit compte au Caire de cet entretien et sollicita de nouveaux ordres du Khédive sur ce point, ainsi que des instructions sur la question des frontières qui n'avait pas encore été abordée dans la discussion [1].

Le Khédive se montra tout d'abord intransigeant sur la restitution des armes qu'il considérait comme le prélude nécessaire au rétablissement de la paix [2], puis il consentit à faire une concession. « Si Jean a une excuse plausible pour ne pas restituer nos armes en totalité mais seulement en partie, manda-t-il à Rateb pacha, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que vous acceptiez, à condition qu'il rende tous les prisonniers égyptiens ainsi que les Arabes. Si le roi Jean avance une pareille proposition, vous devez vous y rallier et nous la faire connaître [3].» En ce qui concerne la question des frontières, le vice-roi ne s'était pas encore prononcé, mais ses intentions n'étaient guère douteuses. Comme le bruit courait à Senhit que le roi Jean avait ordonné aux habitants du Hamacène de restituer tous les objets pris sur le champ de bataille [4], il fit dire à Alaeddin bey, et il confirma à Rateb pacha, que le Hamacène était la propriété du gouvernement khédivial et que ses habitants étaient devenus ses sujets ; le vékil

(1) A. A., Carton 160 *Abdine*, dépêche de Rateb pacha, 27 mars 1876. Le sirdar reçut à cette époque la visite du père Duflot qui lui demanda d'insérer dans les conditions de paix une clause stipulant la reconnaissance officielle, par le roi Jean, de la religion catholique et de la liberté du culte. Le sirdar, qui n'avait jamais vu d'un bon œil le missionnaire qu'il soupçonnait d'avoir des intelligences avec le négus, l'éconduisit (A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 55, le sirdar à Khairi pacha, 4 avril 1876).

(2) A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 137 bis, O. S. à Rateb pacha, 28 mars 1876. Le sirdar, de son côté, fit faire des recherches pour retrouver le matériel perdu. On savait que le roi Jean n'avait pris que deux canons, les autres ayant été enterrés. On déterra un canon boulboul(?), 3 canons de montagne, ainsi que du matériel et des munitions d'artillerie au nombre de 1054 pièces. On trouva également un mortier et un obusier ayant appartenu au roi d'Abyssinie (A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 170, le sirdar à Khairi pacha, 26 mars 1876).

(3) A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 171, O. S. au sirdar, 1er avril 1876.

(4) A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 176, Alaeddin bey à Khairi pacha, 27 mars 1876.

du Soudan oriental devrait donc les encourager, moyennant des gratifications, à rapporter les objets appartenant au gouvernement et faire comprendre aux habitants qu'ils n'avaient rien à craindre de Kassa[1]. Il ordonna également de recevoir à Sabargouma et à Senhit tous les habitants du Hamacène qui y chercheraient refuge[2]. D'autre part, s'il concédait en principe au roi Jean la faculté de déplacer ses troupes dans la province du Tigré pour aller combattre le ras Haïlou et Wagchoum Kabdi qui avaient soulevé les provinces d'Enderta et du Tembien contre son autorité, le Khédive n'entendait pas que des mouvements de troupes ennemies eussent lieu à l'intérieur du Hamacène. Tout mouvement de ce genre, déclara-t-il, constituerait non pas « un indice de paix, mais plutôt un acte inamical[3].» Il est clair que la pensée du Khédive avait fait des progrès depuis le 22 mars, époque où il pensait encore évacuer le Hamacène si Jean faisait la paix[4], et qu'il considérait maintenant cette province comme lui appartenant. De plus, si le roi Jean partait pour le Tigré sans avoir remis les prisonniers ni restitué les armes, cela montrerait qu'il ne désirait pas conclure la paix. En ce cas, mandait le Khédive au sirdar, « nous recourrons aux armes. Vous ferez une démonstration avec vos troupes. Nous visons par là à ne pas permettre au roi Jean de prendre un grand nombre de troupes pour marcher contre le ras Haïlou[5]». Cependant cette province du Hamacène, que le Khédive considérait comme sienne, lui appartenait si peu que ses troupes n'y avaient pas même pénétré. C'est ce qu'expliqua le sirdar dans sa réponse à la lettre où le vice-roi lui prescrivait d'y choisir les positions à fortifier. « Comme le roi Jean se trouve actuellement avec ses troupes au Hamacène, dit-il, il nous est impossible d'envoyer quelqu'un pour explorer cette région. L'endroit où nous sommes actuellement c'est-à-dire Goura, fait partie des moudiriehs de l'Okulé-Kouzaye, dont

[1] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièces 133, 135, Khairi pacha au sirdar, à Alaeddin bey, 27 mars 1876.

[2] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 182, Nachât bey à Khairi pacha, 27 mars 1876; Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièces 136, 137, Khairi pacha à Nachât bey, à Alaeddin bey, 27 mars 1876.

[3] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 142, O. S. au sirdar, 29 mars 1876.

[4] Cf. *supra*, p. 982.

[5] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 142, O. S. au sirdar, 29 mars 1876.

certaines se sont placées sous la protection du gouvernement khédivial. Ces moudiriehs forment comme une république[1].» Quant à faire une démonstration pour forcer le roi Jean à la paix, le sirdar y pouvait d'autant moins songer qu'il ne possédait pas les moyens de se déplacer. Il avait dû renoncer à faire venir au front la batterie de canons Krupp et le bataillon amenés à Massawa par le *Rahmanieh*, parce qu'il jugeait plus urgent de transporter à Goura du biscuit et des munitions[2]; or, il ne pouvait même pas faire venir ces approvisionnements faute d'animaux de transport. Le vice-roi lui envoya alors 300 chevaux, bœufs et mulets par le vapeur *Yanbo* et lui promit 500 autres animaux[3]. En attendant leur arrivée, le sirdar jugea plus prudent de se tenir tranquille; et comme le vice-roi était disposé à faire une concession sur la question des armes, il renvoya Lika Moukas Warki auprès du roi Jean avec Aly effendi el-Roubi, pour le mettre au courant des nouvelles propositions du Khédive[4]. A son départ, le délégué abyssin reçut, en cadeau, un cheval dont le harnachement était rehaussé d'argent, une épée et 500 tallaris[5].

4. — LE REPLI DE L'ARMÉE SUR KAYAKHOR.

Vers la fin de mars 1876, le sirdar télégraphia au Caire que S. A. Hassan pacha, après avoir séjourné longtemps à l'intérieur des retranchements de Fort-Goura, désirait aller chasser entre Baaraza et Yangous, et qu'un bataillon d'infanterie serait, à cet effet, mis à sa disposition[6]. Le Khédive comprit ce dont il s'agissait et donna l'ordre de faire partir le *Mahroussa* de Suez le 6 avril pour aller chercher son fils à Massawa. Avant de quitter Goura, le prince aurait soin de remercier les troupes, officiers, sous-officiers

[1] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 169, le sirdar à Khairi pacha, 26 mars 1876.

[2] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 63, Nachât bey à Khairi pacha, 20 mars 1876.

[3] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièces 95, 123, Khairi pacha au sirdar, 25, 26 mars 1876.

[4] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 29, le sirdar à Khairi pacha, 3 avril 1876.

[5] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 76.

[6] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 228, le sirdar à Khairi pacha, 30 mars 1876.

et soldats, et leur ferait à cet effet la petite allocution suivante : « Comme j'ai constaté *de visu* les efforts, le dévouement et le courage que vous avez déployés pour le bien du pays, une dette m'incombe : celle de faire part en détail à notre Monarque, mon père, de toute l'aide que vous avez apportée. En réalité, j'ai constaté cette fois-ci de mes propres yeux que notre patrie possède une armée qu'on peut qualifier de premier ordre. » Le prince remercierait également les officiers européens et leur montrerait de la sympathie. Il visiterait l'hôpital de Goura et s'intéresserait aux blessés. En cours de route, il encouragerait les troupes campées à Kayakhor, à Baaraza, à Yangous et autres lieux. Il ramènerait avec lui son aide de camp Youssef Chohdi bey, son médecin privé et sa suite personnelle, mais ne prendrait aucun Européen à l'exception d'Edouard Zohrab [1]. Ainsi chapitré, le prince quitta Goura le 6 avril pour Kayakhor, où le miralaï Zakaria bey reçut l'ordre de l'accompagner jusqu'à Massawa [2]. Le sirdar lui remit un rapport dans lequel il ventilait tous ses griefs à l'égard du général Loring [3] ; ce dernier, de son côté, avait fait connaître les siens, dès le

[1] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 191, O. S. à S. A. Hassan pacha, 3 avril 1876.

[2] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 74, le sirdar à Khairi pacha, 7 avril 1876.

[3] Ces griefs, que nous connaissons déjà, sont énumérés en huit paragraphes, à la fin de chacun desquels Rateb pacha prend le prince Hassan à témoin de ce qu'il avance. Le sirdar reproche à Loring : 1° la perte de 9.000 animaux de transport, auxquels ne fut pas fourni le fourrage nécessaire ; 2° son refus de concentrer dès le début toutes les troupes à Goura, comme le voulait le sirdar ; 3° ses relations avec les prêtres catholiques et notamment avec le père Duflot qu'il emmena à Goura et à qui il montra le plan de campagne avec carte à l'appui ; 4° son refus d'appeler un plus grand nombre de troupes à Goura, lorsque l'ennemi commença son mouvement offensif ; 5° sa persistance à vouloir dégarnir Fort-Goura au profit de Kayakhor et de la ligne de communication ; 6° son refus d'attendre l'attaque de l'ennemi le 7 mars à l'intérieur des retranchements et le désastre qui suivit la décision, imposée par lui, de soutenir le combat dans la plaine ; 7° les ordres donnés par Loring après l'action et qui étaient contraires à ceux de Rateb, alors, écrit le sirdar, « que toutes les dispositions à prendre *durant le combat* rentraient dans nos attributions et que nous avons toujours pris à cœur de suivre les ordres de Loring pacha pour tout ce qui concerne les mesures à adopter *avant le commencement de la bataille* » ; 8° l'absence de toute carte dressée par l'état-major avant ou après la bataille (A. A., dossier 5/1, pièce 10, rapport de Rateb pacha, 6 avril

12 mars, dans une lettre adressée au général Stone [1]. Le prince arriva à Massawa le 7 avril, escorté par un escadron de cavalerie, et s'installa sur le vapeur *Gharbieh,* en attendant l'arrivée du *Mahroussa.* Il quitta Massawa le dimanche 9 avril [2] et rentra au Caire le 12 avril à minuit [3].

Depuis le combat du 7 mars, l'entente n'existait plus entre le sirdar et son chef d'état-major. Rateb pacha ayant rendu compte des événements au Caire sans soumettre ses rapports au chef d'état-major, celui-ci le soup-

1876). — Les chiffres cités par le sirdar sont certainement exagérés ; c'est ainsi que jamais l'armée ne disposa de 9.000 bêtes de somme. « Du commencement à la fin de la campagne, écrit Dye, c'est-à-dire en l'espace de quatre mois, le nombre de chameaux, mulets, poneys et ânes reçus ne dépassa pas 6.500. Au fur et à mesure de leur arrivée, ils remplaçaient dans les convois les animaux hors de service par excès de fatigue, cruauté ou manque de soins. Sur ce nombre, un tiers se composait de mulets, poneys et ânes, un tiers de chameaux égyptiens, un tiers de chameaux des frontières abyssiniennes. Tout l'ensemble ne valait pas 3000 bons chameaux égyptiens » (cf. Dye, *op. cit.,* p. 404). Plus fondé, semble-t-il, est le grief du sirdar lorsqu'il reproche à l'état-major de ne pas avoir levé de carte avant ou après la bataille. L'état-major aurait dû certainement dès son arrivée à Goura, faire effectuer un levé précis de la plaine, pour pouvoir choisir à bon escient, au moment voulu, le terrain où l'on livrerait combat.

[1] Les griefs de Loring sont les suivants : Le combat du 7 mars fut livré par une portion seulement des forces égyptiennes, contrairement à son opinion et à celle du colonel Dye, alors que le colonel Field était en marche sur Kayakhor avec d'importants renforts. Quelques jours plus tôt, Loring avait préconisé de réunir toutes les forces à Kayakhor en ne laissant qu'un millier d'hommes à Fort-Goura ; bien que le prince Hassan eût soutenu ce projet, Rateb pacha refusa de l'accepter. Il avait été convenu que les forces de Fort-Goura prendraient, dans la plaine, une position qui leur permît d'agir en liaison avec les forces d'Osman pacha retranchées à Kayakhor ; cependant Rateb pacha perdit un temps si considérable dans la matinée du 7, que cet objectif ne put être atteint. Enfin Loring reprochait au commandant en chef de ne l'avoir pas traité convenablement.

[2] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièces 79 et 113, Nachât bey à Khairi pacha, 7 et 9 avril 1876.

[3] Cf. les *Moniteur égyptien* du 9-10 avril et du 13 avril 1876. Il y a lieu de penser qu'à son arrivée au Caire, le prince ne cacha rien au Khédive de la manière dont s'étaient conduites les troupes au cours du combat du 7 mars (Cf. Archives U.S.A. lettres de Comanos, consul général par intérim des États-Unis à M. Hamilton Fish, 21 avril 1876).

çonna d'avoir altéré la vérité ; aussi lorsque le sirdar lui demanda de l'aider dans les négociations de paix, Loring refusa-t-il son concours [1]. Avisé de cette situation, le vice-roi avait, dès le 2 avril, demandé à Rateb pacha de lui signaler les noms des officiers européens dont les services ne lui étaient plus nécessaires [2]. La question avait quelque peu embarrassé le sirdar ; il laissa néanmoins entendre qu'il était très satisfait de certains d'entre eux, notamment du colonel Lockett, tandis qu'il se passerait volontiers des services de Loring pacha et du colonel Dye [3]. A son arrivée au Caire, le prince Hassan ne put que confirmer la mésintelligence qui régnait entre Rateb pacha et Loring. Le Khédive décida alors d'y mettre fin. Il ne voulait pas rappeler le chef d'état-major au Caire, où il eût pu parler ; il fallait d'autre part que la décision qui l'éloignerait du champ de bataille fût acceptable à sa dignité. On imagina alors de lui donner une mission. Au début du mois de mars 1876, était arrivé à Gallabat un certain Aman agha, ex-moawen du gouvernorat de Massawa [4], qui venait des environs du Fazogle en compagnie de deux individus nommés Hag Mohamed Nour [5] et Hag Saïd [6], porteurs tous deux de lettres émanant des princes et des émirs des provinces de Djimma, Narieh et Goma [7]. Désireux d'échapper à la domination de Ménélik qui leur réclamait le paiement d'un tribut, ces princes demandaient à être gouvernés par le Khédive et s'offraient à ouvrir la route conduisant de leur pays au Fazogle [8]. Leurs ouvertures parurent dignes d'intérêt au vice-roi qui fit venir ces envoyés au Caire [9]. Comme il s'agissait de reconnaître des routes non encore ex-

[1] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 433, 434.

[2] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 185, O. S. au sirdar, 2 avril 1876.

[3] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 72, le sirdar à Khairi pacha, 5 avril 1876.

[4] Il avait été licencié de son poste par Munzinger pacha.

[5] Originaire de la tribu de Rahmanko, Hag Mohamed Nour exerçait depuis quatorze ans les fonctions d'imam d'un émir galla.

[6] Originaire du Harrar, Hag Saïd avait passé quatre ans près d'un émir du pays des Galla.

[7] Une note au crayon sur le document donne à ces provinces les noms de Kaffa, Enarieh et Djimma.

[8] A.A., dépêche du gouverneur du Soudan oriental, 3 mars 1876.

[9] A.A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 362, Alaeddin bey à Khairi pacha, 4 mars 1876 ; Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièces 475, 476, Khairi pacha à Alaeddin bey, à Nachât

plorées et d'assurer une meilleure défense des frontières de l'Égypte contre les entreprises du roi Jean, l'idée vint en haut lieu de charger le général Loring de cette mission. « Son Altesse le Khédive, lui écrivit le général Stone le 15 avril, désire qu'avant le commencement de la prochaine saison sèche en Abyssinie, c'est-à-dire avant le mois de novembre 1876, vous ayez fait faire, sous votre direction, un examen sérieux de la frontière occidentale de l'Abyssinie, depuis Senhit (Keren) de Bogos jusqu'à la limite sud du Godjam, avec des études soignées de tout point favorable à l'occupation économique et sûre de la dite frontière par les forces égyptiennes, ayant en vue une défense facile de notre frontière contre des attentats possibles de bandes de maraudeurs et même par des forces abyssiniennes à la violation du territoire égyptien [1].

« Il est évident que la partie la plus importante de ce travail commencera dans le voisinage de Gallabat et s'étendra au sud et à l'est jusqu'au pays de Gammus.

« Dernièrement, les chefs des pays de Djimma, de Narieh et de Goma, situés au sud du Godjam, ont demandé la haute protection de S.A. le Khédive et d'être reçus sous son gouvernement ; donc il est très important d'ouvrir des communications avec ces régions-là et, si cela est praticable, de maintenir ces communications.

« Il ajouterait donc beaucoup à la valeur des travaux dont vous êtes chargé, général, si vous pouviez pénétrer jusqu'aux pays mentionnés et établir sur une base solide des communications entre eux et la station Mehemet Ali, d'où la communication n'est pas difficile avec Sennar et Gallabat.

bey, 9 mars 1876 ; Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 47, Khairi pacha à Alaeddin bey, 10 mars 1876 ; Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièces 67, 87, Alaeddin bey à Khairi pacha, 11 et 22 mars 1876 ; Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 96, Nachât bey à Khairi pacha, 21 mars 1876 ; Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièces 78, 80, Khairi pacha à Nachât bey, à Alaeddin bey, 24 mars 1876 ; Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 118, Alaeddin bey à Khairi pacha, 25 mars 1876 ; Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 133, Nachât bey à Khairi pacha, 25 mars 1876 ; Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 100, Khairi pacha à Nachât bey, 26 mars 1876 ; Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièces 175, 181, Nachât bey à Khairi pacha, 26 et 27 mars 1876.

[1] La lettre de Stone à Loring est rédigée en français.

« Pour ce service sont désignés pour servir sous vos ordres, les officiers nommés ci-dessous, à savoir :

Monsieur le colonel Field,
Monsieur le lieutenant-colonel Graves,
Monsieur le commandant Dennison,
Monsieur le capitaine Irgens.

et trois officiers subalternes de l'état-major, de ceux qui se trouvent actuellement dans l'état-major de l'armée en Abyssinie.

« Veuillez donc, général, passer avec MM. les officiers désignés à Senhit, où vous pouvez vous concerter avec S.E. Alaeddin bey pour avoir la force nécessaire d'escorte jusqu'à Gallabat ; et de Senhit veuillez télégraphier ici sur ce dont vous aurez besoin pour l'expédition au delà de Gallabat, de manière que les ordres convenables puissent être télégraphiés aux points les plus avantageux : Souakin, Massawa ou Khartoum [1]. »

L'attitude du roi Jean, le peu d'empressement qu'il avait mis à donner suite à ses premières ouvertures pacifiques, conduisirent le sirdar et le vice-roi à prendre une série de mesures contre lui. Tout d'abord ils resserrèrent leurs liens d'amitié avec Walad Mikaïl. Pour avoir apporté son concours aux Égyptiens après le combat du 7 mars, Walad Mikaïl avait vu ses villages pillés et incendiés par le négus ; le Khédive lui avait alors offert protection, et le chef abyssin était allé s'établir à petite distance de Baaraza. C'est là qu'il apprit que le roi Jean lui avait donné un successeur au gouvernement du Hamacène dans la personne de dedjaz Haïlou. Walad Mikaïl en avisa aussitôt le sirdar et lui déclara qu'après le départ du roi Jean du Hamacène, il engagerait la lutte avec Haïlou et le chasserait de la province. Pour faciliter sa tâche, il demanda l'autorisation d'acheter des armes et de la poudre à Massawa, où il comptait se rendre pour mettre sa famille en sûreté [2]. Le vice-roi autorisa Nachât bey à remettre à Walad Mikaïl 400 fusils [3], et le chargea de lui dire que « tant qu'il demeurerait fidèle à ses engagements et soumis sincèrement au gouvernement khédivial, on continuerait à le protéger et qu'il n'aurait rien à craindre du roi Jean ni de la

[1] A.A., le général Stone au général Loring, 15 avril 1876.

[2] A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 168, le sirdar à Khairi pacha, 26 mars 1876.

[3] 60 de ces fusils étaient à deux coups et les autres à un coup ; 200 capsules et 100 balles furent livrées avec chaque fusil.

décision qu'il avait prise en nommant dedjaz Haïlou gouverneur du Hamasène[1]». Peu de temps après, Walad Mikaïl sollicita l'autorisation d'envoyer son fils Mosfen au Caire pour remettre des cadeaux au vice-roi[2], et, sur l'autorisation qui lui en fut accordée, Mosfen s'embarqua à Massawa sur le vapeur *Messir*, emportant avec lui une lance, un bouclier, une épée, un parasol, des bracelets, ainsi qu'un costume d'émir abyssin[3].

Le vice-roi n'entendait pas non plus se relâcher des mesures de sûreté qu'il avait prises sur ses frontières. Sur la proposition d'Alaeddin bey, il nomma le binbachi Ibrahim effendi el-Mahallawi, ex sous-moudir du Taka, moudir et commandant de la garnison de Gallabat, où il importait de faire bonne garde[4]. S'il ne jugea pas nécessaire de renforcer la garnison de Senhit, où Alaeddin bey demandait l'envoi de 4 compagnies supplémentaires[5], il prescrivit par contre de faire surveiller le littoral de la mer Rouge entre Massawa et Roheita, afin d'empêcher la contrebande des armes qui se faisait au profit du négus[6]. Le vapeur *Rahmanieh* fut affecté à cette mission, et comme il n'avait pas d'armement, on embarqua à bord un canon de montagne avec ses servants, onze fusils et un sergent[7]. Le vapeur revint à Massawa le 8 avril, après avoir constaté que le littoral était bien gardé[8].

(1) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 114, O. S. au sirdar, 26 mars 1876; pièce 129, Khairi pacha au sirdar, 27 mars 1876; pièces 130, 132, 139, Khairi pacha à Nachât bey, 27 et 28 mars 1876; Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 52, Nachât bey à Khairi pacha, 5 avril 1876.

(2) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 299, le sirdar à Khairi pacha, 24 avril 1876.

(3) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 349, Nachât bey à Khairi pacha, 29 avril 1876. Par ordre du vice-roi, ces cadeaux furent envoyés au musée du Ministère de la Guerre pour y être conservés (A.A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 66, p. 157, la Maïa Sanieh au Ministère de la Guerre, 22 septembre 1876).

(4) A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 147, Alaeddin bey à Khairi pacha, 26 mars 1876; Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 107, Khairi pacha à Alaeddin bey, 26 mars 1876.

(5) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 77, Alaeddin bey à Khairi pacha, 7 avril 1876; Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 241, Khairi pacha à Alaeddin bey, 11 avril 1876.

(6) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 115, Khairi pacha à Nachât bey, 26 mars 1876.

(7) A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 183, Nachât bey à Khairi pacha, 27 mars 1876.

(8) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 126, Nachât bey à Khairi pacha, 8 avril 1876.

Rateb pacha s'efforçait de son côté de renouer avec les ennemis du roi Jean les rapports qui avaient été interrompus lors des combats de Goura. Il reçut une lettre du ras Haïlou, gouverneur du Seloa, dans laquelle ce dernier l'assurait de la sincérité de son amitié. « Si je vous trahis, disait le ras, que sainte Marie et saint Michel me trahissent dans ma santé. Cela est mon serment. Je vous ai juré sur ma religion ; jurez-moi sur la vôtre. » Le chef abyssin se plaignait de ce qu'on eût pillé son pays parce qu'il s'était placé sous la protection égyptienne et de ce qu'on désirât sa mort. Les habitants de l'Enderta, ajoutait-il, l'avaient attaqué ; mais après trois jours de combat, il avait remporté la victoire [1], et pris 556 fusils ainsi qu'un grand nombre d'épées, de lances et de bestiaux [2]. Rateb pacha fit également venir Choum Agami et Kentibaï Louba, gouverneur de Chamzana, qui avaient déjà témoigné de leur loyauté au gouvernement égyptien, et les engagea à se rallier au ras Haïlou, ce qu'ils promirent de faire ; ils mirent également le sirdar en garde contre le père Duflot qui, disaient-ils, restait en contact avec le roi Jean par l'entremise de l'amba Youssef, et lui signalait tous les mouvements de l'armée égyptienne. Rateb pacha ordonna alors de ne plus entretenir aucun rapport avec ce prêtre [3].

Que faisait pendant ce temps le roi Jean ? De Halhala, il s'était rendu à Ad Harabou, d'où il gagna Aba Mataa [4], localité sise dans la province de Sarawé, à huit heures de cheval à l'ouest de Goura. C'est là que vint le rejoindre son délégué, accompagné d'Aly effendi el-Roubi. Si le Khédive n'exigeait plus la restitution totale des armes, il n'en insistait pas moins sur leur restitution partielle. Avisés de cette demande, les ras abyssins se montrèrent aussi intransigeants que la première fois. « Si on réunit les armes et que nous les remettions, dirent-ils à leur souverain, nous ne resterons plus avec toi [5]. » Jean dut encore s'incliner. « Le roi, rapporte Rifaat bey, a refusé de restituer les armes sous prétexte que ses soldats ne

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 123, le sirdar à Khairi pacha, 10 avril 1876.

[2] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 122, le sirdar à Khairi pacha, 10 avril 1876.

[3] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 114, le sirdar à Khairi pacha, 7 avril 1876.

[4] A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 226, le sirdar à Khairi pacha, 30 mars 1876 ; Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièces 5, 21, 30, 70, 73, le sirdar à Khairi pacha, 31 mars, 2, 5, 7 avril 1876.

[5] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 115, le sirdar à Khairi pacha, 7 avril 1876.

constituent pas une armée régulière et qu'il lui est matériellement impossible de restituer les armes qu'ils ont prises ; au grand maximum, il peut rendre 500 fusils qui se trouvent en possession de gens qu'il connaît. Puis il s'est mis en colère, en voyant qu'on lui demandait des choses impossibles ; « Comment puis-je accepter de pareilles conditions, s'est-il écrié, alors que le gouvernement égyptien a occupé sans droit Senhit et « Massawa qui appartiennent aux Abyssins, et ce d'autant plus que Massa- « wa est le port de l'Abyssinie ?» Il a redoublé de fureur, a refusé nos conditions et a demandé la restitution de ces deux villes. J'ai été vivement contrarié de ce résultat. Notre délégué, après avoir été bien accueilli, a été ridiculisé par les Abyssins... J'ai dit à Lika Moukas Warki que le gouvernement khédivial ne pouvait accepter de restituer Senhit et Massawa, même si ce refus devait amener la perte de toutes les armée égyptiennes, qu'il convenait que le roi n'en parlât pas et qu'il indiquât les motifs pour lesquels il ne pouvait restituer les armes, tout en promettant de remettre 500 fusils. Nous nous sommes mis tous d'accord, Aly el-Roubi, Lika Moukas Warki et moi à ce sujet, et Moukas m'a promis d'en référer au roi au cours de la nuit même et de me faire savoir le résultat de ses démarches le lendemain. Nous avons passé une mauvaise nuit [1].»

Le lendemain le roi se calma et, après s'être rallié à l'avis commun, décida de renvoyer son délégué au camp égyptien. « Les deux personnes chargées des pourparlers de paix retournent chez vous, écrivit le négus à Rateb pacha ; j'espère, Incha Allah ! que nous atteindrons tous le but que nous poursuivons, qui est de consolider l'amitié entre nous. Ils vous diront de vive voix tout ce que nous avons à vous dire [2].» A son retour à Goura le 6 avril [3], Lika Moukas déclara au sirdar que le roi acceptait de rendre les prisonniers ; par contre, en ce qui concerne la restitution des armes, sa réponse était négative et le délégué ajouta qu'elle était définitive [4]. Le sirdar en référa alors au Khédive qui prit son temps pour répondre. Le 11 avril, Rateb signala au Caire que, depuis deux jours, les

[1] Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 76, 77.
[2] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 116, le sirdar à Khairi pacha, 7 avril 1876.
[3] Ou le 7 avril, d'après d'autres documents.
[4] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 115, le sirdar à Khairi pacha, 7 avril 1876.

pluies avaient commencé à tomber, et que le délégué abyssin s'impatientait [1]. Le vice-roi était trop réaliste pour ne pas comprendre la nécessité de céder, mais il avait l'orgueil d'un prince habitué à être obéi et ne comprenait pas qu'il en fût autrement du négus. « Dites au délégué, répondit-il au sirdar, que le roi Jean nous avait donné sa parole qu'il allait ramasser tout ce qu'il pourrait trouver en fait d'armes et nous les restituer avec les prisonniers, et que celles qu'il ne pourrait ramasser seraient considérées comme un cadeau, un don offert par S.A. le Khédive, et que la question a été soumise sous cette forme à Son Altesse. « Maintenant, ajou-« terez-vous, vous nous faites savoir qu'il n'est pas possible de recueillir « les armes, car les ras s'y opposent ; ceci est en contradiction avec votre « première déclaration. Comme il est notoire que S.A. le Khédive est « maître suprême et qu'il dispose de toutes choses comme bon lui semble, « il en est de même du roi Jean réputé comme étant très puissant et seul « maître de tout son royaume. Le seul fait qu'il ait promis un traité de « libre-échange commercial et un traité postal entre les deux gouver-« nements constitue une preuve irréfutable de son autorité et du prestige « dont il jouit dans toutes les régions de son royaume. Accepter actuelle-« ment la suggestion des ras au sujet de la non-restitution des armes est une « preuve de faiblesse. On peut par là douter de la sincérité de l'exécution du « traité de libre-échange commercial. Ceci n'est pas compatible avec son « rang. C'est pourquoi il nous est impossible de soumettre cette question « sous ce jour et si nous la soumettions à Son Altesse, nous ne serions « pas crus. Commencez maintenant par nous envoyer tous les prisonniers « qui se trouvent chez vous, aussi bien ceux qui ont été pris au cours du « premier combat que ceux faits au cours du deuxième. Par la suite nous « pourrons trouver une solution à la question des armes. La remise des « prisonniers est le prélude de l'amitié et de la réconciliation, comme elle « démontre la bonne foi et la sincérité [2]. »

Ainsi le Khédive, sans cesser de revendiquer la restitution au moins partielle des armes, n'en faisait plus une condition *sine qua non* de la paix et se contentait de demander le retour des prisonniers comme gage préa-

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 131, le sirdar à Khairi pacha, 11 avril 1876.
[2] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 246, O. S. au sirdar, 12 avril 1876.

table de réconciliation. Le sirdar, de son côté, était dominé par le souci de replier ses troupes sur Kayakhor avant que les pluies ne rendissent les mouvements impossibles ; il craignait aussi que l'ennemi, informé du départ du prince Hassan pour le Caire, ne coupât les voies de communication de l'armée. Pour l'une et l'autre raison, il voulait exclure du traité toute matière sujette à discussion. « Pour que le repli des troupes s'effectue d'une manière satisfaisante, manda-t-il au Caire, je crois qu'on devrait faire un traité de paix aux termes duquel nos prisonniers seraient rendus, les relations commerciales libres ainsi que les échanges postaux, en excluant la question de la restitution des armes, ainsi que la clause des frontières. Ce traité une fois obtenu, le transport pourra s'effectuer en toute tranquillité et sans nous causer aucun tracas [1]. » Le sirdar était d'autant plus pressé de conclure que le roi Jean s'impatientait. A deux reprises, il avait réclamé le retour de son délégué. Pour gagner du temps, Rateb pacha répondit à sa première lettre que le retard dans la transmission de la réponse du Caire était dû à une interruption momentanée de la ligne télégraphique [2] et, à la seconde, que S.A. le prince Hassan avait manifesté le désir de soumettre lui-même la question à son père à son arrivée au Caire et qu'il donnerait sa réponse dans un jour ou deux [3]. Malgré l'appel pressant du sirdar, le Khédive ne se rallia pas à son point de vue. Il voulait que Rateb pacha commençât les transports de Goura à Kayakhor sans attendre la conclusion de la paix. Il pensait que le repli pouvait s'effectuer sans conclure de traité. « Tout notre désir, lui manda-t-il, est que le transport des malades, des blessés, des canons et munitions, soit effectué au plus vite de Goura à Kayakhor, ainsi que celui de tous les soldats qui se trouvent à Goura. Nous vous autorisons à employer toute mesure qui vous paraîtra bonne pour mener ce transport à bonne fin, soit en entamant des pourparlers avec l'ennemi, soit par tout autre procédé. Vous ne devez plus dorénavant nous demander d'autorisation en quoi que ce soit ; nous vous donnons carte blanche pour faire le nécessaire

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 191, le sirdar à Khairi pacha, 15 avril 1876.

[2] A.A., Carton 19, *Bahr Barra*, pièce 140, le roi Jean à Rateb pacha, 15 avril 1876.

[3] A.A., Carton 19, *Bahr Barra*, pièce 141, le roi Jean à Rateb pacha, 17 avril 1876.

sans perte de temps[1].» Le Khédive inclinait même à croire que le repli sur Kayakhor pouvait s'effectuer en dérobant le mouvement de l'armée à la vigilance du roi, et il en fit la suggestion au sirdar[2]. Si Rateb pacha n'était pas à même de suivre cette suggestion et s'il estimait impossible de se replier sans conclure un traité avec l'ennemi, il ne devrait pas, en ce cas, mentionner dans l'acte qu'il signerait qu'il agissait par ordre de Son Altesse ou conformément à ses instructions, mais dire clairement que le traité de paix passé entre lui et le délégué du roi Jean a été conclu et cacheté par lui en qualité de sirdar de l'armée égyptienne et par l'émissaire du négus en qualité de délégué chargé des pourparlers[3]. Il résulte de là que le Khédive voulait se réserver la faculté de désavouer au besoin le traité que le sirdar aurait jugé nécessaire de conclure pour assurer le repli de l'armée.

Placé dans ces circonstances délicates, Rateb pacha agit avec sa prudence coutumière. Comme Lika Moukas Warki lui suggérait de profiter du délai survenu pour rédiger les clauses et conditions du traité, le sirdar esquiva la proposition en disant que ces clauses seraient rédigées en présence du roi Jean, auprès de qui il renverrait Aly el-Roubi à cet effet. Le délégué abyssin s'étant aperçu qu'on envoyait secrètement la nuit des munitions

[1] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 275, O.S. au sirdar, 16 avril 1876.

[2] «Il nous est venu à l'esprit une suggestion que nous vous soumettons pour que, au cas où elle conviendrait, vous vous y conformiez, manda le vice-roi à Rateb pacha. Vous enverrez des émissaires pour explorer l'endroit où se trouve actuellement l'ennemi et la distance qui le sépare de Fort-Goura. Si l'on constate que l'ennemi se trouve à une distance permettant à toute l'armée de Goura de se replier sur Kayakhor, c'est-à-dire de parcourir 5 à 6 kilomètres pour atteindre une position protégée par le fort de Kayakhor, vous partirez immédiatement avec toutes vos troupes, canons, armes, munitions, et tous à la fois, de nuit. Vous ferez en sorte que l'ennemi ne puisse s'en apercevoir et vous ne mettrez absolument personne au courant de ce mouvement; seuls les lewas et les miralaïs en seraient prévenus. Quant aux officiers et soldats, ils devront tout ignorer. Quant au matériel et aux provisions qui resteraient à Goura et qu'on ne pourrait transporter, ils seront brûlés... Vous ne devez pas laisser de fantassins pour brûler ces objets; vous ne laisserez que des cavaliers avec un certain nombre d'officiers sur lesquels vous puissiez compter... Ils rejoindront ensuite à cheval Kayakhor» (A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 276, O. S. à Rateb pacha, 16 avril 1876).

[3] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 277, O. S. au sirdar, 16 avril 1876.

de Fort-Goura au Fort Hassan pacha, appela l'attention de Rateb pacha sur ce transport, dont le but lui paraissait être l'occupation permanente du pays [1]. Le sirdar se borna à lui répondre que ce qu'il prenait pour des munitions n'était autre que des provisions qu'on envoyait à Kayakhor où les animaux mouraient de faim [2]. Puis, le 18 avril, il fit partir Lika Moukas Warki avec une lettre pour le roi Jean, où il ne mentionnait plus parmi les conditions de paix la restitution des armes, et il donna à Aly el-Roubi, qui accompagnait le délégué abyssin, des instructions à l'effet de traîner les négociations en longueur pour donner à l'armée le temps de se replier sur Kayakhor [3].

En dehors de Kayakhor, le sirdar ne comptait garder que les postes d'Adiraso [4] et d'Ambatokan. Il avait donné l'ordre de construire un fort dans cette dernière localité [5], dans l'intention où il était d'abandonner à la fois Baaraza et Yangous. Les réductions d'effectifs, consécutives au repli sur Kayakhor, devaient permettre de renvoyer des troupes en Égypte et notamment les bataillons qui étaient restés à Massawa, sans avoir jamais été appelés au front [6]. Rateb pacha comptait laisser 3 bataillons

[1] Le Khédive avait prévu la chose et prescrit au sirdar de répondre en pareil cas au délégué que le fort n'était que provisoire, construit uniquement pour garder et abriter les troupes et les munitions et qu'il serait certainement abandonné à la conclusion de la paix, ou bien encore de lui dire qu'il est de tradition chez les Égyptiens, même si leurs soldats doivent passer une seule nuit en un endroit, d'y construire des retranchements afin de les protéger, ainsi que le matériel et les provisions. (A.A., Reg. 28, *Dèp. Abd.*, pièces 280 et 307, O. S. au sirdar, 17 et 22 avril 1876.)

[2] Cf. DYE, *op. cit.*, p. 436.

[3] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièces 231, 273, le sirdar à Khairi pacha, 19, 22 avril 1876.

[4] Il avait d'abord songé à remplacer Adiraso par un autre poste fortifié construit entre ce point et Kayakhor, mais il renonça par la suite à ce dessein, en raison du manque d'eau dans la région.

[5] Lorsque la construction du fort fut achevée, on s'aperçut qu'il n'y avait point d'eau pour la garnison (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 203, le sirdar à Khairi pacha, 16 avril 1876).

[6] Le vice-roi donna l'ordre de renvoyer un de ces bataillons avec le *Mahroussa* qui ramenait Hassan pacha, puis il annula cet ordre (A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièces 207, 220, Khairi pacha au sirdar, 4, 7 avril 1876). Le Khédive pensait qu'il y avait 3 bataillons à Massawa, alors qu'en réalité il n'y en avait que deux;

d'infanterie et 12 canons à Kayakhor, 1 bataillon et 4 canons à Adiraso, une garnison de même force à Ambatokan et renvoyer à Massawa les troupes d'infanterie en excédant, ainsi que les animaux et la cavalerie[1]. Il déclina l'offre que lui fit le vice-roi de lui envoyer un canon à longue portée, analogue à ceux dont les Allemands avaient fait usage au siège de Paris[2], pour le mettre en position à Kayakhor, en rappelant les difficultés qu'il avait eues à transporter les canons Krupp par une route que les pluies rendaient d'ailleurs, à l'heure actuelle, impraticable[3].

Comme mesure préparatoire au repli, Rateb pacha s'occupa du transport des blessés. Sur les 1.475 soldats blessés au combat de Goura, 213 étaient décédés[4]. Le 10 avril, le sirdar fit partir pour Kayakhor et Massawa 994 convalescents; il ne resta au camp que 320 blessés qui devaient être transportés sur des brancards[5], ainsi que 117 hommes atteints de maladie grave[6]. Les convalescents, conduits par Kourchid effendi, arrivèrent à Massawa le 13 avril et furent installés dans les locaux de l'intendance à Gerrar[7]. Les malades et les grands blessés furent transportés de Goura à Kayakhor le 17 avril, les uns sur des brancards, les autres sur des animaux, en même temps que 600 sacs de biscuit[8]. Le 18, aussitôt après le départ du délégué abyssin, le sirdar fit partir pour Kayakhor 300 sacs de biscuit et 10 grandes tentes destinées à abriter

encore l'un de ceux-ci avait-il quitté la ville depuis quelques jours pour Yangous afin de travailler au fort en construction à Ambatokan. Il y avait en outre à Mkoullo une batterie Krupp ainsi que l'escadron qui avait escorté le prince Hassan (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 141, Nachât bey à Khairi pacha, 12 avril 1876).

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 202, le sirdar à Khairi pacha, 16 avril 1876.

[2] Ce canon avait, d'après le vice-roi, une portée de 8 kilomètres.

[3] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 240, O. S. au sirdar, 7 avril 1876; Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 202, le sirdar à Khairi pacha, 16 avril 1876.

[4] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 71, le sirdar à Khairi pacha, 5 avril 1876. A cette date, 818 soldats avaient quitté l'hôpital convalescents et 444 hommes s'y trouvaient encore en traitement.

[5] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 192, le sirdar à Khairi pacha, 15 avril 1876.

[6] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 191, le sirdar à Khairi pacha, 15 avril 1876.

[7] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 182, Nachât bey à Khairi pacha, 13 avril 1876.

[8] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 210, le sirdar à Khairi pacha, 18 avril 1876.

les provisions [1]. Le 19 avril, après avoir démoli Fort-Goura, Rateb pacha quitta les lieux avec tous ses soldats, canons, armes et munitions, sans rencontrer aucune difficulté. A son arrivée à Kayakhor, il reconnut que le fort était assez spacieux pour contenir quatre bataillons, au lieu de trois, et décida d'y conserver un bataillon de plus qu'il n'était prévu, ainsi que les 12 canons Krupp et en fonte [2]. Ismaïl Kamel pacha ramènerait le reste des troupes à Massawa ; il laisserait un bataillon et quatre canons à Adiraso [3] ainsi qu'à Baaraza [4], le fort d'Ambatokan ayant dû être abandonné en raison du manque d'eau dans la localité. « Comme à Yangous l'eau est en petite quantité et ne suffit pas aux soldats et aux animaux, manda Rateb pacha au Caire, nous avons donné à ce pacha des instructions pour que les soldats partent par détachements successifs de Baaraza pour gagner Massawa [5].

La discipline n'ayant pas été parfaite dans l'armée, il avait fallu faire quelques exemples. A Kayakhor, quatre soldats du 4e bataillon du 3e régiment d'infanterie, nommés Charaf el-Dine Montasar, Mohamed el-Dib, Moursi el-Tinchawi et Ahmed Hussein, avaient déserté et pris la route de Massawa. En arrivant à Adiraso, ils rencontrèrent un convoi de vivres venant de Massawa et l'attaquèrent pour s'emparer des provisions. Ils furent arrêtés, à l'exception de Ahmed Hussein qui s'enfuit dans la forêt,

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 231, le sirdar à Khairi pacha, 19 avril 1876.

[2] La garnison de Kayakhor fut composée de deux bataillons soudanais appartenant au régiment d'Osman Ghaleb bey, un bataillon du 3e régiment de la Garde, et le bataillon de Moustapha Mamnoun effendi composé de repris de justice. Avec ces troupes, restèrent à Kayakhor le miralaï Rached Kamal bey, les kaïmakams Youssef Rasmi bey et Mohamed Chakib bey, les binbachis Mahmoud Talaat effendi, Hamed Amin effendi, Abd el-Kader Abd el-Samad effendi, Moustapha Mamnoun effendi (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 301, le sirdar à Khairi pacha, 24 avril 1876).

[3] La garnison d'Adiraso comprit un bataillon provenant du régiment d'Osman Nabih et commandé par le binbachi Iskandar effendi (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 301, le sirdar à Khairi pacha, 24 avril 1876).

[4] La garnison de Baaraza comprit le 1er bataillon du régiment de Rached Kamal bey, commandé par le binbachi Selim Awni effendi.

[5] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 238, le sirdar à Khairi pacha, 20 avril 1876.

ramenés à Kayakhor et fusillés devant le front des troupes[1]. Par ailleurs, le Khédive ayant appris qu'un binbachi nommé Saleh Zaki avait refusé de marcher avec sa troupe, sous prétexte qu'il était malade, et que deux jours plus tard le moulazim Hussein Nasif avait refusé de combattre à l'intérieur du fort, « jeté son épée et proféré des paroles indignes », le Khédive, disons-nous, donna au sirdar l'ordre de les fusiller[2]. La sentence fut exécutée[3]. Six déserteurs du camp de Goura, qu'on n'avait pas voulu fusiller en raison de la présence du délégué du roi Jean, furent passés par les armes à Kayakhor ; ils comprenaient deux Soudanais et quatre Arabes, dont un caporal copte[4].

Après les punitions, les récompenses. Osman Ghaleb bey reçut le grade de lewa[5]. Le sirdar demanda la promotion au grade supérieur, pour actes de bravoure, de 3 binbachis, 1 sagh, 5 moawens, 12 youzbachis, 22 moulazim awal, 25 moulazim tani, 2 aspirants, 7 adjudants et 12 sergents-majors[6]. Il sollicita aussi de l'avancement pour ses aides de camp, à savoir : 1 miralaï, 1 kaïmakam, 3 binbachis et 3 moawens[7]. Enfin il demanda des décorations pour Osman pacha Rifki, Ismaïl Kamel pacha, Rached bey Kamal et le binbachi d'artillerie Ahmed effendi Saïd[8]. Le Khédive prescrivit au sirdar de comprendre, parmi les troupes renvoyées en Égypte, les deux bataillons qui avaient pris part au combat victorieux du jeudi 9 mars[9] ; mais l'un d'eux, qui appartenait à la Garde, fut conservé à Kayakhor pour en étoffer la garnison. Sur les 17 bataillons dont disposait Rateb pacha, 11 furent donc renvoyés à Massawa. Le sirdar demanda à conserver 2 bataillons dans cette place pour assurer le transport de provisions et des munitions aux garnisons

(1) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 129, Osman Rifki pacha à Khairi pacha, 10 avril 1876.

(2) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 262, O. S. à Rateb pacha, 13 avril 1876.

(3) Selon Dye, ces sentences de mort n'étaient nullement justifiées (cf. Dye, *op. cit.*, p. 448 à 451).

(4) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 246, le sirdar à Khairi pacha, 21 avril 1876.

(5) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 304, O. S. au sirdar, 22 avril 1876.

(6) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 288, le sirdar à Khairi pacha, 23 avril 1876.

(7) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 287, le sirdar à Khairi pacha, 23 avril 1876.

(8) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 290, le sirdar à Khairi pacha, 23 avril 1876.

(9) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 293, O. S. au sirdar, 21 avril 1876.

de Baaraza, Adiraso et Kayakhor, tandis que les animaux de la cavalerie et de l'artillerie resteraient à Baaraza [1]. Il y avait pour quatre mois de biscuit à Kayakhor et pour un mois seulement dans les deux autres postes; Rateb pacha jugea ces provisions insuffisantes; il voulait que les trois postes fussent approvisionnés pour six mois, car tant que l'ennemi demeurerait à proximité, la route le reliant à Massawa ne serait pas en sûreté [2]. Sur l'ordre du vice-roi, le colonel Lockett fut envoyé à Massawa pour tracer le plan des défenses terrestres de la place [3].

La retraite de l'armée égyptienne de Kayakhor à Massawa ne fut pas troublée par le roi Jean; elle n'en coûta pas moins un grand nombre de vies humaines. Le manque d'eau entre Baaraza et Mkoullo avait été prévu, on le sait, par Rateb pacha. Un bataillon reçut en conséquence l'ordre de précéder l'armée en marche, afin de mettre les puits en état le long de la route. Or, à Ambatokan, malgré les efforts qu'on avait faits, il avait été impossible de trouver de l'eau; le bataillon aurait dû chercher un point d'eau un peu plus bas dans la vallée, en direction de Yangous, mais il n'en fit rien. D'autre part, à Yangous même, on avait laissé les puits se combler, et, sur les 25 puits qui s'y trouvaient, un ou deux seulement contenaient de l'eau. Lorsque l'armée, arrivée à Ambatokan, se trouva sans eau, les troupes continuèrent leur marche dans la vallée de Yangous. Comme elles souffraient de la soif, la retraite dégénéra bientôt en débandade. Artillerie, cavalerie, infanterie descendirent la vallée pêle-mêle, les officiers et quelques hommes montés sur les animaux de transport déjà lourdement chargés et qui avançaient

(1) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 275, le sirdar à Khairi pacha, 22 avril 1876.
(2) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 286, le sirdar à Khairi pacha, 23 avril 1876.
(3) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 308, O. S. au sirdar, 22 avril 1876. Le colonel Lockett qui avait, en mars, tracé le plan du fort-Hassan pacha à Kayakhor, se trouvait en fait chargé des travaux du génie sur toute la ligne de communication entre Kayakhor et Massawa. L'artillerie du fort-Hassan pacha fut augmentée de la batterie de 6 canons Krupp. Le fort d'Ambatokan, que l'on dut abandonner faute d'eau dans cette localité, fut construit sous la direction du lieutenant-colonel Baligh bey. Le colonel Derrick fut envoyé à Adiraso avec le lieutenant Mohamed Rifaat, le major Dennison à Baaraza avec le capitaine Irgens et le lieutenant Mohamed Azmi. Le major Dulier resta au fort-Hassan pacha où il prit charge des travaux qui restaient à exécuter (A.A., rapport de Lockett au général Stone, 27 juillet 1876).

péniblement. Les soldats s'effondrèrent, par centaines, de chaque côté de la route. Lorsqu'après avoir parcouru vingt milles, d'une marche accélérée et épuisante, sans une goutte d'eau à boire, les troupes arrivèrent à Yangous et n'y trouvèrent pas d'eau, le désappointement fut très vif. Il ne restait plus qu'à pousser vers Massawa, situé à vingt milles plus loin ; les troupes y arrivèrent le lendemain matin, à bout de forces. Mais toutes n'y parvinrent pas. Beaucoup de pauvres diables, incapables de continuer la marche, revinrent sur leurs pas, en dépit de leur extrême fatigue, et errèrent, sans armes, à la recherche de l'eau, au milieu de collines où ils furent surpris par des bêtes de proie. D'autres moururent brusquement, terrassés par la chaleur, la soif, l'épuisement. Plus d'une centaine d'hommes périrent ainsi, en cours de route, ou après leur arrivée à Massawa [1].

L'état-major européen revint avec la troupe à Massawa et reçut l'ordre d'y rester. « Comme ils sont partis du Caire avec Rateb pacha, manda Khairi pacha à Nachât bey, ils doivent, grands et petits, rentrer avec lui [2]. » Le général Loring fut avisé que certains de ses officiers recevraient des missions spéciales [3]. Cette décision, prise à l'égard d'officiers qui, au cours de la campagne, avaient servi l'Égypte de leur mieux et au péril de leur vie [4], fut jugée vexatoire et durement ressentie par les intéressés [5].

D'après les ordres supérieurs, deux bataillons devaient rester à Massawa pour en former la garnison et les autres unités être rapatriées en Égypte [6].

[1] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 441 à 443. M. de Suzzara indique que 300 hommes environ périrent pendant la retraite, malgré les secours envoyés de Massawa par le lewa Ismaïl Kamel pacha.

[2] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 306, Khairi pacha à Nachât bey, 22 avril 1876.

[3] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 328, O. S. au général Loring, 24 avril 1876.

[4] Le docteur Wilson fut très grièvement blessé ; le colonel Dye fut également blessé ; le docteur Johnson subit les horreurs de la captivité ; le binbachi Durholz fut blessé et fait prisonnier.

[5] Cf. Dye, *op. cit.*, p. 477 à 480. Le colonel Dye et le docteur Wilson furent autorisés le 19 mai à rentrer au Caire (A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 66, Khairi pacha au sirdar, 19 mai 1876).

[6] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 281, le maamour de la caisse de l'armée à Khairi pacha, 23 avril 1876.

Celles-ci partirent les 26, 27 et 28 avril[1]. Aucun cavalier appartenant aux deux escadrons de cavalerie commandés par les binbachis Rached effendi et Moustapha effendi, qui se trouvaient avec le prince Hassan au combat de Goura, ne fut autorisé à rentrer en Égypte[2]. Le lewa Ismaïl Kamel pacha reçut l'ordre de rester à Massawa jusqu'au retour du sirdar dans cette place[3]. Les troupes rapatriées débarquèrent à Suez. Pendant longtemps, rapporte le consul de France en cette ville, on ne parla plus de cette expédition que pour raconter les souffrances de toutes sortes et les privations endurées par les malheureuses troupes du Khédive. On savait maintenant, dans le public, de façon certaine, que l'armée égyptienne, en dépit de la supériorité de son armement, n'avait pu résister en terrain ouvert aux attaques des Abyssins[4] et avait subi de lourdes pertes ; mais les faits furent démesurément grossis et l'on parla « des désastres et des défaites» de l'armée avec une telle exagération que le colonel Dye, à son retour au Caire, crut devoir mettre les choses au point dans un article qu'il adressa au rédacteur en chef du *Moniteur égyptien*[5]. Ces rumeurs se propagèrent jusqu'à Constantinople, où un Égyptien, occupant « une haute position», assura à Sir Henry Elliot, l'ambassadeur d'Angleterre, que l'armée du vice-roi avait perdu 70 canons, 15.000 fusils, et

[1] Le 26 avril, les deux bataillons commandés par le kaïmakam Khourchid bey Allam s'embarquèrent sur le *Gharbieh* et les trois bataillons du miralaï Zakaria bey sur les vapeurs *Rahmanieh* et *Dakahlieh*. Le lendemain, on embarqua sur les vapeurs *Koufit, Minieh* et *Yanbo* les trois bataillons commandés par Osman Ghaleb bey, ainsi que les 900 soldats survivants du régiment de feu Mohamed bey Gabr qui furent placés sous les ordres du kaïmakam Hussein bey Mazhar. Enfin, le 28 avril, on embarqua sur le *Kosséir* les 900 hommes qui restaient des deux bataillons du régiment d'Osman bey Naguib, et, sur les vapeurs *Hodeida* et *Messir,* les trois bataillons du régiment de Khourchid bey Akif (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièces 314, 330, 337, Ismaïl pacha Kamel à Khairi pacha, 26, 27, 28 avril 1876).

[2] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièce 361, Khairi pacha à Nachât bey, 29 avril 1876. Le Khédive voulait ainsi les punir de la conduite indigne qu'ils avaient eue ce jour-là sur le champ de bataille.

[3] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièces 329, Khairi pacha à Imaïl Kamel pacha, 24 avril 1876.

[4] F.O. 78 - 2502, Stanton à lord Derby, 6 mai 1876.

[5] A.A., Dye au rédacteur en chef du *Moniteur égyptien,* le Caire, 24 juin 1876.

qu'une indemnité de trois millions de tallaris avait été payée comme prix de la libération du prince Hassan et de l'armée [1]. Chérif pacha s'empressa de faire justice de ces fantastiques assertions [2].

5. — LE RETOUR DU ROI JEAN À ADOUA.

Depuis le 19 avril, Rateb pacha s'est établi à Kayakhor et s'apprête à y passer la saison des pluies. Le roi Jean, de son côté, s'est installé à Aba Mataa ; il a fait construire des cabanes pour abriter ses troupes et un chalet de bois pour se protéger lui-même des pluies [3]. Les deux adversaires se trouvent à huit heures de distance l'un de l'autre ; aucun d'eux n'a le désir, ni sans doute la possibilité de reprendre les opérations actives.

La seule préoccupation du Khédive à ce moment est de récupérer ses prisonniers ; il recommande à Rateb pacha de prendre toutes les mesures et même de « recourir à toutes les ruses» pour y parvenir. « A l'arrivée de nos prisonniers à Kayakhor, lui écrit-il, nous abandonnerons nos retranchements et partirons avec nos troupes pour Massawa.» Il va même jusqu'à autoriser le sirdar à passer un accord en ce sens, si le délégué du roi Jean le lui demande. « Tout notre but, actuellement, précise-t-il, vise la remise en liberté de nos prisonniers à n'importe quel prix et de n'importe quelle façon [4].»

Le roi Jean, de son côté, n'avait qu'un désir qui était de se débarrasser des Égyptiens. A son retour de Goura, Lika Moukas Warki l'informa que le vice-roi n'exigeait plus la restitution des armes, mais demandait seulement le renvoi des prisonniers ; quant à l'accord à conclure, il viserait à rétablir les relations commerciales entre les deux pays [5]. Le négus crut la paix prochaine. « Nous avons, manda-t-il au sirdar, reçu votre lettre

(1) F.O. 78 - 2460, Sir H. Elliot à lord Derby, 9 juillet 1876.

(2) F.O. 78 - 2503, Charles A. Cookson à lord Derby, Alexandrie, 7 août 1876. M. Cookson ajoutait toutefois : « La difficulté d'atteindre la vérité est si grande ici, que je ne puis que rapporter sans commentaire ma conversation avec Chérif pacha.»

(3) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièces 204, 208, 211, 239, 333, 341, le sirdar à Khairi pacha, 16, 17, 18, 20, 27, 28 avril 1876.

(4) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièces 307, 321, O.S. au sirdar, 22, 23 avril 1876.

(5) Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 84.

nous faisant part de votre joie et de la pureté de vos intentions, qui nous a été remise par Aly bey et Lika Moukas Warki, nommés de votre part et de la nôtre pour conclure la paix. Grâce à Dieu, cette paix s'est réalisée. Des clauses ont été rédigées établissant des relations commerciales et postales entre les deux parties. Nous y avons apposé notre cachet et nous vous les envoyons pour que vous les cachetiez aussi... Les prisonniers qui se trouvaient à Gundet ont déjà été renvoyés auprès de vous. Ceux d'entre eux qui se trouvent encore ici, de même que ceux qui ont été faits prisonniers au cours du dernier combat, vous sont aussi envoyés maintenant [1].» Le projet de traité, dressé au camp abyssin, était ainsi conçu :

« A la suite de l'accord conclu entre le royaume d'Abyssinie et le royaume d'Égypte, qui a ramené la paix et la tranquillité et rétabli les bonnes relations entre ces deux pays, comme cela se pratique entre tous les pays voisins et amis, le vénérable roi Jean, roi des rois d'Abyssinie, représenté par son délégué Lika Moukas Warki, et le sirdar des troupes égyptiennes Mohamed Rateb pacha, représenté par Aly effendi el-Roubi, ont réaffirmé l'accord et l'union entre eux par la conclusion de la paix et la cessation des hostilités entre les deux parties aux conditions ci-après :

1° Le roi Jean et le sirdar des troupes égyptiennes sus-nommés ont accepté d'un commun accord le rétablissement des relations commerciales entre leurs deux pays, sur la base des traités qui lient les pays amis. Chacun d'eux a accepté de protéger les commerçants de l'autre quand ils se rendront dans son royaume et d'empêcher qu'ils soient l'objet d'une agression quelconque.

2° La poste étant le lien le plus important entre les nations, d'autant plus qu'elle se rattache étroitement à la prospérité du commerce et des affaires, les deux parties ont accepté qu'un lien postal existe entre elles et que la poste qui passe dans leur royaume soit défendue et protégée comme il est stipulé dans tous les traités qui lient entre eux les pays amis.

« En conformité des deux clauses ci-dessus, le roi Jean et le sirdar Mohamed Rateb pacha ont accepté d'établir la paix et de maintenir une amitié parfaite entre l'Égypte et l'Abyssinie, afin d'assurer la tranquillité

[1] A.A., Carton 19, *Bahr Barra,* pièce 152, le roi Jean à Rateb pacha, 23 avril 1876.

et la prospérité à leurs sujets, et d'empêcher toute agression de leurs sujets contre ceux de l'autre pays. Si, à Dieu ne plaise, pareille agression se produit, le pays attaqué devra d'abord correspondre avec le pays attaquant, afin qu'il fasse châtier les agresseurs. Dieu est le meilleur des Juges [1].»

Le 23 avril au soir, les 207 prisonniers restitués par le roi Jean arrivèrent à Kayakhor. 200 provenaient du combat de Goura et 7 du combat de Gundet. Avec eux furent renvoyés : Mohamed Rifaat bey, secrétaire en chef de Rateb pacha, le kaïmakam Mohamed Choukri bey, le binbachi d'état-major Durholz, le médecin anglais Johnson, le moawen Mohamed Saïd effendi et deux moulazim, en tout 214 personnes, qui furent accompagnées par Aly effendi el-Roubi et par Lika Moukas Warki [2]. Les prisonniers révélèrent alors l'indigne traitement auquel ils avaient été soumis au cours de leurs six semaines de captivité [3]. Le sort du docteur Johnson, blessé à la jambe, ne s'était amélioré que du jour où un ras abyssin avait pris intérêt à lui [4]. Quant au major Durholz, affreusement blessé dans la journée du 7 mars, rien n'était venu mitiger ses terribles souffrances [5]; il ne fut délivré des mains ennemies que pour supporter en Égypte des souffrances morales plus cruelles encore, qui s'achevèrent par une mort tragique [6]. Rifaat bey donna quelques détails sur la mort du chirurgien Mohamed Aly bey. Le soir du 7 mars, ce digne vieillard avait rencontré le docteur Johnson et, très affecté, avait passé ses bras autour de son cou en l'appelant en français « mon ami» ; les Abyssins l'avaient alors bruta-

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 298, le sirdar à Khairi pacha, 24 avril 1876.

[2] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 298, le sirdar à Khairi pacha, 24 avril 1876.

[3] Seul Rifaat bey paraît avoir bénéficié d'un régime de faveur. Avant de quitter le camp abyssin, il remercia le roi Jean du bon traitement dont il avait été l'objet (cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 84, 85).

[4] Cf. Loring, *op. cit.*, p. 437, 438, qui dit que ce ras s'appelait Walad Sellassié ; cf. également Dye, *op. cit.*, p. 445 à 447.

[5] Le traitement indigne qui lui fut infligé est relaté par Loring, p. 440, 441.

[6] Le bruit s'était répandu au camp égyptien que le major Durholz avait mis en action l'unique pièce de canon que les Abyssins dirigèrent contre les Égyptiens dans la journée du 9 mars. Le prince Hassan se fit l'écho de ce bruit dont Loring nie avec indignation le bien-fondé. Après son retour au Caire, le major fut provoqué par le comte Thurneyssen, qui le tua en duel (cf. Loring, *op. cit.*, p. 441, 442).

lement arraché à cette étreinte. Par la suite, le bey n'ayant pas eu la force de suivre l'armée du roi lorsque celui-ci leva son camp le 10 mars, le guerrier abyssin dont il était la propriété donna à son esclave l'ordre de l'abattre. Or ce dernier n'était autre qu'un soldat soudanais nommé Serour, qui avait été capturé au combat de Gundet et émasculé. Relâché avec les autres prisonniers le 23 avril, il avoua son forfait et déclara avoir tué le docteur Mohamed Aly d'un coup de fusil à la poitrine (1). La mort seule pouvait expier un tel crime. Le Khédive différa cependant l'exécution de l'assassin, de crainte que les soldats soudanais encore prisonniers du roi Jean, effrayés par cette nouvelle, ne refusassent de revenir au camp égyptien (2). Le docteur Johnson rapporta également que le massacre du 10 mars avait fait de 4 à 500 victimes (3); les Abyssins frappèrent à coups de massue leurs prisonniers épuisés ou les piquèrent à coups de lance, pour les obliger à se lever et à courir, puis, au milieu des quolibets et des rires, ils les tirèrent dans le dos comme du gibier (4). Les prisonniers rendus par le roi Jean furent immédiatement dirigés sur Massawa et embarqués sur le convoi qui quitta ce port le 29 avril pour l'Égypte (5).

Ayant obtenu satisfaction par le renvoi des prisonniers, le premier mouvement du sirdar fut d'apposer son cachet sur le traité de paix déjà signé par le roi Jean. A la réflexion, cependant, il s'abstint. Signer le traité,

(1) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièces 362, 377, le sirdar à Khairi pacha, 30 avril, 1er mai 1876.

(2) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 380, Khairi pacha au sirdar, 2 mai 1876. Le meurtrier fut gardé en prison à Massawa et oublié pendant deux ans. Le 2 mai 1878, Osman pacha Rifki, devenu férik des troupes du Soudan, rappela son existence à la Maïa Sanieh (A.A., Reg. 31, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 23, p. 43). Le Khédive ordonna alors à Gordon pacha de le faire fusiller (A.A., Reg. 36, *Dép. Abd.*, pièce 518, O. S. au hokoumdar du Soudan, 18 juillet 1878). Gordon rendit compte de l'exécution de la sentence le 24 juillet 1878 (A.A., Reg. 50, *Arr. Abd.*, pièce 154, Gordon à Khairi pacha).

(3) Rifaat bey cite le chiffre de 300 victimes.

(4) Cf. Loring, *op. cit.*, p. 439.

(5) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 336, Khairi pacha au sirdar, 26 avril 1876; Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 337, Ismaïl pacha Kamel à Khairi pacha, 28 avril 1876. D'après les indications fournies par Ismaïl pacha, 203 prisonniers furent acheminés sur Suez et 5 autres sur Senhit.

c'était en effet s'engager à l'exécuter et donc à évacuer les stations militaires qu'occupait l'armée en territoire abyssin. Or, s'il en était ainsi, l'Égypte n'aurait pas atteint le but pour lequel elle avait fait un si puissant armement; toute garantie pour la sécurité des frontières lui ferait notamment défaut et la campagne militaire dirigée par Rateb pacha aurait été faite en pure perte. Il convenait donc de gagner du temps pour voir si les événements ne tourneraient pas en faveur de l'Égypte. « Nous pouvons nous dispenser d'apposer notre cachet dès maintenant, manda le sirdar au Caire, en prétextant que nous avions chargé le roi de nous restituer nos armes et de nous rendre tous nos prisonniers, et que celui-ci n'a restitué aucune arme et qu'un grand nombre de prisonniers se trouvent dispersés dans son pays, parmi lesquels le naïb Mohamed et le moawen Ataa effendi, alors qu'il nous a promis de nous les rendre tous. Nous soulèverons de pareilles excuses pour ne pas apposer notre cachet sur le traité [1]. »

Le sirdar n'aurait jamais, semble-t-il, fait cette proposition s'il n'avait jugé qu'elle répondît au désir secret du Khédive. Malgré son échec à imposer sa volonté au négus par la force, le vice-roi conservait en effet des vues sur l'Abyssinie. Comme les journaux annonçaient précisément à cette époque que le gouvernement français se disposait à nommer un consul à Adoua, Ismaïl pacha s'en émut et soupçonna les Français d'encourager les Abyssins à la résistance [2]; une prompte réponse du duc Decazes rassura le Khédive à ce sujet [3], mais le vice-roi ne suivit pas le vœu que lui exprimait le Ministre des Affaires étrangères de la France dans l'intérêt de ses finances, et il approuva la suggestion du sirdar [4]. Rateb pacha continuerait

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 300, le sirdar à Khairi pacha, 24 avril 1876.

[2] A.E., *Corresp. polit.*, Égypte 57, Outrey au Ministre des Affaires étrangères, le Caire, 27 avril 1876.

[3] A.E., *Corresp. polit.*, Égypte 57, le Minstre des Affaires étrangères à M. Outrey, 28 avril 1876. « Il est inexact, disait le duc Decazes, que nous ayons créé une agence consulaire à Adoua. Nous n'encourageons nullement l'Abyssinie à la résistance et vous pouvez à cet égard rassurer complètement le Khédive sur nos intentions. Nous ne faisons qu'un vœu, c'est que cette malheureuse guerre, ne fût-ce que dans l'intérêt des créanciers de l'Égypte, se termine le plus tôt possible. »

[4] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 333, O. S. au sirdar, 26 avril 1876.

en conséquence à occuper la position qu'il avait prise sur le plateau abyssin, de manière à laisser planer sur la tête du roi Jean la menace d'une nouvelle invasion. Le sirdar souleva alors auprès du délégué abyssin les prétextes convenus. Devant cet acte de mauvaise foi, Lika Moukas se fâcha : « Nous avons fait venir les prisonniers et avons rédigé les clauses du traité à votre convenance, dit-il à Rateb pacha, et vous ne voulez pas signer. On comprend par là que vous avez voulu nous duper, dans le seul but de faire échapper les prisonniers que vous avez envoyés à Massawa [1]. » Le roi Jean ne prit cependant pas la chose au tragique. « Vous dites que vous retardez votre départ à cause des prisonniers [restants], manda-t-il à Rateb pacha ; nous avons déjà envoyé les chercher. Doit-on, pour quelques-uns, faire périr un grand nombre? Le mieux est que vous nous envoyez un homme de confiance qui demeurera auprès de nous en attendant leur arrivée, afin d'en prendre ensuite consignation et de les conduire auprès de vous à Massawa, en compagnie d'un délégué de notre part. Vous n'êtes pas sans savoir que les gens de notre pays sont de méchantes personnes qui n'obéissent ni à Dieu, ni au souverain. Si nous nous maintenons tous deux longtemps dans nos positions, ils seront portés, par leur mauvaise nature, à raconter des choses qui ne doivent pas être dites et à dire que nous sommes, à Dieu ne plaise, en mauvais termes. J'ai décidé de quitter la région où je réside pour une autre au climat meilleur [2]. » Le 30 avril, le roi Jean quitta en effet Aba Mataa et se porta avec son armée à Godofélassié, dans la province du Sarawé, à un jour de marche rapide de Kayakhor [3].

Le négus faisait appel au bon sens en suggérant que la signature de la paix ne fût pas retardée par la restitution des quelques prisonniers qu'il possédait encore. Ceux-ci se trouvaient dispersés dans le Haouzen et dans l'Enderta, loin d'Adoua, et quelque temps serait nécessaire pour les réunir [4]. A la décharge du Khédive, il faut dire qu'il croyait ces prisonniers beaucoup plus nombreux qu'ils n'étaient en réalité. On lui avait rapporté

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 352, le sirdar à Khairi pacha, 28 avril 1876.

[2] A.A., Carton 19, *Bahr Barra*, pièce 142, le roi Jean à Rateb pacha, 28 avril 1876.

[3] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 375, le sirdar à Khairi pacha, 1er mai 1876.

[4] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 342, le sirdar à Khairi pacha, 28 avril 1876.

que le nombre de soldats tués au combat de Goura ne dépassait pas 200 ; lors du massacre du vendredi 10 mars, 300 autres soldats avaient péri, ce qui faisait 500 ; Jean avait renvoyé 200 prisonniers, le total faisait 700. Or Rateb pacha avait signalé que le nombre des tués et des disparus s'élevait à 3.657. En défalquant de ce chiffre, les 700 hommes sus-indiqués, il restait 2.957 hommes. « Cela confirme, écrivait le vice-roi au sirdar, que l'ennemi conserve chez lui un grand nombre de nos prisonniers qu'il n'a pas encore renvoyés... Vous devez déclarer au délégué du roi Jean qu'il faut nous rendre tous ces prisonniers, et vous ajouterez : « Comme nous désirons la paix et le retour de l'amitié, vous devez nous rendre « tous nos prisonniers qui sont dispersés chez vous, car si le traité de paix « est signé et que, par la suite, on constate la présence chez vous d'un « certain nombre de prisonniers qui n'auraient pas été rendus, la paix « serait nulle et le traité sans effet [1]. » En outre, comme les Abyssins ne considéraient pas les Soudanais comme des prisonniers, le sirdar devrait leur faire comprendre que les Soudanais ne sont pas des esclaves, mais des soldats du gouvernement khédivial, dont ils sont les sujets, et que le roi doit les rendre en même temps que les Arabes [2]. » Alors seulement le traité de paix serait signé ; le vice-roi autorisa Rateb pacha à en donner l'assurance par écrit, s'il en était prié [3].

Le sirdar s'empressa de rectifier les idées erronées que le Khédive s'était faites au sujet du nombre des prisonniers. Bien que les cadavres n'eussent pas été comptés, dit-il, 2.000 hommes au moins avaient été tués au combat de Goura. En fait, selon les dires des prisonniers, il ne restait chez l'ennemi, après le renvoi des 207 soldats effectué le 23 avril, que 65 prisonniers environ [4]. « Trente d'entre eux, ajoutait le sirdar, sont déjà rentrés, le reliquat est donc de 35 environ. Ce sont ceux-ci que nous avons signalés comme restant encore chez l'ennemi ; parmi eux se trouvent le naïb et le moawen Ataa effendi. Quant aux prisonniers faits au cours du dernier combat, il n'en restait que six et ils sont rentrés après le renvoi des 200 autres. » Le roi Jean était donc fondé à dire qu'il avait

[1] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 355, O. S. au sirdar, 28 avril 1876.
[2] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 364, Khairi pacha au sirdar, 29 avril 1876.
[3] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 367, Khairi pacha au sirdar, 30 avril 1876.
[4] Provenant du combat de Gundet.

restitué la presque totalité des prisonniers ; il n'en restait plus chez lui qu'un nombre minime, qu'il s'employait d'ailleurs à réunir, et, dans ces conditions, il était justifié à demander la signature du traité et le renvoi de son délégué (1). Mais le Khédive demeura intransigeant : « Vous devez faire savoir au délégué du roi, manda-t-il au sirdar le 1er mai, qu'il faut qu'il nous rende tous nos prisonniers avant que cette signature soit donnée. Si un seul prisonnier ne nous était pas restitué, les clauses ne seraient pas signées (2). »

Il est clair que le Khédive ne voulait pas conclure la paix. Sa volonté de rester en état de guerre avec l'Éthiopie ressort également d'un autre document. Le 24 avril, il avait écrit au sirdar pour lui demander si, en raison du danger que le voisinage du roi Jean faisait courir à sa ligne de communication, il ne serait pas préférable d'abandonner la route de Kayakhor et de lui substituer celle de Massawa à Senhit, qui conduit également au Hamacène (3). Avant même d'avoir reçu la réponse de Rateb pacha, il lui écrivit de nouveau le 1er mai pour lui dire qu'il avait reçu confirmation que la route de Kayakhor était la meilleure. « Vous devez donc déployer tous vos efforts, ajoutait le vice-roi, afin d'emmagasiner au plus vite, dans les postes de Kayakhor, Baaraza et Adiraso, des provisions et des munitions suffisantes pour toute la durée de la saison des pluies. Vous devrez également faire traîner en longueur la question du traité de paix et de la signature des clauses en soulevant les excuses et les motifs que vous jugerez bons (4). »

(1) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 363, le sirdar à Khairi pacha, 30 avril 1876.

(2) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 377, O. S. au sirdar, 1er mai 1876.

(3) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 331, O. S. au sirdar, 24 avril 1876.

(4) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 377, O. S. au sirdar, 1er mai 1876. Le 2 mai, le sirdar écrivait au Caire qu'à son avis la route de Kayakhor était préférable à celle de Senhit pour pénétrer dans le Hamacène. De Kayakhor à Debaroa, localité du Hamacène, il fallait compter deux jours de marche, après avoir quelque peu aménagé la route. « Même en ce cas, ajoutait le sirdar, il ne convient pas de pénétrer dans le Hamacène par cette route tant que l'ennemi se trouve dans le voisinage. C'est pourquoi il est préférable de signer les clauses et de tranquilliser l'ennemi à ce sujet. Il est possible qu'ensuite l'ennemi quitte les lieux et que ses soldats se dispersent. S'il garde encore par devers lui quelques-uns de nos hommes faits prisonniers à Gundet, on protestera et on lui dira que nous attendons leur arrivée.

Le 5 mai, le vice-roi confirma à Rateb pacha que les troupes devraient rester à Kayakhor [1].

A la fin d'avril, le typhus s'était déclaré parmi les troupes stationnées à Baaraza. Le 1er mai, on comptait dans cette station 69 soldats atteints de cette fièvre et 38 soldats atteints d'une fièvre intestinale ressemblant au typhus [2]. Le vice-roi prescrivit à Rateb pacha d'envoyer sur les lieux une commission médicale pour enquêter sur les conditions sanitaires de la place [3]. « L'origine de ces maladies, rapporta Rateb pacha, provient de ce que la pluie tombe nuit et jour sur les herbes dont émanent des exhalaisons, de la réverbération du soleil pendant le jour, de la forte humidité pendant la nuit et du changement de température.» Le nombre des malades à Baaraza, à la date du 3 mai, s'élevait à 118. L'épidémie s'était aussi déclarée à Kayakhor, et il était à craindre qu'il n'en fût de même à Adiraso, dès que les troupes y auraient séjourné quelque temps [4]. Le 7 mai, on comptait 130 cas à Baaraza, dont 7 mortels, et, à Kayakhor, 176 cas, répartis également entre Arabes et Soudanais, parmi lesquels s'étaient produits 9 décès [5].

Après avoir libéré les prisonniers égyptiens, le roi Jean demanda la mise en liberté de Kirkham [6]. Toujours détenu à Massawa, l'ex-général, depuis la fin de mars, avait vu son état empirer [7]; il avait les deux reins pris et

Nos soldats pourront alors rester quelque temps à Kayakhor» (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 386, le sirdar à Khairi pacha, 2 mai 1876). Bien que Rateb pacha n'ait pas dit sa pensée, il semble qu'il envisageait à ce moment de profiter de la dispersion de l'armée abyssine, consécutive à la signature de la paix, pour marcher de Kayakhor à Debaroa et s'emparer par surprise du Hamacène,

[1] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 406, O. S. au sirdar, 5 mai 1876.

[2] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 376, le sirdar à Khairi pacha, 1er mai 1876.

[3] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 334, O. S. au sirdar, 26 avril 1876.

[4] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 419, le sirdar à Khairi pacha, 4 mai 1876.

[5] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 485, le sirdar à Khairi pacha, 8 mai 1876.

[6] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 390, le sirdar à Khairi pacha, 2 mai 1876.

[7] A.A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 211, Nachât bey à Khairi pacha, 30 mars 1876. Dans les premiers jours de mars, Kirkham s'était plaint à des officiers anglais du *H. M. S. Teazer*, en relâche à Massawa, de ses rhumatismes et de n'être pas suffisamment nourri. Le commandant du navire ne crut pas devoir intervenir (I. O. *Letters from Aden*, rapport du commander Capel Wodehouse, Aden, 15 mars 1876).

sa maladie était presque incurable. Mis au courant des combats qui avaient eu lieu à Goura, il attribuait les graves pertes subies par les Abyssins au manque de matériel de guerre dont les Égyptiens étaient bien pourvus. Il fit savoir à Nachât bey qu'il ne désirait nullement se rendre en Abyssinie et que son grand désir était de se rendre au Caire pour, de là, gagner l'Angleterre [1]. Pressenti à ce sujet, le négus ne fit pas d'objection [2]. Le Khédive donna l'ordre de bien traiter Kirkham et de lui dire que son cas serait bientôt réglé. « Comme il est porté à la boisson, manda Khairi pacha à Nachât bey, vous lui demanderez s'il a besoin de cognac, arak ou autre liqueur. Vous lui apporterez tout ce qu'il demandera, ceci par marque de courtoisie. S'il désire une des espèces d'alcool sus-indiquées, vous lui donnerez toute la quantité qu'il voudra, à laquelle vous ajouterez une forte dose d'alcool pur [3]. » La libération qu'on envisageait au Caire n'était évidemment pas celle à laquelle aspirait Kirkham. Bien que détenu dans les limites de la ville, l'ex-général avait la faculté de se déplacer dans l'île, sous la conduite de deux gardiens. Il mangeait rarement au quartier que lui avait assigné le gouvernement, car il ne désirait pas, disait-il, devenir victime de l'hospitalité égyptienne [4]. Mis au courant de sa triste situation, le gouvernement anglais prescrivit au général Stanton d'intervenir officieusement pour obtenir un adoucissement des conditions de sa captivité [5]. Dans les premiers jours de juin, l'état de Kirkham devint critique. Il était atteint de delirium tremens. « Hier, dans la nuit, rapporte Soliman Niazi pacha le 16 juin, il a bondi sur son domestique le couteau à la main ; il a jeté des tallaris à droite et à gauche. Ce matin, il a jeté 25 tallaris par la fenêtre. Parfois on le ramène de promenade sur un brancard... Aujourd'hui le consul de France et un certain nombre de notables et de commerçants européens sont venus nous voir et nous prier de le transporter dans une chambre en dehors du divan ; si la nécessité s'impose, on pourrait le faire surveiller par des gardiens. Cette chambre se trouve dans un

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 416, Nachât bey à Khairi pacha, 4 mai 1876.
[2] A.A., Carton 19, *Bahr Barra,* pièce 145, le roi Jean à Rateb pacha, 20 mai 1876.
[3] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièce 426, Khairi pacha à Nachât bey, 7 mai 1876.
[4] Cf. Dye, *op. cit.,* p. 472.
[5] F.O. 78 - 2499, le Foreign Office à Stanton, 26 mai 1876.

appartement. Kirkham y est actuellement installé et son état est grave[1]. » L'aventurier mourut dans la nuit du 22 au 23 juin 1876 et fut inhumé à Massawa avec les honneurs funèbres[2].

Le sirdar, on l'a vu, avait donné l'ordre de ne plus entretenir de rapports avec l'abbé Duflot. Le 30 avril, le cheikh de Saganayti lui signala que le prêtre lazariste continuait ses intrigues avec le roi Jean[3]. On le vit en effet se rendre au camp abyssin, où il eut avec le négus deux entrevues[4], à la suite desquelles le roi Jean mit aux fers le ras Woronya, gouverneur de Gondar[5], et jeta en prison vingt-cinq de ses parents. On en déduisit que le prêtre les avait accusés auprès du roi d'avoir montré un penchant pour l'Égypte[6]. De plus, le père Duflot aurait communiqué au négus la liste nominative de toutes les personnes qui s'étaient placées sous la protection de l'Égypte[7]. Le Khédive prescrivit alors de prendre des mesures de rigueur à son égard. « Au retour de ce prêtre, manda Khairi pacha au sirdar, vous devez lui recommander de choisir l'un des deux partis suivants : rester à Massawa, à condition de ne pas quitter la ville et de ne correspondre avec qui que ce soit appartenant à l'armée ennemie, tant que les hostilités continueront, ou bien habiter en Abyssinie, dans une région qui ne soit pas placée sous notre autorité, à la condition de ne pas rentrer à Massawa ou dans toute autre région occupée par nous, et cela jusqu'à la fin des hostilités[8]. » Le sirdar écrivit en conséquence à l'archiprêtre de Massawa pour l'aviser de cette mesure, mais il ne reçut pas de réponse[9].

Dans ses négociations avec le sirdar, le roi Jean ne cessait de montrer un grand esprit de conciliation. Il s'était déclaré prêt à libérer le naïb

[1] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 324, Soliman Niazi pacha à Khairi pacha, 16 juin 1876.

[2] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 382, Soliman Niazi pacha à Khairi pacha, reçu le 23 juin 1876.

[3] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 378, le sirdar à Khairi pacha, 1er mai 1876.

[4] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 418, le sirdar à Khairi pacha, 4 mai 1876.

[5] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 464, le sirdar à Khairi pacha, 7 mai 1876.

[6] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 486, le sirdar à Khairi pacha, 8 mai 1876.

[7] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 500, le sirdar à Khairi pacha, 10 mai 1876.

[8] A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 430, Khairi pacha au sirdar, 10 mai 1876.

[9] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 151, le sirdar à Khairi pacha, 30 mai 1876.

Mohamed Abd el-Rahim, qu'il gardait en otage, si on lui renvoyait sa cousine, épouse de Walad Mikaïl. Rateb pacha s'y refusa, en disant que « la question de cette dame n'était pas prévue dans le traité» et que la séparation forcée de l'épouse et de l'époux n'est tolérée par aucune religion [1]. Le roi Jean libéra alors le naïb sans conditions. « Nous vous l'envoyons pour vous prouver nos bons sentiments à votre endroit, manda-t-il au sirdar. Nous ne sommes pourtant pas tenu de le faire. En effet, le dit naïb relevait du gouvernement abyssin et était chargé de garder les prairies et autres lieux. A l'arrivée des troupes égyptiennes, il a quitté son poste et déserté. Par la suite, il a trahi et il est venu auprès de nous. Il a donc été traître envers les deux parties et nous l'avons alors arrêté et emprisonné. Mais, par amitié pour vous, nous vous l'envoyons [2]. »

Le geste du roi Jean ne servit d'ailleurs à rien, car après l'arrivée d'Abd el-Rahim à Kayakhor, Rateb pacha déclara à l'interprète du négus que le naïb ne pouvait être considéré comme un prisonnier, étant donné que c'était un *envoyé* dont la qualité n'avait pas été respectée. « Nous sommes en train de soulever ainsi des excuses et d'ergoter sur le retour de tous nos prisonniers », expliqua le sirdar dans une lettre à Khairi pacha [3]. Cependant le roi Jean ne cessait de réclamer le renvoi de son délégué Lika Moukas Warki. Celui-ci déclara alors à Rateb pacha que sa mission était terminée, et il donna au sirdar le choix entre quatre solutions : ou signer le traité, ou renvoyer l'instrument sans le signer, ou le garder, lui Moukas, comme prisonnier afin qu'il ne retourne pas auprès du roi, ou enfin le chasser du camp [4]. L'envoyé abyssin voyait clair, en effet, dans le jeu égyptien, et craignait d'être victime de l'indignation que les procédés dilatoires de Rateb pacha ne pouvaient manquer de susciter un jour ou l'autre chez son maître. Plus le roi se montrait conciliant, plus le sirdar accroissait ses prétentions. Ne proposait-il pas maintenant d'exiger du négus non seulement le renvoi de tous les prisonniers, mais la restitution de « tout le matériel, des armes, des vêtements des prisonniers, de leur argent et de tous les effets qu'on leur a pris», mesure qui était absolument

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 433, le sirdar à Khairi pacha, 4 mai 1876.
[2] A.A., Carton 19, *Bahr Barra*, pièce 143, Johannès à Rateb pacha, 5 mai 1876.
[3] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 486, le sirdar à Khairi pacha, 8 mai 1876.
[4] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 473, le sirdar à Khairi pacha, 8 mai 1876.

inexécutable, même si le négus avait été disposé à l'accepter? Le sird
conseillait en outre d'exiger du négus le paiement des dépenses de guer
et le prix du sang pour les prisonniers massacrés par les Abyssins le
mars, sous le prétexte que le gouvernement égyptien serait obligé d'a
louer une pension à leurs familles[1] ! Le vice-roi heureusement mit le hol
« Il est possible, manda-t-il à Rateb pacha, qu'en envoyant votre lett
sous cette forme catégorique, le roi ne l'interprète comme une intimid
tion de notre part et une nouvelle déclaration de guerre... Si vous av
l'intention d'écrire cette lettre sous cette forme, guidé par les rens
gnements que vous avez sur la dispersion de ses troupes et de ses sujet
sur sa faiblesse qui ne lui permettra plus d'attaquer, vous devez to
d'abord vous assurer de l'exactitude de tous ces renseignements et no
examinerons ensuite la situation. Comme nous n'avons d'autre intenti
que de faire traîner [les choses] en longueur, en soulevant des excuse
jusqu'à l'arrivée de la saison des pluies, il sera ainsi forcé de rentrer
l'intérieur de son pays, car il ne pourra faire aucun mouvement militai
à cause de l'abondance des pluies... Chaque fois qu'il nous enverra
certain nombre de prisonniers, on lui demandera de nous envoyer
restant en disant qu'un grand nombre de prisonniers est encore chez l
et que nous le savons de source sûre. De cette façon, le délai se prolonge
et le roi ne pourra plus prétendre qu'il a raison[2]. » Quant au délégué
négus, malgré le désir qu'il avait qu'on lui fasse violence, on ne devr
pas cesser de le considérer comme un ambassadeur, et, s'il désirait deme
rer au camp égyptien, il y serait entouré de soins et de respect[3].

Chose étrange ! Le Khédive qui semblait vouloir user la patience du
et attendre que la saison des pluies dispersât son armée pour tirer ava
tage de la situation, ne cessait de son côté d'affaiblir ses forces en rapp
lant les troupes qu'il avait laissées en Abyssinie. Le 9 mai, le vapeur *Tan*
quitta Massawa avec 862 soldats provenant du 1er et du 2e bataillon q
avaient fait partie de l'expédition Arendrup, et 109 soldats retardatair
des autres régiments, le tout placé sous les ordres du binbachi Aly effen

(1) A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 433, le sirdar à Khairi pacha, 4 mai 1876.
(2) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 435, O. S. au sirdar, 9 mai 1876.
(3) A.A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 436, Khairi pacha au sirdar, 9 mai 1876.

Raïf[1]. Le 15 mai, on embarqua sur le *Gharbieh* 1.584 hommes[2]. Sur le *Rahmanieh* prirent place le même jour les 3e et 4e escadrons de cavalerie, soit 360 cavaliers et 200 chevaux commandés par les binbachis Mohamed effendi Chaker et Mohamed Atif effendi[3]. On apprit alors que le roi Jean évacuait son artillerie sur Adoua, qu'il avait autorisé 2.000 prêtres à retourner chez eux[4] et décidé de renvoyer sur leurs terres, pour les cultiver, les paysans qui se trouvaient dans son armée[5]; bientôt le négus quitta Godofélassié et, laissant Addi Huala sur sa gauche, alla s'installer à Adoudel, localité située à un jour et demi de distance de Kayakhor[6]. Comme on lui prêtait l'intention de se rendre à Adoua, le vice-roi prescrivit à Rateb pacha de renvoyer en Égypte le bataillon de la Garde qu'il avait conservé jusque-là à Kayakhor pour en renforcer la garnison[7]. Sentant sa

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 470, Ismaïl Kamel pacha à Khairi pacha, 8 mai 1876. Le kaïmakam Choukri bey, libéré par le roi Jean, s'embarqua sur le *Tantah*.

[2] A savoir : le 3e bataillon du 4e régiment d'infanterie du corps expéditionnaire, 5 compagnies du génie, 1 compagnie du 3e régiment d'infanterie restée à Yangous, 32 officiers et sous-officiers employés aux signaux, 20 soldats de la 1re compagnie de la maamourieh, 7 retardataires appartenant aux régiments déjà évacués, 84 soldats sortis de l'hôpital de Massawa. Le kaïmakam de cavalerie Hassan Fahmi bey, qui faisait partie de la suite du sirdar, prit passage sur ce navire (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 574, Nachât bey à Khairi pacha, 16 mai 1876).

[3] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 563, le commandant de la 2e brigade à Massawa à Khairi pacha, 15 mai 1876.

[4] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 490, le sirdar à Khairi pacha, reçu le 10 mai 1876. Rifaat bey, dans ses Mémoires, écrit : « L'évêque abyssin avait avec lui 4.000 prêtres. Ils se réunissaient la nuit pour prier à haute voix. Ils cessèrent de le faire quelques jours plus tard, lorsque l'armée se fut éloignée de notre camp et mise en lieu sûr. Ces prêtres se divisent en clergé séculier et régulier. Les premiers portent le turban blanc et s'habillent d'étoffe blanche; les autres portent un turban jaune et s'habillent en jaune. Le roi ne se déplace jamais à la guerre sans se faire accompagner de l'évêque et du clergé, pour que ces derniers encouragent les habitants par des sermons religieux et les incitent à la guerre (cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 65).

[5] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 496, Alaeddin bey à Khairi pacha, 10 mai 1876.

[6] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 519, le sirdar à Khairi pacha, 12 mai 1876.

[7] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 15, Khairi pacha au sirdar, 14 mai 1876.

responsabilité, le sirdar fit valoir au Caire que tant que le roi Jean resterait à Adoudel avec son armée, il lui serait impossible d'affaiblir la garnison de Kayakhor [1]. D'autre part, pour transporter les munitions et les vivres nécessaires à la défense des stations, il ne lui restait plus que 1.400 animaux : chameaux, mulets et bœufs, et leur nombre diminuait chaque jour ; les bêtes perdaient aussi de leur vigueur, de sorte que leur charge avait dû être réduite à 50 okes tout au plus ; par ailleurs, les recherches faites de tous côtés n'avaient permis de se procurer que 400 animaux [2]. Mieux valait, dans ces conditions, chercher à obtenir de bonne grâce ce qu'on ne pouvait avoir autrement. Rateb pacha suggéra en conséquence de s'adresser à l'abouna, à qui il prêtait une grande influence sur le peuple et qui, disait-il, était obéi aveuglément [3], afin d'obtenir par son entremise la restitution des armes et des canons [4] ; mais le vice-roi ne retint pas la suggestion [5].

Cependant la bonne volonté du roi Jean ne se démentait pas. Walad Mikaïl, on l'a vu, avait envoyé son fils au Caire et montré par là son désir de resserrer ses liens avec l'Égypte. Comme Rateb pacha craignait que ce rapprochement ne fît obstacle à l'heureuse conclusion des négociations en cours, le négus le rassura : « Vous n'ignorez pas, lui manda-t-il, que Walad Mikaïl avait été chargé par nous d'administrer plusieurs provinces royales. Il a emporté toutes les recettes gouvernementales et, manquant à son devoir, il a intrigué entre vous et nous. Ces faits ne sont pas conformes aux lois des grands rois. Nous avions précédemment décidé que s'il entrait au service de Votre Excellence, il ne subirait aucun mal. Maintenant, il n'y a pas d'inconvénient qu'il fasse ce qui lui plaît, car le mal s'attache à son

[1] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 577, le sirdar à Khairi pacha, 17 mai 1876.

[2] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 507, le sirdar à Khairi pacha, 11 mai 1876.

[3] Rifaat bey, pendant sa captivité dans le camp du roi, rencontra l'évêque d'Abyssinie et fait à son sujet le récit suivant : « Je sais qu'il a un rang très élevé parmi les Abyssins ; il est considéré comme un roi. Il provient d'Égypte. Il ferma sa tente pendant notre entretien pour en interdire l'entrée. Il me dit être mécontent des affaires d'Abyssinie et qu'il avait la nostalgie de l'Égypte. Il me demanda une cigarette qu'il fuma en cachette. Il me dit que si les Abyssins le voyaient fumer, ils le considéreraient comme excommunié. » (Cf. MOHAMED RIFAAT, *op. cit.*, p. 64.)

[4] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 492, le sirdar à Khairi pacha, 9 mai 1876.

[5] Nous n'avons en effet trouvé aucune réponse à la proposition du sirdar.

auteur. Mais s'il y a un empêchement à ce que la dite personne demeure auprès de vous, et si elle vient chez nous, à Dieu ne plaise, pour faire du mal et dépouiller les gens ; et si, à Dieu ne plaise, votre conscience tolère de pareils actes de sa part et que ces actes mettent fin à la paix et à l'amitié, Dieu qui nous a tous créés de rien, sera le juge vengeur entre vous et nous. Ne me reprochez pas ces paroles. Elles me sont inspirées par ma confiance dans votre amitié chère et sincère. Notre parole est une et ne change jamais. » Le roi consentait donc à passer l'éponge sur le passé, à condition que les Égyptiens ne se servissent pas de Walad Mikaïl contre lui ; c'était bien le moins qu'il pouvait demander, et il terminait sa lettre au sirdar en le priant une nouvelle fois d'apposer son cachet sur le traité de paix [1].

À cette lettre, le négus, contrairement à son habitude, ne joignit aucun message pour son délégué. On apprit bientôt, au camp égyptien, que les ministres du roi Jean reprochaient à Lika Moukas Warki d'avoir rendu les prisonniers sans obtenir, en contre-partie, la signature du traité, et qu'ils jetaient la suspicion sur sa bonne foi. Craignant la disgrâce de son maître, le délégué prit peur et parla de se suicider. Rateb pacha s'efforça alors de remonter son moral ; il l'entoura de prévenances et lui promit chaque jour de signer bientôt le traité. Si Lika Moukas se suicidait au camp égyptien, l'effet ne serait-il pas désastreux ? « Pour parer à ce danger alors qu'il se trouve chez nous, écrivit Rateb pacha au Caire, et aussi parce qu'il ne convient pas qu'il nous quitte les mains vides, comme s'il était chassé par nous, nous jugeons bon d'envoyer avec lui, comme cadeau, une tente qui se trouve ici et qui appartenait à S.A. Hassan pacha. Ce présent sera considéré comme un gage de notre désir de paix, et il est possible que, par ce moyen, la question de la signature des clauses traîne encore en longueur. Si, après nous avoir quitté, le délégué se suicide, cela n'aura aucune conséquence [2]. » Malgré le présent dont on le chargeait, Lika Moukas hésitait à partir ; il ne voulait se mettre en route qu'après la signature du traité et suggérait de faire remettre la tente au négus par Mohamed Rifaat bey, arguant, non sans raison, qu'un cadeau de cette

[1] A.A., Carton 19, *Bahr Barra*, pièce 144, le roi Jean à Rateb pacha, 12 mai 1876.

[2] A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 572, le sirdar à Khairi pacha, 17 mai 1876.

nature, destiné à son souverain, devait être remis par un délégué égyptien. Sur les instances de Rateb pacha, Lika Moukas finit cependant par se décider à partir et emporta une lettre par laquelle le sirdar disait au roi Jean qu'il ne pouvait signer le traité de paix avant le retour du reste des prisonniers égyptiens [1].

Le négus parut très satisfait du cadeau qu'on lui envoyait. Il fit monter la tente, invita ses ministres et les hauts dignitaires à la visiter et autorisa ensuite tous les gens de son armée à y pénétrer [2]. Le 26 mai, il renvoya au camp égyptien les prisonniers qu'il était parvenu à réunir ; leur nombre s'élevait à 65 ; tous avaient été capturés à Gundet et, avec eux, Jean renvoya le moawen Ataa effendi [3]. L'interprète Desta, qui les escortait, apportait des cadeaux pour le sirdar : une mule harnachée avec selle brodée en argent, une lance et des bracelets d'argent, ainsi qu'une lettre dans laquelle le négus déclarait avoir renvoyé tous les prisonniers « sans exception aucune» et demandait en conséquence à Rateb pacha de signer le traité. « Le moawen et les prisonniers, écrivit le sirdar au Caire, nous ont fait savoir qu'avant leur arrivée à l'ordi du roi, trois d'entre eux se sont enfuis [4], qu'il y a encore chez l'ennemi un nombre minime de prisonniers et que l'évêque a douze prisonniers coptes qui se trouvent dans l'église. Sur ce, nous avons écrit au roi pour lui dire qu'il reste encore chez lui un *grand nombre* de prisonniers et qu'il est nécessaire qu'il nous les rende [5]. » Mais cette fois le roi Jean perdit patience : « Vous dites, manda-t-il au sirdar, que les prisonniers que nous vous avons envoyés vous ont déclaré qu'il y a encore beaucoup de personnes dans les villages et les vallées, entre autres que Bagronde Gabra Selassié a deux personnes auprès de lui.

[1] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 53, le sirdar à Khairi pacha, 22 mai 1876.

[2] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 77, le sirdar à Khairi pacha, 24 mais 1876.

[3] Les prisonniers et le moawen furent acheminés sur Massawa, où ils arrivèrent le 29 mai. L'intention de Soliman Niazi pacha était de les renvoyer à Senhit, mais le vice-roi prescrivit de les garder à Massawa (A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 131, Khairi pacha au sirdar, 29 mai 1876.)

[4] On connaît les noms des fugitifs : Aman Hababi, Farag Mohamed, Mohamed Mahmoud ; ils étaient abyssins d'origine et provenaient du pays des Galla (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 192, le sirdar à Khairi pacha, 3 juin 1876).

[5] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 110, le sirdar à Khairi pacha, 28 mai 1876.

dont l'une se nomme Farag et l'autre Mohamed, que Bâcha Gabra Mariam a aussi quatre personnes auprès de lui, qu'il y a deux personnes au village de Sagrada, que l'abouna a douze personnes et qu'il y en a une autre à Adoua... Telles sont les déclarations de ces personnes animées de l'esprit du mal. Je réponds qu'il n'y a aucune part de vérité dans ces paroles et qu'on ne peut, en se basant sur une ressemblance physique, dire que tel animal m'appartient ou que tel serviteur est le mien. D'autre part, en vertu des lois militaires en vigueur dans tout le royaume, il n'est pas permis d'accorder protection à ceux qui se réfugient auprès des émirs et des ministres. A l'arrivée de votre lettre, nous nous sommes renseigné auprès de ces derniers. Ils nous ont répondu qu'il n'y avait absolument personne auprès d'eux. Quant à nous, nous n'avons jamais songé à garder l'un d'eux auprès de nous pour qu'il soit notre serviteur ou notre esclave... Nous n'avons pas agi ainsi sous l'empire de la force, mais simplement pour vous être agréable et gagner l'amitié de notre frère. Et maintenant croyez-vous, à Dieu ne plaise, que nous soyons tel que le montrent les déclarations saugrenues de nos ennemis? Non et non, vous ne pouvez avoir semblable opinion, car vous êtes au courant de toutes choses. Enfin, après des recherches minutieuses, nous avons effectivement appris, comme vous le dites, l'existence de douze personnes auprès de l'abouna. Ces personnes avaient été ramassées sur le champ de bataille par pitié et, lors du renvoi des prisonniers, nous n'avions pas connaissance de leur présence ici. Elles vous seront envoyées après notre retour à Adoua[1]. »

Le négus avait en effet décidé de rentrer dans la capitale du Tigré. Quel que fût son désir de rester en campagne tant que le traité ne serait pas signé, il ne pouvait tenir plus longtemps son armée réunie. Les paysans voulaient retourner chez eux pour vaquer aux travaux des champs[2]; les troupes étaient atteintes de dysenterie[3]; enfin on manquait de provisions. Jean savait par ailleurs que le Khédive continuait à rappeler ses troupes en Égypte. Le 22 mai, le vapeur *Dakahlieh* avait quitté Massawa

[1] A.A., Carton 19, *Bahr Barra*, pièce 147, le roi Jean à Rateb pacha, 30 mai 1876.

[2] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 110, le sirdar à Khairi pacha, 28 mai 1876.

[3] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 58, le sirdar à Khairi pacha, 23 mai 1876.

avec 1.035 chameliers et palefreniers appartenant au corps expéditionnaire [1]. Le 29 mai, le vapeur *Yanbo* partit à son tour avec 550 soldats et officiers [2]; il emmenait aussi Ahmed Nachât bey, rappelé au Caire par le vice-roi qui désigna Soliman Niazi pacha pour le remplacer comme gouverneur de Massawa [3]. Le négus pouvait dès lors licencier son armée sans péril. En quittant Adoudel, il laissa à sa gauche la route d'Addi Huala à Gundet et alla s'établir à Tomii [4]. De ce point, il achemina son infanterie sur Adoua avec le ras Bariou [5]. Accompagné de ses cavaliers, il partit ensuite pour Hamdout [6] et rentra le 1er juin à Adoua. Là il débanda ses troupes, renvoya les chefs militaires dans leurs provinces avec leurs soldats et, gardant avec lui le ras Areya et le ras Bariou, il les invita à se rendre en sa compagnie à Axoum pour prier et remercier Dieu [7].

Ainsi le Khédive était parvenu à ses fins; il avait usé la patience du roi Jean et l'avait contraint à dissoudre son armée tandis que lui-même conservait les positions qu'il avait acquises en Abyssinie. Quel parti allait-il tirer de cette avantageuse situation?

6. — LA MISSION D'ALY BEY EL-ROUBI.

Lors de son départ de Godofélassié pour Adoudel, le négus avait renvoyé au Hamacène dedjaz Haïlou, nommé précédemment par lui gouver-

[1] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 47, le commandant de la 2e brigade à Khairi pacha, 22 mai 1876. Le binbachi Mohamed Amin effendi partit avec ces troupes. Le colonel Dye et le médecin Wilson s'embarquèrent également sur ce navire.

[2] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 120, le maamour de la Caisse de l'armée à Khairi pacha, 29 mai 1876. Ces 550 soldats comprenaient 300 hommes du service des transports, 188 provenant des 3 compagnies de la maamourieh, 35 du 2e bataillon de la maamourieh et 26 malades sortis de l'hôpital. Le youzbachi Hassan Ramzi commandait ce détachement (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 118, le commandant de la 2e brigade à Khairi pacha, 29 mai 1876).

[3] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièces 120, 121, Khairi pacha à Soliman Niazi pacha et à Nachât bey, 28 mai 1876.

[4] A.A., Reg. 40. *Arr. Abd.*, pièces 95, 111, le sirdar à Khairi pacha, 27, 28 mai 1876.

[5] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 152, le sirdar à Khairi pacha, 30 mai 1876.

[6] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 165, le sirdar à Khairi pacha, 2 juin 1876.

[7] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 216, le sirdar à Khairi pacha, 7 juin 1876.

neur de cette province [1]. Haïlou était à la fois parent et ennemi de Walad Mikaïl. Tous deux aspiraient à la primauté dans leur province. En apprenant l'arrivée de son rival à Tsazéga, Walad Mikaïl voulut se porter à sa rencontre pour l'attaquer. Le sirdar l'en empêcha ; le moment n'est pas propice, lui dit-il, tant que l'armée du roi séjourne dans la province voisine du Sarawé [2]. Sans doute aussi le sirdar se souvenait-il de l'avertissement que le négus lui avait donné quelques jours plus tôt [3]. Sa pensée s'orienta en conséquence d'un autre côté. Alors qu'il était encore dans l'armée du roi, dedjaz Haïlou avait envoyé un message au sirdar pour lui dire qu'il penchait vers les Égyptiens. Rateb pacha s'était méfié de ses ouvertures et n'avait pas répondu. Depuis, Haïlou était revenu à la charge et avait sollicité une entrevue avec le sirdar. « Nous lui avons fait dire, expliqua Rateb pacha au Caire, de rester où il est et de s'occuper de ses affaires et que nous lui fixerons la date qui nous convient pour le rencontrer. Nous nous sommes entourés de ces précautions de crainte que le roi n'apprenne les démarches faites par dedjaz Haïlou et ne le destitue pour en nommer un autre. En ce dernier cas, il nous serait peut-être difficile de nous attirer la sympathie de son successeur. » Haïlou, ajoutait Rateb pacha, est un homme facile à gagner ; il suffira de lui avancer de l'argent pour qu'il se place sous la protection de l'Égypte [4]. Le Khédive trouva le projet judicieux, mais demanda au sirdar comment il pouvait concilier cette attitude envers dedjaz Haïlou avec les engagements pris à l'égard de Walad Mikaïl [5]. « Nous n'avons pas l'intention, répondit Rateb pacha, de traiter dedjaz Haïlou sur un pied d'égalité avec Walad Mikaïl. Nous ne cherchons qu'à obtenir de lui qu'il reste tranquille et ne dise rien au roi quand nous nous déciderons à pénétrer au Hamacène. Après l'occupation de cette région, nous examinerons, selon les circonstances, l'opportunité de nommer l'un d'eux comme gouverneur,

[1] Alaeddin bey signala l'arrivée de dedjaz Haïlou au Hamacène le 15 mai (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 573, Alaeddin bey à Khairi pacha, 17 mai 1876).

[2] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 19, le sirdar à Khairi pacha, 18 mai 1876.

[3] *Cf. supra*, p. 1024, 1025.

[4] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièces 19, 189, le sirdar à Khairi pacha, 18 mai, 2 juin 1876.

[5] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 69, Khairi pacha au sirdar, 20 mai 1876.

ou de faire appel à une tierce personne[1].» Le sirdar, on le voit, était passé maître en opportunisme.

A mesure que le roi Jean rétrogradait vers Adoua, les omdehs qu'il avait nommés à Addi Huala, Godofélassié et dans les autres localités du Sarawé, en remplacement de ceux qui s'étaient ralliés au gouvernement khédivial, se voyaient obligés de céder la place aux anciens titulaires[2]. L'impatience de Walad Mikaïl s'en accrut. Depuis que l'Égypte lui avait fourni des fusils, il était, disait-il, devenu plus puissant que dedjaz Haïlou; ses soldats étaient plus nombreux[3] et il ne se jugeait pas inférieur aux gouverneurs et omdehs qu'avait destitués le roi Jean et qui, depuis, avaient réintégré leurs postes. Les raisons invoquées par Walad Mikaïl n'étaient pas sans valeur aux yeux du sirdar; de plus, Rateb pacha pensait qu'il convenait de soutenir les chefs abyssins qui s'étaient ralliés à l'Égypte, tant ceux de la moudirieh de Sarawé que le gouverneur du Dembelas, Asfahâye Walad Farrach, dont la province, limitrophe au nord du pays des Beni-Amer, au sud du Mareb, à l'est du Hamacène et à l'ouest des frontières égyptiennes, entretenait des rapports commerciaux avec le Soudan. Asfahâye s'était d'ailleurs rallié au gouvernement khédivial avant le combat de Goura, et lui et son frère Azkadoum, qui habitait à Senhit depuis quelque temps, étaient à la charge du gouvernement. Pour maintenir la fidélité de tous ces gouverneurs, cheikhs et omdehs, et rassurer les habitants qui s'étaient confiés à l'Égypte, Rateb pacha estimait qu'il était nécessaire de pénétrer dans le Hamacène et d'y occuper un poste, une station militaire qu'on fortifierait. L'officier du génie Dulier, qu'il avait envoyé pour explorer la route reliant Baaraza à Asmara, lui avait fait savoir que celle-ci était praticable aux troupes. Si donc le Khédive laissait à sa disposition le bataillon de la Garde demeuré jusqu'ici à Kayakhor[4], le sirdar prendrait ce bataillon ainsi que celui qui se trouvait à Adiraso et, à la tête de cette force, se porterait à l'improviste

[1] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 189, le sirdar à Khairi pacha, 2 juin 1876.

[2] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 191, le sirdar à Khairi pacha, 3 juin 1876.

[3] Le sirdar croyait savoir que dedjaz Haïlou ne disposait que de 100 soldats.

[4] Le vice-roi avait ordonné au sirdar de renvoyer ce bataillon au Caire en apprenant le retour de Jean à Adoua (A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 214, Khairi pacha au sirdar, 10 juin 1876).

dans le Hamacène pour y prendre position. Le roi Jean n'était pas en mesure de s'opposer à ce mouvement; il ne pouvait plus réunir ses soldats maintenant qu'il les avait dispersés, ni pénétrer dans le Hamacène en raison de l'état des routes, devenues boueuses et pleines d'eau [1].

Le Khédive, c'est une justice à lui rendre, se rendit compte que l'exécution de ce projet était de nature à rallumer la guerre entre les deux pays. Or, même en laissant au sirdar le bataillon dont il sollicitait le maintien, l'effectif de l'armée était par trop réduit pour permettre la reprise des hostilités. Les bachi-bouzouks arabes et turcs qu'il avait envoyés à Massawa en remplacement des troupes régulières [2], ne les valaient pas comme qualité. Les troupes présentes à Massawa étaient d'ailleurs en si petit nombre que le vice-roi avait dû opposer un refus à la demande d'Alaeddin bey qui avait sollicité l'envoi de deux compagnies de mouhafizines pour renforcer les garnisons de Soudan oriental [3]. Dans ces conditions, le Khédive, jugea préférable de s'abstenir de tout mouvement militaire. La voie des négociations restait ouverte et il décida d'envoyer Aly bey el-Roubi [4] à Adoua, dans l'espoir d'obtenir du roi Jean ce qu'il

[1] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 255, le sirdar à Khairi pacha, 12 juin 1876.

[2] Après l'arrivée de l'ordi du serbiada Koutchouk Aly agha à Massawa le 10 juin, le vice-roi avait prescrit de renvoyer en Égypte le bataillon régulier qui se trouvait encore dans cette ville (A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 250, O. S. au sirdar, 15 juin 1876).

[3] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 138, Khairi pacha à Alaeddin bey, 30 mai 1876. Le Taka avait très peu de soldats et ceux-ci se trouvaient dispersés parmi les tribus arabes pour percevoir les impôts; aussi Moustapha bey, moulahiz des travaux de la moudirieh, avait-il demandé à Alaeddin bey de lui envoyer une compagnie régulière. Or Alaeddin bey n'avait pas assez de troupes pour satisfaire à cette demande. Il avait naguère envoyé 120 Chaïghié à Gallabat. D'autre part, la garnison d'Amideb, réduite à 3 compagnies, avait besoin d'être renforcée d'une compagnie. C'était au total, deux compagnies qu'il lui fallait. C'est pourquoi il avait demandé au vice-roi de lui envoyer 2 compagnies de mouhafizines prélevées sur les trois compagnies qui se trouvaient à Massawa, afin de remplacer à Senhit les troupes qu'il enverrait au Taka et à Amideb (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 60, Alaeddin bey à Khairi pacha, 23 mai 1876).

[4] Mohamed Rifaat, qui n'est pas sans avoir éprouvé quelque jalousie à l'endroit d'Aly bey el-Roubi, dit que le Khédive lui accorda deux promotions à la fois, celles de kaïmakam et de miralaï (cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 90).

désirait, sans avoir recours à la guerre. Par contre, et ce fut là une faute, le vice-roi jugea qu'on pouvait donner carte blanche à Walad Mikaïl. « Si, manda-t-il au sirdar, Walad Mikaïl désirait de lui-même se rendre avec ses soldats pour arrêter dedjaz Haïlou qui se trouve au Hamacène, il ne faut pas l'en empêcher ; vous devrez plutôt l'y autoriser et l'aider, en lui fournissant des armes et une certaine somme d'argent pour qu'il puisse recruter des hommes parmi les habitants par ses propres moyens. Il faudra faire en sorte qu'on ne sache pas que Walad Mikaïl part avec notre autorisation. Si le bruit de son départ se propage et qu'il pénètre dans le Hamacène et s'empare de dedjaz Haïlou, vous pourrez dire au roi Jean, au cas où il vous demanderait des explications à ce sujet, que ceci a été fait à notre insu et que nous l'ignorions, et que Walad Mikaïl a voulu imiter les cheikhs de Addi Huala, de Godofélassié et du Sarawé. Vous devez même, pour écarter tout soupçon, quand vous apprendrez la nouvelle annonçant que Walad Mikail est entré au Hamacène et s'est emparé de dedjaz Haïlou, écrire une lettre à Walad Mikaïl pour le désapprouver. Ceci pour la forme. Quant au fond, cette lettre n'aura aucun effet. Vous manderez Walad Mikaïl et le mettrez au courant des choses. Vous lui direz que, lorsqu'il recevra cette lettre, il ne devra en tenir aucun compte [1]. » Tel est le plan d'action auquel s'arrêta le Khédive après que le roi Jean eut licencié son armée.

L'idée de recourir à une négociation particulière avec le négus paraît avoir été inspirée au vice-roi par Aly bey el-Roubi lui-même. Appelé au Caire pour rendre compte de ses pourparlers avec le roi, Aly bey exposa au Khédive que Jean l'avait informé qu'au cas où Son Altesse lui demanderait *amicalement* de quitter ces régions, il se conformerait à ce désir par amitié pour Elle, alors qu'il refusait de céder à la menace des armes [2]. Le vice-roi comprit l'insinuation et ordonna de préparer des cadeaux pour le négus. Rifaat bey laisse entendre, dans ses Mémoires, que le sirdar était opposé à ce genre de négociations, sous prétexte que l'envoi de cadeaux au roi d'Abyssinie n'était pas compatible avec la dignité de l'armée égyptienne. Rateb pacha était également vexé de

[1] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 250, O. S. au sirdar, 15 juin 1876.

[2] A.A., dossier 5/1 *Abdine*, pièce 5, Rateb pacha à Khairi pacha, 1er août 1876.

penser qu'Aly bey el-Roubi arriverait à un résultat, grâce à ses présents, alors que lui-même n'avait rien obtenu avec ses armées et le déploiement de sa force [1]. Quoi qu'il en soit, les conditions fixées par le Khédive pour le rétablissement de la paix, comportaient non seulement la restitution des prisonniers de guerre, mais celle des armes, la sécurité des frontières et une somme d'argent destinée à dédommager l'Égypte de ses dépenses militaires [2]. Si nous en croyons Rifaat bey, le vice-roi demandait la cession d'un territoire allant jusqu'au Mareb [3]. Aly bey portait également une lettre du Khédive pour le roi Jean [4]. Si le délégué réussissait dans sa négociation, Rateb pacha confirmerait aussitôt par écrit au négus la conclusion de la paix et l'aviserait de son prochain départ pour l'Égypte. Si Aly bey échouait, le vice-roi donnerait au sirdar les instructions nécessaires pour le maintien d'un certain nombre de soldats sur les lieux [5].

Aly bey el-Roubi arriva à Massawa le 15 juin 1876 à bord du *Dakahlieh* [6], et, quelques jours après, fit son apparition à Kayakhor avec une douzaine de mulets chargés de présents [7]. Le roi Jean, au dire du sirdar, montrait à ce moment de moins bonnes dispositions envers les Égyptiens; il traînait en longueur la remise des douze prisonniers qui se trouvaient sur les terres de l'abouna et que Rateb pacha avait réclamés; il laissait entendre que les Égyptiens le dupaient depuis quatre mois par leurs négociations [8]; et bien que le sirdar eût pris soin de faire répandre le bruit qu'un nombre « incalculable » d'Arabes et de Turcs étaient déjà arrivés à Massawa et se trouvaient établis à Arkiko, et que d'autres vapeurs arrivaient d'Égypte chargés de troupes, le roi Jean, apparemment, ne se laissait pas émouvoir par ces rumeurs dont il était sans doute à même de contrôler

(1) Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 90.

(2) A.A., Registre (sans numéro) 2, pièce 10, p. 84, O. S. à Rateb pacha, 9 juin 1876.

(3) Cf. Mohamed Rifaat, *op, cit.*, p. 89.

(4) Nous n'avons pas trouvé trace de cette lettre dans les Archives d'Abdine.

(5) A.A., Reg. (sans numéro) 2, pièce 10, p. 84, O. S. au sirdar, 9 juin 1876.

(6) A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 306, Niazi pacha à Khairi pacha, 15 juin 1876.

(7) Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 90.

(8) A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 354, le sirdar à Khairi pacha, 19 juin 1876.

l'absence de fondement [1]. A son retour d'Axoum, le négus s'était établi à Adoua et, sur ses instructions, les paysans avaient été renvoyés aux travaux des champs, tandis que les chefs avaient ordre de ne se livrer à aucune attaque [2]. Il ne semblait guère impressionné non plus par les actes des rebelles avec qui le sirdar continuait à entretenir des intelligences : dedjaz Nagachi, fils du ras Woronya que le négus avait mis en prison, Wagchoum Kabdi, gouverneur de Sokota, et ras Haïlou, gouverneur du Seloa, tous trois d'ailleurs assez incertains sur la conduite à tenir en raison des tractations de paix en cours entre l'Égypte et l'Abyssinie [3]. Il avait nommé dedjaz Gabr Mariam et dedjaz Gabr Madhan gouverneurs de province dans l'Amhara et étendu les pouvoirs du ras Areya sur trois provinces autres que l'Okulé-Kouzaye [4]; ses soldats, répandus dans les diverses localités, étaient occupés à percevoir l'impôt. Lorsqu'il apprit le

[1] En fait le Khédive continuait à rappeler en Égypte ce qui restait du corps expéditionnaire. Le 16 juin, le *Gharbieh* quitta Massawa avec la batterie Krupp de la Garde, commandée par le binbachi Mohamed Nagati effendi, le 4e bataillon d'infanterie de la maamourieh commandé par le binbachi Aly Awni effendi. Le binbachi d'artillerie Ismaïl Sabri, le kaïmakam Mohamed Ismaïl, moawen de la Caisse, le kaïmakam de cavalerie Mohamed Chaker bey partirent également par ce vapeur (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 302, le commandant de la 2e brigade à Massawa à Khairi pacha, 16 juin 1876). Le 22 juin, le vapeur *Kosséir* appareilla avec du matériel de guerre, 100 hommes de troupes, 194 artilleurs commandés par le capitaine Moussa Hussein, 7 canons de montagne et 3 obusiers, ainsi que le kaïmakam Ahmed Orabi bey (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 374, le commandant de la 2e brigade à Khairi pacha, 22 juin 1876). Le 25 juin, partirent sur le *Hodeida* les 1er et 2e escadrons de cavalerie et les officiers d'état-major, à l'exception du colonel Lockett et du personnel de sa mission (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 396, le commandant du 3e détachement à Massawa à Khairi pacha, 25 juin 1876). Les soldats arabes et turcs envoyés par le vice-roi à Massawa étaient destinés à remplacer les bataillons de l'armée régulière rappelés en Égypte (A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 301, Khairi pacha au sirdar, 21 juin 1876).

[2] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 289, le sirdar à Khairi pacha, 13 juin 1876.

[3] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 319, le sirdar Khairi pacha, 18 juin 1876. Le sirdar entra à cette époque en relations avec un certain Koubi, gouverneur des Azobo-Galla, dont la province était reliée à la mer Rouge par une route longue de 150 milles aboutissant au port de Edd (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièces 322, 420, le sirdar à Khairi pacha, 19, 26 juin 1876).

[4] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 434, le sirdar à Khairi pacha, 27 juin 1876.

prochain retour d'Aly bey el-Roubi, ses sentiments à l'endroit des Égyptiens se radoucirent quelque peu, et il écrivit au sirdar que les recherches entreprises au sujet des prisonniers qui se trouvaient chez l'abouna avaient été négatives : ces hommes étaient morts à la suite d'ulcères [1]. Avisé ensuite par Rateb pacha de l'arrivée d'Aly bey à Kayakhor, avec des cadeaux et une lettre du Khédive pour lui, il désigna trois personnages : Choulka Moula, Lika Moukas Warki et Bagronde Gabra Selassié pour recevoir dignement l'envoyé égyptien [2]. Ces chefs [3] étaient accompagnés de si nombreux soldats que le sirdar crut un moment à un acte de traîtrise de la part du négus ; il alerta Soliman Niazi pacha à Massawa, ainsi que le mamour de la station d'Adiraso, et prit lui-même des mesures de précaution [4]. Mais le 3 juillet, Lika Moukas Warki se présenta à Kayakhor, accompagné d'une trentaine de personnes seulement, avec une lettre du roi ; les autres chefs abyssins s'étaient arrêtés à Tadirer avec leurs troupes [5] Tout se passa correctement et l'envoyé du roi repartit le lendemain avec Aly bey el-Roubi pour Adoua [6].

Confiant dans le résultat des négociations, le vice-roi continuait à rappeler ses troupes d'Abyssinie. Relevé par des Arabes, le bataillon qui tenait garnison à Baaraza se rendit à Massawa, où il s'embarqua sur le *Dakahlieh* qui leva l'ancre le 2 juillet pour Suez [7] ; ce vapeur emmena également Ismaïl Kamel pacha [8]. Le sirdar reçut ensuite l'ordre de renvoyer en Égypte le bataillon du régiment de Youssef Chohdi bey qui se trouvait à Kayakhor, ainsi que le bataillon du régiment de Osman bey Naguib qui tenait garnison à Adiraso [9] ; ces deux bataillons s'embarquèrent sur les vapeurs *Mohamed Aly* et *Tantah* qui quittèrent Massawa

[1] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 370, le sirdar à Khairi pacha, 21 juin 1876.

[2] A.A., Carton 19, *Bahr Barra*, pièce 136, le roi Jean à Rateb pacha, 26 juin 1876.

[3] Le sirdar cite également parmi eux le fitaorari Tesfaï Walad Sergou.

[4] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 470, le sirdar à Khairi pacha, 2 juillet 1876.

[5] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 482, le sirdar à Khairi pacha, 4 juillet 1876.

[6] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 489, le sirdar à Khairi pacha, 5 juillet 1876.

[7] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 471, le commandant de la 2e division à Khairi pacha, 2 juillet 1876.

[8] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 472, Niazi pacha à Khairi pacha, 2 juillet 1876.

[9] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 363, Khairi pacha au sirdar, 3 juillet 1876.

le 9 juillet [1]. Pour les remplacer, le vice-roi décida d'envoyer 1000 soldats arabes et bachi-bouzouks, dont 400 cavaliers, à Massawa [2], où le sandjak Aly Kachef était arrivé de sa personne le 26 juin 1876 [3]. Le 13 juillet, le Khédive décida également de renvoyer à Massawa Mosfen, fils de Walad Mikaïl [4]. Mosfen était porteur d'une lettre pour son père, dans laquelle le Khédive le remerciait de son « amitié parfaite» et de ses «intentions sincères», et louait « sa circonspection et sa bonne administration [5] ». C'est le moment que le sirdar choisit, avec une opportunité discutable, pour lâcher la bride à Walad Mikaïl.

« Nous avions refusé, au début, d'autoriser Walad Mikaïl à pénétrer avec ses soldats dans le Hamacène, bien qu'il ait sollicité cette permission à maintes reprises, manda Rateb pacha au Caire. Dernièrement, conformément à l'ordre télégraphique transmis, nous l'avons autorisé en secret à aller dans ce pays et l'avons aidé en lui donnant des munitions, des armes et de l'argent. Après avoir achevé tous ses préparatifs de guerre, Walad Mikaïl s'est rendu à Asmara. Nous avons appris aussi que dedjaz Haïlou a également concentré ses troupes à Tsazéga et qu'en raison de cela Walad Mikaïl a peur et déclare ne pouvoir entrer dans le Hamacène. Il nous demande de lui envoyer des soldats en renfort : ceci, bien entendu, d'une manière discrète. Ces renforts ne lui ont pas été envoyés, mais nous avons écrit à Alaeddin bey pour lui dire... d'ordonner à Azkadoum Walad Farrach et à Haïlou Walad Gabr, qui se trouvent à Senhit, de se rendre discrètement auprès de Walad Mikaïl pour l'aider [6].» Le sirdar donna également 100 fusils Remington à Walad Mikaïl [7].

[1] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.,* pièce 539, Niazi pacha à Khairi pacha, reçu le 9 juillet 1876. L'un des bataillons était accompagné par le kaïmakam Youssef Rasmi bey et l'autre par le binbachi Iskandar effendi.

[2] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.,* pièce 370, Khairi pacha au sirdar, 4 juillet 1876.

[3] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.,* pièce 403, Niazi pacha à Khairi pacha, 26 juin 1876.

[4] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.,* pièces 405, 451, Khairi pacha au gouverneur de Suez, à l'agent de la Khédivieh, 13 juillet 1876. Mousfen s'embarqua sur le *Dessouk* qui arriva le 20 juillet à Massawa.

[5] A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 231, p. 97, le Khédive au ras Walad Mikaïl, 13 juillet 1876.

[6] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.,* pièce 700, le sirdar à Khairi pacha, 19 juillet 1876.

[7] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 322, le sirdar à Khairi pacha, 16 août 1876.

La rencontre entre dedjaz Haïlou et Walad Mikaïl eut lieu le lundi 17 juillet à Wakidba. Haïlou disposait d'environ 2.000 hommes. Un certain nombre de chefs abyssins, précédemment ralliés à l'Égypte, s'étaient joints à lui; on comptait parmi eux Walad Aloula el-Agfari, qui avait rencontré le sirdar à Massawa et résidé ensuite à Senhit, d'où il avait profité d'une absence de Alaeddin bey pour s'échapper, son frère Gebai Walad Aloula, Ledj Kassi, petit-fils de dedjaz Haïlou, le kentibaï Zomawi. Le combat fut sanglant; dedjaz Haïlou y perdit la vie, ainsi que Makonnen, fils de Walad Mikaïl, mais ce dernier remporta une victoire complète[1], à la suite de laquelle il entra à Tsazéga, capitale du Hamacène[2]. Quatre personnes appartenant à la famille de Walad Mikaïl avaient combattu dans les rangs de dedjaz Haïlou; en voyant la défaite de ce dernier, ils changèrent de camp; mais Walad Mikaïl était tellement affligé de la mort de son fils qu'il les tua de sa propre main à coups de pistolet[3].

[1] Cette victoire fut probablement due à la supériorité de son armement. Nous ne connaissons pas le nombre de troupes de Walad Mikaïl. Il rencontra cependant quelques défections, comme celle de Bahra Nagassi Goudafai, naguère l'ami des Égyptiens, qui refusa de se joindre à lui. Rateb pacha fit venir ce dernier, le mit aux fers et l'envoya à Massawa (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 126, le sirdar à Khairi pacha, 29 juillet 1876).

[2] D'après un rapport de l'agent consulaire de France à Massawa, l'entrée de Walad Mikaïl à Tsazéga aurait été marquée par un massacre horrible : « vieillards, femmes, enfants, rien ne fut épargné. » (A.E., *Corresp. polit.*, Égypte 58, Pony à M. Pellissier, 28 juillet 1876).

[3] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 701, le sirdar à Khairi pacha, 19 juillet 1876; Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 36, Alaeddin bey à Khairi pacha, 23 juillet 1876; Carton 19, *Bahr Barra*, pièce 36, Walad Mikaïl à Rateb pacha (sans date). Dans sa lettre, Walad Mikaïl explique que dedjaz Haïlou prit l'initiative de l'attaquer et que lui, Walad Mikaïl, ne fit que se défendre. Rateb pacha signala au Caire que cinq Européens, dont quatre prêtres protestants, avaient combattu dans les rangs de dedjaz Haïlou (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 125, le sirdar à Khairi pacha, 22 juillet 1876). Les prêtres protestants, qui avaient été tués, portaient des pistolets à six coups. Le cinquième Européen, un Anglais qui habitait à Adoua auprès du roi, fut fait prisonnier. Le vice-roi prescrivit de le bien traiter, de même que la veuve d'un des prêtres tués, qui habitait le Hamacène et que Walad Mikaïl avait placée sous surveillance. Tous deux furent autorisés à retourner à Adoua s'ils le désiraient, ou à se rendre à Massawa en vue de gagner Suez par un vapeur égyptien (A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 640, Khairi pacha au sirdar, 3 août 1876).

Le Khédive comprit aussitôt que ce combat allait avoir une fâcheuse répercussion sur la négociation en cours à Adoua. « Vous devez, manda-t-il à Rateb pacha, écrire une lettre au roi pour lui dire que... le combat entre Walad Mikaïl et dedjaz Haïlou a été livré à notre insu et que nous ne l'avons appris qu'une fois qu'il a eu lieu. Vous lui direz que ceci est dû à l'esprit d'animosité qui a toujours existé entre ces deux hommes et que cela ne doit en rien intéresser le traité de paix. Vous écrirez également à Aly bey el-Roubi pour lui dire qu'au cas où le roi n'accepterait pas la clause relative à la délimitation des frontières, il devra lui dire qu'il ne peut lui donner une réponse catégorique à ce sujet et l'inviter à déléguer Lika Moukas ou toute autre personne pour l'accompagner à Kayakhor auprès du sirdar en vue de conférer sur cette question. Ce n'est qu'ensuite que la réponse définitive sera donnée [1]. » Ainsi le vice-roi paraissait escompter un échec de la négociation d'Adoua ; il ne se trompait pas.

Escorté par 3.000 soldats abyssins, Aly bey el-Roubi était arrivé le samedi 8 juillet à Adoua, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Le dimanche, il passa la journée au rest-house officiel et le lendemain il remit les cadeaux au roi. Le mardi étant jour de fête, les pourparlers ne commencèrent que le mercredi. La première impression d'Aly bey fut que le roi repousserait toute cession de territoire, mais accepterait les autres clauses [2]. Bientôt, cependant, il dut déchanter ; les dispositions favorables que le négus avait montrées au début se tournaient en inimitié. Après avoir fait observer au délégué égyptien que ses déclarations ne correspondaient pas au contenu de la lettre du Khédive, le roi nia tout ce qu'il avait dit antérieurement au sujet des frontières et déclara qu'il ne céderait pas de territoire ni ne restituerait les armes. Lorsque Aly bey voulut discuter ces points avec lui, le roi s'emporta et commença à le maltraiter : « Comme tu es arrivé, tu retourneras, lui dit-il, et je te donnerai un délégué avec une lettre pour S.A. le Khédive. » Aly bey voulut alors se renseigner sur le contenu de cette lettre, mais le roi refusa de lui donner aucune explication. Finalement Aly bey quitta Adoua le vendredi 21 juillet,

[1] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 532, Khairi pacha au sirdar, 21 juillet 1876.

[2] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 699, le sirdar à Khairi pacha, 18 juillet 1876.

escorté par quatre personnes seulement, sans aucun honneur officiel, chassé en quelque sorte avec ignominie.

Telle fut, du moins, la première déclaration faite par Aly bey el-Roubi au sirdar, lorsqu'il arriva à Kayakhor le 25 juillet [1]. Par la suite, le délégué égyptien fournit d'autres explications. Après le combat de Walad Mikaïl contre le dedjaz Haïlou, le roi Jean l'aurait informé que les ras s'étaient réunis pour discuter la question de le mettre à mort ou de l'emprisonner, lui et son escorte. Le roi s'y serait opposé et il aurait dit à Aly bey : « Je te pardonne. Pars et sois prudent en cours de route.» Le délégué égyptien aurait alors quitté Adoua fort effrayé [2].

Le sirdar n'ajouta pas foi à ces dernières déclarations. Il fit observer que le combat, qui avait eu lieu au Hamacène le 17 juillet, ne fut connu à Adoua que le jeudi, veille du départ d'Aly bey el-Roubi ; or, à ce moment, le roi avait déjà remis à ce dernier des cadeaux consistant en vêtements et autres objets, ainsi que vingt-cinq napoléons, ce qui indiquait que la négociation était terminée. Par ailleurs, la menace d'attenter à sa vie avait été rapportée au sirdar par Aly bey lui-même, dans une lettre antérieure où il déclarait tenir cette information d'un domestique du roi. Rateb pacha conclut de ces contradictions qu'Aly bey ne lui disait pas la vérité [3].

[1] A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 102, le sirdar à Khairi pacha, 26 juillet 1876.
[2] A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 131, le sirdar à Khairi pacha, 28 juillet 1876.
[3] A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 131, le sirdar à Khairi pacha, 28 juillet 1876.
— Rifaat bey, qui se trouvait auprès du sirdar, rapporte l'incident comme suit : « A son retour chez nous, Aly bey el-Roubi nous apprit que sa vie avait été menacée et que c'est grâce au roi qu'il est rentré sain et sauf. Nous avons su qu'à son arrivée auprès du roi, il ne lui a pas remis tous les cadeaux, car il en avait donné quelques-uns aux ras dans le but de les gagner à sa cause pour qu'ils l'aident auprès du roi dans sa mission. Le roi ayant constaté que les cadeaux ne correspondaient pas à l'état joint à la lettre, a demandé à Aly bey el-Roubi ce qu'il était advenu du restant des cadeaux. Celui-ci lui ayant dit la vérité, le roi s'est fâché et l'a invité à partir immédiatement, en lui disant que tout le monde intriguait contre lui pour le tuer ; il lui a donné 500 tallaris et l'a fait accompagner par un délégué auquel il a remis des cadeaux pour S. A. le Khédive, et les a fait escorter par des gardes. En agissant ainsi, le roi a voulu se débarrasser de la présence d'un homme qui ne lui inspirait pas confiance et suspect d'intrigues pour avoir cherché à s'attirer l'aide de certains ras. C'est pourquoi le roi lui a fait croire que ses sujets désiraient sa mort et qu'ayant

Les causes de l'échec de la mission d'Aly bey el-Roubi sont donc m connues. « A son arrivée à Adoua, écrivit le sirdar au Caire, Aly bey f d'abord reçu avec beaucoup de respect. Mais comme son arrivée coïncida avec la réunion de la foire d'Adoua, que des milliers d'Abyssins sauva y prenaient part et que ces Abyssins ne sont pas à même de reconnaîtr le bien du mal, il se peut qu'à la vue de l'imposant cortège accompagna les cadeaux, l'idée ne leur soit venue à l'esprit que ces cadeaux étaie destinés à apaiser la colère de leur roi. D'autre part, comme le roi a l'h bitude de profiter de ces jours de foire pour faire annoncer par les crieu publics les nouvelles qu'il désire propager dans tout le pays, il leur a peu être expliqué la question à sa manière, car il ne voulut par la suite fai droit à aucune de nos demandes relativement au pays, aux armes e En outre Aly bey el-Roubi nous a informés qu'après avoir remis les c deaux, il fut en butte aux vexations et aux mauvais traitements et qu quitta Adoua la peur dans l'âme [1]. » Ces explications paraissent tout jus bonnes à ménager l'amour-propre du vice-roi. En réalité, la mission d'A bey était vouée à l'insuccès pour diverses raisons. Comment le roi Je aurait-il pu consentir à restituer les armes, alors qu'il s'était déclar plusieurs reprises dans l'impuissance de le faire? Pourquoi aurait-il acce té de céder une partie de territoire à l'Égypte, alors que l'armée du vi roi, réduite à des effectifs squelettiques, était incapable de bouger et constituait plus une menace pour lui? La longue négociation engagée p le roi Jean, après les combats de Goura, ne lui avait pas fait concevoir u haute opinion de la bonne foi du sirdar, et l'aide prêtée par ce dernier Walad Mikaïl pour reconquérir le Hamacène avait achevé de lui dessill les yeux. Il décida alors de rompre la négociation et d'en appeler au Kh dive lui-même, auprès de qui un délégué abyssin allait se rendre po traiter directement de la paix.

appris cela, il a eu pitié de lui et l'a mis au courant de la situation. Aly bey Roubi est, de ce fait, tombé dans l'estime du sirdar. Rateb pacha a écrit à la M Sanieh pour se plaindre de lui et l'accuser d'avoir dilapidé les cadeaux avant s arrivée chez le roi » (cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 91, 92). Et l'auteur de conclu que le sirdar voyait en lui, Rifaat, le seul homme capable de réparer l'échec d'A bey el-Roubi et de raffermir la paix entre l'Égypte et l'Abyssinie.

[1] A. A., dossier 5/1 *Abdine*, pièce 5, le sirdar à Khairi pacha, 1er août 187

CHAPITRE XVI.

LA GUERRE D'ABYSSINIE.—LA FIN DE L'EXPÉDITION.

1. — REPLI DE RATEB PACHA SUR BAARAZA.

Le délégué abyssin arriva à Kayakhor le 25 juillet avec Aly bey el-Roubi ; il s'appelait Gabra Igzabihir [1] et c'était, au dire du sirdar, un homme de la basse classe, domestique auprès de l'abouna [2]. Le délégué portait une lettre du négus destinée au Khédive et, pour Rateb pacha, une lettre qui ne mentionnait ni l'objet de sa mission ni les négociations d'Aly bey à Adoua. Gabra Igzabihir ne fournit par ailleurs aucune explication au sirdar ; Rateb pacha proposa alors de l'envoyer à Massawa, où il séjournerait en attendant les instructions du Caire [3]. Pour détourner les soupçons du roi Jean, au sujet de l'incident du Hamacène, le sirdar lui écrivit une lettre dans laquelle il dénonçait les avances secrètes que lui avait faites dedjaz Haïlou et il joignit, comme pièces à l'appui, les deux lettres que lui avait adressées ce dernier ; Rateb pacha voulait prouver par là que s'il avait porté un intérêt quelconque au Hamacène, le mieux pour lui aurait été d'accepter l'offre faite par dedjaz Haïlou de se rallier à l'Égypte, plutôt que d'appuyer Walad Mikaïl [4].

[1] Les documents de l'époque donnent de son nom des orthographes très variées : le vice-consul de France à Massawa écrit Gaberciahev, le gouverneur égyptien de Massawa Gabr Zoheir, Dye (*op. cit.*, p. 459) Gabra Egsiabeher, l'agent de France au Caire Ghérek Zaher, le sirdar Gabra Agzehir.

[2] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 102, le sirdar à Khairi pacha, 26 juillet 1876.

[3] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 103, le sirdar à Khairi pacha, 26 juillet 1876.

[4] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 131, le sirdar à Khairi pacha, 28 juillet 1876.

Quoi qu'il en fût de ces explications, il fallait songer maintenant à protéger et à soutenir Walad Mikaïl. Le vice-roi y avait déjà pensé : « Vous devez surveiller si le roi vient au Hamacène avec une force armée pour attaquer Walad Mikaïl, écrivait-il au sirdar dès le 20 juillet. En ce cas Walad Mikaïl est-il à même de parer à toute attaque et de se défendre? Vous devez également prévoir l'envoi de renforts à Walad Mikaïl en armes et munitions, ainsi qu'en numéraire. Vous lui direz discrètement de réunir le plus grand nombre possible de soldats parmi les habitants du Hamacène pour agrandir son armée. Si, par la suite, la nécessité s'impose de fortifier Tsazéga, quelle est votre opinion à ce sujet?» [1] — « Il est probable, répondit le sirdar, que si Walad Mikaïl est attaqué par des chefs envoyés par le roi Jean, il se défendra. Nous devrons pour cela le renforcer en armes, munitions et argent, pour qu'il puisse réunir des soldats. Mais si le roi attaquait en personne Walad Mikaïl avec ses troupes, et à supposer même que nous renforcions ce dernier en armes, munitions et argent, Walad Mikaïl ne pourra pas tenir tête au roi et ne trouvera d'autre issue que la fuite. Les habitudes des Abyssins consistent, au cas où ils entendent dire que le roi s'est mis en marche, à aller d'une montagne à l'autre et à ne pas rester au même endroit, car ils ne connaissent pas l'art de se fortifier et de se retrancher [2]. »

Rateb pacha se trouvait à ce moment aux prises avec de réelles difficultés pour maintenir la valeur militaire de son armée. On lui avait envoyé des irréguliers arabes et bachi-bouzouks pour remplacer les bataillons réguliers rappelés en Égypte [3]. Or les chevaux des bachi-bouzouks ne résistaient pas au climat de Massawa [4]. Le vice-roi suggéra alors d'envoyer

[1] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 352, Khairi pacha au sirdar, 21 juillet 1876.

[2] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 101, le sirdar à Khairi pacha, 26 juillet 1876.

[3] 842 sous-officiers et soldats commandés par Mohamed effendi Kourchid arrivèrent encore à Suez le 21 juillet à bord du *Samanoud* (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 5, l'agent de la Khédivieh à Khairi pacha, 21 juillet 1875). Le vapeur *Yanbo* quitta Massawa le 20 juillet avec 417 soldats et employés, 3.400 caisses de munitions et 60 animaux d'artillerie (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 691, Niazi pacha à Khairi pacha, 20 juillet 1876).

[4] Le 16 juillet 1876, le sirdar signala au Caire qu'il en était déjà mort 300 (A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 675).

les cavaliers à Kayakhor [1]; le sirdar répondit que l'eau de cette localité suffisait tout juste à l'alimentation des troupes et qu'on ne pourrait y abreuver les animaux; par ailleurs le fourrage nécessaire à leur nourriture ne pourrait être transporté de Massawa faute de bêtes de somme. A Baaraza, il y avait bien de l'eau, mais la température était mauvaise et la chaleur aussi forte qu'à Massawa. A Adiraso, le climat était un peu meilleur, mais les pâturages manquaient, et si l'on utilisait les chevaux restants pour transporter le fourrage, ils mourraient comme naguère étaient morts les animaux de charge. Rateb pacha se trouvait donc dans l'impossibilité de déplacer les cavaliers; la pénurie des moyens de transport était même devenue telle, ajouta-t-il, qu'il ne pouvait songer à faire mouvoir un bataillon, voir même une simple compagnie [2].

Avec les trois bataillons restés à Kayakhor, le vice-roi voulait qu'on construisît des casernes pour loger les troupes, un dépôt de munitions, des magasins. La pierre et le bois ne manquent pas dans vos parages, écrivait-il à Rateb pacha; il faut construire, non pas des huttes en paille comme les Abyssins, mais des constructions solides en pierre, et l'on vous enverra d'Égypte les portes et les fenêtres nécessaires [3]. Le sirdar répondit qu'en fait de pierres, on ne trouvait que des cailloux impropres à la construction; la terre était sablonneuse, alors qu'il eût fallu une terre «boueuse»; on manquait de chaux. Les bois du pays ne pouvaient servir aux toitures parce qu'ils étaient trop courts. En résumé, on ne pouvait rien faire à Kayakhor, faute de bons matériaux de construction [4]. De plus la santé des troupes laissait à désirer. Le typhus s'était déclaré parmi elles et, pour y remédier, il aurait fallu améliorer l'alimentation du soldat [5]; or on ne pouvait faire venir de légumes de Massawa, faute de moyens de transport. A la vérité, dès le 14 juillet, avant même l'incident du Hamacène, Rateb pacha était arrivé à la conclusion qu'il fallait renoncer à se maintenir à Kayakhor. Occupé à la hâte, lors de l'évacuation de Fort-Goura, avait-il alors expliqué au Caire, le camp de Kayakhor n'offrait pas

[1] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 413, Khairi pacha au sirdar, 10 juillet 1876.
[2] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 661, le sirdar à Khairi pacha, 12 juillet 1876.
[3] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 453, Khairi pacha au sirdar, 13 juillet 1876.
[4] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 674, le sirdar à Khairi pacha, 17 juillet 1876.
[5] La nourriture du soldat ne se composait que de viande et de biscuit.

les avantages d'une bonne position militaire. Le fort était dominé par deux chaînes de montagne, où l'ennemi pouvait placer des canons en position et même rendre la place intenable s'il disposait de tireurs exercés. L'eau se trouvait à 500 mètres du fort et en quantité insuffisante pendant l'été; elle se putréfiait facilement et engendrait des maladies chez les soldats. Aucun village alentour. Les vastes déserts de Haala qui séparent Kayakhor d'Adiraso permettaient à l'ennemi d'agir facilement sur la ligne de communication. La position d'Adiraso, dépression entourée de montagnes, était elle-même, à la merci des attaques ennemies. Le Hamacène, au contraire, offrirait de meilleures positions à l'armée. C'est à Dawarba que jadis le sultan Selim avait installé ses troupes et construit un fort dont les vestiges existaient toujours; la région abondait en eau et en habitations; il serait possible de faire de cet endroit une place forte; de même pour Tsazéga, entourée de villages et de terres arables. Asmara serait une troisième position à occuper. La route qui conduit de Baaraza à Asmara, bordée de montagnes à droite et à gauche, serait facile à défendre; on y circulerait en toute sécurité; elle pourrait être aplanie et rendue carrossable, ce qui faciliterait le transport des munitions et des vivres, ainsi que l'envoi des soldats. Pour ces diverses raisons, Rateb pacha pensait qu'il fallait s'emparer de ces positions «à l'amiable ou par la force». Dans cette intention, il demandait qu'on rassemblât dès maintenant les bêtes de somme en nombre suffisant, car, de toutes façons, il existait à Kayakhor 5.349 caisses de munitions pour armes Remington, 734 caisses de bombes, des tentes et une grande quantité de matériel de guerre qu'il faudrait un jour ou l'autre évacuer[1].

Telles étaient les vues que le sirdar avait développées au Caire avant que Walad Mikaïl n'eût repris le Hamacène. La victoire de ce dernier devait en faciliter la réalisation. L'occupation de la passe d'Asmara et l'établissement d'un camp égyptien à Tsazéga pourraient désormais se faire sans difficulté. Lorsque l'armée égyptienne serait en possession de ces localités, il serait facile à Rateb pacha d'aider efficacement Walad Mikaïl si le roi Jean venait l'attaquer. De plus, un établissement permanent au Hamacène permettrait de rallier fermement à l'Égypte les ha-

[1] A.A., Carton 53, pièce 146, Rateb pacha à Khairi pacha, 14 juillet 1876.

bitants de l'Okulé-Kouzaye, du Sarawé, de Gundet et du Dembelas, avantage qu'on ne pouvait obtenir en restant à Kayakhor. A défaut de ces mesures, le sirdar ne voyait d'autre moyen pour châtier l'insolence du négus et courber son orgueil, que de s'entendre avec ses ennemis, afin de le menacer dans la possession de sa capitale même.

Rateb pacha n'avait jamais cessé d'intriguer avec les grands feudataires de l'empire en vue de les dresser contre leur suzerain. Il correspondait avec le fils du ras Woronya, le ras Haïlou de Seloa, Wagchoum Kabdi, l'imam Ahmed, Koubi gouverneur des Azobo-Galla, et, pour les exciter à la lutte, il cherchait à leur faire croire qu'il se rendrait lui-même à Adoua avec tous les omdehs et gouverneurs des régions ralliées à l'Égypte [1]. Il ne semble pas d'ailleurs que ses assurances aient inspiré une grande confiance aux intéressés, car l'un d'eux, Wagchoum Kabdi, las de la lutte, fit sa soumission au roi Jean [2]. C'était là une perte pour l'influence égyptienne, compensée heureusement par le décès, survenu à cette époque, de l'abouna, qui était très hostile aux Égyptiens. Par ailleurs, le fils du ras Woronya menait victorieusement la campagne contre les ras que le roi avait envoyés pour le combattre, et le ras Haïlou du Seloa s'apprêtait à tenir tête au ras Karhadan, chargé de le soumettre [3]. Néanmoins les efforts des feudataires restaient décousus et leur dispersion était une cause de faiblesse. « Tous les gouverneurs abyssins, manda Rateb pacha au Caire le 1er août, visent un seul but, à savoir devenir des rois indépendants. Pour cette raison, ils ne peuvent s'unir et chacun d'eux combat séparément. Si ras Haïlou, Walad ras Woronya et l'imam Ahmed étaient unis et que Koubi, gouverneur des Azobo, et d'autres se joignissent à eux, ils disposeraient d'une grande force qui, avec notre présence dans ces régions, susciterait de la crainte au roi et nous pourrions ainsi atteindre notre but. Mais comme ces gens-là ne sont pas unis, la question entraîne beaucoup de lenteurs. Par conséquent il y aurait lieu d'envoyer un délégué à ces gouverneurs qui leur expliquerait le profit à tirer de cette union

[1] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 473, le sirdar à Khairi pacha, 2 juillet 1876.

[2] A.A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 659, le sirdar à Khairi pacha, 12 juillet 1876.

[3] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 23, le sirdar à Khairi pacha, 21 juillet 1876.

et leur ferait à chacun des promesses différentes en accord avec leurs ambitions personnelles. Un officier supérieur du gouvernement, muni des instructions requises, pourrait partir à cet effet de Gallabat avec 200 cavaliers. Il passerait par Gondar et se rencontrerait d'abord avec Walad ras Woronya. Il lui expliquerait la ligne de conduite à suivre et lui ferait les promesses voulues. S'il pouvait ensuite rencontrer ras Haïlou et l'imam Ahmed, il agirait de même à leur égard ; dans le cas contraire, il correspondrait avec eux dans ce but. Étant dans leur voisinage, ce lui sera plus facile à faire qu'à nous, car il faut un mois et plus à un courrier pour se rendre d'ici à ces régions et en revenir. D'autre part, l'envoi d'un officier frappera beaucoup plus l'imagination que celui d'un simple courrier, sans compter que la nouvelle de son départ de Gallabat, à la tête de ses cavaliers, se propagera en Abyssinie, où l'on croira qu'il s'agit d'une imposante force en marche. La frayeur s'emparera alors de l'ennemi, le roi sera complètement désorienté et les rebelles persévèreront plus solidement dans leur attitude à son égard [1]. » Pour exécuter cette importante mission, Rateb pacha mit en avant le nom d'Alaeddin bey, à qui serait accordé le grade de lewa, et il décida d'envoyer Osman Rifki pacha au Caire pour soumettre ses projets au Khédive et lui fournir toutes les explications nécessaires [2].

Parmi les alliés éventuels de l'Égypte, le sirdar ne mentionne pas Ménélik. Le contact paraissait en effet rompu entre le vice-roi et le ras du Choa [3], sur qui le Khédive avait fondé l'année précédente de si grandes espérances. A la fin d'octobre 1875, Ménélik était parti pour Worra-Ilou, ville fondée par lui pour garder les défilés du pays des Wollo [4] qu'il s'efforçait depuis plusieurs années de soumettre à sa domination. C'est là qu'il apprit la défaite d'Arakel bey, à la suite de

[1] A.A., dossier 5/1 *Abdine,* pièce 5, Rateb pacha à Khairi pacha, 1er août 1876.

[2] Osman Rifki pacha s'embarqua le 4 août à Massawa sur le *Dessouk.*

[3] L'Arménien Boghos, que le Khédive avait envoyé à Zeyla avec des fusils pour Ménélik, revint cependant à Massawa le 6 avril 1876, accompagné d'un certain Gabrou Houlassi. Sur l'ordre de la Maïa, ils quittèrent Massawa le 22 mai pour venir en Égypte (A.A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièce 76 et Reg. 40, *Arr. Abd.,* pièce 38, Nachât bey à Khairi pacha, 7 avril, 21 mai 1876).

[4] Les Wollo habitaient un pays situé au nord du Choa.

laquelle il envoya au roi Jean des ambassadeurs et 500 cavaliers [1]. Vers le milieu de janvier 1876, parvint à Litché la lettre que le Khédive avait adressée en décembre 1875 au ras du Choa [2]. Ménélik, rapporte Matteucci, ne croyait pas que l'Égypte penserait à la revanche ; il ne savait pas prendre un conseil résolu et choisit l'expectative [3] ; il ne tenta aucune diversion susceptible de détourner l'attention du roi Jean, qui put ainsi masser toutes ses forces contre Rateb pacha [4]. Dans le courant du mois d'avril 1876, Ménélik revint dans sa capitale de Litché. Son attitude à cette époque paraît avoir été influencée par les conseils du voyageur français Pierre Arnoux, et c'est, semble-t-il, à l'instigation de ce dernier [5],

(1) Cf. P. Matteucci, *In Abissinia*, p. 191. Il y a lieu de faire remarquer que Matteucci débarqua à Massawa le 14 décembre 1878 pour se rendre auprès du roi Jean. Il ne fut donc pas un témoin oculaire des événements qu'il rapporte.

(2) Cf. *supra*, p. 821.

(3) Cf. Matteucci, *op. cit.*, p. 191.

(4) Une dépêche du 11 février 1876 d'Omar Azmi pacha, qui avait été chargé par le Khédive de conduire la négociation avec Ménélik, annonçait au Caire que : « d'après deux lettres de peu d'intérêt provenant des agents de Ménélik, celui-ci se trouverait non pas au Choa, mais à Gondar» (A.A., Carton 53, pièce 12). L'information était évidemment fausse.

(5) Dans un mémoire de Pierre Arnoux, intitulé *La France en Éthiopie,* qui se trouve dans les Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris (fonds *Mémoires et Documents,* Abyssinie, t. III, f° 334 et suiv.), Arnoux explique dans quelles conditions la lettre de Ménélik au Khédive fut rédigée : «1er juin 1876. Messieurs les missionnaires catholiques, Ato Dargué, l'azage Walda Tsadek sont réunis en conseil sous la présidence du roi. Nous avons examiné la politique de l'Égypte, les tentatives d'invasion, sur divers points à la fois, des armées égyptiennes marchant à la conquête de l'Éthiopie, les guerres sanglantes au nord, la prise de Zeyla, de Harrar, la tentative échouée sur l'Aoussa, les lettres du vice-roi d'Égypte au roi du Choa etc.

« Il fut décidé que le roi Ménélik écrirait une lettre motivée au Khédive, lui enverrait des présents selon l'usage du pays. Cette lettre officielle serait en quatre exemplaires, une que je devais remettre au Khédive, une au gouvernement français, une au gouvernement italien et la quatrième au gouvernement anglais. La minute resterait dans les archives du roi et une copie conforme dans mon dossier.

« Le roi désirant conserver des bonnes relations avec l'Égypte, ayant droit à l'ouverture d'une route sur la côte, offrait au Khédive de conclure avec son gouvernement un traité d'amitié par mon entremise, sur les bases de la neutralité du port de

qu'il adressa au vice-roi, le 16 juin 1876, la lettre suivante[1]

« J'ai reçu, il y a trois ans[2], par Ibrahim Aboubekr la réponse à ma lettre et les présents que Votre Altesse a bien voulu m'envoyer, à savoir : un sabre en argent et son ceinturon, une selle dorée, deux longue-vues, un tapis de table doré, un coupon de drap rouge doré, cinq foulards dorés, quatre tapis et deux revolvers.

« J'ai répondu, le mois de mars écoulé, à la dernière lettre que j'ai reçue de Votre Altesse[3]. Aujourd'hui, M. Pierre Arnoux, négociant français, se prépare à retourner en Europe. Comme il a toute ma confiance, je l'ai chargé d'une mission diplomatique et commerciale très importante. Il doit également se rendre près de Votre Altesse afin de l'assurer de mon désir sincère d'entretenir avec Elle les relations les plus amicales pour le bien des deux peuples. Que Votre Altesse veuille bien recevoir de ses mains les quelques présents que je lui envoie comme témoignage de mon amitié.

« Je n'ai pas reçu la lettre et les présents que Votre Altesse m'annonce avoir remis à ras Bourrou[4].

« Je travaille en ce moment à introduire dans mon pays la civilisation, l'industrie et le commerce ; je veux établir des relations suivies et amicales

Tadjoura et du libre passage par ce port de tous les produits, sans aucune exception, d'importation comme d'exportation...

« Le roi avait reçu deux lettres du Khédive dont la dernière avait trait à la dernière guerre. Ces deux lettres me furent confiées par le roi ; elles devaient me servir à appuyer les réclamations du roi de Choa près des divers gouvernements et démontrer la politique de l'Égypte, dont les faits étaient en contradiction flagrante avec les paroles, en cas de refus de la part du vice-roi à faire droit à la démarche du roi de Choa. »

[1] Il existe également dans les archives d'Abdine une lettre de Ménélik au Khédive, en date du 1er Baouna 1868 (7 juin 1876), dans laquelle il accuse réception du cadeau envoyé par le Hag Ibrahim et déclare envoyer à son tour cinq « tabaki » au vice-roi (A.A., dossier 5/2 *Abdine*, pièce 5).

[2] Une traduction arabe du texte abyssin, qui se trouve au palais d'Abdine, porte : « J'ai reçu l'*an passé,* » par Ibrahim Aboubekr etc...

[3] Nous n'avons pas retrouvé cette lettre de Ménélik dans les archives du palais d'Abdine.

[4] On sait que ras Bourrou, qui accompagnait Munzinger, mourut au cours de l'expédition d'Aoussa.

avec mes voisins et avec les puissances amies d'Europe, en ouvrant des routes de communication jusqu'à la côte.

« La politique de Votre Altesse semble vouloir mettre un obstacle sérieux à mon entreprise. Je vois des armées égyptiennes qui sont venues attaquer mon voisin dans l'Abyssinie du nord ; le Tigré a été et est encore le théâtre de guerres sanglantes ; en même temps, d'autres armées sont venues prendre possession de la baie de Zeyla ; en très peu de temps, l'Aoussa, toute la vaste contrée des Adels, le lac de sel qui approvisionne le Choa et les pays galla, et la possession stratégique de Harrar sont tombés au pouvoir de vos armées [1] ; aujourd'hui, les Égyptiens sont sur mes frontières. Une troisième armée arrivant par le Nil Blanc a fait son apparition dans le pays galla [2]. Ce n'est un mystère pour personne dans mon pays qu'elle doit faire sa jonction avec l'armée qui est venue de Zeyla, qui est retranchée à Harrar, et qu'elles se sont données toutes les deux rendez-vous dans le Gouragué, dans mes possessions.

« Que faut-il conclure au sujet des déclarations amicales de Votre Altesse en regard des dispositions hostiles indiquées plus haut? Cette situation est très grave et a mis la tristesse dans mon cœur. Cependant je n'ose croire que, pour le moment, Votre Altesse veuille venir faire la guerre jusque dans mes possessions, sans en avoir ni le droit, ni la raison, mais on doit prévoir que l'existence de l'Abyssinie entière est sérieusement menacée par l'Égypte qui, possédant aujourd'hui tout le littoral de la mer Rouge et de l'Océan Indien, ne laisse arriver de ses ports dans l'intérieur que quelques articles d'Europe de moindre importance. Les armes, la poudre et les équipements militaires nécessaires à la garde et à la défense de tous les pays sont rigoureusement interdits ; les armées égyptiennes entourent tout le pays ; dans le nord, la lutte est engagée ; bientôt elles seront sur les bords de l'Hawash, sur mes frontières ; dès lors mes craintes sont fondées et je dois les signaler.

[1] Ces faits sont inexacts ; seuls Zeyla et Tadjoura avaient été cédés au vice-roi et Harrar conquis par lui.

[2] Nous ne savons à quelle expédition Ménélik fait ici allusion, mais on retrouve dans cette nouvelle l'écho des projets que le Khédive développa au général Stanton en novembre 1875 et dont ce dernier rendit compte à lord Derby dans sa dépêche du 11 novembre 1875 (cf. *supra*, chap. VIII, p. 668).

« Pour les dissiper, j'accrédite M. Arnoux par un mandat spécial près de Votre Altesse, avec mission de lui exprimer mes bonnes dispositions envers l'Égypte et mon idée de conclure entre les deux pays un traité d'amitié sur des bases durables. Mon principe est d'assurer la neutralité du port de Tadjoura et de la route pour le transit de toute sorte de marchandises et tous les produits sans aucune exception, soit d'importation, soit d'exportation. Il importe que le transit ne subisse aucune ingérence, ne soit soumis à aucun droit de fiscalité de douane dans le port et par l'armée égyptienne sur tout le parcours de la route dans l'intérieur. Je désire que mon entreprise de civilisation ne subisse aucune entrave. D'autres instructions feront aussi l'objet du mandat de M. Arnoux près de Votre Altesse, à qui, j'ose l'espérer, vous réserverez un bon accueil [1]. »

Des grands feudataires abyssins, Ménélik, le plus puissant, se trouvait ainsi hors de cause. Le concours des autres lui parut si douteux que, des deux projets présentés par le sirdar pour en imposer au roi Jean, le Khédive ne retint que celui qui visait à occuper le Hamacène. Il autorisa Rateb pacha à occuper Asmara et même Tsazéga, à condition qu'il pût se défendre dans ses nouvelles positions avec les troupes qu'il avait, « sans en demander d'autres». Puisque Kayakhor devait être abandonné, il convenait, disait le vice-roi, de le faire au plus vite, en brûlant au besoin les tentes et le biscuit qu'on ne pourrait emporter. Le Khédive laissait au sirdar carte blanche sur la route à suivre pour entrer dans le Hamacène et l'autorisait même à abandonner Baaraza pour se replier sur Massawa et gagner de là Tsazéga en passant par Senhit [2]. En ce cas, il écrirait une

[1] A.E., *Mémoires et Documents,* Abyssinie, t. III, f° 210 et suivants. Un exemplaire en français de cette lettre, portant la date du 10 juin 1876, existe aussi dans les archives d'Abdine, au Caire, où cette lettre fut apportée par Pierre Arnoux et remise par lui à Chérif pacha le 12 décembre 1876. Le document d'Abdine présente avec celui de France quelques variantes de peu d'importance. Il existe également dans les archives égyptiennes une traduction arabe de la lettre en abyssin de Ménélik; cette lettre est datée du 10 Baouna 1868, correspondant au 16 juin 1876; c'est la date que nous avons adoptée pour ce document.

[2] Le sirdar, à cette époque, envisageait d'envoyer ses troupes à Asmara par la route de Danba et Lamza, car celles d'Adiraso et de Baaraza étaient défoncées par les pluies. Une fois à Asmara, on pousserait sur Tsazéga et on communiquerait avec Massawa en passant par Ghinda, qui était relié par deux routes à la côte.

lettre à Walad Mikaïl pour le tranquilliser, lui dire qu'on lui fournirait des armes et de l'argent, et qu'on le nommerait « pour toujours», gouverneur du Hamacène. Quant au délégué du roi Jean, Rateb pacha était prié de l'envoyer au Caire, avec les cadeaux dont il était porteur, et d'écrire au négus que son représentant ramènerait d'Égypte une lettre de Son Altesse qui serait « satisfaisante pour les deux parties [1]».

Le mouvement sur le Hamacène ne pouvait s'effectuer qu'après avoir reconstitué le service des transports dont tous les animaux avaient péri. Jusqu'ici le sirdar avait pu se procurer des bœufs en Abyssinie ; mais ceux-ci devenaient rares, parce qu'on se trouvait dans la saison des pluies et à l'époque des cultures ; ceux qu'on avait achetés récemment suffisaient tout juste à l'alimentation de la troupe ; encore n'avait-on que dix jours de viande de boucherie devant soi. Les mulets aussi devenaient difficiles à trouver, car les habitants, inquiets de l'avenir, préféraient les garder pour parer à toute éventualité si le roi venait de leur côté. Devant son impuissance à se procurer des bêtes de somme, le sirdar avait écrit à Alaeddin bey de lui acheter 600 chameaux. Il demandait aussi qu'on lui envoyât du Caire tout ce qu'on pourrait trouver, notamment les mulets et les bœufs du service de l'artillerie [2]. La réponse de la Maïa ne fut guère encourageante. Pour atteindre le chiffre de 11.000 animaux, envoyés jusqu'ici à l'armée d'Abyssinie, on avait ramassé en Égypte tous les chevaux et les mulets qui se trouvaient dans les taftiches, dans les diverses administrations et dans l'armée ; on avait même pris les animaux attelés aux voitures d'arrosage et autres ; les services publics étaient donc entièrement démunis. Il ne restait que 280 chevaux et 120 mulets d'artillerie, les autres mulets étant partis avec les quatre batteries expédiées récemment au Monténégro et en Serbie. En dehors de ces 400 animaux, l'Égypte ne pouvait rien fournir. On pourrait, à la rigueur, acheter des chevaux en Syrie, mais il faudrait compter trois mois avant qu'ils ne fussent rendus à Massawa ; dans ces conditions, on y avait renoncé et la Maïa

[1] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 616, Khairi pacha au sirdar, 1er août 1876.

[2] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièces 124, 99, 128, le sirdar à Khairi pacha, 22, 24, 27 juillet 1876 ; dossier 5/1 *Abdine*, pièce 5, Rateb pacha à Khairi pacha, 1er août 1876.

avait ordonné à Alaeddin bey d'acheter à leur place 2.000 chameaux
Rateb pacha fit alors observer qu'un tel nombre de chameaux suffi
sans doute au transport des approvisionnements de l'armée, mais que
s'agissait de déplacer les troupes elles-mêmes de Kayakhor au Hamacé
il en faudrait au moins 3.000. De plus, ces animaux ne devraient pas ê
envoyés, comme d'ordinaire, par groupe de 100 ou 200 chameaux,
ils périraient au fur et à mesure de leur arrivée ; il faudrait les lui envo
en deux fois. Le premier contingent devrait comprendre 2.000 chame
et être suivi, dix jours après, du deuxième contingent fort de 1.000 c
meaux ; en aucun cas, le deuxième contingent ne devrait arriver plus
vingt jours après le premier [2]. Le sirdar, qui avait pu se procurer
place 300 mulets, pensait pouvoir en acquérir d'autres, dès qu'il au
reçu les fonds nécessaires à ces achats [3]. Le vice-roi, de son côté, lui env
350 mulets et chevaux par le *Samanoud* et confirma à Alaeddin bey l'or
d'acheter les 2.600 chameaux demandés par le sirdar [4]. Le vékil géné
du Soudan oriental décida alors que Massawa devrait en fournir 6
Souakin 400 et le Taka 1.600, et il se disposa à se rendre auprès
tribus arabes pour activer l'opération [5]. 240 chameaux, écrivit-il
21 août 1876, ont déjà été envoyés à Massawa, et 600 partiront s
peu ; quant aux mulets et chevaux, on ne pourrait les faire venir que

[1] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièces 607, 616, Khairi pacha au sirdar, 31 juil
1er août 1876.

[2] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 163, le sirdar à Khairi pacha, 3 août 18

[3] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 323, le sirdar à Khairi pacha, 16 août 18
Les mulets abyssins, expliquait le sirdar, sont de constitution faible et ne peu
porter de lourds fardeaux ; ils peuvent toutefois porter deux caisses de munitio
Avec les fonds dont il disposait, il avait pu en acheter 300, mais bien qu'on co
nuât à lui en offrir une vingtaine par jour, il ne pouvait en acquérir faute de fo
(A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 395, le sirdar à Khairi pacha, 27 août 1876)

[4] Le sirdar joignit en effet la demande de 600 chameaux qu'il avait faite à
eddin bey à celle de la Maïa, qui prescrivait à ce dernier d'en acheter 2.000 (A
Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 241, le sirdar à Khairi pacha, 9 août 1876).

[5] Le 11 août 1876, le hokoumdar du Soudan, qui se trouvait au Caire, ord
na à son vékil à Khartoum de faire acheter 500 chameaux robustes et aptes au tra
port chez les Choukrié et de les envoyer le plus rapidement possible à Soua
(A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 698).

Gallabat, localité très éloignée ; mais comme il était certain qu'ils se fatigueraient beaucoup s'ils faisaient cette longue route dans la saison actuelle du kharif, il renonça à en passer commande [1].

Conformément aux ordres du vice-roi, le sirdar envoya le délégué du roi Jean à Massawa. Gabra Igzabihir était accompagné de sept personnes [2], parmi lesquelles certaines connaissaient très bien la langue arabe et possédaient, au dire de Rateb pacha, une connaissance parfaite des questions que le délégué paraissait encore ignorer [3]. Le délégué et sa suite furent installés à Massawa au palais du gouvernorat et traités avec honneur [4]. En conversation avec l'agent consulaire de France, Gabra Igzabihir ne cacha pas les intentions de son maître : « L'Abyssinie, lui dit-il, ne traitera de la paix qu'à la condition de l'évacuation complète du territoire et ne cédera pas un pouce de terrain. Le roi, pas plus que moi, n'a confiance aux promesses de l'Égypte et ne croit à la paix... Nous ne nous sommes nullement mépris sur le caractère de la campagne que vient d'entreprendre Walad Mikaïl et nous savons que l'ordre est venu de Rateb pacha qui ne lui a ménagé aucun secours. Nous ne perdons pas de vue que ceci se passe au moment où le gouvernement égyptien a envoyé auprès de nous un ambassadeur et pendant que nous cherchons à nous entendre avec lui sur les conditions de la paix. D'un côté, il nous envoie des cadeaux en protestant de ses bonnes intentions pour la paix, et de l'autre il se sert de Walad Mikaïl pour mettre notre pays à feu et à sang. Je ne sais si le roi est entré en campagne, mais une décision dans ce sens a été prise, à moins que l'Égypte, comprenant son impuissance, ne consente à faire la paix en donnant des garanties sérieuses. Le départ pourra être retardé encore d'un mois, mais les troupes sont prêtes. Nous ne doutons pas un seul instant de la victoire ; nous avons aujourd'hui des armes et des munitions avec des hommes qui savent tout aussi bien s'en servir que les soldats

[1] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 376, Alaeddin bey à Khairi pacha, 21 août 1876.

[2] Une dépêche de Massawa, en date du 20 août 1876, donne les noms des gens de la suite : Kassa, Walad Garima, Kabdâtou, Warfou, Makonnen, Taklou, Kawdab (A.A., Reg. 2906, *dép. Gouvernorat de Massawa,* pièce 74, p. 28).

[3] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 302, le sirdar à Khairi pacha, 12 août 1876.

[4] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 230, Niazi pacha à Khairi pacha, 7 août 1876.

égyptiens[1].» Comme le roi Jean avait exprimé le désir que son délégué arrivât le plus tôt possible au Caire pour conclure la paix[2], Gabra Igzabihir et sa suite furent embarqués sur le vapeur *Samanoud* qui partit de Massawa le 20 août 1876.

A la fin de juillet, le roi Jean avait quitté Adoua pour se rendre à Maghli, à l'effet de soutenir le ras Karhadan aux prises avec le ras Haïlou du Seloa[3]. Devant cette menace, le ras Haïlou demanda du secours au sirdar; il fit valoir que, faute d'aide, ses gens se disperseraient; il désirait aussi connaître la décision prise par Rateb pacha en ce qui concerne le traité de paix. Afin de l'encourager à la résistance, le sirdar n'hésita pas à lui répondre que «la question du traité de paix était sans fondement, qu'il avait un très grand nombre de soldats et de canons, et que le seul motif qui l'empêchait de se rendre auprès de lui était l'abondance des pluies»; il l'engagea à tenir ferme et lui promit de l'aider «sans faute» après la saison des pluies[4]. Le bruit courait partout, aussi bien parmi les Égyptiens que chez les Abyssins, que les troupes rappelées d'Abyssinie avaient été dirigées sur Constantinople[5]; comme cette rumeur était de nature à encourager la résistance de l'ennemi, le vice-roi prescrivit à Rateb pacha de la combattre et il précisa que 3 régiments seulement avaient été envoyés en Serbie[6]. Le sirdar s'employait bien en ce sens; il saisissait toutes les occasions pour répandre parmi les habitants le bruit de la présence d'un très grand nombre de troupes au Caire, avec lesquelles on formerait une grande armée qui viendrait en Abyssinie après la saison des pluies, et il ajoutait qu'on formait une autre armée au Soudan, pourvue de nombreux canons et destinée à pénétrer en Éthiopie par Gallabat[7]. Mais ce n'étaient là que paroles creuses, derrière lesquelles il dissimulait son impuissance à tenter une opération quelconque. «Quand nous vous avons soumis la question de l'utilité de nous déplacer de Kayakhor et de mettre des sol-

[1] A.E. *Corresp. polit.*, Égypte 58, Pony à M. Pellissier, 15 août 1876.
[2] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 324, le sirdar à Khairi pacha, 16 août 1876.
[3] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 164, le sirdar à Khairi pacha, 3 août 1876.
[4] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 197, le sirdar à Khairi pacha, 7 août 1876.
[5] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 165, le sirdar à Khairi pacha, 5 août 1876.
[6] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 675, Khairi pacha au sirdar, 8 août 1876.
[7] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 303, le sirdar à Khairi pacha, 12 août 1876.

dats dans le poste d'Asmara, écrivit-il à Khairi pacha le 9 août, nous espérions, à ce moment, qu'au cas où nous aurions besoin de soldats, ils nous seraient envoyés en temps voulu, afin de les installer dans le poste de Tsazéga et nous ignorions l'envoi de troupes en Serbie et au Monténégro. Les troupes que nous avons avec nous ne sont pas assez nombreuses. En effet nous avons 3 bataillons incomplets. Le typhus s'est répandu parmi les soldats et 160 d'entre eux sont hospitalisés. Il en meurt journellement de quatre à six; les entrées à l'hôpital sont supérieures aux sorties. La plupart de ces malades sont des Soudanais; il y a en outre 76 soldats fatigués et affaiblis, qui sont autorisés par les médecins à garder la tente [1].

« L'ordre supérieur prescrit de transporter, si possible, nos troupes à Asmara et de s'y retrancher, afin de résister dans ce poste et de parer à toute attaque, tout en défendant les lignes de communication, au cas où l'ennemi nous attaquerait avec une forte armée comme la dernière fois. Ces mesures sont prescrites à condition que nous ne réclamions aucune force supplémentaire. Le déplacement des troupes de Kayakhor à Asmara, comme leur repli sur Baaraza, est impossible pour deux raisons : 1° nous avons appris que deux ras, dedjaz Maro et dedjaz Gabrou Oubié, arriveront prochainement dans le Sarawé, avec un bon nombre de soldats; un autre ras viendra de l'Okulé-Kouzaye. Ces trois ras se réuniront et seront suivis par le roi avec ses troupes, quand il aura achevé de combattre le ras Haïlou. Après s'être réunis, ils pénétreront dans le Hamacène pour attaquer Walad Mikaïl et le capturer. Pour cette raison, nous ne pouvons pas nous rendre de Kayakhor à Asmara. 2° Il y a une forte objection à se replier sur Baaraza après avoir brûlé les tentes et le biscuit. Nous avons en effet 6.000 caisses de munitions qu'il ne convient pas de brûler ou de

[1] Le sirdar ajoute : « Ces maladies sont provoquées, au dire des médecins, par la forte humidité et les pluies. En outre, ces soldats, à leur arrivée à Massawa, ont été employés au déchargement des marchandises apportées par les vapeurs et à leur transport dans les magasins de l'Intendance, au chargement des animaux du service des transports etc. Leur arrivée à Kayakhor a coïncidé avec la construction du fort; ils y ont été occupés et ils continuent jusqu'à présent à réparer tous les dommages causés par les fortes pluies, car le sol est sablonneux. Ces soldats travaillent ainsi tout le jour; la nuit, ils montent la garde dans le fort; telle est la cause principale de leurs fatigues et des maladies dont ils sont atteints. »

détruire. Vous connaissez le nombre d'animaux que ce transport néces-site. Au lieu de les détruire, il serait préférable de les transporter peu à peu à Baaraza. Ensuite les troupes partiraient pour ce poste. Cette opéra-tion nécessite un laps de temps qui ne peut être inférieur à un ou deux mois et même davantage, et ceci avec la présence de 2.000 chameaux ou d'un millier tout au moins, pour transporter les munitions, les canons Krupp et les pièces en fonte, traîner les voitures de munitions, porter le restant du matériel ainsi que les tentes. Ces animaux ne pourront nous être fournis avant longtemps, car Alaeddin bey nous a fait savoir que les 600 chameaux que nous l'avons chargé d'acheter ne pourront se trouver à Massawa qu'après son arrivée au Taka. Il ne fixe aucun délai ferme pour cela. Il nous demande de lui faire connaître le nombre de chameaux à acheter, car, dans son ordre, la Maïa ne l'a pas fixé. Nous lui avons écrit d'acheter 2.000 bêtes, outre les 600 chameaux sus-indiqués, et Dieu sait si ces animaux seront envoyés dans deux mois ou même davantage! Car nous savons qu'il a mis plus de trois mois à réunir 3.000 chameaux.

« Depuis plus de deux mois, nous ne cessons de solliciter qu'on vienne à notre aide et qu'on nous envoie des animaux. Toutes nos demandes sont restées infructueuses. Quand ces animaux nous auront été fournis et que nous nous serons repliés sur Baaraza..., il conviendra de rempla-cer les soldats qui composent les 3 bataillons par des troupes fraîches [1]. Ensuite, si aucun événement ne s'y oppose, c'est-à-dire si, à ce moment-là, le roi se bat dans une autre région, comme c'est le cas maintenant, et abandonne l'idée de se rendre au Hamacène, nous pourrons partir à l'im-proviste et placer les trois bataillons à Asmara, où nous nous retranche-rons... On n'enverra rien à Tsazéga ni ailleurs, tant qu'on ne pourra pas nous envoyer des soldats du Caire...

« Si, entre temps, d'autres événements se produisent, que par exemple le roi donne satisfaction à ras Haïlou et à Walad ras Woronya, ou que ceux-ci se soumettent à lui et que le roi se propose ensuite d'attaquer le Hamacène, nous changerons alors de tactique. Nous nous replierons sur

[1] Trois jours plus tard, le 12 août, le sirdar manda au Caire qu'il suffirait de relever l'effectif des 2 bataillons soudanais seulement, qui étaient les plus éprouvés par la maladie (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 301, le sirdar à Khairi pacha, 12 août 1876).

Massawa et de là sur Senhit, d'où nous ferons marcher nos troupes sur Samchaï[1]. »

Lorsqu'il reçut cette dépêche, le Khédive prescrivit à Rateb pacha d'opérer sans plus tarder son repli sur Baaraza, première étape, dans son esprit, de la future marche sur Asmara. Pour faciliter son déplacement, il lui enverrait d'Égypte, avec Osman pacha Rifki, 500 chevaux et mulets et 200 de plus si l'on trouvait à les acheter ; à ces animaux viendraient se joindre les bêtes acquises à Massawa et au Taka. Mais comme le sirdar disposait d'ores et déjà de 170 mulets d'artillerie et aurait bientôt les 350 chevaux et mulets envoyés par le *Samanoud,* soit au total 520 animaux, auxquels il pourrait joindre les chevaux des bachi-bouzouks, le vice-roi lui ordonna de commencer dès maintenant, et sans attendre le retour d'Osman pacha, le transport des 6.000 caisses de munitions qui se trouvaient à Kayakhor. On transporterait aussi les canons. Quant aux tentes, on ne prendrait que celles qui étaient nécessaires aux troupes et le reste serait brûlé. En ce qui concerne le biscuit, il en restait au début du mois d'août 120.000 okes ; depuis lors, on avait dû en consommer beaucoup, et il n'en restait sans doute qu'une faible quantité. Pour combler les vides produits dans les trois bataillons par la maladie, le vice-roi enverrait au sirdar 300 soldats. Une fois le repli sur Baaraza effectué, Rateb pacha partirait pour Asmara et s'y fortifierait. A ce moment-là, l'hiver serait venu et le vice-roi ferait relever par des troupes fraîches les bataillons fatigués[2].

Lorsque le *Samanoud* arriva à Massawa, on constata que sur les 350 mulets et chevaux qu'il y avait à bord, 29 étaient morts en cours de route, 43 autres étaient mourants, et le reste des animaux déprimé à un point tel qu'on ne pouvait les employer aux transports dans l'état où ils se trouvaient[3]. Le sirdar fit contre mauvaise fortune bon cœur. Comme les

[1] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 241, le sirdar à Khairi pacha, 9 août 1876. Nous n'avons pu identifier la localité de Samchaï.

[2] A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.,* pièces 712, 718, O. S. au sirdar, 13, 14 août 1876.

[3] A leur départ d'Égypte, les animaux avaient été inspectés par Aly pacha Ghaleb et trouvés tous bien portants ; leur arrivée à Massawa, dans cet état pitoyable, montrait qu'ils avaient manqué de soins en cours de route ; sans doute n'avaient-ils pas reçu la nourriture et la boisson nécessaires (A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.,* pièce

médecins le pressaient de renvoyer à l'arrière les troupes atteintes de typhu
il fit partir un bataillon soudanais de Kayakhor pour Baaraza le 20 aoû
et manda à sa place les fantassins arabes qui se trouvaient à Baaraza e
Adiraso ; à leur arrivée, il enverrait le deuxième bataillon soudanais
Adiraso. On ne pouvait songer, en effet, à ne laisser à Kayakhor qu'
seul bataillon, tant que les munitions et le matériel n'auraient pas é
évacués. Puis, de ses animaux de charge, le sirdar forma deux groupe
l'un fut affecté aux transports entre Kayakhor et Adiraso, l'autre aux tran
ports entre Adiraso et Baaraza. Le mouvement des munitions commen
le 23 août et on expédia ce jour-là à Adiraso 426 caisses de munitio
d'infanterie [1]. Le 25 août, un deuxième convoi de 520 caisses de mu
tions quitta Kayakhor, suivi deux jours plus tard par un convoi de 6
caisses de munitions ; 750 caisses partirent le 29 août et 900 caisses
31 [2].

Cependant, après sa victoire du 17 juillet à Wakidba, Walad Mik
avait vigoureusement poursuivi ses adversaires. Un certain nombre
fuyards s'étant réfugiés dans les régions de Chotel et de Waz Doml
placées sous la protection du gouvernement égyptien, il demanda à A
eddin bey d'envoyer Haïlou Walad Gabr et Azkadoum pour les arrêter
Alaeddin délégua un moawen du gouvernorat pour arrêter les fugitifs
les remettre à Walad Mikaïl, opération qui, écrivit-il, devait se faire « sa

62, Khairi pacha au sirdar 20 août 1876). A cette occasion, le Khédive adre
une semonce très vive à Soliman Niazi pacha, à qui il reprocha ses fréquentes ivres
(A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 68, O. S. à Soliman pacha Niazi, 22 août 187
Ce dernier répondit que le personnel du service des transports, qui compren
jadis deux bataillons et beaucoup de civils et de spécialistes, avait été réduit, p
raison d'économie, à deux compagnies. Quant aux chevaux et mulets amenés pa
Samanoud, à part une quinzaine qui étaient morts en cours de route, tous les aut
avaient repris leur forme après cinq jours et avaient été envoyés à l'armée (A.
Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 390, Soliman pacha Niazi à Khairi pacha, 26 a
1876).

(1) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 385, le sirdar à Khairi pacha, 24 août 18

(2) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièces 386, 397, 419bis, 438, le sirdar à Kh
pacha, 25, 27, 29 août, 2 septembre 1876.

(3) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 112, Alaeddin bey à Khairi pacha, 26 ju
1876.

tambour ni trompette [1]». Bien que la menace des Abyssins contre le Hamacène ne se fût pas encore matérialisée et que le roi Jean se trouvât toujours aux prises avec le ras Haïlou du Seloa [2], Walad Mikaïl, en prévision de cette attaque, demanda au sirdar de lui procurer des soldats, des armes et de munitions. Il expliqua que les fusils à capsule qu'on lui avait livrés à Massawa ne lui avaient été d'aucune utilité et que seuls les 100 fusils Remington à lui donnés avaient fait de la bonne besogne au cours du combat du Hamacène ; il demandait en conséquence qu'on lui remît au moins 2.000 fusils du même modèle. Rateb pacha suggéra au Caire de lui livrer 900 fusils qui se trouvaient à l'Intendance à Massawa [3] et de lui envoyer d'Égypte le complément. Quant aux soldats arabes et bachi-bouzouks, le sirdar ne pouvait les lui donner, sans un ordre du Caire ; mais il ne cessait d'encourager les habitants de l'Okulé-Kouzaye et du Sarawé à se rallier à Walad Mikaïl, et ce dernier avait déjà sous la main un nombre considérable de troupes [4]. Le 28 août, le chef abyssin, qui n'avait pas vu le sirdar depuis plusieurs mois, se présenta en personne à Kayakhor.

« Les Abyssins, manda Rateb pacha au Caire, ont pour coutume qu'en cas de victoire au cours d'un combat, le vainqueur se présente à son chef devant lequel il fait un récit de son origine, de sa bravoure et des victoires qu'il a remportées. Ce récit est fait publiquement et suscite l'enthousiasme. Walad Mikaïl a tardé à se conformer à cette coutume à cause du deuil provoqué par la mort de son fils... Il est venu le 28 août, accompagné de 4.000 soldats, dont 100 cavaliers. Nous avons quitté notre fort et avons marché 500 mètres, avec 300 soldats arabes, afin de le recevoir, lui et son armée. Nous avions, avant cela, envoyé un de nos aides de camp avec un certain nombre de cavaliers à sa rencontre.

« Walad Mikaïl est venu seul au galop. Il a décrit plusieurs cercles avec son cheval en lançant sa lance en l'air, et il a cité ses prouesses comme

(1) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 166, Alaeddin bey à Khairi pacha, 3 août 1876.

(2) A.A., Reg. 41, pièces 250, 304, 327, 328, le sirdar à Khairi pacha, 10, 13, 17 août 1876.

(3) 500 fusils Remington furent remis par la suite à Walad Mikaïl (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 488, Niazi pacha à Khairi pacha, 5 septembre 1876).

(4) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 322, le sirdar à Khairi pacha, 16 août 1876.

précédemment indiqué. Il a prié Dieu d'accorder longue vie et prospérité à notre grand Bienfaiteur. Après lui sont venus les cavaliers qui ont défilé devant nous. Walad Mikaïl a fait demi-tour avec eux ; après quoi, il est revenu vers nous avec les soldats et les cavaliers au galop et a défilé de nouveau. Ses soldats chantaient gaiement et avec beaucoup d'entrain ; ils poussaient des cris et des vociférations et adressaient des vœux pour notre grand Bienfaiteur. Ils levaient leurs fusils en l'air et brandissaient leurs épées, alors que les tambours, clairons et autres instruments de musique jouaient. Après les avoir reçus, nous leur avons montré comment les Arabes [1] se battent ; ceux-ci commencent par attaquer en groupes et déchargent leurs armes ; ensuite ils font demi-tour pour les recharger. Ces soldats sont suivis par d'autres qui procèdent de la même façon, attaquant en groupes et déchargeant leurs armes, puis faisant demi-tour pour recharger. Ensuite, nous avons conduit au fort Walad Mikaïl et ses chefs les plus proches. Là, il fut reçu par l'armée régulière ; le clairon a sonné ; une salve de cinq coups de canon a été tirée en son honneur [2]. » Le sirdar profita de l'occasion pour s'entretenir de la situation avec lui ; il le mit au courant de ses projets [3] et lui donna les conseils appropriés ; son escorte reçut à titre de cadeau, 100 sacs de biscuit et 30 vaches.

La caisse de l'ordi et celle du gouvernorat étant vides, le sirdar fit un appel pressant de fonds au Caire le 31 août. Il avait besoin de 70.000 tallaris au moins pour acheter des bêtes de somme et de la viande de boucherie, rembourser aux commerçants de Massawa les 10.000 tallaris qu'il leur avait empruntés, payer deux mois de traitement aux officiers et aux soldats réguliers, ainsi qu'aux Arabes et aux bachi-bouzouks, car ces derniers s'étaient plaints à plusieurs reprises de n'avoir pas reçu leur solde [4]. L'état sanitaire empirait à Kayakhor [5] ; le 2 septembre, on comp-

[1] Il s'agit de soldats irréguliers.

[2] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 419, le sirdar à Khairi pacha, 29 août 1876.

[3] Le sirdar lui fit connaître notamment son intention d'aller à Asmara, via Baaraza, et lui dit qu'il devait garder ce renseignement secret et ne le divulguer à personne. Il lui fit même prêter serment sur l'Évangile (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 579, le sirdar à Khairi pacha, 19 septembre 1876).

[4] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 466, le sirdar à Khairi pacha, 31 août 1876.

[5] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 473, le sirdar à Khairi pacha, 3 septembre 1876. Le Khédive prescrivit à Rateb pacha de donner à boire aux soldats soudanais

tait 282 malades à l'hôpital, dont 47 Arabes [1] et 235 Soudanais. En une semaine, 136 soldats avaient dû être hospitalisés [2] et 47 hommes étaient décédés [3]. Il importait plus que jamais, dans ces conditions, d'accélérer l'évacuation des troupes. Or les 800 bœufs employés aux transports étaient si faibles et déprimés qu'il y avait danger de les voir mourir, si on ne les mettait au repos; Rateb pacha demanda en conséquence au Caire de lui envoyer au plus vite une partie des animaux qui devaient partir avec Osman pacha Rifki [4]. Le Khédive répondit qu'il régnait en Égypte une épizootie telle qu'en l'espace de deux à trois jours 200 des animaux réunis à Suez pour être envoyés à Massawa étaient morts; il lui était en conséquence impossible d'envoyer au sirdar un seul animal, et celui-ci ne devrait désormais compter que sur les bêtes de somme qu'il pourrait se procurer sur place [5].

Rateb pacha fit de son mieux. 542 caisses de munitions furent expédiées de Kayakhor à Adiraso le 4 septembre, 350 caisses le 6, 600 caisses le 8, 800 caisses le 10 [6]. Les malades qui se trouvaient à Kayakhor furent également évacués [7]. Le sirdar fusionna ensuite en un seul groupe les animaux des deux sections de transport, ce qui lui fournit plus de 500 bêtes de somme, et le dimanche 10 septembre, il quitta Kayakhor avec ses troupes, tout le matériel lourd et les munitions qui restaient [8]. On se mit en route au lever de la lune. Les Abyssins éclairaient les montagnes

de la bouza (bière fermentée), boisson à laquelle ils étaient habitués (A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 175, Khairi pacha au sirdar, 8 septembre 1876).

(1) Il y a lieu de faire observer ici que le mot « arabe » est constamment employé par le sirdar dans le sens de « égyptien ». Il n'implique aucune idée péjorative.

(2) Sur ces 136 hommes, il y avait 26 Arabes et 110 Soudanais.

(3) Dont 2 Arabes et 45 Soudanais.

(4) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 479, le sirdar à Khairi pacha, 6 septembre 1876.

(5) A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 180, O. S. au sirdar, 9 septembre 1876.

(6) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièces 478, 486, 500, 512, le sirdar à Khairi pacha, 4, 6, 8, 10 septembre 1876.

(7) 60 malades furent transportés sur des brancards, les autres à dos d'animal.

(8) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 531, le sirdar à Khairi pacha, 10 septembre 1876. Rifaat bey, dans ses Mémoires, dit que l'armée quitta Kayakhor le 1er jour de l'an copte, qui correspond au 10 septembre 1876.

avec des torches et les soldats n'étaient qu'à demi-rassurés [1]. De grands efforts furent nécessaires pour transporter les canons depuis l'akaba de Kayakhor jusqu'à la plaine de Haala, qu'on atteignit deux heures après le lever du soleil. De fortes pluies s'étant mises à tomber, les khors qui coupent la plaine se transformèrent en torrents, où l'eau atteignait jusqu'à deux mètres de profondeur. On dut arrêter l'artillerie sur les endroits élevés pour attendre la baisse des eaux. Malgré les précautions prises, les canons s'embourbèrent, et c'est avec la plus grande peine qu'on parvint à les dégager. La nuit était tombée depuis quatre heures lorsque Rateb pacha arriva à Adiraso. Il décida de s'y arrêter un jour ou deux pour faire reposer les hommes et les animaux [2]. Laissant ensuite en ce point le miralaï Rached bey, avec un certain nombre de soldats soudanais et d'irréguliers arabes pour garder les munitions, le sirdar poursuivit sa route sur Baaraza avec le bataillon arabe, les canons Krupp, les pièces en fonte et les canons de montagne. « Nous sommes arrivés à Baaraza après deux jours de marche, écrivit-il au Caire. Ce retard est dû aux obstacles que nous avons rencontrés pour franchir les akabas d'Adiraso et de Bamba. Les difficultés que nous avons eues pour traîner les canons sont indescriptibles [3]. » A son arrivée dans cette station, le sirdar y trouva l'ordi du serbiada Kheireddin agha, ainsi que 6 canons de montagne qu'il avait demandé à Soliman Niazi pacha de lui envoyer de Massawa [4]. Il s'occupa aussitôt de faire venir à Baaraza les munitions restées à Adiraso et rassembla dans ce but tous les animaux robustes qu'il put trouver ; mais sur les 112 bêtes de somme récemment arrivées par le vapeur *Hodeida* 70 seulement étaient parvenues à Massawa, le reste étant mort pendant le voyage ; et de ces 70 animaux, 32 seulement furent trouvés assez robustes pour servir [5]. L'épizootie, qui sévissait en Égypte, faisait d'ailleurs

(1) Cf. Mohamed Rifaat, *op. cit.*, p. 95.

(2) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 538, le sirdar à Khairi pacha, 13 septembre 1876

(3) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 563, le sirdar à Baaraza à Khairi pacha, 1[?] septembre 1876.

(4) A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièces 487, 501, Niazi pacha à Khairi pacha, 4, 8 septembre 1876.

(5) Le *Hodeida* arriva à Massawa le 8 septembre. Soliman Niazi pacha manda le lendemain à la Maïa que 31 bêtes avaient péri pendant le voyage et 5 lors du dé-

sentir ses effets à Massawa, où chaque jour il mourait de huit à neuf chevaux ou mulets.

La situation sanitaire des troupes ne s'améliorait pas. Comme le typhus s'était surtout propagé parmi les soldats soudanais et que les médecins l'attribuaient à l'humidité et au froid rigoureux, Rateb pacha, on l'a vu, avait envoyé à Baaraza les 400 hommes qui restaient de l'un des deux bataillons soudanais, dans l'espoir que la douceur du climat de cette localité arrêterait la propagation de la maladie. Lorsqu'il arriva à Baaraza, il constata que 7 à 8 hommes mouraient chaque jour du typhus, et qu'il y en avait 38 en traitement à l'hôpital. A Adiraso, on comptait 190 soldats soudanais malades et le total s'élevait à plus de 200, si l'on y comprenait les fantassins et artilleurs arabes. « Toutes les mesures que nous avons prises pour arrêter ce fléau, manda le sirdar au Caire, ont été infructueuses. Le bataillon arabe commence à être affecté. Bien que le nombre de malades soit [encore] minime, cette maladie se propage de plus en plus parmi eux; elle atteint également les irréguliers : il en meurt journellement trois ou quatre. Nous avons prescrit au médecin de soigner ces Arabes, mais ceux-ci ayant une fausse opinion de la médecine et des médecins, refusent de se laisser soigner. Telle est la situation que nous traversons [1]. » Le mardi 19 septembre, un dernier convoi amena le matériel qui était resté en arrière à Adiraso [2]. L'évacuation des stations occupées par l'armée égyptienne en territoire abyssin se trouva dès lors complètement terminée.

2. — LA PERTE DU HAMACÈNE.

Le repli de l'armée sur Baaraza faisait perdre à l'Égypte l'emprise qu'elle avait exercée jusque là sur la population de l'Okulé-Kouzaye. Il n'en devenait que plus important pour elle de soutenir son allié Walad

barquement. De plus, lorsque les animaux arrivèrent au campement, on trouva 4 bêtes fatiguées et 2 presque aveugles (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièces 502, 513, Niazi pacha à Khairi pacha, 8, 9 septembre 1876).

[1] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 563, le sirdar à Khairi pacha, 16 septembre 1876.

[2] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 580, le sirdar à Khairi pacha, 19 septembre 1876.

Mikaïl qui était en possession du Hamacène depuis sa victoire du 17 juillet. On jugea au Caire que ce chef abyssin, devenu un auxiliaire précieux, ne devait plus exposer inutilement sa vie. Walad Mikaïl avait l'habitude d'absorder une boisson forte, à base de miel, avant de se jeter dans la mêlée. Mais s'il était tué au cours de l'action, son armée, privée de chef se débanderait, comme c'était l'usage chez les Abyssins. « Vous devez donc, manda le vice-roi au sirdar, lui conseiller de ne pas prendre part personnellement au combat, et de ne pas risquer sa vie en attaquant l'ennemi. Son rôle devra se limiter à donner des ordres et, à proprement parler, à commander. » Quant aux soldats arabes et bachi-bouzouks demandés par Walad Mikaïl, Rateb pacha ne devrait les lui donner qu'après l'arrivée des ras chargés de le combattre. « En les envoyant [au Hamacène], prescrivait le Khédive, vous direz que c'est dans le but de se ravitailler. Ces soldats ne devront se rallier en fait à Walad Mikaïl qu'au cas où le combat serait engagé. A ce moment là, ils attaqueront l'ennemi sur un flanc ou sur l'autre et donneront à Walad Mikaïl toute l'aide possible pour qu'il triomphe de ses ennemis. Ils déchargeront leurs fusils et le canon qui se trouvera avec eux [1]. » Le Khédive n'avait pas abandonné le projet de s'installer à Asmara ; il pensait que, dès son arrivée à Baaraza, Rateb pacha se mettrait en route pour cette localité ; une fois parvenu en ce lieu, le sirdar verrait ce qu'il conviendrait de faire pour s'établir et se fortifier à Tsazéga, avec l'aide des gens de Walad Mikaïl. En attendant, il aiderait financièrement ce dernier et le vice-roi lui prescrivit même de lui remettre sans plus tarder une somme de 1.000 à 2.000 tallaris. Par ailleurs, comme Osman Rifki pacha retournait à Massawa, le Khédive ordonna au sirdar d'attendre son arrivée avant de commencer son mouvement vers le Hamacène [2].

Les secours réclamés par Walad Mikaïl n'étaient point superflus. Après avoir guerroyé quelque temps contre le ras Haïlou du Seloa [3], le roi Jean

[1] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 71, O. S. au sirdar, 12 septembre 1876.

[2] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 70, O. S. au sirdar, 12 septembre 1876 ; pièce 209, Khairi pacha au sirdar, 14 septembre 1876 ; pièce 235, O. S. au sirdar 19 septembre 1876.

[3] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièces 511, 569, le sirdar à Khairi pacha, 7, 17 septembre 1876.

avait fini par traiter avec lui, lui avait promis de lui restituer son pays et les deux adversaires, réconciliés, étaient rentrés ensemble à Adoua [1]. En apprenant le retour du roi dans sa capitale, Walad Mikaïl fut pris de peur; il manifesta le désir de mettre en sûreté, dans une caverne, toutes les armes que les Égyptiens lui avaient versées et de se réfugier dans une montagne. Rateb pacha dut lui envoyer un émissaire pour le raisonner et lui dire de tenir bon jusqu'à l'arrivée des troupes khédiviales [2].

Cependant Osman Rifki pacha avait quitté Suez le 11 septembre, emmenant avec lui sur le *Dessouk* 306 soldats basingher [3]. Le vapeur *Samanoud* le suivit quelques jours après avec 200 nafars arabes, plus de 200 chevaux et du matériel pour le corps expéditionnaire [4]. Le *Dessouk* arriva à Massawa le 16 septembre; deux soldats basingher étaient morts en cours de route et 22 durent être hospitalisés à l'arrivée du navire à Massawa [5]. Osman pacha partit le lendemain pour Baaraza, où il arriva le 18 septembre [6]. Après avoir conféré avec lui, Rateb pacha écrivit au Caire pour faire connaître son opinion. Il était maintenant d'avis de ne plus bouger du tout. Le repli des troupes sur Massawa, manda-t-il à Khairi pacha, « après que le roi a commencé à vouloir changer les conditions de la paix», ne porterait-il pas un préjudice à la réputation du gouvernement égyptien? Il appartenait au Khédive d'en décider. Quant à faire avancer les troupes sur Asmara, ce mouvement se heurterait à de très graves difficultés. En dépit de toutes les mesures sanitaires qu'on avait prises pour arrêter le typhus, en changeant la nourriture des hommes ou en déplaçant les troupes, la maladie n'avait cessé d'étendre ses ravages; 384 soldats appartenant aux deux bataillons soudanais étaient déjà morts

[1] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 570, le sirdar à Khairi pacha, 17 septembre 1876. Le roi Jean rentra à Adoua vers le 12 septembre.

[2] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 579, le sirdar à Khairi pacha, 19 septembre 1876.

[3] Ces soldats sont ceux que Zobéir avait amenés avec lui du Darfour.

[4] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 208, Khairi pacha au sirdar, 14 septembre 1876.

[5] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièces 571, 578, Niazi pacha à Khairi pacha, 16, 18 septembre 1876.

[6] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 594, le sirdar à Khairi pacha, 19 septembre 1876.

à la date du 19 septembre ; parmi le bataillon de la maamourieh et les artilleurs, on comptait 76 décès ; huit à dix hommes continuaient à mourir chaque jour ; 416 soldats étaient en traitement à l'hôpital ou en étaient sortis dans un grand état de faiblesse[1]. Comme hommes valides, « n'ayant pas encore perdu toutes leurs forces », on ne comptait, parmi les trois bataillons et les basingher, que 1560 hommes, sous-officiers compris. Quant aux irréguliers arabes, la grande majorité d'entre eux, au dire d'Aly Kachef, ignoraient le maniement des armes et n'étaient bons à rien ; il en était de même des hommes de l'ordi de Kheireddin agha qui, pour la plupart, étaient jeunes. On ne pouvait songer à les faire combattre dans des retranchements et ils ne savaient pas davantage travailler aux fortifications ni à la réfection des routes. Quant aux animaux de transport et autres, la situation n'était pas meilleure ; la maladie sévissait parmi eux ; il en mourait de 38 à 40 par jour. Aux 136 cavaliers du sersawari Aly Kachef qui escortaient les convois, il ne restait que 20 à 30 chevaux[2]. « Vous n'ignorez pas, poursuivait Rateb pacha, que si nous avançons actuellement avec ces troupes, et dans les circonstances présentes, nous n'obtiendrons aucun résultat efficace. La nécessité s'impose d'envoyer ici tout au moins 3 ou 4 bataillons nouveaux de soldats réguliers, qui ne soient pas fatigués, pour occuper la passe d'Asmara. Si on envoie ces bataillons ainsi que 12

[1] En apprenant ces nouvelles, le Khédive fit demander à Rateb pacha si l'on délivrait, matin et soir, du café aux soldats, et si on y ajoutait de la quinine. Le sirdar répondit qu'au début, on distribua du café pur ; puis on le mélangea avec une certaine quantité de quinine ; l'effet fut nul. On le mélangea alors avec de l'acide chlorydrique, ce qui donna quelques résultats ; mais cela n'empêcha pas la maladie de dégénérer en épidémie (A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.,* pièce 241, O.S. à Rateb pacha, 21 septembre 1876 ; Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 612, le sirdar à Khairi pacha, 22 septembre 1876).

[2] Dans sa revue des moyens de transports, le sirdar ne mentionne pas les chameaux envoyés par Alaeddin bey. Ce dernier écrivait cependant, le 12 septembre, que le Taka avait fini de fournir les 1.600 chameaux qu'on lui avait demandés. Ceux-ci avaient été envoyés par groupes à Massawa (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 524, Alaeddin bey à Khairi pacha, 12 septembre 1876). Soliman Niazi pacha les utilisa pour les transports au fur et à mesure de leur arrivée, et il dut sans doute en périr un certain nombre. Nous ne savons si le gouverneur de Massawa réussit à réunir les 400 chameaux qu'il devait acheter. Souakin, qui devait en fournir 600, n'en avait réuni que 42 à la date du 29 septembre 1876.

canons de montagne déjà demandés au Ministère de la Guerre, nous marcherons alors sur le Hamacène... Nous y construirons les fortifications nécessaires, dans lesquelles nous installerons les soldats qui pourront alors résister à toute attaque éventuelle de l'ennemi. Plus tard, on laissera dans ces fortifications un ou deux bataillons selon les circonstances et on fera revenir le reste des troupes. Quant à l'approvisionnement des unités qu'on laissera, cette question sera étudiée par la suite; la culture de ce pays est basée sur les pluies, dont la récolte dépend. Cette province payait au roi Jean un impôt annuel de 5.500 tallaris; nous savons combien on peut entretenir de soldats avec cette somme...». « Vu ma qualité de militaire discipliné, concluait le sirdar, je ne peux qu'exécuter les ordres qui me sont donnés, quels qu'ils soient. Si l'ordre m'est donné de pénétrer dans le Hamacène, avec mes troupes actuelles, je me trouverai dans l'obligation matérielle de le faire, mais je ne réponds pas des conséquences que réserve l'avenir, alors que j'ai soumis ci-dessus les inconvénients que présente un pareil mouvement. Ceci est laissé à l'appréciation de S. A. le Khédive. C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir me faire connaître au plus tôt la décision de Son Altesse. Dois-je avancer ou dois-je me replier? Et cela, pour me permettre d'exécuter cet ordre avant la disparition totale de mes animaux [1].»

Devant les progrès de l'épidémie de typhus [2], Rateb pacha, sur l'avis des médecins, décida d'envoyer tous les malades à Mkoullo et de les isoler [3]; il renvoya du même coup à Massawa les soldats déprimés ainsi que le reste des soldats soudanais [4]. Par ailleurs, comme la maladie continuait

[1] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 596, le sirdar à Khairi pacha, 20 septembre 1876.

[2] Le 22 septembre, le sirdar mandait au Caire que 130 soldats étaient entrés ce jour là à l'hôpital, dont la moitié étaient des basingher; 524 soldats se trouvaient en traitement à l'hôpital (A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 612, le sirdar à Khairi pacha, 22 septembre 1876).

[3] 260 malades arrivèrent à Massawa le 22 septembre et furent installés à Mkoullo «dans un endroit élevé» (A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 6, Niazi pacha à Khairi pacha, 23 septembre 1876). 360 animaux furent également renvoyés à l'arrière pour y être soignés (A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 10, Niazi pacha à Khairi pacha 24 septembre 1876).

[4] Le 3e bataillon soudanais arriva à Massawa le 23 septembre, ainsi que les artilleurs, et le 2e bataillon arriva le 24 septembre. Ils furent installés à Mkoullo

à faire des ravages parmi les animaux, dont 513 étaient morts à la date du 22 septembre [1], et que cette maladie attaquait surtout les mulets et les bœufs, il profita de ce qui lui restait de bêtes de somme pour faire transporter à Massawa les canons Krupp et les pièces en fonte [2], car il craignait, en cas d'avance, de ne pouvoir les emmener avec lui; il ne conserva, par devers lui, que les canons de montagne [3].

En apprenant l'état sanitaire dans lequel se trouvait l'armée, le Khédive décida de faire revenir en Égypte les soldats malades et déprimés [4]; les deux bataillons soudanais, ou plutôt les débris qui en restaient seraient également rapatriés et un bataillon [5] envoyé d'Égypte pour les remplacer [6]. Quant aux suggestions de Rateb pacha, le vice-roi les accepta. « Tous les fait énumérés par vous sont exacts, lui écrivit-il. Je crois qu'il serait bon, dans les circonstances actuelles, et vu tous les faits précités, de rester dans le poste de Baaraza et de s'y fortifier, au lieu de le quitter pour aller à Asmara. Si nous arrivons à obtenir des conditions honorables de paix, tant mieux; sinon, on enverra plus tard une nouvelle force composée de 2 ou 3 bataillons, avec lesquels on s'emparera des postes d'Asmara et de Tsazéga. Le séjour à Baaraza, que nous sommes contraints d'accepter, présente des avantages au point de vue diplomatique. Nous ferons ainsi preuve d'un penchant pacifique; on dira que le gouvernement égyptien désire la paix et qu'il n'a commis aucun acte inamical; la preuve

(A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.,* pièces 7, 14, Niazi pacha à Khairi pacha, 23, 24 septembre 1876).

[1] 52 animaux moururent dans la seule journée du 22 septembre.

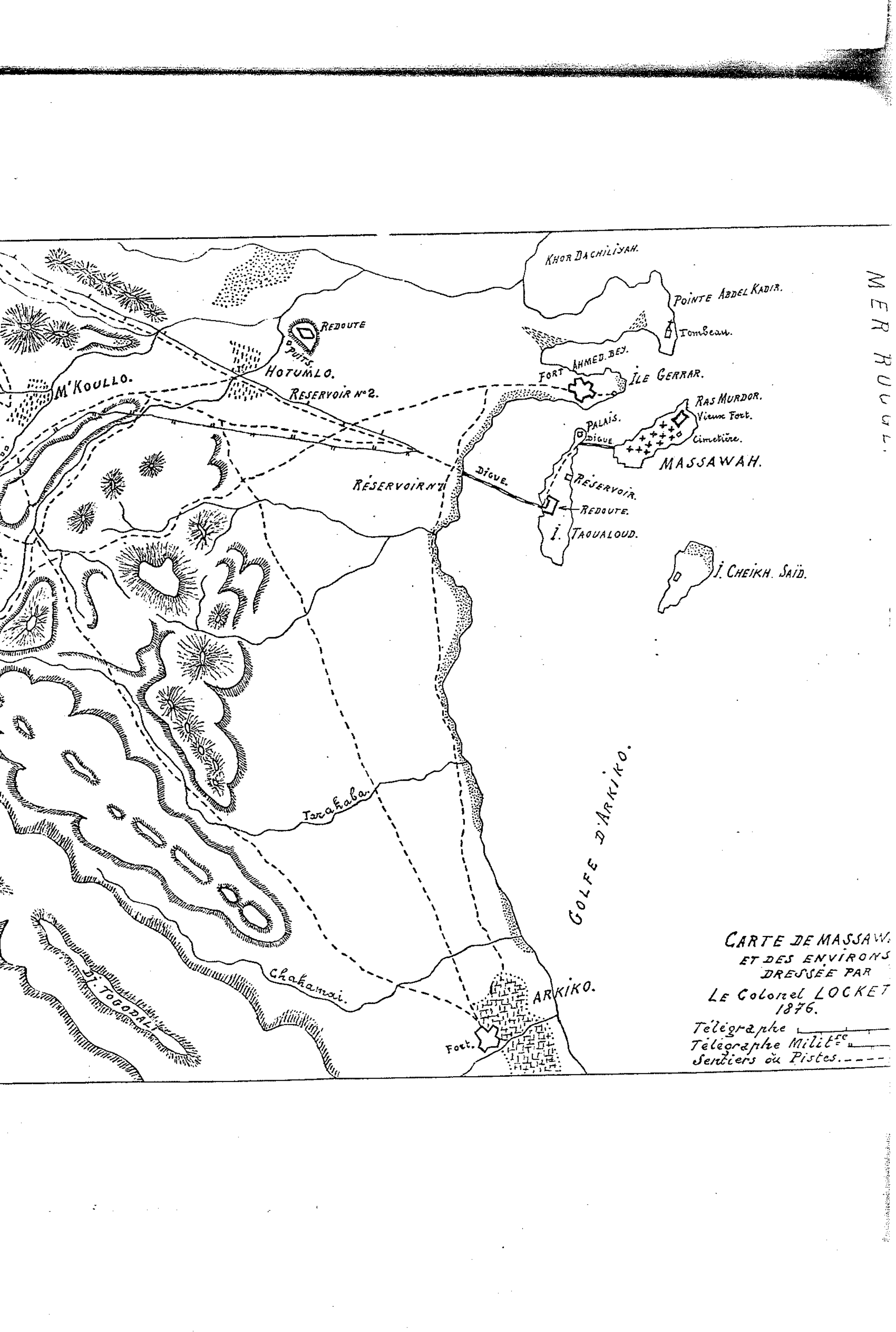
[2] Les deux batteries de canons Krupp et de canons en fonte arrivèrent à Massawa le 23 septembre 1876 (A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.,* pièce 7, Niazi pacha à Khairi pacha, 23 septembre 1876).

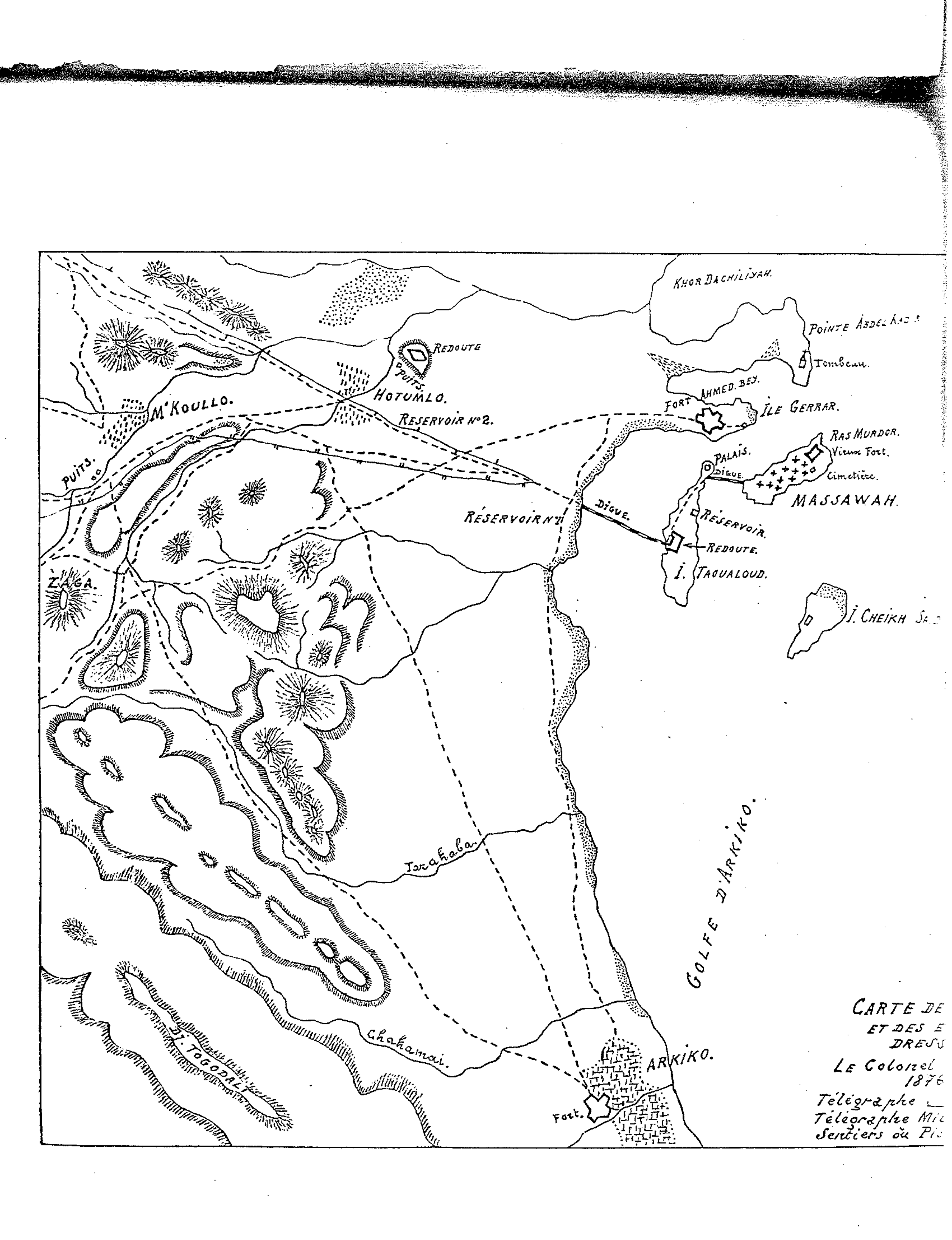
[3] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 612, le sirdar à Khairi pacha, 22 septembre 1876.

[4] Les soldats devraient purger la quarantaine avant de quitter Massawa (A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.,* pièces 261, 268, Khairi pacha à Niazi pacha, 22 et 23 septembre 1876).

[5] Le Khédive parla d'abord d'un bataillon *soudanais,* puis du bataillon passé en revue par Osman Rifki pacha avant son départ d'Égypte (A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.,* pièce 247, Khairi pacha au sirdar, 22 septembre 1876).

[6] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.,* pièce 245, Khairi pacha au sirdar, 22 septembre 1876.


MER ROUGE
CARTE DE MASSAWAH
ET DES ENVIRONS
DRESSÉE PAR
LE Colonel LOCKET
1876.
Télégraphe
Télégraphe Milit^re
Sentiers ou Pistes.
KHOR DACHILIYAH.
POINTE ABDEL KADIR.
Tombeau.
FORT AHMED. BEY.
ILE GERRAR.
RAS MURDOR.
Vieux Fort.
Cimetière.
MASSAWAH.
PALAIS.
DIGUE
RÉSERVOIR.
REDOUTE.
I. TAOUALOUD.
I. CHEIKH. SAÏD.
DIGUE.
RÉSERVOIR N°1
REDOUTE
PUITS
HOTUMLO.
RESERVOIR N° 2.
M'KOULLO.
GOLFE D'ARKIKO.
Tarahaba.
Chakamai.
ARKIKO.
Fort.
DJ. TOGODALY



CARTE DE
ET DES E
DRESS
Le Colonel
1876
Télégraphe
Télégraphe Mil
Sentiers ou Pi
KHOR DACHILIYAH.
POINTE ABDEL KAD
Tombeau.
FORT AHMED. BEY.
ÎLE GERRAR.
RAS MURDOR.
Vieux Fort.
Cimetière.
MASSAWAH.
PALAIS.
DIGUE.
RÉSERVOIR.
REDOUTE.
Î. TAOUALOUD.
Î. CHEIKH SA
GOLFE D'ARKIKO.
ARKIKO.
Fort.
REDOUTE
PUITS.
HOTUMLO.
RESERVOIR N°2.
RÉSERVOIR N°1
M'KOULLO.
PUITS.
ZAGA.
Tarakaba.
Chakamai.
DJ. TOGODALI

en est qu'il a quitté Kayakhor et s'est replié sur Baaraza son ancienne frontière. Si, malgré cela, le roi Jean n'exprime pas le désir de faire la paix et de conclure un traité à cet effet sa conduite nous servira à l'avenir ; elle sera un fort argument en notre faveur. » La garnison de Baaraza serait composée du bataillon arabe qui s'y trouvait déjà et du bataillon qu'on allait envoyer d'Égypte ; le sirdar pourrait également faire venir à Massawa les soldats Chaïghié [1] qui se trouvaient à Souakin et les diriger soit sur Baaraza soit sur Senhit [2].

Rateb pacha prit alors ses dispositions pour se consolider dans sa nouvelle position. Depuis le mois de mai, la place de Massawa avait été solidement fortifiée. Le colonel Lockett avait élevé un premier ouvrage sur l'île Taouloud à l'extrémité de la digue qui la relie au continent, et, un deuxième ouvrage sur l'île Gerrar, malgré la difficulté que l'on rencontra à creuser les fossés dans le rocher de corail dur. Ces ouvrages constituaient, à proprement parler, les défenses intérieures de la place. A l'extérieur, le fort d'Arkiko, qui avait besoin de réparations, fut remis en état [3] ; on refit les courtines, les embrasures des bastions et on reconstruisit les locaux, magasins et habitations, tandis qu'aux environs de Houmlo on exécutait un ouvrage pour défendre la prise d'eau [4]. Par la suite, on construisit des citernes en maçonnerie dans les ouvrages de Taouloud et de Gerrar [5]. Lorsque ces travaux furent achevés, Lockett leva le plan de la région autour de Massawa et collectionna des spécimens

[1] Le vice-roi signalait toutefois au sirdar que les Chaïghié étaient, de nature, « portés au mal ».

[2] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 250, O.S. à Rateb pacha, 22 septembre 1876. Dès le milieu d'août, le vice-roi avait envisagé d'envoyer à Senhit les 600 soldats Chaïghié qui se trouvaient à Souakin (A.A., Reg. 30, *Dép. Abd.*, pièce 2, Khairi pacha à Soliman pacha Niazi, 15 août 1876).

[3] C'était, d'après Lockett, un fort carré mesurant 45 mètres de côté, avec des tours d'angle. Les murs, construits en rocher de corail et mortier, avaient 60 centimètres d'épaisseur et 3 mètres de haut. Une pièce rayée de 12 livres était montée à chaque angle.

[4] Cet ouvrage fut exécuté à Hotumlo de préférence à Mkoullo, en raison des facilités plus grandes que la localité présentait pour la défense.

[5] Cf. rapport de Lockett au général Stone, 27 juillet (Société Royale de Géographie, Le Caire).

de coraux, coquillages, poissons et minéraux [1]. A la fin de juin 1876 était arrivé à Massawa, M. L.H. Mitchell, géologue et ingénieur des mines, envoyé par le chef d'état-major général, pour étudier la géologie et la minéralogie du pays qui s'étend entre la côte de la mer Rouge et le plateau abyssin [2]. De son côté, le lieutenant-colonel Baligh bey effectua un nivellement le long de la ligne joignant Gerrar à Sabargouma, via Saati et Aïlet, en vue d'estimer ce que coûterait la construction d'un chemin de fer réunissant ces deux points [3]. Un mois auparavant, deux missions avaient été entreprises, l'une par le colonel Field et le major Dennison qu'on avait chargés d'étudier le tracé d'une route carrossable entre Massawa et Senhit, l'autre par le colonel Derrick qui étudia le tracé d'une voie ferrée reliant Massawa à Baaraza [4]. Pour donner plus de solidité à la défense de Massawa, Rateb pacha y affecta les canons à longue portée qu'il avait ramenés de Baaraza [5]. Dans ce dernier poste, il laissa le bataillon arabe, l'ordi de Kheireddin agha et environ 400 nafar de la tribu des Walad Ali qui faisaient partie de l'ordi de Aly Kachef [6]. Il manda également à Massawa les Chaïghié qui se trouvaient à Souakin, en vue de les

[1] Le général Stone tira parti des notes prises par le colonel Lockett au cours de sa campagne, dans une communication qu'il fit à la Société Khédiviale de Géographie le 9 avril 1880 (Cf. Bulletin nos 9 et 10, août et novembre 1880, p. 43 à 76 : *La topographie et la géographie du pays compris entre la côte de la mer Rouge et le plateau abyssin*).

[2] Cf. *Report on the Seizure by the Abyssinians of the Geological and Mineralogical Reconnaissance Expedition,* by L.H. Mitchell, le Caire 1878. M. Mitchell fit une reconnaissance complète de la ligne joignant Massawa à Goura et examina de nombreux points situés à droite et à gauche de cette ligne, accroissant par là considérablement la connaissance que l'on possédait déjà sur cette région, non seulement en ce qui concerne sa structure géologique, mais aussi sa topographie.

[3] Baligh bey partit de Massawa le 4 juillet 1876 et y rentra le 18 du même mois, après avoir achevé sa mission.

[4] Cf. rapport de Lockett à Stone, 27 juillet 1876 ; Dye, *op. cit.*, p. 467 ; A.A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 82, O. S. au sirdar, 22 mai 1876.

[5] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 2, le sirdar à Khairi pacha, 23 septembre 1876.

[6] Dès que le bataillon annoncé serait arrivé d'Égypte, le sirdar comptait rappeler de Baaraza les soldats irréguliers et les envoyer à Senhit rejoindre Aly Kachef et ses gens.

envoyer à Senhit[1]. Il voulait, en renforçant la garnison de cette place, détourner l'ennemi de l'idée de reprendre le Hamacène[2]. Laissant enfin le commandement de la place de Baaraza à Osman pacha Rifki, le sirdar rentra à Massawa le 27 septembre[3].

A son arrivée dans cette ville, le sirdar constata que tous les typhiques avaient été mis en quarantaine; leur nombre s'élevait à 537[4]. On crut un instant à une amélioration de l'état sanitaire[5], mais, le 1er octobre, le nombre des malades dans les deux bataillons soudanais s'éleva à 594. On n'avait pu donner aux troupes l'alimentation requise, car les provisions demandées n'avaient pas été envoyées d'Égypte[6]. Déduction faite des malades, des sous-officiers et des ombachis, il ne restait, de ces deux bataillons, que 526 soldats qui avaient d'ailleurs été hospitalisés une, deux et même trois fois; tous étaient déprimés, fatigués, impropres au service[7]. Les soldats basingher, arrivés avec Osman pacha, avaient été versés dans les bataillons soudanais; incapables de s'astreindre au service militaire, un grand nombre d'entre eux désertèrent[8]; on les vit même s'enfuir de l'hôpital; leur mauvaise conduite et leur désertion constituaient une cause de désordre; le sirdar décida de désarmer les 172 basingher qui

[1] Ces soldats, au nombre de 568, furent embarqués à Souakin le 29 septembre sur le *Samanoud*, ainsi que les 42 chameaux que le vékil de cette place avait pu se procurer (A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 58, le vékil des travaux du gouvernorat de Souakin à Khairi pacha, 29 septembre 1876). Le *Samanoud* revint à Massawa le 1er octobre (A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 73, Niazi pacha à Khairi pacha, 2 octobre 1876).

[2] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 22, le sirdar à Khairi pacha, 26 septembre 1876.

[3] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 37, Niazi pacha à Khairi pacha, 27 septembre 1876. A son arrivée à Massawa, le sirdar demanda de l'avancement pour le binbachi d'état-major Dulier, dont il loua grandement les services (A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 54, le sirdar à Khairi pacha, 27 septembre 1876).

[4] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 53, le sirdar à Khairi pacha, 28 septembre 1876.

[5] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 43, Niazi pacha à Khairi pacha, 27 septembre 1876.

[6] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 68, le sirdar à Khairi pacha, 2 octobre 1876.

[7] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 80, le sirdar à Khairi pacha, 4 octobre 1876.

[8] Cf. *supra*, p. 498 à 500.

restaient et les mit sur une barque mouillée dans le port de Massawa, en attendant de les rapatrier [1]. Quant aux Chaïghié, mandés de Souakin, on s'aperçut à leur arrivée qu'ils possédaient en tout et pour tout, comme armement, 200 fusils à un coup, sans cartouches ni munitions. Le sirdar les leur retira et leur fit délivrer des fusils à capsule ; ces hommes étaient des cavaliers et non des fantassins ; ils ne voulaient pas de fusils Remington et réclamaient des chevaux et des carabines [2] ; comme ils manifestaient de la répugnance à se rendre à Senhit à pied, le sirdar les garda provisoirement à Massawa [3]. Rateb pacha inspecta ensuite l'ordi du sersawari Aly Kachef. 84 soldats furent reconnus inaptes au service et le sirdar décida de les renvoyer au Caire. L'effectif de cette unité, présent à Massawa [4], s'élevait à 741 hommes, dont 511 Arabes et 230 Turcs. Rateb pacha décida de les faire partir, dès le lendemain, pour Senhit et donna aux cavaliers de l'ordi, privés de montures, les chevaux et les bœufs qui restaient des envois du Caire [5]. Alaeddin bey, qu'il avait mandé d'urgence de Massawa, y arriva le 28 septembre. Le sirdar lui fit part des mesures qu'il avait prises pour le renforcer et lui donna les instructions nécessaires en vue de la défense de Senhit. Alaeddin bey signala alors qu'il lui serait très difficile de nourrir toutes les troupes qu'on lui envoyait, en raison de la pénurie de vivres dont il souffrait, et il suggéra de charger la tribu des Choukrié, qui était riche en chameaux et habitait un pays où le doura abonde, du soin d'approvisionner Senhit [6].

L'activité fébrile déployée par le sirdar était motivée par les nouvelles reçues d'Abyssinie. Vers le milieu de septembre, en effet, le roi Jean avait fait battre les tambours à Adoua et donné à Choulga Aloula et au ras Bariou l'ordre de se tenir prêts à marcher sur le Hamacène. Rateb pacha

[1] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 72, le sirdar à Khairi pacha, 2 octobre 1876.

[2] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 91, le sirdar à Khairi pacha, 5 octobre 1876.

[3] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 82, le sirdar à Khairi pacha, 4 octobre 1876.

[4] Nous avons vu que 400 hommes de cet ordi avaient été envoyés à Baaraza.

[5] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 52, le sirdar à Khairi pacha, 27 septembre 1876.

[6] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 56, le sirdar à Khairi pacha, 29 septembre 1876. La Maïa Sanieh transmit immédiatement des ordres en conséquence au hokoumdar du Soudan (A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 292, Khairi pacha au sirdar, 1er octobre 1876).

doutait que Walad Mikaïl pût leur résister et pensait qu'à leur approche il prendrait la fuite [1]. Le Khédive lui demanda alors si, en fournissant de l'argent à Walad Mikaïl, ce dernier ne pourrait réunir assez de soldats pour faire face à l'attaque [2]. « Si nous étions sûrs de cela, répondit le sirdar, nous n'aurions pas hésité à l'aider financièrement. Nous savons que Walad Mikaïl a une âme basse et un naturel égoïste. Quelle que soit l'aide financière que nous lui donnerions, elles ne sera pas versée aux gens pour gagner leurs sympathies et les rallier à lui ; au contraire, il garde toutes les sommes qu'on lui donne pour satisfaire ses propres besoins. Si certaines personnes se rallient à lui, il les entretient grâce au pillage et au banditisme. Il est notoirement connu, parmi les Abyssins, que lorsque les ras n'arrivent pas à entretenir leurs soldats, ceux-ci se dispersent... Si l'on suppose qu'on aide Walad Mikaïl avec la plus grande somme d'argent possible, ce dernier ne se départira jamais de ses habitudes et continuera à piller les habitants. Notre aide sera alors vaine. Comme il s'est placé sous la protection de notre gouvernement, il ne convient pas de l'abandonner en présence de l'ennemi. Des instructions lui ont été données pour qu'au cas où il serait attaqué par les ras, il maintienne ses positions autant que possible et que, s'il croit qu'il ne peut plus résister dans ses positions, il se replie d'une localité à la suivante jusqu'à ce qu'il atteigne Senhit, où il se réfugiera [3]. » Pour en finir avec Walad Mikaïl, le roi Jean constitua deux forces ; l'une commandée, par le ras Areya, le ras Bariou et Choulga Aloula, s'ébranla le 24 septembre et prit la route de l'Okulé-Kouzaye en vue d'attirer l'attention de Walad Mikaïl ; pendant ce temps, une deuxième force commandée par dedjaz Maro, dedjaz Oubié et Ibn Imam, fils de feu dedjaz Haïlou, et comprenant un grand nombre de soldats du roi, quitta secrètement [4] Gundet le 27 septembre et pénétra

[1] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 121, le sirdar à Khairi pacha, 23 septembre 1876.

[2] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 267, Khairi pacha au sirdar, 24 septembre 1876.

[3] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 21, le sirdar à Khairi pacha, 26 septembre 1876.

[4] Les caravanes et les voyageurs rencontrés en cours de route furent arrêtés de manière à ne pas ébruiter le mouvement des troupes.

dans le Hamacène dans la nuit du 28, en vue de couper la retraite à Walad Mikaïl et de s'emparer de sa personne. Quand Walad Mikaïl s'aperçut de cette ruse, il prit la fuite dans la direction de Senhit. Lorsque les Abyssins arrivèrent à Tsazéga, ils perquisitionnèrent partout dans l'espoir de mettre la main sur lui, mais ils ne le trouvèrent pas ; ils brûlèrent alors la localité. La force venue de Gundet se divisa ensuite en trois groupes : le premier alla camper à Asmara, le deuxième à Wakidba, relié à Senhit par la route, le troisième à Kazen, localité sise entre Asmara et la route de Senhit ; chacun de ces villages défendait un défilé montagneux. Quant à la première force, elle ne quitta pas l'Okulé-Kouzaye ; mais le ras Areya se rendit à Goura et s'y installa [1]. La fuite de Walad Mikaïl fut si rapide qu'il devança d'un jour le retour d'Alaeddin bey à Senhit ; il y arriva le 3 octobre, amenant avec lui 3.000 personnes, dont la moitié portaient des armes ; le reste était composé de garçons et de domestiques ; 500 nafar furent détachés à la garde des bestiaux que le chef abyssin envoya pâturer à Mensa [2].

Ainsi moins de trois semaines après que son armée eut quitté Kayakhor, le Khédive voyait son allié chassé du Hamacène, province qui n'avait cessé de faire l'objet de ses ambitions. De plus, le retour des troupes du roi Jean dans ce territoire menaçait de nouveau les frontières égyptiennes pour la défense desquelles le vice-roi avait, dix mois plus tôt, mis en œuvre un si puissant armement.

3. — LA FIN DE L'EXPÉDITION.

Le 6 octobre 1876, le Khédive fit savoir à Rateb pacha que le prince Hassan avait assumé les fonctions de sirdar de l'armée égyptienne et qu'il le nommait en conséquence son aide de camp en chef. « Je suis satisfait de vos services, lui écrivit-il, et vous exprime mon admiration. J'apprécie tout particulièrement le zèle que vous avez déployé au cours de cette

[1] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 84, le sirdar à Khairi pacha, 4 octobre 1876.

[2] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 96, Alaeddin bey à Khairi pacha, reçu le 6 octobre 1876.

guerre. Vous viendrez ici après que la question d'Abyssinie aura été réglée... J'espère que ce sera prochainement, avec l'aide de Dieu [1]. »

Sirdar de l'armée égyptienne ou aide de camp en chef du Khédive, la tâche de Rateb pacha est la même ; il lui faut désormais protéger contre les attaques du roi Jean les frontières égyptiennes, ainsi que Walad Mikaïl qui s'est réfugié à Senhit. Ce dernier est si peu rassuré qu'il ne veut même pas demeurer à Keren et demande à Alaeddin bey la permission de s'enfoncer dans l'intérieur du pays pour être à l'abri de toute atteinte. L'arrivée de cet hôte imprévu et de ses soldats complique encore la question des vivres à Senhit ; outre le doura nécessaire à l'alimentation de l'ordi de Aly Kachef qu'on lui envoie en renfort, Alaeddin bey devra désormais nourrir Walad Mikaïl et ses hordes faméliques ; il télégraphia en conséquence à Khartoum pour demander à la hokoumdaria de lui envoyer d'urgence 2.000 ardebs de doura [2].

On apprit bientôt que le roi Jean dirigeait en personne l'armée du Hamacène et qu'il se rapprochait de la frontière égyptienne avec l'intention d'attaquer Senhit. Alaeddin bey fit aussitôt rentrer la garnison dans le fort et le mit en état de défense [3]. Le sersawari Aly Kachef arriva heureusement à Senhit dans la nuit du 5 au 6 octobre avec 310 hommes, et le complément de sa troupe, soit 450 hommes, fit son apparition deux jours plus tard. Le 6 octobre, on apprit à Senhit que les Abyssins avaient traversé la frontière égyptienne et ne se trouvaient plus qu'à deux heures et demie de distance de la place, qu'ils avaient brûlé sur leur passage les localités habitées par les Arabes, tué et pillé les gens rencontrés en chemin et que le reste de la population avait pris la fuite. Au cours de la nuit qui suivit, Walad Mikaïl et Azkadoum Walad Farrach, jugeant que le fort égyptien n'était pas en état de résister à l'armée du roi Jean, disparurent. Walad Mikaïl comptait se rendre chez les Marea noirs [4] et au pays de

[1] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 318, O. S. à Rateb pacha, 6 octobre 1876.

[2] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 96, Alaeddin bey à Khairi pacha, 6 octobre 1876.

[3] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 101, Alaeddin bey à Khairi pacha, 7 octobre 1876.

[4] Sur cette population, cf. t. III, 1re partie, p. 47.

Halhal, distant d'un jour et demi de marche de Senhit; Walad Farrach prit la direction de Bakwa, localité située à cinq heures de distance de Keren [1].

En apprenant ces graves nouvelles, le Khédive prescrivit à Alaeddin bey de ramener à l'intérieur du territoire les Arabes qui habitaient sur la frontière [2] et télégraphia à Rateb pacha d'abandonner le poste de Baaraza, s'il ne le jugeait pas suffisamment fortifié pour résister à une attaque, et de ramener ses troupes à Massawa [3]. « Tout ce que nous désirons, ajoutait le vice-roi, est d'éviter tout litige pour ne pas empirer la situation et nous mettre dans l'obligation d'envoyer des troupes [4]. » Rateb pacha n'aurait pas demandé mieux que d'abandonner Baaraza, mais quoique depuis son retour à Massawa, il eût fait transporter peu à peu les munitions qui s'y trouvaient accumulées, il en restait encore une grande quantité sur place, et comme il avait donné 900 chameaux à Aly Kachef pour transporter ses gens à Senhit, les animaux de charge lui manquaient pour déplacer rapidement le restant des munitions. Force était donc de conserver ce poste et deux compagnies de sapeurs y furent envoyées pour en améliorer les défenses. Par ailleurs, si le roi Jean attaquait Massawa, comme on lui en prêtait l'intention, Rateb pacha ramènerait dans la ville les malades des deux bataillons soudanais qui se trouvaient à Mkoullo. « Notre plus grand ennui en pareil cas, écrivait-il au Caire, serait l'eau, car elle se trouve loin de Massawa et il sera facile à l'ennemi de la couper; de notre côté, il sera difficile de défendre les puits à cause de leur éloignement [5]. » Le vice-roi se décida alors à faire partir d'Égypte le bataillon

[1] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièces 110, 114, Alaeddin bey à Khairi pacha, 7 octobre 1876.

[2] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 336, Khairi pacha à Alaeddin bey, 8 octobre 1876.

[3] La garnison de Baaraza comprenait, on l'a vu, un bataillon régulier, l'ordi de Kheireddin agha et 400 Arabes de l'ordi d'Aly Kachef, le tout placé sous les ordres d'Osman Rifki pacha.

[4] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 327, Khairi pacha à Rateb pacha, 7 octobre 1876.

[5] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 111, Rateb pacha à Khairi pacha, 7 octobre 1876.

qu'il avait promis au sirdar un mois plus tôt. Cette unité devait être suivie deux jours plus tard d'un deuxième bataillon [1].

Le 8 octobre 1876, une patrouille de cavalerie, commandée par un koulouk-aghassi, sortit de Senhit et rencontra un détachement de 200 Abyssins à une heure et demie de distance de la place ; craignant une embuscade, le koulouk-aghassi se replia [2]. Au coucher du soleil, arriva au fort un émissaire du roi Jean qui portait une lettre de son maître pour l'interprète du gouvernement Walad Mariam. Dans cette lettre, le roi disait qu'il venait « content», avec ses soldats, « dans le but de voir son pays», « qu'il agissait en toute sincérité et que si quelqu'un ne le croyait pas, on n'avait qu'à le considérer comme un menteur [3]. » L'émissaire confirma à Alaeddin bey la présence du roi à l'intérieur des frontières égyptiennes et ajouta que ses soldats étaient dispersés dans des régions distantes d'une heure et demie de marche de Senhit [4]. Mis au courant des faits, le sirdar pensa que cet émissaire n'était qu'un espion, chargé de reconnaître les forces égyptiennes et il donna à Alaeddin bey l'ordre de l'arrêter [5]. Les renseignements recueillis directement au Hamacène ne confirmaient d'ailleurs pas que les intentions du roi fussent aussi bénignes qu'il voulait bien le dire. Il était arrivé à Bitagok, localité située à proximité de Senhit et sur le parcours de la ligne télégraphique ; de là, il comptait se rendre à Halhal, en laissant Senhit sur sa gauche, afin de poursuivre Walad Mikaïl partout où il se trouverait, et même, s'il le fallait, jusque dans la province du Taka [6].

(1) A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 333, O. S. à Rateb pacha, 8 octobre 1876. Un de ces bataillons arriva à Massawa à bord du *Neguileh* le 16 octobre et du *Kosseir* le 18 octobre 1876.

(2) A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 124, Alaeddin bey à Khairi pacha, 8 octobre 1876.

(3) Il existe dans les Archives d'Abdine, Carton 19, document 149, une lettre du roi adressée à Ato Walad Mariam et datée du 10 Tout 1869, correspondant au 19 septembre 1876 ; son sens est toutefois entièrement différent.

(4) A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 132, Alaeddin bey à Khairi pacha, 8 octobre 1876.

(5) A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 133, Rateb pacha à Khairi pacha, 9 octobre 1876.

(6) A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 137, Rateb pacha à Khairi pacha, 10 octobre 1876.

Le Khédive n'approuva pas le procédé sommaire employé par Rateb pacha à l'égard de l'émissaire du roi Jean. Il jugeait préférable de le traiter courtoisement. Alaeddin bey préviendrait en conséquence le roi que Rateb pacha ayant seul qualité pour traiter avec lui, il lui avait envoyé son délégué. Lorsque ce dernier arriverait à Massawa, il ne pourrait manquer d'être impressionné par la vue des nouvelles troupes venues du Caire. On lui dirait alors : « Tandis que les délégués du roi Jean envoyés au Caire en vue de conclure un traité de paix s'y trouvent encore, on s'étonne que le roi vienne à Senhit à la tête d'une force armée. Ceci nous a obligés d'en informer par dépêche S.A. le Khédive au Caire. » Après quoi Rateb pacha garderait l'émissaire auprès de lui[1]. Telles étaient les subtilités auxquelles le Khédive, dans son impuissance à agir contre le négus, se voyait obligé de recourir. Mais Rateb pacha, pour une fois, tint bon et, dans les explications qu'il fournit au Caire pour justifier son acte, il alla jusqu'à prétendre que la lettre envoyée par le roi Jean à Walad Mariam « tenait lieu de déclaration de guerre[2] ! »

Alaeddin disposait à Senhit de 4 canons de montagne et de 2 mitrailleuses ; il avait 300 caisses de munitions d'infanterie, du biscuit pour dix jours et 100 ardebs de doura seulement. Il demanda au sirdar de lui envoyer 6 canons de montagne, une certaine quantité de munitions et des vivres ; mais comme la route entre Massawa et Senhit était coupée par l'armée du roi et que Rateb pacha ne disposait, en dehors des Chaïghié, que des 600 Arabes de l'ordi de Kheireddin agha, « dont la plupart n'étaient d'aucune utilité », il répondit à Alaeddin bey qu'il ne pouvait lui venir en aide et lui conseilla de s'adresser au Taka[3]. Le roi Jean ne prononça heureusement aucune attaque sur Senhit. A un prêtre catholique qui était venu le voir à Amir[4], localité distante de trois heures de Senhit.

[1] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 337, O. S. à Rateb pacha, 10 octobre 1876.

[2] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 138, Rateb pacha à Khairi pacha, 10 octobre 1876.

[3] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 138, Rateb pacha à Khairi pacha, 10 octobre 1876.

[4] Rateb pacha accusa par la suite les prêtres catholiques d'être les auteurs de la rumeur « mal fondée » selon laquelle le roi Jean voulait attaquer Senhit et Massawa. Il reçut la visite du vice-consul de France qui lui fit part de ses craintes pour

il déclara qu'il allait repartir pour le Hamacène [1]. De fait, il se mit en route le 9 octobre [2] et rentra dans ses frontières. Osman Rifki pacha signala bientôt l'armée du roi à Akourat, localité sise à proximité de Tsazéga [3], et les émissaires de Rateb pacha confirmèrent le lendemain son arrivée dans cette ville [4].

Au cours de cette période critique, le poste de Baaraza, on l'a vu, n'avait été conservé qu'en raison de la grande quantité de munitions qu'il contenait. Néanmoins, lorsque la menace sur Senhit se fût dissipée, Rateb pacha s'avisa tout à coup qu'il convenait de maintenir ce poste pour deux motifs; d'abord pour une raison de prestige, car si on le supprimait, le négus s'enhardirait, dans la croyance que les troupes égyptiennes se sont retirées par crainte de lui; en second lieu, parce que les personnes qui s'étaient placées sous la protection du gouvernement khédivial ne verraient pas cet abandon d'un œil favorable. En conséquence, il fit surseoir au transport des 1.000 à 1.200 caisses de munitions qui s'y trouvaient encore et se disposa à y envoyer le deuxième bataillon qu'on lui annonçait d'Égypte. A l'arrivée de cette unité, il rappellerait de Baaraza les Arabes et le restant de l'ordi d'Aly Kachef pour les diriger sur Senhit, et ces mesures resteraient en vigueur jusqu'à ce que le roi eût quitté le Hamacène. Toutefois si le Khédive jugeait indispensable d'envoyer alors des

Massawa et de son intention de télégraphier au Caire pour demander l'envoi d'un navire de guerre, mais Rateb pacha déclare qu'il réussit à le rassurer (A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièces 154, 165, Rateb pacha à Khairi pacha, 12, 15 octobre 1876). Quoi qu'il en soit, la nouvelle du danger que courait Massawa parvint jusqu'au Caire, et M. Vivian, agent de Grande-Bretagne, interrogea Chérif pacha à ce sujet. Ce dernier démentit le bruit, mais critiqua sévèrement l'expédition dont il attribua la paternité à Nubar pacha, à Munzinger et au général Stone, lequel, dit-il, « avait monté la tête au Khédive. » (Cf. F.O. 78 - 2503, C. Vivian à lord Derby, 20 octobre 1876.)

(1) A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 139, Alaeddin bey à Khairi pacha, 10 octobre 1876.

(2) A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 151, Alaeddin bey à Khairi pacha, 10 octobre 1876.

(3) A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 160, Rateb pacha à Khairi pacha, 14 octobre 1876.

(4) A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 167, Rateb pacha à Khairi pacha, 15 octobre 1876.

troupes dans cette province, le poste de Baaraza devrait être conservé et fortifié car, en dépit de l'insalubrité du climat, la route passant par là était préférable à celle de Senhit pour gagner le Hamacène en partant de Massawa. Un pareil mouvement pourrait s'effectuer en profitant de l'instant où le roi, occupé ailleurs, ne serait pas en mesure de s'y opposer [1]. Le Khédive répondit à Rateb pacha qu'il n'avait pas décidé de faire marcher ses troupes sur le Hamacène et donc qu'il était inutile d'envoyer un second bataillon à Baaraza, où le climat était malsain, pas plus qu'il ne convenait d'expédier les Arabes et les irréguliers à Senhit, où l'on n'avait pas de quoi les nourrir [2].

Que faisait pendant ce temps le roi Jean? Il ne pouvait s'attarder au Hamacène, dont les cultures avaient été ravagées par les sauterelles [3] et il s'apprêtait à quitter cette province pour venir dans l'Okulé-Kouzaye ou retourner à Adoua, lorsqu'il fut avisé par un habitant de Tsazéga que Walad Mikaïl, avant sa fuite, avait déposé ses armes dans une montagne. Il quitta alors Tsazéga et se porta à Taarachin, du côté de l'Ainseba [4]. La caverne qui servait de cachette à Walad Mikaïl fut bientôt découverte, mais lorsque les Abyssins voulurent y pénétrer, ils furent reçus à coups de fusil et dix-sept d'entre eux furent tués. Le négus donna alors l'ordre d'enfumer les défenseurs, mesure qui ne produisit pas le résultat escompté [5]; il fit alors chercher du canon à Adoua [6]. Lorsque, finalement, il réussit à s'ouvrir l'accès de la caverne, sept personnes en sortirent et l'on y découvrit 100 fusils dont 5 d'ancien modèle, une certaine quantité de munitions, de blé, de beurre ainsi que des effets [7]. Pendant tout ce

[1] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 164, Rateb pacha à Khairi pacha, 14 octobre 1876.

[2] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 363, O. S. à Rateb pacha, 16 octobre 1876.

[3] A.A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 166, Rateb pacha à Khairi pacha, 15 octobre 1876.

[4] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 35, Rateb pacha à Khairi pacha, reçu le 19 octobre 1876.

[5] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 36, Rateb pacha à Khairi pacha, 18 octobre 1876.

[6] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 44, Rateb pacha à Khairi pacha, 20 octobre 1876.

[7] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 73, Rateb pacha à Khairi pacha, 25 octobre 1876.

temps, Walad Mikaïl ne bougea pas de Darati, localité sise à huit heures de Senhit, dans la région du Khor Yarda qui dépend des Beni-Amer [1]; il se plaignait de ne pas avoir de vivres et il envoya son interprête à Senhit pour demander du doura et du miel [2]; le Khédive prescrivit à Alaeddin bey de les lui fournir [3].

Le second bataillon envoyé du Caire avait fini par arriver à Massawa. Quelques jours après le débarquement des troupes, onze soldats de ce bataillon désertèrent pendant la nuit, sans toutefois emporter leurs armes [4]. Le Khédive ordonna à Rateb pacha et à Alaeddin bey de prendre toutes les mesures nécessaires pour les arrêter; s'il se trouvait que ces déserteurs fussent d'anciens repris de justice, ils ne devraient pas être traités comme les basingher, envers qui l'on s'était montré clément, mais fusillés en présence des troupes pour servir d'exemple [5]. Deux jours plus tard, cinq autres soldats du même bataillon désertèrent dans des conditions analogues. On envoya des méharistes et des bachi-bouzouks à leurs trousses [6]. Certains d'entre eux se dirigèrent vers le djebel Labka pour gagner le pays des Az-Temariam. Trois déserteurs furent arrêtés et fusillés le 29 octobre. Rateb pacha ayant appris que deux ou trois autres soldats s'étaient rendus auprès du roi Jean, envoya des émissaires en Abyssinie pour répandre le bruit que, loin d'être des déserteurs, ces hommes avaient pour mission de tuer le roi; il espérait qu'en apprenant cette nouvelle, le négus les ferait mettre à mort [7].

Rateb pacha avait profité de la lettre envoyée par le roi à Walad Mariam

[1] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 50, Alaeddin bey à Khairi pacha, 20 octobre 1876.

[2] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 45, Alaeddin bey à Khairi pacha, 20 octobre 1876.

[3] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 338, Khairi pacha à Alaeddin bey, 22 octobre 1876.

[4] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 71, Rateb pacha à Khairi pacha, 23 octobre 1876.

[5] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 391, O. S. à Rateb pacha, 25 octobre 1876.

[6] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 81, Rateb pacha à Khairi pacha, 25 octobre 1876.

[7] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 109, Rateb pacha à Khairi pacha, 29 octobre 1876.

pour écrire au premier que s'il avait une communication à faire, c'est à lui qu'il devait s'adresser [1]. Jean se borna à répliquer qu'il ne pouvait faire aucune proposition tant qu'il n'aurait pas reçu de réponse à la lettre qu'il avait envoyée au Khédive [2]. A une deuxième lettre de Rateb, il répondit que son délégué tardait beaucoup trop en Égypte et qu'il en était très fâché. « Ne suffisait-il pas d'un jour, ajouta-t-il, pour régler une telle affaire de gouvernement [3] ?» Malgré le ton plutôt sec de cette lettre, Rateb pacha trouva qu'elle était « modérée, contrairement à ses lettres antérieures» ; il ajouta que le négus avait même remis 10 tallaris à chacun de ses émissaires et les avait bien nourris, « contrairement à ses anciennes habitudes.» [4] Ces détails montrent à quel degré de détérioration étaient tombées les relations entre le roi d'Abyssinie et Rateb pacha.

Jean profita de son séjour au Hamacène pour rentrer en rapports avec Walad Mikaïl et chargea trois prêtres d'aller lui demander pourquoi il avait quitté sa ville et s'était placé sous la protection du gouvernement égyptien ; s'il rentrait chez lui, ajouteraient-ils, l'aman lui serait accordé et l'administration du Hamacène et des régions voisines confiée de nouveau ; on lui restituerait aussi les objets confisqués ; Jean prêterait serment sur l'Église de la sincérité de cet accord et Walad Mikaïl jurerait sur l'Évangile de se rallier avec ses soldats au négus pour attaquer le gouvernement égyptien. Walad Mikaïl repoussa ces propositions ; il répondit aux prêtres chargés de le circonvenir qu'il n'avait plus aucune attache avec son pays, que l'Égypte était devenue sa patrie et qu'il ne pouvait oublier ni pardonner la mort de son fils tué par dedjaz Haïlou ; puis il délégua un de ses chefs, dedjaz Gabr Mariam, et son interprète Hanna pour mettre Alaeddin bey au courant de ces pourparlers [5]. Le Khédive

[1] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 89, Rateb pacha à Khairi pacha, 27 octobre 1876.

[2] A.A., Carton 19, *Bahr Barra,* pièce 151, le roi Jean à Rateb pacha, 23 octobre 1876 ; Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 93, Rateb pacha à Khairi pacha, 27 octobre 1876.

[3] A.A., Carton 19, *Bahr Barra,* pièce 153, le roi Jean à Rateb pacha, 30 octobre 1876.

[4] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 144, Rateb pacha à Khairi pacha, 4 novembre 1876.

[5] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 113, Alaeddin bey à Khairi pacha, 31 octobre 1876.

fut si satisfait de l'attitude de Walad Mikaïl qu'il chargea Alaeddin bey de lui transmettre « le témoignage de sa reconnaissance pour l'amitié dont il avait fait preuve», et il recommanda au vékil du Soudan oriental d'entourer son hôte « de tous les ménagements possibles et de lui donner toutes les provisions dont il aurait besoin.[1]» Alaeddin bey faisait bien ce qu'il pouvait, mais le Soudan ne lui envoyait toujours pas le doura qu'il avait demandé ; or Walad Mikaïl n'avait pas moins de 5.566 bouches

[1] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 413, O. S. à Alaeddin bey, 1er novembre 1876. — Par la suite, les relations entre Rateb pacha et Walad Mikaïl se tendirent, comme le montre la lettre suivante adressée au sirdar par ce dernier : « Nous vous saluons et vous informons que nous nous portons bien. Quant aux paroles que vous m'avez communiquées par l'intermédiaire de Hanna, elles m'ont extrêmement affligé. Voici pourquoi : Ils m'ont trouvé un emploi, mais je n'y ai pas été fidèle ; ils m'ont aimé, j'ai été rebelle ; ils m'ont rapproché, je me suis éloigné d'eux et je vous ai choisi vous, pour être mon père, mon ami, ma famille et mon maître. Je suis entré chez vous et je n'ai rien fait de mal ni été contre votre opinion. Je suis demeuré avec vous trois jours pendant lesquels j'ai combattu l'armée du roi, pillé son bétail et suis devenu son ennemi. Aussi il a volé mon pays, incendié ma ville et ma maison et tué mon fils Makonnen. Le roi généreux m'a fait dire qu'il me donnerait l'Okulé-Koucaye et Mareb Malash (?), et qu'il le jurait par l'Église et par la croix auxquelles nous croyons. Mais je leur ai dit que quand l'eau se répand, elle ne peut plus être recueillie. J'ai dit aussi : Dieu est au ciel et le sirdar et le Khédive sont sur la terre, je les ai aimés et le Dieu du ciel qui vous a créé et qui m'a créé sait que toutes mes actions n'ont pas d'autre but que de développer de plus en plus notre amitié. Je me suis dit que ma récompense sera plus élevée et que je deviendrai plus grand à ses yeux. Je ne croyais pas que vous diriez de telles paroles et que vous concevriez sur moi de telles pensées. L'emprisonnement ou l'arrestation ne sont pas pour moi, votre ami et votre partisan, mais bien pour Barraw, le méchant homme, notre ennemi, dont je vous ai demandé l'arrestation et que vous avez laissé en toute liberté. Si vous m'emprisonnez sur la terre, je vous emprisonnerai au ciel. Dieu nous est témoin que nous sommes à vos ordres. Je vous informe que nous nous sommes séparés du roi et que nous sommes devenus ennemis lorsque j'ai combattu la famille du roi et ses soldats et que mon fils est mort. Si vous ne craignez pas Dieu et si vous exécutez ce que vous voulez faire, j'aurai recours à lui. Je vous informe que Votre Excellence m'a fait ras Walad Mikaïl et que les Abyssins m'ont alors appelé Hag Walad Mikaïl. Si mon cœur n'est pas sincère, Dieu me condamnera. Et comme Votre Excellence est mon maître, il ne m'est pas permis de dire que Dieu vous condamnera. Dieu est arbitre entre vous et moi. » (A.A., Carton 19, pièce 7, Walad Mikaïl au sirdar, sans lieu ni date.)

à nourrir. Pour remédier à la pénurie de vivres, Alaeddin bey se débarrassa de ses cavaliers en les envoyant à Amideb où il existait du doura pour nourrir leurs montures, et, après avoir confié les travaux de la mamourieh de Senhit au binbachi du bataillon, il partit pour le Taka afin d'activer l'envoi des grains [1].

Déçu du côté de Walad Mikaïl, le négus eut plus de succès avec Walad Farrach. En quittant Senhit, ce dernier avait gagné le Dembelas, où vivaient les siens, et chargé un de ses oncles de solliciter pour lui l'aman royal [2]. Jean accepta sa soumission; il lui rendit le tiers de son pays à gouverner et confia l'administration des deux autres tiers à son oncle [3]. Un autre transfuge fut ledj Barraw, omdeh de Addi Huala. Il avait refusé, on l'a vu, de se réconcilier avec Walad Mikaïl, car tous deux, au dire de Rateb pacha, « se disputaient les biens qu'ils avaient volés ». Il n'aida donc pas Walad Mikaïl lorsque celui-ci entra en campagne contre dedjaz Haïlou. Plus tard, Rateb pacha le manda à Kayakhor, mais ledj Barraw ne se pressa point de répondre à l'appel et ne parut que le jour où les Égyptiens abandonnèrent ce poste. Il reçut cependant les conseils nécessaires. Mais lorsque le roi Jean quitta Adoua pour venir au Hamacène, il se soumit à lui. Alors Rateb pacha n'hésita pas à « brûler » son ancien partenaire. Il envoya des émissaires dire aux espions du roi que cet omdeh ne s'était soumis qu'avec une arrière-pensée et il eut bientôt la satisfaction d'apprendre que le ras Haïlou s'était emparé de ses armes, de ses bestiaux, de ses soldats, en un mot de tout ce qui lui appartenait [4].

Cependant le roi Jean avait fini par quitter Taarachin. Passant par Asmara et quelques autres localités qu'il brûla sur son passage, il s'en vint à Dongal, localité située à trois heures de distance de Kayakhor. Il emmenait avec lui Walad dedjaz Haïlou et ne laissa aucun soldat au

[1] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 202, Alaeddin bey à Khairi pacha, 15 novembre 1876. Alaeddin bey comptait profiter de sa tournée pour activer la perception des impôts arriérés dans la moudirieh du Taka.

[2] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 145, Alaeddin bey à Khairi pacha, 4 novembre 1876.

[3] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 195, Alaeddin bey à Khairi pacha, 13 novembre 1876.

[4] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 159, Rateb pacha à Khairi pacha, 8 novembre 1876.

Hamacène, dont les cultures, on l'a vu, avaient été dévastées par les sauterelles [1]. De Dongal, il se rendit à Goura où il retrouva le ras Areya [2]. Il fit alors démolir par les habitants de l'Okulé-Kouzaye le fort que les Égyptiens avaient construit près de Kayakhor [3] et forma ses troupes en deux corps de trois à quatre mille hommes chacun. Le commandement du premier corps fut confié au ras Areya, avec mission de surveiller les mouvements de l'armée égyptienne à Baaraza ; celui du deuxième corps échut à Choulga Aloula, qui fut nommé ras et gouverneur du Hamacène, du Sarawé et de Arza et reçut l'ordre de surveiller les frontières [4]. Le 31 octobre, avant de quitter Goura pour Adoua [5], le roi eut un entretien avec le père Duflot, à qui il manifesta son désir de faire la paix : « Je n'ai d'autre intention, lui dit-il, en donnant des positions à ces corps d'armée, que de surveiller la frontière en attendant la conclusion de la paix et le départ des troupes égyptiennes qui devra la suivre, si réellement leurs intentions sont pacifiques [6]. » Au dire du sirdar, Jean fit précéder son retour dans sa capitale de la nouvelle que la paix avait été conclue avec les Égyptiens, que l'Égypte allait lui envoyer un évêque et que les caravanes pourraient désormais circuler librement entre Adoua et Massawa [7]. Jugeant que ces nouvelles n'étaient propagées par le roi que dans le but d'intimider ses ennemis, le Khédive et le sirdar se hâtèrent de les démentir [8].

(1) A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 101, Rateb pacha à Khairi pacha, 28 octobre 1876.

(2) A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 114, Rateb pacha à Khairi pacha, 31 octobre 1876.

(3) A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 136, Rateb pacha à Khairi pacha, 2 novembre 1876.

(4) A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 240, Rateb pacha à Khairi pacha, 17 novembre 1876.

(5) A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 138, Rateb pacha à Khairi pacha, 3 novembre 1876.

(6) A.E., Égypte, Massawa, t. II, Carbonnel au Ministre des Affaires étrangères, Massawa 10 décembre 1876.

(7) A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 169, Rateb pacha à Khairi pacha, 10 novembre 1876.

(8) A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 457, Khairi pacha à Rateb pacha, 12 novembre 1876 ; Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 190, Rateb pacha à Khairi pacha, 13 novembre 1876.

Après le retour du roi à Adoua, Rateb pacha demanda au vice-roi la permission de rentrer au Caire pour lui soumettre oralement certaines questions et « soigner une vieille blessure » [1]. Le Khédive lui fit répondre que sa présence à Massawa était nécessaire pendant quelques jours encore jusqu'à ce qu'on vît clair dans les opérations que les ras avaient entreprises contre le négus [2]. Le vice-roi semblait donc encore espérer que les dissensions intérieures qui déchiraient l'Abyssinie finiraient par mettre en péril la souveraineté du roi Jean et Rateb pacha suivait avec la plus vive attention les péripéties de ces luttes intestines. Après avoir battu les ras envoyés par le négus contre lui, Walad ras Woronya avait entrepris une guerre contre le ras Adal, roi du Godjam, sur qui il remporta tout d'abord une victoire [3] ; mais dans un deuxième combat qui eut lieu le 7 décembre 1876, le ras Adal triompha à son tour et fit son adversaire prisonnier. Par la suite, toutefois, les deux chefs se réconcilièrent, et quand le roi Jean demanda au ras Adal de lui livrer le fils du ras Woronya, le roi du Godjam s'y refusa et le remit en liberté [4]. Quant à Ménélik, roi de Choa, c'est à tort que les informateurs de Rateb pacha le signalaient à Gondar au mois d'octobre [5], ou intriguant avec les habitants de Sokota pour les rallier à lui [6], ou sur le point de s'entendre avec le fils du ras Woronya et avec l'imam Ahmed [7]. Après son retour à Litché, il avait formé le projet de faire une expédition contre les Galla [8]. Au début de

[1] A.A., Reg. 43. *Arr. Abd.*, pièce 152, Rateb pacha à Khairi pacha, 6 novembre 1876.

[2] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 472, Khairi pacha à Rateb pacha, 17 novembre 1876.

[3] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièces 10, 44, 70, Rateb pacha à Khairi pacha, 16, 20, 23 octobre 1876.

[4] A.A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 51, Rateb pacha à Khairi pacha, 5 janvier 1877.

[5] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 34, Rateb pacha à Khairi pacha, 18 octobre 1876.

[6] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 70, Rateb pacha à Khairi pacha, 23 octobre 1876.

[7] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 152, Rateb pacha à Khairi pacha, 6 novembre 1876.

[8] Tribus habitant le cours supérieur de l'Hawash.

juin 1876, toutefois, il apprit que l'imam Abba Ouatto [1], chef des Wollo, avait rassemblé des troupes et pris une attitude menaçante. Alors Ménélik envoya le ras Gobana contre les Galla et partit à marches forcées pour Worra-Ilou, tandis que Abba Ouatto descendait dans le Yedjou. Le 28 juin 1876, le roi quitta Worra-Ilou, monta du côté de Delanta, puis, descendant par le défilé de Ziet, arriva au Yedjou [2]. Se fiant à sa chance, il exécuta une marche nocturne en pleine saison des pluies et parvint à surprendre à Calim son rival Abba Ouatto qu'il captura avec toute son armée. L'imam, chargé de chaînes, fut enfermé dans la forteresse de Enoari et Ménélik confia le gouvernement du Yedjou au dedjaz Oualié. De retour à Worra-Ilou, le roi du Choa y passa le Kremt [3]; lors de la fête du Mascal [4], il manda près de lui tous les chefs de tribus des Wollo et leur fit prêter le serment de fidélité [5]; après quoi il conféra le gouvernement de leur pays à l'imam Mohamed Ali [6] et repartit pour Litché. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1876 [7] qu'il revint à Worra-Ilou, d'où il partit pour le Beguemder qu'il envahit, et alla camper près de Debra Tabor, dans l'intention de se rapprocher de la ville de Gondar sur laquelle il avait depuis longtemps jeté son dévolu et dont il voulait s'emparer par un coup de main, afin de s'assurer la suprématie en Éthiopie [8]. Cette incursion dans le centre de l'Abyssinie, qui allait le mettre en conflit avec le roi Jean, se produisit malheureusement trop tard pour être d'aucun secours aux Égyptiens [9]. Comme l'écrivait Rateb pacha au Caire, en

(1) C'est lui que les documents égyptiens appellent l'imam Ahmed. Il était le fils de Oueïzero Mèstèouat, à qui les Anglais avaient, à leur départ d'Abyssinie, remis la forteresse de Magdala.

(2) Cf. *Chronique du règne de Ménélik II,* par Guebré Sellassié, traduit par M. de Coppet, p. 120, 121.

(3) C'est-à-dire la période d'hivernage s'étendant de juillet à septembre.

(4) Ou fête de la Croix.

(5) Cf. l'ouvrage d'Antonio Cecchi, *De Zeila aux frontières de Caffa,* p. 169.

(6) D'après Cecchi, Mohamed Ali était le frère de Abba Ouatto.

(7) Dans l'intervalle, Ménélik fit une campagne malheureuse contre les Galla de la province de Gouragué.

(8) Cf. Cecchi, *op. cit.,* p. 272; Coppet, *Chronique du règne de Ménélik II,* p. 127, 128.

(9) Après avoir séjourné dans le Béguemder, qu'il quitta le lendemain des Rameaux (1877), Ménélik traversa l'Abbaï et alla ravager le Godjam. Certains

janvier 1877, chacun des ras travaillait pour son compte personnel et pour sa propre gloire[1]; leurs efforts décousus ne pouvaient ébranler la puissance du négus; le sirdar se borna dès lors à nouer des intrigues avec son voisin immédiat le ras Areya qui gouvernait la province d'Okulé-Kouzaye.

A Massawa, la situation financière de l'armée laissait fort à désirer. Il était dû aux Chaïghié seize mois de salaire, aux soldats de Senhit onze mois, au 1er bataillon de la maamourieh et aux deux bataillons soudanais neuf mois. Bachi-bouzouks, Chaïghié, Arabes, chameliers du service des transports, guides, tout le monde réclamait de l'argent. Les chameaux achetés par le gouvernorat de Souakin pour la somme de 3.500 tallaris n'avaient pas été payés et les propriétaires réclamaient leur dû. Il en était de même des achats de beurre et de doura effectués à Massawa, pour la somme de 13.000 tallaris : n'ayant rien touché, les commerçants se refusaient à faire toute nouvelle fourniture[2]. Le Khédive décida que les Chaïghié recevraient l'arriéré de leur solde à leur arrivée à Khartoum, où il comptait les renvoyer, et que les soldats des deux bataillons soudanais seraient payés à leur arrivée au Caire. Quant aux soldats du 1er bataillon de la maamourieh, au personnel des transports et aux guides, ils seraient réglés à Massawa[3]. Leur solde, jointe à celle des artilleurs, des bachi-bouzouks et des Arabes, s'élevait mensuellement à 515.433 piastres; il fallait en outre 103.691 piastres chaque mois pour les achats de provisions et autres; Rateb pacha demanda en conséquence l'envoi de 600.000 piastres par mois, sans compter les 16.500 tallaris qui étaient dus aux habitants[4].

historiens, sans donner d'ailleurs de date précise, placent la marche de Ménélik vers Gondar à une époque qui ne concorde pas avec notre exposé (Cf. Dye, *op. cit.*, p. 455; J.-B. Coulbeaux, *Histoire politique et religieuse d'Abyssinie*, t. II, p. 468; Matteucci, *op. cit.*, p. 199).

[1] A.A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 51, le sirdar à Khairi pacha, 5 janvier 1877.

[2] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 122, Rateb pacha à Khairi pacha, 1er novembre 1876.

[3] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 418, Khairi pacha à Rateb pacha, 2 novembre 1876.

[4] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 146, Rateb pacha à Khairi pacha, 5 novembre 1876.

L'état sanitaire de l'armée s'était bien amélioré. Depuis vingt jours, écrivait Rateb pacha au Caire au début de novembre, le typhus a disparu à Massawa [1]. Le 11 novembre, on ne comptait plus à l'hôpital de cette ville que 215 malades, dont 123 Arabes et 92 Soudanais; 144 d'entre eux étaient d'ailleurs convalescents. La majeure partie des hospitalisés provenait de Baaraza, où la situation n'était pas encore satisfaisante. On y comptait 154 malades, dont 20 atteints de typhus, et le nombre des malades s'accroissait chaque jour. Rateb pacha aurait bien voulu supprimer ce poste, mais il s'était abstenu de le faire depuis que le roi Jean avait répandu la nouvelle de la paix avec l'Égypte, afin de ne pas « donner confirmation de ses dires [2] ». Le Khédive lui prescrivit alors de chercher, pour remplacer Baaraza, une localité assez proche, possédant un bon climat et pourvue d'eau; on ne laisserait à Baaraza qu'un petit nombre de soldats et deux ou trois canons, « sous la forme d'un caracol [3] ». Rateb pacha fit explorer la région et, comme on lui signalait les avantages d'une localité appelée Maritou [4], située entre Baaraza et Sabargouma [5], il s'y rendit avec le kaïmakam Dulier pour l'examiner, mais il ne trouva pas que l'endroit présentait les avantages requis; par ailleurs Ghinda était trop éloigné et Sabargouma n'avait ni un bon climat ni assez d'eau [6]. Le Khédive prescrivit alors à Rateb pacha d'abandonner purement et simplement Baaraza et de renvoyer en Égypte les soldats arabes et le personnel du service des transports dont il n'aurait plus besoin [7].

[1] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 129, Rateb pacha à Khairi pacha, 3 novembre 1876.

[2] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 196, Rateb pacha à Khairi pacha, 13 novembre 1876.

[3] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 473, Khairi pacha au sirdar, 17 novembre 1876.

[4] Nous n'avons pu localiser ce point.

[5] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 239, Rateb pacha à Khairi pacha, 17 novembre 1876.

[6] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 254, Rateb pacha à Khairi pacha, 21 novembre 1876.

[7] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 507, Khairi pacha à Rateb pacha, 23 novembre 1876.

Les Arabes d'Aly Kachef étaient au nombre de 1068, dont 741 se trouvaient à Senhit [1] et 327 à Massawa. L'ordi de Kheireddin agha comprenait 1056 hommes, et le nombre des Chaïghié s'élevait à 569 ; le personnel des transports, abstraction faite des chameliers arabes recrutés directement, comprenait 417 hommes et sous-officiers et, en outre, 24 youzbachis et moulazim et 62 chameliers venus du Caire. Quant aux animaux [2], on comptait 1078 chameaux et 15 mulets robustes aptes aux transports ; 304 chameaux, 2 chevaux et 3 mulets fatigués ; 336 chameaux, 3 chevaux et 19 mulets blessés [3]. Le Khédive donna l'ordre de vendre les animaux fatigués et blessés et de ne conserver, pour les besoins du service, que les bêtes robustes et le personnel nécessaire pour les soigner. Quant aux gens d'Aly Kachef stationnés à Senhit, il comptait les remplacer par 4 compagnies de soldats réguliers, afin de ramener tous les Arabes à Massawa, si cette mesure devait s'avérer économique et ne pas nuire à la sécurité [4].

Le 17 novembre, Rateb pacha fut avisé que le prince Hassan ayant pris le portefeuille de la Guerre, le Khédive le nommait de nouveau sirdar de l'armée égyptienne [5]. Cependant la mission de Gabra Igzabihir, envoyé au Caire par le roi Jean, restait toujours enveloppée d'un profond mystère. Débarqué à Suez le 28 août, le délégué abyssin avait été conduit au Caire par un train spécial [6]. Au dire de Chérif pacha, il fut bien accueilli par le Khédive qui agréa les armes que Jean lui envoyait et fit remettre, en retour,

[1] On comptait d'ailleurs parmi eux 74 Turcs.

[2] 150 chameaux arrivèrent de Souakin le 15 novembre et 412 le 17, en tout 562. Sur ce nombre, 219 étaient robustes, 97 blessés, 168 fatigués et impropres au service, 62 atteints de la gale ; le reste était mort en mer (A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 255, Rateb pacha à Khairi pacha, 21 novembre 1876).

[3] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 283, Rateb pacha à Khairi pacha, 24 novembre 1876.

[4] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 519, Khairi pacha à Rateb pacha, 26 novembre 1876.

[5] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 238, Rateb pacha à Khairi pacha, 17 novembre 1876.

[6] A.A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 403, le gouverneur de Suez à Khairi pacha, 28 août 1876.

au délégué des étoffes fabriquées au Caire [1]. Nous ne connaissons pas les propositions dont l'envoyé était porteur. Selon certains rapports, Gabra Igzabihir aurait offert au gouvernement égyptien de reconnaître l'annexion des Bogos par l'Égypte, à condition qu'elle abandonnât Walad Mikaïl au roi Jean, et déclaré que c'était là une condition *sine qua non* de la paix [2]. Ce qui est certain, c'est que les propositions du négus ne plurent pas au Khédive qui se plaignit de ce que le roi Jean ne voulait écouter aucune ouverture raisonnable de paix et n'eût même pas remis à son envoyé des lettres de créance en bonne forme [3]. Le vice-roi témoigna son mécontentement en tenant l'Abyssin à l'écart. Il lui avait assigné une résidence d'où Gabra Igzabihir s'aperçut bientôt qu'on ne le laissait pas sortir ; on ne lui permettait pas non plus de recevoir personne. L'envoyé réussit cependant à gagner un de ses gardiens et à faire parvenir une lettre à l'agent de France, où il lui exposait sa malheureuse situation. « Depuis mon arrivée au Caire, écrivait-il, il s'est passé soixante-quinze jours ; celui qui gouverne au Caire n'a pas reçu le présent que j'apporte avec moi [4]. Maintenant je veux de M. le Consul général qu'il me fasse recevoir par celui qui gouverne au Caire et que ce dernier prenne le présent que j'ai. Je désire retourner dans mon pays, selon l'ordre du Sultan mon maître [5]. » M. des Michels [6], informa son collègue d'Angleterre M. Vivian de la situation. Tous deux agirent auprès de Chérif pacha. « Ce dernier, rapporte

[1] A.E., *Corresp. polit.*, Égypte 58, Pellissier au Ministre des Affaires étrangères, Alexandrie, 2 septembre 1876.

[2] Cf. *Blue Book*, 4249, *Further Correspondence respecting the Relations between Egypt and Abyssinia*, p. 64, Extract from the *Royal Engineer Journal* of May 1st. 1880. L'article a été écrit par Watson sur des données fournies par Gordon. Cependant Gordon, dans *Blue Book*, 4082, p. 32 et 40, déclare que le délégué du négus avait des instructions écrites de céder le Hamacène en retour de l'abandon de Walad Mikaïl ; cette dernière assertion nous paraît très improbable.

[3] F.O. 78 - 2503, Vivian à Lord Derby, le Caire, 20 octobre 1876. Vivian rapporte dans sa dépêche une conversation avec Chérif pacha. — M. Carbonnel, vice-consul de France à Suez, dit à M. Vivian qu'il pensait que l'envoyé abyssin avait été dûment accrédité, mais que les Égyptiens s'étaient emparés de ses papiers.

[4] S'il en est ainsi, Gabra Igzabihir n'aurait même pas été reçu par le Khédive.

[5] A.E., Égypte 58, Gabra Igzabihir au consul de France, 7 novembre 1876.

[6] M. des Michels était agent et consul général de France en Égypte.

l'agent de France, s'est appliqué à établir que l'envoyé du roi Jean était traité avec de grands égards. Il n'a pu cependant nier qu'on l'avait interné dans un palais d'où il ne lui était pas permis de sortir. Sur mes observations, il a ajouté que les préoccupations financières des derniers jours avaient seules empêché le vice-roi de recevoir l'envoyé abyssinien, mais que sous très peu de jours Gabra Igzabihir serait admis à offrir ses présents à Son Altesse et libre de repartir pour son pays [1]. » Le 22 novembre 1876, le sirdar écrivit de Massawa pour suggérer que si le délégué du roi demandait à l'Égypte l'envoi d'un abouna, on traînât la réponse en longueur, car, disait-il, « le roi d'Abyssinie ne peut être considéré comme tel que s'il a chez lui un évêque égyptien. Tant que cet évêque est absent, la souveraineté du roi d'Abyssinie n'existe pas [2] ». Cinq jours plus tard, le Khédive ordonna au sirdar de différer l'évacuation du poste de Baaraza et de conserver à Massawa tous les soldats qui s'y trouvaient, jusqu'au retour en Abyssinie du délégué du roi [3]. Finalement, le 9 décembre, l'envoyé abyssin se mit en route pour Massawa, emportant pour son maître une lettre du vice-roi qui était ainsi rédigée :

« J'ai été très heureux de recevoir votre lettre qui m'annonçait que vous étiez en bonne santé et me faisait part de votre amitié. J'espère, avec l'aide de Dieu, que vos lettres montreront toujours le maintien de ces liens d'amitié. Nous avons reçu votre cadeau avec beaucoup de satisfaction. Votre délégué retourne de nouveau auprès de vous et, avec l'aide de Dieu, il y arrivera sain et sauf. Nous espérons que vous prendrez toujours soin de cette amitié. Que Dieu vous garde [4]. »

Ce court billet ne faisait pas la moindre allusion à la paix. Ce n'est point que le Khédive ne la désirât, mais il ne pouvait se résigner à accepter les conditions du négus. M. Vivian lui suggéra alors d'envoyer un offi-

[1] A.E., Égypte 58, des Michels au Ministre des Affaires étrangères, 22 novembre 1876. M. Vivian, de son côté, rendit compte de sa démarche dans une dépêche à lord Derby en date du 2 décembre 1876 (cf. F.O. 78 - 2504).

[2] A.A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 269, Rateb pacha à Khairi pacha, 22 novembre 1876.

[3] A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 523, O. S. au sirdar, 27 novembre 1876.

[4] A.A., Reg. 10, *Ordres supérieurs*, pièce 315, p. 121, le Khédive au roi Jean, 9 décembre 1876.

cier européen pour traiter avec le roi Jean et d'accorder à ce dernier un débouché sur la mer. Le vice-roi répondit qu'il était prêt à donner toutes les facilités possibles au commerce abyssin qui emprunterait les ports égyptiens, mais qu'il ne pouvait abandonner son contrôle sur aucun de ses ports, tout au moins pour le moment; il ajouta que son intention était d'envoyer le colonel Gordon en Abyssinie, dès qu'il reviendrait d'Angleterre [1].

Il ne restait plus qu'à licencier les dernières troupes du corps expéditionnaire. Le 17 décembre 1876, le sirdar reçut l'ordre de renvoyer en Égypte les soldats arabes [2]. Le 1er janvier 1877, le Khédive prescrivit à Rateb pacha d'évacuer le poste de Baaraza [3] et, le sirdar s'étant déclaré malade, il l'autorisa à revenir en Égypte après avoir remis le commandement des troupes à Osman Rifki pacha [4]. Le 4 janvier, le vapeur *Neguileh* quitta Massawa avec 560 soldats Chaïghié renvoyés à Souakin, d'où ils devaient être acheminés sur Khartoum [5]. Le 13 janvier, arriva à Suez le *Dessouk* remorquant la corvette n° 6; les deux bâtiments ramenaient 1060 soldats de l'ordi de Kheireddin agha et 339 fantassins soudanais et artilleurs [6]. Rateb pacha s'embarqua sur le *Neguileh* le 14 janvier

(1) F.O. 78 - 2504, C. Vivian à lord Derby, 26 décembre 1876.

(2) A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 618, Khairi pacha à Rateb pacha, 17 décembre 1876.

(3) A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 670, Khairi pacha au sirdar, 1er janvier 1877.

(4) A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 669, Khairi pacha au sirdar, 1er janvier 1877.

(5) A.A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 47, Niazi pacha à Khairi pacha, 4 janvier 1877; Reg. 31. *Dép. Abd.*, pièce 672, Khairi pacha au gouverneur de Souakin, 1er janvier 1877. 200 soldats Chaïghié appartenant à l'ordi du sersawari Tah agha étant, sur ces entrefaites, arrivés au Taka, avec mission de se rendre à Senhit, le vice-roi prescrivit de les renvoyer à Khartoum (A.A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 5, Alaeddin bey à Khairi pacha, 2 janvier 1877; Reg. 32, *Dép. Abd.*, pièce 9, Khairi pacha à Alaeddin bey, 7 janvier 1877). Sur la proposition d'Alaeddin bey, le Khédive donna à cette époque l'ordre au hokoumdar du Soudan d'envoyer 2 compagnies de renfort à Gallabat (A.A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 646, Khairi pacha au sirdar, 22 décembre 1876).

(6) A.A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 79, le gouverneur de Suez à Khairi pacha, 13 janvier 1877.

1877 [1] avec Soliman Niazi pacha et 400 soldats du 1er bataillon de l
maamourieh, laissant derrière lui un millier d'hommes pour la défens
de Massawa [2]. Il arriva à Suez le 20 janvier 1877 et gagna le Caire l
lendemain [3].

Ainsi finit la guerre d'Abyssinie qui coûta des sommes énormes à l'É
gypte sans profit. Conduite avec des effectifs puissants, elle échoua su
le plan militaire par suite de l'impéritie de Rateb pacha; les longue
négociations qui suivirent avortèrent en raison des prétentions excessiv
de l'Égypte qui sortit de là avec un prestige amoindri, un ennemi irr
conciliable sur les bras dans la personne du roi Jean et un boulet au pi
dans celle de Walad Mikaïl.

[1] A.A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 89, le commandant des troupes à Massaw
à Khairi pacha, 14 janvier 1877.

[2] A.E., *Corresp. polit.*, Massawa, t. II, Carbonnel au Ministre des Affaires étra
gères, 12 janvier 1877.

[3] A.A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièces 113, 122, le gouverneur de Suez à Khai
pacha 20 et 21 janvier 1877; pièce 121, le sirdar à Khairi pacha, 21 janvier 187
cf. le *Moniteur égyptien* du 23 janvier 1877.

CHAPITRE XVII.

L'ADMINISTRATION DE LA HOKOUMDARIA DU SOUDAN.

1. — STRUCTURE DE LA HOKOUMDARIA.

Reconstitué le 2 décembre 1873 sous la direction d'Ismaïl Ayoub pacha [1], le gouvernorat général du Soudan n'entra pas pour cela dans une période de stabilité organique. Tout d'abord le Soudan oriental continua à former une entité distincte. Puis, si le territoire de la hokoumdaria s'accrut de la vaste province du Darfour, il subit par contre diverses amputations : la province équatoriale, qui lui avait été rattachée au départ de Baker, en fut de nouveau séparée en février 1874, lorsque Gordon fut placé à sa tête; en mai 1874, le district de Gallabat fut détaché de la moudirieh de Sennar et rattaché au Soudan oriental [2]; en septembre 1875, la moudirieh de Dongola fut déférée à la charge de Chahine pacha, maamour des Chemins de fer soudanais [3]. A la même époque, le Khédive décida que la hokoumdaria du Soudan, de même que tous les autres territoires africains, relèverait désormais du Ministère de la Guerre, au lieu de dépendre, pour son administration, de plusieurs départements ministériels. « Vous connaissez parfaitement, écrivit le vice-roi au Ministre de

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 601 à 603.

[2] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, pièce 369, Ayoub pacha à Khairi pacha, 22 mai 1874. L'ordre supérieur détachant la région de Gallabat de la hokoumdaria est daté du 24 avril 1874 et fut confirmé le 4 mai 1874.

[3] A.A., Reg. 2, *Ordres supérieurs*, pièce 226, p. 104, O.S. au moudir de Dongola, 11 septembre 1875.

la Guerre, la vaste étendue des provinces soudanaises et du littoral de la mer Rouge, auxquels sont actuellement rattachées les régions du Darfour, le bandar de Zeyla jusqu'à Berbera et toutes les côtes de la Somalie au nord, ainsi que les régions de l'Équateur. Vous connaissez, d'autre part, la grande distance qui sépare chacune de ces régions de l'Égypte. Or l'administration de ces régions ne dépend pas d'une seule direction générale, mais se trouve répartie entre divers départements [1], à savoir le Ministère des Finances pour ce qui concerne les comptes et le contrôle de même que la fixation des recettes et des dépenses, le Ministère de la Guerre pour la direction militaire et ce qu'elle comporte tel que les explorations, les cartes, les dessins, le Ministère de l'Intérieur pour les questions d'ordre intérieur et ce qui s'y rattache, sans compter les questions devant être soumises à son Altesse et autorisées par Elle.

« Pour les raisons exposées ci-dessus, à savoir l'éloignement de ces provinces entre elles, en même temps que les distances les séparant de l'Égypte, il est nécessaire, en vue de mener à bonne fin leurs travaux, de les faire dépendre d'une seule direction générale et de ne pas les répartir entre divers départements, un bien considérable devant découler de la centralisation en une seule direction [2] de toutes les nouvelles et de tous les incidents y relatifs et de l'exécution au fur et à mesure des travaux y afférents.

« Comme les cartes des dites provinces, les rapports et explorations sont entrepris par les soins des ingénieurs d'état-major au Ministère de la Guerre, que les maamours de ces régions et ceux à y nommer à l'avenir sont des officiers de l'armée, nous avons décidé, en vue d'améliorer et de faciliter la direction de ces régions et de centraliser en une seule administration les questions y afférentes, de rattacher toutes les régions du Soudan au Ministère de la Guerre et de nommer à ce Ministère un sous-secrétaire d'État [3] spécial pour s'occuper des travaux relatifs à ces régions. Les comptes des dites régions précédemment soumis aux Finances seront envoyés directement au Ministère de la Guerre qui, après leur examen et révision en conformité des règlements en vigueur, présentera aux Finances un budget spécial à leur sujet, à l'exemple des administra-

[1] Mot à mot : «entre diverses régions.» — [2] Mot à mot : «région.» — [3] Vék

tions d'Égypte qui présentent habituellement leurs budgets aux Finances. D'autre part, toutes les correspondances, tous les rapports et demandes d'autorisation, précédemment adressés par les provinces soudanaises aux Finances, à l'Intérieur et à la Maïa, seront transmis directement par ces provinces au Ministère de la Guerre et sans l'entremise d'aucune autre région. Le dit Ministère examinera ces questions et adoptera les mesures requises à leur sujet. Quant aux questions extraordinaires et aux rapports qu'il était d'usage de présenter à notre Maïa, ils seront soumis au Ministère de la Guerre comme ci-dessus et une copie en sera transmise au fur et à mesure à notre Maïa. En conséquence, nous avons, à cette date, adressé nos ordres aux Ministères des Finances et de l'Intérieur, au gouverneur du Soudan, au moudir général du Soudan oriental et gouverneur du littoral de la mer Rouge, au gouverneur du bandar de Zeyla et de ses dépendances et au kaïmakam du gouvernorat. Nous adressons cet ordre à Votre Excellence pour que vous ayez connaissance du rattachement des provinces soudanaises et du littoral de la mer Rouge à votre administration et que vous dirigiez vos regards et vos idées vers le progrès et la prospérité de ces provinces, la richesse de leurs habitants et le développement du commerce et de l'agriculture dans ces régions, car tel est le but de ce rattachement [1].»

Plusieurs tribus arabes qui dépendaient de la hokoumdaria passèrent en 1874 sous l'administration de Munzinger. Déjà, du temps où Momtaz pacha gouvernait le Taka, des difficultés s'étaient élevées entre Giaffar Mazhar pacha, gouverneur général du Soudan, et lui, au sujet des bedens [2] Manna et Hikôna, qui avaient déserté la tribu des Choukrié pour venir s'installer au Taka [3]. Le litige avait alors été soumis au Khédive qui ne l'avait pas tranché, semble-t-il, puisque trois ans plus tard, Munzinger évoqua de nouveau la question. Il fit valoir au Caire que ces deux bedens s'étaient installés dans la région du Gach, et que leurs habitations se trouvaient à cinq heures de distance du siège de la moudirieh du Taka; qu'à l'origine, ils faisaient partie de la tribu des Beni-Amer, dépendant

[1] A. A., Reg. 1, *Ordres supérieurs*, pièce 75, p. 167, O. S. au Ministre de la Guerre, 11 septembre 1875.

[2] Le beden est une fraction de tribu.

[3] Cf. t. III, 2e partie, p. 471 à 473.

du Taka, et que leurs membres étaient apparentés aux gens de cette tribu ; qu'au temps de feu Ahmed bey Abou Sin, ex-moudir de Khartoum, ils avaient été rattachés à la tribu des Choukrié et leur impôt établi avec celui de ces Arabes, alors qu'aucune relation n'existait entre eux et qu'ils ne connaissaient même pas leur langue. « Ces bedens, ajoutait Munzinger, se trouvent à une distance de vingt jours de Khartoum ; ils se sont toujours plaints des cheikhs des Choukrié qui perçoivent sur eux un impôt supérieur à celui qui leur est fixé ; la moudirieh de Khartoum, d'autre part, n'a jamais examiné leurs doléances ; pour ces diverses raisons, ils sollicitent leur rattachement au Taka [1]. » La demande était raisonnable et Munzinger la soutint ; le Khédive en jugea de même et accorda l'autorisation demandée [2].

Deux ans plus tard, lorsque Munzinger eut disparu, Ismaïl Ayoub pacha représenta au Caire que le rattachement au Soudan oriental de la région de Gallabat, ainsi que des tribus qui dépendaient jadis des Choukrié, avait occasionné une « désorganisation de l'administration », et il sollicita de nouveau le rattachement de cette région et de ces tribus à la hokoumdaria [3]. Il fit valoir aussi que la mesure prise en 1869, par laquelle on avait détaché du Sennar la région du Fazogle pour l'ériger en une moudirieh distincte [4], n'avait pas donné les résultats escomptés, car les revenus de cette moudirieh étaient trop peu considérables, et il demanda à la rattacher de nouveau au Sennar, sous la direction du moudir Abd el-Razzak bey [5]. Telles sont les principales vicissitudes par lesquelles

[1] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 43, p. 78, Munzinger à la Maïa, 12 mars 1874.

[2] A. A., Reg. 1948, *Ordres supérieurs,* pièce 15, p. 64, O. S. à Munzinger, 8 mai 1874 ; pièce 24, p. 63, O. S. au gouverneur du Soudan, 8 mai 1874. L'ordre fut exécuté par Ayoub pacha au début de juin 1874 (A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.,* Ayoub pacha à Khairi pacha, 9 juin 1874).

[3] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* n° 5 Mourour, p. 133, Ayoub pacha à la Maïa, 14 août 1876.

[4] Cf. t. III, 1re partie, p. 442.

[5] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 5 Mourour, p. 133, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 14 août 1876. Pour ce surcroît de travail, Abd el-Razzak bey recevrait une augmentation de traitement de 1.000 piastres à prélever sur les économies réalisées au Fazogle.

passèrent les moudiriehs et les populations dépendant de la hokoumdaria du Soudan, entre 1873 et 1876 ; elles montrent que la pensée du Khédive n'avait rien de stable, de définitivement fixé, en ce qui concerne l'organisation de ses possessions africaines, et que son système de gouvernement était assez souple pour tenir compte des circonstances, lorsque celles-ci requéraient quelque changement à l'ordre établi.

2. — PERSONNEL ADMINISTRATIF.

De nombreux changements eurent lieu dans le personnel dirigeant au cours de l'administration d'Ismaïl Ayoub pacha. Rien ne montre mieux ce qu'était ce personnel et quel degré de confiance on pouvait lui accorder, que l'enquête qui eut lieu à cette époque sur la gestion de Hussein bey Khalifa.

Nommé successivement moudir de Berber, puis moudir de Dongola et Berber, ce fonctionnaire avait, dans ces deux postes, accompli une œuvre qui, à l'époque, n'avait pas paru sans mérite [1]. Il n'y avait cependant rien de vrai, paraît-il, dans les assurances qu'il donnait à la Maïa sur son zèle à assurer le confort et le bien-être des habitants et à faire revenir dans leur pays les émigrés, ni dans l'activité qu'il déployait à percevoir les impôts ; par ailleurs, son administration lui avait attiré un si grand nombre d'ennemis, que le Khédive, cédant à leurs plaintes, finit par le relever de ses fonctions à la fin de l'année 1873 et nomma en février 1874 une Commission, présidée par Khaled pacha et comprenant Hassan Rifaat bey, président du méglis de 1re instance du Caire, et Hassan Hilmi bey, ex-moudir du Kordofan, afin d'enquêter sur sa gestion. « De nombreuses requêtes, manda le Khédive à Khaled pacha, ainsi que des rapports et diverses dépêches nous ont été présentés par un grand nombre de personnes pour se plaindre de Hussein bey Khalifa, que l'on accuse de diverses infractions qui ont amené la ruine des habitants, la dispersion d'un certain nombre d'entre eux, la décadence complète de la moudirieh et le non-paiement d'une grande partie des impôts. D'autre part, il intervenait dans les achats, les ventes, les dépenses etc., ainsi que dans les

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 476 à 491.

procès en cours d'examen et traitait les inculpés contrairement aux règles de la justice. De plus, nous avons appris que le susnommé, en raison de l'autorité qu'il détenait et de l'influence dont il jouissait, s'est emparé par la force, tant lui que ses parents, d'un grand nombre de sakiehs et de terrains appartenant aux habitants. Comme les plaintes à son encontre se sont répétées et qu'elles émanent de fonctionnaires du gouvernement, de cheikhs des Arabes et de commerçants, nous avons jugé nécessaire de le décharger de ses fonctions et de faire procéder à une enquête pour connaître la vérité à ce sujet.» La Commission aurait donc à examiner sur les lieux mêmes les malversations, prévarications, fraudes, extorsions et concussions reprochées à Hussein bey et à statuer sur son cas [1]. Ismaïl Ayoub pacha, gouverneur général du Soudan, ayant de son côté déclaré qu'à la fin de l'administration de Hussein bey, les arriérés d'impôts de la moudirieh de Berber s'élevaient à 4.200 bourses et fraction, la Commission aurait également à examiner cette question et porterait ses investigations sur les finances de la moudirieh de Dongola [2]. Son rôle, toutefois, ne s'arrêterait point là; elle devrait examiner les faits reprochés à Aly bey Oweida [3] et à Ahmed effendi Rami, anciens moudirs de Berber, dont le procès, instruit devant le méglis de la région, avait donné lieu de leur part à des plaintes pour abus de pouvoir commis pendant l'enquête. Enfin, la Commission était chargée d'examiner l'affaire du vol de la Caisse de Khartoum, dans laquelle étaient inculpés Aly bey Oweida et un certain nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats, à l'encontre desquels les preuves fournies avaient paru insuffisantes [4]; comme cette affaire

[1] Elle devrait examiner en même temps les rapports, requêtes, etc., présentés contre Mohamed effendi Razekh, qui était vékil général de Dongola et Berber au temps de Hussein bey.

[2] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, pièce 452, Khairi pacha à Khaled pacha, 24 avril 1874.

[3] Sur ce personnage, cf. t. III, 1re partie, p. 436.

[4] Cf. t. III, 2e partie, p. 567 et même page note 2. Sur la suggestion du Conseil privé, le Khédive avait déféré, en Égypte, la révision du procès à une commission spéciale présidée par Rateb pacha, sirdar de l'armée égyptienne. Cette commission déclara que les preuves fournies étaient insuffisantes et qu'il était nécessaire de procéder sur les lieux à une nouvelle enquête, d'où la mission confiée à Khaled pacha.

mettait en cause Momtaz pacha, ancien moudir général du Soudan méridional, la Commission aurait également à examiner les faits qui lui étaient reprochés et à se prononcer sur son cas. Un navire fut mis à la disposition de la Commission pour la transporter de Suez à Souakin, ainsi que ses commis; les deux fonctionnaires mis en cause Hussein bey et Momtaz pacha partirent avec elle [1].

Les travaux de la Commission à Berber durèrent plusieurs mois, au cours desquels Hussein bey ne cessa de formuler des plaintes très vives sur la manière dont l'enquête était conduite. Les débiteurs de l'État, à qui il avait réclamé leurs arriérés d'impôts, se transformèrent, dit-il, en accusateurs. Un commerçant nommé Soliman agha Arnauti, lié d'amitié avec Hassan Hilmi bey, membre de la Commission, se joignit à eux pour obliger les contribuables, par des promesses ou des menaces, à revenir sur leurs déclarations antérieures [2]. Le but de ces manœuvres, assurait Hussein bey, était d'innocenter les anciens moudirs; par contre, on n'hésita pas à demander au caissier et aux cheikhs de falsifier les registres d'impôts tenus au cours de son administration, afin de « déprécier ses efforts». « Ces pratiques, ajoutait l'ex-moudir, sont répandues dans le Soudan, mais, par suite de la grande distance qui le sépare de l'Égypte, ces gens croient qu'elles n'arriveront pas aux oreilles de Son Altesse, et c'est ainsi que les biens du gouvernement peuvent être détournés par les employés du Soudan [3].» Par tous les moyens, à l'entendre, on chercha à fausser la nature de ses actes. Enfin, au début de juillet, après quatre mois et demi de recherches, la Commission crut tenir la preuve des malversations commises par Hussein bey et ordonna son arrestation [4]. Alors l'ex-moudir fit jouer d'autres moyens; en septembre, six omdehs de la moudirieh de Berber [5] présentèrent une requête à la Maïa Sanieh pour

[1] A. A., Reg. 1948, *Ordres supérieurs,* pièce 78, p. 41, O. S. à Khaled pacha, 14 février 1874.

[2] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.,* Hussein bey Khalifa à Khairi pacha, 5 mai 1874.

[3] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.,* Hussein bey Khalifa à Khairi pacha, 11 juin 1874.

[4] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.,* Hussein bey Khalifa à Khairi pacha, 3 juillet 1874; Mohamed Hussein Khalifa à Khairi pacha, 3 juillet 1874.

[5] Les omdehs s'appelaient : Moustapha agha el-Bouba, Mohamed agha Hamza, Omar Osman, Mohamed Mohamed Hamza, El-Hag Mohamed Abou Abda et Hussein Aly.

se plaindre de la manière dont les impôts étaient perçus depuis le départ de Hussein bey et dire que l'état des habitants de la moudirieh était bien meilleur du temps où elle était dirigée par lui [1]. Interrogé à leur sujet, Khaled pacha répondit que ces omdehs étaient des protégés de Hussein bey qui les avait incités à présenter cette requête [2]. A la fin d'octobre, la Commission termina ses travaux et, quelques jours plus tard, transmit au Caire la liste des irrégularités relevées à l'encontre de Hussein bey [3]. Ce dernier, cependant, continua à protester de son innocence. « Les registres de l'État, câbla-t-il à la Maïa, sur lesquels ont été faits plusieurs rectifications et grattages, sont les registres sur lesquels est porté l'encaissement des impôts de la province, et ceci aux fins de libérer certaines personnes du paiement des droits dus et que nous leur réclamions. Toute l'enquête de la Commission a été menée de cette façon avec la complicité des personnes que nous accusions [4]. » Une requête en faveur de Hussein

[1] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, Moustapha agha el-Bouba à Khairi pacha, reçu le 2 septembre 1874; Reg. 19, *Dép. Abd.*, pièce 404, la Maïa Sanieh à Khaled pacha, 5 septembre 1874.

[2] A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 596, Khaled pacha à la Maïa Sanieh, 22 octobre 1874. A la suite de cet incident, certains des plaignants furent emprisonnés puis relâchés. Le 6 novembre, ils furent de nouveau convoqués et, après avoir été maltraités, on les remit en prison. Sur leur refus de rétracter leurs dépositions, ils furent frappés et menacés de tortures plus grandes. L'un d'eux, Moustapha agha, fut conduit à Khartoum, menottes aux mains. Puis ce fut le tour de Mohamed agha. « Toutes les souffrances que nous endurons, écrivit un omdeh au Caire, sont dues à la requête que nous avons soumise à la Maïa pour nous plaindre de la Commission... Celle-ci croit, en recourant à ce moyen, nous faire revenir sur nos anciennes dépositions. Elle s'efforce de nous faire passer pour des menteurs; en un mot, le régime qu'on nous inflige est insupportable. » (A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièces 213 et 369, Moustapha Moustapha agha, un des omdehs de Berber, à la Maïa Sanieh, 25 et 30 novembre 1874.)

[3] A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 650; Reg. 28, pièce 69, Khaled pacha à Khairi pacha, 28 octobre, 7 novembre 1874.

[4] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 93, Hussein bey à Khairi pacha, 8 novembre 1874. Le 23 novembre, Hussein bey signalait au Caire qu'une pratique du même genre avait été commise en ce qui concerne les impôts dus à l'État par le hâkim du Wadi Kamar, qui avait « dissimulé la présence de toute une tribu d'Arabes dans le désert » et encaissé pour son propre compte les impôts revenant à l'État (A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 184, Hussein bey à Khairi pacha, 23 novembre 1874).

bey, adressée au Caire par dix-huit personnes, n'eut pas plus de succès que les précédentes; Khaled pacha fit valoir que sept des signataires étaient parents entre eux et plusieurs alliés à l'ex-moudir; trois autres personnes étaient ses protégés; sept signataires étaient des habitants du pays qui avaient apposé leur cachet à l'instigation de Moustapha el-Bouba et de Mohamed Mohamed Hamza; enfin une signature avait été apposée en double; quant aux termes mêmes de la requête, ils répétaient les mots prononcés par Hussein bey devant la Commission, ce qui montrait que le document avait été dressé à son instigation [1]. Néanmoins, pour calmer les esprits, la Commission décida de relaxer Hussein bey à condition qu'il regagnât son village [2]. L'ex-moudir n'en continua pas moins ses excitations. Alors le Khédive ordonna de le faire partir pour Esneh, où le moudir le détiendrait dans son ezbeh [3].

Aly bey Oweida et Ahmed effendi Rami furent reconnus innocents des actes qui leur avaient été imputés à Berber [4]. Quant au procès de Khartoum, Aly bey Oweida prétendait que sa maison avait été attaquée de nuit et entièrement pillée, qu'un de ses enfants avait été tué, qu'un autre avait eu le bras fracturé, et que sa famille avait été offensée; il avançait d'autres faits qui ne pourraient être examinés que sur place. Momtaz pacha, de son côté, avait ordonné la saisie des biens d'Aly bey, en se basant sur les procès qui lui étaient intentés à Berber, mais il ignorait tout du vol de la Caisse. En bref, il y avait là une série de questions qu'on

[1] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 144, Khaled pacha à la Maïa Sanieh, 17-23 novembre 1874.

[2] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 182, Khaled pacha au Cabinet du Khédive, 23 novembre 1874.

[3] A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièce 41, la Maïa à Khaled pacha, 23 novembre 1874. Hussein bey se plaignit au Caire de la brutalité avec laquelle cet ordre fut exécuté. Il fut séparé de sa famille qui resta à Berber sans personne pour subvenir à ses besoins (A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 308, Hussein bey au Cabinet du Khédive, 1er décembre 1874).

[4] Toutefois la décision de la Cour d'Appel relativement à leurs procès se fit attendre longtemps encore, car il appert d'un télégramme du gouverneur du Soudan à la Maïa Sanieh daté du 30 octobre 1876 qu'elle n'était pas encore rendue à cette date (A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 15 Mourour, p. 112).

ne pouvait tirer au clair qu'à Khartoum même [1]. La Commission se transporta donc dans la capitale du Soudan. Momtaz pacha, à ce moment, eut le bon esprit de mourir, à la suite d'une attaque de typhus [2]. Il semble que son décès ait mis fin aux recherches de la Commission. Quant à Hussein bey Khalifa, il ne paraît pas avoir pris aisément son parti de la sanction prise à son égard. Le 21 juillet 1875, Ibrahim agha el-Selawadi mandait d'Edfou à la Maïa Sanieh que le bey et ses enfants cherchaient à soulever la tribu des Ababdé qui refusaient de payer l'impôt et le prix du sel et ne consentaient pas à désarmer. « Nous craignons, ajoutait l'agha, que Hussein Khalifa n'agisse comme son père et son oncle, car cette race ne mesure pas les conséquences de ses actes [3]. » Mis en demeure, en avril 1876, de payer les sommes auxquelles il avait été condamné, Hussein bey fit valoir que le jugement rendu à son encontre était partial et demanda l'autorisation de venir au Caire pour y être jugé à nouveau [4]. Il n'était pas seul à croire à son innocence. « Le pauvre Hussein bey, écrivait M. Giegler à Sir Samuel Baker, au mois de mai 1876, est tombé en disgrâce. Je le plains beaucoup, car je le crois innocent de toutes les accusations dont il est l'objet. Il se trouve en ce moment à Esneh, attendant sa sentence, qui sera probablement Fachoda [5]. »

La disgrâce de Hussein bey Khalifa laissait vacants les postes de moudirs des provinces de Dongola et de Berber. La moudirieh du Kordofan, d'autre part, était sans chef depuis quatre mois. La peine qu'Ismaïl Ayoub pacha eut à leur trouver des successeurs montre combien grande était la pénurie d'administrateurs honnêtes au Soudan.

[1] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 236, Khaled pacha au Cabinet du Khédive, 25 novembre 1874.

[2] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 233, Khaled pacha à la Maïa Sanieh, 18 janvier 1875. Il décéda le 18 janvier 1875. Les renseignements que nous donnons ici sur Momtaz pacha rectifient les indications contenues dans la note 1 de la page 568 du tome III, 2ᵉ partie.

[3] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 611, Ibrahim agha à la Maïa Sanieh, 21 juillet 1875.

[4] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 58, Hussein bey à Khaïri pacha, Edfou, 6 avril 1876.

[5] Cf. Murray et White, *Sir Samuel Baker, A Memoir*, p. 233, Giegler à Baker, 30 mai 1876.

Au Dongola, l'ancien moudir Osman bey avait dû être licencié à la suite de malversations [1] et Hussein bey Khalifa, qui avait pris cette mesure, avait alors nommé au poste de *moawen idara* Mohamed effendi Abou Hagal, un Soudanais [2], qui s'acquitta consciencieusement de ses fonctions. La direction de la moudirieh de Dongola était d'ailleurs, au dire du gouverneur général, « chose très aisée, car la majorité des habitants étaient des agriculteurs employés chez les Arabes aux travaux des sakiehs et disposaient de plus d'argent que partout ailleurs dans les autres moudiriehs du Soudan». Il suffisait donc de placer à sa tête un homme probe, sans qu'il fût nécessaire qu'il possédât « de grandes connaissances». L'ex-maamour du Dongola, Ismaïl effendi Wasfi, ne pouvait reprendre ce poste en raison de son état de santé. « Comme, parmi les fonctionnaires en surnombre dont on dispose, écrivit Ayoub pacha au Caire, le seul en la probité duquel on puisse avoir confiance est Almas bey, qui se trouve actuellement au Kordofan, mais que Son Altesse n'a pas accepté de le voir nommé moudir du Dongola», le gouverneur général proposa de maintenir dans ses fonctions Mohamed Abou Hagal, à l'encontre de qui « aucune plainte n'avait été formulée» [3]. En présence de cette situation, le vice-roi revint sur le refus qu'il avait opposé au choix d'Almas bey et consentit à le nommer moudir du Dongola [4].

Au Kordofan, le Khédive avait d'abord nommé Hassan Hilmi bey, puis il rapporta cette désignation [5]. Ayoub pacha jeta alors son dévolu sur le sersawari Wanli Saïd agha, qui se trouvait déjà sur les lieux. « Ce choix, écrivait-il au Caire, a été fait pour les raisons suivantes : 1° il est

[1] Un procès-verbal avait été dressé contre lui le condamnant à payer la somme de 106.000 piastres, « déficit de la monnaie de cuivre qu'il était autorisé à accepter dans la caisse de Dongola». Comme il remboursa cet argent, on se contenta de le révoquer. (A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, pièce 609, le gouverneur général du Soudan à Khairi pacha, 21 juin 1874.)

[2] Cf. t. III, 2e partie, p. 480.

[3] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.*, pièce 218, Ayoub pacha à Khairi pacha, 20 décembre 1873.

[4] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, pièce 535, Khairi pacha à Ayoub pacha, 28 décembre 1873.

[5] Cf. t. III, 2e partie, p. 602 note 1, et : A. A., Reg. 16, *Dép. Abd.*, pièce 502, Khairi pacha à Ayoub pacha, 21 décembre 1873.

universellement connu pour sa parfaite probité, et tout le monde se rend compte qu'il dirige son ordi mieux que les autres sersawaris ; 2° il se trouvait avec nous lors de l'incident du Taka et a fait preuve de beaucoup de courage et de loyalisme envers le gouvernement ; 3° il jouit de beaucoup d'ascendant et de prestige. Pour toutes ces raisons, nous l'avons jugé apte à remplir ce poste, surtout à la moudirieh du Kordofan dont tous les habitants sont Arabes et qui est limitée par des régions ne dépendant pas du gouvernement. » Ayoub pacha proposait en conséquence de le nommer moudir et de lui conférer le grade de miralaï. Sans doute pouvait-on objecter que Wanli Saïd agha ne savait ni lire, ni écrire ; « mais, écrivait le gouverneur général, on peut y remédier en nommant un vékil et un bach-katib qui aient une connaissance du travail et choisis parmi les personnes probes et de confiance [1]. » Le vice-roi, cependant, refusa. « Comme il résulte de votre dépêche, répondit Khairi pacha, que l'agha sus-mentionné est un illettré, et comme, par ailleurs, la fonction de moudir nécessite, en raison de son importance, que son titulaire sache bien lire et écrire et qu'il sache aussi bien gérer, sans compter les autres qualités que les fonctions de moudir exigent, S. A. le Khédive n'a pas approuvé le choix du-dit sersawari pour ce poste [2]. » Ayoub pacha déclara alors que Mohamed Saïd bey Wahbi était le « seul » candidat approprié pour le poste de moudir du Kordofan, où il avait fait un long séjour [3], et le Khédive agréa ce nouveau choix [4].

En janvier 1874, le gouverneur du Soudan proposa de nommer Ali bey Fahmi en qualité de moudir de Khartoum [5]. A Berber, le vice-roi qui avait d'abord nommé Moustapha bey Mourad, rapporta cette désignation [6]

[1] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.*, pièce 248, Ayoub pacha à Khairi pacha, 24 décembre 1873.

[2] A. A., Reg. 16, *Dép. Abd.*, pièce 534, Khairi pacha à Ayoub pacha, 28 décembre 1873.

[3] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.*, pièce 355, Ayoub pacha à Khairi pacha, reçu le 6 janvier 1874.

[4] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, pièce 39, Khairi pacha à Ayoub pacha, 16 janvier 1874.

[5] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 3, Ayoud pacha à la Maïa Sanieh, 15 janvier 1874.

[6] Cf. t. III, 2e partie, p. 602 note 1.

et, à la demande d'Ayoub pacha, nomma comme moudir le kaïmakam Aly bey Chérif[1]. Mais ce choix n'était qu'un pis-aller, car Aly bey Chérif refusait de s'engager à payer annuellement au Trésor le montant de la redevance fixée pour sa moudirieh. Le hokoumdar chercha en conséquence un autre candidat. « Vu l'état actuel de Berber, écrivit-il au Caire, l'occupation de ses habitants aux enquêtes et aux procès, les conflits qui surgissent entre eux par suite de l'existence des deux routes d'Abou Hamed et de Souakin et la présence de tribus arabes, étant donné d'autre part l'importance de la situation de cette moudirieh, il devient nécessaire que son moudir soit très compétent, ferme et jouissant d'un grand prestige et d'une grande expérience[2]. » Bien que réputé pour son entêtement, Hassan bey Rifaat, membre de la Commission d'enquête de Berber, paraissait, aux yeux du pacha, réunir toutes ces qualités ; de plus il était connu pour sa probité. Sondé avec précaution par Ayoub pacha, Hassan bey Rifaat se récusa ; il laissa entendre qu'il ne tenait pas à ce poste et dit qu'il ferait connaître sa réponse lorsque les procès de Berber seraient terminés et qu'il se serait rendu compte de l'état de la moudirieh. Ayoub pacha ayant, sur ces entrefaites, obtenu d'Aly bey Chérif l'engagement qu'il désirait au sujet de la redevance annuelle à payer au Trésor, décida alors de maintenir purement et simplement ce dernier à son poste[3].

Un fonctionnaire égyptien nommé Mohamed bey Fahim avait été exilé au Soudan pour inconduite. Le séjour à Khartoum ne l'amenda pas. « Il continue toujours à s'adonner démesurément à la boisson, écrivait à son sujet le hokoumdar ; aussi est-il tombé dans un état inavouable. Il tourne dans les ruelles de Khartoum en cet état et s'attaque aux maisons de débauche. En vue d'empêcher qu'il ne lui arrive quelque mal et de prémunir contre ses violences ses voisins ou une des pensionnaires des maisons mal famées, il a été détenu aujourd'hui par la police, vu l'état

[1] Au moment de sa nomination, Aly bey Chérif commandait les deux bataillons du Kordofan.

[2] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, pièce 345, Ayoub pacha à Khairi pacha, 16 mars 1874.

[3] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, pièce 454, Ayoub pacha à Khairi pacha, 1er avril 1874. Aly bey Chérif fut licencié comme moudir de Berber au début de 1875 et remplacé par Moustapha bey Mourad.

d'ivresse où il se trouvait. Il est arrivé au gouvernorat dans cet état et ne jouissant pas de toutes ses facultés. Le fusil et l'épée en sa possession ont été saisis, de crainte qu'il ne s'en serve dans un mauvais dessein. Et comme il n'a jamais voulu se rendre à nos conseils réitérés, il ne convient pas de le garder dans un pareil état, surtout en présence des nombreux Européens.» Ayoub pacha proposait en conséquence de le renvoyer au Caire ou de le transférer dans une région éloignée du Soudan comme le Sennar ou le Fazogle, « où les boissons alcooliques sont rares», dans l'espoir qu'il s'amenderait [1]. Le Khédive répondit qu'il n'y avait pas d'inconvénient à le reléguer dans une région éloignée [2].

Par ailleurs, comme on le verra, la hokoumdaria eut à pourvoir au poste de moudir du Fleuve Blanc, laissé vacant par la mort de Yousouf bey tué par les Chillouk en octobre 1875. Le gouverneur général proposa de nommer à sa place Aly bey el-Kurdi. Ainsi, des diverses moudiriehs composant la hokoumdaria du Soudan, seule celle de Sennar conserva son titulaire Abd el-Razzak bey pendant les trois années où Ayoub pacha exerça les fonctions de gouverneur général.

Parmi les tribus arabes, Aly, cheikh des Arabes Choukrié décéda en juin 1874 [3]. Personne, parmi les enfants d'Abou Sin n'était digne de lui succéder, à l'exception du cheikh Awad el-Kérim qui s'était malheureusement compromis en faisant de grandes dettes. Comme il avait, depuis lors, amassé une somme importante pour les payer, Ayoub pacha obtint du Khédive la permission de le convoquer et de le nommer cheikh de la tribu s'il s'engageait à se conduire honnêtement et à ne plus contracter de dettes [4]. Awad el-Kérim fut nommé [5]; mais il ne tint pas sa promesse. C'est ainsi qu'en janvier 1875, un certain Giorgi Thomas se plaignait à

[1] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, pièce 195, Ayoub pacha à Khairi pacha, 2 mars 1874.

[2] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, pièce 242, Khairi pacha à Ayoub pacha, 8 mars 1874.

[3] Sur la nomination de ce cheikh, cf. t. III, 2e partie, p. 483 et 572.

[4] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, pièce 495, Ayoub pacha à Khairi pacha, 11 juin 1874.

[5] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, pièce 232, Khairi pacha à Ayoub pacha, 14 juin 1874.

la Maïa Sanieh de n'avoir pu obtenir le paiement des sommes à lui dues par Awad el-Kérim Abou Sin et par son fils Ahmed. Il était venu à Khartoum pour s'entendre avec ses débiteurs, mais ceux-ci firent des difficultés, demandant à payer par échéances et, circonstance aggravante, il lui parut qu'ils étaient encouragés en sous-main, dans leur résistance, par la hokoumdaria [1].

Lorsque, en juin 1874, Ismaïl Ayoub pacha quitta Khartoum pour se rendre au Kordofan et de là au Darfour, il laissa, on l'a vu, la direction des affaires de la hokoumdaria à Mohamed bey Hassan, président de la Cour d'appel [2]. Le hokoumdar ne comptait tout d'abord rester absent que quelques mois. Mais lorsque le Khédive eut décidé de le maintenir à Facher pour organiser la nouvelle conquête [3], il devint nécessaire de nommer un kaïmakam à Khartoum; le choix du vice-roi se porta sur Khaled pacha, qui dirigeait à ce moment les travaux de la Commission d'enquête dans la capitale du Soudan. Le 5 février 1875, ce pacha reçut l'ordre de prendre la direction de l'administration de la hokoumdaria [4], charge qu'il assuma le 8 février [5]. A son retour du Darfour, en 1876, Ismaïl Ayoub pacha fit savoir au Caire qu'il n'était pas satisfait de l'administration de Khaled pacha. Il lui reprochait d'avoir pris « comme guide et conseiller» dans toutes les affaires Rami bey, dont la gestion à Berber avait soulevé tant de critiques, et de lui avoir demandé à maintes reprises, « verbalement et par écrit», de nommer ce dernier moudir de Khartoum, en remplacement du titulaire décédé [6]. De plus, Khaled pacha

[1] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 29, Giorgi Thomas à la Maïa Sanieh, 8 janvier 1875.

[2] Cf. *supra*, p. 374.

[3] Cf. *supra*, p. 421.

[4] A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièce 584, O. S. à Khaled pacha, 5 février 1875.

[5] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 488, Khaled pacha à Khairi pacha, 8 février 1875.

[6] Khaled pacha intervint également à deux reprises auprès de la Maïa Sanieh en faveur de Rami effendi. Dans sa première requête en décembre 1874, il sollicita son retour en Égypte pour cause de maladie (A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 556, Khaled pacha à Khairi pacha, 30 décembre 1874). Dans sa seconde requête, Khaled pacha déclara que Rami effendi se soignait depuis longtemps sans résultat, qu'il était dans une grande gêne financière et réduit à la mendicité (A. A., Reg. 34,

n'avait pas prêté toute l'attention voulue aux affaires pour lesquelles Ayoub pacha lui avait écrit pendant son séjour au Darfour. Il était à craindre qu'il ne fît de même lorsque le hokoumdar partirait sous peu pour l'Égypte. Aussi Ayoub pacha préférait-il confier, en son absence, l'administration de la hokoumdaria à Mohamed bey Hassan ou à Abd el-Razzak bey, moudir du Sennar. Si le vice-roi pensait autrement et laissait Khaled pacha à Khartoum, tout au moins conviendrait-il d'en éloigner Rami bey, en lui donnant l'ordre d'accompagner le hokoumdar au Caire[1]. Le Khédive adopta le point de vue d'Ayoub pacha et rappela Khaled pacha au Caire[2]. Pour remplacer le moudir de Khartoum décédé, le gouverneur général désigna Ahmed effendi Abou Zeid, moawen de la hokoumdaria ; il lui confia les fonctions de *maamour idara*[3] et obtint pour lui le grade de kaïmakam[4]. Lorsque, quelques jours plus tard, Ismaïl Ayoub pacha partit pour l'Égypte, il nomma Abd el-Razzak bey vékil des travaux de la hokoumdaria en son absence[5]. A son arrivée au Caire, se rappelant les délais, les lenteurs et les difficultés qu'il avait eues à remplacer ses moudirs, il demanda à la Maïa Sanieh l'autorisation de procéder à l'avenir aux mutations et aux transferts de moudirs requis par les nécessités du service, sans en référer préalablement à l'autorité supérieure. D'autre part, s'il renvoyait en Égypte les officiers sans poste, il serait obligé, chaque fois qu'un employé mourrait au Soudan, de s'adresser au Caire pour obtenir son remplaçant, ce qui entraînerait une perte de temps ; il

Arr. Abd., pièce 579, Khaled pacha à Khairi pacha, 12 décembre 1875). Le Khédive n'agréa pas ces requêtes.

[1] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 122, Ayoub pacha à Khairi pacha, 29 mai 1876.

[2] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièces 143, 144, O. S. à Khaled pacha et au hokoumdar du Soudan, 31 mai 1876. Khaled pacha télégraphia de Khartoum qu'il partirait le 15 juin. Son voyage de retour, qui s'effectua via Dongola, Wadi-Halfa et Assouan, donna lieu à de nombreux échanges de télégrammes entre le Cabinet du Khédive et les localités où il passa.

[3] Maamour chargé de l'administration.

[4] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 204, Ayoub pacha à Khairi pacha, 6 juin 1876 ; Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 201, Khairi pacha à Ayoub pacha, 7 juin 1876.

[5] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 349, Ayoub pacha à Khairi pacha, 20 juin 1876.

sollicita en conséquence l'autorisation de garder au Soudan les officiers et employés de capacité éprouvée qui seraient en surnombre, d'en nommer quelques-uns en qualité de moawen au gouvernorat et de maintenir les autres en disponibilité et à demi-solde en attendant que des postes devinssent vacants pour les y nommer [1].

3. — MESURES FINANCIÈRES.

Un des buts principaux que s'était proposés le vice-roi en rétablissant la hokoumdaria du Soudan était d'obtenir la reprise du versement annuel de 30.000 bourses que le gouvernement de Khartoum effectuait jadis au Trésor égyptien [2]. Sur ce point, le Khédive ne tarda pas à éprouver des déceptions. En l'absence de tout budget produit par Ismaïl Ayoub pacha, il est difficile de se rendre exactement compte de ce qui se passa, mais on connaît assez bien la nature des obstacles auxquels se heurta la gestion financière du hokoumdar.

Chaque moudirieh du Soudan jouissait de l'autonomie financière sous réserve de verser à la caisse centrale de Khartoum l'excédant de ses recettes sur ses dépenses. De plus, la région de l'Équateur et du Rohl, qui avait été rattachée à Khartoum après le départ de Sir S. Baker, devait verser à la caisse centrale de la hokoumdaria une redevance annuelle de 1.200 kantars d'ivoire [3], qui, au taux moyen de 25 livres le kantar, faisait 30.000 livres ou 6000 bourses; la moudirieh de Bahr el-Ghazal, récemment créée au profit de Zobéir, devait également verser à Khartoum une redevance de 3000 à 4000 bourses [4]; ces deux régions réunies devaient donc contribuer dans la proportion du tiers à la constitution de la redevance que le Trésor de Khartoum avait ordre de verser à celui du Caire. Or, lorsque Gordon fut nommé maamour de la région équatoriale, cette province fut détachée du Soudan, et lorsque Zobéir poursuivit son attaque sur le Darfour, la moudirieh du Bahr el-Ghazal vit gonfler ses

(1) A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* n° 5 Mourour, p. 133, Ayoub pacha à Khairi pacha, 14 août 1876.

(2) Cf. t. III, 2e partie, p. 602, 603.

(3) Cf. *supra,* p. 1 et 2.

(4) Cf. t. III, 2e partie, p. 169.

dépenses au delà de toute prévision ; les redevances de ces régions cessèrent d'être payées à Khartoum et le Trésor enregistra une perte de 10.000 bourses.

Très soucieux de diminuer ses dépenses [1], Ismaïl Ayoub pacha avait commencé par réduire son établissement militaire. C'est ainsi qu'il demanda au Khédive la permission d'envoyer à Zobéir un des bataillons qui se trouvaient à Gallabat. Le Khédive l'y autorisa et, comme Zobéir avait accepté de prendre à sa charge l'entretien de cette unité sans diminuer la redevance qu'il payait à Khartoum, il fit observer au hokoumdar qu'il en résulterait pour son budget une économie de nature à lui faciliter le paiement de sa propre redevance au Caire [2]. Ayoub pacha songeait aussi à remplacer à Gallabat un kaïmakam par un binbachi pour faire 5000 piastres d'économie [3] et il fit rejeter par le Khédive le projet de création d'un méglis à Chendi qui eût entraîné de nouvelles dépenses. Ces mesures étaient prises dans la bonne direction, mais lorsque la conquête du Darfour fut décidée, toute l'économie financière du Soudan se trouva atteinte. Il fallut, en effet, acheminer vers cette région les bataillons envoyés du Caire et en lever d'autres au Soudan : « Les salaires, les frais de transport, la fourniture des chevaux et chameaux et de tous les équipements, manda alors Ayoub pacha au Caire, sont des frais supplémentaires qui doivent certainement être prélevés sur les 30.000 bourses [à verser au Trésor égyptien] [4]. »

[1] Ayoub pacha alla même jusqu'à supprimer le 24 décembre 1873 les allocations qui étaient payées aux ulémas de Berber pour l'entretien des mosquées et leur offrit des terres en échange. Mais les ulémas protestèrent en disant qu'ils passaient tout leur temps dans les mosquées au service des fidèles et du Koran bénit, que les terres qu'on leur offrait ne seraient irriguées qu'après un certain temps et qu'ils ne pouvaient de ce fait compter sur elles pour vivre (A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 217, les ulémas de Berber à la Maïa Sanieh, 25 novembre 1874 ; pièces 241, 370, 680, le moudir de Berber au Cabinet du Khédive, 27 novembre, 9 décembre 1874, 2 janvier 1875).

[2] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha au gouverneur du Soudan, 7 mars 1874.

[3] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.*, pièce 355, Ayoub pacha à Khairi pacha, 6 janvier 1874.

[4] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, pièce 66, Ayoub pacha à Khairi pacha, 14 février 1874.

Une autre cause devait encore accentuer le déficit. Dans l'organisation projetée pour la province équatoriale, il avait été convenu que le gouvernorat du Soudan lui fournirait tous les objets dont elle aurait besoin et que celle-ci lui enverrait, en échange, toutes ses productions : ivoire, ébène, etc., dont la valeur de réalisation serait défalquée des fournitures à elle faites ; si, à la fin de l'année, les comptes ne se balançaient pas, le déficit serait déduit du montant de la redevance payée par le Soudan [1]. Or il était bien évident qu'au début, tout au moins, la province équatoriale ne produirait à peu près rien, alors qu'elle demanderait beaucoup à Khartoum et, donc, qu'il en résulterait un déficit considérable dans la balance des comptes, déficit qui viendrait en déduction de la redevance. Celle-ci devait être également allégée des sommes que le Khédive prescrivait aux moudiriehs dites riches de la hokoumdaria, de verser aux moudiriehs plus pauvres du Soudan oriental [2].

Enfin il y avait lieu de tenir compte du déficit réalisé dans la perception des impôts. Dans la moudirieh de Berber, par exemple, à la suite de l'arpentage exécuté en 1287 [3], un déficit de 2.346 bourses et fraction s'était produit annuellement dans la perception de l'impôt foncier. La question avait alors été soumise à la Maïa Sanieh ; mais bien que le moudir eût reçu une dépêche du Conseil privé, en date du 1er juillet 1873, lui disant de fixer l'impôt sur la base de l'an 1286, plus avantageuse pour le Trésor, aucun ordre supérieur n'était venu donner force de loi à

[1] Cf. *supra*, p. 14.

[2] C'est ainsi que la moudirieh de Dongola et Berber avait reçu l'ordre d'envoyer 1.544 bourses au Soudan oriental. Lorsque cette moudirieh fut rattachée au début de décembre 1873 à la hokoumdaria, aucun versement n'avait encore été effectué. Au début de 1874, la moudirieh de Berber envoya un acompte de 750 bourses pris sur les recettes de 1289 (cette année financière était close depuis plusieurs mois). Quant au reliquat, qui s'élevait à 794 bourses, Ayoub pacha comptait le prélever sur les recettes de l'année 1290 et diminuer d'autant la redevance annuelle à payer au Caire (A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 16 avril 1874). Mais le Khédive n'admit pas ce raisonnement et prescrivit de payer le reliquat sur les arriérés de l'année 1289, ce qui lui paraissait d'autant plus facile que les impôts de 1290 commençaient déjà à entrer dans la caisse de Berber (A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 26 avril 1874).

[3] Année financière commençant le 11 septembre 1870.

cette mesure, de sorte que les perceptions des années 1288 et 1289 s'étaient faites sur la base du nouvel arpentage et les comptes de ces années-là étaient restés en suspens [1]. Lorsque la moudirieh eut été de nouveau réunie à la hokoumdaria, Ismaïl Ayoub pacha proposa à la Maïa de considérer l'arpentage de 1287 comme définitif. Sans doute en résulterait-il une diminution dans les recettes de l'impôt foncier, mais le gouverneur général veillerait à ce que les particuliers, à même de payer un impôt plus élevé, fussent taxés en conséquence [2]. Au Dongola, l'impôt sur les dattiers provoquait un mécontentement général. Hussein bey Khalifa, on l'a vu, avait en 1286 et 1287 prescrit de faire un nouveau recensement des dattiers, afin d'asseoir l'impôt sur une base plus exacte [3], et c'est sur elle qu'on basa l'impôt perçu en 1288 et 1289 ; mais lorsque commença l'année fiscale en cours [4], les autorités décidèrent de revenir à la base d'imposition de l'année 1285. Cheikhs, omdehs et habitants du kism de Halfa protestèrent aussitôt [5]. « Comme vous le savez, écrivait l'omdeh Ahmed Hassan à la Maïa Sanieh, le kism de Halfa est resserré entre les montagnes et le Nil. Les habitants arrivent à grand peine à pouvoir y vivre et ils se répandent un peu partout... Actuellement les gouverneurs demandent le paiement des impôts relatifs aux dattiers sur la base de l'année 1285... Quand les habitants ont pris connaissance de cette mesure, ils ont abandonné leur pays et leurs cultures et sont venus à Halfa soumettre la présente requête. Vous n'ignorez pas que les dattiers [existant en 1285] ont été pour la plupart abattus par les vents et les intempéries, le Nil en a emporté une partie. La plupart des contribuables de cette époque ont disparu. Si l'on doit percevoir les impôts sur la base de 1285, on sera obligé de procéder à la vente des biens et les habitants quitteront la région [6]. » A Sekout [7], le cheikh Koueka, après avoir rap-

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 477 note 7.

[2] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 22, p. 88, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 20 avril 1874.

[3] Cf. t. III, 2e partie, p. 486.

[4] L'année 1290, commençant le 10 septembre 1873.

[5] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.,* le cheikh Hamza à Khairi pacha, 1er janvier 1874.

[6] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.,* Ahmed Hassan à Khairi pacha, 11 janvier 1874.

[7] Cf. t. III, 2e partie, p. 487.

pelé que lors du recensement des dattiers effectué en 1288, les fonctionnaires avaient augmenté le nombre des arbres, et que, sur plainte à lui adressée, Hussein bey Khalifa avait, après enquête, ordonné le redressement de la taxe, le cheikh Koueka, disons-nous, se plaignait de ce que l'administrateur de la région demandât de nouveau le paiement de l'impôt sur la base du recensement de 1288. « La différence entre les deux recensements est très grande, affirmait-il ; il nous est impossible de payer l'impôt qu'on nous demande ; si l'on maintient l'impôt à ce taux, nous serons obligés de quitter le pays qui sera ruiné [1]. » Il ne semble pas que ces plaintes aient été écoutées au Caire. Sans doute ne voulait-on pas diminuer les recettes fiscales importantes que le gouvernement de Khartoum tirait de la moudirieh de Dongola. Le même souci d'accroître ses revenus conduisit Ismaïl Ayoub pacha à augmenter les impôts du markaz de Gallabat. L'administration de cette région, ainsi que celle de la douane de cette ville-frontière, relevaient de son cheikh qui versait annuellement au gouvernement la somme de 9.600 tallaris à titre d'impôts prélevés sur les habitants et de recettes de la douane. Une somme aussi réduite ne suffisait pas à couvrir les dépenses militaires que la hokoumdaria assumait pour assurer la sécurité de la région, aussi Ayoub pacha exprima-t-il l'avis d'augmenter les impôts et de gérer directement la douane pour le compte du Trésor. Mais comme une mesure de ce genre ne pouvait que mécontenter le cheikh Gomaa, habitué à garder pour lui la majeure partie des recettes, le hokoumdar suggéra de retenir ce cheikh au Caire, où il se trouvait présentement, et de lui nommer un vékil qui se montrerait plus souple et se contenterait de peu, dans l'espoir d'obtenir plus tard le chiakhat. L'indépendance du cheikh prendrait fin et il relèverait désormais, ainsi que l'administration de la douane, du kaïmakam commandant les troupes de la région [2]. Le vice-roi approuva la proposition. Le cheikh Gomaa fut retenu au Caire et le gouverneur général autorisé à lui nommer un successeur [3]. Ayoub pacha nomma alors à Gallabat le cheikh

[1] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, le cheikh Koucka à la Maïa Sanieh, 17 mai 1874.

[2] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, pièce 250, Ayoub pacha à Khairi pacha, 8 mars 1874.

[3] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, pièce 275, Khairi pacha à Ayoub pacha, 15 mars 1874.

Saleh, vékil du cheikh Gomaa, qui s'engagea à payer au gouvernement une somme de 150 bourses en sus de l'impôt fixé [1]. Mais comme la région de Gallabat fut, à cette époque, détachée de la hokoumdaria pour être rattachée au Soudan oriental, le gouvernorat général ne bénéficia pas de ce supplément de recettes.

Eu égard aux déficits constatés dans la perception des impôts, à la formation d'une maamourieh indépendante à l'Équateur et aux dépenses accrues de la moudirieh du Bahr el-Ghazal, Ismaïl Ayoub pacha déclara qu'il ne pourrait remettre au Caire qu'une somme de 20.000 bourses; encore conviendrait-il de déduire de cette somme l'excédant des dépenses de la province équatoriale sur ses recettes. Au début de mai 1874, le Khédive accepta de réduire à 20.000 bourses le montant de la redevance annuelle à payer par le Soudan [2]. Deux mois plus tard, cependant, ayant appris qu'il existait dans les caisses du gouvernorat une somme de 18.000 bourses en argent, il prescrivit au hokoumdar de la lui envoyer pour l'affecter aux travaux de construction du chemin de fer du Soudan [3]. Ayoub pacha répondit du Kordofan, où il se trouvait alors, que l'existant dans la caisse du gouvernorat s'élevait au 22 juillet 1874 à 12.563 bourses 426 piastres et 15 paras et que ces fonds lui servaient à diverses fins : d'abord à payer les dépenses de la maamourieh de l'Équateur qui, jusqu'à la date du départ du colonel Gordon, s'élevaient à 4.765 bourses 29 piastres et 33 paras, somme à laquelle il y aurait lieu d'ajouter les frais d'envoi du bataillon destiné à cette maamourieh, ainsi que l'argent nécessaire au paiement de la solde de ses troupes et des appointements de ses employés. Les fonds du gouvernorat servaient aussi à payer les frais de recrutement des soldats Chaïghié et de leurs montures, l'achat des chameaux, les frais de transport des troupes, armes et munitions envoyées à Zobéir bey, sans compter les traitements des employés et soldats des

[1] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 26, p. 90, Ayoub pacha à Khairi pacha, 27 avril 1874. Le traitement du nouveau cheikh fut fixé à 1.500 piastres par mois, alors que son prédécesseur en touchait 2.000.

[2] A. A., Reg. 1948, *Ordres supérieurs,* pièce 23, p. 63, O. S. au gouverneur du Soudan, 8 mai 1874.

[3] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.,* pièce 373, Khairi pacha à Ayoub pacha, 16 juillet 1874.

moudiriehs de Fachoda et de Fazoglc qui n'avaient pas de recettes. Toutes ces charges, ajoutait Ayoub pacha, ainsi que la pénurie d'argent au Soudan et la difficulté du recouvrement de l'impôt sur les habitants nous laissent croire que ce serait un bienfait de Dieu si cet argent pouvait suffire jusqu'à la date de rentrée des recettes de la nouvelle année [1].» De plus, le gouverneur général aurait à déduire de la redevance annuelle les sommes que les Finances lui donnaient ordre de payer à des particuliers et qui s'élevaient jusqu'ici à 4.112 bourses 285 piastres et 14 paras [2]. En ce qui concerne la maamourieh du colonel Gordon, ce dernier avait envoyé 300 kantars d'ivoire à Khartoum, mais il ne voulait pas que la hokoumdaria en disposât à un prix inférieur à 30 livres le kantar. Or, lors de la mise aux enchères de cet ivoire, on n'avait pas trouvé acquéreur à ce prix ; pour alléger ses embarras de Trésorerie, Ayoub pacha demanda l'autorisation de vendre ces 300 kantars au prix du jour, ainsi d'ailleurs que 200 kantars d'ivoire récemment confisqués aux commerçants du Bahr el-Ghazal [3]. Le vice-roi autorisa la vente de l'ivoire de Gordon, mais différa celle de l'ivoire confisqué [4]. Finalement, le 7 septembre 1874, le vékil des travaux du gouvernorat du Soudan envoya au Caire le reliquat du budget de la hokoumdaria pour l'année financière 1290, reliquat qui, déduction faite des dépenses pour la région équatoriale [5], s'élevait à 11.239 bourses [6]. Nous ne savons d'ailleurs comment il s'y prit pour réunir cette somme que, à la suite de la lettre adressée le 22 juillet 1874 par Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, on ne s'attendait guère à voir atteindre un pareil chiffre.

[1] Année financière 1291, commençant le 10 septembre 1874.

[2] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, pièce 343, Ayoub pacha à Khairi pacha, 22 juillet 1874.

[3] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, pièce 340, Ayoub pacha à Khairi pacha, 25 juillet 1874.

[4] A. A., Reg. 19, *Dép. Abd.*, pièce 80, le Khédive à Ayoub pacha, 13 août 1874.

[5] Les sommes dépensées par la hokoumdaria pour la province de l'Équateur et qui vinrent en déduction de la redevance annuelle s'élevèrent à 5.419 bourses (A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 464, le vékil des travaux du Soudan à Khairi pacha, 5 octobre 1874).

[6] A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, le vékil des travaux à Khairi pacha, 7 septembre 1874. 7.500 bourses furent envoyées aux Finances via Dongola et le reste via Korosko.

Nous sommes moins bien renseignés encore sur la gestion financière de la hokoumdaria au cours de l'exercice financier suivant [1]. Les avances à Gordon continuèrent [2], tant pour l'entretien du bataillon destiné à sa province que pour satisfaire aux autres demandes de la maamourieh [3]. Ces demandes constantes d'argent jetaient dans de grands embarras la trésorerie de Khartoum qui n'avait pas encore perçu les impôts de 1291 et devait faire face aux dépenses de l'expédition du Darfour [4]. La hokoumdaria put, il est vrai, tirer quelques ressources de l'ivoire confisqué aux commerçants du Bahr el-Ghazal [5]; mais, en décembre 1874, le Khédive prit une mesure de nature à rompre l'équilibre financier du gouvernorat : il décida que les sommes nécessaires à la construction du chemin de fer du Soudan seraient fournies au maamour chargé de ces travaux par les moudiriehs de Dongola et de Berber [6]; cette décision privait la hokoumdaria de la source la plus importante de ses recettes [7].

[1] Du 10 septembre 1874 au 10 septembre 1875. Le hokoumdar chercha encore à pratiquer de petites économies : Rihan agha, ancien sous-moudir de Berber, avait été placé à demi-solde, à la suite de maladie, et touchait un traitement de mille piastres par mois; il devait subir tous les six mois un examen médical et, après guérison, être réintégré au service. Le gouverneur du Soudan remplaça le traitement de Rihan agha par des terrains. Celui-ci se plaignit au Caire de cette mesure et produisit un certificat médical attestant qu'il souffrait d'une maladie incurable le rendant inapte au service. Le vice-roi prescrivit alors au Ministre des Finances d'appliquer à Rihan agha le traitement habituel réservé aux personnes qui se trouvaient dans le même cas (A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 14, p. 11, Khairi pacha au Ministre des Finances, 25 septembre 1875).

[2] Elles s'élevèrent à 480 bourses entre le 7 septembre et le 5 octobre 1874.

[3] C'est ainsi que le 5 octobre 1874, Gordon demanda au gouvernorat l'envoi de 50.000 tallaris, soit 2000 bourses.

[4] A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.,* pièce 464, le vékil des travaux du Soudan à Khairi pacha, 5 octobre 1874.

[5] 437 kantars et 46 rotles confisqués le 28 octobre 1874, 344 kantars 51 rotles et demi confisqués le 29 novembre 1874 (A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.,* pièce 660; Reg. 28, pièce 268, le vékil des travaux à Khairi pacha, 28 octobre, 29 novembre 1874).

[6] A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs,* pièce 73, p. 44, O. S. à Chahine pacha, 29 décembre 1874.

[7] En 1873, Ayoub pacha évaluait à 15.000 bourses l'excédant des recettes sur les dépenses pour ces deux moudiriehs (cf. t. III, 2e partie, p. 583, 584). En 1874, il l'estimait à 17.000 bourses.

« Les recettes des moudiriehs de Dongola et de Berber sont affectées au chemin de fer, écrivait le kaïmakam de la hokoumdaria au Caire le 1er juin 1875; celles du Kordofan servent aux transports et nous ne recevons absolument rien de cette moudirieh. La moudirieh de Khartoum s'occupe également des transports jusqu'au Kordofan, ainsi que du transport du personnel destiné au Darfour. 8000 bourses ont été envoyées au hokoumdar au Darfour [1]. Les recettes qui nous parviennent des moudiriehs de Khartoum et de Sennar ne suffisent pas à couvrir les frais occasionnés par le Darfour et la région équatoriale et par tout ce qu'on nous demande d'acheter pour ces régions. » En fait les caisses de la hokoumdaria étaient vides. Pour éviter de demander au Caire un envoi de fonds, le kaïmakam proposa de vendre sur place 800 kantars d'ivoire qui se trouvaient en dépôt dans le magasin de la maamourieh de l'Équateur et d'utiliser cet argent pour les dépenses de la hokoumdaria [2]. Mais le Khédive n'y consentit pas. Il précisa que le produit de cette vente devrait rester à la disposition du colonel Gordon [3] et ordonna au gouvernorat général de vivre sur ses propres recettes. « Nous avons la certitude, manda-t-il à Khaled pacha, que le recouvrement des créances des moudiriehs n'a pas eu lieu en son temps. Si ce recouvrement avait lieu au fur et à mesure, le besoin d'argent ne se serait pas fait sentir, d'autant plus que tous les soldats et bachi-bouzouks envoyés au Darfour reçoivent ici et par anticipation trois mois de solde ainsi que tous leurs équipements et tout ce qui leur est nécessaire, de sorte que le gouvernorat n'a qu'à faciliter leur départ pour le Darfour. En conséquence, adressez des dépêches aux moudirs pour qu'ils procèdent au recouvrement de tous les arriérés des recettes et à leur envoi à la caisse du gouvernorat et pour qu'ils suspendent provisoirement le paiement des traitements des fonctionnaires jusqu'à ce que le recouvrement soit effectué et que les besoins d'argent disparaissent. Vous procéderez alors aux paiements, comme d'usage, après notre autorisation préalable. Nous vous autorisons à emprisonner tout moudir qui témoignerait

[1] Cf. *supra*, p. 465.

[2] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 244, le kaïmakam du Soudan à Khairi pacha, 1er juin 1875.

[3] A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 101, le cabinet du Khédive au kaïmakam du Soudan, 2 juin 1875.

de la négligence et à nous soumettre son cas pour que nous décidions des mesures à prendre à son sujet [1]. » Aucun moudir ne fut jeté en prison, mais certains fonctionnaires subalternes furent révoqués [2]. La mesure suspendant le traitement des fonctionnaires était particulièrement sévère [3]. Si elle fut appliquée dans toute sa rigueur aux maamours et agents de perception, elle dut être mitigée en faveur de certaines catégories de personnel. C'est ainsi que le kaïmakam du Soudan demanda la permission de payer les soldats dont la solde était déjà arriérée de six mois et qui ne touchaient aucune ration [4]. Dans la province de Dongola, on se remit à payer mensuellement le personnel du service des Postes, puis les surveillants, les méharistes et les charpentiers du service des Télégraphes, en leur retenant toutefois deux mois de salaire ; au reste du personnel, on paya quatre mois de traitements arriérés. Mais, si nous en croyons le moudir de cette province, il lui était encore dû quatre et cinq mois et même davantage. « Les fêtes du Ramadan approchent, écrivit-il le 18 septembre 1875 à Khairi pacha ; nous espérons, avec l'aide de S. A. le Khédive, percevoir les impôts prochainement. Eu égard à tout cela, je vous prie de vouloir bien, au cas où vous l'approuveriez, donner des instructions pour que le personnel touche tout son dû et que, par la suite, il touche normalement chaque mois son salaire. Ces mesures faciliteraient la

[1] A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 105, O. S. au kaïmakam du Soudan, 3 juin 1875.

[2] C'est ainsi que Makboul agha, un des houkkam du kism du Nil Blanc fut licencié pour sa négligence dans la perception des impôts (A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 667, Ayoub pacha au vékil des travaux du Soudan, 7 août 1876). Le nazir du kism du Nil Blanc fut lui-même licencié et remplacé par un homme « compétent », mais on ne nous indique pas le motif de son licenciement. Il est probable qu'il commit des malversations, car une enquête fut ouverte à son encontre (A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 557, Ayoub pacha au vékil des travaux du Soudan, 23 juillet 1876).

[3] Elle fut appliquée par erreur au personnel de la maamourieh de l'Équateur, ce qui provoqua une réclamation du représentant de Gordon à Khartoum (A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 338, Khairi pacha au kaïmakam du Soudan, 20 juillet 1875).

[4] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 579, Khaled pacha à Khairi pacha, 9 juillet 1875.

tâche et la vie de ce personnel [1].» Il paraît douteux, dans ces conditions, que la hokoumdaria ait pu, en septembre 1875, effectuer un versement substantiel au Caire au titre de la redevance annuelle [2].

[1] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 349, le moudir de Dongola à Khairi pacha, 18 septembre 1875. Dans cette moudirieh, les réclamations au sujet de l'impôt sur les dattiers continuèrent. Le 13 juillet 1875, notamment, la Maïa Sanieh fut saisie par l'omdeh Hamza Soliman, du kism de Halfa, d'une plainte détaillée, dans laquelle les chiffres qui sont cités diffèrent de ceux que nous avons mentionnés jusqu'ici. Jusqu'en 1278, déclare le plaignant, l'impôt sur les dattiers était de 1 piastre 10 paras pour la qualité supérieure, 35 paras pour la qualité moyenne et 30 paras pour la qualité inférieure. En 1279, l'impôt fut établi sur la base du dixième et cela dura jusqu'en 1281. En 1282, l'impôt fut établi à raison de 3 à 4 piastres, ce qui provoqua de très vives plaintes; le vice-roi ordonna alors de revenir à la base du dixième. En 1286 et 1287, l'impôt fut fixé sur cette base. En 1288, il fut fixé sur la moyenne du dixième des deux années précédentes, mais en 1289 la moudirieh ordonna d'établir l'impôt sur la récolte de l'année 1288, ce qui provoqua de nouvelles plaintes des habitants. On revint alors à la moyenne du dixième des années 1286 et 1287. Mais, tout dernièrement, l'omdeh a été avisé que l'impôt des dattiers doit être perçu, pour la période 1286-1289, sur la base du recensement de 1287, à savoir 7 piastres 20 paras pour la qualité supérieure, 5 piastres pour la qualité moyenne, 3 piastres 10 paras pour la qualité inférieure, alors que cet impôt a déjà été payé pour ces années-là. Pour 1291, l'impôt sera de 6 piastres, 4 piastres et 1 piastre 30 paras selon la qualité. L'omdeh déclare qu'il est impossible de payer cet impôt et invoque l'état de pauvreté du pays (A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 549, Hamza Soliman à Khairi pacha, 13 juillet 1875). En juillet 1876, ce sont les habitants d'Assouan qui se plaignent de ce qu'on veut, en 1291, les imposer sur la base de l'année 1285; or, depuis cette époque, des dattiers ont disparu alors que d'autres ont été plantés. Les uns ont donc à payer un impôt pour quelque chose qui n'existe plus et se trouvent lésés, tandis que d'autres ne paient rien pour ce qu'ils possèdent et sont des privilégiés. Les habitants suggèrent de fixer l'impôt sur le recensement actuel de leurs arbres, «ce qui, disent-ils, ne peut en aucun cas nuire aux intérêts de l'État». (A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 568, les habitants d'Assouan à la Maïa, 13 juillet 1876.)

[2] Le Khédive autorisa la hokoumdaria à déduire de la redevance annuelle certaines sommes pour tenir compte des pertes subies par elle lors de la destruction du *sudd* (cf. t. III, 2e partie, p. 596), à savoir : 116 bourses et fraction pour le bateau n° 35 coulé; 32.134 piastres représentant le prix du matériel perdu sur un bateau naufragé; 186 bourses et fraction représentant le restant du prix des barques, felouques et matériel également perdus; 3.000 piastres, prix des armes

Ce n'est point que les traitements payés aux employés du gouvernorat général grevassent lourdement le budget du Soudan. En décembre 1873, Kyriakos effendi el-Kommos, bach-kiatib du gouvernorat, touchait 1.200 piastres par mois, et Guirguis effendi Nakhla, rédacteur, 1000 piastres seulement, alors que le traitement mensuel de leurs prédécesseurs était de 3000 piastres. Aussi Ayoub pacha demanda-t-il pour eux, avec l'octroi du grade de 4e classe, un traitement de 2000 piastres par mois. Il sollicita les mêmes avantages pour Ibrahim effendi, directeur de l'arsenal de Khartoum, Mohamed effendi Wahbi, ingénieur en chef du gouvernorat et Mohamed effendi Moussa, directeur du dépôt des munitions à Khartoum [1].

Appelé à son retour au Caire, en 1876, à s'expliquer sur sa gestion financière, Ayoub pacha rappela tout d'abord les raisons qui l'avaient empêché de verser au Trésor la redevance annuelle de 30.000 bourses prescrite. Puis, comme on lui reprochait de n'avoir pas présenté au Ministère des Finances les budgets relatifs à chaque exercice financier, il

tombées dans le Nil (cf. A. A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièces 2, 3, 4 et 10, 22 septembre 1875).

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* n° 5 Mourour, p. 133, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 14 août 1876. En réponse, le Khédive demanda au gouverneur général de lui présenter des propositions concernant les postes de la hokoumdaria, sans y faire entrer les grades (A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* Khairi pacha à Ayoub pacha, 25 août 1876). Dans les provinces, certains employés se plaignaient de la médiocrité de leurs traitements. C'est ainsi que Mohamed Abd el-Rahim, peseur de la chouna à Korosko, se plaignait de ne gagner que 2.000 piastres et fraction, alors qu'il devait payer à la moudirieh d'Esneh une roksa s'élevant à 1.000 piastres par an. De plus la moudirieh lui avait demandé de payer la roksa pour deux années et l'empêchait de faire le pesage commercial. Il faisait observer qu'il y avait quatre catégories de roksas, allant de 250 piastres à 1.000 piastres et qu'elles étaient en rapport avec les bénéfices et les recettes. Comme il n'avait d'autre revenu que son salaire et versait à l'État toutes les recettes provenant du pesage, il demandait à ne payer que 250 piastres pour sa roksa. Si cette mesure n'était pas acceptée, Mohamed Abd el-Rahim ne verrait pas d'inconvénient à ce que le gouvernement lui supprimât son traitement et l'autorisât à prélever, pour son compte, la moitié des recettes du pesage, à l'exemple de ce qui se faisait dans les autres centres de pesage. (A. A., Reg. 30, *Arr. Abd.,* pièces 484, 485, Mohamed Abd el-Rahim à la Maïa Sanieh, 19 avril 1875.)

répondit qu'après sa nomination au poste de hokoumdar, il avait dû se rendre au Fleuve Blanc pour y détruire le *sudd;* peu après son retour à Khartoum, il était parti pour le Darfour, où il était resté près de deux ans, en suite de quoi il était venu en Égypte ; le temps lui avait donc manqué pour s'occuper personnellement du budget. D'autre part, les mouvements continuels que les événements avaient imposés parmi les soldats et les employés, avaient encore compliqué l'élaboration des arrangements financiers. Comme chaque moudirieh présentait annuellement aux Finances les comptes de ses recettes et de ses dépenses, ces documents suffisaient, dans son opinion, pour faire connaître le montant général des recettes et des dépenses de la hokoumdaria, et il demanda à être relevé de l'obligation de présenter pour celle-ci un budget distinct [1].

Ismaïl Ayoub pacha aurait pu ajouter que le Soudan souffrait d'une extrême pénurie de commis [2] et que les travaux de comptabilité s'en trouvaient presque paralysés [3]. La maamourieh de l'Équateur, la province du Darfour étaient dans le même cas. Le hokoumdar avait écrit à maintes reprises au Ministère des Finances à ce sujet sans recevoir jamais aucune réponse [4]. En octobre 1876, Ayoub pacha informait la Maïa Sanieh que les 48 commis nécessaires au Darfour n'avaient pas été envoyés du Caire au complet ; que ceux qu'on avait envoyés furent trouvés inaptes à ces travaux et qu'on dut, en conséquence, transférer certains commis des moudiriehs du Soudan à celles du Darfour aux fins d'entreprendre les travaux requis. Actuellement la hokoumdaria demandait 61 commis pour la moudirieh de Facher, 35 pour celle de Dara, sans compter

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 5 Mourour, p. 133, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 14 août 1876.

[2] Il appert des lettres échangées entre la Maïa Sanieh et le gouverneur général en septembre 1876 qu'à cette époque la hokoumdaria n'avait pas encore faute de commis dressé l'état des objets et articles qu'elle avait fournis aux régions du Darfour, de l'Équateur ou autres, et dont la contrevaleur en produits de ces régions ne lui avait pas été payée (A. A., Reg. 13, *Dép. Maïa Sanieh,* p. 24 et 30, la Maïa à Ayoub pacha, 21 septembre, 26 octobre 1876).

[3] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.,* pièce 497, le kaïmakam du Soudan à Khairi pacha, 1er juillet 1875.

[4] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.,* pièce 39, le hokoumdar au vékil des travaux du Soudan, 17 août 1876.

les commis dont les services étaient nécessaires dans les moudiriehs du Soudan. L'Égypte ne pouvant fournir aucun employé, le hokoumdar demanda au Ministère des Finances de désigner 4 ou 5 commis, ayant une connaissance approfondie des travaux de comptabilité, qui seraient envoyés à Khartoum dans le but d'exercer à ces travaux les étudiants et les fikis de bonne volonté. Cette proposition revenait à créer au Soudan une école de comptabilité qui formerait des élèves, lesquels seraient ensuite distribués entre le Darfour, l'Équateur et les diverses branches de l'administration du gouvernorat général, pour permettre de terminer les travaux en souffrance [1]. Le projet fut approuvé par le Khédive qui prescrivit au Ministère de l'intérieur d'envoyer au Soudan les cinq commis demandés [2].

4. — LES POUVOIRS ADMINISTRATIFS DU HOKOUMDAR.

Le gouverneur gérréral du Soudan jugeait que ses pouvoirs étaient trop limités en matière d'administration. Aussi, dans une lettre datée du 4 septembre 1876, exprima-t-il le désir d'être autorisé à prendre une décision dans certa nes questions sans avoir besoin de soumettre chaque cas particulier à l'autorité compétente. Il rappela que cette autorisation avait déjà été accordée à son prédécesseur Giaffar Mazhar pacha, par une décision du Conseil privé en date du 26 juillet 1870, approuvée par Son Altesse, que cette solution libérale avait alors été motivée par le fait que les provinces soudanaises ne pouvaient, en raison de leur éloignement, être assimilées aux autres régions de l'Égypte, et il fit valoir que le maintien de cette autorisation était nécessaire si l'on voulait épargner des difficultés considérables à l'administration de ces provinces.

Les demandes présentées par Ismaïl Ayoub pacha étaient au nombre de six.

La première avait trait au transfert d'un employé à un poste supérieur.

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 14 Mourour, p. 112, Ayoub pacha à la Maïa, 26 octobre 1876.

[2] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 15, p. 81, Khairi pacha à Ayoub pacha, 31 octobre 1876; Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 93, p. 166, Khairi pacha au Ministre de l'Intérieur, 31 octobre 1876.

selon la procédure actuelle, la question devait être soumise au Ministère des Finances, puis à celui de l'Intérieur qui la renvoyait ensuite au Ministère des Finances chargé de faire connaître au gouverneur général la décision prise. En raison de cette navette et de la grande distance qui sépare l'Égypte du Soudan, la procédure était longue, et, pendant ce temps, l'employé transféré encourait plus de fatigues et de responsabilité, sans jouir du traitement correspondant à ses nouvelles fonctions. Un tel état de choses pouvait, au dire du hokoumdar, amener l'intéressé « à refuser une promotion dont l'intérêt pour lui tardait à se faire jour».

La seconde demande se rapportait aux rations payées aux soldats envoyés en mission. Lors de son départ, le soldat touchait la ration du mois en cours ; mais sa mission durait parfois plusieurs mois, au cours desquels, faute de provisions dans les lieux éloignés où il se rendait, la ration ne pouvait plus lui être payée. Or, selon les dispositions de la loi sur l'armée, lorsque le mois s'écoulait sans que la ration afférente à ce mois fut servie, celle-ci ou sa contrevaleur ne pouvait plus être remise au bénéficiaire. Il en résultait que les soldats sédentaires étaient plus favorisés que ceux qui encouraient les fatigues du voyage au service du gouvernement, ce qui n'était guère conforme à l'esprit de la loi. Le gouverneur général demandait en conséquence à ce que cette réglementation ne fût pas appliquée.

Le troisième point soulevé par Ismaïl Ayoub pacha avait trait aux dons, tels que pelisses et sommes d'argent, faits aux cheikhs des tribus et aux omdehs des villages à titre de récompenses. Pour être efficaces, ces dons devaient être accordés au moment où les intéressés se présentaient devant le gouverneur. « Mais, écrivait le hokoumdar, si l'on suspendait cette remise et si l'on renvoyait les cheikhs les mains vides, nantis seulement de la promesse que le don leur serait fait après avoir été soumis à l'autorité compétente et approuvé par elle, une pareille mesure les mécontenterait et réduirait leur activité en même temps qu'elle les rendrait honteux en présence de leurs semblables, ce qui nuirait grandement à l'administration publique.» Le gouverneur général désirait donc être dispensé de solliciter l'approbation préalable de l'autorité centrale en cette matière.

Il désirait de même être autorisé à accorder des allocations aux gens qui

s'enrôlaient dans l'armée, un ordre supérieur l'ayant d'ailleurs habilité à accepter les nouvelles recrues sur cette base.

Le cinquième point se rapportait aux réparations apportées chaque année aux bâtiments de l'État avant l'époque des pluies. Si le devis afférent à ces réparations devait être soumis au service compétent en Égypte et approuvé par lui, « des mois s'écouleraient et les pluies auraient alors accompli leur œuvre dévastatrice au Soudan, entraînant ainsi la perte des biens et des matériaux du gouvernement». Cela était particulièrement vrai du Kordofan, où les bâtiments étaient construits en boue. Il y avait donc lieu, disait le hokoumdar, d'autoriser le gouvernorat général à ordonner l'exécution de ces travaux après examen du devis y afférent, sans attendre l'approbation du Caire.

Enfin le sixième et dernier point avait trait à l'élaboration du budget, et Ismaïl Ayoub pacha demandait, on l'a vu, que le Ministère des Finances se contentât des comptes en recettes et dépenses fournis par les moudiriehs.

L'examen de ces demandes montre comment les affaires administratives étaient étudiées et réglées en Égypte. Les six questions soulevées par le gouverneur général ayant des répercussions financières, furent d'abord, comme il se devait, soumises à l'examen du Ministère des Finances, qui fournit son avis à la Maïa Sanieh [1]. Celle-ci l'envoya pour examen au Conseil privé [2]. Lorsque ce dernier eut fourni son avis [3], le Khédive examina à son tour la question, fit ses observations et donna des directives [4] au vu desquelles le Conseil privé prépara la décision à soumettre à l'approbation du vice-roi [5]. L'ensemble de ces documents permet ainsi de suivre les différentes étapes de l'étude à laquelle il fut pro-

[1] A. A., Reg. 1943, *Départ Bureau du Soudan au Ministère des Finances,* 5e partie, pièce 36, p. 37, Ismaïl Saddik pacha à la Maïa Sanieh, 12 octobre 1876.

[2] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 46, p. 167, Khairi pacha au Conseil privé, 26 octobre 1876.

[3] A. A., Reg. 51, *Dép. Meglis Khoussoussi,* pièce 34, p. 120, le président du Conseil privé à la Maïa Sanieh, 31 octobre 1876.

[4] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 57, p. 180, Khairi pacha au Conseil privé, 7 décembre 1876.

[5] A. A., Reg. 51, *Dép. Meglis Khoussoussi,* pièce 41, p. 142, le Conseil privé à Khairi pacha, 15 décembre 1876.

cédé et d'attribuer à chacun des organes consultés la part qui lui revient dans la décision finale.

Sur le premier point, le Ministère des Finances fut d'avis d'autoriser le gouverneur général à accorder à toute personne nommée à un poste le traitement prévu pour ce poste, « à la condition de s'assurer au préalable de l'aptitude de ce candidat à le remplir et d'en informer ensuite les Finances». Le Khédive, toutefois, fit une objection. « Il est à observer, dit-il, que cette autorisation peut entraîner une promotion ou un transfert immérité de certaines personnes au détriment d'autres personnes, et cela par l'octroi aux premières d'une augmentation de traitement assez élevé, alors qu'il existe d'autres fonctionnaires dont le traitement serait assez rapproché de celui du poste vacant et qui seraient aptes à le remplir. D'autre part, le transfert n'implique pas l'octroi, au nouveau titulaire du poste, du grade de son prédécesseur, car les traitements des fonctionnaires ne sont pas basés sur le grade, ce dernier n'étant octroyé que par un ordre supérieur. Quant aux militaires, leurs traitements sont calculés d'après leur grade et aucun d'entre eux ne peut être promu à un grade supérieur qu'après soumission de son cas au Ministère de la Guerre qui adopte à son égard les mesures conformes aux règlements.» En conclusion, le Khédive déclarait qu'il serait plus approprié de fixer à l'autorisation sollicitée par le gouverneur général une limite qu'il serait tenu de ne pas dépasser.

Cette dernière phrase montre la répugnance du vice-roi à accorder sans restriction l'extension de pouvoirs sollicitée par le gouverneur général. Ayoub pacha, on l'a vu, avait demandé l'autorisation de procéder à l'avenir aux mutations et transferts de moudirs nécessités par les besoins du service. Et comme il jugeait que, pour diriger certaines moudiriehs, notamment celles du Darfour, il fallait des hommes jeunes, actifs et compétents, il avait été conduit à les choisir parfois parmi des fonctionnaires ou des officiers d'un rang peu élevé ; sa tendance très nette était de procéder presque uniquement à un avancement au choix. Le Khédive y mit un frein, en rappelant que l'ancienneté de service constituait pour les fonctionnaires un droit à l'avancement et son avis fut naturellement incorporé dans la décision finale du Conseil privé.

La question des rations servies aux soldats fut réglée comme le désirait

le gouverneur général. En ce qui concerne les dons aux cheikhs et aux omdehs, les Finances furent d'avis de restreindre les pouvoirs du hokoumdar à la distribution des pelisses seulement. Après avoir entendu les explications d'Ismaïl Ayoub pacha, le Conseil privé en jugea autrement et proposa de l'autoriser à délivrer les gratifications pécuniaires qu'il jugerait appropriées, quitte à présenter aux Finances tous les quatre mois un état des allocations ainsi distribuées. Le Khédive décida de son côté qu'il conviendrait de « déterminer [à l'avance] les quantités à remettre dans chaque cas suivant les circonstances». Le gouverneur général fit alors valoir « qu'entre temps et en attendant la présentation de la liste et la réglementation de ces dons, il y aurait sûrement lieu de récompenser certains cheikhs», et le Conseil privé proposa en définitive au vice-roi d'autoriser le hokoumdar à remettre des dons en argent à ceux qui le mériteraient, jusqu'à concurrence d'une somme globale de 30 bourses par an.

Le Ministère des Finances ne fit pas d'objection au paiement d'allocations aux personnes s'enrôlant dans l'armée. Le Khédive prescrivit toutefois au gouverneur général de dresser tous les six mois une liste des recrues et d'indiquer les régiments et les bataillons auxquels elles seraient affectées, en même temps que les gratifications qui leur seraient payées.

En ce qui concerne les réparations à faire aux bâtiments de l'État, les Finances décidèrent que les moudirs établiraient un devis détaillé et chiffré du travail à exécuter ; ce devis serait ensuite revu par l'ingénieur en chef du gouvernorat et « lorsque le gouverneur général se serait assuré de la nécessité et de l'importance des travaux à entreprendre, il en autoriserait l'exécution» ; il informerait ensuite le Ministère des Finances de sa décision et produirait les pièces justificatives à l'appui ; à l'achèvement des travaux, le devis final serait envoyé aux Finances pour révision des comptes. Telle serait la procédure à suivre pour les réparations à faire aux bâtiments anciens, mais lorsqu'il s'agirait de constructions nouvelles, le hokoumdar devrait, comme par le passé, solliciter l'autorisation préalable de Son Altesse. Le Khédive approuva ces propositions ; il y attacha toutefois une condition. Comme il était dû par les habitants du Soudan une somme considérable d'argent au titre des arriérés d'impôts, il décida que les réparations, ainsi que les constructions nouvelles, seraient payées,

non pas sur les recettes de l'année en cours, mais sur les arriérés des années précédentes. Son but était évidemment de stimuler l'activité des moudirs et du gouverneur à percevoir ces arriérés. Cependant Ayoub pacha n'eut pas de peine, semble-t-il, à convaincre le Conseil privé qu'une pareille condition ruinerait l'économie du projet, car, après avoir dit que le gouverneur devrait « prendre grand soin de réunir ces arriérés, afin d'avoir à sa disposition les sommes requises pour les travaux à entreprendre», le Conseil ajouta : « Mais comme il peut arriver parfois qu'il y ait lieu de procéder d'urgence à certains travaux, alors que la somme réunie des arriérés d'impôts ne suffirait pas à couvrir la dépense, le gouverneur général sera alors autorisé à prendre le montant requis sur les recettes du gouvernorat, à charge pour lui de le retourner après perception des arriérés ci-dessus mentionnés.»

Il restait enfin la question de la présentation du budget. Sur ce point, le Ministère des Finances fut intransigeant. Le gouverneur général devrait demander à chaque moudirieh de lui transmettre « un état de ses employés portant indication de chaque poste, du traitement y afférent, et de la nature du travail entrepris par son titulaire, de même qu'une liste des dépenses de la moudirieh et une liste de ses recettes. Une fois ces listes examinées et approuvées par le gouverneur général, ce dernier ferait dresser un état général qu'il enverrait aux Finances avant le commencement de l'année. Cet état général serait revu par les Finances puis soumis à Son Altesse. Après approbation par Elle, il serait mis en vigueur, ce qui permettrait aux Finances de s'en inspirer dans la révision des comptes qui lui seraient transmis. Au cas où il serait nécessaire, après l'approbation de ces listes, de nommer de nouveaux employés ou soldats, il serait plus approprié de dresser les listes requises et de les transmettre pour approbation si la situation permettait d'adopter ce procédé. Dans le cas contraire, et si les exigences du service et la bonne marche de l'administration faisaient un devoir au gouverneur de procéder d'urgence à ces nominations, Son Excellence serait autorisée à le faire, quitte à en informer les Finances sur le champ. Ce dernier Ministère, après en avoir pris connaissance, les soumettrait à Son Altesse pour qu'elle approuve ces mesures complémentaires de l'arrangement précédemment établi». Le Khédive sanctionna cette réglementation, en précisant toutefois qu'il y

aurait lieu d'élaborer le budget par moudirieh ; de plus, ce budget devrait être divisé en deux parties, l'une se rapportant aux traitements des fonctionnaires civils avec indication de leurs postes, l'autre à ceux des militaires avec indication de tous détails y afférents.

Le document final élaboré par le Conseil privé sur les six demandes présentées par le gouverneur général du Soudan, fut approuvé par le Khédive le 5 janvier 1877 [1].

5. — LA RÉVOLTE DES CHILLOUK.

Au mek Katkir, le moudir du Fleuve Blanc avait, on l'a vu, donné comme successeur, en 1867, le cheikh El-Ganek [2]. Le nouveau roi des Chillouk demeura fidèle au gouvernement égyptien pendant plusieurs années, puis, à son tour, il se révolta. « Sous l'administration de notre prédécesseur, manda Ayoub pacha au Caire le 18 mai 1874, il a eu l'audace de tuer un grand nombre d'officiers et de soldats, s'élevant à 70, et il s'est emparé de leurs armes. En dernier lieu, il a attaqué la moudirieh avec ses gens et excité les Chillouk à la révolte. Les habitants qui ne lui obéissent pas, ont été pillés et leurs localités dévastées. C'est pourquoi nous avons donné des ordres très fermes au moudir de Fachoda à l'effet d'arrêter le dit mek vivant ou mort. Ce moudir nous informe aujourd'hui que le mek El-Ganek, entouré d'un certain nombre de bandits, s'était rendu dans une partie reculée de la moudirieh pour se livrer à ses actes habituels de banditisme. Quand le moudir s'est porté à sa rencontre avec des troupes, le mek a résisté et fait usage de ses armes. Après le combat, ses partisans se sont dispersés et il a été pris vivant. Aucun soldat n'a été tué. Tenant compte de ce qui précède, le moudir sollicite l'autorisation de crucifier ce bandit devant la porte de la moudirieh, en présence des siens, pour que sa mort serve d'exemple à ses partisans. Tous les actes commis par ce mek, les soldats qu'il a tués, la moudirieh qu'il a attaquée, les habitants qu'il a excités à la révolte, les localités qu'il a pillées,

[1] A. A., Reg. 19, *Ordres supérieurs,* pièce 6, p. 4, O. S. au Ministre de l'Intérieur, 5 janvier 1877.

[2] Cf. t. III, 1re partie, p. 447 ; 2e partie, p. 10 et suiv., p. 458 et suiv. et l'appendice p. 726 et suiv.

méritent la peine de mort pour qu'on s'en débarrasse et afin de servir d'exemple à ses semblables [1]. » Le Khédive ordonna sa crucifixion [2].

Le calme ne se rétablit pas pour cela dans le pays des Chillouk, où les descendants de l'ancien mek Katkir ne cessaient d'entretenir l'agitation [3]. En octobre 1875, lés indigènes se soulevèrent et marchèrent sur la ville de Kaka. Yousouf bey, moudir du Fleuve Blanc, se porta aussitôt à leur rencontre et leur livra un combat au cours duquel il fut tué ; la garnison et la population égyptienne de Kaka, menacées de destruction, ne furent sauvées que grâce à l'intervention énergique de Gessi [4]. Dans une autre localité de la moudirieh, dix-huit soldats furent également tués. Khaled pacha s'empressa d'envoyer au Fleuve Blanc trois compagnies et un canon de montagne, commandées par le kaïmakam du bataillon de Khartoum, et demanda au Caire l'envoi au Soudan de 4 compagnies, voire même d'un bataillon de renfort, pour faire face à la situation [5]. Le Khédive répondit à Khaled pacha qu'il lui enverrait 400 soldats sakbanes, dont 150 se trouvaient actuellement à Sinkat [6], et lui enjoignit de faire partir d'urgence les chameaux nécessaires à leur transport jusqu'à Khartoum ; il l'engagea en outre à recruter 400 soldats Chaïghié, à qui la hokoumdaria fournirait les armes nécessaires [7]. Quant à envoyer un bataillon de troupes régulières du Caire, le vice-roi y voyait des inconvénients : le déplacement de ces troupes coûtait fort cher, les soldats venus d'Égypte ne supportaient pas le climat du Soudan et, de plus, il faudrait les remplacer en Égypte même par des hommes adonnés aux travaux de l'agriculture qui en souffrirait. Aussi limita-t-il l'envoi de renforts à deux

(1) A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, pièce 299, Ayoub pacha à Khairi pacha, 18 mai 1874.

(2) A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, pièce 106, O. S. au hokoumdar du Soudan, 20 mai 1874.

(3) Cf. *supra*, p. 122.

(4) Cf. *supra*, p. 260 et suiv.

(5) A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièces 529, 580, Khaled pacha à Khairi pacha, 24, 31 octobre 1875.

(6) Le gouverneur de Souakin reçut effectivement le 31 octobre 1875, l'ordre de faire partir d'urgence pour Khartoum les 150 soldats sakbanes de l'ordi de Ragab agha qui se trouvaient à Sinkat (A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 265, Khairi pacha au gouverneur de Souakin, 31 octobre 1875).

(7) A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 268, O. S. à Khaled pacha, 1er novembre 1875.

compagnies régulières, en précisant que ces unités, ainsi que les sakbans, devraient être affectées à la garde de la hokoumdaria. Pour lutter contre les Chillouk, Khaled pacha pourrait lever 1000 ou 2000 hommes de troupes, et même davantage au besoin, parmi les Chaïghié, les Danagla[1], les Gimi'ab[2] et les bahara[3], former ces hommes en ordis analogues à ceux des bachi-bouzouks, les armer de fusils à capsule d'un vieux modèle, car ils n'auraient à combattre que des rebelles armés de lances, et leur donner un ou deux canons avec les artilleurs et les munitions voulus[4]. Le Khédive désirait en outre que le kaïmakam envoyé de Khartoum à Fachoda fut un « homme fort, courageux et bon militaire», afin d'infliger aux rebelles « de fortes pertes».

Khaled pacha procéda avec prudence. Après avoir tué le moudir à Kaka, les rebelles s'étaient réunis pour attaquer Fachoda même, le chef-lieu de la moudirieh. Soldats et habitants se portèrent alors à leur rencontre et leur livrèrent combat en dehors de la ville ; les rebelles furent repoussés et se dispersèrent. Mais la situation demeurait dangereuse ; il fallait s'attendre à un retour offensif des insurgés. Aussi Khaled pacha recommanda-t-il au kaïmakam de s'installer tout d'abord à Fachoda et d'en assurer la défense. Avec le nombre restreint de soldats dont il disposait, cet officier ne pouvait d'ailleurs songer à s'aventurer dans l'intérieur du pays tant que subsisteraient les hautes herbes dans lesquelles les Chillouk se dissimulaient ; dans un mois, l'herbe serait sèche ; on pourrait alors la brûler et commencer les opérations actives. L'officier qui commandait les troupes, appartenait à l'armée régulière et connaissait la tactique militaire ; toutefois, il n'était guère familier avec la région où il allait se battre, et ignorait les us et coutumes des Chillouk. Aussi Khaled pacha proposa-t-il de faire appel, pour mater la révolte, à l'ancien moudir du Fleuve Blanc Aly bey

[1] Habitants du Dongola.

[2] Tribu qui, avec celles des Gamu'ia et des Gema'ab, habite la rive gauche du Nil Blanc, depuis un point situé à 30 ou 40 milles au sud d'Omdurman jusqu'au voisinage de la cataracte de Shabluka au nord (cf. H. A. MACMICHAEL, *A History of the Arabs in the Sudan*, t. I, p. 221).

[3] Habitants des fleuves.

[4] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 293, O. S. à Khaled pacha, 5 novembre 1875.

el-Kurdi. Destitué de son poste par Momtaz-pacha [1], ce fonctionnaire se trouvait depuis lors en disgrâce, attendant le jugement du Meglis el-Ahkam qui devait statuer sur ses abus d'autorité [2]. « Aly bey el-Kurdi, ex-moudir de cette moudirieh, écrivit Khaled pacha au Caire, a présidé à son développement ; il a une connaissance parfaite de ces régions et des coutumes de ses habitants qui le craignent plus que toute autre personne pour son énergie et sa bravoure. Il a déployé un grand zèle en vue de la prospérité financière de cette moudirieh et a été licencié à la suite des accusations formulées contre lui par certains habitants bahara et par des repris de justice. Cette moudirieh a besoin d'être conduite avec fermeté. Les procès intentés à l'ex-moudir sont en majeure partie terminés et aucune culpabilité n'a pu être prouvée à son encontre. Il reste quatre procès. L'instruction menée jusqu'ici n'a révélé aucune culpabilité [3]. Il est à espérer que s'il est réintégré dans ses fonctions, l'administration de cette moudirieh sera bien organisée et les actes de rébellion de ses habitants étouffés [4].» Ismaïl Ayoub pacha, qui se trouvait à Facher, appuya la demande de Khaled pacha, et même, comme il n'existait à Khartoum, écrivit-il, « aucune personne dont nous puissions espérer qu'elle soit à même de gouverner avec autorité ces habitants et de les obliger à se soumettre immédiatement», il prescrivit à Khaled pacha de réintégrer Aly bey el-Kurdi comme moudir de Fachoda [5], mesure que le Khédive approuva de son côté [6].

Conformément aux ordres venus du Caire, Khaled pacha recruta des Chaïghié et des bahara. Au début de décembre 1875, 300 soldats irréguliers, bien encadrés, étaient déjà partis pour Fachoda, et 300 autres sur

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 561.

[2] Cf. *supra*, p. 1.

[3] Dans un autre document, du 7 novembre 1876, Khaled pacha dit qu'un seul des procès qui lui ont été intentés est fondé (A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.,* pièce 17, Khaled pacha à Khairi pacha, 7 novembre 1875).

[4] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 609, Khaled pacha à Khairi pacha, 4 novembre 1875.

[5] A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.,* pièce 44, Ayoub pacha au secrétaire du Khédive, 10 novembre 1875.

[6] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièces 317 et 327, O. S. à Khaled pacha, 9 et 11 novembre 1875.

le point de les suivre [1]. Khaled pacha était convaincu de la nécessité d'agir vite pour empêcher la révolte de s'étendre. A son arrivée à Fachoda, Aly bey el-Kurdi conseilla aux Chillouk de se soumettre. Sur leur refus, il entra en campagne, avec 600 soldats réguliers, deux ordis de Chaïghié et 4 canons. Dans une première rencontre, qui ne coûta que trois blessés légers aux Égyptiens, les Chillouk eurent 300 hommes tués, un plus grand nombre de blessés, et perdirent également une vingtaine d'enfants de leurs molouk et de leurs cheikhs. Un second combat leur coûta 400 tués, sans compter ceux qui périrent dans la brousse et les blessés, alors que les pertes des Égyptiens s'élevaient à 10 soldats réguliers et deux interprètes légèrement blessés. Lors d'une troisième rencontre, les Chillouk perdirent 500 hommes contre quatre blessés parmi les réguliers égyptiens. Au cours de ces combats, les rebelles avaient opposé aux troupes gouvernementales une force de 8000 hommes environ. Ils tentèrent alors une opération désespérée et réunirent, au nord et au sud de Fachoda, une force de 30.000 hommes, dont 2000 armés de fusils, pour attaquer le chef-lieu de la moudirieh. Aly bey laissa à Fachoda une garnison suffisante et, à la tête de 700 réguliers et Chaïghié soutenus par 4 canons, il se porta à la rencontre des Chillouk. Un khor très profond séparait les deux armées. Le moudir fit établir un pont de bateaux, et, après avoir vainement parlementé avec les insurgés par le canal des interprètes, il se porta à l'attaque, tua un millier d'hommes environ et dispersa le reste : huit soldats égyptiens seulement furent blessés par les balles ennemies. Les Chillouk, vaincus, s'enfuirent dans les forêts et dans la brousse, et les interprètes retenus par eux recouvrèrent leur liberté. Les grosses pertes infligées aux Chillouk résultaient de l'emploi de fusils Remington. Aly bey en avait demandé 200, mais la hokoumdaria n'avait pu lui en livrer que 80, tant l'arsenal se trouvait démuni. Khaled pacha demanda alors au Caire de lui en envoyer un millier qu'il garderait en dépôt, pour les utiliser dans des campagnes similaires [2].

Après avoir vaincu les rebelles autour de Fachoda, Aly bey se porta à

[1] A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 425, Khaled pacha à Khairi pacha, 5 décembre 1875.

[2] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 310, Khaled pacha à Khairi pacha, 18 janvier 1876.

Kaka, sur les lieux où Yousouf bey avait été tué. Il avait avec lui un millier de soldats réguliers et irréguliers, ainsi que 4 canons. Les Chillouk ne résistèrent pas à son attaque vigoureuse ; ils prirent la fuite, en laissant entre les mains du vainqueur le canon qu'ils avaient capturé jadis, des munitions, 57 fusils, une grande quantité de matériel et des objets ayant appartenu aux soldats égyptiens tués. Le moudir établit alors une station à l'extrémité du khatt [1] de Kaka, où il plaça deux canons et une garnison suffisante pour tenir en respect les rebelles et les empêcher d'attaquer les passants [2].

La nouvelle de ces succès causa un vif plaisir au Khédive, qui ordonna à Aly bey de poursuivre vigoureusement les insurgés jusqu'à leur soumission complète [3]. Le dernier acte de la tragédie eut lieu au début d'avril 1876. Après leurs défaites, les Chillouk s'étaient regroupés dans les khatt d'Akolia et d'Ambai, où ils comptaient livrer une lutte à mort aux Égyptiens. Le moudir releva le défi. Manœuvrant à la fois par terre et par eau, il attaqua vigoureusement les rebelles, tua un grand nombre de Chillouk et de chefs, ainsi que des enfants de meks et de cheikhs, et captura un certain nombre d'entre eux avec leur bétail. Le reste des rebelles se dispersa. En voyant la force déployée contre eux, les meks, les cheikhs et les omdehs prirent peur et décidèrent de demander l'aman. Celui-ci leur ayant été accordé, ils vinrent le lendemain, par groupes, faire leur soumission. Tout le pays depuis l'extrémité du kism situé au sud de Fachoda jusqu'à la limite du kism limitrophe de Kaka au nord [4], se trouva pacifié ; les chefs s'engagèrent à livrer à l'autorité les mauvaises têtes et à faire prospérer leur pays. En apprenant cette nouvelle, les habitants du khatt de Kaka demandèrent à leur tour l'aman. Il ne restait plus qu'à poursuivre les rebelles qui s'étaient enfuis dans les régions sud, pour les obliger à se soumettre [5]. La révolte était vaincue. Des négociations s'ouvrirent entre le moudir, les meks, les cheikhs et les omdehs sur

[1] Le sens du mot *khatt,* qui, en général, signifie *ligne,* n'est pas clair ici.

[2] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.,* pièce 314, Khaled pacha à Khairi pacha, 4 mars 1876.

[3] A. A., Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 452, O. S. à Khaled pacha, 7 mars 1876.

[4] Khaled pacha précise que ce pays s'étend sur une distance de deux jours et fraction de marche.

[5] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièce 135, Khaled pacha à Khairi pacha, 11 avril 1876.

les mesures à prendre pour la réorganisation du pays, le paiement de l'impôt et le retour des fugitifs [1].

Fachoda, on le sait, avait longtemps servi de lieu de déportation aux exilés politiques ainsi qu'aux criminels condamnés aux travaux forcés. Depuis l'ouverture d'un service fluvial régulier entre Khartoum et Fachoda, il était devenu plus facile aux exilés de s'enfuir. On ne pouvait cependant, pour assurer leur surveillance, les joindre aux condamnés aux travaux forcés, car il aurait fallu un grand nombre de soldats pour les garder et la moitié du bataillon qui se trouvait dans cette région n'y aurait peut-être pas suffi. Ismaïl Ayoub pacha suggéra alors de les envoyer à Gondokoro, d'où l'évasion serait moins facile, et où les exilés pourraient être employés à l'agriculture. Ceux qui feraient preuve de bonne conduite seraient ensuite enrôlés dans l'armée [2]. A la fin du mois d'août 1876, le voyageur Junker passa à Fachoda. Il y fut reçu cordialement par le gouverneur Aly bey el-Kurdi ; mais les résidents grecs s'exprimèrent en termes fort péjoratifs sur le compte de ce dernier [3]. La traite était aussi active que jamais et s'exerçait sous les yeux mêmes des fonctionnaires égyptiens. Par la suite, on rapporta à Junker qu'une bande d'esclaves avait quitté Fachoda pour Kawa le 6 septembre, après que le moudir eut levé une taxe de deux tallaris par tête à titre de droit de transit [4]. Autour de la nouvelle station militaire de Kaka, les indigènes avaient repris la culture des céréales. Le colonel américain Mason, qui passa en ce lieu au mois d'août 1877, note la présence d'un certain nombre d'Arabes Baggara, venus du sud du Dar Tagali, pour acheter du doura qui, dit-il, est en grande demande [5]. Avec la pacification du pays, la sécurité était revenue parmi les habitants, et le commerce, on le voit, prospérait de nouveau dans le pays des Chillouk.

[1] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 258, Khaled pacha à Khairi pacha, 22 avril 1876.

[2] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 18, p. 84, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 9 avril 1874. En réponse, le Khédive demanda à Ayoub pacha de le renseigner sur le chiffre exact des criminels d'une part et des déportés de l'autre (A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.,* Khairi pacha à Ayoub pacha, 6 mai 1874).

[3] Cf. Junker, *op. cit.*, t. I, p. 212.

[4] Cf. Junker, *op. cit.*, t. I, p. 224, 225.

[5] Cf. Mason, *Voyage au lac Albert,* en polycopie à la bibliothèque du palais d'Abdine.

6. — ARMÉE.

A) SÉCURITÉ DU SOUDAN.

La tâche ordinaire de l'armée au Soudan est double : d'une part, elle assure la sécurité des frontières et la soumission des peuples conquis, de l'autre elle participe aux travaux de l'administration en aidant à la perception des impôts. C'est ainsi qu'au début de chaque année financière [1], on réunissait à Khartoum les houkkam et les cheikhs de la moudirieh afin de fixer avec eux les impôts à percevoir pour l'année nouvelle ; puis, lorsque les travaux de l'assemblée étaient achevés, les chefs des tribus et des territoires regagnaient leurs localités en emmenant avec eux un certain nombre de soldats pour aider le fisc dans sa tâche [2]. Il arrivait parfois que les soldats ainsi détachés dans les provinces fussent des irréguliers ; les habitants se plaignaient alors fréquemment de leurs excès. Le nombre de troupes réglées affectées aux diverses moudiriehs dépendait de la position de chacune d'elles et de sa population. Si l'on conservait l'effectif d'un bataillon au Fleuve Blanc pour tenir en respect les Chillouk, par contre les moudiriehs de Dongola et de Berber, qui étaient tranquilles, pouvaient se contenter chacune de deux compagnies. Le Korfodan, entouré de tribus remuantes, possédait deux bataillons aux effectifs d'ailleurs incomplets. À Khartoum, siège du gouvernement, on maintenait une garnison de deux bataillons. Le territoire de Gallabat, voisin de l'Éthiopie, était défendu par trois bataillons. Cette région était en effet fréquemment troublée par les incursions d'éléments étrangers. C'est ainsi qu'en décembre 1873, un parti d'Abyssins se porta sur Borteya, localité sise à trois jours de distance de Gallabat et habitée par un certain

[1] L'année financière commençait le 1er jour de l'an copte, c'est-à-dire le 10 ou le 11 septembre. On lui donnait le millésime de l'année musulmane dans laquelle tombait ce jour-là. Ainsi l'année financière commençant le 10 septembre 1873, portait le millésime 1290, l'année musulmane 1290 s'étendant du 1er mars 1873 au 18 février 1874.

[2] Ce mécanisme ressort clairement d'une lettre du vékil des travaux du gouvernorat du Soudan à Khairi pacha en date du 3 octobre 1874 (A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 505).

nombre de Takarir, d'individus évadés de la corvée, d'esclaves échappés à leurs maîtres, ainsi que par quelques Abyssins. Borteya était considéré comme faisant partie du markaz de Gallabat et le cheikh de ce markaz employait ses habitants, dans la mesure où il le pouvait, à la corvée. Un parti d'Abyssins, fort de 300 à 400 hommes, fantassins armés de lances et cavaliers, attaqua la localité pendant la nuit, tua 22 personnes des deux sexes, fit 160 prisonniers et vola 115 moutons et vaches. Le kaïmakam qui commandait à Gallabat lança aussitôt à ses trousses deux compagnies de soldats et 100 cavaliers. Mais ceux-ci ne réussirent pas à joindre les bandits. Comme le marché de Gallabat était de nouveau ouvert et que les transactions commerciales s'y poursuivaient normalement, le gouverneur général du Soudan prescrivit au kaïmakam de se borner à protéger le souk et d'inviter les habitants qui s'étaient établis loin du marché à s'en rapprocher pour jouir de la protection des troupes; par ailleurs, Ayoub pacha se proposait d'écrire au chef abyssin [1] pour lui demander la restitution des objets volés [2]. Le vice-roi approuva les mesures de prudence édictées par le gouverneur général, mais il jugea inutile l'envoi de la lettre projetée; les habitants qui voulaient être protégés devraient, déclara-t-il, rentrer à l'intérieur des frontières du markaz de Gallabat; quant à ceux qui ne se conformeraient pas à cet avertissement, ils auraient à supporter les conséquences de leur négligence [3].

Le calme une fois rétabli dans la région, le hokoumdar proposa de prélever un bataillon sur la garnison de Gallabat pour l'envoyer à Zobéir bey, au Bahr el-Ghazal. L'ordi du sersawari Mohamed agha Orfali [4] qui stationnait à Guedaref, où il était chargé de la perception des impôts parmi la tribu des Choukrié, pourrait d'ailleurs, en cas de besoin, se porter à Gallabat et concerter ses mouvements avec ceux du kaïmakam [5]. Bien

[1] Auquel les documents égyptiens donnent le nom de Destabrou.

[2] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.*, pièce 234, Ayoub pacha à Khairi pacha, 21 décembre 1873.

[3] A. A., Reg. 16, *Dép. Abd.*, pièce 540, Khairi pacha à Ayoub pacha, 29 décembre 1873.

[4] Sur ce personnage, cf. t. III, 2e partie, p. 563, 564.

[5] A. A., Reg. 22. *Arr. Abd.*, pièce 235, Ayoub pacha à Khairi pacha, 21 décembre 1873.

qu'intègre et doué d'un bon caractère, l'officier commandant à Gallabat était avancé en âge et illettré, aussi Ayoub pacha proposa-t-il de le remplacer par un binbachi turc de l'armée régulière nommé Mohamed Azrakanli, qui se trouvait en garnison à Assiout. Ce dernier avait fait partie «des troupes victorieuses de Syrie» et reçu une excellente formation militaire ; il était énergique, brave et avait une tenue parfaite [1]. Le Khédive consentit à la proposition et promut Mohamed Azrakanli au grade de kaïmakam [2]. Mais lorsque ce dernier arriva à Khartoum, Ayoub pacha demanda à l'y garder pour commander les deux bataillons de la moudirieh ; il laisserait alors à Gallabat, où il n'aurait plus d'ailleurs que deux bataillons à commander, le kaïmakam qui s'y trouvait et qui était habitué au climat de la région et initié à son administration [3].

Zobéir bey, de son côté, ayant besoin de troupes au Bahr el-Ghazal, leva deux compagnies de bachi-bouzouks, fortes respectivement de 400 et de 300 cavaliers, à la tête desquelles furent placés les sersawaris Taha agha Mohamed et Milli Mohamed agha, qui reçurent chacun un traitement de 2.500 piastres par mois. Enfin, à Berber, il existait une compagnie de bachi-bouzouks, forte de 242 fantassins et méharistes, à la tête de laquelle on nomma le sersawari Youssef agha Arnaout, avec un traitement de 2000 piastres par mois [4]. Plus tard, l'effectif de cet ordi fut porté à 400 hommes, dont 200 partirent au Darfour avec leur chef et 200 restèrent à Berber ; le traitement de Youssef agha Arnaout fut alors porté à 4000 piastres [5]. Mohamed bey Azrakanli quitta Khartoum en

[1] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.*, pièce 355, Ayoub pacha à Khairi pacha, reçu le 6 janvier 1874.

[2] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, pièce 39, Khairi pacha à Ayoub pacha, 16 janvier 1874.

[3] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, pièce 455, Ayoub pacha à Khairi pacha, 1er avril 1874 ; Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 17, 24 avril 1874 ; Reg. 24, *Arr. Abd.*, pièce 130, Ayoub pacha à Khairi pacha, 1er mai 1874.

[4] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 24, p. 88, Ayoub pacha à la Maïa, 20 avril 1874, Reg. 1948, *Ordres supérieurs*, pièce 25, p. 73, O. S. à Ayoub pacha, 2 juin 1874.

[5] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 5 Mourour, p. 35, Ayoub pacha à la Maïa, 12 décembre 1875 ; Reg. 10, *Ordres supérieurs*, pièce 6, p. 70, O. S. à Ayoub pacha, 3 mars 1876.

avril 1875, pour accompagner les émirs du Darfour au Caire [1] où il resta; Mohamed effendi Aref fut alors désigné comme kaïmakam des deux bataillons de la moudirieh de Khartoum [2].

Pendant les années 1874 et 1875, la hokoumdaria du Soudan ne cessa de fournir ou de recruter des troupes pour la maamourieh de l'Équateur et le Bahr el-Ghazal d'abord, puis pour le Darfour. Ses ressources en personnel et en matériel [3] furent taxées à un tel point qu'il ne restait plus qu'un bataillon à Khartoum lorsqu'éclata la révolte des Chillouk, et qu'elle ne put envoyer que trois compagnies de soldats réguliers à Fachoda pour secourir le chef-lieu de la moudirieh menacé. Bien que le vice-roi eût prescrit au kaïmakam de recruter des Chaïghié et promis de lui envoyer des sakbanes pour parer à cette pénurie, Ayoub pacha, qui se trouvait à Facher, estima qu'on ne pouvait confier à des troupes de cette espèce la garde de la ville de Khartoum, chef-lieu de l'administration du Soudan, avec ses dépôts de munitions, sa caisse, sa chouna, sa population européenne, et il insista au Caire pour qu'on envoyât tout au moins à Khartoum un bataillon égyptien [4]. Le Khédive lui répondit, à la fin de novembre, que c'était impossible. Le désastre survenu à Arendup en Abyssinie l'obligeait à préparer une armée complète pour tirer vengeance du roi Jean, et, jusqu'à la fin de cette campagne, il ne lui serait pas possible d'envoyer des troupes au Soudan [5]. Si anxieux, même, était le vice-roi d'éviter toute complication de ce côté, qu'il prescrivit à Khaled pacha d'observer une attitude très prudente à l'égard des rebelles Chillouk, «de ne pas pénétrer à l'intérieur de leur pays», mais de «rester à l'extérieur» jusqu'à nouvel ordre «pour

[1] Cf. *supra*, p. 418.

[2] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 379, Ayoub pacha à Khairi pacha, 9 août 1875.

[3] En octobre 1874, le vice-roi prescrivait au Ministère de la Guerre d'envoyer 4 canons de montagne à Khartoum (A. A., Reg. 5 [officieux], *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 46, p. 8, la Maïa au Ministère de la Guerre, 7 octobre 1874).

[4] A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 149, Ayoub pacha à Khairi pacha, 15 novembre 1875.

[5] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 460, O. S. à Ayoub pacha, 29 novembre 1875.

assurer la garde». Le Khédive se préoccupait des répercussions que la guerre d'Abyssinie pourrait avoir au Soudan, et, bien qu'il ne crût pas les frontières de la moudirieh de Khartoum menacées, il autorisa néanmoins Khaled pacha à prendre les soldats qui se trouvaient dans les moudiriehs de Dongola et de Berber, si le besoin s'en faisait sentir [1].

Khaled pacha jugea que le châtiment des Chillouk ne pouvait, sans péril, être différé, et il ordonna à Aly bey el-Kurdi de poursuivre vigoureusement la campagne contre les rebelles. Il ne pensait d'ailleurs pas que l'incident d'Abyssinie eût, pour le moment, des répercussions fâcheuses. Mais plus tard, lorsque le souk de Gallabat serait en pleine activité et que les Abyssins viendraient y acheter et y vendre, il était possible que des complications surgissent. Il y aurait lieu alors de renforcer la région de Guedaref, où la hokoumdaria n'avait qu'un seul sersawari turc avec 200 soldats et qui était limitrophe du markaz de Gallabat dont la garnison avait été très réduite; dans ce but, Khaled pacha comptait recruter environ 300 Chaïghié. En outre, comme les moudiriehs de Dongola et de Berber avaient chacune deux compagnies pour le service de la perception des impôts, il prendrait deux de ces compagnies et les enverrait à Guedaref, avec les Chaïghié, pour renforcer l'ordi du sersawari turc. «Ces troupes, écrivit-il, seront chargées du service de la perception, exerceront une surveillance continue sur les mouvements des Abyssins dans ces régions et seront prêtes à parer à toute attaque sur les frontières, au cas où les Abyssins seraient harcelés par les troupes gouvernementales du côté de Massawa [2].»

Ces précautions n'étaient pas superflues. Déjà, en novembre 1875, on avait signalé près de la frontière des mouvements d'Abyssins appartenant aux forces du ras Woronya, venus pour lever les impôts [3], et le vékil général du Soudan oriental avait, à cette occasion, suggéré de

[1] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 461, O. S. au kaïmakam du Soudan, 29 novembre 1875.

[2] A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 425, Khaled pacha à Khairi pacha, 5 décembre 1875.

[3] A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièces 135, 229, Alaeddin bey à Khairi pacha, 19, 25 novembre 1875.

rapprocher de Gallabat l'ordi du sersawari Mohamed agha Orfali [1]. En janvier 1876, les prétentions abyssines se firent jour. Le dedjazmatch Gabra Mariam, gouverneur de Ghabta, écrivit à Mahmoud Walad Zayed, cheikh des Dabaïné, pour réclamer la propriété de ses terres et le paiement d'un tribut représentant le dixième du revenu du sol [2]; son intention était de venir occuper le territoire de Gadabhi. D'autre part, au dire du maamour de Gallabat, le ras Woronya et Ledj Oubié, gouverneur des régions de Oussa, avaient reçu du roi Jean l'ordre d'occuper Gallabat et l'on ajoutait que les deux chefs abyssins assemblaient leurs troupes à cet effet à proximité de Gondar, bien que Ledj Oubié déconseillât l'opération [3]. Les prétentions du gouverneur de Ghabta étaient sans fondement, ainsi que le montra le moudir de Sennar; les terres des Dabaïné avaient toujours été habitées par eux et avaient, de tout temps, dépendu de la moudirieh de Sennar. En vue de se prémunir contre une attaque, Khaled pacha fit jouer le dispositif prévu. Le sersawari Mohamed agha Orfali reçut l'ordre de quitter Guedaref avec ses 250 cavaliers et de se rapprocher de la frontière. Un ordi de 200 cavaliers Chaïghié fut envoyé à Guedaref et son chef eut pour instructions de se joindre à Mohamed agha si celui-ci lui en faisait la demande. Un canon fut envoyé de Khartoum, une compagnie régulière de Sennar et ces renforts furent suivis de deux autres compagnies régulières expédiées

[1] A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 360, Alaeddin bey à Khairi pacha, 30 novembre 1875; Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 509, Khairi pacha à Alaeddin bey, 2 décembre 1875; Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 451, le kaïmakam du Soudan à Khairi pacha, 6 décembre 1875; Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièces 555, 556, Khairi pacha au kaïmakam du Soudan et à Alaeddin bey; Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 3?, le kaïmakam du Soudan à Khairi pacha, 1er janvier 1876. Rappelons que de Senhit, où résidait Alaeddin bey, on comptait 3 jours de marche militaire jusqu'à Amideb et 12 jours de marche d'Amideb à Gallabat. Étant donné la distance, il était naturel qu'Alaeddin bey se préoccupât de faire soutenir la garnison de Gallabat par les troupes qui s'en trouvaient le plus rapprochées.

[2] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 438, le kaïmakam de la hokoumdaria à Khairi pacha, 30 janvier 1876, et pièce jointe : lettre du dedjazmatch Gabra Mariam au cheikh des Dabaïné.

[3] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 460, Alaeddin bey à Khairi pacha, 31 janvier 1876. Sur les relations de Ledj Oubié avec le gouvernement égyptien, *cf. supra*, p. 742, note 3.

de Khartoum, bien qu'on eût signalé le départ du gouverneur de Ghabta, avec un grand nombre de ses soldats, pour combattre les troupes égyptiennes entrées en Abyssinie du côté de Massawa[1]. Le maamour de Gallabat demandait, de son côté, qu'on portât de 4 à 8 le nombre des compagnies affectées à la défense du markaz[2]. Comme Alaeddin bey ne disposait d'aucune troupe réglée, il lui envoya 120 soldats Chaïghié et lui prescrivit de ramener à Gallabat la compagnie et la pièce de canon qui avaient été détachées à Gadabhi, quitte, au besoin, à évacuer temporairement cette place[3]. Grâce à ces mesures de précaution, la menace que les Abyssins faisaient peser sur Gallabat n'eut pas de suite. A la fin de mars 1876, Alaeddin bey proposa de remplacer le maamour de Gallabat, qui était un youzbachi illettré, par le binbachi Ibrahim effendi el-Mahallawi, ex-sous-moudir du Taka, qui remplissait les fonctions de moawen à Senhit[4]. Au mois d'août 1876, Ismaïl Ayoub pacha demanda au Caire de rattacher de nouveau à la hokoumdaria le markaz de Gallabat. Le vice-roi évita de se prononcer à ce sujet. Toutefois lorsque, en décembre 1876, Alaeddin bey voulut envoyer deux compagnies en renfort à Gallabat, le Khédive fit savoir que des instructions avaient été données au gouverneur général du Soudan à l'effet d'envoyer à Gallabat les renforts nécessaires et que ceux-ci seraient pris dans les régions de la hokoumdaria[5].

[1] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièces 22, 89, Khaled pacha à Khairi pacha, 6, 13 février 1876.

[2] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 137, Alaeddin bey à Khairi pacha, 17 février 1876.

[3] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 304, Alaeddin bey à Khairi pacha, 2 mars 1876. Gadabhi se trouvait à 12 heures de distance de Gallabat.

[4] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 147, Alaeddin bey à Khairi pacha, 26 mars 1876. Alaeddin expliquait que, du temps du gouvernorat du Littoral de la mer Rouge, les Arabes avaient présenté une plainte contre ce binbachi et contre le personnel de la moudirieh du Taka, que rien n'avait été prouvé contre eux et que, récemment, avait paru un ordre supérieur les amnistiant. Il avait alors nommé Ibrahim effendi au poste de moawen à Senhit, au traitement de 2000 piastres par mois. Le vice-roi accueillit la proposition (A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 107, Khairi pacha à Alaeddin bey, 26 mars 1876).

[5] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 646, Khairi pacha au sirdar, 22 décembre 1876.

B) RECRUTEMENT DES MOURDANES.

Les opérations militaires qui eurent lieu en 1874 et 1875 au Darfour obligèrent les autorités à mettre en jeu des forces importantes et la question des effectifs ne tarda pas à se poser d'une manière aiguë au gouvernement égyptien. Déjà, au mois de mars 1874, le prince Hussein Kamel, Ministre de la Guerre, faisait observer que, plutôt que d'envoyer des soldats égyptiens au Soudan dont le climat ne leur convenait pas, il serait préférable, à tous points de vue, de recruter parmi les Soudanais eux-mêmes les soldats réguliers requis pour le service de ce pays, et il suggérait de prendre parmi eux cinq à six mille jeunes gens, d'âge compris entre 18 et 22 ans, et de les envoyer en Égypte pour les exercer et les former à la discipline militaire. Une fois instruits, ces soldats seraient expédiés dans les provinces soudanaises chaque fois que le besoin s'en ferait sentir [1]. Le vice-roi vit des difficultés à faire venir du Soudan, en une seule fois, un si grand nombre de recrues, et comme un ordre avait déjà été donné au hokoumdar d'envoyer peu à peu en Égypte un nombre d'hommes suffisant pour former deux bataillons [2], il s'en tint provisoirement à cette mesure [3].

Ce n'est qu'un an plus tard, en 1875, que le Khédive s'occupa de nouveau de la question. Il prescrivit alors à Ismaïl Ayoub pacha, qui se trouvait à Facher, de recruter autant de mourdanes qu'il en pourrait trouver au Darfour [4]. En Égypte, il ordonna au sirdar de s'occuper de la question [5] et les moudirs de Kalioubieh, Menoufieh, Gharbieh, Dakahlieh et Charkieh eurent ordre de lui envoyer à l'Ouadi tous les jeunes Soudanais qui se trouvaient dans leurs moudiriehs [6]. En avril, des ordres

[1] A. A., Reg. 2880, *Gahadieh,* pièce 29, p. 81, le Ministre de la Guerre à Khairi pacha, 9 mars 1874.

[2] Cf. *supra,* p. 475.

[3] A. A., Reg. 7 (sans numéro) pièce 16, p. 13, la Maïa au Ministre de la Guerre, 22 mars 1874.

[4] Cf. *supra,* p. 475 et suiv.

[5] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.,* pièces 44, 48 et 87, le Cabinet du Khédive au sirdar, 13 et 22 mars 1875.

[6] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.,* pièce 88, le Cabinet du Khédive aux dits moudirs, 22 mars 1875.

analogues partirent du Caire à l'adresse du kaïmakam de la hokoumdaria du Soudan. « Vous connaissez, écrivit le vice-roi à Khaled pacha, la grande nécessité d'avoir des soldats pour le service courant. Les Arabes et les habitants des moudiriehs dépendant de la hokoumdaria ont à leur service un grand nombre de nègres soudanais. Son Altesse pense qu'il serait préférable de recruter ces nègres plutôt que les habitants eux-mêmes. Les régions dépendant de la hokoumdaria ont besoin de 10.000 hommes ; leur recrutement doit s'effectuer d'une façon satisfaisante pour éviter les troubles. Vous devez donc commencer par étudier le procédé à suivre pour arriver à ce résultat, procédé que vous soumettrez à la Maïa, qui vous donnera des instructions à ce sujet. Vous devez garder ceci secret et ne le divulguer à personne [1]. » La réponse de Khaled pacha ne fut pas encourageante. « On ne peut recruter qu'un petit nombre d'hommes, écrivit-il au Caire, car les Arabes et les habitants n'ont chez eux qu'un nombre très restreint de nègres, et il n'en arrive plus du Bahr el-Ghazal, de la région équatoriale, ni du Darfour. Les noirs qui se trouvent actuellement chez les Arabes et les habitants sont nécessaires à la culture. En leur demandant 10.000 hommes, on ébranlerait leur situation. Il y a deux mois, on leur a demandé 900 hommes environ pour combler les vides dans les bataillons, moyennant le paiement d'une gratification de 500 piastres par homme : nous n'avons reçu personne jusqu'à ce jour. Sous le rapport de la civilisation, on ne peut comparer ces nègres aux habitants des régions du nord. D'après nous, si on leur demandait de 1.500 à 2000 hommes, on pourrait les obtenir peu à peu, mais non pas en une seule fois. Le reste pourrait être demandé aux régions sus-indiquées [2]. » Le vice-roi fut vivement contrarié par cette réponse. « Si l'on demande ces Soudanais aux habitants et aux Arabes, manda-t-il à Ayoub pacha, c'est dans le but de ne pas recruter ces derniers directement. Ils sont, en effet, les sujets du gouvernement et doivent le service militaire. Si donc ils fournissent des Soudanais, c'est à titre de remplaçants. » Le Khédive rappelait ensuite que jadis Moussa pacha, ancien gouverneur du Soudan,

[1] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 331, Khairi pacha à Khaled pacha, 25 avril 1875.

[2] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 74, Khaled pacha à Khairi pacha, 15 mai 1875.

avait mis sur pied 4 régiments, forts chacun de 4000 hommes. Or, depuis cette époque, le territoire du Soudan s'était considérablement agrandi : comment, dès lors, ne pouvait-on fournir le nombre de recrues désiré [1]? Ainsi mis en cause, Ismaïl Ayoub pacha répondit au vice-roi que les nègres étaient devenus presque introuvables depuis la mise en vigueur des instructions qui interdisaient la traite. Les mechras du Bahr el-Ghazal avaient été abolis et transformés en moudiriehs ; ceux de la région équatoriale étaient administrés par Gordon pacha ; Zobéir, d'autre part, n'avait pas fourni les recrues qu'il avait promises pour former quatre bataillons, sous prétexte qu'il se trouvait avec ses gens au Darfour. En dehors des régions du Nil Blanc et du Bahr el-Ghazal, on ne pouvait trouver de nègres que dans les montagnes situées au sud des moudiriehs du Kordofan et du Fazogle, dans des régions dont les habitants n'ont pas encore fait leur soumission au gouvernement. Mais de grandes forces seraient nécessaires pour attaquer ces montagnes et s'emparer de leurs habitants. On n'avait pas oublié au Soudan le désastre qui avait frappé Osman bey el-Soudani lorsqu'il attaqua le Tagali avec deux bataillons de l'armée régulière et un certain nombre de bachi-bouzouks [2]. L'ancien hokoumdar Moussa pacha, lui-même, ne se rendit dans ces montagnes qu'avec une force d'au moins 10.000 hommes et, malgré cela, il ne parvint pas à les soumettre ; les nègres qu'il employa provenaient des régions fréquentées par les bahara [3]. « A mon retour à Khartoum, et avec l'aide de Dieu, poursuivait Ayoub pacha, je réunirai le plus grand nombre possible de soldats et me rendrai aux montagnes de Fazogle ou à celles du Kordofan pour prendre le plus grand nombre possible de nègres. Avec ce que je prendrai dans les montagnes du Darfour et au Bahr el-Ghazal, j'espère, avec le temps, réunir peu à peu les 10.000 hommes demandés. Mais, ajoutait-il, si l'on attendait la fin de la construction du chemin de fer du Soudan, on pourrait alors transporter plus facilement un grand nombre de bachi-bouzouks et de sakbanes dans les dites régions ; on attaquerait alors toutes les montagnes à la fois et on y

[1] A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 13, Khairi pacha à Ayoub pacha, 18 mai 1875.

[2] Cf. t. III, 1re partie, p. 33.

[3] C'est-à-dire le Nil Blanc et le Bahr el-Ghazal.

ramasserait un nombre de noirs de beaucoup supérieur à celui qui est demandé pour le service militaire [1]. »

Ainsi Ismaïl Ayoub pacha ne voyait d'autre remède à la crise des effectifs noirs qu'une guerre de conquêtes qui soumettrait à l'Égypte de nouvelles populations nègres. Il proposa cependant un moyen plus pacifique, qui consistait à élever à 700 ou 800 piastres, dans toutes les moudiriehs du Soudan, la gratification payée pour chaque mourdane ; cette mesure, qui avait réussi au Darfour, donnerait également, pensait-il, de bons résultats dans la hokoumdaria, et l'on arriverait, par ce procédé, à combler, dans un court laps de temps, les vacances survenues dans les bataillons [2]. Par ailleurs, et bien que le vice-roi eût repoussé comme « une chose laide » le tatouage des nouvelles recrues [3], le gouverneur général, soucieux de prévenir les évasions, donna l'ordre de marquer au fer tous les soldats soudanais faisant partie des bataillons du Darfour, depuis le chaouiche jusqu'au nafar. La marque, qui comportait un petit *g*, signifiant *gahadi* (militaire), fut placée sur le bras gauche. Les soldats ne protestèrent pas. « Bien au contraire, manda Ayoub pacha, la majorité la considéra comme une marque d'honneur indiquant qu'ils appartenaient à l'armée, car les habitants du Soudan sont habitués à se faire tatouer à titre de pur ornement. » En voyant le succès de cette mesure, le gouverneur général ordonna au moudir du Kordofan et au kaïmakam de la hokoumdaria de

[1] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 415, Ayoub pacha à Khairi pacha, 6 juin 1875.

[2] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 162, Ayoub pacha à Khairi pacha, 26 juillet 1875.

[3] Cf. *supra*, p. 478. Le vice-roi traitait bien les soldats soudanais qui résidaient en Égypte. C'est ainsi qu'un certain nombre de servantes soudanaises s'étant présentées aux postes de police du Caire pour demander à être affranchies et à ne plus rester au service de leurs maîtres qui les maltraitaient, le Khédive prescrivit qu'au cas où elles voudraient se marier, il serait établi par les soins du Ministère de la Guerre, « une liste, par bataillons et régiments, des noms des jeunes soldats soudanais qui voudraient les épouser. Ces servantes, après avoir reçu leurs certificats de manumission, seraient alors envoyées au Ministère de la Guerre qui les enverrait aux bataillons et régiments dont dépendent les dits soldats, en vue de procéder à leur mariage selon les préceptes du Koran et de la Sunna » (A. A., Reg. officieux, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 311, p. 61, Khairi pacha au Ministère de la Guerre, 17 juin 1875).

faire marquer au fer tous les soldats soudanais et principalement les nouvelles recrues [1].

Fidèle à son idée de recruter des nègres, le vice-roi, lors de la révolte des Chillouk, donna l'ordre de s'emparer du plus grand nombre possible de jeunes gens aptes au service militaire et de les envoyer à Khartoum, où ils seraient pourvus d'un uniforme et, de là, envoyés au Caire ; il accepterait même de recevoir, en nombre illimité, des Chillouk atteignant une trentaine d'années, et des mesures analogues seraient appliquées à tous les malfaiteurs et rebelles quel que fût leur pays d'origine [2]. C'est qu'en effet le recrutement qu'il avait prescrit à Khaled pacha d'effectuer au Soudan ne produisait aucun résultat. Aussi, lorsque Ismaïl Ayoub pacha fut sur le point de quitter le Darfour pour rentrer à Khartoum, le vice-roi attira-t-il particulièrement son attention sur cet objet et lui prescrivit-il de s'occuper, dès son arrivée dans la capitale du Soudan, « de réunir le plus grand nombre possible de mourdanes aptes au service militaire, en attaquant les habitants rebelles des montagnes ou par tout autre moyen qu'il jugerait bon». Chaque groupe, après sa réunion, serait envoyé au fur et à mesure à Berber et avis en serait donné au Caire pour qu'on y fît les préparatifs nécessaires pour les recevoir [3]. Le vice-roi comptait bien que le hokoumdar lui enverrait au moins l'effectif de 3 bataillons [4].

Ismaïl Ayoub pacha ramena avec lui un millier de mourdanes du Darfour. C'était peu, mais les quatre moudiriehs du Darfour s'étaient engagées à lui en fournir 3.500 autres et il avait passé commande à Mohamed bey Khabir et à Fadl el-Mawla effendi pour qu'ils lui livrassent, le premier, 1000 mourdanes à Assiout et, le second, 500 mourdanes à El-Obéid [5]. Puis, une fois que les bataillons de la hokoumdaria seraient

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 4 Mourour, p. 35, Ayoub pacha à la Maïa, 22 novembre 1875.

[2] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 268, O. S. à Khaled pacha, 1er novembre 1875 ; Reg. 27, pièce 200, Khairi pacha à Khaled pacha, 22 janvier 1876 ; pièce 452, O. S. à Khaled pacha, 7 mars 1876.

[3] A. A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 356, O. S. à Ayoub pacha, 19 février 1876.

[4] A. A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 370, O. S. à Ayoub pacha, 21 février 1876.

[5] Cf. *supra*, p. 479, 480.

au complet, il attaquerait les montagnes rebelles pour y prendre de nouvelles recrues, sans payer de gratification cette fois [1]. Le vice-roi fit alors observer au gouverneur général qu'il était préférable de ne pas envoyer de mourdanes en Égypte par la voie d'Assiout, où leur arrivée ne manquerait pas de provoquer des rumeurs, mais de les faire passer comme les autres, par Berber [2]. Ce désir, toutefois, était difficilement réalisable. Mohamed bey Khabir, expliqua Ayoub pacha, ne connaissait pas la route de Berber et n'y avait pas de représentants. De tout temps, son commerce s'était effectué par la route El-Arbaïn et il avait des agents à Assiout et au Caire. Son idée était d'acheter un grand nombre de chameaux au Darfour, pour transporter les mourdanes, et de vendre ces bêtes à un meilleur prix à l'arrivée à Assiout; la gratification qui lui serait payée à la livraison des recrues, lui servirait à acheter des marchandises qu'il ramènerait au Darfour; telle était l'économie du projet, et si on lui demandait d'envoyer ces mourdanes via Khartoum et Berber, ses frais seraient plus élevés et il refuserait. « La route du désert, de Facher à Assiout, est vide, poursuivait Ayoub pacha; on n'y rencontre personne qui puisse voir les recrues et provoquer des on-dit, surtout si on leur fournit un uniforme militaire à la dernière station avant d'arriver à Assiout. » Le succès de ce premier transport assuré, il était probable que Mohamed bey Khabir trouverait son intérêt à développer ce commerce par la suite. D'autre part, l'accord intervenu avec lui était favorable aux intérêts financiers du gouvernement, car quelle que fût la voie empruntée par les mourdanes, il était certain qu'un grand nombre d'entre eux mourraient en route, avant d'arriver au Caire; la proportion des décès, dus au changement de température et de nourriture, pouvait être estimée à 50 p. 100 environ. En prenant livraison des recrues à Assiout, le gouvernement ne paierait de gratification que pour ceux qui arriveraient sains et saufs, et n'aurait pas à sa charge ceux qui mourraient en cours de route [3].

[1] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 374, Ayoub pacha à Khairi pacha, 1er mai 1876.

[2] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 381, O. S. à Ayoub pacha, 2 mai 1876.

[3] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 398, Ayoub pacha, à Khairi pacha, 3 mai 1876.

Quelque bonnes que fussent ces raisons, le vice-roi rappela au hokoumdar qu'il avait un accord avec l'Angleterre, aux termes duquel la traite devait être entièrement abolie. Il craignait qu'en payant à Assiout le prix des mourdanes livrés par Mohamed bey Khabir, le bruit de cette transaction ne se répandît et que le gouvernement égyptien ne fût suspecté de faire le commerce des esclaves. Aussi prescrivit-il à Ayoub pacha de faire remettre à Mohamed bey, par la hokoumdaria, un ordre de paiement sur la moudirieh d'Assiout, comme si ce commerçant était en relation d'affaires avec le gouvernorat général; les apparences seraient ainsi sauvegardées et on éviterait les on-dit [1].

Le vice-roi avait un instant songé à garder dans les régiments du Soudan les mourdanes pris chez les Chillouk [2]; mais Khaled pacha ayant fait observer qu'ils seraient tentés de s'évader en raison de la proximité de leur pays [3], le Khédive revint à son idée première et prescrivit de les envoyer en Égypte avec ceux du Soudan [4]. Le gouverneur décida alors d'expédier ces derniers via Berber et Souakin. La plupart reçurent des uniformes usagés avant de quitter Khartoum, mais comme tous n'avaient pu être habillés, il demanda au Caire d'envoyer 1000 tenues complètes à Soual in [5]. Ainsi revêtus de l'uniforme, formés en compagnies de 100 hommes chacune, encadrés par des caporaux et des sergents, les mourdanes présenteraient une apparence d'autant plus disciplinée que certains d'entre eux avaient déjà reçu l'instruction militaire. « Tous ceux qui les voient, croient que ce sont des soldats réguliers», manda le hokoumdar au Caire. C'était précisément ce que voulait le Khédive [6]. Le 16 mai, trois boulouks [7] partirent pour Berber, suivies

(1) A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 444, Khairi pacha à Ayoub pacha, 10 mai 1876.

(2) A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 360, Khairi pacha à Khaled pacha, 29 avril 1876.

(3) A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 355, Khaled pacha à Khairi pacha, 30 avril 1876.

(4) A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 442, O. S. à Ayoub pacha, 10 mai 1876.

(5) A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 502, Ayoub pacha à Khairi pacha, 11 mai 1876.

(6) A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 21, O. S. à Ayoub pacha, 15 mai 1876.

(7) Ou compagnies.

deux jours après, de trois autres boulouks[1]. Les quatre compagnies restantes furent mises en route pour Berber le 29 mai. La moudirieh de Fachoda avait, de son côté, envoyé à Khartoum 240 mourdanes sur lesquels 200 furent reconnus bons pour le service ; ils furent habillés et expédiés le 31 mai[2]. Dans le courant de juin, on reçut à Khartoum 155 recrues venant du Darfour et 45 de Fachoda ; ces 200 mourdanes partirent également pour l'Égypte le 15 juin[3]. En outre, 200 autres recrues qui étaient arrivées au Kordofan venant du Darfour, suivraient bientôt le même chemin. L'expérience avait appris que la viande causait des maladies aux mourdanes nouvellement arrivés ; aussi, pour préserver leur santé, Ayoub pacha conseilla-t-il, au Caire, de ne pas leur en donner et de leur délivrer, à la place, du lait caillé et des aliments légers jusqu'à ce qu'ils fussent acclimatés[4]. Les douze compagnies, expédiées de Khartoum en mai, quittèrent Berber pour Souakin une à une, «en raison des fortes chaleurs et de la pénurie d'eau dans les puits de l'atmour», entre le 28 mai et le 13 juin[5]. En arrivant à Souakin, un certain nombre de mourdanes tombèrent malades de la dysenterie. Le vice-roi prescrivit au gouverneur de la ville de les faire soigner «avec beaucoup de dévouement», et d'envoyer les convalescents à Tokar ou à Sinkat pour changer d'air[6].

[1] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 578 et Reg. 40, pièce 26, Ayoub pacha à Khairi pacha, 17 et 19 mai 1876. Ayoub pacha proposa d'y joindre une vingtaine d'individus, natifs de Dongola et Berber, ou anciens esclaves affranchis qui se trouvaient dans la prison de Khartoum, pour délits de droit commun, et qui étaient aptes au service militaire ; la mesure fut approuvée par le vice-roi (A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 25, Ayoub pacha à Khairi pacha, 19 mai 1876 ; Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 72, Khairi pacha à Ayoub pacha, 21 mai 1876).

[2] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 113, Ayoub pacha à Khairi pacha, 29 mai 1876. Les quarante Chillouks restants furent trouvés trop jeunes ou trop fatigués pour pouvoir supporter le voyage.

[3] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièces 272, 291, Ayoub pacha à Khairi pacha, 13, 15 juin 1876.

[4] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 291, Ayoub pacha à Khairi pacha, 15 juin 1876.

[5] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 293, le moudir de Berber à Khairi pacha, 16 juin 1876.

[6] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 341, 357, Khairi pacha au gouverneur de Souakin, 28, 30 juin 1876.

A leur arrivée à Suez, où le vapeur *Samanoud* les transporta, les mourdanes furent dirigés sur Tourah [1].

Ismaïl Ayoub pacha, qui avait ainsi réussi à envoyer 1.400 recrues au Caire, avant de quitter Khartoum, reçut de vives félicitations du Khédive [2]. Après son départ, le mouvement continua ; le 19 juillet 1876 le vékil des travaux de la hokoumdaria fit partir de Khartoum deux boulouks de mourdanes [3]. Un certain Ahmed bey el-Gazouli vint également du Caire à Khartoum, avec mission de recruter des soldats pour l'armée régulière. Lui et son frère Hamed se faisaient forts de recruter en six mois 1000 hommes, grâce au paiement d'une prime individuelle qui serait de 800 piastres pour la moudirieh du Kordofan et de 900 piastres pour celles de Khartoum et de Sennar [4] ; Ahmed bey fournirait les hommes par groupes de 200 et demandait qu'on lui payât d'avance la gratification afférente à chaque groupe. Il semble que l'entente ne se soit pas faite sur ses propositions [5]. Les moudirs du Kordofan et du Fleuve Blanc eurent l'ordre d'habiller désormais leurs recrues en uniforme avant de les envoyer à Khartoum [6]. On discontinua la pratique de marquer au fer rouge les recrues destinées à l'Égypte [7]. En août 1876, 4 compagnies de mourdanes se trouvaient à Souakin, attendant leur embarquement pour Suez [8] ; la hokoumdaria

[1] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 536, Khairi pacha au Ministre de la Guerre, 21 juillet 1876.

[2] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 253, Khairi pacha à Ayoub pacha, 15 juin 1876 ; pièce 262, O. S. à Ayoub pacha, 17 juin 1876.

[3] C'étaient les 17e et 18e compagnies (A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 689, le vékil de la hokoumdaria à Khairi pacha, 19 juillet 1876).

[4] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 484, Gazouli bey à Khairi pacha, 4 juillet 1876.

[5] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 391, Khairi pacha à Ahmed bey el-Gazouli, 7 juillet 1876 ; Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 548, le vékil des travaux de la hokoumdaria à Khairi pacha, 10 juillet 1876.

[6] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièces 542, 544, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 21 juillet 1876.

[7] A. A., Reg. 13, *Dép. Maïa Sanieh*, p. 8, la Maïa au gouverneur du Soudan, 3 août 1876 ; Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 643, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 4 août 1876.

[8] A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièces 330, 379, le sous-gouverneur de Souakin à Khairi pacha, 18, 24 août 1876.

on fit encore partir d'autres pour l'Égypte avec un ordi de Chaïghié[1]. Le moudir général du Darfour, de son côté, avait réuni 448 mourdanes pris parmi les moudiriehs du Darfour pour le compte de l'armée[2]; mais il semble qu'à ce moment on ait jugé au Caire que l'Égypte avait reçu assez de recrues, car l'ordre fut donné au vékil de la hokoumdaria de garder ces hommes dans le bataillon soudanais de Khartoum: 270 recrues provenant de Fachoda furent également envoyées dans la moudirieh du Fazogle, pour être versées dans le bataillon qui y tenait garnison[3]. Enfin Mohamed bey Khabir reçut l'ordre d'envoyer ses mourdanes non pas à Assiout, mais au Dongola[4]. A leur arrivée dans cette moudirieh, ces recrues seraient logées, nourries, habillées et instruites pendant un mois, avant de les envoyer en Égypte; les officiers et les uniformes nécessaires à cet effet seraient envoyés du Caire[5]. Lorsque les mourdanes arrivèrent à Dongola, en décembre 1876, on constata qu'un grand nombre d'entre eux étaient malades; sur un ordre venu du Caire, ils furent néanmoins acceptés dans l'armée; il en fut de même de quinze autres recrues qui avaient d'abord été refusées par le binbachi délégué à cet effet, en raison de leur jeune âge[6]. Finalement, le moudir de Dongola eut l'ordre de garder ces

[1] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 697, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 10 août 1876.

[2] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 13, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 16 août 1876.

[3] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 74, Ayoub pacha au Caire au vékil de la hokoumdaria, 23 août 1876. 26 nafars soudanais qui se trouvaient en supplément à l'école de Khartoum furent envoyés à Sennar où l'école manquait d'élèves, et le vékil des travaux de la hokoumdaria reçut l'ordre de recevoir à l'école de Khartoum les nafars arabes qui manifesteraient le désir d'en suivre les cours, quitte à évacuer un plus grand nombre de Soudanais sur Sennar, si c'était nécessaire (A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 16, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 16 août 1876).

[4] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 670, Ayoub pacha à Mohamed bey Imam, 7 août 1876.

[5] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 106, Ayoub pacha au moudir de Dongola, 18 août 1876.

[6] Hag Ahmed, mandataire de Mohamed bey, déclara qu'ils étaient âgés de 10 à 13 ans.

recrues chez lui pendant deux mois, afin de les acclimater progressivement [1].

L'instruction des recrues soudanaises envoyées en Égypte devait durer un laps de temps assez long. Or Ayoub pacha avait besoin d'étoffer l'armée du Soudan. Ayant découvert, à son arrivée au Caire, qu'il existait 1.500 criminels dans la prison du Ministère de la Guerre, il demanda leur envoi au Soudan afin de les enrôler dans l'armée et de les affecter à la défense des frontières : il sollicita en outre, l'envoi des officiers et sous-officiers nécessaires à cette fin, ainsi que des armes, des munitions et de l'habillement requis [2]. Le Khédive agréa ces demandes [3] ; il fut décidé que les criminels formeraient deux bataillons pour lesquels le Conseil de Santé désignerait deux médecins et deux infirmiers [4]. Quelques mois plus tard, six compagnies du 1er régiment de la Garde reçurent l'ordre de se tenir prêtes à partir pour Khartoum [5].

C) MATÉRIEL MILITAIRE.

L'armée du Soudan manquait de matériel moderne. Dès le mois de décembre 1875, le hokoumdar avait demandé au Caire l'envoi de 5000 fusils Remington, avec leurs munitions, pour les distribuer aux soldats des bataillons du Kordofan et de Khartoum, qui ne disposaient que d'anciens fusils, les uns à pierre, les autres transformés en fusils à capsule. Ces fusils, faisait-il observer, n'étaient plus utilisables, car ils étaient depuis longtemps en service et leur tir n'était plus du tout

[1] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièces 614, 623, 633, Khairi pacha au moudir du Dongola, 15, 19 décembre 1876.

[2] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 5 Mourour, p. 133, Ayoub pacha à la Maïa, 14 août 1876.

[3] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 7, p. 80, Khairi pacha à Ayoub pacha, 23 août 1876 ; Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 60, p. 144, Khairi pacha au Ministère de la Guerre, 23 août 1876.

[4] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 50, p. 151, le Ministère de la Guerre à la Maïa, 25 août 1876 ; Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 80, p. 148, la Maïa Sanieh au Ministère de l'Intérieur, 31 août 1876.

[5] A. A., Carton 53, *Maïa Sanieh*, pièce 390, S. A. Hassan pacha au Ministre de la Guerre, 15 janvier 1877.

précis[1]. La Maïa Sanieh ne se pressa sans doute pas de répondre, car le gouverneur général dut revenir à la charge au mois de mars 1876, en disant cette fois qu'à défaut de 5000 fusils, il se contenterait de 3000 Remington[2]. Un ordre supérieur décida alors qu'on enverrait au Soudan 5000 fusils et un million de cartouches, et le kaïmakam de la hokoumdaria fut consulté sur la meilleure route à prendre pour l'acheminement de ce matériel : Souakin ou Korosko[3]. Bien que Khaled pacha eût répondu sur-le-champ que la route de Souakin était la plus facile[4], les mois s'écoulèrent sans qu'aucun envoi d'armes ne fût fait au Soudan. Aussi, lorsque Ayoub pacha arriva au Caire dans le courant de l'été 1876, réclama-t-il à nouveau ses 5000 fusils Remington. Il demandait également 400 carabines de cavalerie, 400 revolvers et 400 sabres pour armer les soldats réguliers du Soudan. En outre, comme les canons de montagne que possédait la hokoumdaria avaient été dispersés entre le Darfour, le Bahr-el-Ghazal et l'Équateur, et qu'il ne restait plus que deux ou trois pièces à Khartoum, il sollicita l'envoi d'une batterie complète de canons légers de montagne, les seuls qui fussent d'un emploi commode au Soudan, en même temps que d'une batterie de fusées de guerre, avec les officiers et sous-officiers nécessaires au service de ces batteries. Quant aux animaux, il se les procurerait sur place[5]. Le vice-roi accorda les armes demandées[6] et prescrivit au Ministère de la Guerre de hâter leur envoi dans le plus bref délai ; par contre, il refusa de fournir le personnel officier et sous-officier nécessaire à l'armement des batteries, et il ordonna à

[1] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 178, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 26 décembre 1875.

[2] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 10, Ayoub pacha à Khairi pacha, 7 mars 1876.

[3] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 33, Khairi pacha au kaïmakam du Soudan, 18 mars 1876.

[4] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 38, le kaïmakam du Soudan à Khairi pacha, 18 mars 1876.

[5] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 5 Mourour, p. 133, Ayoub pacha à la Maïa, 14 août 1876.

[6] A l'exception des sabres de cavalerie. Comme ces sabres ne servaient pas à «couper» mais seulement à «frapper», le vice-roi jugea qu'il n'était pas nécessaire d'en envoyer au Soudan.

Ayoub pacha de les recruter sur place, de même que les soldats et les animaux [1].

Nous n'avons que de rares détails sur l'habillement des troupes au Soudan. Les uniformes étaient peu nombreux, puisque on ne trouva pas à Khartoum de quoi vêtir les 1000 mourdanes amenés du Darfour par le gouverneur général. Les chaussures devaient également être rares, si l'on en juge par un télégramme d'Ayoub pacha prescrivant au vékil des travaux du Soudan d'en délivrer aux soldats du bataillon égyptien campé à Khartoum « si la chouna en possède [2] ». En août 1876, le gouverneur général fit délivrer à tous les artilleurs, à titre de « grande tenue », une veste, un pantalon et une paire de chaussures ; 33 uniformes complets en drap furent également délivrés aux officiers de l'ordi irrégulier qui se trouvait à Khartoum [3]. Les kawass, qui avaient remplacé leurs chevaux par des chameaux, reçurent une indemnité de 200 piastres chacun, le traitement complet de 300 piastres ne devant leur être payé qu'à l'arrivée des chevaux [4]. Les médicaments requis pour les régions du Soudan furent achetés en Europe [5]. Outre un inspecteur de Santé, il revenait au

[1] A. A., Reg. 48, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 7, p. 80, Khairi pacha à Ayoub pacha, 23 août 1876 ; Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 60, p. 144, Khairi pacha au Ministère de la Guerre, 23 août 1876. En septembre 1876, la Maïa Sanieh demanda au Ministère de la Guerre de lui fournir un état indiquant les quantités d'armes, de munitions et de matériel de guerre envoyées par lui aux régions de l'Afrique, y compris le Darfour, l'Équateur, l'Abyssinie, Berbera et Harrar, état dressé région par région et article par article (A. A., Reg. 13, *Dép. Maïa Sanieh* p. 23, la Maïa au Ministère de la Guerre, 21 septembre 1876). Nous ne possédons pas la réponse du Ministère.

[2] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.,* pièce 546, Ayoub pacha au vékil des travaux de la hokoumdaria, 21 juillet 1876.

[3] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.,* pièces 669, 694, Ayoub pacha au vékil des travaux de la hokoumdaria, 7, 10 août 1876. Un contre-ordre fut donné pour la délivrance des effets aux officiers le 10 septembre 1876. (A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.,* pièce 186, Ayoub pacha au vékil des travaux de la hokoumdaria.)

[4] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.,* pièce 571, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 25 juillet 1876.

[5] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 169, p. 104, le Ministère des Finances à la Maïa Sanieh, 29 avril 1876. Une somme de 30 à 40.000 francs fut remise au président du Conseil de santé à cet effet.

gouvernorat-général un médecin en chef du grade de binbachi ; or, depuis le décès du docteur Ory et la nomination de Giorgi effendi Dimitri en qualité d'inspecteur de Santé du Soudan, le poste de médecin en chef se trouvait sans titulaire ; le gouverneur général pressentit pour ce poste le docteur David Lowe qui, après avoir servi aux Chemins de fer et suivi McKillop pacha à Berber, avait accompagné l'équipe d'ingénieurs chargés d'étudier le tracé du chemin de fer du Darfour. Lowe accepta de remplir le poste, à condition de recevoir un traitement de 40 livres sterling par mois et de bénéficier d'un congé annuel de trois mois pour se rendre dans son pays ; Ayoub pacha proposa sa nomination en qualité de médecin en chef du gouvernorat général pour une durée de trois ans [1].

D) RECRUTEMENT DE SOLDATS CHAÏGHIÉ.

En mars 1876, le vice-roi demanda à la hokoumdaria du Soudan si elle pouvait lui fournir cinq ou huit ordis de Chaïghié ou même davantage, tout armés et équipés [2]. Khaled pacha répondit qu'il pensait pouvoir recruter cinq ordis environ, de 400 hommes chacun ; les soldats seraient sans armes et on devrait leur fournir des fusils à capsule qui faisaient défaut à Khartoum ; par ailleurs, il n'y avait pas de chevaux et les selles que l'on trouvait, en petite quantité d'ailleurs, étaient de fabrication soudanaise et ne valaient pas les selles égyptiennes [3]. Le vice-roi déclara qu'il enverrait les armes et les selles, mais il s'étonna qu'on ne trouvât pas de chevaux, alors que le Dongola était réputé pour sa race chevaline [4], et

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 9 Mourour, p. 95, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 9 septembre 1876.

[2] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièce 82, O. S. au kaïmakam du Soudan, 24 mars 1876.

[3] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 161, le kaïmakam du Soudan à Khairi pacha, 25 mars 1876.

[4] En février 1874, le Khédive commanda au gouverneur du Soudan quatre juments et deux étalons du Dongola. Ils devaient avoir «le poitrail très régulier, la taille haute et la croupe ferme» ; il n'était pas nécessaire qu'ils fussent tous de la même couleur. Ayoub pacha procéda à l'achat demandé et dépensa 10.960 piastres (A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.,* pièce 250, Khairi pacha à Ayoub pacha, 14 février 1874 ; Reg. 23, *Arr. Abd.,* Ayoub pacha à Khairi pacha, 3 avril 1874).

les Chaïghié connus pour posséder des chevaux de bonne qualité [1]. Khaled pacha s'adressa alors au moudir du Dongola qui déclara qu'il faudrait un long laps de temps pour fournir les chevaux nécessaires; d'ailleurs, l'ordi de cavalerie qu'on formait en ce moment à Khartoum n'était pas encore au complet, faute de montures [2]. L'ancien cheikh des Bicharin, Mahmoud Mohamed Hamed, offrit à ce moment de réunir un ordi de 400 hommes, dont il serait le sersawari, à condition qu'on lui fournît les armes nécessaires et le prix de 200 chevaux qu'il se chargerait d'acheter lui-même [3]. L'enquête faite, par ordre du Caire, sur ce personnage montra que le cheikh Mahmoud avait été révoqué en 1287 [4] par Hussein bey Khalifa à la suite de plaintes déposées contre lui [5], que l'homme était couvert de dettes, qu'on ne pouvait d'ailleurs trouver 200 chevaux dans la moudirieh et que si on lui avançait la somme nécessaire à leur achat, il ne trouverait personne pour le garantir. Le moudir de Berber ajoutait qu'à son arrivée dans la moudirieh, il avait proposé aux Arabes de le nommer comme cheikh de leur tribu et que ceux-ci avaient refusé et manifesté leur mécontentement [6]. L'affaire n'eut pas de suite. Il en fut de même de la proposition faite par Emara agha Nimr, ancien nazir du kism de Rabatab, de réunir un ordi de 400 cavaliers et méharistes. Finalement, Khairi pacha demanda au hokoumdar d'envoyer en Égypte deux ordis de Chaïghié, pour y être employés comme des bachibouzouks. Le premier ordi devrait comprendre 500 hommes et comme on en avait un besoin urgent, il pourrait être envoyé sans montures [7]. Ayoub pacha répondit qu'il lui faudrait un mois environ pour rassembler

[1] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 122, Khairi pacha au kaïmakam du Soudan, 26 mars 1876.

[2] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 42, le kaïmakam du Soudan à Khairi pacha, 4 avril 1876.

[3] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 271, Khairi pacha au moudir de Berber, 14 avril 1876.

[4] Année musulmane s'étendant du 3 avril 1870 au 22 mars 1871.

[5] Cf. t. III, 2e partie, p. 487.

[6] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 193, le moudir de Berber à Khairi pacha, 15 avril 1876.

[7] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièces 191, 204, Khairi pacha à Ayoub pacha, 6, 7 juin 1876.

les hommes qui se trouvaient dispersés un peu dans toutes les régions [1]. La tâche incomba dès lors au vékil des travaux de la hokoumdaria, à qui le gouverneur général laissa la direction des affaires administratives lors de son départ pour le Caire [2]. L'ordi du sersawari Bechir agha Konbal, fort de 200 hommes seulement, quitta Khartoum le 18 juillet 1876 [3] et fut rejoint, à Souakin, par un deuxième ordi commandé par Chawiche agha. Le sersawari Taha agha Ahmed ayant, sur ces entrefaites, ramené son ordi licencié du Bahr el-Ghazal, Khairi pacha prescrivit de verser 100 de ses hommes dans la formation de Bechir agha, de manière à porter son effectif à 300 hommes [4]. Satisfait de l'envoi de ces deux ordis [5], la Maïa Sanieh annula le départ pour le Caire de l'ordi de Saleh agha [6] et donna des instructions à l'effet d'employer les unités restantes sur d'autres théâtres d'opérations. C'est ainsi que 100 Chaïghié renvoyés à Khartoum par le moudir du Nil Blanc, qui n'en avait plus l'emploi,

[1] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 292, Ayoub pacha à Khairi pacha, 15 juin 1876.

[2] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 423, le vékil de la hokoumdaria à Khairi pacha, 27 juin 1876.

[3] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 689, le vékil de la hokoumdaria à Khairi pacha, 19 juillet 1876.

[4] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièces 691, 693, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 10 août 1876.

[5] Il semble d'ailleurs que ces deux ordis ne vinrent jamais en Égypte. De Souakin, ils furent expédiés, à la fin de septembre 1876, à Massawa où Rateb pacha n'en fit rien, et d'où ils furent renvoyés à Souakin en janvier 1877. Lorsque la question se posa, à cette époque, de savoir qui devait supporter les frais d'armement et d'entretien de ces troupes, le Ministère de la Guerre prétendit que la hokoumdaria devait les assumer, mais le gouverneur général du Soudan protesta en rappelant que ces troupes avaient été réunies en vue d'être envoyées au Caire et que le Ministère de la Guerre devait supporter les dépenses, quitte à les mettre ensuite à la charge du Soudan oriental où les ordis s'étaient effectivement rendus (A. A., Reg. 24, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 5 Mourour, p. 16, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 29 janvier 1877; Reg. 21, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 2, p. 18, Khairi pacha à Ayoub pacha, 5 février 1877).

[6] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 14, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 16 août 1876. Cet ordi, qui comprenait 150 Chaïghié, fut appelé à Khartoum et remplacé à Guedaref par celui de Mohamed agha Orfali (A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.,* pièce 648, Ayoub pacha au vékil des travaux à Khartoum, 4 août 1876).

furent affectés à la moudirieh du Fazogle[1]. D'autres Chaïghié commandés par Taha agha, furent mis en route sur le Taka pour se rendre à Senhit[2], mais comme Alaeddin bey n'en savait que faire, ils reçurent, au début de janvier 1877, l'ordre de retourner à Khartoum[3]. Quant aux Chaïghié réunis par Khachm el-Moussa agha, ils seraient jusqu'à nouvel ordre employés dans la moudirieh de Khartoum[4]. Il semble bien que, pour les Chaïghié comme pour les mourdanes, le Khédive vit trop grand et qu'après avoir rassemblé et armé un certain nombre d'ordis, il ne trouva pas d'emploi précis à leur donner. Ces unités furent alors déplacées parfois d'un bout à l'autre du Soudan, sans utilité réelle.

7. — COMMERCE ET AGRICULTURE.

A) COMMERCE DU FLEUVE BLANC.

Le décret paru à Khartoum en avril 1874, par lequel le gouvernement monopolisait le commerce de l'ivoire dans le but de mettre fin à la traite des esclaves, devait avoir des répercussions profondes sur le commerce du Fleuve Blanc et du Bahr el-Ghazal, tel qu'il s'était pratiqué jusque-là. Tout d'abord, il entraînait la confiscation pure et simple des mechras et des zéribas qui contenaient des esclaves, la présence de ceux-ci constituant une contravention formelle aux ordres donnés et fréquemment réitérés au sujet de la traite. Quant aux autres comptoirs, ils deviendraient également la propriété du gouvernement, sans toutefois qu'il y eût confiscation des objets et du matériel contenus dans ces dépôts. De la sorte, personne ne posséderait plus de mechra ni de zériba dans la région des fleuves et nul ne serait autorisé à en établir d'autres à l'avenir. Le gouverneur général compléta ces mesures en ordonnant de saisir et de consigner aux

[1] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 692, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 10 août 1876.

[2] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 725, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 15 août 1876.

[3] A. A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 5, Alaeddin bey à Khairi pacha, 2 janvier 1877; Reg. 32, *Dép. Abd.*, pièce 9, Khairi pacha à Alaeddin bey, 7 janvier 1877.

[4] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièces 15, 84, 127, Ayoub pacha au vékil de la hokoumdaria, 16, 25 août, 1er septembre 1876.

chounas de Khartoum l'ivoire qui arriverait à bord des barques des commerçants.

Lorsque Zobéir, moudir du Bahr el-Ghazal, reçut du hokoumdar l'ordre de supprimer les mechras et de saisir l'ivoire qui s'y trouvait, il répondit que les difficultés qu'il rencontrait avec les habitants du Darfour ne lui laissaient pas le loisir de s'occuper de cette question. Ismaïl Ayoub pacha l'autorisa alors à en différer le règlement, tout en l'engageant « à empêcher par tous les moyens le trafic des esclaves dans ces mechras et dans les autres parties de sa moudirieh». D'autre part, comme l'ivoire expédié de la moudirieh du Bahr el-Ghazal et Shakka ne pouvait emprunter, pour venir à Khartoum, que deux routes : celle de Fachoda ou celle du Kordofan, il ordonna aux moudirs de ces régions de saisir les esclaves et l'ivoire qui passeraient par leur territoire. Ces moudirs, ainsi que celui de Khartoum, devraient de plus n'autoriser aucun envoi d'armes ou de munitions au Bahr el-Ghazal. De cette manière, les propriétaires des mechras ne pouvant recevoir les esclaves et l'ivoire qui leur parvenaient précédemment de ces régions, ni envoyer à leurs vékils les munitions et les armes nécessaires, se verraient dans l'impossibilité de continuer leur commerce et quitteraient la région du Bahr el-Ghazal [1].

A la suite de ces ordres, le moudir de Fachoda saisit deux barques appartenant à Abou Séoud el-Agad, qui étaient chargées de 152 kantars d'ivoire, ainsi qu'une barque du cheikh Kenawi Amouri qui transportait 104 kantars; toutes trois provenaient du Bahr el-Ghazal. L'ivoire confisqué fut envoyé à Khartoum et déposé dans les chounas du gouvernement [2]. Par la suite, deux autres bateaux transportant 100 kantars d'ivoire et appartenant à Mahgoub Biselli et à Mohamed Hassaballah furent saisis dans les mêmes conditions [3]. Les parties lésées s'employèrent aussitôt à faire lever ces confiscations. Non seulement elles sollicitèrent la remise de l'ivoire saisi, mais elles demandèrent l'octroi d'un délai de

[1] A. A., Reg. 1870, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 73, p. 115, la Maïa Sanieh au Conseil privé, 8 septembre 1874.

[2] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 36, p. 101, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 29 juin 1874.

[3] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 39, p. 119, le vékil du gouvernorat du Soudan à la Maïa, 27 août 1874.

dix-huit mois pour faire abandon de leurs mechras, en faisant valoir qu le départ des bateaux de Khartoum pour le sud ne pouvait avoir lieu qu dans six mois et leur retour à Khartoum après une autre période de si mois à dater de l'arrivée des barques aux mechras [1].

Le moudir du Kordofan, de son côté, saisit 28 kantars d'ivoire appar tenant à des négociants de Souakin qui étaient venus à El-Obéid pou leur commerce. Ces derniers se plaignirent de cette confiscation : ils dé clarèrent que l'ivoire avait été acheté par eux au bandar même de la mou dirieh et ne provenait pas des régions du Fleuve Blanc. À son arrivée au Kordofan, Ismaïl Ayoub pacha examina la question ; il reconnut que ce ivoire était formé de très petites pièces qui ne pouvaient trouver acqué reur au Caire, et se rendit compte que sa saisie porterait non seulemen préjudice au commerce de la moudirieh, mais inciterait peut-être le chasseurs d'éléphants, à qui leur industrie fournissait des moyens d'exis tence et permettait de payer l'impôt au gouvernement, à quitter le Kor dofan pour porter leur ivoire dans des régions éloignées, où ils trouve raient plus facilement à l'écouler ; de plus, la mesure entraînerait u arrêt dans le commerce de l'ivoire provenant du Darfour et qui transitai par le Kordofan. Pour ces diverses raisons, le hokoumdar prescrivit a moudir du Kordofan de lever la confiscation [2].

Ces incidents montraient que l'exercice du monopole n'allait pas san se heurter à des difficultés ; il fallait agir avec discernement, n'atteindr autant que possible que l'ivoire provenant du Bahr el-Ghazal et évite d'apporter des entraves au commerce légitime. Aussi le Khédive, mis a courant des faits, décida-t-il de saisir le Conseil privé de la question « Comme les idées de Son Altesse ne portent que sur la suppression d trafic des esclaves, lit-on dans la note adressée au Conseil en septembr 1874, et qu'il est connu que le commerce entrepris dans ces mechras n se borne pas à l'esclavage seulement, mais a trait aussi à l'ivoire, etc. comme, d'autre part, ce monopole avait pour but d'empêcher la traite

[1] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 36, p. 101, le gouverneur d Soudan à la Maïa, 29 juin 1874.

[2] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 4, p. 110, le gouverneur du Sou dan à la Maïa, 25 juillet 1874 ; Reg. 1870, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 73, p. 11 la Maïa au Conseil privé, 8 septembre 1874.

comme enfin le monopole du commerce de l'ivoire et d'autres commerces licites entraîne le mécontentement des commerçants, porte préjudice au commerce et qu'il n'y a pas lieu d'empêcher le commerce de l'ivoire et d'autres articles tant que le gouvernement perçoit son dû sur les opérations entreprises ; pour toutes ces raisons, Son Altesse a décidé de faire examiner cette question par le Conseil privé, en vue de décider les mesures appropriées à adopter en la matière et de les soumettre à Son Altesse[1]. »

Ainsi le décret d'avril 1874, appliqué sans discernement par le gouverneur général du Soudan, avait dépassé le but et tué le commerce légitime en même temps que l'illégitime ; Ismaïl Ayoub pacha, en la circonstance, n'avait pas eu le doigté de Gordon qui, pour atténuer la sévérité de ses clauses, avait accordé un délai de grâce de huit mois aux commerçants afin d'évacuer l'ivoire contenu dans leurs mechras.

A la fin d'octobre 1874, le vékil des travaux à Khartoum signalait que 437 kantars et fraction d'ivoire avaient été saisis sur les barques de Mohamed el-Agad, El-Hag Hassaballah, Mankarios Ghattas, Soliman Aly agha, Mahgoub el-Biselli et Kenawi Amouri. En novembre 1874, une autre mention est faite de l'arrivée à Khartoum de 344 kantars et 51 rotls provenant du Bahr el-Ghazal et saisis sur les barques de Mankarios Ghattas, Kenawi Amouri et Soliman Aly agha[2]. En présence de ces confiscations ruineuses, Kenawi Amouri adressa une pétition à la Maïa. « Votre fidèle serviteur, écrivit-il, a ouvert une maison de commerce depuis vingt ans dans le Bahr el-Ghazal. Tous les ans nos barques naviguent pour l'achat et la vente de l'ivoire avec un grand nombre de nos vékils et employés salariés. Votre serviteur supporte tous ces frais ; du reste la moudirieh de Khartoum autorise ces voyages en nous faisant payer un werko annuel distinct de celui qui est perçu sur nos biens et propriétés dans la moudirieh de Keneh. En 1291[3], nos barques sont parties

[1] A. A., Reg. 1870, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 73, p. 115, la Maïa au Conseil privé, 8 septembre 1874.

[2] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 268, le vékil des travaux de la hokoumdaria à Khairi pacha, 29 novembre 1874. Sur cette quantité, 122 kantars 74 rotls 3/4 provenaient de Ghattas ; 66 kantars 48 rotls 1/4 de Kenawi Amouri ; 155 kantars 28 rotls 1/2 de Soliman Aly.

[3] Année musulmane s'étendant du 18 février 1874 au 6 février 1875.

avec le chargement habituel, munies de l'autorisation de la moudiri Nous avons donné des ordres très fermes à nos vékils d'envoyer d'urge l'ivoire qui se trouve dans la zériba où il est accumulé depuis trois an Nos vékils et notre personnel ont donné à Zobéir bey des renforts[1] po venir en aide aux soldats du Khédive et nous avons déployé tout no zèle pour [assurer] la victoire. Nous avons été récompensé par la déco tion du Medjidieh de 5e classe... Après le départ des barques, le colon Gordon est arrivé et a annoncé [l'établissement] du monopole de l'ivoi pour le compte de l'État. Nous nous sommes rendu auprès de lui l'avons mis au courant de la situation réelle. Il nous a accordé un dél de huit mois pour retirer tout le matériel et l'ivoire qui se trouvent enco au Bahr el-Djebel et au Bahr el-Zeraf; il n'a pu nous donner l'autoris tion pour le Bahr el-Ghazal, cette région dépendant de la hokoumdari Quand les barques sont arrivées à Mechra, on a embarqué dans l'u d'elles une partie de l'ivoire et, à son arrivée dans la moudirieh de F choda, cet ivoire a été confisqué et envoyé au gouvernorat, conformém à l'ordre reçu du hokoumdar. À l'arrivée de l'ivoire à la hokoumdaria, a été pesé et déposé dans les magasins de l'État. Nous avons soumis cas à S. E. le hokoumdar et sollicité l'autorisation de faire venir to le stock qui se trouve dans les zéribas. Tandis que nous attendions réponse, le hokoumdar a ordonné de vendre l'ivoire confisqué et verser à la Caisse de l'État le montant de la vente. Nous avons alo adressé par dépêche une requête à Son Altesse le 23 septembre, mettant au courant de la situation. Aucun ordre n'a paru jusqu'à jour et notre requête est restée sans réponse. La vente de l'ivoi continue aujourd'hui. L'esprit de justice de Son Altesse et sa cl mence envers tous ses serviteurs ne peuvent tolérer de pareils actes. Nous n'avons jamais apporté le moindre retard à donner toute aid au service de l'État. Deux autres barques portant le restant d l'ivoire sont arrivées et ont été confisquées comme la première. Not commerce est ainsi paralysé et nos affaires dépérissent. N'ayant plus d travail..., nous ne pourrons faire face à nos engagements et payer n dettes.

[1] Cf. *supra*, p. 371.

« La confiscation de l'ivoire est sans motif; sa vente forcée déprécie sa valeur. Ceci est certainement contraire au désir de Son Altesse, et nous sollicitons qu'elle donne l'ordre supérieur de nous remettre en possession de l'ivoire confisqué en deux fois et de nous autoriser à faire venir tout le stock d'ivoire qui se trouve au Bahr el-Ghazal, avec les enfants et les domestiques, dans un délai de dix-huit mois, étant donnée la grande distance. Ceci nous permettrait de subvenir à nos besoins et d'acquitter notre dû. Ou bien, alors, l'État procédera à l'achat de tout notre matériel et du stock qui se trouvent sur place et nous versera le prix de la vente... à moins que Son Altesse ne veuille bien nous laisser libre dans ce commerce [1]. » Malgré cet appel, il ne semble pas que l'ivoire ait été rendu à ses propriétaires, car un ordre du Khédive prescrivit au vékil des travaux de la hokoumdaria d'envoyer au Caire l'ivoire confisqué [2].

Un autre commerçant du Fleuve Blanc, Soliman Koutchouk Aly agha, fit valoir que la confiscation de son ivoire ne lui permettait pas de faire face aux nombreuses dettes qu'il avait contractées envers des commerçants européens et locaux, soit en numéraire, soit en achat de marchandises destinées à être revendues au Bahr el-Ghazal et au Bahr el-Zeraf, et que ses créanciers le pressuraient [3]. Ces derniers risquaient en effet d'être entraînés dans la ruine de leurs débiteurs. Trois d'entre eux : Habib Khoury, Guirguis Salib et Abd el-Messih Guirguis présentèrent une requête à la Maïa Sanieh disant que les commerçants du Nil Blanc leur devaient 11.000 livres, en vertu des effets souscrits par eux, et demandant à prélever leur dû sur la vente de l'ivoire appartenant à leurs débiteurs [4]. La requête ne fut pas honorée d'une réponse [5]. Dans une autre

[1] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 159, Kenawi Amouri, à Khartoum, à Khairi pacha, 20 novembre 1874.

[2] A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièce 100, le cabinet du Khédive au vékil des travaux du Soudan, 1er décembre 1874.

[3] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 174, Soliman Aly agha à la Maïa Sanieh, 22 novembre 1874.

[4] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 575, Habib Khoury, Guirguis Salib et Abd el-Messih Guirguis, commerçants à Khartoum, à la Maïa Sanieh, 15 février 1875.

[5] Le 3 mars 1875, les trois co-signataires se plaignirent en effet au Cabinet du Khédive de n'avoir pas reçu de réponse à leur requête (A. A., Reg. 30, *Arr. Abd.*, pièce 9).

requête, Habib Khoury et Guirguis Salib firent valoir qu'ils étaient créanciers de Mina Saad, tuteur des enfants mineurs de Ghattas, commerçant du Nil Blanc, pour la somme de 10.000 livres, et que s'ils n'étaient pas payés, leurs maisons de commerce seraient ruinées [1] : l'appel resta également sans réponse. Que faisait pendant ce temps le Conseil privé, chargé par le Khédive, en septembre 1874, d'étudier les mesures à prendre pour mitiger les rigueurs d'application du décret d'avril 1874? Soit qu'il jugeât la question trop épineuse pour la résoudre lui-même, soit qu'il attendît qu'on lui indiquât dans quel sens il convenait de chercher une solution, le Conseil ne fit rien. L'affaire ne vint en délibération qu'au mois de mai 1875, en présence du Ministre des Finances, qui déclara alors que le gouverneur du Soudan avait adopté certaines mesures pour remédier à la situation. L'examen de la question devenait dès lors sans objet et le Conseil s'empressa de la classer [2]. Ce que furent les mesures prises par Ayoub pacha, nous l'ignorons [3], de sorte qu'en définitive, nous ne pouvons dire si, et dans quelle mesure, les commerçants du Fleuve Blanc furent indemnisés pour l'ivoire et les mechras qu'on leur avait confisqués.

B) DIFFICULTÉS DE TRANSPORT.

De temps à autre, le Khédive recommandait au gouverneur du Soudan de fournir à certains commerçants « toute l'aide requise pour mener à bien leurs transactions». Ce fut le cas notamment, en novembre 1874, d'El-Hag Mohamed el-Habâbi el-Moghrabi, commerçant du Caire, qui désirait envoyer au Soudan quelques employés avec une grande quantité de marchandises pour les vendre [4]. La même faveur fut accordée, en février 1875, au commerçant El-Hag Abd el-Ghani el-Tazi, agent du

[1] A. A., Reg. 30, *Arr. Abd.*, pièce 434, Habib Khouri et Guirguis Salib au Cabinet du Khédive, 13 avril 1875.

[2] A. A., Reg. 38, *Arr. Meglis Khoussoussi*, pièce 73, p. 100, la Maïa au Conseil privé, 8 septembre 1874, et annotation en date du 3 mai 1875.

[3] Nous n'avons trouvé, dans les Archives, aucun document qui nous éclaire à ce sujet.

[4] A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs*, pièce, 2, p. 6, O. S. au gouverneur du Soudan, 17 novembre 1874.

Maroc au Caire, qui était associé avec le Marocain El-Cherif Essayed Aghali el-Omarani, chef d'une maison de commerce au Soudan, et qui désirait étendre ses opérations jusqu'au Darfour [1]. En juillet 1875, c'est le commerçant «bien connu» El-Hag Ahmed Hassan qui retourne dans son pays en passant par le Soudan ; comme il porte dix fusils et leurs accessoires, le moudir d'Esneh est invité à ne pas lui créer de difficultés à la douane [2], et les moudirs de Dongola, de Berber et du Kordofan, ainsi que le gouverneur du Soudan sont priés de «faciliter ses opérations commerciales [3]». En décembre de la même année, la Maïa donna encore l'ordre de faciliter le voyage des employés de Gazouli bey, prévôt des marchands du bandar de Messalamié, qui transportaient des marchandises au Soudan [4]. De quelle nature était cette aide ? Une lettre de Marno, publiée dans le journal de la Société de Géographie de Vienne, nous renseigne à ce sujet. L'envoi d'une énorme quantité de matériel pour la ligne télégraphique et pour la voie ferrée, ainsi que le transport constant de soldats envoyés d'Égypte au Soudan, obligeaient le gouvernement à mobiliser pour son usage tous les moyens de communication entre les deux pays, aussi bien maritimes que terrestres. Aussi les marchandises, faute de moyens de transport, s'entassaient-elles dans les principales stations, à Berber, à Korosko, à Wadi Halfa, en attendant de pouvoir être enlevées [5].

[1] A. A., Reg. 1, *Ordres supérieurs,* pièce 2, p. 3, O. S. au gouverneur du Soudan, 17 février 1875.

[2] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 160, p. 89, le mihradar au moudir d'Esneh, 28 juillet 1875.

[3] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièces 157, 158, 159 (p. 89) et pièce 10 (p. 90), le mihradar aux moudirs de Dongola, de Berber, du Kordofan et au gouverneur du Soudan, 28 juillet 1875.

[4] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièces 94, 95, p. 30, le mihradar aux moudirs de Dongola et de Berber, 8 décembre 1875. Le 8 janvier 1876, une recommandation est accordée à Mohamed Bechir «précédemment employé à la Cour de l'empereur d'Autriche-Hongrie» et qui retourne au Dongola, son pays, pour s'y établir (A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* p. 51, le mihradar au moudir du Dongola, 8 janvier 1876).

[5] Cf. *Mittheilungen der Kaiserlichen und Königlichen Geographischen Gesellschaft in Wien,* année 1875, p. 237, post-scriptum à une lettre de Marno de fin mars 1875. Marno précise qu'à Wadi Halfa, des marchandises destinées à la Mission catholique attendaient depuis cinq mois d'être transportées.

Il est donc vraisemblable que les lettres de recommandation, délivrées en haut lieu, devaient permettre à leurs détenteurs de se procurer aisément les bêtes de somme nécessaires au transport de leurs marchandises.

La difficulté des transports, en entravant l'arrivée et la circulation des produits, provoqua une hausse générale des prix au Soudan. Un paquet de riz qui valait naguère 2 piastres tarif à Khartoum, coûtait, à la fin de mars 1875, 13 piastres; la ville se trouvait d'ailleurs démunie d'approvisionnements, car on ne pouvait rien importer d'Égypte[1]. En 1875, les pluies tombèrent au Soudan en quantité insuffisante, et la récolte fut si mauvaise que les principales céréales triplèrent de prix[2]. La rapacité du fisc empêchait le développement des cultures. Selon le voyageur Junker, les Choukrié qui, jadis, vivaient seulement du produit de leurs troupeaux, s'étaient mis, sous l'influence du grand cheikh Abou Sin, à cultiver la terre. « D'année en année, écrit-il, les champs de céréales empiétaient sur le steppe herbeux; si léger était le travail, si abondante la récolte, que la tribu entière se serait certainement transformée en agriculteurs fixés au soleil, n'était l'avidité insatiable des percepteurs égyptiens[3]. » En 1876, l'abondance des pluies donna l'espoir d'une meilleure récolte dans la moudirieh de Berber; il fallut néanmoins, pour faire la soudure, envoyer de Khartoum à Berber 500 ardebs destinés à la nourriture des troupes[4].

C) CULTURE DU COTON.

La culture du coton, panacée rêvée par le Khédive pour remédier aux embarras financiers du Soudan, ne donna pas les résultats escomptés. Comme moudir général du Soudan méridional, Ismaïl Ayoub pacha, on l'a vu, avait fait des efforts pour étendre la culture du coton dans les

[1] MARNO, *Ibid.*

[2] Cf. JUNKER, *Travels in Africa*, t. I, p. 155.

[3] Cf. JUNKER, *op. cit.*, t. I, p. 156. Junker parcourut le pays en 1876.

[4] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièces 17, 21, Ayoub pacha au vékil des travaux du Soudan et au moudir de Berber, 16 août 1876.

diverses moudiriehs.[1]. Douze machines d'égrenage, commandées en Europe, venaient d'arriver en Égypte et leur prix d'achat s'élevait à 10.000 livres égyptiennes. Ces machines devaient être installées par groupes de deux, pour que l'une pût servir de rechange à l'autre, et être montées dans un atelier dont la construction coûterait 363 bourses. Le montant de la dépense à prévoir s'élevait donc à 4.178 bourses, auquel il y aurait lieu d'ajouter les frais de transport, ainsi que les salaires et traitements du personnel envoyé au Soudan pour le montage. La dépense était assez considérable pour qu'on se demandât au Caire si la récolte du coton au Soudan suffirait à faire face à tous ces frais [2]. Ayoub pacha se montra très réticent. Il déclara n'avoir commandé que six machines et avoir cru que chaque machine reviendrait, tous frais compris, à 1000 ou 1.200 livres tout au plus; il ajouta que certains commerçants à Khartoum avaient fait venir, pour leur propre compte, une machine d'égrenage à douze roues, munie d'une pompe pour l'irrigation et de tous les accessoires, et qu'elle ne leur avait coûté, transport et frais de montage compris, que 1.700 livres. « Mon prédécesseur ayant distribué des graines de coton aux habitants, poursuivait Ayoub pacha, nous espérions que la récolte de coton serait bonne. Nous nous sommes aperçus que le coton qui a réussi est celui qui a été planté le long des rigoles. Quant au coton cultivé en plaine avec l'eau de pluie, il n'a pas du tout réussi; après avoir poussé un peu, il s'est détérioré faute d'eau... Quand nous avons commandé les six machines, nous ignorions que Son Altesse avait donné l'ordre d'envoyer la grande machine de ses propriétés, d'une force de 18 chevaux. Cette machine est arrivée à Khartoum et on est en train de la monter [3]. Les recettes des moudiriehs du Soudan méridional n'étant pas en rapport avec les frais de ces machines, nous croyons que nous pouvons nous contenter de quatre machines seulement, qui seraient installées à raison d'une par moudirieh, à Berber, Dongola, Sennar et Fachoda. Chaque machine aurait une pompe centrifuge pouvant servir à

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 591 à 592, 595 à 596.

[2] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 3 février 1874.

[3] Sur l'emploi de machines de cette puissance au Soudan, cf. t. III, 2e partie, p. 595. Cette machine fut envoyée à Khartoum avec un mécanicien européen qui ne sut pas la monter.

l'irrigation [1].» Sur ces entrefaites, le vapeur *Minieh* arriva à Souakin avec huit machines d'égrenage. Bien que ce nombre dépassât ses besoins, Ayoub pacha décida d'en prendre livraison. Il insista toutefois pour que la Maïa Sanieh lui envoyât des pompes d'irrigation, car, à défaut de coton, dont la culture n'était encore qu'une espérance, les machines pourraient servir à l'arrosage. Les pompes centrifuges, susceptibles de fournir à peu de frais autant d'eau que 15 sakiehs, avaient beaucoup frappé l'imagination des omdehs et des habitants, qui seraient sans doute conduits à en commander plus tard pour leur propre compte. La culture du coton pourrait alors s'étendre et la perception de l'impôt s'en trouverait facilitée [2]. L'avantage de posséder des pompes d'irrigation à vapeur était même si grand qu'Ayoub pacha demanda l'envoi des quatre machines restantes, mais dépourvues de leurs roues servant à l'égrenage, car il ne comptait les utiliser que pour actionner les pompes [3]. Au Caire, on prit soin, avant d'exécuter la commande, de demander au hokoumdar quelle serait la hauteur d'aspiration des pompes [4]. La précaution était bonne, si l'on voulait éviter d'envoyer au Soudan du matériel inutilisable. On n'avait pas eu cette prudence, en ce qui concerne les machines d'égrenage. Celles-ci étaient accompagnées de chaudières qui pesaient chacune 55 kantars ; à leur arrivée à Souakin, on ne put les charger à dos de chameau et il fallut les renvoyer en Égypte pour les acheminer au Soudan par la voie du Nil [5]. Les services d'un ingénieur expérimenté, M. Orlowsky, furent engagés pour le Soudan ; à sa mort, il fut remplacé par un Français, M. Chélu [6].

La hokoumdaria acceptait en principe de recevoir le coton produit au Soudan en paiement de l'impôt. C'est ainsi qu'en mars 1874, le coton cultivé par les habitants de Guedaref fut accepté au prix de 50 piastres

[1] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 4 février 1874.

[2] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 10 février 1874.

[3] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 10 février 1874.

[4] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 11 février 1874. Ayoub pacha répondit que cette hauteur serait de 7 à 8 pieds à l'étiage du Nil.

[5] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 21, 22 mars 1874.

[6] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 7 Mourour, p. 95, Ayoub pacha à la Maïa, 29 août 1876.

le kantar de 110 rotls [1]. Comme il fallait trois kantars et demi de coton brut pour faire un kantar de coton égrené, le coton de Guedaref, égrené, pressé et emballé, revenait à 261 piastres et 25 paras le kantar, livré à Assouan [2]. L'année suivante (1875), le kaïmakam de la hokoumdaria acheta aux cultivateurs 3.200 kantars de coton égyptien, avec sa graine, au prix de 75 piastres le kantar. Après égrenage et pressage, le coton fut envoyé à Berber; il y en avait mille kantars environ, dont le prix de revient, rendu à Berber, s'élevait à 273 piastres et 30 paras. Interrogé sur le point de savoir s'il y avait lieu de l'envoyer au Caire pour y être vendu au compte du Soudan, ou d'en disposer sur place « au cas où l'on trouverait un acheteur», le Cabinet du Khédive prescrivit de le vendre sur place [3]. Telles sont les minces informations que les Archives égyptiennes nous ont livrées sur le coton; faute de documents plus complets, nous ne pouvons dire quelle fut la production du coton dans les moudiriehs dépendant de la hokoumdaria. Mais il paraît clair que le Soudan n'expédia en Égypte que fort peu de coton. Par ailleurs, la culture des céréales suffisait tout juste à la consommation intérieure. Ce qu'on appelait au Caire le commerce du Soudan continua donc, comme par le passé, à porter sur les plumes d'autruche, les gommes, l'ivoire, le séné, les peaux, le tamarin et le natron, produits soit dans les moudiriehs du Soudan, soit au Darfour et au Wadaï et même dans les provinces voisines du Bornou, du Baghirmi et du Borkou.

D) COMMERCE DU SOUDAN.

Dans une lettre adressée à M. Fowler en 1874, le Khédive déclarait que le commerce d'exportation du Soudan, par la voie de Boulac, s'était

[1] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 2 mars 1874.

[2] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 8 mars 1874. Il y a lieu de faire observer que le coton de Guedaref était en général exporté en Éthiopie.

[3] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 302, Khaled pacha au Cabinet du Khédive, 6 juin 1875; Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 138, le Cabinet du Khédive à Khaled pacha, 8 juin 1875.

élevé, l'année précédente, à 1.554.600 livres sterling, se décomposant comme il suit :

	£	s.	d.
Plumes d'autruche........	824.013	0	0
Gommes diverses.........	647.390	14	9
Dents d'éléphant.........	50.816	14	7
Tamarin...............	716	3	11
Cire vierge.............	1.759	5	4
Séné..................	4.082	16	2
Peaux de vaches.........	13.622	19	1
Café..................	12.112	10	6
Divers................	85	15	8
Total :	£ 1.554.600	0	0

Ces chiffres paraissent exagérés. Le consul de France au Caire estimait le courant commercial de l'Afrique vers l'Égypte à un chiffre beaucoup moindre. « Il est impossible de donner le chiffre exact des transactions qui se sont faites, écrivait-il, mais selon les gens les mieux renseignés, on peut, sans crainte d'exagération, évaluer à 600.000 livres sterling environ la valeur des produits qui du Soudan arrivent chaque année sur le grand entrepôt de Boulac.

« Ces 600.000 livres peuvent se répartir ainsi qu'il suit :

	£
Plumes d'autruche....................	300.000
Gommes........................	140.000
Dents d'éléphant....................	140.000
Séné..........................	60.000
Peaux..........................	7.000
Tamarin........................	2.000
Natron........................	5.000[1]

[1] Il y a lieu de faire remarquer que le total fait : £ 654.000 et non pas £ 600.000.

« Tous ces produits, ajoute-t-il, venaient uniformément par caravanes de chameaux ou par barques, selon les pays de provenance. Ainsi, en Nubie, au Sennar et au Kordofan, ces deux moyens sont employés concurremment et les arrivages sont constants, excepté pendant la saison des pluies. Du Darfour, tout venait au contraire par caravanes [1]. »

L'ingénieur Chélu, de son côté, estimait le commerce d'exportation du Soudan à 500.000 livres égyptiennes, montant dans lequel les gommes entraient pour 213.300 livres et les plumes d'autruche pour 82.300. Mais le commerce de l'ivoire n'y est estimé qu'à 12.300 livres, chiffre très faible et se rapportant vraisemblablement à une année de sous-production. Quant aux produits importés au Soudan, leur valeur ne dépassait pas, selon lui, 400.000 livres égyptiennes [2].

Les produits du Soudan qui arrivaient sur le marché du Caire étaient presque tous, si nous en croyons le consul de France, l'objet d'une « falsification incroyable ». Et cependant, expliquait-il, « la qualité de ces produits fait seule leur valeur lorsqu'ils se trouvent sur les marchés étrangers comme Londres et Paris, et qu'ils ont à lutter avec les produits similaires venant du Cap, de la Guinée ou de Zanzibar. Les mêmes produits varient, en effet, d'une manière considérable suivant les différents pays de provenance. Ainsi, pour l'Égypte même, les plumes d'autruche provenant du Darfour et du Wadaï, où l'autruche est sauvage, où elle vit dans des terrains secs qui lui conviennent et jouit de la liberté sans limite du Sahara, sont très supérieures aux plumes du Kordofan et du Sennar, où l'animal est domestiqué. L'oiseau n'a plus la même force ni la même souplesse et le plumage est moins brillant et moins fourni. » Le Kordofan reprenait au contraire l'avantage pour le commerce des gommes; c'était lui qui fournissait les meilleures qualités, tandis que le meilleur ivoire venait du Nil Blanc [3].

L'attaque du Darfour par les Égyptiens porta, on l'a vu [4], un coup mortel au commerce qui se faisait entre ce pays et l'Égypte. Mais les

[1] A. E., *Corresp. Commerciale*, le Caire, Patin au Ministre des Affaires étrangères, 9 janvier 1876.

[2] Cf. Chélu, *Le Nil, le Soudan, l'Égypte*, p. 105, 106.

[3] A. E., *Corresp. Commerciale*, le Caire, Patin au Ministre des Affaires étrangères, 9 janvier 1876.

[4] Cf. *supra*, p. 543.

conséquences de cette conquête ne se limitèrent pas à la disparition du commerce de caravanes qui se faisait entre Kobbé et Assiout. L'occupation du Darfour eut une répercussion sur son voisin de l'ouest. Les habitants du Wadaï n'étaient pas seulement, en effet, les fournisseurs habituels des Darfouriens qui revendaient ensuite les produits, importés chez eux, aux Égyptiens venus au Darfour par la voie du Kordofan, ils trafiquaient aussi directement avec l'Égypte et organisaient chaque année une grande caravane qui partait du Wadaï, traversait le désert libyque et venait faire tête à Siwa. Là, elle se divisait en trois fractions ; l'une d'elles venait à Kerdassé, dans la moudirieh de Gizeh, l'autre allait à Bengazi et la troisième gagnait Tripoli. Les caravanes qui entraient en Égypte par Kerdassé n'étaient tenues d'acquitter qu'un droit de douane de 8 p. 100, contre lequel il était donné une quittance de laisser-passer.

« Dans la nuit du 2 mars 1874, écrivait le consul de France au Caire, une petite caravane du Wadaï arrivait à Kerdassé, apportant, comme d'habitude, des plumes et de l'ivoire. Aussitôt les négociants européens se mettent en rapport avec elle et des transactions ont lieu, lesquelles devaient se terminer au Caire.

« Le 25 mars, la caravane arrivait au Caire, où elle était immédiatement cernée par 800 soldats et 4 pièces de canon. On s'emparait des femmes, des enfants, des domestiques qui étaient transportés à Tourah, et les Bédouins étaient contraints d'apporter leurs marchandises à Boulac, où, en présence d'employés de la moudirieh, elles étaient vendues aux enchères par les soins de l'octroi, qui prélevait encore sur le prix un droit de 6 p. 100 et ne délivrait aucune quittance ou laisser-passer aux acheteurs.

« Cette petite caravane n'était malheureusement que l'avant-garde d'une autre beaucoup plus considérable qui, apprenant à son arrivée à Siwa ce qui avait eu lieu en Égypte, a immédiatement renoncé à entrer dans le pays et s'est dirigée sur Tripoli, ce qui, depuis lors, a été imité par toutes les caravanes du Wadaï [1]. »

Sans doute l'action rapide et un peu brutale des autorités avait-elle sa raison d'être. Le gouvernement égyptien voulait mettre un terme au

[1] A.E., *Corresp. Commerciale,* le Caire, Patin au Ministre des Affaires étrangères, 9 janvier 1876.

trafic des esclaves et, en Égypte comme au Soudan, il avait dû prendre dans ce but des mesures très sévères et monopoliser d'une façon absolue le commerce qui venait de ces contrées. Mais la conséquence fut la même que celle qu'Ayoub pacha signalait naguère au Korfodan : en présence de procédés qu'il estimait vexatoires, le commerce disparut et le gouvernement perdit une source de revenus certains et que rien ne pouvait remplacer. Le divan du Commerce finit par s'en apercevoir. Saisi d'une plainte des commerçants, il écrivit en juin 1876 à la Maïa Sanieh pour signaler que le commerce de l'Afrique centrale avec l'Égypte, qui se faisait soit par Assiout, soit par Siwa, s'était détourné vers la Tripolitaine et Bengazi, et que ce fait était dû à la mauvaise organisation de la douane installée à Kerdassé et aux oasis qui précèdent Assiout [1]. La raison, on l'a vu, était tout autre, mais elle n'était pas de celles qu'il est aisé de reconnaître et d'avouer.

E) DROITS DE DOUANE À SOUAKIN.

Chose étrange, le commerce du Soudan continuait à suivre l'ancienne route des caravanes par Berber, Abou Hamed et Korosko, ou à employer la voie périlleuse du Nil avec ses transbordements onéreux, alors qu'une route plus proche et plus facile s'offrait au transport des marchandises entre l'Égypte et le Soudan, par Berber, Souakin et la mer Rouge. Pourquoi donc le commerce ne l'empruntait-il pas? C'est qu'à Souakin, la douane faisait payer aux produits du Soudan un droit de sortie de 8. p. 100, alors qu'à Alexandrie ce droit n'était que 1 p. 100. Le gouverneur du Soudan proposa donc de le ramener au même taux et suggéra en outre de réduire le nolis entre Souakin et Suez en le fixant à 8 piastres [2].

Mis au courant de cet état de choses, le vice-roi déclara que la taxe perçue par la douane de Souakin était une « dérogation aux règles » et chargea le divan du Commerce et de l'Agriculture d'examiner la question. Comme celle-ci avait trait au commerce extérieur du Soudan et donc aux relations de l'Égypte avec les puissances étrangères, le Khédive demanda

[1] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 14, p. 121, le divan de l'Agriculture et du Commerce à la Maïa, 7 juin 1876.

[2] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 9, p. 121. Le mihradar au divan de l'Agriculture et du Commerce, 22 octobre 1875.

à Nubar pacha de lui adresser un rapport sur les douanes des Échelles de la mer Rouge. Le ministre reconnut aussitôt l'anomalie qui existait dans la perception des droits de douane faite dans ces ports, selon que les articles d'exportation étaient destinés à l'Égypte ou à l'Europe.

« Ces derniers, écrivait-il, ne paient, conformément aux traités, que 1 p. 100 à leur sortie de Souakin ou de Massawa, tandis que les autres sont grevés d'un droit de 8 p. 100. Il en résulte que l'Europe peut se procurer à meilleur marché que l'Égypte les articles dont la nécessité peut se faire également sentir aux deux parties.

« Il est vrai qu'actuellement peu de vapeurs, à destination de l'Europe, fréquentent nos ports de la mer Rouge ; mais l'ouverture des marchés de Berbera et de Zeyla va amener dans ces parages des communications directes avec l'Europe. L'anomalie qui se trouve actuellement établie en principe se trouvera traduite en fait, et l'Égypte, quoique confinant à ses propres possessions du Soudan, va s'en trouver, en réalité, plus éloignée que les pays les plus lointains de l'Europe.

« La première mesure dont l'adoption est nécessaire en vue d'une extension à donner aux relations commerciales du Soudan avec l'Égypte, ainsi que l'a pensé Son Altesse, est la suppression totale de ce droit de sortie de 8 p. 100. Cette mesure est de première nécessité et la preuve en est dans ce fait, qui a été signalé par le gouverneur de Souakin, que les marchandises de Khartoum et même du Taka abandonnent en grande partie la voie plus facile de Souakin pour prendre, inutilement et sans nécessité aucune, celle plus dispendieuse de Korosko, dans le simple but d'éviter ce droit de 8 p. 100.

« Une autre considération se présente d'ailleurs à tous les esprits et milite en faveur de l'idée de Son Altesse. Avant l'ouverture du Canal, l'Europe se pourvoyait au Caire des articles du Soudan. L'Égypte, qui servait de pays de transit pour ces marchandises, gagnait par le travail et le mouvement que le transport et la manutention de ces produits exigeaient. La douane d'Alexandrie prélevait, de son côté, un droit de sortie de 1 p. 100.

« La mer Rouge est actuellement ouverte ; il n'y a aucun doute qu'un trafic régulier s'établira directement entre l'Europe et nos possessions du Soudan. C'est un état de choses que Son Altesse appelle de tous ses

veux et qui sera une source de richesses pour le Soudan. Mais ne serait-il pas à désirer que l'Égypte aussi profitât de ce commerce et qu'au lieu du Canal, ce fût son territoire qui servît au transit? L'Égypte peut-elle entrer en concurrence avec le Canal pour les marchandises du Soudan qui vont en Europe? On a tout lieu de le croire, car si ces marchandises sont dégrevées du droit de 8 p. 100, si, en outre, ainsi que Son Altesse l'a déjà ordonné, les nolis des bateaux khédivieh sont abaissés, si les marchandises n'ont que les frais de chemin de fer à supporter, il n'y a aucun doute, conformément à l'opinion de Son Altesse, que l'Égypte pourra servir de pays de transit et retirer des bénéfices par le commerce du Soudan.

« Son Altesse ayant exprimé ces idées, j'ai l'honneur de la prier de vouloir bien les confirmer en ordonnant la suppression du droit de sortie de 8 p. 100, prélevé dans les ports de la mer Rouge sur les articles à destination de l'Égypte et approuver le tarif amendé que j'ai l'honneur de lui soumettre pour les nolis des bateaux de la Khédivieh.

« Ainsi qu'on le verra, ce tarif a subi, d'une manière générale, une réduction d'un tiers sur chaque article. Cette réduction a paru suffisante à Son Altesse, jusqu'au moment où l'augmentation des transports permettra d'y porter des modifications ultérieures, si on le juge nécessaire[(1)]. »

La mesure demandée par le gouverneur du Soudan et soutenue par Nubar pacha, découlait du bon sens. Plus qu'une anomalie, c'était une absurdité qu'une marchandise envoyée du Soudan au Caire payât 8 p. 100 *ad valorem* si elle passait par Souakin, alors qu'elle ne payait rien par la voie de Korosko. L'existence de cette douane intérieure ne pouvait que nuire au commerce. Par contre Nubar pacha se berçait d'une illusion en pensant que cette mesure permettrait au territoire égyptien de concurrencer le Canal de Suez pour le transit des produits venant du Soudan et destinés à l'Europe. Si les produits du Soudan avaient été en abondance telle qu'il fallût affréter des navires spéciaux pour aller les charger à Souakin, alors peut-être les droits de transit élevés, prélevés au passage du Canal, eussent-ils été un obstacle à l'envoi des navires d'Europe en

(1) A. A., dossier 3/7, pièce 16, rapport de Nubar sur les douanes des Échelles de la mer Rouge, 29 décembre 1875.

mer Rouge, et encore à condition qu'il fût prouvé que le montant de ces droits dépassât les frais d'une double manutention à Suez et à Alexandrie, joints aux nolis des marchandises en mer Rouge et sur les voies ferrées égyptiennes ; mais les produits du Soudan n'avaient pas acquis une importance qui justifiât l'affrètement de navires spéciaux. Les navires venant de l'Océan Indien pouvaient donc cueillir, en passant dans les Échelles de la mer Rouge, les cargaisons partielles qui s'y trouvaient et offrir aux commerçants des conditions de fret avantageuses, puisque les droits du Canal de Suez, basés non pas sur le poids des marchandises transportées, mais sur les volumes utilisables pour le transport des cargaisons, ne s'en trouvaient pas augmentés pour l'armateur.

Il ne semble pas d'ailleurs que la mesure judicieuse préconisant la suppression du droit de sortie de 8 p. 100 à Souakin, ait été adoptée, puisqu'en septembre 1876, après son retour au Caire, Ismaïl Ayoub pacha en réclamait encore l'adoption, ainsi que la fixation du nolis entre Souakin et Suez à 8 piastres le kantar [1].

8. — LA CRUE DU NIL.

La connaissance de la crue du Nil est indispensable à la vie agricole de l'Égypte et même à la sécurité de son territoire. Aussi, depuis l'établissement d'un nilomètre à Khartoum, le Soudan devait-il fournir au Caire des renseignements journaliers sur la crue du fleuve. En 1874, le Khédive désira connaître non seulement le niveau du Nil, mais l'état des pluies dans les régions placées en amont de Khartoum et en Abyssinie [2] ; il voulut aussi rapprocher les chiffres qui lui étaient donnés de ceux des années 1285 à 1288 et parla même de remonter à l'année 1281 [3]. Le gouverneur du Soudan dut en conséquence lui adresser un état indiquant pour ces années-là le niveau du Nil jour par jour, à partir du mois

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 11 Mourour, p. 95, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 17 septembre 1876.

[2] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 12 mai 1874.

[3] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, la Maïa Sanieh à Ayoub pacha, 10 et 20 juillet 1874.

de Bachans[1] jusqu'au mois de Baba[2]. Le 8 mai 1874, correspondant au 1er Bachans, tout le personnel se trouvait en alerte à Khartoum. La crue ne commença cependant que le 17 mai, lorsque le Nil Bleu se gonfla des eaux tombées au Fazogle et en Éthiopie. A Khartoum même, les premières pluies ne firent leur apparition que le 12 juillet 1874[3]. Bientôt les renseignements donnés par Khartoum ne suffirent plus au Khédive; il désira recevoir journellement des moudiriehs de Berber et de Dongola des indications sur la hausse ou la baisse du fleuve[4]; il lui importait notamment d'avoir des détails sur le niveau de l'Atbara[5]. Cependant la crue augmentait toujours et bientôt la ligne télégraphique fut emportée; le vice-roi se trouva alors réduit aux seules informations que lui passa le moudir de Dongola[6]. Ce dernier fit bien tout ce qu'il put, mais ses informations étaient insuffisantes, imprécises et contredites parfois par celles qu'on recevait d'Assouan[7]. Le 22 août enfin, les télégrammes de Khartoum recommencèrent à passer après une interruption de dix-sept jours[8]. Le vékil des travaux du Soudan signala que le niveau du Nil avait atteint, le 17 août, 25 diraas et 6 kirats, chiffre supérieur de 2 diraas et 6 kirats à celui de l'année précédente. La crue était très forte et le Nil Bleu avait inondé des régions qui n'avaient jamais été atteintes par l'eau, « bien qu'on eût enregistré dans le passé un niveau de 27 diraas». Le vékil ajoutait que la crue continuerait quelque temps encore, alors qu'on considérait qu'elle atteignait généralement son point culminant à Khartoum le 22 août. Le Khédive ne comprit rien à ces chiffres et demanda des

[1] Ce mois copte commence le 8 mai de chaque année.

[2] Ce mois copte commence le 10 octobre de chaque année, et le 11 dans les années bissextiles.

[3] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 12 juillet 1874.

[4] A. A., Reg. 19, *Dép. Abd.*, le chambellan du Vice-roi au gouverneur du Soudan, 16 août 1874.

[5] A. A., Reg. 19, *Dép. Abd.*, le chambellan du vice-roi à Munzinger, 17 août 1874.

[6] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, le moudir de Dongola à la Maïa Sanieh, 16, 17 août 1874.

[7] A. A., Reg. 19, *Dép. Abd.*, la Maïa au moudir de Dongola, 18 août 1874.

[8] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, le vékil des travaux du Soudan à la Maïa Sanieh, 5 août (reçu le 22 août 1874).

explications[1]. Il résulte de celles-ci qu'en 1285 et 1286[2], soit en 1869 et 1870, la crue du Nil était évaluée à Khartoum avec un diraa mesurant 41 centimètres, unité de longueur qui différait de celle du Caire. A partir de 1871, on voulut unifier les unités et on adopta à Khartoum le diraa de 50 centimètres[3]; ainsi s'expliquait qu'en 1869, le niveau du Nil ait pu atteindre 27 diraas, qui correspondait à l'époque à 11 m. 07[4] et être néanmoins inférieur à celui de 1874, où le niveau atteignit 25 diraas $^1/_4$, soit 12 m. 62. Le vékil des travaux de la hokoumdaria ajoutait qu'il n'y avait aucune régularité dans la date du commencement de la crue, ni dans celle du maximum. C'est ainsi que :

en 1869, la crue avait commencé le		19 mai et atteint son maximum le		23 septembre
en 1870	—	19 mai	—	31 août
en 1871	—	20 mai	—	16 août
en 1872	—	17 mai	—	10 septembre
en 1873	—	11 mai	—	10 septembre

Enfin, en 1874, le Nil avait commencé à monter le 17 mai pour atteindre, le 17 août, une hauteur de 25 diraas et 6 kirats[5]. C'était, au dire du consul Hansal, la plus forte crue que l'on eût enregistrée depuis cinquante ans. La crue de l'Atbara fut également, cette année-là, très supérieure à celles des années précédentes[6], et le fleuve ne commença à baisser que le 29 août[7]. Le 31 août, le moudir de Berber informa la Maïa que ses eaux avaient irrigué 4 aksab de plus qu'en 1862[8].

[1] A. A., Reg. 19, *Dép. Abd.*, le chambellan du Khédive au vékil des travaux à Khartoum, 24 août 1874.

[2] Les documents relatifs à la crue font suivre les mois coptes de l'année de l'hégire. Or l'année musulmane 1285 commença le 24 avril 1868 et l'année copte le 10 septembre 1868 ; la crue du Nil débutant vers le 1er Bachans, soit le 8 mai, il s'ensuit que la crue de l'année 1285 est en réalité celle de l'année 1869.

[3] Il y a lieu de faire remarquer que le diraa du Nilomètre de Roda vaut un peu plus de 50 centimètres.

[4] Le document égyptien porte 11 m. 12.

[5] A.A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, le vékil des travaux à Khartoum à la Maïa, 24 août 1874.

[6] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, le vékil des travaux à Khartoum au chambellan du Khédive, 3 septembre 1874.

[7] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, le moudir de Berber au chambellan du Khédive, 29 août 1874.

[8] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, le moudir de Berber à la Maïa Sanieh, 31 août 1874.

A la suite de la crue de 1875 [1], le Khédive décida de poser un nilomètre dans la région de Berber, en aval du confluent de l'Atbara; sa construction devait être de tous points semblable à celle du nilomètre de Manial el-Roda [2]. Cependant lorsque, en 1876, Ismaïl Ayoub pacha vint au Caire, il exprima l'avis que cette construction n'était pas nécessaire et qu'on pouvait se contenter du nilomètre de Khartoum; le Khédive abandonna alors son projet [3].

9. — JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE.

Au dire de Hussein bey Khalifa, la justice au Soudan laissait beaucoup à désirer et, sur sa demande, le Khédive, on l'a vu [4], avait envisagé d'établir un méglis général qui siègerait à Chendi et remplacerait le méglis d'appel de Khartoum [5]. Toutefois, après la destitution de ce fonctionnaire et le rétablissement de la hokoumdaria, le vice-roi demanda à Ismaïl Ayoub pacha de lui faire connaître son avis sur ce projet [6]. Le hokoumdar fit d'abord valoir que sa réalisation serait coûteuse. Actuellement, les appointements de tous les fonctionnaires du méglis d'appel qui siégeait à Khartoum s'élevaient à 7000 piastres par mois seulement, somme inférieure aux traitements qu'il faudrait payer au président et au vice-président du méglis à établir à Chendi, et il y aurait, en sus, à payer les traitements des membres et des employés. Par ailleurs, le méglis d'appel du Soudan siégeait depuis plus d'un an à Khartoum. Il examinait

[1] Nous n'avons pas de renseignements précis sur cette crue, mais on sait qu'elle fut inférieure à celle des années précédentes.

[2] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 73, p. 167, O. S. au Ministre de la Guerre, 8 septembre 1875.

[3] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 205, p. 147, le mihradar au Ministre des Finances, 14 août 1876.

[4] Cf. t. III, 2ᵉ partie, p. 600.

[5] Ce méglis devait comprendre un président, pourvu de la deuxième classe, un vice-président pourvu de la troisième classe et trois membres ayant la quatrième classe, sans compter les commis et les agents hors cadres requis.

[6] A. A., Reg. 16, *Dép. Abd.,* pièce 505, Khairi pacha à Ayoub pacha, 21 décembre 1873.

les procès qui lui étaient soumis par toutes les moudiriehs du Soudan, les terminait au mieux et en temps voulu, et les transmettait au Méglis el-Ahkâm. Aucune plainte n'avait été présentée contre lui, à l'exception de celle de Hussein bey Khalifa, qui n'était pas fondée. Le président et les membres de ce méglis étaient des commerçants et des omdehs de la région ; ils étaient acceptés par tout le monde et on leur soumettait les procès commerciaux qu'ils tranchaient de la manière la plus appropriée. L'établissement d'un autre méglis occasionnerait donc tout d'abord un surcroît de dépenses auquel on ne pourrait faire face ; il provoquerait de plus un « arrêt» dans l'administration générale, car ces divers méglis essaieraient de s'immiscer dans les affaires administratives. « L'expérience encourue pendant les périodes antérieures au règne de Son Altesse est édifiante à cet égard, affirmait Ayoub pacha ; la concurrence entre les méglis, née de l'amour de la suprématie, avait alors abouti à la suppression du gouvernorat général et des méglis.» Le hokoumdar ajoutait que l'usage de la Poste et du Télégraphe étant parfaitement libre, toute personne qui avait à se plaindre du méglis de la moudirieh et qui n'aurait pas trouvé justice près de ce tribunal ou près du méglis d'appel, avait la faculté d'adresser directement sa requête au Méglis el-Ahkâm et de le saisir de sa plainte. Il demandait enfin que le président actuel du méglis d'appel, homme connu pour sa probité et sa piété, fût promu à la 2e classe sans augmentation de traitement [1], afin que le grade de bey le distinguât des autres présidents des méglis des moudiriehs [2].

Le Khédive se rallia à l'avis exprimé par le hokoumdar et renonça à organiser un méglis à Chendi [3]. Cependant, à l'usage, Ismaïl Ayoub pacha se rendit compte des lacunes de l'organisation judiciaire du Soudan. D'une part l'administration du pays était militaire et non pas civile, de l'autre les méglis du Soudan n'étaient guère compétents pour juger les procès politiques et les différends entre Européens. Aussi suggéra-t-il que les procès, au lieu d'être envoyés directement en appel au Méglis el-Ahkâm,

[1] Le président était en effet un commerçant aisé.

[2] A. A., Reg. 22, *Arr. Abd.*, pièce 261, Ayoub pacha à Khairi pacha, 24 décembre 1873.

[3] A. A., Reg. 16, *Dép. Abd.*, pièce 537, Khairi pacha à Ayoub pacha, 29 décembre 1873.

fussent d'abord soumis au gouvernorat général qui donnerait son avis à leur sujet et les transmettrait ensuite au dit méglis [1]. Il apparaissait sans doute au gouverneur que, par ce procédé, la marche de la Justice se trouverait accélérée et simplifiée.

En 1876, le cadi de Sennar décéda et le gouverneur du Soudan sollicita l'autorisation de nommer son fils en qualité de vékil, en attendant la nomination d'un nouveau cadi. Pour remplir ce poste, le Ministère de la Justice choisit le cheikh Mohamed Makki el-Assouani el-Hanafi, de l'université d'El-Azhar, et proposa sa nomination à l'agrément du Khédive [2].

Les rares documents que nous possédions de cette époque semblent indiquer que la sécurité intérieure fut assez bien assurée au Soudan pendant le gouvernement d'Ismaïl Ayoub pacha. Certains d'entre eux ont trait à la justice militaire, d'autres à des procès civils. Au Kordofan, un nommé Abdallah el-Takrouri, du kism de Khorsi, avait tué d'un coup de couteau le soldat Mabrouk Ibn Ahmed Sawahili, appartenant à la 7e compagnie du 2e bataillon. Comme le soldat assassiné n'avait pas d'héritier, le jugement charéi qui fut rendu laissa au Khédive le soin de choisir entre la peine capitale et le paiement par l'assassin du prix du sang, « à fixer d'accord avec lui » ; le Méglis el-Ahkâm ajoutait que, dans ce dernier cas, le coupable devrait être envoyé au Fleuve Blanc pour quinze ans. Après avoir examiné le détail et les circonstances de l'affaire, le Khédive décida de régler avec l'assassin le prix du sang et de le gracier de la peine de l'exil. Des instructions furent envoyées au gouverneur général du Soudan dans ce sens [3].

Les bandits continuaient de temps à autre à désoler les routes du Kordofan et menaçaient la sécurité du commerce. Pour y mettre fin, Ayoub pacha demanda la permission de traduire devant un conseil militaire et d'exécuter immédiatement, après leur condamnation, les malfaiteurs qui

[1] A. A., Reg. 17, *Arr Maïa Sanieh,* pièce 5 Mourour, p. 133, Ayoub pacha à la Maïa, 14 août 1876.

[2] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 26, p. 95, le Ministre de la Justice à la Maïa, 4 avril 1876.

[3] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.,* pièce 96, Khairi pacha à Ayoub pacha, 28 janvier 1874. Après enquête, on s'aperçut que le soldat Abdallah était décédé le 18 février 1874 à l'hôpital d'El-Obéid.

seraient arrêtés les armes à la main [1]. Le Khédive y consentit, à condition que le conseil militaire fût composé d'officiers « instruits, pondérés et équitables [2] ». D'autre part, le gouverneur général ayant appris, à son passage au Kordofan, que les habitants et les Arabes de la moudirieh possédaient des armes à feu, à eux vendues par des commerçants qui les faisaient venir d'Assiout par la route des oasis, le hokoumdar, disons-nous, demanda que des ordres fussent donnés au moudir d'Assiout, à l'effet de saisir les armes et la poudre qui se trouveraient en possession des commerçants traversant cette région pour se rendre au Soudan [3]. En novembre 1876, on évoqua au Caire un double assassinat commis au Kordofan, au cours duquel un nommé Ebeid Walad Beleila avait tué un certain Adam Ahmed, tandis que le chaouiche Gouda Mirsal tuait le soldat Gomaa Gouda ; le vice-roi voulait savoir si les assassins étaient toujours en prison au Kordofan ou s'ils avaient été transférés dans une autre localité [4]. Enquête faite, on apprit que les deux meurtriers étant tombés malades, avaient été envoyés à l'hôpital, où ils étaient décédés tous deux de mort naturelle, le premier le 22 juillet 1874 et le second le 9 juillet de la même année [5]. La justice, on le voit, était parfois lente dans son cours. Il en fut de même pour le moulazim Morghan agha et l'ombachi Farag qui, appartenant au bataillon de la moudirieh du Nil Blanc, avaient été condamnés tous deux à cinq ans de prison pour avoir tué un boulouk-

[1] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, pièce 639, Ayoub pacha à Khairi pacha, 23 juin 1874.

[2] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, pièce 299, le Khédive à Ayoub pacha, 1er juillet 1874.

[3] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 1, p. 110, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 14 juillet 1874. La lettre fut transmise le 26 août 1874, pour examen, au Conseil privé.

[4] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 449, Khairi pacha au moudir du Kordofan, 9 novembre 1876.

[5] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 192, le moudir du Kordofan à Khairi pacha, 11 novembre 1876. Des renseignements reçus par la suite au Caire, il appert que le chaouiche Mirsal fut en réalité envoyé au Darfour, où il périt au cours de l'expédition dans la région de Toma le 23 juin 1877 (A. A. Reg. 33, *Dép. Abd.*, pièce 151, Khairi pacha à Abd el-Razzak pacha, 20 juillet 1877 ; Reg. 48, *Arr. Abd.*, pièce 280, le gouverneur général du Darfour et du Kordofan à Khairi pacha, 10 novembre 1877).

amin [1]; le jugement stipulait qu'après avoir purgé leur peine, ils seraient versés dans le bataillon de Fachoda comme simples soldats. Le terme expiré, le procès-verbal du jugement fut renvoyé au Caire le 20 avril 1876. En octobre de la même année, le vékil des travaux de la hokoumdaria rappela que les coupables avaient achevé de purger leur peine et demanda au Caire de lui donner les instructions à suivre à leur égard [2].

Certaines affaires civiles nous sont connues par les plaintes ou requêtes adressées directement par les intéressés à la Maïa Sanieh. Un nommé Ahmed Chafei, demeurant à Wad Medani dans la moudirieh de Khartoum, après avoir hérité à la mort de son père, s'était rendu à Sennar pour s'entendre sur la succession avec l'un des héritiers, lorsque le moudir de cette localité se saisit de l'affaire et prétendit la régler lui-même. Ahmed Chafei protesta ; il demanda que l'affaire fut renvoyée à la moudirieh de Khartoum dont il dépendait, mais le moudir s'y opposa. L'intéressé télégraphia alors au Caire, une première fois de Khartoum en juillet 1874 et une seconde fois de Berber en novembre 1874, pour attirer l'attention du vice-roi sur son cas et le prier de le « sauver du moudir de Sennar» et de le «préserver de ses méfaits»[3]. En avril 1875, un certain Mikaïl Soukkar, qui résidait à Khartoum vit sa maison envahie la nuit par des voleurs qui prirent tout ce qu'il possédait en numéraire et en bijoux. La hokoumdaria n'ayant donné aucune suite à sa plainte, il s'adressa à la Maïa Sanieh pour qu'elle le fît rentrer en possession de ses biens. « Un grand nombre de vols, ajoutait-il, ont été commis dans la ville par des soldats. Les houkkam actuels sont impuissants à mettre la main sur les coupables qui sont des militaires. Nous commençons à craindre pour notre vie, car la sécurité fait complètement défaut [4].» En mars 1876, ce

[1] Ou sergent-major.

[2] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 24, le vékil des travaux du Soudan à Khairi pacha, 17 octobre 1876. Le 8 mai 1877, Gordon pacha manda à Khairi pacha qu'aucune réponse n'avait été faite à la lettre du 17 octobre, et que les intéressés se plaignaient d'être maintenus en prison alors qu'ils avaient purgé toute leur peine (A. A., Reg. 46, *Arr. Abd.*, pièce 266, Gordon à Khairi pacha, 8 mai 1877).

[3] A. A., Reg. 25 et 28, *Arr. Abd.*, Ahmed Chafei à la Maïa Sanieh, 8 juillet, 28 novembre 1874.

[4] A. A., Reg. 30, *Arr. Abd.*, pièce 460, Mikaïl Soukkar à la Maïa Sanieh, 16 avril 1875.

fut le tour de Mohamed Ezzat bey de se plaindre. Alors qu'il se trouvait chez lui, à Guedaref, où il exerçait le commerce, des soldats Chaïghié l'attaquèrent en pleine nuit, le rouèrent de coups, lui et ses enfants, et lui volèrent ses biens. Le lendemain, sa maison fut de nouveau assaillie par 150 soldats, officiers en tête, qui emmenèrent tous ses domestiques. Il porta plainte à la Maïa Sanieh contre le sersawari commandant l'ordre de Chaïghié et demanda la restitution de ses biens [1]. L'enquête faite à cette occasion montra qu'Ezzat se prévalait d'un grade de miralaï qui lui aurait été octroyé par Constantinople, alors qu'en réalité il avait celui de *Istable Amer,* ou écuyer du Sultan; quant à l'affaire pendante entre Saleh agha, sersawari des Chaïghié, et lui, le maamour de Guedaref avisa la hokoumdaria deux mois plus tard qu'elle avait été liquidée par une transaction [2]. Dans le courant de 1875, un nommé Mohamed Rizkallah, appartenant au kism de Halfa, s'était plaint à la Maïa Sanieh que les biens qu'il possédait au Wadi Horra lui eussent été pris de force par un nommé Soliman Daoud et ses partisans, et un ordre du Cabinet vice-royal, en date du 11 novembre 1875, avait prescrit que ces biens lui fussent restitués. Or le nazir du kism refusa de se conformer à cet ordre et répondit à l'intéressé, qui se plaignait : « Vous n'aurez pas les biens avant l'apparition du Mahdi. » Ses commis mettaient également des entraves à l'exécution de la décision. Mohamed Rizkallah dut recourir à nouveau à la Maïa et la prier de donner des ordres à l'Administration des Chemins de fer soudanais pour être remis en possession de ses biens [3]. Du fait qu'en l'espace de trois ans, quatre plaintes seulement en déni de justice furent soumises à la Maïa, on peut conclure que la justice fut convenablement rendue au Soudan pendant l'administration d'Ismaïl Ayoub pacha.

A une ou deux exceptions près, la paix semble avoir également régné entre les tribus. Dans la région de Shakka, était établie la tribu arabe des Messiria qui, jadis nombreuse et puissante, avait vu son importance dé-

[1] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièce 101, Khairi pacha au kaïmakam du Soudan, 26 mars 1876.

[2] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièce 463, Ayoub pacha à Khairi pacha, 7 mai 1876.

[3] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièce 310, Mohamed Rizkallah à la Maïa Sanieh, 26 avril 1876.

croître à la suite de l'expansion des Hawazma et des Bedayria [1]. En 1876, les cheikhs de cette tribu se plaignirent des attaques que dirigeaient contre eux les employés de la moudirieh du Bahr el-Ghazal et Shakka, et sollicitèrent leur rattachement au Darfour. Puis, sans attendre la décision du gouverneur général du Soudan, ils quittèrent le territoire qu'ils habitaient, se dispersèrent, et une partie d'entre eux vinrent s'établir au Kordofan, pour échapper aux attaques du vékil de la dite moudirieh. Le maamour du Bahr el-Ghazal réclama aussitôt ; il déclara que ces Arabes avaient commis des méfaits et demanda à ce qu'on les fît revenir de force à Shakka. Ismaïl Ayoub pacha ne déféra pas à cette demande. N'ayant eu aucune connaissance des méfaits qu'on leur reprochait, il prescrivit à Abd el-Razzak bey qui gérait le gouvernorat général en son absence, de faire rattacher ces Arabes à la moudirieh du Kordofan « comme par le passé», et de les maintenir dans la région d'El-Adik, dépendant de cette moudirieh, où ils étaient venus s'établir [2]. Quant aux méfaits qui leur étaient imputés, il incombait au vékil de la moudirieh du Bahr el-Ghazal d'envoyer un délégué auprès d'eux pour procéder, s'il y avait lieu, à l'enquête requise [3].

En août 1876, certaines localités habitées par les Dabaïné furent attaquées par des brigands et plusieurs personnes tuées. Le vékil des travaux à Khartoum ordonna aussitôt à Walad Zayed, cheikh de cette tribu, et au sersawari Mohamed agha Orfali d'enquêter sur cet incident [4]. Nous ne connaissons pas le résultat de cette enquête ; mais comme les Dabaïné habitaient un territoire limitrophe de l'Abyssinie et que les Abyssins, pillards de nature, avaient à plusieurs reprises montré des desseins agressifs à l'égard de cette tribu, il est probable qu'il s'agit ici d'un incident de frontière, et non pas d'un crime inter-tribal affectant la sécurité intérieure du Soudan.

[1] Cf. H. A. MacMichael, *op. cit.*, t. I, p. 287.

[2] D'après H. A. MacMichael (*op. cit.*, t. I, p. 272), les Messiria se trouvent actuellement dans la partie méridionale du Kordofan, au sud d'Abou Zabad.

[3] A. A., Reg. 24, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 8 Mourour, p. 21, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 16 février 1877.

[4] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 146, Ayoub pacha au vékil des travaux à Khartoum, 3 septembre 1876.

10. — TRAVAUX D'ÉDILITÉ À KHARTOUM.

Comme gouverneur général, Ismaïl Ayoub pacha continua à Khartoum les travaux d'édilité qu'il avait entrepris étant gouverneur du Soudan méridional [1]. La ville en avait grand besoin. Le colonel Long, qui passa au mois de mars 1874 dans la capitale du Soudan, écrit que la ville, avec ses constructions blanchies à la chaux, au milieu desquelles pointent les minarets des mosquées, a l'aspect d'une cité égyptienne. « Les rues sont tortueuses, étroites, ajoute-t-il, et l'écoulement des eaux est si mal assuré que pendant la saison des pluies de grandes mares stagnantes exhalent des miasmes meurtriers et engendrent ces fièvres qui règnent encore aujourd'hui, bien qu'elles deviennent chaque année moins fréquentes [2]. » Au cours de l'été 1874, la crue du Nil, on l'a vu, fut excessivement forte et Khartoum se trouva en sérieux danger d'être balayé par l'inondation. Le niveau du fleuve s'éleva à 1 mètre 50 au-dessus de celui de la ville. Il fallut entourer celle-ci de forts retranchements sur lesquels les soldats et les indigènes montèrent la garde jour et nuit, « car il suffisait, déclare Hansal, d'une violente tempête, comme il en éclate à tout moment pendant la saison des pluies, pour détruire Khartoum en quelques minutes [3]. » En 1876, la crue du Nil fut également très forte et Khartoum pratiquement transformé en lac [4].

Ismaïl Ayoub pacha engagea vivement les habitants à entreprendre la construction de bâtiments en pierre et décida, à cet effet, de leur vendre des terrains non bâtis appartenant au gouvernement. Mais ici encore la routine administrative s'opposait à ce qu'on fît vite et bien. « Par suite de l'exiguïté de certaines habitations, expliquait le gouverneur général, on jugea nécessaire de les démolir et de les reconstruire sur une plus vaste étendue de terrain, après avoir entrepris l'achat de la parcelle avoi-

(1) Cf. t. III, 2e partie, p. 599.

(2) Cf. Long, *L'Afrique Centrale*, p. 17.

(3) Cf. *Mittheilungen etc., Wien*, 1874, p. 477, lettre de Hansal, Khartoum, 3 août 1874.

(4) Cf. *Mittheilungen etc., Wien*, 1876, p. 521, lettre de Hansal, 9 septembre 1876; Junker, *op. cit.*, t. I, p. 229.

sinante. L'autorisation préalable du Ministère des Finances étant requise pour cette opération, il en résultait une perte de temps qui empêchait les habitants de terminer leurs constructions avant la saison des pluies ; ces dernières détruisaient alors une partie des matériaux et les habitants furent, de ce fait, conduits à renoncer à l'achat des terrains et à l'érection des constructions.» Le gouverneur général demanda en conséquence l'autorisation de procéder à la vente des terrains du gouvernement, sans en référer aux Finances [1]. Le Khédive accorda l'autorisation demandée, tout en faisant observer que cette pratique était contraire aux règlements en vigueur sur le territoire égyptien [2].

Pour trouver les fonds nécessaires à l'organisation du bandar, à l'agrandissement des rues, au renforcement des ponts établis sur le Nil et au creusement des drains destinés à l'écoulement des eaux de pluie, Ayoub pacha établit à Khartoum, sur les propriétés, un impôt dont le total se monta à 58.000 piastres, mesure qui fut approuvée par le Khédive [3]. Autour du palais du gouvernement récemment construit, s'étendait un jardin d'une vingtaine de feddans de superficie. Comme il n'y avait pas de jardiniers au Soudan, le hokoumdar sollicita au Caire l'envoi d'un chef-jardinier européen et de deux aides-jardiniers égyptiens, avec les graines nécessaires, pour organiser ce jardin et en tirer profit [4]. Le Khédive autorisa l'envoi à Khartoum d'un chef-jardinier «indigène» et de deux aides [5].

De l'embellissement de Khartoum sous l'administration d'Ismaïl Ayoub pacha, les lettres des résidents et les récits des voyageurs témoignent à l'envi. «Khartoum subit un bon nombre de transformations pour le

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 7, p. 64, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 5 avril 1876.

[2] A. A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 10, p. 98, O. S. au gouverneur du Soudan, 11 juillet 1876.

[3] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 4 Mourour, p. 95, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 27 juillet 1876; Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 13, p. 98, O. S. au gouverneur du Soudan, 23 août 1876.

[4] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 5 Mourour, p. 133, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 14 août 1876.

[5] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 44, p. 149, le mihradar à la Khassa, 25 août 1876.

mieux, écrit en 1876 Giegler à Baker. Des routes larges et nouvelles sont percées à travers la ville ; l'endroit devient dans l'ensemble plus plaisant et, ce qui est plus important encore, plus salubre [1]. » « Le gouverneur actuel, écrit Hansal de son côté, exécute des travaux publics en même temps qu'il élève de nombreuses et belles constructions qui, dans peu de temps, feront de Khartoum une ville moderne [2]. » C'est du Nil Bleu surtout que la ville apparaissait à son avantage. « Au delà des jardins, écrit Junker, on aperçoit le palais du gouvernement, qui est l'édifice le plus important de Khartoum. Cette construction à deux étages, en briques solides, avec ses murs peints en couleur claire et ses volets verts, présente une apparence tout à fait majestueuse, surtout par contraste avec les maisons qui l'entourent... Tout le long de la berge, en aval du palais, le Nil Bleu est contenu par un mur de pierre massif, tandis que le côté opposé de la rue est occupé par la moudirieh ou divan, qui fait face aussi à la rivière et qui contient les bureaux et la résidence officielle du moudir de la province de Khartoum. Cet édifice est suivi d'une douzaine de maisons en briques, de piètre apparence, qui comprennent la résidence du consul d'Autriche, le bureau du Télégraphe et la résidence du directeur, ainsi que la Poste. Les résidences voisines des commerçants grecs sont pourvues de vérandahs, sous lesquelles la communauté européenne se rassemble ordinairement le soir pour bavarder, fumer et siroter son mastic ou arak.

« La rue qui suit cette rangée de maisons, le long de la berge élevée du fleuve, mesure à peine dix pas de large, et doit être continuellement protégée contre l'envahissement des eaux, pendant la saison pluvieuse, par des troncs d'arbre et des digues en terre. Lorsque le Nil est bas, la berge descend en pente douce sur une centaine de pas depuis la rue jusqu'au fleuve ; mais, pendant le kharif, tout cet espace est recouvert par les eaux, et lorsque la saison est exceptionnellement pluvieuse, l'eau déborde même et inonde une partie de la ville.

« Au delà du groupe de maisons grecques, des jardins s'étendent de nouveau vers l'ouest, dans la direction du confluent, et là se trouvent les

[1] Cf. Murray et White, *Sir S. Baker, a Memoir,* p. 233, Giegler à Baker, 30 mai 1876.

[2] Cf. *Mittheilungen...*, *Wien,* 1876, p. 521, lettre de Hansal, 9 septembre 1876.

vastes terrains de la Mission catholique[1], dont les bâtiments se détournent de la rivière pour border une rue étroite de la ville. À proximité, Ismaïl Ayoub pacha a percé récemment une grande avenue pour faciliter les communications entre la rivière et l'intérieur de la ville. Plus loin, vers la pointe de la péninsule, s'élevait l'arsenal qui fut ensuite transporté en amont du palais du gouverneur[2].» Les fortes pluies de l'année 1876 produisirent des dégâts dans la ville. Lorsque Émin y passa en novembre de cette année-là, il constata que de nombreuses maisons s'étaient effondrées, parmi lesquelles le bureau du Télégraphe, et qu'on avait commencé à reconstruire la vieille moudirieh qui était fort délapidée[3].

11 — LA VIE SOCIALE À KHARTOUM.

Le monopole de l'ivoire décrété par le gouvernement porta, nous l'avons vu, un coup sérieux aux commerçants du Fleuve Blanc, ainsi qu'à

[1] En septembre 1876, un différend surgit entre le curé de la paroisse catholique et l'ingénieur du Tanzim, au sujet d'une parcelle de terrain à prendre sur le jardin de l'église frappé d'alignement. L'ingénieur demandait une bande de 2 m. 50 de large et le curé ne voulait accorder que 1 m. 50. Appelé à trancher le différend, Ayoub pacha, qui se trouvait au Caire, fixa à 2 mètres la largeur de la bande à abandonner (A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.,* pièces 148, 149, le hokoumdar du Soudan au vékil des travaux de la hokoumdaria et au curé de la paroisse catholique à Khartoum, 3 septembre 1876). Deux ans plus tôt, en 1874, les prêtres catholiques avaient songé à acquérir un terrain de 6 sakiehs situé sur le bord du fleuve, à trois heures de distance au nord de Khartoum. Ce terrain, frappé de l'impôt du kharag, était cultivé par des habitants qui payaient au gouvernement une redevance annuelle de 700 piastres et fraction pour chaque sakieh. Les prêtres s'étaient entendus avec eux ; ils s'engageaient à payer l'impôt au gouvernement et demandaient à ce dernier de les avertir trois mois à l'avance, au cas où il voudrait les exproprier. Leur but était d'obtenir un terrain qu'ils cultiveraient eux-mêmes, afin de subvenir à leurs besoins. Le Khédive refusa d'autoriser la cession de ce terrain et spécifia qu'aucun terrain ne devait être cédé ni à la mission ni à d'autres Européens (A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.,* pièce 542, Ayoub pacha à Khairi pacha, 13 avril 1874 ; Reg. 17, *Dép. Abd.,* pièce 408, Khairi pacha à Ayoub pacha, 17 avril 1874).

[2] Cf. Junker, *op. cit.,* t. I, p. 175 à 178. Junker séjourna à Khartoum en mai et juin 1876.

[3] Cf. Schweitzer, *The Life and Work of Emin pasha,* t. I, p. 41.

leurs bailleurs de fonds, et souleva à Khartoum un tollé de récriminations. On en voulait surtout à Gordon, à qui l'on reprochait de bloquer tous les moyens de communication des marchands d'esclaves avec l'intérieur [1]. Abou Séoud, renvoyé de Gondokoro par le colonel, vint s'établir dans la capitale du Soudan ; il s'habilla à l'européenne et commença, dès lors, à se pavaner dans la ville [2]. La petite société européenne de Khartoum comprenait M. Rosset, vice-consul d'Allemagne [3], qui, pour l'aider dans son commerce, avait engagé les services de Rudolf Slatin [4] ; M. Martin Hansal, consul d'Autriche, qui tenait l'harmonium chaque dimanche dans la chapelle de la Mission catholique, décorée des portraits des saints noirs [5] ; M. Giegler, allemand de nationalité et directeur des Télégraphes du Soudan, Lumbroso, italien, et directeur de la Poste [6]. On voyait aussi passer souvent Mgr. Comboni, évêque du Soudan, lorsqu'il se rendait au Kordofan où la Mission catholique avait des établissements. Devant le palais du gouverneur s'élevait un sycomore majestueux, dont le feuillage épais formait un dôme vert sombre impénétrable aux rayons du soleil. C'est là qu'Ismaïl Ayoub pacha avait coutume, lorsque le soleil s'était couché derrière Omdurman, de tenir salon et d'offrir le café et la pipe à ses invités et aux voyageurs de passage, assis sur des chaises européennes ou des canapés [7]. Au retour du hokoumdar du Darfour, des banquets et des fêtes furent donnés en son honneur par les principaux notables, flibustiers enrichis au cours des années pré-

[1] Sur les doléances des commerçants, cf. Thomas Wright, *The Life of Colonel Fred. Burnaby*, p. 85 et aussi R. K. Mann, *The Life, Adventures and Political Opinions of Colonel Fred. Burnaby*, p. 63.

[2] Cf. Murray et White, *op. cit.*, Giegler à Baker, 30 mai 1876. Abou Séoud demanda à la hokoumdaria de lui vendre une parcelle de terrain d'une superficie de 8.986 diraas, au prix de 2 piastres et 2 paras le diraa (A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 9, p. 90, le Ministre des Finances à la Maïa, 26 mars 1876).

[3] Il avait épousé la fille de Debono, le marchand d'ivoire maltais.

[4] Le futur Slatin pacha, auteur de l'ouvrage : *Fire and Sword in the Sudan*.

[5] Cf. dans *L'Esplorator*, du 15 août 1877, p. 54, l'article intitulé : Le couvent de Khartoum et les missions catholiques du Nil Blanc. M. Hansal résidait au Soudan depuis 1853.

[6] Cf. Junker, *op. cit.*, t. I, p. 164 et suiv.

[7] Cf. Junker, *op. cit.*, t. I, p. 172.

cédentes par le commerce des esclaves. Le voyageur Junker assista à la fête donnée par Ahmed Agad. « Tandis que nous sirotions notre café et fumions nos cigarettes, écrit-il, l'orchestre militaire nègre jouait des airs d'opéra italiens et français, suivis par un morceau de musique populaire du Caire et une valse de Strauss; le tout exécuté assez bien, compte tenu de quelques notes discordantes çà et là .... Le coûteux service de table appartint à l'origine à l'infortunée Mademoiselle Tinné, qui l'offrit au vice-consul de France Thibaut, des mains de qui il passa à la Mission catholique, à qui Ahmed Agad l'avait emprunté pour l'occasion ... Après le dîner, le pacha, grand amateur de musique, réclama un morceau d'*Aïda* de Verdi, qui fut suivi de danses ...[1] » Les fièvres malignes qui accompagnèrent l'inondation de la ville pendant l'été de 1876, firent des vides parmi la société européenne et Madame Giorgi bey, femme de l'Inspecteur de Santé, qui était italienne, décéda. Par contre, la colonie européenne s'enrichit d'un nouveau membre : l'ingénieur français Chélu [2].

A son retour au Caire, en août 1876, le gouverneur général demanda des récompenses pour ses principaux collaborateurs. Hassan Hilmi pacha, moudir général du Darfour, reçut le Medjidieh de 2e classe pour l'activité qu'il avait déployée dans l'organisation de cette province. La 3e classe du même ordre fut accordée à Aly bey el-Kurdi, moudir du Fleuve Blanc, qui avait réprimé la révolte des Chillouk, ainsi qu'à Mohamed Saïd bey, moudir du Kordofan, « pour la diligence dont il avait fait preuve lors du passage par sa moudirieh des troupes et des munitions destinées au Darfour». Le Medjidieh de 4e classe fut décerné au sersawari Youssef agha Arnaout et à Mohamed effendi el-Tohâmi, moawen du gouvernorat, pour les efforts déployés par eux au Darfour [3]. Saleh, cheikh de Gallabat reçut le Medjidieh de 4e classe, ainsi que Mahmoud Walad Zayed, cheikh des Arabes Dabaïné, pour sa ponctualité à « régler annuellement et au complet les impôts fixés pour les Arabes sous ses ordres» et pour l'aide qu'il apportait à la protection des frontières. Enfin Mohamed Hassan bey, président de la Cour d'Appel, qui avait déjà reçu le grade de 2e classe

[1] Cf. JUNKER, *op. cit.*, t. I, p. 179 à 181.
[2] Cf. SCHWEITZER, *op. cit.*, t. I, p. 41.
[3] Le gouverneur général demanda en même temps pour eux le grade de 3e classe.

sans augmentation de traitement, se vit octroyer une augmentation de 2.000 piastres pour le récompenser du zèle avec lequel il s'acquittait de ses fonctions et du soin qu'il mettait à gérer les affaires de la hokoumdaria en l'absence du gouverneur général [1].

A la fin du mois d'août 1876, Ismaïl Ayoub pacha prit ses dispositions pour retourner au Soudan [2]. Il comptait se mettre en route dans les premiers jours de septembre et emprunter la voie du Nil [3] pour rejoindre Khartoum. Cependant il ne partit pas. Nous ignorons la raison pour laquelle le Khédive le retint au Caire. Il s'y trouvait encore au mois de février 1877 lorsque Gordon revint d'Angleterre et fut nommé gouverneur général du Soudan à sa place.

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 5 Mourour, p. 133, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 14 août 1876 ; Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 12, p. 81, la Maïa au gouveneur du Soudan, 28 août 1876.

[2] Dans une lettre du 25 août 1876, à la Khassa, Khairi pacha mentionne que le gouverneur général se dispose à partir dans peu de jours (A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 44, p. 149).

[3] Ayoub pacha demanda à profiter jusqu'à Korosko d'un bateau de touristes qui se rendait à Wadi-Halfa (A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 8 Mourour, p. 112, Ayoub pacha à la Maïa, 6 septembre 1876).

CHAPITRE XVIII.

L'ADMINISTRATION DU SOUDAN ORIENTAL.

1. — ORGANISATION DE LA MOUDIRIEH GÉNÉRALE ET PERSONNEL ADMINISTRATIF.

Tandis qu'Ismaïl Ayoub pacha assumait, avec le titre de hokoumdar du Soudan, l'administration des provinces groupées le long des deux Nils, Munzinger continuait à diriger, en pleine indépendance, les destinées du Soudan oriental, à la tête duquel le Khédive l'avait placé au mois de février 1873 [1].

Munzinger, on l'a vu, avait tout d'abord établi les services centraux de son gouvernement à Senhit. De ce point, placé à distance à peu près égale de Massawa et de Kassala, il pensait pouvoir surveiller aussi bien le littoral de la mer Rouge que la moudirieh du Taka, et il avait envoyé Alaeddin bey à Souakin, pour diriger les affaires de ce gouvernorat dont la position, quelque peu excentrique, exigeait, disait-il, la présence d'un fonctionnaire « d'une certaine position et capacité [2] ». Farag bey el-Zeini succéda à Alaeddin bey comme moudir du Taka [3]. A l'usage, cependant, Munzinger se rendit compte que cette organisation n'était guère viable. La maamourieh du Senhit était trop peu importante pour contenir les services centraux de la moudirieh générale. Ses recettes étaient insignifiantes et les fonds nécessaires à l'entretien des deux bataillons du 2e régiment d'infanterie, dont l'un tenait garnison à Keren et l'autre à Amideb,

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 537. Le titre de Munzinger était : moudir général du Soudan oriental et gouverneur du littoral de la mer Rouge.

[2] Cf. t. III, 2e partie, p. 538.

[3] Cf. t. III, 2e partie, p. 560.

provenaient entièrement du Taka. D'autre part, c'est à Kassala qu'il projetait d'établir la Cour d'Appel dont la création avait été décidée. Pour ces diverses raisons, Munzinger proposa au Caire, en avril 1874, de rattacher la maamourieh du Senhit à la moudirieh du Taka [1]. Lorsque, au mois de juin 1874, le moudir général se rendit à Kassala, il constata que l'administration de la moudirieh du Taka était dans un état déplorable et que des arriérés d'impôts importants étaient dus par les Arabes. Comme ce fâcheux état de choses résultait de la mauvaise gestion du moudir, Munzinger décida de se passer des services de Farag bey el-Zeini, de prendre en personne la direction des affaires à Kassala et de se contenter, pour l'aider, des services du vékil de la moudirieh. Le 9 juin 1874, les services de la moudirieh générale du Soudan oriental furent donc transférés au Taka. Les tournées d'inspection que Munzinger comptait faire dans sa province ne dureraient pas, en général, plus de deux ou trois mois, pendant lesquels l'administration de la moudirieh serait confiée au vékil et aux moawens de la direction générale [2]. En décembre 1874, Munzinger fit nommer M. Hagenmacher, officier suisse, en qualité de moawen à la moudirieh générale et de « maamour des explorations », au traitement de 1.400 piastres par mois [3]. A la même date, Alaeddin bey fut nommé vékil du Soudan oriental et vit son traitement augmenter de 1000 piastres par mois [4]. En août 1875, lorsque Munzinger se disposa à partir pour Aoussa, Alaeddin bey vint le remplacer dans son poste, et le Khédive choisit, pour gouverner la place de Souakin, Moustapha bey el-Tosselli, officier de marine expérimenté, qui lui parut présenter toutes

[1] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 51, p. 82, Munzinger à la Maïa, 27 avril 1874. La mesure fut approuvée par le Khédive le 3 juin 1874 (A. A., Reg. 1948, *Ordres supérieurs,* pièce 16, p. 64).

[2] A. A., Reg. 1875. *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 58, p. 103, Munzinger à la Maïa, 12 juillet 1874. La mesure fut approuvée par le Khédive le 1er août 1874 (A. A., Reg. 1948, *Ordres supérieurs,* pièce 17, p. 74).

[3] A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs,* pièce 5, p. 12, O. S. à Munzinger, 1er décembre 1874; Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 7, p. 36, Munzinger à la Maïa, 12 décembre 1874.

[4] A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs,* pièce 49, p. 26, O. S. à Alaeddin bey, 1er décembre 1874. Cette augmentation fut accordée à titre d'indemnité de déplacement.

les qualités requises pour diriger l'administration de ce port [1]. Quelques mois plus tard, Moustapha bey fut transféré à Massawa, devenu un port très actif en raison du mouvement des troupes destinées à l'Abyssinie, et le vice-roi nomma, comme gouverneur de Souakin, Ahmed pacha el-Daramalli [2]. Il ne semble pas, d'ailleurs, que Moustapha bey ait longtemps occupé son nouveau poste, si tant est qu'il le rejoignit, car, à la fin de février 1876, un ordre supérieur nomma Ibrahim bey Arbakleri, maamour du port de Massawa [3].

En mars 1876, Alaeddin bey fit valoir qu'étant retenu à Senhit pour surveiller la sécurité des frontières et exécuter les ordres que lui adressait Rateb pacha, il ne pouvait s'occuper en personne de la moudirieh du Taka, où les travaux et la perception des impôts subissaient, de ce fait, d'importants retards. Le vékil de la moudirieh n'étant pas en mesure de se charger de tous ces travaux, il suggéra de nommer moudir du Taka le gouverneur de Souakin, qui pourrait sans inconvénient laisser la direction de son gouvernorat aux mains du sous-gouverneur; le Khédive approuva la proposition [4].

2. — LE RATTACHEMENT DE GALLABAT AU SOUDAN ORIENTAL.

En avril 1874, le Khédive, on l'a vu, décida de rattacher la région de Gallabat au Soudan oriental. « Bien que la région de Gallabat dépende actuellement du gouvernorat du Soudan, écrivit-il à Munzinger le 24 avril 1874, comme elle est proche du Taka qui relève de votre direction et qu'il est nécessaire d'y entreprendre des travaux, d'adopter les mesures requises en vue du progrès de la région et de la tranquillité des

[1] A. A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 25, p. 18, O. S. à Moustapha bey el-Tosselli, 18 août 1875.

[2] A. A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 81, p. 36 et pièce 82, p. 37, O. S. à Daramalli Ahmed pacha et à Moustapha bey el-Tosselli, 2 janvier 1876.

[3] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* p. 61, la Maïa à Ahmed bey Nachaat, 27 février 1876.

[4] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 232, Alaeddin bey à Khairi pacha, 30 mars 1876; Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièces 174, 175, O. S. au gouverneur de Souakin et à Alaeddin bey, 1er avril 1876. Au mois de mai 1876, nous trouvons un certain Moustapha bey exerçant les fonctions de moulahiz des travaux du Taka.

habitants..., nous avons décidé de déférer cette région à votre direction et avons adressé à cette date un ordre dans ce sens au gouverneur du Soudan [1]. Vous devez donc procéder à la nomination d'une personne capable pour diriger cette région. Comme vous le savez, notre seul but est d'accorder la sécurité à tout le monde, d'assurer la paix aux habitants et de développer le commerce. Nous espérons donc, à la suite du rattachement de cette région sous vos ordres et eu égard à vos qualités connues de bon administrateur, que la paix et la sécurité la plus complète seront assurées aux habitants et aux commerçants, afin qu'on dise que cette période est meilleure que les précédentes et que cette déclaration soit le fruit de vos efforts [2]. » Les deux bataillons d'infanterie et les sept canons qui se trouvaient à Gallabat, devaient également passer sous les ordres de Munzinger [3].

En homme positif qu'il était, Munzinger vit tout de suite les inconvénients qui allaient découler pour lui de cette mesure. Les recettes du markaz de Gallabat s'élevaient à 192.688 piastres, dont 100.000 représentaient les revenus de la douane et 92.688 les impôts établis annuellement sur les Takarir. En regard de ces recettes, les dépenses annuelles du 1er régiment d'infanterie soudanaise [4] et des employés en service à Gallabat s'élevaient à 1.882.574 piastres et 37 paras, excédant ainsi les recettes de 3.379 bourses 386 piastres et 37 paras. Comment Munzinger pourrait-il faire face à ce déficit, alors que les Arabes Dabaïné, Hamran et Choukrié qui fournissaient en grains et en argent des sommes susceptibles de le couvrir, continuaient à dépendre du gouvernorat de Khartoum? De plus, le territoire de Gallabat était très éloigné du Taka, la distance qui les sépare étant à peu près égale à celle de Massawa au Taka.

[1] L'ordre détachant le territoire de Gallabat du Soudan fut adressé à la hokoumdaria le 24 avril 1874 et confirmé le 4 mai 1874.

[2] A. A., Reg. 1948, *Ordres supérieurs*, pièce 14, p. 64, O. S. à Munzinger, 24 avril 1874.

[3] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, pièce 369, Ismaïl Ayoub pacha à Khairi pacha, 22 mai 1874; Reg. 18, *Dép. Abd.*, pièce 149, Khairi pacha à Ayoub pacha, 26 mai 1874.

[4] On a vu qu'un des trois bataillons de ce régiment fut envoyé à Zobéir bey au début de 1874.

Enfin il existait, entre Gallabat et le Taka, des régions et des tribus qui dépendaient des moudiriehs de Khartoum et de Sennar, bien que quelques-unes d'entre elles fussent plus proches du Taka que Gallabat même. Ces objections n'étaient pas sans valeur, et peut-être le Khédive les eût-il prises en considération s'il n'avait pas eu, pour opérer le rattachement de Gallabat au Soudan oriental, une autre raison qu'il garda secrète vis-à-vis de Munzinger. Un grand mouvement d'esclaves continuait à se faire par Gallabat. De ce commerce, un prêtre anglais [1] qui voyageait au Soudan avait été témoin, et la nouvelle s'en était répandue dans les journaux d'Europe. Soucieux de mettre fin à la traite, le Khédive pensa que le nom de Munzinger suffirait à détourner les soupçons qu'on pouvait encore entretenir sur la sincérité de ses intentions, et ce fut là, selon sa propre expression, « la véritable raison» du rattachement des régions de Gallabat au Soudan Oriental [2]. Quoi qu'il en soit, Munzinger, à qui l'approche de la saison des pluies ne permettait pas de se rendre à Gallabat, décida de maintenir provisoirement le maamour et les soldats à leur poste jusqu'à la fin du kharif et de ne faire, d'ici là, aucune modification à l'administration, à la perception ni à la comptabilité de cette région [3].

Pendant la période transitoire qui suivit [4], la tranquillité du markaz de Gallabat fut troublée par une incursion de brigands qui, au nombre de 200 environ et conduits par leur chef Desta, fondirent à l'improviste sur la localité de Gadabhi, la pillèrent, enlevèrent le cheikh et sa famille et s'emparèrent des fonds de l'État qui étaient en sa possession. Le kaïmakam, qui commandait les troupes à Gallabat, fit aussitôt partir un binbachi à la tête de quatre compagnies et un canon de montagne, pour rétablir l'ordre, libérer le cheikh et récupérer les biens de l'État [5]. A l'arrivée

[1] Sans doute M. Flad.

[2] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, pièce 231, Khairi pacha à Ayoub pacha, 14 juin 1874.

[3] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 61, p. 112, Munzinger à la Maïa, 11 août 1874.

[4] Il semble que, pendant cette période, on ait considéré à Khartoum que le markaz de Gallabat continuait à dépendre de la hokoumdaria; une certaine confusion s'ensuivit dans l'administration de cette région.

[5] A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 423, le vékil des travaux du Soudan à Khairi pacha, 2 octobre 1874.

des troupes gouvernementales, les brigands prirent la fuite. Une fois rentrés chez eux, ils renvoyèrent le cheikh mais gardèrent ses enfants en otages, afin d'obliger les habitants à leur payer la dîme qu'ils prétendaient leur être due tous les ans. Le cheikh de Gallabat se rendit alors à Gadabhi et s'y installa pour défendre ses habitants contre toute attaque [1]. Le Khédive prit une vue très sérieuse de la situation. « La région de Gallabat dépendant du gouvernement khédivial, manda-t-il à Munzinger, seul l'État peut obliger ses habitants à payer un impôt quelconque. Aucune personne ne peut se substituer à lui pour la perception des impôts. C'est pourquoi il faut prendre toutes les mesures pour prévenir désormais de pareilles agressions et sauvegarder les intérêts des habitants et les droits de l'État. Nous avons donc jugé nécessaire de vous charger de reprendre les enfants du dit cheikh retenus en otage, ainsi que tous les fonds volés appartenant à l'État et aux habitants. Nous tenons à ce que vous preniez des mesures énergiques et en rapport avec la dignité de l'État et à ce que vous donniez des instructions très fermes au kaïmakam pour que la plus grande surveillance soit exercée sur la frontière et pour éviter le retour de pareilles agressions [2].» Ces instructions n'étaient pas superflues, car le cheikh de Gallabat, qui s'était rendu à Gadabhi pour protéger la population, eut maille à partir avec les gens du chef Desta qui attaquèrent ses gens à lui et en tuèrent quelques-uns [3].

Ce n'est qu'en février 1875 que la période transitoire prit fin. Le kharif était terminé depuis quelque temps et Munzinger ne se pressait nullement de rattacher au Soudan oriental le territoire de Gallabat. Sur l'insistance de Khairi pacha [4], il se décida et, le 21 février 1875, l'administration de ce markaz fut enfin transférée, avec ses arriérés, à la moudirieh du Taka [5]. Toutefois, Munzinger ne partit pas sur-le-champ pour

[1] A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 463, le vékil des travaux à Khartoum à Khairi pacha, 5 octobre 1874.

[2] A. A., Reg. 20, *Dép. Abd.*, pièce 395, O. S. à Munzinger, 10 octobre 1874.

[3] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 95, le vékil des travaux à Khartoum au Cabinet du Khédive, 9 novembre 1874.

[4] A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièce 532, Khairi pacha à Munzinger, 28 janvier 1875.

[5] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 617, Munzinger au Cabinet du Khédive,

inspecter la région commise à ses soins. Sa présence y était cependant nécessaire, car la sécurité était loin de régner dans le territoire. Le 12 janvier 1875, une bande de brigands, conduits par le chef Abtou [1] et accompagnés d'un certain Mohamed Walad Eid, nommé par eux cheikh de la région de Kantoufa, avait attaqué le markaz de Gallabat, tué 25 personnes des deux sexes et pris 56 individus, hommes et femmes, ainsi que six habitants des localités de Mohamed Osman et d'Ibrahim Nasser, dépendant du cheikh El-Tayeb ; le vékil du cheikh de Gallabat, qui s'était mis à leur poursuite, n'avait pu les rejoindre avant qu'ils eussent passé la frontière [2]. Le 10 avril 1875, Munzinger quitta le Taka pour Gallabat [3]. Après avoir étudié sur place les conditions locales, le moudir général conclut à la possibilité de se dispenser des services d'un certain nombre de soldats du 1er régiment d'infanterie soudanaise et offrit d'envoyer 4 compagnies au Soudan, si la hokoumdaria assurait leur transport jusqu'à destination au moyen de chameaux appartenant aux tribus arabes voisines de Gallabàt, le markaz lui-même étant dépourvu de moyens de transport. On manquait alors de soldats au Darfour et le vice-roi accueillit volontiers la proposition de Munzinger [4]. Par ailleurs, 160 soldats furent envoyés au Taka pour remplir les vides du 2e régiment d'infanterie soudanaise. Finalement la garnison de Gallabat se trouva réduite à 4 compagnies de l'armée régulière, que Munzinger proposa d'armer de fusils Remington, et au personnel nécessaire pour armer 5 canons ; à la tête de ces troupes, Munzinger proposa de nommer Fadlallah Hassib, du 1er régiment soudanais, en qualité de moawen [5]. Quelque justifié que fût

21 février 1875 ; Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièces 675, 676, Khairi pacha à Munzinger et à Khaled pacha, 21 février 1875.

[1] Les documents égyptiens précisent qu'il était cheikh de Ghoura, El-Hamag et Kangara.

[2] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 656, Munzinger à la Maïa Sanieh, 23 février 1875.

[3] A. A., Reg. 30, *Arr. Abd.*, pièce 411, Munzinger à la Maïa Sanieh, 10 avril 1875.

[4] A. A., Reg. 30, *Arr. Abd.*, pièce 561, Munzinger à la Maïa Sanieh, 18 avril 1875 ; Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièces 338, 339, Khairi pacha à Munzinger et à Khaled pacha, 27 avril 1875.

[5] A. A., Reg. 30, *Arr. Abd.*, pièce 662, Munzinger à la Maïa, 7 mai 1875 ; Reg. 1840, *Arr. Gahadieh*, pièce 42, p. 168, Munzinger au Ministère de la Guerre, 14 mai 1875.

son désir de pratiquer des économies, Munzinger alla trop loin dans la voie des réductions d'effectifs. Sur la longue ligne des frontières qui séparait l'Égypte de l'Éthiopie, Gallabat constituait un point névralgique, où l'ordre et la sécurité étaient fréquemment troublés; ils risquaient de l'être une fois de plus lorsque la guerre mit aux prises le roi Jean et le Khédive, à la fin de l'année 1875; la place de Gallabat se trouva alors, ainsi que nous l'avons vu, si sérieusement menacée que la hokoumdaria du Soudan dut prendre des mesures spéciales pour écarter un danger auquel sa garnison réduite ne lui permettait plus de faire face [1].

3. — L'ARMÉE.

A) RÉDUCTION DES EFFECTIFS.

En ce qui concerne les effectifs militaires, Munzinger continua la politique de compression qu'il avait inaugurée en 1873 [2]. Sous ce rapport, les demandes de troupes faites par la province équatoriale favorisèrent ses projets. En avril 1874, le Khédive lui donna l'ordre d'envoyer à Khartoum un bataillon formé par moitié de soldats soudanais et de soldats égyptiens, tous armés de fusils Remington, en vue de l'expédier à Gondokoro [3]. Munzinger composa cette unité de huit compagnies, fortes de 108 hommes chacune. Trois de ces compagnies furent prélevées sur les mouhafizines de Massawa et une sur ceux de Souakin; deux compagnies furent fournies par le 2e régiment d'infanterie soudanaise, l'une par le bataillon établi à Senhit et l'autre par le bataillon d'Amideb; les deux dernières compagnies furent prélevées sur les mouhafizines du Taka [4]. En raison de la distance qui séparait ces diverses unités, il fallut quelque temps pour les grouper; ce n'est que le 8 juillet que quatre des boulouks quittèrent Souakin pour Berber, et le 12 juillet que les quatre autres compagnies quittèrent le Taka pour Guedaref, Abou Haraz et Khartoum. En dépit de l'ordre venu du Caire, un certain nombre de ces compagnies

[1] Cf. *supra*, p. 1142, 1143.

[2] Cf. t. III, 2e partie, p. 558 et suiv.

[3] A. A., Reg. 1948, *Ordres supérieurs*, pièce 13, p. 64, O. S. à Munzinger, 23 avril 1874.

[4] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, Munzinger à Khairi pacha, 29 mai 1874.

n'était pas munies de fusils d'un modèle récent [1]. Munzinger remplaça les compagnies de mouhafizines prélevées à Massawa et à Souakin par un nombre égal d'unités prises dans le bataillon de la maamourieh établi à Massawa [2], et comme il n'avait plus besoin des trois compagnies restantes de ce bataillon, il proposa de les renvoyer en Égypte [3]; le Khédive lui prescrivit alors d'envoyer ces trois compagnies à Khartoum [4].

En octobre 1874, Munzinger reçut l'ordre d'envoyer un bataillon d'infanterie de Gallabat à Khartoum [5]. Bien que l'ordre eût été annulé par la suite en raison de l'insécurité qui régnait dans ce markaz, quatre compagnies n'en quittèrent pas moins Gallabat pour la capitale du Soudan [6]. Par ailleurs, il existait encore à Massawa quatre compagnies de réguliers qui avaient fait partie du bataillon de la maamourieh. La présence de soldats égyptiens ne paraissait guère utile dans une région tranquille où les soldats n'avaient d'autre mission que d'assurer la sécurité publique, tâche pour laquelle deux ou trois compagnies au plus suffisaient avec l'aide des bachi-bouzouks de la région, aussi Munzinger sollicita-t-il l'autorisation, qui lui fut accordée, de renvoyer en Égypte les soldats dont il pourrait se dispenser; la plupart d'entre eux étaient d'ailleurs avancés en âge ou affaiblis par les maladies [7]. Enfin, lorsqu'il se rendit à Gallabat en avril 1875, Munzinger, on l'a vu, réduisit à quatre compagnies l'effectif de la garnison de cette place [8]. Telles sont les réductions

[1] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, Munzinger à Khairi pacha, 12 juillet 1874. On sait qu'à son arrivée à Kharoum, ce bataillon, au lieu d'être dirigé sur Gondokoro, fut envoyé au Darfour (cf. *supra*, p. 126).

[2] Sur l'avantage que présentait la transformation de soldats réguliers en mouhafizines, cf. t. III, 2e partie, p. 559.

[3] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 56, p. 103, Munzinger à la Maïa, 4 juin 1874. Avec ces trois compagnies, Munzinger demanda à renvoyer en Égypte le sagh du bataillon qu'il jugeait incapable et à le remplacer par le youzbachi Mohamed effendi el-Sobki qui était, disait-il, très intelligent et capable.

[4] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Munzinger, 2 juillet 1874.

[5] A. A., Reg. 20, *Dép. Abd.*, pièce 395, O. S. à Munzinger, 10 octobre 1874.

[6] Cf. *supra*, p. 126.

[7] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 15, p. 20, Munzinger à la Maïa Sanieh, 23 novembre 1874; Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièce 106, Khairi pacha à Munzinger, 3 décembre 1874.

[8] Cf. *supra*, p. 1201.

que le moudir général pratiqua dans son établissement militaire en vue de réaliser des économies ; l'avenir devait montrer qu'elles étaient excessives, eu égard au voisinage des tribus turbulentes de l'Abyssinie.

B) LICENCIEMENT DE MOHAMED SAÏD BEY.

En octobre 1874, Munzinger se plaignit de la conduite de Mohamed Saïd bey, miralaï du 2e régiment d'infanterie soudanaise, qui refusait de se conformer à ses ordres. Il avait fait emprisonner sans raison le médecin du 1er bataillon, ordonné le transfert au Taka du corps de musique et refusait de le faire revenir en dépit des instructions réitérées du moudir général. Ce dernier lui intima l'ordre de quitter le régiment qui se trouvait au Senhit et d'aller s'établir provisoirement à Souakin [1]. Après quoi, Munzinger fit valoir que le 2e régiment d'infanterie ne comprenant que deux bataillons, on pouvait très bien se contenter d'un kaïmakam pour le commander [2] ; le Khédive décida en conséquence de rappeler le miralaï au Caire [3]. Mohamed Saïd bey avança alors des griefs qui, s'ils eussent été fondés, auraient grandement entaché la réputation d'administrateur de Munzinger ; il prétendait notamment que le paiement de la solde et la délivrance de l'habillement à ses troupes avaient été retardés pendant onze mois et que les rations ne leur étaient pas fournies régulièrement. Munzinger montra l'inanité de ces plaintes. Des deux bataillons composant ce régiment, l'un était établi à Amideb, près de la moudirieh du Taka qui lui fournissait mensuellement les provisions requises ; l'autre bataillon tenait garnison au Senhit et le maïs nécessaire à la subsistance des troupes était envoyé à dos de chameau, « sans qu'aucun retard eût jamais été enregistré ». Les soldes étaient également payées mensuellement, et il n'était dû aux soldats que deux mois d'arriérés, provoqués par le manque de fonds. Quant à l'habillement, il n'avait jamais manqué. Après

[1] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 7, p. 19, Munzinger à la Maïa, 29 octobre 1874.

[2] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 13, p. 20, Munzinger à la Maïa, 6 novembre 1874.

[3] A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs,* pièce 3, p. 12, O. S. à Munzinger, 23 novembre 1874.

avoir ainsi disposé des griefs avancés par Mohamed Saïd bey, Munzinger ajoutait que « les officiers et les soldats du 2° régiment avaient été très satisfaits de son licenciement [1] ».

A la suite de la dissolution du bataillon de la maamourieh, Munzinger proposa de renvoyer au Caire le binbachi de ce bataillon, dont les services ne lui étaient plus utiles, et il en profita pour renouveler une demande d'avancement en faveur du youzbachi Mohamed effendi el-Sobki [2]; mais le vice-roi repoussa la proposition en rappelant que le grade de saghkolaghassi avait été supprimé et remplacé par celui de « youzbachi moawen », au traitement de 900 piastres par mois [3]. Munzinger demanda alors la nomination de Mohamed effendi en qualité de moawen ; il fit valoir que bien que 117 soldats appartenant aux quatre compagnies de Massawa eussent été licenciés, cet officier assumait, en même temps que le commandement du reste des troupes, les fonctions de vékil du gouvernorat et remplaçait le gouverneur lorsque celui-ci partait en tournée [4].

C) SANTÉ DES TROUPES.

La santé des troupes qui vivaient sur les confins soudano-abyssins laissait fort à désirer. C'est ainsi qu'à Massawa, en raison de la forte chaleur et du manque de légumes et de fruits, le scorbut s'était développé parmi

[1] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 20, p. 36, Munzinger à la Maïa, 24 décembre 1874.

[2] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 19, p. 36, Munzinger à la Maïa, 24 décembre 1874.

[3] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 7, p. 34, le mihradar à Munzinger, 1er février 1875.

[4] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 27, p. 59, Munzinger à la Maïa, 18 février 1875. Le Khédive lui répondit d'en référer désormais pour ces promotions ou nominations au Ministère de la Guerre (A.A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 10, p. 49, le mihradar à Munzinger, 11 avril 1875). Une demande de promotion au grade de saghkolaghassi présentée par Munzinger en faveur du youzbachi Fadl effendi, du 2° bataillon en garnison à Amideb fut également repoussée (A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 8, p. 49, le mihradar à Munzinger, 10 février 1875).

les troupes de la garnison. 314 hommes décédèrent entre les mois de mars 1873 et juillet 1874 [1]. Le Conseil de Santé, consulté, fut d'avis de fixer, pour le maintien des soldats dans cette région, un délai après lequel ils seraient relevés, et d'envoyer au Caire, aux fins de traitement, tous les soldats atteints de ce mal. Le Khédive approuva ces suggestions et chargea le Ministère de l'Intérieur de s'entendre avec le Ministère de la Guerre et Munzinger bey en vue de leur exécution ; ce dernier recevrait également l'ordre de développer la culture des légumes à Massawa en vue de nourrir les soldats et d'enrayer le mal [2].

Les deux parties consultées furent d'accord pour reconnaître que le remplacement continuel des soldats par des hommes envoyés d'Égypte entraînerait des frais considérables. Le Ministère de la Guerre pensa que, dans ces conditions, il serait judicieux de faire relever les soldats de Massawa par ceux de Souakin, de Tokar et de Sinkat ; mais Munzinger n'approuva pas ce point de vue et émit l'avis de délivrer aux soldats du café et du vin pour combattre le scorbut avant qu'il ne prît racine, et d'envoyer en Égypte, pour se soigner, ceux qui seraient atteints de ce mal. Le vice-roi, jugeant qu'il ne convenait pas d'habituer les soldats à boire du vin, repoussa la proposition de Munzinger et décida que les soldats atteints de scorbut seraient transférés dans d'autres régions du Soudan et remplacés par des troupes amenées de ces régions [3].

A Gallabat, ce fut une épidémie de typhus qui éclata parmi la garnison vers le milieu du mois d'août 1874. La situation s'aggrava rapidement et 78 soldats moururent en quelques jours ; par ailleurs, 217 hommes se trouvaient en traitement à l'hôpital ou exempts de service. Le médecin en chef déclara que l'épidémie était « probablement due à la présence de grandes quantités de paille au dedans et au dehors des fortifications ». Le kaïmakam, commandant les troupes de Gallabat, eut l'ordre de faire disparaître ce fumier, d établir une propreté rigoureuse dans le cantonnement et de s'entendre avec le moudir général du Soudan oriental pour

[1] A. A., Reg. 20, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Munzinger, 15 septembre 1874.

[2] A. A., Reg. 1870, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 39, p. 65, le mihradar au Ministre de l'Intérieur, 4 mars 1874.

[3] A. A., Reg. 1870, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 55, p. 95, le mihradar au Ministre de l'Intérieur, 7 juin 1874.

transférer les malades dans un endroit où le climat était plus tempéré [1].

Les preuves ne manquent pas de la sollicitude déployée par les chefs, à tous les degrés de la hiérarchie, pour assurer le bien-être de leurs troupes. C'est ainsi que Bachar agha, binbachi de l'ordi d'Ismaïl Hakki bey établi à Sinkat, réclama des capotes pour protéger ses hommes contre le froid; il suggéra même de cantonner ses troupes à Souakin pendant l'hiver [2]. Des tentes furent demandées par Alaeddin bey, vékil général du Soudan oriental, pour abriter du froid les deux bataillons résidant à Senhit et à Amideb [3]. Des barils de cornichons furent envoyés à Massawa pour la nourriture des soldats établis dans la région [4], et, lorsque les troupes de l'expédition de Rateb pacha furent dirigées sur ce même port, le Khédive, on l'a vu, leur envoya à plusieurs reprises des navires chargés de légumes et de fruits pour varier leur alimentation [5]. Quant aux hommes, ils faisaient, de temps à autre, valoir quelque revendication; c'est ainsi qu'à Massawa les soldats des compagnies mouhafizines se plaignirent au gouverneur de ne pas être traités comme les soldats des régiments du Caire qui étaient exemptés des droits perçus sur les requêtes présentées par eux [6].

D) HABILLEMENT DES TROUPES.

Un atelier de couture avait été installé au Taka, où des ouvriers militaires, au nombre de 53, étaient employés à la confection de vêtements destinés aux soldats du 2e régiment d'infanterie soudanaise et des compagnies de mouhafizines, ainsi qu'aux hommes composant les compagnies

[1] A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 582, le vékil des travaux du Soudan à Khairi pacha, 21 octobre 1874.

[2] A. A., Reg. 3636, *Dép. Gouvernorat de Souakin*, pièce 8, p. 66, le gouverneur de Souakin au Ministre de la Guerre, 23 août 1875.

[3] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh*, p. 23, le mihradar au Ministre de la Guerre, 28 octobre 1875.

[4] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 74, p. 24, le mihradar au sous-gouverneur de Massawa, 24 novembre 1875.

[5] Cf. *supra*, p. 835.

[6] A. A., Reg. 2895, *Dép. Gouvernorat de Massawa*, pièce 70, p. 87, le gouverneur de Massawa au Ministère de la Guerre, 5 septembre 1875.

de travaux et aux élèves de l'école, ce qui faisait en tout 4000 individus environ à vêtir. Les dépenses de l'atelier, tant en salaires et rations qu'en frais d'habillement, s'élevaient chaque année à 80 bourses. Munzinger jugea qu'il serait bon, pour gagner du temps et économiser la main-d'œuvre, de faire usage de machines à coudre, analogues à celles qui existaient en Égypte, et il demanda l'autorisation d'envoyer trois ouvriers au Caire pour faire un stage d'un mois dans les ateliers de couture de la capitale, afin d'apprendre le maniement de la machine à coudre; leur instruction terminée, ces hommes seraient renvoyés au Taka avec deux de ces machines [1]. Nous ne savons quelle réponse le Khédive fit à cette requête. Ce qui est certain, c'est que les vêtements fabriqués au Taka étaient d'une confection assez médiocre et ne pouvaient être comparés, pour l'élégance de leur coupe, à ceux qui provenaient du Caire. Aussi les soldats du 2e régiment d'infanterie, habillés des produits de l'industrie locale, se plaignirent-ils d'être moins bien traités que ceux du bataillon de la maamourieh qui, eux, recevaient leur habillement de la capitale directement. Munzinger demanda alors au Ministère de la Guerre de lui envoyer l'habillement nécessaire aux 1.700 hommes composant le 2e régiment d'infanterie, en faisant valoir que la différence de prix entre les vêtements confectionnés sur place et ceux envoyés du Caire n'était que de 200 bourses seulement [2]. Les chaussures nécessaires à la troupe furent également demandées au Caire [3].

E) RECRUTEMENT DE MOURDANES.

En avril 1875, le vice-roi demanda à Munzinger, comme il l'avait fait à Ayoub pacha et à Khaled pacha, de lui envoyer des mourdanes et fixa même à 3000 le nombre d'hommes à recruter dans le Soudan oriental [4].

[1] A. A., Reg. 1722, *Arr. Cahadieh,* pièce 33, p. 64, Munzinger à la Maïa, 22 juillet 1874.

[2] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 3, p. 12, Munzinger à la Maïa, 12 septembre 1874.

[3] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 2, p. 12, Munzinger à la Maïa, 12 septembre 1874.

[4] A.A., Reg. 22, *Dép. Abd.,* pièce 332, Khairi pacha à Alaeddin bey, 25 avril 1875.

Alaeddin bey, qui reçut la dépêche, répondit, en fonctionnaire discipliné, que la chose était possible à condition de prendre quelques précautions. La grande majorité des mourdanes, expliqua-t-il, se trouvait chez les chefs et les notables arabes, ainsi que chez les parents de ces derniers. On commencerait donc par réunir les chefs et les notables au chef-lieu administratif de chaque région, et on leur demanderait de céder un certain nombre de leurs nègres en vue de les enrôler dans l'armée. Ce nombre une fois réuni, on leur ferait comprendre qu'il ne suffisait pas et qu'ils devraient en recruter d'autres parmi les Arabes dont ils connaissaient les ressources. Ces derniers, en voyant qu'on avait commencé par prendre les nègres appartenant à leurs chefs, ne feraient pas d'opposition et le recrutement serait facile. Si, au contraire, on indiquait aux chefs, dès le début, le nombre de nègres dont on avait besoin, ils s'empresseraient de les prendre parmi les Arabes sans céder aucun de ceux qui leur appartenaient en propre[1]. Ces propositions parurent judicieuses au Khédive qui les approuva[2]. Toutefois, avant de passer à l'exécution, le vice-roi voulut avoir l'avis de Munzinger et savoir notamment s'il convenait de prendre les nègres fournis par les Arabes contre l'abandon des arriérés d'impôts dus par ces derniers[3].

Ainsi invité à se prononcer, Munzinger présenta quelques observations «personnelles». Il expliqua qu'à la suite de la mise en quarantaine, pendant près d'un an, des ports des côtes de la mer Rouge, les commerçants de Souakin et de Massawa, qui vivaient du commerce d'importation et d'exportation, avaient vu leurs opérations commerciales paralysées. En second lieu, au cours de cette année, plus de 200.000 vaches et bœufs appartenant aux Arabes et aux habitants du Soudan oriental avaient péri; la culture du doura avait été ravagée par les sauterelles et le froid avait anéanti la plus grande partie de la récolte cotonnière. En troisième lieu, les transports pour le compte de l'État avaient fortement augmenté cette année au départ de Souakin et, pour les assurer, on avait dû réunir un grand nombre de chameaux et les distraire du transport plus rémunérateur des marchandises, d'où une nouvelle cause de diminution de recettes

[1] A. A., Reg. 30, *Arr. Abd.*, pièce 629, Alaeddin bey à Khairi pacha, 3 mai 1875.
[2] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 390, Khairi pacha à Alaeddin bey, 5 mai 1875.
[3] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 408, Khairi pacha à Munzinger, 9 mai 1875.

pour les Arabes ; en outre, un grand nombre de bêtes de somme avaient péri au cours de ces transports. Si, poursuivait Munzinger, en sus de ces calamités, on enlevait aux Arabes et aux habitants les nègres qui les aident dans la culture et le commerce, il était certain que cette mesure accroîtrait leur misère, car ils ne pourraient pas les remplacer en raison de l'abolition complète de la traite. Le moudir général proposait donc une autre solution. Le voyage qu'il venait de faire à Gallabat montrait qu'on pouvait réduire l'effectif de la garnison de cette place de 450 soldats environ qui seraient envoyés à Khartoum. Ce nombre pourrait être porté à 1000, au moyen de prélèvements effectuées sur le 2e régiment d'infanterie, les compagnies de mouhafizines et les détachements commis à la garde des bâtiments administratifs. L'ordi de Mohamed agha Orfali, qui était établi partie à Gallabat et partie chez les Dabaïné, pourrait, de son côté, fournir 250 hommes. Ainsi, selon Munzinger, le Soudan oriental pourrait à lui seul fournir un nombre respectable de troupes, sans qu'il fût nécessaire de recruter des mourdanes [1].

Cette réponse ne fut pas du tout du goût du Khédive qui déclara que Munzinger présentait des excuses sans aucun rapport avec la question à résoudre. Son indignation et sa colère furent même telles que, au dire de Khairi pacha, il décida de le licencier [2]. Sur son ordre, une lettre fut préparée pour Munzinger, dans laquelle le vice-roi s'exprimait comme il suit :

« J'ai pris connaissance de la dépêche que vous avez envoyée pour faire savoir qu'il ne vous est pas possible d'envoyer les hommes qui vous avaient été demandés, donnant comme motif la mortalité qui s'est produite dans les bestiaux et les inconvénients qu'il y aurait à prendre des hommes dans les provinces placées sous votre administration, car cela aurait pour premier résultat d'en éloigner la population dont une grande partie est nomade.

« Cette demande vous avait été faite d'après un avis du Conseil privé qui, voyant que les provinces que vous administrez et dont la population est considérable, arrivent seulement à se suffire à elle-même, que la cul-

[1] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 1, Munzinger à Khairi pacha, 9 mai 1875.
[2] A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 13, Khairi pacha à Ayoub pacha, 18 mai 1875.

ture du coton qui avait été introduite par votre prédécesseur a, depuis, été toujours en diminuant et a fini par disparaître complètement, que cette année la production en céréales n'avait même pas été suffisante et que vous aviez été dans la nécessité d'en faire venir du dehors, avait pensé, pour compenser les sacrifices, que vous pourriez envoyer les hommes qu'on vous demandait, afin d'apporter un soulagement à nos populations agricoles de l'Égypte. Votre réponse, vous devez le comprendre, a donné lieu à des observations sur votre administration et sur le peu de résultat que vous avez obtenu.

« Il m'est assez difficile de répondre à ces observations, mais j'ai toutefois pris votre défense en disant que vous vous étiez d'abord attaché à moraliser la population et que le progrès matériel viendrait ensuite. Il m'a été répondu que rien dans vos rapports et dans votre administration n'indiquait chez vous un plan arrêté permettant d'espérer que vous arriveriez un jour à obtenir des résultats utiles, qu'il était nécessaire de s'occuper du progrès moral des populations, mais que le progrès matériel devait se faire en même temps, que l'un n'exclut pas l'autre et qu'au contraire on avait toujours constaté en Égypte, aussi bien que dans tous les autres pays, que les provinces les plus riches et dont les populations sont les plus laborieuses sont aussi celles où la moralité est la plus avancée, car le travail est le meilleur agent moralisateur. Le Conseil fait observer que les populations des provinces que vous administrez sont paresseuses et que si vous les laissez à elles-mêmes, elles ne produiront jamais rien ; qu'il faut les forcer au travail, et on a cité l'exemple de la culture du coton en Égypte pour laquelle propriétaires et paysans montraient une répugnance presque invincible. Méhémet Ali a employé pour l'introduire les mesures les plus énergiques, même souvent les plus arbitraires, et aujourd'hui l'Égypte bénit son nom, car en forçant les propriétaires à cette culture, il a fait la richesse du pays.

« Le Conseil, aussi, fait des comparaisons entre votre administration et celle du colonel Gordon qui, depuis un an à peine à la tête des provinces équatoriales, est arrivé à ce que non seulement ces provinces se suffisent à elles-mêmes, mais qu'elles envoient en outre au Caire des produits considérables en ivoire et autres objets. En ce qui concerne la question des hommes, on a fait aussi remarquer que le colonel Gordon enrôle les

nègres qui se présentent volontairement, les instruit et en forme des soldats qui remplaceront peu à peu les troupes égyptiennes. Vous voyez, mon cher Munzinger bey, que je vous dis très complètement toutes les critiques dont votre administration est l'objet de la part du Conseil privé et auxquelles il m'est difficile de répondre. La grande estime et la sincère amitié que j'ai pour vous m'ont fait un devoir de vous les faire connaître.

« Maintenant, je me souviens que l'année dernière, vous m'avez écrit pour me dire que le territoire que vous aviez à administrer était trop étendu pour que vous puissiez en surveiller utilement toutes les affaires et pour me demander de vous décharger de l'administration des provinces de Taka, de Souakin et de... [1], et de ne vous laisser que celles de Massawa et de Bogos. Je n'avais pas à cette époque répondu à votre lettre ; mais, en présence des observations du Conseil privé et appréciant les motifs qui vous avaient déterminé à m'adresser cette demande, j'ai décidé d'y faire droit et je vais nommer un gouverneur général pour ces trois provinces qui seront administrées, jusqu'à son arrivée, par Alaeddin effendi.

« Si toutefois depuis cette époque vous aviez changé d'avis et que vous ne désiriez pas conserver même Massawa et Bogos et que vous préfériez retourner au Caire, dites-le moi très franchement. Dans ce cas, je vous donnerai ici une situation très honorable et je serai heureux de vous avoir auprès de moi, car vous me seriez très utile par votre intelligence et par les connaissances que vous avez des pays que vous habitez depuis si longtemps.

« Vous pouvez compter, mon cher Munzinger bey, quelle que soit la décision que vous prendrez, sur ma bienveillance toute particulière et je vous prie de croire à mes sentiments de sincère amitié. »

Il y a lieu de penser que cette lettre, qui n'est pas datée, ne fut jamais expédiée à son destinataire, car si elle était parvenue à Munzinger, il est bien certain que le moudir général du Soudan oriental ne serait pas resté à son poste ; or il demeura en fonctions. Il est donc probable qu'après réflexion, le Khédive revint sur son mouvement de mauvaise humeur et reconnut qu'il ne devait pas tenir rigueur à ce haut fonctionnaire d'avoir

[1] Un blanc dans le texte.

parlé avec franchise. Quant à la question des mourdanes, elle fut, semble-t-il, enterrée avec la lettre, car on n'en entendit plus parler au Soudan oriental.

D) INDISCIPLINE DES TROUPES IRRÉGULIÈRES.

Les différentes formations de bachi-bouzouks et de Chaïghié suscitèrent parfois des difficultés aux autorités. L'ordi du serbiada Ismaïl Hakki bey, qui était établi à Sinkat, avait, on l'a vu, fourni 54 soldats à Munzinger lors de son départ pour Aoussa. A leur arrivée à Tadjoura, ces bachi-bouzouks se plaignirent de l'insuffisance de leur salaire et refusèrent d'aller plus loin [1]; il fallut les renvoyer à Sinkat. A leur arrivée à Souakin, 46 d'entre eux refusèrent de partir pour Sinkat, sous prétexte qu'Ismaïl bey leur avait promis un salaire de 300 piastres alors qu'ils n'en touchaient que 100 [2]. Au début de novembre 1875, l'ordi reçut l'ordre de partir pour Khartoum avec deux canons de montagne et un lance-fusées qui devaient rester dans la capitale du Soudan [3]; comme cette unité n'avait pas d'écrivain, Ismaïl Hakki bey, qui se trouvait en Égypte, en réclama un avant de quitter Suez, mais le Ministère des Finances ne fut pas en état de le lui fournir [4]; l'ordi manquait également de gourdes et d'outres, nécessaires pour entreprendre un voyage au désert, de revolvers et de munitions [5]. A l'arrivée d'Ismaïl Hakki bey à Souakin, ses troupes virent soudain changer leur destination; 200 hommes furent expédiés d'urgence à Massawa, où la situation était devenue très tendue à la suite de la défaite d'Arendrup; ils y arrivèrent le 27 novembre et n'y restèrent que peu de temps, car quelques jours après ils furent

[1] Cf. *supra*, p. 793, 794.

[2] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 635, le gouverneur de Souakin à la Maïa Sanieh, 5 novembre 1875.

[3] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 301, le Cabinet du Khédive à Khaled pacha, 7 novembre 1875.

[4] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 613, Ismaïl Hakki bey à Khairi pacha, 7 novembre 1875.

[5] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 631, Ismaïl Hakki bey à Khairi pacha, reçu le 8 novembre 1875.

renvoyés à Souakin, d'où ils devaient prendre la route de Khartoum [1]. Douze soldats refusèrent alors de suivre leur chef. L'un d'eux, qui était derviche, se plaignit de ne rien connaître au métier de bachi-bouzouk et les onze autres déclarèrent qu'ils ne voulaient pas demeurer sous les ordres de ce serbiada. Après avoir rendu compte au Caire de cet acte d'insubordination, le gouverneur de Souakin proposa de garder ces hommes chez lui et de les employer provisoirement au gouvernorat comme boulouk-bachis ou artilleurs, aux conditions de solde habituelles chez les bachi-bouzouks, soit 120 piastres par mois, en attendant le passage d'un autre sersawari qui les prendrait dans son ordi [2]. Quelques semaines plus tard, lorsque le binbachi Osman agha fut affecté par le Ministère des Finances à l'ordi d'Ismaïl Hakki bey, il prit au passage et emmena les douze soldats récalcitrants [3].

Quelque temps auparavant, un bouloukbachi de la troupe d'Ismaïl bey, nommé Ahmed agha, s'était plaint à la maamourieh de Sinkat d'avoir été attaqué par quatre hommes de troupe qui avaient tiré sur lui des coups de pistolet [4]. En mars 1876, un autre bouloukbachi, récemment arrivé à Souakin, s'enivra et, sans motif aucun, tua à coups de pistolet un enfant près duquel il passait et continua froidement sa route [5]. Ces divers incidents montrent, semble-t-il, que la discipline, parmi les soldats irréguliers, était fort relâchée. Parlant des deux ordis de Chaïghié qui se trouvaient à Souakin, à la disposition du sirdar, le vice-roi reconnaissait d'ailleurs que les Chaïghié étaient de nature «portés au mal»; c'étaient des troupes fort mal armées, exigeantes et difficiles en service;

[1] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 473, Khairi pacha au gouverneur de Souakin, 29 novembre 1875; Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 532, le gouverneur de Souakin à la Maïa Sanieh, 10 décembre 1875.

[2] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 153, p. 48, Khairi pacha au gouverneur de Souakin, 9 février 1876, mentionnant une lettre du dit gouverneur en date du 14 décembre 1875.

[3] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 250, le gouverneur de Souakin à la Maïa Sanieh, 28 février 1876.

[4] A. A., Reg. 3636, *Dép. Gouvernorat de Souakin*, pièce 11, p. 66, le gouverneur de Souakin au Ministre de la Guerre, 5 novembre 1875.

[5] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 229, le gouverneur de Souakin à Khairi pacha, 31 mars 1876.

aussi, après les avoir fait venir à Massawa, Rateb pacha renonça-t-il à s'en servir [1].

E) RAVITAILLEMENT DES TROUPES.

La nourriture des troupes posait sans cesse de nouveaux problèmes aux autorités. C'est ainsi qu'à Souakin, où s'étaient accumulées au mois d'août 1876 plusieurs compagnies de mourdanes, le gouverneur manquait de vivres pour les nourrir. Il n'était pas moins embarrassé des deux ordis de Chaïghié qu'il avait reçu l'ordre d'installer à Sinkat, car il n'avait ni tentes pour les abriter ni provisions pour les nourrir [2]. A Massawa, les cavaliers arabes et bachi-bouzouks du sersawari Aly Kachef agha, qui se trouvaient répartis en différents points éloignés du bandar, éprouvaient de sérieuses difficultés à s'approvisionner; on décida alors de leur servir des rations, par analogie avec ce qui avait été déjà fait pour les troupes irrégulières de Ragab agha et d'Ismaïl Hakki bey [3]. Un problème plus important se posa lorsqu'il s'agit de ravitailler Senhit [4]. A la fin de septembre 1876, le gouverneur général du Soudan reçut l'ordre de faire fournir par les Arabes de la tribu des Choukrié le maïs nécessaire à la nourriture des soldats établis dans cette place [5]. Ismaïl Ayoub pacha fit aussitôt observer que les Arabes du Taka, tels que les Hadendoa, les Beni-Amer, les Hallenga, etc., qui étaient beaucoup plus proches du Senhit, se trouvaient mieux à même de fournir les grains requis que les Choukrié qui, vivant près de Khartoum et de Sennar, se trouvaient à quinze jours de distance de cette place. De plus, ces derniers approvisionnaient déjà en céréales la garnison de Khartoum ainsi que celles de Guedaref et de Gallabat; enfin les deux bedens qui avaient été détachés de leur tribu

[1] Cf. *supra*, p. 1072.

[2] A. A., Reg. 3620, *Dép. Gouvernorat de Souakin,* pièce 19, p. 89, le gouverneur de Souakin au Ministère de la Guerre, 25 août 1876.

[3] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 34, p. 176, le Ministre des Finances à la Maïa, 15 septembre 1876.

[4] Cf. *supra*, p. 1072.

[5] A. A., Reg. 13, *Dép. Maïa Sanieh,* p. 24, la Maïa à Ayoub pacha, 30 septembre 1876.

pour être englobés dans le Soudan oriental [1], ne leur avaient pas encore été restitués, en dépit de la promesse formelle qui en avait été faite [2]. Mais le vice-roi passa outre à ces objections et ordonna au vékil des travaux à Khartoum d'envoyer à Senhit les 2000 ardebs réclamés tout d'abord par Alaeddin bey [3]. Mohamed agha Orfali, maamour délégué auprès des Choukrié, et Awad Kerim, cheikh et nazir de cette tribu, reçurent en conséquence du vékil l'ordre d'envoyer à Kassala la quantité de grains requise [4]. De son côté, le maamour chargé de l'administration de la moudirieh du Taka reçut du Caire l'ordre de faire transporter au fur et à mesure à Senhit les quantités de doura qui arriveraient à Kassala [5]. Mais Alaeddin bey fit alors observer que le doura devrait être transporté jusqu'à Senhit même avec les chameaux des Choukrié, et la Maïa, ayant accepté ce point de vue, transmit un ordre en conséquence au vékil des travaux à Khartoum [6]. Celui-ci ne manqua pas de soulever les objections habituelles : le transport du doura à Senhit par les chameaux des Choukrié, dit-il, présenterait de grosses difficultés, et ces Arabes risqueraient de voir mourir leurs bêtes en cours de route ; de plus le Taka possédait un plus grand nombre de chameaux que les Choukrié, de sorte que si ceux-ci livraient le doura à Kassala, il serait facile de l'envoyer à Senhit avec les moyens de transport dont disposait cette moudirieh, ce qui ferait gagner du temps [7]. Mais Alaeddin bey ne l'entendit pas de cette oreille. « Les moudiriehs de Khartoum et du Taka sont voisines, écrivit-il au Caire ; leurs frontières se touchent. La tribu des Choukrié est très rappro-

[1] Cf. *supra*, p. 1097, 1098.

[2] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 13 Mourour, p. 112, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 2 octobre 1876.

[3] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 322, Khairi pacha au vékil des travaux à Khartoum, 7 octobre 1876.

[4] A. A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 119, le vékil des travaux à Khartoum à Khairi pacha, 8 octobre 1876.

[5] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 353, Khairi pacha au maamour du Taka, 13 octobre 1876.

[6] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 365, Khairi pacha au vékil des travaux du Soudan, 16 octobre 1876.

[7] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 20, le vékil des travaux du Soudan à Khairi pacha, 17 octobre 1876.

chée de Kassala et possède un grand nombre de chameaux. De plus, les Arabes Choukrié passent souvent dans cette région avec des marchandises, des céréales et du doura... Le transport du doura via Kassala demandera beaucoup de temps et nous n'avons plus que pour onze jours de vivres... C'est pourquoi nous vous prions de donner des instructions pour que le transport à Senhit des 2000 ardebs demandés actuellement soit effectué cette fois-ci sur les chameaux des Choukrié...» Alaeddin bey ajoutait qu'il devait constituer un stock de doura pour nourrir ses troupes pendant une année et qu'il aurait encore besoin à cet effet de 12.000 ardebs de grains [1].

Mis en demeure d'effectuer le transport indiqué, le vékil des travaux du Soudan s'inclina [2]. Près de trois semaines s'étaient écoulées en discussions stériles et pas un ardeb de doura n'avait encore atteint la garnison affamée. Rateb pacha se plaignit de ces lenteurs. Khairi pacha donna alors au vékil des travaux à Khartoum l'ordre de déléguer un représentant sur place pour surveiller l'expédition des grains [3]. Abd el-Razzak bey prescrivit en conséquence au maamour chargé de l'administration de la moudirieh de Khartoum de se rendre en l'espace de cinq jours à l'Atbara, région d'où provenait le doura et qui n'était qu'à vingt-quatre heures de distance du Taka [4]. De son côté, Alaeddin bey délégua un exprès pour accélérer le travail. Le 27 octobre rien, cependant, n'était encore arrivé à Senhit [5]. Pressé de nouveau par la Maïa, le vékil des travaux à Khartoum finit par dire, le 3 novembre, que 225 ardebs de doura avaient été expédiés à Senhit avec 150 chameaux, et que 500 autres animaux avaient été rassemblés en vue du transport; mais, comme le doura se trouvait en minime quantité à l'Atbara, Mohamed agha Orfali

[1] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 5, Alaeddin bey à Khairi pacha, 16 octobre 1876.

[2] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 378, Khairi pacha au vékil des travaux du Soudan, 18 octobre 1876; Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 32, le vékil des travaux du Soudan à Khairi pacha, 18 octobre 1876.

[3] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 387, Khairi pacha au vékil des travaux du Soudan, 22 octobre 1876.

[4] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 63, le vékil des travaux à Khartoum à Khairi pacha, 22 octobre 1876.

[5] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 97, Rateb pacha à Khairi pacha, 27 octobre 1876.

et Awad Kerim avaient dû se rendre à Guedaref pour chercher la quantité manquante, qui serait expédiée dans quelques jours [1]. Le 15 novembre, cependant, Senhit n'avait pas encore reçu le moindre grain. Alaeddin bey décida alors de se rendre en personne au Taka pour activer son envoi [2]. On aime à croire que malgré toutes les lenteurs opposées par les exécutants, il finit par recevoir les 2000 ardebs, dont il avait un urgent besoin. Mais il est peu probable qu'il en ait reçu davantage. En février 1877, Ismaïl Ayoub pacha déclara en effet qu'il ne pouvait fournir les 10.000 ardebs nécessaires à l'approvisionnement de Senhit [3]. Informé de ce refus, Alaeddin bey fit valoir que les cultures du Taka, irriguées par l'eau de pluie, avaient été attaquées par les sauterelles, de même que celles des Barea et des Bazen qui fournissaient habituellement les provisions requises aux garnisons d'Amideb et de Senhit ; une très petite partie de ces cultures, seulement, avait pu être sauvée. Par ailleurs, la récolte de maïs produite dans le bassin du Gach, au Taka, ne suffisait pas à couvrir tous les besoins ; le vékil général du Soudan oriental concluait que la hokoumdaria devrait lui envoyer au moins 4000 ardebs de doura, au lieu des 10.000 précédemment demandés [4]. Alors le hokoumdar plaida lui aussi la misère. Il exécuterait, dit-il, l'ordre reçu en dépit du fait que les sauterelles avaient dévasté les cultures de la région de Guedaref et des Choukrié, chargée de fournir le maïs requis, mais « comme chaque région possède ses recettes et assume ses propres dépenses », il demanda qu'Alaeddin bey lui envoyât le prix du doura, ainsi que les frais de son transport à dos de chameau jusqu'à Kassala ; après quoi, il procéderait à l'achat du maïs requis [5]. Toute cette correspondance montre que l'esprit d'entr'aide

[1] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 148, le vékil des travaux à Khartoum à Khairi pacha, 3 novembre 1876.

[2] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 202, Alaeddin bey à Khairi pacha, 15 novembre 1876.

[3] A. A., Reg. 32, *Dép. Abd.*, pièce 47, Khairi pacha à Alaeddin bey, 5 février 1877.

[4] A. A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 186, Alaeddin bey à Khairi pacha, 5 février 1877 ; Reg. 21, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 5, p. 18, Khairi pacha à Ayoub pacha, 14 février 1877.

[5] A. A., Reg. 24, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 9 Mourour, p. 25, Ayoub pacha à la Maïa, 16 février 1877.

n'existait pas entre les diverses parties du Soudan et que des habitudes invétérées s'opposaient à une utilisation rationnelle des ressources de ce vaste pays. « Nous nous trouvons tous sur un terrain qui appartient à un seul royaume», écrivait cependant Alaeddin bey quelque temps auparavant [1]. On ne s'en serait guère douté en voyant les chicanes d'Ayoub pacha. Aussi bien ce dernier n'eut-il pas à exécuter l'ordre qu'il avait accepté à contre-cœur, car peu après Gordon pacha le remplaça comme gouverneur général du Soudan et réunit le territoire de la hokoumdaria et le Soudan oriental sous sa direction.

4. — LES FINANCES.

A) IMPÔTS DUS PAR LES ÉMIGRÉS.

La recherche de l'équilibre budgétaire fut le souci dominant de Munzinger au cours de son administration. Son budget pour l'année 1289 s'était clos sur un déficit de 1.544 bourses que la moudirieh de Dongola et Berber avait reçu l'ordre de combler [2]. Cependant Hussein bey Khalifa ne prit aucune mesure à cet effet. Après le licenciement de ce fonctionnaire, la moudirieh de Berber versa au Soudan oriental un acompte de 750 bourses. Il était dû un reliquat de 794 bourses que, le 12 mars 1874, Munzinger réclama à qui de droit. Le gouverneur général du Soudan se fit quelque peu tirer l'oreille, mais finit, semble-t-il, par payer [3]. Ne voulant, par ailleurs, perdre aucune source de recettes, Munzinger fut conduit à revendiquer les droits financiers que possédait le Soudan oriental sur certains de ses habitants émigrés. C'est ainsi qu'en mars 1874, il exposa en haut lieu que, quelques années plus tôt, un certain nombre d'Arabes qui dépendaient du Taka et appartenaient aux tribus Hadendoa, Beni-Amer, Halayika, Algheden et Sabderat, au nombre de 609 individus,

[1] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 5, Alaeddin bey à Khairi pacha, 16 octobre 1876.

[2] Cf. t. III, 2e partie, p. 546, 547.

[3] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 16 avril 1874; Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha et à Munzinger, 26 avril 1874; Reg. 24, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 27 avril 1874; Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Munzinger, 1er mai 1874.

s'étaient rendus dans la région de Guedaref, où ils s'étaient établis avec les Choukrié, les Dabaïné et les Hamran, qui dépendent du gouvernorat de Khartoum. « Les cheikhs des Choukrié, poursuit Munzinger, percevaient pour eux-mêmes un impôt sur ces émigrants, alors qu'ils ne dépendaient pas d'eux et que leurs noms n'étaient pas mentionnés sur les registres d'impôts ; les maamours et soldats envoyés par la moudirieh du Taka afin de percevoir l'impôt sur ces émigrants et de les faire revenir dans leur pays natal, furent toujours empêchés d'entreprendre leur mission et chassés par les cheikhs des Choukrié qui ne voulaient pas renoncer au profit qu'ils tiraient de ces émigrants ; des arriérés se trouvaient dus de ce fait par les Arabes du Taka. » Une demande avait été adressée au moudir général du Soudan méridional pour les faire revenir ; elle n'avait reçu aucune suite. Munzinger sollicitait en conséquence qu'un ordre fût adressé au gouverneur de Khartoum, à l'effet de renvoyer au plus tôt les émigrants à leur pays et de ne plus accepter à l'avenir l'établissement d'aucun d'entre eux auprès des Choukrié [1]. Le Khédive donna raison à Munzinger ; il décida que les Arabes émigrés seraient maintenus à Guedaref et que l'impôt réclamé par le Taka serait perçu par les soins du gouvernorat de Khartoum et remis par lui à cette moudirieh, sur présentation d'un état mentionnant les noms des individus et les sommes à percevoir [2].

B) LE BUDGET DE L'ANNÉE 1290.

Dès le 2 novembre 1873, le Khédive avait prescrit à Munzinger de lui présenter un projet de budget, en recettes et dépenses, pour l'année 1290 [3]. Le moudir général ne présenta cependant ces documents que le 24 avril 1874. Le budget comportait : aux recettes, une somme de 18.646 bourses 202 piastres et 12 paras, aux dépenses une somme de 17.063 bourses 258 piastres et 11 paras, laissant ainsi apparaître un

[1] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 44, p. 78, Munzinger à la Maïa, 12 mars 1874.

[2] A. A., Reg. 1871, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 20, p. 55, le mihradar à Munzinger, 6 mai 1874 ; pièce 8, p. 69, le mihradar au gouverneur du Soudan, 6 mai 1874.

[3] Cf. t. III, 2e partie, p. 555 à 557. L'année financière 1290 s'étendait du 11 septembre 1873 au 10 septembre 1874.

excédent de recettes de 1.582 bourses 444 piastres et 1 para, qui provenait en totalité des revenus de la saline de Djeddah [1]. Munzinger ajoutait qu'au cours des huit mois de l'exercice financier déjà écoulés, il avait réalisé des économies dans toute la mesure du possible et qu'il examinerait très minutieusement les recettes et les dépenses au cours de la période de quatre mois qui restaient à courir avant d'attendre la fin de l'année financière. Il espérait d'ailleurs augmenter ses recettes au cours de cette période, car il avait prescrit aux gouverneurs de Souakin et de Massawa de lever un tribut (werko) sur tous les commerçants et particuliers qui ne payaient pas d'impôt, à l'exemple de la méthode suivie au Taka [2]. Ces recettes additionnelles permettraient au moudir général de ne pas toucher aux revenus de la saline qui pourraient, dès lors, servir aux dépenses de construction du chemin de fer du Soudan et à l'entretien des 1000 hommes qu'il devait envoyer pour concourir à ses travaux. D'autre part, tous les articles et matériaux commandés au Caire pour le Soudan oriental pourraient être payés comptant, à l'exception des commandes importantes telles que le matériel du Télégraphe et les machines agricoles dont le prix serait imputé au compte de la province [3].

Le Khédive approuva les dispositions budgétaires proposées par Munzinger. Il rappela, toutefois, que les commandes faites au Caire pour le compte du Soudan oriental, quelle qu'en fût l'importance, devaient donner lieu à des arrangements financiers immédiats entre la moudirieh générale et les divers départements intéressés qui ne pouvaient rester à découvert. Quant au chemin de fer du Soudan, les travaux commenceraient dès que la voie ferrée en cours de construction à Assouan [4] serait achevée [5].

En cours d'exercice, Munzinger sollicita l'exonération du paiement

[1] Cette saline était installée près de Souakin. Les revenus étaient évalués, pour l'année 1290, à 2.106 bourses et 240 piastres.

[2] Cette mesure se heurta à des difficultés et les habitants de Massawa et de Souakin refusèrent de payer le werko. Munzinger ne pouvant en exiger le paiement qu'en vertu d'un ordre supérieur, demanda au Khédive de bien vouloir le lui délivrer (A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.,* Munzinger à Khairi pacha, 5 juin 1874).

[3] Cf. t. III, 2e partie, p. 546, 547.

[4] Pour ces travaux, cf. t. III, 2e partie, p. 643, 644.

[5] A. A., Reg. 1948, *Ordres supérieurs,* pièce 16, p. 64, O. S. à Munzinger, 3 juin 1874.

d'une somme de 6.038 livres égyptiennes environ représentant le prix des graines de coton envoyées du Caire à la moudirieh du Taka en 1287 et 1288 [1]. Cette affaire provoqua, de la part de la Maïa, toute une série de questions; elle voulut savoir combien d'envois avaient eu lieu, la quantité représentée par chacun d'eux, les frais encourus, les noms des régions expéditrices, et elle réclama un état détaillé de la distribution de ces graines [2]. Munzinger fournit les pièces demandées [3] qui furent soigneusement épluchées au Caire. Deux envois avaient eu lieu, le premier de 200 ardebs à raison de 146 piastres 25 paras l'ardeb, le second de 3000 ardebs à raison de 193 piastres 15 paras l'ardeb. A l'arrivée au Taka, on constata un déficit de 13 ardebs, dont le prix, qui s'élevait à 1.475 piastres, fut perçu des chameliers. Or cette perception faisait ressortir l'ardeb à 113 piastres 20 paras, prix qui ne correspondait à celui d'aucun des deux envois. La Maïa déclara donc qu'il y avait lieu de faire une perception complémentaire pour ces 13 ardebs! Par ailleurs, 28 ardebs et 79 sacs de graines étaient restés à Souakin, dont le coût était à déduire de la somme indiquée par Munzinger. Cent ardebs avaient été envoyés à Guedaref qui dépendait de la moudirieh de Khartoum; comme leur prix et les frais divers devaient être imputés à cette région, il y avait lieu de les défalquer également du montant global. Alors seulement, déclara la Maïa Sanieh, pourrait-on se rendre un compte exact du prix des graines distribuées aux habitants du Taka, prix dont Munzinger sollicitait l'exonération. En outre le moudir général devrait joindre à cet état rectifié une liste indiquant, par région, la quantité de coton produite par ces graines ainsi que le prix du coton remis à la moudirieh en paiement d'une partie de l'impôt; elle devrait enfin mentionner le prix de vente de ce coton obtenu par la moudirieh [4]. Nous ne savons si Munzinger fut jamais

[1] Années financières commençant respectivement le 11 septembre 1870 et le 11 septembre 1871.

[2] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 59, p. 112, Munzinger à la Maïa, 28 juillet 1874; Reg. 1871, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 24, p. 73, le mihradar à Munzinger, 20 août 1874.

[3] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 25, p. 59, Munzinger à la Maïa, 5 février 1875.

[4] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 9, p. 49, le mihradar à Munzinger, 3 mars 1875.

à même de fournir tous ces renseignements dont dépendait l'exonération du coût des graines de coton livrées trois et quatre ans plus tôt !

En juillet 1874, Munzinger fut prié, comme l'avait été Ayoub pacha, d'envoyer au Caire, pour servir à la construction du chemin de fer du Soudan, le reliquat des recettes encaissées dans les régions placées sous son administration, après déduction des dépenses [1]. L'excédent de ressources du budget du Soudan oriental ne pouvait provenir, on l'a vu, que des revenus de la saline de Djeddah. Or, au cours de l'année financière 1290, cette saline ne produisit que 804 bourses au lieu des 2.106 bourses escomptées. Sur cette somme, 312 bourses avaient été dépensées pour le transport du bataillon destiné à Gondokoro et des trois compagnies envoyées à Khartoum, ne laissant qu'un surplus de 492 bourses. De plus, et bien que les dépenses du bataillon de la maamourieh de Senhit ne dussent pas être assumées par la moudirieh générale et qu'aucun crédit n'eût été prévu à cet effet dans le budget de 1290, Munzinger n'en avait pas moins payé pour ce bataillon, avant le rattachement des compagnies restantes aux gouvernorats de Souakin et de Massawa, un peu plus de 700 bourses [2], chiffre supérieur de 200 bourses et fraction à ce qui restait des revenus de la saline [3]. Aussi le moudir général demanda-t-il au Ministre de la Guerre de lui livrer l'habillement nécessaire aux 1.700 hommes qui composaient le 2e régiment d'infanterie, habillement dont le prix s'élevait à 658 bourses [4], et il offrit de verser en échange aux Finances les 492 bourses qui restaient des revenus de la saline [5].

Les explications et propositions de Munzinger furent mal accueillies au Caire. Si l'ordre fut donné au Ministère de la Guerre de fournir au Soudan oriental les objets demandés par lui, le Khédive lui fit observer qu'une

[1] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, pièce 374, Khairi pacha à Munzinger, 16 juillet 1874.

[2] Suivant un ordre envoyé à Munzinger par le Ministère de la Guerre, le 14 juin 1874.

[3] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 1, p. 12, Munzinger à la Maïa, 12 septembre 1874.

[4] 544 bourses pour les pantalons et vestons et 114 bourses pour les chaussures.

[5] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 3, p. 12, Munzinger à la Maïa, 12 septembre 1874.

somme de 492 bourses n'était guère appropriée pour couvrir une dépense de 658 bourses. Par ailleurs, le projet de budget de l'année 1290, soumis par Munzinger, comprenait les dépenses du 2e régiment d'infanterie, en tant que soldes, rations, habillement; le prix des articles demandés se trouvait donc déjà inclus dans les prévisions budgétaires et « la saline n'avait rien à y voir». D'autre part, le moudir général faisait état des frais de transport du bataillon à Gondokoro et des trois compagnies à Khartoum; or cette mesure avait été prise après l'établissement de son budget et devait entraîner la réduction des dépenses militaires en le déchargeant de l'entretien de ces troupes. Le Khédive évaluait à 700 bourses les économies réalisées de ce chef, somme suffisante pour couvrir les dépenses que Munzinger se plaignait d'avoir encourues pour le bataillon de la maamourieh. Quant aux sommes dépensées pour le transport des troupes et pour d'autres raisons, même en les évaluant à 500 bourses, une certaine économie aurait dû, en fin de compte, être réalisée puisque la saline avait produit plus de 800 bourses. Cette saline aurait d'ailleurs dû fournir des revenus plus importants, plus forts même que ceux de l'année 1289, où ils avaient été de 2000 bourses. « Plusieurs personnes, mandait le Khédive, ont demandé à prendre la concession de cette saline contre paiement d'une somme de 3000 bourses annuellement... En conséquence, vous devez adopter les mesures requises en vue d'en faire entreprendre la gestion d'une manière adéquate, afin qu'elle puisse produire des revenus appropriés. Dans le cas contraire, nous nous chargerons d'examiner ces mesures.» Finalement Munzinger fut prié de verser au Trésor les 492 bourses qui restaient sur les revenus de la saline, cette somme étant destinée à l'achat des matériaux nécessaires à la construction du chemin de fer du Soudan [1].

En réalité cette somme ne fut jamais versée au Caire, car, lorsqu'en juillet 1875, Khairi pacha lui réclama l'excédent de ses recettes sur ses dépenses jusqu'à la fin de l'année 1290, Munzinger répondit qu'il n'avait réussi à percevoir que la moitié des impôts de cette année-là, « en raison des dommages subis par les habitants et les Arabes du Taka du

[1] A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs,* pièce 2, p. 7, O. S. à Munzinger, 15 octobre 1874.

fait de la perte de leur bétail, de la destruction de leurs cultures par les sauterelles et du décès de certains habitants à la suite de la sécheresse et de la misère qui s'étaient abattues sur cette région» [1].

c) LE BUDGET DE L'ANNÉE 1291.

Le budget de l'année 1291 [2], envoyé par Munzinger à la Maïa Sanieh le 29 octobre 1874, présentait :

aux recettes, une somme de 18.082 bourses 475 piastres et 27 paras,

aux dépenses, une somme de 15.387 bourses 99 piastres et 39 paras.

et faisait ainsi ressortir un excédent de recettes de :

2.695 bourses 375 piastres et 28 paras.

Compte tenu des dépenses des 4 compagnies du bataillon de la maamourieh établies au Taka [3], qui s'élevaient à 743 bourses 284 piastres et 30 paras, l'excédent de recettes n'était plus que de 1.952 bourses, 90 piastres et 38 paras, provenant en totalité des revenus de la saline de Djeddah qui figuraient dans le budget pour une somme approximative de 2000 bourses [4].

Or, à la suite d'une épidémie qui s'était déclarée dans l'Assir, le Conseil de Santé avait ordonné la mise en quarantaine à el-Wedj, pour une durée de 21 jours, de tous les bateaux provenant d'Arabie, ainsi que la fermeture des ports du Soudan oriental aux navires venant du Hedjaz. Les barques qui venaient charger du sel au Soudan cessèrent en conséquence leur commerce et l'exploitation de la saline fut interrompue. Pour obvier à ce grave inconvénient, Munzinger fit observer qu'il était possible

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 1 Mourour, p. 17, Munzinger à la Maïa, 14 septembre 1874. On trouve également dans les archives du palais d'Abdine tout un échange de correspondance entre le Caire et la moudirieh générale au sujet d'une dépense de 6.424 piastres contractée à Massawa pour la nourriture de Sabaoush Khan, émir du Belouchistan, qui s'était rendu à Massawa pour changer d'air.

[2] L'année financière débuta le 11 septembre 1874.

[3] Dans le projet de budget rectifié pour 1291, il est indiqué que ces quatre compagnies régulières sont celles qui sont établies à Gallabat.

[4] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 5, p. 12, Munzinger à la Maïa, 29 octobre 1874.

de charger le sel sur les bateaux sans que leur équipage prît contact avec les habitants. D'autre part, des avances avaient été consenties aux propriétaires de ces barques, à valoir sur le nolis de la marchandise, et comme ces gens ne possédaient ni meubles, ni immeubles, l'administration ne pourrait récupérer son dû que l'année suivante, dans le cas où le transport du sel resterait interrompu. Pour cette double raison, Munzinger sollicita du Khédive une décision favorable à la reprise du commerce [1]. Enfin le vice-roi ayant décidé que les revenus de la saline seraient dorénavant envoyés aux Finances, le moudir général proposa d'ériger son exploitation en une maamourieh distincte, dépendant du Ministère des Finances auquel elle transmettrait directement ses recettes, et il suggéra de nommer, en qualité de maamour, « un commandant de bateau ou toute autre personne versée dans les questions de navigation», en raison du caractère spécial de cette exploitation qui comportait la vente du sel aux bateaux indiens [2]. Le Khédive nomma effectivement à ce poste Ibrahim bey Arbakleri et lui prescrivit de prendre les mesures nécessaires pour porter les recettes annuelles de cette administration à 20.000 livres [3]. Quelques mois plus tard, Munzinger transmit au Caire le résultat d'une étude qu'il avait confiée à Mohamed Ezzat effendi, officier du génie, en vue d'établir à la saline de Rawaya un chemin de fer destiné à faciliter le transport du sel à la côte [4].

En novembre 1874, Munzinger demanda au Caire qu'on lui retournât son projet de budget pour y apporter des retouches [5]. A la suite de cette révision, le budget ne fut présenté aux Finances que le 20 juillet 1875, lors du dernier séjour que le moudir général fit au Caire. Les recettes annuelles y figuraient pour 19.948 bourses 230 piastres 20 paras, et

[1] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 10, p. 20, Munzinger à la Maïa, 29 octobre 1874.

[2] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 6, p. 19, Munzinger à la Maïa, 29 octobre 1874.

[3] Soit 4000 bourses (cf. A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs,* pièce 51, p. 26, O. S. à Ibrahim bey, 2 décembre 1875).

[4] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 26, p. 59, Munzinger à la Maïa, 5 février 1875.

[5] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 12, p. 20, Munzinger à la Maïa, 5 novembre 1874.

les dépenses pour 17.429 bourses 485 piastres 18 paras ; l'excédent des recettes sur les dépenses, qui s'élevait à 2.518 bourses 245 piastres et 2 paras, comprenait encore les 2.000 bourses de la saline de Djeddah. Les recettes de la saline devant être transmises directement aux Finances, l'excédent des revenus sur les dépenses n'était en définitive que de 518 bourses 245 piastres 2 paras, et encore, au dire de Munzinger, cette somme ne représentait-elle pas réellement une économie, car les impôts dus par les habitants figuraient au budget pour leur totalité alors qu'en réalité ils n'étaient pas perçus intégralement [1]. Bien qu'au cours de l'année 1875, les pluies eussent été abondantes et les cultures florissantes, le moudir général ne pensait pas pouvoir réunir l'impôt avant un certain temps ; aussi, pour ne pas retarder le paiement de la solde des troupes, demanda-t-il aux Finances de lui avancer, à titre de prêt, une somme de 20 à 30.000 tallaris qui serait remboursée au moment de la perception de l'impôt [2].

D) LES IMPÔTS DE SOUAKIN.

Dans le gouvernorat de Souakin, il était d'usage d'affermer les impôts et cette ferme avait été attribuée, en 1291 comme en 1290, moyennant le paiement d'une somme de 164 bourses et demie. Or, en juillet 1875, le nommé Rafa'Allah Omar, commerçant de Souakin, offrit d'affermer les impôts des régions de Sinkat et de Souakin, pour une période de deux ans, au prix de 380 bourses, soit 190 bourses par an ; il s'engageait de plus à payer les termes en espèces tous les quatre mois, à se conformer à tous les règlements concernant la perception des impôts et à rembourser au Trésor les impôts qu'il percevrait en sus de ceux payés en 1290 [3]. Le Khédive approuva l'octroi de la concession dans les conditions indiquées, mais le gouverneur de Souakin fit mieux encore : il mit la ferme

[1] A. A., Reg. 1942, *Dép. Bureau du Soudan au Ministère des Finances* (4e partie), pièce 33, p. 170, le vékil du dit bureau à la Maïa, 14 septembre 1876.

[2] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 1 Mourour, p. 17, Munzinger à la Maïa, 14 septembre 1875.

[3] A. A., Reg. 1, *Ordres supérieurs,* pièce 351, p. 156, O. S. au Ministère des Finances, 23 juillet 1875.

des impôts en adjudication, suscita un compétiteur à Rafa'Allah Omar et obtint de meilleurs prix. La ferme des impôts de Sinkat fut adjugée à Rafa'Allah au prix de 150 bourses, après surenchère entre le cheikh Osman et lui, sur une mise à prix de 100 bourses; par contre, celle des impôts de Souakin fut adjugée au cheikh Osman pour la somme de 340 bourses, après surenchère entre Rafa'Allah et lui, sur une mise à prix de 224 bourses. L'opération rapportait donc 490 bourses au lieu de 380 [1]. Par ailleurs, lorsque McKillop pacha, directeur général des Ports et Phares, passa à Souakin à la fin de 1875, il constata qu'aucun droit de phare n'était perçu sur les navires qui fréquentaient le port; il proposa en conséquence d'établir un droit de 2 piastres par tonne sur les navires et un droit de 20 paras par ardeb sur les barques indigènes. L'organisation de cette perception devant entraîner la création d'un bureau dont la dépense mensuelle serait de 2.650 piastres, on verrait au bout d'un mois s'il y avait intérêt à maintenir l'institution [2].

E) LES FINANCES DE MASSAWA.

A Massawa, les finances, on l'a vu, souffraient d'un déficit chronique [3]. Les dépenses militaires exigées par la surveillance de la frontière d'Abyssinie en étaient cause. « Les 48.260 piastres d'impôts payés par les Bogos, écrivait Arakel bey, ne sauraient suffire à l'entretien de la garnison de Senhit; cette tâche incombe donc aux gouvernorats de Massawa et de Souakin et à la moudirieh du Taka; c'est ainsi que le gouvernorat de Massawa a été engagé dans des dettes qui, fort heureusement, ont été liquidées cette année; mais les ressources dont dispose Massawa pourraient être consacrées à nombre de travaux très nécessaires, si une forte partie n'en était détournée au profit de la garnison de Senhit. Souakin, également, aurait besoin de pouvoir profiter de ses revenus. Massawa et Souakin sont, en effet, de plus en plus fréquentés par les Européens;

[1] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 38, p. 36, le mihradar aux Finances, 28 novembre 1875.

[2] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 73, p. 51, Mckillop à la Maïa, 17 février 1876.

[3] Cf. t. III, 2e partie, p. 518, 532 et suiv., 545 et suiv.

ces deux places de commerce ont besoin d'améliorations qu'exige l'extension des affaires. Reste le Taka ; il est obéré de dettes et il aurait besoin d'être mis à même de consacrer ses ressources à tous ses besoins ; ce serait le meilleur moyen de tirer successivement parti des richesses naturelles de la province [1]. » Sur une observation que lui fit le Malié [2] sur sa gestion, Arakel prit la mouche : « Je n'aime pas à brûler de l'encens sous mon nez, écrivit-il à Barrot bey, ce n'est guère dans mes habitudes ; je veux pourtant, puisqu'on m'y oblige, relever quelques faits. J'ai pris le gouvernorat de Massawa endetté de 700.000 piastres environ, j'ai fait la ligne télégraphique d'ici à Senhit en deux mois, j'ai fait construire la nouvelle maison du gouvernement, j'ai ouvert un nouveau quartier, et, malgré l'épizootie qui n'a permis presque à aucune tribu de payer au complet son impôt annuel, le gouvernorat a liquidé ses dettes ; les employés et soldats sont payés régulièrement ; bien plus, je suis obligé de pourvoir aux besoins des troupes en garnison à Senhit, territoire qui relève du Taka ; outre les envois de savon, d'huile etc., j'envoie à Senhit de l'argent pour les soldats ; je paie même les notes des créanciers de la moudirieh du Taka, embarrassée d'acquitter un billet de 250 piastres ; malgré qu'on tire sur mon pauvre gouvernorat de tous côtés à boulets rouges, je parviens à grand'peine à ne pas m'embourber de nouveau dans des dettes [3]. » Nous ne savons comment Arakel bey s'y prit pour équilibrer son budget, mais c'est un fait qu'il réussit là où Munzinger avait constamment échoué.

F) LE BUDGET DE 1292.

Munzinger décédé, il fallut bien tirer au clair ses comptes, notamment ceux de l'exercice financier 1291 qu'il n'avait présentés qu'en juillet 1875 et qui n'avaient pas reçu la sanction du Khédive. Le Ministère des Finances s'adressa en conséquence, en novembre 1875, au vékil du Soudan oriental pour lui demander des renseignements et lui dire de faire parvenir aux Finances, en même temps que son projet de budget pour

[1] A. A., Arakel à Khairi pacha, Massawa, 4 septembre 1875.
[2] Ministère des Finances au Caire.
[3] A. A., Arakel à Barrot, Massawa, 15 septembre 1875.

l'année 1292[1], les 432 bourses et fraction qui représentaient l'économie réalisée en 1290, ainsi que les sommes réalisées au même titre en 1291, « y compris le restant des revenus de la saline».

Le vékil garda prudemment le silence sur les sommes qui lui étaient réclamées et se contenta de présenter, le 18 mai 1876, un projet de budget pour la période s'étendant du 11 septembre 1875 au 31 décembre 1876[2]. Les recettes y étaient évaluées à 24.399 bourses 75 piastres 4 paras, les dépenses à 25.736 bourses 299 piastres 8 paras, ce qui faisait apparaître un déficit de 1.337 bourses 224 piastres 4 paras. L'excédent des dépenses, expliquait Alaeddin bey, provenait, d'une part, de ce que les frais d'entretien du 2e régiment d'infanterie soudanaise avaient été mis à sa charge et la saline de Djeddah rattachée à la direction générale des salines ; d'autre part, de la difficulté rencontrée dans la perception des impôts en raison de la destruction des récoltes des Arabes au cours des années précédentes et de la perte de leurs bestiaux. Le Ministère des Finances releva, dans ce projet de budget, quelques erreurs qu'il corrigea ; il y ajouta « la différence de prix entre les rations servies aux soldats en Égypte et celles servies à ceux du Soudan, ces derniers s'étant plaints de n'être pas traités à l'instar des premiers», de sorte que, finalement, le budget des dépenses fut fixé à 25.965 bourses 170 piastres 35 paras, ce qui portait le déficit à 1.566 bourses 95 piastres et 31 paras[3]. Encore celui-ci ne s'arrêta-t-il pas à ce chiffre, car les troupes irrégulières bachi-bonzouks et arabes du sersawari Aly Kachef agha ayant été rattachées au gouvernorat de Massawa[4] après la présentation du budget, ce dernier dut être modifié pour englober cette nouvelle dépense[5].

[1] Année budgétaire commençant le 11 septembre 1875.

[2] Le Khédive avait en effet décidé, le 5 juin 1875, que désormais les comptes budgétaires ne seraient plus basés sur le calendrier copte, mais sur le calendrier grégorien.

[3] A. A., Reg. 1942, *Dép. Bureau du Soudan au Ministère des Finances* (4e partie), pièce 33, p. 170, le vékil du bureau à la Maïa, 14 septembre 1876.

[4] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 34, p. 176, le Ministère des Finances à la Maïa, 15 septembre 1876.

[5] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 39, p. 192, le Ministère des Finances à la Maïa, 19 novembre 1876; Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 250, p. 174, le mihradar au Ministère des Finances, 24 novembre 1876.

Il ressort à l'évidence de ces divers comptes que les difficultés budgétaires rencontrées dans les différentes provinces du Soudan eurent leur origine à la fois dans une estimation exagérée des recettes, où les impôts figuraient pour des sommes qu'il était en pratique impossible de percevoir, et dans les dépenses excessives qu'entraînait l'entretien de l'armée, dépenses hors de toute proportion avec les forces contributives des populations.

5. — JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE.

A) EXTENSION AUX ARABES DU CODE DE JUSTICE MILITAIRE.

La sécurité publique, dans les pays arabes, dépend souvent de la promptitude de la justice. Les rixes étaient fréquentes entre indigènes et entraînaient fréquemment mort d'homme. Sans doute les assassins étaient-ils arrêtés et jugés, mais un si long délai s'écoulait parfois avant l'exécution que celle-ci manquait partiellement son but, qui était de détourner les Arabes de leurs mauvaises mœurs par l'exemple du châtiment. C'est ainsi qu'en juillet 1874, un Arabe nommé Moussa Walad Hamed, de la tribu des Chaabâb, frappa d'un coup de lance Aly Aly Hamed, cheikh de la tribu, qui mourut de sa blessure. L'assassin fut arrêté, mais pendant qu'on procédait à l'enquête, d'autres attaques se produisirent. Munzinger fit alors valoir au Caire que s'il était autorisé à faire passer publiquement par les armes toute personne reconnue coupable d'assassinat, ce prompt et sévère châtiment ramènerait la sécurité. Il rappela qu'une mesure analogue avait été adoptée jadis à l'égard des déserteurs, dont l'exécution avait eu lieu en présence des troupes, et qu'elle avait eu pour effet de diminuer considérablement le nombre des désertions [1].

Le vice-roi reconnut le bien-fondé de cette demande et fixa la procédure à suivre en pareil cas. « Toute condamnation tendant à faire passer par les armes, en présence des habitants, une personne reconnue coupable d'assassinat, écrivit-il à Munzinger, doit s'inspirer des lois militaires; lors donc qu'un individu mérite une pareille peine, un conseil de guerre doit être réuni pour examiner cette question et rendre sa sentence en

[1] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, Munzinger à la Maïa, 17 juillet 1874.

conformité des lois militaires. Une fois l'enquête entreprise et le jugement rendu, il devra être exécuté par l'autorité compétente. En conséquence, tout Arabe sur lequel pèse une accusation de cette nature devra être jugé en conformité des lois militaires, à l'exemple des soldats déserteurs... Un conseil de guerre sera réuni et, après enquête, s'il est reconnu coupable et condamné à être passé publiquement par les armes, nous vous autorisons à faire exécuter cette sentence conformément aux lois militaires.» Comme suite à cette décision, Munzinger prévint les Arabes qu'ils seraient désormais jugés militairement quand ils se rendraient coupables d'assassinat [1].

Lorsque M. Marcopoli, ancien fonctionnaire de la maamourieh de l'Équateur, licencié par Gordon, retourna en Égypte, il se plaignit d'avoir été attaqué entre Berber et Souakin par des Bédouins qui l'avaient molesté et dévalisé ; l'examen médical auquel il fut soumis montra qu'il avait reçu à la tête quelques coups sans gravité. Le gouverneur de Souakin ordonna aussitôt de se mettre à la recherche des brigands [2].

B) RIXES ENTRE TRIBUS.

Parmi les tribus qui s'interposaient entre le Taka et Gallabat, celle des Hamran était composée de chasseurs réputés [3]. Leur cheikh, nommé Aghill, fils du feu cheikh Owatt, habitait le village de Gwayha pendant la saison sèche. Selon lui, rares étaient les villages Hamran en bordure de la Settite qui payassent l'impôt au gouvernement égyptien et aucun d'eux ne fournissait de soldats à l'armée soudanaise [4]. En février 1875, la consternation se répandit tout à coup parmi la tribu Hamran ; un message venait d'arriver portant que Wad Abou Sin, cheikh des Choukrié, par l'intermédiaire de qui les Hamran payaient l'impôt au Khédive, envoyait des soldats au cheikh Aghill pour lui annoncer que l'impôt serait doréna-

[1] A. A., Reg. 1948, *Ordres supérieurs,* pièce 18, p. 92, O. S. à Munzinger, 24 août 1874.

[2] A. A., Reg. 3636, *Dép. Gouvernorat de Souakin,* pièce 11, p. 66, le gouverneur de Souakin au Ministère de la Guerre, 5 novembre 1875.

[3] Sur cette tribu, cf. t. III, 1re partie, p. 40 et 158.

[4] Cf. Arthur B. R. Myers, *Life with the Hamran Arabs,* p. 64.

vant doublé. A cette nouvelle, les habitants de plusieurs villages prirent la fuite. Cheikh Aghill lui-même déclara qu'il s'en irait si l'ordre n'était pas rapporté. Les nouveaux impôts, disait-on, monteraient à 24 dollars par tête et le sentiment général était que, comme cette somme ne pouvait être payée, on devait démolir les foyers et disperser les familles [1]. Les Hamran exprimèrent à des voyageurs anglais, de passage chez eux, l'espoir d'être placés sous le gouvernement direct de Munzinger, en qui ils avaient grande confiance [2]. La population, heureusement, en fut quitte pour la peur. On apprit bientôt, en effet, que le cheikh Aghill avait été destitué par les autorités de Khartoum et remplacé par son oncle, et les indigènes se réjouirent de cette mesure car ils détestaient leur cheikh à cause de ses extorsions [3].

Au printemps de l'année 1875, la grande tribu pastorale des Hadendoa était en fermentation. Les Choukrié avaient attaqué récemment quelques-uns de ses membres, tué six hommes et emporté des troupeaux. Une grande excitation régnait en conséquence parmi la tribu molestée. Les Hadendoa envoyèrent une députation à Munzinger pour lui demander de leur laisser régler ce différend à leur manière ; ils voulaient, disaient-ils, tuer leurs ennemis ou mourir en se vengeant. Le moudir général, qui était en tournée d'inspection, se hâta de rentrer à Kassala pour régler le différend [4].

Les Basen [5], voisins des Hamran, constituaient une peuplade sauvage redoutée de tous. Les Abyssins, cependant, ne craignaient pas de les attaquer dans le but de réduire leurs femmes et leurs enfants en esclavage. L'envie ne manquait pas non plus aux Hamran de dépouiller leurs voisins, dont ils convoitaient le riche bétail ; mais l'autorité égyptienne veillait et assurait la sécurité de cette tribu. En décembre 1875, le kaïmakam du 2ᵉ bataillon d'infanterie soudanaise, qui tenait garnison à Amideb, apprit du cheikh des Basen, nommé Koulkou, qu'un grand nombre de brigands étaient arrivés dans sa région avec l'intention

[1] Cf. Arthur B. R. Myers, *Life with the Hamran Arabs*, p. 179, 180.
[2] *Ibid.*, p. 234.
[3] *Ibid.*, p. 264.
[4] *Ibid.*, p. 253.
[5] Sur cette peuplade, cf. t. III, 1ʳᵉ partie, p. 42.

d'attaquer les gardien de doura et de s'emparer de la récolte. Le cheikh ne disposait que de 25 soldats bachi-bouzouks, chiffre trop faible pour défendre le poste et préserver les céréales, dont la quantité s'élevait à 500 ardebs. Le dépôt se trouvant à six heures de marche d'Amideb pour l'infanterie et à quatre heures de route pour la cavalerie, le kaïmakam reçut l'ordre de renforcer le poste, d'exercer une bonne surveillance de jour et de nuit, afin de ne permettre à qui que ce soit de l'attaquer, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour tranquilliser les habitants [1]. C'est par des mesures de ce genre que l'Égypte s'attachait les populations nouvellement conquises. « L'avance de la puissance égyptienne dans le pays des Basen semble porter ses fruits, écrit à cette époque un voyageur [2], et maintenant qu'une partie de ce pays appartient à l'Égypte et paie l'impôt, il est possible qu'avant longtemps le reste de cette race sauvage demande la protection du Khédive. »

Au mois de mai 1876, la sécurité de la région d'Amideb fut encore troublée par des indigènes de la tribu des Barea [3]. Un certain nombre d'entre eux pillèrent les maisons des habitants, enlevèrent leurs moutons, tuèrent deux personnes, en blessèrent deux autres et s'emparèrent de deux bergers Beni-Amer qui se trouvaient avec leurs bêtes au pâturage; ils prirent également 50 vaches appartenant à l'État et tuèrent un des gardiens [4]. Alaeddin bey sentit la nécessité d'agir promptement pour empêcher les troubles de s'étendre. Il partit de Senhit pour Amideb et marcha sur Mogareib. À son approche, les Barea, sans distinction, prirent la fuite et se dispersèrent dans les montagnes. Alaeddin leur accorda l'aman et se fit amener leurs omdehs. Ceux-ci déclarèrent que les méfaits avaient été commis « à cause de leur ignorance, à l'instigation de certains malfaiteurs et en raison de l'absence de cheikhs chargés de la sécurité ». Ils rapportèrent 289 vaches et 51 chameaux qui furent remis à leurs propriétaires. Une certaine quantité de bétail se trouvait encore avec les

[1] A. A., Reg. 35, *Arr Abd.*, pièce 77, Alaeddin bey à Khairi pacha, 18 décembre 1875.

[2] Cf. Arthur B. R. Myers, *op. cit.*, p. 158.

[3] Sur cette tribu, cf. t. III, 1re partie, p. 43.

[4] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 195, Alaeddin bey à Khairi pacha, 2 juin 1876.

voleurs qui s'étaient dispersés, et comme c'était la saison des cultures, les omdehs demandèrent un délai pour les restituer. Ils s'engagèrent également à ne plus commettre d'acte contraire à la loi. Alaeddin bey consentit à leur accorder le délai demandé, les tranquillisa et leur donna «les conseils nécessaires pour se bien conduire et faire prospérer leurs affaires». Puis, conformément à leur désir, il les plaça sous la surveillance du grand cheikh des Beni-Amer [1].

Le vékil général du Soudan oriental se rendit ensuite sur la frontière qui sépare le territoire des Beni-Amer de celui des Arabes d'Algheden. Ces derniers avaient commis à l'égard des premiers quelques actes d'agression, au cours desquels ils avaient tué huit Beni-Amer. Ayant constaté que le cheikh Ahmed Haggag, chef de la tribu d'Algheden, s'était montré faible et incapable de retenir ses gens, Alaeddin bey le destitua et nomma à sa place deux cheikhs qui furent chargés de maintenir la sécurité. Ahmed Haggag fut envoyé au Taka pour y être interné. Les assassins des Beni-Amer furent arrêtés, à l'exception de deux d'entre eux qui prirent la fuite. Pour faire un exemple et empêcher le retour de pareils actes, Alaeddin bey proposa d'envoyer les coupables au Fazogle, où ils subiraient la peine de la détention perpétuelle [2]. Le Khédive approuva cette mesure [3].

En décembre 1876, les Arabes d'Algheden firent pire encore; ils se révoltèrent, refusèrent d'exécuter les travaux du gouvernement, chassèrent le maamour, coupèrent la ligne télégraphique et refusèrent d'écouter tous les conseils de modération; ils étaient poussés par quatre de leurs omdehs, véritables incitateurs de la révolte. Aleaddin bey fit venir une compagnie de Senhit pour renforcer ses troupes et marcha contre les révoltés; il tua plusieurs rebelles et saisit leurs puits. Leurs omdehs se soumirent alors

[1] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 585, Alaeddin bey à Khairi pacha, 12 juillet 1876. Le grand cheikh ou deglel des Beni-Amer, appelé Aly Bahit, était le frère de Hamed bey, tué pendant la guerre d'Abyssinie. Il résidait à Daga et avait près de lui le maamour du gouvernement égyptien nommé Giaffar agha qui commandait à quelques troupes (cf. Junker, *op. cit.*, t. I, p. 93).

[2] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 585, Alaeddin bey à Khairi pacha, 12 juillet 1876.

[3] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièce 531, Khairi pacha à Alaeddin bey, 20 juillet 1876.

et demandèrent grâce. Le vice-roi donna à Alaeddin bey pleins pouvoirs pour fixer leur châtiment [1].

La vigilance de l'autorité égyptienne ne s'exerçait pas seulement sur terre ; en mer, des mesures de surveillance devaient être prises pour déjouer, notamment, la contrebande des armes qui s'exerçait au profit de l'Abyssinie. C'est ainsi qu'en mars 1875, un ordre supérieur signala à Munzinger bey la présence en mer Rouge du trois-mâts *San Giovanni*, à coque peinte en vert, commandé par un nommé Todero José et dont le raïs s'appelait Siara Giuseppe. Le navire venait d'Italie et portait une cargaison d'armes destinée à l'Abyssinie. Munzinger eut ordre de l'empêcher d'aborder dans la région dépendant de Massawa [2].

6. — AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

A) DÉVELOPPEMENT DE KASSALA.

En octobre 1874, Munzinger demanda à l'Administration générale des Postes d'établir à la moudirieh du Taka un bureau postal analogue à ceux de Souakin, Massawa, Khartoum et Berber [3]. La capitale du Taka voyait en effet grandir son importance. Le commerce de caravane y était particulièrement actif à l'approche du kharif, époque où les marchands de Gallabat et de Guedaref se hâtaient d'envoyer à Kassala leurs stocks de gomme, de coton, de café etc., pour y être emmagasinés, ces produits étant mieux abrités dans la ville contre les pluies ; le doura en excès était, à la même époque, acheminé vers le nord, dans les vastes steppes habités par les Choukrié, qui s'étendent entre l'Atbara, le Nil Blanc et le Nil Bleu [4]. En janvier 1875, Munzinger estimait que la ville de Kassala possédait une population de 25.000 habitants, sans compter les villages du voisinage ; il reconnaissait toutefois qu'une grande partie de cette population était flottante et comprenait diverses tribus qui ne restaient que

[1] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièces 591, 616, Khairi pacha à Alaeddin bey, 9, 17 décembre 1876.

[2] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 53, O. S. à Munzinger, 13 mars 1875.

[3] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 9, p. 29, Munzinger à la Maïa, 29 octobre 1874.

[4] Cf. Junker, *op. cit.*, t. I, p. 120.

peu de temps à la ville pour faire leurs opérations de troc [1]. En fait la population sédentaire ne dépassait peut-être pas 8.000 âmes [2]. On envoyait à Kassala beaucoup de fortes têtes du Caire qu'on laissait en liberté aussi longtemps qu'elles se conduisaient bien. Les assassins étaient déférés à un tribunal militaire et le jugement final rendu par le pacha. On avait cherché à dresser une statistique des naissances et des décès, mais les efforts en ce sens ne furent pas couronnés de succès, car la population résistait avec tenacité à toute enquête concernant la famille, dans la crainte qu'on ne lui extorquât des taxes. Parmi les troupes, dont le nombre s'élevait à 1.800 hommes, la mortalité était de 60 soldats par an, et les décès étaient dus principalement aux fièvres intermittentes ou à la dysenterie. La vaccination se pratiquait comme au Caire, mais avec moins de succès, à cause de la mauvaise qualité du vaccin ; la population, cependant, paraissait avoir une grande confiance dans le procédé [3]. Le système de taxation avait été modifié au cours des années précédentes et les prêtres et les nobles, jadis exempts d'impôts, devaient maintenant payer leur part des taxes perçues au profit de l'État [4].

B) CULTURE DU COTON AU TAKA.

Le Khédive, on l'a vu, avait fait de grands frais pour développer la culture du coton au Taka [5]. Les machines d'égrenage arrivèrent à Kassala au mois d'août 1873 et l'on procéda activement aux travaux de montage. En avril 1874, Munzinger rendait compte à la Maïa que ces travaux seraient terminés sous peu et il sollicitait l'envoi d'une presse hydraulique «facilement transportable» pour presser le coton. Chaque balle, disait-il, devra être de 3 kantars et avoir 1 mètre de longueur et 50 centimètres de largeur et d'épaisseur, afin de permettre son transport à dos de

[1] Cf. Arthur B. R. Myers, *Life with the Hamran Arabs*, p. 46.

[2] C'est le chiffre cité par Junker qui visita Kassala en avril 1876 (cf. Junker, *op. cit.*, t. I, p. 112).

[3] Cependant, en mars 1875, la petite vérole éclata à Kassala et mit en fuite une partie de la population.

[4] Cf. Arthur B. R. Myers, *op. cit.*, p. 46 à 54.

[5] Cf. t. III, 2e partie, p. 543.

chameau[1]. Comme il n'existait pas en Égypte de presse hydraulique du modèle demandé, le vice-roi donna l'ordre de la commander en Europe[2]. En janvier 1875, Munzinger fit visiter l'usine à des hôtes de passage[3]. « La ville de Kassala possède une grande usine de coton, note le voyageur Arthur B. R. Myers ; la machinerie vient d'Angleterre, mais l'ingénieur qui la fait marcher est Français. L'édifice est construit en briques, cuites dans un four voisin qu'approvisionne en combustible un grand bois d'acacias qui se trouve dans la montagne de Kassala. Pour le moment, l'usine est exploitée par le gouvernement égyptien, mais, une fois l'impulsion donnée, Munzinger pense qu'elle pourra être confiée à l'initiative privée. » En fait, le moudir général du Soudan oriental avait de grands projets. Il pensait que le bassin du Gash pouvait être mis en culture, et il employait des ingénieurs à lever les plans d'une région mesurant 80 milles de long sur 20 de large, afin de savoir dans quelle mesure elle pourrait être inondée. Si, comme il le croyait, la chose était possible, le pays serait bientôt couvert de récoltes de coton et d'indigo, plantes qui réussissent particulièrement bien au Taka. Deux mille acres de terre avaient deja été plantés avec succès et des spécimens des récoltes envoyés au Caire à l'automne de l'année précédente[4]. En janvier et février 1875, Munzinger envoya en Égypte des échantillons d'indigo produit au Taka et pria la Maïa de les faire examiner par les commerçants et les industriels du Caire et d'Europe et de lui faire parvenir leurs observations[5]. Il envoya également au vice-roi des échantillons du tabac cultivé au Senhit[6]. Ces essais prometteurs ne furent cependant pas poursuivis. L'usine de

[1] A. A., Reg. 1875, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 50, p. 82, Munzinger à la Maïa, 4 avril 1874.

[2] A. A., Reg. 1870, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 160, p. 112, la Maïa au Ministère des Finances, 24 juillet 1874.

[3] Lord Coke, Sir W. Gordon Cumming, Captain Vivian et Arthur B. R. Myers qui se rendaient au pays des Hamran pour y chasser.

[4] Cf. Arthur B. R. Myers, *op. cit.,* p. 46 à 54.

[5] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 24, p. 42 et pièce 28, p. 54, Munzinger à la Maïa, 14 janvier et 27 février 1875.

[6] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 18, p. 36, Munzinger à la Maïa, 12 décembre 1874. Ces échantillons furent détériorés en cours de route (A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 1, p. 3, le mihradar à Munzinger, 13 septembre 1875).

Kassala cessa bientôt de fonctionner. « Les natifs de Kassala, rapporte l'ingénieur Chélu, ne voulurent pas s'astreindre à ce travail ; on manquait d'ailleurs de combustible. Aussi l'usine ne fonctionna-t-elle qu'une saison après quoi elle fut définitivement fermée [1]. »

C) ÉPIZOOTIE.

A la fin de 1874, une épizootie se déclara parmi le bétail des Beni-Amer, des Halayika, des Algheden et des Sabderat, tribus dépendant du Taka, ainsi qu'au Senhit et chez les Arabes relevant du gouvernorat de Massawa ; certaines régions perdirent tout leur bétail et d'autres les deux tiers, la moitié ou le quart seulement. De plus les sauterelles se mirent de la partie et dévorèrent les récoltes de maïs, à l'exception de celles du Gash et du pays des Barea. L'interdiction d'exporter les peaux et la fermeture des ports du Soudan aux navires venant d'Arabie [2], qui eurent lieu à la même époque, achevèrent de jeter le trouble dans le commerce du Soudan oriental ; les recettes des douanes à Souakin et à Massawa subirent une sérieuse diminution et les habitants de ces ports se plaignirent de ne plus recevoir les articles et les marchandises commandés par eux [3]. Le Khédive ordonna immédiatement des mesures pour empêcher l'épizootie de s'étendre. Munzinger reçut l'ordre d'empêcher tout contact entre le bétail des régions atteintes et celui des régions saines, et d'interdire l'exportation des bestiaux des bandars de Massawa et de Souakin. Des ordres furent donnés aux gouvernorats de Suez et de Port-Saïd à l'effet de refuser l'admission en Égypte, même après quarantaine, du bétail en provenance de ces régions, et de le renvoyer au port d'origine à bord même des navires qui l'avaient amené [4].

D) COMMERCE DU BÉTAIL ET DES PEAUX.

Le commerce des produits du Soudan oriental avec l'Égypte était, on l'a vu, fortement handicapé par l'imposition d'une taxe de 8 p. 100,

[1] A. Chélu, *Le Nil, le Soudan, l'Égypte,* p. 131.

[2] En raison de l'épidémie de l'Assir.

[3] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 23, p. 42, Munzinger à la Maïa, 14 janvier 1875.

[4] A. A., annotation à la lettre de Munzinger en date du 14 janvier 1875.

prélevée à la sortie des ports de Massawa et de Souakin. L'imposition de cette taxe provenait du fait que les produits abyssins qui arrivaient dans les ports de la mer Rouge pour être exportés en Égypte étaient passibles d'un droit de 8 p. 100 [1], mais comme ces marchandises arrivaient à Massawa et à Souakin mélangées à celles du Soudan et qu'il était pratiquement impossible de faire de distinction entre elles, toutes étaient en conséquence frappées du même droit. Bien que l'anomalie de cette mesure eût été reconnue et dénoncée, il n'y fut pas remédié [2]. Cependant certaines branches du commerce entre le Soudan oriental et l'Égypte méritaient une attention particulière. L'exportation du bétail du Soudan, notamment, constituait une branche importante du commerce de la mer Rouge. En vue de favoriser ce commerce, la Compagnie Khédivieh avait abaissé ses tarifs à 52 francs par tête pour les chevaux et les bœufs et à 5 francs pour les moutons. La mesure n'accrut cependant pas l'importation du bétail soudanais en Égypte. C'est que le tarif restait encore très supérieur aux frais de transport du bétail importé de Syrie, lesquels n'étaient que de 25 francs par tête pour les bœufs, 50 francs pour les chevaux et 3 fr. 50 pour les moutons. Bien que l'adoption d'un taux de fret identique en mer Rouge ne dût laisser à la Khédivieh aucune marge de bénéfice, l'administration de cette compagnie s'y résigna, dans l'espoir de favoriser le commerce du Soudan. Au cas où, après quelques mois, la mesure se révélerait efficace, l'administration établirait alors un tarif convenable qui sauvegarderait à la fois les intérêts des commerçants et les siens propres [3].

Le commerce des peaux supportait, lui aussi, un nolis trop onéreux. Le transport des peaux de Souakin à Suez coûtait, en novembre 1875, 16 piastres par kantar. Comme ils estimaient ce prix trop élevé, les commerçants expédiaient leurs marchandises à Djeddah, trajet pour lequel ils ne payaient que trois piastres et demie, et là ils les faisaient transborder sur les bateaux étrangers qui ne leur prenaient que 7 à 8 piastres jusqu'à

(1) Les produits abyssins en transit dans les ports égyptiens n'étaient au contraire frappés que du droit de 1 p. 100.

(2) Cf. *supra*, p. 1175 et suiv.

(3) A. A., carton 51, pièce 363, Fedrigo pacha et Moustapha pacha, directeurs des bateaux-postes Khédivieh au mihradar, 29 novembre 1874.

Suez ; ils gagnaient ainsi de 4 à 5 piastres par kantar. Le gouverneur de Souakin proposa en conséquence de réduire d'un nombre égal de piastres le nolis entre Souakin et Suez, afin d'inciter les commerçants à envoyer leurs peaux directement par les bateaux de la Khédivieh [1]. Aucune mesure, cependant, ne fut prise en ce sens, car, en juin 1876, le divan de l'Agriculture et du Commerce revint sur la question. La situation s'était même sensiblement aggravée dans l'intervalle, car l'administration des paquebots-postes Khédivieh percevait à cette date 20 piastres pour le transport d'un kantar de peaux de Souakin à Suez ; les commerçants continuaient donc à faire transborder leurs peaux à Djeddah et réalisaient ainsi une économie de 8 piastres environ par kantar. Le divan exprima en conséquence l'avis de fixer le nolis, entre Souakin et Suez, à 8 piastres le kantar pour toutes les marchandises légères et encombrantes [2]. Le commerce des peaux souffrait aussi de l'imposition d'une forte taxe quarantenaire. Aucune taxe de l'espèce n'existait jadis ; elle avait été établie à la suite de la grande épizootie, par décision du Conseil privé en date du 20 septembre 1866, et fixée à raison de 10 paras sur chaque peau. Par la suite, et à la demande du Conseil de Santé, la taxe avait été quadruplée sur certaines peaux [3] et doublée sur d'autres [4]. Perçue sur la nouvelle base, la taxe quarantenaire représentait 7,5 p. 100 du coût des peaux de la première catégorie et jusqu'à 50 p. 100 de celui des peaux de la seconde. De plus, à Suez, on percevait une deuxième taxe quarantenaire de 20 paras sur chaque colis de peaux en provenance de Souakin et de Massawa. De pareilles taxes portaient préjudice au commerce. Le divan de l'Agriculture et du Commerce proposa en conséquence de réduire au quart ou au huitième de sa valeur actuelle la taxe quarantenaire perçue au départ et de supprimer purement et simplement celle de Suez [5].

[1] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* p. 31, le mihradar au Ministre des Affaires étrangères, 15 novembre 1875.

[2] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 16, p. 21, le divan de l'Agriculture et du Commerce à la Maïa, 7 juin 1876.

[3] Elle passa de 10 paras à une piastre pour les peaux de chameau, de buffle, de bœuf, d'hippopotame.

[4] Peaux de chèvre, mouton, gazelle, renard.

[5] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 14, p. 121, le divan de l'Agriculture et du Commerce à la Maïa, 7 juin 1876.

E) MASSAWA ET SON PORT.

L'expédition d'Abyssinie provoqua non seulement un grand mouvement d'hommes entre l'Égypte et Massawa, mais, grâce au soin que prit l'état-major général égyptien de faire reconnaître et étudier, sous leurs divers aspects géographiques, les régions traversées par l'armée, il en résulta une connaissance plus approfondie de l'île de Massawa et de la région du Sambar qui lui fait face sur la terre ferme [1].

L'île de Massawa forme presque un parallélogramme de 1.200 mètres de long sur 500 de large, à la pointe nord-est duquel, sur le ras Murdor, se trouve bâti un fort. Vue d'une certaine distance, la ville présente un aspect assez joli. Une douzaine de maisons à deux ou trois étages, et peut-être le double de ce nombre d'édifices un peu plus modestes, occupent les positions les plus importantes et donnent à Massawa l'air d'une ville bien construite. Les principaux bâtiments sont : le gouvernorat, les deux mosquées, le consulat français, les missions française et suédoise et plusieurs grandes maisons occupées par de riches négociants. Ces maisons sont construites en roche de corail et enduites de mortier. Mais, lorsque le visiteur se promène dans la ville et n'y voit que des ruelles étroites, sans direction régulière, bordées de huttes et de barrières en paille mal tenues, Massawa alors perd beaucoup dans son opinion. La ville possède plusieurs maisons de commerce européennes, un bazar où des marchands indigènes et un assez grand nombre de Banyans exposent leurs fruits et leurs drogues, leurs vivres et leurs étoffes aux brillantes couleurs.

Deux agglomérations, Hotumlo et Mkoullo forment les faubourgs de Massawah sur la terre ferme. Hotumlo est bâti d'une façon très irrégulière et présente de-ci et de-là des masses de huttes séparées par de larges espaces sans régularité eux aussi. Le village commence à environ 2 kilomètres de la tête de la digue qui relie l'île Tawaloud à la terre ferme, et

[1] Les notes qui suivent sont puisées dans une communication du général Stone publiée dans le *Bulletin de la Société Khédiviale de Géographie* des mois d'août-novembre 1880, communication rédigée d'après les notes du colonel Lockett.

s'étend dans la vallée sur à peu près 2 kilomètres de longueur. La plupart de ses constructions sont des huttes, mais il possède, outre plusieurs mosquées, une demi-douzaine de maisons de particuliers construites en pierre de corail. Dans les branches du Khor Hamasat, ordinairement à sec, sont creusés les puits qui approvisionnent le village en eau. Il y en a une douzaine; leur profondeur est d'environ 30 pieds et leur diamètre de deux à quatre mètres. La profondeur de l'eau, dans les puits, ne dépasse ordinairement pas quelques centimètres; l'eau est un peu saumâtre et d'un goût désagréable. Le puits principal fournit l'eau à la canalisation qui approvisionne Massawa. Quant au village de Mkoullo, il est situé à 2 kilomètres de Hotumlo en remontant la vallée du Hamasat. L'espace qui sépare les deux agglomérations est d'ailleurs parsemé de maisons. A l'endroit où s'élève Mkoullo, la vallée n'a pas plus d'un demi-kilomètre de large. Les maisons du village sont plus serrées qu'à l'ordinaire et on y discerne une apparence de régularité dans la distribution des rues. Dans le lit du torrent, près du village, se trouve le grand puits qui fournit l'eau à la ville de Massawa. La tour construite au-dessus du puits et le grand réservoir voisin constituent les points les plus remarquables de la localité. Ce village possède, en outre, plusieurs mosquées bâties en pierre madréporique et une ou deux autres constructions de même nature.

Au sud de Massawa et à quelques kilomètres de distance se trouve la localité d'Arkiko. Le village est bâti à quelques centaines de mètres du rivage et mesure 1 kilomètre de long sur 500 mètres de large. Les maisons sont presque toutes des huttes, faites d'une toiture de paille reposant sur un cadre formé de branches d'arbre. Chacune des maisons principales est entourée d'une enceinte construite de la même manière que la maison. L'espace entre celle-ci et l'enceinte est le domaine des femmes et des enfants, le harem. Cette construction est toujours très soignée et elle est si haute et si solide que nul regard profane ne peut y pénétrer. Aucun ordre ne règne dans l'emplacement des maisons et il n'y a pas de rue; mais comme l'espace ne manque pas, les passages entre les maisons sont larges, plus larges en fait qu'à Massawa, et il y a plus de propreté et une meilleure ventilation. Quelques maisons ont des jardins où croissent un certain nombre de palmiers. Les puits sont nombreux et quoique peu

profonds, ils fournissent en abondance de l'eau de bonne qualité. Arkiko a trois mosquées et une maison construite en pierre madréporique.

Le port de Massawa, qui avait reçu, en 1873, 12 navires de guerre dont six égyptiens, et, en 1874, 10 navires de guerre dont huit égyptiens, en reçut 91 en 1875 et 158 en 1876, presque tous égyptiens [1], en raison de la campagne d'Abyssinie. Leur nombre retomba à 40, dès l'année 1877, dont 28 égyptiens [2]. Le tableau qui suit indique, pour les années 1873 à 1877, le nombre et le tonnage des navires de commerce qui fréquentèrent le port, entrées et sorties réunies :

ANNÉES.	GRANDE NAVIGATION.		CABOTAGE.		TOTAL.	
	NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.
1873..........	311	40.442	1.632	22.380	1.943	62.822
1874..........	283	42.831	1.516	21.379	1.799	64.210
1875..........	351	87.918	799	10.997	1.150	98.915
1876..........	413	117.095	535	6.680	953	123.775
1877..........	537	75.462	748	10.721	1.285	86.183

Ces chiffres mettent en évidence la forte poussée que la guerre d'Abyssinie imprima à la navigation du port de Massawa pendant les années 1875 et 1876. Parmi les navires de commerce s'adonnant à la grande navigation, le nombre de vapeurs s'éleva à 53 en 1873, 58 l'année suivante, 48 en 1875, 35 en 1876 et 67 en 1877.

La part prise, dans la navigation, par le pavillon égyptien et par le

[1] Les chiffres de 1875 et 1876 comprennent les navires de guerre proprement dits et les transports militaires.

[2] Ces chiffres, ainsi que ceux qui suivent, sont empruntés à l'ouvrage de AMICI BEY : *Essai de statistique générale de l'Égypte*, le Caire, 1879, t. I, p. 59 et suiv. Amici bey n'a fourni aucune statistique sur le mouvement commercial de Massawa et de Souakin.

pavillon étranger, entrées et sorties réunies, est indiquée dans le tableau suivant :

ANNÉES.	PAVILLON ÉGYPTIEN.		PAVILLON ÉTRANGER.	
	NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.
1873.............	1.679	43.530	264	19.292
1874.............	1.568	44.779	231	19.431
1875.............	845	31.697	305	67.218
1876.............	555	16.130	398	107.645
1877.............	827	46.271	458	39.912

Les chiffres qui précèdent montrent la croissance rapide du pavillon étranger pendant les années 1875 et 1876.

F) LE MOUVEMENT MARITIME DE SOUAKIN.

« Fille de la mer [1] », construite elle aussi en pierre de corail [2], Souakin, en raison de son éloignement du théâtre des opérations, ne participa pas à la forte poussée maritime et commerciale due à la guerre d'Abyssinie. Par contre son commerce offre le spectacle d'un accroissement régulier, au fur et à mesure que se développe l'usage de la route reliant la ville à Berber. Souakin n'ayant pas de commerce de cabotage comme Massawa, où le voisinage de l'archipel des îles Dahlak donne lieu à un mouvement important de petites barques, les statistiques que nous possédons sur ce port n'ont trait qu'à la grande navigation.

ANNÉES.	NAVIRES [1] DE GUERRE.	GRANDE NAVIGATION [1].	
		NAVIRES.	TONNAGE.
1873............................	14	341	58.432
1874............................	29	264	44.901
1875............................	21	319	60.326
1876............................	12	225	72.058
1877............................	13	230	80.523

[1] Entrées et sorties réunies.

[1] Cf. Junker, *op. cit.*, t. I, p. 51.

[2] Pour la description de Souakin, cf. t. III, 1re partie, p. 31.

La navigation à vapeur occupe une place importante dans le mouvement maritime de Souakin, où l'on compte 101 vapeurs en 1873, 103 l'année suivante, 117 en 1875, 107 en 1876 et 115 en 1877.

Contrairement à ce qui se passa à Massawa, et bien que l'on constate en 1876 et 1877 une forte poussée du pavillon étranger, la part du pavillon égyptien demeura toujours prépondérante à Souakin, comme l'indique le tableau suivant :

ANNÉES.	PAVILLON ÉGYPTIEN (1).		PAVILLON ÉTRANGER (1).	
	NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.
1873.............	334	51.732	7	6.700
1874.............	255	36.001	9	8.900
1875.............	316	60.026	3	300
1876.............	190	39.458	35	32.600
1877.............	124	50.763	106	29.760

(1) Entrées et sorties réunies.

G) LA RÉGION DE TOKAR.

La région de Tokar (1), qui dépend du gouvernorat de Souakin, était, au mois de mars 1876, dirigée par un moudir arménien nommé Khourchid effendi, qui y avait construit un bâtiment à deux étages pour abriter les services du gouvernement. La localité était le siège d'une colonie pénitentiaire et quelques douzaines de soldats, logés dans des maisons en torchis, avaient pour tâche principale de lever l'impôt. Le monde commercial était représenté par quelques marchands grecs ou revendeurs, et la population, composée de plusieurs sous-tribus Beja, s'adonnait presque exclusivement à l'élevage (2). La culture du coton, cependant, n'était pas

(1) Sur cette région, cf. t. III, 2e partie, p. 519 et suiv.

(2) Cf. JUNKER, *op. cit.*, t. I, p. 62.

négligée [1] et, bien qu'aucune statistique ne nous renseigne sur l'importance de la production, celle-ci devait être assez importante, puisqu'en février 1876, le gouverneur de Souakin sollicita du Caire l'envoi de cinq égreneuses pour traiter le coton du Tokar [2].

7. — MESURES QUARANTENAIRES.

Une épidémie de choléra ayant fait son apparition en Assir dans l'été de 1874, le Conseil de Santé décida, le 13 août, que tous les bateaux et barques venant des ports du Hedjaz ne seraient plus admis dans les ports du Soudan, mais dirigés sur le port d'El-Wedj pour y subir la quarantaine [3]. El-Wedj se trouvant dans le nord de la mer Rouge, la mesure n'était guère pratique pour les navires qui, venant de Djeddah ou des ports méridionaux de l'Arabie, se rendaient à Souakin ou à Massawa; aussi le Khédive prescrivit-il à Munzinger de recevoir dans ces deux ports les navires en provenance d'Arabie et de leur y faire subir une quarantaine de 21 jours [4] : quelque temps après, cependant, sur instructions venues d'Égypte, les navires qui se présentaient à Souakin reçurent l'ordre d'aller purger leur quarantaine à Massawa. Les habitants de Souakin se plaignirent alors de cette mesure qui entravait leur commerce [5]. Mais

[1] Lorsqu'il nomma Moustapha bey el-Tosselli gouverneur de Souakin, au mois d'août 1875, le Khédive lui rappela que les terres des régions de Tokar, Sinkât et Aghik étaient aptes à la culture du coton, que celui-ci avait déjà été cultivé avec succès au moyen des eaux de pluie, et il lui recommanda de développer la culture de cette plante (A. A., Reg. 10, *Ordres supérieurs,* pièce 25, p. 18, O. S. à Moustapha bey el-Tosselli, 18 août 1875).

[2] A. A., Reg. 3620, *Dép. Gouvernorat de Souakin,* pièce 6, p. 62, le gouverneur de Souakin au Ministre de la Guerre, 23 février 1876. Un épicier grec du nom de Costanti apporta également en mars 1876 une égreneuse à quatre roues et d'une force de 4 chevaux pour l'installer près de Souakin (A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 35, le gouverneur de Souakin à Khairi pacha, 17 mars 1876).

[3] A. A., Reg. 19, *Dép. Abd.,* la Maïa Sanieh aux gouverneurs de Suez, Port-Saïd, Kosseir, Souakin et Massawa, 13 août 1874.

[4] A. A., Reg. 19, *Dép. Abd.,* le chambellan du Khédive à Munzinger, 15 août 1874.

[5] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 8, p. 19, Munzinger à la Maïa Sanieh, 29 octobre 1874.

lorsque Munzinger demanda au vice-roi de la retirer, celui-ci lui prescrivit de se conformer aux instructions données par le Conseil de Santé [1]. En 1876, la mesure obligeant les navires venant d'Arabie à se rendre à El-Wedj, pour y purger leur quarantaine, fut remise en vigueur. C'est ainsi qu'en mars 1876, le paquebot *Zagazig* qui venait de Djeddah et se rendait à Souakin, aurait dû, avant de pénétrer dans ce port, passer d'abord par El-Wedj ; ce déroutement lui aurait fait perdre dix-sept jours et, de plus, le navire n'avait pas assez de charbon pour l'effectuer. Le gouverneur de Souakin prit alors la mesure qui s'imposait en la circonstance : comme la patente était nette et les passagers en très bonne santé, il admit le vapeur dans le port après lui avoir fait purger une quarantaine de cinq jours [2].

8. — TREMBLEMENT DE TERRE.

Le mardi 2 novembre 1875, au moment où le roi Jean quittait son palais pour se mettre à la tête de ses troupes et marcher contre Arendrup, un tremblement de terre eut lieu, on l'a vu, à Adoua [3]. Cette secousse fut ressentie le même jour entre 6h 10 et 6h 15 [4] à Massawa, à Souakin, au Taka et à Amideb, c'est-à-dire dans tout le Soudan oriental. Elle dura trois minutes à Souakin, quatre minutes à Massawa, cinq minutes à Amideb et ne provoqua nulle part de dégâts. A Senhit, la secousse, qui dura cinq minutes, avait été précédée, deux jours auparavant, d'un léger tremblement de terre. En raison de la violence de la secousse, des pierres roulèrent du haut des montagnes qui entourent Senhit, en provoquant un grand nuage de poussière semblable à de la fumée ; les pierres, en roulant, mirent le feu à des herbes sèches qui brûlèrent jusqu'au lendemain matin. La secousse du 2 novembre fut suivie, le même jour à Senhit, de secousses plus légères, espacées d'abord de cinq en cinq minutes, puis

[1] A. A., Reg. (sans numéro), *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 4, p. 17, Khairi pacha à Munzinger, 15 novembre 1874.

[2] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.,* pièce 18, le gouverneur de Souakin à la Maïa Sanieh, 17 mars 1876.

[3] Cf. *supra,* p. 774.

[4] Heures arabes de jour.

de quart d'heure en quart d'heure, puis de demi-heure en demi-heure, pour finir par devenir de moins en moins fréquentes ; le 5 novembre, toutefois, on compta de nouveau quatre secousses. Il n'y eut pas de dégâts à la ville, mais dans la nouvelle église de Senhit, la coupole et les colonnes furent fissurées ainsi que les murs du couvent des pères [1]. Une nouvelle et forte secousse sismique fut ressentie à Senhit le mardi 9 novembre à 4h 50 ; elle dura deux minutes et fut également ressentie à Massawa, au Taka et à Amideb, mais de façon très légère [2]. Le 2 janvier 1876, le kaïmakam Abd el-Al bey, qui se trouvait à Keren, signala encore un tremblement de terre dans la région [3]. Le sol demeura ainsi instable pendant une durée de deux mois dans la région de Senhit.

[1] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 636, le gouverneur de Souakin à la Maïa Sanieh, 3 novembre 1875 ; Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 10, Alaeddin bey à Khairi pacha, 6 novembre 1875.

[2] A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 57, Alaeddin bey à Khairi pacha, sans date.

[3] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 64, Abd el-Al bey à Khairi pacha, 2 janvier 1876.

CHAPITRE XIX.

LES VOIES DE COMMUNICATION.

1. — LES ROUTES TERRESTRES.

A) LA ROUTE DE BERBER À KOROSKO.

A la fin de 1873, la route de Berber à Korosko était encore la voie principale d'accès au Soudan. Son concessionnaire était alors Mohamed Hussein, fils de Hussein bey Khalifa. La disgrâce du père, survenue à cette époque, allait entraîner celle du fils. En janvier 1874, le Khédive s'avisa en effet que Mohamed Hussein était «incapable» et décida de nommer à sa place son oncle Hamed Khalifa, frère de Hussein bey, dont on louait la capacité et l'intégrité [1]. Le concessionnaire avait charge de l'entretien de la route ; il devait assurer la sécurité des voyageurs, des commerçants et sauvegarder leurs intérêts. On comprend, dans ces conditions, que le gouvernement voulût conserver la haute main sur la concession, car il avait le devoir de veiller à ce que la sécurité régnât sur la route comme partout ailleurs dans les régions du Soudan. On profita de ce que Mohamed Hussein Khalifa était parti du côté de Bérénice afin d'étudier le tracé d'un chemin de fer reliant la côte à Berber [2] pour le mettre à pied. Hamed Khalifa fut nommé concessionnaire de l'Atmour au traitement mensuel de 1.500 piastres. Par contre, il se désista en faveur du gouvernement de la taxe de 6 piastres qu'avait perçue ses prédécesseurs ; la route, qui n'avait jamais rien rapporté au gouvernement, devint

[1] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, pièce 84, Khairi pacha à Ayoub pacha, 26 janvier 1874.

[2] Cf. t. III, 2e partie, p. 639.

dès lors une source de revenus pour lui. Linant de Bellefonds, qui rencontra le nouveau concessionnaire en septembre 1874 à Berber, a tracé de lui un portrait avantageux : « Hamed Khalifa, cheikh des Ababdeh, écrit-il, peut mettre sur le pied de guerre 4000 hommes montés à dromadaire. C'est un homme fort puissant et fort vénéré ; sa puissance s'étend depuis Korosko jusqu'à Khartoum. Tout chamelier, toute caravane payait un tribut à Cheikh Hamed. Mais, depuis quelque temps, le gouvernement égyptien lui a enlevé ce revenu, tout en le laissant responsable de la sécurité des caravanes ; il est vrai qu'en compensation, le gouvernement lui fait une pension de 15 livres égyptiennes par mois... Cheikh Hamed est un homme instruit ; il connaît les différentes formes du gouvernement en France, en Prusse, en Angleterre, en Italie. Il sait lire une carte et a des idées fort libérales. Il est loin de cacher son appréciation sur le gouvernement égyptien [1]. » Il ne semble pas cependant que la franchise de ses propos lui ait porté préjudice, puisque deux ans plus tard, en mai 1876, nous le trouvons toujours à son poste [2]. Après sa mise à pied, Mohamed Hussein Khalifa se plaignit de ce qu'on lui eût retenu 10.700 piastres, représentant des sommes à lui dues jusqu'au jour de son licenciement [3]. Mais Ismaïl Ayoub pacha fit valoir que la caisse de la moudirieh de Berber lui avait versé à tort, sur l'ordre de son père, une somme de 6.200 piastres, et qu'au cas où cette somme ne serait pas remboursée par le père ou par le fils, l'affaire serait déférée à la Commission d'enquête qui siégeait à Berber ; la retenue dont parlait l'intéressé avait été faite en attendant le règlement de la question [4]. Celui-ci dut traîner en longueur, car, à deux reprises, en mai et juin 1874, Mohamed Hussein se plaignit à la Maïa de ce que l'affaire n'eût pas encore été réglée [5].

La route conduisant à Halfa et à Dongola fut également mise en adjudi-

[1] Notes manuscrites d'Ernest Linant de Bellefonds, à la Société Royale de Géographie du Caire.

[2] Cf. Murray et White : *Sir Samuel Baker, A Memoir*, p. 233, Giegler à Baker, 30 mai 1876.

[3] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 6 avril 1874.

[4] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 8 avril 1874.

[5] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, Mohamed Hussein Khalifa à Khairi pacha, 26 mai, 15 juin 1874.

cation à cette époque. Les concessionnaires de la route, qui se trouvaient à Esneh, se plaignirent au Caire de ce qu'un habitant d'El-Ahgar, qui n'était pas arabe, eût offert ses services au gouvernorat général à cette occasion et firent valoir que si la concession lui était accordée, « il n'en résulterait que des ennuis et des tracas ». Par ailleurs, un certain cheikh Ahmed Aly, résidant à Esneh, télégraphia à la Maïa Sanieh pour dire qu'il était prêt à prendre la route à sa charge moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 65 bourses, ou bien, si l'on préférait, en faisant abandon à l'État de toutes les taxes perçues par le concessionnaire qui recevrait, en compensation, un traitement fixe, comme cela s'était fait pour la route de Korosko à Berber [1]. Questionné au sujet de ces offres, Ismaïl Ayoub pacha répondit que plusieurs concurrents se trouvaient en présence, qu'on lui avait déjà offert une somme de 70 bourses, que l'adjudication était toujours ouverte et qu'il n'y avait pas lieu de prendre en considération les demandes qui étaient adressées directement au Caire [2].

B) LA ROUTE DE BERBER À SOUAKIN.

Pendant qu'il était au pouvoir, Hussein bey Khalifa avait fait tous ses efforts pour entraver le développement de la route de Berber à Souakin [3], qui était susceptible de faire concurrence à celle de l'atmour de Korosko. Cependant cette route n'était pas sans présenter des avantages, maintenant que Souakin était relié à l'Égypte par un service régulier de navires à vapeur. On a vu que Gordon l'emprunta pour se rendre dans sa province. Dans les premiers mois de 1875, elle fut utilisée pour acheminer les troupes envoyées d'Égypte au Darfour. Le commandant Prout en fit la reconnaissance en mars et avril 1875, tandis qu'il se rendait au Kordofan. Au départ de Souakin, la route passe par Bir Handouk, puis aborde la chaîne de montagnes qui sépare le bassin de la mer Rouge de celui du Nil, et traverse la vallée de Sinkât qui mesure environ 5 kilomètres en tout sens. La route monte ensuite rapidement pour atteindre,

[1] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 19 mars 1874.
[2] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 22 mars 1874.
[3] Cf. t. III, 1re partie, p. 423.

à 75 kilomètres de Souakin, le wadi Ahmed, dont la vallée mesure 16 kilomètres d'est en ouest et à peu près autant du nord au sud. A 21 kilomètres plus loin, entre le Wadi Ahmed et le Wadi Haratree, on franchit le point culminant de la chaîne à 934 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une autre passe montagneuse, abrupte et tortueuse, située à 141 kilomètres de Souakin, conduit au Wadi Kokreeb. Laissant alors sur la gauche le chemin plus fréquenté de Roway, Prout gagna le wadi Lémeb par Ariab. Le dernier obstacle sérieux qu'il rencontra sur sa route se trouve près de Baek, à 274 kilomètres de Souakin, où une bande de dunes, large de 8 kilomètres environ et haute de 25 mètres au-dessus de la plaine, traverse la route du nord au sud. Hormis les passes de Haratree et de Kokreeb et les dunes de Baek, où des travaux assez coûteux devraient être faits, la route est partout carrossable. L'eau se trouve sur le parcours à Handouk, à Taou, à Hambouk près de Sinkât, à Disibil, Mahwa, Salalaat, Hayabu, El-Matre, Abd el-Hab et Ariab, point à partir duquel, sur le parcours de 87 kilomètres qui conduit à Baek, on ne trouve plus d'eau. Au delà de Baek, l'eau manque également sur 82 kilomètres, jusqu'à ce qu'on arrive à Bir Mahobe, à deux heures de marche du Nil[1]. Bien que les deux dernières étapes fussent sans eau, la route était infiniment plus facile que celle de l'atmour de Korosko ; aussi, en juin 1875, le Khédive prescrivit-il d'expédier désormais par cette voie les colis d'ébène, d'ivoire et autres produits destinés à la Maïa, aux Finances, à l'Intérieur et aux autres départements du Caire[2]. Quant à la route qui conduit de Debba et de Korti à la moudirieh de Khartoum, par le désert de Bayouda, le cheikh des Kababich, Fadlallah Wad Salem, avait été remis en possession de sa concession en juin 1873[3]. Mais comme il était redevable envers le Trésor d'une somme de 58 bourses environ, le gouverneur général du Soudan proposa, en février 1877, de la lui enlever et de la donner à une personne de confiance « qui serait à même de payer l'impôt fixé en son temps et de faciliter les transports du gouvernement[4] ».

[1] Cf. H. G. Prout, *General Report on the Province of Kordofan*, p. 117 à 127.

[2] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 6, p. 75 et pièce 129, p. 69, le mihradar au gouverneur du Soudan et au gouverneur de Souakin, 5 juin 1875.

[3] Cf. t. III, 2ᵉ partie, p. 497.

[4] Avant que la concession n'eût été rendue au cheikh des Kababich, en 1873.

A BERBER

aissance

génie Prout

77

00.000e

72 84 96 108

SOUAKIN

Sinkat

Bir Salalaat

Bir Abd-el-hab

Kouta a Rowai

Shakreb

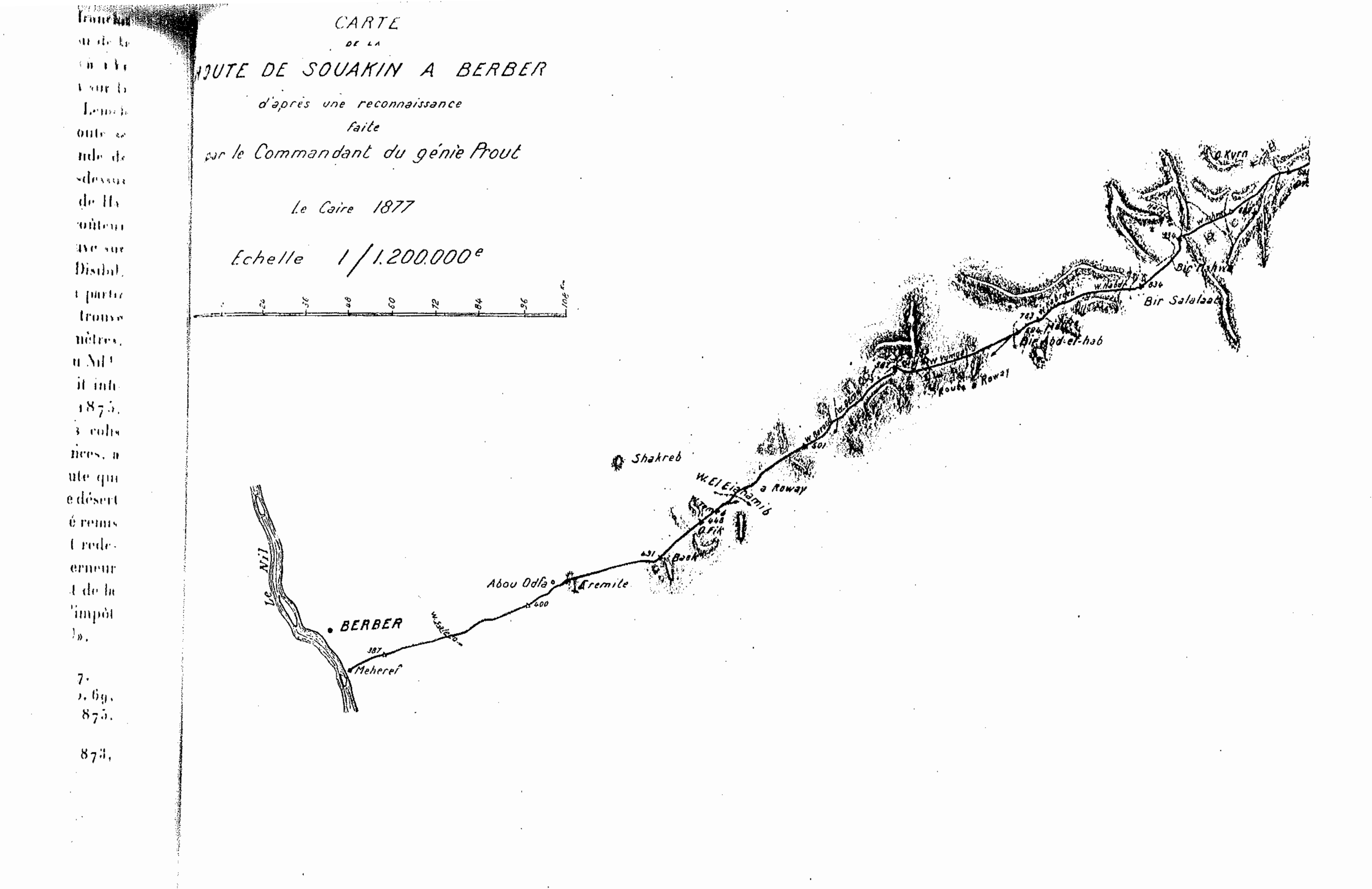
W. El Eiahamib

a Roway

Ofik

Abou Odla

Eremile


CARTE
DE LA
OUTE DE SOUAKIN A BERBER
d'après une reconnaissance
faite
par le Commandant du génie Prout
Le Caire 1877
Echelle 1/1.200.000e
Shakreb
a Roway
Abou Odfa
Eremile
BERBER
Le Nil
Meheref
Bir Salalaat
Bir Abd-el-hab
Route à Roway

2. LE CHEMIN DE FER DU SOUDAN.

A) INSTRUCTIONS À M. FOWLER.

A la fin de l'année 1873, la situation financière de l'Égypte avait, on l'a vu, contraint le vice-roi à réduire le projet primitif de chemin de fer dressé par M. Fowler [1]. En fait, pendant l'année 1874, les travaux se bornèrent à la construction de la voie ferrée de 15 kilomètres de longueur qui devait permettre au trafic de contourner la cataracte d'Assouan. Nous ne connaissons pas les raisons qui conduisirent le vice-roi à différer ainsi le commencement de la grande entreprise. Les progrès accomplis cette année-là par Gordon dans la province équatoriale, la conquête du Darfour et l'espoir que les produits de ce pays, qu'on disait d'une grande richesse, seraient un aliment de plus pour le trafic du chemin de fer, contribuèrent peut-être à le décider à l'action. Il avait fait dresser une statistique des produits naturels [2] arrivés du Soudan au Caire l'année précédente et ce document montrait que leur valeur s'élevait à 1.510.000 livres. « Ce chiffre est considérable, écrivit-il à Fowler, si l'on prend en considération que ces marchandises arrivent au Caire par des caravanes qui mettent généralement près de quatre mois, avec des moyens de transport insuffisants, difficiles et très coûteux. Il est facile de se rendre compte du développement que prendront les relations commerciales entre le Soudan et l'Égypte, lorsque la nouvelle voie que nous allons ouvrir permettra non seulement à ces produits naturels, mais encore aux produits industriels et agricoles du Soudan d'arriver facilement en quelques jours jusqu'à la mer d'une façon plus économique. Le commerce avec cette province qui, dans les conditions déplorables actuelles, laisse encore un bénéfice assez rémunérateur tant aux négociants du Soudan qu'à ceux du Caire et qui augmente chaque année dans une proportion considérable, se développera, on n'en peut douter, de façon à assurer à notre chemin de fer un

elle appartenait aux cheikhs des Gamiab et des Serourab. (Sur les Gamiab, cf. H. A. MacMichael, *A History of the Arabs in the Sudan*, t. I, p. 221. Sur les Serourab ou Sowarab, cf. le même auteur, t. I, p. 220.)

(1) Cf. t. III, 2ᵉ partie, p. 641 et suiv.

(2) Plumes d'autruche, ivoire, gommes, etc.

trafic supérieur à celui sur lequel nous avions basé nos calculs lorsque nous avons entrepris cette œuvre importante [1]. » « Tout le monde en Égypte, mandait-il encore dans une autre lettre à ce même correspondant, comprend maintenant l'utilité du chemin de fer pour le développement de la prospérité et de la civilisation des provinces du Soudan. Je puis même vous dire que, malgré la dépense considérable qu'il nécessite, l'idée de cette voie est devenue aujourd'hui très populaire [2]. » M. Fowler s'empressa de développer ces idées dans un article qui parut dans le *Times* du 22 octobre 1874, et dont le but était d'éveiller l'attention du public anglais sur les grandes œuvres d'amélioration intérieure entreprises par le Khédive dans son pays.

Décidé à s'en tenir au projet réduit, le vice-roi, en octobre 1874, fit passer ses instructions à M. Fowler : « Selon votre proposition, lui écrivit-il, les travaux jusqu'à Dongola [3] seront exécutés en cinq ans à partir du 1er janvier prochain. La ligne suivra le tracé indiqué par vous et j'ai approuvé, pour sa construction, le système de voie étroite que vous avez recommandé.

« L'exécution des travaux sera placée sous la direction de M. Kilgour que vous m'avez proposé. Tout le personnel qui devra l'assister dans ce travail sera choisi en Égypte parmi les officiers et les ingénieurs du gouvernement. Toutefois, j'autorise l'engagement en Europe de deux assistants, pour le choix desquels je m'en rapporte à votre expérience... Conformément au programme arrêté par vous l'année dernière, les travaux à exécuter cette année seront spécialement des travaux d'installation et la confection de quelques kilomètres destinés à faciliter le transport du matériel ; la somme à dépenser ne devra pas excéder 200.000 livres, chiffre supérieur à vos prévisions [4], mais j'ai préféré inscrire au budget une somme un peu plus forte pour le cas où quelques travaux imprévus devraient être exécutés.

« Je vous prie de m'envoyer aussitôt que possible vos propositions pour

[1] A. A., le Khédive à J. Fowler, le Caire, 3 octobre 1874.

[2] A. A., le Khédive à J. Fowler, 3 octobre 1874.

[3] Ou plus exactement jusqu'à un point situé à 400 kilomètres au sud de Wadi-Halfa.

[4] Cf. le tableau, t. III, 2e partie, p. 642.

le matériel à commander en Angleterre pour la campagne prochaine, conformément au tableau arrêté, afin que je puisse vous autoriser à faire les contrats.

« Je vous prie aussi de vous occuper dès maintenant des commandes à faire pour les années suivantes. J'appelle votre attention très sérieuse sur la question de savoir s'il est préférable aux intérêts de mon gouvernement de faire dès aujourd'hui la commande de la totalité du matériel fixe et roulant nécessaire pour compléter la ligne jusqu'à Dongola, en fixant bien entendu les époques de livraisons et de paiements, ou s'il convient mieux de faire chaque année les commandes pour la campagne suivante.

« Je vous rappelle à cette occasion que vous devez prendre vos mesures pour que le matériel arrive toujours en Égypte, autant que faire se peut, vers le mois d'août, époque des hautes eaux et où de nombreuses barques retournent dans la Haute-Égypte, ce qui nous permet de faire nos transports plus facilement et plus économiquement que pendant les autres saisons [1].

« La réception de tout le matériel sera faite à Alexandrie par les soins d'un agent placé sous les ordres de M. Kilgour. Je désire que ces réceptions soient faites très régulièrement et que M. Kilgour ait la responsabilité de ce matériel, dès qu'il en aura pris possession à Alexandrie. Je pense que, pour arriver à ce but, il est nécessaire que les contrats soient faits livrables sous palan à Alexandrie et que le dernier paiement ne soit fait aux fabricants qu'après la réception en Angleterre du reçu de l'ingénieur en chef du Chemin de fer ou de son agent régulièrement autorisé. Je suis convaincu que vous apprécierez l'utilité de cette organisation [2]. »

Ce document, que nous avons à dessein cité *in-extenso*, montre le Khédive sous son aspect d'homme d'affaires et la précision avec laquelle il savait donner ses instructions. M. Fowler proposa de passer dès ce

[1] Zéky pacha reçut l'ordre de préparer à Alexandrie, d'accord avec M. Kilgour, un emplacement pour le déchargement du matériel destiné au chemin de fer. L'emplacement devait être choisi non seulement de manière à permettre de débarquer facilement le matériel, mais aussi de le charger sur wagons pour être transporté à Assiout (A. A., Barrot à Zéky pacha, 26 décembre 1874).

[2] A. A., le Khédive à M. Fowler, 3 octobre 1874.

moment les contrats pour le matériel fixe et roulant nécessaire à la construction entière de la ligne; le Khédive approuva la proposition et pria son ingénieur-conseil de lui faire connaître sans retard le montant de ces commandes et les époques de paiement, afin de prendre une décision définitive et de l'autoriser à traiter [1].

B) LA MISSION DE CHAHINE PACHA.

Rien ne montre mieux l'importance que le Khédive attachait à la construction du chemin de fer du Soudan que le choix qu'il fit de Chahine pacha pour administrer l'entreprise. Membre du Conseil privé et jouissant de toute la confiance du prince, c'est lui que le vice-roi choisissait chaque fois qu'il y avait une mission délicate à remplir au Soudan. « Notre vœu le plus cher, lui écrivit-il le 29 décembre 1874, est d'adopter les mesures utiles à notre patrie. Comme nous avons décidé de commencer les travaux des Chemins de fer soudanais et de les terminer aux dates établies, on doit entreprendre d'urgence ces travaux. En raison de l'activité que nous vous connaissons et des efforts que vous déployez toujours dans l'accomplissement des tâches qui vous sont confiées, nous avons décidé de vous nommer en qualité de maamour pour ces travaux, tout en vous maintenant comme membre du Conseil privé. Vous devez donc vous entendre avec les Finances en vue de la nomination des employés requis pour cette mission, tels que commis en chef, commis, agents hors cadre. Quant aux maamours, moawens, traducteurs connaissant l'anglais, ils seront nommés par le Ministère de la Guerre. Une somme de 5000 livres vous sera remise actuellement par les Finances, afin d'être affectée aux dépenses de la dite mission, et les sommes qui seront requises par la suite seront fournies par la moudirieh de Dongola et Berber et, si c'est nécessaire, par celle d'Esneh. Les comptes de cette mission seront distincts et M. Fowler a été autorisé à signer les contrats touchant les matériaux à faire venir de l'étranger... En ce qui concerne les matériaux à se procurer dans le pays, nous avons ordonné au Ministère des Finances d'adopter les mesures requises en vue de les fournir aux dates fixées.

[1] A. A., Barrot bey à M. Fowler, 8 novembre 1874.

tout en hâtant l'envoi des traverses et des bois en conformité des deux listes qui lui ont été transmises. D'autre part, Ismaïl Yousri bey est chargé de recevoir les matériaux relatifs aux chemins de fer provenant de l'étranger à Alexandrie et de les envoyer à Assiout sous la surveillance et la responsabilité des employés de l'Administration des Chemins de fer, afin qu'ils soient remis au maamour chargé de procéder à leur transport aux régions requises. En conséquence, nous avons transmis nos ordres à cette date aux autorités compétentes et nous vous adressons cet ordre pour que vous vous hâtiez d'entreprendre au mieux cette mission, comme tel est notre désir [1]. »

En dépit des pouvoirs étendus qui lui étaient conférés, Chahine pacha n'assumait pas la direction générale de l'entreprise. C'est ainsi que M. Fowler signait les contrats d'achat du matériel à Londres avec l'autorisation directe du Khédive ; M. Kilgour, ingénieur en chef, ayant dressé de son côté un état des travaux préliminaires à entreprendre en vue de la construction de la voie ferrée, ainsi que la liste des employés nécessaires à cette fin, le Khédive, après en avoir pris connaissance, l'envoya à Chahine pacha pour exécution [2]. Le cabinet vice-royal servit ainsi à plusieurs reprises d'intermédiaire entre M. Kilgour et les services d'exécution en Égypte. Une liste des matériaux dressée par l'ingénieur en chef fut transmise à Zéky pacha, avec ordre de les délivrer à Assiout à Khourchid bey, chargé de la réception de tous les matériaux en transit et de leur réexpédition à Assouan ou à Wadi-Halfa [3]. Le Ministre de la Guerre reçut l'ordre de mettre à la disposition de M. Kilgour deux officiers d'état-major Mohamed Sedky effendi et Nagib effendi, qui avaient déjà été employés aux travaux du chemin de fer à Assouan [4]. Toute la partie technique du travail échappait ainsi à l'autorité de Chahine pacha, dont l'autorité semble s'être bornée à diriger la partie proprement égyptienne de l'entreprise.

[1] A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs*, pièce 73, p. 44, O. S. à Chahine pacha, 29 décembre 1874.

[2] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 63, p. 35, le mihradar à Chahine pacha, 2 janvier 1875.

[3] A. A., Barrot bey à Zéky pacha, 7 avril 1875.

[4] A. A., Barrot bey à S. A. Hussein pacha, 7 avril 1875.

C) LE PROBLÈME DE LA MAIN-D'OEUVRE.

Chahine pacha se mit en route pour le Soudan au mois de janvier 1875. Le 25, il arriva à Assouan, où il attendit l'arrivée de MM. Fowler et Kilgour [1]. Le 8 février, il était à Korosko ; après s'être enquis du prix de l'ardeb de blé et de l'ardeb de doura sur cette place et à Halfa [2], il demanda à la Maïa Sanieh de lui envoyer la somme nécessaire à l'achat des céréales [3]. Le 10 février, Chahine pacha arriva à Halfa, où il retrouva MM. Fowler et Kilgour [4]. L'inauguration des travaux du chemin de fer eut lieu le 15 février, au cours d'une cérémonie marquée par un violent coup de khamsin qui soulevait le sable du désert [5]. Mais quand il s'agit de commencer les travaux, le problème de la main-d'œuvre se posa aussitôt.

Chahine pacha s'était fait précéder à Halfa par des entrepreneurs ou plutôt par des agents racoleurs qui n'avaient réussi à ramasser qu'une centaine d'hommes. Lui-même, à son arrivée, en réunit, avec beaucoup de peine, 150 et il ne trouva que 20 chameaux. On ne pouvait songer à faire venir de la main-d'œuvre du Saïd, car le travail de la ligne, qui devait se faire dans des localités dépourvues de vivres et d'habitations, ne tentait personne et le recours aux Saïdiens eût entraîné des frais importants pour le transport des provisions et de la boisson nécessaires aux travailleurs.

[1] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 286, Chahine pacha au Cabinet du Khédive, 25 janvier 1875. Chahine pacha profita de l'arrêt pour réclamer les charpentiers nécessaires au chemin de fer et qui n'étaient pas encore arrivés (A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 319, Chahine pacha à Khairi pacha, 27 janvier 1875).

[2] L'ardeb de blé coûtait 184 piastres à Korosko et l'ardeb de doura 132 piastres ; à Halfa les prix étaient identiques.

[3] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 502, Chahine pacha à Khairi pacha, 8 février 1875.

[4] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 510, M. Fowler à Barrot bey, 10 février 1875.

[5] Cf. T. Mackay, *The Life of Sir John Fowler*, p. 235. Mackay place à tort la cérémonie le 15 janvier 1875 ; cf. également A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 587, Chahine pacha au Cabinet du Khédive, 15 février 1875. Après la cérémonie, MM. Fowler et Kilgour repartirent pour l'Égypte ; le 24 février, ils étaient à Assiout (A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 659, M. Kilgour à Barrot bey, 24 février 1875).

Les habitants de Halfa, par contre, se trouvaient à pied d'œuvre et la population de ce kism se montait à 50.000 personnes. Elle était, il est vrai, exemptée du service de l'État, contrairement à ce qui se passait dans les localités de la Basse-Égypte, mais, pour établir la ligne jusqu'à Abka, frontière de la moudirieh de Dongola située à 11 milles de distance, il suffisait d'un millier d'hommes ; or chaque sakieh employait de trois à quatre personnes et, au dire des omdehs, on pouvait prélever un homme par sakieh sans que les travaux agricoles en souffrissent. Il en allait de même dans les kisms du Dongola. Si chaque kism fournissait les ouvriers nécessaires à l'établissement de la voie dans sa circonscription et recevait, au besoin, du kism voisin, une aide minime, on viendrait facilement à bout du travail. Chahine pacha suggéra en conséquence de faire désigner par les houkkam des agents qui recruteraient dans chaque kism la main-d'œuvre indispensable aux travaux ; à ces ouvriers, on paierait uniquement leur salaire, car, étant chez eux, ils pourraient aisément se nourrir et se loger [1]. Sans accepter ni repousser ces suggestions, le vice-roi prescrivit à Chahine pacha de se mettre en rapport avec Omar pacha, inspecteur de la Haute-Égypte, qui déclarait pouvoir réunir à Halfa 2.500 manœuvres, au salaire journalier de 4 piastres [2]. Les travaux du chemin de fer purent alors commencer ; ils furent poussés avec assez de célérité pour que le 10 avril 1875, le vice-roi complimentât Chahine pacha sur l'achèvement d'un tronçon de remblai de huit kilomètres de longueur ; les bâtiments nécessaires à l'administration avaient été également édifiés dans l'intervalle [3].

Ce que ne disait pas l'inspecteur de Haute-Égypte, c'est que pour atteindre le chiffre de 2.500 manœuvres, il avait fallu aller chercher des hommes jusqu'au fond du Dongola. Le recrutement provoqua de vives plaintes de la part des habitants de Arkou, de Hafir, de la région d'El-Ordi, de Khandak et de Debba, qui adressèrent des requêtes à la Maïa [4].

[1] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièces 532, 588, Chahine pacha à Khairi pacha, 12, 15 février 1875.

[2] A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièce 710, le Cabinet du Khédive à Chahine pacha, 1er mars 1875.

[3] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 240, O. S. à Chahine pacha, 10 avril 1875.

[4] A. A., Reg. 30, *Arr. Abd.*, pièces 562, 563 et 603, 27 avril et 1er mai 1875.

La main-d'œuvre, disaient-ils, est si rare chez nous, que deux sakiehs fonctionnent avec le personnel d'une seule ; l'emploi des hommes au chemin de fer ne permettra donc plus de cultiver la terre et beaucoup d'habitants s'enfuiront. De plus, les manœuvres ont à faire une marche de quinze jours, de vingt jours et même d'un mois pour se rendre à Halfa. Les cheikhs du Dongola proposaient alors d'opérer, pour les travaux du chemin de fer, comme on faisait pour le télégraphe : chaque khatt fournirait les hommes nécessaires aux travaux dans la limite de sa circonscription, et ils s'engageaient à faire exécuter les remblais au plus vite sous la direction des ingénieurs qui seraient détachés chez eux [1]. Questionné sur ces propositions, Chahine pacha répondit qu'il ignorait que des manœuvres eussent été ramassés dans la moudirieh du Dongola ; il ne contestait pas leur calcul de distances, mais il rejetait leur prétention selon laquelle Halfa devait fournir des hommes pour faire les travaux jusqu'à Sekout, sous prétexte que la moudirieh de Dongola ne commençait qu'en ce point. « Abka est la frontière, affirmait Chahine pacha, et Sekout est le chef-lieu du khatt ; il est normal que chaque khatt travaille dans sa circonscription avec l'aide d'autres localités. » Le maamour du Chemin de fer rejetait également les doléances des habitants au sujet de leurs cultures ; celles-ci, disait-il, sont identiques à celles de Halfa ; les ouvriers agricoles sont même plus nombreux au Dongola. Quant à répartir le travail entre les khatt, comme le demandaient les cheikhs, c'était impossible [2]. Omar pacha, de son côté, déclara que le travail demandé à la population du Dongola était légitime parce que Abka se trouvait à l'intérieur des frontières de la moudirieh de Dongola et que, de tout temps des manœuvres du Dongola y étaient venus travailler [3].

L'attitude des habitants du Dongola déplut très vivement au Caire. « Nous savons, manda le vice-roi à Khaled pacha à Khartoum, que la population dans cette moudirieh est assez élevée pour déterminer un mouvement d'émigration vers les régions du Bahr el-Ghazal, de l'Équa-

[1] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 429, Khairi pacha à Chahine pacha et à Omar pacha, 12 mai 1875.

[2] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 20, Chahine pacha à la Maïa Sanieh, 13 mai 1875.

[3] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 133, Omar pacha à Khairi pacha, 22 mai 1875.

teur, du Kordofan et du Darfour. Ces émigrés vont nuire aux habitants des régions ; ils les attaquent pour les asservir et poursuivre le commerce des esclaves... Aussi estimons-nous que leur plainte n'est faite que dans le dessein de se dérober à des travaux utiles à la patrie [1]. » En conséquence, Khaled pacha reçut l'ordre d'envoyer à Chahine pacha 3.500 manœuvres prélevés dans la moudirieh de Dongola. « Si cette moudirieh, ajouta le Khédive, rencontre quelque difficulté à enrôler de leur plein gré ce nombre d'ouvriers, qu'elle use de contrainte ! Si celle-ci ne réussit pas, veuillez nous en informer ; nous expédierons alors des soldats bachi-bouzouks qui se chargeront de recruter les habitants par la force et de les envoyer sur les lieux des travaux précités [2]. » Khaled pacha s'efforça de mitiger la rigueur de ces ordres. Une pareille conscription, dit-il, serait difficile à exécuter ; elle entraverait les travaux agricoles, ne permettrait pas à la population de payer les impôts, susciterait le mécontentement des habitants et les inciterait à s'enfuir. Mieux valait éviter d'envoyer d'un seul coup tous les hommes requis sur les lieux de travaux, et recruter sur place les ouvriers nécessaires au fur et à mesure de l'avancement du chemin de fer ; la tâche des travailleurs en serait facilitée, les travaux agricoles ne souffriraient pas, l'impôt pourrait être recouvré et, de plus, les hommes seraient assurés de pouvoir se ravitailler en vivres chez eux [3]. Au moment où fut faite cette réponse, la question de la main-d'œuvre avait d'ailleurs cessé de se poser avec acuité ; car, vers le milieu de mai, on découvrit à Abka et en amont de ce point, des seuils rocheux qu'on ne pouvait faire sauter sans un outillage spécial dont la commande devait être passée à Londres [4]. Force fut donc d'arrêter les travaux et de licencier les ouvriers ; les manœuvres du Dongola furent du même coup décommandés [5]. Chahine pacha demanda alors la permission de rentrer au Caire avec M. Kilgour [6].

[1] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 342, Khairi pacha à Khaled pacha, 28 mai 1875.
[2] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 263, O. S. à Khaled pacha, 13 mai 1875.
[3] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 68, Khaled pacha à Khairi pacha, 10 juin 1875.
[4] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 19, Chahine pacha à la Maïa Sanieh, 12 mai 1875.
[5] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 434, Khairi pacha à Khaled pacha, 13 mai 1875.
[6] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 219, Chahine pacha à Khairi pacha, 31 mai 1875.

D) LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1875.

Au cours de cette première campagne de travaux, des délais s'étaient produits dans l'envoi du matériel. C'est ainsi que la manutention à Assiout du matériel déjà reçu en Égypte avait été retardée par le manque de main-d'œuvre nécessaire au déchargement des wagons [1]. Puis des erreurs avaient été commises dans la prévision des délais de livraison et, dès le mois d'avril, on réclamait à MM. Appleby l'envoi de certains matériaux dont la fourniture n'avait cependant été fixée que pour le 1er septembre [2]. De Londres, cependant, M. Fowler annonçait que la confection du matériel avançait rapidement ; le premier envoi serait fait vers le milieu de mai et les fournitures de ce mois se monteraient à 30.000 livres ; MM. Appleby continueraient ensuite leurs expéditions chaque mois avec la même rapidité, jusqu'à ce que les livraisons prévues pour cette année fussent complètes [3]. Conjointement avec le chemin de fer, le trafic du Soudan devait emprunter certains biefs du Nil ; il convenait donc de fixer le type du matériel flottant qui serait utilisé pour les transports. Le Khédive avait été favorablement impressionné par le système de propulsion par roues à aubes placées à l'arrière du bateau ; M. Fowler le trouvait cependant moins économique que le système dit « de la corde de fils métalliques submergée [4] ». Ce dernier procédé, disait-il, était utilisé depuis longtemps avec succès sur le Rhin, et la seule question qui demandât de plus amples expériences était de savoir s'il pouvait s'appliquer à des rivières peu profondes et à sable mouvant. Aussi M. Fowler demandait-il qu'on lui envoyât le plus tôt possible les résultats des levés de plan et des sondages auxquels s'occupait M. Bakewell, afin de pouvoir présenter au vice-roi un

[1] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 657, Chahine pacha au Cabinet du Khédive, 23 février 1875.

[2] A. A., Barrot bey à Ismaïl pacha Saddik, 7 avril 1875.

[3] A. A., M. Fowler à Barrot bey, 23 avril 1875. M. Fowler demandait en conséquence que les arrangements financiers fussent pris de manière à ce que les 75 p. 100 de la valeur des envois pussent être payés conformément aux termes des contrats.

[4] Nous laissons à M. Fowler la paternité de cette expression.

projet pour l'exploitation du trafic du Nil entre Assiout et Wadi-Halfa, conjointement avec le chemin de fer [1].

Le rôle de M. Fowler ne se bornait pas aux études techniques, à la passation et à l'exécution des contrats relatifs au matériel; il connaissait « intimement» depuis de longues années lord Derby, et c'est à lui que le Secrétaire d'État au Foreign Office s'adressa pour connaître « la nature exacte et l'étendue du nouveau chemin de fer», ainsi que les autres travaux utiles ordonnés par le vice-roi d'Égypte. « Je lui ai donné des détails complets sur les travaux en opération et à l'étude, rapporte M. Fowler, et exprimé ma sincère conviction des remarquables effets qu'ils produiraient sur l'avenir de l'Égypte et le bien-être du peuple. Ce sujet et surtout les opérations qui ont pour objet de faciliter le commerce et les communications avec le Soudan et les autres provinces du sud, telles que chemin de fer, télégraphes, etc., ont fort intéressé Sa Seigneurie [2].» En juin 1875, M. Fowler eut encore deux longs entretiens avec le Secrétaire d'État. « Lord Derby, écrivit-il, était anxieux d'avoir une complète explication de la manière dont les travaux publics sont exécutés en Égypte, par rapport aux arrangements de la main-d'œuvre, et il eut la gracieuseté de dire qu'il savait qu'il obtiendrait de moi des faits corrects et pratiques.

« J'ai été heureux de pouvoir expliquer à Sa Seigneurie, d'après mes propres arrangements avec S. E. Chahine pacha à Wadi-Halfa et d'après les rapports reçus de M. Kilgour, par le dernier courrier, que l'on a fait d'abord un calcul soigneux du nombre d'hommes que l'on pouvait tirer de chaque district sur la ligne du Chemin de fer du Soudan, sans faire tort aux travaux d'agriculture, et que cette proportion du nombre d'hommes ne doit jamais être excédée.

« Les hommes sont amenés aux chantiers des localités qui se trouvent les plus voisines et sont régulièrement rémunérés pour leurs services.

« Sur le Chemin de fer du Soudan, d'après le désir spécial de Votre Altesse (ainsi que me l'expliqua alors Chahine pacha), des emmagasinages de provisions avaient été faits sur la ligne en construction avant

[1] A. A., M. Fowler à Barrot bey, 23 avril 1875.
[2] A. A., M. Fowler au Khédive, 23 avril 1875.

que les hommes eussent été amenés sur les lieux, de manière à ce qu'ils ne souffrissent aucune contrariété à leur première arrivée.

« Ces arrangements sur le Chemin de fer du Soudan, ainsi que je l'ai expliqué à lord Derby, étaient à ma connaissance personnelle, mais j'avais lieu de croire qu'ils étaient maintenant les mêmes pour tous les autres travaux publics en Égypte.

« Sa Seigneurie a montré beaucoup de plaisir de connaître ces explications et m'a dit qu'il avait cru, jusque là, que l'on montrait beaucoup moins de considération aux ouvriers engagés dans les travaux publics [1]. »

Le tableau tracé à Londres par M. Fowler n'était peut-être pas conforme à ce qui se passait au Soudan, mais il était à tout le moins une indication de l'organisation qu'avait voulue le Khédive et qu'il aurait souhaité voir réalisée de point en point.

En juin 1875, le vice-roi trancha un point litigieux au sujet du chemin de fer de quinze kilomètres de longueur qui contourne la cataracte d'Assouan. L'Administration des Chemins de fer égyptiens fournissait à cette petite ligne le matériel, les outils et les agents de service dont elle avait besoin ; son directeur voulait en conséquence savoir si la ligne relevait de son administration ou de la maamourieh des chemins de fer soudanais. Le Khédive répondit que « du moment que le chemin de fer d'Assouan n'était pas relié aux voies ferrées relevant de l'Administration des Chemins de fer égyptiens et que sa création n'avait pour but que de faciliter la tâche des Chemins de fer soudanais, la voie ferrée d'Assouan ne devait pas dépendre de cette Administration, mais de la maamourieh [2]. »

Pour faire sauter les seuils rocheux de la région d'Abka, Chahine pacha estimait qu'il lui fallait 200 soldats de plus que ceux dont il disposait [3]. La Maïa Sanieh lui demanda alors si l'on pourrait les nourrir sur place, ou si l'on devrait leur envoyer du biscuit ou bien de la farine avec laquelle on ferait le pain sur les lieux mêmes [4]. Chahine pacha répondit que la

(1) A. A., M. Fowler au Khédive, 11 juin 1875.

(2) A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 137, p. 79, le mihradar à Chahine pacha, 20 juin 1875.

(3) A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.,* pièce 19, Chahine pacha à la Maïa Sanieh, 12 mai 1875.

(4) A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.,* pièce 435, Khairi pacha à Chahine pacha, 13 mai 1875.

nouvelle boulangerie pourrait travailler 20 ardebs par jour ; la moudirieh d'Esneh devrait toutefois lui envoyer 400 kantars de bois à brûler tous les mois et le Caire un moulin et un tamis. Quant à la farine et au blé, il serait plus économique de les demander à Esneh que de les faire venir du Caire [1]. Enfin, en ce qui concerne la main-d'œuvre, le maamour des Chemins de fer désirait qu'à l'époque de la reprise des travaux, le moudir du Dongola ou son vékil vînt le trouver afin de régler la question avec lui « sans soulever la moindre plainte de qui que ce soit [2] ». En vue de cette reprise, Chahine pacha demanda, au mois d'août 1875, 2000 kantars de biscuit au Caire ; on reconnut alors qu'il serait moins coûteux de les faire fabriquer par les soins de la moudirieh d'Esneh que de les acheter au Caire et de les transporter à destination [3].

La nouvelle campagne des travaux allait requérir la présence pendant une durée de quatre mois de 3000 ouvriers provenant de la moudirieh du Dongola ; Chahine pacha voulut savoir si les provisions nécessaires seraient amenées avec ces ouvriers, auquel cas l'administration n'aurait à assumer que leurs salaires, ou si elle devrait se procurer les 3.500 ardebs de maïs indispensables à leur alimentation. Dans ce dernier cas, le maïs pourrait être acheté par les soins de la moudirieh de Dongola et envoyé aux stations de Morched et de Seras [4] pour y être emmagasiné. Toutefois s'il se révélait moins coûteux d'acheter ces provisions dans la moudirieh d'Esneh, il y aurait lieu de les faire transporter à Halfa, d'où l'administration se chargerait de les distribuer aux endroits requis [5]. Le moudir de Dongola répondit qu'il était impossible de fournir une partie quelconque des 3.500 ardebs demandés pour les ouvriers, car le doura était peu cultivé dans la moudirieh. En règle générale, déclara-t-il, la récolte de

[1] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 40, Chahine pacha à Khairi pacha, 15 mai 1875.

[2] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 20, Chahine pacha à la Maïa Sanieh, 13 mai 1875.

[3] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 163, p. 89, le mihradar à Chahine pacha, 8 août 1875.

[4] Localités situées entre Abka et Samna.

[5] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 134, p. 111, Chahine pacha à la Maïa, 13 août 1875.

doura suffisait tout juste à la nourriture de la population et du personnel de la moudirieh. L'année précédente, les cultures avaient été inondées par le Nil et les céréales détruites. Aucune région n'envoyait de céréales au Dongola. On avait eu de grosses difficultés à ravitailler les soldats expédiés au Kordofan et au Darfour, ainsi que les ordis de Balouli Youssef agha, Mohamed agha el-Berekdar et Wanli Mohamed agha [1], et actuellement l'ardeb de doura se payait six et même sept tallaris [2].

Cependant le matériel du Chemin de fer attendu d'Angleterre commençait à arriver en Égypte. Du 3 au 14 juillet 1875, 1.300 tonnes de matériel furent débarquées à Alexandrie et 700 tonnes réexpédiées à Assiout [3]. Dans cette ville, Khourchid bey avait été désigné comme maamour chargé d'activer les transports. Quatre chalands furent chargés et partirent à la remorque d'un vapeur pour Assouan. Cependant, quelques jours plus tard, des instructions furent données pour garder le matériel à Assiout [4] : chalands et vapeurs étaient devenus nécessaires pour effectuer un transport urgent de céréales. Le matériel du Chemin de fer soudanais s'accumula donc à Assiout et en telle quantité que, le 13 août, Omar pacha demanda à la Maïa Sanieh de prescrire à l'Administration des Chemins de fer égyptiens de cesser toute expédition d'Alexandrie [5].

Cette Administration devait fournir les traverses en bois nécessaires aux neuf kilomètres de voie ferrée allant de Wadi-Halfa à Abka, ainsi que le complément des traverses nécessaires à la pose des 50 kilomètres de rails prévue au programme de la première année [6]. Une curieuse controverse s'éleva à ce sujet. M. Kilgour, sollicité de donner son avis sur le genre de bois acheté par l'Administration des Chemins de fer se récusa.

[1] Cf. *supra*, p. 460, 461.

[2] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 246, le moudir de Dongola à Khairi pacha, 23 août 1875.

[3] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 560, le maamour chargé d'activer le transport du matériel du Soudan, à Alexandrie, à Khairi pacha, 14 juillet 1875.

[4] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 24, Omar pacha, à Assiout, à Khairi pacha, 27 juillet 1875.

[5] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 127, Omar pacha à Khairi pacha, 13 août 1875.

[6] A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 161, p. 89, Khairi pacha à Chahine pacha, 28 juillet 1875.

sous prétexte qu'il ne pouvait émettre une opinion du moment que M. Johnson avait été nommé ingénieur en chef. Chahine pacha prétendit alors que M. Kilgour était tenu de procéder à cet examen, en vertu des conditions posées à la fourniture du matériel, tandis que le sous-directeur du département du Soudan, au Ministère de la Guerre, assurait que le texte du contrat ne comportait aucune clause de l'espèce [1]. Finalement Chahine pacha fut prié de nommer un autre ingénieur pour procéder à cette expertise [2]. Il fut également autorisé à transporter ces traverses, ainsi que les autres matériaux du chemin de fer, d'Assouan à Wadi-Halfa, au moyen des barques des particuliers, ce système s'étant avéré moins coûteux que le transport par les soins du gouvernement [3].

Au début de septembre 1875, M. Johnson avait été nommé ingénieur en chef du Chemin de fer du Soudan, à la place de M. Kilgour retenu à Alexandrie pour prendre livraison du matériel venu d'Europe et procéder à son examen avant de le consigner à Aly bey Ragheb [4]. A la demande de

[1] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 12, p. 5, Khairi pacha à Chahine pacha, 20 septembre 1875.

[2] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 6, p. 17, Khairi pacha au directeur des Chemins de fer, 17 octobre 1875.

[3] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 13, p. 7, Khairi pacha à Chahine pacha, 20 septembre 1875.

[4] A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs,* pièce 219, p. 103, O. S. à Chahine pacha, 8 septembre 1875. La durée du contrat de M. Johnson devait être de quatre ans et son traitement mensuel élevé de 80 à 100 livres. Si toutefois M. Johnson voulait cesser ses services au bout de la première année, il devrait donner au gouvernement un préavis de trois mois; inversement, si le gouvernement voulait se passer des services de M. Johnson à l'expiration de la première année, il devrait lui donner un préavis de trois mois. En outre M. Johnson ne pourrait se rendre en Angleterre que pendant la période des congés et lorsqu'il n'y aurait pas beaucoup de travail à faire; en aucun cas, il ne pourrait s'absenter pendant la marche des travaux (A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs,* pièce 219). M. Johnson demanda l'adjonction des deux clauses suivantes à son contrat : 1° au cas où la maladie nécessiterait son rapatriement et qu'il ne recouvrât pas la santé dans les trois mois stipulés par le contrat, il serait licencié du service et une indemnité égale à un an de traitement lui serait payée; 2° à l'expiration des quatre années fixées par le vice-roi pour la durée de son contrat, et au cas où il aurait rempli sa charge d'une manière satisfaisante, il lui serait payé une année de traitement à titre de gratification. Le Khédive approuva

M. Johnson, un officier du génie du grade de binbachi et six officiers d'un grade inférieur furent désignés pour les travaux du Chemin de fer du Soudan [1], ainsi que 20 à 25 ouvriers et un contremaître, dépendant de l'Administration générale du Trafic, et spécialisés dans les travaux de pose des rails [2]. Le personnel employé au chemin de fer, qui comprenait des commis, des médecins [3], des peseurs, des chameliers, des kawass, des gardiens et des porteurs, coûtait au total 29.430 piastres par mois [4]; quant aux surveillants des travaux et des dépôts et aux maamours des transports, ils continuaient à dépendre du Ministère de la Guerre.

En septembre 1875, le Khédive prit une décision importante de nature à faciliter l'exécution des travaux du Chemin de fer. «Prenant en considération les travaux entrepris sous votre direction relatifs à l'installation des Chemins de fer, manda-t-il à Chahine pacha; vu, d'autre part, que la région d'Assouan est maintenant considérée comme un centre de transit où l'on procède au transport du matériel des dits Chemins de fer et qu'il

l'adjonction de ces deux clauses, mais il en ajouta une troisième portant qu'à l'expiration des quatre années, et une fois la gratification payée, M. Johnson devrait accepter de demeurer au service de l'Égypte, au même traitement, si le gouvernement le désirait (cf. *Papiers Linant de Bellefonds* déposés à la Société Royale de Géographie du Caire, Chahine King au Ministre des Finances, 13 septembre 1875).

[1] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 128, p. 111, Chahine pacha à la Maïa, 5 août 1875.

[2] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 137, p. 113, Chahine pacha à la Maïa, 19 août 1875; Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 164, p. 89, la Maïa à Chahine pacha, 24 août 1875.

[3] Le 16 septembre 1875, le vice-roi ordonna au Ministère de l'Intérieur de remplacer Mohamed effendi Hafez, médecin attaché au service de la maamourieh, par un autre médecin. Le traitement était de 1.800 piastres par mois. Le docteur Ibrahim Hassan fut désigné, mais comme il était chargé de certains travaux au palais royal, la Maïa fit annuler la désignation. Un certain Mohamed effendi Aly fut alors désigné et servit au Chemin de fer jusqu'en juillet 1876, date où il fut transféré au gouvernorat du Caire (A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 5, p. 1, le mihradar à Chahine pacha, 16 septembre 1875; Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 2, p. 4, le mihradar au Ministre de l'Intérieur, 16 septembre 1875; Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* p. 5, le mihradar au Ministre de l'Intérieur, 17 septembre 1875; Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 148, p. 84, le maamour des Chemins de fer soudanais à la Maïa, 7 juillet 1876).

[4] Cf. *Papiers Linant,* document daté du 19 juillet 1875.

s'y trouve un service relevant de la maamourieh des Chemins de fer, nous ordonnons le rattachement du bandar d'Assouan et ses dépendances, ainsi que du kism de Halfa et de la moudirieh de Dongola, à votre administration.

« Nous avons, en date de ce jour, transmis nos ordres à ce sujet aux autorités compétentes du tafticbe de la Haute-Égypte. Une liste vous sera envoyée indiquant les impôts, les dîmes et autres taxes restant dus jusqu'à la fin de l'année 1291 [1], par les localités relevant du bandar d'Assouan et du kism de Halfa, pour que vous vous empressiez de les faire percevoir [2]. »

En octobre 1875, Chahine pacha demanda à être relevé de ses fonctions pour raisons de santé ; le vice-roi lui donna pour successeur Moustapha pacha Fahmi qui provenait du Ministère de la Guerre [3]. Le Khédive conserva à ce dernier le traitement qu'il avait dans son ancien poste et lui alloua 5000 piastres par mois à titre d'indemnité de déplacement [4]. De plus, sur la demande de Moustapha pacha, une avance de cinq mois sur ses appointements et ses frais de déplacements lui fut accordée avant son départ pour le Soudan [5].

Le moudir de Dongola avait été chargé, on l'a vu, de fournir 3000 manœuvres pour la reprise des travaux. Le 6 novembre 1875, il rendit compte à la Maïa Sanieh des difficultés qu'il éprouvait à exécuter cet ordre. Les habitants se plaignaient de n'être pas habitués à de tels travaux et faisaient valoir que leurs sakiehs manquaient de personnel. Des hommes étaient requis d'autre part pour creuser des puits sur la route du Darfour

[1] Année financière s'étendant du 11 septembre 1874 au 10 septembre 1875.

[2] A. A., Reg. 2, *Ordres supérieurs*, pièce 224, p. 104, O. S. à Chahine pacha, 11 septembre 1875 ; pièce 32, p. 82, O. S. au Taftiche de la Haute-Égypte, 11 septembre 1875.

[3] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 173, Moustapha pacha Fahmi à M. Johnson, 13 octobre 1875.

[4] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 25, p. 145, le Ministre des Finances (bureau du Soudan) à la Maïa, 13 juillet 1876.

[5] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 27, p. 24, la Maïa au Ministre des Finances, 26 octobre 1875 ; pièce 9, p. 25, la Maïa au Ministère de la Guerre, 26 octobre 1875.

suivie par Purdy bey et sur celle qu'avait empruntée le colonel Colston. Si l'on satisfaisait à toutes ces demandes, les sakiehs risqueraient de ne plus fonctionner et l'impôt basé sur ces appareils d'irrigation ne pourrait être perçu qu'avec un certain retard. Le moudir demandait en conséquence qu'on réduisît le nombre de manœuvres requis pour les travaux du Chemin de fer [1]. En réponse, il reçut l'ordre de surseoir au creusement des puits sur la route du Darfour et de réunir « à tout prix» les 3000 hommes nécessaires au Chemin de fer soudanais [2].

Par ailleurs, le budget laissé par Chahine pacha ne comprenait pas les traitements des employés de la station d'Assouan [3]. Questionné à ce sujet, Chahine pacha répondit que la station avait été récemment formée et que son intention était de s'y rendre afin d'examiner la situation, lorsqu'il avait été transféré à un autre poste. Moustapha pacha Fahmi fut en conséquence prié d'établir le budget relatif à cette station [4].

E) DIFFICULTÉS FINANCIÈRES.

Cependant le chemin de fer du Soudan était à peine commencé depuis huit mois que déjà des difficultés financières se faisaient jour. Au début d'octobre 1875, M. Fowler, qui n'avait reçu que 30.000 livres en remises à trois mois de date sur Paris, se plaignit du retard mis à payer les sommes dues à MM. Appleby. « Comme je prends le plus grand soin, écrivait-il au Caire, que MM. Appleby Bros. remplissent toutes les conditions de leur contrat, et que j'exerce la surveillance et l'inspection les plus strictes quant à la qualité et à la quantité des matériaux livrés, de leur côté ils s'attendent à ce que les conditions de paiement soient strictement observées.

[1] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 621, le moudir de Dongola à Khairi pacha, 6 novembre 1875.

[2] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 305, le cabinet du Khédive à la Maïa, 8 novembre 1875.

[3] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 50, p. 38, Moustapha pacha Fahmi à la Maïa, 26 décembre 1875.

[4] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 140, p. 41, la Maïa à Moustapha pacha Fahmi, 19 janvier 1876.

« On a fait des envois pour un total de 87.500 livres. La somme due à MM. Appleby, sur le total ci-dessus, est 75 p. 100, soit 65.625 livres et, de plus, 20 p. 100 ou 14.400 livres sont dus sur les livraisons déjà faites à Alexandrie.

« Vous voudrez bien comprendre que les présentes remises ne sont pas suffisantes pour balancer les sommes dues [1]. »

Le Khédive, qui avait ordonné quelques mois plus tôt à MM. Appleby de hâter la livraison du matériel, exprima alors le désir qu'ils s'en tinssent aux conditions premières du contrat. Le 31 décembre 1875, il était dû aux fournisseurs anglais une somme de 24.901 livres, dette qui, au mois de mai 1876, s'éleva à 31.215 livres. M. Fowler se rendit encore à Assouan en février 1876, mais il ne semble pas qu'à la suite de sa visite une décision ferme ait été prise relativement aux travaux à exécuter [2]. Dans un beau geste de désintéressement, l'ingénieur-conseil consentit à continuer ses services au Khédive pendant trois ans, aux appointements de 3000 livres par an, au lieu des 5000 livres qui lui étaient servies précédemment [3], mais les fournisseurs n'en réclamaient pas moins intégralement leur dû. En août 1876, quatre locomotives faisant partie des matériaux à fournir pendant l'année courante furent mises en route pour l'Égypte [4]. MM. Appleby ne cessaient toutefois de protester contre les longs délais apportés dans les paiements [5]. Finalement, le 1er décembre 1876, ils avisèrent M. Fowler « qu'en raison du non-paiement des remises du gouvernement égyptien, ainsi que des pertes sérieuses qu'ils avaient à subir sous d'autres rapports importants, ils se voyaient obligés de ne pas retarder plus longtemps de le proposer comme arbitre, selon les termes du contrat, dans la question des différends qui s'étaient élevés entre le gouvernement égyptien et eux [6] ».

En Égypte, Moustapha pacha Fahmi avait, en juin 1876, cédé sa place

[1] A. A., M. Fowler à Barrot bey, 1er octobre 1875.

[2] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 66, Moustapha pacha Fahmi à Khairi pacha, 11 février 1876.

[3] A. A., le Khédive à M. Fowler, 16 mars 1876.

[4] A. A., M. Fowler à Barrot bey, 4 août 1876.

[5] A. A., MM. Appleby Bros. à M. Fowler, 3 août 1876.

[6] A. A., M. Fowler à Barrot bey, 1er décembre 1876.

de maamour des chemins de fer soudanais à Abd el-Kader pacha, auquel succéda Aly Sadek pacha qui, lui-même, en décembre 1876, fut nommé gouverneur de Port-Saïd et du Canal. Le Khédive chargea alors le gouverneur général du Soudan de diriger en personne les travaux du Chemin de fer [1]. Ici encore, la pénurie de fonds se fit sentir. Deux des bateaux affectés au transport des matériaux du Chemin de fer entre Assouan et Wadi-Halfa avaient été envoyés à l'arsenal du Caire pour réparations ; le travail terminé, le retour des bateaux se vit retardé par suite du non-paiement des frais de réparations qui s'élevaient à 29.000 piastres. Ismaïl Ayoub pacha fit alors remarquer qu'il existait à Assiout une somme de 140.000 piastres destinée aux dépenses de transport des matériaux du chemin de fer, et il demanda que les Finances prélevassent sur cette somme les frais dus pour les réparations [2]. Mais ce Ministère répondit que les revenus de la moudirieh d'Assiout avaient été affectés à la Caisse de la Dette publique et qu'il ne pouvait, dès lors, toucher à cette somme. L'Administration des Chemins de fer soudanais se vit en conséquence obligée de chercher ailleurs l'argent nécessaire pour couvrir les frais de transport du matériel [3]. Par ailleurs, cette administration disposait de deux compagnies de soldats qui travaillaient à l'aplanissement des routes au sud de Halfa ; ces unités ne suffisant pas à la besogne, le gouverneur du Soudan demanda de leur adjoindre une compagnie de sapeurs-mineurs [4]. Le Ministère de la Guerre y consentit en principe, à condition que la dépense des soldats : solde, frais de transport, rations, habillement, fût assumée en entier par l'administration du Chemin de fer [5]. Ismaïl Ayoub pacha demanda alors à combien s'élèveraient ces frais, en vue de

[1] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 16, p. 81, le mihradar à Ismaïl Ayoub pacha, 26 décembre 1876.

[2] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 17 Mourour, p. 112, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 26 novembre 1876.

[3] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 40, p. 192, le Ministre des Finances (bureau du Soudan) à la Maïa, 30 novembre 1876.

[4] A. A., Reg. 24, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 29, p. 16, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 23 janvier 1877.

[5] A. A., Reg. 21, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 3, p. 18, le mihradar au gouverneur du Soudan, 5 février 1877.

réexaminer la question [1]. Il est clair que l'entreprise, faute d'argent, ne marchait plus qu'au ralenti. Présumant que le vice-roi désirerait suspendre les travaux du Chemin de fer du Soudan et en remettre l'exécution à plus tard, M. John Fowler écrivit au Khédive, le 1er décembre 1876, qu'il était prêt « à fournir toutes les informations nécessaires de manière à pouvoir effectuer cette mesure de la manière la plus économique et la plus commode pour le gouvernement [2] ».

3. — LE PROJET DE CHEMIN DE FER DU DARFOUR.

En dépit des difficultés financières qui commençaient à l'assaillir, le vice-roi, soucieux de mettre en valeur la région du Darfour récemment conquise, décida, à l'automne de 1875, d'entreprendre l'étude du tracé d'un chemin de fer qui relierait ce pays à l'Égypte, et, en novembre 1875, il donna l'ordre au moudir de Dongola de préparer à Halfa les chameaux nécessaires au transport des ingénieurs anglais affectés à cette mission [3].

Il était prévu que cette ligne, après s'être détachée de celle du Soudan à Abou Goosi, se dirigerait vers Sotahl, d'où elle projetterait à son tour un embranchement vers Khartoum destiné à remplacer la ligne dont le tracé avait été primitivement prévu entre Ambukol et Chendi à travers le désert de Bayouda [4]. M. Fowler reçut, en conséquence, l'ordre de faire « arpenter et étudier le terrain entre Abou Goosi et Facher d'une part, et entre Sotahl et Khartoum de l'autre, dans le but de s'assurer d'une manière certaine de la possibilité et du coût des lignes projetées ».

L'expédition se composait de huit ingénieurs et d'un médecin anglais, à savoir M. M. Bakewell, Simpson, Ensor [5], Chambers, Solymos, Murcott, Burr, Meley et le docteur Lowe; de quatre ingénieurs et officiers

[1] A. A., Reg. 24, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 68, p. 21, le gouverneur du Soudan à la Maïa, 11 février 1877.

[2] A. A., M. Fowler au Khédive, Londres, 1er décembre 1876.

[3] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièce 286, Khairi pacha au moudir du Dongola, 4 novembre 1875.

[4] Cf. t. III, 2e partie, p. 612 et suiv.

[5] F. Sidney Ensor a relaté son voyage dans : *Incidents on a Journey through Nubia to Darfour,* Londres 1881.

égyptiens : les sous-lieutenants Hassan Harris effendi, Ahmed Faïck effendi, ingénieurs attachés au département de la Guerre, Mohamed Radjai effendi, des Travaux publics, et le lieutenant Mohamed Abd el-Fattah effendi, commandant les troupes [1] ; de 36 soldats, 300 à 400 chameaux, 100 à 120 conducteurs, guides et autres.

Les ingénieurs quittèrent le Caire le 13 novembre 1875 [2] et remontèrent le fleuve jusqu'à Wadi-Halfa. En ce point, l'expédition se partagea en deux groupes ; l'un s'avança par Abou Goosi jusqu'à Khartoum où il arriva le 11 février 1876, tandis que l'autre s'arrêtait à Kohé pour étudier le fleuve à l'emplacement choisi pour le pont [3]. Le deuxième groupe continua ensuite sa route par Vieux-Dongola jusqu'à Facher, où il arriva le 22 mars 1876 [4]. Les deux détachements marchèrent alors à la rencontre l'un de l'autre et se rejoignirent le 15 juin à Om Badr [5]. L'expédition était de retour à Vieux-Dongola le 19 juillet et au Caire le 30 août 1876.

Chemin de fer du Darfour.

La ligne du Darfour, écrit M. Fowler dans son rapport [6], quitte celle du Soudan à Abou Goosi, au 519° kilomètre après Wadi-Halfa, c'est-à-dire à 119 kilomètres au sud du point où cesse le contrat de MM. Appleby.

[1] Ensor cite également le nom de Mohamed effendi Amin, lieutenant du génie.

[2] Date citée par M. Fowler dans son rapport. Ensor indique, pour le départ, la date du 16 novembre.

[3] D'après Ensor, les ingénieurs sondèrent le Nil à cet endroit.

[4] Voici, d'après Ensor, l'itinéraire de ce groupe : départ de Dongola le 13 janvier 1876 ; arrivée à Vieux-Dongola le 16 janvier, départ le 3 février (4 ingénieurs et un médecin) ; arrivée à Sotahl le 9 février ; séjour à Aïn Hamed du 14 au 18 février ; séjour à Baggarieh du 22 au 26 février ; séjour à Om Badr du 1er au 7 mars ; Karnak, 11 mars ; Ergoud, 19 mars, Facher, 22 mars. Le départ de Facher eut lieu le 10 avril.

[5] Ensor (*op. cit.*, p. 215) rapporte que leurs travaux de nivellement portèrent sur 221 milles et qu'ils firent une carte du pays depuis Sotahl jusqu'à Facher, distants de plus de 500 milles, et sur une largeur variant de 20 à 50 milles. Le groupe venant de Khartoum effectua un levé sur une longueur de 534 milles. D'après le même auteur, la réunion des deux groupes aurait eu lieu le 13 juin et non pas le 15 comme le dit M. Fowler dans son rapport.

[6] Rapport à S. A. le Khédive sur le Chemin de fer du Darfour et sur l'extension du Chemin de fer du Soudan à Khartoum, janvier 1877.

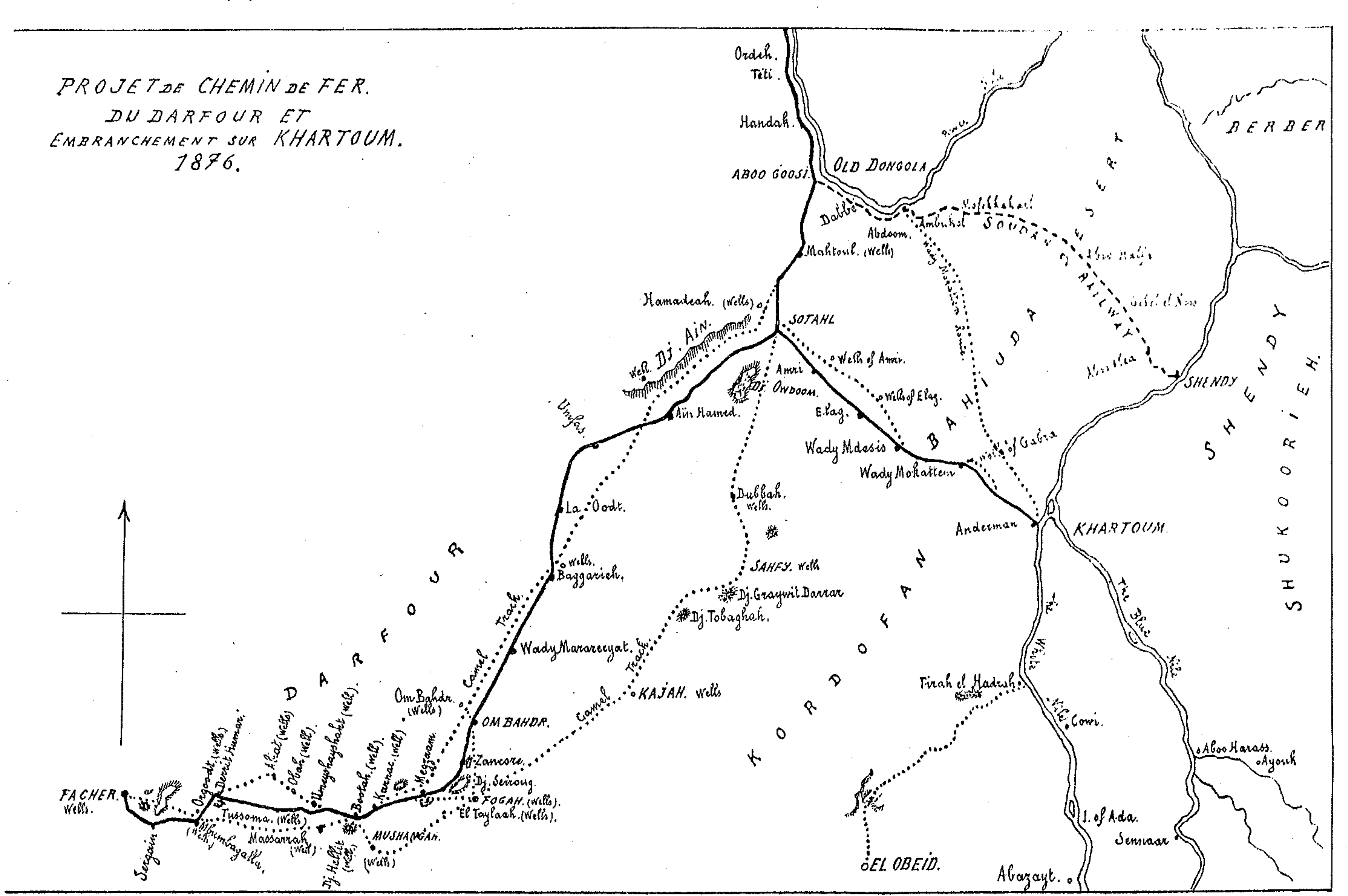
effendi.
Radjai effen-
ah effendi.
ux, 100 à

remon-
rtagea
où il
étu-
upe
na

ist. du règne du

Pl.

Nile.
River
NGOLA.
BERBER.
loom.
Ambukol.
Mofokhakarl.
Wady Mokattem Route.
SOUDAN RAILWAY
DESERT.
Aboo Halfa
BAHIUDA
Gebel el Noos.
mi.
Wells of Elag.
Aboo Klea
SHENDY
SHENDY
y Mokattem.
wells of Gabra.
Anderman
AN
KHARTOUM.
SHUKOORIEH.
The White Nile.
The Blue Nile.
Tirah el Hadrah.
N.C. Cowi.
OBEID.
Aboo Harass.
Ayouk
I. of Ada.
Abazayt.
Sennaar


PROJET DE CHEMIN DE FER.
DU DARFOUR ET
EMBRANCHEMENT SUR KHARTOUM.
1876.
Ordeh.
Teti.
Handah.
ABOO GOOSI.
OLD DONGOLA
BERBER
Dabbe
Abdoom.
Mohtoul. (Wells)
Hamadeah. (Wells)
SOTAHL
DJ. AIN.
Wells of Amir.
Amri
Owdoom.
Wells of Elag.
Aïn Hamed.
E.lag.
Wady Mdesis
Wady Mohattem
BAHIUDA
SHENDY
SHENDY
SHUKOORIEH.
Anderman
KHARTOUM.
La. Oodt.
Dubbah. Wells.
Wells.
Baggarieh.
SAHFY. Wells
Dj. Graywit Darrar
Dj. Tobaghah.
DARFOUR
KORDOFAN
Camel Track.
Wady Mararecyat.
Camel Track.
KAJAH. Wells
Om Bahdr. (Wells)
OM BAHDR.
Tirah el Hadrah
Cowi.
Zancore.
Dj. Serroug.
FOGAH. (Wells).
El Taylaah. (Wells).
MUSHANGAH.
Aboo Harass.
Ayouk
I. of Ada.
Sennaar
FACHER. Wells.
Tussoma. (Wells)
Massarrah (Well)
Segain
EL OBEID.
Abazayt.
The Blue Nile
White Nile

Depuis Abou Goosi jusqu'à Sotahl, point de départ de l'embranchement de Khartoum, la distance est de 129 kilomètres; de Sotahl à Facher, on compte 797 kilomètres; la longueur totale de la ligne du Darfour est donc de 926 kilomètres. Les wadis que longe la ligne ne sont pas un obstacle : jamais ils ne s'unissent pour former un courant important ou pour aller se jeter dans le Nil. « Il sera facile, poursuit M. Fowler, d'établir les réservoirs nécessaires pour le service de la ligne; quant à la quantité et à la qualité de l'eau, elles n'offrent aucun sujet de crainte. La limite des pluies tropicales se trouve vers le 70e kilomètre après Abou Goosi; le pays que traversent les 300 kilomètres suivants n'est arrosé que par des pluies légères, tandis que dans le reste du district, à en juger par l'apparence de la végétation, elles doivent être tout à fait suffisantes. Dans les environs des wadis se trouvent des terrains cultivables en proportion plus ou moins grande; mais en deçà d'Om Badr l'expédition ne vit ni terrains cultivés, ni population fixe qui puisse fournir la main-d'œuvre nécessaire.» Le petit bois existe en abondance sur le parcours de la voie, surtout dans la seconde partie de la ligne; les collines même sont couvertes d'arbres. Ce bois pourrait servir de combustible, mais ne peut être utilisé pour les traverses qui devront être en bois créosoté ou en fer pour obvier aux ravages des fourmis blanches. Une chaux de bonne qualité se trouve le long des lignes du Darfour et de Khartoum et la pierre de taille ne manque nulle part. Facher, où aboutit la ligne du Darfour, est à 741 mètres au-dessus du niveau de la mer, soit exactement à 500 mètres au-dessus du niveau de la ligne du Soudan à Abou Goosi. La voie projetée s'élève graduellement depuis cette localité jusqu'à 95 kilomètres en deçà de Facher, où l'élévation totale atteint 517 mètres. La descente est ensuite légère jusqu'au terminus de Facher, situé près de l'ancien palais du Sultan.

Embranchement de Khartoum.

La distance entre Abou Goosi et Sotahl est de 129 kilomètres et entre Sotahl et Khartoum de 294 kilomètres, ce qui fait au total 423 kilomètres. D'Abou Goosi à Chendi, en suivant le tracé original du chemin de fer du Soudan, la distance est de 370 kilomètres, soit 53 kilomètres de moins que la voie projetée jusqu'à Khartoum. Si cependant le projet du Darfour ne devait pas être exécuté, on pourrait facilement tracer une voie plus

directe d'Abou Goosi à Khartoum, qui réduirait à 400 kilomètres la longueur de la ligne, laquelle aurait le même parcours, à 30 kilomètres près, que la ligne de Chendi. Le sommet de la ligne est à 344 mètres au-dessus du niveau de la ligne du Soudan à Abou Goosi. « Ici, comme sur le chemin de fer du Darfour, précise M. Fowler, les travaux sont d'une légèreté exceptionnelle et il a été rarement nécessaire d'avoir recours à la limite de 1 sur 50 pour une pente, ou d'un demi-kilomètre pour une courbe.» Les puits sont peu nombreux et éloignés l'un de l'autre, mais il serait facile d'établir des réservoirs d'eau sur les points où ils seraient jugés nécessaires.

Après avoir décrit succinctement le tracé des nouvelles lignes, M. Fowler chiffrait les dépenses auxquelles conduirait l'exécution du projet. « Je me permettrai de faire observer, écrivait-il, que chaque détail nouveau sur le grand district de l'Égypte méridionale tend à confirmer d'une manière remarquable l'opinion qu'émit Votre Altesse lorsque le Chemin de fer du Soudan fut décidé pour la première fois, c'est-à-dire que ces grandes régions resteraient sans développement et sans progrès comme à présent, à moins de moyens de communication plus efficaces et moins coûteux, au sud de Wadi-Halfa, que ne le sont le fleuve avec ses cataractes continuelles et les chameaux pour traverser de si grandes distances.

« Depuis mon rapport sur le Chemin de fer du Soudan, le Darfour est devenu une partie de l'Égypte, le Nil est devenu navigable et les grands lacs équatoriaux et les régions environnantes ont été explorées.

« C'est ce qui a augmenté l'importance de la question de fournir de meilleurs moyens de communication au sud de Wadi-Halfa.

« En admettant qu'il ne soit pas prudent d'entreprendre simultanément la construction des lignes du Darfour et de Khartoum, je suis d'opinion que l'achèvement de la ligne menant à Khartoum est de la nécessité la plus urgente.

« Quant au choix de Chendi ou de Khartoum comme terminus de la ligne du Soudan, je dirai que les considérations qui me furent prodiguées (*sic*) autrefois en faveur de Chendi comme étant plus favorable que Khartoum, ont été effacées par les découvertes récentes de pays situés sur les bords des lacs équatoriaux ou aux alentours ; je trouve donc que Khartoum ferait un meilleur terminus que Chendi.

« Le conseil que j'offre respectueusement à Votre Altesse est de continuer et d'achever le Chemin de fer du Soudan jusqu'à Khartoum aussi promptement que le permettront les ressources financières et la main-d'œuvre obtenable dans le district, en limitant à leur minimum tous les frais de matériel, de stations etc., et en concentrant l'effort à poser une ligne à voie unique entre Wadi-Halfa et Khartoum.

« Si l'on adopte ce projet et que l'on profite des prix exceptionnellement bas actuels des matériaux, et surtout des rails, on pourra donner à l'Égypte méridionale un chemin de fer efficace, à un coût bien minime comparé à ce qu'il aurait coûté il y a quelques années.

« Le coût des rails, des attaches et autres matériaux nécessaires pour l'achèvement du Chemin de fer du Soudan jusqu'à Khartoum, outre ceux compris dans le contrat de M. M. Appleby, le coût extra d'un pont au lieu d'un passage du fleuve à Kohé, et une petite augmentation du matériel et des ateliers déjà entrepris par contrat, s'élèveraient, d'après les cours actuels, à environ 630.000 livres.

« Dans ce montant ne sont compris ni les traverses (qui ont été fournies séparément pour ce contrat par le gouvernement égyptien), ni la main-d'œuvre pour les terrassements à faire sur la ligne. Ces deux articles doivent être évalués plutôt par les autorités égyptiennes ; je les estime moi-même à environ 800.000 livres, ce qui porterait à 1.430.000 livres le coût total de l'extension du Chemin de fer du Soudan de l'extrémité de la partie en voie de construction jusqu'à Khartoum (via Sotahl).

« Si l'on ne prenait pas en considération le Chemin de fer du Darfour, on pourrait choisir une route plus courte vers Khartoum par le wadi Mokattam. Les coûts comparés des lignes alternatives à Khartoum et de la ligne originale à Chendi, toutes évaluées à partir du point où se termine le contrat de M. M. Appleby, seraient comme suit :

Du 400ᵉ kilomètre jusqu'à Khartoum (par Sotahl et la ligne du Darfour)

Longueur : 542 kilomètres.

	£
Portion étrangère	630.000
Portion égyptienne	800.000
Total : £	1.430.000

Du 400e kilomètre jusqu'à Khartoum (par le Wadi Mokattam)

Longueur : 519 kilomètres.

	£
Portion étrangère	600.000
Portion égyptienne	770.000
TOTAL : £	1.370.000

Du 400e kilomètre jusqu'à Chendi (ligne originale)

Longueur : 489 kilomètres.

	£
Portion étrangère	580.000
Portion égyptienne	730.000
TOTAL : £	1.310.000

« Les devis qui précèdent démontrent qu'il n'y a qu'une petite différence entre le coût de la ligne originale du Soudan à Chendi et les routes alternatives à Khartoum ; et les études faites ont eu pour résultat de prouver que la question des avantages relatifs de Chendi et de Khartoum, comme terminus de la ligne du Soudan, peut se décider uniquement par la considération de leurs avantages respectifs comme centres ou entrepôts pour le grand trafic du Midi que la ligne, une fois achevée, accommodera.

« Je vais maintenant soumettre les devis du coût probable du Chemin de fer du Darfour et du projet tout entier comme détaillé dans ce rapport.

« En supposant, comme je l'ai conseillé, que la ligne à Khartoum soit construite la première et que la ligne par Sotahl soit adoptée, il ne resterait à poser que 797 kilomètres des 926 kilomètres formant la longueur totale de la ligne du Darfour, pour étendre la ligne jusqu'à Facher.

« Le coût du travail, en portions égyptienne et étrangère, sera comme suit :

De Sotahl à Facher (ligne de Darfour)

Longueur : 797 kilomètres.

	£
Portion étrangère	850.000
Portion égyptienne	1.150.000
TOTAL : £	2.000.000

Le projet complet d'un chemin de fer de Wadi-Halfa à Khartoum et Facher comprend : l'achèvement de la ligne du Soudan, à partir du point où se termine le contrat de MM. Appleby (au 400e kilomètre de Wadi-Halfa) jusqu'à Abou Goosi, une distance de 119 kilomètres ; la construction du Chemin de fer du Darfour, ayant une longueur de 926 kilomètres, et celle de l'embranchement de Khartoum, de 294 kilomètres.

« Le coût total des 1.339 kilomètres de chemin de fer énumérés ci-dessus, achevés d'une manière efficace mais économique, et munis de la quantité minimum de matériel, de commodités dans les stations et d'accessoires pour exploiter le trafic, serait d'environ 3.430.000 livres, dont 1.480.000 pour la portion « étrangère » et 1.950.000 livres pour la portion « égyptienne ».

« Il est distinctement entendu que chaque chiffre de la portion étrangère, basé sur les prix exceptionnellement bas à présent, est sujet à une hausse, même de 50 p. 100, si les prix d'il y a quelques années venaient de nouveau à prédominer, et que la portion égyptienne serait sujette aussi à une augmentation s'il se présentait des obstacles inattendus quant à la main-d'œuvre nécessaire ou aux moyens de transport obtenables.

« En terminant ce petit résumé des renseignements recueillis par une grande expédition dans l'Égypte méridionale, il sera inutile que j'importune Votre Altesse d'observations générales sur l'importance nationale du trafic du Soudan et du Darfour, sur l'inefficacité absolue des moyens de transport actuels et sur l'impossibilité de remédier à cet état de choses autrement que par un chemin de fer convenable et peu coûteux.

« J'ai déjà disposé de toutes ces questions dans mon rapport précédent sur le Chemin de fer du Soudan.

« Il est maintenant de mon devoir et je me fais un plaisir de reconnaître l'aide précieuse que mes ingénieurs reçurent des officiers égyptiens attachés à l'expédition et des autorités en général. Partout où allèrent mes ingénieurs — ils parcoururent en tout une distance de près de 8000 kilomètres — on leur facilita autant que possible l'exécution de leur important travail [1]. »

[1] A. A., Rapport au Khédive sur le Chemin de fer du Darfour et sur l'extension du Chemin de fer du Soudan à Khartoum, par J. Fowler, janvier 1877.

Lorsque ce projet fut soumis au Khédive en janvier 1877, la situation des finances de l'Égypte était devenue telle qu'elle n'autorisait plus l'espoir de le voir passer à bref délai au stade de l'exécution. Le projet fut donc purement et simplement classé, pour attendre l'époque où, comme l'écrivait M. Fowler, l'amélioration de la situation financière permettrait au Khédive de reprendre ses projets de développement de la Haute-Égypte, de la Nubie et du Darfour [1].

4. — LA ROUTE FLUVIALE D'ASSOUAN À WADI-HALFA.

Wadi-Halfa ayant été choisi comme point de départ du Chemin de fer du Soudan, le trafic devait emprunter le cours du Nil entre ce point terminus et la cataracte d'Assouan. Aussi la nécessité s'était-elle imposée, dès le commencement des travaux, d'étudier les obstacles que ce bief pouvait présenter à la navigation, car il s'agissait, comme l'écrivait M. Fowler, « non seulement de pourvoir à ce que le trafic qui, dès l'achèvement du chemin de fer, serait transbordé à Wadi-Halfa, fût conduit en sûreté et sans obstacle, mais aussi de fournir des moyens économiques pour le transport des grandes quantités de matériaux nécessaires à la construction même de la ligne [2] ».

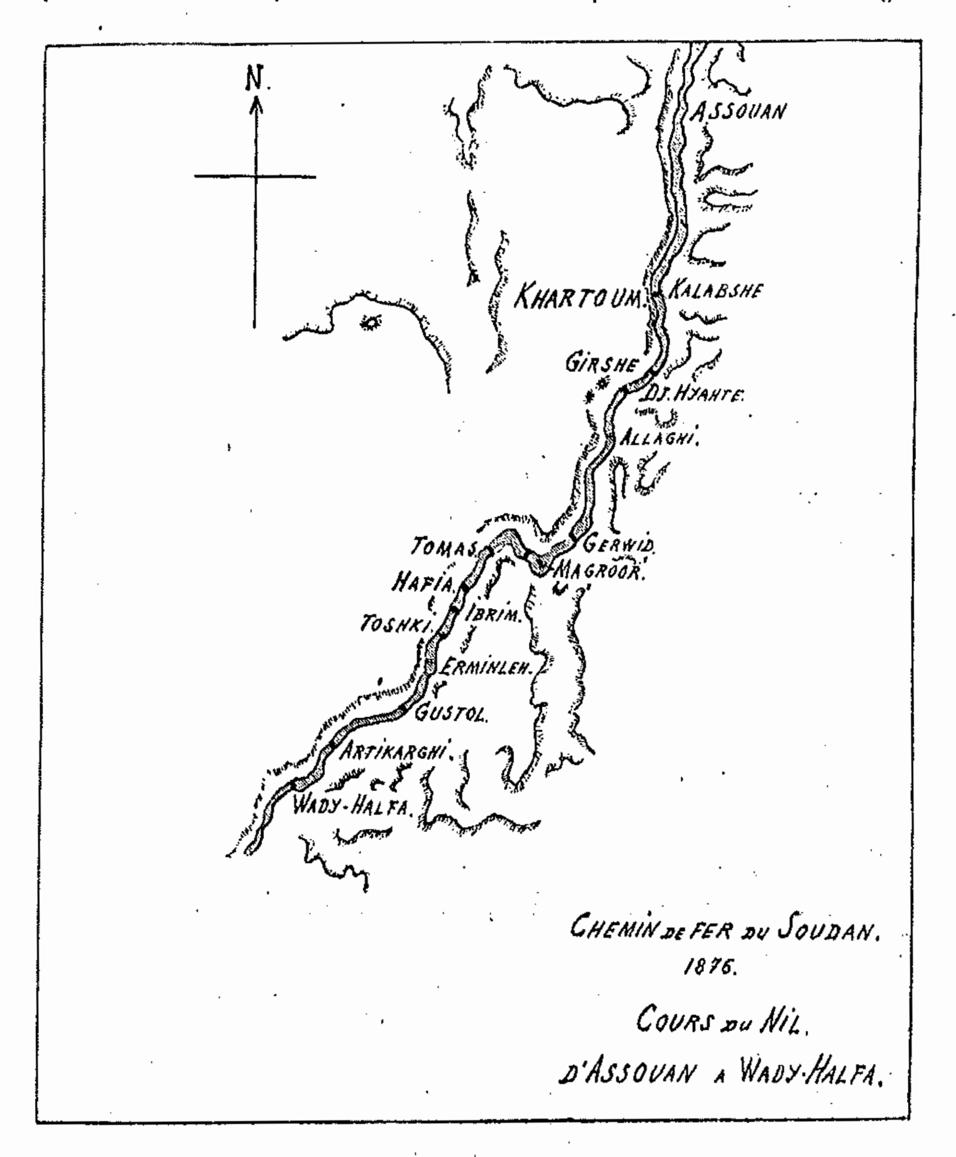
Des levés furent effectués dans ce but en différents points du fleuve : à Artikarghi le 20 mars 1875, à Gustol le 1er avril, à Erminleh, à Toshki le 11 avril, à Ibrim et Hafia le 20 avril, à Tomas le 21, à Magroor le 22, à Gerwid le 25, à Allaghi, au djebel Hyahte, à Girshe ou Girf Hossayn en mai 1875, ainsi qu'à Khartoum près Kalabshé.

A Artikarghi, lit-on dans le rapport de M. Fowler, le plus grand volume d'eau coule du côté nord de l'île, c'est-à-dire dans le bras gauche du fleuve, et il en est ainsi depuis le commencement de l'année 1872, alors qu'auparavant le courant principal empruntait le bras droit. Les bancs de sable en amont de l'île changent chaque année de place, et ce sont probablement ces sables qui dirigent le courant à droite ou à gauche de l'île, selon leur position, car ils s'étendent à plus de 6 kilomètres en amont de

[1] A. A., J. Fowler au Khédive, 1er décembre 1876.

[2] A. A., Rapport de J. Fowler sur les obstacles à la navigation du Nil entre Assouan et Wadi-Halfa, janvier 1877.

l'île. Le rocher qui obstrue le bras gauche est formé de grès très friable. Le chenal actuel est si étroit qu'il a besoin d'être élargi et approfondi ; il pourrait être balisé par des bouées ou des marques fixes. Pendant l'étiage,



l'obstruction est si grande qu'elle cause des délais incessants ; le canal étroit est très difficile à passer et, en aval des rochers, le courant le plus profond subit souvent des changements en quelques semaines.

A Gustol, les deux grands rochers qui se trouvent dans le bras occidental du fleuve offrent des dangers à la navigation lorsque le Nil est à mi-crue, époque où l'eau qui les couvre n'a pas la profondeur voulue pour laisser passer les embarcations. L'eau qui coule entre les rochers est très profonde, mais elle l'est généralement très peu sur les côtés. Le courant se précipite obliquement entre ces roches, avec une grande vélocité, et rebondit de l'une ou l'autre rive pour continuer sa course sur une distance considérable vers le sud. A la descente, il est très difficile de faire passer les bateaux à droite ou à gauche des rochers ; si le courant les emporte entre les roches, ils courent un grand danger de s'échouer, à moins qu'ils ne portent un fort équipage ; un bateau à vapeur, au contraire, ne courrait aucun risque entre les mains d'un pilote compétent.

A Erminleh, le rocher, quoique placé au milieu du Nil, n'entrave pas matériellement la navigation, car le fleuve a une profondeur suffisante vers l'ouest, même lors de l'étiage.

A Toshki, existe une obstruction très grande causée par les trois enrochements artificiels, ou *gisr,* qui servent à protéger la rive contre l'affouillement par le courant. Ces gisr sont formés de moellons en grès, de la grandeur moyenne d'un pied cube ; en amont, en aval et entre les gisr, le lit du fleuve est protégé par des moellons coulés au hasard. C'est le gisr central qui offre l'obstacle le plus considérable à la navigation. Lors de l'étiage, le seul chenal possible se trouve entre le côté occidental de ce gisr et le banc de sable, et encore est-il très étroit. Le courant y est très fort et les bateaux qui le descendent, mouillent toujours une ancre sur le banc et franchissent le passage en s'aidant d'une aussière. L'extrémité ouest du gisr septentrional est dangereuse également, le courant la frisant de très près.

A Ibrim, le chenal, ordinairement navigable pendant l'étiage, suit la rive gauche jusqu'au point où les rochers dévient le courant presque à angle droit. Pour éviter de heurter ces roches, les barques jettent l'ancre sur la rive et descendent le chenal avec une aussière. Le rocher qui se trouve au milieu du fleuve en face de Hafia et celui qui est situé en face de l'île d'Ibrim n'entravent pas la navigation.

A Tomas, le chenal le plus profond est sur la rive gauche lors de l'étiage. Dans le lit du fleuve se trouvent les restes de trois vieux puits en pierre

jadis creusés pour recevoir des sakiehs ; ces pierres pourraient être enlevées facilement jusqu'à une profondeur de six ou huit pieds au-dessous de l'étiage.

A Magroor, les rochers offrent des dangers aux bateaux à la descente, en raison du courant traversier qui se dirige de la rive gauche à la rive droite, immédiatement en amont des roches. Le chenal entre le banc de sable et les rochers est large.

A Korosko, un grand rocher partage le fleuve en deux courants presque égaux. A l'étiage, on emprunte le chenal de droite. Aux hautes eaux, le volume d'eau est tel qu'on peut passer indifféremment d'un côté ou de l'autre du rocher.

A Gerwid, le cours du fleuve varie presque chaque année. En 1875, il passait entre la rive occidentale et le rocher ; le passage est en ligne droite et à une bonne largeur ; le rocher n'offre aucun obstacle.

L'obstruction, à Allaghy, se trouve près de la rive orientale et se compose d'un certain nombre de petites roches, disposées de manière à rétrécir le chenal et à le rendre irrégulier. Près de l'extrémité septentrionale, le chenal coule entre deux rochers que les bateliers appellent *El-Bab*. A peu de distance en aval de ce point, une roche se dresse droit au milieu du chenal et il est très difficile de l'éviter surtout si le vent est défavorable. Une autre roche dangereuse, placée à mi-chemin environ, s'avance encore plus vers le milieu du courant. Parfois le fleuve trace son cours à l'ouest des rochers et le chenal n'offre alors aucun danger.

Au djebel Hyahte, le seul obstacle est un grand rocher placé près de la rive occidentale et dont le chenal navigable côtoie de très près la pointe méridionale.

A Girshe ou Girf Hossayn, les bateaux à vapeur ou les allèges remorquées ne courent aucun danger, quelle que soit la hauteur du Nil. Lorsque le niveau du fleuve dépasse 4 mètres au-dessus de l'étiage, les dahabiehs et les bateaux qui descendent à la rame se heurtent quelquefois à l'île rocheuse la plus méridionale, où la vélocité du courant est la plus grande ; l'embarcation doit tenir le milieu du chenal qui sépare cette île de la rive droite, afin d'éviter de s'échouer sur les roches situées à 600 mètres plus loin.

A Khartoum, près Kalabshé, le fleuve serpente, mais la navigation n'est pas dangereuse. Lorsque le Nil est à mi-crue, le courant entraîne les embarcations très près du rocher appelé *Hagar es-Salamah,* et il semblerait que leur perte soit certaine ; mais l'eau rebondit du rocher avec assez de force pour écarter les bateaux et leur permettre de passer sains et saufs.

Après avoir étudié les plans et documents qui lui furent soumis par ses ingénieurs, M. Fowler conclut que les obstacles à la navigation, dans cette partie du Nil, pouvaient être surmontés facilement et à peu de frais. En ce qui concerne les rochers, le remède le plus simple était de les faire sauter ; quant aux bancs de sable mobiles, on les baliserait avec des bouées. En certains endroits, toutefois, il faudrait construire des enrochements ou rives régulatrices, pour diriger la force du courant et maintenir une profondeur suffisante tant pendant l'étiage que lors des hautes eaux. M. Fowler estimait que ces travaux, s'ils étaient bien dirigés, pourraient être achevés en quelques années et ne coûteraient pas plus de 3000 livres par an [1].

5. — LES TÉLÉGRAPHES DU SOUDAN.

A) TRANSPORT DU MATÉRIEL.

En 1873, on l'a vu [2], le vice-roi avait arrêté dans ses grandes lignes le plan du réseau télégraphique du Soudan. A côté de la ligne joignant le Caire à Khartoum, achevée et exploitée depuis plusieurs années, et de la ligne allant de Souakin à Kassala, en service elle aussi, le Khédive avait décidé de joindre par le télégraphe :

a) Berber à Kassala,
b) Massawa à Kassala,
c) Khartoum à Sennar et à Fazogle,
d) Khartoum au Kordofan,
e) Kassala à Guedaref et à Doka.

Tout le matériel de ces lignes, commandé en Europe, fut expédié pêle-mêle à Souakin au fur et à mesure de son arrivée en Égypte. De ce port,

[1] Rapport de M. Fowler sur les obstacles à la navigation du Nil entre Assouan et Wadi-Halfa, janvier 1877.

[2] Cf. t. III, 2e partie, p. 644 et suiv.

il incombait à Munzinger de le transporter à destination et, notamment, de faire parvenir à Berber le matériel des lignes de la hokoumdaria [1]. Le moudir général du Soudan oriental demanda en conséquence au hokoumdar de lui payer d'avance les frais de transport, car les chameliers refusaient d'amener leurs chameaux s'ils ne touchaient au préalable le prix du nolis. Le gouverneur général, qui n'avait pas prévu cette dépense à son budget, fit la sourde oreille [2] et le vice-roi dut lui donner l'ordre de payer au Soudan oriental la somme de 1404 bourses qui représentait le coût du transport du matériel de la ligne du Kordofan [3]. Ayoub pacha essaya également d'éluder le paiement du matériel qu'il s'était fait céder pour commencer les travaux de la ligne de Khartoum à Sennar [4] et pour lequel la Maïa Sanieh lui réclamait la somme de 1.447 livres égyptiennes [5]. Enfin une commande de 700 livres de fil télégraphique destiné aux lignes de Sennar et du Kordofan ayant été livrée à Alexandrie, le Cabinet vice-royal demanda au gouverneur général de lui dire à quel compte il devait imputer cette somme [6]; le hokoumdar répondit qu'il la rembourserait sur les recettes d'exploitation, après la mise en service des deux lignes [7]; mais Khairi pacha lui fit observer que le fournisseur refuserait certainement d'accorder ce délai et que le règlement devait être effectué au moment de l'achat [8].

Si telles étaient les chicanes que faisait Ayoub pacha pour payer les frais des lignes dont la construction lui incombait en propre, on pressent

[1] C'est-à-dire le matériel des lignes *c, d, e,* et, pour la ligne *a,* le matériel nécessaire à la section s'étendant de Berber à Gos Regeb.

[2] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.,* Ayoub pacha à Khairi pacha, 17 février 1874.

[3] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.,* Khairi pacha au gouverneur du Soudan, 11 mars 1874.

[4] Cf. t. III, 2e partie, p. 649, 650.

[5] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.,* Khairi pacha à Ayoub pacha, 2 mars 1874. Le matériel cédé était destiné à réparer la ligne télégraphique de Berber à Khartoum. Ayoub pacha s'efforça d'en esquiver le paiement en répondant à la Maïa qu'il resterait, sur le matériel télégraphique commandé, un surplus suffisant pour remplacer le matériel qu'il avait emprunté (A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.,* Ayoub pacha à Khairi pacha, 5 mars 1874).

[6] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.,* Khairi pacha à Ayoub pacha, 6 avril 1874.

[7] A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.,* Ayoub pacha à Khairi pacha, 7 avril 1874.

[8] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.,* Khairi pacha à Ayoub pacha, 26 avril 1874.

la mauvaise grâce qu'il mit à régler sa part dans l'établissement de la ligne de Berber à Kassala qui traversait à la fois le territoire de la hokoumdaria [1] et celui du Soudan oriental [2]. De fait, lorsque Munzinger demanda à Ayoub pacha de lui donner de l'argent ou des chameaux pour transporter le matériel de sa section, le hokoumdar refusa sous prétexte que le Taka devait supporter la totalité de ces frais. Rappelé à l'ordre par la Maïa Sanieh [3], le gouverneur général excipa des versements en espèces qu'il avait effectués au Soudan oriental pour créer une confusion dans l'esprit de Khairi pacha [4], mais la Maïa ne s'y laissa pas prendre et le rappela au fait [5]. En raison des difficultés de toute espèce suscitées par Ayoub pacha, on peut présumer que les transports entre Souakin et Berber fonctionnèrent, au printemps de l'année 1874, très au ralenti.

Après le kharif, le Khédive se préoccupa de savoir où l'on en était de la construction du nouveau réseau [6]. Il s'étonnait que la ligne de Berber au Taka et celle du Kordofan ne fussent pas achevées, bien que leur matériel eût été, disait-il, expédié depuis plusieurs mois au Soudan [7]. Il était pressé, notamment, de voir achever la ligne du Kordofan, en raison des opérations militaires qui se déroulaient au Darfour [8]. En réponse à la demande du vice-roi, le vékil des travaux à Khartoum fit savoir que la ligne de Khartoum à Sennar atteignait Hallet el-Kafra, localité sise à proximité de Messalamié et qu'elle ne pourrait être terminée qu'après réception du matériel supplémentaire commandé en Angleterre [9]. Quant à la ligne du Kordofan, l'ingénieur des Télégraphes Giegler

[1] De Berber à Gos Regeb.

[2] De Gos Regeb à Kassala.

[3] A. A., Reg. 17, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 5 mai 1874.

[4] A. A., Reg. 24, *Arr. Abd.*, Ayoub pacha à Khairi pacha, 6 mai 1874.

[5] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, Khairi pacha à Ayoub pacha, 10 mai 1874.

[6] A. A., Reg. 19, *Dép. Abd.*, le chambellan du Khédive au vékil des travaux à Khartoum, 7 septembre 1874.

[7] A. A., Reg. 20, *Dép. Abd.*, la Maïa Sanieh au vékil du Soudan, à Munzinger, 17 septembre 1874.

[8] A. A., Reg. 20, *Dép. Abd.*, le chambellan du Khédive au vékil du Soudan, 28 septembre 1874.

[9] A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, le vékil des travaux à Khartoum au chambellan du Khédive, 28 septembre 1874.

déclarait que les poteaux creux en fer, fournis par la maison Siemens, étaient faits de plusieurs pièces dont certaines n'étaient pas encore arrivées et qu'aucun travail ne pouvait être entrepris avant que celles-ci ne lui fussent parvenues [1]. La ligne télégraphique de Kassala à Berber, enfin, était, au dire de Munzinger, achevée depuis Kassala jusqu'à Goz Regeb, et il avait envoyé son ingénieur M. Voght à Berber pour examiner le travail qui restait à faire dans cette moudirieh [2]. Pressé d'accélérer le transport à Berber du matériel accumulé à Souakin [3], le moudir général du Soudan oriental répondit qu'il n'avait pas assez de chameaux et demanda à la hokoumdaria de lui en envoyer 5000, pris chez les Choukrié et les Bicharin [4]. Ce fut alors un beau tolle à Khartoum! Le vékil des travaux du gouvernorat rappela d'abord que, de tout temps, les transports de Souakin à Berber s'étaient effectués sans l'intervention des chameaux de la hokoumdaria et que Munzinger avait déjà reçu 2.400 bourses pour effectuer ce transport [5]. D'autre part, les localités habitées par les Choukrié et les Bicharin étaient fort dispersées et très éloignées de Souakin; pour réunir les chameaux (et il était douteux qu'on pût en trouver un si grand nombre), il faudrait envoyer de tous côtés des soldats; or l'effectif militaire était insuffisant pour accomplir cette besogne et continuer en même temps à percevoir les impôts. Les habitants, de leur côté, protesteraient en raison de la longueur du chemin à parcourir et de la perte inévitable de chameaux qui s'ensuivrait. Enfin il existait une vieille rancune entre les Choukrié et les Bicharin d'une part et les Arabes dépendant de la moudirieh du Taka de l'autre, et il était à craindre qu'il ne s'ensuivît des bagarres le jour où ils se rencontreraient. Pour toutes ces raisons, le vékil concluait qu'il

(1) A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 415, le vékil des travaux à Khartoum à la Maïa, 30 septembre 1874.

(2) A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 529, Munzinger à la Maïa, 5 octobre 1874. Il semble que l'ingénieur des Télégraphes du Soudan oriental ait été chargé d'accélérer la construction de cette ligne.

(3) A. A., Reg. 20, *Dép. Abd.*, pièce 346, Khairi pacha à Munzinger, 6 octobre 1874.

(4) A. A., Reg. 27, *Arr. Abd.*, pièce 652, Munzinger à la Maïa, 19 octobre 1874.

(5) Il semble qu'il y ait ici une erreur de chiffres, car le vékil, pour établir que le paiement a été fait, vise une dépêche de la Maïa Sanieh qui ne parle que de 1.404 bourses.

incombait à Munzinger d'effectuer à lui seul le transport du matériel comme par le passé, contre paiement de ses débours par la hokoumdaria [1]. Le vice-roi décida alors d'envoyer Mohamed bey el-Nadi à Souakin pour activer le transport du matériel télégraphique [2]. A son arrivée dans ce port, le 27 décembre 1874, Mohamed bey trouva en effet une grande quantité de matériel accumulé [3], pour le transport duquel on lui dit qu'il fallait 2.641 chameaux. Or on ne pouvait trouver à Souakin que 641 chameaux; il télégraphia donc à Munzinger, qui se trouvait à Amideb, et à Alaeddin bey, qui était à Kassala, pour leur demander de lui envoyer 2000 chameaux [4]. Munzinger se hâta d'expédier son vékil à Souakin pour aider Mohamed bey dans sa tâche [5].

B) LIGNE DE BERBER À KASSALA.

Le 22 décembre 1874, le Khédive eut la satisfaction d'apprendre que la ligne télégraphique du Sennar était achevée jusqu'à Messalamié et que des communications télégraphiques étaient échangées entre cette ville et Khartoum [6]. D'autre part, la construction de la ligne entre Massawa et Kassala, poussée avec vigueur par Arakel bey, était également terminée.

Le vice-roi tourna alors son attention sur la ligne de Kassala à Berber. Dans la section qui relevait de la moudirieh de Berber, les travaux marchaient avec lenteur; en un mois, on avait tout juste réussi à poser 20 milles de ligne. La moudirieh ne fournissait pas le concours nécessaire; elle n'avait envoyé sur le chantier que 45 manœuvres en tout, y compris les hommes chargés d'abattre les arbres, et les poteaux étaient livrés au

[1] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 4, le vékil des travaux à Khartoum au Cabinet du Khédive, 30 octobre 1874.

[2] Cf. t. III, 2e partie, p. 651.

[3] Sur cette accumulation de matériel, cf. également : Arthur B. R. Myers, *Life with the Hamran Arabs*, p. 11, et R. K. Mann : *The Life, Adventures and Political Opinions of F. G. Burnaby*, p. 55.

[4] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 36, Mohamed bey à Khairi pacha, reçu le 8 janvier 1875.

[5] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 201, Munzinger à la Maïa, 7 janvier 1875.

[6] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 465, Salama bey à la Maïa Sanieh, 22 décembre 1874.

rythme dérisoire de 20 à 30 par jour [1]. Pressé de s'expliquer, le sous-moudir de Berber déclara au Caire, le 12 novembre 1874, que plus du tiers de la ligne avait été posé entre Berber et Gos Regeb et que les travaux avançaient rapidement [2]. Le mois suivant, cependant, comme le travail n'était pas achevé, le Khédive demanda de nouvelles explications. Le moudir de Berber répondit, le 13 décembre, que les travaux étaient achevés depuis Berber jusqu'à El-Chababit, soit sur une distance de cinq jours, et qu'il ne restait plus qu'à poser la ligne sur une distance de trois jours pour atteindre Gos Regeb. Le retard était dû à la longueur de la distance et au fait qu'il avait fallu couper de nouveaux palmiers-doum, les premiers poteaux fournis étant trop courts. De plus, la saison du kharif, les pluies, la crue de l'Atbara avaient retardé le travail ; mais maintenant que la terre était devenue sèche, que le bois était coupé et son transport aisé, les travaux avanceraient rapidement [3]. Le 23 décembre, le moudir confirma que la ligne serait achevée en moins d'un mois ; 100 manœuvres, disait-il, travaillaient sur le chantier et l'on fournissait jusqu'à 100 poteaux par jour [4]. Cet effort, toutefois, ne fut pas soutenu, car, en janvier 1875, Salama bey signala à la Maïa que le personnel employé sur le chantier était réduit à 20 ou 30 manœuvres ; la ligne, ajouta-t-il, était posée sur 130 milles et, si l'on disposait d'un plus grand nombre de bras, on pourrait avancer les travaux à raison de trois ou quatre milles par jour [5]. A la fin de janvier, alors qu'il ne restait plus, au dire du moudir de Berber, que 20 milles de ligne à poser pour atteindre la frontière de la moudirieh du Taka, le travail se trouva de nouveau arrêté faute de poteaux. Le surveillant des travaux crut pouvoir profiter de ce délai pour se rendre au Taka. Le moudir de Berber dénonça aussitôt son absence, rejeta sur

[1] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 41, Salama bey au Cabinet du Khédive, 5 novembre 1874.

[2] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 96, le sous-moudir de Berber au Cabinet du Khédive, 12 novembre 1874.

[3] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 383, le moudir de Berber au Cabinet du Khédive, 13 décembre 1874.

[4] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 510, le moudir de Berber au Cabinet du Khédive, 23 décembre 1874.

[5] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 110, Salama bey au Cabinet du Khédive, 12 janvier 1875.

lui le blâme des retards qui s'étaient produits jusque-là et demanda à le remplacer par l'agent du télégraphe à Berber [1]. Le travail, à l'entendre, avança alors rapidement. Le 12 février 1875, l'agent du bureau de Berber et Massid rencontra son collègue du Taka à la frontière commune des deux moudiriehs. Les fils télégraphiques des deux sections furent alors reliés et les communications établies entre Berber et Kassala [2]. Munzinger en avisa officiellement le Khédive le 19 février 1875 [3]; il signala à cette occasion le mérite de Hamdi effendi, qui avait été chargé de la pose de cette ligne.

Il s'agissait maintenant de fixer les modalités de surveillance, d'entretien et d'exploitation de la ligne. Comme elle ne comportait aucune station intermédiaire entre Kassala et Berber, elle ne pouvait être contrôlée que par une seule administration. La plus grande partie de la ligne se trouvant sur le territoire de Berber, il eût été normal que le contrôle en revînt à cette moudirieh. Néanmoins Munzinger se déclara prêt à accepter cette charge si le vice-roi le désirait. Il désignerait alors les télégraphistes, les gardiens et ferait effectuer les réparations nécessaires, parmi lesquelles le remplacement des poteaux trop courts employés dans la moudirieh de Berber s'imposerait à brève échéance. Cette moudirieh devrait naturellement rembourser au Taka les frais des postes de surveillance qui seraient installés sur son territoire, des télégraphistes qui seraient placés à Berber, ainsi que le coût des réparations faites à la ligne dans sa circonscription [4]. Le Khédive accepta la proposition du moudir général et lui demanda de chiffrer la dépense [5]. Munzinger expliqua que la ligne avait 250 milles

[1] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 419, le moudir de Berber au Cabinet du Khédive, 30 janvier 1875. En réalité le vice-roi savait à quoi s'en tenir à ce sujet (cf. A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièce 545, le Cabinet du Khédive au moudir de Berber, 30 janvier 1875).

[2] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 646, le moudir de Berber au Cabinet du Khédive, 12 février 1875.

[3] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 614, Munzinger à la Maïa Sanieh, 19 février 1875.

[4] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 611, Munzinger à Khairi pacha, 16 février 1875.

[5] A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièce 666, le Cabinet du Khédive à Munzinger, 21 février 1875.

de longueur, dont 180 dans le kism de Berber et 70 dans la moudirieh du Taka ; dix postes de surveillance seraient nécessaires, pourvus chacun de 5 soldats et d'un ombachi, payés à raison de 1.200 piastres par an. Pour les sept postes à installer dans la moudirieh de Berber, les frais de surveillance s'élèveraient à 50.400 piastres (1) ; quant aux salaires des deux télégraphistes, ils seraient respectivement de 500 et de 300 piastres par mois (2). Le vice-roi prescrivit alors à Munzinger de s'entendre à ce sujet avec la hokoumdaria du Soudan (3).

c) LA LIGNE DU KORDOFAN.

Après avoir stimulé par son action la pose de la ligne de Berber à Kassala le Khédive s'attaqua à celle du Kordofan. Chose étrange ! On ignorait au Caire si cette ligne devait partir de Berber ou de Khartoum et l'on dut se renseigner auprès du moudir de Berber à ce sujet (4). Une grande partie du matériel de la ligne avait été acheminée par bateau de Berber sur Khartoum, mais il manquait toujours certaines pièces essentielles pour entreprendre la pose de la ligne. L'ingénieur des Télégraphes de la hokoumdaria, M. Giegler, réclamait l'envoi d'urgence de 400 de ces pièces. Bien qu'arrivées à Berber le 29 novembre et le 1er décembre 1874 et réexpédiées à Khartoum les 1er et 6 décembre (5), celles-ci n'étaient pas encore parvenues le 30 décembre dans la capitale du Soudan. « Les pièces, écrivait le vékil des travaux de la hokoumdaria, sont expédiées une à une contrairement aux ordres données. C'est ainsi que le fil est arrivé en

(1) La moudirieh de Berber n'avait installé que cinq postes pourvus chacun de cinq hommes et d'un charpentier. Munzinger porta le nombre des postes de cinq à sept, car il estimait que chaque secteur de surveillance ne devait pas dépasser 25 milles.

(2) A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 653, Munzinger à la Maïa Sanieh, 22 janvier 1875.

(3) A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièces 720, 721, le Cabinet du Khédive à Munzinger et au kaïmakam du Soudan, 2 mars 1875.

(4) A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièce 154, le Cabinet du Khédive au moudir de Berber, 10 décembre 1874.

(5) A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 383, le moudir de Berber au Cabinet du Khédive, 13 décembre 1874.

premier lieu, suivi des poteaux mais sans les tuyaux[1]. Le transport a été ainsi effectué irrégulièrement. On devrait, en principe, envoyer le matériel par série entière pour pouvoir commencer le travail. Un grand matériel se trouve à Khartoum, mais il n'est malheureusement pas au complet[2]. » Le Khédive intervint alors pour stimuler son monde. Le moudir de Berber reçut l'ordre d'accélérer les transports et le vékil de Khartoum de faire connaître chaque semaine au Caire « la quantité de matériel reçue et la longueur de ligne installée[3] ». Le 24 janvier 1875, Mohamed bey el-Nadi qui se trouvait encore à Souakin, annonça au Caire que l'expédition du matériel touchait à sa fin ; ce qui en restait fut chargé vers la fin de février 1875 sur un millier de chameaux du Taka et expédié à Khartoum via Kassala[4] ; le dernier départ eut lieu le 29 février ; il n'avait pas fallu moins de 3.195 chameaux pour effectuer le transport au départ de Souakin, dont 2.245 avaient été acheminés sur Berber et 950 sur le Taka[5].

Cependant la pose de la ligne du Kordofan avait enfin commencé et, à la fin de février 1875, 300 petits poteaux en fer se trouvaient en place[6] ; on attendit alors, pour pouvoir continuer les travaux, l'arrivée des grands poteaux. Le retard provenait de Berber où, en raison de l'accumulation du matériel, il s'était produit un engorgement analogue à celui de Souakin. Le vice-roi secoua alors le moudir de Berber[7] et Mohamed bey el-Nadi courut à cette ville pour accélérer le transport. Leurs efforts conju-

[1] Le sens de ce mot, dans les documents arabes, n'est pas clair.

[2] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 557, le vékil des travaux de la hokoumdaria au Cabinet du Khédive, 30 décembre 1874.

[3] A. A., Reg. 21, *Dép. Abd.*, pièces 304, 305, le Cabinet du Khédive au moudir de Berber et au vékil des travaux à Khartoum, 31 décembre 1874.

[4] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 685, Munzinger à Khairi pacha, 25 février 1875.

[5] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 716, Mohamed bey, à Souakin, à Khairi pacha, 28 février 1875. Mohamed bey expliqua que le transport du matériel avait été retardé par l'envoi de soldats réguliers et de bachi-bouzouks, auxquels on avait dû donner la priorité.

[6] A. A., Reg. 29, *Arr. Abd.*, pièce 684, Salama bey à Khairi pacha, 28 février 1875.

[7] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièces 278, 279, Khairi pacha au moudir de Berber et à Khaled pacha, 15 avril 1875.

gués aboutirent à des résultats, car, le 17 mai, le moudir de Berber fit savoir au Caire que sur les 15.908 poteaux et tuyaux qui lui étaient parvenus pour la ligne du Kordofan, 7.141 poteaux et 6.800 tuyaux avaient déjà été expédiés; les 2.967 tuyaux restants [1] étaient en cours d'expédition; tout le reste du matériel, fil de fer et autre, était déjà parti pour Khartoum [2]. Par contre, le matériel expédié de Souakin à la fin de février par la voie du Taka [3] n'était pas encore, à la date du 22 mai, arrivé à Khartoum [4]. Pressé de s'expliquer, Munzinger répondit que les poteaux avaient été expédiés à Khartoum entre le 22 avril et le 1er mai par la route du désert et qu'il ne restait plus au Taka que le chargement de 100 chameaux, comprenant notamment les poteaux retardés en cours de route [5]. M. Giegler profita de ce délai pour pousser les travaux de la ligne de Sennar. Cette localité fut atteinte au début de mai, mais il fallut attendre l'arrivée des appareils télégraphiques envoyés du Caire pour les installer dans cette ville et la ligne ne fonctionna effectivement que le 1er juin 1875 [6]. Ismaïl Ayoub pacha, qui avait déjà au mois de mars précédent demandé une augmentation de traitement pour M. Giegler [7], profita du renouvellement de son contrat pour la lui faire octroyer [8].

Malgré la promesse faite par Munzinger, il restait encore au Taka, le 11 juin, 240 poteaux de la ligne du Kordofan et le moudir général s'occupait de réunir les chameaux nécessaires pour les expédier au plus tôt à

[1] L'addition des trois nombres cités montre qu'il y a une erreur d'une unité dans le chiffre des mille.

[2] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.,* pièce 112, le moudir de Berber à la Maïa Sanieh, 17 mai 1875.

[3] Ce matériel comprenait 580 grands poteaux, 1.563 poteaux moyens, 1.148 tuyaux.

[4] A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.,* pièce 27, la Maïa Sanieh, à Munzinger, 22 mai 1875.

[5] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.,* pièce 150, Munzinger à la Maïa, 23 mai 1875.

[6] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.,* pièce 243, Khaled pacha à Khairi pacha, 1er juin 1875.

[7] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 17, p. 76, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 8 mars 1875. Le gouverneur avait demandé 10 livres d'augmentation pour porter le traitement mensuel de M. Giegler de 30 à 40 livres.

[8] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.,* pièce 587, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 20 juin 1875; Reg. 23, *Dép. Abd.,* pièce 325, Khairi pacha à Ayoub pacha, 19 juillet 1875.

Khartoum [1]. D'après Khaled pacha, la ligne du Kordofan serait terminée vingt jours après l'arrivée de ce matériel sur les lieux [2]. La difficulté était de l'y envoyer, car on manquait de chameaux à Khartoum [3]. La ligne en construction partait d'Omdurman, placé sur la rive gauche du Nil en face de Khartoum, courait le long de cette rive jusqu'à Abou Gherad, puis se dirigeait sur El-Obeid en passant par Helba, Nibeg, Abou Choka et Bara. Au milieu de mai, les petits poteaux étaient en place sur une longueur de 120 milles [4]. Vers la fin de juin, la ligne était construite à moitié [5]. Le 12 septembre, elle atteignit un point distant de 30 milles d'El-Obeid [6]. Elle fut achevée le 28 octobre 1875 et les communications établies ce jour-là entre El-Obeid et Khartoum [7]. M. Giegler reçut à cette occasion un témoignage de satisfaction du Khédive [8].

D) AVARIES DU RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE.

Lors de la crue du Nil, en 1874, la ligne télégraphique reliant Khartoum au Caire fonctionna d'une manière très irrégulière. A Berber, où la ligne était interrompue au passage du fleuve, les dépêches étaient portées d'une rive à l'autre du Nil, de Berber à Massid, au moyen d'une felouque qui mettait de une à deux heures pour faire le trajet. En juillet, le mauvais temps désempara la felouque et les dépêches, qui transmettaient au Caire les niveaux du Nil, cessèrent de passer ; on s'empressa de mettre le bateau

(1) A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 348, Munzinger au Cabinet du Khédive, 11 juin 1875.

(2) A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 301, Khaled pacha au Cabinet du Khédive, 6 juin 1875.

(3) A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 487, Khaled pacha à Khairi pacha, 29 juin 1875.

(4) A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 72, Salama bey à Khairi pacha, 16 mai 1875.

(5) A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 449, Salama bey à Khairi pacha, 25 juin 1875.

(6) A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 61, Salama bey à la Maïa Sanieh, 17 septembre 1875.

(7) A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 572, Giegler à Khairi pacha, 28 octobre 1875.

(8) A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 289, Khairi pacha à M. Giegler, 5 novembre 1875.

en état de reprendre son service [1]. Puis le vent renversa les poteaux télégraphiques et déracina les dattiers entre les stations de Dongola et de Massid. La ligne fut réparée, puis avariée de nouveau, et il fallait s'attendre, déclara l'ingénieur en chef des Télégraphes, à ce qu'elle ne fonctionnât que d'une manière intermittente pendant toute la durée du kharif [2]. Les moudirs de Dongola et de Berber reçurent l'ordre de renforcer les équipes chargées des réparations [3]. On finit par découvrir qu'en trois localités voisines de la frontière de Dongola, l'inondation du Nil avait arraché les poteaux télégraphiques sur une certaine distance ; les avaries furent réparées et les communications entre le Caire et Khartoum rétablies le 22 août 1874 [4].

Après la baisse du Nil, on constata qu'un grand nombre de poteaux de la ligne entre Dongola, Berber et Khartoum, avaient été détériorés. En avril 1875, le vice-roi prescrivit aux moudirs de ces trois villes de les remplacer avant le prochain kharif [5]. La précaution n'était pas superflue. Au début de juillet 1875, après le commencement des pluies, la ligne fut en effet avariée entre Berber et Khartoum. Salama bey se plaignit alors de ne pas recevoir des moudirs de Berber et de Khartoum l'aide immédiate qui lui était nécessaire pour réparer la ligne [6]. Des instructions furent en conséquence données à ces moudirs [7]. Néanmoins la ligne fut de nouveau avariée entre Berber et Khartoum le 19 juillet [8], puis entre Dongola et

[1] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, Salama bey à Khairi pacha, 6 juillet 1874.

[2] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, Salama bey à Khairi pacha, 26 juillet, 5 août 1874.

[3] A. A., Reg. 18, *Dép. Abd.*, Khairi pacha au moudir de Dongola, 5 août 1874.

[4] A. A., Reg. 25, *Arr. Abd.*, le moudir de Berber à la Maïa Sanieh, 24 août 1874.

[5] A. A., Reg. 22, *Dép. Abd.*, pièce 245, Khairi pacha aux moudirs de Dongola, de Berber et de Khartoum, 11 avril 1875.

[6] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 506, Salama bey à Khairi pacha, 5 juillet 1875. L'aide requise consistait à fournir deux manœuvres munis de pioches, qui accompagneraient le contremaître du Télégraphe dans son inspection de la ligne, pour remplacer les poteaux pourris ou rongés et les fils cassés ; de plus, chaque moudirieh devrait désigner un délégué pour surveiller la ligne dans sa circonscription pendant la durée du kharif.

[7] A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 268, Khairi pacha aux moudirs de Khartoum et de Berber, 5 juillet 1875.

[8] A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 598, Salama bey à Khairi pacha, reçu le 19 juillet 1875.

Massid le 27 [1], entre Assouan et Korosko le 28, et pendant quelques jours l'Égypte se trouva coupée du Soudan [2]. Le 11 août, les communications reprirent entre Dongola et Berber [3] et, le jour suivant, entre Dongola et Khartoum [4]. Mais entre temps, la ligne reliant Berber à Kassala avait été à son tour avariée [5]. Or, à ce moment, le Khédive avait des ordres urgents à faire passer à Munzinger ; ceux-ci ne purent être transmis ; le moudir de Berber reçut l'ordre d'acheminer les dépêches par méharistes [6]. Les communications entre Berber et le Taka furent rétablies le 17 août [7].

La fréquence de ces avaries montrait que le réseau télégraphique était d'une manière générale en mauvais état. Entre Massid et Dongola, sur une longueur de 200 milles, presque tous les poteaux étaient rongés par les fourmis. Salama bey exposa au vice-roi que le fonctionnement de la ligne ne pourrait être garanti tant qu'on ne substituerait pas à ces poteaux en bois des poteaux en fer [8]. D'ici là, on ne pourrait user que de palliatifs. Dans cet ordre d'idées, le moudir de Berber proposa d'établir, sur chacune des trois lignes qui traversaient sa moudirieh et aux limites de sa

[1] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 25, la station de Halfa à la Maïa Sanieh, 27 juillet 1875.

[2] Le vice-roi, très mécontent, rappela les autorités du Soudan à leur devoir, ainsi que le moudir d'Esneh et le maamour de la Sûreté à Assouan (A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièces 341, 394, Khairi pacha aux moudirs de Dongola, de Berber et de Khartoum, 21, 28 juillet 1875 ; pièce 408, O. S. à Khaled pacha, 31 juillet 1875 ; pièce 395, Khairi pacha au moudir d'Esneh et au maamour de la Sûreté à Assouan, 28 juillet 1875.

[3] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 120, le moudir de Dongola à la Maïa Sanieh, 11 août 1875.

[4] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièces 124, 125, les moudirs de Berber et de Dongola à Khairi pacha, reçues le 12 août 1875.

[5] L'avarie eut lieu le 8 août (cf. A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 132, la station de Berber à la Maïa Sanieh, 13 août 1875).

[6] A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.*, pièce 473, la Maïa Sanieh au moudir de Berber, 14 août 1875.

[7] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 197, le moudir de Berber à la Maïa Sanieh, 17 août 1875.

[8] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.*, pièce 186, l'ingénieur en chef du Télégraphe à Khairi pacha, 15 août 1875.

circonscription, deux employés, dont le rôle consisterait à localiser sans perte de temps les avaries et à renseigner la moudirieh sur ce qui se passerait dans leurs régions [1]. Le gouverneur du Soudan, de son côté, proposa de nommer, pour chacune de ces lignes, un surveillant européen qui remplacerait les Arabes [2]. Enfin Salama bey délégua un de ses ingénieurs, Raafat effendi, pour inspecter la ligne entre Dongola et Massid [3]; le moudir de Dongola fournit à ce dernier un moulazim, 4 méharistes et 106 manœuvres [4], et le moudir de Berber, de son côté, désigna un moawen, ainsi que le nombre de nafars voulu pour aller à sa rencontre jusqu'à la frontière de sa moudirieh [5].

Malgré les mesures prises, la ligne entre Dongola et Massid fut de nouveau coupée à la fin du mois d'août [6]. Le 19 septembre, le vice-roi se plaignit de ne pas avoir reçu de dépêches de Khartoum ni de Massawa depuis trois jours [7] : la ligne était avariée entre Assouan et Halfa, dans la moudirieh d'Esneh [8]. Mais c'est en octobre que se produisit entre Dongola et Massid la plus longue interruption. Salama bey ayant déclaré que la ligne fonctionnait régulièrement jusqu'à Bir Tani, limite de la circonscription de Dongola, l'avarie se trouvait localisée dans la moudirieh

[1] A. A., Reg. 5, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 145, p. 119, le moudir de Berber à la Maïa, 17 août 1875.

[2] En accordant à ces surveillants un traitement de 10 livres par mois, l'augmentation mensuelle des dépenses ne serait que de 650 piastres par mois (cf. A. A. Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 22, p. 16, Ayoub pacha à la Maïa Sanieh, 22 août 1875).

[3] A. A., Reg. 24, *Dép. Abd.,* pièce 1, Khairi pacha aux moudirs de Dongola et de Berber, 24 août 1875.

[4] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.,* pièce 298, le moudir de Dongola à Khairi pacha, 27 août 1875.

[5] A. A., Reg. 32, *Arr. Abd.,* pièce 429, le moudir de Berber à la Maïa Sanieh, 5 septembre 1875.

[6] A. A., Reg. 24, *Dép. Abd.,* pièce 38, le Cabinet du Khédive au moudir de Dongola, 31 août 1875.

[7] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièce 49, Khairi pacha à Salama bey, 19 septembre 1875.

[8] A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.,* pièce 80, Salama bey à Khairi pacha, 19 septembre 1875.

de Berber [1]. Ordre fut donné en conséquence d'installer une station télégraphique provisoire à Bir Tani, qui serait desservie par les deux agents de Massid ; ceux-ci recevraient les dépêches du Caire et les enverraient par méharistes à Berber [2]. Cependant, lorsque Mohamed effendi, agent du Télégraphe à Berber, chargé de repérer l'avarie de la ligne, parvint à Bir Tani, il installa ses appareils et communiqua avec Massid : Dongola par contre ne répondit pas ; ainsi l'avarie se trouvait en réalité dans la moudirieh de Dongola et non dans celle de Berber ! L'agent continua alors sa route sur Mérowé, pour tâcher de repérer l'avarie [3].

Au début de novembre 1875, la ligne entre Berber et Kassala fut de nouveau coupée, mais l'interruption ne fut que de courte durée [4]. A la fin de novembre, le moudir de Berber reçut l'ordre de doubler le canot de service entre Berber et Massid [5]. Une avarie se produisit à cette époque entre Kassala et Amideb [6] et les communications entre le Caire et Massawa se trouvèrent interrompues. Le 31 décembre eut lieu un nouvel incident entre Dongola et Massid [7] ; sur l'ordre du Caire, le sous-moudir de Dongola partit en personne pour inspecter la ligne [8] ; celle-ci fut réparée dans la journée du 2 janvier 1876 [9].

[1] A.A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 213, Salama bey à Khairi pacha, 7 octobre 1875.

[2] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 151, Khairi pacha au moudir de Dongola, 11 octobre 1875.

[3] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 620, le sous-moudir de Berber à la Maïa Sanieh, 25 octobre 1875.

[4] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièces 619, 627, la station de Berber à Khairi pacha, 5, 8 novembre 1875.

[5] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 403, Khairi pacha au moudir de Berber, 8 novembre 1875. La largeur du Nil en cet endroit mesurait 3.780 mètres en temps de crue et 3.250 mètres à l'étiage (A. A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 107, le moudir de Berber à Khairi pacha, 21 décembre 1875).

[6] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 420, Khairi pacha au moudir de Berber, 27 novembre 1875.

[7] A. A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 269, la station de Halfa à Khairi pacha, reçu le 31 décembre 1875.

[8] A. A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 290, le sous-moudir de Dongola à Khairi pacha, reçu le 2 janvier 1876.

[9] A. A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 296, la station de Halfa à Khairi pacha, 2 janvier 1876.

E) INSPECTION DE SALAMA BEY.

Ces incidents répétés conduisirent l'Administration des Chemins de fer à proposer au vice-roi de détacher Salama bey en mission au Soudan pour y passer l'inspection des lignes télégraphiques [1]. L'ingénieur en chef des Télégraphes examinerait à cette occasion les propositions faites par le gouverneur du Soudan et le moudir de Berber pour augmenter le personnel ou améliorer sa qualité [2]. Salama bey, qui devait se mettre en route vers la fin de septembre [3], ne partit que dans les derniers jours de novembre [4], muni de pleins pouvoirs à lui conférés par le vice-roi [5]. Il passa d'abord par Massawa où il prit des dispositions en vue de l'établissement du télégraphe militaire entre Massawa et Kayakhor [6]. Puis il se rendit à Souakin où il organisa la station télégraphique [7]. Reparti le 16 décembre 1875 avec une caravane de 57 chameaux pour le Taka, il se vit deux jours plus tard abandonné par les chameliers qui s'enfuirent avec leurs chameaux, et il fallut lui envoyer de nouvelles bêtes de somme, escortées cette fois par six soldats [8]. A son arrivée au Taka, Alaeddin bey lui demanda d'installer deux appareils Morse en des endroits jugés

[1] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 1, p. 1, Khairi pacha à l'Administration des Chemins de fer, 12 septembre 1875.

[2] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 2, p. 1 et pièce 5, p. 17, la Maïa Sanieh à l'Administration des Chemins de fer, 13 septembre et 15 octobre 1875; Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièce 180, Khairi pacha à Ayoub pacha, 15 octobre 1875.

[3] A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 4, p. 17, la Maïa à l'Administration des Chemins de fer, 9 octobre 1875.

[4] On ne trouve d'autre raison à ce retard que le soin de régler son indemnité de déplacement (cf. A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 13, p. 35, Khairi pacha à l'Administration des Chemins de fer, 26 novembre 1875).

[5] A. A., Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 75, p. 27, circulaire aux moudirs, gouverneurs et maamours du Soudan oriental et des provinces de la mer Rouge, 26 novembre 1875.

[6] Cf. *supra,* p. 870.

[7] A. A., Reg. 35, *Arr. Abd.,* pièce 39, le gouverneur de Souakin à Khairi pacha, 16 décembre 1875.

[8] A. A., Reg. 35, *Arr. Abd.,* pièce 122, le gouverneur de Souakin à Khairi pacha, 21 décembre 1875.

importants pour le service[1] : ces appareils furent envoyés d'Égypte[2], ainsi que des contremaîtres et des télégraphistes destinés à renforcer le personnel du réseau[3]. Pendant son séjour au Taka, Salama bey fit rectifier le parcours de la ligne télégraphique dans les régions où le passage des éléphants et autres bêtes sauvages provoquait de fréquentes avaries. Après avoir assigné sa tâche à chacun et indiqué à Alaeddin bey la quantité de bois qu'il aurait à couper pour remplacer les poteaux rongés par les termites, il partit le 30 janvier pour Kassala, à l'effet d'inspecter la ligne reliant cette ville à Berber[4]. Arrivé dans cette dernière ville, il se rendit le 14 février 1876 à Massid et constata que les longs délais dans la transmission des dépêches entre Massawa et l'Égypte provenaient du temps perdu à leur faire franchir le Nil ; il demanda en conséquence qu'on hâtât l'envoi du câble sous-marin destiné à relier Berber à Massid[5].

Salama bey resta ensuite immobilisé pendant quatre mois à Berber, où il s'occupa de surveiller le fonctionnement des lignes. De nouvelles avaries s'étaient produites entre Halfa et Esneh[6], entre Amideb et Massawa[7], entre Berber et Kassala. Il ordonna au moudir de Berber de couper les bois nécessaires pour réparer les lignes télégraphiques de sa circonscription et remplacer les poteaux rongés par les termites ; il répartit le travail entre le personnel et affecta deux ingénieurs-adjoints à la surveillance des lignes du Soudan oriental ; l'un serait responsable de la ligne de Massawa à Kassala, l'autre de la ligne reliant Souakin à Berber, via Kassala. Enfin Salama bey comptait renforcer le personnel des stations de Berber et de

[1] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 89, Salama bey à Khairi pacha, 5 janvier 1876.

[2] A. A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 67, Khairi pacha à Salama bey, 6 janvier 1876.

[3] A. A., Reg. 27, *Dép. Abd.*, pièce 71, Khairi pacha au directeur des Chemins de fer, 7 janvier 1876.

[4] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 463, Salama bey à Khairi pacha, 30 janvier 1876.

[5] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 94, Salama bey à Khairi pacha, 14 février 1876.

[6] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 426, la station de Halfa à Khairi pacha, 30 janvier 1876.

[7] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 437 ; Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 29, la station de Halfa à Khairi pacha, 31 janvier, 7 février 1876.

Massid, dès que les télégraphistes attendus du Caire seraient arrivés au Soudan [1]. En mars 1876, de forts vents abattirent un grand nombre de poteaux sur la ligne de Massawa [2]; la ligne fut également avariée entre Massid et Dongola [3]. A cette occasion, Salama bey se plaignit à plusieurs reprises au Caire de n'avoir pu obtenir aucune aide du moudir de Dongola [4]; la Maïa Sanieh dut rappeler ce dernier à l'ordre [5]. En mai, les vents atteignirent pendant deux jours, au Soudan, une violence inusitée; un grand nombre de poteaux furent abattus entre Halfa et Assouan; la ligne de Berber à Khartoum fut également avariée; les canots durent suspendre le service entre Berber et Massid, l'un d'eux fut coulé et l'autre ramené plein d'eau à la berge [6]. Au cours de la réparation de la ligne entre Halfa et Assouan, le personnel technique ne trouva aucun concours auprès des hakim khott et des cheikhs de la région; certains d'entre eux répondirent même aux observations qui leur étaient faites, que « le Télégraphe n'était nullement intéressant pour qu'on s'en occupât actuellement». Aussi Salama bey demanda-t-il qu'en cas de manquement, les cheikhs et les hakim khott fussent punis d'une amende de 10 livres, qui serait doublée en cas de récidive, alors qu'un troisième manquement entraînerait leur comparution devant les tribunaux [7]. Au début de juin, à la suite des vents et des pluies violentes, un grand nombre de poteaux furent abattus entre Massid et Dongola et entre Berber et Khartoum. L'ingénieur du kism de Dongola fut chargé de la réparation de la première ligne et Salama

[1] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 92, Salama bey à Khairi pacha, 13 février 1876.

[2] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 315, Salama bey à Khairi pacha, 6 mars 1876.

[3] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 41, la station de Halfa à Khairi pacha, 19 mars 1876.

[4] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièces 126, 243, Salama bey à Khairi pacha, 25 mars, 1er avril 1876.

[5] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièces 97, 187, Khairi pacha au moudir de Dongola, 26 mars, 2 avril 1876. Le moudir répondit qu'il avait exécuté toutes les instructions de Salama bey «sans retard ni négligence» (A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 27, le moudir de Dongola à Khairi pacha, 3 avril 1876).

[6] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 566, Salama bey à Khairi pacha, 17 mai 1876.

[7] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 27, Salama bey à Khairi pacha, 20 mai 1876.

bey lui-même répara la seconde [1]. En raison des nombreuses avaries qui s'étaient produites entre Halfa et Assouan [2], ce dernier confia la surveillance de cette section à Mohamed Salama effendi, ingénieur en chef des Télégraphes du Sud [3].

En juin 1876, Salama bey reprit sa mission d'inspection interrompue. Il trouva la ligne reliant Berber à Khartoum dans un état fort défectueux et prescrivit au moudir de Berber et au vékil des travaux de la hokoumdaria de remplacer les poteaux rongés par les termites [4]. Des stations télégraphiques furent ouvertes à Chendi, à Mérowé et à Goz Regeb [5]. Entre Khartoum et Messalamié, la ligne avait été établie sur des poteaux si courts qu'elle ne se trouvait, en certains endroits, qu'à un mètre de distance du sol ; les animaux, en passant, accrochaient les fils et les coupaient. Salama bey signala le fait à Khartoum et invita la hokoumdaria à remédier à ce défaut [6]. Il lui demanda également d'installer le long de la ligne des abris pour les contremaîtres et de placer des aides et des gardiens en certains points. Entre Messalamié et Sennar, l'entretien de la ligne incombait au moudir de cette dernière ville ; Salama bey l'engagea à procéder aux réparations de sa ligne en employant des poteaux conformes à un échantillon qu'il lui laissa [7]. L'ingénieur en chef des Télégraphes inspecta ensuite la ligne du Kordofan. Longue de 260 milles environ, elle ne possédait que deux stations terminus à Omdurman et El-Obeid. Faute de stations intermédiaires permettant de localiser rapidement les avaries,

[1] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 202, Salama bey à Khairi pacha, 6 juin 1876.

[2] Dans cette partie, la ligne télégraphique était installée sur des poteaux en bois.

[3] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 275, Salama bey à Khairi pacha, 14 juin 1876.

[4] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièces 346, 404, Salama bey à Khairi pacha, 20, 26 juin 1876.

[5] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièces 346, 357, 358, Salama bey à Khairi pacha, 20 juin 1876.

[6] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 572, Salama bey à Khairi pacha, 13 juillet 1876.

[7] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 692, Salama bey à Khairi pacha, 20 juillet 1876.

il fallait parfois une dizaine de jours pour réparer la ligne. Salama bey établit en conséquence une station télégraphique à Abou Gherad, placé à la limite des moudiriehs de Khartoum et du Kordofan, où se trouvait déjà établi un bureau postal [1], et il demanda à la hokoumdaria de lui fournir le personnel nécessaire à la surveillance de cette ligne. N'ayant pas trouvé auprès des autorités de Khartoum l'aide requise, Salama bey se plaignit au Caire. « Aucune aide ou attention quelconque, expliqua-t-il à Khairi pacha, n'a été apportée au service du Télégraphe... Les autorités n'ont attaché aucune importance à tout ce que nous leur avons écrit dans l'intérêt de ce service... Il aurait mieux valu ne pas passer cette inspection, éviter à notre personnel et à nous-même toute cette peine et épargner à l'État nos frais de déplacement. Le vékil général du Soudan oriental [2] nous a par contre donné toute l'aide possible dans l'intérêt du service ; toutes nos demandes ont été satisfaites au fur et à mesure qu'elles lui étaient adressées et il ne nous a jamais donné l'occasion de lui envoyer un rappel pour n'importe quelle demande, alors que les régions qu'il administre consistent en montagnes isolées, fréquentées par les fauves, et ne peuvent être en aucune façon comparées aux régions de la hokoumdaria formées de plaines, et où le pays est prospère. » Indigné de l'attitude prise à son égard par les fonctionnaires de Khartoum, Salama bey finit par couper toute relation avec eux [3].

F) AMÉLIORATIONS APPORTÉES AU RÉSEAU EXISTANT.

En avril 1876, la direction des Chemins de fer demanda à la Maïa Sanieh de lui fournir 5000 poteaux de bois pour les besoins de la ligne reliant Assouan à Berber. L'ordre fut passé à la moudirieh du Taka qui, en présence de l'énormité de cette commande, fit valoir qu'il faudrait un temps considérable pour couper le bois, le faire sécher et l'envoyer à destination, que le transport à dos de chameau entraînerait des frais très élevés,

[1] A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 209, Salama bey à Khairi pacha, 2 août 1876.

[2] Alaeddin bey.

[3] A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 443, Salama bey à Khairi pacha, 1er septembre 1876. Le personnel de la hokoumdaria accusait de son côté Salama bey d'être de parti pris à son égard.

et qu'enfin la moudirieh avait à réparer ses propres lignes[1]. Mais le Khédive n'admit pas ces raisons et renouvela au vékil du Taka l'ordre d'exécuter la commande[2]. Ce dernier fit donc couper les bois nécessaires[3] et, au début de juillet 1876, 3000 pièces se trouvaient rassemblées à Goz Regeb, sur la frontière de la moudirieh du Taka, d'où les poteaux devaient être transportés à Berber par les soins de cette dernière moudirieh. Mais, à ce moment, le moudir de Berber intervint et déclara qu'il ignorait tout de la question[4]. Chargé d'éclaircir l'affaire, Salama bey fournit des explications assez embarrassées. Il nia toutefois avoir jamais demandé à la Maïa Sanieh ni à l'Administration des Chemins de fer de prescrire au Taka une coupe de 5000 pièces de bois. Pour éviter les frais onéreux qu'eût entraîné leur transport, il avait, dit-il, invité la moudirieh de Berber à faire couper elle-même les poteaux nécessaires à la réparation de la ligne joignant Goz Regeb à Berber. Le bey, d'autre part, avait télégraphié à plusieurs reprises au moudir du Dongola pour lui dire de couper 3000 poteaux pour réparer la ligne de Dongola à Berber; il avait désigné les forêts qui pourraient fournir ce bois et même fourni du personnel qui avait réuni jusqu'à 1.200 poteaux. Enfin il avait demandé au directeur des Chemins de fer de lui envoyer 1000 pièces de bois environ pour réparer la ligne télégraphique d'Assouan à Halfa[5]. La commande faite au Taka resta donc inexpliquée. Le travail effectué ne fut cependant pas fait de pure perte, car le Soudan oriental déclara qu'il emploierait ces poteaux à réparer ses propres lignes.

En raison des nombreuses avaries survenues à la ligne reliant Dongola à Massid, le Khédive avait décidé, par analogie avec ce qui avait été fait entre Halfa et Dongola où la ligne fonctionnait très bien, de substituer des

[1] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 119, le vékil du Taka à Khairi pacha, 8 avril 1876.

[2] A. A., Reg. 28, *Dép. Abd.*, pièce 244, Khairi pacha au vékil du Taka, 11 avril 1876.

[3] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.*, pièce 518, le moudir du Taka à Khairi pacha, 13 mai 1876.

[4] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièces 397, 564, le moudir du Taka à Khairi pacha, 26 juin, 5 juillet 1876.

[5] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 454, Salama bey à Khairi pacha, 29 juin 1876.

poteaux en fer aux poteaux en bois dont la tenue était peu solide et qui étaient constamment attaqués par les termites [1]. 3.300 poteaux de la nouvelle commande, qui fut passée en Angleterre, arrivèrent en Égypte à la fin d'avril 1876. Salama bey demanda à l'Administration des Chemins de fer de les lui envoyer par voie ferrée jusqu'à Assiout, puis par barques jusqu'à Assouan, puis de nouveau par chemin de fer jusqu'à Chellal, ensuite par barques jusqu'à Halfa, puis par chameaux sur une distance de cinq heures jusqu'à Abka, enfin par barques jusqu'à Dongola [2]. Des recommandations expresses partirent du Caire à cet effet [3]. Dans les premiers jours de juillet 1876, 2.127 poteaux en fer étaient arrivés à Assouan. Mais c'est alors que les difficultés commencèrent, car, en décembre 1876, l'ingénieur des Télégraphes du Soudan septentrional se plaignit au Caire de ne recevoir aucune aide pour le transport de ce matériel [4]. Entre temps, Salama bey avait étudié un nouveau tracé pour la ligne télégraphique. Au trajet Massid-Sarnieh, qui comportait l'emploi de 2.500 poteaux en bois, il substitua une route plus facile et plus sûre qui passait par Abou Khreit et n'exigeait que la pose de 1.500 poteaux seulement [5].

Parallèlement à ce travail d'amélioration, on avait décidé d'installer un

[1] Au cours du kharif de l'année 1876, de longues interruptions eurent encore lieu dans la transmission des dépêches, en juillet et en août, à la suite des avaries survenues à la ligne entre Dongola et Massid. Les poteaux étaient immergés de 1 mètre environ dans les eaux d'inondation et Salama bey les fit étayer tant bien que mal pour qu'ils ne se renversassent pas (A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 516, Salama bey à Khairi pacha, 10 septembre 1876). En décembre 1876, la ligne fut avariée entre Kassala et Amideb et on dut la refaire sur un parcours de 40 milles (A. A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 80, Alaeddin bey à Khairi pacha, 13 janvier 1877).

[2] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 73, p. 109, l'Administration des Chemins de fer à la Maïa Sanieh, 9 mai 1876.

[3] A. A., Reg. 29, *Dép. Abd.*, pièces 4, 5, 6, Khairi pacha au moudir d'Assiout, au maamour de la Sûreté à Assouan, au vékil des travaux du Chemin de fer du Soudan, 12 mai 1876.

[4] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 634, Khairi pacha aux moudirs de Dongola et Berber, 20 décembre 1876.

[5] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 42, Salama bey à Khairi pacha, 20 octobre 1876.

câble sous-marin à travers le Nil, à Berber, pour supprimer le transbordement des dépêches, et, dès le mois de février 1876, Salama bey avait parcouru les rives du Nil, au voisinage de Berber, pour fixer les points d'immersion et d'atterrissage de ce câble [1]. Arrivé en février à Assouan [2], le câble sous-marin fut envoyé à Halfa, où l'on attendit la crue du Nil pour lui faire continuer son voyage vers le Soudan [3]. A la fin de septembre 1876, il parvint à Dongola, d'où il repartit le 3 octobre pour Mérowé [4]. Le 6 novembre, le câble arrivait à la frontière de la moudirieh de Berber, mais à partir de là, les basses eaux du Nil et les nombreuses cataractes à franchir retardèrent l'avance du convoi sur Berber [5]. Le câble n'y arriva pas, semble-t-il, avant la fin du mois de décembre. Le 11 janvier 1877, il fut immergé à travers le Nil, et la station télégraphique de Berber se trouva reliée directement avec le palais d'Abdine [6]. On commença aussitôt après à installer les poteaux en fer sur la nouvelle ligne.

G) LA LIGNE DE DARFOUR.

La ligne du Kordofan n'était pas encore achevée que le vice-roi se préoccupait déjà de la pousser jusqu'à Facher, capitale du Darfour [7]. La pensée que l'on eut un instant au Caire de relier le Darfour par un fil

[1] A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 94, Salama bey à Khairi pacha, 14 février 1876.

[2] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 73, p. 109, l'Administration des Chemins de fer à la Maïa Sanieh, 9 mai 1876.

[3] A. A., Reg. 26, *Dép. Abd.*, pièces 345, 390, Khairi pacha au maamour de la sûreté à Assouan, 18 février 1876, au vékil des travaux du Chemin de fer soudanais, 23 février 1876.

[4] A. A., Reg. 42, *Arr. Abd.*, pièce 134, le moudir de Dongola à Khairi pacha, 10 octobre 1876.

[5] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 267, le moudir de Berber à Khairi pacha, 23 novembre 1876.

[6] A. A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 65, l'ingénieur des Télégraphes du Soudan septentrional à Khairi pacha, 11 janvier 1877; pièce 67, Salama bey à Khairi pacha, 12 janvier 1877.

[7] A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 498, l'ingénieur en chef des Télégraphes du Soudan à Khairi pacha, 12 octobre 1875.

direct au Dongola [1] fut écartée à la suite des objections présentées par l'ingénieur en chef des Télégraphes du Soudan [2]. Pour pousser la ligne jusqu'au Darfour, ce dernier demandait, en novembre 1875, qu'on lui envoyât avant le prochain kharif 900 rouleaux de fil n° 8 et 900 grandes traverses, car la pose de la ligne devait se faire, dans ce pays aride, pendant la saison des pluies [3]. Le 12 janvier 1876, la Maïa Sanieh s'enquit auprès de l'Administration des Chemins de fer du prix d'achat de ce matériel supplémentaire [4], et le 14 février 1876, le hokoumdar du Soudan, qui se trouvait à Facher, rappela au Caire l'urgence d'envoyer sur les lieux le matériel demandé pour ne pas retarder les travaux [5]. Le contrat relatif à la pose des poteaux de la nouvelle ligne fut passé avec le cheikh des Arabes Hamar, établi à Om-Badr, qui se transporta avec la moitié de sa tribu à El-Obeid et s'acquitta avec succès de l'entreprise [6]. Presque tous les chameaux qui se trouvaient à cette époque au Kordofan

(1) A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 263, Khairi pacha à l'ingénieur en chef des Télégraphes, 30 octobre 1875.

(2) A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 84, l'ingénieur en chef des Télégraphes du Soudan à Khairi pacha, 14 novembre 1875; Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 347, le Cabinet du Khédive à l'ingénieur en chef des Télégraphes du Soudan, 17 novembre 1875. L'ingénieur en chef fit valoir notamment que le matériel restant ne suffisait pas pour relier la ligne du Dongola à Facher. Ce matériel, d'autre part, avait été transporté à El-Obeid et à Abou Haraz, pour prolonger sans perte de temps la ligne vers le Darfour. S'il fallait, comme le prescrivait le Khédive, le renvoyer à Khartoum pour l'acheminer de là à Dongola, il s'ensuivrait un délai que l'ingénieur chiffrait (sans doute avec exagération) à deux années.

(3) A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 117, l'ingénieur en chef des Télégraphes du Soudan à Khairi pacha, 18 novembre 1875.

(4) A. A., Reg. 11, *Dép. Maïa Sanieh,* pièce 25, p. 59.

(5) A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièce 227, le hokoumdar du Soudan à Khairi pacha, 14 février 1876. C'est donc à tort, semble-t-il, que M. Giegler écrivait le 1er mars 1876 à Sir S. Baker qu'il avait tout le matériel voulu pour pousser la ligne jusqu'à Facher (cf. MURRAY et WHITE, *Sir Samuel Baker, a Memoir,* p. 232). M. Giegler déclarait également qu'il se disposait à immerger un câble pour relier Khartoum à Omdurman, à travers le Nil Blanc. Cette dernière opération ne fut achevée qu'en juin 1877 (cf. A. A., Reg. 47, *Arr. Abd.*, pièce 3, Salama bey à Khairi pacha, 9 juin 1877).

(6) Cf. ENSOR, *op. cit.*, p. 114.

furent alors employés au transport du matériel télégraphique [1]. Au cours de sa mission d'inspection de la ligne du Kordofan, en août 1876, Salama bey découvrit une quantité considérable de matériel qui avait été abandonné le long du parcours, ainsi qu'à Abou Gherad ; il le fit ramasser et transporter au Kordofan pour servir à la ligne en construction [2]. On avait adopté pour celle-ci un tracé direct, plus court que la route ordinaire des caravanes, et qui traversait une région sans puits, parcourue seulement par les courriers qui se désaltéraient avec l'eau des adansonia. Laissant Abou Haraz sur la gauche, la ligne passait par Om Gamarra, Dudieh, Hoai, Challota, et traversait ensuite une région inhabitée pour atteindre Frokite et se diriger sur Foga [3]. En septembre 1876, le moudir d'Om Changa annonçait que la ligne était installée jusqu'à mi-chemin de sa moudirieh [4]. Au début de janvier 1877, le fil n'était plus qu'à 15 milles de Foga [5] qu'il atteignit le 17 février 1877 ; le chef-lieu de la moudirieh orientale du Darfour se trouva dès lors en communication directe avec Omdurman [6]. La ligne ne fut pas poussée plus loin, faute de matériel, présumons-nous. En juillet 1877, elle fonctionnait si bien que l'envoi des dépêches du Caire à Foga n'exigeait qu'une seule répétition à Berber [7].

II) LA LIGNE DE GUEDAREF ET DE GALLABAT.

De bonne heure le vice-roi avait senti la nécessité de relier au réseau télégraphique du Soudan le centre commercial important de Guedaref et la localité de Gallabat, vedette avancée de l'Égypte du côté de l'Abyssinie.

[1] Cf. Prout, *General Report on the Province of Kordofan*, p. 194, Prout à Stone, El-Obeid, 16 mars 1876.

[2] A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 315, Salama bey à Khairi pacha, 18 août 1876.

[3] Le major H. G. Prout, dans son *General Report on the Province of Kordofan*, a publié un croquis indiquant le tracé de la ligne.

[4] A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.*, pièce 583, Salama bey à Khairi pacha, 19 septembre 1876.

[5] A. A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 52, Salama bey à Khairi pacha, 8 janvier 1877.

[6] A. A., Reg. 45, *Arr. Abd.*, pièce 246, Salama bey, à Khairi pacha, 18 février 1877.

[7] Cf. Prout, *General Report*, etc., p. 199, la note au bas de la page.

Aussi le plan établi en novembre 1873, comportait-il un embranchement partant de Kassala et poussé en direction de Guedaref et de Doka [1]. Cependant, en septembre 1874, le Khédive revint au projet primitif selon lequel la ligne serait construite entre Sennar, Guedaref et Gallabat. Demandée par Munzinger, alors qu'il exerçait les fonctions de moudir général du Soudan oriental, la construction de cette ligne devint plus impérieuse encore lorsqu'éclata la guerre d'Abyssinie. « En raison de ce qui s'est passé dans le Soudan oriental, écrivait au Caire le 6 décembre 1875 le kaïmakam de la hokoumdaria du Soudan, il y a lieu d'effectuer rapidement les communications entre les régions de Guedaref et nous, afin de prendre les précautions et les mesures nécessaires en vue de garder et de défendre ces frontières. Ceci ne peut être obtenu que par le prolongement de la ligne télégraphique d'Abou Haraz à Guedaref. » Et il demanda l'envoi d'urgence à Khartoum de 800 rouleaux de fil n° 8, 150 caisses de petites traverses et 50 caisses de grandes traverses, adaptées aux poteaux en bois. Quant à la ligne de Guedaref à Gallabat, le kaïmakam rappelait qu'elle était du ressort du Soudan oriental [2]. Plusieurs mois, cependant, s'écoulèrent avant que Salama bey n'établît, à la demande de la Maïa Sanieh, la liste du matériel à commander à la maison Siemens pour l'établissement de cette ligne [3]; le coût de ce matériel s'élevait à 105.812 piastres [4]. La commande, toutefois, n'était pas encore passée lorsque, en août 1876, Ismaïl Ayoub pacha, de retour au Caire, signala l'intérêt qu'il y avait à établir une ligne allant de Messalamié à Guedaref et à Gallabat [5]. Chargé d'établir le devis de la nouvelle ligne [6], Salama bey

[1] Cf. t. III, 2e partie, p. 650.

[2] A. A., Reg. 34, *Arr. Abd.*, pièce 452, le kaïmakam du Soudan à Khairi pacha, 6 décembre 1875.

[3] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 411, Salama bey à Khairi pacha, 26 juin 1876.

[4] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 81, p. 141, l'Administration des Chemins de fer à la Maïa Sanieh, 29 juin 1876.

[5] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 5 Mourour, Ayoub pacha à la Maïa, 14 août 1876; Reg. 148, *Dép. Maïa Sanieh*, pièce 8, p. 80, Khairi pacha à Ayoub pacha, 25 août 1876.

[6] A. A., Reg. 31, *Dép. Abd.*, pièce 176, Ayoub pacha à Salama bey, 8 septembre 1876.

expliqua à la Maïa Sanieh qu'il serait plus rapide et plus économique de la faire partir d'Abou Haraz et que la substitution de cette localité à Messalamié ne gênerait en rien les rapports d'affaires que les commerçants de cette dernière ville entretenaient avec ceux de Guedaref et de Gallabat [1]. Le vice-roi se rangea à cet avis.

f) LE PERSONNEL TÉLÉGRAPHISTE.

Le personnel télégraphiste était pauvrement payé si l'on en juge par une requête présentée en novembre 1874 par les agents du bureau de Halfa. Au nombre de cinq, ces employés se trouvaient, disaient-ils, depuis huit ans dans le pays où le coût de la vie, fort élevé, leur rendait presque impossible la tâche d'élever leur nombreuse famille ; aussi demandaient-ils qu'on améliorât leur situation [2]. Celle-ci s'aggrava en 1875 lorsque, pour des raisons d'économie, le traitement fut coupé aux agents télégraphistes comme aux autres employés du Soudan. Au mois d'août 1875, il leur était dû six mois de salaire, lorsque l'ingénieur en chef des Télégraphes du Soudan intervint en leur faveur. Le vice-roi déclara aussitôt que les agents du Télégraphe ne devaient pas être traités comme les autres employés, car « ils se trouvaient en mission dans les régions lointaines », et il prescrivit de leur payer régulièrement leur traitement et de régler l'arriéré qui leur était dû [3]. A l'automne de 1875, lors des événements d'Abyssinie, le travail de transmission des dépêches devint tel que l'agent du Télégraphe à Halfa demanda un renfort de deux télégraphistes ; sans repousser sa demande, Khairi pacha lui répondit de travailler nuit et jour pour assurer le service sans le moindre retard [4]. Tout délai dans la transmission des dépêches donnait lieu à une demande d'explications du

[1] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 110, p. 175, l'Administration des Chemins de fer à la Maïa Sanieh, 16 septembre 1876.

[2] A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.,* pièce 147, les télégraphistes de Halfa à Moukhtar pacha, 18 novembre 1874.

[3] A. A., Reg. 23, *Dép. Abd.,* pièce 517, Khairi pacha au kaïmakam du Soudan, 19 août 1875.

[4] A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.,* pièce 479, Khairi pacha à l'agent du Télégraphe de Halfa, 29 novembre 1875.

Caire [1], toute erreur dans la transmission des chiffres à un rappel à l'ordre [2]. Le vice-roi voulait que les télégraphistes indiquassent sur les dépêches l'heure de leur transmission et de leur réception ; or, dans le Soudan oriental, les stations n'avaient pas de pendules ni les agents de montres ; Salama bey réclama en conséquence l'envoi d'urgence de ces instruments de travail [3]. La confusion était encore accrue du fait que les différentes localités n'avaient pas la même date ; c'est ainsi qu'en 1292, le Courban Beiram fut célébré au Caire le jeudi 6 janvier 1876, à Souakin le vendredi 7, tandis qu'à Kassala, Massawa, Berber et Khartoum, la fête tomba le samedi 8 janvier ; pour parer à cet inconvénient, Salama bey demanda à la Maïa Sanieh de donner des instructions pour que la fête fût fixée le même jour en tous lieux [4].

Les défaillances du matériel interrompaient parfois la transmission des dépêches. C'est ainsi qu'à Halfa cette transmission fut interrompue dans la nuit du 11 au 12 janvier 1876, en raison de l'insuffisance du voltage de la batterie. Ne pouvant passer ses dépêches directement au Caire, l'agent chercha à les passer aux stations intermédiaires qui refusèrent de les recevoir [5]. Le 19 janvier 1876, le bureau de Halfa dut passer la nuit sans bougies, le magasin de l'État n'ayant pas eu la précaution de lui en procurer à temps [6]. L'agent de ce bureau avait, on l'a vu, demandé en novembre 1875 deux télégraphistes de renfort ; la Maïa ne lui en accorda qu'un et encore ce dernier n'était-il pas arrivé à la fin de janvier 1876 [7] ;

[1] Cf. notamment A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 600, Khairi pacha aux stations de Berber et de Senhit, 12 décembre 1875.

[2] Cf. notamment A. A., Reg. 25, *Dép. Abd.*, pièce 602, Khairi pacha à l'agent du Télégraphe à Berber, 12 décembre 1875.

[3] A. A., Reg. 35, *Arr. Abd.*, pièce 93, Salama bey à Khairi pacha, 19 décembre 1875.

[4] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 157, Salama bey à Khairi pacha, 9 janvier 1876.

[5] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 206, la station de Halfa à Khairi pacha, 20 janvier 1876.

[6] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièce 332, la station de Halfa à Khairi pacha, 20 janvier 1876.

[7] A. A., Reg. 36, *Arr. Abd.*, pièces 368, 447, l'agent du Télégraphe à Halfa à Khairi pacha, 24, 31 janvier 1876.

finalement, le 15 février 1876, l'Administration des Chemins de fer se décida à nommer deux télégraphistes à Halfa [1]. Entre Berber et Massid, où les dépêches prenaient un retard qui atteignait parfois cinq heures, le moudir de Berber reçut l'ordre d'accélérer leur transbordement en mettant en service un troisième canot [2]. Les contremaîtres de la ligne télégraphique reliant Korosko à Assouan avaient pris l'habitude de résider à Assouan ; quand on avait besoin d'eux pour réparer une avarie, on ne les trouvait pas à leur poste ; des ordres fermes furent donnés pour les obliger à demeurer à leur kism, où on leur construisit les abris nécessaires pour les loger [3]. Malgré les ordres formels donnés par la Maïa Sanieh l'année précédente, les traitements des employés du Télégraphe n'étaient pas payés régulièrement ; en avril 1876, il leur était dû de quatre à six mois de traitement. Le kaïmakam du Soudan prétendait les traiter, sous ce rapport, sur le même pied que les autres employés de la moudirieh. Salama bey protesta de nouveau au Caire en leur faveur [4]. Si occupés que fussent les agents télégraphistes, certains d'entre eux trouvaient encore le loisir de chercher la clef des codes chiffrés ; c'est ainsi que les télégraphistes de Berber ayant découvert la clef du code secret employé entre la Maïa Sanieh et le gouvernorat général du Soudan, Ayoub pacha suggéra à la Maïa de chiffrer dorénavant les dépêches avec le code du Ministère de la Guerre [5]. En août 1876, l'agent du Télégraphe de Dongola demanda un télégraphiste de renfort pour remplacer son aide qui ne supportait pas le climat [6]. Le personnel technique n'était pas toujours non plus à la hauteur de sa tâche ; c'est ainsi qu'en juin 1876, le sirdar demanda de

[1] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh,* pièce 43, p. 65, la direction des Chemins de fer à la Maïa Sanieh, 15 février 1876.

[2] A. A., Reg. 27, *Dép. Abd.,* pièce 313, Khairi pacha au moudir de Berber, 14 février 1876.

[3] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièce 189, Salama bey à Khairi pacha, 15 avril 1876 ; Reg. 28, *Dép. Abd.,* pièce 272, Khairi pacha au moudir de la Sûreté à Assouan, 15 avril 1876.

[4] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièce 213, Salama bey à Khairi pacha, 19 avril 1876.

[5] A. A., Reg. 39, *Arr. Abd.,* pièce 414, Ayoub pacha à Khairi pacha, 4 mai 1876.

[6] A. A., Reg. 41, *Arr. Abd.,* pièce 175, la station de Dongola à Khairi pacha, 4 août 1876.

désigner un ingénieur des Télégraphes pour s'occuper de la ligne militaire établie entre Massawa et Baaréza, le titulaire actuel du poste ne sachant réparer aucune avarie à ses appareils sans avoir recours aux connaissances des télégraphistes placés sous ses ordres ; Salama bey le remplaça par un des ingénieurs-adjoints du Soudan oriental [1]. M. Voght, ingénieur en chef des Télégraphes du Soudan oriental, qui avait été définitivement remercié le 10 mars 1876, fut remplacé par Mohamed effendi Hamdi, moawen du service technique du Télégraphe ; comme le traitement de M. Voght était de 40 livres par mois et celui de Mohamed effendi Hamdi de 1.500 piastres seulement, Salama bey proposa de porter ce dernier à 2000 piastres [2].

Dans l'ensemble, et malgré les critiques nombreuses dont il fut l'objet, le personnel télégraphiste du Soudan semble avoir été à la hauteur de sa tâche, si nous en jugeons pa · la masse de correspondance échangée à cette époque entre l'Égypte et le Soudan. Loin d'être rédigées en style télégraphique, ces correspondances, pour la plupart, constituaient de véritables lettres, parfois prolixes, qui étaient assez souvent transmises en chiffres. Le déchiffrement qui en a été fait, pour les besoins de la documentation du présent ouvrage, a fourni des dépêches dont le sens est généralement clair, ce qui montre que la transmission fut, au total, entachée de peu d'erreurs.

6. — LA ROUTE MARITIME.

Enfin, parmi les moyens de communication reliant l'Égypte au Soudan, nous ne pouvons omettre de citer la route de la mer Rouge. C'est par cette voie que passèrent une bonne partie des troupes d'occupation du Darfour, ainsi que l'armée qui prit part à l'expédition d'Abyssinie. Sur le plan commercial, la Compagnie *Khédivieh* organisa, dans cette mer, un service régulier de navires à vapeur qui quittaient Suez tous les quinze jours [3]

[1] A. A., Reg. 40, *Arr. Abd.*, pièce 199, Salama bey à Khairi pacha, 6 juin 1876.

[2] A. A., Reg. 43, *Arr. Abd.*, pièce 142, Salama bey à Khairi pacha, 3 novembre 1876.

[3] Départ du *Kosséir* le 24 décembre 1873, du *Minieh* le 7 janvier 1874, du *Yanbo* le 21 janvier 1874, du *Kosséir* le 4 février 1874, etc...

pour Djeddah, Souakin et Massawa, et faisaient, au retour, les mêmes escales en sens inverse. Ces navires transportaient la poste, les passagers et les marchandises. Nous connaissons déjà les raisons qui empêchèrent le commerce du Soudan de prendre l'essor auquel on se serait attendu après l'organisation de ce service maritime régulier : droits de sortie abusifs prélevés à Souakin et à Massawa sur les marchandises du Soudan, nolis élevés entre ces ports et celui de Suez, taxes quarantenaires excessives imposées à certaines marchandises [1]. Les transports commerciaux perdirent beaucoup de leur régularité au moment de la guerre d'Abyssinie, car un grand nombre de vapeurs de la *Khédivieh* furent distraits du service commercial pour concourir, avec les vapeurs d'État, au transport des troupes et du matériel de guerre. Un ordre supérieur prescrivit à cette époque de borner les escales en mer Rouge à Djeddah et de se contenter, en ce qui concerne Souakin et Massawa, des navires qui s'y rendaient directement en mission. Le commerce souffrit de cette mesure et les commerçants de Massawa, notamment, se plaignirent de ce qu'on leur refusât, faute de place, de charger leurs marchandises à Suez. L'ordre supérieur fut ensuite rapporté pour Souakin et les bateaux-postes autorisés à y faire escale de nouveau, mais Massawa resta pendant quelque temps encore exclus de la liste des relâches et les commerçants se plaignirent alors de ne plus pouvoir exporter leurs marchandises [2]. A la faveur de ces circonstances, le pavillon étranger apparut plus fréquemment dans les Échelles soudanaises de la mer Rouge et les tableaux du mouvement maritime de Massawa et de Souakin, que nous avons cités plus haut [3], montrent la part importante qu'il ne tarda pas à y prendre. Aussi, en mars 1876, la Compagnie *British India* songea-t-elle à établir un agent en pied à Massawa [4]. L'apparition des navires étrangers provoqua une baisse des frets. C'est ainsi qu'en mai 1876, le vapeur *Medina* de la *British India* prit, en passant à Souakin, des marchandises pour un nolis très

[1] Cf. *supra*, p. 1175 et suiv., 1240, 1241.

[2] A. A., Reg. 15, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 36, p. 148, l'Administration des bateaux-postes *Khédivieh* à la Maïa, 25 juillet 1876.

[3] Cf. *supra*, p. 1244, 1245.

[4] A. A., Reg. 38, *Arr. Abd.*, pièce 82, Nachât bey à Khairi pacha, 22 mars 1876.

faible, en sorte que le *Zagazig*, vapeur de la *Khédivieh*, qui fit escale dans ce port peu après, ne put prendre à son tour des marchandises qu'aux deux tiers du prix habituel [1]. Ainsi se développait, en mer Rouge, une concurrence qui ne pouvait être que favorable aux intérêts du commerce, dût la Compagnie *Khédivieh* en souffrir dans son exploitation.

[1] A. A., Reg. 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 130, p. 72, le vékil des bateaux-postes *Khédivieh* à Suez, à la Maïa Sanieh, 26 mai 1876.

ADDENDUM ET CORRIGENDUM.

Page 17, note 4, *ajouter :* « Gordon dressa, de la route entre Souakin et Berber, un croquis annoté qui se trouve au Musée des Royal Engineers à Chatham (cf. E. W. C. Sandes, *The Royal Engineers in Egypt and the Sudan,* 1937, p. 441, note 1).

Page 22, note 2, *ajouter :* « Le croquis original se trouve au Musée des Royal Engineers à Chatham. L'échelle du croquis est d'environ un pouce pour 60 milles (cf. E. W. C. Sandes, *op. cit.,* p. 442 note 1). »

Page 94, ligne 12, *après :* « Capitale du roi Mtésa », *ajouter en note :* « La capitale du roi Mtésa est aussi appelée Rubaga. »

Page 94, ligne 2, *après* « l'aspect d'un Arabe », *ajouter en note :* « sur l'influence qu'eurent les Arabes de Zanzibar sur Mtésa, cf. dans *The Uganda Journal,* t. I, p. 129, un article de Om Ham Mukasa, intitulé *: Some Notes on the Reign of Mukesa.* »

Page 94, ligne 30, *après* « les potentats de ce continent », *ajouter en note :* « On lira avec intérêt les commentaires que cette exécution a inspirés à M. J. M. Gray dans un article intitulé *Mtesa of Buganda,* paru dans *The Uganda Journal,* t. I, 1934, p. 22 à 49. Cet article présente une étude détaillée de la politique de Mtésa, politique qui, d'après l'auteur, fut entièrement inspirée par la crainte des *Turcs* de Khartoum et des ambitions de l'Égypte. »

Page 162, *au lieu de :* « virière », *lire :* « rivière ».

Page 214, note 1, dernière ligne, *au lieu de ;* « £. 3.888 », *lire :* « £. 38.800 ».

Page 226, ligne 17, *au lieu de :* « respects », *lire* « aspects ».

Page 255, note 2, *ajouter :* « Le vice-roi répondit le 5 janvier 1876 qu'il renonçait à la construction de cette ligne en raison du coût trop élevé de la dépense (A. A., Reg. sans numéro, *Dép. Maïa Sanieh,* p. 51, Khairi pacha à Gordon, 5 janvier 1876). »

Page 343, note 1, *ajouter :* « Junker, qui passa à Bohr le 5 novembre 1876, note que le pays n'était pas tranquille et que le vékil de la moudirieh emprunta le vapeur qu'il montait pour aller faire une razzia chez les indigènes habitant la rive opposée (cf. Junker, *op. cit.,* t. I, p. 233). A Lado, une courte attaque des indigènes contre la station avait eu lieu le 23 octobre et avait été facilement repoussée (cf. Schweitzer, *The Life and Work of Emin Pasha,* t. I, p. 40). »

Page 352, ligne 4, *après* « qui dura trente-cinq ans » *ajouter en note :* « Cf. dans *Sudan Notes and Records,* vol. XII, 1929, Part. I, p. 73 et suiv. un article de S. Hillelson intitulé *Songs of the Baggara* et contenant une chanson dans laquelle les Rizeygât défient la puissance des sultans du Darfour. »

Page 352, note 1, *ajouter :* « Nachtigal quitta Facher le 2 juillet 1874 et arriva au Caire le 22 novembre 1874 (cf. *Journal of the African Society,* vol. XXVII, July 1928, p. 357, article de Arthur E. Robinson intitulé : *The Arab Dynasty of Dar For*).

Page 357, dernière ligne, *après :* « apparentés aux Abbassides », *ajouter en note :* « On sait que Zobéir était un Ja'lin et que les Ja'lin prétendent descendre de la fraction des Beni Abbas à laquelle appartenait le Prophète (cf. *Sudan Notes and Records,* vol. I, n° 1, p. 31, l'article de H. A. McMichael intitulé : *Nubian Elements in Darfour*). »

Page 381, ligne 9, *au lieu de :* « Homr », *lire :* « Hamar ».

Page 381, ligne 9, *après* « Ahmed el-Melih », *ajouter en note :* « Sur la généalogie des cheikhs des Arabes Hamar, cf. dans *Sudan Notes and Records,* vol. XIII, 1930, l'article intitulé *: Two texts from Kordofan,* p. 120, note 3. »

Page 384, ligne 14, *au lieu de :* « Homr », *lire :* « Hamar ».

Page 385, ligne 14, *au lieu de :* « Homr », *lire :* « Hamar ».

Page 396, ligne 22, *après :* Le fiki Hassaballah », *ajouter en note :* « fils du sultan Mohamed el-Fadl. »

Page 397, ligne 1, *après :* « Abd el-Rahman Châtout », *ajouter en note :* « Cet émir n'est pas mentionné dans la liste des princes du Darfour dressée par Kœnig et publiée pour la première fois dans l'ouvrage de Cadalvène et Breuvery intitulé : *l'Égypte et la Turquie de 1829* à *1836,* t. II, p. 198, 199. Il est cité par contre dans la liste du Dr Helmolt, compilée d'après les indications de Nachtigal et de Slatin pacha (cf. dans *Journal of the African Society,* vol. XXVII, July 1928, l'article de Arthur E. Robinson, intitulé : *The Arab Dynasty of Dar For*). »

Page 397, note 3, *ajouter :* « Ce nom n'est mentionné ni dans la liste de Kœnig prolongée, ni dans celle de Helmolt. »

Page 397, ligne 25, *après :* « Miram Arafa », *ajouter en note :* « Miriam Bakhita est citée dans la table de Kœnig prolongée. »

Page 398, note 1, *ajouter :* « La généalogie produite par Ismaïl Ayoub pacha est, en tenant compte des variations d'orthographe dans les noms propres, identique à la liste de Kœnig, publiée à nouveau par Arthur E. Robinson dans le *Journal of the African Society,* vol. XXVII, July 1928. M. Robinson suppose que la liste de Kœnig, qui vivait du temps de Mohamed Aly, fut préparée par « quelque prétendant au trône du Darfour, sous la protection de Mohamed Aly pacha, tel que Abou Maidan ou Tayma Wad Sultan, qui désiraient soutenir leurs prétentions par droit d'hérédité. »

Page 417, ligne 1, *ajouter en note :* « Aucun de ces trois noms n'est cité dans la liste de Kœnig prolongée (cf. sur cette liste, la note de la page 397). »

Page 417, ligne 15, *après :* « le frère d'Hassaballah », *ajouter en note :* « Parmi les frères de Hassaballah, on cite Hussein, qui fut sultan du Darfour, Imam, l'émir Bosh ou Boush qui se révolta contre les Égyptiens, Zakaria, Aboubekr qui fut un officier de Gordon, l'émir Seif el-Din, père du Sultan Haroun, Abd el-Rasoul, Nur-Ein. »

Page 443, note 7, *au lieu de :* « 1876, *lire :* 1875 ».

Page 445, *ajouter à la fin de la note de la page précédente* : « Banouch agha lui-même quitta Suez le 5 janvier 1875, sur le *Samanoud,* avec une partie de ses hommes (A. A., Reg. 28, *Arr. Abd.*, pièce 664, le commandant des navires de l'État à Suez au Cabinet du Khédive, 5 janvier 1875).

Page 448, note 6, *au lieu de :* « sakban ou sagman », *lire :* « sakbane ou sagmane »

Page 461, note 6, *ajouter :* Le 15 septembre, le Khédive demanda au gouverneur du Soudan de le renseigner à ce sujet ; le 23 novembre, aucune réponse ne lui était encore parvenue (A. A., Reg. 13, *Dép. Maïa Sanieh,* p. 19 et 34, la Maïa Sanieh à Ayoub pacha, 5 septembre, 23 novembre 1876). »

Page 463, note 5, *ajouter :* « Robinson, dans son article déjà cité (cf. *Addendum,* p. 397), donne les noms de 7 fils du sultan Ibrahim, à savoir : Youssef, Abbas, Ahmed, Sagha, Abou el-Kheirat, Abd el-Hamid, Hussein. »

Page 463, ligne 23, *après :* « que l'âge n'avait pas mûri », *ajouter en note :* « il s'agit sans doute de Abd el-Rahman, cité par Robinson. »

Page 474, note 3, *ajouter :* « Rodolphe Slatin se vit notamment refuser l'autorisation de pénétrer au Darfour (cf. *Fer et Feu au Soudan,* Le Caire 1898, t. I, p. 2). »

Page 497, note 2, d, *au lieu de :* « ou » *lire :* « un ».

Page 502, note 4, *ajouter :* « Il résulte d'une lettre de Barrot au Ministre de la Guerre, en date du 13 juillet 1877, que Lamson mourut près de Facher en octobre 1876. »

Page 503, note 2, *ajouter :* « Abd el-Razzak Bey quitta Khartoum pour rejoindre son nouveau poste le 20 février 1877 (A. A., Reg. 45, *Arr. Abd.,* pièce 265, Abd el-Razzak bey à Khairi pacha, 20 février 1877). »

Page 521, ligne 13, *après :* 25.000 âmes », *ajouter la note suivante :* « Sur les Baggara constituant le « nazirat du bétail », à savoir les Gimʿa, Ahamda, Dar Muharib, Shankhab, Sélim et Taʿaisha, cf. dans *Sudan Notes and Records,* vol. XIII, 1930, Part II, p. 149 et suiv., un article de J. A. Reid, intitulé : *Some Notes on the Tribes of the White Nile.* On trouvera dans le même article des précisions sur le groupement de tribus appelé *Sherg el-ʿAgaba,* qui relevait également de la moudirieh du Kordofan. »

Page 521, ligne 20, *après :* « Daier », *ajouter la note suivante :* « Sur les tribus de Djebel Daier, cf. dans *Sudan Notes and Records,* vol. XIX, 1936, Part. I, p. 93 et suiv., un article de A. R. C. Bolton intitulé : *The Dubab and Nuba of Jebel Daier.* »

Page 521, ligne 20 *après :* « Dar Nouba », *ajouter la note suivante :* « Sur le Dar Nouba, cf. dans *Sudan Notes and Records,* vol. V, 1922, p. 137 et suiv., un article de J. W. Sagar, intitulé : *Notes on the History, Religion and Customs of the Nuba.* »

Page 521, ligne 20, *après :* « Tagalla », *ajouter la note suivante :* « Sur l'histoire du Tagalla, cf. dans *Sudan Notes and Records,* vol. XVIII, 1935, p. 1 et suiv., un article de R. J. Elles, intitulé : *the Kingdom of Tegali.* »

Page 522, ligne 25, *après :* « Abou Haraz », *ajouter la note suivante :* « La région d'Abou Haraz comptait à cette époque 450 sakiehs et de nombreux jardins où l'on

cultivait des citrons et des oranges, du blé et des oignons, du poivre et du tabac. Ces cultures, qui étaient entre les mains des Danagla, furent détruites à l'époque du Mahdi (cf. *Sudan Notes and Records*, vol. XXI, 1938, Part. I, p. 79 et suiv., l'article de R. Salmon intitulé : *The Story of Sheikh Abdullahi Ahmed Abu Gelaha*).»

Page 522, ligne 29, *après :* « 1 à 6 mètres», *ajouter la note suivante :* « Sur la zone la plus fertile du Kordofan, appelée le Kheiran, cf. dans *Sudan Notes and Records*, vol. III, 1920, p. 231 et suiv., un article de H. A. McMichael intitulé *le Kheiran*. Les cultures de ce bassin fertile étaient, à l'époque du Khédive Ismaïl, entre les mains des Danagla qui disposaient d'une abondante main-d'œuvre servile.»

Page 528, ligne 4, *après :* «Midob», *ajouter la note suivante :* «Sur l'histoire du Djebel Midob, cf. dans *Sudan Notes and Records*, vol. XI, 1928, p. 55 et suiv., un article de E. Lampen intitulé : *A Short Account of Meidob*.»

Page 541, note 1, *ajouter :* «D'après le cheikh Mohamed el-Tounsy (cf. son *Voyage au Darfour*, p. 169), l'omrah est un vase porté sur la tête et destiné à contenir des aliments.»

Page 542, ligne 28, *après :* «en Égypte», *ajouter la note suivante :* «Purdy, de retour du Darfour, se trouvait à Khartoum le 8 mai 1877 avec 25 soldats; il avait laissé 25 autres soldats derrière lui au Kordofan (A. A., Reg. 46, *Arr. Abd.*, pièce 265, Gordon à Khairi pacha, 8 mai 1877). L'ordre de rentrer au Caire lui fut envoyé le 9 mai (A. A., Reg. 32, *Dép. Abd.*, pièce 412, Khairi pacha à Purdy bey, 9 mai 1877). Purdy arriva au Caire le 7 août 1877 (A. A., Reg. 47, *Arr. Abd.*, pièce 364, Stone pacha à Khairi pacha, 7 août 1877).»

Page 604, note 5, *ajouter :* « L'officier d'état-major Mohamed effendi Moukhtar fut désigné par le sirdar de l'armée égyptienne pour se rendre à Zeyla, en même temps que le sagh Ahmed effendi Nabih, officier du génie, le 7 juillet 1875 (A. A., Reg. 31, *Arr. Abd.*, pièce 514, le sirdar de l'armée égyptienne à Khairi pacha, 7 juillet 1875).»

Page 615, note 3. L'œuvre cartographique des officiers égyptiens attachés à l'expédition du Harrar a été excellemment exposée dans un article de Moustafa Amer bey intitulé : *Some unpublished Egyptian Maps of Harrar*, dans le *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Égypte*, t. XIX, 1937, p. 289 à 299, 6 pl.

Page 645, ligne 14, *après :* « Radouan pacha», *ajouter en note :* «Radouan pacha, qui se trouvait à Zeyla, dont il avait pris possession au nom du Khédive, reçut l'ordre d'accompagner McKillop dans sa mission (A. A., Reg. 10, *Ordres supérieurs*, pièce 11, p. 4, Ordre supérieur à Raouf pacha, 18 septembre 1875).»

Page 646, ligne 9, *au lieu de,* Ismaïn, *lire* « Ismaïl».

Page 689, note 2, ligne 11, *après :* « décéda», *ajouter :* « le dimanche 12 février».

Page 689, note 2, ligne 12, *après :* « enseveli», *ajouter :* « le 16 février 1876».

Page 737, note 3, ligne 6, *après :* « 2 septembre 1875», *ajouter :* « A. A., Reg. 23, *Arr. Abd.*, pièce 27, Abd el-Razzak, à Massawa, à Khairi pacha, 3 septembre 1875.»

Page 737, note 3, ligne 7, *après* « le 4 septembre », *ajouter :* « Ils touchèrent à Zeyla le 6 septembre et en repartirent le lendemain pour Berbera (A. A., McKillop à Khairi bey, Zeyla, 7 septembre 1875). »

Page 761, ligne 11, *au lieu de :* « sars », *lire :* « sans »

ligne 14, *au lieu de :* « Wororya », *lire :* « Woronya ».

lignes 16-17, *au lieu de :* « il re pouvait », *lire :* « il ne pouvait ».

Page 794, ligne 3, *après :* « dans l'après-midi », *ajouter en note :* « La place de Tadjoura avait été occupée dès le 12 septembre par un détachement de 24 soldats bachi-bouzouks amenés par le vapeur *Khartoum* (A. A., Reg. 33, *Arr. Abd.*, pièce 300, le capitaine du vapeur *Mansourah* à Khairi pacha, 22 septembre 1875). »

Page 797, ligne 7, *au lieu de :* « fatiguante », *lire :* « fatigante ».

Page 806, ligne 19, *au lieu de :* « Ertre, *lire :* Entre. »

Page 818, ligne 3, *au lieu de :* « Ratib, *lire :* Rateb ».

Page 954, note 1, *ajouter :* « La dépouille mortelle de Rached Rakeb pacha, ramenée par le naïb Abd el-Kerim, fut renvoyée en Égypte l'année suivante par le vapeur *Yanbo*, qui arriva à Suez le 1er octobre 1877 (A. A., Reg. 47, *Arr. Abd.*, pièce 489, le gouverneur de Massawa et Souakin à Khairi pacha, 6 septembre 1877 ; Reg. 48, *Arr. Abd.*, pièce 68, l'agent des bateaux-postes Khédiviaux à Suez à Khairi pacha, 1er octobre 1877). »

Page 1047, note 4, *ajouter :* « Omar Azmi pacha rentra en Égypte à la fin de février 1876 (A. A., Reg. 37, *Arr. Abd.*, pièces 247, 251, 252, 253, l'agent de la Khédivieh à Suez, le vékil général du Trafic, le gouverneur de Suez à la Maïa, 28 février 1876). »

Page 1070, note 4, *ajouter :* « Ces missions ne furent pas menées à bonne fin, les officiers d'état-major ayant été rappelés au Caire. Le kaïmakam Graves fut chargé d'étudier la construction de quais à Massawa ; la dépense de cette construction fut estimée à 132.694 piastres et 20 paras (A. A., Reg., 17, *Arr. Maïa Sanieh*, pièce 291, p. 121, Rateb pacha à la Maïa, 3 novembre 1876). »

Page 1213, ligne 4, *au lieu de :* D), *lire :* F).

Page 1215, ligne 3, *au lieu de :* E), *lire :* G).

Page 1242, ligne 4 avant la fin, *au lieu de :* « Massawah », *lire :* « Massawa ».

Page 1254, ligne 21, *au lieu de :* « prese ivit-il », *lire :* « prescrivit-il ».

INDEX DES NOMS PROPRES.

A

B

C

E

H

I

J

K

L

N

P

S

T

U

V

W

Y

Z

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES.

I. — PLANCHES HORS-TEXTE.

II. — FIGURES DANS LE TEXTE.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER. — Gordon gouverneur de la Province équatoriale.

CHAPITRE II. — Gordon gouverneur de la Province équatoriale (*suite*).

CHAPITRE III. — Gordon gouverneur de la Province équatoriale (*suite*).

CHAPITRE IV. — Gordon gouverneur de la Province équatoriale (*suite*).

CHAPITRE V. — La conquête du Darfour.

CHAPITRE VI. — La conquête du Darfour (*suite*).

CHAPITRE VII. — Les missions Colston, Prout et Purdy.

CHAPITRE VIII. — La côte des Somalis et la principauté de Harrar.

CHAPITRE IX. — L'expédition de la côte des Benadir.

CHAPITRE X. — L'Égypte et l'Abyssinie.

CHAPITRE XI. — Les expéditions Arendrup et Munzinger.

CHAPITRE XII. — La guerre d'Abyssinie. La préparation.

CHAPITRE XIII. — La guerre d'Abyssinie. L'invasion.

CHAPITRE XIV. — La guerre d'Abyssinie. La bataille.

CHAPITRE XV. — La guerre d'Abyssinie. La négociation.

CHAPITRE XVI. — La guerre d'Abyssinie. La fin de l'expédition.

CHAPITRE XVII. — L'administration de la hokoumdaria du Soudan.

CHAPITRE XVIII. — L'Administration du Soudan oriental.

CHAPITRE XIX. — Les voies de communications.